

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple. Page 176 comporte une numérotation fautive: p. 196.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x
							✓			
12x		16x		20x		24x		28x		32x

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

VOLUME XVI

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

DU 9 FÉVRIER AU 17 MAI 1882, CES DEUX JOURS INCLUS

DANS LA QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE SA
MAJESTÉ LA REINE VICTORIA.

ETANT LA 4^{me} SESSION DU 4^{me} PARLEMENT DU CANADA

SESSION 1882

IMPRIMES PAR ORDRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

PROCLAMATIONS.

CANADA.



LORNE.

[L.S.]

VICTORIA, *par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au deuxième jour du mois de mai courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa : SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le ONZIÈME jour du mois de JUIN prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. **CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.**

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable SIR JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de St. Michel et St. Georges, Gouverneur-Général du Canada et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce VINGT-NEUVIÈME jour d'AVRIL, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-quatrième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.
Canada,

LORNE.

[L. S.]

CANADA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au onzième jour du mois de juin courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Très-Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le vingtième jour du mois de JUILLET prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentés et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable SIR JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de St. Michel et St. Georges, Gouverneur-Général du Canada et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce DIXIÈME jour de JUIN, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-quatrième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

LORNE.

[L.S.]

CANADA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingtième jour du mois de juillet courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoins d'être présents en notre cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de

vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le VINGT-NEUVIÈME jour du mois d'AOÛT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Conseiller SIR JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce QUINZIÈME jour de JUILLET, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

RICHARD POPE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

LORNE.

[L. S.]

CANADA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous ceux que les présentes peuvent concerner—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-neuvième jour du mois d'Août courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le HUITIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Conseiller SIR JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce VINGT-SEPTIÈME jour d'AOÛT, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

RICHARD POPE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

LORNE.

[L.S.]

CANADA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au huitième jour du mois d'Octobre courant, auquel temps vous étiez tenus, et ils vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous de vous trouver avec nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le DIX-SEPTIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. **CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.**

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Conseiller SIR JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de St. Michel et St. Georges, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce SEPTIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

RICHARD POPE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

LORNE.

[L.S.]

CANADA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au dix-septième jour du mois de novembre courant, auquel temps vous étiez tenus, et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous de vous

trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le VINGT-SEPTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit, CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Conseiller Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce QUATRIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

RICHARD POPE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

P. L. MACDOUGALL,
Général, Administrateur.

[L.S.]

CANADA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-septième jour du mois de Décembre courant, auquel temps vous étiez tenus, et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le QUATRIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Général Sir PATRICK LEONARD MACDOUGALL, Chevalier Commandeur de l'Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Administrateur du gouvernement du Canada et Commandant des Forces de Sa Majesté en icelui, etc., etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce VINGT-TROISIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

RICHARD POPE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

P. L. MACDOUGALL,
Général, Administrateur,

[L.S.]

CANADA. *

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au quatrième jour de FÉVRIER courant, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS AVONS JUGÉ À PROPOS de le proroger de nouveau à JEUDI, le NEUVIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, de manière que ni vous ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre Cité d'Ottawa le dit QUATRIÈME jour de FÉVRIER prochain ; car NOUS VOULONS que vous et chacun de vous, à cet égard soyez exonérés ; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous, et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le NEUVIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Général Sir PATRICK LEONARD MACDOUGALL, Chevalier Commandeur de l'Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Administrateur du gouvernement du Canada et Commandant des Forces de Sa Majesté en icelui, etc., etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce VINGT-QUATRIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-un, et de Notre Règne la quarante-cinquième.

Par ordre,

RICHARD POPE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU
CANADA.

QUATRIÈME SESSION DU QUATRIÈME PARLEMENT, 1882.

Jeudi, 9 Février 1882.

Le parlement étant, ce jour, convoqué par proclamation (ci-annexée) pour la dépêche des affaires, et les membres de la Chambre étant assemblés;

PRIÈRE.

Un message est apporté par *Réné E. Kimber*, écuyer, Gentilhomme Huiissier de la Verge Noire:—

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur-Général requiert la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur se rend, avec la Chambre, dans la salle des séances du Sénat:—Et de retour;

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu de Son Honneur le juge Bélanger, l'un des juges choisis pour la décision des pétitions d'élection, conformément à l'Acte des Elections Fédérales contestées, 1874, un jugement concernant l'élection pour le district électoral d'Argenteuil.

Lequel jugement est lu comme suit, et il est ordonné qu'il soit entré dans les journaux de la Chambre :

ÉLECTION CONTESTÉE D'ARGENTEUIL.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES DE 1874.

CANADA,
 PROVINCE DE QUÉBEC, } Dans la Cour Supérieure.
 DISTRICT DE TERREBONNE. }

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le treizième jour de juillet.

PRÉSENT :

L'honorable juge LOUIS BÉLANGER.

Dans l'affaire de l'élection d'un membre de la Chambre des Communes du *Canada*, pour le District électoral d'*Argenteuil*, dans le District judiciaire de *Terrebonne*.

(N° 4.)

Thomas Hickson, du village de *Lachute*, et paroisse de *Saint-Jérusalem d'Argenteuil*, imprimeur, *John Morell*, du même lieu, cordonnier, *Robert Morrow*, des village et paroisse de *Saint-Andrews*, manufacturier de voitures, *Gaspard de Coligny Denys de la Ronde*, des dits village et paroisse de *Saint-Andrews*, notaire public, *James Middleton*, junior, de la dite paroisse de *Saint-Andrews*, cultivateur, *Hugh Pollock*, de la paroisse de *Saint-Jérusalem d'Argenteuil*, cultivateur, *John Martin*, de la dite paroisse de *Saint-Andrews*, cultivateur, et *Robert Armstrong*, aussi de la paroisse de *Saint-Jérusalem d'Argenteuil*, cultivateur,

Pétitionnaires,

et

L'honorable *John Joseph Caldwell Abbott*, des cité et district de *Montréal*, Conseil de la Reine,

Répondant.

La Cour, ayant entendu les parties, par leurs avocats respectifs, sur le mérite de la pétition d'élection produite en la présente cause par les dits pétitionnaires, et tendant à faire déclarer nulle l'élection qui a été faite du répondant, le douze février mil huit cent quatre-vingt, comme représentant du dit district électoral d'*Argenteuil* à la Chambre des Communes du *Canada*, et aussi à faire déclarer le dit répondant coupable personnellement de manœuvres frauduleuses durant la dite élection, et partant à le faire déqualifier, examiné la procédure, les pièces produites de part et d'autre, entendu et examiné la preuve faite aussi de part et d'autre, et sur le tout délibéré ;

Considérant que les pétitionnaires n'ont pas prouvé les allégations de leur pétition tendant à faire déclarer le répondant coupable personnellement de manœuvres frauduleuses dans le sens du dit statut, pendant, avant ou après la dite élection, et à le faire déclarer déqualifié ;

Renvoie en conséquence cette partie de la dite pétition.

Et considérant que les dits pétitionnaires ont établi en preuve que le répondant s'est par ses agents, dans et pour la dite élection, savoir : *George Goodwin* et *James F. Sutton*, mais hors sa connaissance et sans sa participation, rendu coupable de corruption, en, par ses dits agents, promettant pendant la dite élection, à un grand nombre d'électeurs à la dite élection, savoir : à tous les hommes employés sous leur contrôle, aux travaux alors en progrès sur le canal de *Greenville*, du nombre d'au-delà de cent,

et ce dans le but de les induire indûment et frauduleusement à voter à la dite élection, de leur payer leur journée entière sans déduction du temps qu'ils pourraient perdre pour aller voter à la dite élection, pourvu qu'ils se rendraient d'abord au lieu de leur travail, le jour de la votation, d'où les dits agents les conduiraient ou les feraient conduire, dans leurs voitures, aux différents polls où les dits employés avaient droit de vote ;

Considérant qu'il est encore prouvé que le dit répondant s'est de plus, par *James Goodwin*, un autre de ses agents dans et pour la dite élection, rendu coupable d'intimidation corruptrice, en contravention au dit statut, en, par son dit agent, destituant ou faisant destituer et renvoyer de son emploi, pendant la dite élection, ou le soir même du jour de votation à la dite élection, un certain *William Robinson*, alias *Robertson*, alors son employé sur le dit canal, et ce pour la seule raison que le dit *Robertson* avait le même jour voté à la dite élection contre le dit répondant ;

Considérant qu'il est prouvé que le dit répondant a encore, par un autre de ses agents dans et pour la dite élection, *H. J. Boswell*, mais hors sa connaissance et sans sa participation personnelle, commis et pratiqué, durant la dite élection, un autre acte de corruption, en, par son dit agent *Boswell*, payant ou faisant payer et procurant à un certain *John McMartin*, de la cité de *Montréal*, un des électeurs dûment qualifiés à voter à la dite élection, le billet de passage qui devait conduire ce dernier, et l'a de fait conduit par voie du chemin de fer *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*, le dit jour de votation, savoir : le douze février mil huit cent quatre-vingt, de *Montréal à Lachute*, dans le dit district électoral, et le ramener de cette dernière place au dit lieu de *Montréal*, le tout dans le but d'induire indûment et frauduleusement le dit *John McMartin* à aller voter à la dite élection, à *Saint-André*, dans le dit district électoral, où le dit *John McMartin* avait alors droit de voter ;

Considérant que les dits actes de corruption, d'intimidation et d'influence corruptrice constituent des manœuvres frauduleuses dans le sens du dit acte d'élection fédérale, 1874, suffisantes pour frapper de nullité la dite élection du dit répondant ;

Déclare la dite élection du dit répondant nulle et de nul effet à toutes fins que de droit.

Et considérant qu'une grande partie de l'enquête faite par les dits requérants, n'a servi à prouver aucun des faits allégués dans la dite pétition et l'articulation de faits des dits pétitionnaires, qu'au moins une moitié de la dite enquête est adverse aux dits pétitionnaires et qu'il est injuste d'en rejeter les frais sur le répondant ;

Condamne le dit répondant à payer les dépens de la dite pétition, avec moitié seulement des frais d'enquête de part et d'autre, et condamne les pétitionnaires à payer l'autre moitié des dits frais d'enquête.

JULES R. BERTHELOT,
P.C.S. ; G.C.E.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des Communes du Canada,
Ottawa.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre, que conformément à l'acte 37 *Victoria*, chapitre 10, clause 36, il a adressé son mandat au Greffier de la Couronne en Chancellerie lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral d'*Argenteuil*.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'il a reçu de différents députés, notification des vacances suivantes survenues dans la représentation des districts électoraux de *Colchester, Pictou, Northumberland* (division ouest), *New Westminster* et *Simcoe*, (division sud), et qu'il a adressé ses divers mandats au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant de préparer de nouveaux brefs d'élection pour les districts électoraux respectivement.

TRURO, NOUVELLE-ÉCOSSE,
23 mai, 1881.

A l'honorable *J. G. Blanchet*,
Orateur de la Chambre des Communes, *Ottawa*.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que je donne, par les présentes, et que j'ai donné ma démission comme membre de la Chambre des Communes pour le comté de *Colchester*, et que ce comté est actuellement vacant.

Je demeure,
Votre obéissant serviteur,

Témoins,
Charles Tupper, [L.S.]
A. N. Greenfield, [L.S.]

THOMAS MCKAY, [L.S.]

HALIFAX, 23 mai, 1881.

A l'honorable *J. G. Blanchet*,
Orateur de la Chambre des Communes, *Ottawa*.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous informer par les présentes qu'une vacance est survenue dans la Chambre des Communes du Canada, pour le comté de *Pictou*, province la *Nouvelle-Écosse*, par suite de l'acceptation de la charge de juge-en-chef de la cour Suprême de la *Nouvelle-Écosse*, par l'honorable *James McDonald*, l'un des députés du dit comté.

Et nous vous prions de vouloir bien adresser votre mandat au greffier de la couronne en chancellerie, lui enjoignant d'émettre un nouveau bref pour l'élection d'un député pour remplir la dite vacance.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

M. H. RICHEY, M.P. [L.S.]
M. BOWES DALY, M.P. [L.S.]

Témoin,
G. D'Arcy Boulton.

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes :

Je, l'honorable *James Cockburn*, membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de *Northumberland-Ouest (Ontario)*, donne, par les présentes, ma démission comme membre de la dite Chambre des Communes pour la dite division électurale.

Donné sous mon seing et sceau, dans la cité d'*Ottawa*, ce 14^{me} jour de novembre A.D., 1881.

JAMES COCKBURN, [L.S.]

Témoins,
J. A. Grant, } tous deux de la cité d'*Ottawa*.
M. D. Clark, }

PUISSANCE DU CANADA, } Chambre des Communes.
savoir :

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes :

Nous, soussignés, donnons avis qu'une vacance est survenue dans la Chambre des Communes pour le district électoral de New-Westminster, par suite de l'entrée au Sénat de Thomas Robert McInnes, écr.

Donné sous notre seing et sceau, dans la dite cité d'Ottawa, ce 2me jour de janvier 1882.

S. L. TILLEY, [L.S.]
Député du district électoral de la cité
de *Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.*
J. A. MOUSSEAU, [L.S.]
Député du district électoral de *Bagot.*

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes :

MONSIEUR,—Nous vous donnons avis, par les présentes, que feu *William Carruthers Little*, membre de la Chambre des Communes pour la division-sud de *Simcoe*, est décédé le trente-et-unième jour de décembre, 1881.

Donné sous notre seing et sceau, ce vingtième jour de janvier, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt-deux.

M. BOWELL, [L.S.]
M.P. *Hastings-Nord.*
DALTON MCCARTHY, [L.S.]
M.P. *Simcoe-Nord.*

M. l'Orateur informe, de plus, la Chambre que, durant la vacance, le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie, les certificats suivants, savoir :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.
Ottawa, 11 janvier 1882.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du onzième jour du mois de janvier dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à *George Byrnes*, shérif, comme officier-rapporteur pour le district électoral de *Cariboo*, dans la province de la *Colombie-Britannique*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place de *Joshua Spencer Thompson*, décédé; *James Reid*, de *Quesnelmouth*, marchand, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada.*

A. J. G. Bourinot, écuier,
Greffier de la Chambre des Communes du *Canada.*

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 11 janvier 1882.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du cinquième jour du mars dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé au registra-
 teur de la division Est du comté de *Northumberland*, comme officier-rapporteur pour
 le district électoral de la division Est du comté de *Northumberland*, dans la province
 d'*Ontario*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans
 la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place
 de *Joseph Keeler*, décédé; *Darius Crouter*, du township de *Brighton*, dans le comté de
Northumberland, cultivateur, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le
 rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

A. J. G. Bourinot, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 11 janvier 1882.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du troisième jour du
 mois de mars dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé au
 shérif du comté de *Carleton* comme officier-rapporteur pour le district électoral de
Carleton, dans la province du *Nouveau-Brunswick*, pour l'élection d'un membre pour
 représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant
 le présent parlement, aux lieu et place de *Georye Heber Connell*, décédé; *David Irvine*,
 de la paroisse de *Wicklou*, dans le comté de *Carleton*, cultivateur, a été rapporté comme
 dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans
 les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

A. J. G. Bourinot, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 11 janvier 1882.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-deuxième
 jour du mois de février dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et
 adressé à *Télesphore Fortin*, registra-
 teur, comme officier-rapporteur pour le district
 électoral de *Charlevoix*, dans la province de *Québec*, pour l'élection d'un membre pour
 représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant
 le présent parlement, aux lieu et place de *Joseph S. Perrault*, dont l'élection a été
 déclarée non avenue; *Simon Xavier Cimon*, de la paroisse de la *Malbaie*, contracteur, a
 été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est
 maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

A. J. G. Bourinot, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 11 janvier 1882.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-deuxième du mois de février dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à *L. Solyme Forgues*, régistrateur, comme officier-rapporteur pour le district électoral de *Bellechasse*, dans la province de *Québec*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place de *Achille Larue*, dont l'élection a été déclarée non-avenue; *Guillaume Amyot*, de la cité de *Québec*, avocat, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

A. J. G. Bourinot, écuier,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

Ottawa, 11 janvier 1882.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-septième jour du mois de mai dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à *J. J. Crowe*, shérif du comté de *Colchester*, comme officier-rapporteur pour le district électoral de *Colchester*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place de *Thomas McKay*, démissionnaire; l'honorable *A. W. McLellan*, du *Grand Village de Londonderry*, dans le comté de *Colchester*, marchand, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

J. G. Bourinot, écuier,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

Ottawa, 11 janvier 1882.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-septième jour du mois de mai dernier, émis par Son Excellence le gouverneur Général, et adressé au shérif du comté de *Pictou*, comme officier-rapporteur pour le district électoral de *Pictou*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'honorable *James McDonald*, qui a accepté de la Couronne un office salarié; *John McDougald*, de *Westville*, dans le comté de *Pictou*, marchand, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

A. J. G. Bourinot, écuier,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 11 janvier 1882.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-cinquième jour du mois de juillet dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé au shérif du district de *Terrebonne*, comme officier rapporteur pour le district électoral d'*Argenteuil*, dans la province de *Québec*, pour l'élection d'un membre pour présenter le dit District Electoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'honorable *J. J. C. Abbott*, dont l'élection a été déclarée non avenue; l'honorable *J. J. C. Abbott*, de la cité de *Montréal*, Conseil de la Reine, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

A. J. G. Bourinot, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 11 janvier 1882.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-neuvième jour du mois de novembre dernier, émis par Son Excellence l'Administrateur, et adressé à *Robert W. Waddell*, shérif, comme officier-rapporteur pour le district électoral de la division Ouest du comté de *Northumberland* (sauf le township de *Monaghan-Sud*) dans la province d'Ontario, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit District électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place de l'honorable *James Cockburn*, démissionnaire; *George Guillet*, de la ville de *Cobourg*, marchand, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

A. J. G. Bourinot, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes, du *Canada*.

M. l'Orateur informe, de plus, la Chambre qu'il a reçu de Son Honneur le juge *Angers*, l'un des juges choisis pour la décision des pétitions d'élection conformément à l'"Acte des Elections Fédérales contestées, 1874," un certificat et un jugement dans l'affaire de l'élection pour le district électoral de *Bellechasse*.

Lesquels certificat et jugement sont lus, et il est ordonné qu'ils soit entrés dans les journaux de la Chambre comme suit:

ÉLECTION CONTESTÉE DE BELLECHASSE.

COUR SUPÉRIEURE, }
 District de Montmagny. }

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES, 1874.

Election d'un membre de la Chambre des Communes pour le district électoral de *Bellechasse*, dans la province de *Québec*, tenu le dix-neuvième jour de mars 1881.

ANTOINE MERCIER,

Pétitionnaire,

vs.

GUILLAUME AMYOT,

Défendeur.

Je, l'honorable *Auguste Réal Angers*, l'un des juges de la Cour Supérieure, pour la province de *Québec*, et le juge devant lequel la dite pétition d'élection a été instruite et entendue, les 27^e et 28^e jours d'octobre 1881, et jugée le 27^e jour de décembre de la même année, certifie que j'ai décidé que le dit *Guillaume Amyot* avait été dûment élu, et que la dite pétition d'élection n'était pas fondée et devait être déboutée avec dépens contre le pétitionnaire, sauf les frais sur les objections préliminaires et sur les procédures pour rétablir les pièces retirées du dossier, qui ont été mis à la charge respective des parties ;

Je certifie de plus que copie des notes des témoignages pris dans la dite affaire, du jugement rendu par moi sont annexées aux présentes, ainsi qu'un certificat du protonotaire de la Cour, établissant que dans le délai fixé par la loi, aucune procédure pour appeler de ce jugement n'a été adoptée.

Je certifie de plus qu'aucune menée corruptrice n'a été prouvée avoir été exercée à cette élection, par, ou à la connaissance, ou du consentement du dit *Guillaume Amyot*.

Qu'il a été prouvé au cours de l'instruction, que *Edward Murdoch Mackenzie*, écrivain, notaire, s'était rendu coupable d'influence indue en menaçant l'électeur *François Roy*, mais qu'il n'a pas été prouvé que le dit *Mackenzie* ait été agent de *Guillaume Amyot*.

Je fais de plus rapport qu'il n'a pas été prouvé et qu'il n'y a pas lieu de croire que des menées corruptrices aient été exercées d'une manière considérable à la dite élection.

Je suis d'opinion qu'aucun acte des parties à la dite pétition n'a été de nature à rendre incomplète l'enquête qui a été faite sur les circonstances de l'élection, et qu'il n'est pas désirable qu'il soit fait une nouvelle enquête en vue de savoir si des menées corruptrices ont été exercées d'une manière considérable.

Donné ce 21^{ème} jour de janvier 1882.

A. R. ANGERS,
J.C.S.

A l'honorable Président
 de la Chambre des Communes.

Cour Supérieure.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES, 1874.

CANADA,
 PROVINCE DE QUÉBEC, }
 DISTRICT DE MONTMAGNY. }

Le vingt-septième jour de décembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Election d'un membre pour la Chambre des Communes pour le district électoral de *Bellechasse*, tenue le douze mars pour la présentation des candidats, et le dix-neuf mars pour la votation, en l'année mil huit cent quatre-vingt-un.

(No. 3.)

ANTOINE MERCIER, de *Saint-Valier*, cultivateur, *Pétitionnaire*,
 et
 GUILLAUME AMYOT, de la cité de *Québec*, écrivain, avocat, *Défenseur*.

PRÉSENT À ST. CHARLES :

L'honorable AUGUSTE REAL ANGERS.

La cour, après avoir entendu les parties par leurs avocats respectifs sur le mérite de la pétition d'élection produite contre l'élection de *Guillaume Amyot*, de la cité de *Québec*, écrivain, avocat, comme député pour le district électoral de *Bellechasse* à la Chambre des Communes du *Canada*, après avoir examiné la preuve et le dossier, et sur le tout mûrement délibéré, déclare le dit *Guillaume Amyot* dûment élu membre de la Chambre des Communes du *Canada* pour le district électoral de *Bellechasse*, et déboute la dite pétition d'élection avec dépens contre le pétitionnaire, sauf les frais sur les objections préliminaires et les procédures pour rétablir les pièces retirées du dossier qui sont à la charge respective des parties.

A. R. ANGERS,
J. C. S.

L'honorable *Archibald Woodbury McLelan*, député du district électoral de *Coichester*; *George Guillet*, écrivain, député du district électoral de *Northumberland* (division ouest); *Simon Xavier Cim'n*, écrivain, député du district électoral de *Charlevoix*; *John McDougald*, écrivain, député du district électoral de *Pictou*; *James Reid*, écrivain, député du district électoral de *Cariboo*; *Guillaume Amyot*, écrivain, député du district électoral de *Bellechasse*; et *Darius Crouter*, écrivain, député du district électoral de *Northumberland* (division est), ayant préalablement prêté serment conformément à la loi, et signé devant les Commissaires le rôle qui le contient, prennent leurs sièges en Chambre.

Ordonné, que Sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter un bill concernant la prestation des serments d'office.

Il présente en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque cette Chambre s'est rendue, ce jour, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, dans la salle des séances du Sénat, il a plu à Son Excellence d'adresser un discours aux deux Chambres du Parlement, et que pour prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie dont il donne lecture à la Chambre, comme suit :

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

L'espoir que j'exprimais, à la fin de la dernière session, qu'à la prochaine réunion du parlement nous aurions à nous féliciter d'une saison de paix et de prospérité, s'est réalisé pleinement.

Le Canada a eu l'avantage d'une année de grande prospérité.

Ses cultivateurs ont eu une abondante récolte, et leurs produits se sont vendus à des prix avantageux.

Ses industries manufacturières, et autres, se sont développées et continuent à se développer sous de favorables auspices.

Ses affaires et son commerce ont régulièrement augmenté, et la paix et l'ordre règne dans les limites de ses frontières.

De ces divers bienfaits nous ne saurions être assez reconnaissants envers le Dispensateur de tous biens.

Le président des *Etats-Unis* a péri par la main d'un assassin, et il convient que l'affliction qu'a causée parmi notre population une perte qui n'était pas seulement celle de nos amis et voisins, soit mentionnée ici comme une preuve nouvelle de la sympathie fraternelle qui unit l'Empire Britannique et la République Américaine.

Pendant les vacances du parlement, j'ai eu le plaisir de visiter la province du *Manitoba* et de traverser les vastes prairies du *Nord-Ouest*, et, après m'être ainsi renseigné par moi-même, je puis sincèrement féliciter le *Canada* de posséder une région si magnifique et si fertile qui, avec le temps, sera habitée, j'en ai la confiance, par des millions de sujets de Sa Majesté, vivant dans la prospérité et le contentement.

Les immigrants ne se sont pas fixés seulement au *Manitoba* ou dans son voisinage, mais sont répartis dans la région de l'ouest jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, et depuis la frontière internationale jusqu'aux rives de la *Saskatchewan* du Nord. On croit donc que le temps est venu de diviser les territoires en quatre districts provisoires, ou un plus grand nombre, désignés sous des noms convenables. Cette question sera soumise à votre considération.

Dans le cours de mon voyage, nombre de tribus sauvages sont venues à ma rencontre, et toutes m'ont exprimé leur confiance de voir continuer le système traditionnel de bienveillance et de justice qui a marqué, jusqu'à ce jour, les relations du gouvernement et des aborigènes.

Je regrette, néanmoins, d'avoir à dire que la nécessité de fournir aux Sauvages un supplément à leurs provisions alimentaires, existe encore et existera vraisemblablement pendant quelques années.

Tous les efforts ont été faits pour établir les bandes sauvages sur des réserves et pour les induire à se livrer à l'élevage du bétail et à la culture du sol.

Ces efforts ont assez bien réussi, mais c'est seulement par la longue pratique d'une fermeté patiente que nous pouvons espérer induire ces fils de la prairie et de la forêt à abandonner leurs habitudes nomades, à ne compter que sur eux-mêmes et, ultérieurement, à augmenter la richesse industrielle du pays.

L'arrivée d'une population de blancs a grandement augmenté le danger de conflits entre les colons et les Peaux-Rouges, et, à mon avis, a rendu urgente une augmentation de l'effectif de la police à cheval. On vous demandera de sanctionner cette augmentation.

Le deuxième rapport de la commission nommée pour étudier l'organisation actuelle du service civil vous sera soumis, et une mesure à ce sujet sera également soumise à votre considération.

Le recensement décennal ayant été fait l'année dernière, le devoir vous est imposé de considérer et répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes. Une mesure à ce sujet sera mise devant vous.

Plusieurs autres mesures importantes seront soumises à vos délibérations, entre autres des projets de loi concernant la liquidation des affaires des banques, compagnies d'assurances et corporations commerciales en faillite; la refonte et l'amendement des lois relatives aux terres fédérales; l'amendement des Actes relatifs à la

Cour Suprême du *Canada*, et des projets de loi concernant l'occupation de charge des juges des cours de comté, et les criminels fugitifs réfugiés dans l'empire; et l'on appellera aussi votre attention sur la position anormale dans laquelle se trouve actuellement la juridiction de vice-amirauté.

On presse en ce moment l'achèvement des travaux de construction de cette partie du chemin de fer du Pacifique Canadien comprise entre *Prince Arthur's Landing* et *Winnipeg*, et l'on espère avec confiance qu'au mois de juillet prochain les communications par chemin de fer seront établies entre ces deux points. La section qui relie le *Portage du Rat* à *Winnipeg*, et dont le parcours est de cent trente-cinq milles, a été achevée et transférée, aux termes du contrat, à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, qui l'exploite actuellement. On a fait un progrès considérable sur la section de l'est, commençant à la Station de *Callander*, et l'on a pris des mesures vigoureuses pour continuer les travaux sur cette partie de la ligne durant la présente année.

À la *Colombie-Britannique*, les travaux de la section qui relie *Savona's Ferry* à *Emory's Bar* se continuent, avec toute apparence qu'ils seront exécutés dans la période de temps spécifiée au contrat, et la ligne qui relie la seconde de ces localités à *Port Moody*, et qui a été soigneusement tracée pendant la dernière saison, va être donnée à l'entreprise, en vue de son achèvement à la même date que la section qui relie *Savona's Ferry* à *Emory's Bar*.

Sur les sections que la compagnie du chemin de fer est tenue de construire, les travaux ont été poussés avec la plus grande énergie. Pendant l'été dernier, la ligne a été nivelée sur un parcours de deux cent dix-huit milles, et cent soixante et un milles de ce parcours sont ouverts à la circulation.

En outre, la compagnie a nivelé quatre-vingt-neuf milles d'embranchements.

Je suis heureux d'avoir à vous informer que le mouvement du commerce sur le chemin de fer Intercolonial a considérablement augmenté, et que, pendant la dernière année fiscale, pour la première fois depuis sa mise en opération, cette ligne a été exploitée sans perte pour le pays.

Les travaux du canal *Welland* sont assez avancés pour que l'on ait pu y introduire, en juin dernier, les eaux du lac *Erié*, et, au mois de septembre, la nouvelle section du canal, qui relie *Allanburg* à *Port-Dalhousie*, a été ouverte à la circulation.

Vous serez heureux d'apprendre qu'un service mensuel de bateaux à vapeur, subventionné avec l'autorisation du parlement, se fait actuellement entre le *Canada* et le *Brésil*, avec bon espoir d'établir ainsi un commerce mutuellement profitable.

Le rapport d'une commission royale, nommée pour étudier la question de la main-d'œuvre dans les manufactures et les meilleurs moyens d'assurer le confort et le bien-être à l'ouvrier et à sa famille, sans nuire au développement de nos industries manufacturières, vous sera soumis, et je recommande ce rapport à votre sérieuse considération.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics de l'année dernière vous seront soumis. Vous y verrez avec satisfaction que les dépenses ont été moindres et le revenu considérablement plus élevé que le budget de l'an dernier, ce qui laisse un surplus d'au-delà de quatre millions de piastres. Une partie de cette somme a été affectée à la réduction de la dette publique, par le rachat des débetures arrivées à échéance et portant six pour cent d'intérêt, et la balance a été affectée au paiement de travaux publics imputables au compte du capital. On a donc obvié à la nécessité d'émettre l'emprunt sur débetures autorisé par le parlement à cette fin.

Le budget de l'année prochaine vous sera également soumis, et vous trouverez, je l'espère, qu'il a été convenablement dressé en vue de l'économie et du bon fonctionnement du service public.

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je recommande maintenant à votre attention les divers sujets mentionnés et les affaires générales qui vous seront soumises, avec pleine confiance dans votre habileté et dans votre patriotique désir de travailler au développement des intérêts les plus importants du pays.

Sur motion de Sir *John A. Macdonald*, secondé par Sir *Leonard Tilley*,
Ordonné, que le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux
 Chambres du Parlement de la Puissance du *Canada*, soit pris en considération demain.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,
Résolu.—Que des comités permanents de cette Chambre, pour la présente session,
 soient nommés pour les objets suivants:—1. Privilèges et élections;—2. Lois expi-
 rantes;—3. Chemins de fer, canaux et télégraphes;—4. Bills priés;—5. Ordres per-
 manents;—6. Impressions;—7. Comptes publics;—8. Banques et commerce;—9.
 Immigration et colonisation; et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous
 les sujets et choses qui leur seront déferés par la Chambre, et à faire rapport de
 temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à
 envoyer quérir personnes et papiers.

M. l'Orateur communique à la Chambre le rapport du bibliothécaire du Parle-
 ment, sur l'état de la bibliothèque. (*Documents de la session No 13.*)

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 10 février 1882.

PRIÈRE.

L'honorable *John Joseph Caldwell Abbott*, député du district électoral d'*Argenteuil*;
 et *David Irvine*, écuier, député du district électoral de *Carleton, N.B.*, ayant préalable-
 ment prêté serment conformément à la loi, et signé devant les commissaires le rôle
 qui le contient, prennent leurs sièges en Chambre.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—
 Par M. *Gault*,—La pétition de la compagnie d'assurance mutuelle, sur la vie,
 dite du Soleil; et la pétition de sir *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par M. *Beaty*,—La pétition de l'association des commis-voyageurs du *Canada*;
 et la pétition de l'association canadienne d'assurance des personnes qui se servent
 de la vapeur.

Par M. *Hooper*,—La pétition de *Allen Pringle* et autres, du comté de *Lennox*.

Par M. *McRory*,—La pétition de *M. B. Wager* et autres, du comté de *Addington*.

Par M. *Baker*,—La pétition de *J. S. Haynes, M.D.*, et autres, des comtés de
Missisquoi, Iberville et *St-Jean*, province de *Québec*.

Par M. *Casgrain*,—La pétition de la compagnie d'assurance *Stadacona* contre le
 feu et sur la vie.

Par M. *Longley*,—La pétition de la convention Baptiste des provinces maritimes.

L'ordre du jour pour la prise en considération du discours de Son Excellence le
 gouverneur général aux deux Chambres du parlement, étant lu,

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le dit discours en considération.

M. *Bergeron* propose, secondé par M. *Guillet*, qu'il soit résolu :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général,
 pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture
 de la présente session, et, de plus, pour assurer Son Excellence,—que nous ressentons

avec Son Excellence que l'espoir qu'Elle exprimait, à la fin de la dernière session, qu'à la prochaine réunion du parlement nous aurions à nous féliciter d'une saison de paix et de prospérité, s'est réalisé pleinement ;

Que le Canada a eu l'avantage d'une année de grande prospérité ;

Que ses cultivateurs ont eu une excellente récolte, et que leurs produits se sont vendus à des prix avantageux ;

Que ses industries manufacturières et autres se sont développées et continuent à se développer sous de favorables auspices ;

Que ses affaires et son commerce ont régulièrement augmenté, et que la paix et l'ordre règnent dans les limites de ses frontières ;

Et que de ces divers bienfaits nous ne saurions être assez reconnaissants envers le Dispensateur de tous biens.

Que le Président des *Etats-Unis* ayant péri par la main d'un assassin, nous sentons qu'il convient que l'affliction qu'a causée parmi notre population une perte qui n'était pas seulement celle de nos amis et voisins, soit mentionnée par Son Excellence comme une preuve nouvelle de la sympathie fraternelle qui unit l'Empire Britannique et la République Américaine.

Que nous apprenons avec la plus grande satisfaction que pendant les vacances du parlement, Son Excellence a eu le plaisir de visiter la province du *Manitoba* et de traverser les vastes prairies du *Nord-Ouest*, et qu'après s'être ainsi renseignée par Elle-même, Elle peut sincèrement féliciter le *Canada* de posséder une région si magnifique et si fertile, qui, avec le temps, sera habitée, nous en avons la confiance, par des millions de sujets de Sa Majesté, vivant dans la prospérité et le contentement.

Que nous reconnaissons le fait que les immigrants ne se sont pas fixés seulement au *Manitoba* ou dans son voisinage, mais sont répartis dans la région de l'ouest jusqu'au pied des montagnes *Rocheuses*, et depuis la frontière internationale jusqu'aux rives de la *Saskatchewan* du nord. Que nous croyons avec Son Excellence que le temps est venu de diviser les territoires en quatre districts provisoires, ou un plus grand nombre, désignés sous des noms convenables ; et nous l'assurons que lorsque cette question sera soumise à notre considération, elle recevra toute notre attention.

Que nous apprenons avec plaisir que dans le cours du voyage de Son Excellence, nombre de tribus sauvages sont venues à sa rencontre, et que toutes lui ont exprimé leur confiance de voir continuer le système traditionnel de bienveillance et de justice qui a marqué, jusqu'à ce jour, les relations du gouvernement avec les aborigènes ; mais que nous partageons le regret de Son Excellence de voir que la nécessité de fournir aux Sauvages un supplément à leurs provisions alimentaires existe encore et existera vraisemblablement pendant quelques années encore.

Que nous sommes bien aises de voir que tous les efforts ont été faits pour établir les bandes sauvages sur des réserves et pour les induire à se livrer à l'élevage du bétail et à la culture du sol, et que ces efforts ont assez bien réussi ; mais que nous comprenons que c'est seulement par la longue pratique d'une fermeté patiente que nous pouvons espérer induire ces fils de la prairie et de la forêt à abandonner leurs habitudes nomades, à ne compter que sur eux-mêmes, et ultérieurement, à augmenter la richesse industrielle du pays ; que l'arrivée d'une population de blancs a grandement augmenté le danger de conflits entre les colons et les *Peaux-Rouges*, et que nous remarquons que Son Excellence est d'avis qu'il est devenu nécessaire d'augmenter l'effectif de la police à cheval ; et que nous donnerons toute notre attention à sanctionner toute augmentation que Son Excellence croira nécessaire de demander.

Que nous apprenons avec satisfaction que le deuxième rapport de la commission nommée pour étudier l'organisation actuelle du service civil nous sera soumis, et que nous prendrons volontiers en considération toute mesure qui nous sera soumise à ce sujet.

Que nous savons que le recensement décennal ayant été fait l'année dernière, il devient de notre devoir de considérer et répartir de nouveau la représentation à la Chambre Des Communes ; et que nous examinerons avec soin toute mesure à ce sujet qui sera mise devant nous.

Que nous apprenons avec le plus vif intérêt que plusieurs autres mesures impor-

tantes seront soumises à nos délibérations, et qu'entre autres se trouveront des projets de loi concernant la liquidation des affaires des banques, compagnies d'assurances et corporations commerciales en faillite; la refonte et l'amendement des lois relatives aux terres fédérales; l'amendement des actes relatifs à la Cour Suprême du *Canada*, et des projets de loi concernant l'occupation de charge des juges des cours de comté, et les criminels fugitifs réfugiés dans l'empire, et que l'on appellera aussi notre attention sur la position anormale dans laquelle se trouve actuellement la juridiction de vice-amirauté; et que tous ces projets de lois, lorsqu'ils nous seront soumis, recevront notre plus sérieuse attention.

Que nous recevons avec beaucoup de satisfaction l'information que nous donne Son Excellence au sujet du chemin de fer du Pacifique Canadien, et que nous sommes heureux d'apprendre,—

Que nous voyons en ce moment l'achèvement des travaux de construction de cette partie du dit chemin de fer comprise entre *Prince Arthur's-Landing* et *Winnipeg*, et que l'on espère avec confiance qu'au mois de juillet prochain les communications par chemin de fer seront établies entre ces deux points. Que la section qui relie le *Portage du Rat* à *Winnipeg*, et dont le parcours est de cent trente-cinq milles, a été achevée et transférée, aux termes du contrat, à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, qui l'exploite actuellement. Que l'on a fait un progrès considérable sur la Section de l'Est, à partir de la station de *Callander*, et que l'on a pris des mesures vigoureuses pour continuer les travaux sur cette partie de la ligne durant la présente année;

Qu'à la *Colombie-Britannique*, les travaux de la section qui relie *Savona's Ferry* à *Emory's Bar* se continuent avec toute apparence qu'ils seront exécutés dans la période de temps spécifiée au contrat, et que la ligne qui relie la seconde de ces localités à *Port-Moody*, et qui a été soigneusement tracée pendant la dernière saison, va être donnée à l'entreprise, en vue de son achèvement à la même date que la section qui relie *Savona's Ferry* à *Emory's Bar*;

Que sur les sections que la compagnie du chemin de fer est tenue de construire, les travaux ont été poussés avec la plus grande énergie; que pendant l'été dernier, la ligne a été nivelée sur un parcours de deux cent dix-huit milles, et que cent soixante et un milles de ce parcours sont ouverts à la circulation:

Et qu'en outre la compagnie a nivelé quatre-vingt-neuf milles d'embranchements.

Que nous partageons le plaisir qu'éprouve Son Excellence d'avoir à nous informer que le mouvement du commerce sur le chemin de fer Intercolonial a considérablement augmenté, et que, pendant la dernière année fiscale, pour la première fois depuis sa mise en opération, cette ligne a été exploitée sans perte pour le pays.

Que nous sommes heureux d'apprendre que les travaux du canal *Welland* sont assez avancés pour que l'on ait pu y introduire, en juin dernier, les eaux du lac *Erié* et qu'au mois de septembre, la nouvelle section du canal, qui relie *Allanburg* à *Port-Dalhousie*, a été ouverte à la circulation.

Que nous voyons avec plaisir qu'un service mensuel de bateaux à vapeur, subventionné avec l'autorisation du parlement, se fait actuellement entre le *Canada* et le *Brsil*, avec bon espoir d'établir ainsi un commerce mutuellement profitable.

Que nous lirons avec le plus grand intérêt le rapport d'une commission royale, nommée pour étudier la question de la main-d'œuvre dans les manufactures et les meilleurs moyens d'assurer le confort et le bien-être à l'ouvrier et à sa famille, sans nuire au développement de nos industries manufacturières, que Son Excellence nous dit devoir nous être soumis, et que nous lui consacrerons notre plus sérieuse attention.

Que nous remercions Son Excellence de l'assurance qu'Elle nous donne que les comptes publics de l'année dernière nous seront soumis; que nous y verrons avec satisfaction que les dépenses ont été moindres et le revenu considérablement plus élevé que le budget de l'an dernier, ce qui laisse un surplus d'au-delà de quatre millions de piastres; et que nous remercions Son Excellence de nous informer qu'une partie de cette somme a été affectée à la réduction de la dette publique, par le rachat des débetures arrivées à échéance et portant six pour cent d'intérêt; que la balance a été affectée au paiement des travaux publics imputables au compte du capital, et que l'on a, par là, obvié à la nécessité d'émettre l'emprunt sur débetures autorisé par le parlement à cette fin.

Que nous examinerons respectueusement le budget de l'année prochaine qui nous sera soumis, et que nous espérons trouver qu'il a été convenablement dressé en vue de l'économie et du bon fonctionnement du service civil.

Que Son Excellence peut être sûre que nous donnerons toute notre attention aux divers sujets qu'Elle mentionne et aux affaires générales qui nous seront soumises ; et que nous remercions Son Excellence de son expression de confiance dans notre habileté et dans notre patriotique désir de travailler au développement des intérêts les plus importants du pays.

Ordonné,—Que chaque paragraphe de la dite motion soit mis aux voix :

Et le premier paragraphe et les suivants étant lus de nouveau, et mis aux voix séparément ; la motion est résolue affirmativement.

Résolu,—Que la dite résolution soit déferée à un comité spécial composé de sir *John A. Macdonald*, sir *Leonard Tilley*, sir *Charles Tupper*, sir *Hector L. Langevin*, MM. *Bergeron* et *Guillet*, afin de préparer et rapporter le projet d'une adresse en réponse au discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, aux deux chambres du Parlement, en conformité de la dite résolution.

Sir *John A. Macdonald*, du comité spécial chargé de préparer une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général fait rapport que le comité a préparé une adresse en conséquence, laquelle est lue comme suit :—

A Son Excellence le Très Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de LORNE) Chevalier du Très Ancien et Très Noble ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très Distingué de *Saint-Michel* et *Saint-Georges*, Gouverneur Général du *Canada*, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE--

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada* assemblées en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous ressentons avec Votre Excellence que l'espoir qu'Elle exprimait à la fin de la dernière session, qu'à la prochaine réunion du parlement nous aurions à nous féliciter d'une saison de paix et de prospérité, s'est réalisé pleinement.

Le *Canada* a eu l'avantage d'une année de grande prospérité ;

Les cultivateurs ont eu une excellente récolte, et leurs produits se sont vendus à des prix avantageux ;

Ses industries manufacturières et autres se sont développées et continuent à se développer sous de favorables auspices ;

Ses affaires et son commerce ont régulièrement augmenté, et la paix et l'ordre règnent dans les limites de ses frontières.

De ces divers bienfaits nous ne saurions être assez reconnaissants envers le Dispensateur de tous biens.

Le président des *Etats-Unis* ayant péri par la main d'un assassin, nous sentons qu'il convient que l'affliction causée à notre population par une perte qui n'était pas seulement celle de nos amis et voisins, soit mentionnée par Votre Excellence comme une preuve nouvelle de la sympathie fraternelle qui unit l'Empire britannique et la République américaine.

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction que, pendant les vacances du parlement, Votre-Excellence a eu le plaisir de visiter la province de *Manitoba* et de traverser les vastes prairies du *Nord-Ouest*, et qu'après s'être ainsi renseignée par Elle-même, Elle peut sincèrement féliciter le *Canada* de posséder une région si magnifique et si fertile, qui, avec le temps, sera habitée, nous en avons la confiance, par des millions de sujets de Sa Majesté, vivant dans la prospérité et le contentement.

Nous connaissons le fait que les immigrants ne se sont pas fixés seulement au *Manitoba* ou dans son voisinage, mais qu'ils sont répartis dans la région de l'Ouest jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, et depuis la frontière internationale jusqu'aux rives de la *Saskatchewan* du Nord. Nous croyons, comme Votre Excellence, que le temps est venu de diviser les territoires en quatre districts provisoires, ou un plus

grand nombre, désignés sous des noms convenables. Quand cette question nous sera soumise, elle sera l'objet d'un examen très attentif de notre part.

Nous apprenons avec plaisir que, dans le cours du voyage de Votre Excellence, nombre de tribus sauvages sont venues à sa rencontre, et que toutes lui ont exprimé leur confiance de voir continuer le système traditionnel de bienveillance et de justice qui a marqué, jusqu'à ce jour, les relations du gouvernement avec les aborigènes; mais, en même temps, nous partageons le regret de Votre Excellence de voir que la nécessité de fournir aux Sauvages un supplément à leurs provisions alimentaires existe encore et existera vraisemblablement pendant quelques années encore.

Nous sommes bien aises de voir que tous les efforts ont été faits pour établir les bandes sauvages sur des réserves et pour les induire à se livrer à l'élevage du bétail et à la culture du sol, et que ces efforts ont assez bien réussi; mais nous comprenons que c'est seulement par la longue pratique d'une fermeté patiente que nous pouvons espérer d'induire ces fils de la prairie et de la forêt à abandonner leurs habitudes nomades, à ne compter que sur eux-mêmes, et, par suite, à contribuer à l'accroissement de la richesse industrielle du pays. Nous savons que l'arrivée d'une population de blancs a grandement augmenté le danger de conflits entre les colons et les Peaux-Rouges, et nous remarquons que Votre Excellence est d'avis qu'une augmentation de l'effectif de la police à cheval est devenue urgente; nous donnerons donc toute notre attention à la sanction de l'augmentation que Votre Excellence croira nécessaire de demander.

Nous apprenons avec satisfaction que le deuxième rapport de la commission nommée pour étudier l'organisation actuelle du service civil nous sera soumis, et nous prendrons volontiers en considération toute mesure qui nous sera soumise sur ce sujet.

Nous savons que, le recensement décennal ayant été fait l'année dernière, il est de notre devoir de considérer et répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes; et nous examinerons avec soin toute mesure sur ce sujet qui sera mise devant nous.

Nous apprenons avec le plus vif intérêt que plusieurs autres mesures importantes seront soumises à nos délibérations, et qu'entre autres se trouveront des projets de loi concernant la liquidation des affaires des banques, compagnies d'assurances et corporations commerciales en faillite; la refonte et l'amendement des lois relatives aux terres fédérales; l'amendement des actes relatifs à la Cour Suprême du Canada, et des projets de loi concernant l'occupation de charge des juges des cours de comté, et les criminels fugitifs réfugiés dans l'empire, et que l'on appellera aussi notre attention sur la position anormale dans laquelle se trouve actuellement la juridiction de vice-amirauté. Nous apporterons la plus grande attention à toutes ces mesures, lorsqu'elles nous seront présentées.

Nous recevons avec beaucoup de satisfaction l'information que nous donne Votre Excellence au sujet du chemin de fer du Pacifique Canadien, et nous sommes heureux d'apprendre que l'on presse en ce moment l'achèvement des travaux de construction de cette partie du dit chemin de fer comprise entre *Prince-Arthur's-Landing* et *Winnipeg*, et que l'on espère avec confiance qu'au mois de juillet prochain les communications par chemin de fer seront établies entre ces deux points; que la section qui relie le *Portage du Rat* à *Winnipeg*, dont le parcours est de cent trente-cinq milles, a été achevée et transférée, aux termes du contrat, à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, qui l'exploite actuellement; que l'on a fait un progrès considérable sur la section de l'Est, à partir de la station de *Callander*, et que l'on a pris des mesures vigoureuses pour continuer les travaux sur cette partie de la ligne durant la présente année; qu'à la *Colombie-britannique*, les travaux de la section qui relie *Savona's-Ferry* à *Emory's-Bar* se continuent avec toute apparence qu'ils seront exécutés dans la période de temps spécifiée au contrat, et que la ligne qui relie la seconde de ces localités à *Port-Moody*, et qui a été soigneusement tracée pendant la dernière saison, va être donnée à l'entreprise, en vue de son achèvement à la même date que la section qui relie *Savona's-Ferry* à *Emory's-Bar*; que sur les sections que la compagnie du chemin de fer est tenue de construire, les travaux ont été poussés avec

la plus grande énergie ; que, pendant l'été dernier, la ligne a été nivelée sur un parcours de deux cent dix-huit milles, et que cent soixante et un milles de ce parcours sont ouverts à la circulation ; et qu'en outre la compagnie a nivelé quatre-vingt-neuf milles d'embranchements.

Nous partageons le plaisir qu'éprouve Votre Excellence en nous informant que le mouvement du commerce sur le chemin de fer Intercolonial a considérablement augmenté, et que, pendant la dernière année fiscale, pour la première fois depuis sa mise en opération, cette ligne a été exploitée sans perte pour le pays.

Nous sommes heureux d'apprendre que les travaux du canal *Welland* sont assez avancés pour que l'on ait pu y introduire, en juin dernier, les eaux du lac *Erié*, et qu'au mois de septembre la nouvelle section du canal, qui relie *Allanburg* à *Port-Dalhousie*, a été ouverte à la circulation.

Nous voyons avec plaisir qu'un service mensuel de bateaux à vapeur, subventionné avec l'autorisation du parlement, se fait actuellement entre le *Canada* et le *Brsil*, avec bon espoir d'établir ainsi un commerce mutuellement profitable.

Nous lirons avec le plus grand intérêt le rapport d'une commission royale nommée pour étudier la question de la main-d'œuvre dans les manufactures et les meilleurs moyens d'assurer le confort et le bien-être à l'ouvrier et de sa famille, sans nuire au développement de nos industries manufacturières, rapport que Votre Excellence nous dit devoir nous être soumis, et auquel nous consacrerons notre plus sérieuse attention.

Nous remercions Votre Excellence de l'assurance qu'Elle nous donne que les comptes publics de l'année dernière nous seront soumis ; nous y verrons avec satisfaction que les dépenses ont été moindres et le revenu considérablement plus élevé que le budget de l'an dernier, ce qui laisse un surplus d'au-delà de quatre millions de piastres ; et nous remercions Votre Excellence de nous informer qu'une partie de cette somme a été affectée à la réduction de la dette publique, par le rachat des débetures arrivées à échéance et portant six pour cent d'intérêt ; que la balance a été affectée au paiement de travaux publics imputables au compte du capital, et que l'on a, par là, obvié à la nécessité d'émettre l'emprunt sur débetures autorisé par le parlement à cette fin.

Nous examinerons respectueusement le budget de l'année prochaine qui nous sera soumis, et nous espérons trouver qu'il a été convenablement dressé en vue de l'économie et du bon fonctionnement du service civil.

Votre Excellence peut être sûre que nous donnerons toute notre attention aux divers sujets qu'Elle mentionne et aux affaires générales qui nous seront soumises ; et nous remercions Votre Excellence de son expression de confiance dans notre habileté et dans notre patriotique désir de travailler au développement des intérêts les plus importants du pays.

La dite adresse étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de Sir *Leonard Tilley*, secondé par Sir *John A. Macdonald*,

Résolu, que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité pour considérer les subsides accordés à Sa Majesté.

Sur motion de Sir *Leonard Tilley*, secondé par Sir *John A. Macdonald*,

Résolu, que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité pour considérer les voies et moyens à prendre pour prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le rapport annuel du ministre des Travaux Publics, pour l'exercice 1880-81, sur les travaux placés sous son contrôle.—(*Documents de la session*, No. 7.)

M. *Caron*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le rapport sur l'état de la milice du Canada, pour 1881.—(*Documents de la session*, No. 9.)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, le rapport de l'auditeur général sur les comptes de crédit de l'année expirée le 30 juin 1881, conformément à l'acte 41 Vic., chap. 4. (*Documents de la session No. 10.*)

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—les tableaux du Commerce et de la Navigation du *Canada*, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1881. (*Documents de la session, No. 1.*)

Aussi,—par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le rapport, les états et statistiques du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du *Canada*, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1881. (*Documents de la session, No. 3.*)

Aussi,—le huitième rapport sur les poids et mesures, qui est le supplément No. II du rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 1881. (*Documents de la session, No. 3.*)

Et aussi,—le rapport sur la falsification des substances alimentaires, qui est le supplément No. III du rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 1881. (*Documents de la session, No. 3.*)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—les comptes publics du *Canada* pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1881. (*Documents de la session, No. 2.*)

Et aussi,—un état des paiements portés aux dépenses imprévues, en vertu d'ordres en Conseil, depuis le 1er juillet 1881, jusqu'à date, conformément à l'acte 44 *Victoria*, chapitre 2, cédule B. (*Documents de la session, No. 15.*)

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 13 février 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Coursol*,—la pétition du révérend *J. C. Garrett* et autres, marchands et autres, du canton de *Franklin*; la pétition de *William Anderson* et autres, du canton de *Hinchinbrook*; la pétition de *James Barr*, maire, et autres, du district de *Beauharnois*; et la pétition de *Ransom Rowe*, et autres, du village de *Athelstan*, tous du comté de *Huntingdon*; la pétition du maire, des conseillers et citoyens de la ville de *Saint-Jean*, et la pétition du maire, conseillers et autres, du village de *Napierville*, comté de *Napierville*.

Par M. *Merner*,—la pétition de *Otto Klotz* et autres.

Par M. *Kilvert*,—la pétition de la Compagnie d'Assurance Maritime et contre le feu, de la Puissance.

Par M. *Brown*,—la pétition de la Chambre de Commerce de la cité de *Belleville*.

Par M. *Massue*,—la pétition de la Compagnie de Traverse du Saint-Laurent et du chemin de fer du Pacifique.

Par M. *Ryan*, (*Montréal*),—la pétition du conseil du Bureau de Commerce de *Montréal*; et la pétition du Conseil d'Administration de l'Association de la Halle aux Blés de *Montréal*.

Par M. *Williams*,—la pétition de *William Frederick Cowan* et autres, de *Oshawa*, et autres endroits.

Par M. *Paterson* (*Essex*),—la pétition de la Compagnie du Pont Sud du *Canada*.

Par M. *Boulthée*,—La pétition de la Compagnie du chemin de fer du *Portage, Westbourne* et du *Nord-Ouest*.

Par M. *Arkell*,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* et de la Compagnie du chemin de fer *Erie et Niagara* ; la pétition de *David F. Davis* et autres ; le pétition de *B. Bampton* et autres ; et la pétition de *W. A. Glover* et autres, du comté de *Elgin*.

Par M. *Macmillan*,—la pétition de *George S. Burrell* et autres de la cité de *London*, comté de *Middlesex*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De la Cie d'Assurance Mutuelle sur la vie, de *Montréal*, dite du Soleil ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer son nom en celui de "Cie Canadienne d'Assurance sur la vie, dite du Soleil," et à faire d'autres modifications à sa charte.

De Sir *Hugh Allan*, et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie Canadienne d'Assurance Maritime du St-Laurent."

De l'Association des Commis-Voyageurs du *Canada* ; demandant la passation d'un Acte à l'effet de légaliser certains règlements de la dite association, de modifier sa charte, et pour autres fins.

De *Allen Pringle* et autres, du comté de *Lennox* ; et de *M. B. Wager* et autres, du comté de *Addington* ; demandant séparément la passation d'un acte pourvoyant à la réception, dans toutes les cours de justice, du témoignage de toutes personnes quelconques, sans tenir compte des opinions religieuses de telles personnes.

De *J. S. Haynes*, M. D., et autres, des comtés de *Missisquoi*, *Iberville* et *St-Jean*, province de *Québec* ; demandant la passation d'un acte les autorisant à construire un pont sur la rivière *Richelieu*, à l'île appelée " *Ash Island*."

De la Cie d'assurance de *Stadacona* contre le feu et sur la vie ; demandant la passation d'un acte à l'effet de modifier et d'étendre l'acte 43 Vic., chap. 70, qui autorise la dite compagnie à renoncer à sa charte et à établir un mode de liquider ses affaires, et pour autres fins.

De la Convention Baptiste des Province Maritimes ; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada* ; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

De l'Association Canadienne d'Assurance des personnes qui se servent de la vapeur ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer le nom de la dite association en celui de "Cie Canadienne d'Inspection des chaudières à vapeur," et à faire d'autres modifications à sa charte.

M. l'Orateur met devant la Chambre,—le compte courant du comptable de la Chambre des Communes du *Canada*, indiquant le montant reçu et déboursé par lui, pendant l'année expirée le 30 juin 1881, accompagné d'une lettre de l'auditeur général, desquels sont comme suit :—

RELEVÉ des recettes et déboursés du comptable de la Chambre des Communes, pour l'année expirée le 30 juin, 1881.

RECETTES.		DÉPENSES.	
	\$ cts.		\$ cts.
<i>Montant des recettes par lettres de crédit jusqu'au 1er juillet, 1881.</i>		<i>Montant des paiements jusqu'au 1er juillet, 1881.</i>	
Indemnité—		Par indemnité.....	198,392 00
A lettres de crédit.....	232,000 00	Frais de route des députés.....	20,868 60
Compte spécial—		Compte spécial—	
A lettres de crédit.....	1,088 00	Veuves de députés—	
Contingents—		Madame Keeler.....	448 00
A lettres de crédit.....	145,275 00	Madame Connell.....	210 00
		Contingents—	688 00
		Par salaires—officiers de la Chambre	\$58,350 00
		do messagers	8,870 83
		Dépenses des comités.....	67,320 83
		Service supplémentaire.....	408 66
		Messageurs, pages et serviteurs.....	12,397 33
			9,458 50
		Compte des débats, session 1880 (balance)—	
		Sténographie.....	\$2,100 00
		Impression.....	1,965 74
		Traduction.....	1,223 75
		Reliure.....	750 00
		DIVERS.....	629 30
			\$6,668 79
		Compte des débats, session 1880-81—	
		Sténographie.....	\$8,000 00
		Impression.....	7,854 35
		Traduction.....	4,047 80
		Reliure.....	1,425 00
		Papier.....	2,343 20
		Divers.....	396 50
			\$21,066 55
		Par papeterie.....	30,735 34
		Journaux et annonces.....	8,633 09
		Frais de poste et télégraphie.....	1,639 16
		Déboursés du chef des messageurs.....	1,469 49
		Ouvriers et autres.....	3,014 12
		Divers.....	4,988 54
		Fonds de retraite—officiers.....	2,743 67
		do messageurs.....	1,118 08
		COMPTÉ DES BILLES PRIVÉES.	
Recettes—			
A honoraires perçus.....	\$8,484 44		
Dépenses—			
Par remboursements par ordre de la			
Chambre	\$2,074 12		
Montant déposé chez le receveur-			
général au crédit du comité	695 88		
Montant des impressions.....			
Montant déposé chez le receveur-			
général au crédit de l'impri-			
mer de la Reine.....	163 41		
	2,933 42		
Montant déposé au crédit du rece-			
veur-général au compte des con-			
tingents.....	\$5,551 00		

RELEVÉ des recettes et déboursés du comptable de la Chambre des Communes, etc.—*Suite.*

	\$	cis.	DÉPENSES.	\$	cis.
Total.....	\$378,963	00	Total	\$378,963	00
			Montant des paiements jusqu'au 1er juillet, 1881.		
			Dépenses imprévues.....	759	34
			Ouvrier gazier.....	125	00
			Dépense totale.....	\$365,659	74
			Par balance périmée—Indemnité.....	11,739	40
			do Contingents.....	564	86
			do Compte spécial.....	1,000	00

HENRY HARTNEY,
Comptable, Chambre des Communes.

2 juillet, 1881.

BUREAU DE L'AUDITEUR-GÉNÉRAL DU CANADA,
OTTAWA, 1er décembre, 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le relevé de vos dépenses pendant l'année fiscale expirée le 30 juin, 1881, pour le compte de l'indemnité et des contingents de la Chambre des Communes.
Votre relevé est exact en ce qui concerne le montant de vos dépenses, et il ne diffère de mon rapport que dans la classification.

Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A HENRY HARTNEY,
Comptable, Chambre des Communes.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le rapport annuel du ministre des Chemins de fer et canaux, pour l'année fiscale du 1er juillet 1880, au 30 juin 1881, sur les travaux placés sous son contrôle. (*Documents de la session, No. 8.*)

Sir *Charles Tupper*, présente aussi la réponse à l'ordre de la Chambre, du 14 mars 1881, pour un état des recettes et dépenses de la compagnie du chemin de fer Grand Occidental, au sujet du havre de *Port Stanley*, pendant l'année dernière; aussi, copie de toute correspondance relative à la perte du bateau-remorqueur, le *Hall*, dans le havre de *Port Stanley*, en novembre dernier. (*Documents de la session, No 19.*)

Et aussi, les articles de conventions entre *H. J. Beemer* et Sa Majesté la reine *Victoria*, représentée par le ministre des Chemins de fer et canaux, pour l'achèvement de la section No 27 du canal *Welland*. (*Documents de la session, No 20.*)

Ordonné, que *M. McCarthy* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer, pour le *Canada*, et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial composé de messieurs *Béchar, Colby, Charlton, Desjardins, McDonald (Cap-Breton), Ross (Middlesex), Sriver, Stephenson et White (Cardwell)*, chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre durant la présente session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre.

Sur motion de *M. Plumb*, secondé par *M. Stephenson*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous documents et de toute correspondance qui n'ont pas encore été soumis à cette Chambre, au sujet des limites nord et ouest d'*Ontario*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Patterson (Essex)*, secondé par *M. McCallum*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état de tous les actes provinciaux passés par les législatures locales des diverses provinces du *Canada*, et désavoués par le gouvernement du *Canada*, depuis le 1er juillet 1867 ainsi que les raisons de tel désaveu, énoncées au long; aussi, de tous les actes provinciaux qui, bien que n'ayant pas été désavoués, ont été modifiés conformément à la demande du gouvernement du *Canada*, avec les raisons de telles modifications énoncées au long; aussi, de tous les actes provinciaux qui, bien que n'ayant pas été désavoués, ont été déclarés *ultra vires* par le Conseil privé de Sa Majesté, ou par toute cour de juridiction compétente.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de l'honorable *M. Cameron (Huron)*, secondé par *M. Robertson (Shelburne)*.

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous règlements et ordres administratifs concernant les arrérages dus au gouvernement pour les terres vendues dans le *Manitoba*, le *Kiwatin* et les territoires du Nord-Ouest et le prompt paiement de tels arrérages, conformément aux termes de la vente, et de toutes instructions et correspondances adressées aux agents des terres de la couronne à ce sujet.

Sur motion de *M. Cameron (Huron)*, secondé par *M. Robertson (Shelburne)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état de toute correspondance échangée avec le gouvernement par toute personne, ou

toutes personnes ou compagnies concernant les terrains de pâture dans les territoires du *Nord-Ouest*, de toutes demandes faites pour ces terrains, de toute correspondance et de toutes demandes concernant les réclamations des squatters ou autres personnes prétendant avoir des droits quelconques à ces terrains, de toutes concessions, baux ou autres droits octroyés, à quelqu'un d'entre eux, les termes et conditions auxquels ils ont été octroyés, indiquant à qui, et à quelle date telles concessions, baux ou autres droits ont été ainsi octroyés ou consentis.

Sur motion de M. *Cameron (Huron)*, secondé par M. *Robertson (Shelburne)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état faisant connaître le nombre des permis pour la coupe du bois sur les terres du gouvernement dans le *Manitoba*, le *Kwatin* et les territoires du *Nord-Ouest* demandés au gouvernement, ou octroyés par le gouvernement depuis l'acquisition de cette contrée jusqu'au premier jour de février 1882, le nom de la personne qui a obtenu ce permis, l'étendue ou la quantité de terrain concédée, les conditions auxquelles il a été concédé, y compris le loyer annuel, les coupes réservées, la durée du permis, le nombre des permis annulés, s'il en est, le montant des arrérages dus pour tels permis, et copie de tous ordres en conseil et de tous règlements ou ordres administratifs passés à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence, par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Cameron (Huron)*, secondé par M. *Robertson (Shelburne)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état faisant connaître la quantité et la situation des houillères, terrains miniers et à bois dans le *Manitoba* et les territoires du *Nord-Ouest*, vendus, loués, concédés ou dont il a été autrement disposé depuis l'acquisition de cette région jusqu'au premier jour de février 1882 ; à qui, quand et à quelles conditions ils ont été ainsi vendus, loués, concédés ou comment il en a été autrement disposé, ainsi que copie de tous ordres en conseil et de tous règlements et ordres administratifs passés à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de Sir *Richard J. Cartwright*, secondé par M. *Mackenzie*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet au 1er février des années fiscales expirées le 30 juin 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882, respectivement.

Sur motion de Sir *Richard J. Cartwright*, secondé par M. *Blake*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état, dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et des importations, du 1er juillet au 1er janvier des années 1877, 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882, respectivement.

Sur motion de Sir *Richard J. Cartwright*, secondé par M. *Blake*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état, dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et des importations, du 1er juillet au 1er janvier des années 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882, respectivement, indiquant les pays avec lesquels s'est fait ce commerce d'exportation et d'importation.

Sur motion de Sir *Richard J. Cartwright*, secondé par M. *Blake*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le montant d'argent déposé, en date du 1er février 1882, en Canada ou ailleurs, ainsi que les noms des banques où ces dépôts ont été faits, et le

montant déposé dans chaque banque respectivement. Aussi, le montant portant intérêt et le taux d'intérêt, s'il en est, alloué pour ces dépôts, dans chaque cas.

Sur motion de sir *Richard J. Cartwright*, secondé par *M. Mackenzie*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état faisant connaître le coût des succursales des caisses d'épargne du département des finances et de celui des postes, respectivement. Aussi, ce que coûte en totalité le maintien des diverses caisses d'épargne (sous le contrôle du gouvernement) dans tout le Canada, y compris les commissions ou les allocations de tous genres.

Sur motion de sir *Richard J. Cartwright*, secondé par *M. Mackenzie*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et *MM. Glyn et Baring* au sujet de toute modification dans les conventions intervenues pour le solde de l'intérêt sur la dette publique ou sur une partie quelconque du principal d'icelle, ainsi qu'un état des dispositions actuellement en vigueur pour le solde de l'intérêt sur la dette publique.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Charlton*, secondé par *M. Scriver*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, la production d'un rapport sur la condition et la gestion de l'agence des sauvages du *Manitoba*, sous *J. A. N. Provencher*, surintendant des sauvages du district du *Manitoba*, fait par la commission d'enquête instituée par le gouvernement et composée de feu *W. H. Rose*, avocat, et *Ebenezer McColl*, inspecteur de l'agence des sauvages, et de la preuve sur laquelle a été basé ce rapport; aussi, copie d'une pièce justificative, en date du 25 juin 1875, pour la somme de \$180, signée par le nommé *Tremblay*; d'une pièce justificative, en date du 25 juin 1875, pour la somme de \$1,290, signée par le nommé *Tremblay*; et d'une autre pièce justificative, en date du 26 décembre 1875, pour la somme de \$600, signée par le nommé *Tremblay*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Charlton*, secondé par *M. Scriver*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie, en entier, de la réponse de l'honorable *Edmund Burk Wood*, juge-en-chef de la province du *Manitoba*, à la pétition de *Henry J. Clark, C. R.*, de *Winnipeg*, et autres, présentée à la Chambre des Communes le 4 mars 1881; la dite réponse étant réputée renfermer quatorze articles.

Ordonné, que la dite dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membre de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Ross (Middlesex)*, secondé par *M. Paterson (Brant)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état indiquant le montant payé pour impressions, par ordre du gouvernement, à quelque personne ou personnes autres que l'entrepreneur des impressions du parlement, les personnes ou les maisons auxquelles tels deniers ont été payés, et la nature du travail exécuté ou le nom du document imprimé.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Ross (Middlesex)*, secondé par *M. Paterson (Brant)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un

état, depuis le dernier qui a été fait à ce sujet faisant connaître : (a) le montant d'argent payé pour annonces dans les divers journaux du Canada ; (b) une liste des journaux contenant telles annonces ; et (c) le montant payé par chaque département, respectivement.

Sur motion de M. *Ross (Middlesex)*, secondé par M. *Paterson (Brant)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous les ordres en conseil passés depuis le 1er janvier 1878, relativement aux squatters fixés sur des terres dans les territoires du *Nord-Ouest*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Ross (Middlesex)*, secondé par M. *Paterson (Brant)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nombre et la situation des agences des terres du gouvernement établies dans le *Manitoba*, le *Kiwatin* et les territoires du *Nord-Ouest*, le nombre des fonctionnaires employés, et le montant payé chaque année, à titre d'appointements, depuis la création de la première agence jusqu'à date.

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial de sept membres pour préparer et rapporter les listes des députés qui devront composer les comités permanents spéciaux ordonnés par cette Chambre, jeudi, le 9 février courant, et que sir *John A. Macdonald*, sir *Leonard Tilley*, sir *Charles Tupper*, sir *Hector L. Langevin*, et MM. *Blake*, *Mackenzie* et *Laurier* composent le dit comité.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 14 Février 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Scott*, la pétition d'*Alexander Logan*, maire, et autres, de la cité de *Winnipeg* ; et la pétition de *James H. Ashdown* et autres, de la cité de *Winnipeg, Manitoba*.

Par M. *Kirkpatrick*,—la pétition de la compagnie de prêts du *Canada*.

Par M. *Charlton*,—la pétition de *Edouard Smith* et autres, de *Tonawanda*.

Par M. *Boulton*,—la pétition de *Simon J. Dawson* et autres ; et la pétition de *Edward Augustus Wild* et autres.

Par M. *Massue*,—la pétition de l'honorable *James Armstrong, C.M.G.*, et autres.

Par M. *Cameron (Victoria)*,—la pétition de l'honorable *John Sutherland*, sénateur, et autres, de la cité de *Winnipeg, Manitoba* ; la pétition de la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec* ; la pétition de la compagnie américaine de télégraphe et de câble ; et la pétition de la compagnie canadienne de téléphone *Bell*.

M. *Mousseau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 7 mars 1880, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et différentes personnes, au sujet de l'établissement entre *Québec* et *Lévis*, d'un système de bateaux traversiers devant relier l'*Intercolonial* au chemin de fer de *Québec, Montréal, Ottawa* et *Occidental*, immédiate-

ment après la construction de l'embranchement projeté de l'*Intercolonial*, de *St-Charles* à *Lévis*. (*Documents de la session, No. 23.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 21 février, 1881, pour copie de tout contrat ou marché passé entre le nommé *Ham. McMicken*, agissant en son propre nom, ou au nom d'une prétendue compagnie, ou comme agent, et *T. J. Lynskey*, surintendant de la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien, de *Emerson* à *St-Boniface*, concernant le voiturage et la livraison, à *Winnipeg*, des marchandises transportées par le chemin de fer. Aussi, copie de tout tarif convenu par les deux parties, et des cautionnements que le dit *T. J. Lynskey* a dû exiger du dit *H. McMicken*. (*Documents de la session, No 48k.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 21 février, 1881, pour copie de toutes lettres, télégrammes, instructions, comptes de dépenses légales, et autres documents se rapportant aux difficultés qui ont eu lieu l'été dernier 1880 entre un certain *Ham. McMicken* charretier de l'administration de la ligne du chemin de fer du Pacifique à *Winnipeg*, ou *T. J. Lynskey*, surintendant, ou tous les deux, et *Robert Tait*, écuier, traversier licencié par licence du gouvernement local, au sujet de la traverse entre *St-Boniface* et *Winnipeg*. (*Documents de la session, No. 48l.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 7 mars, 1881, pour un état indiquant les terrains que possède le gouvernement dans la ville de *Sorel*, leur étendue, et le revenu depuis le 1er juillet 1867. (*Documents de la session, No. 26.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 2 février, 1881, pour copie de tout document se rapportant à la mission de *M. Lang*, du département de l'Intérieur, l'été dernier, au *Manitoba*, au sujet des terres non patentées de cette province. (*Documents de la session, No. 27.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 21 février, 1881, pour copie de toute correspondance relative à la remise d'intérêt faite aux acquéreurs de terre sur la réserve des sauvages dans le canton d'*Anderdon*, comté d'*Essex*. (*Documents de la session, No. 28.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 11 février, 1881, pour un état faisant connaître le coût des explorations et du tracé des seconds 100 milles du chemin de fer du Pacifique, à l'ouest de la rivière *Rouge*, depuis le 1er janvier 1879 au 1er février 1881: (*Documents de la session, No. 48m.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 2 février, 1881, pour copie de toute correspondance relative à des demandes de patentes pour des terres dans la paroisse de *Saint-Pierre*. (*Documents de la session, No. 30.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 9 février, 1881, pour un état donnant le coût de chacune des expéditions faites dans le but d'explorer la contrée avoisinant la rivière de la Paix et la *Skeena* et les routes nord, pour un chemin de fer allant à l'Océan Pacifique.—(*Documents de la session, No. 31.*)

Sir *John A. Macdonald*, du comité spécial chargé de préparer et rapporter les listes des députés qui doivent composer les comités spéciaux permanents ordonnés par cette Chambre, fait rapport que le comité a préparé des listes en conséquence, lesquelles sont lues comme suit :

1. PRIVILÈGES ET ELECTIONS.—Messieurs *Abbott, Amyot, Anglin, Blake, Brooks, Cameron (Huron), Cameron (Victoria), Casgrain, Colby, Costigan, Daly, Desjardins, Ferguson, Guthrie, Kirkpatrick, Laurier, Macdonald (Victoria, C.A.), Mackenzie, McCarthy, McConville, McIsaac, Malouin, Mills, Mousseau, O'Connor, Oumet, Richey, Royal, Ryan (Marquette), Smith, Sutherland, et White (Cardwell)*.—22.

2. LOIS EXPIRANTES.—Messieurs *Amyot, Bain, Baker, Beauchesne, Bergin, Brown, Casey, Cimon (Chicoutimi), Coughlin, Daoust, Desaulniers, Elliott, Hesson, King, MacDonald (Inverness), McRory, Mongenais, Muttart, Ogden, Winfret, Robertson (Shelburne), Routhier, Skinner, Snowball, Sproule, Vanasse, Wade, Weldon, Wheeler et Yeo*.—30. Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

3. CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES.—Messieurs *Abbott, Anglin, Bain, Baker, Barnard, Beaty, Béchard, Benoit, Bergeron, Bergin, Blake, Borden, Boulbee,*

Bourassa, Bowell, Brooks, Bunster, Bunting, Burpee (St. Jean), Burpee (Sunbury), Cameron (Huron), Cameron (Victoria), Carling, Caron, Cartwright, Casey, Casgrain, Charlton, Cockburn, Colby, Costigan, Coupal, Coursol, Currier, DeCosmos, Desjardins, Domville, Drew, Fiset, Fleming, Flynn, Fortin, Fulton, Gault, Geoffrion, Gillies, Gillmor, Girouard (Jacques Cartier), Girouard (Kent), Glen, Guthrie, Haddow, Haggart, Hay, Hilliard, Holton, Houde, Huntington, Hurteau, Irvine, Jackson, Jones, Killam, Kilvert, Kirkpatrick, Kranz, Landry, Lane, Langevin, Lantier, Laurier, Longley, Macdonald (King), Macdonald (Victoria, C.A.), MacDonnell (Inverness), Mackenzie, Macmillan, McCallum, McCarthy, McCuaig, McDougall, McGreevy, McIsaac, McLelan, McLennan, Malouin, Masson, Mills, Mousseau, Orton, Patterson, (Essex), Pickard, Platt, Plumb, Pope (Compton), Poupore, Richey, Robertson (Hamilton), Robertson (Shelburne), Rochester, Ross (Dundas), Royal, Ryan (Marquette), Ryan (Montreal), Rykert, Rymal, Schultz, Scott, Scriver, Shaw, Smith, Snowball, Sproule, Stephenson, Strange, Sutherland, Tassé, Thompson, Tilley, Trow, Tupper, Valin, Vanasse, Wallace (Norfolk), Weldon, Wheler, White (Cardwell), White (Hastings), White (Renfrew), Williams, Wright.—131.

4. *BILLS PRIVÉS.*—Messieurs *Allism, Amyot, Arkell, Baker, Beauchesne, Bolduc, Boulton, Bourassa, Brooks, Burpee (Sunbury), Cameron (Victoria), Casey, Cimon (Chicoutimi), Cockburn, Cuthbert, Daoust, Desaulniers, Desjardins, Drew, Farrow, Fiset, Flynn, Geoffrion, Gillmor, Girouard (Jacques Cartier), Guillet, Haddow, Ives, Kaubach, Killam, Lane, Laurier, McDonald (Victoria, N.E.), Macdonell (Lanark), MacDonnell (Inverness), Macmillan, McConville, McDougall, McIsaac, Malouin, Massue, Méthot, Mills, Montplaisir, Mousseau, Olivier, Ouimet, Patterson (Essex), Pinsonneault, Platt, Rinfret, Robertson (Hamilton), Robertson (Shelburne), Rogers, Ross (Dundas), Rouleau, Scriver, Skinner, Strange, Tassé, Tellier, Valin, Vallée, Vanasse, Wade, Wheler, et White (Hastings).—67. Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.*

5. *ORDRES PERMANENTS.*—Messieurs *Bannerman, Béaty, Bergeron, Bill, Bourbeau, Brecken, Bunster, Burnham, Casgrain, Coughlin, Dawson, Doull, Drew, Dumont, Ferguson, Fitzsimmons, Fulton, Gigault, Gillmor, Grandbois, Gunn, Hackett, Houde, Irvine, McDonald (Cap-Breton), Macdonell (Lanark), Macmillan, McCuaig, McDougall, McQuade, Manson, Massue, Méthot, Paterson (Brant), Patterson (Essex), Rinfret, Rogers, Royal, Rymal, Sutherland, et Wisner.—42. Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.*

6. *IMPRESSIIONS.*—Messieurs *Bannerman, Bourassa, Bowell, Bunting, Charlton, Costigan, Desjardins, Lantier, McDonald (Cap Breton), Ross (Middlesex), Stephenson, Tassé, Thompson, Trow, et Wallace (Norfolk).—15.*

7. *COMPTES PUBLICS.*—Messieurs *Allison, Anglin, Béchard, Benoit, Bergin, Bill, Blake, Bolduc, Bourassa, Bowell, Brown, Bunting, Burpee (St. Jean), Burpee (Sunbury), Caron, Cartwright, Casey, Charlton, Cimon (Charlevoix), Cimon (Chicoutimi), Colby, Coursol, Domville, Doull, Drew, Dugas, Dumont, Farrow, Fiset, Fleming, Fortin, Gault, Geoffrion, Gillmor, Glen, Gunn, Guthrie, Haggart, Hilliard, Holton, Hooper, Houde, Huntington, Jackson, Killam, Kilvert, Kirkpatrick, Landry, Langevin, Lantier, Laurier, Longley, Macdonald (Victoria, C.A.), McDonald (Cap-Breton), Mackenzie, McCarthy, McCuaig, McGreevy, McLelan, Manson, Masson, Mills, Mousseau, Ouimet, Paterson (Brant), Pickard, Plumb, Pope (Compton), Pope (Queen's I.P.E.), Reid, Richey, Robertson (Hamilton), Robertson (Shelburne), Rochester, Ross (Middlesex), Rouleau, Ryan (Montréal), Rykert, Rymal, Schultz, Scott, Scriver, Skinner, Smith, Snowball, Stephenson, Tassé, Thompson, Tilley, Tupper, Wallace (Norfolk), Wallace (York), White (Cardwell), White (Hastings), White (Renfrew), Williams, et Wright.—97. Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.*

8. *BANQUES ET COMMERCE.*—Messieurs *Abbott, Barnard, Béaty, Béchard, Blake, Boulton, Bourbeau, Brown, Bunting, Burpee (St. Jean), Cameron (Huron), Cameron (Victoria), Carling, Caron, Cartwright, Casgrain, Charlton, Cockburn, Crouter, Currier, Cuthbert, Daly, DeCosmos, Desjardins, Domville, Dugas, Fleming, Gault, Gigault, Gillies, Girouard (Jacques Cartier), Guillet, Guthrie, Hackett, Haggart, Hay, Hesson, Hooper,*

Ives, Jones, Killam, Kilvert, Kirkpatrick, Kranz, Landry, Laurier, Macdonald (King), Macdonald (Victoria, C.A.), Mackenzie, McCallum, McCarthy, McDougald, McDougall, McGreevy, McLennan, McLeod, McQuade, Massue, Merner, Mills, Mousseau, Muttart, Ogden, Orton, Ouimet, Paterson (Brant), Pickard, Plumb, Poupore, Robertson (Hamilton), Rochester, Ross (Dundas), Ross (Middlesex), Rouleau, Ryan (Montréal), Rykert, Schultz, Sriver, Shaw, Smith, Strange, Sutherland, Tellier, Thompson, Tilley, Tupper, Vallée, Wallace (Norfolk), Wallace (York), Weldon, White (Cardwell), Williams, Wiser, et Yeo.—94. Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

9. IMMIGRATION ET COLONISATION.—Messieurs *Arkell, Bain, Barnard, Béchard, Benoit, Bolduc, Borden, Brecken, Bunster, Burnham, Cameron (Huron), Cimon (Charlevoix), Cimon (Chicoutimi), Cockburn, Coughlin, Coupal, Crouter, Dawson, DeCosmos, Donville, Dugas, Elliott, Farrow, Ferguson, Fitzsimmons, Flynn, Fortin, Fulton, Girouard (Kent), Grandbois, Guthrie, Hesson, Houde, Huntington, Hurteau, Ives, Jones, Kaulbach, King, Kranz, Lane, Macdonald (King), McDonald (Cap Breton), McDonald (Victoria, N.E.), Macdonell (Lanark), McDougald, McLeod, McRory, Merner, Mongenais, Montplaisir, Muttart, O'Connor, Olivier, Orton, Paterson (Brant), Pinsonneault, Pope (Compton), Reid, Robertson (Hamilton), Rogers, Ross (Middlesex), Routhier, Royal, Ryan (Marquette), Schultz, Scott, Shaw, Sproule, Stephenson, Tassé, Trow, Wade, White (Cardwell), White (Hastings), White (Renfrew), Wright, et Yeo.—78.* Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,
Résolu, que cette Chambre concoure dans le dit rapport.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement; et les informant que les membres du comité permanent des impressions, savoir: Messieurs *Bannerman, Bourassa, Bowell, Bunting, Charlton, Costigan, Desjardins, Lantier, McDonald (Cap Breton), Ross (Middlesex), Stephenson, Tassé, Thompson, Trow* et *Wallace (Norfolk)*, agiront comme membres du comité mixte des impressions.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Sur motion de *M. Amyot*, secondé par *M. Grandbois*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état constatant:

1. Le montant détaillé par comtés, des revenus produits par la taxe sur le tabac canadien;
2. Le montant détaillé de ce que la perception des droits sur le tabac canadien a coûté;
3. Le montant produit par les amendes perçues pour infraction à la loi sur le tabac canadien; le tout du 1er janvier au 31 décembre 1881.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:

Le Sénat informe cette Chambre que Leurs Honneurs ont nommé les honorables messieurs *Alexander, Allan, Almon, Baillargeon, Bellerose, Boucherville, Bourinot, Campbell, sir Alexander, Chapais, Haythorne, Montgomery, Donald, McInnes, Odell, Reesor, Ryan, Scott, Stevens, Trudel* et *Wark*, membres du comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat comme comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque.

Et aussi, le Sénat informe cette Chambre que Leurs Honneurs ont nommé les honorables messieurs *Aikins, Bureau, Cochrane, Ferrier, Guévremont, Haythorne, Kaulbach, McLelan, Macfarlane, Northwood, Odell, Reesor, Simpson, Skead* et *Wark*, membres d'un comité pour surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session, et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 15 Février, 1882.

PRIERE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Haggart*, la pétition de l'honorable *John Norquay*, M. P. P., de la cité de *Winnipeg*, et autres.

Par M. *Kilvert*, la pétition de l'association mutuelle sur la vie, du *Canada*.

Par M. *White (Renfrew)*, la pétition de *H. F. McLachlan* et autres.

Par Sir *Leonard Tilley*, la pétition de *E. F. Clements*, de *Yarmouth, Nouvelle-Ecosse*, et autres.

Par M. *Wheler*, la pétition de *John Stephenson* et autres.

Par M. *Bunting*, la pétition de la compagnie du Pont de la Grande Ile de *Niagara*.

Par M. *Kirkpatrick*, la pétition de la Banque d'*Ontario*.

Par M. *Killam*, la pétition de la Banque d'Echange de *Yarmouth, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Rochester*, la pétition de *J. H. Lang* et autres, du comté et de la province d'*Ontario*.

Par M. *Cameron (Victoria)*, la pétition de la compagnie de télégraphe de *Montréal*.

Par M. *Brooks*, la pétition de *Richard W. Heneker* et autres, de la cité de *Sherbrooke*; et la pétition de la compagnie d'exploitation des bois de *Québec*.

Par M. *Hay*,—la pétition de la chambre de commerce de la cité de *Toronto*.

Par M. *Charlton*,—la pétition de *H. G. McQueen* et autres.

Par M. *Paterson (Brant)*,—la pétition de la compagnie de prêt et d'épargne de *Brant*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du révérend *J. C. Garrett* et autres, marchands et autres, du canton de *Franklin*; de *William Anderson* et autres, du canton de *Hinchinbrook*; de *James Barr*, maire, et autres, du district de *Beauharnois*; de *Ramson Roue* et autres, du village d'*Athelstan*, tous du comté d'*Huntingdon*; du maire et des conseillers et citoyens de la ville de *St-Jean*, province de *Québec*; et du maire, des conseillers et autres, du village de *Napierville*, comté de *Napierville*; demandant séparément que toute pétition de la compagnie du chemin de fer de jonction de *Napierville* pour une extension de sa voie ferrée et pour autres modifications à sa charte, soit accordée.

De *Otto Klotz* et autres; de *A. White* et autres; de *David F. Davis* et autres; de *B. Bampt* et autres; et de *W. A. Glover* et autres, tous du comté d'*Elgin*; demandant séparément qu'il soit passé un Acte pourvoyant à l'admission, dans toutes les cours de justice, du témoignage de toutes personnes, sans égard aux opinions religieuses qu'elles ont.

De la compagnie d'assurance maritime et contre l'incendie de la Puissance ; demandant la passation d'un acte lui donnant le pouvoir de liquider les affaires de la dite compagnie et pour d'autres fins.

De la Chambre de commerce de la ville de *Belleville* et du conseil de la Chambre de commerce de *Montréal* ; demandant séparément l'abolition des droits imposés sur les billets promissoires et les lettres de change.

De la compagnie de traverse du *St-Laurent* et du chemin de fer du *Pacifique* ; demandant la passation d'un acte à l'effet de proroger de nouveau le temps fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux qu'elle doit faire.

Du conseil d'administration de l'association de la halle aux blés de *Montréal* ; demandant l'abolition de la taxe imposée sur les céréales.

De *William Frederick Cowan* et autres d'*Oshawa* et autres lieux ; demandant un acte constitutif sous le nom de "La première Banque Nationale du *Canada*."

De la compagnie du pont du Sud du *Canada* ; demandant la passation d'un acte prorogeant de nouveau le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux.

De la compagnie de chemin de fer du *Portage*, de *Westbourne* et du Nord-Ouest ; demandant qu'un acte soit passé lui donnant le pouvoir de continuer sa ligne de chemin de fer depuis le terminus actuel dans une direction nord-ouest jusqu'à un point à la fourche de la *Saskatchewan* ou dans les environs, et de là à la rivière à la *Paix*, et pour d'autres fins.

De la compagnie de chemin de fer du Sud du *Canada*, et de la compagnie de chemin de fer *Erie et Niagara* ; demandant la passation d'un acte leur conférant de nouveau le pouvoir de construire et compléter leurs lignes originales de chemin de fer et embranchements, prorogeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux et pour d'autres fins.

De *George S. Birrell* et autres, de la ville de *London*, comté de *Middlesex* ; demandant d'être constitués en compagnie sous le nom de "La compagnie canadienne d'assurance maritime et contre l'incendie dite *Tecumseth*."

M. Mousseau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le second rapport de la commission du service civil. (*Documents de la session No. 32*.)

Et aussi, le mémorandum de la minorité de la commission du service civil, signé par *MM. Taché et Tilton*, membres de la dite commission. (*Documents de la session, No. 32a*).

M. McMillan, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir :—de *Sir Hugh Allan*, et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie canadienne d'assurance maritime du *St-Laurent* ;"—de la Cie d'assurance de *Stadacona* contre le feu et sur la vie ; demandant la passation d'un acte à l'effet de modifier et d'étendre l'acte 43 Vic., chap. 70, qui autorise la dite compagnie à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires, et pour autres fins ;—de l'association des commis-voyageurs du *Canada* ; demandant la passation d'un Acte à l'effet de légaliser certains règlements de la dite association, de modifier sa charte, et pour autres fins ;—de la Cie d'assurance mutuelle sur la vie, de *Montréal*, dite du *Soleil* ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer son nom en celui de "Cie canadienne d'assurance sur la vie, dite du *Soleil*," et à faire d'autres modifications à sa charte ;—et de l'association canadienne d'assurance des personnes qui se servent de la vapeur ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer le nom de la dite association en celui de "Cie canadienne d'inspection des chaudières à vapeur," et à faire d'autres modifications à sa charte.

Sir Leonard Tilley, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—un état de toutes les indemnités et gratifications octroyées depuis la date du dernier état, en vertu de l'acte 33 Vict., chap. 4, intitulé : "Acte pour mieux

assurer l'efficacité du service civil du *Canada*, en pourvoyant à la retraite, en certains cas particuliers, des personnes qui y sont employées." (*Documents de la session, No. 33.*)

Aussi, un état des mandats spéciaux émis par le gouverneur-général conformément à l'Acte 41 Victoria, chapitre 7, clause 32, pour l'exercice 1880-81. (*Documents de la session, No. 34.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre du 16 décembre 1880, pour un état indiquant en détail les dépenses encourues par les divers membres du gouvernement, et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement ou payées par le gouvernement, qui ont été envoyées en *Angleterre*, ou ailleurs, dans l'intérêt du gouvernement, ou par le gouvernement, depuis le 10 février 1880, jusqu'à date. (*Documents de la session, No. 35.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre du 28 janvier, 1881, pour copie de la correspondance et des documents relatifs au monnayage d'un approvisionnement de monnaies d'argent suffisant pour satisfaire aux besoins du commerce et du public en *Canada*. (*Documents de la session No. 36.*)

Ordonné, que M. *Gault* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne d'assurance maritime *St. Laurent du Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Ordonné, que M. *Gault* ait la permission de présenter un bill concernant la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie de *Montréal*, dite *Soleil*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Ordonné, que M. *Kirkpatrick* ait la permission de présenter un bill concernant la vente des billets de chemins de fer.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Casgrain* ait la permission de présenter un bill pour amender et étendre l'acte pour autoriser la compagnie d'assurance de *Stadacona* contre le feu et sur la vie, à renoncer à sa charte et à établir un mode de liquider ses affaires.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Ceambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Ordonné, que M. *Casgrain* ait la permission de présenter un bill à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement de deniers publics.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonné pour vendredi prochain.

Sur motion de M. *Laurier*, secondé par M. *Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de l'acte passé par la législature de *Québec*, pendant la session de 1880, concernant les mines; de toutes requêtes demandant le désaveu du dit acte; du rapport du ministre de la Justice sur cette demande, et de tous ordres en conseil, ordres et papiers relatifs à la demande de désaveu.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Laurier*, secondé par M. *Huntingdon*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de l'acte passé par la législature de *Québec* à sa dernière session, concernant l'université *Laval*,

de toutes requêtes demandant le désaveu de cet acte, de la réponse de l'Université *Laval*, et de tous autres papiers relatifs à la demande de désaveu.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Cockburn*, secondé par M. *Malouin*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée depuis le 22 décembre 1880, avec *Smith, Ripley* et Cie, et autres, relativement au contrat de l'embranchement de la Baie *Georgienne* du chemin de fer du Pacifique.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Cameron (Huron)*, secondé par M. *Ross (Middlesex)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ou aucune personne en relation avec cette compagnie, et le gouvernement ou aucun de ses membres, concernant toutes réclamations faites par la dite compagnie pour de la pierre, du bois de construction, du gravier ou autres matériaux employés pour la construction du dit chemin, et toutes réclamations faites contre le gouvernement à ce sujet par la dite compagnie, ainsi que copie de tous les ordres administratifs ou autres, concernant ces réclamations, spécifiant l'étendue et la situation des terres sur lesquelles ou au sujet desquelles ces réclamations ont été faites.

Sur motion de M. *Cameron (Huron)*, secondé par M. *Ross (Middlesex)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant la quantité de terres qui ont été vendues par le gouvernement du Canada dans le *Manitoba* et les territoires du Nord-Ouest, chaque année, depuis l'acquisition du Nord-Ouest jusqu'au premier jour de février 1882; le prix auquel elles ont été vendues, le nom de l'acquéreur, la date de la vente et le montant reçu pour ces ventes jusqu'à la date susdite; le montant des arrérages dus sur le principal et les intérêts.

Sur motion de M. *Cameron (Huron)*, secondé par M. *Ross (Middlesex)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant en détail les dépenses encourues par les différents membres du gouvernement et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement ou en recevant une rétribution, qui ont été envoyés en *Angleterre* ou ailleurs dans l'intérêt du gouvernement, ou par le gouvernement, depuis le 10 février 1880 jusqu'à ce jour.

Sur motion de M. *Cameron (Huron)*, secondé par M. *Ross (Middlesex)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, pétitions, documents, rapports et ordres en conseil se rapportant à un acte de la législature de la province d'*Ontario*, intitulé: "Acte pour protéger les intérêts publics sur les rivières, cours d'eau et ruisseaux," désavoué par le Gouverneur en conseil, et copie du dit acte.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Cameron (Huron)*, secondé par M. *Ross (Middlesex)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, requêtes, documents, rapports et ordres en conseil relatifs à un acte intitulé: "Acte pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer du Sud-Est de *Winnipeg*" désavoué par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, ainsi que copie du dit acte.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Beauchesne*, secondé par *M. Hurteau*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration du havre de *Port-Daniel* en 1881.

Sur motion de *M. Beauchesne*, secondé par *M. Hurteau*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration du havre de *Paspébiac* en 1874 et 1875.

Sur motion de *M. Beauchesne*, secondé par *M. Hurteau*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copies des rapports de *H. F. Perley*, écr., et de *C. F. Roy*, écr., au sujet du chenal de la traverse de la rivière *Rustigouche*.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes cartes de toute partie quelconque du *Canada*, publiées par quelque département du gouvernement depuis le 1er janvier 1881; et pour copie de la carte d'une partie du *Mapitoba* ou des territoires du *Nord-Ouest*, et dont quelques copies ont été distribuées et retirées, en partie, par la suite.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous tarifs de transport des marchandises ou des voyageurs sur le chemin de fer Intercolonial et le chemin de fer de l'Île du *Prince-Edouard*, et un état de tous les tarifs spéciaux accordés sur toute partie de l'un ou de l'autre de ces chemins de fer.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, échangée avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien au sujet de la direction suivie par aucune partie du dit chemin de fer, y compris aucun de ses embranchements, et de tous rapports et ordres en conseil à ce sujet; un état de la ligne en tant qu'établie; un état de la dépense faite par le gouvernement sur la ligne par lui construite à l'ouest de *Winnipeg*, ainsi que des arrangements conclus entre le gouvernement et la compagnie quant à la dite dépense; et un état de l'étendue de ligne construite abandonnée par la compagnie,
Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance concernant le tarif du transport des voyageurs et des marchandises sur toute voie ferrée exploitée par la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, et de tous tarifs de transport proposés ou approuvés, ainsi que de tous rapports et ordres en conseil affectant ces tarifs; et de tous tarifs spéciaux établis pour toute telle voie ferrée.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil relatifs à tous octrois de terres faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, ou au choix ou à la réserve d'aucunes terres pour la dite compagnie, ainsi qu'un état détaillé des terres octroyées, choisies ou réservées en conséquence.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil se rapportant à tous les paiements de deniers faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et un état détaillé de tous tels paiements ainsi que toutes les particularités qui les concernent.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil se rapportant à l'acceptation des obligations hypothécaires de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, par le gouvernement pour toute fin publique, et un état de ce qui a été fait à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, et de tous rapports et ordres en conseil relatifs aux remises que l'on a proposé de payer aux fabricants canadiens de certains articles requis par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien ; de toutes demandes de pareilles remises et de toute correspondance à ce sujet ; aussi un état des calculs sur lesquels les dites remises ont été basées et une évaluation en détail des sommes probables à payer par la trésorerie, relativement à chaque catégorie d'articles, en supposant qu'ils aient été fabriqués en *Canada*, dans la limite des besoins de la compagnie, et du pourcentage *ad valorem* de la remise sur chaque catégorie d'articles.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre, qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance au sujet de tout chemin de fer existant ou projeté que la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien prétend devoir porter atteinte aux droits que lui donne son contrat.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance et de tous ordres en conseil relatifs à la construction d'un chemin de fer sur l'île *Vancouver*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, non encore présentée, au sujet de l'extradition et du dernier acte du *Canada* concernant l'extradition, et relative à l'adresse des deux chambres du parlement canadien à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre, qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute

correspondance échangée entre les autorités impériales et le gouvernement du *Canada*, ou aucun de ses membres ou fonctionnaires, concernant la défense du *Canada*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de trois circulaires demandant des informations, qui ont été adressées récemment à diverses banques et les noms des banques auxquelles elles ont été adressées.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance et de tous rapports, concernant l'amélioration des relations commerciales entre le *Canada* et tout autre pays, y compris la correspondance relative à la communication adressée à un membre du gouvernement par le consul français à *Québec*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, (1) copie des dépositions prises et du rapport fait par l'inspecteur des postes *Dewe*, vers 1880, sur les défauts et irrégularités du bureau de poste de *London*, et de toute mesure prise par le département à ce sujet; aussi, copie des rapports et de l'ordre en conseil relatifs à la mise à la retraite de l'ancien maître de poste, et à la nomination du maître de poste actuel.

2. Copies de la preuve, de la correspondance, des rapports et ordres en conseil ou mesure du département à la suite desquels *Scott Phipps*, employé au bureau de *London*, a été destitué vers 1875, et de tous papiers relatifs à sa réinstallation subséquente dans le bureau; de la correspondance et des rapports concernant la perte ou la disparition de lettres chargées et autres dans le bureau, pendant les derniers douze mois; les mesures prises par l'inspecteur de division pour suspendre *Phipps*; des dépositions prises et du rapport fait par lui à ce sujet; de toute correspondance relative à cette suspension; de toutes instructions officielles adressées à l'inspecteur *Dewe* et des dépositions prises et du rapport fait par lui à ce sujet; des instructions officielles données à l'inspecteur des postes *Sweetnam*; des dépositions prises et du rapport fait par lui à ce sujet; des mesures du département et de l'ordre en conseil relatifs à *Phipps*, après les rapports; de toute correspondance relative à ces mesures; de l'ordre en conseil ultérieurement passé pour suspendre *Phipps*; de toute mesure administrative ou autre, à la suite de laquelle l'inspecteur *Dewe* a commencé une nouvelle enquête; des dispositions prises et du rapport fait par lui à ce sujet; de toute correspondance se rapportant à ce sujet, et à toute mesure subséquemment prise par l'inspecteur *Sweetnam*, et à la mesure finale à la suite de laquelle *Phipps* a été réinstallé, et copie de cette mesure.

3. Etat indiquant la position occupée par le maître de poste adjoint de *London*, antérieurement à sa promotion; la date de sa nomination comme adjoint, la période pendant laquelle il a été membre du conseil de ville, et copie de tous rapports et correspondance le concernant.

4. Copie de tous papiers et rapports relatifs à l'ancien inspecteur adjoint *Cox*, peu avant sa mise à la retraite, et de la correspondance et des mesures du département et de l'exécutif relatives à sa mise à la retraite.

5. Copies de tous papiers, correspondance ou rapports sur l'état du bureau de poste de *London*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Charlton*, secondé par *M. Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nombre d'acres de terre pris par les colons dans le *Manitoba*, le *Kiwatin* et le territoire du *Nord-Ouest*, en vertu de l'acte de homestead, pendant l'année 1881; aussi, le nombre total de tels colons, et le nombre de cantons dans lesquels il sont fixés. Aussi, le nombre d'acres de terres pris dans le *Manitoba*, le *Kiwatin* et le territoire du *Nord-Ouest*, chaque année, avant 1881, ainsi que le nombre total de tels colons, chaque année, et le nombre de cantons dans lesquels ils sont fixés.

Sur motion de *M. Charlton*, secondé par *M. Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le nombre d'arpents inscrits comme préemptions au *Manitoba*, dans le *Kiwatin* et les territoires du *Nord-Ouest*, pendant l'année 1881, et le nombre total de ces préemptions; le nombre de cantons dans lesquels ces préemptions sont situées et la somme d'argent payée ou restant à payer sur ces préemptions. Aussi, le nombre d'arpents inscrits comme préemptions au *Manitoba*, dans le *Kiwatin* et le territoire du *Nord-Ouest*, pendant chaque année antérieure à 1881; le nombre total de ces préemptions, le nombre de cantons dans lesquels elles sont situées et la somme d'argent payée ou restant à payer sur ces préemptions.

Sur motion de *M. Stephenson*, secondé par *M. Rochester*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes pétitions, documents et correspondance se rapportant à la nécessité d'accorder aux localités situées entre *Belleville* et *Toronto* des facilités postales par le train rapide du matin expédié tous les lundis, vers l'ouest, sur la ligne du chemin de fer le *Grand Tronc*.

Sur motion de *Sir Richard J. Cartwright*, secondé par *M. Blake*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance relative à la remise des droits sur le thé et le café.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *Sir Richard J. Cartwright*, secondé par *M. Blake*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le montant total des sommes d'argent reçues pour le compte des terres fédérales, pendant le cours de l'année civile, 1881.

Sur motion de *Sir Richard J. Cartwright*, secondé par *M. Blake*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le montant total déposé dans des banques du *Canada*, dans les derniers jours de chaque mois de l'exercice 1880-81.

Sur motion de *M. Dawson*, secondé par *M. Ross (Dundas)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état de toute correspondance échangée pendant les deux dernières années entre le gouvernement du *Canada* et celui d'*Ontario* au sujet des arrérages dus aux sauvages des lacs *Huron* et *Supérieur*; en vertu du traité *Robinson*; aussi, de toutes pétitions présentées récemment par les sauvages pour le même objet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes

pétitions, correspondance, documents, rapports et ordres en conseil concernant des actes des législatures provinciales ou des bills des législatures provinciales qui ont été réservés, et qui n'ont pas encore été demandés au moyen d'une adresse ou d'un ordre de cette Chambre.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nombre total d'acres de terres publiques arpentées dans le *Manitoba*, le *Kiwatin* et le territoire du *Nord-Ouest*, pendant l'année 1881, et le coût de tel arpentage, par acre; indiquant aussi le nombre d'acres arpentés en vertu de contrats, le nombre d'acres arpentés par des employés salariés du gouvernement, et le coût total, ainsi que le coût, par acre, dans les deux cas. Aussi, un état faisant connaître le nombre d'acres de terres publiques arpentées dans le *Manitoba*, le *Kiwatin* et le territoire du *Nord-Ouest*, chaque année antérieurement à 1881, et le coût total ainsi que le coût, par acre, de tel arpentage chaque année.

Sur motion de M. *Hesson*, secondé par M. *Sproule*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et ceux d'*Ontario* et de *Québec*, au sujet du compte non liquidé de dépôt et de fonds d'amélioration des terres.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous règlements promulgués de temps à autre par le département de l'intérieur concernant la vente et l'administration des terres publiques dans le *Manitoba*, le *Kiwatin* et le territoire du Nord-Ouest, et de tous règlements concernant l'administration de la vente des terrains miniers, houilliers et à bois, au *Manitoba*, dans le *Kiwatin* et le territoire du Nord-Ouest, promulgués par le département de l'intérieur jusqu'à la date du présent ordre.

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le nombre d'arpents de terres publiques vendues dans le *Manitoba*, le *Kiwatin* et le territoire du Nord-Ouest pendant l'année 1881, le montant réalisé, en espèces, par les dites ventes, la balance à payer à compte des dites ventes; le nombre des acheteurs des dites terres, et une liste des acheteurs de 640 arpents et au-delà, indiquant les noms des acheteurs et l'étendue achetée par chacun d'eux; indiquant aussi le nombre d'arpents de terres publiques vendues dans le *Manitoba*, le *Kiwatin* et le territoire du Nord-Ouest, pendant chaque année antérieure à 1881, le montant réalisé, en espèces, par ces ventes, à l'époque où ces ventes ont été faites, le montant réalisé depuis, en espèces, par ces ventes, et la balance qui reste à payer sur les dites terres; le nombre des acheteurs de ces terres, chaque année, et une liste des acheteurs de 640 arpents et au-delà, chaque année, indiquant les noms des acheteurs et l'étendue achetée par chacun d'eux.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 16 Février 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. *Sutherland*,—la pétition du conseil municipal du comté d'*Oxford*.

Par M. Guthrie,—la pétition de *Matthew Gardiner*, ci-devant du township de *Sydenham*, dans le comté de *Grey* et province d'*Ontario*, cultivateur, résidant maintenant *Rapid City* dans la province de *Manitoba*.

Par M. *McLennan*,—la pétition de la Compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique*.

Par M. *Sproule*,—la pétition de *J. H. Parsons*, M.D., et autres.

Par M. *Jones*,—la pétition de *Robert Brough* et autres.

Par M. *Beaty*,—la pétition de *James W. Osborne*, M.D., et autres, membres de l'église Baptiste Régulière de *Hartford*, dans le comté de *Norfolk*,—la pétition de *Edward Ebbs* et autres, de *Unionville*, canton de *Markham*, comté de *York*; la pétition de *L. H. Slaght* et autres, du village de *Waterford*, canton de *Townsend*, comté de *Norfolk*; et la pétition du révérend *John Borland*, ministre wesleyen et autres.

Par M. *Bergin*,—la pétition de *Richard Fuller*, de la cité de *Hamilton*, et autres.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *Alexander Logan*, maire, et autres, de la cité de *Winnipeg*, *Manitoba*; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du Pont de *Winnipeg* et de *Springfield*."

De *James H. Ashdown* et autres, de la cité de *Winnipeg*, *Manitoba*; demandant un acte constitutif sous le nom de "Banque du *Manitoba*."

De la Cie de dépôt et de prêt du *Canada*; demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre ses pouvoirs de corporation et pour autres fins.

De *Edward Smith* et autres, de *Tonawanda*; demandant qu'un fanal soit placé sur le récif de *Colchester*, à la tête du lac *Erie*.

De *Simon J. Dawson*, et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du chemin de fer du lac *Supérieur* et de la baie *James*."

De *Edward Augustus Wild* et autres, demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du chemin de fer de la baie du *Tonnerre* et du *Minnesota*."

De l'honorable *James Armstrong*, C.M.G., et autres, demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du chemin de fer *Grand Oriental*."

De l'honorable *John Sutherland*, sénateur, et autres, de la cité de *Winnipeg*, *Manitoba*; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du Pont de *St-Jean*."

De la Cie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*; demandant certaines modifications à sa charte.

De la Cie américaine de télégraphe et de câble; demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre à la Puissance du *Canada* ses pouvoirs comme corps légalement constitué.

De la Cie canadienne de téléphone *Bell*; demandant certaines modifications à sa charte.

M. *O'Connor*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport du maître-général des postes pour l'année expirée le 30 juin 1881. (*Documents de la session*, No. 4.)

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par sir *Charles Tupper*,

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial composé de Messieurs *Anglin*, *Blake*, *Brecken*, *Cameron* (*Huron*), *Cartwright* (sir *Richard*), *Colby*, *Daly*, *Fortin*, *Houde*, *McCarthy*, *Laurier*, *Macdonell* (*Inverness*), *Mills*, *Mousseau*, *Tassé* et *Wright*, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, communiquant à Leurs Honneurs la résolution précédente.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Ordonné, que M. *Beaty* ait la permission de présenter un bill concernant l'Association des commis-voyageurs du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Girouard (Jacques-Cartier)* ait la permission de présenter un bill concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour a première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Cameron (Huron)* ait la permission de présenter un bill portant que les personnes accusées de délit seront témoins compétents.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Cameron (Huron)* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender la loi criminelle, et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Ives* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender de nouveau l'Acte des Elections Fédérales, 1874."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. *Pope (Compton)*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur, (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit:

Lorne.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de la Chambre des Communes,—copie du recensement numérique de la Puissance du *Canada*, fait en vertu de l'acte 42 Vic., chap. 21. (*Documents de la session, No. 38.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 16 février, 1882.

Sur motion de M. *Kirkpatrick*, secondé par M. *Haggart*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état indiquant le nombre de saisies faites à chaque port d'entrée en *Canada*, pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1881; le montant des amendes imposées dans chaque port pendant la dite année, et la manière dont il a été disposé des dites amendes, avec les noms des officiers qui en ont reçu une partie quelconque, et le montant ainsi reçu par chacun des dits officiers.

Sur motion de M. *Vallée*, secondé par M. *Landry*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent demandant que le rapport de l'ingénieur nommé par le gouvernement, sur la possibilité et l'utilité de la construction d'un quai à la *Pointe-aux-Trembles*, dans le comté de *Portneuf*, soit produit devant cette Chambre; aussi copie du plan et tous autres papiers et correspondance s'y rapportant.

Sur motion de M. *Jackson*, secondé par M. *Bannerman*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent demandant copie de tous rapports et documents relatifs à la destitution de *A. S. McEdwards*, ci-devant maître de poste à *Neusdadt*.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *Sir Richard J. Cartwright*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance adressée au ministre des Douanes au sujet de drawbacks sur le droit payé sur le fer en lames pour la fabrication des clous jusqu'à concurrence de l'exportation des clous fabriqués avec tel fer.

Sur motion de *M. Bannerman*, secondé par *M. Jackson*.
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état indiquant le montant des droits perçus aux ports de *L'Orignal*, *York* et *Churchill*, pendant les années 1876 à 1881 inclusivement ; aussi, le montant payé aux officiers de douane de ces divers ports.

Sur motion de *M. Farrow*, secondé par *M. Hesson*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état faisant connaître le montant d'argent expédié par mandats de poste dans la *Grande-Bretagne* et l'*Irlande*, aux *Etats-Unis* et dans tout autre pays pendant l'année 1881, et le coût de ces mandats.

Sur motion de *M. Charlton*, secondé par *M. Scriver*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état indiquant :—

1. Le nombre de demandes de concessions de terres pour fins de colonisation conformément au projet numéro un des règlements concernant les terres promulgués par le ministère de l'Intérieur, le 23 décembre 1881, jusqu'à la date de l'état, et copie des dites demandes ; le nombre des demandes accordées ou consenties, les noms et domiciles des concessionnaires et le nombre total d'acres concédés ou que l'on a promis de concéder, la situation de chaque concession et le nombre d'acres qu'elle contient ; le montant total d'argent reçu et à recevoir pour telles concessions et le numéro des cantons dans lesquels telles concessions sont situées ; le nombre de demandes refusées et les noms des personnes qui ont fait ces demandes, et le nombre d'acres et la situation des concessions demandées ; le nombre de demandes en suspens, ainsi que les noms des personnes qui ont fait ces demandes, le nombre d'acres et la situation des concessions demandées et copie de toute la correspondance relative à telles demandes.

Aussi, un relevé, sous forme de tableau, donnant le résultat de l'état ci-dessus, indiquant le nom de chaque personne qui a fait une demande de concession, la date de sa demande, le nombre d'acres demandé par elle, la situation de la concession demandée, la décision prise au sujet de la demande, les deniers payés et à recevoir pour telles concessions, et les dates de paiement.

2. Le nombre de demandes de concession de terres pour fins de colonisation conformément au projet numéro deux des règlements relatifs aux terres promulgués par le ministère de l'Intérieur le 23 décembre 1881, jusqu'à la date de l'état, et copie des dites demandes, le nombre des demandes accordées ou consenties ; les noms et domiciles des concessionnaires, et le nombre total d'acres concédés ou que l'on est convenu de concéder ; la situation de chaque concession et le nombre d'acres qu'elle contient ; la somme totale reçue et à recevoir pour telles concessions, et le numéro des cantons où elles sont situées ; le nombre de demandes refusées et les noms des personnes qui les ont faites, le nombre d'acres et la situation des concessions demandées ; le nombre de demandes en suspens et les noms des personnes qui les ont faites, le nombre d'acres et la situation des concessions demandées ; et copie de toute correspondance relative à telles demandes.

Aussi, un relevé, sous forme de tableau, donnant le résultat de l'état ci-dessus, faisant connaître le nom de chaque personne qui a fait une demande de concession, la date de la demande, le nombre d'acres demandés par elle, la situation de la concession, la décision prise au sujet de la demande, les deniers payés et à recevoir pour ces concessions et les dates de paiement.

Sur motion de *M. Charlton*, secondé par *M. Scriver*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état faisant connaître :—

1. Le nombre de demandes de concessions de terres pour fins de colonisation faites antérieurement au 25 mai, 1881, et copie de ces demandes ; les noms et domici-

les des personnes auxquelles des concessions de terres pour fins de colonisation ont été accordées jusqu'au 25 mai, 1881, le nombre d'acres et la situation des terres concédées à chacune d'elles; le nombre total d'acres ainsi concédés, les sommes d'argent payées, et les sommes restant à payer pour telles concessions, et copie de toute correspondance relative à ces demandes.

2. Le nombre de demandes de concessions de terres pour fins de colonisation faites en vertu des règlements concernant les terres promulgués par le ministère de l'Intérieur le 25 mai, 1881, et copie des dites demandes; les noms et domiciles des personnes auxquelles des concessions de terres pour fins de colonisation ont été accordées ou dont les demandes ont été acceptées; le nombre d'acres et la situation des concessions accordées à chacune d'elles; le nombre total d'acres ainsi concédés, les sommes d'argent payées et les montants restant à payer pour telles concessions, et le numéro de cantons où sont situées telles concessions, et copie de toute correspondance relative à ces demandes.

Aussi, un relevé, sous forme de tableau, donnant le résultat de chacun des états ci-dessus, faisant connaître le nom de chaque personne qui a fait une demande, la date de sa demande, le nombre d'acres demandés par elle, la situation de concession, la décision prise au sujet de la demande, les deniers payés et ceux restant à payer pour ces concessions, et les dates de paiement.

Sur motion de *M. Charlton*, secondé par *M. Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant:—

Le nombre total de demandes pour loyers de terrains de pâture et le nombre total d'acres demandés à cette fin;

Le nombre de demandes et d'acres compris dans ces demandes, en vertu de chacun des règlements concernant les terres publiques, promulgués de temps à autre par le ministère de l'Intérieur;

Le nombre total des baux accordés ou consentis et le nombre total d'acres compris dans ces baux;

Le nombre de baux accordés ou consentis et le nombre total d'acres de terres compris dans ces baux, en vertu de chacun des règlements concernant les terres publiques promulgués de temps à autre par le ministère de l'Intérieur;

Le nom et le domicile de chacune des personnes qui ont demandé à louer des terrains de pâture; le nom et le domicile de chaque locataire de ces terrains en vertu de chacun des règlements concernant les terres publiques promulgués de temps à autre par le ministère de l'Intérieur, ainsi que le nombre d'acres loués, ou que l'on est convenu de louer à chacun, et le montant du loyer payé et payable par chacun;

Aussi, copie de toutes demandes et de toute correspondance y ayant rapport jusqu'à la date de l'état; et un relevé, sous forme de tableau, donnant les renseignements demandés par l'état ci-dessus.

Sur motion de *M. Cameron (Huron)*, secondé par *M. Robertson (Shelburne)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucun des juges de cours de comté de la province d'*Ontario*, ou aucune autre personne, concernant la nomination de tels juges ou de toute autre personne comme juges subrogés de la cour maritime de la dite province, avec le salaire, les allocations ou les honoraires attachés à telle nomination; le nombre et le nom des personnes ainsi nommées et la date de la nomination, et copie de tous les ordres administratifs ou de tous les ordres en conseil relatifs à telles nominations et à tels salaire, allocations ou honoraires.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Stephenson*, secondé par *M. Plumb*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état indiquant séparément le nombre de navires (vapeurs ou voiliers) qui sont entrés dans le port de refuge de *Rondeau* et qui en sont repartis après avoir fait leur déclai-

ration en douane et s'être acquittés, tel que rapporté au gouvernement par le maître et le percepteur du dit port de *Rondeau*, respectivement.

Sur motion de M. *Patterson (Essex)*, secondé par M. *Stephenson*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales concernant l'admission du bétail en Canada, pour fins de reproduction ou autrement.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la reine.

Sur motion de M. *Patterson (Essex)*, secondé par M. *Stephenson*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie des rapports de H. F. *Perley*, écr., ingénieur en chef du département des Travaux publics, concernant le port de *Kingsville*.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 28 janvier 1881, demandant copie de la correspondance échangée entre le gouvernement d'*Ontario* et les autorités fédérales au sujet de l'arbitrage des limites. (*Documents de la session, No 37.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 13 février 1882, demandant copie de tous documents et de toute correspondance qui n'ont pas encore été soumis à cette Chambre, au sujet des limites nord et ouest d'*Ontario*. (*Documents de la session, No 37a.*)

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 17 février 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Rykert*,—la pétition de *Thomas Clark*, M.D., et autres, du comté de *Lincoln*, province d'*Ontario*.

Par M. *Gault*,—la pétition de *John Fraser*, de la cité et du district de *Montréal*, gentilhomme, ci-devant marchand, tant en son propre nom que pour ses co-héritiers qui peuvent avoir droit de partage dans la succession de feu *Hugh Fraser*.

Par M. *McGreevy*,—deux pétitions de la Chambre des Commerce de *Québec* ; et la pétition de *John Wilson* et autres, propriétaires de bateaux à vapeur de *Québec* et *Lévis*, et autres, intéressés dans la navigation du *St. Laurent*.

Par M. *Bannerman*,—la pétition de *William Elliott* et autres.

Par M. *Beauchesne*,—la pétition de messieurs *LeBoutillier frères*, marchands et autres, de la municipalité de *Paspébiac*, comté de *Bonaventure*.

Par M. *Kilvert*,—la pétition de *John Mather* et autres.

Par M. *Stephenson*,—la pétition de *William Chapple* et autres, de la ville de *Dresden* et des environs, comté de *Kent, Ontario*.

Par M. *Dawson*,—la pétition de la corporation de la municipalité de *Neebing*.

Par M. *Amyot*,—la pétition de *C. Roy*, maire, et autres, du comté de *Bellechasse*.

Par M. *Wheler*,—la pétition de *David Irvin* et autres.

Par M. *Williams*,—la pétition de *J. Wright* et autres.

Par M. *Fortin*,—la pétition de la Chambre de commerce de *Lévis*.

Par M. *Rochester*,—la pétition de la compagnie d'assurance agricole d'*Ottawa*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De l'honorable *John Norquay*, M.P.P., de la cité de *Winnipeg*, et autres ; demandant la passation d'un acte portant prorogation de la durée de l'acte pour incorporer

la banque Chartée de *Londres* et de *l'Amérique du Nord*, 39 Vic., chap. 40, et pour changer le nom de la dite banque en celui de Banque Chartée de *Londres* et de *Winnipeg*, et pour autres fins.

De l'Association d'Assurance Mutuelle sur la vie, du *Canada*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer le nom de la dite association en celui de "Association sur la vie, du *Canada*," pour étendre ses pouvoirs comme corps légalement constitué, et pour autres modifications à sa charte.

De *H. F. McLachlan* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ottawa* et d'*Arnprior*."

De *E. F. Clements*, de *Yarmouth, N.-E.*, et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Compagnie de Steamers *Clements* (à responsabilité limitée.)"

De *John Stephenson* et autres; demandant qu'il soit pris des mesures pour enlever les obstructions qui se trouvent dans le cours d'eau connu sous le nom de *Rivière Noire*, dans le comté d'*Ontario*.

De la Cie du Pont de la *Grande Ile* de *Niagara*; demandant la passation d'un acte à l'effet de proroger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

De la banque d'*Ontario*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à réduire son capital-actions, et pour autres fins.

De la banque d'Echange de *Yarmouth, N.-E.*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à réduire son capital-actions, et pour autres fins.

De *J. H. Long*, et autres, du comté et de la province d'*Ontario*; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Banque du *Nord-Ouest*."

De la Compagnie de télégraphe de *Montréal*; demandant la passation d'un acte à l'effet de refondre les divers actes concernant la dite compagnie, de confirmer les pouvoirs qui lui ont été conférés par le passé, et de lui donner les mêmes privilèges et pouvoirs dont jouissent les autres compagnies de télégraphe.

De *Richard W. Heneker* et autres, de la cité de *Sherbrooke*; demandant un acte constitutif sous le nom de "Association de Bienfaisance Mutuelle de *Sherbrooke*."

De la compagnie des bois de *Québec*; demandant un acte constitutif.

De la Chambre de Commerce de la cité de *Toronto*; demandant l'abolition des droits sur les billets promissoires et les lettres de change.

De *H. G. McQueen* et autres; demandant qu'un fanal soit placé sur le récif de *Colchester*, à la tête du lac *Erie*.

De la Compagnie de Prêt et d'Épargne, de *Brant*; demandant un acte constitutif.

M. Stephenson, du comité mixte des deux Chambres, au sujet des impressions du Parlement, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Le comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

M. Drew, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre le deuxième rapport de ce comité; lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants des avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir :— De l'honorable *John Sutherland*, sénateur, et autres, de la cité de *Winnipeg, Manitoba*; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du Pont de *St-Jean*";— De la Cie américaine de télégraphe et de câble; demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre à la Puissance du *Canada* ses pouvoirs comme corps légalement constitué;— de la Compagnie d'assurance maritime et contre l'incendie pour la Puissance; demandant la passation d'un acte lui donnant le pouvoir de liquider les affaires de la dite compagnie et pour autres fins;— de *William Frederick Cowan* et autres, d'*Oshawa* et autres lieux; demandant un acte constitutif sous le nom de "la Première Banque Nationale du *Canada*";— de la Compagnie de chemin de fer du *Portage*, de *Westbourne* et du *Nord-Ouest*; demandant qu'un acte soit passé lui donnant le pouvoir de continuer sa ligne de chemin de fer, du terminus actuel dans

une direction nord-ouest jusqu'à un point à la fourche de la *Saskatchewan* ou dans les environs, et de là à la rivière à la *Paix*, et pour d'autres fins;—de *Alexander Logan*, maire, et autres, de la cité de *Winnipeg*, *Manitoba*; demandant un acte constitutif sous le nom "Cie du Pont de *Winnipeg* et de *Springfield*";—de *Edward Augustus Wild* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du chemin de fer de la *Baie-du-Tonnerre* au *Minnesota*";—de *James H. Ashdown* et autres, de la cité de *Winnipeg* *Manitoba*; demandant un acte constitutif sous le nom de "Banque de *Manitoba*";—et de la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* et de la compagnie de chemin de fer *Erié* et *Niagara*; demandant la passation d'un acte leur rendant le pouvoir de construire et compléter leurs lignes originales et embranchements de chemins de fer, prorogant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux et pour d'autres fins.

En ce qui concerne la pétition de *Simon J. Dawson* et autres, demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du chemin de fer du lac Supérieur à la baie de *James*," votre comité trouve qu'avis en a été donné dans la *Gazette du Canada* seulement, pendant un mois, et dans aucun journal local. Votre comité recommande que l'avis soit considéré suffisant, vu que la ligne projetée passe à travers un territoire presque entièrement inhabité.

Le délai pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés expirant demain, votre comité recommande qu'il soit prorogé à mercredi, le premier jour de mars prochain.

Sur motion de *M. Drew*, secondé par *M. Hargard*,

Ordonné, que le délai fixé pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés, soit prorogé à mercredi le 1er mars prochain, conformément à la recommandation du comité des ordres permanents.

Ordonné, que *M. Kilvert* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidation des affaires de la Compagnie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que *M. Arkell* ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* et la Compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de *M. Stephenson*, secondé par *M. Kirkpatrick*,

Ordonné, que le quorum du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement soit réduit à neuf membres.

Sur motion de *M. Bannerman*, secondé par *M. Jackson*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état faisant connaître toutes les saisies opérées par les autorités douanières aux ports de l'*Orignal*, *York* et *Churchill* et à tous les autres ports situés à la *Baie d'Hudson* pendant les sept dernières années fiscales.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Huntington*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le nombre d'émigrants dont les noms ont été enregistrés et qui ont été dirigés sur le *Canada* par les agents de chacune des compagnies de paquebots transatlantiques, et le nombre de ceux dont les noms ont été enregistrés et qui ont été expédiés par les agents du gouvernement d'*Ontario* ou de tout autre gouvernement provincial pendant la dernière année fiscale.

Sur motion de *M. Burpee* (*St. Jean*), secondé par *M. Anglin*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un relevé sommaire, semblable au No 2 des Tableaux du commerce et de la navigation, des articles importés pour la consommation sujets à des droits et admis en franchise dans la Puissance du *Canada*; le montant des droits perçus et le tarif des droits prélevés sur les dits articles pendant les six mois expirés le 31 décembre 1881. Aussi, un relevé, semblable au No 5 des Tableaux du commerce et de la navigation, des

articles produits et manufacturés en *Canada* exportés de ce pays pendant les six mois expirés le 31 décembre 1881.

Sur motion de *M. Vanasse*, secondé par *M. Massue*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant :—le montant des droits perçus sur le tabac canadien manufacturé, ou en rôle, ou en feuille ; le montant des timbres émis pour l'impôt du tabac canadien, depuis 1879 jusqu'à date ; la somme payée pour la préparation et la distribution de ces timbres ; les sommes payées pour commissions, pour la vente de ces timbres, par districts ; le nombre des employés nommés pour distribuer les licences pour la culture du tabac, pour inspecter les plantations, et pour percevoir les droits sur le tabac canadien ; le salaire de ces employés ou les commissions qu'ils reçoivent ; et toutes les dépenses de ces employés à la charge du trésor.

Sur motion de sir *Richard J. Cartwright*, secondé par *M. Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et toutes autres personnes concernant le chemin de fer projeté entre le *Manitoba* et la *Baie d'Hudson*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de sir *Richard J. Cartwright*, secondé par *M. Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et toutes autres personnes touchant la perte de navires dans les eaux de l'intérieur, par suite de surcharge ou de déplacement de la cargaison.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Ross (Middlesex)*, secondé par *M. Cameron (Huron)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes plaintes formulées contre *Thomas Gordon*, agent des sauvages de la rivière *Thames*, dans le comté de *Middlesex* ; copie de la commission émanée en vue de faire une enquête sur les dites plaintes et du rapport du commissaire ainsi que de tous les témoignages reçus par le dit commissaire, et de toute correspondance, ordres en conseil ou autres documents y relatifs ; aussi, un état faisant connaître le montant des frais de la dite enquête jusqu'à date.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Gigault*, secondé par *M. Vallée*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état de tout le tabac de provenance canadienne manufacturé ou non manufacturé saisi par les officiers du département du Revenu de l'Intérieur dans la province de *Québec* pendant les années 1875, 76, 77 et 78, et indiquant : 1^o la date de la saisie ; les noms des personnes dont le tabac a été saisi ; 3^o la division du Revenu de l'Intérieur dans les limites de laquelle le tabac a été saisi.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 20 Février 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Mackenzie*,—la pétition de la Compagnie d'assurance contre l'incendie, dite la Souveraine, du *Canada*.

Par M. *Wallace (Norfolk)*,—la pétition de *C. E. Barber* et autres ; et la pétition de *Carleton Colver* et autres, du comté de *Norfolk*.

Par M. *Jones*,—la pétition de leur Seigneuries les Evêques, du clergé et des laïques de l'église d'Angleterre au *Canada*, réunis en synode provincial.

Par M. *Coursol*,—la pétition de la Compagnie de jonction du chemin de fer et des carrières de *Napierville* ; et la pétition de *William Ray*, maire, et autres, du village de *Hemmingford*, comté de *Huntingdon*.

Par M. *Shaw*,—la pétition de *Thomas Abbott* et autres, du village de *Centralia* et des environs.

Par M. *Cameron (Victoria)*,—la pétition de *Thomas Alva Edison* et autres ; et la pétition de *Thomas Alva Edison*, inventeur et électricien.

Par M. *Mills*,—la pétition du très révérend *John*, évêque de *Saskatchewan*, des prêtres, doyens et laïques de l'église d'Angleterre.

Par M. *Williams*,—la pétition de *John L. Newberry* et autres.

Par M. *Anyot*,—la pétition du révérend *Jacques Rainville*, curé de *St-Valier*, et autres, du comté de *Bellechasse*.

Par M. *Kilwert*,—la pétition de la Chambre de Commerce de *Hamilton*.

Par M. *Carling*,—la pétition de la Chambre de Commerce de la cité de *London* ; et la pétition de la conférence de *London* de l'église méthodiste du *Canada*.

Par M. *Daly*,—la pétition du très révérend Lord évêque, du clergé et des représentants des laïques du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*, assemblés en synode.

Par M. *Orton*,—la pétition de *James Allan* et autres du comté de *Wellington*.

Par M. *Daly*,—la pétition du révérend *Robert Jameson*, doyen rural, et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *Ship Harbor* ; la pétition du révérend *A. C. Macdonald*, recteur, et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *Antigonish* ; la pétition du révérend *H. H. Hamilton*, recteur, et autres, membres de l'église d'Angleterre dans la paroisse de *Manchester* ; la pétition du révérend *A. Jordan*, titulaire, et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *St. Peters, La Have* ; la pétition du révérend *George H. Butler*, doyen, et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *Chester* ; la pétition de *M. Geyer*, et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *N. W. Arm* ; la pétition du révérend *John Edgecombe*, recteur, et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *St James* ; la pétition de *David Williams*, et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *Ship Harbor* ; la pétition du révérend *Lewis M. Wilkins*, recteur, et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *Bridgetown* ; la pétition de *Robert Davis* et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *Beaver Harbor* ; la pétition de *Thomas Moxon* et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *Raudon* ; la pétition du révérend *H. W. Atwater* et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *Port Medway* ; la pétition du révérend *H. L. Currie*, recteur, et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *Eastern Passage* ; la pétition de *John Abbott* et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *St-Lukes* ; la pétition de *John Partridge* et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *Digby Neck* ; et la pétition de *William Pride* et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *St-Mary's*, tous du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Brecken*,—la pétition du révérend *R. W. Dyer*, Recteur, et autres, membres de l'église d'Angleterre dans la paroisse de *Albert et Kildare* ; la pétition du révérend *James L. Downing*, Recteur, et autres membres de l'église d'Angleterre dans la paroisse de *St. John, Rivière John* ; la pétition du révérend *Henry Stamer*, Recteur, et autres membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de l'anse *Hubbard* ; la pétition de *L. P. Greator* et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la

paroisse de *Greenville*; la pétition du révérend *David C. Moore*, recteur, et autres membres de l'église d'*Angleterre*, dans la paroisse des mines d'*Albion*; la pétition du révérend *R. F. Brine*, A.B., et autres membres de l'église d'*Angleterre*, dans la paroisse de *Pugwash* et *Wallace*; la pétition du révérend *Henry Sterns*, missionnaire, et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la paroisse de *Tusket*, et la pétition du révérend *P. J. Filleul*, Doyen rural, et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la paroisse de *Weymouth*, tous du diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par *M. Fortin*,—la pétition de la Chambre de commerce de *Québec*; la pétition de *John Elias Collor*, marchands et autres de la Pointe de *St. Pierre*, comté de *Gaspé*; et la pétition de Messieurs *Ross* et compagnie, marchands, et autres, de la province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues,

Du conseil municipal du comté d'*Oxford*; demandant qu'aucun acte ne soit passé pour autoriser la Cie du chemin de fer *Grand Occidental* à louer le chemin de fer de *Credit Valley*, ou à s'unir ou à se fusionner avec cette compagnie.

De *Matthew Gardiner*, ci-devant du canton de *Sydenham*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*, mais maintenant de *Rapid City*, dans la province du *Manitoba*, cultivateur; demandant la passation d'un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec *Elizabeth Ann Robertson* et de lui permettre de divorcer.

De la Cie d'assurance de l'Amérique britannique; demandant la passation d'un acte à l'effet de refondre les divers actes relatifs à la dite compagnie, et pour autres modifications à sa charte.

De *J. H. Parsons*, M.D., et autres; de *Robert Brough* et autres; et de *J. Wright* et autres; demandant séparément qu'il soit passé un Acte pourvoyant à l'admission, dans toutes les cours de justice, du témoignage de toutes personnes, sans égard aux opinions religieuses qu'elles ont.

De *James W. Osborne*, M.D., et autres, membres de l'église Baptiste Régulière de *Hartford*, dans le comté de *Norfolk*; de *Edward Ebbs* et autres, de *Unionville*, canton de *Markham*, comté de *York*; de *L. H. Slaght* et autres, du village de *Waterford*, canton de *Townsend*, comté de *Norfolk*; du révérend *John Burland*, ministre Wesleyen, et autres, membres du clergé; et de *William Chapple* et autres, de la ville de *Dresden* et des environs, comté de *Kent Ontario*; demandant séparément l'abolition de toutes prohibitions du mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

De *Richard Fuller*, de la cité de *Hamilton*, et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du chemin de fer de la *Saskatchewan* et de la *Rivière-à-la-Paix*."

De *Thomas Clark*, M.D., et autres, du comté de *Lincoln*, province d'*Ontario*; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du pont de la *Péninsule de Niagara*."

De *John Fraser*, de la cité et du district de *Montréal*, gentilhomme, ci-devant marchand, tant en son propre nom que pour ses co-héritiers qui peuvent avoir droit de partage dans la succession de feu *Hugh Fraser*; énonçant certains griefs quant à la disposition de la dite succession, et priant la Chambre de prendre des mesures propres à lui rendre justice, et à faire respecter la majesté de la loi.

De *John Wilson* et autres, propriétaires de vapeurs, de *Québec* et *Lévis*, et autres, faisant le trafic sur le *St. Laurent*; demandant l'abolition des droits imposés sur le charbon anglais.

De la Chambre de Commerce de *Québec*; demandant qu'il soit pris des mesures pour la construction prochaine de la ligne télégraphique entre *Pointe de Monts* et *Forteau*.

De la Chambre de Commerce de *Québec*; demandant l'abolition des droits imposés sur les billets promissoires et les lettres de change.

De *William Elliott* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du chemin de fer central de *Rapid City*."

De MM. *LeBoutillier*, frères, négociants, et autres, de la municipalité de *Paspébiac*, comté de *Bonaventure*; demandant qu'il soit pris de promptes mesures pour la continuation de la ligne télégraphique jusqu'au détroit de *Belle-Isle*.

De *John Mather* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie d'amélioration de la rivière *La Pluie*."

De la corporation de la municipalité de *Neebing*; demandant le curage de la rivière *Kaministiquia*.

De *C. Roy*, maire, et autres, du comté de *Bellechasse*; demandant certaines modifications aux règlements concernant le tabac canadien, et une réduction des droits imposés pour le vendre et le manufacturer.

De *David Irvine* et autres; demandant l'adoption de mesures pour enlever les obstructions dans la rivière *Noire*, comté d'*Ontario*.

De la Chambre de Commerce de *Lévis*; demandant qu'il soit donné suite au projet d'établir une station de télégraphe électrique à la *Pointe Amour*, à l'est de la baie *Forteau*.

De la Cie d'assurance agricole d'*Ottawa*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à liquider les affaires de la dite compagnie et pour autres fins.

M. Stephenson, du comité mixte des Chambres au sujet des impressions du Parlement, présente à la Chambre, le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Etat des paiements portés aux dépenses imprévues, en vertu d'arrêtés du Conseil, depuis le 1er juillet, 1881, jusqu'à date, conformément à l'acte 44 *Victoria*, chap tre 2, cédule B. (No. 15).

Rapport du bibliothécaire du Parlement. (No. 13). (*Dans les documents de la session seulement.*)

Second rapport de la commission du service civil, daté d'*Ottawa*, le 28 juillet, 1881. (No. 32).

Memorandum de la minorité de la commission du service civil, signé par MM. *Taché* et *Tilton*, membres de la dite commission. (No. 32a). (*Ces deux documents devront être imprimés en nombre suffisant pour en donner deux copies extra aux députés.*)

Etat de toutes les indemnités et gratifications octroyées depuis la date du dernier état, en vertu de l'acte 23 *Vict.*, chap. 4, intitulé : "Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du *Canada*, en pourvoyant à la retraite, en certains cas particuliers, des personnes qui y sont employées." (No. 33).

Etat des mandats spéciaux émis par le gouverneur-général conformément à l'acte 41 *Victoria*, chapitre 7, clause 32, pour l'exercice 1880-81; et un état semblable pour l'exercice 1881-82. (No. 34).

Réponse à ordre, —Etat indiquant, en détail, les dépenses encourues par les divers membres du gouvernement, et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement ou payées par le gouvernement, qui ont été envoyées en *Angleterre* ou ailleurs, dans l'intérêt du gouvernement, depuis le 10 février, 1880, jusqu'à date. (No. 35).

Réponse à adresse, —Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement d'*Ontario* et les autorités fédérales au sujet de l'arbitrage des limites. (No. 37).

Réponse à adresse, —Copie de tous documents et de toute correspondance qui n'ont pas encore été soumis à cette Chambre au sujet des limites nord et ouest d'*Ontario*. (No. 37a.)

Votre comité recommande que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à ordre, —Etat des recettes et dépenses de la Cie du chemin de fer Grand Occidental au sujet du havre de *Port-Stanley* pendant l'année dernière; aussi, copie de toute correspondance relative à la perte du bateau-remorqueur le *Hall*, dans le havre de *Port-Stanley*, en novembre dernier. (No. 19).

Réponse à adresse.—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et différentes personnes, au sujet de l'établissement entre *Québec* et *Lévis*, d'un système de bateaux traversiers devant relier l'Intercolonial au chemin de fer de *Québec*, *Montréal*, *Ottawa* et *Occidental* ; etc., etc. (No. 23).

Réponse à ordre.—Copie de tout contrat ou marché passé entre le nommé *Ham McMicken*, agissant en son propre nom, ou au nom d'une prétendue compagnie, ou comme agent, et *T. J. Lynskey*, surintendant de la ligne du chemin de fer du *Pacifique* canadien, de *Emerson* à *St. Boniface*, concernant le voiturage et la livraison, à *Winnipeg*, des marchandises transportées par le chemin de fer, etc., etc. (No. 48k.)

Réponse à ordre.—Copie de toutes lettres, documents, etc., etc., se rapportant aux difficultés qui ont eu lieu l'été dernier (1880) entre un certain *Ham McMicken*, ou *T. J. Lynskey*, surintendant, et *Robert Tait*, écuyer, traversier licencié par licence du gouvernement local, au sujet de la traverse entre *St. Boniface* et *Winnipeg* (No. 48l.).

Réponse à ordre.—État indiquant les terrains que possède le gouvernement dans la ville de *Sorel*, leur étendue, et le revenu depuis le 1er juillet, 1867. (No. 26.)

Réponse à ordre.—Copie de tout document se rapportant à la mission de *M. Lang*, du département de l'Intérieur, l'été dernier, au *Manitoba*, au sujet des terres non patentées de cette province. (No. 27).

Réponse à ordre.—Copie de toute correspondance relative à la remise d'intérêt faite aux acquéreurs de terre sur la réserve des sauvages dans le canton d'*Anderson*, comté d'*Essex* (No. 28).

Réponse à ordre.—État faisant connaître le coût des explorations et du tracé des seconds 100 milles du chemin de fer du *Pacifique*, à l'ouest de la rivière *Rouge*, depuis le 1er janvier, 1879, au 1er février, 1881. (No. 48m.)

Réponse à ordre.—Copie de toute correspondance relative à des demandes de patentes pour des terres dans la paroisse de *St-Pierre*. (No. 30.)

Réponse à ordre.—État donnant le coût de chacune des expéditions faites dans le but d'explorer la contrée avoisinant la rivière de la *Paix* et la *Sheena* et les routes nord, pour un chemin de fer allant à l'océan *Pacifique*. (No. 31.)

Réponse à ordre.—Copie de la correspondance et des documents relatifs au monoyage d'un approvisionnement de monnaies d'argent suffisant pour satisfaire aux besoins du commerce et du public en *Canada*. (No. 36.)

Réponse à adresse.—État de la quantité des monnaies d'argent canadiennes émises par le gouvernement du *Canada*, du 1er juillet, 1867, au 1er mars, 1881, avec indication de la quantité de pièces de chaque dénomination ; le prix payé pour l'argent fin en lingots ; le poids d'argent fin, et ce qu'a coûté au gouvernement la quantité intégrale de chacune de ces différentes espèces de monnaies, et le pourcentage ou seigneurage retenu par le gouvernement sur la fabrication de ces monnaies. (No. 36a)

Message transmettant copie du recensement numérique de la Puissance du *Canada*, fait en vertu de l'acte 42 *Vict.*, chap. 21. (No. 38.)

McLelen, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le quatorzième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1881. (*Documents de la session* No. 5.)

M. Drew, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre le troisième rapport d ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir :—De *E. F. Clements*, de *Yarmouth, N.-E.*, et autres ; demandant un acte constitutif sous le nom de " Cie des steamers *Clements* (à responsabilité limitée) ; —de *H. F. Lachlan* et autres ; demandant un acte constitutif sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ottawa* et d'*Arnyprior* ; —de l'honorable *John Norquay*, M.P.P., de la cité de *Winnipeg*, et autres ; demandant la passation d'un acte portant prorogation de la durée de l'acte à l'effet de constituer en corporation la Banque Chartée de *Londres* et de l'*Amérique* du Nord, 39 *Vic.*, chap. 10, et pour changer le nom de la dite banque en celui de Banque Chartée de *Londres* et de

Winnipeg, et pour autres fins;—de la Cie des Bois de *Québec*; demandant un acte constitutif;—de la Cie du Pont de la Grande Ile de *Niagara*; demandant la passation d'un acte à l'effet de proroger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux;—de l'Association d'Assurance Mutuelle sur la vie, du *Canada*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer le nom de la dite association en celui de "Association sur la vie, du *Canada*," pour étendre ses pouvoirs comme corps légalement constitué, et pour autres modifications à sa charte;—de *Richard W. Heneker* et autres de la cité de *Sherbrooke*; demandant un acte constitutif sous le nom de "Association de Bienfaisance Mutuelle de *Sherbrooke*"; et de *J. H. Long* et autres, du comté et de la province d'*Ontario*; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Banque du Nord-Ouest."

Quant à la pétition de la Banque d'Echange de *Yarmouth, N.-E.*, demandant la passation d'un acte l'autorisant à réduire son capital-actions, et pour autres fins, votre comité trouve que l'avis n'a pas eu la durée voulue; mais comme la nécessité de la demande s'est déclarée trop récemment pour en permettre la publication pendant le temps requis, et qu'il n'est pas probable qu'il y ait opposition, il recommande que l'article 51 du règlement soit suspendu au sujet de cette pétition.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine met devant la Chambre,—les règlements concernant les terrains houilliers, conformément à l'acte 43 *Vic.*, chap. 26. (*Documents de la session, No. 39.*)

Ordonné, que *M. Scott* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation La Compagnie du Pont de *Winnipeg à Springfield*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Scott* ait la permission de présenter un bill pour incorporer la banque de *Manitoba*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Cameron (Victoria)* ait la permission de présenter un bill à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie américaine de télégraphe et de câble.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Domville* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ottawa et Arnprior*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Cameron (Victoria)* ait la permission de présenter un bill pour constituer en corporation la compagnie du Pont de Saint-Jean.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Boulbee* ait la permission de présenter un bill concernant la compagnie du chemin de fer du *Portage, de Westbourne et du Nord-Ouest*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain,

Ordonné, que *M. Boulbee* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la *Baie du Tonnerre au Minnesota*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Boulbee* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer la Compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* à la *Baie de James*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Killam*, secondé par M. *Brown*,

Ordonné, que l'article 51 du règlement de cette Chambre, soit suspendu au sujet d'un bill concernant la banque d'Echange de *Yarmouth, N.-E.*, conformément à la recommandation du comité des ordres permanants,

Ordonné, que M. *Killam* ait la permission de présenter un bill concernant la banque d'Echange de *Yarmouth, Nouvelle-Ecosse*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Orton* ait la permission de présenter un bill portant modification de l'acte concernant les prêteurs sur gages.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est résolu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Charlton* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender la loi criminelle, et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne, en décrétant contre la punition de l'adultère, de la séduction et des crimes de même nature.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonné pour demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Compagnie d'Assurance Maritime *Saint-Laurent* du *Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie, de *Montréal*, dite du *Soleil*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour amender et amplifier l'acte pour autoriser la compagnie d'assurance de *Stadacona* contre le feu et sur la vie, à renoncer à sa charte et à établir un mode de liquider ses affaires, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant l'association des commis-voyageurs du *Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidation des affaires de la compagnie d'assurance contre l'incendie et les dangers de la navigation, de la *Puissance*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada*, et la compagnie du chemin de fer d'*Erie* et *Niagara*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

Sur motion de M. *Ives*, secondé par M. *Dawson*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes représentations faites durant les derniers douze mois, par quelqu'une des sections du bureau de la province de *Québec*, ou par des membres de ces sections, au sujet des nominations judiciaires dans cette province.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Ross* (*Middlesex*), secondé par M. *Paterson* (*Brant*),
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nom de toutes personnes nommées à des emplois dans le service intérieur ou extérieur depuis le 23 février 1880, les emplois auxquels telles personnes ont été nommées, le salaire attaché à tels emplois, et les motifs de telles nominations.

Sur motion de M. *Anglin*, secondé par M. *Burpee* (*St. Jean*),
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé des recettes et dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1881 au 20 février 1882.

Sur motion de M. *Robertson* (*Shelburne*), secondé par M. *Cameron* (*Huron*),
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance échangée avec le ministère des Travaux publics ou des pétitions adressées au ministre, demandant au gouvernement de pourvoir à l'établissement d'une communication télégraphique entre l'île du Cap-Sable et la terre ferme, dans le comté de *Shelburne*.

Sur motion de M. *Cameron* (*Huron*), secondé par M. *Paterson* (*Brant*),
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nombre de causes décidées par le juge et les différents juges subrogés de la cour maritime depuis sa création jusqu'au 1er février 1882; la localité où chacune des dites causes a été jugée; le nom du demandeur et du défendeur dans chaque cause, et le nom du navire ou de la propriété saisie; le chiffre de chaque réclamation; le montant accordé et la disposition finale de chaque cause, soit par voie d'appel ou autrement; le montant des frais accordés au plaideur heureux, le montant des honoraires de l'huissier, celui reçu par chaque officier de la cour, dans chaque cause, la valeur du navire ou de la propriété saisie, suivant évaluation, et le chiffre de la vente; aussi, à quelles dates les causes ont été intentées et finalement décidées.

Sur motion de M. *Cameron* (*Huron*), secondé par M. *Paterson* (*Brant*)
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nombre de réclamations déférées aux arbitres officiels depuis le 30 juin 1880, jusqu'au 1er janvier 1882; le nom de chaque réclamant, la nature de la réclamation, à quelle date elle a été déférée et décidée, la somme réclamée, le montant que l'on a recommandé de payer ou le montant accordé, la disposition finale de chaque cause; si la cause a été portée en appel, le résultat final, indiquant quelle réclamation, s'il en est, a donné lieu à une action ou pétition de droit; le montant des frais payés au réclamant dans chaque cause, le montant des frais payés pour services professionnels rendus pour le compte du gouvernement dans chaque cause, et les personnes auxquelles ils ont été payés et la date du paiement.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître,—

1. Le nombre de personnes qui ont émigré dans le *Manitoba* et les territoires du *Nord-Ouest* pendant le cours de l'année civile 1881;
2. Le nombre de celles qui ont émigré dans le *Manitoba* et les territoires du *Nord-Ouest*, de chaque province du *Canada*, séparément, et de tout autre pays, aussi séparément.

3. Le nombre de personnes venant de chaque province ou autres pays, que l'on calcule s'être fixées dans le *Manitoba* et territoires du *Nord-Ouest* pendant l'année 1881.

4. Copie des données et des calculs sur lesquels sont basés les états ci-dessus.

5. Copie des instructions émises ou des demandes formulées par tout département du gouvernement en vue de s'assurer de l'exactitude des informations reçues sur les sujets ci-dessus.

6. Copie de la correspondance à ce sujet, y compris les rapports faits par des compagnies de chemin de fer ou autres.

7. Exposé de tous les renseignements en possession du gouvernement, de nature à jeter de la lumière sur le sujet.

M. *Blake* propose, secondé par M. *Huntington*, que dans l'opinion de cette Chambre, il est expédient de discontinuer les mesures prises pour l'emprisonnement des femmes dans le pénitencier de *Dorchester*, et de pourvoir à leur transfert à *Kingston* comme cela se pratique pour les femmes qui ont subi une condamnation dans la province de *Québec*; et la motion étant mise aux voix; la Chambre se divise, et la question est résolue négativement.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, et de tous ordres en conseil et règlements concernant la mouture en entrepôt; un état de toutes obligations données en vertu des règlements, avec les dates et les noms; un exposé de la décision prise à leur sujet, et de l'état actuel des choses relativement à chaque obligation; un état détaillé des droits payés, ou de tout autre mode d'acquiescement donné pour chacune de ces obligations, avec les dates du paiement ou de l'acquiescement; copie de toute correspondance avec chaque personne qui a donné ces obligations et des demandes adressées par le gouvernement à telle personne; copie des instructions données aux inspecteurs ou autres fonctionnaires du gouvernement en vue de s'enquérir des matières se rapportant à la mouture en entrepôt et de toute correspondance adressée à ces officiers et des rapports qu'ils ont faits; une liste des cas, s'il en est, dans lesquels du blé ou de la farine appartenant à d'autres ont été exportés irrégulièrement sous le nom d'une personne faisant la mouture en entrepôt, afin d'éluider les droits, et dans lesquels du blé ou de la farine ont été vendus par une telle personne un peu au dessous des prix du marché à condition qu'ils seraient crédités irrégulièrement lors de leur envoi au vendeur, afin d'éluider les droits; et de toute correspondance et de toutes décisions administratives à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance et de tous ordres en conseil concernant la tenure d'office des juges de cours de comté dans chacune des provinces; de toutes dispositions des statuts locaux se rapportant à ce sujet; de toutes commissions d'enquêtes émanées au sujet de tout juge de cour de comté, et des instructions accompagnant les dites commissions, et un exposé de la décision prise à ce sujet: copie de tout jugement de toute cour quelconque sur les requêtes en prohibition s'y rapportant,

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de la correspondance relative à toute commission émanée par le gouvernement local du *Manitoba*, affectant le mode d'administrer la justice dans cette province; copie de telle commission et des procédures auxquelles elle a donné lieu.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Killam*, secondé par M. *Paterson (Brant)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état indiquant le nombre, la nature et la cause des diverses saisies opérées dans les différents ports d'entrée du *Canada*, depuis le 30 juin 1881, jusqu'au 1er janvier 1882, et le montant des amendes imposées dans chaque cause entendue.

Sur motion de M. *Ross (Middlesex)*, secondé par M. *Paterson (Brant)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre doit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant les recettes des douanes pendant les six derniers mois de 1879, 1880 et 1881, respectivement.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Blake*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous rapports faits par *Frank Shanly*, sur des demandes d'indemnité présentées par des entrepreneurs ou autres, sur le chemin de fer Intercolonial, ainsi qu'un état faisant connaître la nature de la demande et le montant réclamé dans chaque cas; aussi, un état indiquant quelle décision, s'il en est, a été prise par le département des chemins de fer et canaux, ou par le Conseil privé, concernant toutes telles demandes d'indemnité ou rapports.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Résolu, qu'il serait à désirer qu'un rapport fût soumis à cette Chambre, dans les quinze jours suivant l'ouverture de chaque session, donnant des renseignements complets sur toutes les matières relatives au chemin de fer du Pacifique canadien jusqu'à la date la plus rapprochée, et spécialement tous les détails concernant,—

1. Le choix de la route;
2. Le progrès des travaux;
3. Le choix ou la réserve des terres;
4. Le paiement des deniers;
5. La construction des embranchements;
6. Le progrès des travaux sur ces embranchements;
7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises;
8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à l'expiration de l'exercice précédent;
9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la présentation de l'état;
10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, concernant les affaires de la compagnie.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, en le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien ou aucun de ses directeurs ou officiers et le gouvernement ou aucun de ses membres ou fonctionnaires, au sujet de la compagnie ou de ses affaires, qui n'ont pas encore été ordonnés ou demandés.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant un relevé sommaire, pour les six mois expirés le 31 décembre 1881, de la quantité et de la valeur des exportations de chaque province et du *Canada*, comprenant les produits des mines, des pêcheries, des forêts, les animaux et leurs produits,

les produits agricoles et des manufactures ; spécifiant, dans chaque cas, les produits du Canada et ceux qui ne sont pas de provenance canadienne ; aussi, une récapitulation de ces articles. Aussi, un relevé sommaire pour chaque province et pour le Canada de la quantité et de la valeur des importations comprenant ces mêmes articles, pendant la même période ; un relevé sommaire des mêmes articles importés pour la consommation, et la quantité, la valeur et les droits payés, pendant la même période, et une récapitulation de ces articles.

Sur motion de M. Killam, secondé par M. Guthrie,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance relative à la construction de la jetée de la compagnie des steamers de l'Acadie, à Annapolis, et de toutes évaluations ou rapports sur le coût de la dite jetée.

Sur motion de M. Coughlin, secondé par M. Arkell,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nombre de lettres chargées qui ont été perdues en 1881, et le montant d'argent ; les noms des maîtres de poste au bureau desquels ces lettres ont été déposées et les noms des maîtres de poste au bureau desquelles elles ont été adressées ; aussi, toutes les informations obtenues lors des enquêtes qui ont été faites à ce sujet.

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Huntington,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de l'opinion ou du jugement de Son Honneur le juge Jetté dans une cause récente affectant la validité du mariage dans la province de Québec, et dans laquelle certaines questions ont été déferées à l'autorité ecclésiastique.

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Huntington,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé des sommes déjà dépensées pour la commission du chemin de fer du Pacifique, et une évaluation détaillée des sommes probables à dépenser ; copie de toute correspondance, contrats ou conventions relatifs à l'impressions de la preuve ou du rapport ; aussi, un état indiquant le nom et le domicile de l'entrepreneur, et le prix ; et un état donnant le nom et le domicile de la personne qui a réellement exécuté le travail.

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Huntington,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toutes cartes ou plans d'embranchements de voies ferrées déposées par la compagnie du chemin de fer du Pacifique dans le département des chemins de fer, et la date de tel dépôt ; copie de tout prospectus, exposé ou annonces émis par la compagnie concernant la vente de ses obligations hypothécaires, de la formule de l'obligation et de l'hypothèque qui la garantit ; copie de tous règlements ou conditions promulgués de temps à autre par la compagnie concernant la vente de ces terres, et des formules de contrat employés de temps à autre pour les fins de telles ventes ; copie de toute correspondance et renseignements relatifs à la construction, à l'entretien et au fonctionnement ou à l'acquisition par voie d'achat, de louage ou autrement, de toutes lignes de télégraphe ou de téléphone, par la compagnie ; copie de tous documents concernant l'amalgamation avec la compagnie, ou l'achat le louage ou autre mode d'acquisition par la compagnie, de toute autre voie ferrée.

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Huntington,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie des annonces, devis, conditions, soumissions, correspondances, ordres en conseil et de toutes autres pièces concernant l'adjudication des travaux du chemin de fer entre Emory's Bar et Port Moody, Colombie anglaise.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Ryan (Marquette)*, secondé par M. *Macdonald (King)*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de tous rapports faits par des ingénieurs et de toute correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac *Manitoba*.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Blake*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie des annonces demandant des soumissions pour l'exécution des travaux sur la section 27 du canal *Welland*, ou des circulaires adressées à toutes personnes quelconques demandant des soumissions pour ces travaux, et les noms de toutes personnes auxquelles ont été adressées ces circulaires ou lettres; aussi copie des ordres en conseil se rapportant à l'expédition de telles circulaires ou lettres et à l'adjudication des dits travaux; aussi, copie de toutes soumissions et de toute correspondance s'y rapportant; aussi, copie de tous ordres en conseil, rapports, correspondance et documents relatifs à la remise faite par messieurs *Hunter, Murray* et Cie de leur contrat pour travaux à exécuter sur le canal *Welland*; aussi, un état détaillé des comptes existant entre eux et le gouvernement relativement à ce contrat, et du règlement des comptes; aussi, copie de l'évaluation des matériaux non employés et un état du prix auquel ils ont été acceptés par le gouvernement lors du règlement de compte avec MM. *Hunter, Murray* et Cie.
Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Blake*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de tous rapports du général *Luard* ou de tout autre officier ou de toute cour d'enquête concernant des affaires relatives au commandement du 27ème bataillon de la milice volontaire ou à la discipline qui y est observée; aussi, de tout ordre du département relatif aux dites affaires, et copies des plaintes ou représentations de tout officier du dit bataillon et de toute autre correspondance.

Sur motion de M. *Anglin*, secondé par M. *Burpee (St. Jean)*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état faisant connaître :

Combien de machines-locomotives, voitures à voyageurs, wagons à marchandises et à charbon et autre matériel roulant ont été achetés ou donnés à l'entreprise ou construits dans les ateliers du gouvernement pendant l'année expirée le 31 décembre 1881, faisant la différence entre ceux qui ont été achetés, ceux obtenus en vertu de contrats et ceux qui ont été construits dans les ateliers du gouvernement.

Aussi, indiquant dans chaque cas, de quelle manière ont été achetés les voitures, wagons et autre matériel dont on a fait l'acquisition; si c'est au moyen de soumissions ou d'arrangements particuliers avec le département des chemins de fer et canaux ou par l'entremise d'un agent; dans le cas où ils ont été achetés au moyen de soumissions, si les soumissions ont été demandées par voie d'annonces ou de circulaires; si c'est par circulaires, à quelles personnes ou maisons industrielles elles ont été adressées, et le domicile ou le siège d'affaires des personnes auxquelles les circulaires ont été adressées; si c'est par l'entremise d'un agent ou d'agents, le nom ou les noms de tel agent ou de tels agents, et le montant de la commission qui leur a été payée dans chaque cas; si des locomotives ou autres matériel roulant achetés ailleurs qu'en *Canada* ont payé des droits de douane; la classe, le genre, la dimension et la force de chaque locomotive achetée et le prix payé pour chacune d'elles, le montant de droits de douanes payés pour chacune, et tous les autres frais en sus du prix d'achat.

De quelle manière les soumissions pour toutes locomotives, wagons ou autre matériel roulant donnés à l'entreprise, ont été demandées dans chaque cas; si c'est au moyen de circulaires, les noms et la classe des personnes ou des maisons industrielles auxquelles elles ont été adressées, et une copie de la circulaire; les prix payés pour toutes locomotives, wagons ou autre matériel roulant obtenus en vertu de tels contrats, ou à payer pour telles locomotives ou autre matériel roulant dont

livraison n'avait pas été donnée le 31 décembre 1881 ; dans le cas où telles locomotives ou autre matériel roulant ont été ou doivent être construits en dehors du *Canada*, si les entrepreneurs ont payés ou devront payer des droits de douane sur tel matériel roulant et tous les autres frais jusqu'à l'époque de sa livraison sur aucune voie ferrée du *Canada*, appartenant au gouvernement ; la dimension, la force et le genre de chaque locomotive livrée ou à livrer en vertu d'aucun contrat.

Les noms, la classe et le siège d'affaires de toutes personnes ou maisons industrielles dont on a acheté des locomotives ou autre matériel roulant ou avec lesquelles des traités ont été passés pour la construction de locomotives ou autre matériel roulant, et les noms des localités ou des établissements dans lesquels le matériel roulant acheté ou donné à l'entreprise a été ou doit être construit.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 21 Février 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Gault*,—la pétition de la compagnie de placement sur des terres, de *Dundee*, (limitée).

Par M. *Kilvert*,—la pétition de la compagnie du chemin de fer Grand Occidental.

Par M. *Hesson*,—la pétition de la Chambre de Commerce de *Stratford* ; et la pétition de *J. J. Mitchell*, comté de *Perth, Ontario*.

Par M. *Coursol*,—la pétition de *James Fahey* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par M. *Beaty*,—la pétition de la compagnie du crédit foncier du *Canada* ; et la pétition de la compagnie d'assurance *Anchor*.

Par M. *McDonald (Cap-Breton)*,—la pétition de la division *Archanges* des fils de la Tempérance, mines de *Sydney, Cap-Breton*.

Par M. *Jones*,—la pétition de *Henry Gracey* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St. André*, village de *Gananoque*.

Par sir *Leonard Tilley*,—la pétition de la Chambre de commerce de la cité et du comté de *St. Jean* et autres, de la dite localité.

Par M. *Cameron (Huron)*,—la pétition de *D. D. Wilson* et autres, de la ville de *Seaforth*, comté d'*Huron*.

Par M. *Routhier*,—la pétition de *T. G. Williams* et autres, de la ville de *Prescott*.

Par M. *Girouard (Jacques Cartier)*,—la pétition d'*Archibald G. Bowes* et autres, de *St. Jean, N.-B.* ; la pétition de *Mark Wellington* et autres, de l'église méthodiste du *Canada*, circuit de *Camlachie* ; la pétition de *W. G. Scofield* et autres, d'*Abbotts Corner* et des environs, paroisse de *St. Armand-Est*, comté de *Missisquoi* ; et la pétition de *E. Dewart Lewis* et autres, du village de *Goodwood* et des environs.

Par M. *Haggart*,—la pétition de *John J. McDonald* et autres.

Par M. *Cameron (Victoria)*,—la pétition de *H. G. C. Ketchum* et autres ; et la pétition de *William Bond* et autres.

Par M. *Caron*,—la pétition du révérend *Félix J. Boyle M.A.*, titulaire, et autres, de *Frampton-est* ; la pétition du révérend *James R. Debbage*, missionnaire, et autres de *Stoneham* et lac *Beauport*, comté de *Québec* ; la pétition du révérend *James S. Sykes*, titulaire et autres de *Frampton-ouest*, la pétition du révérend *Peter Roe* et autres d'*Inverness* ; la pétition du révérend *R. Waller Colston, M.A.*, titulaire et autres de *Portneuf*, et la pétition du révérend *Henry Coleridge Stuart, M.A.*, titulaire et autres, dans la paroisse de *Bourg Louis*, comté de *Portneuf*, tous membres de l'église d'*Angleterre*.

Par M. *Carling*,—la pétition de la compagnie manufacturière *McClary*.

M. *Drew*, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir:—De *Richard Fuller*, de la cité de *Hamilton*, et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de Cie du chemin de fer de la *Saskatchewan* et de la *Rivière-à-la-Paix*;—de *Thomas Clark, M.D.*, et autres, du comté de *Lincoln*, province d'*Ontario*; demandant un acte constitutif sous le nom de Cie du pont de la péninsule de *Niagara*;—de la Cie d'assurance agricole d'*Ottawa*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à liquider les affaires de la dite compagnie et pour autres fins;—de la Cie d'assurance de l'Amérique britannique; demandant la passation d'un acte à l'effet de refondre les divers actes relatifs à la dite compagnie, et pour autres modifications à sa charte;—de *Matthew Gardiner*, ci-devant du canton de *Sydenham*, dans le comté de *Grey*, province d'*Ontario*, mais maintenant de *Rapid City*, dans la province du *Manitoba*, cultivateur; demandant la passation d'un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec *Elizabeth Ann Robertson* et de lui permettre de divorcer;—et de la Cie de Dépôt et de Prêt du *Canada*; demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre ses pouvoirs de corporation et pour autres fins.

Le délai pour présenter des bills privés expirant jeudi prochain, votre comité recommande qu'il soit prorogé au mercredi, 15 mars prochain.

Sur motion de Sir *Leonard Tilley*, secondé par Sir *Hector L. Langevin*,

Résolu,—Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à jeudi prochain.

Ordonné, que M. *Kilvert* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer des rivières *Saskatchewan* et de la *Paix*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour jeudi prochain.

Ordonné, que M. *Kilvert* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'Association d'Assurance mutuelle sur la vie, du *Canada*, et de changer son nom en celui d'Association sur la vie, du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour jeudi prochain.

Ordonné, que M. *Haggart* ait la permission de présenter un bill pour amender l'acte de la banque Chartée de London et de l'Amérique du Nord, en changeant son nom en celui de "Banque Chartée de London et Winnipeg."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour jeudi prochain.

Ordonné, que M. *Rochester* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Banque du Nord-Ouest.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour jeudi prochain.

Ordonné, que M. *Rochester* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'autoriser la Compagnie d'assurance agricole d'*Ottawa* à liquider ses affaires à renoncer à sa charte et de pourvoir à sa dissolution.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour jeudi prochain.

Ordonné, que M. *Wade* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie de steamers *Clements* (à responsabilité limitée.)

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour jeudi prochain.

Ordonné, que M. Brooks ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie des bois de Québec (à responsabilité limitée.)

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour jeudi prochain.

Ordonné, que M. Brooks ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer l' " Association mutuelle de bienfaisance de Sherbrooke."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour jeudi prochain.

Ordonné, que M. McLennan ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender et refondre tels qu'amendés les différents actes concernant la compagnie d'assurance de l'Amérique britannique.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour jeudi prochain.

Sur motion de M. Drew, secondé par M. Haggart,

Ordonné, que le délai pour présenter des bills privés soit prorogé à mercredi, le 15 mars prochain, conformément à la recommandation du comité des ordres permanents.

Ordonné, que M. Kirkpatrick ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender les actes concernant la " Compagnie de dépôt et de prêt du Canada," et d'accroître les pouvoirs de la dite compagnie.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour jeudi prochain.

Sir Leonard Tilley, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur le fonctionnement des moulins et fabriques du Canada, et sur la main-d'œuvre qui y est employée. (*Documents de la session, No. 42.*)

Sir Leonard Tilley présente aussi la réponse à un ordre de la Chambre, du 7 février, 1881, pour un état donnant le nombre de personnes qui ont déposé à la caisse d'épargne du gouvernement, pendant la dernière année financière, des sommes au-dessous de dix piastres. (*Documents de la session, No. 43.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 13 février, 1882, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et MM. Glyn et Baring au sujet de toute modification dans les conventions intervenues pour le solde de l'intérêt sur la dette publique ou sur une partie quelconque du principal d'icelle, ainsi qu'un état des dispositions actuellement en vigueur pour le solde d'intérêt sur la dette publique. (*Documents de la session, No. 44.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 février, 1882, pour un état détaillé des recettes et dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1881 au 20 février 1882. (*Documents de la session, No. 45.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 février, 1882, pour un état détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet au 1er février des années fiscales expirées le 30 juin 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882, respectivement. (*Documents de la session, No. 45a.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 février, 1882, pour un état faisant connaître le montant d'argent déposé, en date du 1er février 1882, en Canada ou ailleurs, ainsi que les noms des banques où ces dépôts ont été faits, et le montant

déposé dans chaque banque respectivement. Aussi, le montant portant intérêt et le taux d'intérêt, s'il en est, alloué pour ces dépôts, dans chaque cas. (*Documents de la session, No. 46.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 février, 1882, pour un état faisant connaître le montant total déposé dans des banques du *Canada*, dans les derniers jours de chaque mois de l'exercice 1880-81. (*Documents de la session, No. 46a.*)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur, (tous les membres de la Chambre étant découverts) et est comme suit:—

Lorne.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre le budget spécifiant les sommes requises pour le service du *Canada* pour l'année expirant le 30 juin 1882; et conformément aux dispositions de l' "Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867," il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Documents de la session, No. 2.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 21 février 1882.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *Charles Tupper*,
Ordonné, que les dits message et budget soient renvoyés au comité des subsides.

M. *Pope (Compton)*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport du ministre de l'Agriculture en ce qui concerne le recensement. (*Documents de la session, No. 38a.*)

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme en comité des subsides.

(*En comité.*)

Résolu, qu'une somme n'excédant pas onze mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du secrétaire du Gouverneur-Général, pour l'année expirant le 30 juin 1883.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu vendredi prochain.

M. *Kirkpatrick* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de proposer que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que vendredi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

Sur motion de sir *Richard J. Cartwright*, secondé par M. *Mackenzie*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour une description complète de la localité comprise dans chaque sous-district de recensement de a à f, inclusivement, du district de recensement No. 192: "les territoires;" aussi, la carte indiquant les limites de chacun de ces sous-districts.

M. *Paterson (Brant)*, propose, secondé par M. *Cameron (Huron)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître toutes les réclamations présentées pour drawbacks sur des articles fabriqués pour l'exportation, depuis le 22 janvier 1881, indiquant les noms

des réclamants, leur siège d'affaires, les articles pour lesquels le drawback a été demandé et le montant de chaque réclamation, faisant la différence entre les réclamations qui ont été acceptées et celles qui ont été désavouées, et celles qui ont été prises en considération et qui ne sont pas encore décidées, avec les motifs de tel désaveu. Aussi, copie de tous règlements passés par le département concernant telles réclamations.

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Scriver*,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie du Pont de *Winnipeg* à *Sprinfeld*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour incorporer la Banque du *Manitoba*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de conférer certains pouvoirs à la "Compagnie Américaine de Télégraphe et de Câble," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer la Compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ottawa* et *Arnprior*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre jour pour la seconde lecture du bill pour constituer en corporation la Compagnie du Pont de *Saint-Jean*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des divers Bills Privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la compagnie du chemin de fer du *Portage*, de *Westbourne* et du *Nord-Ouest*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la baie du *Tonnerre* au *Minnesota*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer la Compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* à la baie de *James*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Banque d'Echange de *Yarmouth*, *Nouvelle-Ecosse*.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à jeudi prochain.

Jeudi, 23 février 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Girouard (*Jacques-Cartier*),—la pétition du révérend C. Crichton, et autres ministres, de la Puissance du Canada.

Par M. Coursol,—la pétition de *Liza Madron*, et autres, citoyennes de *Montréal*.

Par M. Amyot,—la pétition du révérend *Arthur J. Caron* et autres; la pétition de *Ephrem Audet* et autres, la pétition de *Joseph Brochu* et autres; la pétition de *Magloire Lemenan* et autres; la pétition de *G. A. P. Tanguay, M. D.*, et autres; la pétition de *Abraham Lacroix* et autres; et la pétition du révérend *F. T. Paradis* et autres, tous du comté de *Bellechasse*.

Par M. Kirkpatrick,—la pétition de la compagnie mutuelle de télégraphe, du *Canada* (à responsabilité limitée); et la pétition du révérend *James Lyster, L.L.D.* et autres, de l'église d'Angleterre dans le doyenné rural de *Frontenac*, diocèse d'*Ontario*.

Par M. *Beaty*,—la pétition de Messieurs *Charles Robinson* et compagnie et autres de la cité de *Toronto*, approvisionneurs de navires.

Par M. *Kranz*,—la pétition de la branche canadienne du synode luthérien allemand, du *Missouri*, de l'*Ohio* et autres *Etats*.

Par M. *Scott*,—la pétition de l'honorable *John Norquay*, de la cité de *Winnipeg*, et autres.

Par M. *Mackenzie*,—la pétition de la Compagnie d'assurance mutuelle sur la vie, de l'*Amérique du Nord*.

Par M. *Méthot*,—la pétition du révérend *P. H. Suzor*, curé, et autres; la pétition de *J. B. Goudreault* et autres; et la pétition de *A. G. Rainville*, tous du comté de *Nicolet*.

Par M. *Strange*,—la pétition du conseil du comté de *York*.

Par M. *Currier*,—la pétition de *James Whiteside* et autres, de *Osgoode*; la pétition de *M. F. Beech* et autres, du comté de *Dundas*; et la pétition de l'honorable *James Skead*, sénateur, et autres.

Par M. *Bergin*,—la pétition de *M. O'Gara* et autres.

Par M. *Carling*,—la pétition de l'association de placement *Ontario*.

Par M. *Fortin*,—la pétition du révérend *William Gore Lyster, B. A.*, et autres, de l'église d'Angleterre, de l'anse du *Cap*, dans le doyenné rural de *Gaspé*; et la pétition du révérend *P. Moreault*, curé, et autres, de *St. Norbert* de *Cap Chat*.

Par M. *Kilvert*,—la pétition de *R. O. Mackay* et autres, armateurs et maîtres marinières, naviguant sur le lac *Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De la Cie d'assurance contre l'incendie, du *Canada*, dite *La Souveraine*; demandant la passation d'un acte pour étendre ses attributions de corporation et pour autres modifications à sa charte.

De *Carleton Collver* et autres, du comté de *Norfolk, Ontario*; de *Thomas Abott* et autres, du village de *Centralia* et des environs; *J. J. Williams* et autres, de la ville de *Mitchell*, comté de *Perth, Ontario*; de *F. G. Williams* et autres, de la ville de *Prescott*; de *Archibald G. Bowes* et autres, de *St-Jean, N.-B.*; de *Mark Wellington* et autres, de l'église méthodiste du *Canada*, circuit de *Camlachie*; de *W. G. Scofield* et autres, de *Abbott's Corner* et des environs, paroisse de *St. Armand-Est*, comté de *Missisquoi*; et de *E. Dewart Lewis* et autres, du village de *Goodwood* et des environs; demandant séparément l'abolition de toutes prohibitions du mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

De *C. E. Barber* et autres; de *James Allan* et autres, du comté de *Wellington*; et de *D. D. Wilson* et autres, de la ville de *Seaforth*, comté de *Huron*; demandant séparément qu'il soit passé un acte pourvoyant à l'admission, dans toutes les cours de justice, du témoignage de toutes personnes sans égard à leurs opinions religieuses.

Des lords évêques, du clergé et des laïques de l'église d'Angleterre, en *Canada*, assemblés en synode provincial; du révérend *Felix J. Boyle*, M.A., bénéficiaire, et autres, de *Frampton-Est*; du révérend *James R. Debbage*, missionnaire, et autres, de *Stoneham* et du lac *Beauport*, comté de *Québec*; du révérend *James S. Sykes*, bénéficiaire, de *Frampton-Ouest*, et autres, dans le doyenné rural de *Québec*; du révérend *Peter Roe* et autres, de *Inverness*, province de *Québec*; du révérend *R. Wailer Colston*, M.A., bénéficiaire, et autres, de *Portneuf*; et du révérend *Henry Coleridge Stuart*, M.A., bénéficiaire, et autres, de la paroisse de *Bourg-Louis*, comté de *Portneuf*, *Québec*, tous membres de l'église d'Angleterre; demandant séparément que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet du mariage avec la sœur d'une épouse défunte, ne devienne pas loi.

De la compagnie du chemin de fer de jonction et des carrières de *Napierville*; demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre ses pouvoirs de corporation, et pour autres modifications à sa charte.

De *William Reay*, maire, et autres, du village de *Hemmingford*, comté de *Huntingdon*; demandant que la pétition de la Cie du chemin de fer de jonction et des carrières de *Napierville* pour un acte à l'effet d'étendre ses pouvoirs de corporation et pour autres modifications à sa charte, soit accordée.

De *Thomas Alva Edison* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie *Edison* d'éclairage électrique du *Canada*."

De *Thomas Alva Edison*, inventeur et physicien; demandant la passation d'un acte pour remettre en vigueur les trois premiers brevets qui lui ont été accordés pour des inventions et améliorations se rapportant à la production de l'électricité pour fins d'éclairage, et pour prolonger de quatre ans la durée de ces brevets, à compter de la date de leur obtention.

Du lord évêque de *Saskatchewan*, et autres, ministres, diacres et laïques de l'église d'Angleterre; demandant un acte constitutif sous le nom de "Synode du diocèse de *Saskatchewan*."

De *John S. Newberry* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du pont du *Sault Ste-Marie*."

Du révérend *James Rainville*, curé de *St-Valier*, et autres, du comté de *Bellechasse*; demandant certaines modifications aux règlements concernant le tabac canadien, et une réduction des droits imposés pour sa vente et sa fabrication.

De la chambre de commerce de *Hamilton*; de la chambre de commerce de la cité de *London, Ontario*; et de la chambre de commerce de *Stratford*; demandant séparément l'abrogation des droits imposés sur les billets promissoires et les lettres de change.

De la conférence de l'église méthodiste du *Canada*; demandant qu'il soit passé un acte pour légaliser le mariage avec la sœur d'une épouse défunte.

Du lord évêque, du clergé et des laïques du diocèse de la *Nouvelle Ecosse* assemblés en synode; du révérend *Robert Jamieson*, doyen rural, et autres, de la paroisse de *Ship Harbor*; du révérend *A. C. Macdonald*, recteur, et autres, de la paroisse de *Antigonish*; du révérend *H. H. Hamilton*, recteur, et autres, de la paroisse de *Manchester*; du révérend *A. Jordan*, bénéficiaire, et autres, de la paroisse de *St-Pierre, LaHave*; du révérend *George H. Butler*, diacre, et autres, de la paroisse de *Chester*; de *M. Geizer* et autres, de la paroisse de *North West Arm*; du révérend *John Edgcombe*, recteur, et autres, de la paroisse *St-Jacques*; de *David Williams* et autres, de la paroisse de *Ship Harbor*; du révérend *Lewis M. Wilkins*, recteur, et autres, de la paroisse de *Bridgetown*; de *Robert Davis* et autres, de la paroisse du *Havre au Castor*; de *Thomas Moxon* et autres, de la paroisse de *Rawdon*; du révérend *H. W. Atwater* et autres, de la paroisse de *Port Medway*; du révérend *H. L. Currie*, recteur, et autres, de la paroisse du passage de l'*Est*; de *John Abbott* et autres, de la paroisse de *St-Luc*,

Halifax; de *John Partridge* et autres, de la paroisse de *Digby Neck*; de *William Pride* et autres, de la paroisse de *Ste-Marie*; du révérend *R. W. Dyer*, recteur, et autres, de la paroisse d'*Alberton* et *Kildare*; du révérend *James L. Downing*, recteur, et autres, de la paroisse de *St-Jean, Rivière John*; du révérend *Henry Stamer*, recteur, et autres, de la paroisse de *l'Anse Hubbard*; de *T. P. Groatorex* et autres, de la paroisse de *Grenville*; du révérend *David C. Moore*, recteur, et autres, de la paroisse des *Mines d'Albion*; du révérend *R. F. Brine, B.A.*, et autres, de la paroisse de *Puqwash* et *Wallace*; du révérend *Henry Sterns*, missionnaire, et autres, de la paroisse de *Tusket*; et du révérend *P. J. Filleul*, doyen rural, et autres, de la paroisse de *Weymouth*, tous membres de l'église d'*Angleterre*, dans le diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant séparément qu'il ne soit passé aucun bill abolissant une ou plusieurs des restrictions sur le mariage contenue dans la table des degrés de prohibition reconnue par la loi d'*Angleterre*.

De la chambre de commerce de *Québec*; demandant qu'il soit pris des mesures pour l'établissement prochain d'une communication télégraphique entre *Pointe des Monts* et *Forteau*.

De *John Elias Collor*, marchand, et autres, de la *Pointe St. Pierre*, comté de *Gaspé*; demandant qu'il soit pris des mesures pour assurer aussitôt que possible la prolongation du réseau télégraphique jusqu'au détroit de *Belle-Isle*.

De *MM. Ross et Cie*, marchands, et autres, de la province de *Québec*; demandant qu'il soit pris des mesures pour assurer la prolongation immédiate du réseau télégraphique jusqu'à *Forteau*, dans le détroit de *Belle-Isle*.

De la Cie dite *Dundee Land Investment Co'y, (limited)*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à acheter, louer ou autrement acquérir des terres dans les limites des territoires du *Nord-Ouest* et du district de *Kiwatin*.

De la Compagnie du chemin de fer *Grand Occidental*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à émettre des débentures, actions-perpétuelles et des bons à termé et pour autres fins.

De *James Fahey* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant que la pétition de l'honorable *James Armstrong, C.M.G.*, et autres, pour un acte constitutif, sous le nom de "Compagnie du chemin de fer *Grand Oriental*," soit accordée.

De la Compagnie de crédit financier du *Canada*; demandant la passation d'un acte pour étendre ses pouvoirs de corporation.

De la Compagnie d'assurance *Anchor*; demandant la passation d'un acte pour étendre ses pouvoirs de corporation, et pour autres modifications à sa charte.

De la division des *Archanges*, des fils de la Tempérance, Mines de *Sydney, Cap-Breton*; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada*; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

De *Henry Gracey* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Saint-André*, village de *Gananoque*; demandant que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tels qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé, en en faisant une loi.

De la chambre de commerce de la cité et du comté de *Saint-Jean* et autres, de la dite localité; demandant l'abrogation de la loi sur les timbres, en tant qu'elle s'applique aux effets de commerce.

De *John J. McDonal'd* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du lac *Athabaska* à la *Baie d'Ilwison*."

De *H. G. C. Ketchum* et autres; demandant la passation d'un acte les autorisant à construire une voie ferrée à partir d'un point sur le chemin de fer *Intercolonial*, à *Amherst* ou près de là, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, jusqu'au *Cap Tourmente*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*; aussi un chemin de fer pour le transport des navires, à partir d'un point de l'embouchure de la rivière *La Planche*, ou près de là, jusqu'à un point dans la *Baie Verte*, dans le golfe *St. Laurent*.

De *William Bond* et autres; demandant la passation d'un acte les autorisant à construire une voie ferrée à partir d'un point au *Cap Nord*, ou près de là, dans l'île

du Cap-Breton, jusqu'au détroit de Canso, et de là à travers la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et Québec, jusqu'à un point ou des points dans les États-Unis.

De la Compagnie manufacturière *McClary* ; demandant un acte constitutif.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 février 1882, pour un état faisant connaître le coût des caisses d'épargne du département des finances et de celui des postes, respectivement. Aussi, ce que coûte en totalité le maintien des diverses caisses d'épargne (sous le contrôle du gouvernement) dans tout le Canada, y compris les commissions ou les allocations de tous genres. (*Documents de la session, No 43a.*)

Et aussi, copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil le 24 mars 1881, touchant les instructions adressées à des agents pour la gestion des caisses d'épargnes du gouvernement du Canada. (*Documents de la session, No 43b.*)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur, (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit :—

Lorne.

Le Gouverneur Général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire spécifiant les sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1882, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique-Britannique du Nord, il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Documents de la session, No 2.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 23 février 1882.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *Charles Tupper*.

Ordonné, que le dit message et budget supplémentaire soient renvoyés au comité des subsides.

Ordonné, que sir *Hector L. Langevin* ait la permission de présenter un bill concernant le service civil du Canada.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain,

Ordonné, que M. *Cameron (Huron)* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte pour établir une cour de juridiction maritime dans la province d'*Ontario*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain,

Ordonné, que toutes les règles et les ordres soient suspendus au sujet d'un bill pour venir en aide à la banque de l'Île du *Prince-Edouard* ; et que sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter le dit bill.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois,

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois,

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte, étant lu ;

M. Girouard (*Jacques Cartier*) propose, secondé par M. White (*Cardwell*), que le bill soit maintenant lu la seconde fois ; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise,—et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

<i>Allison,</i>	<i>Currier,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Anglin,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>King,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Arkell,</i>	<i>DeCosmos,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Baker,</i>	<i>Doull,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Drew,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Barnard,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Royal,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McLenman,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McRory,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St-Jean),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Holton,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Cockburn,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Huntington,</i>	<i>Pickard,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wiser et</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Reid,</i>	<i>Wright.—137.</i>
<i>Crouter,</i>			

CONTRE :

Messieurs

<i>Bourbeau,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>MacDonnell (Invern.),</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Jones,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Daly,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Dawson,</i>	<i>McDonald (C-Breton),</i>	<i>Quinet,</i>	<i>White (Renfrew) et</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>McDonald</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Williams.—31.</i>
<i>Farrow,</i>	<i>(Victoria, N.-E.),</i>	<i>Plumb,</i>	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général pour lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu, pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée-mardi dernier, à l'effet qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître toutes les réclamations présentées pour drawbacks sur des articles fabriqués pour l'exportation, depuis le 22 janvier 1881, indiquant les noms des réclamants, leur siège d'affaires, les articles pour lesquels le drawback a été demandé et le montant de chaque réclamation, faisant la différence entre les réclamations qui ont été acceptées et celles qui ont été désavouées, et celles qui ont été prises en considération et qui ne sont pas encore décidées, avec les motifs de tel désaveu. Aussi, copie de tous règlements passés par le département concernant telles réclamations ;

Et la dite motion étant de nouveau proposée ; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Sur motion de M. Cameron (*Huron*), secondé par M. Trow, Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 24 février 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau.— Par M. Kirkpatrick,—la pétition du *Queen's College, Kingston*.

Par M. Gunn,—la pétition du révérend A. Wilson et autres de la cité de *Kingston* et des environs.

Par M. Gault,—la pétition de l'honorable A. W. Ogilvie de la cité de *Montréal* et autres.

Par M. Brooks,—la pétition de Robert Campbell et autres.

Par M. Wallace (*York*),—la pétition du conseil du comté de *York*.

Par M. McCarthy,—la pétition de L. R. O'Brien, président, et M. Matthews, secrétaire, de l'Académie Canadienne Royale des Arts.

Par M. Paterson (*Brant*),—la pétition de la Chambre de Commerce de *Brantford*.

Par M. Boulbee,—la pétition de James Turner, de la cité de *Hamilton*, et autres.

Par M. Daly,—la pétition de Augustus W. West et autres, de la cité d'*Halifax*.

Par M. Arkell,—la pétition de John W. Cook et autres ; et la pétition de la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* et des directeurs provisoires de la compagnie du Pont et Tunnel du chemin de fer de la rivière *Ste.-Claire*.

Par M. Currier,—la pétition de la Société littéraire et scientifique d'*Ottawa*.

Par M. Shaw,—la pétition de James Croil, et autres, de l'église presbytérienne en *Canada*.

Par M. Beaty,—la pétition de la Compagnie d'assurance anglaise et coloniale du *Canada*.

Par M. Wheler,—la pétition John A. Sangster et autres.

Par M. Ross (*Middlesex*),—la pétition de la conférence annuelle de l'église méthodiste épiscopale en *Canada*, siégeant à *Niagara*; et de la conférence de l'association évangélique du *Canada*.

Par M. Orton,—la pétition de *Joseph Smith* et autres, agriculteurs de la province d'*Ontario*.

M. Drew, du comité des ordres permanents présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir :—De *Thomas Alva Edison* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de Cie *Edison*, d'éclairage électrique du *Canada*;—du lord évêque de la *Saskatchewan*, et autres, ministres, diacres et laïques de l'église d'*Angleterre*, demandant un acte constitutif sous les nom de *Synode* du diocèse de la *Saskatchewan*;—de *John S. Newberry* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de Cie du pont du *Sault Ste-Marie*;—de la Cie dite *Dundee Land Investment Co.*, (*limited*); demandant la passation d'un acte l'autorisant à acheter, louer ou autrement acquérir des terres dans les limites des territoires du *Nord-Ouest* et du district de *Kiwatin*;—de la Cie de crédit foncier du *Canada*; demandant la passation d'un acte pour étendre ses pouvoirs de corporation;—de *H. G. C. Ketchum* et autres; demandant la passation d'un acte les autorisant à construire une voie ferrée à partir d'un point sur le chemin de fer *Intercolonial*, à *Amherst* ou près de là, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, jusqu'au *Cap Tourmente*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*; aussi un chemin de fer pour le transport des navires, à partir d'un point à l'embouchure de la rivière *La Planche*, ou près de là, jusqu'à un point dans la *Baie Verte*, dans le golfe *St-Laurent*;—de la banque d'*Ontario*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à réduire son capital-actions, et pour autres fins;—de *John Matther* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de Cie d'amélioration de la rivière *La Pluie*;—de *J. S. Haynes*, M.D., et autres, des comtés de *Missisquoi*, *Iberville* et *St-Jean*, province de *Québec*;—demandant la passation d'un acte les autorisant à construire un pont sur la rivière *Richelieu*, à l'île appelée "*Ash Island*";—de *George L. Birrell* et autres, de la ville de *London*, comté de *Middlesex*; demandant d'être constitués en compagnie sous le nom de La compagnie canadienne d'assurance maritime et contre l'incendie dite "*Tecumseth*";—et de la compagnie du chemin de fer de jonction et des carrières de *Napierville*; demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre ses pouvoirs de corporation, et pour autres modifications à sa charte.

Ordonné, que M. *Kilvert* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Compagnie d'amélioration de la rivière *La Pluie*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Gault* ait la permission de présenter un bill concernant la *Dundee Land Investment Co.*, *limited*

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Macmillan* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Compagnie canadienne d'assurance contre l'incendie et maritime, dite *Tecumseth*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain,

Ordonné, que M. *Baker* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du pont du *Richelieu*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Williams* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du pont du *Sault Sainte-Marie*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain,

Ordonné, que M. *Coursol* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction et des carrières de *Napierville*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Kirkpatrick* ait la permission de présenter un bill à l'effet de réduire le capital social de la banque d'*Ontario*, et de changer la valeur nominale de ses actions, et pour d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain,

Ordonné, que M. *McCarthy* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie *Edison*, d'éclairage électrique du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité des voies et moyens.
Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Hector Langevin*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;

Et un débat s'ensuivant;

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer des rivières *Saskatchewan* et de la *Paix*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'Association d'assurance mutuelle sur la vie du *Canada*, et de changer son nom en celui de l'Association sur la vie du *Canada*.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour amender l'Acte de la Banque Chartée de *Londres* et de l'*Amérique* du Nord en changeant son nom pour celui de "La Banque Chartée de *Londres* et de *Winnipeg*, étant lu";

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Banque du *Nord-Ouest*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'autoriser la Compagnie d'Assurance agricole d'*Ottawa* à liquider ses affaires, à renoncer à sa charte et à pourvoir à sa dissolution, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Compagnie de Steamers *Clements*, à responsabilité limitée, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Compagnie des Bois de *Québec* (à responsabilité limitée), étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer l'Association de Bienfaisance Mutuelle de *Sherbrooke*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender et refondre tels qu'amendés les différents actes concernant la Compagnie d'Assurance de l'*Amérique Britannique*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender les actes concernant la "Compagnie de Dépôt et de Prêt du *Canada*," et d'accroître les pouvoirs de la dite compagnie, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Samedi, 25 février 1882.

Sur motion de sir *Charles Tupper*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et vingt-cinq minutes, samedi matin la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 27 février, 1882.

PRIÈRE.

M. l'Orateur met devant la Chambre, conformément aux dispositions de l'Acte 34 V., chap. 5, clause 12,—des listes des actionnaires de la Banque de *Yarmouth, N.-E.*,—de la Banque Commerciale de *Windsor*,—de la Banque des Cantons de l'Est,—de la Banque d'Echange de *Yarmouth, N.-E.*,—de la Banque Fédérale du *Canada*,—de la Banque Impériale du *Canada*,—de la Banque de *St-Hyacinthe*,—de la Banque du Peuple,—de la Banque des Marchands du *Canada*,—de la Banque des Marchands de *Halifax*,—et de la Banque du Peuple de *Halifax, N.-E.* (*Documents de la session, No. 22*)

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Fulton*,—la pétition de *Peter McLaren* et autres.

Par M. *Guthrie*,—la pétition du révérend *Thomas Wardrope, D.D.*, et autres, membres de la congrégation Presbytérienne de l'église *Chalmers*, cité de *Guelph*.

Par M. *Brooks*,—la pétition du révérend *Henry Roe, D.D.*, missionnaire et autres, membres de l'église d'Angleterre, de *Westbury* et *Ascot Corner*, diocèse de *Québec*.

Par M. *Charlton*,—la pétition du révérend *William Gregg, D.D.*, professeur d'apologétique et d'histoire ecclésiastique au collège de *Knox, Toronto*.

Par M. *Bain*,—la pétition du révérend *J. MacMachum* et autres, membres de la congrégation Presbytérienne de *Waterdown*, comté de *Wentworth*; et la pétition du révérend *John Laing M.A.*, pasteur, et autres, membres de la congrégation Presbytérienne de l'église *Knox*, ville de *Dundas*.

Par M. *Weldon*,—la pétition du révérend *George Scofield*, recteur, et autres de la paroisse de *Simonds*, diocèse de *Frédéricton*.

Par M. *Girouard (Jacques Cartier)*,—la pétition du Crédit Foncier Franco-Canadien, et la pétition du révérend *Donald Ross, B.D.*, bénéficiaire et autres.

Par M. *Caron*,—la pétition du révérend *Charles Hamilton* et autres, membres de l'église d'Angleterre de la paroisse de l'église *St-Mathieu, Québec*.

Par M. *Farrow*,—la pétition de *W. B. Smith* et autres, membres de la Conférence Canadienne de la mission *Hespeler*, de l'association évangélique de l'*Amérique du Nord*; la pétition de *Andrew A. Smith* et autres, de *Iroquois*, comté de *Dundas*; la pétition de l'église Congrégationnelle du Tabernacle, *Yarmouth, Nouvelle-Ecosse*; la pétition de l'église Méthodiste de la ville des *Trois-Rivières*; la pétition de *John Chantler* et autres, de membres l'église Méthodiste du *Canada, Innisfil*; et la pétition de *John G. Laird* et autres, membres de l'église Méthodiste du *Canada à Collingwood*, comté de *Simcoe*.

Par M. *Gault*,—la pétition de *John Twigg* et autres, de la ville de *Pictou*, comté de *Prince-Edward*; et la pétition de *William Simpson Ross, William Thurston Fish* et *Georges Hyacinthe Dumesnil*, syndics conjoints de la compagnie d'assurance agricole du *Canada* par leurs promoteurs M.M. *Church, Chapleau, Hall* et *Atwater*.

Par M. *Robertson (Hamilton)*,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan*; la pétition de la Compagnie du chemin de fer Grand Occidental et la pétition de *George Maddocks* et autres, de la cité de *Hamilton*.

Par M. *Richey*,—la pétition du presbytère de l'église Presbytérienne de *Halifax, en Canada*.

Par M. *Ross (Dundas)*,—la pétition du révérend *Thomas A. Nelson* et autres, membres de la congrégation Presbytérienne de *Dundas*, comté de *Dundas*.

Par M. *White (Hastings)*,—la pétition de la Compagnie des Hauts-fourneaux de *New-York* et *Ontario*.

Par M. *Williams*,—la pétition du révérend *R. J. Beattie* et autres, membres de la congrégation Presbytérienne de la première église, dans la ville de *Port-Hope*.

Par M. *Massue*,—la pétition du révérend *J. S. Théberge*, curé, et autres, du village de *Varenes*, comté de *Verchères*.

Par M. *McCarthy*,—la pétition de *W. Meinardus* et autres, de *Orillia* et des environs.

Par M. *Orton*,—la pétition de la corporation municipale de la ville de *Orangeville*.

Par M. *Wallace (York)*,—la pétition du révérend *Isaac Campbell* et autres, membres de la congrégation Presbytérienne du village de *Richmond Hill*.

Par M. *Fortin*,—la pétition de MM. *Charles Robin* et Cie., marchands et autres, de la municipalité de *Paspébiac*, comté de *Bonaventure*; et la pétition de *James Sutton* et autres, de l'*Anse du Cap*, dans le comté et district de *Gaspé*.

Par M. *Beauchesne*,—la pétition de *Walter F. Harrison* et autres, des municipalités de *Paspébiac* et *Bonaventure*, comté de *Bonaventure*.

Par M. *Anglin*,—la pétition du révérend *Samuel Houston*, recteur, et autres, membres de la congrégation Presbytérienne de *Bathurst*, comté de *Gloucester, N.-B.*

Par M. *Colby*,—la pétition du révérend *G. Thorncloe*, titulaire, et autres, membres de l'église d'Angleterre, de *Stanstead Plain*, district de *Saint-François, Québec*, et la pétition de *H. F. Bland*, président, et *J. Tallman Pitcher*, secrétaire de la conférence de *Montréal* de l'église méthodiste du *Canada* en séance à *Stanstead*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues;

Du révérend *C. Crichton* et autres ministres, en *Canada*; de *Liza Madron* et autres, citoyennes de *Montréal*; et du rév. *A. Wilson* et autres, de la cité de *Kingston* et des environs; demandant séparément l'abolition de toutes prohibitions du mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

Du rév. *Arthur G. Caron* et autres; de *Ephrem Audet* et autres; de *Joseph Brochu* et autres; de *Magloire Lemenan* et autres; de *G. A. P. Tanguay, M.D.*, et autres; de *Abraham Lacroix* et autres, et du rév. *F. T. Paradis* et autres, tous du comté de *Bellechasse*; demandant certaines modifications aux règlements concernant le tabac canadien, et une réduction des droits imposés pour le vendre et le manufacturer.

De la Compagnie mutuelle de télégraphe du *Canada* (à resp. limitée); demandant un acte constitutif.

Du rév. *James Lyster, LL.D.*, et autres, dans le doyenné rural de *Frontenac*; de la branche canadienne du synode luthérien allemand du *Missouri*, de l'*Ohio* et autres États; et du rév. *William Gore Lyster, B.A.*, et autres, de l'*Anse du Cap*, dans le doyenné rural de *Gaspé*; demandant que tout bill qui sera présenté dans le but de légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

De MM. *Charles Robinson* et Cie, et autres, de la cité de *Toronto*, approvisionneurs de navires; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à donner aux approvisionneurs de navires un droit privilégié sur les navires pour les fournitures livrées ou les travaux exécutés.

De l'honorable *John Norquay*, de la cité de *Winnipeg*, et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de Compagnie d'amélioration des estacades de la rivière *La Pluie*, de colonisation et de fabrication du bois de service.

De la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie, de l'*Amérique du Nord*; deman-

dant la passation d'un acte l'autorisant à changer le nom de la dite compagnie en celui de "Compagnie d'assurance sur la vie, de la Puissance du Canada."

Du rév. *P. H. Suzor*, curé, et autres; de *J. B. Goudreault* et autres; et de *A. G. Rainville* et autres, tous du comté de *Nicolet*; demandant séparément que la pétition de l'honorable *James Armstrong*, C.M.G., et autres, pour un acte constitutif, sous le nom de "Compagnie du chemin de fer *Grand Oriental*," soit accordée.

De l'hon. *James Skead*, sénateur et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de compagnie de chemin de fer et de pont d'*Ottawa*, de *Waddington* et de *New-York*."

De *James Whiteside* et autres, d'*Osgoocé*; et de *M. F. Beech* et autres, du comté de *Dundas*; demandant que la pétition de l'hon. *James Skead*, sénateur, et autres, pour un acte constitutif sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de pont d'*Ottawa*, de *Waddington* et de *New-York*, soit accordée.

De *M. O' Gara* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Compagnie du chemin de fer *Pacifique d'Ontario*."

De l'association de placement d'*Ontario*; demandant un acte constitutif.

Du rév. *P. Moreault*, curé, et autres, de *St-Norbert du Cap Chat*; demandant qu'il soit pris des mesures pour la construction d'un môle convenable afin d'abriter les navires à l'embouchure de la rivière du *Cap Chat*, et que les droits et les intérêts des pêcheurs de ce district soient protégés.

De *R. O. Mackay* et autres, armateurs et maîtres marinières, naviguant sur le lac *Ontario*; demandant qu'il soit pris des mesures immédiates pour faire de la baie *Burlington* un port de refuge sûr.

Du *Queen's College, Kingston*; demandant la passation d'un acte qui permette au dit collège d'être, vis-à-vis de l'église presbytérienne en *Canada*, sur le même pied qu'il l'était précédemment vis-à-vis l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, et pour autres fins.

De l'hon. *A. W. Ogilvie*, de la cité de *Montréal*, et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "La Banque des Planteurs du *Canada*."

De *Robert Campbell* et autres; demandant la passation d'un acte à l'effet que la caisse du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse* pour le soutien des ministres, des veuves et des orphelins, ainsi que le contrôle et l'administration de cette caisse, soient assignés à l'église presbytérienne en *Canada*, et pour autres fins.

Du conseil du comté de *York*; demandant que la Chambre n'autorise pas l'érection de barrières aux points où le chemin de fer traverse la rue *Queen* entre la cité de *Toronto* et le village de *Parkdale*, mais que l'on y construise plutôt des ponts ou des souterrains.

De *L. R. O'Brien*, président, et *M. Matthews*, secrétaire, de l'Académie canadienne royale des Arts; demandant d'être dispensés de l'avis ordinaire exigé par le règlement de la Chambre, et qu'il soit passé un acte constituant légalement la dite académie sous le nom précité.

De la chambre de commerce de *Brantford*; demandant l'abrogation des droits sur les billets promissoires et les lettres de change.

De *James Turner*, de la cité de *Hamilton*, et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie des terres de la *Qu'Appelle*."

De *Augustus W. West* et autres, de la cité de *Halifax*; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie d'assurance mutuelle maritime l'Océan."

De la Cie du chemin de fer du Sud du *Canada* et des directeurs provisoires de la Cie du *Pont et Tunnel* de chemin de fer de la rivière *Ste-Claire*; demandant la passation d'un acte pour faire revivre l'acte constituant en corporation la Cie du *Pont et Tunnel* de chemin de fer de la rivière *Ste-Claire*, et pour proroger à trois ans le délai fixé pour le commencement des travaux et à six ans le temps fixé pour leur achèvement, et pour autres fins.

De la Société littéraire et scientifique d'*Ottawa*; demandant que la Chambre augmente les crédits annuels votés pour l'exploration géologique et le service météorologique du *Canada*.

De *James Croil* et autres, de l'église presbytérienne en *Canada*; demandant certaines modifications à l'Acte 22 *Vic.*, chap. 66, intitulé; "Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*."

De la Cie d'assurance anglaise et coloniale du *Canada*; demandant certaines modifications à sa charte.

De *John W. Cook* et autres; et de *John A. Sangster* et autres; demandant séparément qu'il a apassé un acte pourvoyant à l'admission, dans toutes les cours de justice, du témoignage de toutes personnes sans égard aux opinions religieuses qu'elles ont.

De la conférence annuelle de l'église méthodiste épiscopale en *Canada*, siégeant à *Niagara*; et de la conférence de l'association évangélique du *Canada*; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada*; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

De *Joseph Smith* et autres, agriculteurs de la province d'*Ontario*; demandant que le droit imposé sur le malt soit aboli et qu'il soit remplacé par un droit de timbre sur les liqueurs de malt, dans l'intérêt des éleveurs du *Canada*.

La pétition du conseil du comté de *York* pré-entés jeudi dernier, demandant à la Chambre de faire un octroi de terres publiques pour aider à la construction du canal à navires *Haron* et *Ontario*, étant lue,

M. l'Orateur décide, — "qu'elle ne peut être reçue, vû que l'octroi de ses conclusions entraînerait la disposition de biens publics."

Sir *Charles Trupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la reponse à une adresse à Son Excellence, du 20 février, 1882, demandant copie des annonces, devis, conditions, soumissions, correspondances, ordres en conseil et de toutes autres pièces concernant l'adjudication des travaux du chemin de fer entre *Emory's Bar* et *Port Moody, C.-B.* (*Documents de la Session, No. 48.*)

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 février, 1882, pour copies des rapports de *H. F. Perley*, écr., et de *C. F. Roy*, écr., au sujet du chenal de la traverse de la rivière *Ristigouche*. (*Documents de la session, No. 47.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 février, 1882, pour copie du rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration du hâvre de *Port-Daniel* en 1881. (*Documents de la session, No. 49.*)

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 février 1882, pour un état, dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et des importations, du 1er juillet au 1er janvier des années 1877, 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882, respectivement. (*Documents de la session, No. 50.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 7 mars, 1881, pour un état donnant la valeur totale du bois, manufacturé ou non, exporté des comtés-unis de *Chicoutimi* et *Saguenay* pendant l'année expirée le 30 juin dernier. (*Documents de la session, No. 51.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars, 1881, pour un état donnant la valeur totale des poissons, huiles de poisson, fourrures, et peaux d'animaux marins exportés des comtés-unis de *Chicoutimi* et *Saguenay* pendant l'année expirée le 30 juin dernier. (*Documents de la session, No. 52.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 16 février, 1882, pour un état indiquant le montant des droits perçus aux ports de l'*Original, York* et *Churchill* pen-

dant les années 1876 à 1881 inclusivement ; aussi, le montant payé aux officiers de douane de ces divers ports. (*Documents de la session, No. 53.*)

Sur motion de M. *Stephenson*, secondé par M. *Rochester*,
Résolu, que cette Chambre concoure dans le second rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement.

Ordonné, que M. *Beaty* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'étendre et d'amender les actes relatifs à la compagnie de Crédit-Foncier du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

Ordonné, que M. *Arnell* ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du pont de la *Grande Ile de Niagara*.

Il présente, en conséquence le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

Ordonné, que M. *Orton* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier l'acte intitulé : “ Acte concernant l'intérêt sur les deniers garantis par hypothèque sur propriétés foncières.”

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

Ordonné, que M. *McCarthy* ait la permission de présenter un bill autorisant toute personne prévenue n'une offense poursuivable par voie d'accusation de déposer en sa propre faveur.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

Ordonné, que M. *Mills* ait la permission de présenter un bill pour incorporer le synode du diocèse de la *Saskatchewan* et pour autres fins s'y rattachant.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie d'amélioration de la *Rivière-la-Pluie*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la *Dundee Land Investment Company limited*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Compagnie Canadienne d'assurance contre l'incendie et maritime dite *Tecumseh*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont du *F. chetieu*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des divers Bills Privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont du *Sault Sainte-Marie*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender la l'Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction et des carrières de *Napierville*, et d'en changer le nom en celui de "Compagnie de chemin de fer de jonction de *Napierville*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de réduire le capital social de la banque d'*Ontario*, de changer la valeur nominale de ses actions, et pour d'autres fins, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Compagnie *Edison* d'éclairage électrique du *Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des divers Bills Privés.

Sur motion de *M. Fortin*, secondé par *M. Beauchesne*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes lettres, rapports et documents concernant la nomination d'un juge dans le comté de *Gaspé* et le système de décentralisation judiciaire dans le *Canada*.

Sur motion de *M. Paterson (Essex)*, secondé par *M. Macmillan*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état de tous ordres en conseil concernant les bateaux traversiers faisant le service entre certains points du *Canada* et des *Etats-Unis*, et copie de toute correspondance relative aux règlements promulgués à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Muttart*, secondé par *M. Hackett*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant la liste des articles pour lesquels on a réduit les tarifs de transport sur le chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, depuis l'année 1878, et le montant de la réduction.

Aussi, copie de toute correspondance, relative à une nouvelle réduction, y compris le tarif que l'on exige pour le transport des voyageurs sur la dite ligne de chemin de fer.

Sur motion de *M. Amyot*, secondé par *M. Cimon (Charlevoix)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tout rapport concernant les améliorations, etc., à faire au quai de *St-Michel*, comté de *Bellechasse*.

Sur motion de *M. Costigan*, secondé par *M. Amyot*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, le rapport de la commission composée des juges *Miller* et *Dubuc*, et chargée en vertu de l'acte du *Manitoba*, de faire rapport sur certaines réclamations pour des terres jalonnées.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. Killam propose, secondé par *M. Guthrie*,

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, télégrammes et cablegrammes échangés entre le gouvernement et toute personne ou toutes personnes et de toute correspondance, télégrammes et

cablegrammes échangés entre toutes personnes quelconques, dont les originaux ou les copies peuvent se trouver en possession du gouvernement, et de tous ordres en conseils et de tous documents ou pièces, en possession du gouvernement, concernant la nomination réelle ou projetée d'un administrateur du gouvernement ou d'un député-gouverneur pour remplacer Son Excellence pendant son absence du *Canada* en novembre dernier; et la motion étant mise aux voix, la chambre se divise; et la question est résolue négativement.

Sur motion de M. *Ross (Middlesex)*, secondé par M. *Cameron (Huron)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant les sommes payées à M. *Ed. Dewdney*, à titre de commissaire des sauvages, celles payées à M. *Galt*, à titre de secrétaire particulier du commissaire, et toutes les sommes payées pour eux ou à eux pour frais de voyage ou d'équipement, et toutes autres dépenses, à dater de leur nomination jusqu'au 1er juillet, 1881.

Sur motion de M. *Ross (Middlesex)*, secondé par M. *Cameron (Huron)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant toutes les sommes payées à sir *A. T. Galt*, à titre de haut commissaire; aussi, les sommes payées pour le loyer et l'ameublement de sa résidence à *Londres*; aussi, les sommes payées pour ses frais de voyage et ceux des personnes au service du gouvernement, depuis le 1er juillet, 1878.

Sur motion de M. *DeCosmos*, secondé par M. *Desjardins*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de l'inspecteur des pêcheries, dans la *Colombie anglaise*, pour l'année civile 1881.

Sur motion de M. *Sproule*, secondé par M. *Lane*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nom et le nombre de tous bâtiments ou navires à voiles qui ont péri dans les eaux de l'intérieur du *Canada* depuis 1870, ainsi que la valeur des cargaisons et le nombre de vies perdues, et les causes connues ou supposées de la perte de ces navires.

Sur motion de M. *Burpee (St.-Jean)*, secondé par M. *Anglin*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous circulaires, mémorandums et instructions adressés par le département des douanes aux percepteurs du département dans tout le *Canada*, concernant la définition des diverses classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur les dits articles en vertu du tarif, depuis le 14 mars, 1879, jusqu'au 1er février, 1882.

Sur motion de M. *Burpee (Sunbury)*, secondé par M. *Anglin*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant la quantité et la valeur des différentes espèces de houilles entrées à chaque port de douane, et mises en entrepôt ou autrement, soit comme étant admises en franchise, soit pour l'exportation, ou pour l'usage de navires faisant le trafic sur les grands lacs et les rivières du *Canada*, depuis le 14 mars, 1879, jusqu'au 1er février, 1882.

Sur motion de M. *Burpee (Sunbury)*, secondé par M. *Anglin*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nombre de tonnes ou de chargements de chars de fret d'entier parcours expédié sur l'Intercolonial par les provinces de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick* à destination des provinces de *Québec* et d'*Ontario*, le tarif fixé par tonne ou par chargement de wagon; si ce sont des tarifs ordinaires ou spéciaux; les recettes brutes perçues pour le dit fret; la proportion de ces recettes payée à toute autre ligne de chemin de fer ou de steamers.

Aussi, un état semblable faisant connaître tout le fret d'entier parcours expédié d'*Ontario* et de *Québec* à destination des provinces de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, par la voie de l'Intercolonial; le tarif de transport imposé par tonne ou par chargement de wagon; si ce sont des tarifs ordinaires ou spéciaux; les recettes brutes perçues pour le dit fret; la proportion de ces recettes payée à toutes autres voies ferrées ou steamers.

Sur motion de M. *Burpee (Sunbury)*, secondé par M. *Weldon*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un

relevé, par province, faisant connaître le nombre d'immigrants qui se sont fixés permanemment en *Canada*, chaque année, depuis 1878 jusqu'à 1881, inclusivement.

Sur motion de M. *King*, secondé par M. *Burpee* (*Sunbury*),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nombre de navires, y compris le tonnage, la nationalité et le port où ils ont fait leur déclaration, qui ont importé du sucre, du sirop et de la mélasse pendant l'année fiscale expirée le 30 juin, 1881; la quantité de sucre au-dessus du No. 14 T.H., et la quantité de sucre de qualité inférieure importée par chaque navire ou steamer; aussi un état semblable pour les six mois compris entre le 1er juillet, 1881, et le 1er janvier, 1882.

Sur motion de M. *King*, secondé par M. *Burpee* (*Sunbury*),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes pétitions, correspondance, etc., adressées au gouvernement ou à quelqu'un des départements, concernant le changement de nom du bureau de poste de "*Hopewell Corner*" en celui de "*Albert*", dans le comté d'*Albert*, N.-B.

Sur motion de M. *Weldon*, secondé par M. *Burpee* (*Sunbury*),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes annonces ou circulaires demandant des soumissions pour la fourniture du fer et du fer ouvré, quincaillerie, huile, houille, bois, traverses, bois de construction et tous autres articles et matériaux requis pour le chemin de fer Intercolonial pendant la période comprise entre le 30 juin 1880 et le 31 décembre, 1881; aussi, un état faisant connaître les noms des soumissionnaires et les prix demandés dans chaque soumission pour chaque classe d'articles, les noms des personnes, s'il en est, dont les soumissions ont été acceptées, et les endroits où les articles devaient être livrés; aussi un état semblable pour l'année expirée le 30 juin, 1878.

Sur motion de M. *Weldon*, secondé par M. *Burpee* (*Sunbury*),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé des prix payés pour le fer forgé et la fonte de fer, l'acier, le cuivre, le zinc, l'étain et le bronze; pour les roues de chars, ressorts, essieux, huile, peinture, étoupe, boulons, écrous, carvelles, charbon, bois et autres matériaux et articles achetés pour l'usage du chemin de fer Intercolonial pendant l'année expirée le 30 juin 1881; aussi, les noms des vendeurs et les endroits où les articles ont été livrés; aussi, un état semblable pour l'année expirée le 30 juin, 1878.

Sur motion de M. *Weldon*, secondé par M. *Burpee* (*Sunbury*),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé des prix payés pour le fer forgé et la fonte de fer, l'acier, le cuivre, le zinc, l'étain et le bronze; pour les roues de wagons, essieux, ressorts, huile, peinture, étoupe, boulons, écrous, carvelles, charbon, bois et autres matériaux et articles achetés pour l'usage du chemin de fer Intercolonial pendant les six mois expirés le 31 décembre, 1881; aussi les noms des vendeurs et les endroits où les articles devaient être livrés; aussi, un état semblable pour l'année expirée le 30 juin, 1878.

Sur motion de M. *Anglin*, secondé par M. *Weldon*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le nombre de machines-locomotives, wagons de toutes descriptions, chasse-neige et wagons à neige appartenant au chemin de fer Intercolonial qui subissent des réparations dans les différents ateliers du dit chemin de fer ou ailleurs, et le nombre de machines-locomotives, wagons de toutes descriptions, chasse-neige et wagons à neige appartenant à l'Intercolonial qui attendent des réparations dans les divers ateliers de ce chemin de fer ou ailleurs.

Sur motion de M. *Cameron* (*Huron*), secondé par M. *Robertson* (*Shelburne*),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance et de tous rapports concernant la corvette "*Charybdis*," et

un état détaillé de toutes dépenses encourues pour la dite corvette. Aussi, un état détaillé du nombre d'hommes employés sur ce navire, depuis son arrivée en *Canada*, et à quel titre chacun d'eux a été ou est employé, et le montant payé à chacun. Aussi un état détaillé de tous dommages causés par la dite corvette depuis le 1er mai, 1881, et de toutes demandes d'indemnités présentées pour tels dommages.

Sur motion de M. *Cameron (Huron)*, secondé par M. *Robertson (Shelburne)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie du jugement de la Cour de Chancellerie et de la Cour d'Appel d'*Ontario*, dans la cause de *McClaren vs. Caldwell et al*; aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement d'*Ontario* et celui du *Canada*, au sujet du désaveu du bill relatif aux cours d'eau.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Cameron (Huron)*, secondé par M. *Robertson (Shelburne)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance et de tous ordres en conseil qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre, concernant toutes compagnies de chemin de fer légalement constituées, soit par la législature du *Manitoba* ou par le parlement du *Canada*, dans le *Manitoba* ou les territoires du *Nord-Ouest*, et se rapportant soit à des concessions ou réserves de terres, au tracé ou aux points extrêmes des lignes, ou se rapportant en aucune autre manière aux affaires de telles compagnies.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Orton*, secondé par M. *Patterson (Essex)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un exposé des divers modes adoptés jusqu'à présent pour percevoir les droits imposés sur le malt et les liqueurs de malt; et aussi, pour toute information que possède le gouvernement concernant le mode en usage en *Angleterre* et aux *Etats-Unis* pour la perception de tels droits d'accise.

Sur motion de M. *Cimon (Chicoutimi)*, secondé par M. *Grandbois*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes les requêtes et correspondances adressées au gouvernement, concernant les communications postales sur la partie de la côte nord du fleuve *St-Laurent*, qui se trouve comprise dans le comté de *Saguenay*.

M. *Orton* propose, secondé par M. *Wallace (Norfolk)*, qu'il soit nommé un comité spécial chargé de s'enquérir des effets du présent tarif sur les intérêts agricoles du *Canada*; avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes et documents; —et que MM. *Wallace (Norfolk)*, *Trow*, *Sutherland*, *Coughlin*, *Gillies*, *White (Hastings)*, *Benoit*, *Bécharé*, *Landry*, *Plumb*, *MacDonell (Inverness)*, *Girouard*, (*Kent*), *Hackett*, *Royal* et de l'auteur de la motion, compose le dit comité.

Et objection étant faite à la dite proposition pour la raison qu'aucun avis n'a été donné des noms des députés devant composer le comité;

M. l'Orateur décide, —“ Que l'avis de motion devrait renfermer les noms, et qu'en conséquence, la motion est irrégulière.”

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 28 Février 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. *White (Cardwell)*,—la pétition de la compagnie canadienne d'éclairage électrique.

Par M. *Carling*,—la pétition du révérend *J. Allister Murray* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de *Saint-André, London, Ontario*.

Par M. *Gunn*,—la pétition du révérend *James Williamson, LL.D.*, et autres.

Par M. *Plumb*,—la pétition du révérend *William Cleland* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Saint-André, Niagara*.

Par M. *Gault*,—la pétition du révérend *John Scrimger, M.A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de la rue *Saint-Joseph*, cité de *Montréal*, la pétition du révérend *Charles A. Doudiet* et autres, membres de l'église presbytérienne de *Saint-Jean, Montréal*; et la pétition de la compagnie manufacturière *C. W. Williams*.

Par M. *Guthrie*,—la pétition du révérend *James C. Smith, B.D.*, bénéficiaire et autres.

Par M. *Fleming*,—la pétition du révérend *D. D. McLeod* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Paris, Ontario*.

Par M. *Wallace (Norfolk)*, la pétition du révérend *James Pullar*, bénéficiaire, et autres.

Par M. *Rinfret*,—la pétition du révérend *A. Boucher* et autres; et la pétition de *H. G. Joly, M.P.P.*, et autres, de la paroisse de *Sainte-Emilie*, comté de *Lotbinière*.

Par M. *White (Renfrew)*,—la pétition de la compagnie du chemin de fer de jonction de *Pontiac au Pacifique*.

Par M. *Wiser*,—la pétition du révérend *W. M. McKibbin* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Cardinal* et *Wainessville*, comté de *Grenville*.

Par M. *Ives*,—la pétition du révérend *H. J. Petry* et autres, membres de l'église d'Angleterre, de *Danville*, dans le doyenné rural de *Shipton*, comté de *Richmond*.

Par M. *Boulton*,—la pétition de la compagnie du chemin de fer de la *Souris aux Montagnes-Rocheuses*; la pétition de *James J. Hoy* et autres; et la pétition de *John Doherty, M.D.*, et autres.

Par M. *Fitzsimmons*,—la pétition du révérend *George Burnfield* et autres, membres de la première église presbytérienne, *Brockville*; et la pétition de *Robert Jardine* et autres, membres de l'église presbytérienne de l'église *Saint-Jean, Brockville*.

Par M. *McCarthy*, la pétition du révérend *William Fraser, D.D.*

Par M. *McLennan*,—la pétition du révérend *J. Burnet*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation *Saint-André, Martintown, Glengarry*.

Par M. *Macdonnell*,—la pétition de *Archibald McPhail* et autres, de *Big Harbor* et *Malagawatch*, comté de *Inverness*.

Par M. *Shaw*,—la pétition du révérend *J. B. Taylor*, bénéficiaire, et autres, membres de l'église de *Saint-André, Lucknow, Ontario*.

Par M. *Bowell*,—la pétition de *E. F. Parder* et autres.

Par M. *Platt*,—la pétition de *George M. Mulligan* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St. André, Toronto*.

Par M. *Hay*,—la pétition de *Patrick M. Macleod* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église centrale, *Toronto*; et la pétition du révérend *D. J. Macdonnell*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de *St. André, Toronto*.

Par M. Hooper,—la pétition de *John Chambers* et autres.

Par M. Richey,—la pétition de *James Farquhar*, président du comité de tempérance de l'association chrétienne des jeunes gens, de *Halifax*.

Par M. Crouter,—la pétition de *Robert Bell* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Percy*; la pétition du révérend *Donald Sutherland*, M. A., et autres, membres de la congrégation de *Campbellford*; et la pétition du révérend *Robert Neil*, D. D., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de *St. André*, *Seymour*, comté de *Northumberland*, *Ontario*.

Par M. Ross (*Middlesex*),—la pétition du révérend A. Beamer et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Wardsville* et *Newburg*.

Par M. Williams,—la pétition du révérend *James Cleland*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de la rue *Mill*, *Port-Hope*.

Par M. Macmillan,—la pétition du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, et autres.

Par M. Bannerman,—la pétition du révérend *Robert Campbell* et autres, de *Renfrew*; et la pétition du révérend *Donald John McLean*, bénéficiaire; et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de *St. André*, *Arnprior*.

Par M. Haggart,—la pétition du révérend *William Bain*, D. D., et autres; et la pétition du révérend A. A. Scott, M. A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Zion*, *Carleton Place*.

Par M. McDougall,—la pétition du révérend *John Pringle* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Georgetown*, comté de *Halton*.

Par M. Colby,—la pétition de *Bradley Barlow* et autres.

Par M. Hesson,—la pétition du révérend *William Johnson*, M. A., et autres, de *Wellington-Sud*.

M. O'Connor, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 16 février 1882, pour un état faisant connaître le montant d'argent expédié par mandats-poste, dans la *Grande-Bretagne* et l'*Irlande*, aux *Etats-Unis* et dans tout autre pays pendant l'année 1881, et le coût de ces mandats. (*Documents de la session*, No. 43c.)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 février 1882, pour un état faisant connaître le coût des caisses d'épargne du département des finances et de celui des postes, respectivement. Aussi, ce que coûte en totalité le maintien des diverses caisses d'épargne (sous le contrôle du gouvernement) dans tout le *Canada*, y compris les commissions ou les allocations de tous genres. (*Documents de la session*, No. 43a.)

M. Drew, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir :—De la Cie d'assurance *Anchor*; demandant la passation d'un acte pour étendre ses pouvoirs de corporation, et pour autres modifications à sa charte;—de la Cie de Prêt et d'Épargne de *Brant*; demandant un acte constitutif;—de l'association de placement d'*Ontario*; demandant un acte constitutif; de la Cie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*; demandant certaines modifications à sa charte;—de la Compagnie du chemin de fer Grand Occidental; demandant la passation d'un acte l'autorisant à émettre des actions-débentures perpétuelles et des obligations à terme, et pour autres fins;—de la Cie mutuelle de télégraphe du *Canada* (à resp. limitée); demandant un acte constitutif;—de la Cie d'assurance mutuelle sur la vie, de l'*Amérique du Nord*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer le nom de la dite compagnie en celui de "Cie d'assurance sur la vie, de la Puissance du *Canada*," pour étendre ses-pouvoirs de corporation et pour autres modifications à sa charte;—de l'hon. A. W. Ogilvie, de la cité de *Montréal*, et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "La Banque des Planteurs du *Canada*;"—de l'hon. *James Skead*, sénateur, et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de Cie de chemin de fer et de pont d'*Ottawa*, *Waddington* et *New-York*;"—de M. O'Gara et autres;

demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du chemin de fer *Pacifique d'Ontario*;"—et de *John J. McDonald* et autres, demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du chemin de fer du lac *Athabaska* et de la baie d'*Hudson*."

En ce qui concerne la pétition de *L. R. O'Brien*, président, et *M. Matthews*, secrétaire, de l'Académie royale canadienne des Arts; demandant qu'il soit passé un acte constituant légalement la dite académie, votre comité trouve qu'elle n'est pas de nature à nécessiter la publication de l'avis.

Sir Leonard Tilley, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 février 1882, pour copie de trois circulaires demandant des informations, qui ont été adressées récemment à diverses banques, d'après l'ordre du ministre des finances; aussi, le nom des banques auxquelles elles ont été adressées. (*Documents de la session No 55.*)

Sir Hector L. Langevin, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 février 1882, pour copie du rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration du havre de *Paspébiac* en 1874 et 1875. (*Documents de la session, No 56.*)

Sur motion de *M. Drew*, secondé par *M. Haggart*,
Ordonné, que le délai pour recevoir les pétitions en obtention de hills privés soit prorogé à dix jours à dater de demain.

Ordonné, que *M. Gault* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la banque des Planteurs du *Canada*,

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de *M. McCarthy*, secondé par *M. Haggart*,

Ordonné, que les comptes publics du *Canada* pour l'exercice expiré le 30 juin 1881, et le rapport de l'auditeur général sur les comptes de crédit pour la même année, soient renvoyés au comité des comptes publics.

Ordonné, que *M. Mackenzie* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte incorporant la Compagnie d'assurance mutuelle de l'*Amérique du Nord* sur la vie; et de changer son nom en celui de "Compagnie d'assurance de la Puissance du *Canada* sur la vie."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Carling* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer l'Association de placement d'*Ontario*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée vendredi dernier, portant que *M. l'Orateur* quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens);

Et la motion étant de nouveau proposée; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

M. Cameron (Huron) propose, secondé par *M. Casey*, que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant,—la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Mercredi, 1er mars 1882.

Et la motion étant de nouveau proposée, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ; et le débat continuant,—

Sur motion de M. *Boulton*, secondé par M. *Haggart*,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. *Mousseau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le rapport du secrétaire d'Etat, pour l'année expirée le 31 décembre 1881. (*Documents de la session, No 17.*)

M. *Mousseau* présente aussi, le rapport officiel de la distribution des statuts du Canada, 44 *Victoria*, troisième session du quatrième parlement, 1880-81. (*Documents de la session, No 57.*)

Et aussi,—un état détaillé des garanties et sécurités enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat du Canada, conformément à l'acte 31 *Victoria*, chap. 37, clause 15. (*Documents de la session, No 58.*)

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 1er Mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. *Cockburn*,—la pétition de *Allan Findlay* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Bracebridge*, district de *Muskoka*.

Par M. *Scriver*,—la pétition du révérend *James Patterson* et autres, de *Hemmingford*, comté de *Huntingdon*.

Par M. *Stephenson*,—la pétition du révérend *John R. Battisby* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St. Andrew's, Chatham, Ontario*.

Par M. *Reid*,—la pétition du révérend *E. Robson* et autres, de *New Westminster, Colombie-Anglaise*.

Par M. *Poupore*,—la pétition du révérend *J. Gaudier* et autres.

Par M. *Tassé*,—la pétition de la Communauté des Sœurs de charité, des territoires du *Nord-Ouest*.

Par M. *Ryan (Montréal)*, la pétition du révérend *Robert Campbell*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St. Gabriel, Montréal*; et la pétition de *William Linton* et autres, membres de la Congrégation presbytérienne de l'église *St. Marc, Montréal*.

Par M. *Beaty*,—la pétition du révérend *Samuel Porter* ; et la pétition du révérend *James Stuart*.

Par M. *Cameron (Victoria)*,—la pétition du vénérable synode de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'*Ecosse*, assemblée en session en la cité de *Toronto*.

Par M. *Hooper*,—la pétition du révérend *Alexander Young* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Napanee*, comté de *Lennox*.

Par M. *Coughlin*,—la pétition du révérend *John Rennie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Ailsa Craig*, comté de *Middlesex*, Ontario.

Par M. *Girouard (Jacques-Cartier)*,—la pétition du révérend *N. J. Maybee*, B.A. et autres ministres dans la Puissance du Canada.

Par M. *Méthot*,—la pétition de *David Mayrand* et autres ; la pétition du révérend *L. S. Malo* et autres ; et la pétition de *Jules Eube*, maire, et autres ; et la pétition de *David Mayrand* et autres, tous de la paroisse de *Bécancour*, comté de *Nicolet*.

Par M. *Macdonell (Lanark)*,—la pétition du révérend *Alexander Mann*, A.M.D.D. et autres de *Pakenham*.

Par M. *Bergeron*,—la pétition du révérend *George Coull*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Valleyfield*, comté de *Beauharnois*, Québec.

Par M. *Charlton*,—la pétition du révérend *Martin S Livingstone* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St. Paul, Simcoe* ; la pétition du révérend *James T. Paul* et autres, membres de la congrégation presbytérienne, *Bolsover* ; et la pétition de *John Brown*, bénéficiaire, de *Newmarket*.

Par M. *Pope (Compton)*,—la pétition du révérend *Henry Roe*, D.D., et autres, membres de l'église d'Angleterre de la mission de *Sandhill Eaton*, diocèse de Québec.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *Peter McLaren* et autres ; demandant un acte constitutif sous le nom de Cie du chemin de fer de *Montréal* et du *Canada Central*.

Du rév. *Thomas Wardrope*, D.D., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Chalmers*, cité de *Guelph* ; du rév. *J. MacMechum* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Waterdown*, comté de *Wentworth* ; du rév. *John Laing*, M.A., pasteur, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, ville de *Dundas* ; du rév. *Thomas A. Nelson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Dundas*, comté de *Dundas* ; du rév. *R. J. Beattie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de la première Église, dans la ville de *Port-Hope* ; du rév. *Isaac Campbell* et autres, membres de la congrégation presbytérienne du village de *Richmond Hill* ; et du rév. *Samuel Houston*, recteur, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Bathurst*, comté de *Gloucester*, N.-B. ; demandant que le parlement du Canada donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du Canada, tels qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

Du rév. *Henry Roe*, D.D., missionnaire, et autres, de *Westbury* et *Ascot Corner*, diocèse de Québec ; du rév. *William Gregg*, D.D., professeur d'apologétique et d'histoire ecclésiastique au collège de *Knox*, Toronto ; du rév. *George Scofield*, recteur, et autres, de la paroisse de *Simonds*, diocèse de *Frédéricton* ; du rév. *Charles Hamilton* et autres, de la paroisse de l'église *St-Mathieu*, Québec ; et du rév. *G. Thorneloe*, titulaire, et autres, de *Stanstead Plain*, district de *St-François*, Québec ; demandant que tout bill qui sera présenté dans le but de légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs, ne devienne pas loi.

Du Crédit-Foncier Franco-Canadien ; demandant la passation d'un acte portant modification des clauses 8 et 13 de l'Acte 44 Vic., chap. 58, intitulé : " Acte pour augmenter et étendre les pouvoirs du Crédit-Foncier Franco-Canadien."

Du rév. *Donald Ross*, B.D., bénéficiaire, et autres ; demandant certaines modifications à l'Acte 22 Vic., chap. 66, intitulé : " Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Écosse."

De *W. B. Smith* et autres, membres de la conférence canadienne de la mission *Hespeler* de l'association évangélique de l'Amérique du Nord ; de *Andrew A. Smith* et

autres, de *Iroquois*, comté de *Dundas*; de l'église congrégationnelle du Tabernacle, *Yarmouth, N.-E.*; de l'église méthodiste du *Canada*, dans la cité des *Trois-Rivières*; de *John Chantler* et autres, membres de l'église méthodiste du *Canada, Innisfil, Ont.*; de *John G. Laird* et autres, membres de l'église méthodiste du *Canada, Collingwood*, comté de *Simcoe*; de *John Twigg* et autres, de la ville de *Pictou*, comté du *Prince-Edouard*; de *W. Meinardus* et autres, de *Orillia* et des environs; et de *H. F. Bland*, président, et *J. Tallman Pitcher*, secrétaire, de la conférence de *Montréal* de l'église méthodiste du *Canada* en séance à *Stanstead*; demandant séparément l'abolition de toutes prohibitions du mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

De *William Simpson Ross, William Thurston Fish* et *George Dumesnil*, syndics conjoints de la Cie d'assurance agricole du *Canada*, par l'entremise de leurs procureurs, *MM. Church, Chapleau, Hall* et *Atwater*; demandant la passation d'un acte pour enlever les doutes quant à la signification et l'interprétation de l'acte 41 *Vic.*, chap. 38, qui définit ses pouvoirs et qualité, et pour hâter la liquidation des affaires de la dite compagnie.

De la Cie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan-Sud*; demandant la passation d'un acte à l'effet de proroger le délai fixé pour le commencement de sa voie ferrée, d'étendre ses pouvoirs comme corps incorporé et pour autres modifications à sa charte.

De la Cie du chemin de fer Grand Occidental; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada*, et de modifier l'acte refondu des chemins de fer, 1879, ne devienne pas loi.

De *George Maddocks* et autres, de la cité de *Hamilton*; demandant qu'il soit passé un acte pourvoyant à l'admission, dans toutes les cours de justice, du témoignage de toutes personnes sans égard aux opinions religieuses qu'elles ont.

Du presbytère de l'église presbytérienne de *Halifax*, en *Canada*; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada*; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

De la Cies des Hauts-Fourneaux de *New-York* et *Ontario*; demandant un acte constitutif.

Du rév. *J. S. Théberge*, curé, et autres, du village de *Varenes*, comté de *Verchères*; demandant séparément que la pétition de l'honorable *James Armstrong*, C.M.G., et autres, pour un acte constitutif, sous le nom de "Cie du chemin de fer Grand Oriental," soit accordée.

De la corporation municipale de la ville d'*Orangeville*; demandant que la Cie du chemin de *Toronto, Grey* et *Bruce* ne soit pas fusionnée avec aucune ligne concurrente, ni qu'elle soit louée à aucune telle ligne.

De *James Sutton* et autres, de l'*Anse du Cap*, comté et district de *Gaspé*; de *MM. Charles Robin* et Cie, marchands et autres, de la municipalité de *Paspébiac*; et de *Walter F. Harrison*, et autres, des municipalités de *Paspébiac* et *Bonaventure*, comté de *Bonaventure*; demandant qu'il soit pris des mesures pour assurer aussitôt que possible la prolongation du réseau télégraphique jusqu'au détroit de *Belle-Ile*.

Ordonné, que *M. Kirkpatrick* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la "Cie mutuelle de télégraphe du *Canada*."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Beaty* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte 43 *Vic.*, chap. 69, concernant la compagnie *Anchor* d'assurance maritime.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Cameron (Victoria)* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie des chemins de fer de transport maritime de *Chignecto* et du *Cap*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Thompson* ait la permission de présenter un bill prescrivant que les billets de passage par chemin de fer seront valables pour leurs porteurs jusqu'à ce qu'ils soient utilisés.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Paterson (Brant)* ait la permission de présenter un bill pour constituer en corporation la "Cie de prêts et d'épargne de *Brant*."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Currier* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de ponts d'*Ottawa, Waddington* et *New-York*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de change.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Ordonné, que M. *Bergin* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Cie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Cameron (Victoria)* ait la permission de présenter un bill à l'effet de incorporer la Cie du chemin de fer du lac *Athabaska* à la *Baie d'Hudson*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Résolu.—Que cette Chambre est d'opinion que dans les appels portés devant la Cour Suprême du *Canada*, il est expédient que les dossiers imprimés venant des cours inférieures soient acceptés pour les fins de l'appel, sans qu'il soit nécessaire de faire une ré-impression de ces dossiers.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé du nombre de personnes dans chaque district électoral inscrites lors du recensement, etc., bien qu'elles fussent absentes de la localité où elles ont été inscrites.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé de tous les dépôts en espèces faits par la Cie du chemin de fer du *Pacifique* canadien entre les mains du gouvernement, les dates de tels dépôts, les conditions

auxquelles ils ont été faits, et le taux de l'intérêt payable sur iceux. Aussi, un état détaillé de toutes les acquisitions faites par la compagnie du gouvernement, y compris les prix et les conditions d'achats.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, et de tous rapports et ordres en conseil concernant *J. J. Ross* et *J. Gordon*, ci-devant commis dans le bureau de poste de *London*, et leur mise à la retraite.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*.

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé des recettes et des dépenses se rattachant à l'entretien et au fonctionnement de la ligne télégraphique entre *Selkirk* et *Edmonton*, et de celle qui relie *Selkirk* à *Winnipeg*, séparément.

Sur motion de M. *Donville*, secondé par M. *Wallace (Norfolk)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toutes pétitions, mémoires, lettres et télégrammes relatifs aux mesures à prendre pour assés aux provinces maritimes le terminus d'hiver du chemin de fer du *Pacifique* canadien.

Sur motion de M. *Coughlin*, secondé par M. *Arkell*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie des plaintes formulées contre *E. Watson*, surintendant des sauvages pour les réserves de *Sarnia*, île *Walpole*, *Kettle Point* et *Stony Point*, dans le comté de *Lambton*; copie de la commission ou des commissions émanées dans le but de faire une enquête sur la situation des affaires dans les dites réserves, des rapports du commissaire, de toute correspondance, de tous ordres en conseil et autres documents relatifs à la dite enquête ou qui en ont été la conséquence; aussi, un relevé des dépenses suscitées par la dite enquête. La demande ci-dessus devant être fournie avec le rapport de l'enquête sur les affaires des sauvages de la rivière *Thames*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Bannerman*, secondé par M. *Wallace (Norfolk)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous documents concernant l'octroi d'une charte à la Cie de la *Baie d'Hudson* pour construire un tramway contournant la rive nord des *Grands-Rapides* de la *Saskatchewan*, et pour tous renseignements tendant à démontrer si le tramway peut être utilisé par le public sur paiement de certains tarifs de transport.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par sir *Richard J. Cartwright*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie des chartes ou constitutions octroyées par la couronne ou le parlement impérial aux provinces du *Cap-Breton*, de la *Nouvelle-Ecosse*, de l'*Île du Prince-Edouard*, du *Nouveau-Brunswick*, de la *Colombie Anglaise* et de l'*Île Vancouver*; aussi, copie de tous actes, chartes, instructions royales, commissions, ordres en conseil ou dépêches altérant ou modifiant les dites chartes ou constitutions telles qu'octroyées dans le principe, ou conférant ou retirant tous droits ou privilèges politiques avant ou après l'octroi de telles chartes.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par sir *Richard J. Cartwright*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous relevés indiquant les quantités approximatives des diverses classes de travaux pour la construction du chemin de fer du *Pacifique* entre *Port-Moody* et *Yale*; aussi, copie de toutes conditions imposées aux soumissionnaires autres que celles insérées dans toute annonce publique demandant des soumissions.

Sur motion de M. *Patterson (Essex)*, secondé par M. *Plumb*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé des sommes d'argent payées pour le service météorologique du *Canada* pendant les années 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881.

Sur motion de M. *Cameron (Huron)*, secondé par M. *Ross (Middlesex)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les juges des cours de comté du *Canada*, et autres, concernant la résolution présentée à la Chambre lors de la dernière session du Parlement par le ci-devant ministre de la justice au sujet de l'élévation projetée du traitement de tels juges.

Sur motion de Sir *Richard J. Cartwright*, secondé par M. *Mackenzie*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous permis octroyés pour la coupe du bois ou l'exploitation des mines dans les limites du territoire en contestation à l'ouest du méridien de l'extrémité orientale de l'île *Hunter*; aussi, copie de tous baux ou concessions d'emplacements de moulins ou autres pouvoirs d'eau; aussi, le nombre d'acres de terre concédés chaque année dans ce même territoire, jusqu'à date.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Trow*, secondé par M. *Béchar*d,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de la pétition présentée par les citoyens de *Hamilton* pour l'achat d'un emplacement en vue d'y construire une nouvelle maison de douane et autres bureaux du gouvernement, et de tous documents et correspondance y relatifs.

Sur motion de M. *Houde*, secondé par M. *Massue*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de la correspondance échangée avec le ministère de la Milice et de la Défense au sujet de la mise à la retraite du lieutenant-colonel *John Fletcher*, ex-aide-adjutant-général du district militaire No. 5, et du bonus qui lui a été accordé lors de sa mise à la retraite.

Sur motion de M. *Killam*, secondé par M. *Robertson (Shelburne)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant séparément les recettes brutes perçues pour le trafic local et d'entier parcours sur les voies ferrées exploitées par la Cie du chemin de fer de *Windsor* et *Annapolis* entre *Annapolis* et *Windsor* et entre *Windsor* et *Halifax*, respectivement, et le mode adopté pour la répartition, entre les dites voies ferrées, des recettes provenant du trafic d'entier parcours, en vertu duquel on en est arrivé à parfaire la somme de \$21,216 citée dans le rapport de l'honorable ministre des chemins de fer comme constituant le tiers des recettes de l'embranchement de *Windsor* payable au gouvernement.

Sur motion de M. *King*, secondé par M. *Burpee (Sunbury)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant la quantité de houille de *Springhill* livrée à *St. Jean* et aux stations intermédiaires, par l'Intercolonial, pendant l'année expirée le 31 décembre, 1881; aussi, le tarif du transport, par tonne, à chacune des dites stations; aussi, les tarifs spéciaux et les personnes auxquelles ils ont été accordés, et les quantités livrées à chacune d'elles à ces prix spéciaux.

Sur motion de Sir *Richard J. Cartwright*, secondé par *M. Blake*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie des règlements concernant les terres en vigueur le 16 octobre, 1878, et de ceux qui ont été promulgués de temps à autre depuis cette date.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. King*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état des baux et des permis de pêche dans les rivières ou parties de rivières, dans les provinces de *Québec* et du *Nouveau-Brunswick*, actuellement en vigueur, émis par le ministère de la marine et des pêcheries en vertu des dispositions de l'Acte des Pêcheries de 1868; la date de leur émission, les conditions stipulées et le montant du loyer dans chaque cas.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. King*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil émis au sujet du règlement concernant les pêcheries depuis le 1er janvier 1879, et de toutes circulaires et instructions adressées depuis cette date aux inspecteurs et gardiens des pêcheries dans les provinces de *Québec* et du *Nouveau-Brunswick*.

Aussi, copie de tous permis pour la pêche du saumon dans les rivières ou parties de rivières, dans le *Nouveau-Brunswick*, octroyés par le ministère de la marine et des pêcheries, l'inspecteur et les gardiens des pêcheries, en vertu de l'ordre en conseil en date du 11 juin 1879.

Aussi, copie de toutes demandes de tels permis qui n'ont pas été accordées et les noms des personnes qui les ont faites.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu de l'officier rapporteur pour le district électoral de la division sud du comté de *Simcoe*, un certificat portant que *Richard Tyrwhitt*, écrivain, a obtenu la majorité des votes et le déclarant élu pour le dit district électoral.

Richard Tyrwhitt, écrivain, député du district électoral de la division sud du comté de *Simcoe*, ayant préalablement prêté le serment conformément à la loi, et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par *M. Strange*,

Résolu.—Qu'en permettant à *Richard Tyrwhitt*, écrivain, élu pour représenter le district électoral de la division sud du comté de *Simcoe*, de prendre son siège sur le certificat de l'officier-rapporteur, cette Chambre recommande une stricte adhésion à la coutume d'exiger la production du certificat ordinaire du greffier de la couronne en chancellerie sur le rapport du bref d'élection.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte pour venir en aide à la banque de l'Île du Prince-Edouard," sans modifications.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la compagnie de crédit foncier du *Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la compagnie du pont de la Grande Île de *Niagara*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour incorporer le synode du diocèse de la *Saskatchewan*, et pour d'autres fins s'y rattachant, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la banque des Planteurs du *Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender l'acte incorporant la Compagnie d'assurance mutuelle de l'*Amérique du Nord*, sur la vie, et de changer son nom en celui de "Compagnie d'assurance de l'*Amérique du Nord*, sur la vie," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer l'Association de placement d'*Ontario*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 2 Mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur la table :

Par M. *Gault*,—la pétition du révérend *James McCaul*, A.B., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de la rue *Stanley* ; la pétition du révérend *J. S. Black* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Erskine* ; la pétition du révérend *W. R. Crinkshank* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Saint-Mathieu* ; la pétition de *J. Hickson* et autres, membres de l'église *Saint-André* ; la pétition du révérend *James Fleck* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox* ; et la pétition du révérend *Thomas Fraser*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Saint-Paul*, tous de *Montréal*.

Par M. *McIsaac*,—la pétition du révérend *Peter Goodfellow* et autres, membres de la congrégation presbytérienne d'*Antigonish*, comté d'*Antigonish*.

Par M. *White (Cardwell)*,—la pétition du révérend *Alexander McFaul* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, canton de *Caledon*, comté de *Cardwell*.

Par M. *Bergin*,—la pétition du révérend *Neil MacNish*, B.D., LL.D., bénéficiaire, et autres, membres de l'église *Saint-Jean, Cornwall*.

Par M. *Girouard (Jacques-Cartier)*,—la pétition de la compagnie de garanties du *Canada* (limitée).

Par M. *Fulton*,—la pétition du révérend *W. A. Lang* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Lunenburg* et *Avonmure*, comté de *Stormont*.

Par M. *Beaty*,—la pétition du révérend *George Weir*.

Par M. *Lantier*,—la pétition de *Alexander McLennan* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de la côte *Saint-George*, comté de *Soulanges*.

Par M. *White (Hastings)*,—la pétition du révérend *R. J. Craig*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Desoronto*, comté de *Hastings*.

Par M. *Coursol*,—la pétition du révérend *Colborne Heine* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Chalmers, Montréal*; et la pétition de *Charles A. Laurent* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par M. *Brown*,—la pétition du révérend *David Mitchell* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Belleville*, comté de *Hastings*.

Par sir *Richard J. Cartwright*,—la pétition du révérend *Samuel Jones* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*; et la pétition du révérend *John Ross* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Melville*, village de *Brussels, Ontario*.

Par sir *Hector L. Langevin*,—la pétition du révérend *Calvin Amaron* et autres, membres de la congrégation presbytérienne des *Trois-Rivières*, comté de *Saint-Maurice*.

Par M. *Domville*,—la pétition du révérend *James Gray* et autres, membres de la Congrégation Presbytérienne de *Sussex*, comté de *Kings, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Huntington*,—la pétition de *John Borland* et autres, du village et de la ville de *Granby*, comté de *Shefford*.

Par M. *Kilvert*,—la pétition du révérend *R. J. Laidlaw* et autres, membres de la Congrégation Presbytérienne de l'église *St-Paul, Hamilton*; et la pétition du révérend *John James, D.D.*, et autres, membres de la Congrégation Presbytérienne de l'église *Knox, Hamilton*.

Par M. *Charlton*,—la pétition du révérend *William Anderson, M.A.*, et autres, membres des Congrégations Presbytériennes de *Rosemont* et *Mulmer*; la pétition du révérend *Hamilton Gibson*; et la pétition du révérend *William White*, bénéficiaire.

Par M. *Shaw*,—la pétition de *George McNally* et autres, membres de la Congrégation Presbytérienne de *North Brant*; et la pétition du révérend *J. B. Hamilton, M.A.*, et autres, membres de la Congrégation Presbytérienne de *St-André*, ville de *Kincardine*, comté de *Bruce*.

Par M. *Allison*,—la pétition de *F. L. Creelman, M.D.*, et autres, de *Maitland, Hauts-Est, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Burpee (Saint-Jean)*,—la pétition du révérend *D. Macrea, D.D.*, et autres, membres de la Congrégation Presbytérienne de l'église *St-Stephens, St-Jean, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Massue*,—la pétition de *A. Taillon* et autres, de la ville de *Sorel*, comté de *Richelieu*.

Par M. *Ryan (Montréal)*,—la pétition de *H. Shakell* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par M. *Méthot*,—la pétition de *Réné Thibaudeau*, maire, et autres, de la paroisse de *St-Grégoire*, comté de *Nicolet*.

Par M. *Scriver*,—la pétition de *Robert Waldie* et autres, du village de *Athelstan*; la pétition de *Daniel McFarlane* et autres, du canton d'*Elgin*; la pétition de *James Stewart* et autres, du canton d'*Elgin*; la pétition de *W. B. Cameron* et autres, du village de *Dewittville* et des environs; la pétition de *James Pringle* et autres; et la pétition de *William Fortune* et autres, du village de *Huntingdon*, tous du comté de *Huntingdon*.

Par M. *Vanasse*,—la pétition de *Joseph Forcier* et autres, de la paroisse de *Saint-François-du-Lac*; la pétition du révérend *V. G. Ricard*, curé, et autres, de *Saint-Zéphirin de Courval*; la pétition du révérend *L. Trahan*, curé, de la paroisse de *St-Thomas de Pierreville*; et la pétition de *Marcial Marcure* et autres, de la paroisse de *St-Zéphirin*, tous du comté de *Yamaska*.

Par M. *McCarthy*,—la pétition du révérend *Robert Moodie* et autres, membres de la Congrégation Presbytérienne de *Stayner*; la pétition du révérend *Smith Hutcheson* et autres, du canton d'*Oro*; la pétition du révérend *Alexander Macdonald*, B.A., bénéficié, et autres, *Nottawasaga-Ouest*; et la pétition de la corporation du comté de *Simcoe*.

Par M. *Bunting*,—la pétition du révérend *Robert Thompson*, LL.D. et autres, membres de la Congrégation Presbytérienne de *Drummondville*, comté de *Welland*; et la pétition du révérend *James Gordon*, M.A., bénéficié, et autres, membres de l'église *St-André*, chutes de *Niagara*, Ontario.

Par M. *Patterson (Essex)*,—la pétition du révérend *John Bain Scott* et autres, membres de la Congrégation Presbytérienne de *Leamington*, comté d'*Essex*.

Par M. *Kranz*,—la pétition du révérend *A. M. Hamilton*, M.A., et autres, membres de la Congrégation Presbytérienne de l'église *Chalmers*, village de *Winterbourne*; et la pétition du révérend *James Boyd* et autres, membres de la Congrégation Presbytérienne de *Wellesley*, comté de *Waterloo*.

Par M. *Macdonell (Lanark)*,—la pétition du révérend *James Bennett*, bénéficié et autres, membres de la Congrégation Presbytérienne de l'église *St-André*; et la pétition du révérend *John B. Edmondson* et autres, membres de la Congrégation Presbytérienne de l'église *St-Jean*, *Almonte*.

Par M. *Beauchesne*,—la pétition du révérend *Peter Lindsay* et autres.

Par M. *Arkell*,—la pétition de la corporation municipale de la cité de *St-Thomas*.

Par M. *Bergeron*,—la pétition de *James Dickson* et autres.

Par M. *Mills*,—la pétition de *John Becket* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Thamesville*, comté de *Bothwell*.

Par M. *McCuaig*,—la pétition du révérend *Walter Coullthard* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Saint-André*, *Picton*, comté de *Prince-Edouard*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De la Cie canadienne d'éclairage électrique; demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre ses pouvoirs à tout le *Canada*.

Du révérend *J. Allister Murray* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de *St-André*, *London, Ont.*; du révérend *James Williamson*, LL.D., et autres; du révérend *William Cleland* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de *St-André*, *Niagara*; du révérend *Charles A. Doudiet* et autres, membres de l'église presbytérienne de *St-Jean*, *Montréal*; du révérend *James C. Smith*, B.D., et autres; du révérend *James Pullar*, bénéficié, et autres; de *John Doherty*, M.D., et autres; du révérend *J. Burnet*, bénéficié, et autres, membres de la congrégation *St-André*, *Marintown*, *Glengarry*; du révérend *J. B. Taylor*, bénéficié, et autres, membres de l'église de *St-André*, *Lucknow, Ont.*; de *E. F. Parde* et autres; du révérend *D. J. Macdonell*, bénéficié, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de *St-André*, *Toronto*; du révérend *Robert Neill*, D.D., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de *St-André*, *Seymour*, comté de *Northumberland, Ont.*; du révérend *James Cleland*, bénéficié, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de la rue *Hill*, *Port-Hope*; du révérend *Robert Campbell* et autres, de *Renfrew*; du révérend *Donald John McLean*, bénéficié, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de *St-André*, *Arnprior*; du révérend *William Bain*, D.D., et autres; et du révérend *William Johnson*, M.A., et autres, de *Wellington-Sud*; demandant certaines modifications à l'Acte 22 Vic., chap. 66, intitulé: "Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*."

Du rév. *John Scrimger*, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de la rue *St. Joseph*, Montréal; du rév. *D. D. McLeod* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Paris*, Ontario; du rév. *W. M. McKibbin* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Cardinal* et *Wainessville*, comté de *Grenville*; du rév. *George Burnfield* et autres, membres de la Première Eglise Presbytérienne, *Brockville*; du rév. *Robert Jardine* et autres, membres de l'église presbytérienne de l'église *St. Jean*, *Brockville*; du rév. *William Fraser*, D.D.; de *George M. Milligan* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St. André*, *Toronto*; de *Patrick M. McLeod* et autres, membres de l'église presbytérienne de l'église Centrale, *Toronto*; de *Robert Bell* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Percy*, comté de *Northumberland*, Ont.; du rév. *Donald Sutherland*, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Campbellford*, comté de *Northumberland*, Ont.; du rév. *A. Beamer* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Wardsville* et *Newbury*; du rév. *A. A. Scott*, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Zion*, *Carleton Place*; et du rév. *John Pringle* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Georgetown*, comté de *Halton*; demandant que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tels qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

De la Cie manufacturière *C. W. Williams*; demandant la passation d'un acte pour la constituer légalement en vertu des lois du *Canada*, et pour changer son nom en celui de "Cie manufacturière *Williams*."

Du rév. *A. Boucher* et autres; et de *H. G. Joly*, M.P.P., et autres, tous de la paroisse de *Ste. Emélie*, comté de *Lotbinière*; demandant séparément que la pétition de l'honorable *James Armstrong*, C.M.G., et autres, par un acte constitutif, sous le nom de "Cie du chemin de fer Grand Oriental," soit accordée.

De la Cie du chemin de fer de jonction de *Pontiac* au *Pacifique*; demandant la passation d'un acte pour étendre ses pouvoirs de corporation et pour autres modifications à sa charte.

Du révérend *H. J. Petry* et autres, membres de l'église d'Angleterre, de *Danville*, dans le doyenné rural de *Shipton*, comté de *Richmond*; demandant que tout bill qui sera présenté dans le but de légaliser le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs ne devienne pas loi.

De la Cie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes-Rocheuses*; demandant certains amendements à sa charte.

De *James J. Hoy* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie Internationale de construction."

De *John Chambers* et autres; demandant séparément la passation d'un acte pourvoyant à la réception, dans toutes les cours de justice, du témoignage de toutes personnes quelconques, sans tenir compte des opinions religieuses de telles personnes.

James Farquhar, président du comité de tempérance de l'association chrétienne des jeunes gens, de *Halfax*; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'acte de tempérance du *Canada*; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

Du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'Ecosse, et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Eglise presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'Ecosse."

De *Bradley Barlow* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie américaine d'éclairage électrique, du *Canada*."

De *Archibald McPhail* et autres, de *Big Harbor* et *Malagawatch*, comté d'*Inverness*; demandant que la Chambre prenne en considération l'opportunité d'ouvrir un chemin à travers la réserve des sauvages, à partir de *Malagawatch* en suivant le côté est de *Big Harbor*.

M. *Mousseau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 14 février 1882, pour un état constatant :

1. Le montant, détaillé, par comtés, des revenus produits par la taxe sur le tabac canadien ;
2. Le montant détaillé de ce que la perception des droits sur le tabac canadien a coûté ;
3. Le montant produit par les amendes perçues pour infraction à la loi sur le tabac canadien ; le tout du 1er janvier au 31 décembre 1881. (*Documents de la session, No 59.*)

M. *Drew* du comité des ordres permanents, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet de la pétition de la Cie des Hauts-Fourneaux de *New-York et Ontario* ; demandant un acte constitutif.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir :—De *Robert Campbell* et autres ; demandant la passation d'un acte à l'effet que la caisse du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse* pour le soutien des ministres, des veuves et des orphelins, ainsi que le contrôle et l'administration de cette caisse, soient assignés à l'église presbytérienne en *Canada*, et pour autres fins ;—de *James Croil* et autres, de l'église presbytérienne en *Canada* ; demandant certaines modifications à l'Acte 22 *Vic.*, chap. 66, intitulé : "Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse* ;—et du collège de la Reine, *Kingston* ; demandant la passation d'un acte qui permette au dit collège d'être, vis-à-vis l'église presbytérienne en *Canada*, sur le même pied qu'il l'était précédemment vis-à-vis l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, et pour autres fins ; votre comité trouve qu'avis n'a été donné que pendant un mois dans la *Gazette du Canada* et dans les journaux publiés dans les provinces d'*Ontario* et de *Québec*, et dans nulle autre province,—la demande ayant été suscitée par une décision judiciaire rendue si récemment qu'il a été impossible de présenter la demande auparavant ; et le projet de loi étant considéré urgent et d'une grande importance, votre comité recommande, en conséquence, que l'avis soit déclaré suffisant et que l'art. 51 du règlement soit suspendu en tant qu'il a rapport à ce projet de loi.

Sir *Heator L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 16 février 1882, pour copie des rapports de *H. P. Perley*, écrivain, ingénieur en chef du département des travaux publics, concernant le port de *Kingsville*. (*Documents de la session, No. 60.*)

Ordonné, que l'article 51 du règlement de cette Chambre soit suspendu au sujet d'un bill concernant le collège de la Reine, de *Kingston*, conformément à la recommandation du comité des ordres permanents, et que *M. Kirkpatrick* ait la permission de présenter ce bill.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. White (Hastings)* ait la permission de présenter un bill concernant la compagnie des Hauts-Fourneaux de *New-York et Ontario*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que l'article 51 du règlement de cette Chambre soit suspendu au sujet d'un bill à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : "Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église

d'*Ecosse*," et les actes qui l'amendent, et que M. *Shaw* ait la permission de présenter ce bill.

Il présente, en conséquence le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Bergin* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la péninsule de *Niagara*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence, du 20 février 1882, demandant copie des annonces, devis, conditions, soumissions, correspondances, ordres en conseil et de toutes autres pièces concernant l'adjudication des travaux du chemin de fer entre *Emory's Bar* et *Port Moody*, Colombie anglaise. (*Documents de la session*, No 48a.)

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer une cour de commissaires de chemins de fer pour la *Canada* et amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879, étant lu ;

M. *McCarthy*, propose, secondé par M. *Haggart*, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

M. *McCuaig* propose, comme amendement, à la motion que le mot " maintenant " soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants : " d'aujourd'hui en six mois."

Et l'amendement étant proposé ; et un débat s'ensuivant : le dit amendement est retiré avec le consentement de la Chambre.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité spécial composé de MM. *McCarthy*, *Cameron* (*Huron*), *Colby*, *Daly*, *Girouard* (*Jacques-Cartier*), *Houde*, *Jones*, *McDougall*, *McLennan*, *White* (*Cardwell*), *White* (*Renfrew*), *Trow* et *Weldon*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de change," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de change," lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement de deniers publics, étant lu ;

M. *Casgrain* propose, secondé par M. *Cameron* (*Huron*), que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Sir *Hector L. Langevin* propose comme amendement à la motion, secondé par M. *Caron*, que le mot " maintenant " soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants : " dans un mois à dater d'aujourd'hui."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Bannerman,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hay,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Jones,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Doull,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Drew,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Elliot,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Farrow,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>White (Cardwell), et</i>
<i>Ferguson,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Hastings).—78</i>
<i>Fitzsimmons,</i>	<i>Macdonald (King),</i>		

CONTRE :

Messieurs.

<i>Anglin,</i>	<i>Froutier,</i>	<i>Hollon,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Currier,</i>	<i>Huntington,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic.N.E.),</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gillies,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>Mills,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Patersm (Brant),</i>	<i>Wheler et</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Pickard,</i>	<i>White (Renfrew).—51</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Rinfret,</i>	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois dans un mois à dater d'aujourd'hui.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de prévenir les exactions par les prêteurs sur gages, étant lu ;

M. Orton propose, secondé par M. *Macmillan* que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. *McCallum*, secondé par M. *Patterson (Essex)*,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

La Chambre, en conformité de l'ordre, reprend le débat ajourné sur la motion proposée mardi le 21 février dernier, à l'effet qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître toutes les réclamations présentées

pour drawbacks sur des articles fabriqués pour l'exportation, depuis le 22 janvier 1881, indiquant les noms des réclamants, leur siège d'affaires, les articles pour lesquels le drawback a été demandé et le montant de chaque réclamation, faisant la différence entre les réclamations qui ont été acceptées et celles qui ont été désavouées, et celles qui ont été prises en considération et qui ne sont pas encore décidées, avec les motifs de tel désavoué ; aussi, copie de tous règlements passés par le département concernant telles réclamations.—Et la dite motion étant mise aux voix, la question est résolue affirmativement.

Sur motion de M. *Gault*, secondé par M. *McLennan*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour une liste des Cies étrangères d'assurance sur la vie qui ont fait des dépôts entre les mains du gouvernement pour le seul avantage des porteurs de polices canadiens.

Sur motion de M. *Anglin*, secondé par M. *Burpee (Sunbury)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le coût total, jusqu'à date, de la partie de l'Intercolonial entre la *Rivière-du-Loup* et le terminus de ce chemin à *Hadlow* ou Jonction de la Chaudière, donnant sous deux chapitres distincts, le prix payé à la Cie du Grand-Tronc, les sommes dépensées pour l'amélioration de la chaussée ; les sommes dépensées pour les rails et les traverses ; les montants dépensés pour le ballastage, pour construire ou réparer les gares, pour établir des voies de garage et pour améliorer le service d'eau ; le coût du matériel roulant acheté et porté au compte du capital, et le nombre de machines-locomotives et de wagons de toute description ainsi achetés et portés au compte du capital ; et aussi, l'évaluation des sommes (s'il en est) requises pour compléter les réparations, et pour améliorer et équiper cette partie du chemin, qui doivent être portées au compte du capital.

Sur motion de M. *Anglin*, secondé par M. *Burpee (Sunbury)*.

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé des diverses sommes formant le montant de \$24,372.54, cité dans le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, annexe No. 3, comme ayant été dépensé "pour l'achèvement de l'Intercolonial."

Sur motion de M. *Anglin*, secondé par M. *Burpee (Sunbury)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître les noms de toutes personnes employées sur le chemin de fer Intercolonial, dont les salaires ont été réduits ou augmentés pendant les années expirées le 31 décembre 1878, 1879, 1880 et 1881, respectivement ; le chiffre de telle réduction ou augmentation, dans chaque cas, et les salaires ou gages actuellement payés. Aussi, les noms et les salaires de toutes personnes remplacées ou congédiées ou qui ont donné leur démission, et de toutes celles qui ont été employées pendant ces mêmes quatre années.

M. *Bunting* propose, secondé par M. *Wallace (Norfolk)*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état donnant le nombre de verges de flanelle de *Canton* blanchie ou non, le prix par verge et le montant de droits perçus sur la dite flanelle importée en *Canada* pour la consommation, du 30 juin, 1880, au 1er février 1882.

Et un débat s'ensuivant,—la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. *Bunting*, secondé par M. *Wallace (Norfolk)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance échangée entre le commandant du collège militaire Royal de *Kingston*, le major-général commandant la milice et le ministre de la milice, au sujet de la destitution du major *Ridout* qui faisait partie de l'état-major du dit collège.

Sur motion de M. *Bunting*, secondé par M. *Wallace (Norfolk)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des plaintes formulées contre le major *Ridout*, des instructions adressées à la cour d'enquête et de la preuve faite devant cette cour.

Sur motion de M. *Bunting*, secondé par M. *Wallace (Norfolk)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de la correspondance échangée entre le commandant du collège militaire Royal et le département de la milice touchant la nomination d'un capitaine des cadets du collège en remplacement du major *Ridout*.

Sur motion de M. *Bunting*, secondé par M. *Wallace (Norfolk)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître les divers changements opérés dans l'organisation du collège militaire Royal, depuis sa création jusqu'au 1er février 1882.

Sur motion de M. *Bunting*, secondé par M. *Wallace (Norfolk)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le salaire payé au professeur *Ferguson*, le nombre de cadets qui fréquentent ses cours, et le nombre de lectures qu'il a données depuis le 1er novembre 1881 jusqu'au 1er février 1882.

Sur motion de M. *Bunting*, secondé par M. *Wallace (Norfolk)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître les noms des personnes qui composent l'état-major, et des employés de toute classe, du collège militaire Royal, les salaires et indemnités payés à chacun ainsi que leurs attributions.

Sur motion de M. *Bunting*, secondé par M. *Wallace (Norfolk)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état des gradués ayant des commissions dans la milice, qui ont assisté aux exercices des bataillons auxquels ils sont attachés, depuis le mois de juillet 1880.

Sur motion de M. *Strange*, secondé par M. *Bunting*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un liste complète des cadets nés aux *Etats-Unis*, qui ont suivi ou qui suivent actuellement les cours du collège militaire Royal.

Sur motion de M. *Strange*, secondé par M. *Bunting*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état faisant connaître le nombre de cadets qui ont été admis au collège militaire Royal depuis le 1er juin 1876, date de son ouverture; le nombre de ceux qui ont été gradués, et de ceux qui ont quitté le collège sans être gradués; le nombre de ceux qui suivent actuellement les cours du collège, et le nombre le plus élevé de cadets qui ont suivi ces cours à une même époque, et la date.

Aussi, autant qu'il est possible de s'en assurer, le domicile et la profession des cadets qui ont été gradués, ainsi que les mesures, s'il en est, en vertu desquelles les cadets gradués pourraient être appelés au service, si besoin était.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 3 mars 1882.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre, que le greffier a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie le certificat suivant :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE
EN CHANCELLERIE, *Canada*,
Ottawa, 2 mars 1882.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un Bref d'Élection en date du vingt-cinquième jour du mois dernier émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à *Thomas D. McConkey*, shérif, comme officier rapporteur pour le district électoral de la division sud du comté de *Simcoe*, dans la Province d'*Ontario*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent Parlement, au lieu et place de feu *William Carruthers Little*, décédé ; *Richard Tyrwhitt*, du township de *Gwillimbury* ouest, cultivateur, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

A. J. G. BOURINOT, écr.,
Greffier de la Chambre des Communes,
du *Canada*.

Les pétition suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. *White (Cardwell)*,—la pétition de *Aaron Patterson* et autres, de *Mono Centre*.

Par M. *Gillmor*,—la pétition du révérend *William Miller* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Bocabee* et *St-André*, comté de *Charlotte*, *Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Ross (Middlesex)*,—la pétition de *John Johnson* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Melville* et *North Caradoc* ; et la pétition de la grande division des fils de tempérance, de la province de *Québec*.

Par M. *Borden*,—la pétition du révérend *John B. Logan*, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Kentville*, comté de *Kings*, *Nouvelle-Ecosse* ; et la pétition de la compagnie anglaise de prêt, de la cité de *London*, *Ontario*.

Par M. *Gault*,—la pétition de la compagnie dite "The *Fellowes Medical Manufacturing Company of Montreal*" ; la pétition *L. Busseau* et autres, et la pétition de *T. Craig* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par M. *Orton*,—la pétition du révérend *J. B. Mullen* et autres, de *Fergus*, *Ontario* ; et la pétition du révérend *W. G. McKay*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-André*, *Orangeville*, *Ontario*.

Par M. *Wallace (Norfolk)*,—la pétition de *G. W. Parney* et autres, du canton de *Townsend*, comté de *Norfolk*.

Par M. *Platt*,—la pétition de *Thomas Lundy* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par M. *Haddow*,—la pétition du révérend *J. C. Hurdman* et autres, membres de la session de la congrégation presbytérienne de l'église *St-André*, ville de *Campbellton*, *Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Drew*,—la pétition du révérend *Henry Edmison* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Rothsay* et *Moorefield*.

Par M. *Coursol*,—la pétition de *James Muir* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Taylor, Montréal*; et la pétition de *T. E. Lamalice* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par M. *Massue*,—la pétition du révérend *M. Godard* et autres, de la paroisse de *St-Aimé*; et la pétition du révérend *Dominique Jacques* et autres, de la paroisse de *St-Louis de Bonsecours*, comté de *Richelieu*.

Par M. *McLennan*,—la pétition de *William McGregor* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-André, Williamstown*; et la pétition de *D. R. McLeod* et autres, membres de la congrégation presbytérienne, de *Dalhousie Mills*.

Par M. *Daly*,—la pétition du révérend *H. H. McPherson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-Jean, Halifax*.

Par M. *Vanasse*,—la pétition du révérend *D. O. S. de Carufel* et autres, de la mission de *St-François*; et la pétition de *C. A. S. Toupin, M.D.*, et autres, de *St-François du Lac*, comté de *Yamaska*.

Par M. *Macmillan*,—la pétition du révérend *A. H. Kippin* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Dorchester-Nord et Nissouri*; et la pétition de *Thomas Fawcett* et autres.

Par M. *Holton*,—la pétition du révérend *D. W. Morison*, bénéficiaire et autres, de *Ormstown*, comté de *Châteauguay*.

Par M. *Bowell*,—la pétition du révérend *David Wishart* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Madoc*, comté de *Hastings*.

Par M. *Ross (Dundas)*,—la pétition du révérend *John Davidson* et autres de *North Williamsburg*.

Par M. *Sutherland*,—la pétition de la corporation municipale de la ville de *Woodstock*.

Par M. *Mackenzie*,—la pétition du révérend *John Thompson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-André, ville de Sarnia*.

Par M. *Carling*,—la pétition du révérend *David McGillivray* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-Jacques, London, Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *Allan Findlay* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Bracebridge*, district de *Muskoka*; du révérend *John R. Battisby* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St-André, Chatham, Ontario*; de *William Linton* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-Marc, Montréal*; du rév. *Alexander Young* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Napanee* comté de *Lennox*; du révérend *John Rennie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Ailsa Craig*, comté de *Middlesex, Ontario*; et du révérend *George Coull* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Valleyfield*, comté de *Beauharnois, Québec*; demandant que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tels qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

Du rév. *James Patterson* et autres, d'*Hemmingford*, comté de *Huntingdon*; du rév. *James Gaudier* et autres; du rév. *Robert Campbell* bénéficiaire, et autres membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-Gabriel, Montréal*; du rév. *Alexander Mann, A.M.D.D.*, et autres, de *Pakenham*; du rév. *Martin S. Livingstone* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *S-Paul, Simcoe, Ont.*; du rév. *James T. Paul* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Bolsover*; et de *John Brown*, bénéficiaire, de *Newmarket*; demandant certaines modifications à l'Acte 22 Vic., chap. 66, intitulé: "Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*."

Du rév. *E. Robson* et autres, de *New Westminster*, C.A.; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada*; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

De la communauté des Sœurs de Charité des territoires du *Nord-Ouest*; demandant un acte constitutif.

Du rév. *Samuel Porter*; et du rév. *James Stuart*; demandant que quel que soit la décision prise au sujet de la disposition de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, le capital de la caisse soit conservé, et les droits des ministres commués, sauvegardés.

Du vénérable synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, assemblé en session à *Toronto*; priant que les mesures de législation demandées dans l'intérêt de l'église presbytérienne en *Canada*, soient suspendues jusqu'à ce que jugement soit rendu dans les causes intentées par le dit synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, et actuellement pendantes dans les cours de justice.

Du rév. *W. J. Maybee*, B.A., et autres, ministres, de la Puissance du *Canada*; demandant séparément l'abolition de toutes prohibitions du mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

De *David Mayrand* et autres; du rév. *L. G. Malo* et autres; et de *Jules Dubé*, maire, et autres, de la paroisse de *Bécancour*, comté de *Nicolet*; demandant séparément que la pétition de l'honorable *James Armstrong*, C.M.G., et autres, pour un acte constitutif, sous le nom de "Cie du chemin de fer *Grand Oriental*," soit accordée.

Du rév. *Henry Roe*, D.D., et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, mission de *Sandhill*, *Eaton*, diocèse de *Québec*; demandant séparément que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet du mariage avec la sœur d'une épouse défunte ne devienne pas loi.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit :

Messieurs de la Chambre des Communes

J'accepte avec remerciements l'adresse que vous avez loyalement votée en réponse au discours par lequel j'ai ouvert la session, et je me repose avec confiance sur l'assurance que vous me donnez que vous prendrez en sérieuse considération les importantes mesures qui vous ont été soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 3 mars, 1882.

Sur motion de Sir *John A. Macdonald*, secondé par Sir *Leonard Tilley*, Ordonné, que M. *Tyrwhitt* soit ajouté au comité des lois expirantes, et à ceux des comptes publics, et de l'immigration et colonisation.

Ordonné, que M. *Weldon* soit ajouté au comité permanent des comptes publics.

M. *Pope* (*Compton*) l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 21 février 1882, pour une description complète de la localité comprise dans chaque sous-district de recensement de a à f, inclusive-

ment, du district de recensement No 192 : " les territoires ; " aussi, la carte indiquant les limites de chacun de ces sous-districts. (*Documents de la session, No 38b.*)

M. Mousseau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre du 17 février 1882, pour un état indiquant :—le montant des droits perçus sur le tabac canadien, manufacturé ou en rôle, ou en feuille ; le montant des timbres émis pour l'impôt du tabac canadien, depuis 1879 jusqu'à date ; la somme payée pour la préparation et la distribution de ces timbres ; les sommes payées pour commissions, pour la vente de ces timbres, par districts ; le nombre des employés nommés pour distribuer les licences pour la culture du tabac, pour inspecter les plantations, et pour percevoir les droits sur le tabac canadien ; le salaire de ces employés à la charge du trésor. (*Documents de la session No. 59a*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre,—du 17 février, 1882, pour un état de tout le tabac de provenance canadienne manufacturé ou non manufacturé saisi par les officiers du département du Revenu de l'Intérieur dans la province de Québec pendant les années 1875, 76, 77 et 78, et indiquant : 1° la date de la saisie ; 2° les noms des personnes dont le tabac a été saisi ; 3° la division du Revenu de l'Intérieur dans les limites de laquelle le tabac a été saisi. (*Documents de la Session, No. 59b.*)

Un message est apporté par René Kimber, écuier, Gentilhomme huissier de la Vergé Noire.

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur-général désire la présence immédiate des membres de cette honorable Chambre, dans la salle des séances du Sénat.

Et étant de retour :—M. l'Orateur fait rapport que, conformément aux ordres de Son Excellence le Gouverneur-général, la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence, dans la salle des séances du Sénat, où il a plu à Son Excellence de donner au nom de Sa Majesté la sanction royale aux bills suivants :—

" Acte pour venir en aide à la banque de l'Île du Prince Edouard.

" Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de change."

M. Drew, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir :—

De la Cie manufacturière *C. W. Williams* ; demandant la passation d'un acte pour la constituer légalement en vertu des lois du *Canada*, et pour changer son nom en celui de " Cie manufacturière *Williams* ; et de la Cie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses* ; demandant certains amendements à sa charte.

En ce qui concerne la pétition du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, et autres, demandant un acte constitutif sous le nom de " Eglise presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*," votre comité trouve que l'avis n'a pas été publié pendant le temps voulu,—la nécessité de cette demande s'étant fait sentir par suite d'une décision judiciaire rendue si récemment qu'il a été impossible de présenter la demande auparavant ; et le projet de loi étant considéré urgent et d'une grande importance, votre comité recommande, en conséquence, que l'avis soit déclaré suffisant et que l'art. 51 du règlement soit suspendu en tant qu'il a rapport à ce projet de loi.

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 16 février 1882, pour un état indiquant le nombre de saisies faites à chaque port d'entrée en *Canada*, pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1881; le montant des amendes imposées dans chaque port pendant la dite année, et la manière dont il a été disposé des dites amendes, avec les noms des officiers qui en ont reçu une partie quelconque, et le montant ainsi reçu par chacun des dits officiers. (*Documents de la Session, No. 61.*)

Ordonné, que M. *Boulbee* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que l'article 51 du règlement soit suspendu au sujet d'un bill pour incorporer l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*; conformément à la recommandation du comité des ordres permanents; et que M. *Macmillan* ait la permission de présenter ce bill.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Gault* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la compagnie manufacturière *C. W. Williams*, et changer son nom en celui de "*Cie manufacturière Williams*."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Brooks* ait la permission de présenter un bill pour d'amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé: "Acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, et ses amendements.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 7 mars 1881, pour copie de toutes règles et règlements concernant l'inspection des bateaux à vapeur en vigueur pendant les années 1879 et 1880; aussi, copie de tout certificat d'inspection donné au steamer *Waubuno*, naviguant sur la baie *Georgienne*, lac *Huron*, en 1879, et de tout rapport (s'il en est) qui a pu être fait, dans la même année, par quelqu'inspecteur concernant le dit steamer pendant cette même année. Aussi, copie du certificat donné au steamer *Simcoe*, navigant sur les dites eaux pendant l'année 1880. Aussi, copie de tout rapport (s'il en est) qui a pu être fait par quelqu'inspecteur concernant le dit steamer pendant la dite année. (*Documents de la Session, No. 62.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 14 mars 1881, pour copie de tous les rapports relatifs à la condition de la machine et des chaudières du steamer du gouvernement *Napoléon III*, depuis le 1er janvier 1878; aussi, copie des soumissions pour la machine et les chaudières, etc., de toute correspondance avec les soumissionnaires et l'agent à *Québec*, depuis la même date; état des frais de réparation pour 1880; des frais probables des réparations pour 1881 aux vieilles chaudières et machine de ce steamer, et copies de rapports établissant la condition de vieilles chaudières et machine après ces dépenses. (*Documents de la Session, No. 63.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 17 février 1881, pour un état indiquant le nombre et le tonnage des navires à voiles ou à vapeur qui ont été

construits aux *Etats-Unis* et enregistrés en *Canada* depuis le 1er janvier 1878 jusqu'au 1er janvier 1880; aussi le montant perçu pour l'enregistrement de ces navires. (*Documents de la Session, No. 64.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 7 mars 1881, pour un état donnant les montants annuels perçus sur les navires qui ont fréquenté la rivière *Saguenay*, depuis *Tadoussac* jusqu'à *Chicoutimi*, inclusivement, et tous les différents ports du comté de *Saguenay*, depuis le 1er juillet 1867, jusqu'au 1er juillet dernier, pour le fonds des marins malades. (*Documents de la Session, No. 65.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 14 mars 1881, pour copies de toutes les soumissions expédiées au département de la marine et des pêcheries pour la construction de nouvelles roues à palettes mobiles, condensateur tubulaire et réparations à la machine du steamer du gouvernement le "Druid"; aussi les noms des soumissionnaires heureux, de leurs cautions et le montant d'argent déposé comme cautionnement et copie des rapports de l'ingénieur et de toute la correspondance relative à ces ouvrages. (*Documents de la Session, No. 66.*)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé l'adresse ci-jointe à Sa très Gracieuse Majesté la Reine, à laquelle Leurs Honneurs demandent le concours de cette Chambre.

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE :

Très Gracieuse Souveraine, —

Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, désirons très vivement renouveler, en notre propre nom et au nom du peuple que nous représentons, l'expression de notre loyauté et de notre dévouement inébranlables envers la personne et le gouvernement de Votre Majesté.

Nous avons été profondément émus de la nouvelle reçue hier par le télégraphe qu'un attentat avait été commis sur la vie très honorée et très précieuse de Votre Majesté.

Nous saisissons la première occasion d'ajouter nos félicitations à celles qui, nous en sommes persuadés, seront adressées à Votre Majesté par nos co-sujets de toutes les parties de son empire, sur ce qu'Elle a échappé providentiellement à un si grand danger.

Nous sommes profondément reconnaissants à l'Auteur de tous biens d'avoir détourné du peuple de Votre Majesté un affreux malheur, et nous lui rendons grâces d'avoir permis que la vie de Votre Majesté puisse être encore comptée au nombre des biens les plus précieux de ses dévoués sujets.

Nous faisons des vœux pour que les bienfaits du règne de Votre Majesté continuent pendant longtemps.

D. L. MACPHERSON,
Président.

SÉNAT,

Vendredi, 3 mars, 1882.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par *M. Mackenzie*,
Résolu, nemine contradicente, que cette Chambre concoure dans la dite adresse, en remplissant le blanc avec les mots "et les Communes."

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre concoure dans la dite adresse.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Sur motion de Sir *John A. Macdonald*, secondé par *M. Mackenzie*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre la dite adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, avec toute la promptitude possible, par dépêche du câble ou de toute autre manière que Son Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat informant leurs Honneurs que

cette Chambre a passé la dite adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, à laquelle cette Chambre demande le concours de leurs Honneurs.

Ordonné que le greffier porte le dit message au Sénat.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 24 février dernier, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.)

Et la motion étant de nouveau proposée, la Chambre reprend le dit débat ajourné.

A six heures, p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à sept heures et demie, p.m.

Sept heures et demie.

L'ordre du jour pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation la "compagnie mutuelle de télégraphe du *Canada*," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender l'acte 43 *Vic.*, chap. 69 concernant la Cie anchor d'assurance maritime, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie des chemins de fer de transport maritime de *Chignectou* et du *Cap*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour constituer en corporation la "compagnie de prêt et d'épargne de *Brant*," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de ponts d'*Ottawa*, *Waddington* et *New-York*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Athabaska* à la *Baie d'Hudson*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant le collège de la Reine à *Kingston*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la compagnie des hauts-fourneaux de *New-York* et *Ontario*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé " Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada*, en rapport avec l'église d'*Ecosse*," et les actes qui l'amendent, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la péninsule de *Niagara*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a soigneusement examiné les bills suivants, et est convenu de les rapporter avec des modifications, savoir :—

Bill concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* et la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara*.

Bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ottawa* et *Arnprior*, et

Bill à l'effet de conférer certains pouvoirs à la " compagnie américaine de télégraphe et de câble," sans modification.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

Sur motion de M. *Plumb*, secondé par M. *Coursol*,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 6 Mars 1882.

PRIÈRE.

M. l'Orateur soumet à la Chambre, en conformité de l'Acte 34 *Vic.*, chap. 5, clause 12, des listes des actionnaires de la Banque *Ontario*, à la date du 31 janvier, 1882,—et de la Banque Union du *Bas-Canada*, à la date du 30 juin 1881. (*Documents de la session*, No. 22.)

Aussi, états généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de *Beauharnois, Iberville, Montmagny et Saguenay*, pendant l'année 1831. (*Documents de la session, No. 21.*)

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Stephenson*,—la pétition du révérend A. *McColl* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Chatham*, comté de *Kent*.

Par M. *Strange*,—la pétition du révérend *James Carmichael*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St. André, King*; la pétition de la compagnie du chemin de fer *Credit Valley*; la pétition de la compagnie du chemin de fer du Nord; la pétition de la compagnie du chemin de fer *Ontario* et *Québec*; et la pétition de l'honorable *J. R. Thibault*, de la cité de *Montréal*, et autres.

Par M. *Rinfret*,—la pétition de *P. J. O. Lauriault*, M. D., et autres, de la paroisse de *St. Antoine*; la pétition du révérend *C. F. Casgrain*, curé, et autres, de la paroisse de *St. Jean des Chaillons*; la pétition de *Joseph Dumas* et autres, de *St. Jean des Chaillons*; la pétition du révérend *G. D. F. Pâquet*, curé, et autres, de la paroisse de *St. Apollinaire*; la pétition de *Joseph Lemay*, de la paroisse de *Ste. Croix*; et la pétition du révérend *V. Odi Marois*, vicaire, et autres, de la paroisse de *Ste. Croix*, tous du comté de *Lotbinière*.

Par M. *Bill*,—la pétition du révérend *G. G. B. Nichols*, D. D., et autres, membres de l'église d'Angleterre de la paroisse de *Liverpool*, diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Gunn*,—la pétition du révérend *F. McCuaig* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Chalmers, Kingston, Ontario*.

Par M. *Gillies*,—la pétition de *George Brockie* et autres, de *Paisley, Ontario*.

Par M. *Fleming*,—la pétition du révérend *Duncan B. Blair* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Blue Mountain*, comté de *Pictou, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Lane*,—la pétition du révérend *James Cameron*, modérateur, et autres, membres de la session *Kirk* de la congrégation presbytérienne de *Chatsworth*, comté de *Grey, Ontario*.

Par M. *Cockburn*,—la pétition du révérend *Alexander Ross* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Woodville*, comté de *Victoria, Ontario*.

Par M. *Hay*,—la pétition du révérend *John Hogg* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de la rue *Charles, Toronto*, et deux pétitions de la compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey* et *Bruce*.

Par M. *Platt*,—la pétition du conseil de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par M. *Williams*,—la pétition de la compagnie du chemin de fer *Mitland* du *Canada*.

Par M. *Shaw*,—la pétition de *Robert Richardson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, ville de *Kincardine, Ontario*.

Par M. *McCallum*,—la pétition du révérend *George A. Yeomans*, B.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox, Dunnville*, comté de *Monck*.

Par M. *Ryan (Montréal)*,—la pétition de la compagnie du chemin de fer *Grand-Tronc* du *Canada*.

Par M. *Patterson (Essex)*,—la pétition du révérend *John Gray* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Windsor*, comté de *Essex, Ontario*.

Par M. *Allison*,—la pétition du révérend *Jacob Langton* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Elmsdale*, comté de *Hants, Nouvelle-Ecosse*; et la pétition de *David Freize* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Maitland*, comté de *Hants, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *McLennan*,—la pétition de *John A. G. Calder* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Lancaster, Ontario*.

Par M. *Coughlin*,—la pétition du révérend *John Wells*, bénéficiaire, et autres, et la

pétition du révérend *Alexander Henderson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Hyde Park*, et *Komoka*, comté de *Middlesex*.

Par *M. Cameron (Huron)*,—la pétition du révérend *M. Paterson*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-André*, village de *Bayfield*, *Ontario*, et la pétition de l'*Union Baptiste* du *Canada*.

Par *M. Charlton*,—la pétition du révérend *William M. Martin* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Norwich* et *Windham*, comtés d'*Oxford* et *Norfolk*.

Par *M. Routhier*,—la pétition du révérend *John Fairlie*, bénéficiaire, et autres, de *Hawkesbury* et *L'Orignal*.

Par *M. Jackson*,—la pétition du révérend *D. P. Niven, B. A.*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Amos, Orchardville* et *Middle Normanby*, comté de *Grey*.

Par *M. Daly*,—la pétition du révérend *A. L. Wyllie* et autres, membres de la Congrégation presbytérienne de *Richmond*, cité d'*Halifax, N.-E.*

Par *M. McQuade*,—la pétition de *J. D. Thornton* et autres, d'*Omenee*, comté de *Victoria, Ontario*.

Par *M. Drew*,—la pétition du révérend *Donald Fraser*, bénéficiaire, et autres.

Par *M. Richey*,—la pétition du révérend *Robert Laing*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-Mathieu, Halifax, N.-E.*; la pétition du révérend *Allan Simpson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Poplar Grove, Halifax*; et la pétition du révérend *Ralph Brecken* et autres, officier du circuit nord d'*Halifax* de l'église méthodiste du *Canada*.

Par *M. Wheler*,—la pétition de *E. Graham* et autres, du village de *Uxbridge*, comté d'*Ontario*.

Par *M. McCarthy*,—la pétition du révérend *John Gray, A.M.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Orillia*; la pétition du révérend *R. Rogers* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Collingwood*, et la pétition du révérend *Duncan McDonald, M.A.*, bénéficiaire, et autres, de *Nottawasaga-Est* et *Cree-more*, comté de *Simcoe*.

Par sir *Charles Tupper*,—la pétition du révérend *F. W. Archibald* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Saint-Stephens, Amherst*, comté de *Cumberland, Nouvelle-Ecosse*.

Par *M. Wallace (York)*,—la pétition du révérend *Peter Nichol* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, canton de *Vaughan, Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du rév. *James McCaul, A.B.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de la rue *Stanley*; du rév. *Thomas Fraser* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Saint-Paul*, tous de la cité de *Montréal*; du rév. *Neil MacNish, B.D., LL.D.*, bénéficiaire, et autres, membres de l'église *Saint-Jean, Cornwall*; du rév. *R. J. Craig*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Deseronto*, comté de *Hastings*; du rév. *William Anderson, M.A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Rosemont* et *Mulmur*; du rév. *Hamilton Gibson*; du rév. *William White*, bénéficiaire; du rév. *Smith Hutcheson* et autres, du canton d'*Oro*; du rév. *Alexander Macdonald*, bénéficiaire, et autres, de *Nottawasaga*; du rév. *James Gordon, M.A.*, bénéficiaire, et autres, membres de l'église *Saint-André*, chûte de *Niagara, Ontario*; du rév. *James Bennett*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Saint-André, Almonte*; du rév. *Peter Lindsay* et

autres; de *James Dickson* et autres; du révérend *J. B. Mullan* et autres, de *Fergus, Ont.*; du révérend *W. E. McKay*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Saint-André, Orangeville*; du révérend *Henry Edmison* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Rothsay et Moorefield*; du révérend *D. W. Morison*, bénéficiaire, et autres, de *Ormsdown, comté de Châteauguay*; et du révérend *D. McGillivray* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Saint-Jacques, London, Ont.*; demandant certaines modifications à l'Acte 22 Vic., chap. 66, intitulé: "Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse."

Du révérend *J. S. Black* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Erskine*; du révérend *W. R. Cruikshank* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St. Mathieu*; du révérend *James Flech* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*; du révérend *Colborne Heine* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Chalmer*; de *James Muir* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Taylor*, tous de la cité de *Montréal*; du révérend *Peter Goodfellow* et autres, membres de la congrégation presbytérienne d'*Antigonish, comté d'Antigonish*; du révérend *Alexander McFaul* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox, canton de Caledon, comté de Cardwell*; du révérend *W. A. Lang* et autres, membres de la congrégation presbytérienne, de *Lunenburg et Avonmore, comté de Stormont*; du révérend *David Mitchell* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Belleville, comté de Hastings*; du révérend *David Wishart* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Madoc, comté de Hastings*; du révérend *Samuel Jones* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox, village de Bruxelles, Ont.*; du révérend *John Ross* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Melleville, village de Bruxelles, Ont.*; du révérend *Calvin Amaron* et autres, membres de la congrégation presbytérienne des *Trois-Rivières, comté de St. Maurice*; du révérend *R. J. Laidlow* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St. Paul*; du révérend *John James, D.D.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox, tous de la cité de Hamilton*; de *George McNally* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Brant-Nord, comté de Bruce*; du révérend *J. B. Hamilton, M.A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St. André, Kincardine*; du révérend *Robert Moodie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Stayner, comté de Simcoe*; du révérend *Robert Thompson, LL.D.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Drummondville, comté de Welland*; du révérend *John Bain Scott* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Leamington, comté d'Essex*; du révérend *A. M. Hamilton, M.A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Chalmer, village de Winterbourne*; du révérend *James Boyd* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Wellesley, comté de Waterloo*; du révérend *John B. Edmonson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St. Jean, Almonte*; de *John Becket* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Thamesville, comté de Bothwell*; du révérend *Waiter Coulthard* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St. André, Picton, comté de Prince-Edouard*; du révérend *William Millen* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Bocabec et St. André, comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick*; de *John Johnston* et autres, membre de la congrégation presbytérienne de *Melleville et Caradoc-Nord*; du révérend *J. C. Haudman* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St. André Campbellton*; du révérend *James Gray* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Sussex, comté de King*; du révérend *D. Macrae, D.D.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St. Etienne, St. Jean, tous du Nouveau-Brunswick*; du révérend *John B. Logan, M.A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Kentville, comté de King, N. E.*; du révérend *H. H. McPherson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St. Jean, Halifax*; du révérend *A. H. Kippin* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Dorchester-Nord et de Missouri*; et du révérend *John Thompson* et autres, membres de la con-

grégation presbytérienne de l'église *St. André, Sarnia* ; demandant que le parlement du *Canada* donne suite aux vœu du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tel qu'exprimés dans l'acte récemment invalide, et que cet acte devienne loi.

De *J. Hickson* et autres, membres de l'église *St. André, Montréal* ; de *Alexander McLennan* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de la côte *St. George*, comté de *Soulanges* ; de *Aaron Patterson* et autres, de *Mono Centre* ; de *William McGregor* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St. André, Williamstown* ; de *D. R. McLeod* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Dalhousie Mills* ; et du révérend *John Davidson* et autres, de *Williamsbourg-Nord* ; demandant que les mesures législatives proposées par l'église presbytérienne en *Canada*, ne soient pas accordées.

De la Cie de sûretés canadiennes (limitée) ; demandant la passation d'un acte dégageant de toute responsabilité ultérieure les liquidateurs de la Banque Consolidée du *Canada*.

Du révérend *George Weir* ; demandant que quelle que soit la décision prise au sujet de la disposition de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église de *Ecosse*, le capital de la caisse soit conservé, et les droits des ministres commués, sauvegardés.

De *Charles A. Laurent* et autres ; de *F. Busseau* et autres ; de *T. E. Lamalice* et autres ; de *H. Shakells* et autres, tous de la cité de *Montréal* ; de *René Thibaudeau*, maire et autres, de la paroisse de *St. Grégoire*, comté de *Nicolet* ; de *Robert Waldie* et autres, du village de *Athelstan* ; de *Daniel McFarlane* et autres ; de *James Stewart* et autres, du canton de *Elgin*, de *W. B. Cameron* et autres, du village de *Dewittville*, et des environs ; de *James Pringle* et autres ; de *William Fortune* et autres, du village de *Huntingdon*, tous du comté de *Huntingdon* ; de *Joseph Forcier* et autres ; de *C. A. S. Toupin, M.D.*, et autres, de *St. François du Lac* ; du révérend *V. E. Ricard*, curé, et autres, de *St. Zéphirin de Courval* ; du révérend *L. Talion*, curé, et autres, de la paroisse de *St. Thomas de Pierre-ville* ; de *Martial Mercure* et autres, de la paroisse de *St. Zéphirin* ; du révérend *D. O. S. de Carufel*, de la mission de *St. François*, tous du comté de *Yamaska* ; de *A. Tailion* et autres, de *Sorel* ; du révérend *M. Godard* et autres, de la paroisse de *St. Aimé* ; et du révérend *Dominique Jacques* et autres, de la paroisse de *St. Louis de Bonsecours*, tous du comté de *Richelieu* ; demandant séparément que la pétition de l'honorable *James Armstrong, C.M.G.*, et autres, pour un acte constitutif, sous le nom de "Cie du chemin de fer Grand Oriental," soit accordée.

De *John Borland* et autres, des villages et ville de *Granby*, comté de *Shefford* ; de *T. S. Creelman, M.D.*, et autres, de *Maitland, Hants-Est, N.-E.* ; et de *E. W. Parney* et autres, du canton de *Townsend*, comté de *Norfolk* ; demandant séparément l'abolition de toutes prohibitions du mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

De la corporation municipale de la cité de *St-Thomas* ; et de la corporation municipale de la ville de *Woodstock* ; demandant que la Cie du chemin de fer de *Toronto, Grey* et *Bruce* ne soit pas fusionnée avec aucune ligne concurrente, ni qu'elle soit louée à aucune telle ligne.

De la Grande Division des Fils de la Tempérance, province de *Québec* ; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada* ; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

De la Cie anglais de Prêt, de la cité de *London, Ont.* ; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi aux fins de réduire le capital-actions de la Banque *Ontario*, ne soit pas adopté dans sa forme présente.

De la Cio dite "The Fellows Medical Manufacturing Company of Montreal"; demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre ses pouvoirs de corporation.

De *T. Graig* et autres, de la cité de *Montréal*; et de *Thomas Lundy* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant que le bill concernant la vente des billets de chemins de fer, dont le parlement est actuellement saisi, ne devienne pas loi.

De *Thomas Faucett* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cio de navigation de la *Saskatchewan*, de la *Qu'Appelle* et de l'*Assiniboine*."

La pétition de la corporation du comté de *Simcoe*, présentée mardi dernier demandant que la Chambre fasse un octroi de terres publiques pour aider à la construction du canal de la Baie *Georgienne*, étant lue;

M. l'Orateur décide,—"Qu'elle ne peut être reçue, vû que l'octroi de ses conclusions entraînerait la disposition de biens appartenant au public."

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 16 février 1882, pour copie du rapport de l'ingénieur nommé par le gouvernement, sur la possibilité et l'utilité de la construction d'un quai à la *Pointe-aux-Trembles*, dans le comté de *Portneuf*; aussi pour copie du plan et tous autres papiers et correspondance s'y rapportant. (*Documents de la session No. 68.*)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, la convention intervenue entre *John Paterson* et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, pour la construction de gares de section et de gares mixtes pour les marchandises et les voyageurs, sur la ligne du *Pacifique* canadien, entre *Yale* et le lac *Kamloops*, C.A. (*Documents de la session, No. 48b.*)

Aussi,—entre *Andrew Onderdonk* et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, pour la construction du chemin de fer du *Pacifique* canadien entre *Emory's Bar* et *Port Moody*, C.A. (*Documents de la session, No. 48b.*)

Aussi,—entre *Andrew Onderdonk* et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux pour la construction d'un pont en fer ou en acier sur la rivière *Fraser*, à *Lytton*, C.A. (*Documents de la session, No. 48b.*)

Aussi,—entre *Walter Oliver* et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, pour la construction d'une gare à voyageurs et à marchandises au *Portage-du-Rat*, sur le chemin de fer du *Pacifique* canadien, pour la somme de \$1,925,—et d'un apprentis, pour la somme de \$125,—total, \$2,050—avant le 15 août, 1881. (*Documents de la session, No. 48b.*)

Et aussi, le contrat conclu avec *Robert Ferres*, *Peter Paul* et *George Millwar*, entrepreneurs, pour le transport des approvisionnements des ingénieurs sur la ligne du *Pacifique* canadien, depuis l'extrémité de la section 15 jusqu'à la section 42. (*Documents de la session, No 48b.*)

Sir *Charles Tupper*, présente aussi la réponse à un ordre de la Chambre, du 9 février 1881, pour copie de tous les rapports fournis par des compagnies de chemins de fer dans la *Nouvelle-Ecosse*, en conformité de l'acte 38 *Vict.*, chap. 25, intitulé: "Acte pour étendre et amender la loi exigeant que les compagnies de chemins de fer fournissent des rapports de leur capital, trafic et frais d'exploitation." (*Documents de la session, No 69.*)

Il présente aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars 1881, pour copie de toutes lettres et rapports adressés par l'ingénieur-en-chef au ministre des chemins de fer et par l'ingénieur du district de *Manitoba* à l'ingénieur-en-chef, et *vice versa*, (principalement dans le commencement de l'année 1879) au sujet de l'augmentation des quantités, etc., dans le contrat No. 15 du chemin de fer du *Pacifique*.

Aussi, copie des instructions données par l'ingénieur-en-chef actuel à *M. Haney* et à l'ingénieur chargé du contrôle de ce contrat.

Aussi, un état indiquant quelles modifications ont été faites dans les rampes et les courbes depuis l'hiver 1879-80, les mettant plus fortes que d'après les conditions du contrat, et mentionnant si des changements ont été faits dans le mode de construction, en substituant de la maçonnerie pour les tunnels de cours d'eau, etc., et si

des tranchées dans le roc ont été remplies avec du sable destiné aux travaux de remblai. (*Documents de la session, No 48c.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 11 février 1881, pour copie de toute correspondance, par voie télégraphique ou autrement, concernant les droits de péage à imposer sur le chemin de fer du Pacifique canadien en vertu du contrat déposé sur le bureau. (*Documents de la session, No 48d.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 7 mars 1881, demandant copie de l'arrêté du conseil concernant la charte pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien; de la charte elle-même; de toute la correspondance avec la compagnie, relative à l'organisation de la compagnie, à son dépôt d'un million et à la définition du terme "capital" employé dans la charte. (*Documents de la session, No 48e.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1881, pour copie de toute la correspondance échangée entre le département des chemins de fer et le conseil de la ville de *Winnipeg*, au sujet du pont *Louise*. (*Documents de la session, No 70.*)

Sur motion de M. *Kirkpatrick*, secondé par M. *McCarthy*,

Ordonné, que le comité permanent des comptes publics soit autorisé d'employer un sténographe pour prendre tels témoignages qu'il jugera nécessaire.

Ordonné, que M. *Strange* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte pour constituer en corporation la Cie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Macdonell* (*Lanark*) ait la permission de présenter un bill concernant les billets à ordre et autres effets négociables.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Fortin* ait la permission de présenter un bill concernant la votation aux élections des membres de la Chambre des Communes du *Canada*, dans les îles de la *Madeleine*, dans le district électoral de *Gaspé*, ou dans l'île d'*Anticosti*, dans le district électoral du *Saguenay*, dans certaines circonstances.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre en conformité de l'ordre se forme en comité général sur le bill concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada*, et la compagnie du chemin de fer d'*Erie* et *Niagara*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Plumb* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi amendé soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ottawa* et *Arnprior*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bochester* fait rapport que le comité, a examiné le bill et lui a joint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre se forme en comité général sur le bill à l'effet de conférer certains pouvoirs à la "Compagnie Américaine de Télégraphe et de Câble," et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *McCarthy* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes-Rocheuses*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la "Compagnie manufacturière *C. W. Williams*," et de changer son nom en celui de "Compagnie manufacturière *Williams*," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour incorporer "l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*," et pour autres fins, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : "Acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*," et ses amendements, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des bills privés.

Sur motion de M. *Brecken*, secondé par M. *Muttart*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de la correspondance, des rapports d'ingénieurs et de tous autres documents concernant les améliorations du havre de *Belle-Creek*, dans le comté de *Queen*, *Ile du Prince-Edouard*.

Sur motion de M. *Robertson* (*Shelburne*), secondé par M. *Weldon*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé de la farine de blé, farine d'avoine et du maïs importés pour la consommation dans les différents ports douaniers, de tous les comtés de la province de la *Nouvelle-Ecosse*, du 15 mars 1879, au 30 septembre 1881.

Sur motion de M. *Robertson* (*Shelburne*), secondé par M. *Weldon*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître les travaux exécutés pour le gouvernement par le bateau remorqueur *Annie Stewart*, pendant les trois dernières années, et les localités où il a été employés ; aussi, copie de tous traités ou marchés conclus avec les propriétaires du dit bateau pour les travaux à faire.

M. *Sutherland* propose, secondé par M. *Gunn*, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de la correspondance échangée entre le gouvernement d'*Ontario* et celui du *Canada* au sujet d'un acte intitulé : "Acte concernant les grands jurés," (42 *Vic.*, chap. 13—Statuts d'*Ontario*) lequel ne devait être mis en vigueur

qu'à la date qui serait fixée par proclamation du lieutenant gouverneur; et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. *Scott*, secondé par M. *Hesson*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de la proclamation qui met en vigueur l'acte à l'effet d'étendre les limites de la province du *Manitoba*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat informe cette Chambre que leurs Honneurs ont adopté l'adresse de la Chambre des Communes à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien transmettre à Sa Très Gracieuse Majesté, l'adresse conjointe des deux Chambres, la félicitant d'avoir échappé providentiellement et sans blessures à l'attentat commis contre sa vie, jeudi dernier, en remplissant le blanc par les mots "Sénat et", et que la dite adresse conjointe des deux Chambres soit transmise à Sa Majesté en premier lieu avec toute la diligence possible par dépêche télégraphique et de toute autre manière que Son Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

Sur motion de M. *Hurteau*, secondé par M. *Beauchesne*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître les propriétés vendues par le gouvernement dans la ville de *Sorel* et les paroisses circonvoisines, depuis septembre 1873, jusqu'à ce jour, indiquant le prix d'achat et le nom des acquéreurs.

Sur motion de M. *Wallace (York)*, secondé par M. *Brooks*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes circulaires, memorandum et instructions adressées par le département des douanes aux percepteurs du département dans tout le *Canada*, concernant la définition des diverses classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur les dits articles en vertu du tarif depuis le 1er janvier 1874, jusqu'au 14 mars 1879.

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Ross (Middlesex)*

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des instructions adressées par *Lindsay Russell*, écr., sous-chef du département de l'Intérieur, à *James Anderson*, agent des terres de la couronne à *Winnipeg*, relativement à la disposition des coupes de bois pour la fabrication du bois de service, des traverses de chemins de fer ou du bois de chauffage, depuis le 1er mars 1851, et de toute correspondance qui s'y rapporte.

Sur motion de M. *Brecken*, secondé par M. *Muttart*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et toutes autres personnes, concernant l'amélioration des moyens de communication, pendant l'hiver entre la province de l'*Île du Prince-Edouard* et la terre ferme, en vue d'obtenir une communication journalière, au moyen de bateaux à vapeur, pour le transport des malles et des voyageurs, conformément aux termes de l'Union.

Sur motion de M. *Bourassa*, secondé par M. *Fiset*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant :

1. Les noms de tous les officiers et énumérateurs employés aux recensements de 1881, dans le comté de *St-Jean* ;
2. Les sommes payées à chacun d'eux pour honoraires, émoluments et frais de route ;
3. Le nombre de milles que chacun d'eux a déclaré avoir parcouru.

Sur motion de sir *Albert J. Smith*, secondé par *M. Mills*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant la quantité de houille exportée des ports de la *Nouvelle-Ecosse* pendant les années 1877-78, 1878-79, 1879-80 et 1880-81, et les pays où elle a été exportée; aussi, la quantité de houille transportée par la voie des canaux du *St-Laurent* et par la voie de l'écluse de *Ste-Anne*, sur la rivière *Ottawa*.

Sur motion de *M. Wallace (York)*, secondé par *M. Coughlin*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport et des relevés hydrographiques de *M. McLatchie, A.T.P.*, sur les pouvoirs d'eau de la rivière *La Pluie*, au *Portage du Rat* ou dans les environs.

Sur motion de *M. Wallace, (York)*, secondé par *M. Coughlin*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, requêtes et rapports des ingénieurs du gouvernement concernant les divers passages à niveau sur la rue *Queen* et la rue *Dufferin*, sur la limite ouest de la cité de *Toronto*.

Sur motion de *M. Mills*, secondé par sir *Albert J. Smith*.

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée avec le lieutenant-gouverneur d'*Ontario*, depuis le 27 janvier dernier, concernant l'arbitrage des limites; aussi, de toute correspondance et de tous ordres en Conseil relatifs à la nomination d'arbitres pour en venir à une décision au sujet des limites en contestation.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Hesson*, secondé par *M. Arkell*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes cartes du *Manitoba*, du *Nord-Ouest* et de la *Colombie-Anglaise* publiées par ordre du ministre de l'Intérieur, pendant l'année expirée le 31 décembre 1881, et pendant la présente année jusqu'à date.

Sur motion de *M. Beauchesne*, secondé par *M. Vallée*.

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous rapports, plans, lettres, requêtes et documents quelconques concernant les pêches et les permis de pêche accordés à *François Ruelland*, de *St-Valier*; *Jean-Baptiste Langlois*, de *St-Valier*; *Alexis Leclerc*, de *St-Michel*, et *Henri Blais*, de *St-Michel*.

Sur motion de *M. Houde*, secondé par *M. Beauchesne*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de l'ingénieur chargé d'examiner l'embouchure de la *Rivière-du-Loup* (en haut), pour s'assurer de ce que coûterait le creusage nécessaire pour permettre aux vaisseaux d'y entrer pendant la saison des eaux basses.

Sur motion de *M. Bunster*, secondé par *M. McDonald (Victoria)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de tous documents demandant de prolonger le réseau télégraphique sur la côte est de l'*île Vancouver*, de *Nanaimo* à *Comox*, de manière à donner aux cultivateurs, négociants et marchands de *Comox* plus de facilité pour communiquer avec le monde extérieur.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe la Chambre, que Son Excellence le Gouverneur-Général a reçu une dépêche télégraphique du très honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies, laquelle est comme suit:—

“ LONDRES, 6 mars 1882.

“ Message du 3 mars soumis à la Reine. Sa Majesté très heureuse des félicitations de la législature et du peuple du *Canada* et de ses expressions de loyauté et de dévouement.

(Signé)

KIMBERLEY.”

Sur motion de M. *Fiset*, secondé par M. *Bourassa*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état faisant connaître le nom des personnes qui ont fait le recensement de 1881, dans le comté de *Rimouski*; le nombre de milles accordés et payés à chacune de ces personnes, ainsi que le montant que chacune d'elles a reçu pour ses honoraires.

Sur motion de M. *Mills*, secondé par Sir *Albert J. Smith*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie du chèque déposé par *Andrew Onderdonk* en même temps que la soumission qu'il a présentée pour la construction du chemin de fer de *Port Moody* à *Emory's Bar*, et qui a été acceptée.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 7 Mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau —

Par M. *Patterson* (*Essex*),—la pétition du révérend *William King* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Maidstone*, comté d'*Essex*, *Ontario*.

Par M. *Fulton*,—la pétition du révérend *D. L. McCrae* et autres, membres de l'église *St-Mathieu* de *Osnabruck* et *Valley*, comté de *Stormont*.

Par M. *Brecken*,—la pétition du révérend *Edward Burchell* et autres, la pétition de *Jacob Stepping* et autres, membres de l'église d'*Angleterre* de la paroisse de *Dartmouth*; et la pétition de *J. A. Kaulbach* et autres, membres de l'église d'*Angleterre* de la paroisse de *Truro*, diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Killam*,—la pétition de *Charles D'Entremont* et autres; la pétition de *Nicholas D'Entremont* et autres; la pétition de *Maturin D'Entremont* et autres; la pétition de *William Seeley* et autres, de *Pubnico*; la pétition de *Silas F. Crosby* et autres, de *Sandforth*; la pétition de *William A. Goodwin* et autres, de *Lower Argyle*, et la pétition de *E. Raymond* et autres, de *Maitland*, *Yarmouth*, *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Doull*,—la pétition du révérend *William Donald* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de la rue *Prince*, *Pictou*; la pétition du révérend *Alexander Stirling*, modérateur, au nom de la session de la congrégation presbytérienne de *Scotsburn*, comté de *Pictou*, N.-E.; la pétition du révérend *James Carruthers* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, la pétition du révérend *Alexander Maclean* et autres; membres de la congrégation presbytérienne de *Hopewell*; et la pétition de Messieurs *G. J. Hamilton* fils et autres, tous du comté de *Pictou*, *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. Robertson (*Shelburne*),—la pétition de James E. Lloyd et autres, de *Brighton* ; la pétition de Heman Kenney et autres, de l'Anse du Docteur, la pétition de N. Humev et autres, de *Stag Harbor* ; la pétition de Enoch Smith et autres, du Cap-Nègre ; la pétition de Nathan C. Hopkins et autres, de *Barrington* ; la pétition de Andrew Reynolds et autres de *Baccaro* ; la pétition de W. A. Snow et autres, de *Port la Tour* ; la pétition de Austen Locke et autres ; et la pétition de Theodore Nickerson et autres, tous du comté de *Shelburne Nouvelle-Ecosse*.

Par M. Ryan (*Montréal*),—la pétition du révérend James Stuart et autres, ministres commués.

Par M. Macdonnell (*Inverness*),—la pétition de L. M. Kinnon et autres, du district No 1, comté d'*Inverness*.

Par M. Weldon,—la pétition du révérend James Neales, recteur, et autres membres de l'église d'Angleterre du doyenné rural de *Kingston*, diocèse de *Fredericton* ; et la pétition de J. A. Greene et autres, du *Nouveau-Brunswick*.

Par M. Geoffrion,—la pétition de J. B. Desrosiers, M.D., et autres, de la paroisse de *St-Antoine*, comté de *Verchères*.

Par M. Holton,—la pétition de Richard Wilson et autres, de *Beechridge, St-Rémi* ; la pétition de J. C. Lockerby et autres, de la paroisse de *Ormstown* ; et la pétition de C. M. Mackeracher et autres, membres de la congrégation presbytérienne de la rivière des Anglais, paroisse de *St-Chrysostôme, Québec*.

Par M. Ross (*Middlesex*),—la pétition du révérend Hugh Cameron et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Glencoe*, comté de *Middlesex*.

Par M. Gault,—la pétition de Alexander C. Hutchison et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Erskine, Montréal*.

Par M. Daoust,—la pétition de l'honorable Joseph Adolphe Chapleau, commissaire des chemins de fer de la province de *Québec*.

Par M. Fitzsimmons,—la pétition de David Wylie et autres, de la ville de *Brockville*, comté de *Leeds*.

Par M. Glen,—la pétition de S. Cameron et autres, membres de la congrégation presbytérienne des églises *St-André* et *St-Jean, Pickering* ; la pétition du révérend Alexander Kennedy, et autres membres de la congrégation presbytérienne de *Dunbarton* ; et la pétition de John Abraham et autres membres de la congrégation presbytérienne de *Whitby, Ontario*.

Par M. Borden,—la pétition de E. A. Forsyth et autres, de *Greenwich* ; la pétition de George V. Rand et autres, de *Wolfville* ; la pétition de Charles A. Campbell et autres, du *Port William* ; la pétition de J. Lewis Bishop et autres, de *Canaan, Horton* ; et la pétition de Henry Chapman, M.D., et autres, d'*Horton*, comté de *Kings*, tous de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. Merner,—la pétition de William Cowan et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Galt, Ontario*.

Par M. McDougald,—la pétition de James Lang et autres, de la rivière *Jean* ; la pétition de James Robertson et autres, de *Churchville* ; et la pétition de Kenneth McKenzie et autres, de *Fisher's Grant*, tous du comté de *Pictou, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. Ives,—la pétition de la compagnie du chemin de fer de la *Vallée de Missisquoi*.

Par M. Haddow,—la pétition du révérend Alexander Russell et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Dalhousie*, comté de *Restigouche, Nouveau-Brunswick*.

Par M. Hay,—la pétition du conseil de la corporation de la cité de *Toronto*, et la pétition du révérend John Smith et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Erskine, Toronto*.

Par M. Coughlin,—la pétition de John McLachlin, de *Williams-Est, Ontario*.

Par M. Williams,—la pétition de J. B. Traves, du "*Times*" *Port Hope* ; la pétition de J. T. Preston, du "*Weekly News*," *Port Hope* ; la pétition de Alfred E. Hayter, éditeur et propriétaire du "*Millbrooke Messenger* ;" la pétition de messieurs Wilson, éditeurs du "*Daily Weekly Guide*," *Port Hope* ; et la pétition de J. B. Traves, du "*Canadian Craftsman and Masonic Record*," *Port Hope*.

Par M. Gillies,—la pétition de *James Shield*, marchand, et autres, de *Chesley*, comté de *Bruce*.

Par M. Bill,—la pétition de *J. B. Harlow* et autres, de *Caledonia*; la pétition de *Boardman Hunt* et autres, de la division de votation n° 10; et la pétition de *Elisha Dolliver* et autres, de *Port Medway*, tous du comté de *Queen's, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. Daly,—la pétition de *Donald McLaren, J.P.*, et autres, du havre de *Three Fathoms* et des environs, comté de *Halifax*; et la pétition de *William White, senior*, et autres, de *l'Anse au Hareng* et des environs, comté d'*Halifax, N.-E.*

Par M. McCarthy,—la pétition du révérend *A. J. Campbell* et autres, de la ville de *Collingwood*.

Par M. Jackson,—la pétition de *Neil McArthur* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Woodland*, comté de *Grey*.

Par M. McIsaac,—la pétition de *T. M. King* et autres, d'*Antigonish, N.-E.*

Par M. Brooks, la pétition de *James W. Edie*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Saint-André, Sherbrooke*.

Par M. Allison,—la pétition de *R. H. Creed* et autres, de *Rawdon*; la pétition de *William Murdoch* et autres, de *Gore*; la pétition de *Alexander McDonald* et autres de *Milford*; la pétition de *John McMurray* et autres, de *Windsor*; la pétition du révérend *Edmund Whitman* et autres, de *Hantsport*; la pétition de *Nathaniel Spence, M.P.P.* et autres de *Sainte-Croix*; la pétition de *F. H. W. Pickles* et autres, de *Mosherville*; la pétition de *Thomas Armstrong, J.P.*, et autres, de *Kempt*; et la pétition de *Stephen Barker* et autres, de *Walton*, tous du comté de *Hants, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. McLennan,—la pétition de *Malcolm McLeod* et autres, membres de l'église *Saint-Colomba, Lochiel, Glengarry*.

Par M. Macmillan,—la pétition de *G. Muller* et autres, de *Milton*: la pétition de *Donald Cameron* et autres, de *Bayfield*; et la pétition de *Alexander Macanthur* et autres de *London, Ontario*.

Par Sir *Richard J. Cartwright*,—la pétition de *Donald Cumming* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, ville de *Goderich*; la pétition du révérend *John L. Lochcad*, bénéficiaire, et autres, de *Londerborough*, et la pétition du révérend *H. Cameron*, bénéficiaire et autres, de *Kippen*.

Par M. Wallace (*Norfolk*),—la pétition de *Jonathan Ellis* et autres, de *Port Dover*, comté de *Norfolk*.

Par M. McDougall,—la pétition du révérend *William Meikle* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Oakville*.

Par M. Scriver,—la pétition de *Robert Johnston* et autres, du canton de *Hinchinbroke*; la pétition du révérend *William A. Johnston* et autres; membres de la congrégation presbytérienne de *Rockburn*; la pétition du révérend *E. R. Reay* et autres; membres de la congrégation presbytérienne de l'église de "*Covey Hill*;" et la pétition du révérend *James B. Muir, M.D.*, bénéficiaire, et autres tous du comté de *Huntingdon*.

Par M. Wheler,—la pétition de *William Ussher* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de "*Quakers Hill*," canton de *Uxbridge*; et la pétition du révérend *John Macnabb* et autres de la congrégation presbytérienne de *Beaverton*, comté d'*Ontario*.

Par M. Bunting,—la pétition de *Malcolm Smith* et autres, de *Varna, Ontario*.

Par M. Coiby,—la pétition de la compagnie du chemin de fer de *Waterloo* et *Magog*.

Par M. Rymal,—la pétition de *John H. Ratcliff* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Ancaster*, comté de *Wentworth*.

Par M. Beaty,—la pétition du révérend *Robert Burnet*; la pétition du révérend *Frederick Petrysym* de *Melbourne, Québec*; et la pétition du conseil de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par M. Haggart,—la pétition de *Angus McMurphy* et autres, de *Hillsburg*; et la

pétition de *Donald McLaren*, et autres, de la congrégation presbytérienne de *Beckworth*, comté de *Lanark*, Ontario.

Par *M. Drew*,—la pétition du révérend *L. Young* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Clifford*, comté de *Wellington*, Ontario.

Par *M. Robertson (Hamilton)*,—la pétition du révérend *S. Goldsmith* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St. Jean*, cité de *Hamilton*, Ontario.

Par *M. Richey*,—la pétition de *W. Ross* et autres, du quartier No 1, la pétition de *D. H. Whiston* et autres, des quartiers Nos 3 et 4; la pétition de *H. A. Schmidt* et autres, des plaines *Hammonds*; la pétition de *William McKeen* et autres de "*Gay's River*"; la pétition du *Major Theakstone* et autres; la pétition de *W. Cook* et autres du quartier No 6; la pétition de *Francis Layton*, J.P., et autres, *Musquodoboit*; et la pétition de *Charles A. Shankel* et autres, de l'anse "*Hubbard's*," tous de *Halifax*.

Par *M. Longley*,—la pétition de la grande loge *J. O. G. T.*, de la *Nouvelle-Ecosse* la pétition de *H. W. Ditmars* et autres, de *Clements*; et la pétition de *George Kennedy* et autres, de *Granville*, *Annapolis*.

Par *M. Currier*,—la pétition de *James McLaren*, du village de *Buckingham*, et autres.

Par *M. Hesson*,—la pétition du révérend *James Stuart* et autres, ministres commués.

Par sir *Charles Tupper*,—la pétition de *R. R. Layton* et autres, de la baie *Wallace*; la pétition de *A. Roy O'Brien* et autres, de *Nappan*; la pétition de *W. H. Adams* et autres, de *Southampton*, la pétition de *John W. Morris* et autres, de *Wallace*; et la pétition de *Henry Smith* et autres, de *Puquash*, tous du comté de *Cumberland*.

Par *M. Farrow*,—la pétition du révérend *R. W. Leitch* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Dungannon* et *Port Albert*; et la pétition du révérend *W. H. Wilkins*, bénéficiaire et autres, membres de l'église *Knox*, *Belgrave*.

Par *M. Bowell*,—la pétition de *J. M. Gray*, et autres, de *Hastings-Nord*.

M. O'Connor, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 16 février 1882, demandant copie de tous rapports et documents relatifs à la destitution de *A. S. McEdwards*, ci-devant maître de poste à *Neustadt*. (*Documents de la session*, No 67.)

M. Mousseau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, demandant copie de l'acte passé par la législature de *Québec* à sa dernière session, concernant l'Université *Laval*, de toutes requêtes demandant le désaveu de cet acte, de la réponse de l'Université *Laval*, et de tous autres papiers relatifs à la demande de désaveu. (*Documents de la session*, No 72.)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse d'une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, demandant copie de toute correspondance échangée depuis le 22 décembre 1830, avec *Smith Ripley et Cie*, et autres, relativement au contrat de l'embranchement de la baie *Georgienne* du chemin de fer du *Pacifique*. (*Documents de la session*, No 48f.)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 17 février 1882, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et toutes autres personnes concernant le chemin de fer projeté entre le *Manitoba* et la baie d'*Hudson*. (*Documents de la session*, No 54.)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, demandant copie de toute correspondance concernant le tarif du transport des voyageurs et des marchandises sur toute voie ferrées exploitée par la compagnie du chemin de fer du *Pacifique*, et de tous tarifs de transport proposés ou approuvés, ainsi que de tous

rapports et ordres en conseil affectant ces tarifs ; et de tous tarifs spéciaux établis pour toute telle voie ferrée. (*Documents de la session, No 48g.*)

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 février 1882, pour un état indiquant le nombre, la nature et la cause des diverses saisies opérées dans les différents ports d'entrée du *Canada*, depuis le 30 juin 1881, jusqu'au 1er janvier 1882, et le montant des amendes imposées dans chaque cause entendue. (*Documents de la session No 61a.*)

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la pétition à un ordre de la Chambre du 20 février 1882, pour copie de toute correspondance échangée avec le ministère des travaux publics ou des pétitions adressées au ministre, demandant au gouvernement de pourvoir à l'établissement d'une communication télégraphique entre l'île du *Cap-Sable* et la terre ferme, dans le comté de *Shelburne*. (*Documents de la session, No. 74.*)

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphe, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a soigneusement examiné les bills suivants, et est convenu de les rapporter avec des modifications, savoir :—

Bill à l'effet de constituer en corporation la Cie du chemin de fer du *Lac Supérieur* et de la *Baie James* ;—et

Bill à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du *Sault Sainte-Marie*.

M. *Drew*, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre le neuvième rapport du dit comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir :—

De la Cie du chemin de fer de jonction de *Pontiac* au Pacifique ; demandant la passation d'un acte pour étendre ses pouvoirs de corporation et pour autres modifications à sa charte ;—de *James J. Hoy* et autres ; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie de construction Internationale ;"—de la Cie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan-Sud* ; demandant la passation d'un acte à l'effet de proroger le délai fixé pour le commencement de sa voie ferrée, d'étendre ses pouvoirs comme corps incorporé et pour autres modifications à sa charte ;—De la Cie du chemin de fer du sud du *Canada* et des directeurs provisoires de la Cie du Pont et Tunnel de chemin de fer de la rivière *Sainte-Claire* ; demandant la passation d'un acte pour faire revivre l'acte constituant en corporation la Cie du Pont et Tunnel de chemin de fer de la rivière *Sainte-Claire*, et pour proroger à trois ans le délai fixé pour le commencement des travaux et à six ans le temps fixé pour leur achèvement, et pour autres fins ;—de la compagnie du pont du sud du *Canada* ; demandant la passation d'un acte prorogeant de nouveau le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux ;—de *Peter McLaren* et autres ; demandant un acte constitutif sous le nom de Cie du chemin de fer de *Montréal* et du *Canada Central* ;—de *Thomas Alva Edison*, inventeur et physicien ; demandant la passation d'un acte pour remettre en vigueur les trois premiers brevets qui lui ont été accordés pour des inventions et améliorations se rapportant à la production de l'électricité pour les fins d'éclairage, et pour prolonger de quatre ans la durée de ces brevets à compter de la date de leur obtention ;—de *Thomas Faucett* et autres ; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie de navigation des rivières *Saskatchewan, Qu'Appelle* et *Assiniboine* ;—de la Cie d'assurance contre l'incendie, du *Canada*, dite *La Souveraine* ; demandant la passation d'un acte pour étendre ses attributions de corporation et pour autres modifications à sa charte ;—de *Bradley Barlow* et autres ; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie américaine d'éclairage électrique, du *Canada* ;"—et de la Cie canadienne d'éclairage électrique ; demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre ses pouvoirs à tout le *Canada*.

Et ce qui concerne la pétition de la communauté des Sœurs de Charité des territoires du *Nord-Ouest*, demandant un acte constitutif, votre comité trouve que la demande n'est pas de nature à exiger la publication de l'avis.

Ordonné, que M. *Boulbee* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie Internationale de construction.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Robertson* (*Hamilton*) ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan-Sud*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *McDougall* ait la permission de présenter un bill concernant la compagnie canadienne d'éclairage électrique, et pour lui conférer certains pouvoirs.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Mackenzie* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender les actes incorporant la compagnie d'assurance du *Canada* contre le feu "La Souverainc."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Colby* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la "Compagnie américaine d'éclairage électrique du *Canada*,"

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *McCarthy*, secondé par M. *Colby*,

Ordonné, que le comité spécial auquel a été déferé le bill à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada* et d'amender l'acte refondu des Chemins de fer, 1879, soit autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents;—et que le quorum du dit comité soit réduit à cinq membres.

Ordonné, que M. *Arnell* ait la permission de présenter un bill concernant la compagnie du pont et tunnel du chemin de fer de la rivière *Sainte-Claire*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Patterson* (*Essex*) ait la permission de présenter un bill concernant la compagnie du pont du Sud du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour étant lu, pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée, vendredi, le 24 février dernier, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens);

Et la motion étant de nouveau proposée; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Scriver*,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 8 mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Thompson*,—la pétition de *Martin Buck* et autres, de *Walpole*, comté de *Haldimand*.

Par M. *Gillmor*,—la pétition du révérend *J. M. Sutherland*, B.A., modérateur, et autres, de la congrégation presbytérienne de *St-Jacques*, comté de *Charlotte*, *Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Gunn*,—la pétition du révérend *A. Wilson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de la rue *Brock*, cité de *Kingston*, *Ontario*.

Par M. *Doull*,—la pétition du révérend *Robert Laird* et autres, membres de la congrégation presbytérienne, de *Little Harbor* et *Fisher's Grant*, comté de *Pictou*, *N.E.*; et la pétition du révérend *E. A. McCrady* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *James*, *New-Glasgow*, *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *McLennan*,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de *Curillon* et *Grenville*; et la pétition du révérend *Alexander Macgillivray* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Williamstown*, comté de *Glengarry*.

Par M. *Donville*,—la pétition du révérend *Lewis Jack* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Springfield*, comté de *King*, *Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Weldon*,—la pétition de *George H. Smith* et autres, actionnaires de la Compagnie d'assurance dite "Anchor."

Par M. *Haddow*,—la pétition de *Thomas Nicholson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de la rivière *Charlo*, comté de *Restigouche*.

Par M. *Robertson* (*Hamilton*),—la pétition de Messieurs *James Turner* et *John Stuart*, marchands, de la cité de *Hamilton*.

Par M. *Sproule*,—la pétition de *William Brown* et autres, de *Markdale*, comté de *Grey*.

Par M. *Massue*,—la pétition du révérend *E. Pelletier* et autres, de la paroisse de *St-Robert*; la pétition de *Odillon Rivard* et autres, de la paroisse de *St-Aimé*; et la pétition de *H. Gosselin* et autres, de la paroisse de *St-Aimé*, comté de *Richelieu*.

Par M. *Gillies*,—la pétition du révérend *James Gourley*, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Port-Elgin*, comté de *Bruce*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *John Labry* et autres, de *Belleville*; et la pétition du révérend *M. W. Maclean* et autres, de l'église *St-André*, *Belleville*.

Par M. *Lane*,—la pétition de *R. J. Dagle* et autres, la pétition du révérend *Duncan Morrison*, M.A. et autres; et la pétition de *Henry Robinson* et autres, tous de *Owen Sound*, comté de *Grey*.

Par M. *Scriver*,—la pétition du révérend *James Watson*, A.M., de la congrégation presbytérienne de *Huntingdon*; la pétition d'*Andrew Somerville* et autres, du village de *Huntingdon*, et la pétition de *Andrew Olivey*, maire, et autres, du canton de *Hinchinbrooke*, comté de *Huntingdon*.

Par M. *Wallace* (*York*),—la pétition de *Neil Mulloy* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Vaughan*; et la pétition de *Archibald McCallum* et autres, de *King*, *Ontario*.

Par M. *Trow*,—la pétition du révérend *A. F. Tully* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, dans la ville de *Mitchell*; et la pétition de *J. W. Cull*, maire, et autres, de la ville de *Mitchell*, *Ontario*.

Par M. *Cockburn*,—la pétition de *E. F. Stephenson* et autres, de *Bracebridge*, comté de *Muskoka*.

Par M. *Bain*,—la pétition du révérend *George Chrystal* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Flamboro-Ouest*; et la pétition du révérend *Robert J. McLaren*, et autres.

Par M. *Wiser*,—la pétition de *William Allen*, et autres, de *Augusta-Nord*, comté de *Grenville*.

Par M. *Amyot*,—la pétition du révérend *J. Ed. Parent*, et autres, de *Bellechasse*.

Par M. *Orton*,—la pétition de *A. D. Ferrier*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Melville*, village de *Fergus*, *Ontario*.

Par M. *Rykert*,—la pétition du révérend *George Bruce*, B.A., et autres, de la première église presbytérienne de la cité de *Ste-Catherine*.

Par M. *Hesson*,—la pétition du révérend *Edward Wallace Waits*, bénéficiaire, et autres, de *Stratford*, *Ontario*.

Par M. *Hooper*,—la pétition du révérend *J. Cumberland*, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'île *Amherst*, comtés de *Lennox* et *Addington*.

Par M. *Wheler*,—la pétition de *W. M. Currie*, et autres, du village de *Port-Perry*, comté d'*Ontario*.

Par M. *Elliott*,—la pétition du révérend *R. Douglass Fraser*, M.A., et autres, membres des congrégations presbytériennes 1^{re} et 2^{me} de *Chinguacousey*, comté de *Peel*.

Par M. *Richey*,—la pétition du révérend *Robert D. Burns*, D.D., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Fort Massey*, presbytère d'*Halifax*; et la pétition de la session de l'église presbytérienne du *Fort Massey en Canada*, *Halifax*.

Par M. *McQuade*,—la pétition d'*Edward Flood* et autres, de la ville de *Lindsay*, comté de *Victoria*.

Par M. *Strange*,—la pétition de *James McLayden* et autres, de l'église *Saint-André, King*; la pétition de *E. Jackson, Reeve* et autres, de la division nord du comté de *York*; et la pétition du révérend *W. Amos* et autres, de la congrégation presbytérienne de *Aurora, Ontario*.

Par M. *Killam*,—la pétition du révérend, *J. T. T. Moody*, M.A., recteur, et autres, membres de l'église d'*Angleterre* de la paroisse de la *Sainte-Trinité, Yarmouth*, diocèse de la *Nouvelle-Écosse*.

Par M. *Haggart*,—la pétition du révérend *Solomon Mylne* et autres, de *Smith's Falls*, comté de *Lanark*.

Par M. *McCarthy*,—la pétition de *J. J. Brown* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Barrie*, comté de *Simcoe*.

Par M. *Blake*,—la pétition du révérend *James Little*, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Saint-Paul, Bowmanville, Ontario*.

Par Sir *Richard J. Cartwright*,—la pétition du révérend *Thomas T. Johnston* et autres membres de la congrégation presbytérienne de *Maitland*, et la pétition de *Walter Jackson* et autres, du village de *Brussels*, comté de *Huron*.

Par M. *Currier*,—la pétition du révérend *Daniel M. Gordon*, B.D., bénéficiaire, et autres, de l'église *St-André, Ottawa, Ontario*.

Par M. *McLeod*,—la pétition du révérend *J. W. Bancroft* et autres, de l'église baptiste de *Sydney-Nord*.

Par M. *Tellier*,—la pétition du révérend *C. E. Fortin*, curé, et autres, de la paroisse de *St-Jude*, comté de *St-Hyacinthe*.

Par M. *Routhier*,—la pétition de *John Butterfield* et autres, du village de l'*Original*, comté de *Prescott*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du rév. *A. McColl* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de

Chatham, comté de *Kent* ; du rév. *F. McCuaig* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Chalmer, Kingston, Ont.* ; du rév. *Duncan B. Blair* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Blue Mountain*, comté de *Pictou, N.-E.* ; du rév. *James Cameron*, modérateur, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Chatsworth*, comté de *Gray, Ont.* ; du rév. *Alexander Ross* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Woodville*, comté de *Victoria, Ont.* ; du rév. *John Hogg* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de la rue *St-Charles, Toronto* ; de *Robert Richardson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox, Kincardine, Ont.* ; du rév. *John Gray* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Windsor*, comté d'*Essex, Ont.* ; du rév. *Jacob Langton*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Elmsdale*, comté de *Hants, N.-E.* ; de *David Frieze* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Maitland*, comté de *Hants, N.-E.* ; de *John A. G. Calder* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Lancaster, Ont.* ; du rév. *Alexander Henderson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Hyde Park et Komoka*, comté de *Middlesex* ; du rév. *N. Patterson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-André, Bayfield, Ont.* ; du rév. *William M. Martin* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Norwich et Windham*, comtés d'*Oxford et de Norfolk* ; du rév. *A. L. Wyllie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Richmond* ; du rév. *Allan Simpson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Poplar Grove*, tous de la cité de *Halifax, N.-E.* ; du rév. *John Gray, A.M.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Orillia*, comté de *Simcoe, Ont.* ; du rév. *R. Rodgers* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Collingwood*, comté de *Simcoe* ; du rév. *F. W. Archibald* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-Etienne, Amherst*, comté de *Northumberland, N.-E.* ; et du rév. *Peter Nichol* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, canton de *Vaughan, Ont.* ; demandant que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tel qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

Du rév. *James Carmichael*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St-André, King* ; du rév. *George A. Yeomans, B. A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox, Dunville*, comté de *Monk* ; du rév. *John Fairlie*, bénéficiaire, et autres, de *Hawkesbury et l'Original* ; du rév. *D. P. Niven, B. A.*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Amos, Orchardville et Normandy-Contre*, comté de *Grey* ; du rév. *Donald Fraser*, bénéficiaire, et autres ; du rév. *Robert Laing* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-Mathieu, Halifax, N.-E.* ; et du rév. *Duncan Mc Donald, M. A.*, bénéficiaire, et autres, de *Nottawasaga-Est et Creemore*, comté de *Simcoe* ; demandant certaines modifications à l'Acte 22 Vic., chap 66, intitulé : " Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*."

De l'honorable *J. R. Thibaudeau* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte constitutif sous le nom de Compagnie de la Grande Gare Centrale.

De la Compagnie du chemin de fer de *Credit Valley* ; de la Compagnie du chemin de fer d'*Ontario et Québec* ; et de la Compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce* ; demandant séparément que la pétition de l'hon. *J. R. Thibaudeau* et autres, pour un acte constitutif sous le nom de Compagnie de la Grande Gare Centrale, soit accordé.

De la Compagnie du chemin de fer du *Nord du Canada* ; de la Compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce* ; du chemin de fer *Midland du Canada* ; de la Compagnie du chemin de fer le Grand Tronc du *Canada* ; demandant séparément que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada*, et de modifier l'acte refondu des chemins de fer, 1879, ne devienne pas loi.

De *P. J. O. Lauriault*, M.D., et autres, de la paroisse de *St-Antoine*; du révérend *C. F. Casgrain*, curé, et autres, de *St-Jean des Chaillons*; de *Joseph Dumas* et autres, de *St-Jean des Chaillons*; du révérend *G. F. Pâquet*, curé, et autres, de la paroisse de *St-Apollinaire*; de *Joseph Lemay* et autres; et du révérend *V. Odi Marois*, vicaire, et autres, de la paroisse de *Sie Croix*, comté de *Lotbinière*; demandant séparément que la pétition de l'honorable *James Armstrong*, C.M.G., et autres, pour un acte constitutif, sous le nom de "compagnie du chemin de fer Grand Oriental," soit accordée.

De *E. E. B. Nichols*, D.D., et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *Liverpool*, diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant séparément qu'il ne soit passé aucun bill abolissant une ou plusieurs des restrictions sur le mariage contenu dans la table des degrés de prohibition reconnue par la loi d'Angleterre.

De *George Brockie* et autres, de *Paisley, Ont.*; demandant que les mesures législatives proposées par l'église presbytérienne en *Canada*, ne soient pas accordées.

De *John D. Thornton* et autres, de *Omamee*, comté de *Victoria, Ont.*; et de *E. Graham* et autres, du village de *Uxbridge*, comté d'*Ontario*; demandant l'abolition des frais de port sur les journaux.

De l'Union Baptiste du *Canada*; et du révérend *Ralph Brecken* et autres, officiers du circuit nord de *Halifax* de l'église méthodiste du *Canada*; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada*; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

De l'Union Baptiste du *Canada*; et du révérend *Ralph Brecken* et autres, officiers du circuit nord de *Halifax* de l'église méthodiste du *Canada*; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada*; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

La pétition du révérend *John Wells*, bénéficiaire et autres; demandant certaines modifications à l'Acte 22 Vic., chap. 66, intitulé: "Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*,"—étant lue;

M. l'Orateur décide,—"que, conformément à l'article 55 du règlement, elle ne peut être reçue, vu que cet article exige que la feuille qui contient les conclusions de la pétition porte la signature d'au moins trois des pétitionnaires, et que la feuille qui contient les conclusions de la présente pétition n'en porte aucune."

M. *Cameron (Victoria)*, du comité des bills privés, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:

Votre comité a examiné le bill à l'effet d'incorporer la compagnie des bois de *Québec* (à responsabilité limitée), et est convenu de le rapporter avec modifications

Ordonné, que M. *McCallum* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte quarante-trois *Victoria*, chapitre vingt-neuf, concernant la navigation dans les eaux canadiennes.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. *Wallace (Norfolk)* propose, secondé par M. *McCallum*, Que les membres de ce Parlement devraient être élus en vertu d'un droit électoral créé par une loi du *Canada* et n'ayant aucun rapport avec le droit électoral d'aucune des provinces formant la confédération.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion le sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Sur motion de M. *Tellier*, secondé par M. *Landry*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état des importations et des exportations, au port de *Saint-Hyacinthe*, du 1er juillet 1881, au 1er février 1882; et aussi, un état des recettes et des dépenses au même port, pendant la même période.

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial composé de messieurs *Orton*, *Wallace*, (*Norfolk*), *Bain*, *Trow*, *Coughlin*, *White* (*Hastings*), *Landry*, *Benoit* et *Béchar*, chargé de s'enquérir des effets du présent tarif sur les intérêts agricoles du *Canada*, avec pouvoir de faire rapport à la chambre et d'envoyer quérir personnes, papiers et documents.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous ordres en conseil, ordres administratifs et correspondances concernant les arrangements conclus pour encourager l'émigration, y compris le règlement en vertu duquel une prime a été accordée récemment aux agents des compagnies de steamers; aussi un relevé du nombre de personnes dont les noms ont été enregistrés par suite des dits arrangements, et du nombre total d'émigrants dont les noms ont été enregistrés, venant (1) de la *Grande-Bretagne*, et (2) du continent européen, pendant la saison de 1881.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence, par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *Patterson* (*Essex*), secondé par M. *McCarthy*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour une liste des stations de quarantaine autorisées en conformité des règlements concernant l'importation du bétail pour fins de reproduction.

Sur motion de M. *McIsaac*, secondé par M. *Flynn*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de tous rapports d'ingénieurs et de toutes pétitions concernant les jetées d'*Arisaig* et du *Cap George*, et le brise-lames de *Bayfield*, *N.-E.*, et de tous autres documents s'y rapportant, depuis le 30 septembre 1878.

Sur motion de M. *Scott*, secondé par M. *Arkell*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les squatters fixés sur les terres des écoles dans la province du *Manitoba*.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie, p.m.

Sept heures et demie, p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

Un bill concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* et la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara*, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ottawa* et *Arnprior*, est, en conformité de l'ordre lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer du *Lac Supérieur* à la *Baie de James*; et après avoir ainsi siégé quelques temps, M. l'Orateur reprend le

fauteuil et M. Robertson (*Hamilton*) fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la compagnie du *Pont du Sault-Sainte-Marie* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Strange* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu troisième fois demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender l'acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie *Internationale* de construction, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan* sud, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois en renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la compagnie canadienne d'éclairage électrique, et pour lui conférer certains pouvoirs, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender les actes incorporant la compagnie d'assurance du *Canada* contre le feu "La Souveraine," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la "compagnie américaine d'éclairage électrique du *Canada* étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la compagnie du *Pont et Tunnel* de chemin de fer de la rivière *Sainte-Claire*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la compagnie du pont du Sud du *Canada* ; étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender de nouveau "l'Acte des élections fédérales, 1874," étant lu ;

M. *Ives* propose, secondé par M. *Dawson*, que le bill soit maintenant lu la seconde fois ; et un débat s'ensuivant ;
 Sur motion de Sir *Hector L. Langevin*, secondé par M. *Caron*,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

La Chambre, en conformité de l'ordre, reprend le débat ajourné sur la motion proposée jeudi dernier, que le bill à l'effet de prévenir les exactions par les prêteurs sur gages, soit maintenant lu la seconde fois ; et la motion étant proposée de nouveau, —elle est retirée ainsi que le bill, du consentement de la Chambre.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender l'acte intitulé : "Acte concernant l'intérêt sur les deniers garantis par hypothèque sur propriété foncière," étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 9 Mars 1882.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Boulton*,—la pétition du révérend *Donald M. Macintosh* et autres, du canton de *Markham, Ontario*.

Par M. *Ryan (Montréal)*,—la pétition de *L. J. Whitey* et autres, de la cité de *Montréal* ; et la pétition de *John Dickinson Brunton*, par son procureur *Alfred Patrick*.

Par M. *Guillet*,—la pétition du révérend *F. R. Beattie, M.A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Baltimore et Coldsprings*, comté de *Northumberland, Ontario* ; la pétition du révérend *John W. Smith* et autres, de la congrégation presbytérienne de *Grafton, Ontario* ; et la pétition du chemin de fer de *Cobourq, Peterborough et Marmora*.

Par M. *Bunting*,—la pétition du révérend *J. McEwen*, bénéficiaire, et autres, de *Welland, Ontario*.

Par M. *Tyrwhitt*,—la pétition de *E. Garrett* et autres, du village de *Bradford*, comté de *Simcoe* ; et la pétition du révérend *J. K. Baillie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Innisfil, Simcoe*.

Par M. *Coursol*,—la pétition de *Élie Labelle* et autres ; et la pétition de *Louis Sylvestre* et autres, les deux de la cité de *Montréal*.

Par M. *Massue*,—la pétition du révérend *O. Desorcy*, curé, et autres, de la paroisse de *St-Ours*, comté de *Richelieu* ; la pétition du révérend *J. A. Bureau*, curé, et autres, de la paroisse de *St-Nicholas* ; et la pétition de *Pierre Giroux* et autres, de la paroisse de *St-Jean Chrysostôme*, comté de *Lévis*.

Par M. *Shaw*,—la pétition du révérend *Duncan Cameron* et autres, membres de la session de la congrégation presbytérienne de *Lucknow* ; et la pétition de la corporation municipale de la ville de *Kincardine*, comté de *Bruce*.

Par M. *McQuade*,—la pétition de *Joseph Cooper* et autres, de *Lindsay*, comté de *Victoria, Ontario*.

Par M. *Kaulbach*,—la pétition de *George D. Young* et autres, de *Mill Cove*; la pétition de *Robert Lindsay* et autres, de *Lunenburg*; la pétition de *J. S. Calder, M.D.*, et autres, de la loge *Excelsior J.O.G.T. Lunenburg*; et la pétition de *Lemuel W. Drew* et autres, officiers de *Division Noble F. de la T. Lunenburg, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *O'Connor*,—la pétition de *H. J. McDiarmid* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Gloucester Est, comté de Russell*.

Par M. *Wieler*,—la pétition du révérend *J. Elliott* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Cannington, comté d'Ontario*.

Par M. *Kirkpatrick*,—la pétition du révérend *T. G. Smith, D.D.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-André, Kingston*; et la pétition de la compagnie du chemin de fer de *Kingston et Pembroke*.

Par M. *Cameron (Huron)*,—la pétition de *A. S. McDonald* et autres.

Par M. *McLennan*,—la pétition de *Thomas McPherson* et autres, de *Lancaster Ontario*.

Par M. *Arkell*,—la pétition de *M. Fraser* et autres, de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox, cité de St-Thomas*; et la pétition de *Casper Kennedy* et autres, du village de *Aylmer, comté d'Elgin*.

Par M. *Scriver*,—la pétition de *D. Cameron* et autres, du canton de *Godmanchester*; la pétition du révérend *P. Leduc* et autres, du canton de *Dundee*; et la pétition de *James Anderson* et autres, du canton de *Hinchinbrooke, comté de Huntingdon*.

Par M. *Holton*,—la pétition de *Charles Gordon* et autres, du village de *Russelltown*; et la pétition du révérend *James Lang* et autres, du bassin de *Châteauguay*.

Par M. *Snowball*,—la pétition du révérend *William Aitken*, bénéficiaire, et autres, de l'église *St-Jacques, Newcastle, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Trow*,—la pétition du révérend *John McAlpine* et autres, membres de la première congrégation presbytérienne de *Ste-Marie, comté de Perth*.

Par M. *Guthrie*,—la pétition de *James Davidson* et autres, de la cité de *Guelph, comté de Wellington*.

Par M. *Bowell*,—la pétition de *A. T. Wood* et autres, de *Madoc, comté de Hastings*.

Par M. *Tellier*,—la pétition du révérend *A. O'Donnell*, curé, et autres, de *St-Denis, comté de St-Hyacinthe*.

Par M. *Manson*,—la pétition de la compagnie du chemin de fer de jonction du lac *Champlain et St-Laurent*; la pétition du chemin de fer Sud-Est; et la pétition du chemin de fer *Montréal, Portland et Boston*.

Par M. *Farrow*,—la pétition de *William Watson* et autres, de *Wingham*; et la pétition de *W. H. Watson* et autres, du village de *Blyth, comté de Huron*.

Par M. *Daly*,—la pétition de *W. C. Cogswell* et autres, membres de l'église d'Angleterre, de la paroisse de *Halifax-Nord*; la pétition de *Thomas H. Major* et autres, membres de l'église d'Angleterre de la paroisse de *North West Arm, Halifax*; la pétition de *Margaret Thornton* et autres, membres de l'église d'Angleterre, de la paroisse de *Halifax*; et la pétition de *Hugh Mackenzie* et autres, membres de l'église d'Angleterre de la paroisse de *Halifax, Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du révérend *William King* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Maidstone, comté d'Essex, Ont.*; du révérend *William Donald* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de la rue *Prince, Pictou, N.-E.*; du révérend *Alexander Stirling*, modérateur, au nom de la session de la congrégation presbytérienne de *Scotsburn, comté de Pictou, N.-E.*; du révérend *James Carruthers* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox, ville de Pictou, N.-E.*; du révérend *Alexander Maclean* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Hopewell, comté de Pictou, N.-E.*; *C. M. Mackeracher* et autres, membres

de la congrégation presbytérienne de *English River*, paroisse de *Chrysostom*, Québec ; du révérend *Hugh Cameron* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Glencoe*, comté de *Middlesex* ; du révérend *Alexander Kennedy* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Dunbarton*, ville de *Pickering*, Ont. ; de *John Abraham* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Whitby*, Ont. ; du révérend *Alexander Russell* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Dalhousie*, comté de *Restigouche*, N.-B. ; du révérend *John Smille* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Erskine*, Toronto ; de *T. M. King* et autres, du comté d'*Antigonish*, N.-E. ; de *James W. Edie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Saint-André*, *Sherbrooke*, province de Québec ; du révérend *William Mickle* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Oakville*, Ont. ; du révérend *William A. Johnston* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Rockburn*, comté de *Huntingdon* ; de *William Ussher* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Quakers Hill*, village de *Uxbridge*, Ont. ; du révérend *John MacNabb* et autres, de la congrégation presbytérienne de *Beaverton*, comté d'*Ontario* ; de *Donald Cumming* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, ville de *Goderich*, Ont. ; de *John H. Ratcliff* et autres, membres de la congrégation presbytérienne d'*Ancaster*, comté de *Wentworth* ; de *Donald McLaren* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Beckwith*, comté de *Lanark* ; du révérend *S. Young* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Clifford*, comté de *Wellington* ; du révérend *T. Goldsmith* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Saint-Jean*, cité de *Hamilton*, Ont. ; et du révérend *R. W. Leitch* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Dunqannon* et *Port Albert*, comté de *Huron*, Ont. ; demandant que le parlement du Canada donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du Canada tel qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé et que cet acte devienne loi.

Du rév. *D. L. McCrae* et autres, membres de la congrégation *St-Mathieu*, d'*Osnabruck*, comté de *Stormont* ; de *Alexander C. Hutchison* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Erskine*, Montréal ; de *S. Cameron* et autres, membres des congrégations presbytériennes des églises *St-André* et *St-Jean*, *Pickering*, Ont. ; de *Neil McArthur* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Woodland*, comté de *Grey* ; du rév. *John S. Lockead*, bénéficiaire, et autres, de *Londesborough* ; du rév. *H. Cameron*, bénéficiaire, et autres de *Kippen* ; du rév. *James B. Muir*, A.M., bénéficiaire, et autres, du comté d'*Huntingdon* ; de *E. R. Reay* et autres, membres de la congrégation presbytérienne des églises de *Covey Hill*, comté d'*Huntingdon* ; et du rév. *W. F. Wilkins*, bénéficiaire, et autres, membres de l'église *Knox*, *Belgrave* ; demandant certaines modifications à l'Acte 22 Vic., chap. 66, intitulé : " Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse."

De *Edward Burchell* et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *Dartmouth*, diocèse de la *Nouvelle-Ecosse* ; de *Jacob Stepping* et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *Dartmouth*, diocèse de la *Nouvelle-Ecosse* ; de *J. A. Kaubach* et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de *Truro*, diocèse de la *Nouvelle-Ecosse* ; et du rév. *James Neales*, recteur, et autres, membres de l'église d'Angleterre, dans le doyenné rural de *Kingston*, diocèse de *Fredericton* ; demandant séparément qu'il ne soit passé aucun bill abolissant une ou plusieurs des restrictions sur le mariage contenu dans la table des degrés de prohibition reconnue par la loi d'Angleterre.

De *Charles D'Entremont* et autres ; de *Nicholas D'Entremont* et autres ; de *Maturin D'Entremont* et autres ; et de *William Sezley* et autres, de *Pubnico*, comté de *Yarmouth*, N.-E. ; de M.M. *G. J. Hamilton* et fils, et autres, de *Pictou*, comté de *Pictou*,

N.-E.; de *Theodore Nickerson* et autres, du comté de *Shelburne, E.-N.*; de *Donald McLaren, J.P.*, et autres, du hâvre de *Three Fathoms* et des environs, comté de *Halifax*; et de *William White, senior*, et autres, de l'Anse au *Hareng* et des environs, comté de *Halifax, N.-E.*; demandant séparément que des mesures soient prises pour protéger et encourager l'industrie de la pêche.

De *Silas F. Crosby* et autres, de *Sandford*; de *William A. Goodwin* et autres, de *Argyle-en-Bas*; de *E. Raymond* et autres, de *Maitland*, tous du comté de *Yarmouth, N.-E.*; de *James E. Lloyd* et autres, de *Brighton*; de *Heman Kenney* et autres, *Anse au Docteur*; de *N. Heeney* et autres, de *Shag Harbor*; de *Enoch Smith* et autres, du *Cap Nègre*; de *William C. Hopkins* et autres, de *Barrington*; de *Andrew Reynolds* et autres, de *Baccaro*; de *W. A. Snow* et autres, de *Port La Tour*; de *Austin Lock* et autres, tous du comté de *Shelburne, N.-E.*; de *L. M. Kinnon* et autres, du district No 1, comté d'*Inverness*; de *E. A. Forsyth* et autres, de *Greenwich*, comté de *King, E.-N.*; de *G. V. Rand* et autres, de *Wolfville*; de *Charles A. Campbell* et autres, de *Port William*; de *J. Lewis Bishop* et autres; de *Henry Chapman* et autres, tous du comté de *King, N.-E.*; de *James Lang* et autres, de *River John*; de *James Robertson* et autres, de *Churchville*; de *Kenneth McKenzie* et autres, de *Fisher's Grant*, tous du comté de *Pictou, N.-E.*; de *J. B. Harlow* et autres, de *Caledonia*; de *Boardman Hunt* et autres, de la division de votation No 10; de *Elisha Dolliver* et autres, de *Port Medway*, tous du comté de *Queen, N.-E.*; de *R. H. Creed* et autres, de *Rawdon*; de *William Mudock* et autres, de *Gore*; de *Alexander MacDonald* et autres, de *Melford*; de *John McMurray* et autres, de *Windsor*; du rév. *Eamund Whitman* et autres, de *Hantspool*; de *Nathaniel Spence, M.P.P.*, et autres, de *Ste-Croix*; de *F. H. W. Pickles* et autres, de *Mosherville*; de *Thomas Armstrong, J.P.*, et autres, de *Kempt*; de *Stephen Barker* et autres, tous du comté de *Hants, N.-E.*; de *W. Ross* et autres, du quartier No 1; de *D. H. Whiston* et autres, des quartiers 3 et 4, cité d'*Halifax*; de *H. A. Schmidt* et autres, des *Plaines Hammond*, comté de *Halifax*, de *William McKeen* et autres, de la rivière *Gay*, comté de *Halifax*; du major *Theakston* et autres, de *Halifax*; de *W. Cook* et autres, quartier 6, *Halifax*; de *Francis Layton, J.P.*, et autres, de *Musquodoboit*, comté de *Halifax*, de *Charles A. Shankel* et autres, de l'Anse *Hubbard*, comté de *Halifax*; de la grande loge des *Templiers, Nouvelle-Ecosse*; de *H. W. Ditmars* et autres, de *Cléments*, comté d'*Annapolis*; de *George Kennedy* et autres, de *Granville*, comté *Annapolis*; de *R. R. Layton* et autres, de la baie *Wallace*, comté de *Cumberland*; de *A. Roy O'Brien* et autres, de *Nappan*, comté de *Cumberland*; de *W. H. Adams* et autres, de *Southampton*, comté de *Cumberland*; de *John W. Morris* et autres, de *Wallace*, comté de *Cumberland*; et de *Henry Smith* et autres, de *Pugwash*, comté de *Cumberland*; demandant à la Chambre de sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada*; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

Du rév. *James Stuart* et autres, ministres commués; du révérend *Robert Burnet*; du révérend *Frederick Petry Sym*, de *Melbourne, Québec*; demandant que quelle que soit la décision prise au sujet de la disposition de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, le capital de la caisse soit conservé, et les droits des ministres commués, sauvegardés.

De *J. N. Greene* et autres, du *Nouveau-Brunswick*; demandant qu'une charte soit accordée pour la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière *Sainte-Croix*, à *Saint-Stephen*.

De *J. B. Desrosiers, M.D.*, et autres, de la paroisse de *Saint-Antoine*, comté de *Verchères*; de *J. C. Lockery* et autres, de la paroisse d'*Ornston*, comté de *Chateauguay*; et de *Robert Johnston* et autres, du canton de *Hinchinbrooke*, comté de *Huntingdon*;

demandant séparément que la pétition de l'honorable *James Armstrong*, C.M.G., et autres, pour un acte constitutif, sous le nom de "Cie du chemin de fer *Grand Oriental*," soit accordée.

De *Richard Wilson* et autres, de *Brickridge, Saint-Rémi*; de *John McLachlin* et autres, de *Williams-Est, Ontario*; de *William Cowan* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Galt, Ontario*; du révérend *A. J. Campbell* et autres, de *Collingwood*; de *Malcolm McLeod* et autres, membres de l'église de *Saint-Columba, Lochiel, Glengarry*; de *G. Muller* et autres, de *Milton, Ontario*; de *Donald Cameron* et autres, de *Bayfield, Ontario*; de *Alexander MacArthur* et autres, de *London, Ontario*; et de *Malcom Smith* et autres de *Varna, Ontario*; demandant séparément que les mesures législatives demandées par l'église presbytérienne en *Canada*, ne soient pas accordées.

De *David Wylie* et autres, de *Brockville*, comté de *Leeds*; de *J. B. Traves*, du *Times de Port Hope*; de *J. T. Priston*, du *Weekly News de Port Hope*; de *Alfred E. Hayter*, du *Millbrook Messenger, Millbrook*; de *Wm. Wilson* du *Daily and Weekly Guide, de Port Hope*; de *J. B. Traves*, du *Canadian Craftsman and Masonic Record, de Port Hope*; de *James Shields*, marchand, et autres, de *Chesby*, comté de *Bruce*; de *Jonathan Ellis* et autres, de *Port Dover*, comté de *Norfolk*; et de *J. M. Gray* et autres, de *Hastings-Nord*; demandant l'abolition des frais de port sur les journaux.

De la Cie du chemin de fer de la vallée de *Missisquoi*; et de la Cie du chemin de fer de *Waterloo et Magog*; demandant séparément que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins de constituer un cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada*, et de modifier l'acte refondu des chemins de fer, 1879, ne devienne pas loi.

De l'honorable *Joseph Adolphe Chapleau*, commissaire des chemins de fer de la province de *Québec*; demandant la passation d'un acte pour lever les doutes quant au pouvoir de la Cie du chemin de fer de la rive nord d'adopter certaines résolutions, et au pouvoir de la Cie du chemin de fer de *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental* d'exécuter un certain transfert, cédant respectivement les droits et les biens des dites compagnies à Sa Majesté pour l'usage de la province de *Québec*.

Du conseil de la corporation de la cité de *Toronto*; demandant que la Cie du chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce* ne soit pas fusionnée avec aucune ligne concurrente, ni qu'elle soit louée à aucune telle ligne.

De *James McLaren*, du village de *Buckingham*, et autres; demandant un acte constitutif sous le nom d'association de prévoyance du *Canada*.

La pétition du conseil de la corporation de la cité de *Toronto*, présentée mardi dernier, priant la Chambre de faire un octroi de terres publiques pour aider à la construction du canal de navigation *Huron et Ontario*,—étant lue;

M. l'Orateur décide,—“ Qu'elle ne peut être reçue, vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la disposition de biens appartenant au public.”

La pétition de *Angus McMurphy* et autres, de *Hillsburg, Ontario*, présentée mardi dernier, demandant que les mesures législatives demandées par l'église presbytérienne en *Canada* soient accordées,—étant lue;

M. l'Orateur décide,—“ Que, conformément à l'article 85 du règlement, elle ne peut être reçue, vu que cet article exige que la feuille qui contient les conclusions de la pétition porte la signature d'au moins trois des pétitionnaires, et que la feuille qui contient les conclusions de la présente pétition n'en porte aucune.”

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 février 1882, pour copie de toute correspondance au sujet de tout chemin de fer existant ou projeté que la compagnie du chemin de fer canadien du *Pacifique* prétend devoir porter atteinte aux droits que lui donne son contrat. (*Documents de la session, No. 48h.*)

M. *Domville*, du comité des banques et du commerce, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné avec soin les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des modifications, savoir :—

Bill à l'effet d'incorporer la Cie d'assurance maritime *St-Laurent du Canada*.

Bill concernant la Cie d'assurance de *Montréal*, dite du Soleil.

Bill pour incorporer la Banque du *Manitoba*.

Bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'association mutuelle sur la vie, du *Canada*, et de changer son nom en celui d' "Association sur la vie, du *Canada*."

Bill pour amender l'acte de la Banque Chartée de *Londres* et de l'*Amérique* du Nord, en changeant son nom pour celui de "Banque Chartée de *Londres* et de *Winnipeg*."

Bill à l'effet d'incorporer la Banque du Nord-Ouest.

Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'en ce qui concerne le bill (No 29) à l'effet d'incorporer la Banque du Nord-Ouest, il a modifié le préambule du dit bill en retranchant les mots suivants qu'il a jugés inutiles : "et considérant que cette incorporation tendrait à la prospérité générale de cette section du pays, et faciliterait et seconderait considérablement les divers intérêts de cette localité."

Ordonné, que M. *Macmillan* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie de navigation de la *Saskatchewan*, de la *Qu'Appelle* et de l'*Assiniboine*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Domville* ait la permission de présenter un bill à l'effet de rendre légale la construction et l'entretien de certains moulins, barrages de moulins, quais, chemins, écluses, passes migratoires et ouvrages, entre le niveau des hautes eaux et l'étiage, sur et près certains cours d'eau qui se jettent dans la Baie de *Fundy*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Vallée* ait la permission de présenter un bill pour amender "l'Acte d'inspection générale 1874."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence du 13 février 1882, demandant copie de tous les ordres en conseil pas-és depuis le 1er janvier 1878, relativement aux squatters fixés sur des terres dans les territoires du Nord-Ouest. (*Documents de la session, No. 30b.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 13 février 1882, demandant un état faisant connaître le nombre des permis pour la coupe du bois sur les terrains du gouvernement dans le *Manitoba*, le *Kéewatin* et les territoires du *Nord-Ouest* demandés au gouvernement, ou octroyés par le gouvernement depuis l'acquisition de cette contrée jusqu'au premier jour de février 1882, le nom de la personne qui a obtenu ce permis, l'étendue ou la quantité de terrain concédée, les conditions auxquelles il a été concédé, y compris le loyer annuel, les coupes réservées, la durée du permis, le nombre des permis annulés, s'il en est, le montant des arrérages dus pour tels permis, et copie de tous ordres en conseil et de tous règlements ou ordres administratifs passés à ce sujet. (*Documents de la session No. 30a.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, le Rapport annuel de la division des affaires des sauvages de la Puissance du *Canada*, pour l'année expirée le 31 décembre 1881. (*Documents de la session, No. 6.*)

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la vente des billets de chemins de fer, étant lu ;

M. *Kirkpatrick* propose, secondé par M. *McCarthy*, que le bill soit maintenant lu la seconde fois ; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise,—et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité spécial composé de MM. *Cameron (Huron)*, *Guthrie*, *Mousseau*, *McCarthy*, *Colby* et *Ives*.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill prescrivant que les billets de passage par chemin de fer seront valables pour leurs porteurs jusqu'à ce qu'ils soient utilisés, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

Sur motion de sir *Albert J. Smith*, secondé par M. *Blake*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance relative à la mise à la retraite de *James D. Dixon*, percepteur des douanes à *Sackville*, et à la nomination de *William C. Milner*, son successeur.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par sir *Richard J. Cartwright*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance relative au système adopté pour les permis accordés aux bateaux de pêche, et à son fonctionnement pour ce qui concerne la baie *Georgienne*, *Ontario* ; de toutes demandes ou correspondance concernant la formation d'une compagnie dans le but de devenir seule permissionnaire pour la totalité ou la plus grande partie de ces fonds de pêche, et copie de toute décision ministérielle ou autre à ce sujet.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par sir *Richard J. Cartwright*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes instructions adressées aux commissaires chargés de faire une enquête sur les fabriques, et de toute correspondance échangée avec eux, y compris les instructions et la correspondance relatives aux informations et investigations sur des sujets autres que ceux traités dans leur rapport déposé sur le bureau ; et copie de tous autres rapports faits par eux.

Aussi, les relevés détaillés, en possession du gouvernement, indiquant, en ce qui concerne les 460 fabriques sur lesquelles des renseignements ont été pris l'automne dernier.

(a) 1. la localité et le genre d'industrie de chacune des 95 nouvelles fabriques que l'on prétend avoir été établies depuis le mois de mars 1879.

2. le nombre de personnes employées dans chacune, faisant la différence entre les adultes et les enfants et les hommes et les femmes ; le nombre des personnes travaillant à la pièce, dans chacune, et leur rémunération ; et le nombre de celles qui sont à gages et le chiffre des gages ; et le nombre d'heures de travail ;

(b) 1. la localité et le genre d'industrie de chacune des 365 fabriques que l'on dit avoir été établies antérieurement au mois de mars 1879, et être encore en activité.

2. le nombre de personnes employées dans chacune de ces fabriques en 1878, ainsi que les informations demandées ci-dessus relativement au sexe, à l'âge, au travail à la pièce, à la rémunération, aux gages et aux heures de travail ;

3. le nombre de personnes employées dans chacune de ces fabriques en 1881, ainsi que les informations demandées ci-dessus relativement au sexe, à l'âge, au travail à la pièce, à la rémunération, aux gages et aux heures de travail.

Sur motion de M. *Valin*, secondé par M. *McDonald (Cap-Breton)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état des marchandises qui ont été manufacturés dans la province de *Québec* et exportés à la *Colombie Anglaise* du 1er janvier 1880, au 1er janvier 1882 ; aussi, un état de la valeur de ces marchandises et des noms des navires qui ont transporté ces marchandises.

M. Valin propose, secondé par M. McDonald (*Cap-Breton*), qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et la *France* relativement à l'entrée des navires construits en *Canada*; et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. Valin, secondé par M. McDonald (*Cap-Breton*),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous documents qui ont rapport aux accidents arrivés sur les chemins de fer, aux accidents où il y a eu pertes de vies; au nombre de vies perdues sur les chemins de fer administrés par le gouvernement depuis le 1er juillet 1881, jusqu'au 1er janvier 1882, et le nom des personnes qui ont ainsi perdu la vie.

Sur motion de M. Valin, secondé par M. McDonald (*Cap-Breton*),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état relatif au nombre des navires enregistrés dans la province de *Québec*; aussi, un état indiquant le nombre de navires vendus et perdus depuis le 1er janvier 1873, jusqu'au 1er janvier 1882.

Sur motion de M. Haddow, secondé par M. Gillies,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des rapports annuels dressés par les pharmaciens patentés ou par les marchands de liqueurs, conformément à l'acte de tempérance du *Canada* de 1878, dans les divers comtés et cités où la loi a été adoptée.

Sur motion de M. Anglin, secondé par M. Weldon,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître quel embranchement ou quels embranchements et voies d'évitement du chemin de fer Intercolonial ont été construits ou commencés pendant l'année expirée le 31 décembre 1881; l'étendue et le coût de chacun de ces travaux; le montant dépensé et l'évaluation du coût total de tout embranchement ou voie d'évitement commencé et non complété avant le 31 décembre 1881.

Sur motion de M. Gigault, secondé par M. Manson,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant :

1. Les frais d'exploitation et les recettes du chemin de fer Intercolonial pendant chacune des années 1877, 78, 79, 80 et 81;
2. Le nombre des employés de cette voie ferrée et les salaires payés pendant chacune des dites années.
3. Le nombre de milles parcourus chaque année.

Sur motion de M. Fiset, secondé par M. Gillmor,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de l'ingénieur touchant les réparations faites au quai de *Matane* et aux améliorations qu'il y aurait à faire au havre dans cette localité.

Sur motion de M. Macdonell (*Lanark*), secondé par M. Sutherland,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nombre de livres de laine importée en *Canada* depuis le 30 juin 1881, et le montant des droits perçus.

Sur motion de M. Weldon, secondé par M. Anglin,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des circulaires et instructions adressées aux officiers de santé dans les ports de *Halifax* et *St-Jean, N.-B.*, au sujet des navires qui fréquentent ces ports et qui ont à leur bord des passagers atteints de maladies contagieuses.

Sur motion de M. *Weldon*, secondé par M. *Anglin*,
 Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé des accidents survenus sur l'Intercolonial par suite de collisions, de rails brisés ou autres causes, depuis le 1^{er} janvier, 1881, jusqu'au 1^{er} mars 1882; indiquant les causes respectives et les dates de tels accidents, et le montant des dommages (s'il en est) causés dans chaque cas aux biens des particuliers, et l'indemnité payée aux propriétaires de ces biens, ainsi que le chiffre des réclamations non-réglées, s'il en est.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 10 mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—
 Par M. *Ross* (*Middlesex*),—la pétition de *J. M. Tait* et autres, de *Glencoe*, comté de *Middlesex*.

Par M. *Gault*,—la pétition de *E. Perrault* et autres; la pétition de *John Sterling* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de la rue *Crescent*, *Montréal*; et la pétition de *J. Stewart*, éditeur du *Montreal Herald*.

Par M. *Ryan* (*Marquette*),—la pétition du révérend *Hugh J. Borthwick*, A. M., bénéficiaire, et autres, de *Mountain City*, *Manitoba*.

Par M. *Bergin*,—la pétition de *R. W. Macfarlane*, éditeur du *Cornwall Reporter and Eastern Counties Gazette*.

Par M. *Baker*,—la pétition de *J. K. Nesbitt* et autres, de *Covansville*, comté de *Missisquoi*.

Par M. *Thompson*,—la pétition de *H. H. Stovel* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par M. *Guillet*,—la pétition de *Geo. Graham* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*; et la pétition de *John W. Bickle* et autres, de la ville de *Cobourg*.

Par M. *Glen*,—la pétition de *W. H. Higgins* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par M. *Pickard*,—la pétition de *Thomas Temple*, président du chemin de fer de *Frédéricton*.

Par M. *Dawson*,—la pétition de *E. Biggins* et *C. F. Smith*, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par M. *Borden*,—la pétition de *George Gouche* et autres, de *Aylesford*; la pétition de *Thomas E. Bigelow* et autres, de *Kingsport*; et la pétition de *G. L. Selfridge* et autres, de *Aylesford*, tous du comté de *Kings*, *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *McRory*,—la pétition de *Asa Cronk*, éditeur et propriétaire de l'*Echo*, *Tamworth*, *Ontario*.

Par M. *McCallum*,—la pétition de *L. J. Weatherby*, propriétaire du *Reform Press*, *Dunnville*, *Ontario*.

Par M. *White* (*Renfrew*),—la pétition de *J. Channonhouse* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*; et la pétition du révérend *D. Paterson*, M. A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St. André*, comté d'*Argenteuil*.

Par M. *Brooks*,—la pétition de *MM. Bradford frères*, et autres, éditeurs de journaux dans la province de *Québec*.

Par M. *Ryan (Montréal)*,—la pétition de *John P. Whelan* et autres, éditeurs de journaux dans la province de *Québec*; et la pétition de *A. Moussette* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par M. *Hilliard*,—la pétition de *Thomas Menzies* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St. André, Peterboro*.

Par M. *Fitzsimmons*,—la pétition de *David Wylie*, éditeur de l'*Evening Recorder*; et *Thomas Southworth*, éditeur du *Brockville Recorder*.

Par M. *Massue*,—la pétition de *J. A. Chenevert*, propriétaire du *Sorelois* et du *Sorel News*; la pétition de *Calixte Gouin* et autres, de la paroisse de *La Baie*; la pétition de *Charles Lambert* et autres; la pétition de *J. Louis Lemire*, maire, et autres, de la paroisse de *St. Antoine de La Baie du Febvre*, comté d'*Yamaska*; la pétition de *Marcel Tourvel* et autres; la pétition du rév. *P. H. Dostie*, curé, et autres, de la paroisse de *Gentilly*; la pétition du révérend *Mid. V. S. de Carufel*, curé, et autres, de la paroisse de *Ste. Angèle de Laval*, et la pétition du révérend *A. Smith*, curé, et autres, de *Ste. Brigitte des Saults*, comté de *Nicolet*.

Par M. *Merner*,—la pétition de *Alfred Robinson* et autres, éditeurs de journaux, dans la province de *d'Ontario*.

Par M. *Rykert*,—la pétition du révérend *John Gordon Murray* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Grimsby* et *Muir Settlement*; et la pétition de *J. B. Merritt* et autres.

Par M. *McDougald*,—la pétition de *Donald McLeod* et autres, de *Cariboo* et de la rivière *Toney*, comté de *Pictou*; et la pétition du révérend *William Stewart* et autres, ministres représentant le Synode des Provinces Maritimes en rapport avec l'église d'*Ecosse*.

Par M. *Brecken*,—la pétition du révérend *D. MacIennan* et autres.

Par M. *Wallace (Norfolk)*, la pétition de *James Ryan* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par M. *McDougall*,—la pétition de *Joseph Joyce* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par M. *Sproule*,—la pétition du révérend *John Chisholm, B.A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Osprey*, comté de *Grey*; et la pétition de *James H. Little* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par M. *Sutherland*,—la pétition de *Charles S. Hoare* et autres, de *Ingersoll*, comté d'*Oxford*.

Par M. *Kirkpatrick*,—la pétition de *John Gallaher* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St-Jean, Pittsburgh*, presbytère de *Kingston*.

Par M. *Haggart*,—la pétition de *James M. Walker* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par M. *Beaty*,—la pétition de *G. Mercer Adam* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par M. *Robertson (Shelburne)*,—la pétition de *Daniel Dunlop* et autres; la pétition de *R. H. Crowell* et autres; la pétition de *Enoch Thomas* et autres, de *Barrington*, comté de *Shelburne*.

Par M. *Bowell*,—la pétition de *John H. Thompson* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par M. *Hesson*,—la pétition de *J. H. Schmiât* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*; et la pétition du révérend *John McClurg* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Shakespeare* et *St-André*, comté de *Perth*.

Par M. *Hay*,—la pétition de *Henry O'Brien* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par M. *Bunting*,—la pétition de *W. H. Bone*, du *Thorold Post* et *N. B. Colcolk*, du *Welland Telegraph*.

Par M. *Wade*,—la pétition de *G. B. Potter* et autres, de *Westport*; la pétition de *Thomas Haycock* et autres; la pétition de *John M. Hains* et autres, de *Freeport*; la

pétition de *George H. Stevens* et autres; la pétition de *Jacob W. Dakin* et autres, de *Centerville*; la pétition de *James N. Morehouse* et autres, de *Sandy Cove*; et la pétition de *Joseph E. Denton* et autres de la Petite Rivière, tous du comté de *Digby*.

Par *M. Killam*,—la pétition de *J. G. Nowlan* et autres, de *New Tusket* et des environs; et la pétition de *Calvin Caren* et autres, de *Chegoggin*, comté de *Yarmouth*.

Par *M. MacDonnell (Inverness)*,—la pétition de *Sylvain Chiasson* et autres; la pétition de *Eusèbe Chiasson* et autres; et la pétition de *W. M. LeBlanc* et autres, de *Cheticamp*, comté d'*Inverness, Nouvelle-Ecosse*.

Par *M. Routhier*,—la pétition de *Watson Little* et *John Butterfield*, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par *M. Lane*,—la pétition de la corporation municipale de *Owen Sound*.

Par *M. Paterson (Brant)*,—la pétition de *J. P. Jaffray* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par *M. Scriver*,—la pétition de *P. H. Lahey* et autres; et la pétition de *William Breakey* et autres, des cantons de *Dundee* et *Elgin*, comté de *Huntingdon*.

Par *Sir Leonard Tilley*,—la pétition de la compagnie du chemin de fer *Saint-Jean, Maine*.

Par *M. Cameron, (Victoria)*,—la pétition de *C. D. Barr* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par *M. Rochester*,—la pétition de *C. W. Mitchell* et messieurs *Magie* et *Bennett*, éditeurs de journaux, dans la province d'*Ontario*.

Par *M. Flynn*,—la pétition de *James Murray* et autres; et la pétition de *Edward Proxton* et autres, du district n° 4, comté de *Richmond, Nouvelle-Ecosse*.

Par *M. McCarthy*,—la pétition de *George Frederick Robbins* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*; et la pétition de la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie.

Par *M. Drew*,—la pétition de *George Biggar* et autres, du village d'*Elora* et des environs; et la pétition du révérend *John Campbell, B.A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, ville de *Hamilton, Ontario*.

Par *M. Richey*,—la pétition de *James A. Halliday* et autres; la pétition de *E. Carr* et autres, d'*Halifax*; la pétition du révérend *Thomas Duncan* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Saint-André*, cité d'*Halifax*; et la pétition de *James Rosborough* et autres, membres de la congrégation presbytérienne du havre *Musquodoboit*, comté d'*Halifax*.

Par *M. Burnham*,—la pétition de *MM. Toker* et *Co*, et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par *M. Plumb*,—la pétition de *W. H. Auger*, éditeur, rédacteur du "*Niagara Falls Review*;" et la pétition du révérend *Alfred J. Belt, B.A.*, et autres, membres de l'église d'*Angleterre* de la paroisse d'*Erin*, comté de *Wellington*.

Par *M. Malouin*,—la pétition de *James Carrel*, propriétaire du *Daily Telegraph* de la cité de *Québec* et du *Saturday Budget*.

Par *Sir Charles Tupper*,—la pétition du révérend *William Alworn* et autres, de *Parrsboro* et des environs; et la pétition de *James B. Davison* et autres, du pont *Wallace*, comté de *Cumberland*.

Par *M. Cockburn*,—la pétition de messieurs *Oaten* et *Bastedo*, éditeurs du *Muskoka Herald*, *Bracebridge, Ontario*.

Par *M. Mackenzie*,—la pétition de *W. W. Buchanan* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par *M. McLelan*,—la pétition de *J. C. Layton* et autres, de *Grand Village*;—la pétition de *Alexander Sutherland* et autres, de *Lower Steviacke*; et la pétition de *David Malcolm* et autres, de *Tatamagouche*, tous du comté de *Colchester*.

Par *M. Blake*,—la pétition de *M. A. James* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par *M. Huntington*,—la pétition de *F. A. Chagnon* et *Henry Rose*, éditeurs de journaux dans la province de *Québec*.

Par M. Longley,—la pétition de M. Tupper et autres ; et la pétition de Joseph Corbitt et autres, du comté d'Annapolis.

Par M. Dugas,—la pétition de William M. Holiday et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Rawdon, comté de Montcalm.

Par Sir John A. Macdonald,—la pétition de Lewis W. Shannon, propriétaire du *Daily News*, Kingston.

Par M. Cameron (Huron),—la pétition de John A. Mackenzie, et Charles J. Haynes, éditeurs de journaux dans la province d'Ontario.

Par M. Méthot,—la pétition de révérend A. Smith et autres, de Ste. Brigitte des Saults, comté de Nicolet.

Par M. Coursol,—la pétition de M. Louis Sylvestre et autres, de la cité de Montréal.

Par M. Ross (Dundas),—la pétition de George P. Graham, éditeur du "*Dundas County Herald*."

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De Martin Buck et autres, de Walpole, comté d'Haldimand ; de William Brown et autres, de Markdale, comté de Grey ; de John Toby et autres, de Belleville, comté d'Hastings ; de R. J. Doyle et autres, d'Owen Sound, comté de Grey ; de Henry Robinson et autres, d'Owen Sound, comté de Grey ; de J. W. Cull, maire, et autres, de la ville de Mitchell, Ont. ; de E. F. Stephenson et autres, de Bracebridge, comté de Muskoka ; de W. M. Currie et autres, du village de Port-Perry, comté d'Ontario ; de Edward Flood et autres, de la ville de Lindsay, comté de Victoria ; de E. Jackson, reeve, et autres, de la division nord du comté de York, Ont. ; de Walter Jackson et autres, du village de Brussels, comté de Huron ; et de John Butterfield et autres, du village de l'Original, comté de Prescott ; demandant séparément l'abolition des frais de port sur les journaux.

Du rév. J. M. Sutherland, B.A., modérateur, et autres, de la congrégation presbytérienne de St. James, comté de Charlotte, N.-B. ; du rév. A. Wilson et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de la rue Brock, cité de Kingston, Ont. ; du rév. Robert Laird et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Little Harbor et Fisher's Grant, comté de Pictou, N.-E. ; du rév. E. A. McCruly et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église James, New Glasgow, N.-E. ; du rév. Alexander McGillivray et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Williamstown, comté de Glengarry ; du rév. Lewis Jack et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Springfield, comté de King, N.-B. ; de Thomas Nicholson et autres, membres de la congrégation presbytérienne de la rivière Charles, comté de Ristigouche ; du rév. James Gourlay, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Port Elgin, comté de Bruce ; du rév. James Watson, A. M., de la congrégation presbytérienne de Huntingdon, comté de Huntingdon ; du rév. A. F. Tully et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église Knox, dans la ville de Mitchell, comté d'Ontario ; du rév. George Chrystal et autres, membres de la congrégation presbytérienne de West Flamboro', comté de Wentworth ; de A. D. Ferrier et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église Melleville, village de Fergus, Ont. ; du rév. George Bruce, B.A., et autres, de la première église presbytérienne dans la cité de Ste-Catherine ; du rév. J. Cumberland, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'île Amherst, comté de Lennox et Addington ; du rév. R. Douglas Fraser, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne du 1er et 2e Chinguacousy, comté de Peel ; du rév. Robert F. Burns, D.D. et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Fort-Massey, comté de Halifax ; du rév. W. Amos et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Aurora, Ont. ; de J. J. Brown et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Barrie, comté de Simcoe ; du rév. James Little,

M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-Paul, Bowmanville, Ont.*; et du révérend *Thomas T. Johnston* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Molesworth*, dans le presbytère de *Maitland*; demandant séparément que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tel qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

De la Cie du chemin de fer de *Carillon* et *Grenville*; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada*, et de modifier l'acte refondu des chemins de fer, 1879, ne devienne pas loi.

De *George Smith* et autres, porteurs d'actions de la Cie Anchor d'assurance; et de MM. *James Turner* et *John Stuart*, marchands, cité de *Hamilton*; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi à l'effet de modifier l'acte 43 *Vic.*, chap. 69, concernant la Cie Anchor d'assurance maritime, ne devienne pas loi.

Du révérend *E. Pelletier* et autres, de la paroisse de *St-Robert*, comté de *Richelieu*; d'*Odilon Rivard*, maire, et autres; et de *H. Gosselin* et autres, tous de *St-Aimé*, comté de *Richelieu*; de *Andrew Summerville* et autres, du village de *Huntingdon*, comté de *Huntingdon*; de *Andrew Oliver*, maire, et autres, du canton de *Hinchinbrooke*, comté de *Huntingdon*; et du révérend *O. E. Fortin*, curé, et autres, de la paroisse de *St-Jude*, comté de *St-Hyacinthe*; demandant séparément que la pétition de l'honorable *James Armstrong*, C.M.G., et autres, pour un acte constitutif, sous le nom de "Cie du chemin de fer Grand Oriental," soit accordée.

Du révérend *M. W. McLean* et autres, de l'église *St-André, Belleville*; du révérend *Duncan Morrison*, M.A., et autres, de *Owen Sound, Ont.*; du révérend *Robert G. McLaren* et autres; de *William Allan* et autres, de *Augusta Nord*, comté de *Grenville, Ont.*; du révérend *Edward Wallace Waits*, bénéficiaire, et autres, de *Stratford, Ont.*; du révérend *Solomon Mylne* et autres, de *Smith's Falls*, comté de *Lanark*; et du révérend *Daniel M. Gordon*, B.A., bénéficiaire, et autres, de l'église *St-André, Ottawa*; demandant certaines modifications à l'Acte 22 *Vic.*, chap. 66, intitulé: "Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*."

De *Neil Malloy* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Vaughan*, comté de *York*; et de *Archibald McCallum* et autres, de *King, Ont.*; demandant séparément que les mesures législatives demandées par l'église presbytérienne en *Canada* ne soient pas accordées.

Du révérend *J. Ed. Parent* et autres, de *Bellechasse*; demandant certaines modifications aux règlements concernant le tabac canadien, et une réduction des droits imposés pour le vendre et le manufacturer.

Du révérend *J. T. T. Moody*, M.A., recteur, et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans la paroisse de la *Sainte-Trinité, Yarmouth*, diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant qu'il ne soit passé aucun bill abolissant une ou plusieurs des restrictions sur le mariage contenu dans la table des degrés de prohibition reconnue par la loi d'*Angleterre*.

De la session de *Fort Massey* de l'église presbytérienne en *Canada, Halifax, N.E.*, et du révérend *J. W. Bancroft* et autres, de l'église Baptiste de *Sydney Nord*; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada*; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

La pétition de *James McLayden* et autres, de l'église *St-André, King, Ontario*, présentée mercredi dernier, demandant certaines modifications à l'Acte 22 *Vic.*, chap. 66, intitulé: "Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la

caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*,"— étant lue ;

M. l'Orateur décide,—“ Que, conformément à l'article 55 du règlement, elle ne peut être reçue, vu que cet article exige que la feuille qui contient les conclusions de la pétition porte la signature d'au moins trois des pétitionnaires, et que la feuille qui contient les conclusions de la présente pétition n'en porte aucune.”

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er mars 1882, pour copie de tous relevés indiquant les quantités approximatives des diverses classes de travaux pour la construction du chemin de fer du *Pacifique* entre *Port Moody* et *Yale* ; aussi, copie de toutes conditions imposées aux soumissionnaires autres que celles insérées dans toute annonce publique demandant des soumissions. (*Documents de la session No 48i.*)

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, du 15 février 1882, de nandant copie de l'acte passé par la législature de *Québec*, à la session de 1880, concernant les mines ; de toutes requêtes demandant le désaveu du dit acte ; du rapport au ministre de la justice sur cette demande, et de tous ordres en conseil, ordres et papiers relatifs à la demande de désaveu. (*Documents de la session, No 75.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, demandant un état de toute correspondance échangée pendant les deux dernières années entre le gouvernement du *Canada* et celui d'*Ontario* au sujet des arranges dus aux sauvages des lacs *Huron* et *Supérieur*, en vertu du traité *Robinson* ; aussi, de toutes pétitions présentées récemment par les sauvages pour le même objet. (*Documents de la session, No 76.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 21 février 1881, pour copie du contrat conclu en 1880 par le gouvernement avec *J. G. Baker* et *Cie*, de *Fort Benton*, pour la fourniture d'approvisionnements de la police à cheval du *Nord-Ouest*. (*Documents de la session, No 80.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 13 mars 1882, demandant un état faisant connaître la quantité et la situation des houillères, terrains miniers et à bois dans le *Manitoba* et les territoires du *Nord-Ouest*, vendus, loués, concédés ou dont il a été autrement disposé depuis l'acquisition de cette région jusqu'au premier jour de février 1882 ; à qui, quand, et à quelles conditions ils ont été ainsi vendus, loués, concédés ou comment il en a été autrement disposé, ainsi que copie de tous ordres en conseil et de tous règlements et ordres administratifs passés à ce sujet. (*Documents de la session, No 30q.*)

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a soigneusement examiné les bills suivants, et est convenu de les rapporter comme suit, savoir :—

Bill à l'effet d'incorporer la *Cie* du chemin de fer des rivières *Saskatchewan* et de la *Paix*, avec des amendements ;—et

Bill concernant la *Cie* du Pont de la *Grande Ile* de *Niagara*, sans amendement.

M. *Drew*, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre le dixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir :

De la compagnie de traverse du *Saint-Laurent* et du chemin de fer du *Pacifique* demandant la passation d'un acte à l'effet de proroger de nouveau le temps fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux qu'elle doit faire ;—de l'honorable *J.*

R. Thibaudeau et autres, de la cité de *Montréal*; demandant un acte constitutif sous le nom de Cie de la Grande Gare Centrale;—de *J. N. Greene* et autres, du *Nouveau-Brunswick*; demandant qu'une charte soit accordée pour la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière *Sainte-Croix*, à *Saint-Etienne*;—de *James McLaren*, du village de *Buckingham*, et autres; demandant un acte constitutif sous le nom d'association de prévoyance du *Canada*;—du *Crédit-Foncier Franco-Canadien*; demandant la passation d'un acte portant modification des clauses 8 et 13 de l'Acte 44 *Vic.*, chap. 58, intitulé: "Acte pour augmenter et étendre les pouvoirs du *Crédit-Foncier Franco-Canadien*";—de *William Simpson Ross*, *William Thurston Fish* et *George Dumesnil*, syndics conjoints de la Cie d'assurance agricole du *Canada*, par l'entremise de leurs avocats, *MM. Church, Chapleau, Hall* et *Atwater*; demandant la passation d'un acte pour enlever les doutes quant à la signification et à l'interprétation de l'acte 41 *Vic.*, chap. 38, qui définit ses pouvoirs et qualité, et pour hâter la liquidation des affaires de la dite compagnie; de la Cie d'assurance anglaise et coloniale du *Canada*; demandant certaines modifications à sa charte;—de la Cie de télégraphe de *Montréal*; demandant la passation d'un acte à l'effet de refondre les divers actes concernant la dite compagnie, de confirmer les pouvoirs qui lui ont été conférés par le passé, et pour lui donner les mêmes privilèges et pouvoirs dont jouissent les autres compagnies de télégraphe;—de *Augustus W. Wist* et autres, de la cité de *Halifax*; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie d'assurance mutuelle maritime, dite Océan";—de la Cie canadienne de téléphone *Bell*; demandant certaines modifications à sa charte;—de la Cie de garanties canadienne (limitée); demandant la passation d'un acte dégageant de toute responsabilité ultérieure les liquidateurs de la Banque Consolidée du *Canada*;—de la Cie dite "The Fellows Medical Manufacturing Company of *Montreal*"; demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre ses pouvoirs de corporation;—de *William Bond* et autres; demandant la passation d'un acte les autorisant à construire une voie ferrée à partir d'un point du *Cap Nord*, ou près de là, dans l'île du *Cap-Breton*, jusqu'au détroit de *Canso*, et de là à travers la *Nouvelle-Ecosse*, le *Nouveau-Brunswick* et *Québec*, jusqu'à un point ou des points dans les *Etats-Unis*;—et de la Cie manufacturière *McClary*; demandant un acte constitutif.

En ce qui concerne la pétition de l'honorable *James Armstrong*, C.M.G., et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Cie du Grand Chemin de fer de l'Est," votre comité trouve que les avis donnés n'ont pas eu la durée voulue, mais comme la mesure projetée a été discutée dans des réunions publiques et que de nombreuses pétitions ont été signées en faveur du projet, il est à présumer que toutes les parties intéressées sont suffisamment notifiées; il recommande en conséquence, que l'avis soit déclaré suffisant.

Le délai pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés, expirant demain (samedi), votre comité recommande qu'il soit prorogé à mercredi, le 15 de ce mois.

M. Cameron (*Victoria*), du comité des bills privés, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:

Votre comité a soigneusement examiné les bills suivants, et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:

- Bill concernant l'association des commis-voyageurs du *Canada*; et
- Bill concernant la Cie des Hauts-Fourneaux de *New-York* et *Ontario*.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un Ordre de la Chambre, du 27 février 1882, pour copie de tout rapport concernant les améliorations, etc., à faire au quai de *St-Michel*, comté de *Bellechasse*. (*Documents de la session*, No 77.)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 février 1882, pour copie de toute correspondance relative à la construction de la jetée de la Compagnie de Steamers de l'*Acadie*, à *Annapolis*, et de toutes évaluations ou rapports sur le coût de la dite jetée. (*Documents de la session*, No 78.)

Sur motion de M. *Drew*, secondé par M. *Haggart*,
Ordonné, que le délai pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés, soit de nouveau prorogé à mercredi, le 15 mars courant, conformément à la recommandation du comité des ordres permanents,

Ordonné, que M. *White (Renfrew)* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte incorporant la Compagnie du Chemin de fer de Jonction de *Portiac* au *Pacifique*, et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière *Ottawa*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Brooks* ait la permission de présenter un bill concernant une certaine convention entre la compagnie de sûretés canadiennes et les liquidateurs de la banque Consolidée du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Gault* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'expliquer l'acte faisant droit à la compagnie d'assurance agricole du *Canada*, et de définir les pouvoirs des syndics y mentionnés.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Massue* ait la permission de présenter un bill pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer *Grand Oriental*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Daly* ait la permission de présenter un bill pour constituer en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'*Océan*

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Massue* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la compagnie de traverse du *Saint-Laurent* et du chemin de fer du *Pacifique*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Tassé* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des Territoires du *Nord-Ouest*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Cameron (Victoria)* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie de la Grande Gare Centrale.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Cameron (Victoria)* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de la grande ligne directe entre l'*Amérique* et l'*Europe*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Cameron (Victoria) ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte constitutif de la Cie canadienne de Téléphone *Bell*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Cameron (Victoria) ait la permission de présenter un bill à l'effet de refondre et amender les actes relatifs à la compagnie du Télégraphe de *Montréal*,

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Weldon ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de *Calais à St. Stephens*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Currier ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer l'association de secours mutuels du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi le 24 février dernier, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens),

Et la motion étant de nouveau proposée; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

A six heures P. M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P. M.

Sept heures et demie, P. M.

L'ordre du jour pour les Bills Privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

Un bill à l'effet d'incorporer la "Compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* à la *Baie James*," est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont du *Sault Sainte-Marie*, est, en conformité de l'ordre lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la Compagnie des bois de *Québec* (à responsabilité limitée); et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Vallée* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la Compagnie d'Assurance Maritime du *Saint-Laurent* du *Canada*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Landry* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie d'Assurance de *Montréal* dite du *Soleil* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Cameron* (*Victoria*) fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill pour incorporer la Banque du *Manitoba* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'Association d'assurance mutuelle sur la vie du *Canada*, et de changer son nom en celui d'association sur la vie du *Canada* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Dornville* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill pour amender l'Acte de la Banque Chartée de *Londres* et de l'*Amerique du Nord*, en changeant son nom pour celui de "La Banque Chartée de *Londres* et de *Winnipeg* ;" et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Brooks* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la Banque du *Nord-Ouest* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Brooks* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie de navigation de la *Saskatchewan*, de la *Qu'Appelle* et de l'*Assiniboine*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.)

Sur motion de M. *McLelan*, secondé par M. *Caron*,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 13 Mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Girouard (Kent)*,—la pétition du révérend M. *Mackenzie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St. André, Richibucto*, comté de *Kent*.

Par M. *Cockburn*,—la pétition du révérend A. *Dawson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Gravenhurst, Muskoka*.

Par M. *Kilbert*,—la pétition de J. J. *Mason* et autres, de la cité de *Hamilton*.

Par M. *McLelan*,—la pétition de *George Parker* et autres; la pétition de *Rupert Miller* et autres, de *Stewiacke*; la pétition de D. P. *Soley* et autres, de *Economy*; la pétition de *Levi Davison* et autres, de *Londonderry*; et la pétition de *Samuel J. Fulton* et autres, de *Bass River*, tous du comté de *Colchester*.

Par M. *Méthot*,—la pétition du révérend *Paul de Villers* et autres, de la paroisse de *Ste. Gertrude*; la pétition du révérend J. U. *Tessier*, curé, et autres, de la paroisse de *Ste. Sophie de Lévis*; la pétition du révérend *Charles Z. Garceau*, curé, et autres, de la paroisse de *St. Pierre les Becquets*; et la pétition de *Louis Doucet* et autres, de la paroisse de *St. Clément*, tous du comté de *Nicolet*.

Par M. *Doull*,—la pétition de MM. *Primrose* frères et autres, de *Pictou, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Bill*,—la pétition de *Simon Cohoon* et autres, de *East Port Medway*; et la pétition de *Joseph Innes* et autres, de *Liverpool, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *McLennan*,—la pétition du révérend *Hugh Lamont*, D.D., et autres.

Par M. *Scott*,—la pétition du révérend *Thomas Hart* et autres.

Par M. *Lane*,—la pétition du révérend *John Moay* et autres; la pétition de la municipalité du canton de *Holland*; et la pétition de la municipalité de *Sydenham*.

Par M. *Sneeball*,—la pétition de *James A. F. McBain* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St. Jean, Chatham, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Kaulbach*,—la pétition de *George A. Pickels*, M.D., et autres, de la section de *Block House, Lunenburg*; la pétition de la loge *Rayon d'Espérance*, I.O.G.T.; la pétition de la division *Unité*, No. 470; la pétition de la loge de l'Eau Pure, I.O.G.T. et la pétition de la division de *Chester*, tous du comté de *Lunenburg*.

Par M. *McDonald (Cap-Breton)*,—la pétition du révérend *Joseph S. Coffin* et autres, du jubilé de l'église méthodiste; la pétition de "Star in the East, division No 61," fils de *Tempérance, Sydney, Cap-Breton*; la pétition de la société *Lingan, C.T.A.*; la pétition du révérend *James Scott* et autres, de l'église méthodiste de *Gabarus*; la pétition du révérend *Donald Sutherland* et autres, de la congrégation presbytérienne de *Gabarus*; la pétition du révérend *Neil McLeod* et autres, catholiques de la baie Est; la pétition du révérend *Clarence Watts McGully* et autres, de la congrégation épiscopale du *Louisbourg*; la pétition de la société catholique d'abstinence totale, *Sydney*; la pétition de la session *Kirk* de la congrégation *St. André, Sydney*; la pétition de *George E. Burchell* et autres, de *Sydney*; la pétition de *Colin McKinnon* et autres, de l'église Baptiste de la rue *Petts, Sydney*; la pétition de la division No 249, des fils de *tempérance*, de la petite *Glace Bay*; la pétition de *John J. McInnis* et autres, du district No 12, *Cow Bay*; la pétition de la division des fils de *tempérance Morien, Cow Bay*; et la pétition de *John Martel* et autres, de *Cow Bay*, tous du *Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Haggart*,—la pétition du révérend *John Hutchison* et autres, de *Oliver's Ferry*; et la pétition du révérend *John Hutchison* et autres, de *Perth, Ontario*.

Par M. *Fiset*,—la pétition du révérend *Thomas Fenwick* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Métis*, comté de *Rimouski*.

Par M. *Wright*,—la pétition de MM. *W. P. Haldane* et Cie., "*Aylmer Times*."

Par M. *Richey*,—la pétition de *Jacob H. Goolds* et autres, de *Jeddore*, *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Burnham*,—la pétition de *Robert Burgess* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Norwood*, comté de *Peterborough*.

Par M. *Patterson* (*Essex*),—la pétition de *Thomas M. White*; la pétition de *H. J. Magill*; la pétition de *John Milne*; et la pétition de MM. *Balfour* et *Auld*, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par M. *Macmillan*,—la pétition de *Peter Smith* et autres, de *Westminster*; et la pétition du révérend *John Barclay*, D.D. et autres, ministres.

Par M. *Currier*,—la pétition du révérend *F. H. Farries* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, cité d'*Ottawa*.

Par M. *Arkell*,—la pétition de *James William Rushton* et autres.

Par M. *Tellier*,—la pétition de MM. *Ed. Lecours* et Cie, éditeur de l'*Union de St. Hyacinthe*; la pétition de *Boucher de la Bruère*, propriétaire et rédacteur du *Courier de St. Hyacinthe*; la pétition de *Michel Richard* et autres, de *St. Denis*; et la pétition de *Narcisse Cartier* et autres de *St. Denis*, comté de *St. Hyacinthe*.

Par M. *Shaw*,—la pétition de *Norman H. Fields* et autres, de *Elizabethtown*; et la pétition du révérend *Walter Inglis* et autres, de la province d'*Ontario*.

Par M. *Cameron* (*Victoria*),—la pétition de *Robert Munro* et autres, de *Finch*; et la pétition de *Elizabeth McDougall* et autres, de *Eldor*, *Ontario*.

Par M. *Ogden*,—la pétition de *Jasper Groves* et autres, de *Guysboro*.

Par M. *Hesson*,—la pétition du révérend *A. Stewart* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *North Easthope*, presbytère de *Stratford*.

Par M. *Williams*,—la pétition du révérend *W. C. Windel* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Cartwright*, *Ontario*.

Par M. *Beaty*,—la pétition du révérend *James Stuart* et autres, ministres commués; et la pétition du révérend *Hamilton Gibson*, ministre commué.

Par M. *Elliott*,—la pétition du révérend *James Pringle* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Brampton*, comté de *Peel*.

Par M. *Longley*,—la pétition de *James Beal* et autres; de *Inglisville* et la pétition de *Charles Proven* et autres, de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Borden*,—la pétition de *Ralph Watson* et autres, de "*Lower Horton*"; et la pétition de *A. D. Nichols* et autres, de *Aylesford*, comté de *Kings*.

Par M. *Robertson* (*Shelburne*),—la pétition de *Simeon E. Decker* et autres, de "*Little Harbor*," comté de *Shelburne*.

Par M. *Guthrie*,—la pétition de *H. C. Smallpiece* et autres; la pétition du révérend *W. S. Ball* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*; et la pétition du révérend *Donald Tait* et autres, membres de la première congrégation presbytérienne, tous de la cité de *Guelph*; et la pétition de MM. *Kerr* et *Auld*, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:

Du rév. *Donald M. Mackintosh* et autres, du canton de *Markham*; du rév. *T. R. Beattie*, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Baltimore* et *Coldsprings*, comté de *Northumberland*, Ont.; du rév. *John W. Smith* et autres, de la congrégation presbytérienne de *Grafton*; du rév. *J. K. Baillie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Innis*, fil, comté de *Simcoe*; du rév. *Duncan Cameron*

et autres, membres de la session de la congrégation presbytérienne de *Lucknow*, comté de *Bruce*; de *H. J. McDiarmid* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Gloucester Est*, comté de *Russell*; du révérend *J. Elliott* et autres, membres de la première congrégation presbytérienne de *Cunnington*, comté d'*Ontario*; de *A. S. McDonald* et autres; de *M. Fraser* et autres, de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, cité de *St-Thomas*; du révérend *John McAlpine* et autres, membres de la première congrégation presbytérienne de *Ste-Marie*, comté de *Perth*; de *John Sterling* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de la rue *Crescent*, *Montréal*; du révérend *D. Paterson*, M. A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St-André*, comté d'*Argenteuil*; du révérend *John Gordon Murray* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Grimsby* et *Muir Settlement*; du révérend *John Chisholm*, B. A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Osprey*, comté de *Grey*; de *John Gallaher* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St-Jean*, *Pittsburgh*, presbytère de *Kingston*; du révérend *John McClurg* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Shakespeare* et *St-André*, comté de *Perth*; du révérend *John Campbell*, B. A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, ville d'*Harriston*, Ont.; du révérend *Thomas Duncan* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St-André*, cité d'*Halifax*; de *James Rosborough* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Musquodohoit Harbor*, comté d'*Halifax*; et de *William M. Holiday* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Raudon*, comté de *Montcalm*; demandant que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tel qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

De *S. J. Withey* et autres; de *Elie Labelle* et autres; de *Louis Sylvestre* et autres, tous de la cité de *Montréal*; du révérend *O. Desorcy*, curé, et autres, de la paroisse de *St-Ours*, comté de *Richelieu*; du révérend *J. A. Bureau*, curé, et autres, de la paroisse de *St-Nicholas*; de *Pierre Giroux* et autres, de *St-Jean Chrysostôme*, comté de *Lévis*; de *D. Cameron* et autres, du canton de *Godmanchester*; du révérend *P. Leduc* et autres, du canton de *Dundee*; de *James Anderson* et autres, du canton de *Hawthinbrooke*; de *Charles Gordon* et autres, du village de *Russelltown*, tous du comté de *Huntingdon*; du révérend *A. O'Donnell*, curé, et autres, de *St-Denis*, comté de *St-Hyacinthe*; de *E. Ferrault* et autres; de *A. Moussette* et autres, de la cité de *Montréal*; de *Calixte Gouin* et autres, de la paroisse de *La Baie*; de *J. Louis Lemire*, maire, et autres; de *Charles Lambert* et autres, de la paroisse de *St-Antoine de la Baie du Febvre*, tous du comté de *Yamaska*; de *Marcel Tourvel* et autres; du révérend *P. H. Dostie*, curé, et autres, de la paroisse de *Gentilly*; du révérend *M. V. S. de Curufel* et autres, de la paroisse de *Ste-Angèle-de-Laval*; du révérend *A. Smith*, curé, et autres; du révérend *A. Smith* et autres, de *Ste-Brigitte-des-Saults*, tous du comté de *Nicolet*; de *P. H. Lahey* et autres, des cantons de *Dundee* et *Elgin*; de *William Breaky* et autres, du canton de *Dunlee*, tous du comté de *Huntingdon*; et de *M. Louis Sylvestre* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant séparément que la pétition de l'honorable *James Armstrong*, C. M. G., et autres, pour un acte constitutif, sous le nom de "Cie du chemin de fer Grand Oriental," soit accordée.

De *John Dickinson Brunton*, par son procureur, *Alfred Patrick*; demandant la passation d'un acte autorisant le commissaire des brevets d'invention à lui accorder une extension de son brevet pour une invention appelée amélioration de *Brunton* sur certaines machines, pour un terme de cinq ans à dater du 3 mars 1851.

Du chemin de fer de *Cobourg*, *Peterboro'* et *Marmora*; de la Cie du chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke*; du chemin de fer de *Jonction* du lac *Champlain* et du *St-Laurent*; du chemin de fer du Sud-Est; du chemin de fer de *Montréal*, *Portland* et *Boston*; de *Thomas Temple*, président du chemin de fer de *Frédéricton*; et de la Cie du chemin de fer de *St-Jean* et du *Maine*; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada*, et de modifier l'acte refondu des chemins de fer, 1879, ne devienne pas loi.

Du rév. *J. McEwen*, bénéficiaire et autres, de *Welland*; du rév. *T.G. Smith*, D.D., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-André, Kingston, Ont.*; du rév. *James Lang* et autres, du bassin de *Chateauguay*; du rév. *William Aitken*, bénéficiaire, et autres, de l'église *St-Jacques, Newcastle, N.-B.*; du rév. *Hugh J. Borthwick*, A.M., bénéficiaire, et autres, de *Mountain City, Man.*; de *Thomas Menzies* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-André, Peterboro'*; et du rév. *D. Maclean* et autres; demandant certaines modifications à l'Acte 22 *Vict.*, chap. 66, intitulé: "Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse."

De *E. Ganett* et autres, du village de *Bradford*, comté de *Simcoe*; de la corporation municipale de la ville de *Kincardine*, comté de *Bruce*; de *Joseph Cooper* et autres, de *Lindsay*, comté de *Victoria, Ont.*; de *Casper Kennedy* et autres, du village de *Aylmer*, comté de *Elgin*; de *James Davidson* et autres, de la cité de *Guelph*, comté de *Wellington*; de *A. T. Wood* et autres, de *Madoc*, comté de *Hastings*; de *W. H. Watson* et autres du village de *Blyth*, comté de *Huron*; de *J. M. Tait* et autres, de *Glencoe*, comté de *Middlesex*; de *J. Stewart*, éditeur du *Herald* de *Montréal*; de *R. W. Macfarlane*, propriétaire du *Reporter* de *Cornwall* et de la *Gazette* des Comtés de l'Est; de *G. K. Nesbitt* et autres, de *Covansville*, comté de *Missisquoi*; de *H. H. Stovel* et autres; de *George Graham* et autres; de *W. H. Higgins* et autres; de *E. Biggins* et *C. F. Smith*; de *Asa Cronk*, éditeur et propriétaire du *Tamworth Echo*; de *L. J. Wheelerby*, propriétaire de la *Reform Press*, de *Dunville, Ont.*; de *J. Chanonhouse* et autres; tous éditeurs de journaux dans la province d'Ontario; de *MM. Bradford* frères, et autres; de *John P. Whelan* et autres; de *J. A. Chenevert*, propriétaire du *Sorelois* et du *Sorel News*, tous éditeurs de journaux dans la province de *Québec*; de *Alfred Robinson* et autres; de *David Wylie*, éditeur de l'*Evening Recorder*, et *Thomas Southworth*, du *Recorder* de *Brockville*; de *J. B. Merritt* et autres; de *James Ryan* et autres; de *Joseph Joyce* et autres; de *James H. Little* et autres; de *James M. Walker* et autres; de *G. Mercer Adam* et autres; de *John H. Thompson* et autres; de *J. H. Schmidt* et autres; de *Henry O'Brien* et autres; de *W. H. Bone*, du *Post*, *Thorold*, et de *N. B. Colcock*, du *Telegraph*, *Welland*; de *Watson Little* et *John Butterfield*; de *J. P. Jaffray* et autres; de *C. D. Barr* et autres; de *C. W. Mitchell* et *Magee* et *Bennett*; de *George Frederick Robins* et autres; de *MM. Toker* et Cie, et autres; de *W. H. Auger*, éditeur et propriétaire du *Review*, *Niagara Falls*; de *MM. Oaten* et *Bastelo*, propriétaire du *Herald* de *Muskoka*, *Bracebridge*; de *MM. Anderson* et *McLear*, éditeur du *Free Press*, *Forest*; de *M. A. James* et autres; de *Lewis W. Shannon*, propriétaire du *Daily News*, *Kingston*; de *John A. Mackenzie* et *Charles J. Hynes*; et de *George P. Graham*, éditeur du *Herald*, comté de *Dundas*, tous propriétaires de journaux dans la province d'Ontario; de *Charles S. Hoare* et autres, d'*Ingersoll*, comté de *Oxford, Ont.*; de *James Carrel*, propriétaire du *Daily Telegraph* et du *Saturday Budget* de la cité de *Québec*; et de *F. A. Chagnon* et *Henry Rose*; propriétaires de journaux dans la province de *Québec*; demandant séparément l'abolition des frais de port sur les journaux.

De *George D. Young* et autres, de *Mill Cove*, comté de *Sunbury*; de *G. B. Potter* et autres, de *Westport*; de *Thomas Haycock* et autres; de *John H. Hains* et autres, de *Freeport*; de *Georg. H. Stevens* et autres, de *Jacob W. Dakin* et autres, de *Centreville*; de *James N. Moorehouse* et autres, de *Sandy Cove*; de *Joseph E. Denton* et autres, de *Little River*, tous du comté de *Digby*; de *Sylvain Chiasson* et autres; de *Eusèbe Z. Chiasson* et autres; de *W. M. LeBlanc* et autres, tous de *Checticamp*, comté de *Inverness*; de *James Murray* et autres; de *Edward Procton* et autres, du district No. 4, comté de *Richmond*; de *M. Tupper* et autres; et de *Joseph Corbett* et autres, du comté de *Annapolis*, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant séparément que des mesures soient prises pour protéger et encourager l'industrie de la pêche.

De *Robert Lindsay* et autres; de *J. S. Calder*, M.D., et autres, de la loge *Excelsior*, I.O.G.T.; de *Lemuel W. Drew* et autres, officiers de la division noble des fils de la Tempérance, tous du comté de *Lunenburg*; de *G. L. Selfridge* et autres;

de *George Gouche* et autres, de *Aylesford*; de *Thomas E. Biglow* et autres, de *King's Port*, comté de *Kings*; de *Donald McLeod* et autres, de *Caribou* et *Toney River*, comté de *Pictou*; de *Daniel Dunlop* et autres; de *R. H. Crowell* et autres; de *Enoch Thomas* et autres, de *Barrington*, comté de *Shelburne*; de *J. G. Nowlan* et autres, de *New Tusket* et des environs; de *Calvin Caren* et autres, de *Chegoggin*, comté de *Yarmouth*; de *James A. Haliday* et autres; de *E. Carr* et autres, d'*Halifax*; du rév. *William Alcon* et autres, de *Parrsboro'* et des environs; de *James B. Davison* et autres, de *Wallace Bridge*, comté de *Cumberland*; de *L. C. Layton* et autres, de *Grand Village*; de *Alexander Sutherland* et autres, de *Lower Stewiacke*; et de *David Malcolm* et autres, de *Tatamagouche*, comté de *Colchester*, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada*; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

De *Thomas McPherson* et autres, de *Lancaster*; et de *William Watson* et autres, de *Wingham, Ontario*; demandant que les mesures législatives proposées par l'église presbytérienne en *Canada*, ne soient pas accordées.

De *G. C. Cogswell* et autres, de la paroisse de *North, Halifax*; de *Thomas H. Major* et autres, de la paroisse de *North West Arm, Halifax*; de *Margaret Thornton* et autres; de *Hugh Mackenzie* et autres, tous de la paroisse d'*Halifax*, membres de l'église d'*Angleterre*, diocèse de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant qu'il ne soit passé aucun bill abolissant une ou plusieurs des restrictions sur le mariage contenu dans la table des degrés de prohibition reconnue par la loi d'*Angleterre*.

De *John V. Bickle* et autres, de la ville de *Cobourg*; de *George Biggar* et autres, du village de *Elora* et des environs; demandant séparément l'abolition de toutes prohibitions du mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

Du rév. *William Stewart* et autres, ministres représentant le synode des provinces maritimes en relation avec l'église d'*Ecosse*; demandant séparément que les mesures législatives demandées par l'église presbytérienne du *Canada*, ne soient pas accordées.

De la corporation municipale de *Owen Sound*; demandant que la Cie du chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce* ne soit pas fusionnée avec aucune ligne concurrente, ni qu'elle soit louée à aucune telle ligne.

De la Cie d'assurance sur la vie, du *Canada*; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins de modifier l'acte constitutif de la Cie d'assurance mutuelle sur la vie, de l'*Amerique du Nord*, ne devienne pas loi.

Du rév. *Alfred A. Bell*, B.A., et autres, membres de l'église d'*Angleterre* dans la paroisse d'*Erin*, comté de *Wellington*; demandant séparément que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet du mariage avec la sœur d'une épouse défunte ne devienne pas loi.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 février 1882, pour copie de tous les tarifs de transport des marchandises ou des voyageurs sur le chemin de fer Intercolonial et le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, et un état de tous les tarifs spéciaux accordés sur toute partie de l'un ou de l'autre de ces chemins de fer. (*Documents de la session, No. 81.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 20 février 1882, pour copie des annonces demandant des soumissions pour l'exécution des travaux sur la section 27 du canal *Welland*, ou des circulaires adressées à toutes personnes quelconques demandant des soumissions pour ces travaux, et les noms de toutes personnes auxquelles ont été adressées ces circulaires ou lettres; aussi, copie des ordres en conseil relatifs à l'émission de telles circulaires ou lettres et à l'adjudication du dit contrat; aussi, copie de toutes soumissions et de toute correspondance et documents relatifs à la remise faite par messieurs *Hunter, Murray* et Cie de leur contrat pour travaux à exécuter sur le canal *Welland*; aussi un état détaillé des comptes existant entre eux et le gouvernement relativement à ce contrat, et du règlement des comptes; aussi, copie de l'évaluation des matériaux non employés et un état du prix auquel

ils ont été acceptés par le gouvernement lors du règlement de compte avec MM. *Hunter, Murray* et *Cic.* (*Documents de la session, No. 20a.*)

M. McLelan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 février 1882, pour un état faisant connaître le nom et le nombre de tous bâtiments ou navires à voiles qui ont péri dans les eaux de l'intérieur du *Canada* depuis 1870, ainsi que la valeur des cargaisons et le nombre de vies perdues, et les causes connues ou supposées de la perte de ces navires. (*Documents de la session, No. 64a.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 16 février 1882, pour un état indiquant:—

Le nombre total des demandes pour loyers de terrains de pâture et le nombre total d'acres demandés à cette fin ;

Le nombre de demandes et d'acres compris dans ces demandes, en vertu de chacun des règlements concernant les terres publiques, promulgués de temps à autre par le ministère de l'intérieur ;

Le nombre total des baux accordés ou consentis et le nombre total d'acres compris dans ces baux ;

Le nombre de baux accordés ou consentis et le nombre total d'acres de terres compris dans ces baux, en vertu de chacun des règlements concernant les terres publiques promulgués de temps à autre par le ministère de l'intérieur ;

Le nom et le domicile de chacune des personnes qui ont demandé à louer des terrains de pâture ; le nom et le domicile de chaque locataire de ces terrains en vertu de chacun des règlements concernant les terres publiques promulgués de temps à autre par le département de l'intérieur, ainsi que le nombre d'acres loués, ou que l'on est convenu de louer à chacun, et le montant du loyer payé et payable par chacun ;

Aussi, copie de toutes demandes et de toute correspondance y ayant rapport jusqu'à la date de l'état ; et un relevé, sous forme de tableau, donnant les renseignements demandés par l'état ci-dessus. (*Documents de la session, No. 30c.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 6 mars 1882, demandant copie de la proclamation qui met en vigueur l'acte à l'effet d'étendre les limites de la province du *Manitoba*. (*Documents de la session, No. 82.*)

M. Donville, du comité des banques et commerce, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et a décidé de les rapporter avec des modifications, savoir :

Bill à l'effet d'incorporer la compagnie des steamers *Clements* (à responsabilité limitée) ;—et

Bill à l'effet d'incorporer la Banque des Planteurs du *Canada*.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport annuel du ministre de l'Intérieur, pour l'année expirée le 30 juin 1881. (*Documents de la session, No. 18.*)

M. Cameron (Huron), du comité spécial sur le bill à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne, fait rapport que le comité a examiné ce bill et y a fait des modifications.

Ordonné, que *M. Girouard (Jacques-Cartier)* ait la permission de présenter un bill pour amender "l'Acte pour augmenter et étendre les pouvoirs du Crédit Foncier Franco-Canadien."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Carling ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie manufacturière *McClary*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Un bill à l'effet d'incorporer la compagnie des bois de *Québec* (à responsabilité limitée), est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill à l'effet d'incorporer la compagnie d'assurance maritime *Saint-Laurent* du *Canada* est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill pour incorporer la banque du *Manitoba* est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'association d'assurance mutuelle sur la vie du *Canada*, et de changer son nom en celui d'association sur la vie du *Canada*, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill pour amender l'acte de la Banque Chartée de *Londres* et de l'*Amérique du Nord* en changeant son nom pour celui de "La Banque Chartée de *Londres* et *Winnipeg*," est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill à l'effet d'incorporer la banque du *Nord-Ouest*, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer des rivières *Saskatchewan* et de la *Paix*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la compagnie du pont de la *Grande Ile* de *Niagara*; et après avoir ainsi siégé quelque temps M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Rykert* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la compagnie des Hauts-Fourneaux de *New-York* et *Ontario*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de jonction de *Pontiac* au *Pacifique*, et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière *Ottawa*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant une certaine convention entre la compagnie de sûretés canadiennes et les liquidateurs de la banque Consolidée du *Canada*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'expliquer l'acte faisant droit à la Compagnie d'assurance agricole du *Canada*, et de définir les pouvoirs des syndics y mentionnés, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour constituer en corporation la Compagnie d'assurance mutuelle maritime l'*Océan*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender l'Acte pour incorporer la Compagnie de Traverse du *Saint-Laurent* et du chemin de fer du *Pacifique*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des territoires du *Nord-Ouest*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de la Grande Gare Centrale, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de la *Grande Ligne* directe entre l'*Amérique* et l'*Europe*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender l'acte constitutif de la Compagnie canadienne de téléphone *Beil*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de refondre et amender les actes relatifs à la compagnie du télégraphe de *Montréal*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour, pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie du Pont de *Calais* à *St Stephens*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer l'Association de Secours Mutuels du *Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. *Vanasse*, secondé par M. *Vallée*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état des dépenses encourues pour le service de la milice en *Canada* du 1er juillet 1874 au 1er juillet 1879, et depuis le 1er juillet 1879 jusqu'à date.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Blake*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toutes accusations portées contre le lieutenant-colonel *Walter Ross*, du 16^{ème} bataillon de la milice volontaire, lorsqu'il commandait le camp de *Pictou* ; aussi, copie de l'ordre nommant une cour d'enquête, et de l'exposé des accusations communiqué au colonel *Ross* par le département de la milice et sur lesquelles il devait être mis en jugement ; aussi, copie de toutes lettres et télégrammes du ministre ou du département de la milice concernant l'établissement d'une cantine dans l'enceinte du camp, et de tout ordre donné au colonel *Ross* lui enjoignant de permettre l'érection d'une cantine ; aussi, copie de toutes lettres adressées au département par toutes personnes quelconques recommandant qu'il fut permis d'établir une cantine dans l'enceinte du camp ; aussi, copie de la preuve faite devant la cour d'enquête pour ou contre les accusations portées ; aussi, copie de tous ordres généraux promulgués au sujet de telles accusations ; aussi, copie de toute autre correspondance, ordres en conseil, ordres administratifs ou autres documents se rapportant à telles accusations et enquête.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. *Blake* propose, secondé par M. *Mackenzie*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état de la fleur, du blé, de la farine et du maïs entré pour la consommation au port de *Montréal*, depuis le 15 mars 1879, ainsi que la date, le montant et le nom mentionnés dans chaque déclaration ;—

Et un débat s'ensuivant,—la dite motion est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Mackenzie*;

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance et de tous renseignements, en possession du gouvernement, relativement à l'emploi de barils ou parties de barils dans lesquels de la fleur avait été importées des *Etats-Unis*, dans le but d'exporter de la fleur du *Canada* pour éluder les règlements concernant le drawback.

Sur motion de M. *Flake*, secondé par M. *Mackenzie*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous relevés, en possession du gouvernement, indiquant en détail le coût de ces aines marques déterminées de cotons gris et blanc de fabrique canadienne ou étrangère de qualités semblables, ainsi que les dates et autres détails.

Sur motion de M. *Killam*, secondé par M. *Thompson*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état des dépenses encourues pour le brise-lames de la rivière *Metaghan* pendant l'année 1881, indiquant le nombre de journées de travail des hommes et des attelages, la quantité de matériaux fournis et la somme payée dans chaque cas.

Sur motion de M. *Fiset*, secondé par M. *Bourassa*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour la correspondance échangée entre le gouvernement et les intéressés de la paroisse de *St-Anaclet* et de la *Pointe-aux-Pères*, et toute autre personne, au sujet de la construction d'une station dans la paroisse de *St-Anaclet*.

Sur motion de M. *Amyot*, secondé par M. *Bergeron*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute requête des chaloupiers de douane, de la cité de Québec, demandant qu'un costume officiel leur soit fourni, et les réponses données à ces requêtes, depuis 1874.

Sur motion de M. *Amyot*, secondé par M. *Bergeron*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état indiquant le nom des officiers qui ont pris part à l'expédition de la *Rivière-Rouge*, en 1870-71, tant ceux des carabiniers d'*Ontario* que des carabiniers de *Québec*, le grade qu'ils occupaient alors et celui qu'ils occupent aujourd'hui dans la milice.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Doull*, secondé par M. *Daly*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des pétitions et toute correspondance concernant la construction d'une cale sèche à *Pictou*.

Sur motion de M. *Hackett*, secondé par M. *Muttart*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance échangée avec le ministre des travaux publics depuis le 1er juillet dernier, au sujet de l'amélioration du port de *Cuscumpec*, comté de *Prince, I.P.E.*

Sur motion de M. *Patterson (Essex)*, secondé par M. *Farrow*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nom de l'agent employé pour choisir des terrains près des rivières *Détroit* et *Ste-Claire* pour y établir des stations de quarantaine; la quantité et le coût des terrains choisis pour cet objet, ainsi que les rapports faits par le dit agent.

Sur motion de M. *Bergeron*, secondé par M. *Amyot*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître, d'après les renseignements obtenus par le dernier recensement de 1881, le nombre de manufactures dans le comté de *Beauharnois*, et le nombre de personnes qui y sont employées.

Sur motion de M. *Patterson (Essex)*, secondé par M. *Farrow*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant la quantité et la valeur des articles suivants importés pour la consommation, et les droits perçus sur ces articles, pendant les années 1877, 78, 79, 80 et 81.

1. Céréales et leurs produits, savoir : orge, fèves, sarrazin, maïs, avoine, pois, seigle, blé, déchets de moulins, etc. ; farine ou fleur de sarrazin, de maïs, d'avoine, d'orge ; animaux, savoir : bêtes à cornes, chevaux, moutons, porcs, porcs à être abattus en entrepôt pour l'exportation ; fruits, provisions, beurre, fromage, saindoux, fondu ou entré comme saindoux en branche et viandes de boucherie.

2. Aussi, un état séparé indiquant la valeur et la quantité des mêmes articles non-entrés pour la consommation, pendant les mêmes années.

3. Aussi, indiquant la quantité et la valeur des exportations pendant les mêmes années, en fait d'animaux et leurs produits et de produits agricoles (les deux compris, comme dans les Tableaux du Commerce et de la Navigation.)

Sur motion de M. *Tellier*, secondé par M. *Landry*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute requête, lettres, rapports du juge, correspondances et autres documents pouvant se rattacher à la demande de mise en liberté de *Thomas Fletcher*, sentiencié le 8 juin 1881, par la cour de session générale de la Paix pour le district de *Montréal*, présidée par Son Honneur *C. M. Desnoyers*, magistrat de police.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Coursol*, secondé par M. *Houde*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, certificats et adresses au gouvernement au sujet de la nomination de M. *Thomas Ryan*, comme ingénieur-mécanicien à la douane de *Montréal*, avec la date de telle nomination.

Sur motion de M. *Robertson (Shelburne)*, secondé par M. *Cameron (Huron)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes pétitions et de toute correspondance adressées au ministère de la marine et des pêcheries depuis le 1er janvier 1881, au sujet de la pose d'un sifflet de brume à l'entrée du port de *Shelburne, N.-E.*

Sur motion de M. *Schultz*, secondé par M. *Royal*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance échangée entre les personnes fixées sur les terres des écoles dans la province du *Manitoba*, et le ministère de l'Intérieur, et de tous les rapports qui lui ont été adressés à ce sujet.

Sur motion de M. *Schultz*, secondé par M. *Royal*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes réclamations faites en conformité de l'acte du *Manitoba* par des mineurs métis ou autres qui étaient absents temporairement à la date du 15 juillet 1880.

Sur motion de M. *McCuaig*, secondé par M. *White (Cardwell)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nombre de personnes qui ont été convaincues pendant les derniers dix ans d'avoir disposé frauduleusement des biens qu'elles détenaient en qualité d'administratrices.

Sur motion de M. *Mills*, secondé par M. *Rymal*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous rapports faits par les agents des terres du gouvernement concernant le fonctionnement de l'acte des Terres Fédérales ou des règlements relatifs aux terres dans le *Manitoba* et les territoires du *Nord-Ouest*, depuis le 1er janvier 1880.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes soumissions reçues par le département des chemins de fer et canaux pour l'éclairage des écluses du canal *Welland* au moyen de la lumière électrique, et de l'ordre en conseil en vertu duquel l'entreprise a été concédée.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le ministre des postes et toutes personnes quelconques offrant d'établir une ligne de steamers entre le *Canada* et le *Bésil*, et aussi entre le *Canada* et la *France*; des ordres en conseil qui s'y rapportent, et des contrats passés à cette fin. Aussi un état des services rendus jusqu'à date, et du montant payé pour ces services.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Mills*, secondé par M. *Rymal*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toutes pièces, correspondance et ordres en conseil concernant la destitution ou la démission du capitaine *Allan*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Dawson*, secondé par M. *Poupore*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance et de tous documents concernant des demandes présentées, de la part des jeunes gens du district d'*Algoma*, au département de la Milice et de la Défense, pour qu'il leur soit permis de former des compagnies de milice volontaire dans ce district.

Sur motion de M. *Guillet*, secondé par M. *Hesson*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant la moyenne du nombre de milles de chemin de fer Intercolonial mis en opération chaque année depuis qu'aucune partie de ce chemin a été ouverte au trafic; les frais d'exploitation du chemin, par mille, chaque année; la quantité moyenne du fret transporté et la moyenne des recettes, par mille, chaque année.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité sur le bill concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Boulbee* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des modifications.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit pris en considération demain, et qu'il soit réimprimé.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne, en décrétant la punition de l'adultère, de la séduction et des crimes de même nature, étant lu;

M. *Charlton* propose, secondé par M. *Scriver*;

Que le bill soit maintenant lu la seconde fois; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se diviso; et les noms étant demandés; ils sont pris comme suit:

POUR :
Messieurs

<i>Amoyot,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Anglin,</i>	<i>Doull,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.),</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Baker,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bergcron,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boullbee,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gilbnor,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Snowball,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>Manson,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Wade,</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Pickard,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Cockburn,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Colby,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Huntington,</i>	<i>Richey,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Rinfret,</i>	<i>Williams, et</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>	<i>Wright.—107.</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>	

CONTRE :
Messieurs

<i>Bergin,</i>	<i>Caron,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Muttart,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Drew,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Rykert, et</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Vallée.—16.</i>

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité spécial composé de messieurs *Charlton, Guthrie, Shaw, Patterson (Essex), Cameron (Huron), Ross (Dundas), Ives, Scriver, McDougall, Girouard (Jacques-Cartier)* et *Malouin*.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 14 Mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par *M. Abbott*,—la pétition du révérend *W. Ferlong* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Lachute*, comté d'*Argenteuil*; la pétition du révérend

James Fraser, bénéficiaire, et autres, de *Chatham* ; et la pétition du maire et conseillers, de la ville de *St-Jérôme*, comté de *Terrebonne*.

Par *M. Hooper*,—la pétition du révérend *J. Leishman* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Newburgh* et *Camden Est* dans le consistoire de *Kingston*.

Par *M. Weldon*,—la pétition du très révérend *H. Kelly Kingdon*, D. D., évêque coadjuteur, et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans le doyenné rural de *Frédéricton*, diocèse de *Frédéricton* ; et la pétition de *Thomas Bang* et autres, du *Nouveau-Brunswick*.

Par *M. Doull*,—la pétition du révérend *Thomas Cumming* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Sharon*, comté de *Pictou*.

Par *M. Hay*,—la pétition du consistoire de *Toronto*, de l'église presbytérienne du *Canada*.

Par *M. Massue*,—la pétition de *J. N. Moysan* et autres, de *Sorel*, de *Richelieu*.

Par *M. MacDonnell (Inverness)*,—la pétition de *John A. McDonald* et autres ; la pétition de *A. C. Thomson* et autres, du district n° 4, *Port Hood* ; la pétition de *Samuel Campbell* et autres ; et la pétition du révérend *Murdock Stewart* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Whycocomagh*, tous du comté d'*Inverness*.

Par *M. Bain*,—la pétition du révérend *J. L. Robertson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Stabane*, comté de *Wentworth*.

Par *M. Gillies*,—la pétition du révérend *John Straith* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, village de *Paisley*.

Par *M. McQuade*,—la pétition de *Angus McKay* et autres ; la pétition de *Donald McTaggart* et autres ; la pétition de *William Donald Stewart* et autres ; la pétition de *William Westcott, jr.*, et autres ; la pétition d'*Isaac Parliament* et autres ; la pétition de *Peter Gilchrist* et autres ; et la pétition de *Charles R. Stewart*, et autres, tous du comté d'*Ontario*.

Par *M. Allison*,—la pétition du révérend *Archibald Gunn* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Windsor* ; la pétition du révérend *A. W. Jordan* et autres, de *Windsor Plains* ; la pétition de *Lewis Corbray* et autres, du haut *Rawdon* ; et la pétition du révérend *J. Layton* et autres, de *Elmsdale* et *Enfield*, tous du comté de *Hants*.

Par *M. Mackenzie*,—la pétition du révérend *J. W. McLintock* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Mandoumin*, comté de *Lambton*.

Par *M. Coursol*,—la pétition du révérend *S. A. A. Thomas* et autres, membres de la congrégation de l'église de *St-André, Laprairie*.

Par *M. McDougald*,—la pétition de *J. F. Olivier* et autres, de *Stellarton, Nouvelle-Ecosse*.

Par *M. Williams*,—la pétition de *W. R. Wadsworth* et autres, de *Port Hope*, et la pétition de la compagnie du chemin de fer de *Midland, Canada*.

Par *M. Robertson (Shelburne)*,—la pétition de *Heman Kenny* et autres, de *Barrington* ; et la pétition du révérend *D. F. Creelman, M.A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Shelburne*.

Par *M. Rymal*,—la pétition de *James Somerville* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par *M. Colby*,—la pétition de la compagnie du chemin de fer de la vallée de *Massawippi*.

Par *Sir Charles Tupper*,—la pétition de *Amos Hagar* et autres ; et la pétition de *Robert C. King* et autres, de *Shelburne, Nouvelle-Ecosse*.

Par *M. Skinner*,—la pétition de *MM. Patullo et Cie* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario* ; et la pétition de *Harry Rowland* et autres, de *Ingersoll* et des environs, comté de *Oxford*.

Par *M. Huntington*,—la pétition de *Joseph Lefebvre* et autres, du village de *Waterloo* et canton de *Shefford*, comté de *Shefford*.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et ceux d'*Ontario* et de *Québec*, au sujet du compte non liquidé de dépôt et de fonds d'amélioration des terres. (*Documents de la session, No. 30d.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 9 mars 1882, pour copie de toutes instructions adressées aux commissaires chargés de faire une enquête sur les fabriques, et de toute correspondance échangée avec eux, y compris les instructions et la correspondance relatives aux informations et investigations sur des sujets autres que ceux traités dans leur rapport déposé sur le bureau; et copie de tous autres rapports faits par eux.

Aussi, les relevés détaillés, en possession du gouvernement, indiquant, en ce qui concerne les 460 fabriques sur lesquelles des renseignements ont été pris l'automne dernier :

(a) 1. La localité et le genre d'industrie de chacune des 95 nouvelles fabriques que l'on prétend avoir été établies depuis le mois de mars, 1879;

2. Le nombre de personnes employées dans chacune, faisant la différence entre les adultes et les enfants et les hommes et les femmes; le nombre des personnes travaillant à la pièce, dans chacune, et leur rémunération; et le nombre de celles qui sont à gages et le chiffre des gages; et le nombre d'heures de travail;

(b) 1. La localité et le genre d'industrie de chacune des 365 fabriques que l'on dit avoir été établies antérieurement au mois de mars, 1879, et être encore en activité;

2. Le nombre de personnes employées dans chacune de ces fabriques en 1878, ainsi que les informations demandées ci-dessus relativement au sexe, à l'âge, au travail à la pièce, à la rémunération, aux gages et aux heures de travail;

3. Le nombre de personnes employées dans chacune de ces fabriques en 1881, ainsi que les informations demandées ci-dessus relativement au sexe, à l'âge, au travail à la pièce, à la rémunération, aux gages et aux heures de travail. (*Documents de la session, No. 83.*)

M. Cameron (*Victoria*), du comité des bills privés, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné le bill à l'effet de constituer en corporation la "compagnie d'éclairage électrique *Edison*, du *Canada*," et est convenu de le rapporter avec des modifications. Votre comité a modifié le préambule du dit bill en remplaçant les mots "et il est expédient de" par les suivants : "et considérant qu'il est de l'avantage général du *Canada* de," en tant qu'il a paru à votre comité que le bill se rapportait à tout le *Canada*.

Il a aussi examiné le bill à l'effet de constituer en corporation le synode du diocèse de *Saskatchewan* et pour autres fins y relatives, qu'il est convenu de rapporter sans modifications.

Votre comité a l'honneur de recommander le remboursement de l'honoraire payé pour le dit bill, moins les frais de traduction et d'impression, vu qu'il n'est pas sujet à l'honoraire et aux frais imposés pour les bills privés, conformément aux termes de l'article 58 du règlement.

Sur motion de *M. Mills*, secondé par *M. Rymal*,

Ordonné, que l'honoraire payé sur le bill pour incorporer le synode du diocèse de la *Saskatchewan*, et pour d'autres fins s'y rattachant, soit remboursé, moins les frais de traduction et d'impression, conformément à la recommandation du comité des bills privés.

Ordonné, que sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender de nouveau et de refondre tels qu'amendés les différents actes concernant les terres publiques fédérales y mentionnées.

Il présente, en conséquence le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter un bill pour amender l'acte à l'effet d'amender et refondre, telles qu'amendées, les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du *Nord-Ouest*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 24 février dernier, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens ;

Et la motion étant de nouveau proposée; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mercredi, 15 mars 1882.

Sur motion de M. *Rykert*, secondé par M. *Allison*,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à quatre heures et demie, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 15 mars 1882.

PRÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Gunn*,—la pétition de *F. W. Spangenberg* et autres, de *Kingston*, comté de *Frontenac* ; et la pétition de *E. J. B. Fense*, éditeur du *Kingston Whig*.

Par M. *Gault*,—la pétition de la compagnie du chemin de fer *Grand Tronc* du *Canada*.

Par M. (*White, Cardwell*),—la pétition de *George P. Hughes*, éditeur du *Cardwell Sentinel*.

Par M. *McLeod*,—la pétition du révérend *Hugh McLeod*, M.A. D.D., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Mira*, comté du *Cap-Breton*.

Par M. *Ives*,—la pétition du révérend *F. M. Dewery* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Richmond*, comté de *Richmond*.

Par M. *Ryan* (*Montréal*),—la pétition de la Compagnie du chemin de fer *Grand Tronc* du *Canada*.

Par M. *Holton*,—la pétition de *Thomas Watson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Georgetown*, comté de *Chateauguay*.

Par M. *Royal*,—la pétition du révérend *Thomas McGuire* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de la ville d'*Emerson*, *Manitoba*.

Par M. *Reid*,—la pétition de *Samuel Gough* et autres, de *Nanaimo*, *Colombie Anglaise*.

Par M. *Tyrwhitt*,—la pétition du révérend *Stuart Acheson*, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *First Essa*, des églises *Burns* et *Dumes*, canton d'*Essa*.

Par M. *Guthrie*,—la pétition du révérend *Donald Strachan*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Rockwood*, *Ontario*.

Par M. *Kirkpatrick*,—la pétition du révérend *Thomas S. Chambers* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Storrington*, *Pittsburg* et *Glenburnie*, comté de *Frontenac*.

Par M. *Ross* (*Middlesex*),—la pétition de M. *Springer* et autres, des divisions Ouest et Nord du comté de *Middlesex*.

Par M. *McDougall*,—la pétition du révérend *William Stewart* et autres, de *Hornby*, comté de *Halton*.

Par M. *Sutherland*,—la pétition du révérend *Robert Scott* et autres, membres des congrégations presbytériennes des églises *Brooksdale* et *Burns*, comté d'*Oxford*.

Par M. *Blake*,—la pétition du révérend A. A. *Drummond* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *New-Castle*, comté de *Durham*.

Par M. *Abbott*,—la pétition de *Patrick T. Dunbar*, maire, et autres, de la paroisse de *St-Jérusalem* d'*Argenteuil*; et la pétition de *Thomas Barron* et autres, de *Lachute*, comté d'*Argenteuil*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du rév. M. *Mackenzie* et autres, membres de la corporation presbytérienne de *St. André*, *Richibouctou*, comté de *Kent*; de *James A. F. McBain* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St. Jean*, *Chatham*, *N.-E.*; du rév. A. *Dawson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Gravenhurst*, *Muskoka*; du rév. *John Moody* et autres; du rév. *Thomas Fenwick* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Métis*, comté de *Rimouski*; du rév. *F. H. Farries* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, cité d'*Ottawa*; de *Robert Burgess* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Norwood*, comté de *Peterborough*, *Ont.*; du rév. *Walter Inglis* et autres; du rév. A. *Stewart*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne du nord-est de *Hope*, presbytère de *Stratford*; du rév. *W. C. Windel* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Cartwright*, *Ont.*; du rév. *James Pringle* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Brampton*, comté de *Peel*; du rév. *W. S. Ball* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, cité de *Guelph*; et du rév. *Donald Tait* et autres, membres de la première congrégation presbytérienne, cité de *Guelph*, *Ont.*; demandant que le parlement du *Canada* donne suite au vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tel qu'exprimé dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

De J. J. *Mason* et autres, de la cité de *Hamilton*; de MM. *M. P. Haldane* et Cie, propriétaires du *Aylmer Times*; de *Thomas M. White*; de *H. J. Magill*; de *John Milne*; de MM. *Balfour* et *Auld*; de *H. E. Smallpiece* et autres, de la cité de *Guelph*; de MM. *Kerr* et *Auld*, propriétaires de journaux dans la province d'*Ontario*; de MM. *Ed. Lecours* et Cie, éditeurs de "*L'Union*" *St. Hyacinthe*; et de *Boucher de la Bruère*, propriétaire et éditeur du *Courrier de St. Hyacinthe*, éditeurs de journaux dans la province de *Québec*; demandant l'abolition des frais de port sur les journaux.

De *George Parker* et autres; de *Rupert Miller* et autres, de *Stewiacke*; de *D. P. Soley* et autres, d'*Economy*; de *Levi Davison* et autres, de *Londonderry*; de *Samuel J. Fulton* et autres, de *Bass River*, comté de *Colchester*; de *Simon Cohoon* et autres, de *East Port Medway*; de *Joseph Innis* et autres, de *Liverpool*; de *George A. Pickels*, M.D., et autres, de la section *Block House*, *Lunenburg*; de la loge *Rayon d'Espérance*, I.O.G.T., comté de *Lunenburg*; de la *Division Unité*, No. 470, *Fils de Tempérance*, *Lunenburg*; de la loge de l'*Eau Pure*, I.O.G.T., *Lunenburg*; de la *Division Chester*, *Fils de Tempérance*, *Lunenburg*, *N.-E.*; du rév. *Joseph S. Coffin* et autres, de l'église méthodiste du *Jubilé*, *Sydney*; de la *Division Etoile d'Orient*, No. 61, *Fils de Tempérance*, *Sydney*; de la *Société Lingan*, C.T.A.; du rév. *James Scott* et autres, de l'église

méthodiste de *Gabarus* ; du rév. *Donald Sutherland* et autres, de la congrégation presbytérienne de *Gabarus* ; du rév. *Neil McLeod* et autres, catholiques, de *East Bay* ; du rév. *Clarence Watts McGully* et autres, de la congrégation épiscopaliennne de *Louisburg* ; de la société catholique d'abstinence totale, *Sydney* ; de la session *Kirk* de la congrégation *St. André, Sydney* ; de *George E. Burchell* et autres, de *Sydney* ; de *Colin McKinnon* et autres, de l'église Baptiste de la rue *Pitts, Sydney* ; de la division 249, *Fils de Tempérance, Baie Little Glace* ; de *John J. McInnis* et autres, du district No. 12, *Baie aux Vaches* ; de la division *Morien, Fils de Tempérance, Baie aux Vaches* ; de *John Martel* et autres, de la *Baie aux Vaches, Cap Breton* ; de *Jacob H. Goolds* et autres, de *Jeddore* ; de *James Beals* et autres, de *Inglisville, comté de Annapolis* ; de *Charles Proven* et autres ; de *Ralph Watson* et autres, de *Lower Horton* ; de *A. D. Nichols* et autres, de *Aylesford, comté de King* ; et de *Simon E. Deeker* et autres, de *Little Harbor, comté de Shelburne*, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada* ; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

Du rév. *John Barclay, D.D.*, et autres, ministres ; demandant que la Chambre refuse toute législation de nature à détourner de leur destination primitive les biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*.

Du rév. *Paul de Villers* et autres, de la paroisse de *Ste. Gertrude* ; du rév. *J. U. Tessier*, curé, et autres, de la paroisse de *Ste. Sophie de Lévrard* ; du rév. *Charles Z. Garceau*, curé, et autres, de la paroisse de *St. Pierre les Becquets* ; de *Louis Doucet* et autres, de la paroisse de *St. Célestin*, tous du comté de *Nicolet* ; de *Michel Rivard* et autres ; et de *Narcisse Cartier* et autres, de *St. Denis, comté de St. Hyacinthe* ; demandant séparément que la pétition de l'honorable *James Armstrong, C.M.G.*, et autres, pour un acte constitutif sous le nom de "Cie du chemin de fer Grand Oriental," soit accordée.

De *MM. Primrose, frères*, et autres, de *Pictou* ; et de *Jasper Grover* et autres, de *Guysboro* ; demandant que des mesures soient prises pour protéger et encourager l'industrie des pêcheries.

Du rév. *Hugh Lamont, D.D.*, et autres ; et du rév. *Thomas Hart* et autres ; demandant certaines modifications à l'Acte 22 Vict., chap. 66, intitulé : "Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*."

De la municipalité du canton de *Holland* ; et de la municipalité de *Sydenham* ; demandant que la Cie du chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce* ne soit pas fusionnée avec aucune ligne concurrente, ni qu'elle soit louée à aucune telle ligne.

Du rév. *John Hutchison* et autres, de *Oliver's Ferry* ; du rév. *John Hutchison* et autres, de *Perth* ; de *Peter Smith* et autres, de *Westminster* ; et de *Robert Monroe* et autres, de *Finch* ; et de *Elizabeth McDougall* et autres, de *Eldon*, tous de la province d'*Ontario* ; demandant séparément que les mesures législatives demandées par l'église presbytérienne en *Canada*, ne soient pas accordées.

De *John William Rushton* et autres ; demandant la passation d'un acte pourvoyant à la réception, dans toutes les cours de justice, du témoignage de toutes personnes quelconques, sans tenir compte des opinions religieuses de telles personnes.

De *Normand H. Fields* et autres, de *Elizabethtown, Ont.* ; demandant l'abolition de toutes prohibitions du mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

Du rév. *James Stuart* et autres ; et du rév. *Hamilton Gibson*, ministres commués ; demandant que quelle que soit la décision prise au sujet de la disposition de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse* le capital de la caisse soit conservé, et les droits des ministres commués sauvegardés.

M. *Drew*, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre, le onzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir:—

De l'honorable *Joseph Adolphe Chapleau*, commissaire des chemins de fer de la province de *Québec*; demandant la passation d'un acte pour lever les doutes quant au pouvoir de la Cie du chemin de fer de la rive nord d'adopter certaines résolutions, et du pouvoir de la Cie du chemin de fer de *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental* d'exécuter un certain transfert, transportant respectivement les droits et les biens des dites compagnies à Sa Majesté pour l'usage de la province de *Québec*;—de *James Turner*, de la cité de *Hamilton*, et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de Cie des terres de la *Qu'Appelle*;—et de *John Dickinson Brunton*, par son procureur, *Alfred Patrick*; demandant la passation d'un acte autorisant le commissaire des brevets d'invention à lui accorder une extension de son brevet pour une invention appelée amélioration de *Brunton* sur certaines machines, pour un terme de cinq ans à dater du 3 mars 1881.

Le délai pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés, et pour présenter des bills privés expirant aujourd'hui, votre comité recommande qu'il soit prorogé à samedi, le 1er avril prochain.

M. *Cameron (Victoria)*, du comité des bills privés, présente à la Chambre, le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné le bill à l'effet de constituer en corporation la Cie américaine d'éclairage électrique, du *Canada*, et est convenu de le rapporter avec des modifications.

Relativement au dit bill, votre comité a modifié le préambule en ajoutant le mot "considérant" après le mot "et" dans la quatrième ligne, et en remplaçant les mots "à propos," dans la même ligne, par les mots suivants: "à l'avantage général du *Canada*," en tant qu'il a paru à votre comité que le bill se rapportait à tout le *Canada*.

Ordonné, que M. *Boulton* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la compagnie de terres de la *Qu'Appelle*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Ryan (Montréal)*, ait la permission de présenter un bill à l'effet de conférer au commissaire des brevets d'invention certains pouvoirs pour faire droit à *John Dickenson Brunton*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Drew*, secondé par M. *Kirkpatrick*,

Ordonné, que le délai pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés et pour présenter des bills privés, soit prorogé à samedi, le 1er avril prochain, conformément à la recommandation du comité des ordres permanents.

Ordonné, que M. *Gault* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender la charte de la Cie dite "The Fellows Medical Manufacturing Company."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mars 1882, pour copie de tous relevés, en possession du gouvernement, indiquant en détail le coût de certaines marques déterminées de cotons gris et blanc de fabrique canadienne ou étrangère de qualités semblables, ainsi que les dates et autres détails. (*Documents de la session, No. 84.*)

Ordonné, que M. *Cameron* (*Victoria*), ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender de nouveau l' "Acte des brevets d'inventions, 1872."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 16 février 1881, pour un état donnant les comptes des approvisionnements tirés des magasins du chemin de fer Intercolonial, à *Moncton*, pendant les années 1879 et 1880; et aussi, un état indiquant les écarts entre la quantité prise et celle inscrite dans le magasinier (*Stockledger*) pendant les dites années. (*Documents de la session No. 81 a.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mars 1882, pour copie du chèque déposé par *Andrew Onderdonk* en même temps que la soumission qu'il a présentée pour la construction du chemin de fer de *Port Moody à Emory's Bar*, et qui a été acceptée. (*Documents de la session No. 48 j.*)

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,
Résolu,—Que les mesures du gouvernement aurent la priorité les jeudis, pendant le reste de la session.

Sur motion de M. *Fortin*, secondé par M. *Grandbois*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes lettres, rapports ou autres documents concernant l'importation en *Canada* du hareng salé en barils, ou demi-barils, ou d'autres espèces de poisson venant de *Terreneuve* ou de la côte du *Labrador*, et l'inspection de tel poisson à *Terreneuve* ou ailleurs, et l'estampage des barils ou demi-barils contenant ce poisson par les inspecteurs de poisson et d'huile de poisson, avec leurs estampes d'inspection.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Gillmor*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute résolution d'aucun corps législatif provincial transmise à Son Excellence au sujet de l'exercice, par le parlement du *Canada*, du pouvoir de déclarer d'utilité générale les chemins de fer provinciaux; aussi, copie de toute correspondance relative à toute telle résolution.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Gillmore*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé de la quantité totale de terre qui doit être vendue par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et du prix total à être payé pour ces ventes, chaque mois, jusqu'au 1er mars 1882; faisant la différence entre les ventes de terres pour fins agricoles, et celles pour emplacements de villes, villages ou stations, terrains boisés, miniers, de carrière ou autres terrains de nature spéciale, y compris les quantités et les prix réalisés pour des terrains dans lesquels la compagnie a acquis des intérêts par suite de contrats se rapportant à l'emplacement des stations.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Mills*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes dépêches échangées entre le gouvernement du *Canada* et du *Manitoba*, et de toute correspondance entre des membres de ces gouvernements, et de tous ordres en conseil concernant l'extension des limites du *Manitoba*, et aussi, concernant de nouveaux octrois en argent ou autres subventions à cette province.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Bunster*, secondé par M. *Bain*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie du rapport des agents fédéraux sur la rivière *Courtney*, dans le district de *Comox*; aussi copie de la soumission la plus basse pour draguer la dite rivière.

Sur motion de M. *Bunster*, secondé par M. *Bain*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous états indiquant en détail, l'argent dépensé pour la rivière *Cowichan*, et du rapport de l'ingénieur faisant connaître si les travaux dans la dite rivière ont été complétés, suivant les termes du contrat, et combien d'argent a été dépensé sur le crédit ouvert pour son amélioration.

Sur motion de M. *McCallum*, secondé par M. *Rykert*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous rapports faits par *James Cowan*, écr., arbitre du gouvernement, sur les demandes d'indemnités faites par les propriétaires riverains de la *Grande-Rivière*, en amont de la retenue supérieure du canal *Welland*, pour dommages à eux causés par suite de l'élévation du niveau de l'eau pour les besoins du canal.

Sur motion de M. *Kaulbach*, secondé par M. *Fortin*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant la somme totale payée par le gouvernement, chaque année, depuis le 30 juin, 1873, jusqu'au 30 juin, 1881, à titre d'indemnité ou de compensation, aux personnes appartenant aux différentes branches de l'administration qui se sont retirées du service. Aussi, un état semblable indiquant les sommes payées à titre de pensions de retraite.

Sur motion de M. *Anglin*, secondé par M. *Mills*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance échangée entre *Thomas Potts de St-Jean*, N.B., et l'honorable ministre des finances, l'hon. ministre des postes et l'hon. ministre de l'agriculture, ou aucuns des employés de leur département, au sujet de la destruction ou de la soustraction de lettres qui lui ont été expédiées du département de l'agriculture.

M. l'Orateur informe la Chambre, que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants, auxquels il demande le concours de cette Chambre :

Bill intitulé : "Acte concernant la police de port et de rivière du *Canada*."

Bill intitulé : "Acte concernant les criminels ou délinquants d'une autre possession de Sa Majesté qui se réfugient en *Canada*."

Bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender et de proroger de nouveau pour un certain temps l'acte concernant l'administration de la justice criminelle dans le territoire en contestation entre les provinces de l'*Ontario* et du *Manitoba*."

Bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'Acte concernant les matelots (1873)."

Bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte quarante Victoria, chapitre trente, intitulé : "Acte pour établir des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu."

Bill intitulé : "Acte concernant les juges des cours comté."

Bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte qui incorpore l'association d'assurance canadienne des personnes qui font usage de la vapeur et de changer le nom de la dite compagnie en celui de compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur."

Le bill du Sénat, intitulé : "Acte concernant la police de port et de rivière du *Canada*," est lu la première fois.

Sur motion de M. *McLelan*, secondé par sir *Leonard Tilley*,
Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois demain.

Le bill du Sénat, intitulé : "Acte concernant les criminels ou délinquants d'une autre possession de Sa Majesté qui se réfugient en *Canada*," est lu la première fois."

Sur motion de sir *J. A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,
Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois, demain.

Le bill du Sénat, intitulé : "Acte à l'effet d'amender et de proroger de nouveau pour un certain temps l'acte concernant l'administration de la justice criminelle dans le territoire en contestation entre les provinces de l'*Ontario* et du *Manitoba*," est lu la première fois.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par M. *Caron*,
Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois demain.

Le bill du Sénat intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'Acte concernant les matelots (1873)," est lu la première fois.

Sur motion de M. *McLelan*, secondé par M. *Caron*,
Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois demain.

Le bill du Sénat intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte quarante Victoria, chapitre trente, intitulé : "Acte pour établir des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu," est lu la première fois.

Sur motion de sir *J. A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,
Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois demain.

Le bill du Sénat, intitulé : "Acte concernant les juges des cours de comté," est lu la première fois.

Sur motion de sir *J. A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,
Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois demain.

Le bill du Sénat, intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte qui incorpore 'l'Association d'assurance canadienne des personnes qui font usage de la vapeur,' et de changer le nom de la dite compagnie en celui de 'Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur,'" est lu la première fois.

Sur motion de M. *Beaty*, secondé par M. *Rykert*,
Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois, demain.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeu*di*, 16 mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :
Par M. *Mills*,—la pétition du révérend *Thomas Tallack*, M. A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de *Knox*, comté de *Kent*, *Ontario*.

Par M. *Brecken*,—la pétition du révérend *William Scott* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'*Ile du Prince-Edouard*.

Par M. *Beaty*,—la pétition de *Alfred Piddington* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par M. *White (Cardwell)*,—la pétition de *Hugh McLennan* et autres, actionnaires de la compagnie du télégraphe de *Mont-réal*.

Par M. *King*,—la pétition de *Sanne! Johnson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Chipman*, comté de *Queen, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Schultz*,—la pétition de *Edvard Elliott* et autres, de la province du *Manitoba*.

Par M. *Elliott*,—la pétition du révérend *J. R. Gilchrist* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Cheltenham* et *Mont Plaisant*, du presbytère de *Toronto*.

Par M. *Hay*,—la pétition de la Chambre de Commerce de *Toronto*.

Par M. *Haggart*,—la pétition du révérend *John Crombie, M.A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Union, Smith's Falls*, comté de *Lanark*.

Par M. *Rogers*,—la pétition du révérend *Charles W. Bryden* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Hopewell* et *Salisbury, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Sproule*,—la pétition de *William Boyd* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Euphrasia* et *Holland*, province d'*Ontario*.

Par M. *Flynn*,—la pétition du révérend *G. Lawson Gordon* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de la *Grande Rivière*, comté de *Richmond, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Borden*,—la pétition de *J. Davison* et autres, de *Gaspereaux*, comté de *King, Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du rév. *W. Ferland* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Lachute*, comté d'*Argenteuil*, province de *Québec*; du rév. *J. Leishman* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Newburgh* et *Camden-Est*, dans le presbytère de *Kingston*; du rév. *J. L. Robertson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Stabane*, comté de *Wentworth*; du rév. *J. Straith* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, village de *Paisry*; du rév. *J. W. McLintock* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Mandaumin*, comté de *Lambton*, province d'*Ontario*; du rév. *Thomas Cumming* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Sharon*, comté de *Pictou*; du rév. *Murdoch Stewart* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Whycocomagh*, comté d'*Inverness*; du rév. *D. F. Creelman, M.A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Shelburne*, comté de *Shelburne*; et du rév. *Archibald Gunn* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Windsor*, comté de *Hants*, province de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tel qu'exprimé dans l'acte récemment invalidé, et que cette acte devienne loi.

Du rév. *James Fraser*, bénéficiaire, et autres, de *Chatham, Québec*; et du rév. *S. A. A. Thomas* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-André, Laprarie*; du rév. *Hugh Lamont, D.D.*, et autres; et du rév. *Thomas Hart* et autres; demandant certaines modifications à l'Acte 22 Vic., chap. 66, intitulé: "Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*."

Du maire et des conseillers de la ville de *St-Jérôme*, comté de *Terrebonne*;

déclarant qu'ils sont actionnaires de la Cie du chemin de fer de colonisation du Nord de *Montréal*, et demandant que leurs droits soient sauvegardés dans toute législation ou décision concernant le chemin de fer de *Québec*, *Montréal*, *Ottawa* et *Occidental*.

Du très rév. *H. Killy Kingdon*, D.D., évêque suffragant, et autres, membres de l'église d'*Angleterre*, dans le doyenné rural de *Frédéricton*, diocèse de *Frédéricton*; demandant séparément que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet du mariage avec la sœur d'une épouse défunte ne devienne pas loi.

De *Thomas Bang* et autres, du *Nouveau-Brunswick*; demandant l'octroi d'une charte pour la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière *Ste-Croix*, à *St-Stephen*.

Du presbytère de *Toronto*, de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant que la Chambre donne son concours à un acte confirmant les actes passés par les législatures des provinces d'*Ontario* et de *Québec* au sujet des biens temporels et de la caisse de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse* pour le soutien des veuves et des orphelins, et aussi au sujet de l'université du collège de la Reine, de *Kingston*.

De *J. N. Moysan* et autres, de *Sorel*, comté de *Richelieu*; de *Joseph H. Lefebvre* et autres, du village de *Waterloo*, et canton de *Shefford*, comté de *Shefford*; tous éditeurs de journaux, dans la province de *Québec*; de *Charles R. Stewart* et autres, du comté d'*Ontario*; de *W. R. Wadsworth* et autres, de *Port-Hope*, comté de *Durham*; de *James Sommerville* et autres; de M.M. *Pattullo* et Cie; et de *Harry Rowland* et autres, de *Ingersoll* et des environs, comté d'*Oxford*, tous éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*; demandant l'abolition des frais de port sur les journaux.

De *John A. Macdonald* et autres; de *A. C. Thomson* et autres, du district No 4, *Port-Hood*; de *Samuel Campbell* et autres, de *Inverness*; de *Heman Kenny* et autres, de *Barrington*; de *Amos Hagar* et autres; et de *Robert C. King* et autres, de *Shelburne*, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant séparément que des mesures soient prises pour protéger et encourager l'industrie de la pêche.

De *Angus McKay* et autres; de *Donald McTaggart* et autres; de *William Donald Stewart* et autres; de *William Westcott*, jr., et autres; de *Isaac Parliament* et autres; et de *Peter Gilchrist* et autres, tous du comté d'*Ontario*; demandant que les mesures législatives proposées par l'église presbytérienne en *Canada* ne soient pas accordées.

Du révérend *A. W. Jordan* et autres, de *Windsor Plains*; de *Lewis Carbray* et autres, de *Upper Rawdon*; du révérend *J. Layton* et autres, de *Elmsdale* et *Enfield*, comté de *Hants*; de *J. F. Oliver* et autres, de *Stellarton*, comté de *Pictou*, *Nouvelle-Ecosse*; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada*; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

De la Cie du chemin de fer Midland du *Canada*; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi au sujet de la vente des billets de chemin de fer, devienne loi.

De la Cie du chemin de fer de la vallée *Massawippi*; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada*, et de modifier l'acte refondu des chemins de fer, 1879, ne devienne pas loi.

M. McLelan, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er mars 1882, pour un état détaillé indiquant les sommes payées pour le service météorologique du *Canada*, pendant les années 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881. (*Documents de la session*, No 86.)

M. Domville, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre, le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le bill à l'effet d'amender et refondre tels qu'amendés les différents actes concernant la Compagnie d'Assurance de l'*Amerique Britannique*, et il est convenu de le rapporter avec des modifications.

Ordonné, que M. Abbott ait la permission de présenter un bill concernant le chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. Robertson (Hamilton), ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender la loi de la preuve dans les poursuites au criminel.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour étant lu, pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée, vendredi, le 24 février dernier, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens);

Et la motion étant de nouveau proposée; la Chambre reprend le dit débat ajourné.
Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Vendredi, 17 mars 1882.

Sur motion de M. Landry, secondé par M. Massue,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures et vingt-cinq minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 17 mars 1882.

PRÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. Ives,—la pétition du révérend J. R. McLeod et autres, membres des congrégations presbytériennes de Kingsbury et Brampton, comté de Richmond, Québec.

Par M. Pinsonneault,—la pétition de Pierre Prevost, maire, et autres, de la paroisse de St. Philippe; et la pétition de B. Guérin Lafontaine et autres, du village de St. Jacques le Mineur, les deux du comté de Laprairie.

Par M. Scriver,—la pétition du conseil municipal du comté de Huntingdon.

Par M. Currier,—la pétition du révérend William Armstrong, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de la rue Daly, Ottawa; et la pétition de E. McGillivray, président du chemin de fer du Canada Atlantic.

Par M. Girouard (Jacques-Cartier),—la pétition de MM. D. Murphy et compagnie et autres, intéressés dans la navigation de la rivière Richelieu.

Par M. Brooks,—deux pétitions de la compagnie du chemin de fer de Quebec Central.

Par M. Killam,—la pétition de la compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest.

Par M. Wheler,—la pétition du révérend H. Crozier et autres, membres des congrégations presbytériennes des Ports Perry et Albert, comté d'Ontario.

Par M. Ryan (Montréal),—la pétition de sir Hugh Allan et autres; et la pétition de G. S. St. John et autres, de la cité de Montréal.

Par M. *Massue*,—la pétition du révérend M. *Decelles*, curé, et autres, de *St. Roch de Richelieu*, comté de *Richelieu*.

Par M. *Geoffrion*,—la pétition de *Marc E. Ducharme*, maire, et autres, de la paroisse de *St Marc*, comté de *Verchères*.

Par M. *Rinfret*,—la pétition de *A. Geoffroy Bérusse* et autres, de *St. Edouard*, comté de *Lotbinière*.

Par M. *Tyrwhitt*,—la pétition de *H. W. Hender*, éditeur et rédacteur du *Herald*, *Alliston*, *Ontario*.

Par M. *Vanasse*,—la pétition de *C. Campbell Sheppard* et autres, de *St. David*, comté de *Yamaska*.

Par M. *Desjardins*,—la pétition de *George D. Ross* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par M. *Coursol*,—la pétition de *Clodomir Rivet* et autres; et la pétition de *George Peltier* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par M. *Holton*,—la pétition de *Thomas Bruce*, maire, et autres; et la pétition de *Robert C. Moore* et autres, tous de la paroisse de *St. Jean Chrysostome*, comté de *Chateauguay*.

Par M. *Longley*,—la pétition de *Thompson B. Smith* et autres, de *Port George*, comté de *Annapolis*.

Par M. *O'Connor*,—la pétition du révérend *Robert Hughes* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Cumberland*, comté de *Russell*.

Par M. *Fitzsimmons*,—la pétition du révérend *John J. Richards*, au nom du presbytère de l'église presbytérienne de *Brockville*, en *Canada*; et la pétition de *John Halliday* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Lyn* et *Caintown*, comté de *Leeds*.

Par M. *White (Renfrew)*,—la pétition du révérend *William M. Christie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Saint-André*, de la ville de *Beachburg*, *Ontario*.

Par M. *Gault*,—la pétition de *J. B. Vinet* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par M. *Gillies*,—la pétition du révérend *John Ferguson*, M.A., B.D., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Chesley*, comté de *Bruce*.

Par M. *Crouter*,—la pétition du révérend *Peter Duncan* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Colborne* et *Brighton*, comté de *Northumberland*, *Ontario*.

Par sir *Richard J. Cartwright*,—la pétition de *John Pritchard* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Smith's Hill*, comté de *Huron*.

Par M. *Carling*,—la pétition du presbytère de *London*, *Ontario*, de l'église presbytérienne du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *F. W. Spangenberg* et autres, de *Kingston*, comté de *Frontenac*; de *E. J. B. Pense*, propriétaire du *Kingston Whig*; de *George P. Hughes*, propriétaire du *Cardwell Sentinel*; de *M. Springer* et autres, des divisions ouest et nord du comté de *Middlesex*, tous propriétaires de journaux dans la province d'*Ontario*; et de *Thomas Barron* et autres de *Lachute*, comté de *Argenteuil*, tous propriétaires de journaux dans la province de *Québec*; demandant séparément l'abolition des frais de port sur les journaux.

De la Cie du chemin de fer le Grand-Tronc du *Canada*; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour amender la charte de la Cie du chemin de fer d'*Ontario* et de *Québec*, ne devienne pas loi.

Du rév. *Hugh McLeod*, M.A., D.D., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Mira*, comté de *Cap-Breton*; du rév. *F. M. Dewey* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Richmond*, comté de *Richmond*, *Québec*; du rév. *Stuart Acheson*, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne des premiers églises *Burn* et *Dunn* d'*Essa*, canton d'*Essa*; du rév. *Thomas S. Chambers* et

autres, membres des congrégations presbytériennes de *Storrington*, *Pittsburg* et *Glenburnie*, comté de *Frontenac*; du révérend *Robert Scott* et autres, membres des congrégations presbytériennes des églises *Brooksdale* et *Burns*, comté d'*Oxford*; du révérend *A. A. Drummond* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Newcastle*, comté de *Durham*; et du révérend *Thomas McGuire* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de la ville d'*Emerson*, *Manitoba*; demandant que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tel qu'exprimé dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

De la Cie du chemin de fer du Grand-Tronc, du *Canada*; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins de constituer en corporation la Cie de la Grande Station Centrale, ne devienne pas loi.

De *Thomas Watson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de *Georgetown*, comté de *Châteauguay*; du révérend *Donald Strachan* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Rockwood*, *Ontario*; et du révérend *William Stewart* et autres, de *Hornby*, comté de *Halton*; demandant certaines modifications à l'acte 2^e Vic., chap. 16, intitulé: "Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*."

De *Samuel Gough* et autres, de *Nanaimo*, *C.A.*; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada*; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

De *Patrick T. Dunbar*, maire, et autres, de la paroisse de *St-Jérusalem* d'*Argenteuil*; priant la Chambre de rejeter la pétition du gouvernement de *Québec* qui demande la passation d'un acte confirmant la réclamation de ce gouvernement contre la dite paroisse relativement au bonus voté au chemin de fer de colonisation du Nord.

M. O'Connor, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse (en partie) à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, demandant: (1) copie des dispositions prises et du rapport fait par l'inspecteur des postes *Dewe*, vers 1880, sur les défauts et irrégularités du bureau de poste de *London*, et de toute mesure prise par le département à ce sujet; aussi, copie des rapports et de l'ordre en conseil relatifs à la mise à la retraite de l'ancien maître de poste, et à la nomination du maître de poste actuel.

2. Copies de la preuve, de la correspondance, des rapports et ordres en conseil ou mesures du département à la suite desquels *Scott Phipps* employé au bureau de *London*, a été destitué vers 1875, et de tous papiers relatifs à sa réinstallation subséquente dans le bureau; de la correspondance et des rapports concernant la perte ou la disparition de lettres chargées et autres dans le bureau, pendant les derniers douze mois; les mesures prises par l'inspecteur de division pour suspendre *Phipps*, des dépositions prises et du rapport fait par lui à ce sujet; de toute correspondance relative à cette suspension; de toutes instructions officielles adressées à l'inspecteur *Dewe* et des dispositions prises et du rapport fait par lui à ce sujet; des instructions officielles données à l'inspecteur des postes *Sweetnam*; des dépositions prises et du rapport fait par lui à ce sujet; des mesures du département et de l'ordre en conseil relatifs à *Phipps*, après le rapport; de toute correspondance relative à ces mesures; de l'ordre en conseil ultérieurement passé pour suspendre *Phipps*; de toute mesure administrative ou autre, à la suite de laquelle l'inspecteur *Dewe* a commencé une nouvelle enquête; des dépositions prises et du rapport fait par lui à ce sujet; de toute correspondance se rapportant à ce sujet, et à toute mesure subséquemment prise par l'inspecteur *Sweetnam*, et à la mesure finale à la suite de laquelle *Phipps* a été réinstallé, et copie de cette mesure.

3. Etat indiquant la position occupée par le maître de poste adjoint de *London*, antérieurement à sa promotion; la date de sa nomination comme adjoint, la période pendant laquelle il a été membre du conseil de ville, et copie de tous rapports et correspondance le concernant.

4. Copie de tous papiers et rapports relatifs à l'ancien inspecteur adjoint *Cox*, peu avant sa mise à la retraite, et de la correspondance et des mesures du département et de l'exécutif relatives à sa mise à la retraite.

5. Copies de tous papiers, correspondance ou rapports sur l'état du bureau de poste de *London*. (*Documents de la session No. 88.*)

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné le bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de la *Baie du Tonnerre* au *Minnesota*, et a décidé de faire rapport que le préambule n'est pas prouvé, pour la raison qu'il considère que l'intervention de la législation n'est ni désirable ni nécessaire.

Votre comité recommande le remboursement de l'honoraire payé pour ce bill, moins les frais d'impression et de traduction.

Ordonné, que la pétition de *MM. D. Murphy* et compagnie et autres, intéressés dans la navigation de la rivière *Richelieu*, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins de constituer en corporation la Cie du pont du *Richelieu* ne devienne pas loi,

Ordonné, que *M. Mousseau* soit ajouté au comité spécial sur le bill à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne, en décrétant la punition de l'adultère, de la séduction et des crimes de même nature.

Ordonné, que *M. McCuaig* ait la permission de présenter un bill à l'effet de régler la fusion des immunités, droits, privilèges, biens et propriétés des compagnies de chemins de fer.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 24 février dernier, portant que *M. l'Orateur* quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens);

Et la motion étant de nouveau proposée; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Sur motion de *M. Burpee (St-Jean)*, secondé par *M. Mills*,

Ordonné, que le débat soit de nouveau ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 20 mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par *M. Shaw*,—la pétition de *B. Taylor* et autres, du village de *Lucknow*; et la pétition du révérend *John Edie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Pinkerton*, comté de *Bruce*.

Par M. *Hay*,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce*; et la pétition du bureau de commerce de *Toronto*.

Par M. *Richey*,—la pétition du révérend *Peter M. Morrison* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St-Jacques, ville de Dartmouth, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Gillmor*,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer *Nouveau-Brunswick et Canada*.

Par M. *Farrow*,—la pétition de la corporation municipale de la ville de *Winham*; et la pétition de la corporation municipale du canton de *Howick, comté de Huron*.

Par M. *Coursol*,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer de jonction et des carrières de *Napierville*.

Par M. *Brecken*,—la pétition de la Banque des Cultivateurs de *Rustico*, dans la province de l'Île du *Prince-Edouard*.

Par M. *Blake*,—la pétition du révérend *Alexander Leslie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Newtonville, comté de Durham*.

Par M. *Bill*,—la pétition du révérend *C. Jost* et autres, de *Liverpool, comté de Queens, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Hesson*,—la pétition du révérend *J. W. Bell, M.A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox, ville de Listowel, Ontario*.

Par M. *Manson*,—la pétition de la compagnie du chemin de fer du Sud-Est.

Par M. *Stephenson*,—la pétition de *J. W. Sharpe* et autres de *Dresden*; et la pétition de *W. C. Holland* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par sir *Charles Tupper*,—la pétition de *J. J. Kingley* et autres, I.O.G.T. (Loyale) *Oxford*; la pétition de *Charles Smith* et autres, de *Port-Greville*; et la pétition de *Donald Robertson* et autres, du hâvre au *Renard, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Yeo*,—la pétition du révérend *Neil MacCoy* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Summerside*; et la pétition du révérend *Robert L. Patterson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Bedeque, comté de Prince, Ile du Prince-Edouard*.

Par M. *Lane*,—la pétition de la municipalité de *Lanark*.

Par M. *White (Renfrew)*,—la pétition du révérend *W. D. Ballantyne, B.A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Pembroke*; et la pétition du révérend *Mark Turnbull* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Alice, comté de Renfrew, Ontario*.

Par M. *Kranz*,—la pétition du révérend *Donald Tait*, modérateur, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-André, ville de Berlin, Ontario*.

Par M. *Ross (Dundas)*,—la pétition du révérend *Hugh Taylor* et autres, membres de la congrégation presbytérienne d'*Troquois, comté de Dundas*; et la pétition du révérend *Hugh Taylor* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox, Morrisburg, Ontario*.

Par M. *Wheler*,—la pétition du révérend *Archibald Currie, M.A.*, bénéficiaire et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Sonya, comté d'Ontario*.

Par M. *Sproule*,—la pétition du révérend *James Eakin, B.A.*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Dundalk, comté de Grey*.

Par M. *Mackenzie*,—la pétition du révérend *Robert Gray* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *York Mills* et *Fisherville, comté de York, Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du rév. *Thomas Tallack, M.A.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox, comté de Kent*; du rév. *J. R. Gilchrist* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Cheltenham* et *Mount Pleasant, dans le presby-*

tère de *Toronto*; du rév. *John Crombie*, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Union, Smith's Falls*, comté de *Lanark*; de *William Boyd* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Euphrasia* et *Holland*, comté de *Grey*; du rév. *William Armstrong*, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église de la rue *Daly, Ottawa*; du rév. *H. Crozier* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Port-Perry* et *Port-Albert*, comté d'*Ontario*; du rév. *Robert Hughes* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Cumberland*, comté de *Russell*; de *John Halliday* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Lyn* et *Cuintown*, comté de *Leeds*; du rév. *William M. Christie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *St-André*, ville de *Beachburg*; du rév. *John Ferguson*, M.A., B.D., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Chesley*, comté de *Bruce*; du rév. *Peter Duncan* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Colborne* et *Brighton*, comté de *Northumberland*; de *John Pritchard* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Smith's Hill*, comté de *Huron*, tous de la province d'*Ontario*; du rév. *William Scott* et autres, membres de la congrégation presbytérienne dans le presbytère de l'*Ile du Prince-Edouard*; de *Samuel Johnson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Chipman*, comté de *Queen*; du rév. *Charles W. Bryden* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Hopewell* et *Salisbury*, province du *Nouveau-Brunswick*; du rév. *G. Lawson Gordon* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Grand River*, comté de *Richmond*, province de la *Nouvelle-Ecosse*; du rév. *J. R. McLeod* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Kingsbury* et *Brompton*, comté de *Richmond*, province de *Québec*; demandant que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tel qu'exprimé dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

D'*Alfred Piddington* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant la passation d'un acte pourvoyant à la réception, dans toutes les cours de justice, du témoignage de toutes personnes quelconques, sans tenir compte des opinions religieuses de telles personnes.

De *Hugh McLennan* et autres, actionnaires de la Cie du télégraphe de *Montréal*; demandant qu'il ne soit passé aucun acte donnant à la dite compagnie le pouvoir de louer à aucune autre Cie de télégraphe ou de se fusionner avec elle.

De *Edward Elliott* et autres, de la province du *Manitoba*; demandant qu'il soit fait une enquête sur certains actes de mauvaises administration de la justice que l'on prétend avoir été commis par l'honorable *Edmund Burk Wood*, juge-en-chef de la dite province.

De la Chambre de commerce de *Toronto*; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins de modifier la charte de la Cie du chemin de fer d'*Ontario* et de *Québec*, ne devienne pas loi.

De *J. Davison* et autres, de *Gaspereaux*, comté de *King*; et de *Thompson B. Smith* et autres, de *Port-George*, comté de *Annapolis, Nouvelle-Ecosse*; demandant que des mesures soient prises pour protéger et encourager l'industrie des pêcheries.

De *Pierre Prevost*, maire, et autres, de la paroisse de *St-Philippe*; de *B. Gutrin Lafontaine*, maire, et autres, du village de *St-Jacques le Mineur*, comté de *Laprairie*; du conseil municipal du comté de *Huntingdon*; de *G. S. St. John* et autres; de *George D. Ross* et autres; de *Clodomir Rivet* et autres; de *George Peltier* et autres; de *J. B. Vinet* et autres, tous de la cité de *Montréal*; du rév. *M. Decelles*, curé, et autres, de *St-Roch de Richelieu*, comté de *Richelieu*; de *Marc E. Ducharme*, maire, et autres, de la paroisse de *St-Marc*, comté de *Verchères*; de *A. Geoffroy Pérusse* et autres, de *St-Edouard*, comté de *Lotbinière*; de *C. Campbell Sheppard* et autres, du comté de *Yamaska*; de *Thomas Bruce*, maire, et autres; et de *Robert C. Moore* et autres, de la paroisse de *St-Jean-Chrysostôme*, comté de *Châteauguay*; demandant séparément que la pétition de l'honorable *James Armstrong*, C.M.G., et autres, pour un acte constitutif sous le nom de "Cie du chemin de fer *Grand Oriental*," soit accordée.

De *E. McGillivray*, président de la Cie du chemin de fer Atlantique du *Canada*, de la Cie du chemin de fer de *Québec Central*, et de la Cie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada*, et de modifier l'acte refondu des chemins de fer, 1879, ne devienne pas loi.

De la Cie du chemin de fer de *Québec Central*; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi concernant la vente des billets de chemins de fer, ne devienne pas loi.

De *H. W. Hender*, éditeur du "*Herald*," *Alliston, Ont.*; demandant l'abolition des frais de port sur les journaux.

Du rév. *John J. Richard*, au nom du presbytère de *Brockville*, de l'église presbytérienne du *Canada*; et du presbytère de *London, Ont.*, de l'église presbytérienne du *Canada*; demandant que la Chambre donne son concours à un acte confirmant les actes passés par les législatures des provinces d'*Ontario* et de *Québec* au sujet des biens temporels et de la caisse de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse* pour le soutien des veuves et des orphelins, et aussi au sujet de l'université du collège de la Reine, de *Kingston*.

La pétition de sir *Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*, présentée vendredi dernier, demandant à la Chambre d'accorder une somme d'argent pour aider l'expédition projetée du commandant *Cheyne*,—étant lue;

M. l'Orateur décide,—“ qu'elle ne peut être reçue, vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics.”

M. *Stephenson*, du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

Réponse à Adresse,—Etat faisant connaître le nombre des permis pour la coupe du bois sur les terres du gouvernement dans le *Manitoba*, le *Kiwatin* et les territoires du *Nord-Ouest*, octroyés par le gouvernement jusqu'au premier jour de février, 1882; etc., etc. (No 30a.)

Règlements concernant les terrains houilliers, conformément à l'acte 43 *Vic.*, chap. 26. (No 39.)

Réponse à Adresse (Sénat),—Correspondance, etc., relative au projet de M. *Sandford Fleming* d'établir une communication télégraphique avec l'*Asie* au moyen d'un câble sous-marin; et documents y relatifs; etc., etc. (No 41.)

Rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur le fonctionnement des moulins et fabriques du *Canada*, et sur la main-d'œuvre qui y est employée. (No 42.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant le nombre de personnes qui ont déposé à la caisse d'épargne du gouvernement, pendant la dernière année financière, des sommes au-dessous de dix piastres. (No 43.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le coût du maintien des caisses d'épargne du gouvernement du *Canada* pendant les exercices expirés le 30 juin, 1879, 1880 et 1881, respectivement. (No 43a.)

Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur-général en Conseil le 24 mars, 1881, touchant les instructions adressées à des agents pour la gestion des caisses d'épargne du gouvernement du *Canada*. (No 43b.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le coût des caisses d'épargne du département des finances et de celui des postes, respectivement. Aussi, ce que coûte en totalité le maintien des diverses caisses d'épargne (sous le contrôle du gouvernement) dans tout le *Canada*. (No 43c.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et M. *Glyn* et *Baring* au sujet de toute modification dans les conventions intervenues pour le solde de l'intérêt sur la dette publique; etc., etc. (No 44.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le montant d'argent déposé, en date du 1er février, 1882, en *Canada* ou ailleurs, ainsi que les noms des banques où ces dépôts

ont été faits, et le montant déposé dans chaque banque respectivement. Aussi, le montant portant intérêt; etc., etc. (No 46.)

Réponse et réponse supplémentaire à Adresse,—Annonces, devis, conditions, soumissions, correspondances, ordres en conseil et toutes autres pièces concernant l'adjudication des travaux du chemin de fer entre *Emory's Bar* et *Port Moody, Colombie-Anglaise*. (No 48 et 48a.)

Réponse à Ordre (11 février, 1881),—Correspondance concernant le tarif de transport à imposer sur le chemin de fer du Pacifique canadien. (No 48d.)

Réponse à Adresse (7 mars, 1881),—Arrêté du Conseil concernant la charte pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien; la charte elle-même; le dépôt d'un million et la définition du terme "capital." (No 48e.)

Réponse à Adresse,—Correspondance concernant le tarif du transport des voyageurs et des marchandises sur toute voie ferrée exploitée par la compagnie du chemin de fer du Pacifique, ainsi que tous rapports et ordres en Conseil affectant ces tarifs; et tous tarifs spéciaux établis pour toute telle voie ferrée. (No 48g.)

Réponse à Ordre,—Correspondance au sujet de tout chemin de fer existant ou projeté que la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique regarde comme une atteinte aux droits que lui donne son contrat. (No 48h.)

Réponse à Ordre,—Copie de trois circulaires demandant des informations, qui ont été adressées récemment à diverses banques d'après l'ordre du ministre des finances; aussi, le nom des banques auxquelles elles ont été adressées. (No 55.)

Réponse à Ordre,—Etat constatant le montant détaillé, par comtés, des revenus produits par la taxe sur le tabac canadien; etc., etc. (No 59.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et celui d'*Ontario* au sujet des arriérages dus aux sauvages des lacs *Huron* et *Supérieur* en vertu du traité *Robinson*; etc., etc. (No 76.)

Réponse à Ordre (21 février, 1881),—Contrat conclu en 1880 par le gouvernement avec *J. G. Baker* et *Cie*, de *Fort Benton*, pour la fourniture d'approvisionnements de la police à cheval du *Nord-Ouest*. (No 80.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Réponse à Adresse,—Ordres en conseil passés depuis le 1er janvier, 1878, relativement aux squatters fixés sur des terres dans les territoires du *Nord-Ouest*. (No 36b.)

Rapport du ministre de l'Agriculture, en ce qui concerne le recensement, et les instructions adressées aux officiers chargés du second recensement du *Canada*, (1881), (No 38a.)

Réponse à Ordre,—Description complète de la localité comprise dans chaque sous-district de recensement de *a* à *f*, inclusivement, du district de recensement No 192: "les territoires;" aussi, la carte indiquant les limites de chacun de ces sous-districts. (No 38b.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le montant d'argent expédié par mandats de poste, dans tout pays, pendant l'année 1881, et le coût de ces mandats. (No 43d.)

Réponse à Ordre,—Etat détaillé des recettes et dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet, 1881, au 20 février, 1882. (No 45.)

Réponse à Ordre,—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet au 1er février des années fiscales expirées le 30 juin, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882, respectivement. (No 45a.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le montant total déposé dans les banques du *Canada*, dans les derniers jours de chaque mois de l'exercice 1880-81. (No 46a.)

Réponse à Ordre,—Rapports de *H. F. Perley*, écr., et de *C. F. Roy*, écr., au sujet du chenal de la traverse de la rivière *Ristigouche*. (No 47.)

Convention intervenue entre *John Paterson* et Sa Majesté la reine Victoria, pour la construction de gares de section, etc., sur la ligne du Pacifique canadien, entre *Yale* et le lac *Kamloops, C.A.*

Aussi,—entre *Andrew Onderdonk* et Sa Majesté la reine Victoria, etc., etc., pour la construction de la section du chemin de fer du Pacifique canadien entre *Emory's Bar* et *Port Moody, C.A.*

Aussi,—entre *Andrew Onderdonk* et Sa Majesté la reine Victoria, etc., etc., pour la construction d'un pont en acier ou en fer sur la rivière *Fraser*, à *Lytton, C.A.*

Aussi,—entre *Walter Oliver* et Sa Majesté la reine Victoria, etc., etc., pour la construction d'une gare à voyageurs et à marchandises au *Portage-du-Rat*, sur le chemin de fer du Pacifique canadien, pour la somme de \$1,925,—et d'un appentis, pour la somme de \$125,—total, \$2,050,—avant le 15 août, 1881.

Aussi,—le contrat conclu avec *Robert Ferres, Peter Paul* et *George Mihwar*, entrepreneurs, pour le transport des approvisionnements des ingénieurs sur la ligne du Pacifique canadien, depuis l'extrémité de la section 15 jusqu'à la section 42. (No 48b.)

Réponse à Ordre (7 mars, 1881),—Lettres et rapports adressés par l'ingénieur-en-chef et l'ingénieur du district de *Manitoba* au sujet de l'augmentation des quantités, etc., dans le contrat No 15 du chemin de fer du Pacifique.

Aussi, copie des instructions données à *M. Haney*, et aussi, un état indiquant quelles modifications ont été faites dans les rampes et les courbes depuis l'hiver 1879-80; etc., etc. (No 48c.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée depuis le 22 décembre, 1880, avec *Smith, Ripley* et Cie, et autres, relativement au contrat de l'embranchement de la baie *Georgienne* du chemin de fer du Pacifique. (No 48f.)

Réponse à Ordre,—Rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration du havre de *Port Daniel* en 1881. (No 49.)

Réponse à Ordre,—Etat des exportations et des importations, du 1er juillet au 1er janvier des années 1877, 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882, respectivement. (No 50.)

Réponse à Ordre (7 mars, 1881),—Etat donnant la valeur totale du bois, manufacturé ou non, exporté des comtés-unis de *Chicoutimi* et *Saguenay* pendant l'année expirée le 30 juin dernier. (No 51.)

Réponse à Ordre, (7 mars, 1881),—Etat donnant la valeur totale des poissons, huiles de poisson, fourrures, et peaux d'animaux marins exportés des comtés-unis de *Chicoutimi* et *Saguenay* pendant l'année expirée le 30 juin dernier. (No 52.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le montant des droits perçus aux ports de *York, Original* et *Churchill*, pendant les années 1876 à 1881, inclusivement; aussi le montant payé aux officiers de douane de ces divers ports. (No 53.)

Réponse à Ordre,—Rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration du port de *Pasbépiac* en 1874 et 1875. (No 56.)

Rapport officiel de la distribution des statuts du *Canada*, 44 Victoria, troisième session du quatrième parlement, 1880-81. (No 57.)

Etat détaillé des cautionnements déposés dans le département du secrétaire d'Etat du *Canada*, conformément à l'acte 31 Victoria, chap. 37, clause 15. (No 58.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le montant des droits perçus sur le tabac canadien, manufacturé, en rôles ou en feuilles; le montant des timbres émis pour l'impôt du tabac canadien, depuis 1879 jusqu'à date; etc., etc. (No 59a.)

Réponse à Ordre,—Etat de tout le tabac de provenance canadienne saisi par les officiers du département du revenu de l'intérieur dans la province de *Québec*, pendant les années 1875, 76, 77 et 78; etc., etc. (No 59b.)

Réponse à Ordre,—Rapports de *H. P. Perley*, écr., ingénieur en chef du département des travaux publics, concernant le port de *Kingsville*. (No 60.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le nombre de saisies faites à chaque port d'entrée en *Canada*, pendant l'année fiscale expirée le 30 juin, 1881; le montant des amendes imposées; etc., etc. (No 61.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le nombre, la nature et la cause des diverses saisies opérées dans les différents ports d'entrée du *Canada* depuis le 30 juin, 1881, jusqu'au 1er janvier, 1882, et le montant des amendes imposées dans chaque cas. (No 61a.)

Réponse à Ordre (7 mars, 1881),—Copie des règles et règlements concernant l'inspection des bateaux à vapeur en vigueur pendant les années 1879 et 1880; aussi, copie de tout certificat d'inspection donné au steamer *Waubuno*, naviguant sur la baie *Georgienne*, lac *Huron*, en 1879; etc., etc. (No 62.)

Réponse à Ordre (14 mars, 1881),—Rapports relatifs à la condition de la

machine et des chaudières du steamer du gouvernement *Napoléon III*, depuis le 1er janvier, 1878 ; aussi, copie des soumissions ; etc., etc. (No 63.)

Réponse à Ordre (17 février, 1881).—Etat indiquant le nombre et le tonnage des navires à voiles ou à vapeur qui ont été construits aux *Etats-Unis* et enrégistrés au *Canada* depuis le 1er janvier, 1878, jusqu'au 1er janvier, 1880 ; etc., etc. (No 64.)

Réponse à Ordre (7 mars, 1881).—Etat donnant les montants annuels perçus sur les navires qui ont fréquenté la rivière *Saguenay*, depuis le 1er juillet, 1867, jusqu'au 1er juillet dernier pour le fonds des marins malades. (No 65.)

Réponse à Ordre.—Copie de toutes soumissions expédiées au département de la marine et des pêcheries pour nouvelles roues à palettes mobiles, condensateur tubulaire et réparations à la machine du steamer du gouvernement le *Druid* ; aussi, copie des rapports de l'ingénieur ; etc., etc. (No 66.)

Réponse à Ordre.—Rapports et documents relatifs à la destitution de *A. S. McEduards*, ci-devant maître de poste de *Neustadt*. (No 67.)

Réponse à Ordre.—Rapport de l'ingénieur nommé par le gouvernement, sur la possibilité et l'utilité de la construction d'un quai à la *Pointe aux-Trembles*, dans le comté de *Portneuf* ; etc., etc. (No 68.)

Réponse à Ordre.—Rapports fournis par des compagnies de chemin de fer dans la *Nouvelle-Ecosse* en conformité de l'acte 38 Vic., chap. 25. (No 69.)

Réponse à Ordre.—Correspondance échangée entre le département des chemins de fer et le conseil de la ville de *Winnipeg*, au sujet du pont *Louise*. (No 70.)

Réponse à Adresse (Sénat).—Documents depuis janvier, 1874 au 18 mars, 1881, en possession du ministre de la marine et des pêcheries au sujet des droits de *Joseph Goyette*, *Pierre Dionne*, et *Toussaint Huot*, de faire la pêche de l'anguille dans la rivière *Richelieu*. (No 71.)

Réponse à Adresse (Sénat).—Correspondance entre quelque département du gouvernement et le sénateur *Fabre*, et le montant qui lui a été payé pour frais de route et autres dépenses. (No 72.)

Réponse à Ordre.—Correspondance échangée avec le ministère des travaux publics ou pétitions adressées au ministre, demandant au gouvernement de pourvoir à l'établissement d'une communication télégraphique entre l'île du *Cap Sable* et la terre ferme, dans le comté de *Shelburne*. (No 74.)

Réponse à Ordre.—Rapports concernant les améliorations, etc., à faire au quai de *St-Michel*, comté de *Bellechasse*. (No 77.)

Réponse à Ordre.—Correspondance relative à la construction de la jetée de la Cie de steamers de l'*Acadie* à *Annapolis*, et toutes évaluations ou rapports sur le coût de la dite jetée. (No 78.)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 28 février, 1882, demandant que le rapport de la commission composée des juges *Miller* et *Dubuc*, et chargée en vertu de l'acte du *Manitoba*, de faire rapport sur certaines réclamations pour des terres jalonnées. (*Documents de la session*, No. 30e.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mars 1882, pour un état faisant connaître les propriétés vendues par le gouvernement dans la ville de *Sorel* et les paroisses circonvoisines, depuis septembre, 1878, jusqu'à ce jour, indiquant le prix d'achat et le nom des acquéreurs. (*Documents de la session*, No. 24.)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 1er mars 1882, demandant copies de tous permis octroyés pour la coupe du bois ou l'exploitation des mines dans les limites du territoire en contestation à l'ouest du méridien de l'extrémité orientale de l'île *Hunter* ; aussi, copie de tous baux ou concessions d'emplacements de moulins ou autres pouvoirs d'eau ; aussi, le nombre d'acres de terre concédés chaque année dans ce même territoire, jusqu'à date. (*Documents de la session*, No. 30f.)

Sur motion de Sir *Hector L. Langevin*, secondé par Sir *Charles Tupper*, Ordonné, que l'honorable payé sur le bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de la *Baie du Tonnerre* au *Minnesota*, soit remboursé moins les frais d'impression et de traduction, conformément à la recommandation du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

Ordonné, que M. Vanasse ait la permission de présenter un bill pour régler le flottage du bois de corde sur la partie navigable de la rivière *Saint-François*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill à l'effet de conférer certains pouvoirs à la "Compagnie Américaine de Télégraphe et de Câble," étant lu ;

Sur motion de M. Cameron (*Victoria*), secondé par M. Haggart,

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau en comité général avec mandat et pouvoir de modifier le préambule en retranchant les mots relatifs à l'*Octan Pacifique*.

La Chambre se forme en conséquence, en comité général, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Haggart fait rapport que le comité a modifié ce bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill concernant la Compagnie d'Assurance de *Montréal* dite du *Soleil*, étant lu,

Sur motion de M. White (*Cardwell*), secondé par M. Gault,

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau en comité général, avec mandat et pouvoir d'y ajouter la clause suivante :

"La neuvième section du dit acte d'incorporation est par le présent amendée en remplaçant le mot "cinquante," dans la dixième ligne, par les mots "vingt-cinq."

La Chambre se forme en conséquence en comité général, et après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Gault fait rapport que le comité a modifié ce bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill concernant la Compagnie du Pont de la Grande Ile de *Niagara*, est en conformité de l'ordre lu pour la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill concernant la Compagnie des Hauts Fourneaux de *New-York* et *Ontario*, est en conformité de l'ordre, lu pour la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer des rivières *Saskatchewan* et de la *Paix*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Cameron* (*Victoria*) fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant l'Association des Commis Voyageurs du *Canada*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Girouard* (*Jacques-Cartier*) fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

Ordonné, que le bill soit ré-imprimé.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la Compagnie de Steamers *Clements*, à responsabilité limitée; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Haggart* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la Banque des Planteurs du *Canada*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Landry* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la "Compagnie *Edison* d'Éclairage Électrique du *Canada*,"; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Girouard* (*Jacques-Cartier*) fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des modifications.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit pris en considération demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill pour incorporer le Synode du diocèse de la *Saskatchewan*, et pour d'autres fins s'y rattachant; et après avoir ainsi siégé pendant quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Rymal* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu pour la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la "Compagnie Américaine d'Eclairage Electrique du Canada ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Rykert* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des modifications.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit pris en considération demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender et refondre tels qu'amendés les différents actes concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des modifications.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour amender "l'Acte pour augmenter et étendre les pouvoirs du Crédit Foncier Franco-Canadien," étant lu ;

M. *Girouard (Jacques-Cartier)* propose, secondé par M. *Houde*, que le bill soit maintenant lu la seconde fois ;

M. *Bourassa* propose comme amendement, secondé par M. *Fiset*, que le mot "maintenant" soit retranché, et qu'il soit remplacé par les suivants : "d'aujourd'hui en six mois."

Et l'amendement étant mis aux voix ; la Chambre se divise,—et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

Pour :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Anglin,</i>	<i>Doull,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Drew,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>McDonald (Cap-Bre),</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (Vic.N.E),</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Snowball,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>

<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Cockburn,</i>	<i>Huntington,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Crouter,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Richey,</i>	<i>Williams.—105.</i>
<i>Currier,</i>			

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Platt,</i>
<i>Allison,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Jones,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Gault,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Ryan (Montreal),</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Girouard (J.-Cartier),</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Rykert, et</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Wallace (York).—35</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hcooper,</i>	<i>Ogden,</i>	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois d'aujourd'hui en six mois.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 21 Mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *McLennan*,—la pétition du presbytère de *Glengarry*, de l'Eglise presbytérienne en *Canada*.

Par M. *Gault*,—la pétition de la société de *Montréal*, pour empêcher la cruauté envers les femmes et les enfants.

Par M. *Kirkpatrick*,—la pétition de *J. Carr Anderson* et autres; et la pétition de la compagnie du chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke*.

Par M. *Beaty*,—la pétition du conseil de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par M. *Guthrie*,—la pétition d'*Alexander MacKay*, D. D., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'Eglise *Duffs*, dans le presbytère de *Guelph*, *Ontario*.

Par M. *Killam*,—la pétition de l'exécutif de la convention de tempérance du comté de *Yarmouth*.

Par M. *Schultz*,—la pétition du révérend *Alexander Campbell*, bénéficiaire, et autres, de *Stonewall*, *Manitoba*.

Par M. *O'Connor*,—la pétition du révérend *J. Munro* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Manitoba*, comté de *Russell*.

Par M. Paterson (*Brant*),—la pétition du révérend *Thomas Alexander* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Montplaisant* et *Burford*, comté de *Brant*.

Par M. Rykert,—la pétition du révérend *D. C. Macintyre* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Beamsville*, comté de *Lincoln*.

Par M. Hilliard,—la pétition du révérend *William Bennett* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Springville* et *Bethany*, comté de *Durham*.

Par M. Burpee (*St Jean*),—la pétition de la compagnie du chemin de fer *St Jean, Maine*.

Par M. Scott,—la pétition du révérend *H. J. Borthwick*, A. M., et autres, du presbytère de *Manitoba*.

Par M. McQuade,—la pétition du révérend *James Hastie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'Eglise *St André, Lindsay, Ontario*.

Par M. Gillies,—la pétition du révérend *Andrew Talnae* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Arran* et *Southampton* dans le presbytère de *Bruce*.

Par M. McLelan,—la pétition du révérend *Thomas Sedgwick* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Tatamagouche*, comté de *Colchester*; la pétition de la division *Truro*, fils de tempérance; la pétition du révérend *William McCulloch*, D. D., et autres, de *Truro*, et la pétition de la "Dominion Alliance," branche de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par Sir *Richard J. Cartwright*,—la pétition du révérend *Thomas G. Thompson* et autres, de la congrégation presbytérienne de *Brucefield*, comté de *Huron*.

Par M. Dugas,—la pétition du révérend *Férol Dorval*, curé, et autres, actionnaires de la compagnie d'assurance *Souveraine*.

Par M. Trow,—la pétition du révérend *John H. Hyslop* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Avonton* et *Carlingford*, dans le presbytère de *Stratford*.

Par M. Shaw,—la pétition de la corporation municipale du village de *Teeswater*; la pétition de la corporation municipale de *Culross*; et la pétition du révérend *John Thomson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'Eglise *Knox*, village de *Ayr, Ontario*.

Par M. McDonald (*Cap Breton*),—la pétition de l'Eglise épiscopale, des mines *Sydney*; la pétition de l'Eglise baptiste, *Sydney-Nord*; la pétition des fils de tempérance du *Cap Breton*; la pétition de l'Eglise presbytérienne de la rue *Falmouth, Sydney*; et la pétition des fils de tempérance de *Hemerville*, tous du *Cap Breton, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. Abbott,—la pétition du maire, conseillers et contribuables, du village *Sic Thérèse de Blainville*, comté de *Terrebonne*.

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné le bill à l'effet d'amender l'acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer de jonction et des carrières de *Napierville*, et a décidé de faire rapport que le préambule "n'est pas prouvé," pour la raison qu'il considère que l'intervention de la législature n'est ni désirable ni nécessaire.

Votre comité recommande en conséquence le remboursement de l'honoraire payé pour ce bill, moins les frais d'impression et de traduction.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mars 1882, pour copie du rapport de l'ingénieur chargé d'examiner l'embouchure de la *Rivière-du-Loup* (en haut); pour s'assurer de ce que coûterait le creusage nécessaire pour permettre aux vaisseaux d'y entrer pendant la saison des eaux basses. (*Documents de la session, No. 25.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mars 1882, pour copie de la correspondance, des rapports d'ingénieurs et de tous autres documents concernant les améliorations du havre de *Belle-Creek*, dans le comté de *Queen*, *Ile du Prince-Edouard*. (*Documents de la session*, No. 29.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre du 6 courant, pour copie de tous documents demandant de prolonger le réseau télégraphique sur la côte est de l'île de *Vancouver*, de *Nanaimo* à *Comox*, de manière à donner aux cultivateurs, négociants et marchands de *Comox* plus de facilités pour communiquer avec le monde extérieur. (*Documents de la session*, No. 89.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre du 6 mars 1882, pour un état faisant connaître les travaux exécutés pour le gouvernement par le bateau remorqueur *Annie Stewart*, pendant les trois dernières années, et les localités où il a été employé ; aussi, copie de tous traités ou marchés conclus avec les propriétaires du dit bateau pour les travaux à faire. (*Documents de la session*, No. 90.)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre du 2 mars 1882, pour une liste des noms des Cies étrangères d'assurance sur la vie qui ont fait des dépôts entre les mains du gouvernement pour le seul avantage des porteurs de polices canadiens. (*Documents de la session*, No. 96.)

Aussi la réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1882, pour un état indiquant la somme totale payée par le gouvernement, chaque année, depuis le 30 juin, 1873, jusqu'au 30 juin 1881, à titre d'indemnité ou de compensation, aux personnes appartenant aux différentes branches de l'administration qui se sont retirées du service ; aussi, un état semblable indiquant les sommes payées à titre de pensions de retraite. (*Documents de la session*, No. 33a.)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 20 février 1882, demandant copie de toute correspondance, et de tous ordres en conseil et règlements concernant la mouture en entrepôt ; un état de toutes obligations données en vertu des règlements, avec les dates et les noms ; un exposé de la décision prise à leur sujet, et de l'état actuel des choses relativement à chaque obligation ; un état détaillé des droits payés, ou de tout autre mode d'acquittement donné pour chacune de ces obligations, avec les dates du paiement ou de l'acquittement ; copie de toute correspondance avec chaque personne qui a donné ces obligations et des demandes adressées par le gouvernement à telle personne ; copie des instructions données aux inspecteurs ou autres fonctionnaires du gouvernement en vue de s'enquérir des matières se rapportant à la mouture en entrepôt et de toute correspondance adressée à ces officiers et des rapports qu'ils ont faits ; une liste des cas, s'il en est, dans lesquels du blé ou de la farine appartenant à d'autres ont été exportés irrégulièrement sous le nom d'une personne faisant la mouture en entrepôt, afin d'é luder les droits, et dans lesquels du blé ou de la farine ont été vendus par une telle personne un peu au-dessous des prix du marché à condition qu'ils seraient crédités irrégulièrement lors de leur envoi au vendeur, afin d'é luder les droits ; et de toute correspondance et de toutes décisions administratives à ce sujet. (*Documents de la session*, No. 91.)

Aussi la réponse à un ordre de la Chambre du 6 mars 1882, pour un état détaillé de la farine de blé, farine d'avoine et du maïs importés pour la consommation dans les différents ports douaniers, de tous les comtés de la province de la Nouvelle-Ecosse, du 15 mars 1879, au 30 septembre 1881. (*Documents de la session*, No. 92.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 8 mars 1882, pour un état des importations et des exportations, au port de *St-Hyacinthe*, du 1er juillet 1881, au 1er février 1882 ; et aussi, un état des recettes et des dépenses au même port, pendant la même période. (*Documents de la session*, No. 93.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mars 1882, pour copie de toute correspondance et de tous renseignements, en possession du gouvernement, relativement à l'emploi de barils ou parties de barils dans lesquels de la fleur avait été importée des Etats-Unis, dans le but d'exporter de la fleur du Canada pour é luder les règlements concernant le drawback. (*Documents de la session*, No 94.)

Aussi la réponse à un ordre de la Chambre, du 9 mars 1882, pour copie de toute correspondance relative à la mise à la retraite de *James D. Dixon*, percepteur des douanes à *Sackville*, et à la nomination de *William C. Milner*, son successeur. (*Documents de la session, No. 95.*)

M. O'Connor, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 février 1882, pour copie de toutes les requêtes et correspondances adressées au gouvernement, concernant les communications postales sur la partie de la côte nord du fleuve *Saint-Laurent*, qui se trouve comprise dans le comté de *Saguenay*. (*Documents de la session, No 97.*)

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par *M. Caron*,

Ordonné, que l'honoraire payé sur le bill à l'effet d'amender l'Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer de jonction et des carrières de *Napierville* et d'en changer le nom en celui de "Compagnie du chemin de fer de jonction de *Napierville*," soit remboursé moins les frais d'impression et de traduction, conformément à la recommandation du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 24 février dernier, portant que *M. l'Orateur* quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens) ;

Et la motion étant de nouveau proposée, la Chambre reprend le dit débat ajourné. Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mercredi, 22 mars 1882.

Sur motion de *M. Snowball*, secondé par *M. Mills*,
Ordonné que le débat soit de nouveau ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 22 Mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :
Par *M. Ives*,—la pétition de *D. G. McFee*, surintendant du chemin de fer International ; et la pétition de *W. H. Webb* et autres, des comtés de *Drummond* et *Richmond*.

Par *M. Guthrie*,—la pétition du révérend *E. Macaulay*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Puslinch-Ouest*, comté de *Wellington*.

Par *M. Domville*,—la pétition du révérend *D. R. Crockett* et autres, membres des congrégations presbytériennes de l'Eglise de la rivière *Hammond* et *Saltsprings*, du presbytère *St-Jean, Nouveau-Brunswick*.

Par *M. Cameron (Victoria)*,—la pétition de *Allan Gilmour* et autres, actionnaires de la compagnie du télégraphe de *Montréal*.

Par *M. Ogden*,—la pétition de *William Sory* et autres, de *Gysborough Intervale*.

Par M. Guillet,—la pétition de J. R. Barber, surintendant général de la compagnie du chemin de fer de Cobourg, Peterborough et Marmora.

Par M. Burnham,—la pétition de G. H. Torrance et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'Eglise St-Paul, Peterborough, Ontario.

Par M. Allison,—la pétition de James Miller et autres.

Par M. Cameron (Huron),—la pétition du rév. A. J. Hartley, et autres, de Hensall et des environs; la pétition du rév. Alexander Stewart et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église Willis, Clinton; et la pétition de Mme William Dougall, senior, et autres, de Hensall, comté de Huron, Ontario.

Par M. Snowball,—la pétition du Révérend John J. A. Proudfoot et autres, membres de la session Kirk, de la congrégation presbytérienne de la rivière Noire, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick.

Par sir Charles Tupper—la pétition de George E. Church et autres du fort Lawrence, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Carling—la pétition du Révérend John J. A. Proudfoot et autres, membres de la première congrégation presbytérienne de London, comté de Middlesex.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De B. Taylor et autres, du village de Lucknow; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

Du rév. John Edie et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Pinkerton, comté de Bruce; du rév. Alexander Leslie et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Newtonville, comté de Durham; du rév. J. W. Bell, M.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église Knox, ville de Listowell; du rév. W. D. Ballantyne, B.A., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Pembroke; du rév. Mark Turnbull et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Alice, comté de Renfrew; du rév. Donald Tait, modérateur, et autres membres de la congrégation presbytérienne de l'église St. André, ville de Berlin; du rév. Hugh Taylor, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Iroquois, comté de Dundas; du rév. Robert Gray et autres, membres des congrégations presbytériennes de York Mills et Fisherville, comté d'York, tous de la province d'Ontario; du rév. Peter M. Morriss et autres, membres de la congrégation presbytérienne de St-James, ville de Dartmouth, Nouvelle-Ecosse; du rév. Neil McCoy et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Summerside; et du rév. Robert L. Patterson et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Bedeque, comté de Prince, province de l'Île du Prince-Édouard; demandant que le parlement du Canada donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du Canada tel qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

Du rév. C. Jost et autres, de Liverpool, comté de Queen; de J. J. Kingley et autres I. O. G. T., (Loyal) Oxford; et de Donald Robertson et autres, du havre au Renard, comté de Cumberland, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du Canada; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

De la Cie du chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce; de la Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et du Canada; et de la Cie du chemin de fer du Sud-Est; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi concernant la vente des billets de chemins de fer, devienne loi.

De la chambre de commerce de Toronto; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi concernant les banques, Compagnies d'assurances et corporations commerciales devenues insolubles, ne devienne pas loi.

De la corporation municipale de la ville de Wingham; demandant que la Cie du chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce ne soit pas fusionnée avec aucune ligne

concurrente, ni qu'elle soit louée à aucune ligne autre que le chemin de fer le Grand-Tronc.

De la corporation municipale du canton de *Howick*, comté de *Huron*; et de la municipalité du canton de *Sarawak*; demandant que la Cie du chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce* ne soit pas fusionnée avec aucune ligne concurrente, ni ne soit louée à telle ligne.

De la Cie du chemin de fer de jonction et des carrières de *Napierville*; demandant qu'il ne soit pas passé aucun bill pour constituer légalement la Cie du chemin de fer Grand Oriental, à moins qu'il n'y soit fait des changements de nature à empêcher que les droits des pétitionnaires ne soient lésés.

De la banque des Cultivateurs de *Rustico*, province de l'*Ile du Prince-Edouard*; demandant la passation d'un acte à l'effet de proroger sa charte pour une période de vingt-cinq ans à dater du 1er juin 1883.

De *J. W. Sharpe* et autres, de *Dresde*, comté de *Kent*; et de *W. C. Holland* et autres, éditeurs de papiers-nouvelles dans la province d'*Ontario*; demandant l'abolition des frais de port sur les journaux.

De *Charles Smith* et autres, de *Port Greville*, comté de *Cumberland, N.-E.*; demandant que des mesures soient prises pour protéger et encourager l'industrie des pêcheries.

Du révérend *Hugh Taylor* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'Eglise *Knox, Morrisburg*, comté de *Dundas*; du révérend *Archibald Currie*, M. A., bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Sonya*, comté d'*Ontario*; et du révérend *James Eakin*, B. A., bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Dundalk*, comté de *Grey*, tous de la province d'*Ontario*; demandant certaines modifications à l'acte 22 *Vic.*, chap. 66, intitulé: "Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'Eglise presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse*."

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 février 1882, pour copie de tous rapports faits par des ingénieurs et de toute correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac Manitoba. (*Documents de la session, No. 98.*)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, demandant copie de toute correspondance échangée avec la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien au sujet de la direction suivie par aucune partie du dit chemin de fer, y compris aucun de ses embranchements, et de tous rapports et ordres en conseil à ce sujet; un état de la ligne en tant qu'établie; un état de la dépense faite par le gouvernement sur la ligne par lui construite à l'ouest de *Winnipeg*, ainsi que des arrangements conclus entre le gouvernement et la compagnie quant à la dite dépense; et un état de l'étendue de ligne construite abandonnée par la compagnie. (*Documents de la session, No. 48a.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, demandant copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil se rapportant à tous les paiements de deniers faits à la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, et un état détaillé de tous tels paiements ainsi que toutes les particularités qui les concernent. (*Documents de la session, No. 48o.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er mars 1882, pour un état détaillé des recettes et des dépenses se rattachant à l'entretien et au fonctionnement de la ligne télégraphique entre *Selkirk* et *Edmonton*, et de celle qui relie *Selkirk* à *Winnipeg*, séparément. (*Documents de la session, No 100.*)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 9 mars 1882, pour un état faisant connaître le nombre de livres de laine importée en *Canada*, depuis le 30 juin 1881, et le montant des droits perçus. (*Documents de la session, No 99.*)

M. Charlton, du comité spécial sur le bill à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne, en décrétant la punition de l'adultère, de la séduction et des crimes de même nature, fait rapport que le comité a examiné ce bill et y a fait des modifications.

Sur motion de M. Muttart, secondé par M. Hackett,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance, documents, etc., reçus par le gouvernement depuis le 17 février 1881—date d'un rapport antérieur—concernant les améliorations du port de Souris-Ouest, dans l'Ile du Prince-Edouard.

Sur motion de M. Anglin, secondé par M. Mills,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toutes annonces ou circulaires, soumissions, contrats, correspondance, télégrammes, comptes, pièces justificatives et autres documents concernant l'achat de wagons à houille, de seconde main, de B. Burland ou par son entremise.

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Laurier,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tout ordre en conseil, correspondance, rapports, instructions ou documents concernant la nomination d'une commission pour réviser les statuts du Canada; aussi un état détaillé et les dates de tous paiements faits au sujet de telles nominations.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Plake, secondé par M. Laurier,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil et règlements qui n'ont pas encore été soumis, concernant les droits miniers.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Laurier,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous contrats pour la construction d'aucune partie quelconque du chemin de fer du Pacifique canadien conclus par la compagnie avec aucune personne ou association, depuis la date jusqu'à laquelle s'étend l'ordre précédent.

Sur motion de sir Albert J. Smith, secondé par M. Mackenzie,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître les recettes, nettes et brutes, perçues depuis le 9 avril 1881, jusqu'au 1er mars 1882, sur le chemin de fer du Pacifique construit par le gouvernement et transféré à la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, y compris l'embranchement de Pembina, conformément aux termes du contrat.

Sur motion de M. Wallace (York), secondé par M. Amyot,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance et ordres, dans l'affaire du capitaine Glenn du 37^{me} bataillon des carabiniers de Haldimand, pendant les années 1879 et 1880.

Sur motion de M. Mackenzie, secondé par sir Richard J. Cartwright,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, pétitions ou autres documents, en la possession du gouver-

nement, concernant les plaintes formulées contre le tracé et le fonctionnement du chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke*, dans la cité de *Kingston*.

Sur motion de M. *Killam*, secondé par M. *Robertson* (*Shelburne*),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et toute personne ou toutes personnes concernant l'emploi du steamer du gouvernement, le *Newfield*, lors du naufrage du *Moravian*; aussi, un état faisant connaître pendant combien de temps il a ainsi été employé, le prix qui doit être payé et le montant reçu.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par sir *Richard J. Cartwright*,

Ordonné, que les items suivants des Comptes Publics de 1880-81, savoir : *W. R. Brown*, services professionnels, (p. 221), \$1,500.00; *A. McArthur*, services professionnels, (p. 222), \$750.00; *W. Murdoch*, I.C., (p. 225), \$14,499.47, soient renvoyés au comité des comptes publics.

Sur motion de M. *Haddow*, secondé par M. *Borden*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le nombre et la situation des établissements de pisciculture dans tout le *Canada*;

S'ils sont situés sur des terrains du gouvernement ou des terrains à bail;

De qui la propriété a été achetée ou louée;

Quel prix a été payé pour l'achat ou le loyer;

Les sommes d'argent dépensées pour chaque établissement depuis sa création et les frais de gestion;

Le nombre d'alevins provenant de chaque établissement chaque année, et comment distribués.

Sur motion de M. *White* (*Renfrew*), secondé par M. *Brooks*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie d'une pétition présentée à Son Excellence le Gouverneur Général par la corporation de la ville de *Pembroke*, dans le comté de *Renfrew*, en date du 30 janvier 1879, demandant qu'il plaise à Son Excellence de dégager la dite ville du paiement d'un bonus de \$75,000 accordé à la Cie du chemin de fer du *Canada Central*, le 14 octobre 1875, en vue d'obtenir le prolongement de la dite voie ferrée du village de *Renfrew* à la ville de *Pembroke*. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou aucun de ses membres et la dite corporation ou aucune personne ou personnes, relativement à l'objet de la dite pétition.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Borden*, secondé par M. *Haddow*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, pétitions, rapports et autres pièces se trouvant dans le département des Postes, concernant la destitution de *William Magee*, ci-devant maître de poste à *Greenwood, N.-E.*, et la nomination de *Marsden Foster*, son successeur.

Sur motion de M. *Fiset*, secondé par M. *Bourassa*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de la plainte de *Joseph St. Laurent*, au sujet d'un cheval tué par les chars sur l'embranchement de l'Intercolonial à *Rimouski*, le rapport de M. *Rennie* et les témoignages qui y sont annexés, et tous les autres documents ou correspondance se rattachant à cet accident.

Sur motion de M. *Killam*, secondé par M. *Anglin*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître la quantité de chaque espèce de poisson inspecté dans chaque

district d'inspection du *Canada* pour lequel un inspecteur a été nommé ; le nom de l'inspecteur dans chaque district ; l'honoraire exigé pour inspection dans chaque cas, et le montant brut des honoraires perçus—le dit état se rapportant à l'année expirée le 31 décembre, 1881, ou à la précédente année fiscale ou civile dont les rapports sont en la possession du gouvernement.

Sur motion de M. *Schultz*, secondé par M. *DeCosmos*,

Ordonné, que la pétition de *Henry J. Clarke*, C.R., et autres, de *Winnipeg*, province du *Manitoba*,—lue et reçue le lundi, 7 mars, 1881,—énonçant certaines accusations contre l'honorable *Edmund Burk Wood*, juge-en-chef de la Cour du Banc de la Reine, pour la province du *Manitoba* ; la pétition de *Edward Elliott* et autres, de la province du *Manitoba*, lue et reçue le 20 courant,—demandant qu'il soit fait une enquête sur certains actes de mauvaise administration de la justice que l'on prétend avoir été commis par l'honorable *Edmund Burk Wood*, juge-en-chef de la dite province, —et tous autres documents sur le même sujet, sont délégués au comité mixte des deux chambre au sujet des impressions du parlement.

L'ordre du jour pour la prise en considération du bill concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte, tel qu'amendé en comité général de la Chambre, étant lu :

M. *Girouard (Jacques-Cartier)* propose, secondé par M. *White (Cardwell)*, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération ;

M. *Mills* propose, comme amendement, secondé par M. *Rymal*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la motion soit retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau en comité général, avec mandat et "pouvoir de le modifier de manière que la loi sur le mariage avec la sœur d'une "épouse défunte soit uniforme dans tout le *Canada*."

Et l'amendement étant mis aux voix ; la Chambre se divise,—et les noms étant demandés ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Abbott</i> ,	<i>Fleming</i> ,	<i>Lane</i> ,	<i>Ross (Middlesex)</i> ,
<i>Bain</i> ,	<i>Gillies</i> ,	<i>McDonald (Vic.N.E.)</i>	<i>Rymal</i> ,
<i>Bannerman</i> ,	<i>Gilmor</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Scriver</i> ,
<i>Bill</i> ,	<i>Guillet</i> ,	<i>McLennan</i> ,	<i>Smith</i> ,
<i>Blake</i> ,	<i>Gunn</i> ,	<i>McQuade</i> ,	<i>Snowball</i> ,
<i>Bowell</i> ,	<i>Hackett</i> ,	<i>Mills</i> ,	<i>Strange</i> ,
<i>Brown</i> ,	<i>Haddow</i> ,	<i>Orton</i> ,	<i>Sutherland</i> ,
<i>Burpee (St. Jean)</i> ,	<i>Hay</i> ,	<i>Paterson (Brant)</i> ,	<i>Tilley</i> ,
<i>Burpee (Sunbury)</i> ,	<i>Hesson</i> ,	<i>Pickard</i> ,	<i>Trow</i> ,
<i>Cameron (Huron)</i> ,	<i>Irvine</i> ,	<i>Reid</i> ,	<i>Wallace (York)</i> ,
<i>Cartwright</i> ,	<i>Jackson</i> ,	<i>Richey</i> ,	<i>Weldon et</i>
<i>Cockburn</i> ,	<i>Killam</i> ,	<i>Robertson (Shelburne)</i> ,	<i>Williams.—51.</i>
<i>Domville</i> ,	<i>King</i> ,	<i>Rogers</i> ,	

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot</i> ,	<i>Cuthbert</i> ,	<i>Macdonald (King)</i> ,	<i>Robertson (Hamilton)</i>
<i>Anglin</i> ,	<i>Daly</i> ,	<i>McDonald (C. Breton)</i>	<i>Ross (Dundas)</i> ,
<i>Arkel</i> ,	<i>Desaulniers</i> ,	<i>Macmillan</i> ,	<i>Rouleau</i> ,
<i>Beauchesne</i> ,	<i>Doull</i> ,	<i>McCallum</i> ,	<i>Routhier</i> ,
<i>Béchar</i> ,	<i>Drew</i> ,	<i>McCuaig</i> ,	<i>Royal</i> ,
<i>Benoit</i> ,	<i>Dumont</i> ,	<i>McDougald</i> ,	<i>Ryan (Marquette)</i> ,

<i>Bergeron,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Geoffron,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Mongebais,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Ives,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Vunasse,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Crouter,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Wiser et</i>
<i>Currier,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Rinfret,</i>	<i>Wright.—104.</i>

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la motion étant de nouveau proposée,—que le bill ainsi amendé soit maintenant pris en considération ;

M. Amyot propose comme amendement, secondé par M. Cimon (*Chicoutimi*), que tous les mots après “maintenant” jusqu’à la fin de la motion soient retranchés et qu’ils soient remplacés par les suivants : “renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de l’amender en prescrivant que tout mariage célébré par “une autorité religieuse compétente est par le présent déclaré valide et légal.”

Et un débat s’ensuivant ;

A six heures p. m., M. l’Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p. m.

Sept heures et demie, p. m.

L’ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l’article 19 du règlement.

Un bill pour incorporer le synode du diocèse de la *Saskatchewan*, et pour d’autres fins s’y rattachant, est en conformité de l’ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l’ordre, procède à la prise en considération du bill à l’effet d’incorporer la “compagnie *Edison* d’éclairage électrique du *Canada*,” tel que modifié en comité général de la Chambre.

M. *Kirkpatrick* propose, secondé par M. *Drew*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Blake* propose comme amendement, secondé par sir *Richard J. Cartwright*, que tous les mots après “maintenant” soient retranchés et qu’ils soient remplacés par les suivants : “renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de modifier la troisième clause du bill en retranchant le proviso portant que nuls fils pour l’éclairage électrique fixés sur des poteaux, ne longeront le même côté de la rue que des fils de télégraphe ou de téléphone actuellement fixés sur des poteaux, sans le consentement des compagnies de télégraphes ou de téléphones respectivement.”

Et l’amendement étant mis aux voix, la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi modifiée, étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de modifier la troisième clause du bill en retranchant le proviso portant que nuls fils pour l'éclairage électrique fixés sur des poteaux, ne longeront le même côté de la rue que des fils de télégraphes ou de téléphones actuellement fixés sur des poteaux, sans le consentement des compagnies de télégraphe ou de téléphone, respectivement.

La Chambre se forme en conséquence en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Landry* fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que ce bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération du bill à l'effet d'incorporer la "Compagnie américaine d'Eclairage électrique du Canada," tel que modifié en comité général de la Chambre.

M. *Colby* propose, secondé par M. *Bergeron*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Blake* propose comme amendement, secondé par sir *Richard J. Cartwright*, que tous les mots après "maintenant" soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de modifier la troisième clause du bill en retranchant le proviso portant que nuls fils pour l'éclairage électrique fixés sur des poteaux ne longeront le même côté de la rue que des fils de télégraphes ou de téléphones actuellement fixés sur des poteaux, sans le consentement des compagnies de télégraphe ou de téléphone, respectivement."

Et l'amendement étant mis aux voix ; la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi modifiée étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de modifier la troisième clause du bill en retranchant le proviso portant que nuls fils pour l'éclairage électrique fixés sur des poteaux ne longeront le même côté de la rue que des fils de télégraphe ou de téléphone actuellement fixés sur des poteaux, sans le consentement des compagnies de télégraphes ou de téléphones, respectivement.

La Chambre se forme en conséquence en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bergeron* fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte ce bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie de terres de la *Qu'Appelle*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de conférer au commissaire des brevets d'invention certains pouvoirs pour faire droit à *John Dickenson Brunton*, étant lu ;

Et la motion étant proposée, que le bill soit maintenant lu la seconde fois ;

M. Blake propose comme amendement, secondé par *sir Richard J. Cartwright*, que le mot "maintenant" soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants : "d'aujourd'hui en six mois."

Et l'amendement étant mis aux voix ; la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi modifiée étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois d'aujourd'hui en six mois.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender la charte de la compagnie dité "*The Fellowes' Medical Manufacturing Company*," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé : "Aote à l'effet d'amender l'acte qui incorpore "l'Association d'assurance canadienne des personnes qui font usage de la vapeur," et de changer le nom de la dite compagnie en celui de "Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant le chemin de fer *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

La Chambre reprend alors le débat sur l'amendement à la motion portant,—que le bill concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte, soit maintenant pris en considération.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ;—et la question est résolue négativement.

Et la motion étant de nouveau proposée,—que le bill ainsi modifié soit maintenant pris en considération,

Sir Albert J. Smith propose comme amendement à la motion, secondé par *M. Weldon*, que le mot "maintenant" soit retranché, et qu'il soit remplacé par les suivants : "d'aujourd'hui en six mois."

Et l'amendement étant mis aux voix,—la Chambre se divise ; et les noms étant demandés ils sont pris comme suit :

Pour :

Messieurs :

<i>Amyot,</i>	<i>Cimon (Charlevoix.)</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Ouimet,</i>
<i>Boulbee,</i>	<i>Coughlin,</i>	<i>McDonald (Cap B.)</i>	<i>Patterson (Essex),</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Daly,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.)</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Elliot,</i>	<i>Macdonald (Inv'ness)</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McQuaig,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Weldon, et</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Yeo.—36.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Arkell,</i>	<i>Drew,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Bill,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gault,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Girouard (Jacques C.),</i>	<i>McRory,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Snowball,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Cowpal,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Currier,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Pickard,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Desautniers,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Desjardins,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>White (Hastings), et</i>
<i>Doull,</i>	<i>Kilam,</i>	<i>Reid,</i>	<i>Wiser.—113.</i>

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée—que le bill ainsi modifié, soit maintenant pris en considération.

M. *Strange* propose comme amendement, secondé par M. *Ryan* (Montréal), que tous les mots après “ maintenant ” jusqu’à la fin de la question, soient retranchés, et qu’ils soient remplacés par les suivants : “ renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir de le modifier en retranchant tous les mots après “ femme défunte,” et les remplaçant par les suivants :—“ et entre une femme et le frère de l’époux défunt sont par le présent abrogées, et tels mariages sont par le présent déclarés légaux et valides.”

Et l’amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue négativement.

Et la motion étant de nouveau proposée, que le bill ainsi amendé soit maintenant pris en considération ;

M. *McCuig* propose comme amendement, secondé par M. *Daly*, que tous les mots après “ maintenant ” jusqu’à la fin de la question soient retranchés et qu’ils soient remplacés par les suivants : “ renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de le modifier en ajoutant le proviso suivant : “ Pourvu que nul membre du clergé ou ministre de l’évangile autorisé par la loi à accomplir la cérémonie du mariage, ne soit obligé d’accomplir telle cérémonie si la femme est la sœur de l’épouse précédente de l’homme auquel elle désire être mariée.”

Et l’amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue négativement.

Et la motion étant mise aux voix, que le bill ainsi amendé soit maintenant pris en considération, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

La Chambre procède en conséquence à prendre ce bill en considération.

Et la motion étant proposée que le bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. *Amyot* propose comme amendement, secondé par M. *Cimon* (Chicoutimi), que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "le parlement fédéral n'a pas juridiction pour législater sur les qualités requises pour contracter mariage, lequel sujet, par les termes et l'intention de l'acte fédéral, est accordé exclusivement aux législatures provinciales."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue négativement.

Et la motion étant de nouveau proposée que le bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. *Strange* propose comme amendement, secondé par M. *Robertson* (Shelburne), que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir de le modifier en retranchant tous les mots après "épouse défunte" et les remplaçant par les suivants: "et entre une femme et le frère de son époux défunt sont par le présent abrogées, et tels mariages sont par le présent déclarés légaux et valides."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés ils sont pris comme suit:

POUR :

Messieurs :

<i>Allison,</i>	<i>Crouter,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Barnard,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>King,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bill,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Pickard,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Wheler.—49.</i>
<i>Casey,</i>			

CONTRE :

Messieurs :

<i>Abbott,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Quimet,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Doull,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Drew,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Platt,</i>
<i>Bécharde,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>McDonald, (Vic. N.E.)</i>	<i>Reid,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Sproule,</i>

<i>Casgrain,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Cockburn,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Colby,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Wiser et</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Yeo.—87.</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Orton,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la motion étant mise aux voix, que le bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre se divise et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 23 mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Orton*,—la pétition de messieurs *J. et P. Craig* et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par M. *Kirkpatrick*,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Nord du Canada et de la Compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* et du Nord-Ouest ; et la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du Canada.

Par M. *Gillmor*,—la pétition du recteur, marguilliers et paroissiens de la ville et paroisse de *St-Etienne*, comté de *Charlotte, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Elliott*,—la pétition du révérend *James Pringle* et autres, de *Brampton* et des environs, comté de *Peel*.

Par sir *Richard J. Cartwright*,—la pétition de *Hugh McKay* et autres du canton de *Tuckersmith* ; la pétition de *Hugh Cameron* et autres de la partie du canton de *Tuckersmith*, comté de *Huron* ; et la pétition de *William Johnston* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Duff's* dans le presbytère de *Huron*.

Par M. *Hesson*,—la pétition du presbytère de *Stratford*.

Par M. *McLeod*,—la pétition du révérend *A. Farquharson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-André, Sydney*, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. *Kaulbach*,—la pétition de la division de *Lunenburg* n° 458, fils de Tempérance ; la pétition des officiers de la loge *Dayspring* n° 310, I. O. G. de la Nouvelle-Ecosse ; et la pétition des officiers de la loge *Conquerall* I. O. G. T., *Lunenburg, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *O'Connor*,—la pétition du révérend *William Shearer* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Bearbrook*, comté de *Russell, Ontario*.

Par M. *Strange*,—la pétition du révérend *James Fraser* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Georgina*, comté de *York* dans le presbytère de

Toronto ; la pétition du révérend *W. Frizzell*, modérateur, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de la ville de *Newmarket, Ontario* ; la pétition de *F. H. Lloyd* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Newmarket* ; et la pétition du révérend *J. B. Fraser* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Queenville* dans le presbytère de *Toronto*.

Par *M. Mackenzie*,—la pétition du révérend *P. G. Goldie* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Watford* et *Main Road*, comté de *Lambton, Ontario*.

Par *M. McCuaig*,—la pétition de *MM. S. M. Conger* et frère, et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Par *sir Charles Tupper*,—la pétition de *Stephen Daley* et autres, de *Tidnish*, comté de *Cumberland, Nouvelle-Ecosse*.

Par *M. Currier*,—la pétition du presbytère d'*Ottawa*, et de l'église presbytérienne du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du presbytère de *Glengarry*, de l'église presbytérienne en *Canada* ; demandant que la Chambre donne son concours à un acte confirmant les actes passés par les législatures des provinces d'*Ontario* et de *Québec* au sujet des biens temporels de la dite église.

De la société de *Montréal* pour empêcher la cruauté envers les femmes et les enfants ; demandant la passation d'un acte pour protéger les femmes et les enfants employés dans les ateliers et fabriques.

De *J. Carr Anderson* et autres ; du rév. *Alexander Campbell*, bénéficiaire, et autres, de *Stonewall, Manitoba* ; et du rév. *H. J. Bothwick, A.M.*, et autres, du presbytère du *Manitoba* ; demandant certaines modifications à l'acte 22 *Vic.*, chap. 66 intitulé : "Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*."

De la Cie du chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke* ; et la Cie du chemin de fer de *St-Jean* et du *Maine* ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi concernant la vente des billets de chemins de fer, devienne loi.

Du conseil de la corporation de la cité de *Toronto* ; demandant qu'aucune compagnie de chemin de fer n'obtienne de mesures législatives contraires aux intérêts de la dite cité.

Du rév. *Alexander McKay, D.D.*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Duff*, dans le presbytère de *Guelph* ; du rév. *J. Munro* et autres, membres de la congrégation presbytérienne du *Manotick*, comté de *Russell* ; du rév. *Thomas Alexander* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Mount-Pleasant* et *Burford*, comté de *Brant* ; du rév. *D. C. Macintyre* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Beamsville*, comté de *Lincoln* ; du rév. *William Bennett* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Springville* et *Bethany*, comté de *Durham* ; du rév. *Thomas G. Thomson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Brucefield*, comté de *Huron* ; du rév. *James Hastie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *St-Anaré, Lindsay* ; du rév. *Andrew Talmie* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Arran* et *Southampton*, dans le presbytère de *Bruce* ; du rév. *John K. Kyslop* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Avonton* et *Carlingford*, dans le presbytère de *Stratford* ; du rév. *John Thomson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Knox*, village d'*Ayr*, tous de la province d'*Ontario* ; et du rév. *Thomas Sedgwick* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Tatamagouche*, comté de *Colchester*, province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tels qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

De l'exécutif de la convention de tempérance du comté de *Yarmouth* ; des fils de tempérance de la division *Truro* ; du rév. *William McCulloch*, D.D., et autres, de *Truro* ; de la "Dominion Alliance," branche de la *Nouvelle-Ecosse* ; de l'église épiscopale, *Sydney Mines* ; de l'église Baptiste, *Sydney-North* ; de la congrégation méthodiste de *Sydney-Nord* ; des fils de tempérance de la division de *Sydney-Nord* ; des fils de tempérance de la division du *Cap-Breton* ; de l'église presbytérienne de la rue *Talmouth Sydney* ; et des fils de tempérance de la division *Homerville, Cap Breton*, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada* ; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

Du rév. *Féréol Dorval*, curé, et autres, actionnaires de la Cie d'assurance, la *Souveraine* ; demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour étendre les pouvoirs de la dite Cie, à moins qu'il ne soit approuvé par les deux tiers des actionnaires et que la section de *Québec* de la dite Cie ne soit autorisée à liquider les affaires de la Cie en ce qui regarde cette section.

De la corporation municipale du village de *Teeswater* ; et de la municipalité de *Culross* ; demandant que la Cie du chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce* ne soit pas fusionnée avec aucune ligne concurrente, ni ne soit louée à telle ligne.

Du maire, des conseillers et des contribuables du village de *Ste-Thérèse de Blainville*, comté de *Terrebonne* ; demandant que leurs droits soient sauvegardés dans toute législation ou décision concernant le chemin de fer de *Québec, Montréal, Ottawa, et Occidental*.

M. Cameron (Victoria), du comité des bills privés, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné le bill à l'effet d'amender l'Acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : "Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, et les actes qui l'amendent," et est convenu de le rapporter avec des modifications.

Le délai pour recevoir des rapports sur bills privés expirant aujourd'hui, le comité recommande qu'il soit prorogé à deux semaines à dater d'aujourd'hui.

Sur motion de *M. Cameron (Victoria)*, secondé par *M. Drew*,
Ordonné, que le délai pour recevoir des rapports sur bills privés soit prolongé pour une période de deux semaines à dater d'aujourd'hui, conformément à la recommandation du comité des bills privés.

Sur motion de *M. Orton*, secondé par *M. Benoit*,
Ordonné, que le comité spécial nommé pour s'enquérir et faire rapport des effets du tarif sur l'industrie agricole du *Canada*, ait la permission d'employer un sténographe pour prendre les dépositions que le comité jugera nécessaires.

Ordonné, que *M. Casgrain* ait la permission de présenter un bill à l'effet de pourvoir à l'admission des gradués du Collège Royal Militaire à la profession d'arpenteur fédéral.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que *M. Houde* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'assurer davantage l'indépendance du parlement.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. *Pope (Compton)*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mars 1882, pour un état indiquant :

1. Les noms de tous les officiers et énumérateurs employés aux recensement de 1881, dans le comté de *St-Jean* ;

2. Les sommes payées à chacun d'eux pour honoraires, émoluments et frais de route ;

3. Le nombre de milles que chacun d'eux a déclaré avoir parcouru. (*Documents de la session, No. 38c.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mars 1882, pour un état faisant connaître le nom des personnes qui ont fait le recensement de 1881, dans le comté de *Rimouski* ; le nombre de milles accordés et payés à chacune de ces personnes, ainsi que le montant que chacune d'elles a reçu pour ses honoraires. (*Documents de la session, No. 38d.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 8 mars 1882, pour une liste des stations de quarantaine autorisées en conformité des règlements concernant l'importation du bétail pour fins de reproduction. (*Documents de la session, No. 101.*)

M. *Domville*, du comité des banques et du commerce, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et est convenu de les rapporter modifiés, savoir :

Bill à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidation des affaires de la Cie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation.

Bill à l'effet de réduire le capital social de la Banque d'Ontario, de changer la valeur nominale de ses actions, et pour d'autres fins ;—et

Bill à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie d'assurance mutuelle de l'Amérique du Nord, sur la vie, et de changer son nom en celui de Cie d'assurance de la Puissance du Canada, sur la vie.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, le 24 février dernier, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens) ;

Et la motion étant de nouveau proposée,—la Chambre reprend le dit débat ajourné,

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Vendredi, 24 Mars 1882.

Et la motion étant mise aux voix,

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence en comité des voies et moyens.

(*En comité.*)

1. Résolu.—Qu'il est opportun de modifier le tarif douanier et la liste des articles admis en franchise, tels que contenus dans les actes 42 *Vic.*, chap. 15; 43 *Vic.*, chap. 18, et 44 *Vic.*, chap. 10.

En abrogeant la partie de l'annexe A qui impose un droit de douane sur les articles suivants, savoir :

Cuivre jaune, vieux, de rebut et en feuilles.

Métal anglais, en gueuses et en barres.

Café vert.

Sulphate de quinine, en poudre.

Mercure.

Zinc, alliage de (spelter) en blocs ou gueuses.

Thé noir, vert et du Japon.

Etain, en lingots, en gueuses, en barres, en plaques et en feuilles.

Zinc, en lingots, en gueuses et feuilles ;

2. *Résolu*.—Qu'il est opportun de modifier le tarif douanier en abrogeant les droits de douane actuellement imposables sur les articles ci-après énumérés, et en leur substituant d'autres droits, comme suit .

1. Les outils de relieurs, y compris machines à régler et percaline, actuellement frappés d'un droit de quinze pour cent *ad valorem*, paieront dix pour cent *ad valorem*..... 10 p. cent.
Le cuivre jaune, en lames pour filets d'imprimerie, non finis, actuellement frappé d'un droit de 30 centins, paiera 15 pour cent *ad valorem*. 15 p. cent.
 2. Le verre à vitre commun et incolore, actuellement frappé d'un droit de vingt pour cent *ad valorem*, paiera trente pour cent *ad valorem*. 30 p. cent.
 3. La ferraille et le vieux fer, frappés actuellement d'un droit de deux piastres par tonne, paieront une piastre par tonne..... \$1 par tonne.
 4. Les tuyaux de plomb et le plomb de chasse, et tous les articles de plomb non spécifiés ailleurs,—frappés actuellement d'un droit de vingt-cinq pour cent *ad valorem*..... 30 p. cent.
 5. Cuir—Cuir de Cordoue, ou peau de cheval tannée, et cuir ouvré, actuellement frappé d'un droit de vingt pour cent, paiera vingt-cinq pour cent *ad valorem* 25 p. cent.
 6. Le papier sablé, verré et d'éméri, frappé actuellement d'un droit de vingt pour cent, paiera vingt-cinq pour cent *ad valorem*..... 25 p. cent.
 7. Les navires et autres bâtiments, construits en tous pays étrangers, soit à vapeur ou à voiles, sur demande de leur enregistrement en *Canada*, sur la juste valeur marchande de la coque, des gréements, machines et autres appareils, frappés actuellement d'un droit de dix pour cent, paieront des droits comme suit :—
Sur la coque, les gréements et autres appareils, à l'exception des machines, dix pour cent *ad valorem*..... 10 p. cent.
Sur les chaudières, machines à vapeur et autres machines, vingt-cinq pour cent *ad valorem* 25 p. cent.
Glace étamée, actuellement frappée d'un droit de vingt-cinq pour cent, paiera trente pour cent *ad valorem*..... 30 p. cent.
 8. Les spiritueux et alcools mélangés à d'autres ingrédients et bien que tombant par là sous la dénomination de médicaments brevetés, teintures, essences, extraits, ou sous toute autre dénomination, y compris les élixirs, les extraits fluides et les préparations vineuses employés comme médicaments, en fût ou en bouteille, non spécifiés ailleurs, frappés actuellement d'un droit de une piastre et quatre-vingt-dix centins par gallon impérial, paieront une piastre et quatre-vingt-dix centins par gallon impérial, et de plus vingt pour cent *ad valorem*..... \$1.90 et 20 p. cent.
 9. Les placards, annonces illustrées, pancartes ou affiches enluminés, publications périodiques d'annonces illustrées et estampes de modes pour tailleurs et modistes, frappés actuellement d'un droit de trente pour cent *ad valorem*, paieront six centins par livre et vingt pour cent *ad valorem*..... 6 cts. p. lb et 20 p. cent.
- En ajoutant à l'annexe A les articles suivants non-énumérés qui paieront dorénavant les tarifs de droits qui suivent :
10. Sacs, contenant du sel fin de toute provenance étrangère, vingt-cinq pour cent *ad valorem*..... 25 p. cent.
 11. Ressorts d'horloges, dix pour cent *ad valorem*..... 10 p. cent.
 12. Pièces d'artifice, vingt-cinq pour cent *ad valorem*..... 25 p. cent.
 - 13 Fer—Tubes pour chaudières, soudé à joints superposés, non filetés, ni accouplés ou autrement ouvrés, d'un diamètre de un pouce et demi, et au-dessus, quinze pour cent *ad valorem*..... 15 p. cent.

- | | |
|--|---------------|
| 14. Tourteaux de moutarde, vingt pour cent <i>ad valorem</i> | 20 p. cent. |
| 15. Cire parafine ou stéarine, trois centins par livre..... | 3 c. par lb. |
| 16. Riz, non nettoyé, non décortiqué, ou <i>paddy</i> , lorsqu'importé directement du pays de provenance, dix-sept et demi pour cent <i>ad valorem</i> . | 17½ p. cent. |
| 17. Arbres—arbres à fruits, savoir : | |
| Pommiers de toute espèce, deux centins chacun..... | 2c. chacun. |
| Poiriers “ quatre centins chacun..... | 4c. chacun. |
| Pêchers “ trois centins chacun..... | 3c. chacun. |
| Pruniers “ cinq centins chacun..... | 5c. chacun. |
| Cerisiers “ quatre centins chacun..... | 4c. chacun. |
| Cognassiers “ deux centins et demi chacun..... | 2½c. chacun. |
| 18. Réseau en peluche ou net de soie, employé dans la ganterie, quinze pour cent <i>ad valorem</i> | 15 pour cent. |

En faisant les modifications et les additions suivantes aux articles ci-après mentionnés contenus dans l'annexe A, savoir :—

19. Sous le titre “ cirage, encre à chaussures et de cordonniers,” après le mot “ cordonniers ” et avant les mots “ vingt-cinq,” insérer les mots *verniss pour harrais et cuir*.
20. Sous le titre “ livres,” dans l'item cinq, après le mot “ chèques ” et avant le mot “ reçus,” insérer les mots *enveloppes et journaux en miniature*, et après le mot “ traites ” retrancher le mot “ placards ” et aussi les mots “ annonces illustrées pancartes ou affiches enluminées,”
21. Sous le titre “ bretelles de toutes sortes,” après le mot “ bretelles ” et avant les mots “ de toutes sortes,” insérer les mots *ceintures et bandages*.
22. Sous le titre “ horloges et pendules, et pièces d' ” après les mots “ parties de,” et avant les mots “ trente-cinq,” insérer les mots *à l'exception des ressorts*.
23. Sous le titre “ coton ouvré,” dans le second item, après le mot “ cotonnades ” et avant les mots “ étoffes à pantalons,” insérer les mots *jeannette du Kentucky*.
Dans le neuvième item, après les mots “ bonneterie de coton,” et avant le mot “ trente,” insérer les mots *et tricot de coton*.
24. Dans le onzième item, après les mots “ en écheveaux,” et avant le mot “ douze,” insérer les mots *noir et blanchi à trois ou six brins*.
25. Dans le quatorzième item, après les mots “ vêtements de coton,” retrancher tous les mots avant “ trente pour cent,” et substituer les suivants : *ou autre matière non autrement spécifiés, y compris corset, cols en dentelle et articles semblables confectionnés par la couturière ou le tailleur, aussi prélat, uni ou recouvert d'une couche d'huile, de peinture, de goudron ou autre composition, et sacs en coton confectionnés à l'aiguille, non autrement spécifiés*.
26. Sous le titre “ fourrures,” après les mots “ pelletteries préparées,” insérer les mots *en tout ou en partie*.
27. Sous le titre “ meubles,” après les mots “ à ressorts ” et avant les mots “ vitrines,” insérer les mots *traversins et oreillers*.
28. Sous le titre “ verre et verreries ” dans le premier item, après les mots “ de toute espèce ” retrancher les mots “ en verre moulé, pressé et taillé,” et après les mots “ boules de verre ” et avant le mot “ trente,” insérer les mots *et articles pour la table taillés, pressés ou moulés*.
29. Sous le titre “ gutta percha,” après le mot “ ouvré ” et avant les mots “ vingt-cinq,” insérer les mots *non autrement spécifiés*.
30. Sous le titre “ fer et fer ouvré,” et avant le premier item insérer les mots *le fil métallique et le fer devant être mesuré au moyen de la jauge-étalon de Stabb*.
31. Dans l'item “ poêles et autres fontes,” après le mot “ fontes ” et avant les mots “ non spécifiés ailleurs,” insérer les mots *et ouvrages de forge*.
32. Après les items concernant les “ tubes en fer forgé,” et avant l'item “ lits et autres meubles en fer,” insérer comme titre : *Ouvrages en fer ou acier ou en fer et acier combinés*.
33. Sous l'article “ prélatés,” retrancher les mots “ tapis de table, stores de fenêtres

et rideaux de scène," et après les mots "peints ou imprimés" et avant le mot "trente," insérer les mots *veloutés ou recouverts d'un enduit*.

34. Sous le titre "peintures et couleurs," dans l'item "blanc et rouge de plomb," après le mot "plomb," et avant le mot "secs," insérer les mots *et le minimum orange*.

35. Sous le titre "Médicaments particuliers," après le mot "particuliers," retrancher tous les mots avant les mots "sous forme liquide" et leur substituer les suivants, savoir :—*Toutes teintures, pilules, poudres, trochisques ou tablettes, sirop, cordiaux, amers, anodins toniques, emplâtres, liniments, pommades, onguents, pâtes, pastilles, eaux, essences, huiles ou préparations pharmaceutiques, ou compositions recommandées au public sous un nom ou titre général quelconque comme remède spécifique contre toutes maladies ou affections quelconques affectant les hommes ou les animaux, non autrement spécifiés ; tous liquides*.

Après le titre "sel" et avant les mots entre parenthèse, commençant par le mot "excepté," insérer le mot "commun," et après le mot "droits" et avant les mots "en grenier," insérer les mots *et tout sel fin*.

Après le titre "Acier et acier ouvré," retrancher les mots "le ou après le premier jour de janvier 1883" et les remplacer par les suivants : *après la clôture de la session du parlement qui suivra immédiatement la passation de cet acte, à moins qu'il ne soit plus tôt abrogé*.

36. Sous le titre "verniss non autrement dénommé," après le mot "verniss" et avant "non," insérer les mots *gommes laques, laques du Japon et collodion*.

3. Résolu.—Qu'il est opportun de modifier l'annexe B, qui contient la liste des articles admis en franchise lorsqu'importés en *Canada*, en ajoutant à la liste les articles ci-dessous mentionnés, savoir :—

1. Pièces anatomiques.

2. Abeilles.

3. Livres, cartes géographiques et cartes marines, importés par toute société légalement constituée ou établie pour fins littéraires ou philosophiques, ou pour l'encouragement des beaux-arts, et pour son usage, ou pour l'usage et sur la commande de tout collège, académie ou séminaire enseignant, **pourvu que pas plus de deux copies de tout tel livre, carte géographique ou carte marine ne soient ainsi importées par toute telle société ou pour son usage.**

4. Cuivre jaune, vieux, de rebut et en feuilles.

5. Métal anglais, en saumons et en barres.

6. Cellulose ou xyloïdine en feuilles.

7. Kaolin, naturel ou moulu.

8. Chloralum ou chlorure d'aluminium.

9. Café, vert, sauf tel que pourvu par l'acte 42 *Vic.*, chap. 15, clause 7.

10. Sable ou globules ferrugineux, et potée sèche pour polir le granit.

11. Sulphate de quinine.

12. Mercure.

13. Alliage de zinc (spelter), en masses et en saumons.

14. Thé, sauf tel que pourvu par l'acte 42 *Vic.*, chap. 15, clause 7.

15. Étain en masses, saumons, barres et feuilles, et étain battu et ferblanc.

16. Vaccin et pointes de vaccin sur ivoire.

17. Zinc en masses, saumons et feuilles.

18. Bois de service, non autrement ouvrés que sciés ou fendus, bois de teck, ébène noire, gaiac, cèdre rouge et bois satiné.

19. Volailles, de pure race, pour l'amélioration de l'espèce.

20. Bois à brûler, lorsqu'importé dans le *Manitoba* et le territoire du *Nord-Ouest*.

21. Bandelettes en coton et caoutchouc n'excédant pas 7 pouces de largeur, lorsqu'importés par des fabricants de garnitures de machines à carder et pour leur usage.

22. Caoutchouc cru, durci, en feuilles unies ou moulées.

23. En ajoutant à l'item concernant le "sel," après le mot "golfe," les mots *non autrement spécifié*.

24. En abrogeant tout l'item concernant l'acier dans la dite annexe B, et en lui substituant le suivant :

25. **ACIER** en lingots, barres, feuilles et rouleaux, barres ou lisses et éclisses de chemins de fer seront libres de droits jusqu'à la clôture de la session du parlement qui suivra immédiatement la passation de cet acte à moins qu'il ne soit plus tôt abrogé.

3. *Résolu*,—Qu'il est expédient de prescrire que les précédentes résolutions et les modifications apportées aux droits y mentionnés seront applicables à dater du 24 février dernier.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Cardwell)* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *White (Cardwell)* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité comme susdit.

Et la séance ayant continué jusqu'à quatre heures moins vingt minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 24 mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Cameron (Huron)*,—la pétition de *Alexander Mackenzie* et autres ; la pétition de *Robert Delgaty* et autres, du canton de *Stanley* ; et la pétition de *John Scott* et autres, d'une partie des cantons de *Hay* et *Stanley*, comté de *Huron*.

Par sir *Richard J. Cartwright*,—la pétition de *William Graham* et autres ; et la pétition du rév. *Joseph McCoy* et autres, de *Tuckersmith*, comté de *Huron*.

Par M. *McDonald (Victoria, N. E.)*,—la pétition de *Norman McLeod* et autres, de l'*Anse aux Naufrages* ; la pétition de *Angus McArkill* et autres ; et la pétition de *Kenneth Matherson* et autres de la rive nord, tous du comté de *Victoria, N. E.*

Par M. *Robertson (Hamilton)*,—la pétition du presbytère et de l'Eglise presbytérienne de *Hamilton en Canada*.

Par M. *Domville*,—la pétition de *R. E. McLeod* et autres.

Par M. *Wallace (York)*,—la pétition du rév. *D. Camelon*, bénéficiaire, et autres, de *Vaughan*, comté de *York, Ontario*.

Par M. *Longley*,—la pétition de *William McGee* et autres ; et la pétition de *A. W. Sawyer*, président du collège d'*Acadie* et autres.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *D. G. McFee*, surintendant du chemin de fer International ; et de *J. R. Barber*, surintendant général du chemin de fer de *Cobourg, Peterborough* et *Marmora* ; demandant que le bill concernant la vente des billets de chemins de fer, dont le parlement est actuellement saisi, devienne loi.

Du révérend *E. Macaulay*, bénéficiaire, et autres, membres de la congrégation presbytérienne du *Puslinch-Ouest*, comté de *Wellington* ; demandant certaines modifi-

cations à l'acte 22 Vic. chap. 66, intitulé : " Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'Eglise presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse."

Du révérend *D. E. Crockett* et autres, membres des congrégations presbytériennes de l'église de *Hammond River* et de *Salt Springs*, dans le presbytère de *St Jean* ; et *Kenneth McKnight* et autres, membres de la session Kirk de la congrégation presbytérienne de *Black River*, comté de *Northumberland*, tous de la province du *Nouveau-Brunswick* ; de *E. F. Torrance* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'Eglise *St Paul, Peterborough* ; du révérend *Alexander Stewart* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Willis, Clinton* ; et du révérend *John J. A. Proudfoot* et autres, membres de la première congrégation presbytérienne de *London*, comté de *Middlesex*, tous de la province d'*Ontario* ; demandant que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'Eglise presbytérienne du *Canada*, tel qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

De *Allan Gilmour* et autres, actionnaires de la Cie du télégraphe de *Montréal* ; demandant que le bill actuellement soumis au parlement à l'effet de refondre et modifier les actes relatifs à la dite Cie, devienne loi.

De *William Lory* et autres, de *Guysborough* ; de *James Miller* et autres ; et de *George E. Church* et autres, de *Fort Lawrence*, comté de *Cumberland*, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada* ; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

Du révérend *A. J. Hartley* et autres ; et de *Mme William Dougall, sen.*, et autres, de *Hensall*, comté de *Huron, Ont.* ; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

La pétition de *W. H. Webb* et autres, des comtés de *Drummond* et *Arthabaska*, présentée mercredi dernier ;—exposant qu'ils ont servi comme volontaires pendant la rébellion de 1837-38, et demandant qu'il leur soit donné une pension ou une indemnité en argent ou en concession de terres en reconnaissance de leurs services, semblable à celle qui a été octroyée aux volontaires qui ont fait le service pendant les troubles du *Nord-Ouest*,—étant lue ;

M. l'Orateur décide,—" Qu'elle ne peut être reçue, vû que l'octroi de la conclusion de cette pétition entraînerait la dépense de deniers publics ou la disposition de biens publics."

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné le bill concernant la compagnie du chemin de fer du *Portage*, de *Westbourne* et du *Nord-Ouest*, et est convenu de le rapporter avec des modifications.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente à la Chambre la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, demandant copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil se rapportant à l'acceptation des obligations hypothécaires de la compagnie du chemin de fer du *Pacifique canadien*, par le gouvernement, pour toute fin publique, et un état de ce qui a été fait à ce sujet. (*Documents de la session, No. 48p.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mars 1882, pour copie des instructions adressées par *Lindsay Russell*, agent des terres de la couronne à *Winnipeg*, relativement à la disposition des coupes de bois pour la fabrication du bois de service, des traverses de chemins de fer ou de bois de chauffage, depuis le 1er mars 1881, et de toute correspondance qui s'y rapporte. (*Documents de la session, No. 102.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, demandant copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil relatifs à tous octrois de terres faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique, ou au choix ou à la réserve d'aucunes terres pour la dite compagnie, ainsi qu'un état détaillé des terres octroyées, choisies ou réservées en conséquence. (*Documents de la session, No. 48q.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 mars 1882, demandant copie de toute résolution d'aucun corps législatif provincial transmise à Son Excellence au sujet de l'exercice, par le parlement du Canada, du pouvoir de déclarer d'utilité générale les chemins de fer provinciaux; aussi, copie de toute correspondance relative à toute telle résolution. (*Documents de la session, No. 103.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 février 1882, pour copie de toute correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien ou aucune personne en relation avec cette compagnie, et le gouvernement ou aucun de ses membres, concernant toutes réclamations faites par la dite compagnie pour de la pierre, du bois de construction, du gravier ou autres matériaux employés pour la construction du dit chemin, et toutes réclamations faites contre le gouvernement à ce sujet par la dite compagnie, ainsi que copie de tous les ordres administratifs ou autres, concernant ces réclamations, spécifiant l'étendue et la situation des terres sur lesquelles ou au sujet desquelles ces réclamations ont été faites. (*Documents de la session, No 48r.*)

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mars 1882, pour copie de toute correspondance, certificats et adresses au gouvernement au sujet de la nomination de *M. Thomas Ryan* comme ingénieur à la douane de *Montréal*, avec la date de telle nomination. (*Documents de la session, No 104.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mars 1882, pour copie des pétitions et toute correspondance concernant la construction d'une cale sèche à Pictou. (*Documents de la session, No 105.*)

Et, aussi la réponse à une adresse à Son Excellence, du 13 février 1882, demandant copie en entier, de la réponse de l'honorable *Edmund Burk Wood*, juge en chef de la province de *Manitoba*, à la pétition de *Henry J. Clark, C.R.*, de *Winnipeg*, et autres, présentée à la Chambre des communes le 4 mars 1881; la dite réponse étant réputée renfermer quatorze articles. (*Documents de la session, No 106.*)

Sur motion de *M. Platt*, secondé par *M. Beaty*,

Ordonné, que, vu que les journaux du Sénat du 14 mars 1881, font voir que le bill à l'effet d'incorporer la compagnie des améliorations de la rivière *Don* a été retiré sur la demande de ses promoteurs, le comptable de cette Chambre soit autorisé à rembourser l'honoraire et les frais payés pour ce bill, moins le coût de l'impression, et de la traduction.

Ordonné, que sir *Hector Langevin* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'établir de nouvelles dispositions au sujet de l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin entre la côte canadienne du *Pacifique* et l'*Asie*.

Il pré-cite, en conséquence, le dit bill à la Chambre, — lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de sir *Hector Langevin*, secondé par sir *Leonard Tilley*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution pour pourvoir à l'amélioration et à l'administration du port des *Trois-Rivières*.

La Chambre se forme en conséquence en comité.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est opportun de pourvoir à la nomination de certains commissaires pour l'amélioration et l'administration du port des *Trois-Rivières*.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Vanasse fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Vanasse fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est opportun de pourvoir à la nomination de certains commissaires pour l'amélioration et l'administration du port des *Trois-Rivières*.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que sir *Hector Langevin* ait la permission de présenter un bill à l'effet de pourvoir à l'amélioration et l'administration du havre des *Trois-Rivières*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant certaines réclamations contre la banque du *Haut-Canada*.

La Chambre se forme en conséquence en comité.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est opportun que la somme de deux cent cinquante mille piastres mise par l'acte 34 *Vic.*, chap. 8, à la disposition du gouverneur en conseil en vue de solder toutes réclamations contre la banque du *Haut-Canada*, déterminées et réglées en vertu de la clause 4 de l'acte 33 *Vic.*, chap. 40, sujet aux conditions mentionnées dans l'acte en premier lieu mentionné, soit portée au chiffre de deux cent cinquante-cinq mille piastres, sujet aux mêmes conditions, et que l'acte en premier lieu mentionné soit modifié en conséquence.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Jones fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Jones fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est opportun que la somme de deux cent cinquante mille piastres mise par l'acte 34 *Vic.*, chap. 8, à la disposition du Gouverneur en conseil en vue de solder toutes réclamations contre la banque du *Haut-Canada*, déterminées et réglées en vertu de la clause 4 de l'acte 33 *Vic.*, chap. 40, sujet aux conditions mentionnées dans l'acte en premier lieu mentionné, soit portée aux chiffres de deux cent cinquante-cinq mille piastres, sujet aux mêmes conditions, et que l'acte en premier lieu mentionné soit modifié en conséquence.

Ordonné, que la dite résolution soit lue la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le chenal de navigation entre *Montréal* et *Québec*.

La Chambre se forme en conséquence en comité général.

(*En comité.*)

Résolu,—qu'il est opportun d'autoriser le Gouverneur en conseil à prélever, au moyen de l'émission de débetures en la manière prescrite par l'acte 36 *Vic.*, chap. 60, (excepté en ce qui a trait au taux d'intérêt, qui ne devra pas excéder 4 pour cent par année), une nouvelle somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt mille piastres.

applicable, sujet aux prescriptions du dit acte tel que modifié par l'acte 41 *Vic.*, chap. 7, à défrayer les frais encourus ou à encourir pour compléter le curage et le creusement du chenal de navigation entre *Montréal* et *Québec*.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Coursol* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Coursol* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu,—qu'il est opportun d'autoriser le Gouverneur en conseil à prélever, au moyen de l'émission de débentures en la manière prescrite par l'acte 36 *Vic.*, chap. 60, (excepté en ce qui a trait au taux d'intérêt, qui ne devra pas excéder 4 pour cent par année), une nouvelle somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt mille piastres applicable, sujet aux prescriptions du dit acte tel que modifié par l'acte 44 *Vic.*, chap. 7, à défrayer les frais encourus ou à encourir pour compléter le curage et le creusement du chenal de navigation entre *Montréal* et *Québec*.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte 36 *Vic.*, chap. 60, concernant les commissaires du havre de *Montréal*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,— lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général, pour considérer une certaine résolution concernant l'écluse à l'embouchure de la rivière *St-Charles*.

La Chambre se forme en conséquence en comité général.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est opportun d'autoriser le Gouverneur en conseil à prélever, au moyen de l'émission de débentures, en la manière prescrite par l'acte 36 *Vic.*, chap. 62, (excepté en ce qui a trait au taux d'intérêt qui ne devra pas excéder quatre pour cent par année), une nouvelle somme n'excédant pas trois cent soixante et quinze mille piastres à être avancée, de temps à autre, sujet aux conditions stipulées dans le dit acte, aux commissaires du havre de *Québec*, pour leur permettre de construire le mur en travers et l'écluse nécessaires pour transformer en bassin à flot, le bassin qu'ils ont construit à l'embouchure de la rivière *St-Charles*, et de payer la balance du coût de ce bassin.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Vallée* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Vallée* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu,—Qu'il est opportun d'autoriser le Gouverneur en conseil à prélever, au moyen de l'émission de débentures, en la manière prescrite par l'acte 36 *Vic.*, chap. 62, (excepté en ce qui a trait au taux d'intérêt qui ne devra pas excéder quatre pour cent par année), une nouvelle somme n'excédant pas trois cent soixante et quinze mille piastres à être avancée, de temps à autre, sujet aux conditions stipulées dans le dit acte, aux commissaires du havre de *Québec*, pour leur permettre de construire le mur

en travers et l'écluse nécessaires pour transformer en bassin à flot, le bassin qu'ils ont construit à l'embouchure de la rivière *St-Charles*, et de payer la balance du coût de ce bassin.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender de nouveau les actes concernant l'amélioration et l'administration du havre de *Québec*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de *M. McLelan*, secondé par *M. Caron*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution pour prélever un droit de tonnage sur les navires entrant dans les ports de *Québec* et de *Montréal*.

La Chambre se forme en conséquence en comité général.

(*En comité.*)

Résolu.—Il sera perçu sur tous les navires entrant dans le port de *Québec* ou dans celui de *Montréal*, un droit de tonnage de trois centins par tonneau de registre de ces navires, pour les objets de l'acte concernant la police des ports et des rivières du *Canada*, et ce droit constituera une créance privilégiée sur le navire, et sera payé par le capitaine ou maître du navire au percepteur des douanes de Sa Majesté au port ; pourvu que les navires de cent tonneaux de registre et au-dessous y soient assujétis à leur première entrée à l'un des ports susmentionnés dans l'année de calendrier, mais non à leurs autres entrées au même port pendant la même année ; que les navires de plus de cent tonneaux de registre soient assujétis à ce droit à leur première et deuxième entrées à l'un des deux ports dans l'année de calendrier, mais non à leurs autres entrées pendant la même année ; et qu'aucun navire à destination ou venant du port de *Montréal* ne soit assujéti à ce droit au port de *Québec* pour le même voyage.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et *M. Brooks* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Brooks fait en conséquence rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il sera perçu sur tous les navires entrant dans le port de *Québec* ou dans celui de *Montréal*, un droit de tonnage de trois centins par tonneau de registre de ces navires, pour les objets de l'acte concernant la police des ports et des rivières du *Canada*, et ce droit constituera une créance privilégiée sur le navire, et sera payé par le capitaine ou maître du navire au percepteur des douanes de Sa Majesté au port ; pourvu que les navires de cent tonneaux de registre et au-dessous y soient assujétis à leur première entrée à l'un des ports susmentionnés dans l'année de calendrier, mais non à leurs autres entrées au même port pendant la même année ; que les navires de plus de cent tonneaux de registre soient assujétis à ce droit à leur première et deuxième entrées à l'un des deux ports, dans l'année de calendrier, mais non à leurs autres entrées pendant la même année ; et qu'aucun navire à destination ou venant du port de *Montréal* ne soit assujéti à ce droit au port de *Québec* pour le même voyage.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans modifications :

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie d'Assurance Maritime "*Saint-Laurent du Canada*."

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Banque du Nord-Ouest,"

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Banque *Manitoba*."

Bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du *Canada* et la " compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara*."

Aussi le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ottawa* et *Arnprior*," avec plusieurs modifications auxquelles il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte ayant pour objet d'amender la " législation concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêt et " d'épargne qui opèrent dans la province d'*Ontario*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer de *Montréal* et *Canada Central*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque Occidentale du *Canada*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer *Grand Occidental*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Le bill du Sénat intitulé : " Acte ayant pour objet d'amender la législation " concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêt et d'épargne qui " opèrent dans la province d'*Ontario*," est lu la première fois.

Sur motion de M. *Beaty*, secondé par M. *Platt*,

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Le bill du Sénat intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de *Montréal* au *Canada Central*," est lu la première fois.

Sur motion de M. *Fulton*, secondé par M. *McLeod*,

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Le bill du Sénat intitulé : " Acte pour incorporer la banque Occidentale du *Canada*," est lu la première fois.

Sur motion de M. *Williams* secondé par M. *Valin*,

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Le bill du Sénat intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer *Grand Occidental*," est lu la première fois.

Sur motion de M. *Kilvert*, secondé par M. *Brooks*,

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sur motion de M. *White (Renfrew)*, secondé par M. *Orton*,

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ottawa* et *Arnprior*," soient pris en considération lundi prochain.

M. *Mousseau* propose, secondé par M. *Caron*, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le droit sur le tabac ; et un débat s'en suivant ;

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidation des affaires de la compagnie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ross (Middlesex)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de réduire le capital social de la banque d'*Ontario*, de changer la valeur nominale de ses actions, et pour d'autres fins ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Macmillan* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est en conséquence lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender l'acte incorporant la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'*Amérique du Nord*, sur la vie, et de changer son nom en celui de "Compagnie d'Assurance de la Puissance du *Canada*, sur la vie ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Guthrie* fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie manufacturière *McClary*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des bills privés.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant l'association des commis voyageurs du *Canada* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Drew* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre reprend le débat sur la motion portant que la Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l'Acte du revenu de l'Intérieur, 1880.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest.

La Chambre se forme en conséquence en comité général.

(En comité.)

Résolu,—Que cette Chambre est d'opinion qu'il est opportun de porter le nombre des constables dans le corps de police à cheval du Nord-Ouest au chiffre de cinq cents hommes, avec vingt subalternes.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *McCarthy* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *McCarthy* fait, en conséquence, rapport de la résolution, lequel est lue comme suit :

Résolu,—Que cette Chambre est d'opinion qu'il est opportun de porter le nombre des constables dans le corps de police à cheval du Nord-Ouest au chiffre de cinq cents hommes, avec vingt subalternes.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. *McLelan* propose, secondé par M. *Caron*, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général, pour considérer une certaine résolution concernant l'inspection des bateaux à vapeur.

Objection étant faite à la motion proposée, pour le motif qu'elle ne renferme pas une proposition déterminée, tel que requis par l'article 41 du règlement ;

M. l'Orateur décide,—“ Que l'article du règlement, comme on le comprend généralement et comme il est interprété par la pratique anglaise la plus récente, exige simplement que la Chambre se forme en comité pour considérer une proposition générale énonçant l'urgence de présenter une mesure sur une question particulière, et qu'en conséquence, la motion proposée est, à son avis, suffisamment conforme au sens de l'article du règlement.”

Et la motion étant mise aux voix,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général.

La Chambre se forme en conséquence en comité.

(En comité.)

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier de nouveau et refondre, tel que modifié, l'acte 31 Vic., chap. 65, et les actes qui l'amendent, concernant l'inspection des bateaux à vapeur et la plus grande sécurité de leurs passagers.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ryan (Montréal)*, fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Ryan (Montréal)* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier de nouveau et refondre, tel que modifié, l'acte 31 Vic., chap. 65, et les actes qui l'amendent, concernant l'inspection des bateaux à vapeur et la plus grande sécurité de leurs passagers.

Ordonné, que M. *McLelan* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur, et l'examen et la commission des mécaniciens qui y sont employés.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 27 Mars 1882.

PRIÈRE.

M. l'Orateur soumet à la Chambre, en conformité de l'Acte 34 Vic., chap. 5, clause 12, une liste des actionnaires de la Banque Nationale. (*Documents de la session, No. 22.*)

Aussi, un relevé de la situation, et une liste des actionnaires de la Cie Anglo-Canadienne de Prêt et Placement (à resp. limitée), à la date du 31 décembre 1881. (*Documents de la session, No. 87.*)

Et aussi, états généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de Québec, Richelieu et Terrebonne, et dans le comté de Compton, pendant l'année 1881. (*Documents de la session, No. 21.*)

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Girouard (Jacques-Cartier)*,—la pétition de *H. Burton* et autres, intéressés dans la navigation de la rivière Richelieu.

Par M. *Grandbois*,—la pétition de *Charles Bertrand* et autres, de la compagnie d'assurance du Canada.

Par M. *Sutherland*,—la pétition du révérend *L. Cameron* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Thamesford*; et la pétition du révérend *John M. Munroe* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Kinton*, tous deux du comté d'*Oxford*.

Par M. *McLelan*,—la pétition du révérend *James McLean* et autres, membres de la congrégation presbytérienne du *Grand Village*; la pétition du révérend *William McCulloch, D.D.*, et autres membres de la première congrégation presbytérienne de *Truro*, comté de *Colchester, Nouvelle-Ecosse*; et la pétition du révérend *A. McLean* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Tryon* et *Bonshaw, Ile du Prince-Edouard*.

Par M. *Carling*,—la pétition du révérend *James Stuart* et autres, ministres commués; et la pétition de *John Cameron* et compagnie, et autres, éditeurs de journaux dans la province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De MM. *J. et P. Craig* et autres; de MM. *M. S. Conger* et frère, et autres, éditeurs de journaux de la province d'*Ontario*; demandant l'abolition des frais de port sur les journaux.

De la Cie du chemin de fer du *Nord* du *Canada*, et la Cie du chemin de fer de *Hamilton* et du *Nord-Ouest* ; et de la Cie du Grand-Tronc du *Canada* ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet de la vente des billets de chemins de fer, devienne loi.

Du recteur, des syndics et du conseil de fabrique de *St-Stephen*, comté de *Charlotte, N.-B.* ; demandant qu'il ne soit accordé aucune charte pour l'érection d'un pont de chemin de fer ou autre sur la rivière *Ste-Croix*, à *St-Stephen*, à moins que des dispositions n'y soient prises pour sauvegarder les droits qu'ils ont acquis par la concession d'un droit de traverse sur la dite rivière.

Du rév. *James Pringle* et autres, de *Brampton* et des environs, comté de *Peel* ; de *Hugh McKay* et autres ; de *William Graham* et autres ; du rév. *Joseph McCoy* et autres, de *Tuckersmith* ; de *Hugh Cameron* et autres, d'une partie du canton de *Tuckersmith* ; de *Alexander McKenzie* et autres ; de *Robert Delgaty* et autres, du canton de *Stanley* ; et de *John Scott* et autres, d'une partie des cantons de *Hay* et *Stanley*, tous du comté de *Huron* ; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemin de fer le dimanche.

De *William Johnston* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Duff*, dans le presbytère de *Huron* ; du presbytère de *Stratford* ; du rév. *William Shearer* et autres membres de la congrégation presbytérienne de *Bearbrook*, comté de *Russell* ; du rév. *James Fraser* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Georgina* ; du rév. *J. B. Fraser*, et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Queensville*, tous du presbytère de *Toronto* ; du rév. *W. Frizzell*, modérateur, et autres ; de *T. H. Lloyd* et autres, membres de l'église presbytérienne de *Newmarket*, tous du comté de *York, Ont.* ; du rév. *P. C. Coldie* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Watford* et *Main Road*, comté de *Lambton* ; du presbytère d'*Ottawa* de l'église presbytérienne en *Canada*, tous de la province d'*Ontario* ; et du rév. *Farguharson* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Saint-André, Sydney*, province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tel qu'exprimé dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

De la division No 458 des fils de la Tempérance de *Lunenburg* ; des officiers de la loge *Day Spring*, No 310, I.O.G.T., de la *Nouvelle-Ecosse* ; des officiers de la loge *Conquerall*, I.O.G.T., *Lunenburg, Nouvelle-Ecosse* ; de *William Magee* et autres ; et de *W. A. Sawyer*, président du collège d'*Acadie*, et autres ; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada* ; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

De *Stephen Doly* et autres, de *Tidnish*, comté de *Cumberland* ; de *Norman McLeod*, et autres, de l'*Anse au Naufrage* ; de *Angus McAskill* et autres ; et de *Kenneth Mathereson* et autres, de *North Shore*, tous du comté de *Victoria*, province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant que des mesures soient prises pour protéger et encourager l'industrie des pêcheries.

Du presbytère de *Hamilton* de l'église presbytérienne en *Canada* ; demandant que la Chambre donne son concours à un acte confirmant les actes passés par les législatures des provinces d'*Ontario* et de *Québec* au sujet des biens temporels et de la caisse de l'église presbytérienne du *Canada* en relation avec l'église d'*Ecosse* pour le soutien des veuves et des orphelins, et aussi au sujet de l'université du collège de la Reine à *Kingston*.

Du rév. *D. Camelon*, bénéficiaire, et autres, de *Vaughan*, comté de *York, Ont.* ; demandant certaines modifications à l'Acte 22 Vic., chap. 66, intitulé : " Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* eu rapport avec l'église d'*Ecosse*."

De *E. R. McLeod* et autres ; exposant que le nommé *Frank Buchanan* a été tué

par l'explosion accidentelle d'une bombe après la revue militaire qui a eu lieu à *Sussex, N.-B.*, en juillet dernier; et demandant à la Chambre de vouloir bien prendre ce cas en favorable considération.

Ordonné, que la pétition de *A. Burton*, et autres, intéressés dans la navigation de la rivière *Richelieu*, présentée ce jour, soit maintenant lue; et la dite pétition est lue et reçue; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi, à l'effet de constituer légalement la Cie du pont du *Richelieu*, devienne loi.

Ordonné, que *M. Guillet* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier l'acte 43 *Vic.*, chap. 40, intitulé: "*Acte pour amender l'acte de Jurisdiction Maritime, 1877.*" et d'établir de nouvelles dispositions pour le recouvrement des gages des matelots employés sur les navires naviguant sur les eaux intérieures du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de *M. Stephenson*, secondé par *M. Wallace*.

Résolu, que cette Chambre concourt dans le troisième rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender "l'Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*," et les actes qui l'amendent, étant lu;

M. Shaw propose, secondé par *M. Kirkpatrick*, que *M. l'Orateur* quitte maintenant le fauteuil.

M. Cameron (Victoria) propose comme amendement, secondé par *M. Haggart*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soit retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "dans une semaine à dater d'aujourd'hui cette Chambre se formera en comité général."

Et l'amendement étant mis aux voix; la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix;

Ordonné, que *M. l'Orateur* quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme en conséquence en comité et après avoir ainsi siégé pendant quelques temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil, et *M. Robertson (Hamilton)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la compagnie du chemin de fer du *Portage, de Westbourne* et du *Nord-Ouest*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil et *M. Haggart* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé. "*Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer de jonction d'Ottawa et Arnprior*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de *Montréal au Canada Central*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : "Acte pour incorporer la banque de l'Ouest du *Canada*," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* à la baie de *James*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de M. *Boulton*, secondé par M. *Hay*,

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* à la baie de *James*," soient pris en considération demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer *Grand Occidental*," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. *Blake* propose, secondé par sir *Richard J. Cartwright*, que cette Chambre se forme maintenant en comité général pour examiner la résolution suivante :

Que l'avenir des vastes territoires du Nord-Ouest dépend en grande partie de l'approvisionnement du combustible à un prix modéré ;

Que les renseignements actuels sur cette région et les terrains houillers ne sont pas suffisants pour justifier le parlement de créer des intérêts de longue durée dans de grandes étendues de terrains houillers ;

Que les règlements déposés sur le bureau concernant ces terrains, ne pouvoient pas à l'application, en règle générale, du système équitable des adjudications publiques à l'acquisition de ces terrains de valeur, et laissent ainsi la porte ouverte aux concessions désavantageuses de terres faisant partie du domaine public, pour le seul avantage de particuliers ;

Que les dits règlements ne pouvoient pas d'une manière suffisante à réprimer l'accaparement par quelques particuliers de larges étendues de terrains houillers, et le défaut de concurrence qui en résulte, élevant par là le prix du charbon.

Que les dits règlements ne pouvoient pas suffisamment à assurer l'exploitation des dépôts houillers par le locataire ;

Que les dits règlements pouvoient, en accordant des baux pour 21 ans, renouvelables, à la création d'intérêts de durée plus longue que la prudence ne devrait, en règle générale, le permettre à l'époque actuelle ;

Qu'ils ne pouvoient pas d'une manière convenable aux conditions du renouvellement ;

Que les dits règlements ne deviennent pas efficaces s'ils sont désapprouvés par cette Chambre ; et la Chambre est responsable de leur mise en vigueur.

Que cette Chambre désapprouve les dits règlements.

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue négativement.

M. *Blake* propose, secondé par sir *Richard J. Cartwright*,—que cette Chambre est d'avis que le système actuellement suivi pour l'octroi de cantons de bois est de nature à produire de graves abus, et à avoir pour résultat la concession, à des privilégiés, de terrains de grande valeur appartenant au domaine public, pour une rétribution insuffisante.

Qu'il est opportun d'appliquer aux concessions des cantons de bois le système équitable des adjudications publiques; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Bain,</i>	<i>Coupal,</i>	<i>King,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>McDonald (Vic.N.E),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>MacDonnell (Inv'ness)</i>	<i>Snowball,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Pickard,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Rinfret,</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>	<i>Yeo.—49.</i>
<i>Charlton,</i>			

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Allison,</i>	<i>Drew,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Poupore,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Elliot,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ried,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDonald (C.Breton),</i>	<i>Richey,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCuig,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gillet,</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Ives,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Williams, et</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wright.—106.</i>
<i>Desjardins,</i>	<i>Lantier,</i>		

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 28 Mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. Gunn,—la pétition du presbytère de *Kingston* de l'église presbytérienne en *Canada*.

Par M. Kirkpatrick,—la pétition de la compagnie du chemin de fer de la vallée *Massawippi*.

Par M. Pickard,—la pétition de la compagnie du chemin de fer de *Frédéricton*.

Par M. Trow,—la pétition de *Thomas H. Garner* et autres, du township de *Blanchard* ; et la pétition de *Robert Sparling* et autres, de la ville de *St-Marie*, les deux du comté de *Perth*.

Par M. Lane,—la pétition de *Arthur C. Bye* et autres, de *Annan*, comté de *Grey*.

Par M. Ogden,—la pétition de *James McConnell* et autres, de *Port Hillford*, comté de *Guysborough*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. Gillmor,—la pétition de *F. H. Todd* et autres, de la ville de *St-Stephen*, comté de *Charlotte, Nouveau-Brunswick*.

Par M. Elliott,—la pétition de *John McClure* et autres, de *Brampton* et des environs, comté de *Peel*.

Par sir *Charles Tupper*,—la pétition de *R. D. Davison* et autres, de *Wallace Bridge*, comté de *Cumberland, Nouvelle-Ecosse*,

Par sir *Richard J. Cartwright*,—la pétition de *Thomas Cobb* et autres ; la pétition de *William H. McDougall* et autres ; la pétition de *John Aitken* et autres, de *Culross* ; la pétition de *George S. Stanley* et autres, du canton de *Hullett* ; la pétition de *William Robb* et autres, de *Seaforth* ; la pétition de *C. Broadfoot* et autres, du canton de *Turkessmith*, tous du comté de *Huron* ; et la pétition de *Peter Currie* et autres, de *Teeswater*, comté de *Bruce*.

Par sir *Leonard Tilley*,—la pétition de messieurs *Smith* et *Murray* et autres, marchands, de la ville de *St-Stephen* ; et la pétition de *Charles F. Todd* et autres, marchands, de la ville de *Milltown*, les deux du comté de *Charlotte, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Cimon (Chicoutimi)*,—la pétition de l'honorable *David E. Price*, sénateur, et autres, de la *Baie St-Paul* et autres paroisses.

Par M. *Abbott*,—la pétition de *William Bates* et autres, de l'augmentation de *Grenville*, comté d'*Argenteuil*.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente, la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mars 1882, pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et toutes autres personnes, concernant l'amélioration des moyens de communication, pendant l'hiver, entre la province de l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme, en vue d'obtenir une communication journalière, au moyen de bateaux à vapeur, pour le transport des malles et des voyageurs, conformément aux termes de l'Union. (*Documents de la session, No. 79.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mars 1889, pour copie de toute correspondance, requêtes et rapports des ingénieurs du gouvernement concernant les divers passages à niveau sur la rue *Queen* et la rue *Dufferin*, sur la limite ouest de la cité de *Toronto*. (*Documents de la session, No. 107.*)

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 17 février 1882, pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et toutes autres personnes touchant

la perte de navires dans les eaux de l'intérieur par suite de surcharge ou de déplacement de la cargaison. (*Documents de la session, No. 64b.*)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre un mémoire concernant les biens de la ci-devant banque du *Haut-Canada*. (*Documents de la session, No. 108*)

M. McCarthy, du comité spécial sur le bill à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada* et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879, fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des modifications.

M. Cameron (Victoria), du comité des bills privés, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné le bill pour incorporer l'Eglise presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse*, et trouve que le préambule n'est pas prouvé, en tant qu'il a été déclaré par le bill No. 66, que le synode de l'Eglise presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse* a été incorporé dans l'union ; il ne peut en conséquence, recommander un acte constitutif séparé.

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et a décidé de les rapporter modifiés, savoir :

Bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie de chemin de fer et de pont d'*Ottawa, Waddington et New-York*.

Bill à l'effet d'incorporer la compagnie Mutuelle de Télégraphe du *Canada* :—et

Bill à l'effet de constituer légalement la compagnie du chemin de fer du lac *Athabaska* et de la *Baie d'Hudson*.

M. Caron, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 2 mars 1882, pour un état faisant connaître les divers changements opérés dans l'organisation du collège militaire Royal, depuis sa création jusqu'au 1er février 1882. (*Documents de la session, No 109.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre du 2 mars 1882, pour une liste complète des cadets nés aux *Etats-Unis*, qui ont suivi ou qui suivent actuellement les cours du collège militaire Royal. (*Documents de la session, No 109a.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 13 mars 1882, demandant un état indiquant le nom des officiers qui ont pris part à l'expédition de la *Rivière-Rouge*, en 1870-71, tant ceux des carabiniers d'*Ontario* que des carabiniers de *Québec*, le grade qu'ils occupaient alors et celui qu'ils occupent aujourd'hui dans la milice. (*Documents de la session, No 110.*)

Aussi la réponse à un ordre de la Chambre, du 2 mars 1882, pour un état faisant connaître le nombre des cadets qui ont été admis au collège militaire Royal depuis le 1er juin 1876, date de son ouverture ; le nombre de ceux qui ont été gradués, et de ceux qui ont quitté le collège sans être gradués ; le nombre de ceux qui suivent actuellement les cours du collège, et le nombre le plus élevé des cadets qui ont suivi ces cours à une même époque et la date. Aussi, autant qu'il est possible de s'en assurer, le domicile et la profession des cadets qui ont été gradués, ainsi que les mesures, s'il en est, en vertu desquelles les cadets gradués pourraient être appelés au service, si besoin était. (*Documents de la session, No. 109b.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 2 mars 1882, pour un état des gradués ayant des commissions dans la milice, qui ont assisté aux exercices des bataillons auxquels ils sont attachés, depuis le mois de juillet 1880. (*Documents de la session, No 109c.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 2 mars 1882, pour un état faisant connaître le salaire payé au professeur *Ferguson*, le nombre des cadets qui fréquentent ses cours, et le nombre de lectures qu'il a données depuis le 1er novembre 1881, jusqu'au 1er février 1882. (*Documents de la session, No 109d.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er mars 1882, pour copie de la correspondance échangée avec le ministère de la Milice et de la Défense au sujet de la mise à la retraite du lieutenant-colonel *John Fletcher*, ex-aide-adjutant-général du district militaire No 5, et du bonus qui lui a été accordé lors de sa mise à la retraite. (*Documents de la session, No. 111.*)

M. *Mousseau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, l'ordre général No 80 de la Cour Suprême du Canada, conformément aux dispositions de la clause 79 de l'acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier. (*Documents de la session, No. 112.*)

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsi des étant lu ;

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *John A. Macdonald*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ;

M. *Mackenzie* propose comme amendement, secondé par sir *Albert J. Smith*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants :

Il ressort d'un état déposé sur le bureau de la Chambre par le ministre des chemins de fer et canaux, que des soumissions ont été demandées le 24 octobre dernier pour la construction d'une portion du chemin de fer du Pacifique canadien, entre *Port Moody* et *Emory's Bar*,—les dites soumissions devant être reçues jusqu'au 1er février dernier—et qu'il en a été reçu 14, dont les prix variaient entre \$2,277,000 et \$3,531,832, et que la plus basse d'entre elles était celle de messieurs *Macdonald* et *Charlebois*—\$2,277,000—et que la plus basse ensuite était celle de *Andrew Onderdonk*—\$2,486,255—soit : \$209,255 plus élevée.

Qu'il paraîtrait que *Macdonald* et *Charlebois* ont envoyé en même temps que leur soumission, un chèque de \$20,000, somme mentionnée dans les conditions, en date du 23 janvier dernier, tiré sur la Banque de *Montréal*, à *Montréal*, lequel chèque fut accepté par la dite banque, mais que le timbre d'acceptation portait les mots " valable pour deux jours seulement."

Qu'il ressort, d'une lettre de M. *Clouston*, gérant de la Banque de *Montréal*, que la " limitation à deux jours seulement n'a pas été inscrite intentionnellement, mais que l'on a tout simplement oublié de la biffer dans le moment. C'était certainement notre intention de garantir le chèque jusqu'au paiement."

Qu'il ressort d'une lettre de M. *Drummond*, gérant de la banque à *Ottawa*, qu'il a expliqué au département des chemins de fer et canaux que la limitation inscrite sur le timbre d'acceptation apposé au chèque, avait été inscrite par la banque par erreur, et sans qu'on s'en fût aperçu lors de l'émission du chèque.

Qu'il ressort, de la déclaration de A. P. *Bradley*, secrétaire particulier du ministre des chemins de fer et canaux, et de *Andrew Drummond*, que suivant les instructions qui lui ont été données par le ministre, le samedi, 4 février, M. *Bradley* s'est transporté au bureau de M. *Drummond* à dix heures et demie du matin, le lundi, 6 février, et lui a présenté le chèque en lui demandant s'il le solderait ou s'il était encore valable,—à quoi M. *Drummond* répondit qu'il prendrait des informations auprès du bureau principal sur lequel le chèque était tiré, et qu'il fut alors convenu entre eux que ces informations seraient demandées, et que de plus l'on s'enquêterait pendant combien de temps il serait valable; et M. *Bradley* affranchit à cette fin un blanc de télégramme qui fut rempli et expédié par M. *Drummond*.

Qu'il paraîtrait qu'une dépêche fut reçue en réponse, du bureau principal, et conçue dans les termes suivants: " Veuillez biffer ' pour deux jours seulement ' du timbre d'acceptation, le chèque sera valable jusqu'à paiement."

Qu'il paraîtrait qu'à une heure de l'après-midi du dit sixième jour de février, M. *Drummond* remit ce télégramme à M. *Bradley* qui lui demanda de le lui laisser, et qu'il a été ainsi laissé, et que M. *Bradley* le présenta le même jour au ministre des chemins de fer et canaux.

Qu'il paraîtrait ainsi que le 6 février, le ministre était en possession de la réponse à son investigation et savait que la restriction inscrite ainsi par inadvertance sur le timbre d'acceptation, n'était pas considérée par la banque comme obligatoire et que le chèque était valable jusqu'à paiement.

Qu'il paraîtrait que le 7 février, le ministre fit rapport au conseil que la soumission de *Macdonald* et *Charlebois*, qui était la plus basse, était irrégulière en tant que le chèque qui l'accompagnait avait été marqué par la banque, le 24 janvier 1882, comme n'étant valable que pour deux jours, et que la plus basse soumission présentée en conformité des conditions, était celle de M. *Andrew Onderdonk* pour la somme de \$2,486,255, et qu'il recommanda que cette dernière fut acceptée.

Qu'il paraîtrait que le 8 février, il fut passé un ordre en conseil basé sur la dite recommandation, accordant le contrat au dit *Onderdonk*.

Que le rapport du ministre au conseil ne mentionne pas les faits ci-dessus énoncés relativement aux recherches qu'il aurait faites sur le chèque, et les résultats de telles investigations.

Qu'aucune demande d'information ne fut faite ni aucune communication adressée à *Macdonald* et *Charlebois* sur le sujet, avant le dit ordre en conseil.

Que le 10 février, en réponse à la demande de *Macdonald* et *Charlebois*, le secrétaire du département des chemins de fer et canaux les informa que leur soumission ne pouvait pas être prise en considération, parce qu'elle n'était pas accompagnée d'un chèque marqué "valable," comme le requérait la spécification.

Qu'il paraîtrait que sur requête de *Macdonald* et *Charlebois*, la question fut reconsidérée, et que le conseil décida de s'en tenir au premier arrêté.

Que le contrat déposé sur le bureau et passé sous l'autorité de l'ordre en conseil entre les dits *Andrew Onderdonk* et Sa Majesté n'est pas obligatoire s'il n'est approuvé par la Chambre.

Qu'en maintenant la décision de rejeter la soumission de *Macdonald* et *Charlebois* et de concéder l'entreprise au dit *Andrew Onderdonk*, une somme de \$209,255 est perdue pour le pays.

Que, dans ces conditions, la soumission de *Macdonald* et *Charlebois* devrait être acceptée, et la dite somme de \$209,255 épargnée.

Que cette Chambre ne peut approuver le dit contrat avec le dit *Andrew Onderdonk* par lequel la dite somme de \$209,255 sera perdue pour le pays.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Bain,</i>	<i>Coupal,</i>	<i>King,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.)</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>MacDonnell (Inw'ness)</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Snowball,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gillies,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Trow,</i>

Casey,	Holton,	Pickard,	Weldon et
Casgrain,	Huntington,	Rinfret,	Yeo.—55.
Charlton,	Irvine,	Robertson, (Shelburne)	

CONTRE :

Messieurs

Abbott,	Daoust,	Lane,	Platt,
Allison,	Dawson,	Langevin,	Plumb,
Amyot,	DeCosmos,	Lantier,	Pope (Compton),
Arkell,	Desaulniers,	Longley,	Poupore,
Bannerman,	Desjardins,	Macdonald (King),	Reid,
Barnard,	Domville,	Macdonald (sir John),	Richey,
Beaty,	Drew,	McDonald (C.-B.)	Robertson (Hamilton),
Beauchesne,	Dugas,	Macmillan,	Ross (Dundas),
Benoit,	Elliott,	McCallum,	Rouleau,
Bergeron,	Farrow,	McCarthy,	Royal,
Bergin,	Fortin,	McCuaig,	Ryan (Marquette)
Bill,	Fulton,	McDougald,	Ryan (Montréal),
Bolduc,	Gault,	McDougall,	Scott,
Boulton,	Gigault,	McGreavy,	Shaw,
Bourbeau,	Girouard (J. Cartier),	McLelan,	Sproule,
Bowell,	Girouard (Kent),	McLennan,	Stephenson,
Brecken,	Grandbois,	McLeod,	Strange,
Brooks,	Guillet,	McQuade,	Tasse,
Bunster,	Hackett,	McRory,	Tilley,
Bunting,	Hay,	Manson,	Tupper,
Burnham,	Hesson,	Massue,	Tyrohitt,
Carling,	Hilliard,	Merner,	Valin,
Caron,	Hooper,	Méhot,	Vallée,
Cimon (Charlevoix),	Houde,	Mongenais,	Vanasse,
Cimon (Chicoutimi),	Hurteau,	Montplaisir,	Wade,
Colby,	Ives,	Mousseau,	Wallace (Norfolk),
Costigan,	Jones,	Muttart,	Wallace (York),
Coughlin,	Kaulbach,	O'Connor,	White (Cardwell),
Coursol,	Kilvert,	Ogden,	White (Hastings),
Currier,	Kirkpatrick,	Orton,	White (Renfrew),
Cuthbert,	Kranz,	Ouimet,	Williams et
Daly,	Landry,	Pinsonneault,	Wright.—128.

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix,

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité des subsides.

(En comité.)

1. Résolu, qu'une somme n'excedant pas cent soixante et neuf mille huit cent trente-quatre piastres et un centin soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère des finances et être distribuée comme suit: inspecteur des finances, \$2,600; bureau du sous-receveur général, Toronto, \$8,200; bureau du sous-receveur général, Montréal, \$5,500; auditeur et sous-receveur général, Halifax, \$10,400; auditeur et sous-receveur général, Saint-Jean, \$11,400; auditeur et sous-receveur général, Winnipeg, \$4,800; auditeur et sous-receveur général, Victoria, \$7,000; auditeur et sous-receveur général, Charlottetown, I.P.E., \$4,800; caisses d'épargnes rurales, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Colombie britannique, \$13,000; augmentation d'appointements et établissement de nouveaux bureaux, \$1,200; agents à Londres, commission de $\frac{1}{2}$ pour cent sur \$438,000,

montant de la dette de la *Colombie britannique*, à racheter à *Londres*, pendant l'année, par l'entremise des agents de la couronne pour les colonies, \$1,095.00; commission sur paiements de \$5,984,059.69, intérêts sur la dette, \$29,920.29; commission et courtage sur \$45,114.92, fonds d'amortissement de l'emprunt consolidé, \$2,290.57; courtage sur \$2,340.89; fonds d'amortissement de l'emprunt du chemin de fer Intercolonial, \$655.85; courtage sur \$26,570.52, fonds d'amortissement de l'emprunt de la terre de *Rupert*, \$66.42; courtage sur \$41,184.53, fonds d'amortissement de l'emprunt de la *Colombie britannique*, \$102.96; courtage sur \$560,585.69, fonds d'amortissement, emprunts de 1874, 1875, 1876, 1878, 1879, \$2,802.92; timbres, frais de poste et de télégraphie, \$7,000; dépenses se rattachant à l'émission et au rachat des billets fédéraux, y compris 4 commis surnuméraires, \$7,000; impressions, annonces, inspection, frais de transport, etc., y compris l'impression des billets fédéraux, \$50,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*,—qu'une somme n'excédant pas quatorze mille neuf cent quatre-vingt-sept piastres et cinquante centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du Conseil privé de la Reine, pour le Canada, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*,—qu'une somme n'excédant pas quinze mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère de la Justice, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*,—qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère de la Justice, divisions des pénitenciers, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-six mille trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère de la Milice, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-et-un mille quatre cent quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère du secrétaire d'Etat, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante et un mille sept cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère de l'Intérieur pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de l'auditeur général, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-cinq mille deux cent quarante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère des Finances et bureau de la Trésorerie, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille neuf cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère du Revenu de l'intérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-et-un mille trois cent quarante-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère des Douanes pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit.

Mercredi, le 29 mars 1882.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

M. *Kirkpatrick* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures et douze minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 29 mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau : —

Par M. Gault, — la pétition de l'Association coopérative des Magasins du Canada (à responsabilité limitée.)

Par M. Cameron (Huron), — la pétition de W. Malloch et autres, de Clinton, comté de Huron.

Par M. Trow, — la pétition de John Hazle et autres, de la ville de Sainte-Marie, et la pétition de James King et autres, des cantons de Hibbert et Fullarton, les deux du comté de Perth.

Par M. Killam, — la pétition de Lemuel H. Milton et autres, de Kemptville, comté de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De Charles Bertrand et autres, actionnaires de la compagnie d'Assurance agricole du Canada; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi, aux fins d'expliquer l'Acte pour venir en aide à la dite compagnie et de définir les pouvoirs des syndics y mentionnés, ne devienne pas loi.

Du rév. L. Cameron et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Thamesford, du rév. John M. Munroe et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Kingston, comté d'Oxford, province d'Ontario; du rév. James Maclean et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Great Village; du rév. William McCulloch, D.D., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de Truro, comté de Colchester, province de la Nouvelle-Ecosse; et du rév. A. McLean et autres membres de la congrégation presbytérienne de Tryon et Bonshaw, province de l'Ile du Prince-Edouard; demandant que le parlement du Canada donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du Canada, tel qu'exprimé dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

Du rév. James Stuart et autres, ministres commués; demandant que, quelle que soit la décision prise au sujet de la disposition de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, le capital de la caisse soit conservé, et les droits des ministres commués sauvegardés.

De MM. John Cameron et Cie et autres, éditeurs de papiers-nouvelles dans la province d'Ontario; demandant l'abolition des frais de port sur les journaux.

M. Kirkpatrick, du comité des comptes publics, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu. (*Appendice No 1.*)

Sir Hector L. Langevin, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 9 mars 1882, pour copie du rapport de l'ingénieur

touchant les réparations faites au quai de *Matane* et aux améliorations qu'il y aurait à faire au havre dans cette localité. (*Documents de la session, No 115*).

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 mars 1882, pour copie du rapport des agents fédéraux sur la rivière *Courtney*, dans le district de *Comax*; aussi copie de la soumission la plus basse pour draguer la dite rivière. (*Documents de la session, No 116*.)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 février 1882, pour un état indiquant toutes les sommes payées à sir *A. T. Galt*, à titre de haut commissaire; aussi, les sommes payées pour le loyer et l'ameublement de sa résidence à *Londres*; aussi, les sommes payées pour ses frais de voyage et ceux des personnes au service du gouvernement, depuis le 1er juillet, 1878. (*Documents de la session, No 114*.)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 février 1882, pour un état indiquant en détail les dépenses encourues par les différents membres du gouvernement et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement ou en recevant une rétribution, qui ont été envoyés en Angleterre ou ailleurs dans l'intérêt du gouvernement ou par le gouvernement, depuis le 10 février 1880 jusqu'à ce jour. (*Documents de la session, No 113*.)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mars 1882, pour un état indiquant la quantité et la valeur des articles suivants importés pour la consommation, et les droits perçus sur ces articles, pendant les années 1877, 78, 79, 80 et 81 :

1. Céréales et leurs produits, savoir : orge, fèves, sarrasin, maïs, avoine, pois, seigle, blé, déchet de moulins, etc.; farine ou fleur de sarrasin, de maïs, d'avoine, d'orge; animaux, savoir : bêtes à cornes, chevaux, moutons, porcs, porcs à être abattus en entrepôt pour l'exportation; fruits, provisions, beurre, fromage, saindoux, fondu ou entré comme saindoux en branche et viande de boucherie.

2. Aussi, un état séparé indiquant la valeur et la quantité des mêmes articles non-entrés pour la consommation, pendant les mêmes années.

3. Aussi, indiquant la quantité et la valeur des exportations pendant les mêmes années, en fait d'animaux et leurs produits et de produits agricoles (les deux compris, comme dans les Tableaux du commerce et de la navigation. (*Documents de la session No 117*.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mars 1882, pour un état indiquant la quantité de houille exportée des ports de la Nouvelle-Écosse pendant les années 1877-78, 1878-79, 1879-80 et 1880-81, et les pays où elle a été exportée; aussi, la quantité de houille transportée par la voie des canaux du *St Laurent* et par la voie de l'écluse de *Ste-Anne* sur la rivière *Ottawa*. (*Documents de la session, No 118*.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mars 1882, pour copie de toute requête des chaloupiers de douane, de la cité de *Québec*, demandant qu'un costume officiel leur soit fourni, et les réponses données à ces requêtes, depuis 1874. (*Documents de la session, No 119*.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mars 1882, pour un état indiquant la moyenne du nombre de milles du chemin de fer Intercolonial mis en opération chaque année depuis qu'aucune partie de ce chemin a été ouverte au trafic; les frais d'exploitation du chemin, par mille, chaque année; la quantité moyenne du fret transporté et la moyenne des recettes, par mille, chaque année. (*Documents de la session, No 81b*).

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 9 mars 1882, pour un état des marchandises qui ont été manufacturées dans la province de *Québec* et exportées à la *Colombie britannique* du 1er janvier, 1880, au 1er janvier, 1882; aussi un état de la valeur de ces marchandises et des noms des navires qui ont transporté ces marchandises. (*Documents de la session, No 120*).

M. Caron, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mars 1882, pour un état des dépenses encourues pour

le service de la milice en Canada du 1er juillet, 1874, au 1er juillet 1879, et depuis le 1er juillet, 1879 jusqu'à date. — (*Documents de la session, No 121.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 février 1882, pour copie de l'opinion ou du jugement de Son Honneur le juge *Jetté* dans une cause récente affectant la validité du mariage dans la province de *Québec*, et dans laquelle certaines questions ont été déferées à l'autorité ecclésiastique. (*Documents de la session No 122.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du mars 1882, demandant copie de toutes pièces, correspondance et ordres en conseil concernant la destitution ou la démission du capitaine *Allan*. (*Documents de la session, No. 123.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 février 1882, pour copie de tous règlements promulgués de temps à autre par le département de l'Intérieur concernant la vente et l'administration des terres publiques dans le *Manitoba*, le *Kiwatin* et le territoire du *Nord-Ouest*, et de tous règlements concernant l'administration de la vente des terrains miniers, houillers et à bois, au *Manitoba*, dans le *Kiwatin* et le territoire du *Nord-Ouest*, promulgués par le département de l'Intérieur jusqu'à la date du présent ordre. (*Documents de la session, No. 30h.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mars 1882, pour copie de toutes réclamations faites en conformité de l'acte du *Manitoba* par des mineurs métis ou autres qui étaient absents temporairement à la date du 15 juillet, 1880. (*Documents de la session, No. 124.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 1er mars 1882, demandant copie des règlements concernant les terres en vigueur le 16 octobre, 1878, et de ceux qui ont été promulgués de temps à autre depuis cette date. (*Documents de la session No. 30i.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 février 1882, pour un état faisant connaître le nombre d'acres de terre pris par des colons dans le *Manitoba*, le *Kiwatin* et le Territoire du *Nord-Ouest*, en vertu de l'acte des homestead, pendant l'année 1881; aussi, le nombre total de tels colons, et le nombre de cantons dans lesquels ils sont fixés. Aussi, le nombre d'acres de terres pris dans le *Manitoba*, le *Kiwatin* et le territoire du *Nord-Ouest*, chaque année, avant 1881, ainsi que le nombre total de tels colons, chaque année, et le nombre de cantons dans lesquels ils sont fixés. (*Documents de la session, No. 30j.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 février 1882, pour un état faisant connaître le montant total des sommes d'argent reçues pour le compte des terres fédérales, pendant le cours de l'année civile, 1881. (*Documents de la session, No. 30k.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 6 mars 1882, demandant copie de toute correspondance échangée avec le lieutenant-gouverneur d'*Ontario*, depuis le 27 janvier dernier, concernant l'arbitrage des limites; aussi, de toute correspondance et de tous ordres en conseil relatifs à la nomination d'arbitres pour en venir à une décision au sujet des limites en contestation. (*Documents de la session No. 37b.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 février 1882, pour un état indiquant le nombre d'arpents inscrits comme préemptions au *Manitoba*, dans le *Kiwatin* et les Territoires du *Nord-Ouest*, pendant l'année 1881, et le nombre total de ces préemptions; le nombre de cantons dans lesquels ces préemptions sont situées et la somme d'argent payée ou restant à payer sur ces préemptions. Aussi, le nombre d'arpents inscrits comme préemptions au *Manitoba*, dans le *Kiwatin* et le territoire du *Nord-Ouest*, pendant chaque année antérieure à 1881, le nombre total de ces préemptions, le nombre de cantons dans lesquels ces préemptions sont situées et la somme d'argent payée ou restant à payer sur ces préemptions. (*Documents de la session. No. 30l.*)

Sur motion de *M. Orton*, secondé par *M. Wallace (Norfolk)*,

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat demandant à Leurs Honneurs qu'il soit permis aux honorables *MM. J. D. MacInnes, Ogilvie et Gibbs*, trois de leurs collè-

gues, de comparaître et de témoigner devant le comité spécial chargé de s'enquérir de l'effet du tarif sur les intérêts agricoles de la Puissance et de faire rapport à cette Chambre.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Ordonné, que M. *Beaty* ait la permission de présenter un bill pour pourvoir à la juste répartition des biens des insolvable.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Ordonné, que M. *Beaty* ait la permission de présenter un bill pour pourvoir à la décharge des personnes qui ont fait faillite par le passé.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

M. *M. Lelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 9 mars 1882, pour copie de toute correspondance relative au système adopté pour les permis accordés aux bateaux de pêche, et à son fonctionnement pour ce qui concerne la baie *Georgienne, Ontario*; de toutes demandes ou correspondance concernant la formation d'une compagnie dans le but de devenir seule missionnaire pour la totalité ou la plus grande partie de ces fonds de pêche, et copie de toute décision ministérielle ou autre à ce sujet. (*Documents de la session, No. 125.*)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 mars 1882, demandant copie de toutes dépêches échangées entre les gouvernements du *Canada* et de *Manitoba*, et de toute correspondance entre des membres de ces gouvernements, et de tous ordres en conseil concernant l'extension des limites du *Manitoba*, et aussi, concernant de nouveaux octrois en argent ou autres subventions à cette province. (*Documents de la session, No. 82a.*)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du *Sault Ste-Marie*," avec plusieurs modifications, auxquelles il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du pont de la *Grande Isle de Niagara*," sans modifications.

Et étant six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M. - .

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

Un bill concernant la compagnie du chemin de fer du *Portage, de Westbourne* et du *Nord-Ouest*, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie de chemin de fer et de pont d'*Ottawa, Waddington* et *New-York*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fantouil, et M. *Ives* fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la compagnie mutuelle de télégraphe du *Canada*; et après avoir

ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ouimet* fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Athabaska* à la *Baie d'Hudson*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bergin* fait rapport que le comité a examiné le bill, et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence à prendre le bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du *Lac Supérieur* à la *Baie de James*," lesquels sont lus pour la première et seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet que les personnes accusées de délits seront témoins compétents, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité spécial composé de MM. *Cameron (Huron)*, *Brooks*, *Cameron (Victoria)*, *Ives*, *Guthrie*, *Ouimet*, *Beaty*, *Mousseau*, *Laurier* et *McCarthy*.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant toute personne prévenue d'une offense poursuivable par voie d'accusation de déposer en sa propre faveur, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité spécial sur le bill à l'effet que les personnes accusées de délits seront témoins compétents.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée mercredi, le 8 mars courant, que le bill à l'effet d'amender de nouveau "l'Acte des élections fédérales, 1871," soit maintenant lu la seconde fois;

• Et la motion étant de nouveau proposée; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la motion étant mise aux voix;

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant les billets à ordre et autres effets négociables, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des banques et du commerce.

Et la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeu*di*, 30 mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. Amyot,—la pétition de L. Archambeault et autres, actionnaires de la compagnie d'Assurance la Souveraine.

Par M. Baker,—la pétition du révérend Aaron A. Allen, M.A., recteur, et autres, de la paroisse de St. George de Clarenceville, comté de Missisquoi ; et la pétition de P. Dozois et autres, de la paroisse de Lacolle, comté de St. Jean.

Par M. Hesson,—la pétition de James Stewart et autres, du canton de Easthope Nord, comté de Perth.

Par sir Richard J. Cartwright,—la pétition du révérend John Ross et autres ; et la pétition de Samuel Jones et autres ; les deux de Brussels et des environs, comté de Huron.

Par M. Ross (Middlesex),—la pétition de William McKellar et autres ; la pétition de James H. Smith et autres ; la pétition de John Campbell et autres, de Komoka et la pétition de Duncan Graham et autres, de Lobo, et des environs, comté de Middlesex.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du presbytère de Kingston, de l'église presbytérienne du Canada ; demandant que le bill actuellement soumis au parlement pour confirmer l'acte de la législature de la province de Québec au sujet de l'administration des biens temporels de la dite église, devienne loi.

De la Cie du chemin de fer de Fréderiction ; et de la Cie du chemin de fer de la vallée Massawippi ; demandant que le bill concernant la vente des billets de chemins de fer, dont le parlement est actuellement saisi, devienne loi.

De Thomas H. Garner et autres, du canton de Blanchard ; de Robert W. Sparling et autres, de la ville de Ste Marie, comté de Perth ; de Arthur C. Bye et autres, de Annon, comté de Grey ; de John McClure et autres, de Brampton et ses environs, comté de Peel ; de Thomas Cobb et autres ; de William H. McDougall et autres ; de George S. Stanley et autres, du canton de Hullet ; de William Robb et autres, de Seaforth ; de C. Broadfoot et autres, du canton de Tuckersmith ; de John Aitken et autres, de Culross, tous du comté de Huron ; de Peter Currie et autres de Teeswater ; comté de Bruce ; et de William Bates et autres, de Augmentation de Grenville, comté d'Argenteuil ; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

De F. H. Todd et autres, de la ville de St. Stephen, comté de Charlotte, N. B. ; demandant que leurs noms soient ajoutés à ceux mentionnés dans le bill à l'effet

d'incorporer la Cie du pont de *Calais à St. Stephen*, et que l'emplacement du pont soit fixé par le Gouverneur en conseil.

De *James McConnell* et autres, de *Port-Hillford*, comté de *Guysborough*; et de *R. D. Davison* et autres, de *Wallace Bridge*, comté de *Cumberland*, *Nouvelle-Ecosse*; demandant que des mesures soient prises pour protéger et encourager l'industrie des pêcheries.

De *MM. Smith et Murray*, et autres, négociants de la ville de *St. Stephen*; et de *Charles F. Todd* et autres, négociants de la ville de *Milltown*, comté de *Charlotte, N. B.*; demandant qu'il ne soit accordé aucune charte pour l'érection d'un pont de chemin de fer ou autre sur la rivière *Ste. Croix*, à *St. Stephen*, à moins qu'il ne soit construit près de l'endroit où se trouve le pont actuel.

La pétition de l'honorable *David E. Price*, sénateur, et autres, de la baie *St. Paul*, présentée jeudi dernier, demandant que le quai de la baie *St. Paul* ne soit pas construit à la *Pointe Rouge* mais à la *Batture aux Bois*.—étant lue;

M. l'Orateur décide,—“ que, conformément à l'article 85 du règlement, elle ne peut être reçue, vû que cet article exige que la feuille qui contient les conclusions d'une pétition porte la signature de trois des pétitionnaire, au moins, et que la feuille qui contient les conclusions de la présente pétition n'en porte qu'une.

Ordonné, que la pétition de l'association co-opérative des magasins, du *Canada*, (à resp. limitée), présentée hier, soit maintenant lue.

Et la dite petition est lue et reçue, demandant la passation d'un acte l'autorisant à émettre du stock préférentiel.

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Leonard Tilley*, que pendant le reste de la session, les mesures du gouvernement aient la priorité tous les mercredis—les bills privés étant appelés pendant la première heure à partir de sept heures et demie, p.m., conformément à l'article 19 du règlement—et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

M. *Caron*, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente la réponse, à un ordre de la Chambre du 20 février 1882, pour copie de tous rapports du général *Luard* ou de tout autre officier ou de toute cour d'enquête concernant des affaires relatives au commandement du 27^{ème} bataillon de la milice volontaire ou à la discipline qui y est observée; aussi, de tout ordre du département, relatif aux dites affaires, et copie des plaintes ou représentations de tout officier du dit bataillon et de toute autre correspondance. (*Documents de la session, No. 121a.*)

M. *Stephenson*, du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de la Chambre, pendant la présente session, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:

Votre comité désire attirer l'attention des députés, pour leur gouverne, sur la disposition suivante du contrat pour l'impression des Débats: “ le caractère sera tenu debout, et trois jours seront alloués pour les corrections; ils seront ensuite imprimés suivant le format adopté pour le “*Congressional Record*” publié à *Washington*.

Votre comité rapporte aussi, comme recommandation, les résolutions suivantes:

1. Que M. *Boyc* soit requis de préparer la table pour les Débats officiels, et de servir généralement sous le contrôle et la direction du chef du service stéuographique, et que son salaire soit augmenté de \$300 à commencer de cette session.

2. Que dorénavant le traducteur soit payé à l'achèvement de la traduction, et sur livraison du manuscrit au greffier du comité, moins une retenue de 25 pour cent jusqu'à l'achèvement de l'ouvrage, comme il est spécifié au contrat, et que le manuscrit français soit dorénavant envoyé aux imprimeurs par l'intermédiaire du greffier du comité qui en prendra reçu des imprimeurs.

M. *Domville*, du comité des banques et du commerce, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et est convenu de les rapporter modifiés, savoir :

Bill pour amender et simplifier l' " Acte pour autoriser la Cie d'assurance de *Stadacona* contre le feu et sur la vie à renoncer à sa charte et à établir un mode de liquider ses affaires. "

Bill à l'effet d'incorporer la Cie canadienne d'assurance contre l'incendie et maritime, dite *Tecumseh*.

Bill pour constituer en corporation la Cie d'assurance mutuelle maritime, l'Océan.

Votre comité a aussi examiné le bill concernant la Banque d'Echange de *Yarmouth, Nouvelle-Ecosse*, et a décidé de le rapporter sans modification.

Votre comité recommande que le bill à l'effet d'incorporer l'association de placement d'*Ontario* ; — et le bill concernant la Cie dite " *The Dundee Land Investment Co., (limited)* soient retirés et que les honoraires et frais payés pour ces bills soient remboursés, moins les frais de traduction et d'impression, — les promoteurs de ces bills ayant exprimé leur intention de ne pas procéder avec ces bills pendant la présente session.

Sur motion de M. *Gault*, secondé par M. *McLennan*,

Ordonné, que les honoraires payés sur le bill concernant la " *Dundee Land Investment Company, Limited.* " soient remboursés moins les frais d'impression et traduction, conformément à la recommandation du comité des banques et du commerce.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat permet aux honorables messieurs *MacInnes, Ogilvie* et *Gibbs* de comparaître et de rendre témoignage devant le comité spécial de cette Chambre, chargé de s'enquérir de l'effet du tarif sur les intérêts agricoles de la Puissance, tel que demandé par un message reçu aujourd'hui.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer des rivières *Saskatchewan* et la *Paix*, " avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, étant lu,

Sir *Leonard Tilley*, propos., secondé par sir *Hector Langevin*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ;

M. *Laurier* propose comme amendement, secondé par M. *Blake*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " dans l'opinion de cette Chambre, les intérêts publics seraient grandement favorisés par l'abrogation des droits imposés sur la houille, le coke et les céréales (blé et farines) qui étaient admis en franchise sous l'ancien tarif, et en admettant ces articles francs de droits, "

Et un débat s'ensuivant :

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Vendredi, 31 Mars, 1882.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :
Messieurs

Anglin,
Bain,
Bécharde,

Cockburn,
Dumont,
Fiset,

King.
Laurier,
McDonald (Vic.N.E.), *Scriven,*

Ross (Middlesex),
Rymal,

<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Snouball,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Pickard,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Rinfret,</i>	<i>Weldon et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>	<i>Wheler.—47.</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Rogers,</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Daoust.</i>	<i>Lane,</i>	<i>Poupore,</i>
<i>Allison,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkel,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Baker,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Drew,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Barnard,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>McDonald (Cap-Bre.),</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulbee,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Girouard (J.-Cartier),</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Burnham.</i>	<i>Hay,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hcooper,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Houde,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Mutlart,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Jones,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Orton,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Williams, et</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>Wright.—120.</i>

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix,

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des subsides.

(En comité.)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quinze mille cent-vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère des Postes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille sept cent quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère de l'Agriculture, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-un mille vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère des Travaux publics, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante et un mille deux cent soixante et dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère des Chemins de fer et Canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Commission du service civil, somme requise pour l'indemnité de ses membres, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes des ministères, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la papeterie, (pour papeterie,) pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses qu'entraîneront des changements probables dans le personnel du service ou autres changements, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme requise pour défrayer les dépenses contingentes du haut commissaire du Canada à Londres, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille six cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'administration de la justice et être distribuée comme suit : — administration de la justice, divers—y compris les territoires du *Nord-Ouest*, \$15,000; frais de voyage des magistrats stipendiaires dans les territoires du *Nord-Ouest*, \$4 500; allocation des circuits, Colombie Britannique, \$6,000; allocation des circuits, *Manitoba*, \$2,500; rapporteur de la cour Suprême du *Canada* et de l'Echiquier, \$2,000; commis du bureau du registraire de la cour Suprême du *Canada* et de la cour de l'Echiquier, \$750; deuxième commis du bureau du registraire de la cour Suprême du *Canada* et de la cour de l'Echiquier, \$550; premier messenger de la cour Suprême du *Canada* et de la cour de l'Echiquier, \$500; second messenger de la cour Suprême du *Canada* et de la cour de l'Echiquier, \$390; troisième messenger de la cour Suprême du *Canada* et de la cour de l'Echiquier, \$330; dépenses contingentes et déboursés, y compris l'impression, la reliure et la distribution des rapports et les frais de voyage des juges; aussi appointements des officiers (shérif huissier, etc.,) dans les cours Suprême et de l'Echiquier du *Canada*, et \$150 de livres pour les juges, \$5,000; divers déboursés se rattachant à la cour maritime d'*Ontario*; frais de voyges des juges etc, \$100; appointements du registraire de la cour de vice-amirauté, *Québec*, \$666; salaire du prévôt de la cour de vice-amirauté, *Québec*, \$333,34, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la police fédérale pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Cardwell)*, fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *White (Cardwell)* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité dessubsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à trois heures, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 31 mars 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :
Par M. *Hilliard*,—la pétition du presbytère de *Peterborough* en rapport avec l'Église presbytérienne du *Canada*.

Par M. *Farrow*,—la pétition du presbytère de *Huron* en rapport avec l'Église presbytérienne en *Canada* ; et la pétition de la corporation municipale de *Turnberry*, comté de *Huron*.

Par M. *Sproule*,—la pétition de *Alexander Webster* et autres, de *Priceville* et des environs, comté de *Grey*.

Par M. *Costigan*,—la pétition du révérend *John A. J. Sutherland* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *New-Kincardine*, province de *Nouveau-Brunswick*.

Par sir *Richard J. Carnright*,—la pétition de *John S. Lochead* et autres, du canton de *Hullett*, comté de *Huron*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *D. W. Malloch* et autres, de *Clinton*, comté de *Huron* ; de *John Hazle* et autres, de la ville de *Ste Mary* ; et de *James King* et autres, des cantons de *Hibbert* et *Fullarton*, comté de *Perth* ; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

De *Lemuel Hamilton* et autres, de *Kemptville*, comté de *Yarmouth, N. E.* ; demandant que des mesures soient prises pour protéger et encourager l'industrie de la pêche.

Sir *Hector L. Langevin*,—l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, du 20 février 1882, pour copie de tous rapports faits par des ingénieurs et de toute correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac *Manitoba*. (*Documents de la session, No. 98a.*)

M. *O'Connor*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, demandant : (1) copie des dépositions prises et du rapport fait par l'inspecteur des postes *Dewe*, vers 1880, sur des défauts et irrégularités du bureau de poste de *London*, et ce toute mesure prise par le département à ce sujet ; aussi, copie des rapports et de l'ordre en conseil relatifs à la mise à la retraite de l'ancien maître de poste, et à la nomination du maître de poste actuel.

2. Copie de la preuve, de la correspondance, des rapports et ordres en conseil ou mesures du département à la suite desquels *Scott Phipps*, employé au bureau de *London*, a été destitué vers 1875, et de tous papiers relatifs à sa réinstallation subséquente dans le bureau ; de la correspondance et des rapports concernant la perte ou la disparition de lettres chargées et autres dans le bureau, pendant les derniers douze mois ; les mesures prises par l'inspecteur de division pour suspendre *Phipps*, des dépositions prises et du rapport fait par lui à ce sujet ; de toute correspondance relative à cette suspension ; de toutes instructions officielles adressées à l'inspecteur *Dewe* et des dépositions prises et du rapport fait par lui à ce sujet ; des instructions officielles données à l'inspecteur des postes *Sweetnam* ; des dépositions prises et du rapport fait par lui à ce sujet ; des mesures du département et de l'ordre en conseil relatifs à *Phipps*, après le rapport ; de toute correspondance relative à ces mesures ; de l'ordre en conseil ultérieurement passé pour suspendre *Phipps* ; de toute mesure administrative ou autre, à la suite de laquelle l'inspecteur *Dewe* a commencé une nouvelle enquête ; des dépositions prises et du rapport fait par lui à ce sujet ; de toute correspondance se rapportant à ce sujet, et à toute mesure subséquentement prise par l'inspecteur *Sweetnam*, et à la mesure finale à la suite de laquelle *Phipps* a été réinstallé, et copie de cette mesure.

3. Etat indiquant la position occupée par le maître de poste adjoint de *London*, antérieurement à sa promotion; la date de sa nomination comme adjoint, la période pendant laquelle il a été membre du conseil de ville, et copie de tous rapports et correspondance le concernant.

4. Copie de tous papiers et rapports relatifs à l'ancien inspecteur adjoint *Cox*, peu avant sa mise à la retraite, et de la correspondance et des mesures du département et de l'exécutif relatives à sa mise à la retraite.

5. Copies de tous papiers, correspondance ou rapports sur l'état du bureau de poste de *London*. (*Documents de la session, No. 88a.*)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 13 mars 1882, demandant copie de toutes soumissions reçues par le département des chemins de fer et canaux pour l'éclairage des écluses du canal *Welland* au moyen de la lumière électrique, et de l'ordre en conseil en vertu duquel l'entreprise a été concédée. (*Documents de la session, No. 20b.*)

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et a décidé de les rapporter modifiés, savoir :

Bill à l'effet d'incorporer la Cie du Pont de la Péninsule de *Niagara*.

Bill à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la Cie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses* et l'acte qui l'amende,—et

Bill à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la Cie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan-Sud*;—aussi

Bill concernant la Cie du pont du Sud du *Canada*, sans modification.

M. *Drew*, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre le douzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet de la pétition de *William Elliott* et autres; demandant un acte constitutif sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Central de *Rapid City*."

En ce qui concerne la pétition de l'association coopérative des magasins du *Canada*, (à responsabilité limitée), demandant la passation d'un acte l'autorisant à émettre du stock privilégié, votre comité a trouvé qu'aucun avis n'a été donné, la nécessité de cette demande s'étant présentée trop récemment pour en permettre la publication; mais que les raisons assignées sont de nature à la justifier de recommander la suspension de l'article 51 du règlement dans ce cas.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la banque des Cultivateurs de *Rustico*, province de l'Île du *Prince-Edouard*; demandant la passation d'un acte à l'effet de proroger sa charte pour une période de vingt-cinq ans à dater du 1er juin 1883, et il a trouvé qu'aucun avis n'a été donné.

Ordonné, que l'article 51 du règlement de cette Chambre soit suspendu, au sujet d'un bill à l'effet d'autoriser l'association coopérative des Magasins du *Canada* (à responsabilité limitée) à émettre des actions privilégiées; et que M. *Gault* ait la permission de présenter ce bill

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Bannerman* ait la permission de présenter un bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Rapid City*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de M. *McLelan*, secondé par M. *Caron*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer certaine résolution concernant "l'acte relatif au pilotage, 1873."

La Chambre se forme en conséquence, en comité général.

(En comité.)

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier de nouveau l'Acte concernant le pilotage, 1873, et les actes concernant les commissaires du Hâvre de *Montréal* et la Maison de la Trinité de *Québec*, comme administrations de pilotage sous l'autorité du dit acte.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Coursol* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Coursol* fait, en conséquence, rapport de la résolution laquelle est lue comme suit :

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier de nouveau l'Acte concernant le pilotage, 1873, et les actes concernant les commissaires du Hâvre de *Montréal* et la Maison de la Trinité de *Québec*, comme administrations de pilotage sous l'autorité du dit acte.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. *McLelan* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873, et les autres actes y mentionnés.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de M. *McLelan*, secondé par sir *Hector L. Langewin*.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du hâvre de *Montréal*.

La Chambre se forme en conséquence, en tel comité.

(En comité.)

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier de nouveau les actes concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du Hâvre de *Montréal*, en permettant aux commissaires,—de commuer les droits sur les steamers, dans certains cas ;—de réserver certains chenaux du *St-Laurent* pour l'usage des trains de bois et des embarcations légers ;—de prendre certains arrangements avec des compagnies de chemins de fer ;—et de faire des réglemens pour mettre ces dispositions à exécution.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Cardwell)*, fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *White (Cardwell)* fait en conséquence rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier de nouveau les actes concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du Hâvre de *Montréal*, en permettant aux commissaires,—de commuer les droits sur les steamers, dans certains cas ;—de réserver certains chenaux du *St-Laurent* pour l'usage des trains de bois et des embarcations légères ;—de prendre certains arrangements avec des compagnies de chemins de fer ;—et de faire des réglemens pour mettre ces dispositions à exécution.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. *McLelan* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du Hâvre de *Montréal*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. Cameron (*Victoria*), du comité des bills privés, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des modifications, savoir :

Bill concernant le collège de la Reine, à *Kingston* ; — et

Bill pour amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : " Acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du synode de l'Eglise presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse*," et ses amendements.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, étant lu ;

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ;

M. *Plumb* propose comme amendement, secondé par M. *Bunting*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " dans l'opinion de cette Chambre, il est expédient que les limites ouest et nord de la province d'*Ontario* soient fixées définitivement en déferant la question, pour obtenir un jugement décisif, soit à la Cour Suprême du *Canada* ou au comité judiciaire du Conseil Privé, en *Angleterre*, ou à la Cour Suprême, en première instance, sujet à un référé final au comité judiciaire, à l'option de la province d'*Ontario* ; qu'une telle décision soit obtenue soit sur appel dans une action conventionnelle intentée à cette fin, ou par envoi en référé aux dites cours, ou à aucune d'elles ou à toutes les deux, par Sa Majesté, en vertu d'un pouvoir à elle conféré par les parlements impérial et canadien ; et que le dit référé soit basé sur la preuve réunie et imprimée, accompagnée de toutes autres pièces additionnelles, s'il en est, et que pendant la décision du référé, l'administration des terres soit confiée à une commission mixte nommée par les gouvernements du *Canada* et d'*Ontario*.

Et un débat s'ensuivant ;

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre du jour pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill pour amender et simplifier " l'acte pour autoriser la compagnie d'assurance de *Stadacona* contre le feu et sur la vie à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires," et après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Houde* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la compagnie Canadienne d'Assurance contre l'incendie et Maritime dite *Tecumseh* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Jones* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill pour constituer en corporation la compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'Océan ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Richey fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la banque d'Echange de *Yarrmouth, Nouvelle-Ecosse* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Cameron (*Huron*), fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont du *Sault Sainte-Marie*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer des rivières *Saskatchewan* et de la *Paix*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, le relevé des états des Cies. d'assurance contre l'incendie et maritime en *Canada*, pour l'année 1851. (*Documents de la session, No 14a.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er mars 1852, pour un état détaillé de tous les dépôts en espèces faits par la cie du chemin de fer du Pacifique canadien entre les mains du gouvernement, les dates de tels dépôts, les conditions auxquelles ils ont été faits, et le taux de l'intérêt payable sur iceux. Aussi, un état détaillé de toutes les acquisitions faites par la compagnie du gouvernement, y compris les prix et les conditions d'achats. (*Documents de la session, No. 48s.*)

La Chambre reprend alors le débat sur l'amendement proposé aujourd'hui à la motion, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.)

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Samedi, 1^{er} avril 1882.

Sur motion de M. Dawson, secondé par M. Wright,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure, samedi matin, la Chambre
s'ajourne jusqu'à lundi prochain

Lundi, 3 avril 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. Lane,—la pétition du révérend Alexander F. Mackenzie et autres, membres
de la congrégation presbytérienne de Kilsyth, du presbytère de Owen Sound, Ontario.

Par M. Hesson,—la pétition de John Stewart et autres, de Easthope-Nord, comté
de Perth.

Par M. Bourassa,—la pétition de Thomas Hewson et autres, de la paroisse de
Lacolle, comté de St. Jean.

Par M. Rymal,—la pétition du révérend William P. Walker et autres, membres
des congrégations presbytériennes de Binbrook et Saltfleet, du presbytère de Hamilton.

Par M. Sutherland,—la pétition de John Richardson et autres ; la pétition de
Joseph Richardson et autres ; la pétition de William McLean et autres, de Innerkip et
des environs ; la pétition de E. Cody et autres, de Embro et Zora-Ouest ; la pétition
du révérend W. A. McKay et autres, de Woodstock ; la pétition de David McBeath et
autres, de Blandford ; et la pétition de George A. Pyper et autres, membres de la
congrégation presbytérienne de l'église Chalmers, Woodstock, Ontario.

Par M. Coupal,—la pétition de Joseph Roulier et autres ; la pétition de Hubert
Bisaillon et autres ; la pétition de Joseph Boulé et autres ; la pétition de David Guay
et autres ; la pétition de Narcisse Rémillard et autres, de la paroisse de St-Cyprien ;
la pétition du révérend J. B. F. X. Maynard, curé, et autres, de la paroisse de
St-Edouard ; la pétition du révérend A. P. P. Tassé, curé, et autres, du village de
Napierville ; la pétition du révérend J. L. Mongeau, curé, et autres, de la paroisse de
St-Rémi ; et la pétition du révérend C. M. Taillon, et autres, de la paroisse de
St-Michel Archange, tous du comté de Napierville.

Par M. Shaw.—la pétition du révérend John Edie et autres, du village de Pinkerton
et Brant-Ouest ; et la pétition de Alfred Andrews et autres, de la ville de Kincardine,
comté de Bruce.

Par M. Bergeron,—la pétition de J. B. Myre, maire, et autres, de la paroisse de
St-Louis de Gonzague, comté de Beauharnois.

Par M. Vanasse,—la pétition de F. X. Rivard, N. P., et autres ; la pétition de
Louis Leveillé et autres ; et la pétition du révérend P. A. Roberge, curé, et autres,
tous de la paroisse de St-Michel de Yamaska, comté de Yamaska.

Par M. Charlton,—la pétition du révérend Alexander Smith, bénéficiaire, et autres.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues.

De *L. Archambault*, et autres, actionnaires de la Cie d'assurance, la Souveraine; demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour étendre les pouvoirs de la dite Cie, à moins qu'il ne soit approuvé par les deux tiers des actionnaires et que la section de Québec de la dite Cie ne soit autorisée à liquider les affaires de la Cie on ce qui regarde cette section.

De *P. Dozois* et autres, de la paroisse de *Lacolle*, comté de *St-Jean*; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins de constituer légalement la Cie du pont de *Richelieu*, devienne loi.

De *James Stewart* et autres, du canton de *Easthope-Nord*, comté de *Perth*; du révérend *John Ross* et autres; de *Samuel Jones* et autres, de *Brussels* et ses environs; de *John S. Lochead* et autres, du canton de *Hullett*, tous du comté de *Huron*; de *William McKellar* et autres; de *James H. Smith* et autres; de *John Campbell* et autres, de *Komoka* et ses environs; de *Duncan Graham* et autres, de *Lobo*, tous du comté de *Middlesex*; de *Alexander Webster* et autres, de *Priceville* et ses environs, comté de *Grey*; et du presbytère de *Huron* en rapport avec l'église presbytérienne en *Canada*; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

De la corporation municipale de *Turnburry*, comté de *Huron*; demandant que la Cie du chemin de fer de *Toronto, Grey* et *Bruce* ne soit pas fusionnée avec aucune ligne concurrente, ni ne soit louée à telle ligne.

Du presbytère de *Peterborough* en rapport avec l'église presbytérienne en *Canada*; demandant que le bill actuellement soumis au parlement pour confirmer l'acte de la législature de la province de *Québec* au sujet de l'administration des biens temporels de la dite église, devienne loi.

Du révérend *John A. J. Sutherland* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *New-Kincardine, N.-B.*; demandant séparément que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tels qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

La pétition du rév. *Aaron A. Allan, M.A.*, recteur, et autres, de la paroisse de *St George de Clarenceville*, comté de *Missisquoi*, présentée jeudi dernier, demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi, aux fins de constituer en corporation la Cie du pont du *Richelieu*, devienne loi,—étant lue;

M. l'Orateur décide,—“que, conformément à l'article 85 du règlement, elle ne peut être reçue, vu que cet article exige que la feuille qui contient les conclusions de la pétition porte la signature d'au moins trois des pétitionnaires, et que la feuille qui contient les conclusions de la présente pétition n'en porte qu'une.”

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente à la Chambre le neuvième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:

Votre comité a examiné le bill à l'effet d'amender l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer de *Jonction de Pontiac* et du *Pacifique*, et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière *Ottawa*, et est convenu d'en faire rapport sans modifications.

Il a aussi examiné le bill du Sénat, intitulé: “Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la Cie du chemin de fer *Grand Occidental*,” et est convenu d'en faire rapport avec des modifications.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu de l'officier-rapporteur pour le district électoral de *New Westminster*, un certificat déclarant que *Joshua Attwood Reynolds Homer*, écuyer, a été dûment élu pour représenter le dit district électoral.

Joshua Attwood Reynolds Homer, écuyer, député du district électoral de *New Westminster*, ayant préalablement prêté le serment conformément à la loi, et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *Charles Tupper*,

Résolu.—Qu'en permettant à *Joshua Attwood Reynolds Homer*, écrivain, élu pour représenter le district électoral de *New Westminster*, de prendre son siège sur le certificat de l'officier-rapporteur, cette Chambre recommande une stricte adhésion à la coutume d'exiger la production du certificat ordinaire du greffier de la couronne en chancellerie sur le rapport du bref d'élection.

Sur motion de *M. Béchard*, secondé par *M. McDonald (Cap Breton)*.

Résolu, que cette Chambre concoure dans le premier rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de la Chambre, pendant la présente session.

M. Stephenson, du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Le comité a l'honneur de présenter comme son quatrième rapport le rapport du sous-comité chargé de vérifier les comptes d'impressions, celui du greffier du comité des impressions, pour l'année dernière, accompagnés de l'état de compte annuel des impressions du Parlement depuis le 1er juillet 1880 jusqu'au 30 juin 1881, lesquels ayant été adoptés par le comité, sont recommandés à l'attention des deux Chambres.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

SALLE DE COMITÉ,
21 février, 1882.

Le sous-comité du comité mixte des impressions, auquel les comptes d'impression de l'année dernière ont été renvoyés pour vérification, a l'honneur de faire rapport comme suit :

Qu'il a examiné avec soin le bilan annuel des comptes d'impression et qu'après avoir vérifié la dépense au moyen des comptes et des pièces justificatives ainsi qu'au moyen des chèques donnés en paiement, et s'être ainsi assuré de leur exactitude, il les a certifiés comme tels.

Votre sous-comité désire attirer spécialement votre attention sur le fait que ces comptes, pièces justificatives et chèques, ainsi que le bilan annuel ont été communiqués à l'auditeur général, mensuellement, pour être examinés et vérifiés, et qu'ils ont été certifiés par lui, comme il ressort de sa lettre annexée au bilan annuel.

Votre sous-comité est heureux d'attirer de nouveau votre attention sur la nouvelle réduction effectuée, sous votre habile administration, dans le coût des impressions de l'année dernière et qui s'élève au chiffre de \$5,572.02. Ce résultat est dû au soin que l'on a pris d'élaguer l'impression des rapports de nature particulière ou locale qui n'affectent en aucune manière les intérêts publics, et aussi aux prix très-avantageux stipulés dans les contrats actuels.

Vu les circonstances ci-dessus, votre comité approuve la recommandation de réduire de \$10,000 le crédit des impressions pour l'année prochaine.

Le tout respectueusement soumis.

RUFUS STEPHENSON,
Président,

J. SIMPSON,
Président, Sénat.

GEO. W. ROSS,
ALEX. MACFARLANE.

 RAPPORT DU GREFFIER DU COMITÉ.

SALLE DE COMITÉ,
16 février, 1882.

Au président et aux membres du comité mixte des impressions,—

MESSIEURS,—En soumettant l'exposé annuel ordinaire faisant connaître les frais des impressions du parlement, je désire attirer votre attention sur la nouvelle réduction qui a été opérée dans les dépenses de l'an dernier, et qui atteint le chiffre de \$5,572.02.

Les réductions opérées pendant les deux dernières années doivent être attribuées en premier lieu à une diminution dans la somme des travaux à exécuter, tel que recommandé par le comité, et secondement et principalement, à la grande différence qui existe entre les prix du contrat actuel et ceux du précédent.

Dans ces conditions, j'ai cru devoir demander, sauf l'approbation du comité, que le crédit pour les impressions du Parlement soit diminué de \$10,000.

Le relevé annuel a été soumis à l'auditeur général, pour vérification; les comptes et les pièces justificatives qui m'étaient passés par les mains, de même que les chèques que j'ai donnés en paiement de ces comptes lui avaient été transmis préalablement tous les mois. La seule différence qui existe entre nous, ainsi que vous le verrez par la lettre ci-jointe, se borne à l'application des deniers payés par diverses personnes pour l'impression de leurs bills privés,—l'auditeur général les considérant comme " Revenu Casuel," tandis que je les inscris dans les comptes comme un " remboursement " pour les fins auxquelles ils étaient destinés, c'est-à-dire pour diminuer le coût de la législation des bills privés.

Les comptes, pièces justificatives et chèques sont encore entre les mains de l'auditeur général.

Les divers services ont été exécutés d'une manière aussi satisfaisante que par le passé, et nulles plaintes ne m'ont été faites.

J'ai l'honneur d'être,
Votre humble et obéissant serviteur,

HENRY HARTNEY,
Greffier, comité mixte des impressions.

COMPTÉ DES IMPRESSIONS DU PARLEMENT, bilan annuel, du 1er juillet 1880 au 30 juin 1881.

Av.

	\$	cts.	Pièces justificatives No.	\$	cts.
1880. 1er juil.					
A valeur du papier en main de la dernière session	2,158	37	1		
lettres de crédit émises, impression du Parlement.....	46,072	04			
do do rapports des départements :—	14,263	83			
Arrérages de 1879-80... \$5,541 67 }					
pour 1880-81..... \$8,721.16 }					
montant reçu pour l'impression des bills privés, Chambre des Communes.....	695	88	2 3		
Par impressions, les 20 pour c. retenus sur le dernier					
compte..... jusqu'au 31 décembre 1881.....					
do jusqu'au 1er juillet 1881... \$28,114 99					
Moins la retenue de 20 pour c. 5,622 99					
reliure.....					
papier d'imprimerie..... \$14,807 46					
do en main de la dernière					
session..... 2,158 37					
valeur total du papier en main..... \$16,965 83					
balance en main pour la prochaine ses-					
sion..... 3,616 45					
coût total du papier employé.....					
13,349, 38					
lithographie..... 671 70					
assurance..... 82 50					
salaires..... 3,275 00					
frais de poste..... 165 65					
divers..... 98 50					
fonds de retraite..... 48 69					
copies extra, explorations géologiques.....					
1,102 50					
Dépenses totales.....					
59,572 67					
Par valeur du papier en main.....					
3,616 45					

\$63,189 12					

OTTAWA, 1er décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre sous ce pli le relevé de vos dépenses durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1881, pour le compte des impressions du parlement, et je me permettrai de vous faire les remarques suivantes :

Les dépenses indiquées par votre relevé, sont de \$50,155.63 ; et les dépenses effectuées pendant l'année, tel que démontré par mon rapport, sont de \$52,309.59. L'écart s'explique par le relevé suivant :

Coût total des impressions du parlement, d'après le rapport de l'auditeur.....	\$52,309 59
Papier en magasin au commencement de l'année.....	\$2,158 37
Papier en magasin à la fin de l'année.....	3,616 45
-----	\$1,458 08
Montant spécifié comme "revenu casuel" dans le compte du receveur général, mais comme "remboursement", dans votre relevé.....	\$50,851 51
-----	695 88
-----	\$50,155 63

Votre obéissant serviteur,
J. L. McDUGALL,
Auditeur général.

A HENRY HARTNEY, écrivain,
Greffier, impressions du parlement.

Examiné et trouvé exact,

RUFUS STEPHENSON, *Président,*
J. SIMPSON, *Président, Sénat,*
GEO. W. ROSS,
A. MACFARLANE,

Sous-comité.

HENRY HARTNEY, greffier,
Département des impressions du Parlement.

Coût total comme ci-dessus.....\$59,572 67

REMBOURSEMENTS :

Rapports des départements, 1880-81..... \$8,721 16
Bills privés..... 695 88

\$9,418 04

Coût total, impressions du parlement.....\$50,155 63

Calculé numériquement, le coût pour chaque Chambre serait comme suit :

Sénat..... \$13,646 58
Chambre des Communes..... 36,509 05

\$50,155 63

A balance de papier en main :

1272 rames, 8 mains de Royal à \$2.52½..... \$3,212 80
414 rames de papier ministre, à 9¼ cts..... 493 65

\$3,706 45

M. *O'Connor*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 1er mars 1882, demandant copie de toute correspondance et de tous rapports et ordres en conseil concernant *J. Ross* et *J. J. Gordon*, ci-devant commis dans le bureau de poste de *London* et leur mise à la retraite. (*Documents de la session, No 88b.*)

Sir *Hector Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 22 mars 1882, pour copie de toute correspondance, documents, etc.; reçus par le gouvernement depuis le 17 février 1881—date d'un rapport antérieur—concernant les améliorations du port de *Souris-Ouest*, dans l'île du *Prince-Edouard*. (*Documents de la session, No 126.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er mars 1882, pour copie de la pétition présentée par les citoyens de *Hamilton* pour l'achat d'un emplacement en vue d'y construire une nouvelle maison de douane et autres bureaux du gouvernement, et de tous documents et correspondance y relatifs. (*Documents de la session, No 127.*)

M. *Mousseau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 13 février 1882, demandant un état indiquant le montant payé pour impressions, par ordre du gouvernement, à quelque personne ou personnes autres que l'entrepreneur des impressions du parlement, les personnes ou les maisons auxquelles tels deniers ont été payés, et la nature du travail exécuté ou le nom du document imprimé. (*Documents de la session, No 128.*)

Et aussi la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 février 1882, pour un état depuis le dernier qui a été fait à ce sujet faisant connaître :

- (a) le montant d'argent payé pour annonces dans les divers journaux du *Canada* ;
- (b) une liste des journaux contenant telles annonces ; et
- (c) le montant payé pour chaque département respectivement. (*Documents de la session, No 129.*)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, des statistiques des chemins de fer du *Canada*, et capital, trafic et frais d'exploitation, pour l'exercice 1880-81. (*Documents de la session, No 8a.*)

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé "Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise presbytérienne du *Canada*, en rapport avec l'Eglise d'Ecosse," et les actes qui l'amendent, étant lu ;

M. *Shaw*, propose, secondé par M. *Drew*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Anyot* propose comme amendement, secondé par M. *Cimon* (*Chicoutimi*), que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de le modifier,—

1° de manière à donner aux requérants une constitution ou existence légale et tout ce qui est nécessaire à cette fin ou qui en résulte ;

2° de manière à n'adjudger ni sur la propriété ni sur l'administration des biens temporels réclamés par les requérants, et à laisser aux tribunaux dûment constitués et compétents la charge de décider à qui appartiennent la propriété et l'administration de ces biens."

Et l'amendement étant mis aux voix, la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée : que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *McLennan* propose comme amendement, secondé par M. *Cameron* (*Victoria*), que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de modifier la première clause, en prescrivant que, vu que l'union des églises citée dans le préambule n'a pas été complète, mais a laissé une

minorité de huit membres sur trente-trois qui avaient un intérêt acquis dans le fonds des biens temporels de l'Eglise presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse, laquelle minorité a refusé de devenir partie à la dite union, il soit résolu qu'avant que cette Chambre dispose de ce fonds, le droit de la dite minorité devrait être maintenu quant à la division du capital du dit fonds de telle manière que la dite minorité puisse contrôler la proportion du dit fonds qui lui reviendra."

Et l'amendement étant mis aux voix ; la Chambre se divise : et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Gault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Wallace (York), et</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>White (Hustings). 35.</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Jones,</i>	<i>Rouleau,</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison,</i>	<i>Currier,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Anglin,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>McDonald (C. Breton)</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Bain,</i>	<i>Drew,</i>	<i>McDonald (Vic.N.E.)</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>MacDonnell (Invern.)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Beduchesne,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Bécharde,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Sriver,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Snowball,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McRory,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Gillet,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Mutart,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pickard,</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Cockburn,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Colby,</i>	<i>King,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Williams</i>

*Costigan,
Coupal,
Crouter,*

*Kranz,
Lane,
Langevin,*

*Reid,
Richey,*

*Wiser et.
Wright.—130.*

Ainsi la question est résolue négativement. Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit.

Mardi 4 avril 1882.

Et la question étant de nouveau proposée: que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Cameron (Victoria), propose comme amendement, secondé par *M. Macmillan*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "de nouveau renvoyé à un comité général, avec mandat et pouvoir d'en modifier le préambule, en insérant dans la 1ère ligne, après le mot "que" les mots "la majorité des" et en retranchant le mot "les" avant le mot "synodes;" et dans la 4e ligne, après le mot "d'Ecosse," les mots "le synode de"; et dans la ligne 24, après le mot "par" les mots "la majorité du", et en retranchant le mot "le" avant le mot "synode."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée, que le bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. Cameron (Victoria), propose comme amendement, secondé par *M. Macmillan*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de le modifier en prescrivant que le montant du fonds des biens temporels sera divisé en proportion du nombre des fondateurs survivants du fonds adhérant à l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, et à l'église presbytérienne en Canada, savoir: sept vingt-septièmes (7-27) à l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, et vingt vingt-septièmes (20-27) à l'église presbytérienne en Canada; et que le dit comité reçoive instruction de donner les pouvoirs nécessaires aux dites églises respectives pour permettre à chacune d'elles d'administrer la somme afférente à chacune des dites églises."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée: que le bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. McDougall propose comme amendement, secondé par *M. White (Cardwell)*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de modifier la clause 4, en y ajoutant les mots suivants: "à l'assemblée à être convoquée et tenue comme susdit, les bénéficiers ou une majorité d'entre eux pourront prendre des mesures pour la disposition du résidu du "fonds" après que les trois classes de paiements spécifiées dans la clause 1 auront été faits et exécutés, et ils auront le pouvoir de déterminer que les congrégations qui ont refusé de faire partie de l'union, et qui n'en feront pas partie subséquemment, auront droit à une part du dit résidu, telle part devant être proportionnée au nombre entier des congrégations inscrites sur le rôle du synode, le 14 juin, 1875. Et si la majorité des dits bénéficiers convient de répartir le dit résidu comme susdit à l'assemblée ainsi convoquée et tenue comme susdit, les dites convention et répartition lieront légalement à dater de ce moment toutes les parties intéressées."

Et l'amendement, étant mis aux voix, la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale, ainsi amendée, étant mise aux voix;

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de modifier la clause 4, en y ajoutant les mots suivants "à l'assemblée à être convoquée et tenue comme susdit, les bénéficiers ou une majorité d'entre eux pourront prendre des mesures pour la disposition du résidu du "fonds"

après que les trois classes de paiements spécifiées dans la clause 1 auront été faits et exécutés, et ils auront le pouvoir de déterminer que les congrégations qui ont refusé de faire partie de l'union, et qui n'en feront pas partie subséquemment, auront droit à une part du dit résidu, telle part devant être proportionnée au nombre entier des congrégations inscrites sur le rôle du synode, le 14 juin 1875. Et si la majorité des dits bénéficiers convient de répartir le dit résidu comme susdit à l'assemblée ainsi convoquée et tenue comme susdit, les dites convention et répartition lieront légalement à dater de ce moment toutes les parties intéressées.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général.

(*En comité.*)

La clause 4 est modifiée en ajoutant le paragraphe suivant :

2. Après que les première et troisième classes de paiements énumérés dans la première section auront été éteintes, et que des mesures auront été prises pour obtenir annuellement et à perpétuité la somme dont le paiement est prescrit dans la seconde classe, chaque congrégation qui a refusé de devenir partie à l'union et qui ne sera pas entrée dans l'union avant l'époque de l'extinction de ces paiements, aura droit à une quote-part du résidu dans la proportion d'une part relativement au nombre total des congrégations portées sur le rôle du synode le quatorzième jour de juin mil huit cent soixante-quinze, date de l'union.

Bill ainsi amendé à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *White (Cardwell)* fait rapport que le comité a modifié ce bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre ce bill en considération.

Et la question étant proposée que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Macmillan* propose comme amendement, secondé par M. *Rykert*, que tous les mois après "maintenant" soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants "renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir d'en modifier le préambule, en prescrivant que le dit bureau ci-devant connu sous le nom de bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, soit modifié en changeant le titre du dit bureau en celui de bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada*."

Et l'amendement étant mis aux voix, la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et vingt minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors :

Mardi, 4 avril 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Abbott*,—la pétition du révérend *James Stewart* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Arundel* et *Harrington*, comté d'*Argenteuil*.

Par M. *Ryan* (*Marquette*),—la pétition de M. *James Farquharson* et autres ; et la pétition du révérend *J. Campbell Tibb*, B.D., et autres ; membres de la congrégation presbytérienne de *Rapid City*, comté de *Minnedosa*, *Manitoba*.

Par M. *Pinsonneault*,—la pétition de *Alfred Lamarche*, maire, et autres, de la paroisse de *Laprairie*, comté de *Laprairie*.

Par M. *Gault*,—la pétition de *Hector Barsalou*, et autres, de la cité de *Montréal*.

Par M. *Mackenzie*,—la pétition du presbytère de *Sarnia*, dans la province d'*Ontario*, réuni en session.

Par M. *Ryan* (*Montréal*),—la pétition de *James Ford* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par M. *McLennan*,—la pétition de *John Cameron* et autres ; et la pétition de *Alexander Urquhart* et autres, habitants des terres des sauvages.

Par M. *Coursol*,—la pétition de M. *May* et autres, de la cité de *Montréal*.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 9 mars 1882, pour un état indiquant : 1. Les frais d'exploitation et les recettes du chemin de fer Intercolonial pendant chacune des années 1877, 78, 79, 80 et 81 ; 2. Le nombre des employés de cette voie ferrée et les salaires payés pendant chacune des dites années ; 3. Le nombre de milles parcourus chaque année. (*Documents de la session*, No. 81c.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er mars 1882, pour un état donnant séparément les recettes brutes perçues pour le trafic local et d'entier parcours sur les voies ferrées exploitées par la Cie du chemin de fer de *Windsor* et *Annapolis* entre *Annapolis* et *Windsor* et entre *Windsor* et *Halifax*, respectivement, et le mode adopté pour la répartition, entre les dites voies ferrées, des recettes provenant du trafic d'entier parcours, en vertu duquel on en est arrivé à parfaire la somme de \$21,216 citée dans le rapport de l'honorable ministre des chemins de fer comme constituant le tiers des recettes de l'embranchement de *Windsor* payable au gouvernement. (*Documents de la session*, No 131.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 février 1882, pour un état indiquant le nombre de machines-locomotives, wagons de toutes descriptions, chasses-neige et wagons à neige appartenant au chemin de fer Intercolonial qui subissent des réparations dans les différents ateliers du dit chemin de fer ou ailleurs, et le nombre de machines-locomotives, wagons de toutes descriptions, chasses-neige et wagons à neige appartenant à l'Intercolonial qui attendent des réparations dans les divers ateliers de ce chemin de fer ou ailleurs. (*Documents de la session*, No. 81d.)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, pour copie de toute correspondance et de tous ordres en conseil relatifs à la construction d'un chemin de fer sur l'île Vancouver. (*Documents de la session*, No. 132.)

M. *Domville*, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et est convenu de les rapporter modifiés, savoir :

Bill concernant une certaine convention entre la Cie de sûretés canadiennes et les liquidateurs de la Banque Consolidée du *Canada* ;—et

Bill à l'effet d'autoriser la Cie d'assurance agricole d'*Ottawa* à liquider ses affaires, à renoncer à sa charte et de pourvoir à sa dissolution.

Votre comité recommande aussi que le bill à l'effet d'amender l'acte 43 *Vic.*, chap. 69, concernant la Cie Anchor d'assurance maritime, soit retiré et que les frais et honoraires payés pour ce bill soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mars 1882, pour copie de toute correspondance échangée avec le ministère des travaux publics depuis le 1er juillet dernier, au sujet de l'amélioration du port de *Cascumpec*, comté de *Prince*, *Ile du Prince-Édouard*. (*Documents de la session*, No. 133.)

Sur motion de M. *Beaty*, secondé par M. *Hay*, Ordonné, que le bill à l'effet d'amender l'acte quarante-trois *Victoria*, chapitre soixante et neuf, concernant la Compagnie Anchor d'assurance maritime, soit retiré, et que l'honoraire payé sur le dit bill soit remboursé moins les frais de traduction et d'impression, conformément à la recommandation du comité des banques et du commerce.

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Charles Tupper*, que demain cette Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la subvention accordée à la province du *Manitoba*.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe la Chambre, que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été informé de l'objet de cette motion, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera en comité général.

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 22 mars 1882, pour un état faisant connaître la quantité de chaque espèce de poisson inspecté dans chaque district d'inspection du *Canada* pour lequel un inspecteur a été nommé; le nom de l'inspecteur dans chaque district; l'honoraire exigé pour inspection dans chaque cas, et le montant brut des honoraires perçus—le dit état se rapportant à l'année expirée le 31 décembre 1881, ou à la précédente année fiscale ou civile dont les rapports sont à la possession du gouvernement. (*Documents de la session*, No. 134.)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 27 février 1882, demandant un état de tous ordres en conseil concernant les bateaux traversiers faisant le service entre certains points du *Canada* et des *Etats-Unis*, et copie de toute correspondance relative aux règlements promulgués à ce sujet. (*Documents de la session*, No. 135.)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 mars 1882, pour copie de tous lettres, rapports ou autres documents concernant l'importation en *Canada* du hareng salé en barils, ou demi-barils, ou d'autres espèces de poisson venant de *Terreneuve* ou de la côte du *Labrador*, et l'inspection de tel poisson à *Terreneuve* ou ailleurs, et l'estampage des barils ou demi-barils contenant ce poisson par les inspecteurs de poisson et d'huile de poisson, avec leurs estampes d'inspection. (*Documents de la session*, No. 134a.)

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mars 1882, pour copie de toutes circulaires, mémorandums et instructions adressés par le département des douanes aux percepteurs du département dans tout le *Canada*, concernant la définition des diverses classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur les dits articles en vertu du tarif depuis le 1er janvier, 1874, jusqu'au 14 mars, 1879. (*Documents de la session*, No. 136.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 février 1882, pour copie de toutes circulaires, memorandums et instructions adressés par le département des douanes aux percepteurs du département dans tout le *Canada*, concernant la définition des diverses classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur les dits articles en vertu du tarif, depuis le 14 mars, 1879, jusqu'au 1er février, 1882. (*Documents de la session, No. 136a.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 9 février 1881, pour copie de toute correspondance relative à la destitution de *D. J. Morse*, sous-percepteur des douanes à *Beau-River*, comté d'*Annapolis*, de tous rapports de l'inspecteur des douanes, et de toute autre correspondance se rapportant à ce sujet.—(*Documents de la session, No. 137.*)

M. l'Orateur informe la Chambre que le Greffier du Sénat a apporté le message suivant:

Le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie, de *Montréal*, dite du Soleil," sans modifications.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre tels qu'amendés les différents actes concernant la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la banque des Planteurs du *Canada*," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender, de nouveau l'acte constitutif de l'Association d'assurance mutuelle sur la vie du *Canada*, et de changer son nom en celui d'Association sur la vie, du *Canada*," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte de la banque chartée de *Londres* et de l'*Amérique du Nord*, et changer son nom en celui de "la banque chartée de *Londres* et de *Winnipeg*," avec plusieurs amendements, et il en a modifié le titre comme suit: Après le mot "acte," insérez les mots suivants: "pour remettre en vigueur et," auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de steamers *Clements*, à responsabilité limitée," avec plusieurs amendements et a amendé le titre comme suit: retranchez "*Clements*" et insérez: "de la *Nouvelle-Écosse*," auxquels il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à prendre en considération les amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre tels qu'amendés les différents actes concernant la compagnie d'assurance de l'*Amérique Britannique*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte ce bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à prendre en considération l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la banque des Planteurs du *Canada*," lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat, et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre procède à prendre en considération l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de l'Association d'assurance mutuelle sur la vie du *Canada*, et de changer son nom en celui d'Association sur la vie, du *Canada*," lequel est lu pour la première et la seconde fois et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat, et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre procède à prendre en considération les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la Banque Chartée de *Londres* et de l'*Amérique du Nord* et changer son nom en celui de " La Banque Chartée de *Londres* et de *Winnipeg*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat, et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à prendre en considération les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des steamers *Clements*, à responsabilité limitée, lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur l'amendement proposé vendredi dernier, à la motion portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides), lequel amendement est comme suit : que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " dans l'opinion de cette Chambre, il est expédient que les limites ouest et nord de la province d'*Ontario* soient fixées définitivement en déférant la question, pour obtenir un jugement décisif, soit à la Cour Suprême du *Canada* ou au comité judiciaire du Conseil Privé, en *Angleterre*, ou à la Cour Suprême, en première instance, sujet à un référé final au comité judiciaire, à l'opinion de la province d'*Ontario* ; qu'une telle décision soit obtenue soit sur appel dans une action conventionnelle intentée à cette fin, ou par envoi en référé aux dites cours, ou à aucune d'elles ou à toutes les deux, par Sa Majesté, en vertu d'un pouvoir à elle conféré par les parlements impérial et canadien ; et que le dit référé soit basé sur la preuve réunie et imprimée, accompagnée de toutes autres pièces additionnelles, s'il en est, et que pendant la décision, l'administration des terres soit confiée à une commission mixte nommée par les gouvernement du *Canada* et d'*Ontario*."

Et l'amendement étant de nouveau proposé, la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mercredi, 5 avril 1882.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs :

<i>Abbott,</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>
<i>Allison,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Baker,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Poupore,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Drew,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Bécharde,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>McDonald (Cap. B.)</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bill,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McCullum,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulbee,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McGreavy,</i>	<i>Stephenson,</i>

<i>Bourbeau,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Girouard (Jacques C.)</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>Manson,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Vallée</i>
<i>Carling,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Colby,</i>	<i>Homer,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Williams, et</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wright.—116.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Crouter,</i>	<i>King,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.)</i>	<i>Snowball,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonald (Lanark),</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Milks,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>	<i>Wheler, et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Huntington,</i>	<i>Rogers,</i>	<i>Wiser.—44.</i>

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix,

Résolu, que dans l'opinion de cette Chambre, il est expédient que les limites ouest et nord de la province d'*Ontario* soit fixées définitivement en déférant la question, pour obtenir un jugement décisif, soit à la Cour Suprême du *Canada* ou au comité judiciaire du Conseil Privé, en *Angleterre*, ou à la Cour Suprême, en première instance, sujet à un référé final au comité judiciaire, à l'option de la province d'*Ontario*; qu'une telle décision soit obtenue soit sur appel dans une action conventionnelle intentée à cette fin, ou par envoi en référé aux dites cours, ou à aucune d'elles ou à toutes les deux, par Sa Majesté, en vertu d'un pouvoir à elle conféré par les parlements impérial et canadien; et que le dit référé soit basé sur la preuve réunie et imprimée, accompagnée de toutes autres pièces additionnelles, s'il en est, et que pendant la décision du référé, l'administration des terres soit confiée à une commission mixte nommée par les gouvernements du *Canada* et d'*Ontario*.

Sur motion de Sir *Leonard Tilley*, secondé par Sir *Hector L. Langevin*.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

Sur motion de Sir *Leonard Tilley*, secondé par Sir *Hector L. Langevin*,

Résolu, que lorsque cette Chambre s'ajournera, à sa prochaine séance, aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à mardi prochain, à 3 p.m.

Et la séance ayant continué jusqu'à quatre heures moins vingt minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 5 Avril 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Wheler*,—la pétition de *John Adams* et autres, de *Port Perry* et des environs.

Par M. *Guthrie*,—la pétition du révérend *Thomas Wardrope*, D.D., et autres, de la session Kirk de l'église *Chalmer, Guelph*.

Par M. *Baker*,—la pétition de *A. H. Derick*, maire, et autres, de la paroisse de *Clarenceville*, comté de *Missisquoi*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du rév. *Alexander F. Mackenzie* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Kilsyth*, dans le presbytère d'*Owen Sound* ; du rév. *William P. Walker* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Binbrook* et *Salfeet*, dans le presbytère de *Hamilton* ; et de *George A. Pyper* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de l'église *Chalmer, Woodstock*, tous de la province d'*Ontario* ; demandant que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tel qu'exprimé dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

De *John Stewart* et autres, de *Easthope-Nord*, comté de *Perth* ; de *John Richardson* et autres ; de *Joseph Richardson* et autres ; de *William McLean* et autres, de *Innerkip* et ses environs ; de *E. Cody* et autres, de *Embro* et *Zorra-Est* ; du rév. *W. A. McKay* et autres, de *Woodstock* ; de *David McBeath* et autres, de *Blandford*, comté d'*Oxford* ; du rév. *John Edie* et autres, du village de *Pinkerton* et *Brant-Est* ; et de *Alfred Andrews* et autres, de la ville de *Kincardine*, comté de *Bruce*, tous de la province d'*Ontario* ; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

De *Thomas Hewson* et autres, de la paroisse de *Lacolle*, comté de *St-Jean* ; de *Joseph Roulier* et autres ; de *Hubert Bisaillon* et autres ; de *Joseph Boulé* et autres ; de *David Guay* et autres ; de *Narcisse Rémillard* et autres, tous de la paroisse de *St-Cyprien* ; du rév. *J. B. F. X. Maynard*, curé, et autres, de la paroisse de *St-Edouard* ; du rév. *A. P. P. Tassé*, curé, et autres, du village de *Napierville* ; du rév. *J. L. Mongeau*, curé, et autres, de la paroisse de *St-Rémi* ; du rév. *C. M. Taillon*, curé, et autres, de la paroisse de *St-Michel Archange*, tous du comté de *Napierville* ; de *J. B. Myre*, maire, et autres, de la paroisse de *St-Louis de Gonzague*, comté de *Beauharnois* ; de *F. X. Rivard*, N.P., et autres ; de *Louis Leveillé* et autres ; et du rév. *P. A. Roberge*, curé, et autres, tous de la paroisse de *St-Michel d'Yamaska*, comté d'*Yamaska* ; demandant séparément que la pétition de l'honorable *James Armstrong*, C.M.G., et autres, pour un acte constitutif sous le nom de "Cie du chemin de fer Grand Oriental," soit accordée.

Du rév. *Alexander Smith*, bénéficiaire, et autres ; demandant certaines modifications à l'acte 22 Vic., chap. 66, intitulé : "Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*."

M. McLelan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 février 1882, pour un exposé des divers modes

adoptés jusqu'à présent pour recevoir les droits imposés sur le malt et les liqueurs de malt ; et aussi, pour toute information que possède le gouvernement concernant le mode en usage en Angleterre et aux États-Unis pour la perception de tels droits d'accise. (*Documents de la session, No. 138.*)

Sir *Hector Langevin*, du comité permanent des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente à la Chambre le dixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité recommande que la résolution suivante soit adoptée :

Résolu, que la Chambre soit requise de proroger le délai fixé pour la réception des rapports sur bills privés, à deux semaines à dater de demain.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 22 mars 1882, pour copie de toutes annonces ou circulaires, soumissions, contrats, correspondance, télégrammes, comptes, pièces justificatives et autres documents concernant l'achat de wagons à houille, de seconde main, de *B. Burland* ou par son entremise. (*Documents de la session, No. 81e.*)

Sir *Hector Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 22 mars 1882, demandant copie de tous ordres en conseil et règlements qui n'ont pas encore été soumis, concernant les droits miniers. (*Documents de la session, No. 30m.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er mars 1882, pour copie de tous documents concernant l'octroi d'une charte à la compagnie de la *Baie d'Hudson*, pour construire un tramway contournant la rive nord des grands rapides de la *Saskatchewan*, et pour tous renseignements tendant à démontrer si le tramway peut être utilisé par le public sur paiement de certains tarifs de transport. (*Documents de la session, No. 139.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 8 mars 1882, pour copie de tous rapports d'ingénieurs et de toutes pétitions concernant les jetées d'*Arisaig* et du *Cap George*, et le briso-lames de *Bayfield, N.E.*, et de tous autres documents s'y rapportant, depuis le 30 septembre 1878. (*Documents de la session, No. 140.*)

Sur motion de sir *Hector Langevin*, secondé par sir *Charles Tupper*,

Ordonné, que le délai pour recevoir des rapports sur bills privés soit prolongé pour une période de deux semaines à dater de demain, conformément à la recommandation du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, demandant copie de toutes pétitions, correspondance, documents, rapports et ordres en conseil concernant des actes des législatures provinciales ou des bills des législatures provinciales qui ont été réservés, et qui n'ont pas encore été demandés au moyen d'une adresse ou d'un ordre de cette Chambre. (*Documents de la session, No. 141a.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 13 février 1882, demandant un état de tous les actes provinciaux passés par les législatures locales des diverses provinces du *Canada*, et désavoués par le gouvernement du *Canada*, depuis le 1er juillet 1867, ainsi que les raisons de tel désaveu, énoncées au long ; aussi, de tous les actes provinciaux qui, bien que n'ayant pas été désavoués, ont été modifiés conformément à la demande du gouvernement du *Canada*, avec les raisons de telles modifications énoncées au long ; aussi, de tous les actes provinciaux qui, bien que n'ayant pas été désavoués, ont été déclarés *ultra vires* par le Conseil Privé de Sa Majesté, ou par toute cour de juridiction compétente. (*Documents de la session, No. 141.*)

M. Amyot, du comité des bills privés, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné le bill à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la Cie manufacturière *C. W. Williams*, et changer son nom en celui de "Cie manufacturière *Williams*," et il est convenu de le rapporter modifié.

En ce qui regarde le dit bill, votre comité a modifié le préambule de manière à le faire concorder avec la preuve soumise au comité et à mettre à exécution les fins énoncées dans la pétition de la compagnie.

Le délai pour recevoir des rapports sur bills privés expirant demain, votre comité recommande, en conséquence, qu'il soit prorogé pour une période de deux semaines.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, le rapport de la Commission Royale sur le chemin de fer du Pacifique Canadien, volumes 1 et 2 des témoignages donnés devant la Commission. (*Documents de la session, No. 48t.*)

Sir *Leonard Tilley* met aussi devant la Chambre, copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur Général en conseil, le 8 avril, 1880, concernant un mémoire en date du 20 mars, 1880, des délégués de la province du *Manitoba*, chargés de conférer avec le Conseil Privé du *Canada*, touchant la construction d'édifices publics,—le retrait du capital,—l'extension des limites provinciales,—la construction, l'entretien et la mise en opération d'un dragueur à vapeur,—l'étude de la cause ou des causes de l'élévation du niveau de l'eau dans le lac *Manitoba*,—l'établissement au dépôt de *St Boniface* d'une succursale de l'agence d'immigration,—la répartition des terres octroyées aux enfants des *Métis*,—le règlement des réclamations faites par certains particuliers, pour des terres,—les arrangements à prendre pour permettre l'importation en entrepôt, par la voie des *Etats-Unis* de bêtes à cornes provenant des provinces de l'Est,—et l'aide à donner aux hôpitaux de *Winnipeg* et de *St Boniface*. (*Documents de la session, No. 142.*)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie des hauts-fourneaux de *New-York* et *Ontario*," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à prendre en considération l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : "Acte concernant les hauts-fourneaux de *New-York* et *Ontario*," lequel est la pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, étant lu ;

Sir *Leonard Tilley*, propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. *Paterson (Brant)* propose comme amendement, secondé par M. *Gunn*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question, soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "en conséquence des droits actuels sur le sucre, le peuple a à payer et est sujet à payer cet article, un prix qui excède de beaucoup le prix coûtant à l'étranger, même en y ajoutant le montant des droits et du prix de transport au lieu de la consommation ; que les droits sur le sucre sont exagérés et devraient être modifiés de manière à réduire le lourd fardeau qu'ils font peser sur le peuple."

Et un débat s'ensuivant ;

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la péninsule de *Niagara* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Boulbee* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des modifications.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bergin* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan-Sud* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kilvert* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la compagnie du Pont du Sud du *Canada* ; et après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant le collège de la Reine à *Kingston* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Brooks* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe,

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill pour amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé: "Acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*," et ses amendements; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Cardwell)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de jonction de *Pontiac* au *Pacifique*, et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière *Ottawa*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Guthrie* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du Sénat intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer Grand-Occidental; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Flynn* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill avec les amendements passe.

Ordonné que le greffier reporte le bill au Sénat, et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant une certaine convention entre la compagnie de *Sûreté* Canadiennes et les liquidateurs de la Banque Consolidée du *Canada*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'autoriser la compagnie d'Assurance Agricole d'*Ottawa* à liquider ses affaires, à renoncer à sa charte et à pourvoir à sa dissolution; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Tassé* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans modifications.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'autoriser l'Association Coopérative du *Canada* (à responsabilité limitée) à émettre des actions préférentielles, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer Central de *Rapid City*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. *Pope* (*Compton*), l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 9 mars 1882, pour copie des circulaires et instructions adressées aux officiers de santé dans les ports de *Halifax* et *Saint-Jean, N.B.*, au sujet des navires qui fréquentent ces ports et qui ont à leur bord des passagers atteints de maladies contagieuses. (*Documents de la session, No 143.*)

M. *Stephenson*, du comité mixte des deux Chambres, au sujet des impressions du Parlement, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et ceux d'*Ontario* et de *Québec*, au sujet du compte non liquidé de dépôt et de fonds d'amélioration des terres. (*No 30d.*)

Réponse à Adresse,—Copie de tous permis octroyés pour la coupe du bois ou l'exploitation des mines dans les limites du territoire en contestation à l'ouest du méridien de l'extrémité orientale de l'île *Hunter*, et le nombre d'acres de terre concédés chaque année. (*No 30f.*)

Réponse à Adresse,—Etat faisant connaître la quantité et la situation des houillères, terrains miniers et à bois dans le *Manitoba* et les territoires du *Nord-Ouest*, vendus, loués, concédés ou dont il a été autrement disposé depuis l'acquisition de cette région jusqu'au premier jour de février 1882. (*No 30g.*) (*La cédule seule devant être imprimée.*)

Réponse à Adresse,—Copie des règlements concernant les terres en vigueur le 16 octobre 1878, et de ceux qui ont été promulgués de temps à autre depuis cette date. (*No 30i.*)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nombre d'acres de terre pris par des colons dans le *Manitoba*, le *Kéwatin* et le territoire du *Nord-Ouest*, en vertu de l'acte de homestead, pendant l'année 1881. (*No 30j.*)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le nombre d'arpents inscrits comme préemptions au *Manitoba*, dans le *Kéwatin* et les territoires du *Nord-Ouest* pendant l'année 1881, et le nombre total de ces préemptions, et le nombre d'arpents inscrits comme préemptions chaque année antérieure à 1881. (*No 30l.*)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée avec le lieutenant-gouverneur d'*Ontario*, depuis le 27 janvier dernier, concernant l'arbitrage des limites; aussi, toute correspondance, etc., relative à la nomination d'arbitres. (*No 37a.*)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien au sujet de la direction suivie par aucune partie du dit chemin de fer, y compris aucun de ses embranchements, et un état de la ligne en

tant qu'établie ; un état de la dépense faite par le gouvernement sur la ligne par lui construite à l'ouest de *Winnipeg*, ainsi que copie des arrangements conclus entre le gouvernement et la compagnie quant à la dite dépense. (No 48n.) (*Sans les plans ou cartes.*)

Réponse à Adresse,—Correspondance se rapportant à l'acceptation des obligations hypothécaires de la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, par le gouvernement, pour toute fin publique. (No 48p.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la moyenne du nombre de milles du chemin de fer Intercolonial mis en opération chaque année depuis qu'aucune partie de ce chemin a été ouverte au trafic ; les frais d'exploitation du chemin, par mille, chaque année ; la quantité moyenne du fret transporté et la moyenne des recettes, par mille, chaque année. (No 81b.)

Réponse à Adresse,—Dépêches échangées entre les gouvernements du *Canada* et du *Manitoba*, concernant l'extension des limites du *Manitoba*, et aussi, concernant de nouveaux octrois en argent ou autres subventions à cette province. (No 82a.)

Réponse à Ordre,—Etat détaillé de la farine de blé, farine d'avoine et du maïs importés pour la consommation dans les différents ports douaniers, de tous les comtés de la province de la *Nouvelle-Ecosse*, du 15 mars, 1879, au 30 septembre, 1881. (No 92.)

Réponse à Adresse,—Réponse de l'honorable *Edmund Burke Wood*, juge-en-chef de la province du *Manitoba*, à la pétition de *Henry J. Clark*, C. R., de *Winnipeg*, et autres, présentée à la Chambre des Communes, le 4 mars, 1881. (No 106)

Mémoire concernant les biens de la ci-devant Banque du *Haut-Canada*. (No 108.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant en détail les dépenses encourues par les différents membres du gouvernement et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement qui ont été envoyées en *Angleterre* ou ailleurs depuis le 10 février, 1880, jusqu'à ce jour. (No 113.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant toutes les sommes payées à sir *A. T. Galt*, à titre de haut commissaire ; aussi, les sommes payées pour le loyer et l'ameublement de sa résidence à *Londres* ; aussi, les sommes payées pour frais de voyage depuis le 1er juillet, 1878. (No 114.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la quantité et la valeur des articles suivants importés pour la consommation, et les droits perçus sur ces articles, pendant les années 1877, 78, 79, 80 et 81 : Céréales et leurs produits ; animaux, fruits et provisions, etc. (No 117.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la quantité de houille exportée des ports de la *Nouvelle-Ecosse* pendant les années 1877-78, 1878-79, 1879-80 et 1880-81, et les pays où elle a été exportée ; aussi, la quantité de houille transportée par la voie des canaux du *St-Laurent*, etc. (No 118.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître les propriétés vendues par le gouvernement dans la ville de *Sorel* et les paroisses circonvoisines, depuis septembre, 1875, jusqu'à ce jour ; indiquant le prix d'achat et le nom des acquéreurs. (No 24.)

Réponse à Ordre,—Rapport de l'ingénieur chargé d'examiner l'embouchure de la *Rivière-du-Loup* (en haut), pour s'assurer de ce que coûterait le creusage nécessaire pour permettre aux vaisseaux d'y entrer pendant la saison des eaux basses. (No 25.)

Réponse à Ordre,—Correspondance, etc., concernant les améliorations du havre de *Belle-Creek*, dans le comté de *Queen*, *Ile du Prince-Edouard*. (No 29.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le nombre total de demandes pour loyers de terrains de pâturage et le nombre total d'acres demandés à cette fin ; etc. (No 30c.)

Réponse à Adresse,—Rapport de la commission composée des juges *Miller* et *Dubuë*, et chargée de faire rapport sur certaines réclamations pour des terres jalonnées. (No 30e.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le montant total des sommes d'argent reçues pour le compte des terres fédérales, pendant le cours de l'année civile, 1881. (No 30k.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la somme totale payée chaque année, depuis le 30 juin, 1873, jusqu'au 30 juin, 1881, à titre d'indemnités ou de pension de retraite. (No 33a.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant les noms de tous les officiers et énumérateurs employés au recensement de 1881, dans le comté de *St-Jean*, les sommes payées à chacun d'eux comme rémunération, etc. (No 38c.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nom des personnes qui ont fait le recensement de 1881, dans le comté de *Rimouski*, ainsi que le montant que chacune d'elles a reçu comme émunération. (No 38d.)

Réponse à Ordre,—Relevés indiquant les quantités approximatives des diverses classes de travaux pour la construction du chemin de fer du *Pacifique* entre *Port-Moody* et *Yale*. (No 48i.)

Réponse à Ordre,—Copie du chèque déposé par *Andrew Onderdonk* en même temps que la soumission qu'il a présentée pour la construction du chemin de fer de *Port-Moody* à *Rmory's Bar*, et qui a été acceptée. (No 48j.)

Réponse à Adresse,—Correspondance, etc., relatifs à tous octrois de terres faits à la compagnie du chemin de fer du *Pacifique*, ainsi qu'un état détaillé des terres octroyées, choisies ou réservées en conséquence. (No 48g.)

Réponse à Ordre,—Correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien et le gouvernement, concernant toutes réclamations faites par la dite compagnie pour de la pierre, etc., employés pour la construction du dit chemin, et toutes réclamations faites contre le gouvernement à ce sujet. (No 48r.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nom et le nombre de tous bâtiments ou navires à voiles qui ont péri dans les eaux de l'intérieur du *Canada* depuis 1870, ainsi que la valeur des cargaisons et le nombre de vies perdues, et les causes connues ou supposées de la perte de ces navires. (No 64a.)

Réponse à Ordre,—Correspondance touchant la perte de navires dans les eaux de l'intérieur par suite de surcharge ou de déplacement de la cargaison. (No 64b.)

Réponse à Adresse (Sénat), concernant la vente de navires canadiens en *France* à des conditions aussi avantageuses que celles accordées aux navires construits en *Angleterre*; aussi, concernant l'admission en ce pays des produits français, des conditions plus favorables. (No 73.)

Réponse à Ordre,—Copie de tous les tarifs de transport des marchandises ou des voyageurs sur le chemin de fer Intercolonial et le chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, et un état de tous les tarifs spéciaux. (No 81.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant les comptes des approvisionnements tirés des magasins du chemin de fer Intercolonial, à *Moncton*, pendant les années 1879 et 1880. (No 81a.)

Réponse à Adresse,—Proclamation qui met en vigueur l'acte à l'effet d'étendre les limites de la province du *Manitoba*. (No 82.)

Réponse à Ordre,—Relevés, en possession du gouvernement, indiquant en détail le coût de certaines espèces déterminées de cotons gris et blanc de fabrique canadienne ou étrangère de qualités semblables. (No 84.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant les sommes payées pour le service météorologique du *Canada*, pendant les années 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881. (No 86.)

Réponse partielle à Adresse,—Dépositions prises et rapport fait par l'inspecteur des postes *Dewe*, vers 1880, sur les défauts et irrégularités du bureau de poste de *London*, et toute mesure prise par le département à ce sujet; aussi, copie des rapports et de l'ordre en conseil relatifs à la mise à la retraite de l'ancien maître de poste, et à la nomination du maître de poste actuel; aussi, correspondance, etc., à la suite desquels *Scott Phipps*, employé au bureau de *London*, a été destitué vers 1875, et de tous papiers relatifs à sa réinstallation subséquente dans le bureau. (No 88.)

Réponse à Ordre,—Copie de tous documents demandant de prolonger le réseau télégraphique sur la côte est de l'*Ile Vancouver*, de *Nanaimo* à *Comox*. (No 89.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître les travaux exécutés pour le gouvernement par le bateau remorqueur *Annie Stewart*, pendant les trois dernières années; aussi, copie de tous traités ou marchés conclus avec les propriétaires du dit bateau. (No 90.)

Réponse à Adresse,—Correspondance et règlements concernant la mouture en entrapôt; un état de toutes obligations, données en vertu des règlements, avec les dates et les noms; un exposé de la décision prise à leur sujet, et de l'état actuel des choses relativement à chaque obligation, etc. (No 91.)

Réponse à Ordre.—Etat des importations et des exportations au port de *St-Hyacinthe*, du 1er juillet, 1881, au 1er février, 1882 ; et aussi, un état des recettes et des dépenses au même port, pendant la même période. (No 93.)

Réponse à Ordre.—Correspondance en possession du gouvernement, relativement à l'emploi de barils ou parties de barils dans lesquels de la fleur avait été importée des *Etats-Unis*, dans le but d'exporter de la fleur du *Canada* pour éluder les règlements concernant le drawback. (No 94.)

Réponse à Ordre.—Correspondance relative à la mise à la retraite de *James D. Dixon*, percepteur des douanes à *Sackville*, et à la nomination de *William C. Mulner*, son successeur. (No 95.)

Réponse à Ordre.—Liste des noms des Cies étrangers d'assurance sur la vie qui ont fait des dépôts entre les mains du gouvernement pour le seul avantage des porteurs de polices canadiens. (No 96.)

Réponse à Ordre.—Requêtes et correspondances adressées au gouvernement, concernant les communications postales sur la partie de la côte nord du fleuve *St. Laurent*, qui se trouve comprise dans le comté de *Saguenay*. (No 97.)

Réponse à Ordre.—Rapports faits par des ingénieurs et correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac *Manitoba*. (No 98.)

Réponse à Ordre.—Etat faisant connaître le nombre de livres de laine importée en *Canada* depuis le 30 juin, 1881, et le montant des droits perçus. (No 99.)

Réponse à Ordre.—Etat des recettes et des dépenses se rattachant à l'entretien et au fonctionnement de la ligne télégraphique entre *Selkirk* et *Edmonton*, et de celle qui relie *Selkirk* à *Winnipeg*, séparément. (No 100.)

Réponse à Ordre.—Liste des stations de quarantaine autorisées en conformité des règlements concernant l'importation du bétail pour fins de production. (No 101.)

Réponse à Ordre.—Instructions adressées par *Lindsay Russell*, écr., sous-chef du département de l'Intérieur, à *James Anderson*, agent des terres de la couronne à *Winnipeg*, relativement à la disposition des coupes de bois pour la fabrication du bois de service, des traverses de chemins de fer ou du bois de chauffage, depuis le 1er mars 1881. (No 102.)

Réponse à Adresse.—Copie de toute résolution d'aucun corps législatif provincial transmise à Son Excellence au sujet de l'exercice, par le parlement du *Canada*, du pouvoir de déclarer d'utilité générale les chemins de fer provinciaux. (No 103.)

Réponse à Ordre.—Correspondance au sujet de la nomination de *M. Thomas Ryan* comme ingénieur à la douane de *Montréal*, avec la date de telle nomination. (No 104.)

Réponse à Ordre.—Pétitions et correspondance concernant la construction d'une cale sèche à *Pictou*. (No 105.)

Réponse à Ordre.—Rapports des ingénieurs du gouvernement concernant les divers passages à niveau sur la rue *Queen* et la rue *Dufferin*, sur la limite ouest de la cité de *Toronto*. (No 107.)

Réponse à Ordre.—Etat faisant connaître les divers changements opérés dans l'organisation du collège militaire Royal, depuis sa création jusqu'au 1er février, 1882. (No 109.)

Réponse à Ordre.—Liste complète des cadets nés aux *Etats-Unis*, qui ont suivi ou qui suivent actuellement les cours du collège militaire Royal. (No 109a.)

Réponse à Ordre.—Etat faisant connaître le nombre de cadets qui ont été admis au collège militaire Royal depuis son ouverture ; le nombre de ceux qui ont été gradués, et de ceux qui ont quitté le collège sans être gradués ; le nombre de ceux qui suivent actuellement le cours du collège. (No 109b.)

Réponse à Ordre.—Etat des gradués ayant des commissions dans la milice, qui ont assisté aux exercices des bataillons auxquels ils sont attachés, depuis le mois de juillet, 1880. (No 109c.)

Réponse à Ordre.—Etat faisant connaître le salaire payé au professeur *Ferguson*, le nombre de cadets qui fréquentent ses cours, et le nombre de lectures qu'il a données depuis le 1er novembre, 1881, jusqu'au 1er février, 1882. (No 109d.)

Réponse à Adresse.—Etat indiquant le nom des officiers qui ont pris part à l'expédition de la *Rivière-Rouge*, en 1870-71, tant ceux des carabiniers d'*Ontario* que des carabiniers de *Québec*. (No 110.)

Réponse à Ordre,—Correspondance échangée avec le ministère de la milice et de la défense au sujet de la mise à la retraite du lieutenant-colonel *John Fletcher*, ex-aide-adjutant-général du district militaire No 5, et du bonus qui lui a été accordé lors de sa mise à la retraite. (No 111.)

Ordre général No 80 de la Cour Suprême du *Canada*, (conformément aux dispositions de la clause 79 de l'acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier.) (No 112.)

Réponse à Ordre,—Rapport de l'ingénieur touchant les réparations faites au quai de *Matane* et aux améliorations qu'il y aurait à faire au havre dans cette localité. (No 115.)

Réponse à Ordre,—Rapport des agents fédéraux sur la rivière *Courtney*, dans le district de *Comox*. (No 116.)

Réponse à Ordre,—Requête des chaloupiers de douane, de la cité de *Québec*, demandant qu'un costume officiel leur soit fourni, et les réponses données à ces requêtes. (No 119.)

Réponse à Ordre,—Etat des marchandises qui ont été manufacturées dans la province de *Québec* et exportées à la *Colombie-Anglaise* du 1er janvier, 1880, au 1er janvier, 1882; aussi un état de la valeur de ces marchandises. (No 120.)

Réponse à Ordre,—Etat des dépenses encourues pour le service de la milice en *Canada* du 1er juillet, 1871, au 1er juillet, 1879, et depuis le 1er juillet, 1879 jusqu'à date. (No 121.)

Réponse à Ordre,—Copie de l'opinion ou du jugement de Son Honneur le juge *Jetté* dans une cause récente affectant la validité du mariage dans la province de *Québec*, et dans laquelle certaines questions ont été déférées à l'autorité ecclésiastique. (No 122.)

Réponse à Adresse,—Correspondance, etc., concernant la destitution ou la démission du capitaine *Allan*. (No 123.)

Réponse à Ordre,—Copie de toutes réclamations faites en conformité de l'acte du *Manitoba* par des mineurs métis ou autres qui étaient absents temporairement à la date du 15 juillet, 1880. (No 124.)

Réponse à Ordre,—Correspondance relative au système adopté pour les permis accordés aux bateaux de pêche, et à son fonctionnement pour ce qui concerne la baie *Georgienne, Ontario*; de toutes demandes ou correspondance concernant la formation d'une compagnie dans le but de devenir seule permissionnaire pour la totalité ou la plus grande partie de ces fonds de pêche. (No 125.)

Votre comité soumet aussi les résolutions suivantes à titre de recommandation :

Résolu,—Considérant que le mesurage des quantités de travaux exécutés pour ce comité par l'entrepreneur exige une connaissance technique du métier que n'en possèdent pas les employés ordinaires du service, et que *M. Brewer* a, depuis 1875, exécuté ce travail pour le comité avec beaucoup de fidélité et de soin ;

Résolu,—Que dans l'opinion de ce comité, un salaire annuel de \$300 devrait être donné à *M. Brewer* pour ce service, à dater du commencement du présent exercice.

La Chambre reprend le débat sur l'amendement proposé à la motion portant que *M. l'Orateur* quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides) ;

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :
Messieurs :

<i>Anglin,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>King,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Burpee (St-Jean)</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Snowball,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Pickard,</i>	<i>Weldon.—36.</i>

CONTRE :

Messieurs :

<i>Allison,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Baker,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Richey,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (G. Breton),</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Ryan. (Marquette),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Boultbee,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Ives,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Orton,</i>	<i>White (Carlwell),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>White (Hastings), et</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>White (Renfrew)—85.</i>
<i>Coursol,</i>			

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme en conséquence en comité des subsides.

(En comité.)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt mille neuf cent quarante-neuf piastres et soixante et dix-sept centins soient accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Kingston*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-quatre piastres et cinquante-neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Saint-Vincent de Paul*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille deux cent quarante-cinq piastres et trente centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Dorchester*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-six mille six cent cinquante-quatre piastres et cinquante-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Manitoba*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille huit cent trente-trois piastres et soixante et huit centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de la *Colombie Britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-cinq mille cent trente-huit piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements du personnel et dépenses contingentes du Sénat, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-neuf mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements du personnel de la Chambre des Communes, d'après l'estimation du greffier, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des comités, commis surnuméraires de la session, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes de la Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de publication des débats de la Chambre pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille huit cent cinquante-sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements et dépenses contingentes de la Chambre des Communes d'après l'estimation du sergent-d'armes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au crédit de la bibliothèque du parlement, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements des officiers (additionnels) et dépenses contingentes de la bibliothèque, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'impression, reliure et distribution des lois, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'impressions, papier à reliure et à imprimer, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements du greffier de la couronne en chancellerie, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes du greffier de la couronne en chancellerie, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour impressions diverses, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant à la collection et à la garde des archives, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Jeudi, 6 avril 1882.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu mardi prochain.

M. *Kirkpatrick* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que mardi prochain cette Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins cinq minutes, jeudi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à mardi prochain.

Mardi, 11 avril 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Fulton*,—la pétition du révérend *Charles McLean* et autres, du canton de *Roxborough*, comté de *Stormont*.

Par M. *Gillies*,—la pétition de *John Ferguson*, M. A., B. D., et autres, de *Chesley* et des environs, comté de *Bruce*.

Par M. *Mackenzie*,—la pétition du Conseil Municipal du canton de *Sullivan*, comté de *Grey*.

Par M. *Costigan*,—la pétition de *E. M. Ridout*, président au nom d'une assemblée tenue par les habitants du territoire de *Keewatin*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du révérend *James Stewart* et autres, membres des congrégations presbytériennes de *Arundel* et *Harrington*, comté d'*Argenteuil* ; de *James Farquharson* et autres ; du révérend *J. Campbell Tibb*, B. D., et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Rapid City*, comté de *Minnedosa*, *Manitoba* ; et du presbytère de *Sarnia*, dans la province d'*Ontario*, assemblée en session demandant séparément que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'Eglise presbytérienne du *Canada*, tels qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

De *Alfred Lamarche*, maire, et autres, de la paroisse de *Laprairie*, comté de *Laprairie* ; de *Hector Barsalou* et autres ; de *M. May* et autres ; de *James Ford* et autres, tous de la cité de *Montréal* ; et de *A. H. Derick*, maire, et autres, de la paroisse de *Clarenceville*, comté de *Missisquoi* ; demandant séparément que la pétition de l'honorable *James Armstrong*, C.M.G., et autres, pour un acte constitutif sous le nom de "Cie du chemin de fer *Grand Oriental*," soit accordée.

De *John Cameron* et autres ; de *Alexander Urquhart* et autres, habitants des terres des Sauvages ; de *John Adams* et autres, de *Port Perry* et ses environs ; et du révérend *Thomas Wardrope*, D.D., et autres, de la session *Kirk* de l'Eglise *Chalmer*, *Guelph* ; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

M. l'Orateur informe la Chambre, que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie, le certificat suivant :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 11 avril 1882.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du quatrième jour du mois de janvier dernier émis par Son Excellence l'administrateur et adressé, à *James Morrison*, shérif, comme officier-rapporteur pour le district électoral de *New Westminster*, dans la province de la *Colombie Britannique*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place de *James Robert McInnes*, appelé au Sénat, *Joshua Atwood Reynolds Homer*, de la cité de *Westminster*, marchand, a été rapporté comme dâment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

J. G. Bourinot, *Ecuyer*,

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

M. *Pope (Compton)*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport du ministre de l'Agriculture de la Puissance du *Canada*, pour l'année civile 1881. (*Documents de la session, No 11*).

Aussi, le supplément au rapport précédent—Statistiques criminelles pour l'année 1880. (*Documents de la session, No 11*.)

Sir *Hector Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 mars 1882, pour copie de tout état indiquant en détail, l'argent dépensé pour la rivière *Cowichan*, et du rapport de l'ingénieur faisant connaître si les travaux dans la dite rivière ont été complétés, suivant les termes du contrat, et combien d'argent a été dépensé sur le crédit ouvert pour son amélioration. (*Documents de la session, No 145*).

M. *Caron*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 2 mars 1882, pour un état faisant connaître les noms des personnes qui composent l'état-major, et des employés de toute classe, du collège militaire Royal, les salaires et indemnités payés à chacun ainsi que leurs attributions. (*Documents de la session, No 109e*.)

Et aussi la réponse à un ordre de la Chambre, du 2 mars 1882, pour copie de la correspondance échangée entre le commandant du collège militaire Royal et le département de la milice touchant la nomination d'un capitaine des cadets du collège en remplacement du major *Ridout*. (*Documents de la session, No 109f*.)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 mars 1882, pour copie de tous rapports faits par *James Cowan*, écr., arbitre du gouvernement, sur les demandes d'indemnités faites par les propriétaires riverains de la *Grande Rivière*, en amont de la retenue supérieure du canal *Welland*, pour dommages à eux causés par suite de l'élévation du niveau de l'eau pour les besoins du canal. (*Documents de la session, No 20c*.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 22 mars 1882, pour copie de la plainte de *Joseph St-Laurent* au sujet d'un cheval tué par les chars sur l'embranchement de l'*Intercolonial* à *Rimouski*, le rapport de M. *Rennie* et les témoignages qui y sont annexés, et tous les autres documents ou correspondance se rattachant à cet accident. (*Documents de la session, No 81f*.)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 février 1882, pour un état donnant la liste des articles pour lesquels on a réduit les tarifs de transport sur le chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, depuis l'année 1878, et le montant de la réduction. Aussi, copie de toute correspondance, etc., relative à une nouvelle réduction, y compris le tarif que l'on exige pour le transport des voyageurs sur la dite ligne de chemin de fer. (*Documents de la session, No 146*.)

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 février 1882, pour un état donnant un relevé sommaire, pour les six mois expirés, le 31 décembre 1881, de la quantité et de la valeur des exportations de chaque province et du *Canada*, comprenant les produits des mines, des pêcheries, des forêts, les animaux et leurs produits, les produits agricoles et des manufactures; spécifiant, dans chaque état, les produits du *Canada* et ceux qui ne sont pas de provenance canadienne; aussi, une récapitulation de ces articles. Aussi, un relevé sommaire pour chaque province et pour le *Canada* de la quantité et de la valeur des importations comprenant ces mêmes articles, pendant la même période; un relevé sommaire des articles importés pour la consommation, et la quantité, la valeur et les droits payés, pendant la même période, et une récapitulation de ces articles. (*Documents de la session, No 147*.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 2 mars 1882, pour un état faisant connaître toutes les réclamations présentées pour drawbacks sur des articles fabriqués pour l'exportation, depuis le 22 janvier 1881, indiquant les noms des réclamants,

leur siège d'affaires, les articles pour lesquels le drawback a été demandé et le montant de chaque réclamation, faisant la différence entre les réclamations qui ont été acceptées et celles qui ont été désavouées, et celles qui ont été prises en considération et qui ne sont pas encore décidées, avec les motifs de tel désaveu. Aussi, copie de tous règlements passés par le département concernant telles réclamations. (*Documents de la session, No. 149.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente une adresse à Son Excellence, du 27 février 1882, demandant copie du jugement de la cour de chancellerie et de la Cour d'Appel d'*Ontario*, dans la cause de *McClaren vs. Caldwell et al* ; aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement d'*Ontario* et celui du *Canada*, au sujet du désaveu du bill relatif aux cours d'eau. (*Documents de la session, No. 149.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, demandant copie de toute correspondance, pétitions, documents, rapports et ordres en conseil se rapportant à un acte de la législature de la province d'*Ontario*, intitulé : "Acte pour protéger les intérêts publics sur les rivières, cours d'eau et ruisseaux," désavoués par le gouverneur en conseil, et copie du dit acte. (*Documents de la session, No. 149a.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mars 1882, pour copie de tous rapports faits par les agents des terres du gouvernement concernant le fonctionnement de l'acte des terres fédérales ou des règlements relatifs aux terres dans le *Manitoba* et les territoires du *Nord-Ouest*, depuis le 1er janvier 1880. (*Documents de la session, No. 30n.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 février 1882, pour un état détaillé des sommes déjà dépensées pour la commission du chemin de fer du *Pacifique*, et une évaluation détaillée des sommes probables à dépenser ; copie de toute correspondance, contrats ou conventions relatifs à l'impression de la preuve ou du rapport ; aussi, un état indiquant le nom et le domicile de l'entrepreneur, et le prix ; et un état donnant le nom et le domicile de la personne qui a réellement exécuté le travail. (*Documents de la session, No. 48u.*)

Sur motion de *M. McLelan*, secondé par *M. Curon*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le gardien de port de *Montréal*.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est expédient de refondre les divers actes concernant la charge de gardien de port pour le havre de *Montréal*, et de les modifier de manière à mieux atteindre leur objet et à faciliter leur fonctionnement.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil ; et *M. Coursol* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Coursol fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu,—Qu'il est expédient de refondre les divers actes concernant la charge de gardien de port pour le havre de *Montréal*, et de les modifier de manière à mieux atteindre leur objet et à faciliter leur fonctionnement.

La dite résolution étant lue la seconde fois est adoptée.

Ordonné, que *M. McLelan* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'emploi de gardien de port pour le havre de *Montréal*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *McLelan*, secondé par M. *Caron*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution exemptant les navires de pêche du paiement des droits pour venir en aide aux marins malades et dénués de ressources.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est expédient d'exempter les navires de pêche du paiement des droits pour venir en aide aux marins malades et dénués de ressources.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Fortin* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Fortin* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu,—Qu'il est expédient d'exempter les navires de pêche du paiement des droits pour venir en aide aux marins malades et dénués de ressources.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. *McLelan* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *McLelan*, secondé par M. *Caron*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant "l'acte général relatif aux gardiens de de port, de 1874."

La Chambre se forme en conséquence, en comité général.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'acte général concernant les gardiens de port, de 1874, 37 *Vic.*, chap. 32.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil ; et M. *Ogden* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Ogden* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'acte général concernant les gardiens de port, de 1874, 37 *Vic.*, chap. 32.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. *McLelan* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender "l'acte général des gardiens de ports 1874."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *McLelan*, secondé par M. *Caron*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la nomination d'un maître de hâvre pour le port d'*Halifax*.

La Chambre se forme en conséquence, en comité général.

(*En comité.*)

Résolu.—Qu'il est expédient de modifier l'acte 35 *Vic.*, chap. 42, pour pourvoir à la nomination d'un maître de hâvre pour le port d'*Halifax*.—

1. En remaniant les honoraires à percevoir, en vertu du dit acte, des navires entrant dans le dit port, de manière à ce qu'ils n'excèdent pas les taux suivants, savoir :

Pour les navires de plus de 20 tonneaux mais n'excédant pas 50.....	\$0 50
“ “ 50 “ “ 100.....	1 00
“ “ 100 “ “ 200.....	1 50
“ “ 200 “ “ 300.....	2 00
“ “ 300 “ “ 400.....	2 50
“ “ 400 “ “ 500.....	3 00
“ “ 500 “ “ 700.....	4 00
“ “ 700.....	5 00

Les navires n'excédant pas 20 tonneaux devant être exemptés du paiement de l'honoraire.

2. En modifiant la date du paiement de tels taux de manière à ce que les navires n'excédant pas 100 tonneaux ne le paient qu'une fois, et que ceux au-dessus de 100 tonneaux ne le paient pas plus de deux fois pendant toute année civile.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil ; et M. *Daly* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Daly* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu.—Qu'il est expédient de modifier l'acte 35 *Vic.*, chap. 42, pour pourvoir à la nomination d'un maître de hâvre pour le port d'*Halifax*.—

1. En remaniant les honoraires à percevoir, en vertu du dit acte, des navires entrant dans le dit port, de manière à ce qu'ils n'excèdent pas les taux suivants, savoir :

Pour les navires de plus de 20 tonneaux mais n'excédant pas 50.....	\$0 50
“ “ 50 “ “ 100.....	1 00
“ “ 100 “ “ 200.....	1 50
“ “ 200 “ “ 300.....	2 00
“ “ 300 “ “ 400.....	2 00
“ “ 400 “ “ 500.....	3 00
“ “ 500 “ “ 700.....	4 00
“ “ 700.....	5 00

Les navires n'excédant pas 20 tonneaux devant être exemptés du paiement de l'honoraire.

2. En modifiant la date du paiement de tels taux de manière à ce que les navires n'excédant pas 100 tonneaux ne le paient qu'une fois, et que ceux au-dessus de 100 tonneaux ne le paient pas plus de deux fois pendant toute année civile.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. *McLelan* ait la permission de présenter un bill pour modifier l'acte trente-cinq *Victoria*, chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître de hâvre pour le port d'*Halifax*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, — lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *McLelan*, secondé par M. *Caron*.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution au sujet de l'acte concernant le pilotage, de 1873."

La Chambre se forme en conséquence, en comité général.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier le cinquième paragraphe de la dix-huitième clause de l'acte concernant le pilotage, 1873, en prescrivant que l'administration du pilotage du district de *Québec* n'accordera de nouvelles commissions à aucune personne comme pilote, tant que le nombre de pilotes dans le dit district ne sera pas moindre que cent vingt-cinq, nombre qui ne devra pas être dépassé après telle réduction, et aussi d'abroger la 26^{me} clause du dit acte, et d'autoriser la dite administration de pilotage à prescrire le nombre des apprentis-pilotes à être admis sous brevet avec la corporation des pilotes, tenant compte des besoins du service, et n'excédant pas le nombre actuellement limité par le dit acte.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil; et M. *Fortin* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Fortin* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier le cinquième paragraphe de la dix-huitième clause de l'Acte concernant le pilotage, 1873, en prescrivant que l'administration de pilotage du district de *Québec* n'accordera de nouvelles commissions à aucune personne comme pilote, tant que le nombre de pilotes dans le district ne sera pas moindre que cent vingt-cinq, nombre qui ne devra pas être dépassé après telle réduction, et aussi d'abroger la 26^{me} clause du dit acte, et d'autoriser la dite administration de pilotage à prescrire le nombre des apprentis-pilotes à être admis sous brevet avec la corporation des pilotes, tenant compte des besoins du service, et n'excédant pas le nombre actuellement limité par le dit acte.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. *McLelan* ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau "l'acte du pilotage, 1873."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport de la commission royale instituée au sujet du chemin de fer du *Pacifique* Canadien. (*Documents de la session, No. 48t.*)

Sur motion de M. *Bowell*, secondé par M. *Pope* (*Compton*).

Résolu, que cette Chambre, se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le drawback sur certains articles fabriqués en *Canada* pour le chemin de fer du *Pacifique* canadien.

La Chambre se forme en conséquence, en comité général.

(*En comité.*)

1. *Résolu*,—Qu'il est expédient de décréter que le Gouverneur en conseil pourra de temps à autre faire des réglemens pour s'assurer des quantités et de la valeur des éclisses et autres attaches, carvelles, boulons, noix, et ponts en fer fabriqués en *Canada* pour l'usage de la Cie du chemin de fer du *Pacifique* canadien pour la

construction première du chemin de du *Pacifique* canadien, tel que défini dans l'acte 37 *Vic.*, chap. 14, et aussi, de la quantité et de la valeur de tous appareils télégraphiques manufacturés en *Canada*, pour être employés par la dite compagnie pour la construction première et le premier équipement d'une ligne télégraphique en rapport avec le dit chemin de fer ; et pour s'assurer de quelles personnes, en *Canada*, la dite compagnie s'est procuré les dites éclisses et autres attaches, carvelles, boulons, noix, ponts métalliques et appareils télégraphiques, respectivement.

2. *Résolu*.—Que le Gouverneur en Conseil pourra, avec l'assentiment du Bureau de la Trésorerie, et aux termes et conditions qui seront jugés convenables, payer aux personnes, en *Canada*, qui auront fourni les dits articles susmentionnés manufacturés en *Canada*, des sommes d'argent n'excédant pas le montant des droits de douane qui auraient été payés pour ces articles, respectivement, s'ils eussent été importés en *Canada* à l'époque à laquelle la dite compagnie les aurait achetés.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil ; et M. *Brecken* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Brecken* fait, en conséquence, rapport des résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*.—Qu'il est expédient de décréter que le Gouverneur en Conseil pourra de temps à autre faire des règlements pour s'assurer des quantités et de la valeur des éclisses et autres attaches, carvelles, boulons, noix, et pont en fer fabriqués en *Canada* pour l'usage de la Cie du chemin de fer du *Pacifique* canadien pour la construction première du chemin de fer du *Pacifique* canadien, tel que défini dans l'acte 37 *Vic.*, chap. 14, et aussi, de la quantité et de la valeur de tous appareils télégraphiques manufacturés en *Canada*, pour être employés par la dite compagnie pour la construction première et le premier équipement d'une ligne télégraphique en rapport avec le dit chemin de fer ; et pour s'assurer de quelles personnes, en *Canada*, la dite compagnie s'est procuré les dites éclisses et autres attaches, carvelles, boulons, noix, ponts métalliques et appareils télégraphiques, respectivement.

2. *Résolu*.—Que le Gouverneur en Conseil pourra, avec l'assentiment du Bureau de la Trésorerie, et aux termes et conditions qui seront jugés convenables, payer aux personnes, en *Canada*, qui auront fourni les dits articles susmentionnés manufacturés en *Canada*, des sommes d'argent n'excédant pas le montant des droits de douane qui auraient été payés pour ces articles, respectivement, s'ils eussent été importés en *Canada* à l'époque à laquelle la dite compagnie les aurait achetés.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Ordonné, que M. *Bowell* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'autoriser un drawback sur certains articles fabriqués en *Canada* pour servir à la construction du chemin de fer du *Pacifique* canadien.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant le service civil du *Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour amender " l'Acte à l'effet d'amender et réfondre, telles qu'amendées, les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du *Nord-Ouest*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Ordonné, que la résolution adoptée par la Chambre, vendredi le 24 mars dernier, au sujet du corps de police à cheval du *Nord-Ouest*, soit renvoyé à ce comité.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité, comme susdit; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Colby* fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender de nouveau^t de refondre tels qu'amendés les différents actes concernant les terres publiques fédérales y mentionnées, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général.

La Chambre se forme en conséquence, en comité.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Mercredi 12 avril 1882.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Colby* fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera en comité général.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins vingt-huit minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 12 avril 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Robertson* (*Shelburne*),—la pétition de *William Mitchell*, de *Charlottetown*, *Ile du Prince-Edouard*; et la pétition de *Enos C. Freeman*, et autres, de la rivière *Sable*, comté de *Shelburne*, *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Gault*,—la pétition des professeurs et étudiants du collège presbytérien, *Montréal*.

Par M. *Hesson*,—la pétition de *John Bell* et autres, de *Elma*; et la pétition du révérend *John McClung* et autres, de *East Hope* nord et sud, comté de *Perth*.

Par M. *Cameron* (*Huron*),—la pétition de *Robert Harrison* et autres, de *Ashfield*; et la pétition de *John Dunkin* et autres, de *Stanley*, comté de *Huron*.

Par M. *McLennan*,—la pétition de *Finlay McDermid* et autres; la pétition de *A. C. Munroe* et autres; et la pétition de *Farquhar McRae* et autres de *Dominionville* et des environs, comté de *Glengarry*.

Par M. Patterson (Essex),—la pétition de Richard Brett et autres; la pétition du rév. L. Smith et autres; la pétition de James Hamilton et autres; et la pétition du rév. Thomas Jackson et autres, de Amherstburg, Ontario.

Par M. Farrow,—la pétition de J. P. Brown, de Auburn, comté de Huron.

M. Boulton, du comité des divers bills privés, présente à la Chambre le neuvième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements :

Bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie Internationale de construction.

Bill à l'effet de constituer légalement la compagnie du Pont de Winnipeg et de Springfield.

Bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie du Pont de St-Jean — et le

Bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie du Pont du Richelieu.

Il a aussi examiné le bill à l'effet d'amender la charte de la compagnie dite "The Fellows' Medical Manufacturing Company;" et il est convenu de le rapporter sans amendement.

Sir Hector L. Langevin, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre un memorandum, accompagné de plans et de documents concernant l'état passé et présent du port de Toronto, province d'Ontario, préparé sous la direction de l'honorable sir Hector Langevin, C.B., ministre des Travaux publics. Et aussi, le rapport sur le port de Toronto, Ontario, préparé par James B. Eads, C. E. (Documents de la session, No 144.)

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, étant lu,

Sir Leonard Tilley propose, secondé par sir Hector L. Langevin, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Charlton propose comme amendement, secondé par M. Scriver, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "les réglemens actuels relatifs aux terres prescrivent que les sections portant des numéros impairs dans le Nord-Ouest canadien, en dehors de la zone réservée au chemin de fer du Pacifique canadien, seront offertes en vente sans conditions d'établissement ;

"Que le prétendu plan de colonisation No 1, permet la vente de grandes étendues de terrains pour la somme de \$2 par acre, à crédit, avec un proviso pour une diminution de la moitié du prix, à certaines conditions, réduisant ainsi le coût à \$1 par acre; soit la moitié du prix payé par chaque particulier pour ses préemptions et autres terrains compris dans les sections à numéros impairs ;

"Que le prétendu plan de colonisation No 2, permet la vente de grandes étendues de terrains qui embrassent toutes les terres du gouvernement comprises dans leurs limites, (desquelles les colons de préemption et de homestead sont par le fait exclus) au prix de \$2 par acre sans aucunes conditions expresses de résiliation, dans le cas de non occupation, et avec l'avantage conditionnel d'une grande diminution s'élevant, moyennant certaines conditions, à un dollar par acre sur le prix, dans le cas où ces acheteurs simuleraient la création d'établissements dans chaque canton, mais sans qu'il soit fait aucune restriction quant à la superficie de tel établissement, ni à la garantie des droits de chaque colon ;

Que ces réglemens sont destinés à faire un grand tort à l'avenir de ce pays en facilitant à quelques personnes l'accaparement de grandes étendues de terrains ; en mettant de grandes quantités des meilleures terres entre les mains de spéculateurs, à qui on donne une occasion favorable de s'en emparer avant le colon, et qui les gardent pour les vendre à un grand profit au colon de bonne foi, de sorte que le pays ne

gagnera rien dans le prix, mais perdra au contraire parce qu'il sera moins facile au colon de contribuer au revenu public.

“ Que dans l'opinion de cette Chambre nous devons nous efforcer de peupler les régions agricoles du *Nord-Ouest* avec des francs-tenanciers, cultivant chacun leur propre terre, et ne payant en conséquence pas plus que le trésor public ne reçoit; et que, à l'exception des emplacements de villes ou autres cas exceptionnels, le vente des terres fertiles du *Nord-Ouest*, devrait, en règle générale, n'être faite qu'à des colons de bonne foi, à des conditions d'établissement raisonnables, et dans des quantités limitées à la superficie qu'un colon peut raisonnablement occuper.”

Et un débat s'ensuivant :

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre du jour pour les bill privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la compagnie manufacturière *C. W. Williams*, et de changer leur nom pour celui de compagnie manufacturière *Williams*; et après avoir ainsi siégé quelque temps M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Kilvert* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. *Mousseau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 13 mars 1882, demandant copie de toute requête, lettres, rapports du juge, correspondances et autres documents pouvant se rattacher à la demande de mise en liberté de *Thomas Fletcher*, sentiencé le 8 juin 1881, par la cour de Session Générale de la Paix pour le district de *Montréal*, présidée par Son Honneur *C. M. Desnoyers*, magistrat de police. (*Documents de la session, No. 150.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre du 28 janvier 1881, pour un état mentionnant les personnes condamnées dans les cours de circuit et de comté de la province du *Nouveau-Brunswick* pendant les trois dernières années, et la sentence prononcée; et aussi, les prisonniers condamnés au pénitencier pendant les dites années par les dits magistrats de police de la cité de *St Jean* et de la ville de *Portland*. (*Documents de la session No 151.*)

La Chambre reprend alors le débat sur l'amendement proposé à la motion principale, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides);

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Jeudi, 13 avril 1882.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandé, ils sont pris comme suit :

POUR:
Messieurs

Anglin,
Bain,

Casgrain,
Charlton,

Holton,
Irvine,

Robertson, (Shelburne)-
Rogers,

Béchar, d,	Cockburn,	Killam,	Ross (<i>Middlesex</i>),
Blake,	Crouter,	King,	Rymal,
Borden,	Dumont,	Laurier,	Scriver,
Bourassa,	Fleming,	Macdonell (<i>Lanark</i>),	Skinner,
Brown,	Geoffrion,	Malouin,	Smith,
Burpee (<i>St. Jean</i>),	Gillies,	Mills,	Thompson,
Burpee (<i>Sunbury</i>),	Gillmor,	Olivier,	Trow,
Cameron (<i>Huron</i>),	Gunn,	Paterson (<i>Brant</i>),	Weldon et
Cartwright,	Guthrie,	Pickard,	Wheler.—47.
Casey,	Haddow,	Rinfret,	

CONTRE :

Messieurs

Abbott,	Currier,	Kronz,	Orton,
Arkell,	Cuthbert,	Landry,	Quimet,
Baker,	Daly,	Lane,	Patterson (<i>Essex</i>),
Bannerman,	Daoust,	Langevin,	Plumb,
Barnard,	Dawson,	Lantier,	Pope (<i>Compton</i>),
Beaty,	Desautniers,	Longley,	Reid,
Benoit,	Desjardins,	Macdonald (<i>King</i>),	Richey,
Bergeron,	Domville,	Macdonald (<i>sir John</i>),	Rochester,
Bergin,	Drew,	McDonald (<i>C. B.</i>),	Rouleau,
Bill,	Dugas,	McCallum,	Routhier,
Bolduc,	Farrow,	McCarthy,	Royal,
Boulbee,	Fitzsimmons,	McCuatg,	Ryan (<i>Montréal</i>),
Bourbeau,	Fortin,	McDougald,	Scott,
Bowell,	Fulton,	McDougall,	Sproule,
Brecken,	Gigault,	McLelan,	Stephenson,
Brooks,	Grandbois,	McLennan,	Tassé,
Bunster,	Guillet,	McLeod,	Tellier,
Bunting,	Hackett,	McQuade,	Tilley,
Burnham,	Hay,	McRory,	Tyrovitt,
Cameron (<i>Victoria</i>),	Hesson,	Manson,	Valin,
Caron,	Homer,	Massue,	Vanasse,
Cimon (<i>Charlevoix</i>),	Hooper,	Merner,	Wade,
Cimon (<i>Chicoutimi</i>),	Hoide,	Méhot,	Wallace (<i>Norfolk</i>),
Colby,	Hurteau,	Mongenais,	Wallace (<i>York</i>),
Costigan,	Ives,	Montplaisir,	White (<i>Cardwell</i>),
Coughlin,	Kaulbach,	Mousseau,	White (<i>Hastings</i>),
Coupal,	Kilvert,	Muttart,	Williams et
Coursol,	Kirkpatrick,	Ogden,	Wright.—112.

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix,

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité des subsides.

(*En comité.*)

Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant au *Patent Record*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation de la statistique criminelle, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du recensement, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant à l'exposition fédérale, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant aux statistiques sanitaires, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent dix mille quarante-une piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements des agents et employés de l'émigration, savoir:—agent à *Québec*, \$1,600; sous-agent, *Québec*, \$1,000; commis, *Québec*, \$1,000; interprète norvégien, \$600; messenger, \$200; agent à *Montréal*, \$1,200; agent à *Ottawa*, \$1,200; agent à *Kingston*, \$1,200; agent à *Toronto*, \$1,400; agent à *Hamilton*, \$1,100; agent à *London, Ontario*, \$800; agent à *Halifax*, \$1,000; agent à *Saint Jean*, \$1,000; agent à *Manitoba*, \$2,400; agent au *Nord-Ouest*, \$1,200; appointements, bureau de *Londres, Angleterre*, \$6,141; appointements des agents en *Europe*, \$6,000; dépenses contingentes des agences canadiennes et autres (non européennes,) \$24,000; frais de voyages des agents en *Europe*, \$7,000; pour aider à l'immigration et faire face à ses dépenses, \$250,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et huit mille deux cent soixante-six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépens de la quarantaine, savoir: inspection médicale, *Québec*, \$1,300, quarantaine. *Grosse Ile*, \$9,566; quarantaine, *St Jean, N. B.*, \$2,400; quarantaine, *Pictou, N. E.*, \$800; quarantaine, *Halifax, N. E.*, \$3,200; quarantaine *Charlottetown, I. P. E.*, \$1,000; quarantaine, *Victoria, C. B.*, \$2,000; Lazaret de *Tracadie*, \$3,000; pour faire face aux dépenses des mesures à prendre pour la salubrité publique \$25,000, pour être distribuée comme suit: Salubrité publique, \$5,000; quarantaine des bestiaux, *Lévis*, \$10,000; quarantaine des bestiaux, ouest, \$5,000; quarantaine des bestiaux, *Halifax*, \$5,000; maladie des bestiaux, *Pictou*, \$20,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la pension de *John Bright*, messenger de la Chambre d'assemblée, *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille soixante et trois piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des nouvelles pensions suivantes des miliciens savoir; Madame *Caroline McEachern* et deux enfants, \$238; *Janet Anderson*, \$110; *Margaret McKenzie*, \$80; *Mary Ann Richey* et un enfant, \$288; *Mary Morrison*, \$80; *Louise Prud'homme*, \$110; *Virginie Charron* et quatre enfants, \$150; *Paul M. Robins*, \$146; *Charles T. Bell*, \$73; *Alex. Oliphant*, \$109.50; *Charles Lugsden*, \$91.25; *Charles T. Robertson*, \$110; *Percy G. Routh*, \$400; *Richard S. King*, \$400; *George A. McKenzie*, \$73; *Edwin Hilder*, \$146; *Fergus Schofield*, \$73; *John Bradley*, \$10.50; *James Bryan*, \$109.50; Enseigne *W. Fahey*, \$200; *Mary Hodgins* et trois enfants, \$191; *John Martin*, \$110; Mme *J. Thorburn*, \$150; Mme *P. T. Worthington* et trois enfants, \$378; Mme *J. H. Elliott* et un enfant, \$120; *Ellen Kirkpatrick* et deux enfants, \$226; Mme *George Prentice* et trois enfants, \$352; *Mary Hannah Tempest* et enfant, \$298; *T. Robinson*, \$50; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au montant probable requis pour les pensions des vétérans de la guerre de 1812, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer aux pensionnaires une compensation au lieu de terre, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept cent trente-quatre mille deux cent trente-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux salaires et dépenses contingentes des différents ports; dans la province d'*Ontario*, \$226,330; dans la province de *Québec*, 196,370; dans la province du *Nouveau-Brunswick*, \$88,445; dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, \$108,135; dans la province de *Manitoba*, \$19,900; dans les Territoires du *Nord-Ouest*, \$5,000; dans la province de

la Colombie Britannique, \$22,454 ; dans l'Ile du Prince-Edouard, \$21,610 ; appointements et frais de voyages des inspecteurs de ports et frais de voyages des autres officiers en tournée d'inspection, \$18,000 ; dépenses contingentes du bureau principal, impressions, papeterie, annonces, frais de télégraphie, etc., pour les différents ports d'entrée, \$13,000 ; pour faire face aux dépenses probables se rattachant à la commission des douanes et au service préventif extérieur, \$15,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kirpatrick* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance aujourd'hui.

M. *Kirpatrick* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à quatre heures, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeudi, 13 avril 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Ross (Middlesex)*,—la pétition de la loge provinciale d'Ontario (association Unie de Tempérance).

Par M. *Mills*,—la pétition de *James Hakel* et autres, du canton d'*Oxford*.

Par M. *Kilvert*,—la pétition du révérend *John James, D.D.*, et autres, de la cité d'*Hamilton*.

Par M. *Mackenzie*,—la pétition de *Thomas Parkinson* et autres ; la pétition de *William Hay* et autres ; et la pétition de *Ebenezer Roy* et autres, du canton de *Bosanquet*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du révérend *Charles McLean* et autres, du township de *Roxborough*, comté de *Stormont* ; de *John Ferguson, M.A., B.D.*, et autres, de *Chesley* et des environs, comté de *Bruce* ; et du conseil municipal du township de *Sullivan*, comté de *Grey* ; demandant séparément qu'il soit pris des mesures pour empêcher la circulation des trains sur les chemins de fer le dimanche.

De *E. M. Ridout*, président, au nom d'une assemblée publique des habitants du territoire de *Kéwatin*, rapportant une résolution adoptée à cette assemblée au sujet des affaires publiques dans le dit territoire, et priant la Chambre de prendre telles mesures qui lui paraîtront justes et nécessaires à ce sujet.

M. *Kirkpatrick*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente à la Chambre le onzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu de les rapporter sans amendements, savoir :

Bill concernant la vente des billets de chemins de fer.—et

Bill pour refondre et amender les actes concernant la compagnie du télégraphe de *Montréal*.

En ce qui regarde le bill en premier lieu mentionné votre comité recommande que, vu l'importance de la mesure et l'époque avancée de la session, il soit placé parmi les ordres du gouvernement au nom de l'honorable ministre des chemins de fer;—et en ce qui regarde le bill à l'effet de refondre et amender les actes relatifs à la compagnie du télégraphe de *Montréal*, votre comité en a modifié le préambule de manière à le faire concorder avec les dispositions contenues dans le dit bill.

M. *Brooks*, du comité des bills privés, présente à la Chambre le dixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu de les rapporter modifiés, savoir :

Bill concernant la compagnie canadienne d'éclairage électrique, et pour lui conférer certains pouvoirs, et

Bill à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de la Charité des Territoires du *Nora-Ouest*.

Ordonné, que sir *Charles Tupper* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte refondu des chemins de fer, 1879.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que sir *Charles Tupper* ait la permission de présenter un bill autorisant, à certaines conditions, la construction du chemin de fer du *Pacifique* canadien par une passe autre que celle de la *Tête-Jaune*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Sur motion de M. *Stephenson*, secondé par M. *Ross* (*Middlesex*),

Résolu, que cette Chambre concoure dans le cinquième rapport du comité mixte des deux Chambres, au sujet des impressions du parlement.

M. *Pope* (*Compton*), l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le 1er volume du recensement du *Canada*, 1880-81. (*Documents de la session, volume A*)

M. *Caron*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une ordre de la Chambre, du 13 mars 1882, demandant copie de toute correspondance et de tous documents concernant des demandes faites, de la part des jeunes gens du district d'*Algoma*, au département de la milice et de la défense, pour qu'il leur soit permis de former des compagnies de milice volontaire dans ce district. (*Documents de la session, No. 153.*)

M. l'Orateur informe la Chambre, que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte pour incorporer le synode du diocèse de *Saskatchewan*, et pour d'autres fins s'y rattachant," sans modification.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidation des affaires de la compagnie d'Assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation," sans modification.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital social de la Banque d'*Ontario*, de changer la valeur nominale de ses actions, et pour d'autres fins," avec un amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la Compagnie Américaine de Télégraphe et de Câble," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Le bill du Sénat, intitulé : " Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité," est lu la première fois.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *Charles Tupper*, Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des subsides.

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la solde de la division militaire et des états-majors de districts, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la solde des majors de brigade, frais de transport, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses en rapport avec la Milice, savoir : pour munitions, y compris munitions d'artillerie et la fabrication de munitions d'armes portatives à la fabrique de cartouches de *Québec*, \$25,000; habillements, \$50,000; approvisionnements militaires, \$40,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des salles d'armes et soin des armes, y compris le salaire des gardes-magasins, gardiens de salles d'armes, journaliers et armuriers, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses suivantes en rapport avec la Milice, savoir : allocation pour l'instruction militaire, \$40,000; solde des exercices et toutes les autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire des volontaires, \$250,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes et service général pour lesquels il n'est pas autrement pourvu, y compris l'aide aux associations d'artillerie et de carabiniers et aux musiques de corps régulièrement organisés, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à l'octroi du gouvernement à l'association de tir du *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des salles d'exercice et champs de tir, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour soin et entretien des propriétés cédées par le gouvernement impérial, pour l'année expirant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du collège militaire royal, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des écoles militaires, instruction militaire dans les collèges, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre *Halifax* et *Saint-Jean*, via *Yarmouth*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur sur les lacs *Huron* et *Supérieur*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille six cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service à la vapeur entre *San Francisco* et *Victoria*, *Colombie britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur avec les *Iles de la Madeleine*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre le *Grand Manan*, *N.B.*, et la terre ferme, service postal, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention pour une année, à \$50,000 par année à être payée à une ligne de steamers faisant le service entre le *Canada*, les *Antilles* et le *Brsil* à condition que le *Brsil* paie une égale somme, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention à une ligne de steamers faisant le service bi-mensuel entre la *France* et *Québec* à condition que le gouvernement français donne \$50,000 pour le même service, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention à une ligne de steamers faisant le service alternativement entre *Liverpool* et *St-Jean*, *N.-B.*, et *Liverpool* et *Halifax*, *N.-E.*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention aux vapeurs faisant le service entre *Campbellton*, *N.-E.*, *Gaspé* et les ports intermédiaires, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur de port *Mulgrave*, terminus du prolongement-est du chemin de fer, à la baie Est, *Cap-Breton*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication quotidienne à la vapeur entre le *Cap Canseau* et le *Port-Hood* avec escale au terminus du chemin de fer à *Port-Mulgrave* et à tels autres endroits sur ces parcours, qui pourront être désignés, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre *Halifax* et *Saint-Pierre*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour accorder une subvention de \$1,500 par voyage, pour cinq voyages de steamers, entre l'*Ile du Prince-Edouard* et la *Grande-Bretagne* ou des ports du continent, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent trente-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'entretien et réparations des vapeurs *Napoléon III*, *Druid*, *Newfield*, *Glendon*, *Sir J. Douglass*, *Northern Light* et la *Canadienne*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa

Majesté pour faire face aux dépenses pour l'achat d'un vapeur devant remplacer le *Glendon*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour les examens des capitaines et seconds, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'achat du canal et appareils de sauvetage et pour récompenser les personnes qui sauvent la vie des naufragés, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'enquêtes sur les naufrages et accidents et recueillir des renseignements sur les sinistres maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'enregistrement des navires en *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la police riveraine de *Montréal* et *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour enlever des obstacles à la navigation des rivières, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-neuf mille six cent soixante et six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux salaires et allocations des gardiens de phares, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'agences, loyers et dépenses contingentes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'entretien et réparations des phares, sifflets de brume, bouées et balises, établissement de refuge et dépôts de provisions, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du phare du *Cap Race*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

37. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour la construction et l'achèvement de phares et de signaux de brume, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

38. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour achever la construction d'un nouveau phare à *Sands-Head*, entrée de la rivière *Fraser, C. B.*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

39. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-treize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux salaires et déboursés des gardes-pêche, et des gardiens et être distribuée comme suit: *Ontario*, \$12,500; *Québec*, \$15,000; *Nouvelle-Ecosse*, \$15,500; *Nouveau-Brunswick*, \$12,000; *Ile du Prince-Edouard*, \$3,000; *Colombie britannique*, \$2,000; *Manitoba, Kécatin* et territoires du *Nord Ouest*, \$1,000; pisciculture, passes-migratoires et bancs d'huîtres, \$30,000; dépenses judiciaires et incidences relatives aux pêcheries, \$1,000; annonces, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

40. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des observatoires, et être distribuée comme suit: observatoire, *Québec*, \$2,400; observatoire, *Toronto*, \$1,800; observatoire, *Kingston*, \$500; observatoire, *Montréal*, \$500; observatoire, *Nouveau-Brunswick*, \$1,200, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

41. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face à l'allocation pour les observatoires météorologiques, y compris les instruments et les frais des dépêches signalant des tempêtes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

42. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-six mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des hôpitaux de la marine, savoir : hôpital de la marine et des immigrants, *Québec*, \$20,000 ; hôpital de *Sainte Catherine, Ontario* ; \$500 ; hôpital de *Kingston*, \$500 ; hôpital de la marine et des immigrants dans les provinces de *Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, Colombie britannique*, \$35,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

43. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour secours aux marins naufragés et infirmes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

44. *Résolu* qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subvenir aux frais d'inspection des bateaux à vapeurs, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Vendredi, 14 avril 1882.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance aujourd'hui.

M. *Kirkpatrick* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 14 avril 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Fleming*,—la pétition du révérend M. *Walter Inglis* et autres, de *Ayr* et des environs de *Waterloo*.

Par M. *Cameron (Huron)*,—la pétition de *Charles Shaw* et autres ; et la pétition de *James Davidson* et autres, de *Bayfield*, comté de *Huron*.

Par M. *Coughlin*,—la pétition du révérend *Lachlan McPherson* et autres, de *Williams-Est*, comté de *Middlesex*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

D'*Enos C. Freeman* et autres, de la *Rivière-au-Sable*, comté de *Shelburne, Nouvelle-Ecosse* ; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada* ; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

Des professeurs et étudiants du collège presbytérien de *Montréal* ; de *John Bell* et autres, d'*Elma* ; du révérend *John McChung* et autres, de *Easthope-Nord* et *Sud*, comté de *Perth* ; de *Robert Harrison* et autres, de *Ashfield* ; de *John Dunkin* et autres,

du township de *Stanley*; de *J. P. Brown* et autres, de *Auburn*, tous du comté de *Huron*; de *Finlay McDermid* et autres; de *A. C. Munroe* et autres; de *Farquhar McRae* et autres, tous de *Dominionville* et des environs, comté de *Glengarry*; de *Richard Brett* et autres; du révérend *F. Smith* et autres; de *James Hamilton* et autres; et du révérend *Thomas Jackson* et autres, tous de *Amherstburg*, comté de *Essex*; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemin de fer le dimanche.

La pétition de *William Mitchell* de *Charlottetown, Ile du Prince-Edouard*, présentée mercredi dernier, demandant qu'il soit fait une enquête sur la cause de sa destitution de l'emploi d'agent du département de la marine et des pêcheries, et que justice lui soit rendue, étant lue,—

M. l'Orateur décide: "Que cette pétition ne peut être reçue, vu qu'elle est accompagnée d'annexes.

M. *Domville*, du comité des banques et du commerce, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:

Votre comité a soigneusement examiné les bills suivants, et est convenu de les rapporter, sans amendement, savoir:

Bill du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte qui incorpore l'association d'assurance canadienne des personnes qui font usage de la vapeur, de changer le nom de la dite compagnie en celui de "Cie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur."

Bill à l'effet d'autoriser l'Association Co-opérative du *Canada* à émettre des actions-priorité

Il a aussi examiné le bill du Sénat, intitulé; "Acte pour incorporer la banque Occidentale du *Canada*, et il est convenu de le rapporter avec des amendements.

Au sujet du bill à l'effet d'amender l'acte intitulé: "Acte concernant l'intérêt sur les deniers garantis par hypothèque sur propriété foncière," le comité fait rapport que le préambule n'est pas prouvé, car il est d'avis que la mesure proposée est *ultra vires*.

Les promoteurs du bill à l'effet d'incorporer l'Association de bienfaisance mutuelle de *Sherbrooke*, ayant exprimé l'intention de ne pas procéder avec ce bill, le comité recommande qu'il soit retiré et que les honoraires payés soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

M. *Cameron (Huron)*, du comité spécial au sujet du bill portant que les personnes accusées de délits seront témoins compétents, et auquel a été renvoyé le bill autorisant toute personne prévenue d'une offense poursuivable par voie d'accusation de déposer en sa propre faveur,—fait rapport que ce comité a combiné les dispositions des deux bills en un seul qu'il rapporte avec des amendements.

Sur motion de M. *Brooks*, secondé par M. *Abbott*,

Ordonné, que le bill à l'effet d'incorporer l'Association de bienfaisance mutuelle de *Sherbrooke* soit retiré, et que l'honoraire payé sur ce bill moins les frais d'impression et de traduction, soient remboursés conformément à la recommandation du comité des banques et du commerce.

M. *Mousseau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 20 février 1882, demandant copie de la correspondance relative à toute commission émanée par le gouvernement local de *Manitoba* sur le mode d'administrer la justice dans cette province; copie de telle commission et des procédures auxquelles elle a donné lieu. (*Documents de la session No. 154.*)

Et aussi, la réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, pour copie des documents qui ont été de temps en temps fournis au gouvernement, au soutien des prétentions de *Henry A. P. Holland* à la propriété du jardin du Château, Québec. (*Documents de la session, No. 155.*)

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par *M. Caron*,
Résolu, que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité général pour considérer la résolution suivante :

Qu'il est expédient qu'une subvention annuelle de \$150,000 soit donnée pour aider aux pêcheries maritimes, à la construction et à l'équipement de navires de pêche, et à l'amélioration de la condition des pêcheurs.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe la Chambre, que Son Excellence le Gouverneur Général ayant été informé de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolue, que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité général.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, étant lu,

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ;

M. Cameron (Huron) propose comme amendement, secondé par *M. Flynn*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : dans l'opinion de cette Chambre le pouvoir de désavouer les actes des législatures locales conféré par l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867, est dévolu au Gouverneur-Général en Conseil et que les ministres de son Excellence sont responsables au parlement de l'action du Gouverneur-Général quand celui-ci exerce ou s'abstient d'exercer le dit pouvoir.

Qu'il est de l'essence du principe fédéral incorporé dans notre constitution que le dit pouvoir ne soit exercé que dans les cas où la loi et les intérêts généraux de la Puissance le demandent impérieusement.

Que ce serait porter atteinte au principe fédéral, et à l'indépendance, aux pouvoirs constitutionnels, à l'autonomie et aux institutions des différentes provinces que de permettre l'exercice du dit pouvoir à l'égard de lois relatives à des sujets exclusivement de la compétence des législatures locales pour la raison que de l'avis des conseillers de Son Excellence ou du parlement du *Canada* ces lois sont mauvaises.

Que la question de convenance doit être, suivant la constitution, décidée exclusivement par la législature locale, sous sa responsabilité au peuple de la province qui est le seul juge de la question.

Que la seule exception qui ait été jusqu'ici proposée dans ces cas, c'est lorsque la mesure portait préjudice aux intérêts de la Puissance en général.

Que la règle invariable depuis 1868 a été de ne pas exercer le pouvoir de désaveu pour la raison qu'une mesure est considérée seulement en partie défectueuse et répréhensible parce qu'elle serait préjudiciable aux intérêts généraux de la Puissance, sans avoir communiqué avec le gouvernement provincial, ni (si les intérêts généraux permettent la chose) avant que le gouverneur local ait eu l'occasion de considérer et de discuter les objections soulevées et que la législature locale ait eu aussi l'occasion de remédier aux défauts constatés.

Qu'il appert des documents déposés sur le bureau de cette Chambre, qu'un acte passé par la législatures d'*Ontario* le 4 mars, A.D., 1881, et intitulé : " *Acte ayant pour objet de protéger les intérêts publics dans les rivières, cours d'eaux et ruisseaux.* " a été désavoué par Son Excellence en Conseil le 19 mai, A.D., 1881, par arrêté, approuvant un rapport qui n'affirme pas que cet acte n'est pas de la compétence de la législature locale, mais exprime une opinion désapprouvant la convenance de certaines dispositions de l'acte.

Que le dit acte était de la compétence exclusive de la législature locale et qu'il n'était pas de nature à rendre ses dispositions sujettes au jugement ou au désaveu du gouvernement du *Canada*.

Que le ministre de la justice et le gouvernement du *Canada* n'avait, dans ces circonstances, aucun droit d'agir sur leur opinion, quelle qu'elle fût, de la convenance ou de l'inconvenance du dit acte.

Qu'il appert des documents déposés qu'il n'y eut aucune communication adressée au gouvernement d'*Ontario* au sujet du dit acte avant le désaveu, et que l'occasion n'a pas été donnée au gouvernement de considérer ou discuter les objections, ni à la législature d'*Ontario*, de remédier aux prétendues défauts.

Que les documents déposés sur le bureau montrent l'importance de telles communications et discussion et le danger pour le ministère d'agir sur l'exposé et la plaidoirie *ex parte* d'un pétitionnaire contre l'acte.

Que le dit exercice du pouvoir de désaveu n'est pas conforme au principe de la constitution et que le dit acte aurait dû être laissé en opération.

Et un débat s'ensuivant ;

A six heures P. M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P. M.

) Sept heures et demie, P. M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 des règlements.

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la Compagnie Internationale de construction ; et après avoir ainsi siégé quelque temps M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Brecken* fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie du pont de *Winnipeg à Springfield* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Royal* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill pour constituer en corporation la compagnie du pont de *Saint-Jean* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Jones* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du *Richelieu* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Casgrain* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence, du 20 février 1882, demandant copie des annonces, devis, conditions, soumissions, correspondances, ordres en conseil et de toutes autres pièces concernant l'adjudication des travaux du chemin de fer entre *Emory's Bar* et *Port-Moody, Colombie-anglaise*. (*Documents de la session, No. 48v.*)

La Chambre reprend alors le débat sur l'amendement proposé à la motion principale, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides).

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit :

Samedi, 15 avril 1882.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Bain,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Kilam,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Bécharde,</i>	<i>Crouter,</i>	<i>King,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Borden,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>MacDonnell (Inverness)</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Burpee (St Jean),</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Trow,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Pickard,</i>	<i>Weldon, et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Rinfret,</i>	<i>Wheler.—50.</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Irvine,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Arkell,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Orton,</i>
<i>Baker,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Paterson (Essex),</i>
<i>Barnard,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Drew,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Poupore,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Reid,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Richey,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Boultee,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCraig,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stephenson,</i>

<i>Bunster,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hay,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Massus,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Houde,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Jones,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Williams, et</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Wright.—110.</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Kilvert,</i>		

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité des subsides.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics et être distribuée comme suit : hôpital de la quarantaine, *Sydney*, \$2,000 ; édifice public à *New Glasgow*, \$6,000 ; station de la quarantaine des bestiaux, *Halifax*, \$5,000 ; douane de *Truro*, bureau de poste et banques d'épargnes, \$15,000 ; édifice public à *Antigonish* \$2,250, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Cardwell)*, fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. *White (Cardwell)* informe aussi la Chambre, qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à sept heures et demie, samedi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 17 avril 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Sutherland*,—la pétition du révérend *John M. Munroe* et autres, de *Missouri-Est*, comté d'*Oxford*.

Par M. *Baker*,—la pétition de *G. D. Johnson*, maire, et autres, de la paroisse de *St-Thomas*, comté de *Missisquoi*.

Par M. Lane,—la pétition de *Abel Wright*, senior, et autres, de *Arnott* et des environs ; la pétition de *John Lin* et autres, du canton de *Derby* ; la pétition de *John Brimmer* et autres, du village de *Ready* et des environs ; la pétition de *William Edgar* et autres, de *Holland-Nord* et *Sydenham-Sud* ; la pétition de *Joseph Dunnington* et autres, de *Chatsworth* et des environs ; la pétition de *John Anderson* et autres, de *Rockford* et des environs ; et la pétition de *John McKessock* et autres, de *Massie* et des environs.

Par sir *Leonard Tilley*,—la pétition de *A. G. Bowes* et autres, de *St-Jean* et *Portland*, *Nouveau-Brunswick*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De la loge provinciale d'*Ontario* (Association Unie de Tempérance) ; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du *Canada* ; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés nécessaires pour le rendre plus efficace.

De *James Shakel* et autres, du township d'*Oxford* ; du rév. *John James*, D.D., et autres, de la cité de *Hamilton* ; de *Thomas Parkinson* et autres ; de *William Hay* et autres ; de *Ebenezer Roy* et autres, tous du township de *Bosanquet* ; du rév. *Walter Inglis* et autres, de *Ayr* et des environs, comté de *Waterloo* ; de *Charles Shaw* et autres ; de *James Davidson* et autres, de *Bayfield*, comté de *Huron* ; et du rév. *Lachlan McPherson* et autres, de *Williams-Est*, comté de *Middlesex* ; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 22 mars 1882, pour copie de tous contrats pour la construction d'aucune partie quelconque du chemin de fer du *Pacifique* canadien conclus par la compagnie avec aucune personne ou association, depuis la date jusqu'à laquelle s'étend l'ordre précédent. (*Documents de la session, No 48w.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 février 1882, pour copie de tous rapports faits par *Frank Shanly*, sur des demandes d'indemnité présentées par des entrepreneurs ou autres, sur le chemin de fer Intercolonial, ainsi qu'un état faisant connaître la nature de la demande et le montant réclamé dans chaque cas ; aussi un état indiquant quelle décision, s'il en est, a été prise par le département des Chemins de fer et Canaux, ou par le Conseil Privé concernant toutes telles demandes d'indemnité ou rapports. (*Documents de la session, No 81g.*)

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, pour copie de toute correspondance et de tous rapports et ordres en conseil relatifs aux remises et que l'un a proposé de payer aux fabricants canadiens de certains articles requis par la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien ; de toutes demandes de pareilles remises et de toute correspondance à ce sujet ; aussi un état des calculs sur lesquels les dites remises ont été basées et une évaluation en détail des sommes probables à payer par la trésorerie relativement à chaque catégorie d'articles, on supposant qu'ils aient été fabriqués en *Canada*, dans la limite des besoins de la compagnie, et du pourcentage *ad valorem* de la remise sur chaque catégorie d'articles. (*Documents de la session, No 48x.*)

Sur motion de M. *Haggart*, secondé par M. *White* (*Cardwell*),

Ordonné, que l'ordre de la Chambre de vendredi le 10 mars dernier, renvoyant le bill à l'effet d'incorporer la compagnie de navigation des rivières *Saskatchewan*, *Qu'Appelle* et *Assiniboine*, au comité des banques et du commerce, soit rescindé, et que ce bill soit déferé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. *Carling*, secondé par M. *White (Caradwell)*,
Ordonné, que le bill à l'effet d'incorporer l'Association de Placement d'*Ontario* soit retiré, et que l'honoraire payé pour ce bill soit remboursé, moins les frais de traduction et d'impression, conformément à la recommandation du comité des banques et du commerce.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 9 mars 1882, pour un état faisant connaître quel embranchement ou quels embranchements et voies d'évitement du chemin de fer Intercolonial ont été construits ou commencés pendant l'année expirée le 31 décembre 1881; l'étendue et le coût de chacun de ces travaux; le montant dépensé; et l'évaluation du coût total de tout embranchement ou voie d'évitement commencé et non complété avant le 31 décembre 1888. (*Documents de la session, No. 81h.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mars 1882, pour un état détaillé des diverses sommes formant le montant de \$24,372.54, cité dans le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux, annexe No 3, comme ayant été dépensé "pour l'achèvement de l'Intercolonial." (*Documents de la session, No 81i.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 mars 1882, pour la correspondance échangée entre le gouvernement et les intéressés de la paroisse de *Sainte-Anaet* et de la *Pointe-aux-Pères*, et toute autre personne, au sujet de la construction d'une station dans la paroisse de *St-Anaet*. (*Documents de la session, No 156.*)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:

Le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du *Portage, Westbourne, et du Nord-Ouest*," sans amendements.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte," sans amendements.

Aussi, le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre au bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer Grand Occidental."

Aussi, le Sénat a passé un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie américaine d'éclairage électrique du *Canada*," avec plusieurs amendements, et a modifié le titre comme suit: retranchez "américaine" et insérez '*Thomson et Houston*,' auxquels amendements il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie *Edison* d'éclairage électrique du *Canada*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie mutuelle de télégraphe du *Canada*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer *Athabaska* et de la baie d'*Hudson*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie *Edison* d'éclairage électrique du *Canada*," soient pris en considération demain.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la 'Compagnie américaine d'éclairage électrique du *Canada*,'" soient pris en considération demain.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la "compagnie mutuelle de télégraphe du *Canada*," soient pris en considération demain.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Athabaska* et de la baie d'*Hudson*," soient pris en considération demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la compagnie Internationale de construction ; et après avoir ainsi siégé quelques temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Domville* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu que le bill passe.

Ordonné que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender la charte de la compagnie dite "*The Fellow's Medical Manufacturing Company*," et après avoir ainsi siégé quelque temps M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ouimet* fait rapport, que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de refondre et amender les actes concernant la compagnie du Télégraphe de *Montréal* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil ; et M. *Haggart* fait rapport que le comité a examiné le bill, et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le bill en considération.

M. *Cameron* (*Victoria*) propose, secondé par M. *Colby*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Blake* propose comme amendement, secondé par M. *Anglin*, que tous les mots après " maintenant " jusqu'à la fin de la question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir de l'amender en ajoutant les mots suivants à la section 13a :— " Pourvu aussi que, vu que des inventions, perfectionnements et économies dans la télégraphie pourront plus tard avoir pour résultat une grande réduction des frais du service, de telle sorte que le taux maximum ci-dessus établi pourrait devenir tout-à-fait exorbitant, nul acte du parlement passé dans cette éventualité et réduisant en conséquence le taux maximum ci-dessus établi, ne sera censé être une infraction des privilèges conférés par le présent acte."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue négativement.

Et la question principale étant de nouveau proposée : que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *White* (*Cardwell*) propose comme amendement, secondé par M. *Wallace* (*Norfolk*), que tous les mots après " maintenant " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir de l'amender en limitant les clauses concernant les pouvoirs de fermage et de fusion aux compagnies ou lignes de télégraphe déjà établies."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Arkell,</i>	<i>Coupal,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Baker,</i>	<i>Crouter,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>Desautniers,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Royal,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Macdonald (Sir John)</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Borden,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Guilvet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Hcooper,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Chariton,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Simon (Charlevoix),</i>	<i>Huntington,</i>	<i>Paterson (Essex),</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Simon (Chicoutimi),</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Colby,</i>	<i>Jones,</i>	<i>Reid,</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Kilbert,</i>	<i>Richey,</i>	<i>Williams. — 108.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Mills,</i>
<i>Bain,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Ogden,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Burpee (St Jean),</i>	<i>Gault,</i>	<i>Macdonell (Lanark)</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Macdonald (Inverness)</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Girouard (J.-Cartier),</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Cameron (Victoria)</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Cockburn,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Snowball, et</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Weldon. — 40.</i>

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix ;

Ordomé, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir de l'amender en limitant les clauses concernant les pouvoirs de fermage et de fusion aux compagnies ou lignes de télégraphes déjà établies.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Haggart* fait rapport que le comité a amendé le bill.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Et la motion étant proposée : que le bill soit maintenant lu pour la troisième fois ;

M. *White (Caldwell)*, propose comme amendement, secondé par M. *Haggart*, que tous les mots après " maintenant " jusqu'à la fin de la question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir de l'amender en ajoutant le proviso suivant à la section 13a :— " Pourvu toujours que tous les prix exigés par la compagnie qui achètera la ligne de la compagnie du télégraphe de *Montréal* en vertu des pouvoirs conférés par le présent acte, à l'égard de toutes espèces de dépêches, seront en tout temps également exigés de toutes corporations et personnes, et d'après un même tarif à l'égard de toutes dépêches de même classe et de même espèce, transmises dans les mêmes circonstances à l'égard de personnes ou de compagnies domiciliées ou faisant affaires dans la même localité ; et nulle réduction ou augmentation ne sera faite dans ces prix, soit directement, soit indirectement, en faveur ou au détriment d'aucune personne ou corporation particulière ainsi domiciliée ou faisant affaires dans la même localité, envoyant ou recevant des dépêches de même classe et de même espèce."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue négativement.

Et la motion étant de nouveau proposée : que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *White (Cardwell)*, propose comme amendement, secondé par M. *Wallace (Norfolk)*, que tous les mots après " maintenant " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir de l'amender en substituant le mot " vingt " au mot " vingt-cinq " dans la section 13a.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Arnell,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>McLenman,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Baker,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Rinfret,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Rochester,</i>	<i>White (Cardwell), et</i>
<i>Crouter,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>	<i>White (Renfrew),</i> — 48

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>
<i>Anglin,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Finsonneault,</i>
<i>Bain,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>King,</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Routhier,</i>

<i>Bill,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gault,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Boulbee,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McDonald (C. Breton)</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>MacDonnell (Invern),</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Snowball,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Holton,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Weldon</i>
<i>Cockburn,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Wheler, et</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Williams—99.</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ouimet,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la compagnie canadienne d'éclairage électrique, et pour lui conférer certains pouvoirs ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ouimet* fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que cette Chambre, à sa prochaine séance, se formera de nouveau en comité général.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Landry* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du Sénat intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte qui incorpore " l'Association d'assurance canadienne des personnes qui font usage de la vapeur," et de changer le nom de la dite compagnie en celui de " Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur ;" et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Brooks* fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'autoriser l'association coopérative du *Canada* (à responsabilité limitée) à émettre des actions préférentielles; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Domville* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du Sénat intitulé : " Acte pour incorporer la banque de l'Ouest du *Canada* ; " et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Valin* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, procède, en conséquence, à prendre le bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat, au bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque d'*Ontario*, de changer la valeur nominale de ses actions, et pour d'autres fins, " lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 18 avril 1882.

PRIÈRE.

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente à la Chambre le douzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et a décidé de les rapporter modifiés, savoir :

Bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario* ;—et

Bill pour constituer en corporation " la compagnie du chemin de fer Grand Oriental."

A l'égard du bill en dernier lieu mentionné, votre comité en a modifié le préambule pour le rendre conforme aux dispositions contenues dans le dit bill;—et à l'égard du bill à l'effet d'amender l'Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et de *Québec*, les promoteurs ayant exprimé leur intention de ne pas procéder avec ce bill, votre comité recommande qu'il soit retiré.

M. Cameron (Victoria), du comité des bills privés, présente à la Chambre le onzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Les promoteurs du bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie d'amélioration de la rivière *La Pluie*, ayant exprimé leur intention de ne pas procéder avec ce bill, le comité recommande qu'il soit retiré et que l'honoraire et les frais payés à son égard soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Il recommande aussi que l'honoraire et les frais, moins le coût de l'impression et de la traduction, soient remboursés sur le bill à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des territoires du *Nord-Ouest*, ce bill n'étant pas passible de l'honoraire et des frais exigés pour les bills privés en vertu de l'article 58 du règlement.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par sir *Charles Tupper*,

Ordonné, que le bill à l'effet d'amender l'acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*, soit retiré, conformément à la recommandation du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

Sur motion de *M. Kilvert*, secondé par *M. Dawson*,

Ordonné, que le bill à l'effet d'incorporer la compagnie d'amélioration de la rivière *La Pluie*, soit retiré, et que l'honoraire et les frais payés sur le bill, moins le coût de l'impression et de la traduction soient remboursés conformément à la recommandation du comité des bills privés.

Sur motion de *M. Tassé*, secondé par *M. Coursol*,

Ordonné, que l'honoraire et les frais payés sur le bill à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des Territoires du *Nord-Ouest*, moins le coût d'impression et de traduction, soient remboursés, conformément à la recommandation des divers bills privés.

Ordonné, que *M. Landry* ait la permission de présenter un bill pour abroger l'acte de la Cour Suprême et de l'Échiquier et les actes qui l'amendent.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant, à certaines conditions, la construction du chemin de fer du *Pacifique Canadien* par une passe autre que celle de la *Tête-Jaune*, étant lu ;

Sir *Charles Tupper* propose, secondé par sir *Leonard Tilley*, que le bill soit maintenant lu la seconde fois ;

Et un débat s'ensuivant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit.

Mercredi, 19 avril 1882.

Sur motion de *M. Mackenzie*, secondé par sir *Richard J. Cartwright*,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de pourvoir à l'amélioration du havre des *Trois-Rivières*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général.

La Chambre se forme en conséquence en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ryan (Montréal)* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence, à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender de nouveau les *factes* concernant l'amélioration et l'administration du hâvre de *Québec*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois ;

Résolu, que le bill passe,

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte trente-six *Victoria*, chapitre soixante, concernant les commissaires du hâvre de *Montréal*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général.

La Chambre se forme en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ryan (Montréal)*, fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit " Acte à l'effet de pourvoir davantage " à l'amélioration du fleuve *Saint-Laurent* entre *Montréal* et *Québec*."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour modifier l'Acte trente-cinq *Victoria*, chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître de hâvre pour *Halifax*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général.

La Chambre se forme en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ryan (Montréal)* fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'autoriser un drawback sur certains articles fabriqués en *Canada* et obtenus pour être employés à la construction du chemin de fer canadien du *Pacifique*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger aujourd'hui.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 19 Avril 1882.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du rév. *John M. Munroe* et autres, de *Nissouri-Est*, comté de *Oxford*; de *Abel Wright*, sen. et autres, de *Arnott* et des environs; de *John Lim* et autres, du township de *Derby*; de *John Bremner* et autres, du village de *Keady* et des environs; de *William Edgar*, de *Holland-Nord* et *Sydenham-Sud*; de *Joseph Dunnington* et autres, de *Chatsworth* et des environs; de *John Anderson* et autres, de *Rockford* et des environs; de *John McKesock* et autres, de *Massie* et des environs; et de *A. G. Boves*, de *St-Jean* et *Portland, N.-B.*; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

La pétition de *G. D. Johnson*, maire et autres, de la paroisse de *St-Thomas*, comté de *Missisquoi*, présentée lundi dernier, demandant que le bill maintenant devant le parlement ayant pour objet de constituer en corporation la compagnie du Pont de *Richelieu*, devienne loi, étant lue,—

M. l'Orateur décide,—“ que, aux termes de la règle 85, elle ne peut être reçue, “ vu que cette règle exige que la page qui contient les conclusions d'une pétition “ soit revêtue des signatures d'au moins trois pétitionnaires, et que la page qui con- “ tient les conclusions de la présente pétition n'est revêtue d'aucune.”

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er mars 1882, pour copie de toutes pétitions, mémoires, lettres et télégrammes relatifs aux mesures à prendre pour assurer aux provinces maritimes le terminus d'hiver du chemin de fer du *Pacifique* canadien. (*Documents de la session, No 48y.*)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 22 mars 1882, pour copie de toute correspon-

dance, pétitions ou autres documents, en la possession du gouvernement, concernant les plaintes formulées contre le tracé et le fonctionnement du chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke*, dans la cité de *Kingston*. (*Documents de la session, No 157.*)

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente à la Chambre le treizième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné les bills suivants et a décidé de les rapporter modifiés, savoir :

Bill concernant la compagnie du Pont et Tunnel de chemin de fer de la rivière *Sainte-Clair*.

Bill à l'effet d'amender l'acte constitutif de la compagnie Canadienne de Téléphone *Bell*.

Bill à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de *Calais* à *St-Stephens*.

Bill à l'effet d'incorporer la compagnie des chemins de fer et de transport maritime de *Chignectou* et du *Cap*.

Bill concernant le chemin de fer de *Québec, Montréal, Ottawa* et *Occidental*.

L'ordre du jour étant lu, pour la reprise du débat sur la motion proposée hier, à l'effet que le bill autorisant, à certaines conditions, la construction du chemin de fer canadien du *Pacifique* par une passe autre que celle de la *Tête-Jaune*, soit maintenant lu la seconde fois ;

Et la motion étant de nouveau proposée ; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité général sur le bill concernant la Compagnie Canadienne d'Eclairage Electrique, et pour lui conférer certains pouvoirs, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré, et que l'honoraire et les frais payés sur ce bill, moins le coût d'impression et de traduction soient remboursés.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *McDonald, (Cap Breton)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

De bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand Oriental ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Méthot*, fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie *Edison* d'Eclairage Electrique du *Canada*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie Américaine d'Eclairage Electrique du *Canada*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie mutuelle de Télégraphe du *Canada*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Athabaska* à la baie d'*Hudson*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

M. l'Orateur informe la Chambre, que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:

Le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre au bill intitulé: "Acte pour incorporer la banque de l'Ouest du *Canada*," sans amendements.

Aussi, le Sénat a passé les bills suivants sans amendements:

Bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'*Amérique du Nord*, sur la Vie, et de changer son nom en celui de "Compagnie d'Assurance de l'*Amérique du Nord*, sur la Vie."

Bill intitulé: "Acte concernant la banque d'Echange de *Yarmouth, Nouvelle-Ecosse*."

Bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie d'Assurance *Tecumseh* du *Canada*."

Bill intitulé: "Acte pour amender et amplifier l'Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance de *Stadacona* contre le feu et sur la vie, à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires."

Bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser la Compagnie d'Assurance Agricole d'*Ottawa* à liquider ses affaires, à renoncer à sa charte et à pourvoir à sa dissolution.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte pour constituer en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'*Océan*," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des Bois de *Québec* (à responsabilité limitée), avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie d'assurance mutuelle maritime l'Océan," lequel est lu pour la première et la seconde fois et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre procède à prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des bois de Québec (à responsabilité limitée)," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion à l'effet que le bill autorisant, à certaines conditions, la construction du chemin de fer Canada du *Pacifique* par une passe autre que celle de la *Tête Jaune* soit maintenant lu la seconde fois.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Jedi, 20 avril 1882.

Et la motion étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général.

La Chambre se forme en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Colby* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ile du Prince-Edouard*, et être distribuée comme suit : hôpital de marine, *Charlottetown*, \$600 ; édifices publics à *Summerside*, \$5,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Nouveau-Brunswick*, et être distribuée comme suit : hôpital de marine, *Saint-Jean*, \$15,000 ; bureau de poste, douane, etc., *Woodstock*, \$7,000 ; bureau de poste, douane, etc., *St-Stephens*, \$15,000 ; bureau de poste, douane, etc., *Sussex*, \$7,000 ; bureau de poste, douane, etc., *Moncton*, \$15,000 ; pénitencier de *Dorchester*, \$25,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent dix-sept mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Québec*, et être distribuée comme suit : fortifications et édifices militaires, de *Levis*, \$2,500 ; fortifications de *Québec*, \$15,000 ; Terrasse *Dufferin*,—pour l'achèvement, \$6,000 ; citadelle de *Québec*, \$15,000 ; entrepôt de vérification, *Québec*, \$20,000 ; consolider le roc, en bas de la citadelle, *Québec*,—pour l'achèvement, \$2,500 ; fabrique de cartouches légères, *Québec*, \$2,300 ; *Trois-Rivières*, installation des bureaux publics dans les vieilles casernes, \$4,900 ; bureau de poste, douane, etc., *Sherbrooke*, \$20,000 ; édifice du revenu de l'intérieur, *Montréal*,—pour en achever les additions et les modifications, \$9,800 ; pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul*, \$8,750 ; bureaux de

poste et du revenu de l'intérieur, *Hull*, \$9,000 ; édifices militaires à l'*Ile Ste-Hélène*, \$2,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-seize mille vingt-cinq piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ontario*, et être distribuée comme suit : édifices du parlement, *Ottawa*, pour établir de nouvelles sorties des galeries des deux chambres, \$5,000 ; bureau de poste, douane, etc., *Cornwall*, \$20,000 ; bureau de poste, douane, etc., *Brockville*, \$20,000 ; fortifications et édifices militaires, *Kingston*, \$1,025 ; bureau de poste, douane, etc., *Belleville*, \$20,000 ; pénitencier de *Kingston*, \$12,500 ; bureau de poste, douane, etc., *Hamilton*, \$40,000, bureau de poste, douane, etc., *Stratford*—pour l'achèvement, \$13,500 ; bureau de poste, douane, etc., *Saint-Thomas*, \$20,000 ; bureau de poste, douane, etc., *Sainte-Catherine*, \$16,500 ; bureau de poste, douane, etc., *Chatham*, \$20,000 ; bureau de poste, *London*, \$7,500 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Manitoba*, et être distribuée comme suit, pénitencier du *Manitoba*, \$33,000 ; édifices du parlement, *Winnipeg*, \$30,000 ; résidence du lieutenant-gouverneur, *Winnipeg*, \$24,500 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Territoires du *Nord-Ouest*, et être distribuée comme suit : édifices publics, Territoires du *Nord-Ouest*, \$5,000 ; asile des aliénés ou hôpital fédéral, (à voter de nouveau,) \$10,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Colombie-Britannique*, et être distribuée comme suit : station de la quarantaine et dépendances, *Vancouver*, \$5,000 ; pénitencier de la *Colombie-Britannique*, \$16,500 ; *New-Westminster*, bureau de poste, douane etc., \$11,500 ; *Nanaimo*, bureau de poste, douane etc., les autorités locales fournissant l'emplacement, \$5,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics généralement, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante-cinq mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour réparations, meubles, chauffage, etc., des édifices publics et être distribués comme suit : réparations, meubles, chauffage, etc., \$165,000 ; terrains, édifices publics, *Ottawa*, \$6,000 ; enlever la neige, édifices publics, *Ottawa*, \$1,800 ; chauffage, édifices publics, *Ottawa*, \$40,000 ; gaz, édifices publics, *Ottawa*, \$20,000 ; eau, édifices publics, *Ottawa*, \$12,000 ; service de téléphone, édifices publics, *Ottawa*, \$2,500 ; pour le combustible et l'éclairage, Rideau Hall, \$8,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-huit mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Nouvelle-Ecosse*, et être distribuée comme suit : *Baie aux Vaches*, \$3,000 ; étang de *Bénacadie*, pour achever les travaux, \$3,000 ; *Ingonish-Sud*, \$8,000 ; *Mabou*, achèvement, \$4,000 ; *Cheverie*, \$5,000 ; *Arisaig*, \$1,500 ; rivière du *Grand Village*, *London-derry*, la localité fournissant \$4,000, \$8,000 ; *Cap Ste Marie*, pour l'achèvement \$2,500 ; quai de *Digby*, \$3,500 ; *Pointe Blanche*, réparations, \$500 ; *Parrsboro*, ou rivière de l'*Ile aux Perdrix*, pour achèvement, \$2,500 ; baie de l'Est, la localité ayant fourni \$700, \$1,800 ; quai à *Annapolis*, \$15,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour les ports et rivières, *Ile du Prince-Edouard*, et être distribuée comme suit : port de *Rustico*, \$8,500 ; anse de *Campbell*, les autorités locales ayant dépensé \$4,100, \$4,000 ; rivière du Sud, port *Murray*, \$1,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Nouveau-Brunswick*, et être distribuée comme suit : port de *St Jean*, brise-lame à la *Pointe du*

Nègre, \$35,000 ; *Quaco*, 6,000 ; rivière *Tobique*, et rivière *St Jean*, en amont de la *Grande Chute*, \$2,000 ; rivière *St Jean*, de la rivière *des Chutes* à l'*Ile aux Ours*, \$2,000 ; *Caraquette*, \$4,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de réparations, et améliorations générales ports et rivières, provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent trente-sept mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Québec*, et être distribuée comme suit : *New Carlisle*, la municipalité ayant voté \$1,000, pour l'achèvement, \$5,000 ; *Trois Pistoles*, \$2,500 ; *Rivière du Loup (en bas)*, pour l'achèvement, \$1,000 ; *Grosse Ile*, \$1,500 ; *Saint-Jean Port Joly*, pour l'achèvement, \$4,700 ; *Isle aux Grues*, port de la *Pointe aux Pins*, pour l'achèvement, \$4,000 ; rivière *Saguenay*, amélioration du chenal, en aval de *Chicoutimi*, \$5,000 ; rivière *Saguenay*, agrandissement de *La Grande Décharge* à partir du *Lac Saint-Jean*, \$2,000 ; anse *Saint Jean*, pour l'achèvement, \$2,200 ; *Baie Saint-Paul*, les autorités locales fournissant \$3,000, \$12,000 ; fleuve *St Laurent*, pour enlever les chaînes, ancres, roches, etc., \$10,000 ; *Yamachiche*, les autorités locales fournissant \$3,000, \$2,000 ; rivière *Nicolet*, port de refuge, \$20,000 ; rivière *Yamaska*, \$15,000 ; *Saint-Zotique* \$3,500 ; rivière du *Lièvre*, \$5,000 ; réparations et améliorations générales, ports et rivières, province de *Québec*, \$10,000 ; *Saint-Alphonse*, pour achever le quai, \$3,500 ; port de *Phillipsburg*, *Baie du Missisquoi*, *Lac Champlain*, la municipalité fournissant un montant égal, \$4,000 ; *Trois-Rivières*, \$25,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quarante-neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Ontario*, et être distribuée comme suit : port de *Cobourg*, lac *Ontario*, \$12,000 ; *Port Hope*, L. O., \$10,000 ; port de *Toronto*, L. O., \$12,500 ; port de *Rondeau*, lac *Erié*, pour l'achèvement, \$4,000 ; *Kincardine*, lac *Huron*, \$5,000 ; port *Elgin*, L. H., \$5,500 ; *Goderich*, L. H., \$16,000 ; port de *Collingwood*, L. H., pour l'achèvement, \$5,000 ; *Thornbury*, L. H., \$8,000 ; *Warton*, L. H., \$35,000 ; *Meaford*, pour l'achèvement, \$10,500 ; port de *Kingston*, \$12,500 ; *Petit-Courant*, L. H., \$10,000 ; amélioration de la rivière *Napanee*, \$5,000 ; améliorations et réparations générales, ports et rivières, *Ontario*, \$8,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Manitoba* et être distribuée comme suit : rivière *Rouge*,—embouchure de la rivière, \$12,000 ; améliorations et réparations générales, ports et rivières, \$1,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, territoires du *Nord-Ouest*, savoir : rivière *Saskatchewan*, études et améliorations de la rivière, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Colombie-Britannique*, et être distribuée comme suit : rivière *Naas*, \$500 ; rivière *Sheena*, \$2,000 ; réparations et améliorations générales, ports et rivières, *Colombie-Britannique*, \$2,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières en général pour l'année finissant le 30 juin 1883.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-huit mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de dragage et être distribuée comme suit : nouveaux instruments de dragage, \$4,500 ; dragueurs—réparations, \$19,000 ; *Nouveau-Brunswick*, *Nouvelle-Ecosse* et *Ile du Prince-Edouard*, \$52,000 ; *Ontario*, 20,000 ; *Québec*, 20,000 ; *Colombie Britannique*, \$7,500 ; service général, \$5,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des glissoirs et estacades, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ponts et chaussées savoir : pont au rapide *Des Joachims*, rivière des *Otaouais*, (les provinces d'*Ontario* et *Québec* payant chacune \$4,000) pour l'achèvement, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des télégraphes, lignes de terre et câbles sous-marins—pour service des côtes et des îles du bas du fleuve, du Golfe *St Laurent* et des provinces maritimes, et être distribuée comme suit : extension du réseau télégraphique des côtes depuis *Mille Vaches* jusqu'à la *Pointe des Monts* etc., \$22,000 ; service des signaux généralement, y compris le reliement du *Cap de Sable* avec *Barrington, Nouvelle-Ecosse*, \$20,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour divers travaux, savoir : divers travaux pour lesquels il n'est pas autrement pourvu, \$10,000 ; explorations et inspection \$25,000 ; arbitrages, \$5,000 ; édifices et travaux militaires—réparations, améliorations et constructions, \$37,500 ; pour élever un monument à la mémoire de feu sir *George Etienne Cartier*, baronet, \$10,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Colby* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *Colby* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à la prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à quatre heures, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeudi, 20 avril 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Blake*,—la pétition du bureau de direction de l'école de sciences pratiques, de l'*Ontario*.

Par M. *McCarthy*,—la pétition du révérend *Robert Rodgers* et autres, de la ville de *Collingwood*.

Par M. *Weldon*,—la pétition de *Samuel Rutherford* et autres, pilotes du port de *St Jean, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Cimon (Chicoutimi)*,—la pétition du révérend *A. N. Parant*, curé, et autres de la *Baie St Paul* et autres paroisses.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 2 mars 1882, pour un état faisant connaître le coût total, jusqu'à date, de la partie de l'Intercolonial entre la *Rivière-du-Loup* et le terminus de ce chemin à *Hadlow* ou Jonction de la *Chaudière*, donnant sous des chapitres districts, le prix payé à la Compagnie du Grand Tronc, les sommes dépensées pour l'amélioration de la chaussée ; les sommes dépensées pour les rails et les

traverses ; les montants dépensés pour le ballastage, pour construire ou réparer les gares, pour établir des voies de garage et pour améliorer le service d'eau ; le coût du matériel roulant acheté et porté au compte du capital, et le nombre de machines-locomotives et de wagons de toute description ainsi achetés et portés au compte du capital ; et aussi, l'évaluation des sommes (s'il en est) requises pour compléter les réparations, et pour améliorer et équiper cette partie du chemin, qui doivent être portées au compte du capital. (*Documents de la session, No. 81j.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 22 mars 1882, demandant copie d'une pétition présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par la corporation de la ville de *Pembroke*, dans le comté de *Renfrew*, en date du 30 janvier, 1879, demandant qu'il plaise à Son Excellence de dégager la dite ville du paiement d'un bonus de \$75,000 accordé à la compagnie du chemin de fer du *Canada Central* le 14 octobre, 1875, en vue d'obtenir le prolongement de la dite voie ferrée du village de *Renfrew* à la ville de *Pembroke*. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou aucun de ses membres et la dite corporation ou aucune personne ou personnes, relativement à l'objet de la dite pétition. (*Documents de la session No 158.*)

M. *Pope (Compton)*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 20 février 1882, demandant copie de toute correspondance et de tous ordres en conseil concernant la tenure d'office des juges de cours de comté dans chacune des provinces ; de toutes dispositions des statuts locaux se rapportant à ce sujet ; de toutes commissions d'enquêtes émanées au sujet de tout juge de cour de comté, et des instructions accompagnant les dites commissions, et un exposé de la décision prise à ce sujet ; copie de tout jugement de toute cour quelconque sur les requêtes en prohibition s'y rapportant. (*Documents de la session, No. 159.*)

M. *Domville*, du comité des Banques et du commerce, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et est convenu de les rapporter modifiés, savoir :—

Bill à l'effet d'amender les actes concernant la Compagnie de dépôt et de prêt du *Canada* et d'accroître les pouvoirs de la dite compagnie.

Bill à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la Compagnie de Crédit Foncier du *Canada*.

Bill à l'effet d'incorporer l'Association de secours mutuels du *Canada*, et

Bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie des terres de la *Qu'Appelle*.

Les promoteurs des bills à l'effet d'amender les actes incorporant la compagnie d'assurance du *Canada* contre le feu "La Souveraine," et à l'effet de constituer en corporation la compagnie de prêt et d'épargne de *Brant*, ayant exprimé leur intention de ne pas procéder avec ces bills, le comité recommande qu'ils soient retirés et que les honoraires payés à leur égard soient remboursés, moins les frais de traduction et d'impression.

Votre comité recommande aussi que comme l'époque fixée pour la réception des rapports sur les bills privés expire aujourd'hui, elle soit prorogée jusqu'au 27 courant.

Sur motion de M. *Domville*, secondé par M. *Wallace (Norfolk)*,

Ordonné, que le délai pour recevoir des rapports sur bills privés soit prolongé jusqu'à jeudi le 27 avril courant, conformément à la recommandations du comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. *Paterson (Brant)*, secondé par M. *Fleming*,

Ordonné, que le bill pour constituer en corporation la "Compagnie de Prêt et d'Épargne de *Brant*," soit rescindé et que l'honoraire et les frais moins le coût d'impression et de traduction soient remboursés, conformément à la recommandation du comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par sir *Albert J. Smith*,
Ordonné, que le bill à l'effet d'amender les actes incorporant la compagnie d'assurance du *Canada* contre le feu "La Souveraine," soit rescindé, et que l'honoraire et frais payés sur ce bill moins le coût d'impression et de traduction, soient remboursés conformément à la recommandation du comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill autorisant, à certaines conditions, la construction du chemin de fer du *Pacifique* Canadien par une passe autre que celle de la *Tête-Jaune*, étant lu ;

Sir *Charles Tupper* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre se divise, et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, étant lu ;

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. *Costigan* propose comme amendement, secondé par M. *Patterson (Essex)*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " une humble adresse soit présentée à Sa Très-Excellente Majesté la Reine dans les termes suivants :

Très-Gracieuse Souveraine :

Nous, sujets très soumis et loyaux de Votre Majesté, les Communes du *Canada* en parlement assemblés, désirons très vivement renouveler, tant en notre nom qu'en celui du peuple que nous représentons, l'expression de notre inaltérable loyauté et dévouement envers la personne et le gouvernement de Votre Majesté.

1. Nous avons remarqué, qu'il plaise à Votre Majesté, avec un sentiment de profond chagrin, la détresse et le mécontentement qui ont régné depuis un certain temps parmi les sujets de Votre Majesté en *Irlande*.

2. Nous désirons représenter respectueusement à Votre Majesté que Vos sujets irlandais, dans la Puissance du *Canada*, comptent parmi les sujets les plus loyaux, les plus heureux et les plus satisfaits de Votre Majesté.

3. Nous désirons de plus représenter respectueusement à Votre Majesté que la Puissance du *Canada*, bien qu'offrant les plus grands avantages à ceux de nos co-sujets qui peuvent désirer de s'établir parmi nous, ne reçoit pas de l'*Irlande* la part d'émigrants que nous pourrions raisonnablement en attendre, et que cela est dû en grande partie, pour beaucoup de nos co-sujets irlandais qui se sont réfugiés à l'étranger, à un sentiment d'aversion de leur part pour le gouvernement impérial.

4. Nous désirons encore faire remarquer très respectueusement à Votre Majesté qu'au point de vue des intérêts de Votre loyale Puissance du *Canada* et de l'empire entier, il est extrêmement à désirer que Votre Majesté ne soit pas privée, dans le développement de ses possessions sur ce continent, de la précieuse aide de ceux des sujets irlandais de Votre Majesté qui pourraient se sentir disposés à quitter leur terre natale pour aller à la recherche d'établissements plus prospères.

5. Nous désirons représenter respectueusement à Votre Majesté que le *Canada* et ses habitants ont prospéré extraordinairement sous un régime fédéral qui laisse à chaque province de la Puissance des pouvoirs étendus pour se gouverner elle-même et nous osons exprimer l'espoir que, si cela est compatible avec l'intégrité et le bien-

être de l'empire et si les droits et la position de la minorité sont pleinement protégés et garantis, un moyen sûr de satisfaire les désirs exprimés par un si grand nombre de Vos sujets irlandais peut être trouvé à cet égard, en sorte que l'Irlande puisse devenir un élément de force pour Votre empire, et que les sujets irlandais de Votre Majesté, chez eux et à l'étranger, puissent ressentir le même orgueil pour la grandeur de l'empire de Votre Majesté, le même respect pour la justice de Votre gouvernement, et pour notre drapeau commun, le même dévouement et la même affection que ressentent toutes les classes de Vos loyaux sujets dans ce pays.

6. Nous désirons de plus exprimer l'espoir que le temps est arrivé où la clémence de Votre Majesté peut, sans nuire aux intérêts du *Royaume-Uni*, s'étendre à ces personnes qui sont maintenant emprisonnées en *Irlande* sous la seule prévention d'offenses politiques et l'inestimable bienfait de la liberté personnelle leur être rendu.

Nous prions que pour l'avantage de Vos sujets, les bienfaits du règne de Votre Majesté se continuent longtemps.

Et un débat s'ensuivit ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Vendredi, 21 avril 1882.

Et l'amendement étant mis aux voix ; la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix ;

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Sa Très-Excellente Majesté la Reine dans les termes suivants :

Très Gracieuse Souveraine :

Nous, sujets très soumis et loyaux de Votre Majesté, les Communes du *Canada* en parlement assemblés, désirons très vivement renouveler, tant en notre nom qu'en celui du peuple que nous représentons, l'expression de notre inaltérable loyauté et dévouement envers la personne et le gouvernement de Votre Majesté.

1. Nous avons remarqué, qu'il plaise à Votre Majesté, avec un sentiment de profond chagrin, la détresse et le mécontentement qui ont régné depuis un certain temps parmi les sujets de Votre Majesté en *Irlande*.

2. Nous désirons représenter respectueusement à Votre Majesté que Vos sujets irlandais dans la Puissance du *Canada*, comptent parmi les sujets les plus loyaux, les plus heureux et les plus satisfaisants de Votre Majesté.

3. Nous désirons de plus représenter respectueusement à Votre Majesté que la Puissance du *Canada*, bien qu'offrant les plus grands avantages à ceux de nos co-sujets qui peuvent désirer de s'établir parmi nous, ne reçoit pas de l'Irlande la part d'émigrants que nous pourrions raisonnablement en attendre, et que cela est dû en grande partie, pour beaucoup de nos co-sujets irlandais qui se sont réfugiés à l'étranger, à un sentiment d'aversion de leur part pour le gouvernement impérial.

4. Nous désirons encore faire remarquer très respectueusement à Votre Majesté, qu'au point de vue des intérêts de Votre royale Puissance du *Canada* et de l'empire entier, et il est extrêmement à désirer que Votre Majesté ne soit pas privée, dans le développement de ses possessions sur ce continent, de la précieuse aide de ceux des sujets irlandais de Votre Majesté qui pourraient se sentir disposés à quitter leur terre natale pour aller à la recherche d'établissements plus prospères.

5. Nous désirons représenter respectueusement à Votre Majesté que le *Canada* et ses habitants ont prospéré extraordinairement sous un régime fédéral qui laisse à chaque province de la Puissance des pouvoirs étendus pour se gouverner elle-même, et nous osons exprimer l'espoir que, si cela est compatible avec l'intégrité et le bien-être de l'empire et si les droits et la position de la minorité sont pleinement protégés et garantis un moyen sûr de satisfaire les désirs exprimés par un si grand nombre de Vos sujets irlandais peut être trouvé à cet égard, en sorte que l'Irlande puisse devenir un élément de force pour Votre empire, et que les sujets irlandais de Votre Majesté, chez eux et à l'étranger, puissent ressentir le même orgueil pour la grandeur de

l'empire de Votre Majesté, le même respect pour la justice de Votre gouvernement, et pour notre drapeau commun, le même dévouement et la même affection que ressentent toutes les classes de Vos loyaux sujets dans ce pays.

6. Nous désirons de plus exprimer l'espoir que le temps est arrivé où la clémence de Votre Majesté peut, sans nuire aux intérêts du Royaume-Uni, s'étendre à ces personnes qui sont maintenant emprisonnées en *Irlande* sous la seule prévention d'offences politiques et l'inestimable bienfait de la liberté personnelle leur être rendus.

Nous prions que pour l'avantage de Vos sujets, les bienfaits du règne de Votre Majesté se continuent longtemps.

Sur motion de *Sir Leonard Tilley*, secondé par *sir Hector Langevin*,
Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité des subsides.
 La Chambre se forme, en conséquence, en comité des subsides.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante et onze mille huit cent soixante et six piastres et soixante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'accise et être distribuée comme suit: appointement des officiers et inspecteurs de l'accise, y compris ceux des stagiaires, \$198,466.66; dépenses se rattachant à l'amélioration du classement, d'après le résultat des examens de l'accise, \$3,000; pour augmenter le salaire des principaux officiers chargés de la surveillance dans les grandes distilleries et fabriques, \$1,400; frais de voyages, loyers, combustible, papeterie, etc., \$44,000; allocation aux percepteurs de douane sur droits perçus par eux, \$3,500; service préventif, \$6,500; pour estampilles et estampillage des tabacs canadiens et importés, conformément aux dispositions de l'acte 45 *Vic.*, chapitre 19, et à d'autres dépenses qu'exige la perception des droits sur le tabac, \$12,000; dépenses spéciales, pour mettre le ministère en mesure d'acheter du naphte de bois et autres articles de même nature, qu'il fournira aux fabricants en entrepôt, ainsi que le veut l'acte 43 *Vic.*, chap. 19, sec. 21, dépense qui sera remboursée ensuite par les fabricants, \$2,000; commission aux vendeurs d'estampilles pour le tabac canadien en torquettes, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Haggart* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *Haggart* informe aussi la Chambre, qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui la Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures et vingt minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 21 Avril 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Beaty*,—la pétition du révérend *James Cooper Antliff* M.A., B. D., et autres, de *Toronto*.

Par M. *Shaw*,—la pétition du révérend *Daniel Duff* et autres, du canton de *Brant* ; et la pétition de *George Leask* et autres, de *Greenock*, comté de *Bruce*.

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, présente à la Chambre le quatorzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et a décidé de les rapporter modifiés, savoir :—

Bill à l'effet de constituer la Cie du chemin de fer Central de *Rapid City*.

Bill à l'effet de constituer en corporation la Cie de chemin de fer de la Grande ligne directe entre l'*Amérique* et l'*Europe*,—et

Bill du Sénat—intitulé : “ Acte pour incorporer la Cie du chemin de fer de *Montréal* et du *Canada* central.”

A l'égard du bill en second lieu mentionné, votre comité en a modifié le préambule pour le rendre conforme aux dispositions du dit bill. A l'égard du bill à l'effet d'incorporer la Cie de navigation de la *Saskatchewan*, de la *Qu'Appelle* et de l'*Assiniboine*, et du bill à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la Cie de traverse du *St Laurent* et du chemin de fer du *Pacifique*, les promoteurs ayant signifié leur intention de ne pas procéder avec ces bills, votre comité recommande qu'ils soient retirés et que l'honoraire et les frais payés sur les dits bills, moins les frais d'impression et de traduction soient remboursés.

Quant au bill à l'effet d'incorporer la Cie de la Grande Gare Centrale, votre comité rapporte que le préambule n'en est pas prouvé pour la raison que l'intervention législative n'est ni désirable, ni nécessaire et, en conséquence, il recommande que l'honoraire et les frais payés sur ce bill soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction ;—et quant au bill prescrivant que les billets de passage par chemin de fer seront valables pour les porteurs jusqu'à ce qu'ils soient utilisés, votre comité recommande qu'il soit retiré.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par sir *Charles Tupper*,

Ordonné, que le bill à l'effet d'incorporer la compagnie de navigation de la *Saskatchewan*, de la *Qu'Appelle* et de l'*Assiniboine* ; et le bill à l'effet d'amender l'Acte pour incorporer la compagnie de traverse du *Saint-Laurent* et du chemin de fer du *Pacifique*, soient séparément retirés, et que les honoraires et frais payés sur ces bills, moins le coût d'impression et de traduction soient remboursés, conformément à la recommandation du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par sir *Charles Tupper*,

Ordonné, que l'honoraire et frais payés sur le bill à l'effet d'incorporer la compagnie de la Grande Gare Centrale, soient remboursés, moins le coût d'impression et de traduction, conformément à la recommandation du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

Ordonné, que M. Guthrie ait la permission de présenter un bill à l'effet d'annuler les conditions injustes dans les connaissements.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

L'ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, étant lu ;

Sir Leonard Lilley propose, secondé par sir Hector L. Langevin, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Blake propose comme amendement, secondé par sir Richard J. Cartwright, que tous les mots après " que " soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " le Canada n'occupe plus la position d'une colonie ordinaire de la Couronne ; il compte quatre millions d'hommes libres, élevés dans les principes du gouvernement constitutionnel ; il comprend sept provinces, unies fédérativement en vertu d'une charte impériale qui déclare que sa constitution doit être semblable, en principe, à celle du Royaume-Uni ; et qu'il exerce le pouvoir exécutif et législatif sur une vaste étendue de pays, au Nord-Ouest, où s'est déjà formée une province et où, avec le temps, d'autres se formeront.

" Que des responsabilités spéciales et croissantes naissent pour le gouvernement et le parlement du Canada du développement des ressources de leur pays, de l'amélioration de sa condition, de son avancement général dans l'échelle des nations et de sa situation géographique qui le rend responsable, même plus que le gouvernement du Royaume-Uni, de l'entretien des relations internationales avec les *Etats-Unis*.

" Que, eu égard à ces considérations, il n'y a pas de possession de la Couronne, hors des limites du Royaume-Uni, qui ait droit à se gouverner elle-même dans une aussi ample mesure, et droit à une application aussi entière des principes de la liberté constitutionnelle, que la Puissance du *Canada*.

" Qu'il serait de l'intérêt du *Canada* d'avoir un accès plus facile à tous les marchés du monde ; et qu'un échange de denrées plus développé avec les autres contrées augmenterait la prospérité nationale.

" Que dans la plupart des traités de commerce conclus par l'Angleterre il n'est question que de leurs effets sur le Royaume-Uni, et que les colonies n'ont pas été appelées à bénéficier de leur opération, ce qui a eu des résultats malheureux pour le *Canada*, surtout en ce qui concerne la *France*.

Que la condition du *Canada* et le système d'après lequel il a imposé et il impose maintenant ses droits de douanes, diffèrent grandement de ce qui existe dans le Royaume-Uni et présentent, comme base de négociation pour les traités de commerce avec les autres puissances ou les possessions anglaises des vues et des considérations qui ne s'appliquent pas à la situation du Royaume-Uni, et ne sont pas en harmonie avec sa politique ; qu'il est difficile au gouvernement du Royaume-Uni de favoriser, et qui ne peuvent mieux être réalisées et exposées que par le gouvernement du *Canada* par l'intermédiaire d'un négociateur nommé par lui dans le but d'établir des conventions de commerce avec des contrées avec lesquelles le *Canada* a ou peut espérer avoir un commerce distinct.

" Que les complications et les délais qu'entraîne le renvoi aux départements du gouvernement du Royaume-Uni, des questions qui surgissent dans le cours des négociations de traités de commerce, augmentent les difficultés de la situation et diminuent les chances de succès, et ont déjà causé des pertes au *Canada*.

" Qu'il est expédient d'obtenir tous les pouvoirs nécessaires pour permettre à Sa Majesté par Son représentant le Gouverneur-Général du *Canada* agissant par et de l'avis du Conseil Privé de la Reine pour le *Canada*, d'entrer en communication directe, par un agent ou un représentant du *Canada*, avec les possessions anglaises ou les puissances étrangères dans le but de négocier des arrangements commerciaux, tendant à l'avantage du *Canada*, sujets au consentement préalable ou à l'approbation subséquente du parlement du *Canada* constatée par une loi."

Et un débat s'ensuivant ;
A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.
M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bill suivants sans amendements :

Bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du Pont du Sud du *Canada*."

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan-Sud*."

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la *Souris aux Montagnes-Rocheuses*."

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant l'Association des Commis-Voyageurs du *Canada*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de jonction de *Pontiac* au *Pacifique*, et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière *Ottawa*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant l'Association des Commis-Voyageurs du *Canada*," soient pris en considération lundi prochain.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de jonction de *Pontiac* au *Pacifique*, et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière *Ottawa*," soient pris en considération lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la compagnie du Pont et Tunnel de chemin de fer de la rivière *Sainte-Claire* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Beaty* fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender l'acte constitutif de la compagnie Canadienne de Téléphone *Bell* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Daly* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la compagnie du Pont de *Calais* à *Saint-Stephens* ; et après avoir

ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Burpee* (*Sunbury*) fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant le chemin de fer *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Landry* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender les actes concernant la "Compagnie de Dépôt et de Prêt du Canada," et d'accroître les pouvoirs de la dite compagnie; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bunting* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements;

Et la question étant proposée, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Wallace* (*Norfolk*) propose comme amendement, secondé par M. *McCallum*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir d'amender le dit bill en insérant les mots "n'excédant pas huit pour cent par année" après le mot "quelconque," dans la troisième section du dit bill."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant de mandés, ils sont pris comme suit:

POUR:

Messieurs:

<i>Amyot,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Snowball,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girouard (Jacques C.)</i>	<i>Merner,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Wade,</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Rinfret,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>DeCosmos,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Domville,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Ross (Dundas),</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Dumont,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Rouleau,</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Elliott,</i>	<i>MacDonnell (Inverness)</i>	<i>Routhier,</i>	<i>Williams.—79.</i>
<i>Farrow,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Royal,</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Killam,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Barnard,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>King,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Drew,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Haggart,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Weldon, et</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wright.—55.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Huntington,</i>	<i>Pickard,</i>	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix ; la question est résolue affirmativement.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ouimet* fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre reprend le débat sur l'amendement proposé aujourd'hui à la motion principale, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides).

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Samedi, 22 avril 1882.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs :

<i>Anglin,</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Huntington,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Bain,</i>	<i>Crouter,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>DeCosmos,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>King,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Borden,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>MacDonnell (Inv'ness)</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Burpee (St-Jean)</i>	<i>Gillies,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Smith,</i>

<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Snowball,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Weldon et</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Pickard,</i>	<i>Wheler.—58.</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Houde,</i>		

CONTRE :

Messieurs :

<i>Allison,</i>	<i>Drew,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Richey,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Robertson (Hamilton.)</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Barnard,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Huy,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Kilbert,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew). 101</i>
<i>Domville,</i>			

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des subsides.

(En comité.)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique, Canada Central* (subvention), pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas un million soixante et sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique, Prince Arthur's Landing* à la *Rivière-Rouge*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre millions cinq cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique, Colombie Anglaise*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique*, lignes télégraphiques, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique*, stations, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit millions cinq cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention de la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, amélioration à *Saint-Jean*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-cinq milles piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, quai et élévateur terminus *Halifax*, pour l'année finissant le 13 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, quai à charbon de *Bunker, Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, pour payer la terre de *T. Bentley*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, dommages aux terres, frais, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, matériel roulant, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf cent quatre-vingt-six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, remboursement des sommes versées à la caisse de retraite, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses générales des chemins de fer, explorations et inspections, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des statistiques des chemins de fer, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Haggart* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. *Haggart* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Pésolu, qu'à sa prochain séance, cette Chambre se formera en comité des subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à trois heures, samedi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 24 avril 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Stephenson*,—la pétition du révérend A. *McCull* et autres, de la ville de *Chatham*, comté de *Kent*.

Par M. *Drew*,—la pétition de *Walter Cairns* et autres, la pétition de *James Moore* et autres, la pétition de *James Bacon* et autres, la pétition de *M. P. Empey* et autres, la pétition de *Robert McCulloch* et autres, et la pétition du révérend *John Baikie* et autres, tous de *Harriston*, comté de *Wellington*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du bureau de direction de l'école de sciences pratiques, de l'*Ontario* ; demandant que dans toute législation relative à l'admission des gradués du collège militaire Royal à la profession d'arpenteur fédéral, l'école de sciences pratiques, de l'*Ontario* et autres écoles et collèges scientifiques obtiennent les mêmes privilèges que ceux qui seront concédés au dit collège militaire Royal.

De *Samuel Rutherford* et autres, pilotes du port de *Saint-Jean Nouveau-Brunswick* ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins d'amender de nouveau l'acte concernant le pilotage, 1873, et les autres actes y mentionnés, ne devienne pas loi.

Du rév. *Robert Rodgers* et autres, de la ville de *Collingwood* ; du rév. *James Cooper Antliff*, M.A., B.D., et autres de *Toronto* ; du rév. *Daniel Duff* et autres, du canton de *Brant* ; et de *George Leask* et autres, de *Greenock*, comté de *Bruce* ; demandant séparément que des mesures soient prises pour empêcher la circulation des trains le dimanche.

Du rév. A. N. *Parent*, curé, et autres de la *Baie St-Paul* et autres paroisses ; demandant que le crédit que l'on se propose de voter pour un quai à la *Baie St-Paul*, ne soit pas applicable à l'érection du dit quai à la *Pointe Rouge*.

M. *Stephenson*, du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Conventions intervenues entre *H. J. Beemer* et Sa Majesté la reine *Victoria*, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, pour l'achèvement de la section No 27 du canal *Welland*. (No 20.)

Réponse à adresse,—Annonces demandant des soumissions pour l'exécution des travaux sur la section 27 du canal *Welland*, etc. ; aussi, copie de toute correspondance relative à la remise faite par messieurs *Hunter, Murray* et Cie de leur contrat pour travaux à exécuter sur le canal *Welland*. (No 20a.)

Réponse à ordre,—Règlements promulgués par le département de l'Intérieur concernant la vente et l'administration des terres publiques dans le *Manitoba*, le *Kéwatin* et le Territoire du *Nord-Ouest*, et de tous règlements concernant l'administration de la vente des terrains miniers, houilliers et à bois. (No 30h.)

Réponse supplémentaire à adresse,—Copie des annonces, devis, etc., concernant l'adjudication des travaux du chemin de fer entre *Emory's Bar* et *Port Moody Colombie britannique*. (No. 48v.)

Réponse à ordre,—Copie de tous contrats pour la construction d'aucune partie quelconque du chemin de fer du *Pacifique Canadien* conclus par la compagnie avec aucune personne ou association, depuis la date jusqu'à laquelle s'étend l'ordre précédent. (No 48w.)

Réponse à ordre,—Correspondance concernant l'amélioration des moyens de communication, pendant l'hiver, entre la province de l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme. (No 79.) (*Certaines parties seulement.*)

Réponse à ordre,—Etat indiquant les frais d'exploitation et les recettes du chemin de fer Intercolonial pendant chacune des années 1877, 78, 79, 80 et 81; le nombre des employés de cette voie ferrée et leurs salaires; et le nombre de milles parcourus chaque année. (No 81c.)

Réponse à ordre,—Soumissions, correspondance, etc., concernant l'achat de wagons à houille, de seconde main, de *B. Burland*, ou par son entremise. (No 81e.)

Réponse à ordre,—Rapports faits par *Frank Shanly*, sur des demandes d'indemnité présentées par des entrepreneurs ou autres, sur le chemin de fer Intercolonial; la nature de la demande et le montant réclamé; aussi, un état indiquant quelle décision, s'il en est, a été prise par le département des Chemins de fer et Canaux, ou par le Conseil Privé. (No 81g.)

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître quels embranchements et voies d'évitement du chemin de fer Intercolonial ont été construits ou commencés pendant l'année expirée le 31 décembre, 1881. L'étendue et le coût de chacun de ces travaux. (No 81h.)

Réponse à ordre,—Instructions adressées aux commissaires chargés de faire une enquête sur les fabriques, y compris les instructions et la correspondance relatives aux informations et investigations sur des sujets autres que ceux traités dans leur rapport déposé sur le bureau; aussi, les relevés détaillés, en possession du gouvernement. (No 83.)

Réponse à adresse,—Etat indiquant le montant payé pour impressions, par ordre du gouvernement, à quelque personne ou personnes autres que l'entrepreneur des impressions du parlement. (No 128.)

Réponse à adresse (Sénat),—Correspondance échangée entre le gouvernement et les personnes intéressées dans la construction ou ayant fait des offres pour la construction d'un pont sur la chute de la rivière *St-Jean*, à *St-Jean, Nouveau-Brunswick*. (No 130.)

Réponse à ordre,—Documents concernant l'octroi d'une charte à la Cie de la *Baie d'Hudson* pour construire un tramway contournant la rive nord des grands rapides de la *Saskatchewan*. (No 139.)

Memorandum, accompagné de plans et de documents concernant l'état passé et présent du port de *Toronto*, province d'*Ontario*, préparé sous la direction de l'hon. Sir *Hector Langevin*, C.B., ministre des Travaux publics,—et le rapport préparé par *James B. Eads*, I.C., 1882. (No 144.)

Réponse à ordre,—Relève sommaire, pour les six mois expirés le 31 décembre, 1881, de la quantité et de la valeur des exportations de chaque province et du *Canada*, comprenant les produits des mines, des pêcheries, des forêts, etc; aussi, un relevé sommaire des importations comprenant ces mêmes articles, pendant la même période. (No 147.) (*Certaines parties seulement.*)

Réponse à adresse,—Correspondance, etc., se rapportant à un acte de la législature de la province d'*Ontario*, intitulé: "Acte pour protéger les intérêts publics sur les rivières, cours d'eau et ruisseaux," désavoué par le gouverneur en conseil. (No 149a.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient par imprimés, savoir:—

Réponse à adresse,—Copie de toutes soumissions reçues par le département des chemins de fer et canaux pour l'éclairage des écluses du canal *Welland* au moyen de la lumière électrique. (No 20b.)

Réponse à ordre,—Rapports faits par *James Cowan*, écrivain, arbitre du gouvernement, sur les demandes d'indemnités faites par les propriétaires riverains de la *Grande Rivière*, en amont de la retenue supérieure du canal *Welland*. (No 20c.)

Réponse à adresse,—Ordres en conseil et règlements qui n'ont pas encore été soumis, concernant les droits miniers. (No 30m.)

Réponse à adresse,—Correspondance, etc., se rapportant à tous les paiements de deniers faits à la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, et un état détaillé de tous tels paiements. (No 48o.)

Réponse à ordre,—Etat détaillé de tous les dépôts en espèces faits par la Cie du chemin de fer du *Pacifique* canadien entre les mains du gouvernement; aussi, un état détaillé de toutes les acquisitions faites par la compagnie du gouvernement. (No 48s.)

Réponse à adresse,—Copie de l'acte passé par la législature de *Québec*, à la session de 1880, concernant les mines; de toutes requêtes demandant le désaveu du dit acte, et du rapport du ministre de la Justice. (No 75.)

Réponse à ordre,—Etat indiquant le nombre de machines-locomotives, wagons, etc., appartenant à l'Intercolonial qui attendent des réparations dans les divers ateliers de ce chemin de fer. (No 81d).

Réponse à ordre,—Copie de la plainte de *Joseph St-Laurent* au sujet d'un cheval tué par les chars sur l'embranchement de l'Intercolonial à *Rimouski*, et le rapport de *M. Rennie* se rattachant à cet accident. (No. 81f).

Réponse à ordre,—Etat détaillé des diverses sommes formant le montant de \$24,372.54, cité dans le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux, annexe No 3, comme ayant été dépensé "pour l'achèvement de l'Intercolonial." (No 81i).

Réponse complémentaire à adresse,—Dépositions prises et rapport fait par l'inspecteur des postes *Dewe*, vers 1880, sur des défauts et irrégularités du bureau de poste de *London*, etc. (No 88a).

Réponse à adresse,—Correspondance, etc., concernant *J. J. Ross* et *J. Gordon*, ci-devant commis dans le bureau de poste de *London*, et leur mise à la retraite. (No 86b).

Réponse supplémentaire à ordre,—Rapports faits par des ingénieurs et toute correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac *Manitoba*. (No 98a.)

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître les noms des personnes qui composent l'état-major, et des employés de toute classe, du collège militaire Royal, les salaires et indemnités payés à chacun ainsi que leurs attributions. (No 109e.)

Réponse à ordre,—Correspondance échangée entre le commandant du collège militaire Royal et le département de la Milice touchant la nomination d'un capitaine des cadets du collège en remplacement du major *Ridouit*. (No 109f.)

Réponse à ordre,—Rapports du général *Luard* ou de tout autre officier ou de toute cour d'enquête concernant des affaires relatives au commandement du 27ème bataillon de la milice volontaire ou à la discipline qui y est observée; aussi, copies des plaintes de tout officier du dit bataillon. (No 121a.)

Réponse à ordre,—Correspondance, etc., concernant les améliorations du port de *Souris-Ouest*, dans l'*Ile du Princ-Edouard*. (No 126.)

Réponse à ordre,—Pétition des citoyens d'*Hamilton* pour l'achat d'un emplacement en vue d'y construire une nouvelle maison de douane, etc. (No 127.)

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître le montant d'argent payé pour annonces dans les divers journaux du *Canada* et une liste de ces journaux. (No 129.)

Réponse à ordre,—Etat donnant séparément les recettes brutes perçues pour le trafic local et d'entier parcours sur les voies ferrées exploitées par la Cie du chemin de fer de *Windsor* et *Annapolie*, et le mode adopté pour la répartition, en vertu duquel on en est arrivé à parfaire la somme de \$21,216 comme payable au gouvernement. (No 131.)

Réponse à ordre,—Correspondance, etc., relative à la construction d'un chemin de fer sur l'*Ile Vancouver*. (No 132.)

Réponse à ordre,—Correspondance échangée avec le ministère des travaux publics au sujet de l'amélioration du port de *Cascumpec*, comté de *Prince, I.P.E.* (No 133.)

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître la quantité de chaque espèce de poisson inspecté dans chaque district pour lequel un inspecteur a été nommé; l'honoraire exigé dans chaque cas, et le montant brut des honoraires perçus pendant l'année 1881. (No 134.)

Réponse à ordre,—Documents concernant l'importation en *Canada* du hareng salé, etc., de *Terreneuve* ou de la côte du *Labrador*, et l'inspection de tel poisson à *Terreneuve*, etc. (No 134a.)

Réponse à adresse,—Ordres en conseil concernant les bateaux traversiers faisant le service entre certains points du *Canada* et des *Etats-Unis*. (No 135.)

Réponse à ordre,—Circulaires adressées par le département des douanes, concernant la définition des diverses classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur les dits articles, depuis le 1er janvier, 1874, jusqu'au 14 mars, 1879. (No 136.)

Réponse à ordre,—Circulaires adressées par le département des douanes, concernant la définition des diverses classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur les dits articles, depuis le 14 mars 1879 jusqu'au 1er février 1882. (No 136a.)

Réponse à ordre,—Correspondance relative à la destitution de *D. J. Morse*, sous-percepteur des douanes à *Bear River* comté d'*Annapolis*. (No 137.)

Réponse à ordre,—Exposé des divers modes adoptés jusqu'à présent pour recevoir

les droits imposés sur le malt et les liqueurs de malt; aussi, toute information que possède le gouvernement concernant le mode en usage en Angleterre et aux États-Unis. (No 138.)

Réponse à ordre,—Rapports d'ingénieurs et pétitions concernant les jetées d'*Arisaig* et du *Cap George*, et le brise-lames de *Bayfield, N.-E.*, depuis le 30 septembre, 1878. (No 140.)

Réponse à ordre,—Circulaires et instructions adressées aux officiers de santé dans les ports d'*Halifax* et *St-Jean, N.-B.*, au sujet des navires qui fréquentent ces ports et qui ont à leur bord des passagers atteints de maladies contagieuses. (No 143.)

Réponse à ordre,—États indiquant l'argent dépensé pour la rivière *Cowichan*, et du rapport de l'ingénieur faisant connaître si les travaux ont été complétés suivant les termes du contrat. (No 145.)

Réponse à ordre,—Etat donnant la liste des articles pour lesquels on a réduit les tarifs de transports sur le chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, depuis 1878; et aussi, toute correspondance, etc., relative à une nouvelle réduction, y compris le tarif que l'on exige pour le transport des voyageurs. (No 146.)

Réponse à adresse,—Correspondance et autres documents pouvant se rattacher à la demande de mise en liberté de *Thomas Fletcher*, sentiencié le 8 juin 1881, par la cour de Session Générale de la Paix pour le district de *Montréal*. (No 150.)

Réponse à ordre,—Etat mentionnant les personnes condamnées dans les cours de circuit et de comté de la province du *Nouveau-Brunswick* pendant les trois dernières années, et la sentence prononcée; et aussi, les prisonniers condamnés au pénitencier pendant les dites années par les dits magistrats de police de la cité de *St-Jean* et de la ville de *Portland*. (No 151.)

Réponse à ordre,—Demandes faites au département de la milice et de la défense, pour qu'il soit permis de former des compagnies de milice volontaire dans le district d'*Algoma*. (No 153.)

Réponse à adresse,—Correspondance relative à toute commission émanée par le gouvernement local du *Manitoba* sur le mode d'administrer la justice dans cette province. (No 154.)

Réponse supplémentaire à ordre (20 décembre 1880),—Documents qui ont été de temps en temps fournis au gouvernement, au soutien des prétentions de *Henry A. P. Holland* à la propriété du jardin du Château, *Québec*. (No 155.)

Réponse à ordre,—Correspondance échangée entre le gouvernement et les intéressés de la paroisse de *Saint-Anaclet* et de la *Pointe-aux-Pères* au sujet de la construction d'une station dans la paroisse de *Saint-Anaclet*. (No 156.)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, une communication du secrétaire de la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, en date de *Montréal*, le 30 mars 1882, demandant que le tracé de la ligne entre le terminus ouest de la portion subventionnée du chemin de fer du *Canada Central* (maintenant le *Pacifique* canadien) et les moulins d'*Algoma*, déjà mentionné sous le nom d'"embranchement du *Sault-Ste-Marie*," soit approuvé comme faisant partie de la ligne-mère du chemin de fer du *Pacifique* canadien,—la réponse de l'ingénieur-en-chef à cette communication,—et copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, le 17 avril, 1882. (*Documents de la session, No. 48z.*)

Et aussi, un état comparatif des opérations du chemin de fer Intercolonial, depuis l'ouverture de la ligne entière, le 1er juillet, 1876, jusqu'en 1880-81. (*Documents de la session, No. 81k.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 février 1882, demandant copie de toute correspondance, non encore présentée, au sujet de l'extradition et du dernier acte du *Canada* concernant l'extradition, et relative à l'adresse des deux Chambres du parlement canadien à ce sujet. (*Documents de la session, No. 160.*)

Sir *John A. Macdonald* remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur Général revêtu de la signature par Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts) et est comme suit :

LOBNE.

Le gouverneur général transmet, pour l'information de la Chambre des Communes, copie d'une dépêche venant du secrétaire d'Etat pour les colonies, accusant réception d'une adresse de la part du Sénat et de la Chambre des Communes du *Canada*, félicitant Sa Majesté d'avoir échappé au récent attentat commis contre sa vie, en ces termes :

Le comte de Kimberley au Gouverneur Général.

Copie
Canada.
Général. }

DOWNING STREET, 30 mars, 1882.

MILORD, — J'ai l'honneur d'accuser réception de la dépêche de Votre Seigneurie (No 39) en date du 3 mars, et je vous prie de vouloir bien informer les présidents du Sénat et de la Chambre des Communes que l'adresse conjointe de ces deux Chambres a été présentée à la reine, à qui il a plu de la recevoir très-gracieusement, et que j'ai reçu instruction de vous prier de leur transmettre les remerciements de Sa Majesté pour leurs félicitations de ce qu'Elle a échappé à l'attentat commis contre Sa vie, et pour leurs assurances de fidélité et de dévouement à Sa personne et à Son gouvernement.

J'ai, etc.,

(Signé)

KIMBERLEY.

Au gouverneur général,

Le très honorable

Marquis de LORNE, C.C., G.C. St-M. et St. G.
etc., etc., etc.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 21 avril 1882.

La Chambre, en conformité de l'ordre se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la compagnie des chemins de fer de transport maritime de *Chignectou* et du *Cap*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Colby* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence, à prendre le bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou* (à responsabilité limitée)."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la compagnie de Crédit Foncier du *Canada*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Haggart* fait rapport que le comité a examiné le bill, et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le bill en considération.

Et la motion étant mise aux voix, que le bill soit maintenant lu la troisième fois;

La Chambre se divise et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer l'Association de Secours Mutuels du *Canada*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Wright* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie de Terres de la *Qu'Appelle*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil; et M. *Drew* fait rapport que le comité a examiné le bill, et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer Central de *Rapid City*; et après avoir ainsi siégé pendant quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil; et M. *Rykert* fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de la grande ligne directe entre l'*Amérique* et l'*Europe*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil; et M. *Stephenson* fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du Sénat à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de *Montréal* au *Canada Central*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil; et M. *Ross* (*Middlesex*) fait rapport, que le comité a examiné le bill, et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence, à prendre le bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant l'association des commis-voyageurs du *Canada*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de la jonction de *Pontiac* au *Pacifique*, et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière *Ottawa*," et lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat, et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

M. McLelan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mars 1882, pour copie de tous rapports, plans, lettres, requêtes et documents quelconques concernant les pêches et les permis de pêche accordés à *François Ruelland*, de *St-Valier*; *Jean-Baptiste Langlois*, de *St-Valier*; *Alexis Leclerc*, de *St-Michel*, et *Henri Blais*, de *St-Michel*. (*Documents de la session*, No. 152.)

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Mackenzie*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toutes annonces et soumissions, rapports et correspondance se rapportant à l'entreprise concédée l'été dernier pour de nouvelles porte d'écluse pour le canal de *Cornwall*; aus-i, copie du contrat.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Guthrie*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance et rapports au sujet de l'effet possible sur le niveau du lac *Ontario* des travaux pour l'amélioration de la navigation du *St-Laurent*.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Guthrie*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé des divers articles comprenant les prix demandés à la Cie du chemin de fer du *Pacifique* canadien pour,—

Travaux exécutés sur les premiers 100 milles à l'ouest	
de la <i>Rivière Rouge</i>	\$760,604 71
Rails et attaches	208,736 09
Matériel roulant, etc.....	281,911 58

\$1,323,255 38

Aussi, copie de tous rapports, évaluations et correspondance à ce sujet.

Sur motion de *M. Rochester*, secondé par *M. Colby*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé de tous droits perçus pour importation à ou près la frontière entre la province du *Manitaba* et les *Montagnes Rocheuses*.

Sur motion de M. *Rochester*, secondé par M. *Colby*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance échangée entre aucune des municipalités du *Manitoba* et le gouvernement, au sujet d'une aide pour la construction de routes et de ponts.

Sur motion de M. *Hay*, secondé par M. *Fitzsimmons*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous rapports, pétitions, documents et correspondance adressés au gouvernement ou à aucun département par la Cie du canal de navigation *Huron* et *Ontario*, ou autres personnes, au sujet de la construction d'un canal de navigation devant faire communiquer les eaux de la baie *Georgienne* avec celles du lac *Ontario*.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Guthrie*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, factures, preuve et documents relatifs à l'évaluation pour fixer les droits à percevoir sur des portes pour voûtes de sûreté achetées de *Herring* et Cie, *New-York*, pour l'usage de la banque de *Halifax*.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Guthrie*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance au sujet de l'étendue des terres comprise par les mots "contigues au chemin de fer ou près le dit chemin," dans la charte de la Cie du chemin de fer du *Pacifique* canadien.

Sur motion de M. *Haddow*, secondé par M. *Pickard*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant quelles rivières du *Canada* sont louées pour les fins de pêche, à qui, pour quelle période et à quelle condition.

Sur motion de M. *Bécharde*, secondé par M. *Trow*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour une liste de toutes les personnes nommées comme inspecteurs du tabac en vertu de l'Acte 43 *Vic.*, chap. 19.

Sur motion de M. *Bécharde*, secondé par M. *Trow*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, rapports, preuve et documents relatifs aux droits non payés par la Cie des wagons *Pullman*, et à toute saisie faite par suite de ce défaut de paiement, et la décision des autorités administratives à ce sujet.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Guthrie*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes pièces, lettres, télégrammes, rapports, plans, devis et autres documents se rapportant à l'amélioration de la rivière et du port d'*Owen Sound*; état détaillé des dépenses soldées à même des fonds provenant des municipalités ou de la Puissance, et de la condition actuelle des travaux; relevé des sommes (s'il en est) dues aux entrepreneurs pour travaux exécutés, et des travaux à faire pour donner au port une profondeur uniforme de quatorze pieds.

Sur motion de M. *Killam*, secondé par M. *Thompson*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute instruction ou circulaire adressée aux compagnies ou opérateurs de télégraphes concernant la transmission, sans paiement préalable, de toutes dépêches se rapportant aux affaires publiques.

Sur motion de M. *Scriver*, secondé par M. *Charlton*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé des dépenses imprévues d'*Antoine Dosithe Danis*, percepteur et comptable-payeur du canal de *Beauharnois*, depuis le 15 juillet, 1881, jusqu'à date.

Sur motion de M. *Scriver*, secondé par M. *Charlton*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé des sommes d'argent payées à *Octave Laurin*, employé dans le bureau du percepteur et comptable-payeur du canal de *Beauharnois*, depuis le 1er octobre, 1879, jusqu'au premier janvier, 1882.

Sur motion de M. *Scriver*, secondé par M. *Charlton*.

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé des frais de la commission chargée de s'enquérir de la conduite de M. *Boeique*, comme surintendant du canal de *Beauharnois*.

Sur motion de M. *Trow*, secondé par M. *Béchar*d,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, affidavits, ou autres documents en la possession du ministre des Douanes concernant les accusations portées contre le percepteur des douanes à *Margaretsville, N.-E.*

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous documents, correspondance, preuve et décision ministérielle se rapportant à la saisie récente d'un bateau et de certains articles qu'il contenait, appartenant au nommé *Moir*, sur la rivière *Niagara*.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par sir *Richard J. Cartwright*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute décision ministérielle et correspondance au sujet de tout membre du service civil exerçant une charge municipale.

Sur motion de M. *Landry*, secondé par M. *Vallée*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous les documents se rapportant à la réclamation de *Félix Caron* et *Henriette Chouinard*, tous deux de *St-Jean-Port-Joli*, contre l'Intercolonial.

Sur motion de M. *Houde*, secondé par M. *Hay*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous documents, communications et pièces en la possession du gouvernement ou qui ont été reçus par lui au sujet de tout projet ou de toute compagnie ayant pour objet de poser un câble pour traverser l'océan *Pacifique* à partir des côtes occidentales du *Canada*.

Sur motion de M. *Rochester*, secondé par M. *Colby*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé du nombre de pieds carrés de bois marchand de toute espèce expédiés des ports du *Kingston*, *Brockville* et *Prescott*, pendant les années 1879, 1880 et 1881, et de la valeur totale de chaque espèce. Aussi, un état faisant connaître combien de milliers de bardeaux et de lattes ont été expédiés des mêmes ports pendant les mêmes années, et la valeur totale de ces articles respectivement.

Sur motion de M. *Rochester*, secondé par M. *Colby*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nombre de pièces de bois de toute espèce, y compris les billots, qui sont passés par les glissoires de la *Chaudière* et de la *Gatineau*, pendant les années 1879, 1880 et 1881, et donnant, s'il est possible, le nombre de pieds cubes que ces pièces contenaient.

Sur motion de M. *Rochester*, secondé par M. *Colby*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé du nombre de pieds carrés de bois marchand de toute espèce expédié par voie ferrée seulement, du port d'*Ottawa*, pendant les années 1879, 1880 et 1881, et de

la valeur totale de chaque espèce. Aussi, un état faisant connaître combien de milliers de bardeaux et de lattes ont été expédiés, par voie ferrée seulement, du même port pendant les mêmes années, et la valeur totale de ces articles, respectivement.

Sur motion de M. *Rochester*, secondé par M. *Colby*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nombre de pieds (mesure de planche) de bois de toute espèce, et le nombre de mille bardeaux et lattes, qui ont été expédiés par la voie du canal de *Grenville*, pendant les années 1879, 1880 et 1881, et pour lesquels des péages ont été perçus; le dit état devant indiquer si les péages ont été soldés à *Ottawa* ou à *Grenville*.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par sir *Richard J. Cartwright*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, pièces, documents, pétitions, rapports et ordres en conseil, se rapportant à tous arrangements pour l'acquisition d'étendues quelconques de terres dans le *Nord-Ouest* par la Cie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses*,—la Cie du chemin de fer de colonisation du *Manitoba* et du *Sud-Ouest*,—la Cie du chemin de fer de *Saskatchewan-Sud*,—la Cie du chemin de fer du *Portage*, de *Westbourne* et du *Nord-Ouest*, ou toutes autres compagnies de chemin de fer; aussi, copie de toute correspondance avec la Cie du chemin de fer du *Pacifique* canadien au sujet de tous tels arrangements.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de sir *Albert J. Smith*, secondé par sir *Richard J. Cartwright*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état de toute correspondance relative au chemin de fer du *Cap Tourmente*, depuis le 1er mai, 1861.

Sur motion de M. *Mills*, secondé par M. *Anglin*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie des documents suivants :

Instructions aux gouverneurs-généraux de *Québec*, du *Haut-Canada* et du *Bas-Canada*, de 1773 à 1847;

Proclamation de lord *Dorchester*, en date du 24 juillet 1788, contenant la description du district de *Hesse*;

Proclamation du lieutenant-gouverneur *Simcoe*, en date du 2 juillet 1793, divisant le *Haut-Canada* en comtés;

Commission du gouverneur *Simcoe*, comme premier gouverneur du *Haut-Canada*;

Correspondance échangée entre le Bureau Colonial et la Compagnie de la *Baie-d'Hudson* concernant son territoire dans l'*Amérique du Nord*, entre 1855 et 1870;

Correspondance échangée entre le *Canada* et le Bureau Colonial sur le même sujet et pour la même période;

Opinion des officiers en loi de la couronne sur le même sujet et pour la même période, y compris le rapport de sir *Fitzroy Kelley* et de sir *Hugh Cairns*, en date du 30 octobre 1858;

Toutes communications du juge en chef *Draper* pendant sa mission en *Angleterre* y compris son rapport du 12 juin 1857; aussi, toutes instructions à lui adressées au sujet de sa mission;

Aussi, rapport de l'honorable *Geo Brown* au gouverneur-général, en date de 1865;

Aussi, tous permis et licences pour la coupe du bois à l'ouest de la limite provinciale provisoire;

Aussi, copie de tous octrois, licences, permis, règlements et pièces concernant les transactions relatives au territoire en litige;

Rapports sur les octrois à la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* pour les fins du chemin et pour la fourniture du bois de construction;

Toutes cartes, notes, etc., concernant les explorations faites dans les territoires en litige; aussi, tous les documents et correspondance quelconques se rapportant aux réclamations de la *Baie d'Hudson*; la preuve faite devant la Chambre des Communes en Angleterre en 1857; les instructions aux lieutenants-gouverneurs du *Haut-Canada* depuis 1791 jusqu'à la date de l'union des provinces.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Anglin*, secondé par M. *Mills*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état de tous mémoires, comptes et autres papiers, indiquant le coût d'une certaine quantité de charbon livrée au *Cap Tourmente*, en 1879, pour les besoins supposés du navire *Northern Light*; les frais de déchargement, de quaiage et d'emmagasinage, et la manière dont il a été disposé de ce charbon et le montant réalisé par la vente et mis à la disposition du Trésor.

Sur motion de M. *Trow*, secondé par M. *Béchar*d,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes correspondance, dépêches télégraphiques ou autres communications échangées entre *Samuel Merner*, député de la division-sud de *Waterloo*, et le gouvernement ou aucun des ministères, concernant la location à bail, l'achat ou l'établissement de terres fédérales dans le *Manitoba* ou les territoires du *Nord-Ouest*.

Sur motion de M. *Snowball*, secondé par M. *Gunn*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de tous rapports, correspondances, plans et autres documents relatifs aux quais ou piliers emportés par le courant sur la rivière *Miramichi* depuis l'automne de 1878; aussi, de tous rapports, correspondances, plans et autres documents relatifs aux quais ou piliers construits sur cette rivière; et aussi de tous rapports, correspondances, plans, et autres documents relatifs à tous les quais à ballast sur cette rivière; le tout depuis 1878 jusqu'à ce jour.

Sur motion de M. *Houde*, secondé par M. *Coursol*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de la commission chargée de s'enquérir du fonctionnement du bureau de poste de *Montréal*.

Sur motion de M. *Coursol*, secondé par M. *Houde*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance qui a été échangée entre le département de la marine et des pêcheries et des personnes de *Montréal* relativement à la taxation et aux dépenses en vertu des actes concernant les maîtres de port, et pour copie de tous documents expédiés par les dites personnes au département relativement au même sujet.

Sur motion de M. *Fiset*, secondé par M. *Bourassa*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour le rapport des hommes de section et toutes correspondances échangées avec les officiers de l'Intercolonial, au sujet des dommages causés par le feu des locomotives à la propriété de M. *Ferdinand Bellavance*.

Sur motion de M. *Flynn*, secondé par M. *Wheler*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, pétitions, plans et relèvement concernant le brise-lames de *l'Ardoise*, dans le comté de *Richmond, N. E.*

Sur motion de M. *Muttart*, secondé par M. *Hackett*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie

de pétitions, correspondance et tous autres documents relatifs à la construction d'un embranchement de chemin de fer *Harmony Station*, sur le chemin de fer de l'*Île du Prince-Edouard et East Point*.

M. *Wallace (Norfolk)*, propose, secondé par M. *McCallum*,

Que tous les paiements que le gouvernement du *Canada* aura à faire à l'avenir pour la construction et l'entretien de travaux publics en *Canada* seront faits en billets fiduciaires émis sous l'autorité du parlement,—ces billets devant constituer une offre légale pour le paiement de toutes dettes publiques et privées, et pouvant, au choix du porteur, être converti en un ou l'autre des effets publics suivants :

1. En une obligation ou des obligations du *Canada* qui pourront être converties de nouveau en aucun temps, par aucun des porteurs, en billets fiduciaires, et qui seront payables par le gouvernement, à son choix, à aucune époque postérieure aux trois années qui suivront la date de l'émission ; telle obligation ou telles obligations devant porter intérêt au taux de quatre pour cent par année, payable semi-annuellement dans les premiers jours de janvier et juillet de chaque année.

2. En une obligation ou des obligations portant intérêt au taux de cinq pour cent par année,—la dite obligation ou les dites obligations devant être recevables, avec l'intérêt accumulé, en paiement pour toutes terres vendues ou à vendre par le *Canada*.

Que le gouvernement mettra en réserve, à même les revenus du *Canada*, une somme égale au montant total des obligations hypothécaires émises chaque année et au produit net des ventes de terres publiques faites chaque année,—cette somme devant servir de fonds d'amortissement applicable au paiement de la dette publique du *Canada* contractée à l'étranger. Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. *Rykert*, secondé par M. *Plumb*,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Sur motion de M. *Fitzimmons*, secondé par M. *Hay*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance concernant les baux demandés et ceux consentis par le gouvernement pour les îles situées dans le *St Laurent* à ou près *Brockville*, depuis le 1er janvier 1878 ; aussi, les noms du preneur et le montant du loyer ; aussi, un état indiquant quel loyer a été payé et par qui.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Huntington*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous ordres, instructions, lettres et télégrammes concernant la vente par encan des terres publiques à *Winnipeg* le 15 courant ; aussi, copie de tous ordres, instructions et télégrammes concernant la vente des terres publiques dans le *Manitoba* ou les territoires du *Nord-Ouest*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Gunn*, secondé par M. *Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toutes lettres, rapports ou autres documents concernant les plaintes portées contre le gardien du phare de *Brown Point*, île *Wolfe*, *Ontario*.

Sur motion de Sir *Albert J. Smith*, secondé par M. *Blake*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état des paiements faits à compte de l'entreprise de *Williams Anderson et Williams* pour l'érection du bureau des douanes à *St-Jean* ; copie de toutes procurations et mandats sur le département des travaux publics, donnés à *Henry C. Phillips* ou à son ordre ou à toutes autres personnes, par les entrepreneurs ou aucun d'entre eux.

Aussi, copie de toutes correspondances et télégrammes concernant tout mandat à l'ordre du dit *Henry C. Phillips*, échangés entre le dit *Henry C. Phillips*, et les dits entrepreneurs ou tous les deux et le département des travaux publics ou toute autre personne, et qui ont été reçus et transmis au département. Aussi, l'affidavit ou déclaration de *Thomas Anderson* transmis par le dit *Henry C. Phillips* au département des travaux publics en mai dernier; aussi, tous autres documents à ce sujet.

Sur motion de *M. McDougall*, secondé par *M. Drew*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil et instructions adressés aux officiers du ministère de l'Intérieur, ou autres, concernant les terres réclamées par la Cie de la baie d'*Hudson* dans la zone réservée pour la colonisation le long de la rivière *Rouge*; aussi—

1. Etat des lots ou parcelles (s'il en est) dans la dite zone qui ont été concédés à la compagnie ou qui lui ont été réservés, et leur superficie respective.

2. Exposé des motifs pour lesquels les dites concessions ou réserves ont été faites.

3. Liste donnant les noms des personnes (s'il en est) qui ont réclamé les lots ainsi concédés ou réservés comme en possédant le titre en vertu de l'Acte du *Manitoba*, ou à titre de colons ou squatters sur les dits lots postérieurement au 15 juillet 1870.

4. Liste donnant les noms des personnes qui ont été dépossédées ou forcées de devenir tenanciers ou acquéreurs des dits lots, par la compagnie, ou qui ont été autrement empêchées d'en acquérir le titre du gouvernement.

Aussi, une carte ou des cartes indiquant les lots concédés ou réservés à la compagnie dans la dite zone, et les lots ainsi réclamés par des colons ou squatters, mais qui ont été concédés ou réservés à la compagnie.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Et alors la Chambre s'ajourne alors jusqu'à demain.

Mardi, 25 avril 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par *M. Lane*,—la pétition du rév. *Alexander MacLennan* et autres, du canton de *Sydenham*, comté de *Grey*.

Par *M. Tyrwhitt*,—la pétition de *Robert E. Ross* et autres, de *Gwillimbury-Ouest*; la pétition de *E. W. Panton* et autres, et la pétition de *Timothy W. Rogers* et autres, du village de *Bradford* et des environs.

M. Cameron (*Victoria*), du comité des bills privés, présente à la Chambre le douzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné le bill à l'effet d'incorporer la compagnie Manufacturière *McClary*, et est convenu d'en faire rapport avec des modifications.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant le service civil du *Canada* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Rykert* fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'aujourd'hui cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a adopté l'adresse suivante à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, à laquelle il demande le concours de cette Chambre :

A SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

Très Gracieuse Souveraine.

Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du *Canada* assemblés en parlement exposons respectueusement :

Que le parlement et le gouvernement du *Canada* possèdent tous les pouvoirs nécessaires ou convenables pour instituer dans ce pays un tribunal ayant, en matière de navigation, de marine marchande et de commerce par eau, une juridiction semblable à celle des cours de vice-amirauté britannique qui existent actuellement en *Canada*.

Qu'un acte du parlement canadien, passé l'an quarantième du règne de Votre Majesté, chapitre vingt et un, sous le titre : " Acte pour établir une cour de juridiction maritime dans la province d'*Ontario*," a créé la cour maritime d'*Ontario*, qui a, dans toutes les matières relatives à la navigation, à la marine et au commerce sur les rivières, lacs, canaux ou cours d'eau de l'intérieur, situés en entier ou en partie dans la province d'*Ontario*, toutes les attributions que possède en pareils cas, dans les limites de sa juridiction, toute cour de vice-amirauté britannique existante.

Qu'il est opportun d'établir par un acte du parlement canadien une cour maritime pour le *Canada*, à la place de la cour maritime d'*Ontario* et des cours actuelles de vice amirauté britannique.

Nous prions à Votre Majesté de daigner prendre gracieusement en considération le vœu exprimé dans la présente adresse, et de signifier son royal consentement à la suppression en *Canada* des cours de vice-amirauté britannique, en vue de l'institution par le parlement canadien d'une cour maritime pour le *Canada*.

Nous prions aussi Votre Majesté de vouloir bien inviter son parlement impérial à conférer au parlement canadien le pouvoir législatif nécessaire pour qu'il puisse donner à cette cour telles attributions des cours de vice-amirauté britannique existantes, que ce parlement n'a pas le pouvoir d'accorder, suivant que Votre Majesté l'estimera nécessaire ou opportun.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de Chemin de fer et de Ponts d'*Ottawa*, *Waddington* et *New-York*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte ayant pour objet de lever certains doutes touchant l'effet de l'acte des territoires du *Nord-Ouest* (1880), et d'amender cette loi," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes concernant la milice et la défense du *Canada*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation l'Académie Royale Canadienne des Arts," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Hector L. Langevin*, Ordonné, que l'adresse du Sénat à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, au snjet de

l'établissement d'une cour maritime pour le *Canada*, soit prise en considération demain.

Sur motion de M. *Caron*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,
Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes concernant la milice et la défense du *Canada*," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par M. *Caron*,
Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : " Acte ayant pour objet de lever certains doutes touchant l'effet de l'acte des Territoires du *Nord-Ouest* (1880), et d'amender cette loi," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Kirkpatrick*, secondé par M. *Sproule*,
Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation l'Académie royale canadienne des arts," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des bills privés.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de ponts d'*Ottawa*, *Waddington* et *New-York*," soient pris en considération demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill pour amender " l'acte à l'effet d'amender et refondre telles qu'amendées les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du *Nord-Ouest* ; " et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Drew* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence, à prendre le bill en considération.

Et la motion étant mise aux voix : que le bill soit maintenant lu la troisième fois, la Chambre se divise, et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la maison de la Trinité et les commissaires du Havre de *Montréal*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Casgrain* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Drew* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept cent quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Lachine*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du fleuve et des canaux du *St Laurent*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Welland*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'écluse et du canal *Sainte-Anne*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal, digue et glissoirs, *Carillon*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent soixante et quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Grenville*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Murray*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à diverses dépenses, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du canal *Lachine*, dragage, bassin No 4, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10 *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du canal de *Beauharnois*, construction d'un pont tournant à *Valleyfield*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Chambly*,—exhaussement des levées, approfondissement du canal, reconstruction des murs d'écluse, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses de l'écluse et barrage de *St-Ours*,—construction de portes d'écluses, de piliers en amont et en aval de l'écluse, élargissement et approfondissement du canal, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du canal de la baie de *Burlington*,—renouvellement des jetées, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du canal *Rideau*,—dragage entre *Port Elmsley* et l'embouchure de la rivière *Tay*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour divers travaux et être distribuée comme suit: divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu, \$5,000; arbitrages et sentences arbitrales, \$5,000; arpentages et inspections, \$10,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent deux mille cent quatre-vingt-dix piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses d'entretien et réparation des canaux,—réparations et frais d'exploitation, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-six mille trois cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'entretien et réparations des canaux—appointements et dépenses contingentes des préposés aux canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas un million neuf cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de réparations et frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de réparation et frais d'exploitation du chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de réparations et frais d'exploitation de l'embranchement de *Windsor*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Mercredi, 26 avril 1882.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance aujourd'hui.

M. *Kirkpatrick* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à trois heures, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 26 Avril 1882.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau —

Par M. Ross (*Middlesex*),—la pétition de *Howard Nicholson*, commis, de la part d'une réunion de la société religieuse des Amis, tenue à *Norwich, Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du rév. A. *McCull* et autres, de la ville de *Chatham*, comté de *Kent* ; de *Walter Cairns* et autres, de *James Moore* et autres, de *James Bacon* et autres, de *M. P. Empey* et autres, de *Robert McCulloch* et autres, et du rév. *John Baikie* et autres, de *Harrington*, comté de *Wellington* ; demandant séparément que des mesures soient adoptées pour empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine met devant la Chambre un relevé des assurances sur la vie en *Canada*, pour l'année 1881. (*Documents de la session, No 14a.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 février 1882, pour un état faisant connaître le nombre et la situation des agences des terres du gouvernement établies dans le *Manitoba*, le *Keewatin* et les territoires du *Nord-Ouest*, le nombre des fonctionnaires employés, et le montant payé chaque année, à titre d'appointements, depuis la création de la première agence jusqu'à date. (*Documents de la session, No 30c.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 mars 1882, pour copie du rapport et des relevés hydrographiques de *M. McLatchie*, A. T. P., sur les pouvoirs d'eau de la rivière *La Pluie* au portage du *Rat* ou dans les environs. (*Documents de la session, No 161.*)

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,

Ordonné, que l'adresse adoptée par cette Chambre, jeudi le 20 avril courant, à Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine, au sujet des affaires d'*Irlande*, soit grossoyée.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'adresse susdite, à laquelle elle demande le concours de Leurs Honneurs.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 17 février 1882, pour un état faisant connaître toutes les saisies opérées par les autorités douanières aux ports de l'*Orignal*, *York* et *Churchill* et à tous les autres ports situés à la *Baie d'Hudson* pendant les sept dernières années fiscales. (*Documents de la session, No 162.*)

Sur motion de sir *Charles Tupper*, secondé par sir *Hector J. Langevin*,

Ordonné, que l'ordre pour la formation de la Chambre en comité sur le bill concernant la vente des billets de chemins de fer, soit transféré des bills et ordres publics aux ordres du gouvernement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill concernant le service civil du *Canada* ; et après avoir ainsi siégé quelque

temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Rykert* fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir davantage à l'amélioration du fleuve *Saint-Laurent* entre *Montréal* et *Québec*."

Bill intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser l'Association Coopérative du *Canada* (à responsabilité limitée) à émettre des actions préférentielles.

Bill intitulé : "Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la compagnie manufacturière *C. W. Williams*, " et de changer son nom en celui de "Compagnie manufacturière *Williams*."

Bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des Territoires du *Nord-Ouest*."

Bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender la charte de la compagnie dite "*The Fellowes Medical Manufacturing Company*."

Bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau les actes concernant l'amélioration et l'administration du havre de *Québec*."

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à l'amélioration et l'administration du havre de *Trois-Rivières*," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte trente-cinq *Victoria*, chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître de havre pour le port d'*Halifax*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la péninsule de *Niagara*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte concernant une certaine convention entre la compagnie de sûretés canadiennes et les liquidateurs de la Banque Consolidée du *Canada*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : "Acte concernant une certaine convention entre la compagnie de sûretés canadiennes et les liquidateurs de la Banque Consolidée du *Canada*," soient pris en considération demain.

Ordonné, que l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à l'amélioration et l'administration du havre de *Trois-Rivières*," soit pris en considération demain.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : "Acte pour modifier l'acte 35 *Victoria*, chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître de havre pour le port d'*Halifax*," soient pris en considération demain.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de la péninsule de *Niagara*," soient pris en considération demain.

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie manufacturière *McClary*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Rykert* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, étant lu;

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;

M. *Anglin* propose comme amendement, secondé par M. *Rymal*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient remplacés par les suivants: "le système et l'échelle des droits sur le coton et les lainages ont pour résultat l'imposition, sur les articles employés spécialement par la masse de la population, d'un taux de taxation d'une élévation démesurée et plus considérable que le taux imposé sur les articles servant principalement à la classe riche, et que les dits droits devraient être modifiés de manière à abaisser le taux de taxation supporté par la masse de la population et de la proportionner autant que possible à celui prélevé sur la classe riche."

Et un débat s'ensuivant;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Jeudi, 27 avril 1882.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise, et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Robertson, (Sheburne).</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Rogers.</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.)</i>	<i>Scwer,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Geoffron,</i>	<i>MacDonnell (Inv'n's),</i>	<i>Skimmer,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Snowball,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Trow,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Pickard,</i>	<i>Weldon et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Huntington,</i>	<i>Rinfret,</i>	<i>Wheler.—52.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Allison,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Poupore,</i>

<i>Baker,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Drew,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Richey,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Macdonald (sir John),</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>McDonald (C.B.)</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Ryan (Marquette)</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Houde,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Currier,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Quimet,</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Williams.—118</i>
<i>Daly,</i>	<i>Kranz,</i>		

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme en conséquence de nouveau en comité des subsides.

(En comité.)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'exploration géologique, pour l'année finissant le 30 juin 1883.
2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages, Ontario, Québec et les provinces maritimes et être distribuée comme suit : gratuités annuelles, sauvages, Québec, \$4,200 ; achat de couvertures de laine pour les sauvages âgés et infirmes, Ontario et Québec, \$1,600 ; écoles des sauvages dans Ontario et Québec, Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, \$9,800 ; annuité en vertu du traité Robinson, \$10,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.
3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages de la Nouvelle-Ecosse en général, pour l'année finissant le 30 juin 1883.
4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages du Nouveau-Brunswick en général, pour l'année finissant le 30 juin 1883.
5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages de l'Île du Prince-Edouard en général, pour l'année finissant le 30 juin 1883.
6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille deux cent neuf piastres et trente et un centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages de la Colombie britannique et être distribuée comme suit : sauvages de la Colombie britannique en général, \$23,300 ; arpentages, \$7,660 ; commission des réserves, \$11,249.31 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cent trente mille quatre cent quarantevingt-dix-neuf piastres et trente-neuf centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages, *Manitoba* et le *Nord-Ouest*, et être distribuée comme suit: annuités, \$197,445; instruments aratoires, \$23,616.23; outils, \$7,151.77; bestiaux, \$11,200; grains de semence, \$8,560; munitions et ficelles, \$7,250; provisions fournies aux sauvages assemblés pour recevoir les annuités, \$13,440.07; approvisionnement d'une nature générale pour les sauvages sans ressources, \$294,525.20, vêtements, \$5,500; écoles, \$23,668; arpentages, \$18,000; fermes, gages, \$48,540; fermes, entretien, \$39,903.12; Sioux, \$7,000; dépenses générales \$82,700; maison et bureau du commissaire (à voter de nouveau) \$12,000 pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent treize mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Police à cheval du *Nord-Ouest*, et être distribuée comme suit: solde de la police, y compris l'état-major et solde additionnel aux cultivateurs, jardiniers et artisans, \$160,000; rations, \$70,000; fourrage, \$50,000; combustible et éclairage, \$10,000; habillements, \$30,000; réparations et renouvellement, remonte, armes et munitions, \$50,000; médicaments et fortifiants et dépenses de l'hôpital, \$2,000; livres et papeterie, \$2,000; frais de transport, guides et charretiers, journaliers et courriers, \$35,000; dépenses contingentes, \$4,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille huit cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant à l'inspection des compagnies d'assurances, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à trois heures moins dix minutes, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeudi, 27 avril 1882.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

Du rév. *Alexander McLennan* et autres, du township de *Sydenham*, comté de *Grey*; de *Robert E. Ross* et autres, de *Gwillimbury-Ouest*; de *E. W. Panton* et autres; et de *Timothy W. Rogers* et autres, du village de *Bradford* et des environs; demandant qu'il soit pris des mesures pour empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

M. *Brooks*, du comité des bills privés, présente à la Chambre le treizième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:

Votre comité a examiné le bill du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de constituer

en corporation l'Académie Royale Canadienne des arts," et est convenu d'en faire rapport sans modifications.

Le délai pour recevoir des rapports sur Bills Privés expirant aujourd'hui, votre comité recommande qu'il soit prorogé à lundi prochain, le 1er mai.

Sur motion de M. *Brooks*, secondé par M. *White (Hastings)*.

Ordonné, que le délai pour recevoir des rapports sur bills privés soit prorogé à lundi prochain, le 1er mai.

Sir *Hector L. Langevin* propose, secondé par sir *Charles Tupper*, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer certaines résolutions concernant le service civil du *Canada*.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur Général ayant été mis au fait de l'objet des dites résolutions les recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général.

La Chambre se forme, en conséquence, en tel comité.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, Que les membres du bureau d'examen à être nommés en vertu de tel acte, recevront pour leurs services une rémunération que fixera le Gouverneur en conseil, et qui ne devra en aucun temps excéder *dix piastres* par jour en outre de leurs frais de voyages; et les personnes que le bureau pourra choisir pour l'aider à conduire les examens pourront recevoir une somme n'excédant pas *cinq piastres* par jour, qui pourra être fixée par arrêté du conseil.

2. *Résolu*, Que les appointements des sous-chefs seront déterminés par le Gouverneur en conseil, suivant les devoirs et la responsabilité attachés à leurs départements. Le minimum des appointements d'un sous-chef sera de *trois mille deux cents piastres*, et le maximum de *quatre mille piastres*.

3. *Résolu*, Que le minimum des appointements payés à un premier commis sera de *mille huit cents piastres*, et le maximum de *deux mille quatre cents piastres*.

4. *Résolu*, Que le minimum des appointements d'un commis de première classe sera de *douze cents piastres* par année, avec augmentation annuelle de cinquante piastres jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de *dix huit cents piastres*.

5. *Résolu*, Que le minimum des appointements d'un commis de seconde classe sera de *onze cents piastres* par année, avec augmentation annuelle de cinquante piastres tous les deux ans jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de *quatorze cents piastres*.

6. *Résolu*, Que le minimum des appointements d'un commis de troisième classe sera de *quatre cents piastres* par année, avec augmentation annuelle de cinquante piastres jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de *mille piastres*.

7. *Résolu*, Que les salaires des messagers, emballeurs et trieurs, commenceront à *trois cents piastres* par année et seront augmentés de trente piastres par année jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de *cinq cents piastres*.

8. *Résolu*, Que tout membre du service civil pourra être nommé secrétaire particulier du chef d'un département et pourra recevoir, en sus de ses appointements, une somme n'excédant pas *six cents piastres* par année pendant qu'il remplira cette charge.

9. *Résolu*, Que la seconde division ou division du service administratif extérieur comprendra les employés des classes mentionnées dans l'annexe B du dit acte qui sont employés ailleurs que dans le service administratif à Ottawa, comme suit:—

ANNEXE B.

Tous les officiers, commis et employés ci-dessous énumérés, ainsi que les autres employés de grades inférieurs qui pourront être désignés par ordre en conseil.

ÉCHELLE DES APPOINTEMENTS.

Douanes.

Inspecteurs.....	appontements de \$1,600 à \$2,000
Percepteurs.....	“ 400 à 4,000
Contrôleurs.....	“ 1,200 à 2,500
Premiers commis.....	“ 1,200 à 2,000
Commis.....	“ 600 à 1,200
Premiers préposés du débarque- ment.....	“ 800 à 1,200
Préposés du débarquement.....	“ 600 à 1,000
Jaugeurs.....	“ 600 à 1,200
Garde clés en chef.....	“ 800 à 1,000
Garde-clés.....	“ 400 à 800
Surveillants des arrivages.....	“ 800 à 1,000
Préposés des arrivages.....	“ 400 à 600
Agents du service préventif.....	“ 100 à 600
Messagers.....	“ 200 à 500
Estimateurs.....	“ 800 à 2,000
Aides-estimateurs.....	“ 600 à 1,500

Age pour l'admission.

Préposés du débarquement et jaugeurs.....	de 18 à 45 ans.
Garde-clés et préposés permanents des arrivages...	“ 18 à 45 “
Aides-estimateurs.....	“ 25 à 45 “
Messagers	“ 16 à 45 “

REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Appointements.

Inspecteur en chef.....	\$3,000
Inspecteurs des distilleries.....	2,500
Inspecteurs de district.....	\$2,000 à 2,500
Percepteurs...	500 à 2,200
Sous-percepteurs.....	400 à 1,500
Commis (comptables).....	600 à 1,200
Agents d'accise de la classe spéciale	1,200
“ “ des première, seconde et troisième classes	600 à 1,000
Agents d'accise stagiaires	500
Messagers	200 à 500

Auxquels pourront être ajoutés, pour la surveillance des manufactures importantes, un supplément d'appointements pour les agents d'accise de la classe spéciale qui rempliront ces fonctions, n'excédant pas \$200 par année.

POSTES.

Appointements des inspecteurs des postes.

Inspecteur en chef	\$2,800
1ère classe, au début.....	2,200
“ “ après 10 années de service.....	2,400
“ “ “ 20 “ “	2,600
2ème classe, au début.....	2,000
“ “ après 10 années de service.....	2,200
“ “ “ 20 “ “	2,400

Aides-inspecteurs des postes.

Au début.....	\$1,000
Après 10 années de service	1,200
“ 20 “ “	1,500

L'échelle des appointements des commis employés dans les bureaux des inspecteurs des postes sera la même que celle des commis employés dans les bureaux de poste des villes.

Courriers sur chemins de fer.

	Au début.		Après 2 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.		Après 5 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.		Après 10 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.	
	Service de nuit.	Service de jour.	Service de jour.	Service de nuit.	Service de jour.	Service de nuit.	Service de jour.	Service de nuit.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1ère classe.....	720	880	800	1,000	800	1,100	960	1,200
2me classe.....	600	720	640	800	720	880	800	1,000
3me classe.....	480	660	520	640	560	700	640	800

En sus des appointements réguliers, ils recevront une allocation n'excédant pas un demi centin par mille parcouru par eux dans l'exercice de leurs fonctions dans les wagons-postes.

Courriers sur paquebots.

	Au début.		Après deux années.		Après cinq années.		Après dix années.		Après quinze années.	
	Appoin-tements.	Alloca-tion par voyage.	Appoin-tements.	Alloca-tion par voyage.	Appoin-tements.	Alloca-tion par voyage.	Appoin-tements.	Alloca-tion par voyage.	Appoin-tements.	Alloca-tion par voyage.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1ère classe.....	480	80	540	80	600	80	800	100	1,000	100
2me classe.....	360	*50	420	50

NOTE.—Par voyage on entend l'aller et le retour, entre Québec ou Halifax et Liverpool.

* Il ne sera accordé que la moitié de cette somme, soit \$25, aux stagiaires.

Maîtres de poste des villes.

1ère classe.	Dans les villes où les perceptions de taxes d'affranchissement dépassent	\$80,000.....	\$2,600
2me do	do	sont de 60,000 à \$80,000	2,400
3me do	do	40,000 à 60,000	2,200
4me do	do	20,000 à 40,000	2,000
5me do	do	n'atteignent pas 20,000	1,400 à \$1,800, suivant que le ministre des postes décidera. Ces appointements ne devront jamais être accompagnés d'allocations, commissions ou revenants-bons d'aucune sorte.

Sous-maîtres de poste.

1ère classe.....	\$2,000
2me ".....	1,800
3me ".....	1,600
4me ".....	1,400
5me ".....	\$1,100 à 1,400

Commis des bureaux de poste des villes.

3me classe, \$400 avec augmentation annuelle de..... \$40, à \$800
 2me " \$900 avec augmentation annuelle de..... \$40, à 1,200
 1ère " composé de commis ayant, dans tous les cas, des fonctions spéciales à remplir, à des appointements fixes, que le ministre des postes déterminera, aucun traitement ne sera au-dessous de \$1,200 ou au-dessus de \$1,500.

Facteurs, messagers, préposés de la levée des boîtes et chargeurs.

De \$300 à \$600 au moyen d'augmentations annuelles de... \$30

Départements en général.

Les appointements des employés appartenant à la seconde division, ou division extérieure, de départements autres que ceux ci-dessus énumérés, seront fixés dans tous les cas par le Gouverneur en conseil.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Brooks fait rapports que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Brooks fait en conséquence, rapport des résolutions lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, Que les membres du bureau d'examen à être nommés en vertu de tel acte, recevront pour leurs services une rémunération que fixera le Gouverneur en conseil, et qui ne devra en aucun cas excéder *dix piastres* par jour en outre de leurs frais de voyages ; et les personnes que le Bureau pourra choisir pour l'aider à conduire des examens pourront recevoir une somme, n'excédant pas *cinq piastres* par jour, qui pourra être fixée par arrêté du conseil.

2. *Résolu*, Que les appointements de sous-chefs seront déterminés par le Gouverneur en conseil, su vant les devoirs et la responsabilité attachés à leurs départements. Le minimum des appointements d'un sous-chef sera de *trois mille deux cents piastres*, et le maximum de *quatre mille piastres*.

3. *Résolu*, Que le minimum des appointements payés à un premier-commis sera de *mille huit cents piastres*, et le maximum de *deux mille quatre cents piastres*.

4. *Résolu*, Que le minimum des appointements d'un commis de première classe sera de *douze cents piastres* par année, avec augmentation annuelle de cinquante piastres jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de *dix-huit cents piastres*.

5. *Résolu*, Que le minimum des appointements d'un commis de seconde classe sera de *onze cents piastres* par année, avec augmentation annuelle de cinquante piastres tous les deux ans jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de *quatorze cents piastres*.

6. *Résolu*, Que le minimum des appointements d'un commis de troisième classe sera de *quatre cents piastres* par année, avec augmentation annuelle de cinquante piastre jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de *mille piastres*.

7. *Résolu*, Que les salaires des messagers, emballeurs et trieurs, commenceront à *trois cents piastres* par année et seront augmentés de trente piastres par année jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de *cinq cents piastres*.

8. *Résolu*, Que tout membre du service civil pourra être nommé secrétaire particulier du chef d'un département et pourra recevoir, en sus de ses appointements, une somme n'excédant pas *six cents piastres* par année pendant qu'il remplira cette charge.

9. *Résolu*, Que la seconde division ou division du service administratif extérieur comprendra les employés des classes mentionnées dans l'annexe B du dit acte qui sont employés ailleurs que dans le service administratif à *Ottawa*, comme suit :—

ANNEXE B.

Tous les officiers, commis et employés ci-dessous énumérés, ainsi que les autres employés de grades inférieurs qui pourront être désignés par ordre en conseil.

ÉCHELLE DES APPOINTEMENTS.

Douanes.

Inspecteurs.....	appointements de \$1,600 à \$2,000
Percepteurs.....	“ 400 à 4,000
Contrôleurs.....	“ 1,200 à 2,500
Premier commis.....	“ 1,200 à 2,000
Commis.....	“ 600 à 1,200
Premiers préposés du débarquement.....	“ 800 à 1,200
Préposés du débarquement.....	“ 600 à 1,000
Jaugeurs.....	“ 600 à 1,200
Garde-clés en chef.....	“ 800 à 1,200
Garde-clés.....	“ 400 à 800
Surveillants des arrivages.....	“ 800 à 1,000
Préposés des arrivages.....	“ 400 à 600
Agents du service préventif.....	“ 100 à 600
Messagers.....	“ 200 à 500
Estimateurs.....	“ 800 à 2,000
Aides-estimateurs.....	“ 600 à 1,500

Age pour l'admission.

Préposés du débarquement et jaugeurs.....	de 18 à 45 ans.
Garde-clés et préposés permanents des arrivages...	“ 18 à 45 “
Aides-estimateurs.....	“ 25 à 45 “
Messagers.....	“ 16 à 45 “

REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Appointements.

Inspecteur en chef.....	\$3,000
Inspecteur des distilleries.....	2,500
Inspecteurs de district.....	\$2,000 à 2,500
Percepteurs.....	500 à 2,200
Sous-percepteurs.....	400 à 1,500
Commis (comptables).....	600 à 1,200
Agents d'accise de la classe spéciale.....	1,200
“ “ des première, seconde et troisième classes.....	600 à 1,000
Agents d'accise stagiaires.....	500
Messagers.....	200 à 500

Auxquels pourront être ajoutés, pour la surveillance des manufactures importantes, un supplément d'appointements pour les agents d'accise de la classe spéciale qui rempliront ces fonctions n'excédant pas \$200 par année.

POSTES.

Appointements des inspecteurs des postes.

Inspecteur en chef.....	\$2,800
1ère classe, au début.....	2,200
“ “ après 10 années de service.....	2,400
“ “ “ 20 “ “.....	2,600
2ème classe au début.....	2,000
“ “ après 10 années de service.....	2,200
“ “ “ 20 “ “.....	2,400

Aides-inspecteurs des postes.

Au début.....	\$1,600
Après 10 années de service.....	1,200
“ 20 “ “.....	1,500

L'échelle des appointements des commis employés dans les bureaux des inspecteurs des postes sera le même que celle des commis employés dans les bureaux de poste des villes.

Courriers sur chemins de fer.

	Au début.		Après deux années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.		Après cinq années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.		Après dix années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.	
	Service de jour.	Service de nuit.	Service de jour.	Service de nuit.	Service de jour.	Service de nuit.	Service de jour.	Service de nuit.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1ère classe.....	720	880	800	1,000	800	1,100	960	1,200
2me classe.....	600	720	640	800	720	880	800	1,000
3me classe.....	480	660	520	640	560	700	640	800

En sus des appointements réguliers, ils recevront une allocation n'excédant pas un demi-centin par mille parcouru par eux dans l'exercice de leurs fonctions dans les wagons-postes.

Courriers sur paquebots.

	Au début.		Après deux années.		Après cinq années.		Après dix années.		Après quinze années.	
	Appoin-tements.	Alloca-tion par voyage.	Appoin-tements.	Alloca-tion par voyage.	Appoin-tements.	Alloca-tion par voyage.	Appoin-tements.	Alloca-tion par voyage.	Appoin-tements.	Alloca-tion par voyage.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1ère classe.....	480	80	540	80	600	80	800	100	1,000	100
2me classe.....	360	*50	420	50

NOTE.—Par voyage on entend l'aller et le retour, entre Québec ou Halifax et Liverpool.

* Il ne sera accordé que la moitié de cette somme, soit \$25, aux stagiaires.

Maîtres de poste des villes.

1ère classe. Dans les villes où les perceptions de taxes d'affranchissement dépassent.....	\$80,000.....	\$2,600
2me do do sont de 60,000 à \$80,000		2,400
3me do do 40,000 à 60,000		2,200
4me do do 20,000 à 40,000		2,000
5me do do n'atteignent pas 20,000	1,400 à \$1,800,	

suivant que le ministre des postes décidera. Ces appointements ne devront jamais être accompagnés d'allocations, commissions ou reventants-bons d'aucune sorte bon.

Sous-maîtres de poste.

1ère classe.....	\$2,000
2me ".....	1,800
3me ".....	1,600
4me ".....	1,400
5me ".....	\$1,100 à 1,400

Commis des bureaux de poste des villes.

3me classe, \$400 avec augmentation annuelle de..... \$40, à \$800

2me " \$900 avec augmentation annuelle de..... \$40, à \$1,200

1ère " composée de commis ayant, dans tous les cas, des fonctions spéciales à remplir, à des appointements fixes, que le ministre des postes déterminera, aucun traitement ne sera au-dessous de \$1,200 ou au-dessus de \$1,500.

Facteurs, messagers, préposés de la levée des boîtes et chargeurs.

De \$300 à \$600 au moyen d'augmentations annuelles de..... \$30

Départements en général.

Les appointements des employés appartenant à la seconde division, ou division extérieure, de départements autres que ceux ci-dessus énumérés, seront fixés dans tous les cas par le Gouverneur en conseil.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées; et renvoyées au comité général sur le bill concernant le service civil du *Canada*.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant le service civil du *Canada*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Rykert* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

M. l'Orateur informe la Chambre, que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte qui détermine le droit d'assaillir, blesser ou tuer certains prisonniers dans certains cas," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant les ponts établis en vertu d'actes provinciaux sur des eaux navigables, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : " Acte qui détermine le droit d'assaillir, blesser ou tuer certains prisonniers dans certains cas," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par sir *Charles Tupper*,

Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé : " Acte concernant les ponts établis en vertu d'actes provinciaux sur des eaux navigables," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à l'amélioration et l'administration du havre des *Trois-Rivières*," lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat, et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte pour modifier l'acte trente-cinq *Victoria*, chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître de havre pour le port d'Halifax," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender " l'Acte général des gardiens de ports, 1874," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bunting* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'établir de nouvelles dispositions au sujet de l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin entre la côte canadienne du *Pacifique* et l'*Asie*, et d'abroger les dispositions de tout acte incompatible avec elles, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bergin* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux millions dix-huit mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des Postes et être distribuée comme suit : pour *Ontario*, \$918,500 ; *Québec*, \$515,500 ; *Nouveau-Brunswick*, \$177,000 ; *Nouvelle-Ecosse*, \$202,500 ; *Île du Prince-Edouard*, \$48,000 ; *Colombie britannique*, \$62,800 ; *Manitoba*, *Kwatin* et le *Nord-Ouest*, \$94,600 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la *Gazette du Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour impressions diverses, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement durant les premiers quinze jours de la session, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour commutation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du gouvernement des territoires du *Nord-Ouest*, y compris chaussées, ponts, passages d'eau et aide aux écoles pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du gouvernement du district de *Keewatin*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses probables de la mise en vigueur de la loi relative au commerce des spiritueux, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au rabais sur le fonds de retraite, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour compensation aux membres de la police à cheval du *Nord-Ouest*, pour blessures reçues dans l'exécution de leurs devoirs, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour rembourser *D. H. Waterbury*, pour pertes éprouvées par sa destitution du bureau de poste de *Saint-Jean*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'inspection et mesurage de bois, bureau de *Québec*, et être distribuée comme suit : surintendant, \$2,000; sous-surintendant et teneur de livres, \$,600; caissier, \$1,200; trois commis de la spécification, \$1,800; un messenger, \$400; huit commis de spécification, etc., 8 mois, savoir : 1 à \$1,000; 2 à \$700; 3 à \$500; 2 à \$550, \$5,300; aide du teneur de livres, \$1,000; émoluments des inspecteurs de mesures, \$45,000; dépenses contingentes, \$4,000; bureau de *Montréal*, sous-surintendant, \$900; 2 teneurs de livres et commis de la spécification, \$1,000; émoluments des inspecteurs de mesures, \$2,500; dépenses contingentes, \$300, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et seize mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des inspecteurs du gaz et des poids et mesures, et être distribuée comme suit : appointements des inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, \$43,700; appointements des inspecteurs du gaz, \$9,400; loyers, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc., \$23,500, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses en vertu de l'acté concernant la falsification des substances alimentaires, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des menus revenus, et être distribuée comme suit : ministère du revenu de l'intérieur, \$8,000; ministère de l'intérieur \$2,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille neuf cent quarante-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour perception des droits de glissoirs et des estacades, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-cinq mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour réparations et exploitation des ports et glissoirs, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la ligne télégraphique entre l'*Île du Prince, Édouard* et la terre ferme, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des lignes télégraphiques terrestres et câbles sous-marins, service des côtes et îles du golfe *Saint-Laurent* et des provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des lignes télégraphiques, *Colombie britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf mille cinq cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service général, télégraphes et signaux, y compris bulletins de pêche, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'agent, et dépenses contingentes, *Colombie-Britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme nécessaire pour les arpentages, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix-neuf mille six cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terres fédérales et être distribuée comme suit : terres fédérales (service extérieur,) y compris appointements et dépenses contingentes des agences des terres et forêts, inspection, etc., \$61,095; commis surnuméraires au bureau principal, *Ottawa*, cartes géographiques, dépenses d'impression et d'annonces et autres, \$20,000; service extérieur, *Colombie-Britannique*, personnel, dépenses contingentes, etc., \$10,645; guides, *Manitoba* et *Nord-Ouest*, \$7,920, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Vendredi, 28 avril 1882.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *Kirkpatrick* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et cinq minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 28 avril 1882.

PRÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. Gault,—la pétition de *Thomas Wingfield* et autres, de la cité de *Toronto* ;
et la pétition de messieurs *Vipond, McBride* et Cie, et autres, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante est lue et reçue :

De *Howard Nicholson*, commis, de la part d'une réunion de la société religieuse des Amis, tenue à *Norwich, Ontario*,—demandant à la Chambre de ne pas adopter de mesures législatives de nature à diminuer l'efficacité des actes actuellement en vigueur pour la suppression du trafic des boissons enivrantes.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 6 mars 1882 pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et toutes autres personnes, concernant l'amélioration des moyens de communication, pendant l'hiver, entre la province de l'*Île du Prince-Edouard* et la terre ferme, en vue d'obtenir une communication journalière, au moyen de bateaux à vapeur pour le transport des malles et des voyageurs, conformément aux termes de l'Union. (*Documents de la session, No 79a.*)

M. *Mousseau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 9 mars 1882, pour copie des rapports annuels dressés par les pharmaciens patentés ou par les marchands de liqueurs, conformément à l'acte de tempérance du *Canada*, de 1878, dans les divers comtés et cités où la loi a été adoptée. (*Documents de la session, No 163.*)

M. *Domville*, du comité des banques et du commerce, présente à la Chambre le neuvième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné le bill à l'effet d'expliquer l'acte faisant droit à la compagnie d'Assurance Agricole du *Canada*, et de définir les pouvoirs des syndics y mentionnés, et il est convenu d'en faire rapport avec des modifications.

M. *Kirkpatrick*, du comité des comptes publics, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu. (*Appendice No 1.*)

Ordonné, que sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter un bill à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre au bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de *Montréal* au *Canada Central*," sans amendements.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte amendant l'acte d'extradition (1877)," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,
Ordonné, que le bill du Sénat intitulé: "Acte amendant 'l'acte d'extradition
 (1877)," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est
 ordonnée pour lundi prochain.

A six heures, p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à sept
 heures et demie p.m.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du
 "Sénat intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation l'Académie royale
 canadienne des arts;" et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend
 le fauteuil, et M. *Domville* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a
 enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que
 cette Chambre l'a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des
 amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la
 "compagnie de chemin de fer et de ponts d'*Ottawa, Waddington et New-York*,"
 lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que
 cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le
 Sénat au bill intitulé: "Acte concernant une certaine convention entre la
 compagnie de sûretés canadiennes et les liquidateurs de la banque Consolidée du
Canada," lesquelles sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que
 cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des
 amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la
 compagnie du pont de la Péninsule de *Niagara*," lesquels sont lus pour la première
 et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que
 cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill
 concernant la vente des billets de chemins de fer; et après avoir ainsi siégé quelque
 temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Drew* fait rapport que le comité a
 examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender et refondre les
 actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur, et l'examen et la commission des
 mécaniciens qui y sont employés, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Iykert* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, mardi prochain.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, étant lu;

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Charles Tupper*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. *Burpee* (*St-Jean*) propose comme amendement, secondé par M. *Paterson* (*Brant*), que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "le fer en saumons, en barres et en feuilles, la tôle à chaudière, et les tubes sont des matériaux largement employés dans un grand nombre de manufactures canadiennes importantes;

Que l'augmentation des droits imposés actuellement sur ces matériaux en élève le prix au préjudice tant des fabricants que des consommateurs, et que les droits sur ces matériaux destinés aux manufactures devraient être abaissés de manière à permettre aux fabricants de subvenir aux besoins des consommateurs à un prix moins élevé."

Et un débat s'ensuivant,—et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Samedi, 29 avril 1882.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>King,</i>	<i>Robertson</i> (<i>Shelburne</i>)
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>McDonald</i> (<i>Vic. N.E.</i>)	<i>Rymal,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>MacDonnell</i> (<i>Inv'ness</i>)	<i>Skriver,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee</i> (<i>St Jean</i>),	<i>Gunn,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee</i> (<i>Sunbury</i>),	<i>Guthrie,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cameron</i> (<i>Huron</i>),	<i>Holton,</i>	<i>Paterson</i> (<i>Brant</i>),	<i>Weldon,</i> et
<i>Cartwright,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Pickard,</i>	<i>Wheler.</i> —47.
<i>Casey,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Rinfret,</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Davust,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>
<i>Allison,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Desautniers,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald</i> (<i>King</i>),	<i>Robertson</i> (<i>Hamilton</i>),
<i>Bannerman,</i>	<i>Drew,</i>	<i>McDonald</i> (<i>C. Breton</i>),	<i>Rochester,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Elliot,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Routhier,</i>

<i>Bergeron,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Bill,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McLellan,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Morgenais,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Houde,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Currier,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Renfrew), et.</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>Williams.—114.</i>
<i>Daly,</i>	<i>Lane,</i>		

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix,
Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent trente-deux piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *J. C. Nolan* le loyer d'un bâtiment à *St Octave*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *J. B. McNutt*, d'*Onslow, N.-E.*, des dommages causés à sa propriété, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *Charles D. Blair*, d'*Onslow, N.-E.*, des dommages causés à sa propriété, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *Joseph White* et autres, *Bathurst, N.-B.*, des dommages causés à leurs propriétés, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille sept cent soixante et dix-sept piastres et vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour payer les héritiers de *Geo. Moffat*, pour transport de lisses, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour améliorations et réparations, embranchement de la *Rivière-du-Loup*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du quai et élévateur, tête de la ligne d'*Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour prolongement de la ligne dans *Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour réparations et améliorations de l'embranchement de la *Rivière-du-Loup*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent neuf mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du matériel roulant de l'embranchement, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté, pour payer la réclamation de *Samuel Arthur* sur les bâtiments de prolongement de *Souris*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les frais encourus par la défense dans certaines actions devant la cour de l'Échiquier, au sujet d'un accident sur chemin de fer *Ile du Prince Edouard*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour addition aux émoluments de *M. Schreiber*, comme ingénieur en chef du chemin de fer du *Pacifique* canadien, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'agrandissement du canal *Welland*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face dépenses de l'agrandissement du canal de *Cornwall*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour exhausser les levées, approfondir le canal, reconstruire les murs d'écluses, etc., du canal *Chambly*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent trente-trois piastres et quarante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour construire un pont sur l'alignement de la rue du canal *Dunsville*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt-et-une piastres et quarante-neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour rembourser à *M. E. V. Bodwell* le montant payé par lui aux fonds des pensions, alors qu'il était surintendant du canal *Welland*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour renouvellement des quais du canal de la baie de *Burlington*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, pour l'année expirant le 30 juin 1882.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'embranchement du chemin de fer de *Windsor*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique* canadien—pour rembourser certaines sommes d'argent perçues de trop pour transport, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique*—fraîs d'exploitation, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cent cinquante deux piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des canaux et être distribuée comme suit : canal *Beauharnois*, \$4,188 ; canal *Welland*, \$11,250 ; canal *Sainte-Anne*, \$200 ; canal *Saint-Ours*, \$564 ; dragueurs, \$1,350 ; pour l'année finissant le 30 juin 1882.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. *Kirkpatrick* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à trois heures et vingt-cinq minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 1er mai 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Haddow*,—la pétition du synode de *Montréal* et *Ottawa* de l'Église presbytérienne en *Canada*.

Par M. *Macmillan*,—la pétition d'*Alexander Henderson* et autres, du township de *London*, comté de *Middlesex*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De *Thomas Winfield* et autres, commerçants de fruits de la cité de *Toronto*—et de MM. *Vipond*, *McBride* et Cie, et autres, commerçants de fruits de la cité de *Montréal*—demandant séparément l'abolition des droits imposés sur les oranges, citrons, limons, bananes et ananas.

M. *Kirkpatrick*, du comité des comptes publics, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu. (Appendix No 1.)

Sur motion de M. *Stephenson*, secondé par M. *Bunting*,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le sixième rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement.

M. *Blake* propose, secondé par M. *Mackenzie*, que cette Chambre se forme maintenant en comité général pour examiner la résolution suivante :

Que le système adopté pour administrer les terres fédérales situées le long des voies ferrées aura probablement pour résultat pratique de faire bénéficier les compagnies de chemins de fer non-seulement de la presque totalité de la plus-value de leurs propres terres, mais aussi de celles des terres fédérales situées dans le voisinage immédiat des stations de tels chemins de fer ; et que des mesures devraient être adoptées pour assurer au public, autant que possible, cette plus-value, dans le cas où des stations seraient établies à l'avenir.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. *Schultz*, secondé par M. *Haggart*,

Ordonné, que l'entrée dans les journaux de cette Chambre, en date du lundi, 7 mars, 1881, en tant qu'elle se rapporte à la pétition de *Henry J. Clark*, C. R., et

autres, de *Winnipeg*, province du *Manitoba*, énonçant certaines accusations contre l'honorable *Edmund Burke Wood*, juge-en-chef de la Cour du Banc de la Reine, pour la province du *Manitoba*, soit maintenant lue.

Et la dite entrée étant lue ;

M. *Schultz*, propose, secondé par M. *Haggart*, qu'il soit nommé un comité spécial composé de messieurs *Ryan (Marquette)*, *Royal*, *Scott*, *Schultz*, *Robertson (Hamilton)*, *Rykert*, *Girouard (Jacques-Cartier)*, *Weldon*, *Daly*, *McCarthy*, *Kirkpatrick*, *Colby*, *Ives* et sir *Albert Smith*, chargé de faire une enquête sur l'administration de la justice dans la province du *Manitoba* ; et que la pétition de *Henry J. Clarke*, C. R., et autres, et toutes autres pétitions se plaignant de la conduite de l'honorable *Edmund Burke Wood*, juge-en-chef du *Manitoba*, soient déferées au dit comité, et que ce comité ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, et de faire rapport de temps à autre.

M. *Rykert* propose comme amendement, secondé par M. *Rochester*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "il est inopportun et très préjudiciable à l'administration de la justice que des accusations aussi graves que celles énoncées dans la pétition de *Henry J. Clarke*, soient portées contre l'honorable *Edward Burk Wood*, sans donner à ce dernier la facilité d'y répondre ; et qu'en conséquence, cette Chambre est d'opinion que le gouvernement devrait instituer une commission pour s'enquérir des accusations contenues dans la dite pétition et en faire rapport à cette Chambre."

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. *Cameron (Huron)*, secondé par M. *Cas'y*, *Ordonné*, que le débat soit ajourné.

Sur motion de M. *Killam*, secondé par M. *McIsaac*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous ordres en conseil passés depuis le 1er mai, 1879, au sujet de la pêche du saumon en *Canada* ; aussi, copie de toutes instructions adressées par l'administration, en conformité de tels ordres, aux officiers des pêcheries dans la *Nouvelle-Ecosse* ; aussi, un état faisant connaître l'échelle des honoraires à percevoir des permissionnaires ; aussi, un état donnant les noms et l'adresse de toutes personnes, dans la dite province, qui ont payé ces honoraires, le chiffre des honoraires payés par chacune d'elles et les noms des officiers des pêcheries auxquels ces honoraires ont été payés ; aussi, un état faisant connaître le nombre de patentes émises pour rêts à enclos et nasses en branches pour prendre toute espèce de poisson dans chacune des provinces maritimes ainsi que le prix payé pour ces patentes.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui fait partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Domville*, secondé par M. *Sproule*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de tous documents, correspondances et affidavits concernant le vol commis au bureau de poste tenu par *Nathan Cleveland* à *Alma*, comté *Albert*, *N.-B.*

Sur motion de M. *Vanasse*, secondé par M. *Desaulniers*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie des derniers règlements de la commission du havre de Montréal, et des requêtes des bateliers de *St François*, *St Thomas* et *St Michel d'Yamaska* se plaignant des dispositions de ces règlements.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat apporte le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : " Acte autorisant, à certaines conditions, la construction du chemin " de fer du *Pacifique* canadien par une passe autre que celle de la *Tête Jaune*."

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse."

" Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du port de *Saint-Jean*."

Bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du Pont de *Winnipeg* à *Springfield*."

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont du *Richelieu*."

Sur motion de M. *Domville*, secondé par M. *Sproule*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toutes pétitions, correspondances et recommandations relatives au paiement d'une indemnité aux amis de *Buchanan* qui a été tué à *Sussex* l'été dernier par l'explosion d'une bombe.

M. *Mackenzie* propose, secondé par M. *Blake*, que l'Acte concernant les Travaux Publics, de 1867, clause 20, prescrit qu' " Il sera du devoir du ministre de demander des soumissions, par annonce publique, pour l'exécution de tous les travaux, si ce n'est dans le cas d'urgence lorsque des délais seraient préjudiciables aux intérêts publics ou lorsque, d'après la nature de l'ouvrage à faire, il pourrait être exécuté plus promptement et plus économiquement par les employés et serviteurs du département."

Que le traité avec *H. J. Beemer* déposé sur le bureau, pour la construction des travaux sur la section 27 du canal *Welland*, au prix de \$759,170, a été conclu sans demander de soumissions pour ces travaux par annonce publique.

Que le dit traité a été conclu après que six soumissions seulement eurent été reçues en réponse à des circulaires adressées privément aux dix seules personnes dont les noms suivent :

Robert Wilson, de *Grimsby*, Ontario,

Alexander Manning, de *Toronto*, Ontario.

Alexander S. Brown, de *Belleville*, Ontario.

Merrit A. Cleveland, de *Port Colborne*, Ontario,

James Werthington, de *Brockville*, Ontario,

H. J. Beemer, de *Montréal*, Québec,

MM. *Smith* et *McGaw*, de *Port Hope*, Ontario,

MM. *Beldon* et Cie, de *Syracuse*, Etats-Unis,

Chas. Raynor et Cie, de *Syracuse*, Etats-Unis,

G. Peterson, de *Lockport*, Etats-Unis,

Qu'aucune opportunité n'a été donnée à d'autres entrepreneurs de soumissionner pour les dits travaux.

Qu'il a été ordonné que le dit traité fût conclu sujet à l'approbation du parlement.

Que sub-équemment il a été ordonné que le dit traité fût conclu, ce qui le rend à présent obligatoire s'il n'est désavoué par une résolution de la Chambre des Communes.

Que cette Chambre partagera ainsi la responsabilité des ministres, si elle ne désavoue pas le dit traité.

Que la dite entreprise ainsi concédée sans demander de soumissions par annonce publique, mais simplement par circulaires adressées seulement à dix personnes, a été une violation de la loi et du système adopté par le parlement et a privé le pays des garanties et avantages résultant de la stricte observation de la loi et du système qui prescrit la concurrence libre et entière pour l'adjudication de tels travaux.

Que cette Chambre ne peut approuver qu'une telle entreprise soit concédée en violation de la loi; — et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue négativement.

Sur motion de M. *Ross* (*Middlesex*), secondé par M. *Currier*,

Résolu, que cette Chambre est d'opinion qu'il est désirable que des statistiques trimestrielles sur le commerce du *Canada*, la situation de ses finances, le trafic mari-

time, le mouvement commercial par voies ferrées et canaux et telles autres informations concernant le négoce et le commerce qui pourraient être jugées utiles au point de vue industriel ou économique,—devraient être publiées, si on peut le faire à un coût modéré.

M. *Bunster* propose, secondé par M. *Charlton*, qu'il soit nommé un comité spécial pour rédiger une adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, priant Sa Majesté d'obtenir un traité de réciprocité avec les îles *Hawaii* renfermant des avantages analogues à ceux stipulés dans le traité existant entre les *Etats-Unis d'Amérique* et Sa Majesté le roi des îles *Hawaii*, conclu en l'année 1875.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Mackenzie*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie du mémoire du sénateur *Macpherson* au sujet du chemin de fer du *Pacifique* et de la position de M. *Sandford Fleming*, mentionnée dans la preuve faite devant la commission du chemin de fer du *Pacifique* canadien, à la page 1686.

Sur motion de M. *Guthrie*, secondé par M. *Mackenzie*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état faisant connaître les noms des personnes qui, dans le 2e district d'enregistrement du comté de *Rimouski*, ont payé la taxe pour le tabac récolté qu'elles ont vendu ; ainsi que le montant payé par chacune d'elles aux différents maîtres de postes ou autres officiers chargés de prélever ce revenu.

Sur motion de M. *Rochester*, secondé par M. *Tassé*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de tous relevés hydrographiques, rapports, pétitions et correspondance concernant la construction d'un barrage au pied du lac *Témiscamingue*.

Sur motion de M. *Bunster*, secondé par M. *King*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de tous documents, câblegrammes et correspondance concernant le projet de câble télégraphique de M. *Fleming*, et la compagnie de câble européen, canadien, américain et asiatique.

Sur motion de sir *Albert J. Smith*, secondé par M. *Burpee* (*St Jean*),

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Nouveau-Brunswick* ou aucun de ses membres et le gouvernement fédéral ou aucun de ses membres, au sujet de la création d'une nouvelle cour de comté dans cette province et de la nomination d'un juge pour la dite cour.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Wade*, secondé par M. *Buving*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie d'une pétition adressée à l'honorable ministre des Postes, en février 1881, demandant la rouverture du bureau de poste de *Conquerall Bank*, comté de *Lunenburg, N.-E.*

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 2 Mai 1882.

PRIÈRE.

M. *Stephenson*, du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de la Chambre pendant la présente session, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

1. *Résolu*, Que M. *Isaac Watson*, l'un des sténographes officiels, ayant envoyé sa démission, votre comité recommande que celle-ci soit acceptée et que M. *John A. Dumsden* soit nommé à la place du démissionnaire. Les dites démission et nomination à prendre effet à la fin de la session actuelle.

2. *Résolu*, (que tous les membres du service sténographique officiel (excepté le chef) soient payés \$1,000 pour la première année de leur service, avec augmentation de \$100 par année, jusqu'à ce qu'un maximum de \$1,500 soit atteint, et que cette augmentation s'applique aux membres actuels du service sténographique.

M. *Pope (Compton)*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 22 février 1882, demandant copie de toute correspondance et de tous ordres en conseil qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre, concernant toutes compagnies de chemins de fer légalement constituées, soit par la législature du *Manitoba* ou par le parlement du *Canada*, dans le *Manitoba* ou les territoires du *Nord-Ouest*, et se rapportant soit à des concessions ou réserves de terres, au tracés ou aux points extrêmes des lignes, ou se rapportant en aucune manière aux affaires de telles compagnies. (*Documents de la session*, No 164).

M. *O'Connor*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1882, pour copie de toute correspondance, pétitions, rapports ou autres pièces se trouvant dans le département des Postes concernant la destitution de *William Magee*, ci-devant maître de poste à *Greenwood, N.E.*, et la nomination de *Marsden Foster*, son successeur. (*Documents de la session*, No 165.)

Ordonné, quo M. *Pope (Compton)* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender de nouveau, "l'Acte des Brevets de 1872."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, quo sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter un bill concernant l'embranchement de *Windsor* du chemin de fer Intercolonial.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que, demain, cette Chambre se forme en comité général pour examiner les résolutions concernant le paiement des traitements des juges de la cour de Justice Suprême de l'*Ontario* et de certains juges et juges de cours de comtés dans les provinces de *Manitoba* et du *Nouveau-Brunswick*.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet des dites résolutions, les recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera en comité général.

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Leonard Tilley*, que demain, cette Chambre se forme en comité général pour examiner les résolutions concernant les pensions des juges de cours de comté.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-général ayant été mis au fait de l'objet des dites résolutions, les recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que, demain, cette Chambre se formera en comité général.

M. Anglin propose, secondé par *M. King*, que cette Chambre s'ajourne maintenant ; et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée avec le consentement de la Chambre.

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Leonard Tilley*, que pendant le reste de la session, cette Chambre siégera les samedis, et que lorsqu'elle s'ajournera un vendredi, elle restera ajournée jusqu'au samedi, trois heures p.m., et que chaque samedi, pendant le reste de la session, les mesures du gouvernement auront la priorité.

M. Bowell propose comme amendement, secondé par *M. Pope (Compton)*, que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion : " et que les mesures du gouvernement auront la priorité, les lundis, pendant le reste de la session."

Et l'amendement étant mis aux voix : que ces mots soient ajoutés à la fin de la dite motion ; la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix ;

Résolu, que pendant le reste de la session, cette Chambre siégera les samedis, et que lorsqu'elle s'ajournera un vendredi, elle restera ajournée jusqu'au samedi à 3 p. m. ; et que chaque samedi et lundi, pendant le reste de la session, les mesures du gouvernement auront la priorité.

Sur motion de *M. McLelan*, secondé par *M. Caron*,

Ordonné, que l'ordre pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender le chap. 29, 38 *Vic.*, intitulé : " *Acte pour étendre certaines dispositions de l'acte concernant les matelots, 1873, aux navires fréquentant les eaux intérieures du Canada,*" soit transféré des bills et ordres publics aux ordres du gouvernement.

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *John A. Macdonald*, que, demain, cette Chambre se formera en comité général pour examiner une certaine résolution, concernant le paiement d'une subvention à certaines conditions aux compagnies légalement constituées ou autres qui construiront des cales sèches.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour examiner une certaine résolution concernant le hareng encaqué et inspecté à *Terreneuve*.

(*En comité.*)

Résolu.—Qu'il est expédient d'abroger certaines dispositions de l'*Acte d'Inspection Générale, 1874*, et de faire d'autres règlements au sujet du hareng encaqué et inspecté à *Terreneuve*.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Robertson* (*Hamilton*,) fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Robertson* (*Hamilton*) fait, en conséquence, rapport de la résolution laquelle est lue comme suit :

Résolu,—Qu'il est expédient d'abroger certaines dispositions de l'*Acte d'Inspection Générale*, 1874, et de faire d'autres règlements au sujet du hareng encaqué et inspecté à *Terreneuve*.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill abrogeant certaines dispositions de " l'Acte d'inspection générale, 1874."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'autoriser un drawback sur certains articles fabriqués en *Canada* et obtenus pour être employés à la construction du chemin de fer du *Pacifique* canadien ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Brooks* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant le service civil du *Canada* étant lu ;

Sir *Hector L. Langevin* propose, secondé par sir *Leonard Tilley*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Casey* propose comme amendement, secondé par M. *Blake*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " le rapport de sous-comité du conseil, en date du 14 juin 1880, au sujet du service civil, déclarait que ' plusieurs fonctionnaires sont devenus, par l'âge, l'incompétence, les mauvaises habitudes, la paresse, incapables de servir ; le nombre des employés dans chaque ministère a augmenté hors de proportion avec les besoins du service. Des jeunes gens ont été nommés, qui, par défaut d'éducation ou de santé, ou par incapacité, n'ont pas fait et ne feront jamais de bons serviteurs publics. Les dépenses générales ont été augmentées par le fait de la règle qui élève graduellement à des classes plus lucratives des officiers dont l'ancienneté est le seul titre à l'avancement,' et qu'il était à désirer que la question fut remise à l'étude en vue d'obtenir une plus grande économie dans tous les départements en éliminant du service les fonctionnaires qui, à raison de quelqu'une des causes sus-mentionnées, sont incapables de remplir plus longtemps d'une manière efficace les devoirs d'un employé public, et qu'il fut recommandé d'instituer une commission à cette fin.

" Que dans son rapport, la commission du service civil nommée conformément à cette recommandation, s'objecte aux nominations dues à l'influence et au patronage politiques ; et que les commissaires s'expriment ainsi : ' A cette funeste influence se rattachent presque tous les abus qui exigent une réforme. C'est à elle que nous devons de voir admis dans le service des hommes qui sont trop vieux pour être de bons fonctionnaires, d'autres qui, en raison de leur santé compromise et de leur constitution affaiblie, ne peuvent pas espérer le devenir jamais, d'autres contre lesquels leurs habitudes personnelles constituent une objection purement fatale, d'autres que leur manque d'instruction rend impropres au service, d'autres enfin dont le manque d'aptitudes est tel qu'ils n'ont jamais pu réussir dans leurs affaires ; c'est à elle que nous devons la nomination de gens qui entrent dans le service avec l'idée d'y mener une existence facile et agréable.

“ A la même influence on peut attribuer la plupart des nominations d'hommes du dehors aux meilleures charges, au détriment de bons fonctionnaires efficaces éprouvés.

“ Du patronage politique découlent encore d'autres abus, et nous n'hésitons pas à exprimer la conviction que plusieurs emplois inutiles ont été maintenus et de nouveaux créés uniquement pour le profit de partisans d'hommes politiques influents.”

“ Que la commission déclare que le seul moyen de remédier aux vices qu'elle signale est de faire disparaître complètement toutes traces de patronage politique, et propose des nominations de stagiaires au moyen d'examens de concours devant une commission du service civil indépendante.

“ Que le dit bill n'accepte pas ce principe.

“ Que le bill soit déféré de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir de le modifier de manière à pourvoir à l'admission d'aspirants dans le service civil au moyen d'examens de concours devant une commission du service civil indépendante.

“ Que le rapport du sous-comité du conseil, en date du 14 juin 1880, au sujet du service civil, déclare que les dépenses générales ont été augmentées par le fait de la règle qui élève graduellement à des classes plus lucratives des officiers dont l'ancienneté est le seul titre à l'avancement.

“ Que le rapport de la commission du service civil trouve que tandis que “ la majeure partie du travail des départemens est d'un caractère purement de routine et tel que, dans des établissemens privés, il serait accompli par des hommes dont les appointemens seraient comparativement peu élevés, elle a néanmoins été jusqu'ici faite par des personnes qui par la seule force de la survie ont été avancées aux plus hauts postes du service. Nous croyons que c'est là une source féconde de dépense inutile,” et déclare que “ tout le travail de routine des départemens, tels que le travail de vérification, de collation, de transcription et de compilation des comptes et documens, comprend, ce que nous pouvons nous en assurer, les quatre cinquièmes de tout le travail à faire et ne demande dans l'exécution aucune autres connaissances spéciales que celles que l'on peut acquérir dans les écoles ordinaires. Les commis de cette classe ne seraient avancés qu'après avoir passé un examen de concours et avoir ainsi été portés sur la liste des commis en état d'être avancés, dont il est parlé plus haut. Nous proposons qu'à la nomination, les appointemens soient de \$500 et s'élèvent, au moyen d'une augmentation de \$100 tous les deux ans, jusqu'à \$900.”

“ Que le dit bill soit déféré de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de le modifier en pourvoyant à la création d'une classe d'employés pour exécuter ce travail de routine avec des salaires proportionnés à la nature de leurs fonctions, en vue d'obtenir une plus grande économie dans le service.”

Et l'amendement étant mis aux voix ; la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ; la Chambre se divise ; et la question est résolue affirmativement.

Le bill, est en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : “ Acte concernant les criminels ou d'élinquants d'une autre possession de Sa Majesté qui se réfugient en *Canada*,” étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Desjardins* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendemens.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte à l'effet d'amender et de proroger de nouveau pour un certain temps l'acte concernant l'administration de la justice criminelle dans le territoire en contestation entre les provinces de l'Ontario et du Manitoba," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre, se forme en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Kirkpatrick fait rapport que le comité a examiné le bill et a amendé le titre comme suit : " Acte à l'effet d'amender et de proroger de nouveau pour un certain temps l'acte quarante-trois *Victoria*, chapitre trente-six."

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement auquel elle demande leur concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte quarante *Victoria*, chapitre trente intitulé : " Acte pour établir des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Drew fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe,

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte concernant les juges des cours de comté," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre pour demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873, et les autres actes y mentionnés, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Cardwell)* fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la compagnie de crédit foncier du *Canada*."

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes concernant la " compagnie de dépôt et de prêt du *Canada*," et d'accroître les pouvoirs de la dite compagnie."

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : ' Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*, et les actes qui l'amendent."

Bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : ' Acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du synode de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*,' et ses amendements."

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du Pont et Tunnel de chemin de fer de la rivière *Sainte-Claire*," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Ordonné, que l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du Pont et Tunnel du chemin de fer de la rivière *Sainte-Claire*," soit pris en considération demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes concernant la milice et la défense du *Canada*," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé pendant quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Coursol* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte concernant les ponts établis en vertu d'actes provinciaux sur des eaux navigables," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois, et renvoyé à un comité de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre, se forme en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Colby* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'emploi de gardien de port pour le havre de *Montréal*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Gault* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que ce bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terrains d'*Ottawa* pour payer le montant de sentence arbitrale et du jugement en faveur de *Marshal Wood*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille trois cent cinquante-neuf piastres et quarante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour payer le montant de l'évaluation finale sur l'entreprise de M. *Goodwin*, entrepreneur de murs de clôture, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1882.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille six cent vingt-sept piastres et quatre-vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de poste de *Saint-Jean*—balance due aux entrepreneurs, meubles, appareils de gaz, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1882.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire payer la balance due pour l'achèvement du bureau de poste, de douane, etc., *Frédéricton*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la douane à *Montréal*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cent quarante-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la *Grosse-Ile*—balance due sur l'entreprise, etc., nouvel hôpital de la station de la quarantaine, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des fortifications et bâtiments militaires à *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante et dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul*—grilles de gros fil de fer pour les fenêtres du soubassement de la façade, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la citadelle de *Québec*—logement de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Cour Suprême du *Canada*—nouvel ameublement et réparations à l'ancien, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Musée géologique d'*Ottawa*—appareils de chauffage, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour compléter les paiements relatifs au bureau de poste, de la douane, etc., *Windsor*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bâtiment des immigrants à *Hamilton*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de poste de *Winnipeg*—additions et changements, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du sous-receveur-général, — *Winnipeg*—voûte de sûreté, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau d'immigration à *Emerson*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante et une piastres et douze centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices fédéraux, à *Battleford*,—articles fournis en mai 1876, par la compagnie de la *Baie d'Hudson*, qui avait alors la garde de ces bâtiments, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses des changements, etc., occasionnés dans l'édifice du parlement, par le déplacement des bureaux de la Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du port *Mabou*,—pour payer au Dr *Cameron* les services qu'il a rendus à l'occasion de l'amélioration de ce port au moyen du dragage, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent huit piastres et quarante-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour rembourser à *J. Brown* la somme dépensée par lui au brise-lames de *Campobello*, à la grève de *Wilson*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'Étang du Nord—*Iles de la Madeleine*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du port d'*Owen-Sound*, pour terminer les travaux, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la nouvelle coque, etc.,—pour le dragueur, provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pont suspendu *Union*, à *Ottawa*, somme supplémentaire nécessaire, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent trente-trois piastres et quatre-vingts centins soit accordée à Sa Majesté pour payer *D. Fraser*, en règlement complet et final de sa réclamation (voté de nouveau), pour l'année finissant le 30 juin 1882.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent trente-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer une indemnité à *Patrick McHale* pour dommages causés à sa propriété par la construction d'une digue près de la tête du glissoir des *Chats*, sur la rivière *Ottawa*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour compléter les lignes de télégraphe jusqu'à *Mille-Vaches* et celles des provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour ouvrages et bâtiments militaires, réparations, améliorations et construction—balance sur l'entreprise pour la machinerie de la fabrique de cartouches, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille neuf cent une piastres cinquante-neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux frais d'impression de la liste qui se publie tous les trois ans des navires enregistrés en *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux dépenses occasionnées par la frégate *Charybdis*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux réparations et à l'entretien du vapeur *La Canadienne*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux dépenses de la police de rade lors de la grève des ouvriers à *Montréal* et à l'emploi d'un nombre additionnel d'hommes de police, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme supplémentaire à payer pour droits de feux pour le phare du cap *Race*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à l'entretien—par l'entremise des commissaires du port de *Montréal*, de bouées et de balises dans le port de *Montréal*, pour l'exercice finissant le 30 juin 1882.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent quarante et une piastres et soixante et cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à *S. A. Mc Vicar*, garde-pêche, des arrérages de salaire et des déboursés, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de pisciculture—somme supplémentaire, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

37. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux frais et inspection des rivières et des digues de moulins dans la *Nouvelle-Ecosse*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

38. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent une piastres et trente-neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux frais de justice se rattachant au titre du terrain occupé par l'observatoire magnétique à *Toronto*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

39. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent quarante-neuf piastres et quatre-vingt-un centins soit accordée à Sa Majesté pour payer les arrérages du loyer du bâtiment occupé par l'observatoire de *Saint-Jean*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

40. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cent vingt-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au déplacement de l'ex-lieutenant Gouverneur *Laird* et sa famille de *Battleford, T. N. O.*, à *Charlottetown, I. P. E.*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

41. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-une piastres et vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour l'achat de vingt-cinq exemplaires des fleurs bréales, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

42. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour fournir 300 exemplaires du *Dominion Annual Register and Review* aux membres de la Chambre des Communes et du Sénat, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

43. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour six cents exemplaires du *Parliamentary Companion de Mackintosh*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

44. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer M. T. C. Keefer des services qu'il a rendus à l'occasion de l'exposition de Paris après que ses appointements ont cessé de courir, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

45. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer le Dr S. P. May des services qu'il a rendus à l'occasion de l'exposition de Paris, après que ses appointements ont cessé de courir, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

46. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à la compagnie de lithographie *Burland* l'impression de 6,000 planches pour le rapport du commissaire, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

47. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à MM. *Rolph, Smith et Cie*, de *Toronto*, lithographie du certificat, \$40, et gravure d'un certificat, \$40, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

48. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent soixante et quinze piastres et quatre-vingt centins soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux dépenses entraînées par des accusations contre le garde-pêche *Mowat*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

49. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent une piastres et quarante centins soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au paiement des dépenses faites pour soins à des gardiens blessés au *Rocher aux Oiseaux*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

50. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention aux pêcheurs de la côte de la *Nouvelle-Ecosse*, à qui la tempête d'avril a fait essayer des pertes, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

51. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour gratification à la veuve de *Charles Chiasson*, gardien du phare du *Rocher aux Oiseaux*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

52. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses du voyage de Son Excellence le Gouverneur-Général au *Nord-Ouest*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

53. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des télégraphes terrestres et câbles sous-marins, —services des côtes maritimes et des îles des rivières d'en bas et du golfe *Saint-Laurent* et des provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

54. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service des signaux—bulletins des pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

55. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des lignes télégraphiques de la *Colombie-Britannique*—somme nécessaire, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

56. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des glissoirs et estacades,—district du *Saguenay*, (réparations,) pour l'année finissant le 30 juin 1882.

57. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme supplémentaire pour payer la gravure et l'impression d'estampilles à tabac, pour marquer le tabac, conformément aux dispositions de l'acte 43 *Vic.*, chap., 19, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

58. *Résolu*, qu'une somme n'excédant mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme supplémentaire nécessaire pour payer aux officiers de

douane, leur commission sur les droits d'accise perçus par eux, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

59. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent soixante et quinze piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du secrétariat d'Etat, savoir : division de l'imprimeur de la Reine pour pourvoir à l'augmentation autorisée par la loi du traitement d'un employé, à dater du 1er juillet 1881, \$50 ; division de l'enregistrement, pour pourvoir à la promotion de trois commis de 3e classe au rang de commis de 2de classe cadette, \$150 ; division de la papeterie, pour pourvoir au salaire d'un aide-messager depuis le 1er janvier 1882, à raison de deux cents piastres par année, \$100 ; pour pourvoir au salaire d'un trieur et emballeur depuis le 1er janvier jusqu'au 30 juin 1882, à raison de \$350 par année, \$175, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

60. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des douanes, pour pourvoir à la promotion d'un commis de 2e classe cadette au rang de commis de deuxième classe ancienne, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

61. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Conseil Privé, pour pourvoir à la promotion d'un commis de seconde classe ancienne au rang de commis de première classe à compter du 1er juillet 1881, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

62. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de l'auditeur général, somme supplémentaire pour dépenses contingentes, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

63. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des postes et des finances, dépenses contingentes, montant nécessaire pour payer ceux des employés du département des postes (division de la caisse d'épargnes,) et du département des Finances occupés à balancer les comptes des déposants et à compter les intérêts jusqu'au 30 juin 1882, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

64. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au paiement des frais encourus dans la cause de *Russell vs. Woodward* actuellement devant le comité judiciaire du Conseil Privé du Royaume-Uni, en appel de la cour suprême du *Nouveau-Brunswick*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

65. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au salaire d'un mécanicien au pénitencier du *Manitoba*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

66. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au paiement des dépenses nécessitées par le transfert temporaire de *M. Bedson* à *St. Vincent de Paul* et de *M. McKay* au pénitencier du *Manitoba* et au paiement des appointements de *M. McKay* comme préfet intermédiaire de cette dernière institution, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

67. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille soixante et dix neuf piastres et quarante-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au paiement des honoraires du Dr. *Roderich McDonald*, chirurgien du pénitencier du 1er septembre 1877 au 30 juin 1881, pour l'année finissant le 20 juin 1883.

68. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de la publication des débats, savoir : pour pourvoir au paiement de sept copistes dans le bureau \$1,200, somme supplémentaire pour papeterie, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

69. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au paiement du transport d'immigrants de Québec à Toronto, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

70. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la solde d'exercices et autres dépenses imprévues pour l'éducation et l'instruction de la milice—somme supplémentaire nécessaire, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

71. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à la solde, l'entretien, etc., d'artilleurs et de chevaux ajoutés, par autorisation, à l'effectif des écoles d'artillerie Kingston et Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

72. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à la solde, l'entretien, etc., d'artilleurs et de chevaux ajoutés, par autorisation, à l'effectif des écoles d'artillerie Kingston et Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

73. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au paiement des machines et dépenses pour la fabrication de cartouches à Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

Résolution à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mercredi, 3 mai 1882.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Kirkpatrick fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. Kirkpatrick informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui cette Chambre se formera de nouveau comité des subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures moins vingt minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 3 mai 1882.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Macdonell (Lanark),—la pétition du Conseil municipal du canton de Fitzroy, comté de Carleton.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du synode de Montréal et d'Ottawa de l'église presbytérienne en Canada ; demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du Canada ; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, et que l'on n'y fasse que les changements qui seront jugés

nécessaires pour le rendre plus efficace,—et d'*Alexander Henderson* et autres, du canton de *London*, comté de *Middlesex* ; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

M. Pope (Compton), l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 20 février 1882, demandant copie de toutes représentations faites durant les derniers douze mois, par quelque'une des sections du barreau de la province de *Québec*, ou par des membres de ces sections, au sujet des nominations judiciaires dans cette province. (*Documents de la session, No. 167.*)

M. McLelan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 22 mars 1882, pour un état indiquant le nombre et la situation des établissements de pisciculture dans tout le *Canada* ;

S'ils sont situés sur des terrains du gouvernement ou des terrains à bail ;

De qui la propriété a été achetée ou louée ;

Quel prix a été payé pour l'achat ou le loyer ;

Les sommes d'argent dépensées pour chaque établissement depuis sa création et les frais de gestion ;

Le nombre d'alevins provenant de chaque établissement chaque année, et comment distribués. (*Documents de la session, No. 168.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant les juges de cours de comté.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, que dans le cas où le juge d'une cour de comté, après avoir exercé cette charge pendant une période d'au moins dix ans, devient affligé de quelque infirmité permanente l'empêchant d'exécuter les devoirs de sa charge,—ou dans le cas où le juge d'une cour de comté, après avoir exercé cette charge pendant une période d'au moins vingt-cinq ans, se démet de sa charge, Sa Majesté pourra, par lettres-patentes, sous le grand sceau du *Canada*, lui accorder une pension égale aux deux tiers du traitement annuel qu'il recevait à l'époque de sa démission ; laquelle pension lui sera continuée dès lors pendant la durée de sa vie et sera payée au *pro rata* pour toute période moindre qu'un an pendant telle durée.

2. *Résolu*,—que toutes telles pensions seront payables à même tous deniers sans application déterminée formant partie du fonds du revenu consolidé du *Canada*.

3. *Résolu*,—que si une personne quelconque recevant une pension vient à avoir droit à aucun salaire pour aucun emploi public sous le gouvernement du *Canada*, tel salaire sera réduit jusqu'à concurrence du montant de telle pension.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil ; et *M. Ouimet* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Ouimet fait en conséquence rapport des résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*,—que dans le cas où le juge d'une cour de comté, après avoir exercé cette charge pendant une période d'au moins dix ans, devient affligé de quelque infirmité permanente l'empêchant d'exécuter les devoirs de sa charge,—ou dans le cas où le juge d'une cour de comté, après avoir exercé cette charge pendant une période d'au moins vingt-cinq ans, se démet de sa charge, Sa Majesté pourra, par lettres-patentes, sous le grand sceau du *Canada*, lui accorder une pension égale aux deux tiers du traitement annuel qu'il recevait à l'époque de sa démission ; laquelle pension lui sera continuée dès lors pendant la durée de sa vie et sera payée au *pro rata* pour toute période moindre qu'un an pendant telle durée.

2. *Résolu*,—que toutes telles pensions seront payables à même tous deniers sans application déterminée formant partie du fonds du revenu consolidé du *Canada*.

3. *Résolu*,—que si une personne quelconque recevant une pension vient à avoir droit à aucun salaire pour aucun emploi public sous le gouvernement du Canada, tel salaire sera réduit jusqu'à concurrence du montant de telle pension.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées et renvoyées au comité général sur le bill du Sénat intitulé : " Acte concernant les juges des cours de comté."

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du Sénat, intitulé : " Acte concernant les juges des cours de comté ;" et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Cameron (Victoria) fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

L'ordre du jour étant lu, pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi, 4 mars dernier, à l'effet que cette Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution portant modification de l'acte concernant le revenu de l'Intérieur, 1880 ;

Et la motion étant de nouveau proposée ; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la dite motion étant mise aux voix ; la question est résolue affirmativement. La Chambre se forme, en conséquence, en comité général.

A six heures P.M., M. l'Orateur reprend le fauteuil, et le quitte pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du " Pont et Tunnel de chemin de fer de la rivière *Sainte-Claire*, lequel est lu pour la première fois et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre en comité reprend en considération une certaine résolution portant modification de l'acte concernant le revenu de l'Intérieur, 1880.

(En comité.)

Résolu,—qu'il est expédient de modifier l'acte 43 Vic., chap. 19, concernant le Revenu de l'Intérieur, 1880,—

1. En prescrivant l'honoraire de licence qui devra être payé pour un établissement à l'entrepôt lorsqu'il est dans la même bâtisse qu'un entrepôt de douane ;

2. En prescrivant que le droit sur le tabac fabriqué par des fabricants licenciés, entièrement avec la feuille du crû du Canada, sera réduit de 14 centins à 8 centins

par livre, pour les deux années qui suivront immédiatement la passation de l'acte, et à 10 centins par livre, pour les années suivantes.

3. En réduisant le droit imposé, en conformité de la section 9 de la dite clause 35, sur les cigares faits exclusivement de tabac cultivé en *Canada*, de 30 centins à 20 centins par livre.

4. En prescrivant un paiement mensuel égal au coût de la surveillance convenable de l'établissement, par toute personne à qui il sera accordé une licence lui permettant d'employer un alambie de chimiste ;

5. En faisant certaines modifications de nature à faciliter l'opération du dit acte, sans affecter le tarif des droits imposés sous son autorité.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Brooks* fait rapport, que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Brooks* fait en conséquence rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu,—qu'il est expédient de modifier l'acte 43 *Vic.*, chap. 19, concernant le Revenu de l'Intérieur, 1880,—

1. En prescrivant l'honoraire de licence qui devra être payé pour un établissement à l'entrepôt lorsqu'il est dans la même bâtisse qu'un entrepôt de douane ;

2. En prescrivant que le droit sur le tabac fabriqué par des fabricants licenciés, entièrement avec la feuille du crû du *Canada*, sera réduit de 14 centins à 8 centins par livre, pour les deux années qui suivront immédiatement la passation de l'acte, et à 10 centins par livre, pour les années suivantes.

3. En réduisant le droit imposé, en conformité de la section 9 de la dite clause 35, sur les cigares faits exclusivement de tabac cultivé en *Canada*, de 30 centins à 20 centins par livre.

4. En prescrivant un paiement mensuel égal au coût de la surveillance convenable de l'établissement, par toute personne à qui il sera accordé une licence lui permettant d'employer un alambie de chimiste ;

5. En faisant certaines modifications de nature à faciliter l'opération du dit acte, sans affecter le tarif des droits imposés sous son autorité.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. *Mousseau* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte concernant le Revenu de l'Intérieur, 1880

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte général des gardiens de port, 1874."

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions au sujet de l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marins entre la côte canadienne du *Pacifique* et l'*Asie*."

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille trois cent quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des affaires des sauvages, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant à la refonte des lois fédérales, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent soixante et six piastres et vingt centins soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au remboursement à M. John Cooper, ancien gardien en chef du pénitencier de *St Vincent de Paul* de la somme payée par lui au gouvernement pour le loyer de sa résidence, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille six cent soixante et huit piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir le montant accordé par les arbitres nommés d'après l'arrêté du conseil du 24 mai 1881, pour régler la réclamation de S. T. Drennan pour pertes encourues par lui, à raison de la non-exécution d'un contrat passé avec le préfet du pénitencier de *Kingston* ainsi que les frais de la dépense et les honoraires des arbitres, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer trois mois de salaire à John Cooper comme surveillant des carrières et des bâtiments en voie de construction à *St. Vincent de Paul*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille trois cent quatre-vingt-six piastres et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *St. Vincent de Paul*, savoir : pour différence d'appointements payable à H. B. Mackay, préfet intérimaire du pénitencier de *St. Vincent de Paul* du 21 juin 1880 au 24 janvier 1881 à raison de 98 piastres, et pour appointements de novembre et décembre 1881 comme préfet intérimaire à raison de \$212.33 par mois, \$1,121.20 ; pour balance à lui due pour frais d'un voyage au pénitencier du *Manitoba*, aller et retour, \$264.95, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt-sept mille cent trente-neuf piastres et quarante-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses faites dans le but de fournir des provisions aux sauvages nécessiteux du *Manitoba* et des territoires du *Nord-Ouest*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses occasionnées en portant l'effectif de la police à cheval du *Nord-Ouest* à 500 hommes, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille six cent soixante et six piastres et soixante et six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau des terres à *Winnipeg*—commissaire, inspecteur des agences, secrétaire du commissaire ; leurs appointements, frais de voyages et autres dépenses contingentes pendant cinq mois, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'agences des terres et forêts, dépenses contingentes, inspections, saisies et autres déboursés, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille six cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des guides—onze guides pendant quatre mois, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau principal des terres à *Ottawa*, impression de cartes géographiques, annonces, commis surnuméraires, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent quatre-vingt-douze mille trois cent cinquante-huit piastres et soixante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de 1880-81 auxquelles il n'a pas été pourvu—voir le rapport de l'auditeur général, page 446, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour solde, entretien et équipement des batteries d'artillerie de place "A et B," et des écoles d'artillerie à *Kingston* et *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Jeudi, 4 mai 1882.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu et lu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *Kirkpatrick* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et cinq minutes, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeudi, 4 mai 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Royal*,—la pétition de *James Douglas* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Morris*, ville de *Morris*, province de *Manitoba*.

Par M. *Mills*,—la pétition de *John Duncan* et autres, de *Thamesville* ; et la pétition de *William Mowbray* et autres, du canton de *Howard*.

M. *Mousseau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1882, pour une liste de toutes les personnes nommées comme inspecteur du tabac en vertu de l'acte 32 *Vict.*, chap. 19. (*Documents de la session*, No. 59c.)

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre du 1er mai 1882, pour copie de tous documents, correspondances et affidavits concernant le vol commis au bureau de poste tenu par *Nathan Cleveland* à *Alma*, comté *Albert*, *N.-B.* (*Documents de la session*, No. 169.)

M. *Orton*, du comité spécial chargé de s'enquérir des effets du tarif sur les intérêts agricoles du *Canada*, présente à la Chambre le rapport de ce comité, lequel est lu. (*Appendice No. 2.*)

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur, et l'examen et la commission des mécaniciens qui y sont employés, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit de nouveau renvoyé à un comité général de la Chambre.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en tel comité ; et après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil ; et M. *White (Caldwell)* fait rapport que le comité a amendé le bill.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Et la question étant proposée, que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Girouard (Jacques-Cartier)* propose comme amendement, secondé par M. *McLennan*, que tous les mots après " maintenant " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre, avec mandat et pouvoir d'ajouter la nouvelle clause suivante après la clause 55 :— " Le patron ou officier alors en charge qui permettra en aucun temps de transporter à bord du dit vapeur un nombre de voyageurs plus considérable qu'il n'est permis par son certificat, sera coupable de délit, et en en étant trouvé coupable, sera emprisonné pendant deux ans dans un pénitencier, ou pour un terme moindre dans toute autre prison ou lieu de détention, ou encourra une amende n'excédant pas cinq cents piastres, ou sera condamné à l'amendé et à l'emprisonnement dans les limites ci-dessus fixées suivant que la cour l'ordonnera. "

Et l'amendement étant mis aux voix ; la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir d'ajouter la nouvelle clause suivante après la clause 55 : " Le patron ou officier alors en charge qui permettra en aucun temps de transporter à bord du dit vapeur un nombre de voyageurs plus considérable qu'il n'est permis par son certificat sera coupable de délit, et en en étant trouvé coupable, sera emprisonné pendant deux ans dans un pénitencier, ou pour un terme moindre, dans toute autre prison ou lieu de détention, ou encourra une amende n'excédant pas cinq cents piastres, ou sera condamné à l'amende et à l'emprisonnement dans les limites ci-dessus fixées suivant que la cour l'ordonnera. "

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité comme susdit, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Drew* fait rapport que le comité a fait un nouvel amendement au dit bill.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Et la question étant proposée que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Girouard (Jacques-Cartier)* propose comme amendement, secondé par M. *McLennan*, que tous les mots après " maintenant " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre avec mandat et pouvoir d'ajouter les mots suivants à la clause 56 :— " Le patron ou officier alors en charge de tout bateau à vapeur transportant des voyageurs, qui permettra que son bateau lutte de vitesse avec tout autre steamer de manière à mettre en péril la vie d'aucun des voyageurs ou la sûreté de son bateau, sera coupable de délit, et en en étant trouvé coupable, sera puni tel que prescrit dans et par la clause qui précède. "

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *McCallum* propose comme amendement, secondé par M. *McCuaig*, que tous les mots après " maintenant " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre avec mandat et pouvoir de modifier le bill en retranchant le paragraphe six de la clause 19.

Et l'amendement étant mis aux voix, la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit renvoyé de nouveau en comité général, avec mandat et pouvoir de modifier le bill en retranchant le paragraphe 6 de la clause 19.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Tassé* fait rapport que le comité a fait un nouvel amendement au dit bill.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Et la question étant de nouveau proposée, que le bill soit maintenant lu la troisième fois,

M. McCuaig propose comme amendement, secondé par *M. Bergin*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre, avec mandat et pouvoir de le modifier de manière à insérer dans la clause 7, après le mot "son" dans la ligne 53, page 3, les mots "habileté et de son expérience dans la construction, la solidité et la force d'une coque de steamer, et de son",—et après le mot "conseil", dans la ligne 52, page 3, les mots "parmi les résidents de la province dans laquelle il est nécessaire de faire l'inspection",—et après le mot "ou", dans la ligne 3, page 4, les mots "de la majorité"; et à retrancher, après le mot "emploi," dans la ligne 53, page 3 de la même clause, les mots "ou s'il n'est le visiteur en titre d'une société reconnue pour la classification des navires",—et après le mot "reçu" dans la ligne 3, page 4, les mots "du président du bureau ou",—et après le mot "pratiques", dans la ligne 4, page 4, les mots "selon le cas",—et après le mot "satisfaisante", dans la ligne 5, page 4, les mots "ou qu'il est un visiteur en titre comme susdit."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix,

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Resolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la maison de la Trinité et les commissaires du havre de *Montréal*," sans amendement.

Aussi, le Sénat a adopté l'amendement fait par cette Chambre au bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender et de proroger de nouveau pour un certain temps l'acte concernant l'administration de la justice criminelle dans le territoire en contestation entre les provinces de l'*Ontario* et du *Manitoba*," sans amendement.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer Central de *Rapid City*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie Internationale de construction," et a modifié le titre comme suit : après "construction" insérez "à responsabilité limitée," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte concernant le collège de la Reine à *Kingston*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de *Calais à St-Stephens*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer Central de *Rapid City*," soient pris en considération demain.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie Internationale de construction," soient pris en considération demain.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*," soient pris en considération demain.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de *Calais à St Stephens*," soient pris en considération demain.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant le Collège de la Reine à *Kingston*," soient pris en considération demain.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill du Sénat, intitulé : " Acte concernant les ponts établis en vertu d'actes provinciaux sur des eaux navigables," étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit maintenant de nouveau renvoyé à un comité général de la Chambre.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Brecken* fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec l'amendement.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement auquel elle demande leur concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender l'acte 38 *Vic.*, chap. 29, intitulé : " Acte pour étendre certaines dispositions de l'Acte concernant les matelots, 1873, aux navires fréquentant les eaux intérieures du *Canada*," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Brooks* fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

M. Kirkpatrick, du comité des subsides, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du secrétaire du Gouverneur-Général, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. Kirkpatrick, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et neuf mille huit cent trente-quatre piastres et un centin soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère des finances et être distribuée comme suit: inspecteur des finances, \$2,600; bureau du sous-receveur général, *Toronto*, \$8,200; bureau du sous-receveur général, *Montréal*, \$5,500; auditeur et sous-receveur général, *Halifax*, \$10,400; auditeur et sous-receveur général, *Saint-Jean*, \$11,400; auditeur et sous-receveur général, *Winnipeg*, \$4,800; auditeur et sous-receveur général, *Victoria*, \$7,000; auditeur et sous-receveur général, *Charlottetown, I. P. E.*, \$4,800; caisses d'épargnes rurales, *Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Colombie britannique*, \$13,000; augmentation d'appointements et établissement de nouveaux bureaux, \$1,200; agents à *Londres*, commission de $\frac{1}{4}$ pour cent sur \$438,000, montant de la dette de la *Colombie britannique*, à racheter à *Londres*, pendant l'année, par l'entremise des agents de la couronne pour les colonies, \$1,095.00; commission sur paiements de \$5,984,039.69, intérêts sur la dette, \$29,920.29; commission et courtage sur \$45,114.92, fonds d'amortissement de l'emprunt consolidé, \$2,290.57; courtage sur \$262,340.89; fonds d'amortissement de l'emprunt du chemin de fer Intercolonial, \$655.85; courtage sur \$26,570.52, fonds d'amortissement de l'emprunt de la terre de *Rupert*, \$66.42; courtage sur \$41,184.53, fonds d'amortissement de l'emprunt de la *Colombie britannique*, \$102.96; courtage sur \$560,585.69, fonds d'amortissement, emprunts de 1874, 1875, 1876, 1878, 1879, \$2,802.92; timbres, frais de poste et de télégraphie, \$7,000; dépenses se rattachant à l'émission et au rachat des billets fédéraux, y compris 4 commis surnuméraires, \$7,000; impressions, annonces, inspection, frais de transport, etc., y compris l'impression des billets fédéraux, \$50,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatorze mille neuf cent quatre-vingt-sept piastres et cinquante centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du Conseil privé de la Reine, pour le *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère de la Justice, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère de la Justice, divisions des pénitenciers, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-six mille trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère de la Milice, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-et-un mille quatre cent quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère du secrétaire d'Etat, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante et un mille sept cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère de l'Intérieur pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de l'auditeur général, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-cinq mille deux cent quarante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère des Finances et bureau de la Trésorerie, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille neuf cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère du Revenu de l'intérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-et-un mille trois cent quarante-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère des Douanes pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois sont adoptées.

M. *White (Cardwell)*, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quinze mille cent-vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère des Postes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille sept cent-quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère de l'Agriculture, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-un mille vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère des Travaux publics, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante et un mille deux cent soixante et dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du ministère des Chemins de fer et Canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Commission du service civil, somme requise pour l'indemnité de ses membres, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes des ministères, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la papeterie, (pour papeterie,) pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses qu'entraîneront des changements probables dans le personnel du service ou autres changements, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme requise pour défrayer les dépenses contingentes du haut commissaire du Canada à Londres, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille six cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'administration de la justice et être distribuée comme suit :—administration de la justice, divers—y compris les territoires du Nord-Ouest, \$15,000; frais de voyage des magistrats stipendiaires dans les territoires du Nord-Ouest, \$4,500; allocation des circuits, Colombie britannique, \$6,000; allocation des circuits, Manitoba, \$2,500; rapporteur de la cour Suprême du Canada et de l'Echiquier, \$2,000; commis du bureau du registraire de la cour Suprême du Canada et de la cour de l'Echiquier, \$750; deuxième commis du bureau du registraire de la cour Suprême du Canada et de la cour de l'Echiquier, \$550; premier messenger de la cour Suprême du Canada et de la cour de l'Echiquier, \$500; second messenger de la cour Suprême du Canada et de la cour de l'Echiquier, \$390; troisième messenger de la cour Suprême du Canada et de la cour de l'Echiquier, \$330; dépenses contingentes et déboursés, y compris l'impression, la reliure et la distribution des rapports et les frais de voyage des juges; aussi appointements des officiers (shérif huissier, etc.) dans les cours Suprême et de l'Echiquier du Canada, et \$150 de

livres pour les juges, \$5,000; divers déboursés se rattachant à la cour maritime d'Ontario; frais de voyages des juges etc, \$100; appointements du registraire de la cour de vice-amirauté, Québec, \$666; salaire du prévôt de la cour de vice-amirauté, Québec, \$333,34, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la police fédérale pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Les neuf premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La dixième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée. Alors les résolutions subséquentes, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *Kirkpatrick*, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt mille neuf cent quarante neuf piastres et soixante et dix-sept centins soient accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Kingston*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-quatre piastres et cinquante-neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Saint-Vincent de Paul*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille deux cent quarante-cinq piastres et trente centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Dorchester*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-six mille six cent cinquante-quatre piastres et cinquante-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Manitoba*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille huit cent trente-trois piastres et soixante et huit centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de la *Colombie Britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-cinq mille cent trente-huit piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements du personnel et dépenses contingentes du Sénat, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-neuf mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements du personnel de la Chambre des Communes, d'après l'estimation du greffier, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des comités, commis surnuméraires de la session, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes de la Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de publication des débats de la Chambre pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille huit cent cinquante-sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements et dépenses contingentes de la Chambre des Communes d'après l'estimation du sergent-d'armes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au crédit de la bibliothèque du parlement, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements des officiers (additionnels) et dépenses contingentes de la bibliothèque, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'impression, reliure et distribution des lois, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'impressions, papier à reliure et à imprimer, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements du greffier de la couronne en chancellerie, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes du greffier de la couronne en chancellerie, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour impressions diverses, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant à la collection et à la garde des archives, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Les deux premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La troisième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Les six résolutions suivantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La dixième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

La onzième résolution étant lue la seconde fois est adoptée.

La douzième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *Kirpatrick*, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :—

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant au *Patent Record*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation de la statistique criminelle, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du recensement, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant à l'exposition fédérale, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant aux statistiques sanitaires, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent dix mille quarante-et-une piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements des agents et employés de l'émigration, savoir :—agent à *Québec*, \$1,600 ; sous-agent, *Québec*, \$1,000 ; commis, *Québec*, \$1,000 ; interprète norvégien, \$600 ; messenger, \$200 ; agent à *Montréal*, \$1,200 ; agent à *Ottawa*, \$1,200 ; agent à *Kingston*, \$1,200 ; agent à *Toronto*, \$1,400 ; agent à *Hamilton*, \$1,100 ; agent à *London, Ontario*, \$800 ; agent à *Halifax*, \$1,900 ; agent à *Saint Jean*, \$1,000 ; agent à *Manitoba*, \$2,400 ; agent au *Nord-Ouest*, \$1,200 ; appointements, bureau de *Londres, Angleterre*, \$6,141 ; appointements des agents en *Europe*, \$6,000 ; dépenses contingentes des agences canadiennes et autres (non européennes) \$24,000 ; frais de voyages des agents en *Europe*, \$7,000 ; pour aider à l'immigration et faire face à ses dépenses, \$250,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et huit mille deux cent soixante-six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la quarantaine,

savoir: inspection médicale, *Québec*, \$1,300, quarantaine, *Grosse Ile*, \$9,566; quarantaine, *St Jean, N. B.*, \$2,400; quarantaine, *Pictou, N. E.*, \$800; quarantaine, *Halifax, N. E.*, \$3,200; quarantaine *Charlottetown, I. P. E.*, \$1,000; quarantaine, *Victoria, C. B.*, \$2,000; Lazaret de *Tracadie*, \$3,000; pour faire face aux dépenses des mesures à prendre pour la salubrité publique \$25,000, pour être distribuée comme suit: Salubrité publique, \$5,000; quarantaine des bestiaux, *Lévis*, \$10,000; quarantaine des bestiaux, ouest, \$5,000; quarantaine des bestiaux, *Halifax*, \$5,000; maladie des bestiaux, *Pictou*, \$20,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la pension de *John Bright*, messenger de la Chambre d'assemblée, *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille soixante et trois piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des nouvelles pensions suivantes des miliciens savoir; *Madame Caroline McEachern* et deux enfants, \$238; *Janet Anderson*, \$110; *Margaret McKenzie*, \$80; *Mary Ann Richey* et un enfant, \$288; *Mary Morrison*, \$80; *Louise Prud'homme*, \$110; *Virginie Charron* et quatre enfants, \$150; *Paul M. Robins*, \$146; *Charles T. Bell*, \$73; *Alex. Oliphant*, \$109.50; *Charles Lugsden*, \$91.25; *Charles T. Robertson*, \$110; *Percy G. Routh*, \$400; *Richard S. King*, \$400; *George A. McKenzie*, \$73; *Edwin Hilder*, \$146; *Fergus Schofield*, \$73; *John Bradley*, \$109.50; *James Bryan*, \$109.50; Enseigne *W. Fahey*, \$200; *Mary Hodgins* et trois enfants, \$191; *John Martin*, \$110; *Mme J. Thorburn*, \$150; *Mme P. T. Worthington* et trois enfants, \$378; *Mme J. H. Elliott* et un enfant, \$120; *Ellen Kirkpatrick* et deux enfants, \$226; *Mme George Prentice* et trois enfants, \$352; *Mary Hannah Tempest* et enfant, \$298; *T. Robinson*, \$50; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au montant probable requis pour les pensions des vétérans de la guerre de 1812, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer aux pensionnaires une compensation au lieu de terre, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept cent trente-quatre mille deux cent trente-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux salaires et dépenses contingentes des différents ports; dans la province d'*Ontario*, \$226,330; dans la province de *Québec*, 196,370; dans la province du *Nouveau-Brunswick*, \$88,445; dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, \$103,135; dans la province de *Manitoba*, \$19,900; dans les Territoires du *Nord-Ouest*, \$5,000; dans la province de la *Colombie Britannique*, \$22,454; dans l'*Île du Prince-Edouard*, \$21,610; appointements et frais de voyages des inspecteurs de ports et frais de voyages des autres officiers en tournée d'inspection, \$18,000; dépenses contingentes du bureau principal, impressions, papeterie, annonces, frais de télégraphie, etc., pour les différents ports d'entrée, \$13,000; pour faire face aux dépenses probables se rattachant à la commission des douanes et au service préventif extérieur, \$15,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Kirkpatrick, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la solde de la division militaire et des états-majors de districts, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la solde des majors de brigade, frais de transport, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses en rapport avec la Milice, savoir : pour munitions, y compris munitions d'artillerie et la fabrication de munitions d'armes

portatives à la fabrique de cartouches de *Québec*, \$25,000; habillements, \$50,000; approvisionnements militaires, \$40,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des salles d'armes et soin des armes, y compris le salaire des gardes-magasins, gardiens de salles d'armes, journaliers et armuriers, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses suivantes en rapport avec la Milice, savoir : allocation pour l'instruction militaire, \$40,000; solde des exercices et toutes les autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire des volontaires, \$250,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes et service général pour lesquels il n'est pas autrement pourvu, y compris l'aide aux associations d'artillerie et de carabiniers et aux musiques de corps régulièrement organisés, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à l'octroi du gouvernement à l'association de tir du *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des salles d'exercice et champs de tir, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour soin et entretien des propriétés cédées par le gouvernement impérial, pour l'année expirant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du collège militaire royal, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des écoles militaires, instruction militaire dans les collèges, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre *Halifax* et *Saint-Jean*, via *Yarmouth*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur sur les lacs *Huron* et *Supérieur*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille six cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service à la vapeur entre *San Francisco* et *Victoria*, *Colombie britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur avec les *Iles de la Madeleine*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre le *Grand Manan*, *N.B.*, et la terre ferme, service postal, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention pour une année, à \$50,000 par année à être payée à une ligne de steamers faisant le service entre le *Canada*, les *Antilles* et le *Bésil* à condition que le *Bésil* paie une égale somme, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention à une ligne de steamers faisant le service bi-mensuel entre la *France* et *Québec* à condition que le gouvernement français donne \$50,000 pour le même service, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention à une ligne de steamers faisant le service alternativement entre *Liverpool* et *St-Jean, N.-B.*, et *Liverpool* et *Halifax, N.-E.*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention aux vapeurs faisant le service entre *Campbellton, N.-E.*, *Gaspé* et les ports intermédiaires, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur de port *Mulgrave*, terminus du prolongement-est du chemin de fer, à la baie-Est, *Cap-Breton*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication quotidienne à la vapeur entre le *Cap Canseau* et le *Port-Hood* avec escale au terminus du chemin de fer à *Port-Mulgrave* et à tels autres endroits sur ces parcours, qui pourront être désignés, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre *Halifax* et *Saint-Pierre*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour accorder une subvention de \$1,500 par voyage, pour cinq voyages de steamers, entre l'*Ile du Prince-Edouard* et la *Grande-Bretagne* ou des ports du continent, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent trente-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'entretien et réparations des vapeurs *Napoléon III*, *Druid*, *Newfield*, *Glendon*, *Sir J. Douglass*, *Northern Light* et la *Canadienne*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'achat d'un vapeur devant remplacer le *Glendon*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour les examens des capitaines et seconds, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'achat du canal et appareils de sauvetage et pour recompenser les personnes qui sauvent la vie des naufragés, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

29. *Résolue*, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'enquêtes sur les naufrages et accidents et recueillir des renseignements sur les sinistres maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'enregistrement des navires en *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la police riveraine de *Montréal* et *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour enlever des obstacles à la navigation des rivières, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-neuf mille six cent soixante et six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux salaires et allocations des gardiens de phares, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'agences, loyers et dépenses contingentes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante-cinq mille piastres

soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'entretien et réparations des phares, sifflets de brume, bouées et balises, établissement de refuge et dépôts de provisions, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du phare du *Cap Race*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

37. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour la construction et l'achèvement de phares et de signaux de brume, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

38. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour achever la construction d'un nouveau phare à *Sands Head*, entrée de la rivière *Fraser, C. B.*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

39. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-treize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux salaires et déboursés des gardes-pêche, et des gardiens et être distribuée comme suit: *Ontario*, \$12,500; *Québec*, \$15,000; *Nouvelle-Ecosse*, \$15,500; *Nouveau-Brunswick*, \$12,000; *Ile du Prince-Edouard*, \$3,000; *Colombie britannique*, \$2,000; *Manitoba, Kewatin* et territoires du *Nord-Ouest*, \$1,000; pisciculture, passes-migratoires et bancs d'huîtres, \$30,000; dépenses judiciaires et incidentes relatives aux pêcheries, \$1,000; annonces, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

40. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des observatoires, et être distribuée comme suit: observatoire, *Québec*, \$2,400; observatoire, *Toronto*, \$4,800; observatoire, *Kingston*, \$500; observatoire, *Montréal*, \$500; observatoire, *Nouveau-Brunswick*, \$1,200, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

41. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face à l'allocation pour les observatoires météorologiques, y compris les instruments et les frais des dépêches signalant des tempêtes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

42. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-six mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des hôpitaux de la marine, savoir: hôpital de la marine et des immigrants, *Québec*, \$23,000; hôpital de *Sainte Catherine, Ontario*; \$500; hôpital de *Kingston*, \$500; hôpital de la marine et des immigrants dans les provinces de *Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, Colombie britannique*, \$35,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

43. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour secours aux marins naufragés et infirmes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

44. *Résolu* qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subvenir aux frais d'inspection des bateaux à vapeurs, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

La première résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

La seconde résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Les quatorze résolutions suivantes étant lues la seconde fois sont adoptées.

La dix-septième résolution étant lue la seconde fois est ajournée.

Les trois résolutions suivantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La vingt et unième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *White (Carnwell)*, du comité des subsides, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit:

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics et être distribuée comme suit: hôpital de la quarantaine, *Sydney*, \$2,000; édifice public à *New Glasgow*, \$6,000; station de la quarantaine des bestiaux, *Halifax*, \$5,000; douane de *Truro*, bureau de poste et banques d'épargne, \$15,000; édifice public à *Antigonish* \$2,250, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. Colby, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ile du Prince-Edouard*, et être distribuée comme suit : hôpital de marine, *Charlottetown*, \$600; édifices publics à *Summerside*, \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Nouveau-Brunswick*, et être distribuée comme suit : hôpital de marine, *Saint-Jean*, \$15,000; bureau de poste, douane, etc., *Woodstock*, \$7,000; bureau de poste, douane, etc., *St-Stephens*, \$15,000; bureau de poste, douane, etc., *Sussex*, \$7,000; bureau de poste, douane, etc., *Moncton*, \$15,000; pénitencier de *Dorchester*, \$25,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent dix-sept mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Québec*, et être distribuée comme suit : fortifications et édifices militaires, de *Levis*, \$2,500; fortifications de *Québec*, \$15,000; Terrasse *Duffern*,—pour l'achèvement, \$6,000; citadelle de *Québec*, \$15,000; entrepôt de vérification, *Québec*, \$20,000; consolider le roc, en bas de la citadelle, *Québec*,—pour l'achèvement, \$2,500; fabrique de cartouches légères, *Québec*, \$2,300; *Trois-Rivières*, installation des bureaux publics dans les vieilles casernes, \$4,900; bureau de poste, douane, etc., *Sherbrooke*, \$20,000; édifice du revenu de l'intérieur, *Montréal*,—pour en achever les additions et les modifications, \$9,800; pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul*, \$8,750; bureaux de poste et du revenu de l'intérieur, *Hull*, \$9,600; édifices militaires à l'*Ile Ste-Hélène*, \$2,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-seize mille vingt-cinq piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ontario*, et être distribuée comme suit : édifices du parlement, *Ottawa*, pour établir de nouvelles sorties des galeries des deux chambres, \$5,000; bureau de poste, douane, etc., *Corwall*, \$20,000; bureau de poste, douane, etc., *Brockville*, \$20,000; fortifications et édifices militaires, *Kingston*, \$1,025; bureau de poste, douane, etc., *Belleville*, \$20,000; pénitencier de *Kingston*, \$12,500; bureau de poste, douane, etc., *Hamilton*, \$40,000; bureau de poste, douane, etc., *Stratford*—pour l'achèvement, \$13,500; bureau de poste, douane, etc., *Saint-Thomas*, \$20,000; bureau de poste, douane, etc., *Sainte-Catherine*, \$16,500; bureau de poste, douane, etc., *Chatham*, \$20,000; bureau de poste, *London*, \$7,500; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Manitoba*, et être distribuée comme suit, pénitencier du *Manitoba*, \$33,000; édifices du parlement, *Winnipeg*, \$30,000; résidence du lieutenant-gouverneur, *Winnipeg*, \$24,500; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Territoires du *Nord-Ouest*, et être distribuée comme suit : édifices publics, Territoires du *Nord-Ouest*, \$5,000; asile des aliénés ou hôpital fédéral, (à voter de nouveau,) \$10,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Colombie-Britannique*, et être distribuée comme suit : station de la quarantaine et dépendances, *Vancouver*, \$5,000; pénitencier de la *Colombie-Britannique*, \$16,500; *New-Westminster*, bureau de poste, douane etc., \$11,500; *Nanaimo*, bureau de poste, douane etc., les autorités locales fournissant l'emplacement, \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics généralement, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante-cinq mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour réparations,

meubles, chauffage, etc., des édifices publics et être distribués comme suit: réparations, meubles, chauffage, etc., \$165,000; terrains, édifices publics, *Ottawa*, \$6,000; enlever la neige, édifices publics, *Ottawa*, \$1,800; chauffage, édifices publics, *Ottawa*, \$40,000; gaz, édifices publics, *Ottawa*, \$20,000; eau, édifices publics, *Ottawa*, \$12,000; service de téléphone, édifices publics, *Ottawa*, \$2,500; pour le combustible et l'éclairage, Rideau Hall, \$8,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-huit mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Nouvelle-Ecosse*, et être distribuée comme suit: *Baie aux Vaches*, \$3,000; étang de *Bénacadie*, pour achever les travaux, \$3,000; *Ingonish-Sud*, \$8,000; *Mabou*, achèvement, \$4,000; *Cheverie*, \$5,000; *Arisaig*, \$1,500; rivière du *Grand Village, London-derry*, la localité fournissant \$4,000, \$8,000; *Cap Ste Marie*, pour l'achèvement \$2,500; quai de *Digby*, \$3,500; *Pointe Blanche*, réparations, \$500; *Parrsboro*, ou rivière de l'*Ile aux Perdrix*, pour achèvement, \$2,500; baie de l'*Est*, la localité ayant fourni \$700, \$1,800; quai à *Annapolis*, \$15,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour les ports et rivières, *Ile du Prince-Edouard*, et être distribuée comme suit: port de *Rustico*, \$8,500; anse de *Campbell*, les autorités locales ayant dépensé \$4,100, \$4,000; rivière du *Sud*, port *Murray*, \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Nouveau-Brunswick*, et être distribuée comme suit: port de *St Jean*, brise-lame à la *Pointe du Nègre*, \$35,000; *Quaco*, 6,000; rivière *Tobique*, et rivière *St Jean*, en amont de la *Grande Chute*, \$2,000; rivière *St Jean*, de la rivière des *Chutes à l'Ile aux Ours*, \$2,000; *Caraquette*, \$4,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de réparations, et améliorations générales ports et rivières, provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent trente-sept mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Québec*, et être distribuée comme suit: *New Carlisle*, la municipalité ayant voté \$1,000, pour l'achèvement, \$5,000; *Trois Pistoles*, \$2,500; *Rivière du Loup (en bas)*, pour l'achèvement, \$1,000; *Grosse Ile*, \$1,500; *Saint-Jean Port Joly*, pour l'achèvement, \$4,700; *Ile aux Grues*, port de la *Pointe aux Pins*, pour l'achèvement, \$4,000; rivière *Saguenay*, amélioration du chenal, en aval de *Chicoutimi*, \$5,000; rivière *Saguenay*, agrandissement de *La Grande Décharge à partir du Lac Saint Jean*, \$2,000; anse *Saint Jean*, pour l'achèvement, \$2,200; *Baie Saint-Paul*, les autorités locales fournissant \$3,000, \$12,000; fleuve *St Laurent*, pour enlever les chaînes, ancras, roches, etc., \$10,000; *Yamachiche*, les autorités locales fournissant \$3,000, \$2,000; rivière *Nicolet*, port de refuge, \$20,000; rivière *Yamaska*, \$15,000; *Saint-Zotique* \$3,500; rivière du *Lièvre*, \$5,000; réparations et améliorations générales, ports et rivières, province de *Québec*, \$10,000; *Saint-Alphonse*, pour achever le quai, \$3,500; port de *Phillipsburg, Baie du Missisquoi, Lac Champlain*, la municipalité fournissant un montant égal, \$4,000; *Trois-Rivières*, \$25,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quarante-neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Ontario*, et être distribuée comme suit: port de *Cobourg*, lac *Ontario*, \$12,000; *Port Hope*, L. O., \$10,000; port de *Toronto*, L. O., \$12,500; port de *Rondeau*, lac *Erié*, pour l'achèvement, \$4,000; *Kincardine*, lac *Huron*, \$5,000; port *Elgin*, L. H., \$5,500; *Goderich*, L. H., \$16,000; port de *Collingwood*, L. H., pour l'achèvement, \$5,000; *Thorabury*, L. H., \$8,000; *Warton*, L. H., \$35,000; *Meaford*, pour l'achèvement, \$10,500; port de *Kingston*, \$12,500; *Petit-Courant*, L. H., \$10,000; amélioration de la rivière *Napanee*, \$5,000; améliorations et réparations générales, ports et rivières, *Ontario*, \$8,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Manitoba* et être distri-

buée comme suit : rivière *Rouge*.— embouchure de la rivière, \$12,000 ; améliorations et réparations générales, ports et rivières, \$1,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, territoires du *Nord-Ouest*, savoir : rivière *Saskatchewan*, études et améliorations de la rivière, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Colombie-Britannique*, et être distribuée comme suit : rivière *Naas*, \$500 ; rivière *Skeena*, \$2,000 ; réparations et améliorations générales, ports et rivières, *Colombie-Britannique*, \$2,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières en général pour l'année finissant le 30 juin 1883.

20. *Résolu* qu'une somme n'excédant pas cent vingt-huit mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de dragage et être distribuée comme suit : nouveaux instruments de dragage, \$4,500 ; dragueurs—réparations, \$19,000 ; *Nouveau-Brunswick*, *Nouvelle-Ecosse* et *Ile du Prince-Edouard*, \$52,000 ; *Ontario*, 20,000 ; *Québec*, 20,000 ; *Colombie-Britannique*, \$7,500 ; service général, \$5,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des glissoirs et estacades, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ponts et chaussées savoir : pont au rapide *Des Joachims*, rivière des *Outaouais*, (les provinces d'*Ontario* et *Québec* payant chacune \$4,000) pour l'achèvement, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des télégraphes, lignes de terre et câbles sous-marins—pour service des côtes et des îles du bas du fleuve, du *Golfo St Laurent* et des provinces maritimes, et être distribuée comme suit : extension du réseau télégraphique des côtes depuis *Mille Vaches* jusqu'à la *Pointe des Monts* etc., \$22,000 ; service des signaux généralement, y compris le relèvement du *Cap de Sable* avec *Barrington*, *Nouvelle-Ecosse*, \$20,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour divers travaux, savoir : divers travaux pour lesquels il n'est pas autrement pourvu, \$10,000 ; explorations et inspection \$25,000 ; arbitrages, \$5,000 ; édifices et travaux militaires—réparations, améliorations et constructions, \$37,500 ; pour élever un monument à la mémoire de feu sir *George Etienne Cartier*, baronet, \$10,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Les seize premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La dix-septième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Les deux résolutions suivantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La vingtième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Haggart, du comité des subsides, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante et onze mille huit cent soixante et six piastres et soixante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'accise et être distribuée comme suit : appointement des officiers et inspecteurs de l'accise, y compris ceux des stagiaires, \$198,466-66 ; dépenses se rattachant à l'amélioration du classement, d'après le résultat des examens de l'accise, \$3,000 ; pour augmenter le salaire des principaux officiers chargés de la surveillance dans les grandes distilleries et fabriques, \$1,400 ; frais de voyages, loyers, combustible, papeterie, etc., \$44,000 ; allocation aux percepteurs de

douane sur droits perçus par eux, \$3,500 ; service préventif, \$6,500 ; pour estampilles et estampillage des tabacs canadiens et importés, conformément aux dispositions de l'acte 45 *Vic.*, chapitre 19, et à d'autres dépenses qu'exige la perception des droits sur le tabac, \$12,000 ; dépenses spéciales, pour mettre le ministère en mesure d'acheter du napté de bois et autres articles de même nature, qu'il fournira aux fabricants en entrepôt, ainsi que le veut l'acte 43 *Vic.*, chap. 19, sec. 21, dépense qui sera remboursée ensuite par les fabricants, \$2,000 ; commission aux vendeurs d'estampilles pour le tabac canadien en torquettes, \$1,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. *Haggart*, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique, Canada Central* (subvention), pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas un million soixante et sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique, Prince Arthur's Landing* à la *Rivière-Rouge*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre millions cinq cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique, Colombie Anglaise*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique*, lignes télégraphiques, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique*, stations, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit millions cinq cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention de la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, amélioration à *Saint-Jean*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, quai et élévateur terminus *Halifax*, pour l'année finissant le 13 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, quai à charbon de *Bunker, Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, pour payer la terre de *T. Bentley*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, dommages aux terres, frais, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, matériel roulant, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf cent quatre-vingt-six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, remboursement des sommes versées à la caisse de retraite, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses générales des chemins de fer, explorations et inspections, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des statistiques des chemins de fer, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Les treize premières résolutions étant lues la seconde fois, sont ajournées.
Alors les résolutions sub-séquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *Kirkpatrick*, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept cent quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Lachine*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du fleuve et des canaux du *St Laurent*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Welland*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'écluse et du canal *Sainte-Anne*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal, digue et glissoirs, *Carillon*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent soixante et quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Grenville*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Murray*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à diverses dépenses, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du canal *Lachine*, dragage, bassin No 4, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du canal de *Beauharnois*, construction d'un pont tournant à *Valleyfield*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Chambly*,—exhaussement des levées, approfondissement du canal, reconstruction des murs d'écluse, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses de l'écluse et barrage de *St-Ours*,—construction de portes d'écluses, de piliers en amont et en aval de l'écluse, élargissement et approfondissement du canal, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du canal de la baie de *Burlington*,—renouvellement des jetées, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du canal *Rideau*,—dragage entre *Port Elmsley* et l'embouchure de la rivière *Tay*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour divers travaux et être distribuée comme suit : divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu, \$5,000 ; arbitrages et sentences arbitrales, \$5,000 ; arpentages et inspections, \$10,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent deux mille cent quatre-vingt-dix piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses d'entretien et réparation des canaux,—réparations et frais d'exploitation, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-six mille trois cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'entretien et réparations des canaux—appointements et dépenses contingentes des préposés aux canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas un million neuf cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de réparations et frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de réparation et frais d'exploitation du chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de réparations et frais d'exploitation de l'embranchement de *Windsor*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Les six premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La septième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Les dix résolutions suivantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La dix-huitième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Kirkpatrick, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'exploration géologique, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages, *Ontario*, *Québec* et les provinces maritimes et être distribuée comme suit : gratuités annuelles, sauvages, *Québec*, \$4,200 ; achat de couvertures de laine pour les sauvages âgés et infirmes, *Ontario* et *Québec*, \$1,600 ; écoles des sauvages dans *Ontario* et *Québec*, *Nouveau-Brunswick* et la *Nouvelle-Ecosse*, \$9,800 ; annuité en vertu du traité *Robinson*, \$10,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages de la *Nouvelle-Ecosse* en général, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages du *Nouveau-Brunswick* en général, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages de l'*Ile du Prince-Edouard* en général, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille deux cent neuf piastres et trente et un centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages de la *Colombie britannique* et être distribuée comme suit : sauvages de la *Colombie britannique* en général, \$23,300 ; arpentages, \$7,660 ; commission des réserves, \$11,249.31 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cent trente mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf piastres et trente-neuf centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages, *Manitoba* et le *Nord-Ouest*, et être distribuée comme suit : annuités, \$197,445 ; instruments aratoires, \$23,616.23 ; outils, \$7,151.77 ; bestiaux, \$11,200 ; grains de semence, \$8,560 ; munitions et ficelles, \$7,250 ; provisions fournies aux sauvages assemblés pour recevoir les annuités, \$43,440.07 ; approvisionnement d'une nature générale pour les sauvages sans ressources, \$294,525.20 ; vêtements, \$5,500 ; écoles, \$23,668 ; arpentages, \$18,000 ; fermes, gages, \$48,540 ; fermes, entretien, \$32,903.12 ; Sioux, \$7,000 ; dépenses générales \$82,700 ; maison et bureau du commissaire (à voter de nouveau) \$12,000 pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent treize mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Police à cheval du *Nord-Ouest*, et être distribuée comme suit : solde de la police, y compris l'état-major et

solde additionnelle aux cultivateurs, jardiniers et artisans, \$160,000; rations, \$70,000; fourrage, \$50,000; combustible et éclairage, \$10,000; habillements, \$30,000; réparations et renouvellement, remonte, armes et munitions, \$50,000; médicaments et fortifiants et dépenses de l'hôpital, \$2,000; livres et papeterie, \$2,000; frais de transport, guides et charretiers, journaliers et courriers, \$35,000; dépenses contingentes, \$4,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille huit cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant à l'inspection des compagnies d'assurances, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Les six premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La septième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *Kirkpatrick*, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux millions dix-huit mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des Postes et être distribuée comme suit: pour *Ontario*, \$918,500; *Québec*, \$515,500; *Nouveau-Brunswick*, \$1,77,000; *Nouvelle-Ecosse*, \$202,500; *Ile du Prince-Edouard*, \$48,000; *Colombie britannique*, \$62,800; *Manitoba*, *Kéwatin* et le *Nord-Ouest*, \$94,600; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la *Gazette du Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour impressions diverses, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement durant les premiers quinze jours de la session, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour commutation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du gouvernement des territoires du *Nord-Ouest*, y compris chaussées, ponts, passages d'eau et aide aux écoles pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du gouvernement du district de *Keewatin*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses probables de la mise en vigueur de la loi relative au commerce des spiritueux, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au rabais sur le fonds de retraite, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour compensation aux membres de la police à cheval du *Nord-Ouest*, pour blessures reçues dans l'exécution de leurs devoirs, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour rembourser *D. H. Waterbury*, pour pertes éprouvées par sa destitution du bureau de poste de *Saint-Jean*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'inspection et mesurage de bois,

bureau de *Québec*, et être distribuée comme suit : surintendant, \$2,000; sous-surintendant et teneur de livres, \$1,600; caissier, \$1,200; trois commis de la spécification, \$1,800; un messenger, \$400; huit commis de spécification, etc., 8 mois, savoir : 1 à \$1,000; 2 à \$700; 3 à \$600; 2 à \$550, \$5,300; aide du teneur de livres, \$1,000; émoluments des inspecteurs de mesures, \$45,000; dépenses contingentes, \$4,000; bureau de *Montréal*, sous-surintendant, \$900; 2 teneurs de livres et commis de la spécification, \$1,000; émoluments des inspecteurs de mesures, \$2,500; dépenses contingentes, \$300, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et seize mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des inspecteurs du gaz et des poids et mesures, et être distribuée comme suit : appointements des inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, \$43,700; appointements des inspecteurs du gaz, \$9,400; loyers, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc., \$23,500, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses en vertu de l'acte concernant la falsification des substances alimentaires, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des menus revenus, et être distribuée comme suit : ministère du revenu de l'intérieur, \$8,000; ministère de l'intérieur \$2,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille neuf cent quarante-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour perception des droits de glissoirs et des estacades, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-cinq mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour réparations et exploitation des ports et glissoirs, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la ligne télégraphique entre l'*Ile du Prince, Edouard* et la terre ferme, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des lignes télégraphiques terrestres et cables sous-marins, service des côtes et îles du golfe *Saint-Laurent* et des provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des lignes télégraphiques, *Colombie britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf mille cinq cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service général, télégraphes et signaux, y compris bulletins de pêche, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'agent, et dépenses contingentes, *Colombie-Britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme nécessaire pour les arpentages, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix-neuf mille six cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terres fédérales et être distribuée comme suit : terres fédérales (service extérieur,) y compris appointements et dépenses contingentes des agences des terres et forêts, inspection, etc., \$61,095; commis surnuméraires au bureau principal, *Ottawa*, cartes géographiques, dépenses d'impression et d'annonces et autres, \$20,000; service extérieur, *Colombie-Britannique*, personnel; dépenses contingentes, etc., \$10,645; guides, *Manitoba* et *Nord-Ouest*, \$7,920, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Les dix premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La onzième résolution étant lue la seconde fois, est modifiée en retranchant les mots " pour pertes éprouvées par sa destitution du bureau de poste de *Saint-Jean*."

Et la dite motion ainsi modifiée, est adoptée, et est comme suit :

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour rembourser *D. H. Waterbury*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

La douzième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Kirkpatrick, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent trente-deux piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *J. C. Nolan* le loyer d'un bâtiment à *St Octave*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *J. B. McNutt*, d'*Onslow, N.-E.*, des dommages causés à sa propriété, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *Charles D. Blair*, d'*Onslow, N.-E.*, des dommages causés à sa propriété, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *Joseph White* et autres, *Bathurst, N.-E.*, des dommages causés à leurs propriétés, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille sept cent soixante et dix-sept piastres et vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour payer les héritiers de *Geo. Moffat*, pour transport de lisses, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour améliorations et réparations, embranchement de la *Rivière-du-Loup*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du quai et élévateur, tête de la ligne d'*Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour prolongement de la ligne dans *Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour réparations et améliorations de l'embranchement de la *Rivière-du-Loup*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent neuf mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du matériel roulant de l'embranchement, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté, pour payer la réclamation de *Samuel Arthur* sur les bâtiments de prolongement de *Souris*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les frais encourus par la défense dans certaines actions devant la cour de l'Échiquier, au sujet d'un accident sur chemin de fer *de l'Île du Prince Édouard*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour addition aux émoluments de *M. Schreiber*, comme ingénieur en chef du chemin de fer du *Pacifique* canadien, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'agrandissement du canal *Welland*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face dépenses de l'agrandissement du canal de *Cornwall*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour exhausser les levées, approfondir le canal, réconstruire les murs d'écluses, etc., du canal *Chambly*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent trente-trois piastres et quarante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour construire un pont sur l'alignement de la rue du canal *Dunsville*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt-et-une piastres et quarante-neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour rembourser à M. E. V. *Bodwell* le montant payé par lui aux fonds des pensions, alors qu'il était surintendant du canal *Welland*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour renouvellement des quais du canal de la baie de *Burlington*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer de l'*Ile du Prince-Euouard*, pour l'année expirant le 30 juin 1882.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'embranchement du chemin de fer de *Windsor*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique* canadien—pour rembourser certaines sommes d'argent perçues de trop pour transport, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique*—frais d'exploitation, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cent cinquante deux piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des canaux et être distribuée comme suit : canal *Beauharnois*, \$4,188 ; canal *Welland*, \$11,250 ; canal *Sainte-Anne*, \$200 ; canal *Saint-Ours*, \$56½ ; dragueurs, \$1,350 ; pour l'année finissant le 30 juin 1882.

Les quatre premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La cinquième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Les quatre résolutions suivantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La dixième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *Kirkpatrick*, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terrains d'*Ottawa* pour payer le montant de sentence arbitrale et du jugement en faveur de *Marshal Wood*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille trois cent cinquante-neuf piastres et quarante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour payer le montant de l'évaluation finale sur l'entreprise de M. *Goodwin*, entrepreneur de murs de clôture, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1882.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille six cent vingt-sept piastres

et quatre-vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de poste de *Saint Jean*—balance due aux entrepreneurs, meubles, appareils de gaz, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1882.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire payer la balance due pour l'achèvement du bureau de poste, de douane, etc., *Frédéricton*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la douane à *Montréal*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cent quarante-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la *Grosse-Île*—balance due sur l'entreprise, etc., nouvel hôpital de la station de la quarantaine, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des fortifications et bâtiments militaires à *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante et dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul*—grilles de gros fil de fer pour les fenêtres du soubassement de la façade, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la citadelle de *Québec*,—logement de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Cour Suprême du *Canada*—nouvel ameublement et réparations à l'ancien, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Musée géologique d'*Ottawa*—appareils de chauffage, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour compléter les paiements relatifs au bureau de poste, de la douane, etc., *Windsor*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bâtiment des immigrants à *Hamilton*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de poste de *Winnipeg*—additions et changements, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du sous-receveur-général, —*Winnipeg*—voûte de sûreté, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau d'immigration à *Emerson*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante et une piastres et douze centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices fédéraux, à *Battleford*,—articles fournis en mai 1876, par la compagnie de la *Baie d'Hudson*, qui avait alors la garde de ces bâtiments, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses des changements, etc., occasionnés dans l'édifice du parlement, par le déplacement des bureaux de la Cour Suprême, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du port *Mabou*,—pour payer au Dr *Cameron* les services qu'il a rendus à l'occasion de l'amélioration de ce port au moyen du dragage, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent huit piastres et quarante-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour rembourser à *J. Brown* la somme dépensée par lui au brise-lames de *Campobello*, à la grève de *Wilson*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'Etang du Nord—*Iles de la Madeleine*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du port d'*Owen-Sound*, pour terminer les travaux, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la nouvelle coque, etc.,—pour le dragueur, provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pont suspendu *Union*, à *Ottawa*, somme supplémentaire nécessaire, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent trente-trois piastres et quatre-vingts centins soit accordée à Sa Majesté pour payer *D. Fraser*, en règlement complet et final de sa réclamation (voté de nouveau), pour l'année finissant le 30 juin 1882.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent trente-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer une indemnité à *Patrick McHale* pour dommages causés à sa propriété par la construction d'une digue près de la tête du glissoir des *Chats*, sur la rivière *Ottawa*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour compléter les lignes de télégraphe jusqu'à *Mille-Vaches* et celles des provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour ouvrages et bâtiments militaires, réparations, améliorations et construction—balance sur l'entreprise pour la machinerie de la fabrique de cartouches, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille neuf cent une piastres cinquante-neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux frais d'impression de la liste qui se publie tous les trois ans des navires enregistrés en *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux dépenses occasionnées par la frégate *Charybdis*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux réparations et à l'entretien du vapeur *La Canadienne*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux dépenses de la police de rade lors de la grève des ouvriers à *Montréal* et à l'emploi d'un nombre additionnel d'hommes de police, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme supplémentaire à payer pour droits de feux pour le phare du cap *Race*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à l'entretien—par l'entremise des commissaires du port de *Montréal*, de bouées et de balises dans le port de *Montréal*, pour l'exercice finissant le 30 juin 1882.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent quarante et une piastres et soixante et cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à *S. A. McVicar*, garde-pêche, des arrérages de salaire et des déboursés, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa

Majesté pour faire face aux dépenses de pisciculture—somme supplémentaire, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

37. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux frais et inspection des rivières et des digues de moulins dans la *Nouvelle-Ecosse*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

38. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent une piastres et trente-neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux frais de justice se rattachant au titre du terrain occupé par l'observatoire magnétique à *Toronto*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

39. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent quarante-neuf piastres et quatre-vingt-un centins soit accordée à Sa Majesté pour payer les arrérages du loyer du bâtiment occupé par l'observatoire de *Saint-Jean*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

40. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cent vingt-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au déplacement de l'ex-lieutenant Gouverneur *Laird* et sa famille de *Battleford, T. N. O.*, à *Charlottetown, I. P. E.*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

41. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-une piastres et vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour l'achat de vingt-cinq exemplaires des fleurs boréales, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

42. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour fournir 300 exemplaires du *Dominion Annual Register and Review* aux membres de la Chambre des Communes et du Sénat, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

43. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour six cents exemplaires du *Parliamentary Companion de Mackintosh*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

44. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer *M. T. C. Keefer* des services qu'il a rendus à l'occasion de l'exposition de *Paris* après que ses appointements ont cessé de courir, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

45. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer le Dr *S. P. May* des services qu'il a rendus à l'occasion de l'exposition de *Paris*, après que ses appointements ont cessé de courir, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

46. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à la compagnie de lithographie *Burland* l'impression de 6,000 planches pour le rapport du commissaire, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

47. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *MM. Rolph, Smith et Cie*, de *Toronto*, lithographie du certificat, \$40, et gravure d'un certificat, \$40, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

48. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent soixante et quinze piastres et quatre-vingt centins soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux dépenses entraînées par des accusations contre le garde-pêche *Mowat*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

49. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent une piastres et quarante centins soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au paiement des dépenses faites pour soins à des gardiens blessés au *Rocher aux Oiseaux*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

50. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention aux pêcheurs de la côte de la *Nouvelle-Ecosse*, à qui la tempête d'avril a fait essuyer des pertes, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

51. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour gratification à la veuve de *Charles Chiasson*, gardien du phare du *Rocher aux Oiseaux*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

52. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses du voyage de Son Excellence le Gouverneur-Général au *Nord-Ouest*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

53. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des télégraphes terrestres et câbles sous-marins, —services des côtes maritimes et des îles des rivières d'en bas et du golfe *Saint-Laurent* et des provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

54. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service des signaux—bulletins des pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

55. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des lignes télégraphiques de la *Colombie-Britannique* —somme nécessaire, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

56. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des glissoirs et estacades,—district du *Saguenay*, (réparations,) pour l'année finissant le 30 juin 1882.

57. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme supplémentaire pour payer la gravure et l'impression d'estampilles à tabac, pour marquer le tabac, conformément aux dispositions de l'acte 43 *Vic.*, chap., 19, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

58. *Résolu*, qu'une somme n'excédant mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme supplémentaire nécessaire pour payer aux officiers de douane, leur commission sur les droits d'accise perçus par eux, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

59. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent soixante et quinze piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du secrétariat d'Etat, savoir : division de l'imprimeur de la Reine pour pourvoir à l'augmentation autorisée par la loi du traitement d'un employé, à dater du 1er juillet 1881, \$50; division de l'enregistrement, pour pourvoir à la promotion de trois commis de 3e classe au rang de commis de 2de classe cadette, \$150; division de la papeterie, pour pourvoir au salaire d'un aide-messager depuis le 1er janvier 1882, à raison de deux cents piastres par année, \$100; pour pourvoir au salaire d'un trieur et emballer depuis le 1er janvier jusqu'au 30 juin 1882, à raison de \$350 par année, \$175, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

60. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des douanes, pour pourvoir à la promotion d'un commis de 2e classe cadette au rang de commis de deuxième classe ancienne, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

61. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Conseil Privé, pour pourvoir à la promotion d'un commis de seconde classe ancienne au rang de commis de première classe à compter du 1er juillet 1881, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

62. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de l'auditeur général, somme supplémentaire pour dépenses contingentes, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

63. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des postes et des finances, dépenses contingentes, montant nécessaire pour payer ceux des employés du département des postes (division de la caisse d'épargnes,) et du département des Finances occupés à balancer les comptes des déposants et à compter les intérêts jusqu'au 30 juin 1882, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

64. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au paiement des frais encourus dans la cause de *Russell vs. Woodward* actuellement devant le comité judiciaire du Conseil Privé du Royaume-Uni, en appel de la cour suprême du *Nouveau-Brunswick*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

65. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au salaire d'un mécanicien au pénitencier du *Manitoba*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

66. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au paiement des dépenses nécessitées par le transfert temporaire de M. *Bedson* à *St. Vincent de Paul* et de M. *McKay* au pénitencier du *Manitoba* et au paiement des appointements de M. *McKay* comme préfet intermédiaire de cette dernière institution, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

67. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille soixante et dix-neuf piastres et quarante-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au paiement des honoraires du Dr. *Roderich McDonald*, chirurgien du pénitencier du 1er septembre 1877 au 30 juin 1881, pour l'année finissant le 20 juin 1883.

68. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de la publication des débats, savoir ; pour pourvoir au paiement de sept copistes dans le bureau \$1,200, somme supplémentaire pour papeterie, \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

69. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au paiement du transport d'immigrants de *Québec* à *Toronto*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

70. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la solde d'exercices et autres dépenses imprévues pour l'éducation et l'instruction de la milice — somme supplémentaire nécessaire, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

71. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses des écoles militaires et enseignement dans les collèges, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

72. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à la solde, l'entretien, etc., d'artilleurs et de chevaux ajoutés, par autorisation, à l'effectif des écoles d'artillerie A et B, *Kingston* et *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

73. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au paiement des machines et dépenses pour la fabrique de cartouche à *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

Les deux premières résolutions étant lues la seconde fois, sont ajournées.

Les vingt-sept résolutions suivantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La treizième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Les quatre résolutions suivantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La trente-cinquième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Les trente résolutions suivantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La soixante-sixième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur deux messages de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtus de la signature de Son Excellence.

Et les dits messages sont lus par M. l'Orateur, (tous les membres de la Chambre étant découverts) et sont comme suit :

Lorne.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du *Canada* pour l'année expirant le 30 juin 1882; et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Documents de la session, No 2.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 4 mai 1882.

Lorne.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du *Canada*, pour l'année expirant le 30 juin 1883; et conformément aux dispositions de l' "Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867," il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Documents de la session, No 2.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 4 mai 1882.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,
Ordonné, que les dits messages et budget supplémentaire soient renvoyés au comité des subsides.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 5 mai 1882.

PRIÈRE.

M. l'Orateur soumet à la Chambre, en conformité de l'Acte 34 *Vic.*, chap. 5 clause 12, une liste des actionnaires de la Banque de l'Amérique Britannique du Nord, à la date du 1er janvier 1882. (*Documents de la session, No. 22.*)

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. *Tassé*, — la pétition de *Charles E. Wolff* et autres, arpenteurs provinciaux et de la Puissance du *Canada*.

Par M. *Strange*, — la pétition du bureau de direction de l'école des sciences pratiques d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal du canton de *Fitzroy*, comté de *Carleton* ; demandant que le canton de *Fitzroy* ne soit pas annexé à la division-nord du comté de *Lanark* pour fins électorales.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé : " Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporation de commerce en état d'insolvabilité," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Brooks* fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'aujourd'hui cette Chambre se forme de nouveau en comité général.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a adopté l'adresse à Sa Majesté la Reine, au sujet des affaires en *Irlande*, en remplissant le blanc avec les mots " le Sénat et."

Et aussi, le Sénat a passé une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant respectueusement Son Excellence de transmettre à Sa Majesté l'adresse conjointe des deux Chambres concernant l'état des affaires en *Irlande*,—à laquelle il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand Oriental," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la compagnie du Télégraphe de *Montréal*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par sir *Charles Tupper*,

Résolu, que cette Chambre concoure dans l'adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant respectueusement Son Excellence de transmettre à Sa Majesté l'adresse conjointe des deux Chambres, concernant l'état des affaires en *Irlande*, en remplissant le blanc avec les mots " les Communes."

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'adresse susdite.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand Oriental," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la compagnie du Télégraphe de *Montréal*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Sur motion de M. *Stephenson*, secondé par M. *Weldon*,

Résolu, que vu que certains députés ont été retardés en route par des tempêtes de neige lorsqu'ils se rendaient au siège du gouvernement pour prendre part aux travaux de la présente session du parlement, tels députés ne soient pas privés de leur indemnité pour le temps qu'ils ont été ainsi retardés, et qu'ils précisent le temps qu'ils ont perdu, dans leur déclaration de présence.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, soumet à la Chambre,—un état comparatif des opérations du chemin de fer de l'*île du Prince-Edouard*, du 30 juin, 1875, au 30 juin, 1881 (*Documents de la session*, No. 146a.)

Aussi, le compte capital—chemin de fer Intercolonial—de la quantité de matériel roulant livré et à livrer, et de la dépense faite et à faire à ce sujet, du 1er juillet, 1874, au 1er juillet, 1883. (*Documents de la session*, No. 811.)

Et aussi, un mémoire sur le renouvellement des rails d'acier—chemin de fer Intercolonial—pendant les années 1874-85 à 1878-79. (*Documents de la session*, No. 81m.)

A six heures p. m., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à sept heures et demie p. m.

Sept heures et demie p. m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer Central de *Rapid City*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie Internationale de construction," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de *Calais à St. Stephens*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte concernant le Collège de la Reine à *Kingston*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à la prise en considération ultérieure de treize premières résolutions rapportées du comité des subsides hier, et qui ont été alors ajournées; et elles sont lues comme suit:

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique, Canada Central* (subvention), pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas un million soixante et sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique, Prince Arthur's Landing à la Rivière Rouge*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre millions cinq cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique Colombie Anglaise*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique*, lignes télégraphiques, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique*, stations, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit millions cinq cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention de la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, améliorations à *Saint-Jean*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, quai et élévateur, terminus, *Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, quai à charbon de *Bunker, Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin Intercolonial, pour payer la terre de *T. Bentley*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, dommages aux terres, frais, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, matériel roulant, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf cent quatre-vingt-six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, remboursement des sommes versées à la caisse de retraite, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Et les dites résolutions sont adoptées.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 22 mars 1882, pour copie de toutes annonces ou circulaires, soumissions, contrats, correspondance, télégrammes, comptes, pièces justificatives et autres documents concernant l'achat de wagons à houille, de seconde main, de *B. Burtand* ou par son entremise (*Documents de la session, No. 81e.*)

La Chambre procède à la prise en considération ultérieure des septième et huitième résolutions rapportées hier du comité des subsides, et qui ont été alors ajournées; et elles sont de nouveau lues comme suit :

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Murray*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas un million neuf cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Et les dites résolutions sont adoptées.

La Chambre procède à la prise en considération ultérieure des cinquième et dixième résolutions rapportées du comité des subsides hier, et qui ont été alors ajournées; et elles sont lues de nouveau comme suit :

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille sept cent soixante-et-dix-sept piastres et vingt-cinq centins soit accordée à sa Majesté pour payer les héritiers de *Geo. Moffatt*, pour transport de lisses, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent neuf mille huit cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du matériel roulant de l'embranchement de la *Rivière du Loup*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

Et la question étant mise aux voix : que cette Chambre concoure avec le comité dans la cinquième résolution; la Chambre se divise : et la dite question est résolue affirmativement.

La dixième résolution est adoptée.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Samedi, 6 mai 1882.

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill du Sénat intitulé : "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité;" et après avoir ainsi siégé quelque

temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Rykert* fait rapport que le comité a fait de nouveaux progrès, et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera en comité général.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte du Pilotage, 1873, et les autres actes y mentionnés; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Rykert* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures et dix minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Samedi, 6 mai 1882.

3 heures P.M.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *James Douglas* et autres, membres de la congrégation presbytérienne de *Morris*, ville de *Morris*, province du *Manitoba*; demandant séparément que le parlement du *Canada* donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du *Canada*, tels qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé, et que cet acte devienne loi.

De *John Duncan* et autres, de *Thamesville*; et de *William Mowbray* et autres, du canton de *Howard*: demandant l'adoption de mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente, la réponse à un ordre de la Chambre, du 24 avril 1882, pour un relevé de tous droits perçus pour importation à ou près la frontière entre la province du *Manitoba* et les *Montagnes Rocheuses*. (*Documents de la session, No. 171.*)

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *John A. Macdonald*,

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution, concernant l'expédition des journaux francs de port.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins, étant lu;

Et une question d'ordre étant soulevée par M. *Blake*, député du district électoral de la division ouest du comté de *Durham*, relativement à la seconde lecture en s'appuyant sur le fait que des changements importants ont été apportés à la mesure depuis sa présentation, et que, par suite de ces changements, le bill n'est pas le même que celui qui a été soumis à la Chambre par l'honorable ministre de l'intérieur;

M. l'Orateur donne sa décision comme suit :—“ Il n'y a aucun doute que la question d'ordre est très importante et doit être décidée avec soin en vue de régler ces questions à l'avenir. Il est vrai que cette Chambre a observé le règlement d'une manière peu exacte, et que des bills ont pu être présentés en blanc, sans soulever d'objection. Mais la règle est formelle et une telle pratique ne devrait pas être tolérée. Il est également établi que lorsque la Chambre est une fois saisie d'un bill, ce bill devient sa propriété et ne peut subir de modifications importantes, à moins qu'elles ne soient faites par la Chambre elle-même. Je pense, puisque cette question a été soulevée, qu'il est préférable de suivre la pratique suivie par la Chambre des Communes, en *Angleterre*, et de ne pas permettre dorénavant qu'il soit fait de changements autres que de simples changements de rédaction, dans un bill qui a été présenté d'une manière régulière. Je déclare, en conséquence, que la question d'ordre est bien fondée, et la meilleure manière d'agir, dans les circonstances, est de rescinder l'ordre et de présenter le bill de nouveau, sur la demande qui en a été précédemment faite.”

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré ; et que permission soit donnée de présenter un autre bill.

Sir *John A. Macdonald* présente un bill à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides étant lu ;

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ;

Sir *Richard J. Cartwright* propose comme amendement, secondé par M. *Blake*, que tous les mots après “ que ” jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants :

Les dépenses de l'exercice 1878 ont été de \$23,503,158 ; que celles de l'exercice 1881 se sont élevées à \$25,502,554 ; que l'évaluation budgétaire pour l'exercice expirant le 30 juin 1883, atteint le chiffre de \$27,999,483.86 centins, indépendamment de montants considérables que l'on propose d'ajouter aux dépenses annuelles et formant une somme additionnelle de \$410,000 ;

Que plusieurs des articles portés au compte du capital sont d'un caractère à être plutôt portés au compte du revenu ;

Qu'une très forte proportion de ces dépenses se compose de charges payées ou de charges d'un caractère permanent qui, une fois créées, ne sont pas susceptibles d'être réduites ou sont très difficiles à réduire ;

Que la législation récente et l'accomplissement des engagements existants auront pour résultat une augmentation constante des charges fixes, pendant quelques années à venir ;

Que l'expérience a démontré que la conséquence qui découle de l'augmentation rapide des charges fixes est de produire de grands embarras dans les finances publiques ;

Que cette Chambre voit avec regret la proposition du gouvernement de dépenser, pour l'exercice 1883, \$2,906,927 de plus que les dépenses de 1881, et \$4,906,325 de plus que les dépenses générales en 1878.

Et l'amendement étant mis aux voix la Chambre se divise ; et les noms étaient demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs :

Anglin,
Bain,
Béchar,
Blake,

Casgrain,
Charlton,
Cockburn,
Coupal,

Haddow,
Irvine,
Killam,
King,

Rinfret,
Robertson (Shelburne),
Rogers,
Ross (Middlesex),

<i>Borden,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E),</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>MacDonnell (Inv'ness)</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St-Jean)</i>	<i>Flynn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Weldon</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Yeo.—47.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Pickard,</i>	

CONTRE :

Messieurs :

<i>Allison,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>DeCosmos,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Baker,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Barnard,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Bill,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McQuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brooks,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hackett,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Jones,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Currier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Wallace (York), et</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Wright.—99.</i>
<i>Daly,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Ogden,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme en conséquence de nouveau en tel comité.

(En comité.)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'édifice fédéral de *Charlottetown, I.P.-E.*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de poste de *St Jean, Nouveau-Brunswick*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Québec*, savoir : entrepôt de vérification de *Montréal*, \$2,500; douane de *Montréal*, réparations et mobilier, \$5,600, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ontario*, savoir : station de quarantaine pour les bestiaux, nouvelle somme requise, \$3,000

édifices militaires, *London*, \$1,200 ; *Chatham*, bureau de poste, douane, etc., \$150, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, territoires du Nord-Ouest, savoir : hangar d'immigrants à *Brandon*, (à l'ouest de *Winnipeg*), \$3,600 ; hangar d'émigrants à *Winnipeg*, \$3,600 ; pour l'année finissant le 30 juin 1882.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de réparations, mobilier, chauffage, pour couvrir les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens des édifices fédéraux, (jusqu'ici payés par les divers départements qui les employaient), pour l'année finissant le 30 juin 1882.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soient accordées à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour le service général des télégraphes et signaux, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'explorations et inspections, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Nouvelle-Ecosse*, savoir : *Windsor*,—bureau de poste, maison de douane, \$5,000 ; *Sydney-Nord*,—maison de douane, \$8,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ile du Prince-Edouard*,—*Charlottetown*,—édifices fédéraux—réparations, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Nouveau-Brunswick*, savoir : bureau de poste, *Saint-Jean*,—somme additionnelle pour l'horlage de la tour et pour meubles, \$2,300 ; quarantaine des bestiaux—*Saint-Jean*, \$3,000 ; *Newcastle*,—bureau de poste, (emplacement et édifice), \$4,000 ; pénitencier de *Dorchester*, \$500 ; bureau de poste de *Carleton, Saint-Jean*, \$6,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Québec*, savoir : Station de la quarantaine, *Grosse-Ile*, \$3,000 ; pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul*, \$750 ; salle d'exercices, *Montréal*,—nouvelle toiture, etc., \$20,000 ; bureau de poste, *Montréal*, \$5,500 ; salle d'exercices de *Bury*,—réparations, \$600 ; fabriques de cartouches, *Québec*, \$2,700 ; bureau de poste de *Hull*, et bureau du revenu intérieur—somme additionnelle, pour niveler l'emplacement, etc., \$1,200, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu lundi prochain.

M. *Kirkpatrick* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 8 mai 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :
Par M. *Burpee* (*St-Jean*),—la pétition de *George Gerow* et autres, de la cité de *St-Jean*, province du *Nouveau-Brunswick* ; et la pétition de *John Holden*, curateur de la succession de feu *C. Merritt*, et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Les pétitions de *Charles E. Wolff*, et autres, arpenteurs des terres de la Puissance du *Canada*—demandant que dans toute législation relative à l'admission à la profession d'arpenteur des terres de la Puissance ou d'arpenteur provincial, des gradués du collège militaire Royal, il soit stipulé que les dits gradués devront faire le service comme arpenteurs pendant au moins un an ; aussi, qu'ils seront obligés de subir des examens et de payer des honoraires comme les élèves arpenteurs sont tenus de le faire avant d'être admis à pratiquer ;—et du bureau de direction de l'école de sciences pratiques de l'*Ontario* ; demandant que dans toute législation relative à l'admission des gradués du collège militaire Royal à la profession d'arpenteur fédéral, l'école des sciences pratiques de l'*Ontario* et autres écoles et collèges scientifiques obtiennent les mêmes privilèges que ceux qui seront concédés au dit collège militaire Royal.

Sur motion de M. *Kirkpatrick*, secondé par M. *Brecken*,

Ordonné, que le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement reçoive instruction de faire imprimer 600 copies de l'index des Statuts, de l'index des Ordres en conseil et des Tableaux des statuts actuellement en voie de préparation dans le bureau du greffier des lois, et que 300 copies soient distribuées aux membres des deux Chambres,—les 300 copies restantes devront être mises en réserve.

Sur motion de M. *Macmillan*, secondé par M. *McCallum*,

Ordonné, que vû qu'il ressort du procès-verbal de la séance de cette Chambre, du 23 mars dernier, que le bill (No. 70) pour incorporer l'Eglise presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse*, a été rejeté par le comité des bills privés pour la raison que le préambule du dit bill n'était pas prouvé, le comptable de cette Chambre reçoive instruction de rembourser l'honoraire et autres frais payés pour ce bill, moins les frais d'impression et de traduction.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte à l'effet d'amender et refondre telles qu'amendées, les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du *Nord-Ouest*," sans amendements.

Aussi, le Sénat a adopté les amendements faits par la Chambre au bill intitulé : " Acte concernant les ponts établis en vertu d'actes provinciaux sur des eaux navigables," sans aucun amendement.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie manufacturière *McClary*," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne directe entre l'*Amérique* et l'*Europe*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des chemins de fer de transport maritime de *Chignectou* et du *Cap*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions concernant les phares, bouées et balises," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Ordonné, que l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie manufacturière *McClary*," soit pris en considération demain.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de la grande ligne directe entre l'*Amérique* et l'*Europe*," soient pris en considération demain.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des chemins de fer de transport maritime de *Chignectou* et du *Cap*," soient pris en considération demain.

Sur motion de *M. McLelan*, secondé par *M. Caron*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : "Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions concernant les phares, bouées et balises," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes et pour d'autres fins, étant lu,

Sir John A. Macdonald propose, secondé par *sir Hector L. Langevin*, que le bill soit maintenant lu la seconde fois ;

M. Blake propose comme amendement, secondé par *sir Richard J. Cartwright*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "en répartissant de nouveau la représentation du peuple dans le parlement, l'organisation municipale de comté a été conservée dans toute les provinces, à l'exception de l'*Ontario* ; et que dans cette province, la dite organisation, modifiée par la subdivision des comtés, a été généralement conservée ;

"Que lors de la répartition de 1872, l'excellence du système tendant à conserver l'organisation municipale de comté et les conséquences fâcheuses d'une déviation à ce système, ont été reconnues par le parlement ; et à cette occasion le premier ministre d'alors, *Sir John A. Macdonald*, fut approuvé par les deux côtés de la Chambre lorsqu'il fit connaître la politique du gouvernement, en s'exprimant comme suit : " En ce " qui concerne les circonscriptions rurales, le désir du gouvernement a été de conserver " autant que possible la représentation des comtés et des subdivisions de comtés. L'on " considère que l'on ne doit pas faire de la représentation un simple terme de géogra- " phie (écoutez, écoutez.) L'on désire, autant que possible, conserver la représentation " dans les limites du comté, afin que chaque comté qui est une municipalité de l'*Ontario*, " soit représenté, et que s'il prend des proportions plus considérables, il soit subdivisé— " ce principe reçoit son application dans les suggestions que je vais faire. L'on s'est " départi de cette règle en 1867, dans les trois circonscriptions électorales suivantes : " *Bothwell*, *Cardwell* et *Monk*, mais, tout bien considéré, je ne crois pas que l'essai ait " été heureux. Je ne pense pas qu'il ait été malheureux en tant que les députés de ces " nouvelles circonscriptions étaient concernés, vu qu'elles sont actuellement très habi- " lement représentées par les messieurs qu'elles ont élus ; et j'espère que si je suis " encore élu pour le nouveau parlement, j'y rencontrerai ces honorables messieurs. " Mais il est évident que c'est un grand avantage pour les comtés d'éliro des hommes " qu'ils connaissent. Notre système municipal fournit aux circonscriptions une " excellente occasion de choisir des hommes d'après leurs mérites. Nous connaissons

“ la manière heureuse dont les choses se passent dans le *Canada-Ouest*. Un jeune homme dans un comté débute dans la vie publique en étant élu pour le conseil de township, par ses voisins qui le connaissent. S'il fait preuve d'habileté dans l'administration des affaires, on le fait reeve ou député-reeve de son comté. Il devient membre du conseil de comté, et lorsqu'il a acquis plus d'expérience et que son caractère et sa capacité deviennent plus connus, il est choisi par la population du comté pour la représenter en parlement. Je crois que c'est un excellent système que de donner au peuple canadien l'avantage de choisir pour des fins politiques des hommes qui possèdent sa confiance et dont les talents lui sont parfaitement connus. Cet avantage se trouve perdu si l'on retranche une partie de deux comtés séparés et si l'on réunit ces parties pour des fins électorales seulement. Les parties ainsi détachées n'ont aucun intérêt commun ; elles n'ont aucun rapport ensemble, si ce n'est qu'une fois tous les cinq ans, elles se rendent au bureau de votation dans leurs townships respectifs pour voter pour un homme qui est peut-être connu dans une section et non dans l'autre. Cela tend à introduire et à développer parmi nous le système pratiqué aux *Etats-Unis* et qui consiste, pour les intrigants, à choisir des aventuriers politiques pour leur habileté seulement et non pour l'estime qu'ils en ont. Aussi, autant que possible et à tous les points de vue, il est à désirer que les comtés refusent les hommes qu'ils ne connaissent pas, et quand il s'agira d'augmenter la représentation, on ne devrait le faire qu'en subdivisant les comtés. * * *

“ Je pense que la Chambre en général pense avec moi que l'organisation de comté devrait être conservée autant que possible. J'ai exactement suivi ce principe et nul comté dans l'*Ontario* n'a été morcelé.”

Que le dit principe de conserver autant que faire se peut les limites des comtés en répartissant la représentation dans le parlement, est excellent et devrait être appliqué dans le dit bill pour les raisons ainsi énoncées par sir *John A. Macdonald*, et approuvées par le parlement, et aussi parce qu'il est une sauvegarde contre les abus qui pourraient être commis par le parti au pouvoir en remaniant la représentation d'une manière injuste pour ses adversaires.

Que les dispositions du dit bill sont en violation directe du dit principe et n'en tiennent aucun compte, puisque le bill morcelle les comtés pour des fins électorales, et qu'il réunit, pour ces mêmes fins, des parties de comté n'ayant aucunes relations ensemble, dans un très-grand nombre de circonscriptions électorales de l'*Ontario* ; et, qu'en même temps il n'atteint pas le but autrement déclaré, qui est de répartir d'une manière égale la population des districts électoraux.

Et un débat s'ensuivant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mardi, 9 mai 1882.

M. Mills propose, secondé par *M. Anglin*, que le débat soit ajourné ;

Et la motion étant mise aux voix, la question est résolue négativement.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Huntington,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Bain,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Bécharde,</i>	<i>Crouter,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>King,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McDonald, (Vic. N.E.)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Macdonell (Lanark)</i>	<i>Scriver,</i>

<i>Burpee (St Jean),</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonnell (Inv'ness)</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Casey,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—51.</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Hilton,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Poupore,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Baker,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (Sir John)</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Barnard,</i>	<i>Drew,</i>	<i>McDonald (Cap B.)</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Girouard (J.-Cartier),</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Teltier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McRory,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cameron (Victoria)</i>	<i>Guil'et,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Icooper,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Orton,</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Currier,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Williams.—111.</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée, que le bill soit maintenant lu la seconde fois,

M. *Mills* propose comme amendement, secondé par M. *Rymal*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " en répartissant de nouveau la représentation dans le parlement, l'on ne devrait pas intervenir inutilement dans les arrangements existants, et que l'on devrait faire preuve de plus de justice et de bon vouloir à l'égard des deux partis.

Que le dit bill renferme des changements nombreux et inutiles, et est fait en vue de concentrer des masses considérables de voteurs libéraux dans quelques districts électoraux, et d'ajouter des voteurs conservateurs ou d'enlever des voteurs libéraux à plusieurs districts électoraux et d'affaiblir par ce moyen la force du parti libéral et de donner aux conservateurs la majorité dans les divisions électorales de l'*Ontario*."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise, et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs :

<i>Anglin,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Huntington,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Crouter,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Kilam,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Borden,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Brown,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.),</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gillies,</i>	<i>MacDonnell (Inverness)</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trou, et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Olvier,</i>	<i>Wheler.—52.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Baker,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Barnard,</i>	<i>Drew,</i>	<i>McDonald (Cap-Bre.)</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McCullum,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McCaig,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bill,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Girouard (Jacques C.)</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McRory,</i>	<i>Telher,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Currier,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Orton,</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Williams.—112.</i>

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la question principale étant mise aux voix, la Chambre se divise et les noms sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>

<i>Arnell,</i>	<i>Descauxiers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Baker,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Rickey,</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Barnard,</i>	<i>Drew,</i>	<i>McDonald (C. Breton)</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bill,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McKory,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Muttart,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Currier,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Orton,</i>	<i>White (Renfrew,) et</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Williams—112.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Huntington,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Bécharde,</i>	<i>Crouter,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Borden,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Brown,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gillies,</i>	<i>MacDonnell (Invern),</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Haddow,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheeler,—52.</i>

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger aujourd'hui.

Sir John A. Macdonald, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts) et est comme suit :

Lorne.

Le Gouverneur Général transmet, pour l'information de la Chambre des Communes, copie d'une Minute du Conseil Privé du Canada, en date du 8 mai courant, se

rapportant à l'établissement des districts provisoires dans les territoires du *Nord-Ouest*, (tel qu'indiqué sur la carte ci-jointe), et il la recommande à la considération favorable de la Chambre des Communes. (*Documents de la session, No. 172*).

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, 8 mai 1872.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,
Ordonné, que le dit message soit pris en considération mercredi prochain.

Et la séance ayant continué jusqu'à six heures moins quinze minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mardi, 9 Mai 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par *M. Gault*,—la pétition de *John McDougall* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par *M. Borden*,—la pétition de la compagnie du chemin de fer de *Windsor* et *Annapolis*.

Par *M. Ross (Middlesex)*,—la pétition de *Henry Sutherland* et autres, du canton de *Caradoc* ; et la pétition de *E. A. Begg* et autres, du canton de *Ekfrid*, comté de *Middlesex*.

Par *M. Sproule*,—la pétition de *Neil Strachan* et autres, de *Dundalk*.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 20 février 1882, demandant copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre la Cie du chemin de fer du *Pacifique* canadien ou aucun de ses directeurs ou officiers et le gouvernement ou aucun de ses membres ou fonctionnaires, au sujet de la compagnie ou de ses affaires, qui n'ont pas encore été ordonnés ou demandés. (*Documents de la session, No. 48aa.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1882, demandant copie de tous rapports, pétitions, documents et correspondance adressés, au gouvernement ou à aucun département par la Cie du canal de navigation *Huron* et *Ontario*, ou autres personnes, au sujet de la construction du canal de navigation devant faire communiquer les eaux de la baie *Georgienne* avec celles du lac *Ontario*. (*Documents de la session, No. 173.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre du 24 avril 1882, pour copie de toutes annonces et soumissions, rapports et correspondance se rapportant à l'entreprise concédée l'été dernier pour de nouvelles portes d'écluse pour le canal de *Cornwall* ; aussi, copie du contrat. (*Documents de la session, No. 174.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 24 avril 1882, pour un état détaillé des divers articles comprenant les prix demandés à la Cie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, pour—

Travaux exécutés sur les premiers 100 milles à l'ouest	
de la rivière <i>Rouge</i>	\$760,604 71
Rails et attaches.....	280,736 09
Matériel roulant, etc.	281,914 58

\$1,323,255 38

Aussi, copie de tous rapports, évaluations et correspondance à ce sujet. (*Documents de la session, No. 48bb*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er mars 1882, pour un état indiquant la quantité de houille de *Springhill* livrée à *St-Jean* et aux stations intermédiaires, par l'Intercolonial, pendant l'année expirée le 31 décembre, 1881; aussi, le tarif du transport, par tonne, à chacune des dites stations; aussi, les tarifs spéciaux et les personnes auxquelles ils ont été accordés, et les quantités livrées à chacune d'elles à ces prix spéciaux. (*Documents de la session, No. 81n*)

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, une liste des noms, adresses et appointements des ingénieurs, mécaniciens et des chauffeurs employés dans les édifices publics du *Canada*; aussi, le montant requis pour les payer lorsqu'ils seront transférés au département des Travaux Publics. (*Documents de la session, No. 176.*)

M. Mousseau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 24 avril 1882, pour un état faisant connaître le nombre de pieds (mesure de planche) de bois de toute espèce, et le nombre de mille bardeaux et lattes, qui ont été expédiés par la voie du canal de *Grenville*, pendant les années 1879, 1880 et 1881, et pour lesquelles des péages ont été perçus; le dit état devant indiquer si les péages ont été sollés à *Ottawa* ou à *Grenville*. (*Documents de la session, No. 175.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er mai 1882, pour un état faisant connaître les noms des personnes qui, dans le 2e district d'enregistrement du comté de *Rimouski*, ont payé la taxe pour le tabac récolté qu'elles ont vendu; ainsi que le montant payé par chacune d'elles aux différents maîtres de postes ou autres officiers chargés de prélever ce revenu. (*Documents de la session, No. 59d.*)

M. Colby, du comité mixte des deux Chambres, au sujet de la bibliothèque du Parlement, présente à la Chambre, le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Au sujet de la recommandation qu'il a faite lors de la dernière session du parlement, approuvant l'acquisition, de *M. Gerald E. Hart*, de sa collection unique et précieuse de monnaies et médailles se rapportant à l'histoire du *Canada*, depuis la création des premiers établissements dans le pays, sous le régime français, jusqu'à l'époque actuelle, votre comité désire renouveler sa recommandation en faveur de cette acquisition. Il croit savoir que *M. Hart* est encore disposé à céder sa collection pour la somme de \$2,500. Mais il a depuis dressé un catalogue descriptif des diverses pièces qui paraît être d'un grand intérêt au point de vue historique, indépendamment de son utilité pour expliquer la valeur particulière de chaque pièce de monnaie et de chaque médaille. Il demande \$500 de plus pour ce catalogue. Votre comité considère que c'est un prix raisonnable et il recommande que, si le gouvernement demande et obtient du parlement l'autorisation d'acheter cette collection et décide de la déposer à la bibliothèque du parlement, le catalogue soit imprimé pour l'information des députés. Des arrangements convenables devraient aussi être pris pour la conservation, l'exposition et la garde de la collection.

Depuis que la Cour Suprême a été transférée de l'édifice du parlement dans un bâtiment séparé, les juges et les avocats qui plaident devant cette Cour ont éprouvé beaucoup d'ennuis de ne pas avoir sous la main les livres de droits qu'ils ont besoin de consulter. Afin d'éviter la dépense que nécessiterait l'achat d'une double copie de ces ouvrages, et, en même temps, en vue de donner aux juges toutes facilités de consultation, votre comité a approuvé le transfert des séries de rapport judiciaires (ceux des cours anglaises jusqu'à l'année 1865, et les rapports américains jusqu'à l'époque actuelle, y compris les ouvrages y faisant suite que l'on se procurera au fur et à mesure de leur publication), de la bibliothèque du parlement à la Cour Suprême. Ces livres, toutefois, resteront la propriété de la bibliothèque du parlement et seront commis à la garde d'un employé détaché à cette fin du service de la bibliothèque. Il

est aussi entendu que les membres du parlement, les officiers du gouvernement et toutes autres personnes qui ont eu accès à ces livres par le passé, auront également le privilège de les consulter dans l'édifice de la Cour, comme cela leur était permis précédemment. Votre comité s'objecte au transfert de tous ouvrages de droit ou rapports coloniaux, de l'enceinte de la bibliothèque. Il considère que ces ouvrages devraient être achetés pour l'usage exclusif de la Cour Suprême.

Dans la salle que la Cour Suprême a récemment quittée, mais qui est actuellement occupée comme salle de lecture de la Chambre des Communes, votre comité a remarqué que des rayons ont été disposés pour recevoir des livres. Votre comité pense que l'usage de ces rayons par le bibliothécaire contribuerait considérablement à donner l'espace requise par l'augmentation croissante de la bibliothèque. Mais il convient, avec le bibliothécaire, qu'avant de se servir de ces rayons, en toute sûreté, il est nécessaire de les protéger au moyen de portes vitrées roulantes, et d'y tenir les livres sous clef. Quand ces moyens de sûreté auront été pris, on pourra déposer sur ces rayons une quantité considérable des volumes que l'on a rarement besoin de consulter, sans courir de risques et pour le plus grand avantage du service.

Votre comité conseille aussi que les copies des pièces et documents historiques originaux concernant le *Canada*, qui ont été ou qui seront à l'avenir recueillis sous la direction du bureau de l'agriculture et des statistiques, soient déposés permanemment à la bibliothèque du Parlement qui possède déjà des manuscrits de même nature, nombreux et importants. Il recommande aussi que les minutes des constitutions accordées aux colonies anglaises de l'*Amérique* du Nord, demandées récemment par adresse de la Chambre des Communes, soient placées dans la division canadienne de la bibliothèque, lorsqu'elles seront reçues d'*Angleterre*.

Votre comité remarque, avec surprise et regret, que les livres empruntés par les particuliers, durant la vacance, au moyen de cartes obtenues des orateurs des deux Chambres, sont rapportés très irrégulièrement. En vue de corriger ces abus et d'obtenir plus de ponctualité à l'avenir de la part des personnes auxquelles cette faveur a été accordée, il a autorisé le bibliothécaire à retirer ce privilège aux personnes actuellement en défaut, tant que les livres qu'elles ont en mains ne seront pas remis, et d'appliquer la règle plus strictement à l'avenir, à ce sujet.

Le rapport du sous-comité chargé de réviser les comptes des dépenses qui se rapportent au crédit applicable à l'augmentation de la bibliothèque, est annexé aux présentes. Ce rapport renferme des suggestions pour dégrever le crédit annuel de certains items onéreux qui diminuent considérablement la somme affectée à l'achat de livres de lecture ou de livres à consulter.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
8 mai, 1882.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la bibliothèque du Parlement pour la session de 1882, de vérifier les comptes relatifs à la bibliothèque du Parlement pour l'année dernière, présente le rapport suivant :

Qu'il a vérifié les divers comptes qui lui ont été soumis et qui ont été payés depuis la dernière audition, portant les numéros de 809 à 899, inclusivement, ainsi qu'une traite en faveur de *B. G. Allen* pour \$1,038.75, et deux autres en faveur de *L. Bossange*, pour \$456.74 et \$267.08, sans numéros, s'élevant en totalité au chiffre de quatre mille trois cent vingt deux piastres et huit centins (\$1,322.08), et qu'il a examiné les divers reçus et pièces justificatives, qu'il a trouvés conformes à ces paiements.

Votre sous-comité soumet pour l'information du comité mixte un sommaire, ci-joint, indiquant comment l'octroi réduit de \$3,500.00 pour l'exercice 1881-82 a été dépensé, accompagné d'un relevé des engagements existants qui lui ont été rapportés comme ayant été contractés en 1881, y compris un engagement additionnel contracté par anticipation sur l'octroi augmenté pour 1882-83, tel qu'expliqué par le bibliothécaire, atteignant ensemble le chiffre de trois mille trois cent cinquante piastres et trente-quatre centins, laissant ainsi une balance de \$3,649.60 seulement pour subvenir aux dépenses de la bibliothèque pendant le reste de l'année courante.

W. H. ODELL, }
CHAS. C. COLBY, } *Auditeurs.*

BIBLIOTHÈQUE,
8 mai, 1882.

OTTAWA, 26 avril, 1882.

L'hon. W. H. ODELL.

CHER MONSIEUR,—Je prends la liberté de mettre, par écrit, la substance de la déclaration que j'ai faite devant le comité de la bibliothèque, à sa première séance pendant cette session, au sujet des dépenses de la bibliothèque.

Le 26 novembre, 1881, j'adressai au ministre des Finances, en réponse à sa circulaire demandant quelle somme d'argent serait nécessaire pour le département de la bibliothèque, tant pour l'exercice courant que pour le suivant, une lettre portant que les déficits existants dans ce département exigeaient qu'il nous fut fait "une avance immédiate de \$3,000 ; et aussi, que pour l'exercice suivant, une nouvelle somme de \$10,000 serait nécessaire pour acheter des livres."

A quelque temps de là, un commis du département des Finances m'apporta (par ordre) une épreuve du budget qui renfermait les items ci-dessus mentionnés.

Mais peu de temps avant la réunion de la Chambre, j'appris avec surprise et chagrin, qu'en examinant le budget en dernier lieu, le gouvernement avait décidé de nous donner l'octroi annuel seulement, pour le prochain exercice.

Dans l'intervalle j'avais fait des commandes en *Angleterre* et j'avais pris des arrangements pour des envois de livres nouveaux et importants, mensuellement, pendant la session du parlement.

Je ne donnai pas de contre-ordres, pensant que même dans le cas où nos moyens seraient très restreints, il était préférable de dépenser la plus grande partie de l'octroi annuel pendant que le parlement était en session et de faire bénéficier les députés de nos nouveaux achats, plutôt que de faire ces achats pendant la vacance.

J'ai eu le plaisir d'apprendre que ce plan a obtenu l'approbation des députés, parce que outre les divers ouvrages indispensables qui ont été achetés pour consultation, les ouvrages de littérature générale ont été, pour la plus grande partie, rapidement enlevés par les députés désireux de se procurer des publications nouvelles et intéressantes.

J'espère que le crédit qui nous sera voté sera suffisant pour faire honneur à nos engagements et pour satisfaire le goût de nos lecteurs.

Croyez-moi, cher monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

ALPHEUS TODD.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE.

Le sous-comité d'audition a l'honneur de soumettre l'information additionnelle suivante au sujet de certains détails de dépense, savoir :

Un sommaire indiquant la dépense pour les livres français et anglais respectivement, à dater de l'audition en 1881 jusqu'à la fin de l'exercice 1881, ainsi qu'un sommaire du montant additionnel dépensé pour le même service, à partir du 1er juillet, 1881, jusqu'à l'ouverture de la session, le 9 février, 1882. Et, en vue de satisfaire le désir exprimé par plusieurs membres du comité mixte à sa dernière séance d'obtenir des informations relatives au montant de la dépense moyenne pour livres de loi, journaux et publications littéraires, y compris la reliure,—ainsi que les dépenses incidentes pour relier les livres et leur faire les réparations nécessaires, le sous-comité a fait préparer un sommaire contenant l'information demandée, faisant la différence entre les rapports judiciaires et les ouvrages de jurisprudence, et accompagné d'une liste détaillée des journaux et publications littéraires, indiquant le montant de la souscription à ces publications payé à même l'octroi à la bibliothèque et le coût de la reliure, ainsi qu'un mémoire de la dépense totale pour la reliure et la réparation des livres—indiquant une dépense moyenne de \$1,000 pour ce service.

A ce sujet, le sous-comité suggère au comité mixte de considérer s'il est possible d'obtenir un octroi spécial pour des livres de lois (ou, dans tous les cas, pour ceux que l'on se propose de transférer à la Cour Suprême), et si l'on ne peut pas prendre des arrangements au moyen desquels le coût pour relier les livres, journaux et publications littéraires, et pour les réparations générales (compris sous le titre de contingents) pourrait être couvert par une augmentation du crédit sous ce chef, laissant ainsi le crédit annuel séparé de la bibliothèque, intact et applicable à l'achat de livres, sans tenir compte en aucune manière de telles dépenses contingentes.

W. H. ODELL, }
CHAS. C. GOLBY, } *Auditeurs.*

BIBLIOTHÈQUE,
8 mai, 1882.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.—RELEVÉ DE COMPTE, 1881-82.

		\$	cts.	1881.	\$	cts.
1881.						
18 janvier ...	Comptes en retard soumis au comité lors de la dernière audition :— Montant dû pour des livres anglais... \$931 79 do relecture de livres anglais.. 136 00 do français. 524 98	1,592	77	1er juillet... Crédit réduit pour l'exercice 1881-82.	3,500	00
18 do ...	Balance du crédit pour 1880-1 non dépensée lors de la dernière audition, mais employée pour acquitter les comptes ci-dessus avant la fin de l'exercice 1880-1.	840	30			
1882.	Déficit tel qu'indiqué à la dernière audition.	752	47			
9 février....	Montant dépensé pour achat de livres anglais depuis la dernière audition (18 janvier 1881)..... \$821 82					
9 do	Montant dépensé pour reliure et réparations de livres anglais..... 738 63	1,560	45			
9 do	Montant dépensé pour achat de livres français depuis la dernière audition..... \$939 95	1,168	86			
9 do	Montant dépensé pour reliure et réparations de livres français..... 228 91	18	22			
9 do	Balance au crédit de la bibliothèque	3,500	00			

Dettes existantes contractées en 1881 :

Dû pour livres anglais :		
E. G. Allen (Londres, Angleterre)	\$2,431	27
Little, Brown et Cie (Boston).....	106	94
A. Mortimer, pour reliure.....	422	13
Divers comptes s'élevant à	211	92
Dû pour livres français :		
L. Bossange (Paris, France).....	140	00
Divers comptes, s'élevant à.....	56	30
	3,368	56
Montant au crédit de la bibliothèque.....	18	22
Montrant un déficit de.....	\$3,350	34

NOTE.—Montant inséré dans le budget pour faire face aux dettes existantes et aux dépenses de 1882-3..... \$7,000 00

Y compris les dettes contractées en prévision d'une augmentation de crédit pour 1882-3.

RELEVÉ.

MONTANT dépensé en livres de loi pour la bibliothèque du parlement, *Ottawa*, à partir du 18 février 1881 jusqu'au 18 janvier 1882.

1. <i>Law Reports</i>	\$ 153 06
2. Livres de loi.....	228 25
	<u>\$ 381 31</u>

MONTANT dû le 20 avril, 1882, pour des livres de loi.

1. <i>Law Reports</i>	\$ 191 63
2. Livres de loi.....	200 88
	<u>\$ 392 51</u>

Nombre de journaux reliés.....	36
do de publications littéraires reliées.....	25
do de journaux auxquels il a été souscrit à même le crédit de la bibliothèque.....	19
do de publications littéraires auxquelles il a été souscrit à même le crédit de la bibliothèque.....	18
Abonnements à des journaux payés à même le crédit de la bibliothèque.....	\$ 97 25
Reliure de journaux	263 47
	<u>\$ 360 72</u>

Abonnements à des publications littéraires payés à même le crédit de la bibliothèque.....	\$ 74 70
Reliure de publications littéraires.....	68 52
	<u>\$ 143 22</u>

Montant total dépensé pour faire relier et réparer des livres depuis la dernière audition.....	\$ 967 54
--	-----------

RELEVÉ EXPLICATIF ADDITIONNEL.

Crédit pour la bibliothèque, 1882-83.	\$7,000 00
Notes non soldées et dettes à raison des importations récentes.....	3,350 34
	<u>\$3,649 66</u>

Payé pour livres anglais depuis la date de la dernière audition	\$2,628 24
Payé pour livres français depuis la date de la dernière audition	1,693 84
	<u>\$4,322 08</u>

Somme comprise dans le montant ci-dessus pour les <i>Law Reports</i>	\$ 153 06
Somme comprise dans le montant ci-dessus pour les livres de loi	\$ 228 26
	<u>\$ 381 31</u>

Dû pour les <i>Law Reports</i>	\$191 63	
do livres de loi.....	200 88	
		392 51
Total pour les livres de loi.....		<u>\$ 773 82</u>

JOURNAUX ET PUBLICATIONS LITTÉRAIRES.

Journaux proprement dits payés à même le crédit pour la bibliothèque (19).....	\$ 97 25	
Publications littéraires telles que <i>l'Illustrated News</i> , le <i>Graphic</i> , <i>l'Opinion Publique</i> , le <i>Punch</i> , le <i>Grip</i> , etc., (18).....		74 70
		<u>\$ 171 95</u>
Reliure des journaux proprement dits.....	\$263 47	
Do publications littéraires.....	68 52	
		<u>331 99</u>

[Y compris les journaux et les publications littéraires obtenus des salles de lecture.]

Total payé à même le crédit pour la bibliothèque pour abonnements aux journaux et publications littéraires, et pour reliure.....	\$ 503 94	
Montant additionnel pour reliure de livres et réparations accessoires.....		463 60
		<u>\$ 967 54</u>
Total payé pour les services ci-dessus.....		
Moyenne par année.....	\$1,000 00	

Sir *Charles Tupper* propose, secondé par Sir *Hector L. Langevin*, que cette Chambre se forme, demain en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l'octroi d'une subvention à la "Compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou*."

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera en comité général comme susdit.

Sir *Hector L. Langevin* propose, secondé par Sir *Charles Tupper*, que cette Chambre se forme, demain en comité général pour considérer certaines résolutions concernant la nomination de certains commissaires pour l'amélioration et l'administration du hâvre de *St-Jean*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet des dites résolutions, les recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain cette Chambre se formera en comité comme susdit :

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a approuvé le message suivant :—

Le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre au bill intitulé : "Acte concernant les juges des cours de comté."

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte concernant la vente des billets de chemins de fer," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la Compagnie Canadienne de Téléphone *Bell*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des terres de la Qu'Appelle," avec plusieurs amendements, et a modifié le titre comme suit : après " Qu'Appelle " insérez " à responsabilité limitée," auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le hâvre de *Sydney-Nord* dans la *Nouvelle-Ecosse*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant la vente des billets de chemins de fer," lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la compagnie canadienne de Téléphone *Bell*," soient pris en considération demain.

Ordonné, que les amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des terres de la Qu'Appelle," soit pris en considération demain.

Sur motion de *M. McLelan*, secondé par *M. Caron*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le hâvre de *Sydney-Nord* dans la *Nouvelle-Ecosse*," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil, et *M. Kirkpatrick* fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a onjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 10 mai 1882.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *G. W. Gerow*, et autres, de la cité de *St-Jean, N. B.*,—demandant que tout bill qui soit préparé pour transférer le hâvre de *St-Jean* à une commission, soit soumis aux contribuables de cette cité, pour leur information ;—et

De *John Holden*, curateur des biens de feu *C. Merritt*, et autres,—demandant qu'aucun bill ne soit passé en vue de placer le hâvre de *St-Jean* sous le contrôle d'une commission, jusqu'à ce qu'ils aient une occasion de se faire entendre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution pourvoyant à l'expédition des journaux canadiens francs de port, par la malle, dans les limites du *Canada*.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient de décréter, qu'à dater du premier jour de juin de la présente année 1882, les journaux publiés en *Canada*, mis à la poste par les éditeurs.

au lieu de la publication, et adressés à des abonnés réguliers ou à des agents de journaux en *Canada*, seront expédiés à leur adresse francs de port.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Plumb* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Plumb* fait en conséquence, rapport de la résolution laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est expédient de décréter, qu'à dater du premier jour de juin de la présente année 1882, les journaux publiés en *Canada*, mis à la poste par les éditeurs au lieu de la publication, et adressés à des abonnés réguliers ou à des agents de journaux, en *Canada*, seront expédiés à leur adresse francs de port.

La dite résolution étant lue la seconde fois est adoptée.

Ordonné, que sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill pour pourvoir à la transmission gratuite des journaux canadiens par la malle dans les limites du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre — lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l'augmentation de la subvention accordée à la province du *Manitoba*.

(*En comité.*)

Résolu, Que l'étendue et la population du *Manitoba* ayant pris un grand accroissement depuis que la subvention accordée à cette province a été fixée par l'acte 33 Vic., chap. 3, et ayant en vue le fait que ses terres publiques sont administrées et leurs produits employés par le gouvernement fédéral, il est opportun que la dite subvention soit augmentée et que les montants suivants lui soient alloués, chaque année, à partir du 1er janvier, 1882, savoir :—

Pour le maintien du gouvernement et de la législature, \$50,000.

Sur une population évaluée à 150,000 âmes, à 80 centins par tête, \$120,000.

Indemnité au lieu de terres publiques, \$45,000.

Les dites sommes devant former la subvention annuelle à être payée par le *Canada* à la dite province, pendant les dix années suivant immédiatement 1881, au lieu de la subvention allouée par le dit acte 33 Vic., chap 3.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Royal* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Royal* fait rapport de la résolution en conséquence, laquelle est lue comme suit :

Résolu,— Que l'étendue de la population du *Manitoba* ayant pris un grand accroissement depuis que la subvention accordée à cette province a été fixée par l'acte 33 Vic., chap. 3, et ayant en vue le fait que ses terres publiques sont administrées et leurs produits employés par le gouvernement fédéral, il est opportun que la dite subvention soit augmentée et que les montants suivants lui soient alloués, chaque année, à partir du 1er janvier, 1882, savoir :—

Pour le maintien du gouvernement et de la législature, \$50,000.

Sur une population évaluée à 150,000 âmes, à 80 centins par tête, \$120,000.

Indemnité au lieu de terres publiques, \$45,000.

Les dites sommes devant former la subvention annuelle à être payée par le *Canada* à la dite province, pendant les dix années suivant immédiatement 1881, au lieu de la subvention allouée par le dit acte 33 Vic., chap 3.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'augmenter, pendant un certain temps, la subvention annuelle de la province du *Manitoba*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill pour amender le chapitre 29, 38 *Victoria*, intitulé: "Acte pour étendre certaines dispositions de l'acte concernant les matelots, 1873, aux navires fréquentant les eaux intérieures du *Canada*;" et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Daly* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé, en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit: "Acte à l'effet de modifier l'acte quarante-deux *Victoria*, chapitre quarante, intitulé: 'Acte pour amender l'acte de juridiction maritime, 1877,' et d'établir de nouvelles dispositions pour le recouvrement des gages des matelots employés sur les navires naviguant sur les eaux intérieures du *Canada*."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:

Le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser un drawback sur certains articles fabriqués en *Canada* et obtenus pour être employés à la construction du chemin de fer canadien du *Pacifique*," sans aucun amendement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé: "Acte concernant la police de port et de rivière du *Canada*," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre; et la résolution adoptée par cette Chambre, vendredi, le 24 mars dernier, pour prélever un droit de tonnage sur les navires entrant dans les ports de *Québec* et de *Montréal*, est renvoyée au dit comité.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général.

À six heures P.M., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte, pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre du jour pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill à l'effet d'expliquer l'acte faisant droit à la compagnie d'assurance Agricole du *Canada*, et de définir les pouvoirs des syndics y mentionnés, étant lu;

Sur motion de M. *Gault*, secondé par M. *Coursol*,

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le dit bill soit retiré, et les honoraires et frais payés pour ce bill soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des chemins de fer de transport maritime de *Chignectou* et du *Cap*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat, et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne directe entre l'Amérique et l'Europe," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des terres de la *Qu'Appelle*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la Compagnie Canadienne de Téléphone *Bell*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Le comité général sur le bill du Sénat intitulé: "Acte concernant la police de port et de rivière du *Canada*," reprend le cours de ses délibérations; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ryan (Montréal)*, fait rapport que le comité a examiné le bill, et a modifié le titre comme suit: "Acte concernant la police de port et de rivière de la province de *Québec*."

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant la nomination de certains commissaires pour l'améliorations et l'administration du havre de *St-Jean, N.-B.*

(*En comité.*)

1. *Résolu*.—Qu'il est expédient de pourvoir à la nomination de certains commissaires pour l'amélioration et l'administration du havre de *St-Jean*, dans la province du *Neuveau-Brunswick*.

2. *Résolu*.—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à prélever la somme de sept cent cinquante mille piastres, au moyen d'une émission de débetures portant intérêt au taux de quatre pour cent par année payable semi-annuellement et remboursables dans quarante ans, et d'avancer et payer en premier lieu, à même cette somme, aux "commissaires du havre de *St-Jean*, cinq cent mille piastres pour leur permettre de compléter l'acquisition de la propriété du havre, droits, rentes et privilèges, du maire, des échevins et de la bourgeoisie de la cité de *St-Jean* en la manière.

stipulée dans l'acte à être passé à cette fin, et d'avancer aux dits commissaires, de temps à autre, le reste de la somme ainsi prélevée, pour leur permettre de faire face aux paiements à faire pour l'amélioration et l'agrandissement du havre,—les dits commissaires devant déposer entre les mains du receveur-général, lors de l'avance de toute telle somme, leurs propres bons en faveur de Sa Majesté pour le gouvernement du *Canada*, pour un montant semblable, en la forme qui sera approuvée par le receveur-général, et portant intérêt, au taux de quatre pour cent par année à dater de telle avance, payable à même les revenus perçus par les dits commissaires au moyen de péages ou autres sources de revenus sous l'autorité du dit acte, devant constituer la première charge sur les dits revenus après les frais nécessités pour leur perception.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Burpee* (*Sunbury*), fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Burpee* (*Sunbury*), fait en conséquence rapport des résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*,—Qu'il est expédient de pourvoir à la nomination de certains commissaires pour l'amélioration et l'administration du havre de *St-Jean*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*.

2. *Résolu*,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à prélever la somme de sept cent cinquante mille piastres, au moyen d'une émission de débetures portant intérêt au taux de quatre pour cent par année payable semi-annuellement et remboursables dans quatre ans, et d'avancer et payer en premier lieu, à même cette somme, aux "commissaires du havre de *St-Jean*," cinq cent mille piastres pour leur permettre de compléter l'acquisition de la propriété du havre, droits, rentes et privilèges, du maire, des échevins et de la bourgeoisie de la cité de *St-Jean* en la manière stipulée dans l'acte à être passé à cette fin, et d'avancer aux dits commissaires, de temps à autre, le reste de la somme ainsi prélevée, pour leur permettre de faire face aux paiements à faire pour l'amélioration et l'agrandissement du havre,—les dits commissaires devant déposer entre les mains du receveur-général, lors de l'avance de toute telle somme, leurs propres bons en faveur de Sa Majesté pour le gouvernement du *Canada*, pour un montant semblable, en la forme qui sera approuvée par le receveur-général, et portant intérêt, au taux de quatre pour cent par année à dater de telle avance, payable à même les revenus perçus par les dits commissaires au moyen de péages ou autres sources de revenus sous l'autorité du dit acte, devant constituer la première charge sur les dits revenus après les frais nécessités pour leur perception.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Ordonné, que sir *Hector L. Langevin* ait la permission de présenter un bill concernant le havre du *Saint Jean*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides étant lu ;

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ;

M. *Casgrain* propose comme amendement, secondé par M. *Guthrie*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "il n'est ni opportun ni dans l'intérêt du service public de voter des crédits applicables aux entreprises publiques, si des mesures législatives suffisantes ne sont pas adoptées en vue de prévenir et de punir la fraude dans les entreprises entraînant la dépense de deniers publics, et que cette Chambre regrette que le cabinet n'ait pas soumis une telle mesure à ce parlement."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris commesuit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casey,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Crouter,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>
<i>Borden,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>King,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>MacDonnell (Inv'n's),</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wheler.—43.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Olivier,</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Richey,</i>
<i>Baker,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>McDonald (C. Breton)</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLennan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>McQuade,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Tyrophitt,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Vallée</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Currier,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Orton,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Quimet,</i>	<i>White (Hastings) et</i>
<i>Daly,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Williams,—109.</i>
<i>Daoust,</i>			

Ainsi, la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix, Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des subsides.

(En comité).

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent trente-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'embranchement *Saint-Charles* et passage d'eau entre *Lévis* et *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à *Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du matériel roulant du chemin de fer de *l'Île du Prince-Edouard*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-neuf mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Cap de la Travers*e, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la construction d'un coursier entre le canal d'alimentation et la rivière *Chippawa*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour construction de nouveaux déversoirs au canal *Williamsburgh*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour approfondir le chenal,—(canal et écluse *Sainte-Anne*) en amont de l'écluse, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour construction d'écluses et améliorations de la rivière *Trent*, entre *Lakefield* et le lac *Balsam*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal de la rivière *Tay*—constructions, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des canaux, savoir : étude de la navigation—par la vallée de la *Trent*, \$8,000; canal *Cornwall*, \$10,000; canal *Rideau*, \$6,500; canal *Rideau*, pour hausser le quai, sur le côté ouest du bassin, *Ottawa*, \$1,500; pont entre la *Grande Île* et la terre ferme, comté de *Beauharnois*, \$800; canal *Welland*, nettoyage des fossés latéraux, \$6,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent quarante deux piastres et trois centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à madame *C. S. Beaton*, de *Souris*, *I.-P.-E.*, l'intérêt et les frais d'une poursuite, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial,—construction, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-six piastres et vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à *Pierre Pineau* le terrain pris pour l'embranchement de *Rimouski*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, pour l'achèvement et installation de la gare des voyageurs à *Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à la veuve de *H. T. Fosbery*, ci-devant teneur de livres de *M. M. Tutton* et *Rogers*, entrepreneurs de la section no. 7 du chemin de fer Intercolonial, le montant des arriérages d'appointements qui lui étaient dus, à l'époque où le gouvernement s'est chargé des travaux, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante-seize piastres et quatre-vingt-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour payer la somme de \$176.87 de frais supportés par *M. Thomas B. Smith*, sous-entrepreneur, de la section 12 du chemin de fer Intercolonial, à l'occasion de l'examen par les arbitres officiels de sa réclamation pour clôtures faites jusqu'à et après l'époque où le gouvernement s'est chargé des travaux de cette section, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cent soixante et deux piastres et soixante et un centins soit accordée à Sa Majesté pour payer le jugement de la cour

d'Echiquier et les frais dans la cause de *Patrick Kenny*, entrepreneurs du transport des lisses d'acier pour le chemin de fer du *Pacifique*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer les dommages faits au vapeur *M. C. Upper*, dans le canal *Welland*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-cinq mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, *Ontario*, savoir : station de la quarantaine des bestiaux, *Ontario*, somme additionnelle, \$6,000 ; *Amhurstburg*, bureau de poste, douane etc., \$8,000 ; *Galt*, bureau de poste, douane, etc., \$8,000 ; *Berlin*, bureau de poste, douane, etc., \$8,000 ; *Cobourg*, bureau de poste, douane, etc., \$14,000 ; édifices publics, *Ottawa*, panneaux de verre dans les portes des bureaux, comme protection contre l'incendie, \$800 ; édifices du parlement, amélioration de l'aérage, \$4,000 ; fortifications de *Kingston*, \$600 ; bureau de poste de *Clifton*, \$4,000 ; *St Thomas*, démolition et reconstruction de la salle d'exercice, \$2,500, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Manitoba*, savoir : bureau de poste de *Winnipeg*, \$50,000 ; asiles des immigrants à l'ouest de *Brandon*, \$10,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, territoires du *Nord-Ouest*, savoir : nouvelles prisons et maisons d'arrêt, \$10,000 ; nouveaux édifices publics dans la capitale des territoires du *Nord-Ouest*, \$20,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Colombie Britannique*, *Nanaimo*, bureau de poste, douane, etc., somme additionnelle, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux salaires des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., des édifices publics fédéraux (jusqu'ici payés par les départements qui les employaient, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-six mille cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Nouvelle-Ecosse*, et être distribuée comme suit : jetée de *Pickett*, \$500 ; *New Harbor*, \$3,000 ; *Main-à-Dieu*, pour compléter les travaux, \$1,000 ; rivière *Ste Marie*, \$2,000 ; rivière *Meteghan*, pour compléter les travaux, \$3,000 ; *Yarmouth*, \$3,300 ; *Petite Rivière*, \$5,000 ; anse *Parker*, la localité fournissant un montant égal, \$1,000 ; *Ile Pictou*, montant périmé revoté, \$1,250 ; *Port Hood*, \$4,000 ; *Ile Coffin*, \$2,100 ; *Sydney-Nord*, pour continuer le quai, \$3,000 ; *Eagle Head*, \$2,500 ; *White Point*, montant additionnel requis pour réparations, \$1,500 ; *Port Lorne*, \$5,000 ; *Liverpool*, brise-lames à l'ouest du port, \$5,000 ; Havre des Sauvages, \$1,000 ; jetée de *Westport*, \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *I.P.E.*, et être distribuée comme suit : rivière du sud-ouest, *New-London*, \$5,000 ; baie *Saint-Pierre*, \$6,000 ; *Miminigash*, pour compléter les travaux, \$1,500 ; Iles *Wood*, \$3,000 ; *Cascumpec*, \$5,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières *N.B.*, et être distribuée comme suit : *Shippagan*, \$4,000 ; rivière *Madawaska*, \$1,000 ; rivière *Miramichi*, quais de délestage, \$3,000 ; *Wilson's Beach*, \$500 ; brise-lames de la baie du *Rocher*, \$2,000 ; *Courtney Bay*, baliser le chenal, \$500 ; *Tynemouth* ou *Ten-mile Creck Harbor*, \$1,500 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-neuf mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Québec, et être distribuée comme suit: *Carleton*, pour compléter les travaux, \$2,500; *Ile aux Grues*, montant additionnel requis pour payer le coût des travaux entrepris, \$4,000; *Etang du Nord*, pour compléter les travaux, \$5,000; *Saint-François, Ile d'Orléans*, \$4,000; *Québec*, quai de l'hôpital de marine, \$3,000; *Lac Mégantic*, jetée, bouées et enlèvement des cailloux, \$4,000; *Chenal du Moine*, \$2,000; *Matane*, \$3,500; *Saint-Thomas*, \$500; rivière *Ottawa*,—amélioration du chenal vis-à-vis *Calumet*, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent trente-huit mille quatre cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Ontario*, et être distribuée comme suit: *Portsmouth, L.O.*—pour compléter les travaux, \$2,000; *Wellington et Consecon, L.O.*, (revoté, \$2,000) \$4,000; *Whitby, L.O.*, \$4,000; *hâvre de Toronto, L.O.*, montant additionnel requis, \$87,500; *Kingsville, Lac Erié*, \$1,500; *Owen Sound*, \$8,000; *Collingwood, L. H.* \$20,000; *Port-Albert, L. H.* \$2,200; rivière *Sydenham*, \$2,000; rivière *Ottawa*,—amélioration du chenal vis-à-vis *Hawkesbury*, \$1,500; rivière de la *Petite Nation*,—examen et enlèvement des obstructions, \$1,750; *Peterborough*—dragage, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Manitoba*, savoir: rivière *Assiniboine*, \$6,000, rivière de la *Poule d'Eau*,—examen et enlèvement des cailloux, \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins, sentiers et ponts etc. *Territoires du Nord-Ouest*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour arbitrages et indemnités, *Ontario, S. Platt* etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'exploration hydrographique, fleuve *Saint-Laurent*—de Québec au cap à la *Roche*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour la construction des casernes de la gendarmerie à cheval, *T.N.O.*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour assujétir les estacades et jetées, et pourvoir à leur construction et réparation, *Grande Ile*, rivière *Saint-Maurice*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux à la rivière *Trent* et au district de *New-Castle*—montant additionnel requis pour réparations, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Jeudi, 11 mai 1882.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Cardwell)*, fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *White (Cardwell)*, informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui cette Chambre se formera en comité des subsides.

M. *Stephenson*, du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de la Chambre pendant la présente session, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Le comité ayant demandé des soumissions pour la traduction, l'impression et la reliure des Débats pour la prochaine session, six soumissions ont été reçues, savoir : trois pour la traduction, deux pour la reliure et une pour l'impression. Le comité recommande que des traités soient passés avec les personnes suivantes :—

Pour l'impression, MM. *MacLean, Roger et Cie* :—

Composition, par 1,000 ems.....	\$0 60
Tirage, par marque.....	0 30
Pliage, par feuille	0 00 ¹ / ₁₆
Changements, par heure.....	0 25
Exemplaires supplémentaires des discours, par 100.....	0 75

Pour la reliure, par volume, A. S. *Woodburn*, à.....

0 90

Pour la traduction, par page, A. *Gélinas*, à.....

1 75

Pour la traduction et la reliure, l'entreprise est concédée aux plus bas soumissionnaires, et comme il n'y a qu'une soumission pour l'impression, celle de MM. *MacLean, Roger et Cie*, le comité l'a acceptée, pensant qu'elle est juste et raisonnable.

Le comité recommande aussi que le traité pour l'impression soit fait pour le terme de deux ans.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures et vingt minutes, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeu*di*, 11 mai 1882.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *John McDougall* et autres, de la cité de *Montréal* ; de *Henry Sutherland* et autres, du canton de *Caradoc* ; de *E. A. Begg* et autres, du canton d'*Elfrid*, comté de *Middlesex* ; et de *Neil Strachan* et autres, de *Dundalk* ; demandant séparément l'adoption de mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

De la Cie du chemin de fer de *Windsor et Annapolis* ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi concernant l'embranchement sur *Windsor* du chemin de fer Intercolonial, ne devienne pas loi.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Colby* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Et la motion étant mise aux voix, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération ; la Chambre se divise, et la question est résolue affirmativement.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.
Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte concernant le chemin de fer de *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*," sans amendements.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'emploi de gardien de port de *Montréal*," avec un amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte pour corriger certaines erreurs dans la version française de l'Acte de la Puissance," et "l'Acte des terres de la Puissance, 1879," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte pour maintenir en vigueur, pendant un temps limité, l'acte pour mieux prévenir les crimes, 1878," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte pour déclarer la signification du mot 'télégraphes' en certains cas," auquel il demande le concours de cette Chambre

La Chambre procède à prendre en considération l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'emploi de gardien de port pour le havre de *Montréal*," lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat, et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

Sur motion de M. *White (Cardwell)*, secondé par M. *Colby*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : "Acte pour déclarer la signification du mot "télégraphes" soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois; et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,

Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé : "Acte pour maintenir en vigueur pendant un temps limité l'acte pour mieux prévenir les crimes, 1878," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par sir *John A. Macdonald*,

Ordonné, que le bill du Sénat, intitulé : "Acte pour corriger certaines erreurs dans la version française de l'Acte des terres de la Puissance," et "l'Acte des terres de la Puissance, 1879," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Vendredi, 12 mai 1882.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une résolution au sujet d'une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou*.

(*En comité*)

Résolu.—Qu'en vue des grands avantages qui résulteraient pour les provinces maritimes et le commerce intercolonial du *Canada* en général, de la construction d'un

chemin de fer à navires sur l'isthme de *Chignectou*, entre *Tignish* et la baie *Verte*, sur le golfe *Saint-Laurent*, et quelque point à l'embouchure de la rivière *LaPlanche*, sur la baie de *Fundy*, et de la proposition faite par *M. H. G. C. Ketchum*, au nom d'une compagnie déjà organisée et qui doit être constituée en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou*," et approuvée par le Gouverneur en conseil sur le rapport du ministre des chemins de fer et canaux après consultation avec l'ingénieur en chef du département, il est opportun d'accepter cette proposition et de décréter :—que si la dite compagnie construit, dans les sept ans à compter du premier jour de juillet, maintenant prochain, le dit chemin de fer à navires conformément aux termes de sa dite proposition et d'une convention et d'un contrat passés à cet effet, que le gouvernement du *Canada* pourra conclure avec la dite compagnie s'il le juge à propos, d'une manière solide et durable, en l'équipant complètement pour le service qui y sera stipulé, au gré et sujet à l'approbation du dit gouvernement ; alors, pendant un terme de vingt-cinq ans à compter de la date de cette approbation, pourvu que le dit chemin de fer à navires soit entretenu en bon état et fasse le service susdit d'une manière satisfaisante, il sera payé à la dite compagnie, à même le fonds consolidé du revenu du *Canada*, une subvention au taux de \$150,000 par année,—laquelle subvention ne sera payable pour aucune période, pendant ces vingt-cinq ans, durant laquelle les conditions ci-dessus mentionnées ne seront pas remplies et exécutées.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Cardwell)*, fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *White (Cardwell)*, fait en conséquence, rapport de la résolution laquelle est lue comme suit :

Résolu.—Qu'en vue des grands avantages qui résulteraient pour les provinces maritimes et le commerce intercolonial du *Canada* en général, de la construction d'un chemin de fer à navires sur l'isthme de *Chignectou*, entre *Tignish* et la baie *Verte*, sur le golfe *Saint-Laurent*, et quelque point à l'embouchure de la rivière *LaPlanche*, sur la baie de *Fundy*, et de la proposition faite par *M. H. G. C. Ketchum*, au nom d'une compagnie déjà organisée et qui doit être constituée en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou*," et approuvée par le Gouverneur en conseil sur le rapport du ministre des chemins de fer et canaux après consultation avec l'ingénieur en chef du département, il est opportun d'accepter cette proposition et de décréter :—que si la dite compagnie construit, dans les sept ans à compter du premier jour de juillet, maintenant prochain, le dit chemin de fer à navires conformément aux termes de sa dite proposition et d'une convention et d'un contrat passés à cet effet, que le gouvernement du *Canada* pourra conclure avec la dite compagnie s'il le juge à propos, d'une manière solide et durable, en l'équipant complètement pour le service qui y sera stipulé, au gré et sujet à l'approbation du dit gouvernement ; alors, pendant un terme de vingt-cinq ans à compter de la date de cette approbation, pourvu que le dit chemin de fer à navires soit entretenu en bon état et fasse le service susdit d'une manière satisfaisante, il sera payé à la dite compagnie, à même le fonds consolidé du revenu du *Canada*, une subvention au taux de \$150,000 par année,—laquelle subvention ne sera payable pour aucune période, pendant ces vingt-cinq ans, durant laquelle les conditions ci-dessus mentionnées ne seront pas remplies et exécutées.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que sir *Charles Tupper* ait la permission de présenter un bill accordant une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender de nouveau l' "Acte du Pilotage, 1873," et les autres actes y mentionnés, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre avec mandat et pouvoir d'amender la huitième section de manière à prescrire que l'administration de pilotage pourra donner une commission à tout apprenti admis sous brevet par le bureau des pilotes du port de Québec avant la passation du présent acte, qui sera trouvé capable d'exercer comme pilote, lorsqu'il aura par un service constant achevé le temps d'apprentissage prescrit par le dit bureau des pilotes.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Rykert* fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill abrogeant certaines dispositions de "l'Acte d'Inspection Générale, 1874," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Casgrain* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau "l'Acte du Pilotage, 1873," étant lu.

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du Sénat intitulé : "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité ;" et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Rykert* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements ; et qu'il en a modifié le titre comme suit : "Acte "relatif aux banques, compagnies d'assurances et de prêt, société de construction et "corporations de commerce en état d'insolvabilité."

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence, à prendre le bill en considération.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender l'Acte du revenu de l'Intérieur, 1880, étant lu,

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré et qu'il soit permis de présenter un autre bill.

M. *Mousseau* présente alors un bill à l'effet d'amender l'acte concernant le revenu de l'Intérieur, 1880,—lequel est lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures et vingt-cinq minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 12 mai 1882.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Gillies*,—la pétition de *John Marshal* et autres, et la pétition de *Jonathan Farrow* et autres, de *Elderslie*, comté de *Bruce*.

M. *Stephenson*, du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Les premier, second et troisième rapports du comité des comptes publics. (Appendice No 1).

Le rapport du comité chargé de s'enquérir des effets du tarif sur les intérêts agricoles du Canada. (*Sans les témoignages.*) (Appendice No 2).

Listes des actionnaires des différentes banques du Canada. (No 22).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître le nombre et la situation des agences des terres du gouvernement établies dans le Manitoba, le Kiwatin et les territoires du Nord-Ouest; le nombre de fonctionnaires employés, etc., etc. (No 300).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître le coût total, jusqu'à date, de la partie de l'Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et le terminus de ce chemin à Hadlow ou Jonction de la Chaudière. (No 81j).

Etat comparatif des opérations du chemin de fer Intercolonial, depuis le 1er juillet, 1876, jusqu'en 1880-81. (No 81k).

Compte capital—chemin de fer Intercolonial—de la quantité de matériel roulant livré et à livrer, et des dépenses sous ce chef, du 1er juillet, 1874, au 1er juillet, 1883. (No 81l).

Mémoire sur le renouvellement des rails d'acier—chemin de fer Intercolonial—pendant les exercices 1874-75 à 1878-79. (No 81m).

Réponse à adresse,—Correspondance, etc., concernant les actes des législatures provinciales ou des bills des législatures provinciales qui ont été réservés, et qui n'ont pas encore été demandés au moyen d'une adresse ou d'un ordre de cette Chambre. (No 141a). (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à adresse,—Etat de tous les actes provinciaux passés par les législatures locales des diverses provinces du Canada, et désavoués par le gouvernement du Canada, depuis le 1er juillet 1867, ainsi que les raisons de tel désaveu, énoncées au long; aussi de tous les actes provinciaux qui ont été modifiés conformément à la demande du gouvernement du Canada; et aussi de tous ceux qui ont été déclarés *ultra vires* par le conseil privé de Sa Majesté; etc., etc. (No 141). (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à adresse (Sénat),—Correspondance, etc., relative à des actes des législatures provinciales passés depuis le 1er janvier, 1880, ou réservés pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté. (No 141b). (*Dans les documents de la session seulement.*) (*S'il se trouve des duplicata dans les trois états ci-dessus, ils devront être omis, en insérant toutefois une note de renvoi.*)

Etat comparatif des opérations du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, du 30 juin, 1875, au 30 juin, 1881. (No 146a).

Réponse à adresse (Sénat),—Correspondance, etc., relative à un acte de la législation de la province du Manitoba, intitulé: "Acte pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer du Sud-Est de Winnipeg," lequel a été désavoué par Son Excellence en conseil. (No 166). (*Dans les documents de la session seulement*).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

Réponse à ordre,—Rapports faits par les agents des terres du gouvernement concernant le fonctionnement de l'acte des Terres Fédérales ou des règlements relatifs aux terres dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, depuis le 1er janvier, 1880. (No 30n).

Réponse à ordre,—Etat détaillé des sommes déjà dépensées pour la commission du chemin de fer du Pacifique, et correspondance, contrats ou conventions relatifs à l'impression de la preuve ou du rapport. (No 43u).

Réponse à ordre,—Correspondance, etc., relative aux remises que l'on a proposé de payer aux fabricants canadiens de certains articles requis par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien. (No 48x).

Réponse à ordre,—Pétitions, etc., relatives aux mesures à prendre pour assurer aux provinces maritimes le terminus d'hiver du chemin de fer du Pacifique canadien. (No 48y).

Communication du secrétaire de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, en date de Montréal, le 30 mars, 1882, demandant que le tracé de la ligne entre le terminus ouest de la portion subventionnée du chemin de fer du Canada Central (maintenant le Pacifique canadien) et les moulins d'Algoma, déjà mentionnée sous le nom d'"embranchement du Sault-Ste-Marie," soit approuvée comme faisant partie de la ligne mère du chemin de fer du Pacifique canadien; etc., etc. (No 48z).

Réponse à adresse,—Correspondance échangée entre la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien et le gouvernement, au sujet de la compagnie ou de ses affaires. (No 48aa).

Réponse à ordre,—Etat détaillé des divers articles comprenant les prix demandés à la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien pour travaux exécutés sur les premiers 100 milles à l'ouest de la rivière Rouge. (No 48bb).

Réponse à adresse,—Correspondance entre le gouvernement du Canada et toutes autres personnes au sujet du chemin de fer projeté entre Manitoba et la Baie d'Hudson. (No 54).

Réponse à ordre,—Liste de toutes les personnes nommées comme inspecteurs du tabac en vertu de l'Acte 32 Vic., chap. 19. (No 59c).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître les noms des personnes qui, dans le 2e district d'enregistrement du comté de Rimouski, ont payé la taxe pour le tabac récolté qu'elles ont vendu. (No 59d).

Réponse supplémentaire à ordre,—Correspondance, etc., concernant l'achat de wagons à charbon, de seconde main, de B. Burland ou par son entremise. (No 81e).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître la quantité de charbon de Spring Hill délivré à St-Jean et aux autres stations intermédiaires du chemin de fer Intercolonial durant l'année expirée le 31 décembre 1881. (No 81n).

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 8 avril, 1880, concernant un mémoire en date du 20 mars, 1880, des délégués de la province du Manitoba, chargés de conférer avec le Conseil Privé du Canada, touchant la construction d'édifices publics, etc. (No 142.)

Réponse à adresse,—Copie du jugement de la Cour de Chancellerie et de la Cour d'Appel d'Ontario, dans la cause de *Mc Laren vs. Caldwell et al*; aussi correspondance au sujet du désaveu du bill relatif aux cours d'eau. (No 149).

Réponse à ordre,—Rapports, etc., concernant les pêches et les permis de pêche accordés à *François Ruellend* et *Jean Baptiste Langlois*, de St. Valier; etc., etc. (No 152.)

Réponse à ordre,—Correspondance, etc., concernant les plaintes formulées contre le tracé et le fonctionnement du chemin de fer de Kingston et Pembroke, dans la cité de Kingston. (No 157).

Réponse à adresse,—Copie d'une pétition présentée à Son Excellence le gouverneur général par la corporation de la ville de Pembroke, dans le comté de Renfrew en date du 30 janvier, 1879, demandant qu'il plaise à Son Excellence de dégager la dite ville du paiement d'un bonus de \$75,000 accordé à la Cie du chemin de fer du Canada Central le 14 octobre, 1875, en vue d'obtenir le prolongement de la dite voie ferrée. (No 158).

Réponse à adresse,—Correspondance concernant la tenure d'office des juges de cours de comté dans chacune des provinces. (No 159).

Réponse à adresse,—Correspondance au sujet de l'extradition et du dernier acte du Canada concernant l'extradition, etc., etc. (No 160).

Réponse à ordre,—Rapport et relevés hydrographiques de M. *McLachie*, A.T.P., sur les pouvoirs d'eau de la rivière La Pluie, au Portage du Rat ou dans les environs. (No 161).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître toutes les saisies opérées par les autorités douanières aux ports de l'Original, York et Churchill et à tous les autres ports situés à la Baie d'Hudson pendant les sept dernières années fiscales. (No 162).

Réponse à ordre,—Rapports annuels dressés par les pharmaciens patentés ou par les marchands de liqueurs, conformément à l'Acte de Tempérance du Canada, de 1878, dans les divers comtés et cités où la loi a été adoptée. (No 163).

Réponse à adresse,—Correspondance concernant toutes Cies de chemins de fer légalement constituées, soit par la législature du Manitoba ou par le parlement du Canada, dans le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest, et se rapportant soit à des concessions ou réserves de terres, au tracé ou aux points extrêmes des lignes, etc., etc. (No 164).

Réponse à ordre,—Correspondance concernant la destitution de *William Magee*, ci-devant maître de poste à Greenwood, N.-E., et la nomination de *Marsden Foster*, son successeur. (No 165).

Réponse à adresse,—Représentations faites durant les derniers douze mois, par quelqu'une des sections du barreau de la province de Québec, au sujet des nominations judiciaires dans cette province. (No 167).

Réponse à ordre,—Correspondances et affidavits concernant le vol commis au bureau de poste tenu par *Nathan Cleveland* à Alma, comté Albert, N.-B. (No 169).

Réponse à adresse (Sénat),—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui du Nouveau-Brunswick, se rattachant à la législature du Nouveau-Brunswick en 1869, concernant l'émission des licences de mariage, la publication des bans de mariage, et déterminant quelles personnes peuvent légalement présider à la cérémonie du mariage; etc., etc. (No 170).

Réponse à ordre,—Relève de tous droits perçus pour importation à ou près la frontière entre la province du Manitoba et les Montagnes Rocheuses. (No 171).

Message transmettant copie d'une Minute du Conseil Privé du Canada, en date du 8 mai courant se rapportant à l'établissement des districts provisoires dans les territoires du Nord-Ouest. (No 172).

Réponse à ordre,—Correspondance adressée par la Cie du canal de navigation Huron et d'Ontario, ou autres personnes, au sujet de la construction d'un canal de navigation devant faire communiquer les eaux de la Baie Georgienne avec celles du lac Ontario. (No 173).

Réponse à ordre,—Annexes et soumissions se rapportant à l'entreprise concédée l'été dernier pour de nouvelles portes d'écluse pour le canal de Cornwall; etc., etc. (No 174).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître le nombre de pieds de bois de toute espèce, et le nombre de mille bardeaux et lattes, qui ont été expédiés par la voie du canal de Grenville, pendant les années 1879, 1880 et 1881, et pour lesquelles des péages ont été perçus. (No 175).

Liste des noms, adresses et appointements des ingénieurs mécaniciens et des chauffeurs employés dans les édifices publics du Canada; aussi, le montant requis pour les payer lorsqu'ils seront transférés au département des Travaux Publics. (No 176).

Conformément à l'ordre reçu de la Chambre des Communes, le 8 de ce mois, v'otre comité recommande qu'il soit imprimé 600 copies de l'index des Statuts, de

l'index des Ordres en conseil et des Tableaux des statuts actuellement en voie de préparation dans le bureau du greffier des lois, et que 300 copies soient distribuées aux membres des deux Chambres,—les 300 copies restantes devront être mises en réserve.

Votre comité soumet aussi la résolution suivante à titre de recommandation :—
Résolu,—Que les salaires du distributeur, *E. Botterell*, et de l'aide-distributeur, *N. Boulet*, soient augmentés de \$100 par année, à dater du 1er janvier dernier.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par *M. McLelan*,
Ordonné, que l'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé :
“ Acte ayant pour objet d'amender la législation concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêt et d'épargne qui opèrent dans la province de l'*Ontario*,” soit transféré des bills et ordres publics aux ordres du gouvernement.

Sur motion de *M. Stephenson*, secondé par *M. Wallace (Norfolk)*,
Résolu, que cette Chambre concoure dans le second rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session.

Sur motion de *M. Stephenson*, secondé par *M. Wallace (Norfolk)*,
Résolu, que cette Chambre concoure dans le troisième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre au bill intitulé :
“ Acte concernant la police de port et de rivière du *Canada*.”

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : “ Acte concernant le service civil du *Canada*,” avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : “ Acte concernant le Service Civil du *Canada*,” lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins, étant lu ;

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par Sir *Hector L. Langevin*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. Paterson (Brant) propose comme amendement, secondé par *M. Trow*, que tous les mots après “ soit ” jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : “ renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir de le modifier en prescrivant que le village de *Port Elgin* formera partie du district électoral de la division nord du comté de *Bruce*.”

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Coupal,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Platt,</i>
<i>Anglin,</i>	<i>Coursol,</i>	<i>King,</i>	<i>Pope (Compton,)</i>
<i>Arnell,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Poupore,</i>
<i>Bain,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Richey,</i>

<i>Barnard,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Macdonald (sir John),</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C.-B.),</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.)</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Macdonell (Janark),</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Borden,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scrivner,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria)</i>	<i>Hay,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Holton,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Casey,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Huntington,</i>	<i>Quimet,</i>	<i>Weller,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Patterson (Brant),</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Colby,</i>	<i>Jones,</i>	<i>Pickard,</i>	<i>White (Hastings), et</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>White (Renfrew), 124.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Bill,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Jandry,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vallée, et</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Lane,</i>	<i>Ross (Dundas),</i>	<i>Vanasse.—15.</i>
<i>Costigan,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Rykert,</i>	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre avec mandat et pouvoir de le modifier en prescrivant que le village de *Port Elgin* formera partie du district électoral de la division nord du comté de *Bruce*.

Alors la Chambre se forme en comité général, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Casey* fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Et la question étant de nouveau proposée : que le bill soit maintenant lu la troisième fois,

M. *Patterson (Brant)*, propose comme amendement, secondé par M. *Trow*, que tous les mots après " soit " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre avec mandat et pouvoir de le modifier en prescrivant que le canton de *Saugeen* formera partie du district électoral de la division nord du comté de *Bruce*."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonnell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Carwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casay,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyo,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Rickey,</i>
<i>Banneman,</i>	<i>Desautniers,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>McDonald (C. Breton)</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Domville,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bourbeau</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McRory,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Tyrowhitt,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Cimon (Chatevoix),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Quimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams.—98.</i>
<i>Daly,</i>	<i>Lantier,</i>		

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée, que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Sutherland*, propose comme amendement, secondé par M. *Macdonnell (Lanark)*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question, soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " le comté d'*Oxford*, avec une population de 50,093 est divisé en deux divisions, chacune élisant un député ; que par le bill projeté, les deux divisions d'*Oxford* auront une population de 49,168, mais pour effectuer ce changement, les cantons *North Easthope* et *South Easthope* sont enlevés à *Perth* et adjoints à *Oxford-Nord* ; les cantons de *Burford* et de *Oakland* sont enlevés à *Brant* et ajoutés à *Oxford-Nord* ; le canton de *Blenheim* est enlevé à *Oxford-Nord* et ajouté à *Brant-Nord* ; *Derheim* et *Tilsonburg* sont enlevés à *Oxford-Sud* et ajoutés à *Norfolk-Nord*.

Que le dit bill soit renvoyé en comité général avec mandat et pouvoir de le modifier en prescrivant que le comté municipal d'*Oxford* sera partagé en deux divisions chacune élisant un député au parlement."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.),</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Srивer,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St-Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C-Breton),</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montreal).</i>
<i>Bérgin,</i>	<i>Girouard (J.-Cartier),</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallac (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallau (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White Cardwell,</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>Whit (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langévin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Willms.—99.</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Aussi, la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée : que le bill soit lu la troisième fois ;

M. *Mackenzie* propose comme amendement, secondé par sir *Richard J. Cartwright*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient tranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " le comté d'*York* est partagé en trois divisions dont

chacune élira un député, avec une population totale de 66,618, ou une moyenne de 22,204 pour chaque député, comme suit :

<i>York-Est</i>	23,312
<i>York-Nord</i>	24,502
<i>York-Ouest</i>	18,804

Que toute inégalité qu'il pourra être désirable de corriger dans la population des trois divisions peut l'être en transférant de l'une à l'autre sans changer les limites actuelles du comté ; que la nouvelle répartition proposée laisse intacte la division ouest d'*York* qui compte la plus faible population et transfère partie du village de *Stouffville*, dans *York-Est* à la division ouest d'*Ontario*, le township de *Whitchurch*, la ville de *Newmarket* et partie du village de *Stouffville*, dans *York-Nord*, à la division ouest d'*Ontario* et le township de *Gwillimbury* et la ville de *Bradford*, de la division sud de *Simcoe* à la division nord d'*York*.

Que la nouvelle répartition proposée donne lieu à objection ; que le bill soit de nouveau déferé au comité général, avec mandat et pouvoir de le modifier en décrétant que les trois divisions qui seront formées du comté d'*York* éliront chacune un député.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic.N.E.)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McQuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>

<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams.—99.</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée : que le bill soit maintenant lu la troisième fois,

M. *Guthrie* propose comme amendement, secondé par M. *Casgrain*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " le comté de *Wellington* renferme actuellement une population de 73,445 âmes et est partagé en trois divisions dont chacune élit un député avec une population moyenne de 24,461 ; que par le dit bill il est proposé d'ajouter à la division sud de *Wellington* le township de *Wallace*, partie du comté de *Perth*, et de transférer les townships de *Maryborough*, de *Wellington-Nord* à *Wellington-Centre*, et de faire d'autres changements qui augmentent de 4,795 âmes la population du district électoral de *Wellington*, laquelle dépasse déjà sa quote-part ; que l'addition proposée de *Wallace* à *Wellington-Nord* donne lieu à objection ; que le dit bill soit déferé au comité général avec mandat et pouvoir de le modifier en retranchant *Wallace* de *Wellington-Nord* et en transférant de nouveau *Maryborough* de *Wellington-Centre* à *Wellington-Nord*."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic.N.E),</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Sriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C.Breton)</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McCuag,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>

<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams.—99.</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée : que le bill soit lu la troisième fois.

M. *Fleming* propose comme amendement, secondé par M. *Bain*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " le district électoral de *Monk* renferme une population de 17,145 âmes, ou 3,763 au-dessous de sa quote-part ;—la nouvelle répartition proposée retranche de *Monck*, pour l'adjoindre à *Wentworth-Sud*, le township de *Cuistor* qui appartient pour les fins municipales au comté de *Lincoln*, et retranche d'*Haldimand* le township de *Cayuga-Sud* qui appartient pour les fins municipales à ce comté, afin de l'adjoindre à *Monck* ; que par ce changement la population de *Monck* est réduite à 15,940 âmes, ou 4,968 au-dessous de sa quote-part.

" Que le dit bill soit de nouveau déferé au comité général avec mandat et pouvoir de modifier les changements proposés dans le district électoral de *Monck*."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

Pour :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic.N.E)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.— 42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Downville,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C.Breton),</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McCaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>

<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilwert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams. —99.</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie manufacturière *McClary*," lequel est lu pour la première et la seconde fois et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

Et la question étant de nouveau proposée, que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Wheler* propose comme amendement, secondé par M. *Trow*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question, soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " le comté d'*Ontario* est partagé en deux divisions, avec une population totale de 49,142, donnant une moyenne de 24,571 pour chaque division, et que les inégalités entre les deux divisions peuvent aisément être corrigées par un transfert de la division nord à la division sud, d'une partie du territoire du comté ; que le bill proposé laisse la division sud d'*Ontario* avec une

population de.....	20,241
contre une population actuelle de.....	20,348
Et la division nord avec.....	20,828
contre une population actuelle de.....	28,434
Et crée une nouvelle division d' <i>Ontario Ouest</i> avec une population de.....	19,730

" Que pour ces fins la division sud d'*Ontario* est changée en transférant le township de *Pickering* à *Ontario-Ouest*, ainsi qu'en retranchant d'*Ontario-Nord* le township de *Reach* et le village de *Port Perry* ; la division d'*Ontario-Nord* est encore changée en retranchant *Oakley*, *Macaulay*, *Morrisson*, *Ryde*, *McLean* et *Bracebridge* de *Muskoka*, et transférant *Uxbridge* à *Ontario-Ouest* ; et la nouvelle division de *Ontario-Ouest* est créée en retranchant *Whitchurch* et *Newmarket* de *York-Nord*, *Stouffville* de *York-Nord* et *York-Est*, *Uxbridge* d'*Ontario-Nord*, et *Pickering* d'*Ontario-Sud*, ce qui fait qu'elle se compose de deux comtés municipaux et de quatre divisions. Que le dit plan est condamnable.

“Que le dit bill soit renvoyé en comité général avec mandat et pouvoir de le modifier en décrétant que le comté d'Ontario soit divisé en deux districts électoraux dont chacun élira un député.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit.

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.),</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arnell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (Kings)</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C. Breton)</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orten,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Plait,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore.</i>	<i>Williams.—99.</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée: que le bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. Mills propose comme amendement, secondé par Rymal, que tous les mots après “que” jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: “renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir

de le modifier en disposant que les établissements situés à l'est de la limite fixée par la sentence arbitrale, comme limite occidentale de l'*Ontario*, et auxquels le bill ne pourvoit pas, soient incluses, pour fins électorales dans le district électoral d'*Algoma*."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.) Rymal,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Donville,</i>	<i>Macdonald (Kings)</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C. Breton)</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Berjain,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupat,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams.—99.</i>
<i>Desautheurs,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée: que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Trow propose comme amendement, secondé par M. Paterson (Brant), que tous les mots après "soit" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient

remplacés par les suivants : “ renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de le modifier en attachant *North Easthope* au district électoral de *Perth-Sud*.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Bécharde,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Lawrier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.),</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheeler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Donville,</i>	<i>Macdonald (King.)</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C. Breton)</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McNery,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams.—99.</i>
<i>Desaulniers.</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée : que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. Mills propose comme amendement, secondé par *M. Rymal*, que tous les mots après “ que ” jusqu'à la fin de la question, soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : “ les comtés municipaux de *Kent* et *Lambton* renferment les districts électoraux de *Ken*, *Lambton* et *Bothwell*, avec une population de 106,344 âmes, ce qui donne pour cinq députés une moyenne de 21,268 âmes par député.

“ Que le district électoral de *Lambton* renferme 42,616 âmes, et peut être convenablement partagé en deux divisions.

“ Que le district électoral de *Kent* comprend 36,626 âmes, et peut, en retranchant de *Bothwell* quelques-unes des municipalités de *Kent*, être partagé en deux divisions d'environ 21,000 âmes chacune, ce qui en laisserait environ 21,000 à *Bothwell*.

“ Que le bill projeté dérange sans nécessité l'organisation actuelle de *Kent* et de *Bothwell*, retranche de *Kent* et ajoute à *Bothwell* *Chatham* et *Wallaceburg*, retranche de *Bothwell* pour les ajouter à *Élgin-Ouest Oxford*, *Howard Ridgetown*, et retranche *Euphémie* de *Bothwell* pour l'ajouter à *Middlesex-Ouest*.

“ Que le bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir d'en modifier les dispositions pour la représentation de *Kent*, *Lambton* et *Bothwell* en parlement.”

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic.N.E.)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arnell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (King)</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C.Breton)</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams.—99.</i>
<i>Desautniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. Casey propose comme amendement, secondé par M. Guthrie, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " le comté d'Elgin renferme une population de 42,361 âmes et est partagé en deux divisions, dont chacune élit un député à la Chambre des Communes, lequel représente une population moyenne de 21,180 ce qui est bien près de la quote-part moyenne pour le Canada.

" Que par le bill projeté, le township de *Dorchester-Sud* et le village de *Springfield* sont transférés de *Elgin-Est* à *Middlesex-Est*, et la ville de *Ridgetown*, ainsi que les townships d'*Orford* et de *Howard*, sont transférés de *Bothwell* à *Elgin-Ouest* pour les fins électorales.

" Que par ces changements, la population d'*Elgin-Est* est portée à 25,800 et celle d'*Elgin-Ouest* à 23,477, soit un total de 49,277 pour les deux divisions, ou une moyenne de 24,638 par député, ce qui est beaucoup plus éloigné de la *quote-part* pour le Canada que la moyenne actuelle.

" Que par le transfert de la cité de *St-Thomas* de la division est à la division ouest, la population de chacune de ces divisions seraient comme suit : *Elgin-Est* 19,780, *Elgin-Ouest* 22,581.

" Que le dit bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir de le modifier en décrétant que le comté municipal d'*Elgin* soit partagé en deux divisions, dont chacune élira un député."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Dominville,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>McDonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C. Breton)</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier)</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tyler,</i>

<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaubach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew,) et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams,—99.</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée, que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. Paterson (Brant) propose comme amendement, secondé par *M. Fleming*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " le comté de *Brant*, avec une population de 33,869 âmes, est actuellement partagé en deux divisions qui élisent chacune un député par une moyenne de 16,934 âmes, ou une population plus considérable que celle assignée par le dit bill à plusieurs divisions.

" Que toute inégalité entre les deux divisions de *Brant-Nord* et *Sud* pourrait être facilement corrigée en transférant quelque partie de la division sud à la division nord.

" Que la nouvelle répartition proposée transfère de la division plus petite de *Brant-Nord* à la division plus grande de *Brant-Sud* la ville de *Paris* et le township d'*Onondaga*, et enlève à la division sud de *Brant* pour l'ajouter à un autre comté municipal, celui d'*Oxford*, les townships de *Burford* et d'*Oakland*, et enlève d'*Oxford* pour l'ajouter à la nouvelle division proposée de *Brant-Nord* le township de *Blenheim*, et enlève de *Wentworth* pour l'ajouter à la nouvelle division nord de *Brant* le township d'*Ancaster*, — faisant ainsi une division nord de *Brant*, soit-disant, composée de partie de *Brant*, d'*Oxford* et de *Wentworth*.

" Que les changements proposés donnent lieu à objection.

" Que le dit bill soit de nouveau déferé à un comité général avec mandat et pouvoir de le modifier en partageant le comté municipal de *Brant* en deux divisions qui éliront chacune un député."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic.N.E.)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (King)</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>

<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C. Breton)</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams.—99.</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée : que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. Macdonell (*Lanark*) propose comme amendement, secondé par M. King, que tous les mots après “que” jusqu’à la fin de la question soient retranchés et qu’ils soient remplacés par les suivants : “le comté municipal de *Lanark*, qui élit aujourd’hui un député pour chacune des deux divisions, renferme une population de 33,975 âmes, égale à 16,937 pour chaque député, ou 1,615 de moins que 18,552, chiffre constituant la moyenne d’âmes par député pour les 32 comtés qui se trouvent dans la partie est de la province, et dépassant considérablement la population proposée pour huit des comtés de ce district, savoir :

<i>Grenville-Sud</i>	13,250
<i>Leeds-Nord</i>	12,423
<i>Brockville</i>	15,207
<i>Frontenac</i>	14,993
<i>Kingston</i>	14,091
<i>Peterboro-Ouest</i>	13,310
<i>Ottawa (2 députés)</i>	27,412

donnant une moyenne de 13,946 par député.

Que la disproportion entre les divisions nord et sud de *Lanark* peut être facilement corrigée en transférant de *Lanark-Sud* une des municipalités voisines de la division nord.

“Que la nouvelle répartition proposée sépare du comté municipal de *Lanark* *Smith Falls* dans la division sud de *Lanark* et l’annexe à *Leeds-Nord* et *Grenville*, partie d’un autre comté municipal, et sépare du comté municipal de *Carleton* les townships de *Fitzroy* et d’*Huntley* et les annexe pour fins électorales à la division nord de *Lanark*.

Que la nouvelle répartition proposée donne lieu à objection.

Que le dit bill soit de nouveau déferé à un comité général avec mandat et pouvoir de le modifier en formant à même le comté municipal de *Lanark* deux divisions pour fins électorales.”

Et l’amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Bécharde,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Donville,</i>	<i>Macdonald (King)</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Banerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C. Breton)</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bovell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrchitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilbert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams.—99.</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée: que le bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. *Thompson* propose comme amendement, secondé par M. *Fleming*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "le comté de *Haldimand* renferme actuellement une population de 18,619, ce qui donne plus de 2,000 au-dessous de la moyenne.

"Que le bill projeté réduise la population de *Haldimand* à 17,660 âmes en retranchant le township de *Cayuga-Sud* et l'ajoutant à *Monck*. Qu'il n'y a aucune raison de faire cette réduction.

"Que le dit bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir de le modifier en décrétant que le comté de *Haldimand* tel qu'actuellement constitué pour les fins électorales, élira un député.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine.</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (King)</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C. Breton)</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McCuaiq,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRry,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange.</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams.—99.</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée: que le bill soit maintenant lu la troisième fois;

Sir *Richard J. Cartwright* propose comme amendement, secondé par *M. Blake*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "le comté de Norfolk, avec une population de 33,533 âmes, est partagé en deux divisions, dont chacune élit un député qui représente une moyenne de 16,846 âmes, soit une population plus forte que celle assignée à beaucoup de comtés par le bill.

"Que le bill propose de retrancher d'*Oxford* le township de *Dereham* ainsi que la ville de *Tilsonburg*, pour les ajouter à *Norfolk-Nord*.

“ Que le bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir de le modifier, en décrétant que le comté de *Norfolk* soit partagé en deux divisions dont chacune élira un député au parlement.”

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic.N.E.)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (King)</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C.Breton)</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryars (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams.—99.</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée : que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Trow* propose comme amendement, secondé par M. *Gunn*, que tous les mots après “ que ” jusqu’à la fin de la question soient retranchés et qu’ils soient remplacés par les suivants : “ le comté de *Middlesex* et la cité de *London* renferment une population de 93,081 âmes ; que toute inégalité réelle dans le partage de cette population

peut facilement être corrigée dans les limites municipales; que par le bill projeté le township de *Stephen* est retranché du comté municipal de *Huron* et ajouté à *Middlesex-Nord*, le township de *Dorchester-Sud* est retranché du comté d'*Elgin* et ajouté à *Middlesex-Ouest*, le township d'*Euphemia* est retranché de *Bothwell* et ajouté à *Middlesex-Ouest*, et d'autres changements nombreux sont faits.

“Que le dit bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir d'en modifier les dispositions relatives à la représentation du comté de *Middlesex* en parlement.”

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Bécharde,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic.N.E.)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (King)</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C.Breton)</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilbert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings).</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew). et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams.—99.</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée: que le bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. *Bain* propose comme amendement, secondé par M. *Fleming*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "les divisions nord et sud de *Simcoe* renferment une population de 76,129 âmes, ce qui donnerait une population moyenne de 25,376 âmes si le comté était partagé en trois divisions, et qu'une partie de la population est comprise dans le comté municipal de *Dufferin*, auquel le dit bill n'assigne pas de député.

"Qu'il est proposé par le dit bill de créer la division est de *Simcoe* partie en retranchant de *Muskoka* les municipalités de *Wood*, *Medora*, *Monck*, *Muskoka* et la ville de *Gravenhurst*, et en transférant de *Simcoe-Sud* à la division d'*York-Nord* les townships de *Gwillimbury-Ouest* et la ville de *Bradford*.

"Que cette répartition proposée donne lieu à objection.

"Que le dit bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir de le modifier en décrétant que le comté municipal de *Dufferin* élira un député, et en partageant le reste de la division sud de *Simcoe* et la division nord de *Simcoe* en trois divisions, chacune desquelles élira un député, et en opérant d'autres changements qui en seront la conséquence."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin</i> ,	<i>Casgrain</i> ,	<i>Irvine</i> ,	<i>Paterson (Brant)</i> ,
<i>Bain</i> ,	<i>Dumont</i> ,	<i>Killam</i> ,	<i>Pickard</i> ,
<i>Béchar</i> ,	<i>Fiset</i> ,	<i>King</i> ,	<i>Rinfret</i> ,
<i>Blake</i> ,	<i>Fleming</i> ,	<i>Laurier</i> ,	<i>Rogers</i> ,
<i>Borden</i> ,	<i>Flynn</i> ,	<i>McDonald (Vic.N.E.)</i>	<i>Rymal</i> ,
<i>Bourassa</i> ,	<i>Gillies</i> ,	<i>Macdonell (Lanark)</i> ,	<i>Scriver</i> ,
<i>Brown</i> ,	<i>Gillmor</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Sutherland</i> ,
<i>Burpee (St. Jean)</i> ,	<i>Gunn</i> ,	<i>Malouin</i> ,	<i>Thompson</i> ,
<i>Burpee (Sunbury)</i> ,	<i>Guthrie</i> ,	<i>Mills</i> ,	<i>Trow</i> , et
<i>Cartwright</i> ,	<i>Holton</i> ,	<i>Olivier</i> ,	<i>Wheler.</i> —42.
<i>Casey</i> ,	<i>Huntington</i> ,		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot</i> ,	<i>Desjardins</i> ,	<i>Longley</i> ,	<i>Richey</i> ,
<i>Arkell</i> ,	<i>Domville</i> ,	<i>Macdonald (King)</i> ,	<i>Robertson (Hamilton)</i> ,
<i>Bannerman</i> ,	<i>Elliott</i> ,	<i>Macdonald (Sir John)</i> ,	<i>Ross (Dundas)</i> ,
<i>Beauchesne</i> ,	<i>Farrow</i> ,	<i>McDonald (C. Breton)</i> ,	<i>Rouleau</i> ,
<i>Benoit</i> ,	<i>Fortin</i> ,	<i>Macmillan</i> ,	<i>Routhier</i> ,
<i>Bergeron</i> ,	<i>Gigault</i> ,	<i>McCallum</i> ,	<i>Ryan (Montréal)</i> ,
<i>Bergin</i> ,	<i>Girouard (J. Cartier)</i> ,	<i>McQuaig</i> ,	<i>Rykert</i> ,
<i>Bill</i> ,	<i>Girouard (Kent)</i> ,	<i>McDougald</i> ,	<i>Scott</i> ,
<i>Bourbeau</i> ,	<i>Grandbois</i> ,	<i>McLelan</i> ,	<i>Shaw</i> ,
<i>Bowell</i> ,	<i>Guillet</i> ,	<i>McRory</i> ,	<i>Sproule</i> ,
<i>Brecken</i> ,	<i>Hackett</i> ,	<i>Massue</i> ,	<i>Strange</i> ,
<i>Bunster</i> ,	<i>Haggart</i> ,	<i>Merner</i> ,	<i>Tellier</i> ,
<i>Bunting</i> ,	<i>Hay</i> ,	<i>Méthot</i> ,	<i>Tilley</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Hilliard</i> ,	<i>Mongenais</i> ,	<i>Tupper</i> ,
<i>Cameron (Victoria)</i> ,	<i>Homer</i> ,	<i>Mousseau</i> ,	<i>Tyrwhitt</i> ,
<i>Caron</i> ,	<i>Hooper</i> ,	<i>O'Connor</i> ,	<i>Valin</i> ,
<i>Cimon (Charlevoix)</i> ,	<i>Hurteau</i> ,	<i>Ogden</i> ,	<i>Yanasse</i> ,
<i>Cimon (Chicoutimi)</i> ,	<i>Jones</i> ,	<i>Orton</i> ,	<i>Wade</i> ,

<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneau,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams.—99.</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant proposée de nouveau : que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Paterson (Brant)* propose comme amendement, secondé par M. *Trow*, que tous les mots après " soit " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de le modifier en disposant que le canton d'*Oakland* formera partie du district électoral de la division sud du comté de *Brant*."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic.N.E)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scrifer,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (O.Breton),</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benott,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrvhatt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>

<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams.—99.</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant proposée de nouveau : que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Blake* propose comme amendement, secondé par sir *Richard J. Cartwright*, que tous les mots après "soit" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir de le modifier en retranchant la sixième section, qui donne au gouvernement le droit de nommer les officiers-rapporteurs aux élections et abroge la loi actuelle en vertu de laquelle les officiers-rapporteurs doivent être choisis, lorsque la chose est possible, parmi les shérifs et régistrateurs des districts."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic.N.E.),</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C.Breton),</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hachett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaubach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>

Daoust,
Dawson,
Desaulniers,

Lane,
Langevin,
Lantier,

Pope (Compton),
Poupore,
Reid,

White (Renfrew), et
Williams.—99.

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée, que le bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. Blake propose comme amendement: secondé par sir *Richard J. Cartwright*, que tous les mots après "soit" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir de le modifier en réduisant de \$200 à \$50 le dépôt en argent que doit faire un candidat lors de sa mise en candidature."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR:

Messieurs

Anglin,
Bain,
Bécharde,
Blake,
Borden,
Bourassa,
Brown,
Burpee (St. Jean),
Burpee (Sunbury),
Cartwright,
Casey,

Casgrain,
Dumont,
Fiset,
Fleming,
Flynn,
Gillies,
Gillmor,
Gunn,
Guthrie,
Holton,
Huntington,

Irvine,
Killam,
King,
Laurier,
McDonald (Vic.N.E.),
Macdonnell (Lanark),
Mackenzie,
Malouin,
Mills,
Olivier,

Paterson (Brant),
Pickard,
Rinfret,
Rogers,
Rymal,
Scriver,
Sutherland,
Thompson,
Trow, et
Wheler.—42.

CONTRE:

Messieurs

Amyot,
Arkell,
Bannerman,
Beauchesne,
Benoit,
Bergeron,
Bergin,
Bill,
Bourbeau,
Bowell,
Brecken,
Bunster,
Bunting,
Burnham,
Cameron (Victoria),
Caron,
Cimon (Charlevoix),
Cimon (Chicoutimi),
Colby,
Coupal,
Coursol,
Daly,
Daoust,
Dawson,
Desaulniers.

Desjardins,
Domville,
Elliott,
Farrow,
Fortin,
Gigault,
Girouard (J. Cartier),
Girouard (Kent),
Grandbois,
Guillet,
Hackett,
Haggart,
Hay,
Hilliard,
Homer,
Hooper,
Hurteau,
Jones,
Kaulbach,
Kilvert,
Kirkpatrick,
Landy,
Lane,
Langevin,
Lantier,

Longley,
Macdonald (King),
Macdonald (Sir John),
McDonald (C. Breton),
Macmillan,
McCallum,
McCuaig,
McDougald,
McLelan,
McRory,
Massie,
Merner,
Méthot,
Mongenais,
Mousseau,
O'Connor,
Ogden,
Orton,
Ouimet,
Pinsonneault,
Platt,
Plumb,
Pope (Compton),
Poupore,
Reid,

Richey,
Robertson (Hamilton),
Ross (Dundas),
Rouleau,
Routhier,
Ryan (Montréal),
Rykert,
Scott,
Shaw,
Sproule,
Strange,
Tellier,
Tilley,
Tupper,
Tyrwhitt,
Valin,
Vanasse,
Wade,
Wallace (Norfolk),
Wallace (York),
White (Cardwell),
White (Hastings),
White (Renfrew), et
Williams.—99.

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée : que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. Trow propose comme amendement, secondé par M. Paterson (*Brant*), que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " par les arrangements proposés pour la représentation du comité de *Perth, Easthope-Sud* est retranché de *Perth-Sud, Easthope-Nord* est retranchée de *Perth-Nord* et ajouté à *Oxford-Nord, Wallace* est retranché de *Perth-Nord* et ajouté à *Wellington-Nord*. Que ces grands démembrements des organisations municipales de comtés pour les fins électorales donnent lieu à objection .

" Que le dit bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir de modifier ses dispositions à l'égard de la représentation du comté de *Perth* en parlement."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Pickard,</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald (Vic.N.E.)</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Macdonell (Lanark),</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wheler.—42.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Huntington,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (King)</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C.Breton)</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCullum,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Jones,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Quimet,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pope (Compton),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Poupore,</i>	<i>Williams.—99.</i>
<i>Desaulniers,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Reid.</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée : que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Rymal* propose comme amendement secondé par M. *Mills*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "le comté de *Wentworth* renferme une population de 30,991 âmes, et est partagé en deux divisions dont la population moyenne est de 15,495 âmes, ce qui est plus que la population moyenne de huit des collèges électoraux proposés en vertu du dit bill.

"Que par le dit bill on propose de retrancher le township d'*Ancaster* de la division sud de *Wentworth* et de l'annexer à la division nord de *Brant* qui est un autre comté municipal ; de retrancher le township de *Caistor* du district électoral de *Monck* et de l'annexer à la division sud de *Wentworth*, qui est un autre comté municipal ; de retrancher le township et le village de *Grimsby* du comté de *Lincoln* et de les annexer à la division sud de *Wentworth*, qui est un autre comté municipal, ce qui aura pour résultat d'augmenter la population de la division électorale de *Wentworth-Sud* de 516 âmes seulement, ce qui la portera à 15,539 âmes, contre 14,993, qui est sa population actuelle.

"Que cette répartition donne lieu à objection et que le bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir de le modifier en décrétant que le comté municipal de *Wentworth* sera partagé en deux divisions, chacune desquelles élira un député."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Kinfret,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>McDonald, (Vic. N.E.)</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Macdonell (Lanark)</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (St Jean),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Trow, et</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wheler.—41.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Olivier,</i>	
<i>Casey,</i>	<i>Hilton,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Arkell,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Poupoire,</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Macdonald (Sir John)</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>McDonald (Cap B.)</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Girouard (J.-Cartier),</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Teltier,</i>

<i>Cameron (Victoria)</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Hcooper,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Chiccutimi),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Jones,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Currier.</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Paterson (Essex),</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Williams.—106.</i>
<i>DeCosmos,</i>	<i>Lantier,</i>		

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée : que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Bunster* propose comme amendement, secondé par M. *Bain*, que tous les mots après " soit " jusqu'à la fin de la question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre avec mandat et pouvoir de l'amender en prescrivant que l'île de *Vancouver*, dans la *Colombie Britannique* ayant trois sièges en parlement, soit divisée comme suit :

La cité de *Nanaimo* et tout le nord, y compris l'île *Denman*, l'île *Hornby*, l'île de la Reine *Charlotte* et l'île *Texada*, formeront un district électoral désigné sous le nom de district de *Nanaimo* et auront droit à un député, et tout le sud du dit district à l'exception de la cité de *Victoria* aura droit à un député et sera désigné sous le nom de district électoral de *Vancouver* ; et la cité de *Victoria* aura droit à un député à la Chambre des Communes du *Canada*."

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Et la question étant de nouveau proposée : que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Guthrie* propose comme amendement, secondé par M. *Casgrain*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " la population du comté de *Huron* est de 76,970 âmes, ou une moyenne de 25,656 pour chacune des divisions électorales en lesquelles le dit comté est partagé.

" Que le township de *Stephen* et le village d'*Exeter* sont détachés de *Huron* et annexés à *Middlesex*, et le township d'*Usborne* est détaché de *Huron* et annexé à *Perth* ; et que la population ainsi détachée s'élève à 9,303 âmes ;

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir d'en modifier les dispositions à l'égard de la représentation du comté de *Huron* en parlement."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée : que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Gillies* propose comme amendement, secondé par M. *Guthrie*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " le comté de *Bruce* renferme une population de 64,774 âmes, ou une moyenne de 21,591 pour trois divisions ;

" Que le dit bill détache de la division nord de *Bruce* une population assez considérable pour réduire *Bruce-Nord* à 18,645 âmes, donnant 21,218 à *Bruce-Ouest* et 22,355 à *Bruce-Sud* ;

" Que le dit bill soit de nouveau déferé à un comité général avec mandat et pouvoir de modifier les limites des trois divisions de *Bruce* proposées."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs :

<i>Anglin,</i>	<i>Jrouter,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Bain,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>King,</i>	<i>Rogers,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Flynn,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>McDonald (Vic. N.E.),</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Malouin,</i>	<i>Trou, et</i>
<i>Casey,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wheler.—37.</i>
<i>Casgrain,</i>			

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Arnell,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Domville,</i>	<i>McDonald (Cap-Bre.)</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McCullum,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Ryan (Marquette),</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Girouard (Jacques C.)</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Strange,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Tupper,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cimon (Charlevoix),</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hurtreau,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>Wade,</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Currier,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>White (Renfrew), et</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Williams.—103.</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Plumb,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois,

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill abrogeant certaines dispositions de " l'Acte d'Inspection Générale, 1874," étant lu ;

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Killam* propose comme amendement, secondé par M. *Guthrie*, que tous les mots après " soit " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient

remplacés par les suivants : “ renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de le modifier en ajoutant une clause prescrivant que le maquereau du printemps exporté, ou destiné à l'exportation avant le 1er août de l'année dans laquelle tel maquereau aura été pris, ne sera pas sujet à l'inspection compulsive.”

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill du Sénat intitulé : “ Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances, et corporations de commerce en état d'insolvabilité,” étant lu ;

M. *Mousseau* propose, secondé par M. *Caron*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Girouard (Jacques-Cartier)* propose comme amendement, secondé par M. *Coursol*, que tous les mots après “ soit ” jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : “ renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de modifier les clauses 25 et 36, en prescrivant que les pouvoirs qui y sont conférés à la cour seront exercés seulement après tel avis aux créanciers, contributaires, actionnaires et membres, suivant que l'ordonnera la cour.”

Et l'amendement étant mis aux voix ; la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de modifier les clauses 25 et 36, en prescrivant que les pouvoirs qui y sont conférés à la cour seront exercés seulement après tel avis aux créanciers, contributaires, actionnaires et membres, suivant que l'ordonnera la Cour.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général comme susdit, et après avoir ainsi siégé quelque temps M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Coursol* fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

M. *White (Cardwell)*, du comité des voies et moyens fait rapport de plusieurs résolutions lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*.—Qu'il est opportun de modifier le tarif douanier et la liste des articles admis en franchise, tels que contenus dans les actes 42 *Vic.*, chap. 15, 43 *Vic.*, chap. 18, et 44 *Vic.*, chap. 10.

En abrogeant la partie de l'annexe A qui impose un droit de douane sur les articles suivants, savoir :

Cuivre jaune, vieux, de rebut et en feuilles.

Métal anglais, en gueuses et en barres.

Café vert.

Sulphate de quinine, en poudre.

Mercure.

Zinc, alliage de (spelter) en blocs ou gueuses.

Thé noir, vert et du Japon.

Etain, en lingots, en gueuses, en barres, en plaques et en feuilles.

Zinc, en lingots, en gueuses et feuilles ;

2. *Résolu*,—Qu'il est opportun de modifier le tarif douanier en abrogeant les droits de douane actuellement imposables sur les articles ci-après énumérés, et en leur substituant d'autres droits, comme suit.

1. Les outils de relieurs, y compris machines à régler et percaline, actuellement frappés d'un droit de quinze pour cent *ad valorem*, paieront dix pour cent *ad valorem*..... 10 p. cent.
Le cuivre jaune, en lames pour filets d'imprimerie, non finis, actuellement frappé d'un droit de 30 centins, paiera 15 pour cent *ad valorem*. 15 p. cent.
 2. Le verre à vitre commun et incolore, actuellement frappé d'un droit de vingt pour cent *ad valorem*, paiera trente pour cent *ad valorem*. 30 p. cent.
 3. La ferraille et le vieux fer, frappés actuellement d'un droit de deux piastres par tonne, paieront une piastre par tonne..... \$1 par tonne.
 4. Les tuyaux de plomb et le plomb de chasse, et tous les articles de plomb non spécifiés ailleurs,—frappés actuellement d'un droit de vingt-cinq pour cent paieront trente pour cent *ad valorem*..... 30 p. cent.
 5. Cuir—Cuir de *Cordoue*, ou peau de cheval tannée, et cuir ouvré, actuellement frappé d'un droit de vingt pour cent, paiera vingt-cinq pour cent *ad valorem* 25 p. cent.
 6. Le papier sablé, verré et d'éméri, frappé actuellement d'un droit de vingt pour cent, paiera vingt-cinq pour cent *ad valorem*..... 25 p. cent.
 7. Les navires et autres bâtiments, construits en tous pays étrangers, soit à vapeur ou à voiles, sur demande de leur enregistrement en *Canada*, sur la juste valeur marchande de la coque, des gréements, machines et autres appareils, frappés actuellement d'un droit de dix pour cent, paieront des droits comme suit :—
Sur la coque, les gréements et autres appareils, à l'exception des machines, dix pour cent *ad valorem*..... 10 p. cent.
Sur les chaudières, machines à vapeur et autres machines, vingt-cinq pour cent *ad valorem* 25 p. cent.
Glace étamée, actuellement frappée d'un droit de vingt-cinq pour cent, paiera trente pour cent *ad valorem*..... 30 p. cent.
 8. Les spiritueux et alcools mélangés à d'autres ingrédients et bien que tombant par là sous la dénomination de médicaments brevetés, teintures, essences, extraits, ou sous toute autre dénomination, y compris les élixirs, les extraits fluides et les préparations vineuses employés comme médicaments, en fût ou en bouteille, non spécifiés ailleurs, frappés actuellement d'un droit de une piastre et quatre-vingt-dix centins par gallon impérial, paieront une piastre et quatre-vingt-dix centins par gallon impérial, et de plus vingt pour cent *ad valorem*..... \$1. e
20
 9. Les placards, annonces illustrées, pancartes ou affiches enluminés, publications périodiques d'annonces illustrées et estampes de modes pour tailleurs et modistes, frappés actuellement d'un droit de trente pour cent *ad valorem*, paieront six centins par livre et 6 cts. vingt pour cent *ad valorem*..... 20 p. cent.
- En ajoutant à l'annexe A les articles suivants non-énumérés qui paieront dorénavant les tarifs de droits qui suivent :
10. Sacs, contenant du sel fin de toute provenance étrangère, vingt-cinq pour cent *ad valorem*..... 25 p. c
 11. Ressorts d'horloges, dix pour cent *ad valorem*..... 10 p. cent.
 12. Pièces d'artifice, vingt-cinq pour cent *ad valorem*..... 25 p. cent.
 13. Fer—Tubes pour chaudières, soudé à joints superposés, non filetés, ni accouplés ou autrement ouvrés, d'un diamètre de un pouce et demi, et au-dessus, quinze pour cent *ad valorem*..... 15 p. cent.

14. Tourteaux de moutarde, vingt pour cent <i>ad valorem</i>	20 p. cent.
15. Cire parafine ou stéarine, trois centins par livre.....	3 c. par lb.
16. Riz, non nettoyé, non décortiqué, ou <i>paddy</i> , lorsqu'importé directement du pays de provenance, dix-sept et demi pour cent <i>ad valorem</i> .	17½ p. cent.
17. Arbres—arbres à fruits, savoir :	
Pommiers de toute espèce, deux centins chacun.....	2c. chacun.
Poiriers “ quatre centins chacun.....	4c. chacun.
Pêchers “ trois centins chacun.....	3c. chacun.
Pruniers “ cinq centins chacun.....	5c. chacun.
Cerisiers “ quatre centins chacun.....	4c. chacun.
Cognassiers “ deux centins et demi chacun.....	2½c. chacun.
18. Réseau en peluche ou net de soie, employé dans la ganterie, quinze pour cent <i>ad valorem</i>	15 pour cent.

En faisant les modifications et les additions suivantes aux articles ci-après mentionnés contenus dans l'annexe A, savoir :—

19. Sous le titre “ cirage, encre à chaussures et de cordonniers,” après le mot “ cordonniers ” et avant les mots “ vingt-cinq,” insérer les mots *vernís pour harnais et cuir*.
20. Sous le titre “ livres,” dans l'item cinq, après le mot “ chèques ” et avant le mot “ reçus,” insérer les mots *enveloppes et journaux en miniature*, et après le mot “ traites ” retrancher le mot “ placards ” et aussi les mots “ annonces illustrées-pancartes ou affiches enluminées.”
21. Sous le titre “ bretelles de toutes sortes,” après le mot “ bretelles ” et avant les mots “ de toutes sortes,” insérer les mots *ceintures et bandages*.
22. Sous le titre “ horloges et pendules, et pièces d',” après les mots “ parties de,” et avant les mots “ trente-cinq,” insérer les mots *à l'exception des ressorts*.
23. Sous le titre “ coton ouvré,” dans le second item, après le mot “ cotonnades ” et avant les mots “ étoffes à pantalons,” insérer les mots *jeannette du Kentucky*. Dans le neuvième item, après les mots “ bonneterie de coton,” et avant le mot “ trente,” insérer les mots *et tricot de coton*.
24. Dans le onzième item, après les mots “ en écheveaux,” et avant le mot “ douze,” insérer les mots *noir et blanchi à trois ou six brins*.
25. Dans le quatorzième item, après les mots “ vêtements de coton,” retrancher tous les mots avant “ trente pour cent,” et substituer les suivants : *ou autre matière non autrement spécifiés, y compris corset, cols en dentelle et articles semblables confectionnés par la couturière ou le tailleur, aussi préclart, uni ou recouvert d'une couche d'huile, de peinture, de goudron ou autre composition, et sacs en coton confectionnés à l'aiguille, non autrement spécifiés*.
26. Sous le titre “ fourrures,” après les mots “ pelleteries préparées,” insérer les mots *en tout ou en partie*.
27. Sous le titre “ meubles,” après les mots “ à ressorts ” et avant les mots “ vitrines,” insérer les mots *traversins et oreillers*.
28. Sous le titre “ verre et verreries ” dans le premier item, après les mots “ de toute espèce ” retrancher les mots “ en verre moulé, pressé et taillé,” et après les mots “ boules de verre ” et avant le mot “ trente,” insérer les mots *et articles pour la table taillés, pressés ou moulés*.
29. Sous le titre “ gutta percha,” après le mot “ ouvré ” et avant les mots “ vingt-cinq,” insérer les mots *non autrement spécifiés*.
30. Sous le titre “ fer et fer ouvré,” et avant le premier item insérer les mots *le fil métallique et le fer devant être mesuré au moyen de la jauge-étalon de Stabb*.
31. Dans l'item “ poêles et autres fontes,” après le mot “ fontes ” et avant les mots “ non spécifiés ailleurs,” insérer les mots *et ouvrages de forge*.
32. Après les items concernant les “ tubes en fer forgé,” et avant l'item “ lits et autres meubles en fer,” insérer comme titre : *Ouvrages en fer ou acier ou en fer et acier combinés*.

33. Sous l'article "prélarts," retrancher les mots "tapis de table, stores de fenêtres et rideaux de scène," et après les mots "peints ou imprimés" et avant le mot "trente," insérer les mots *veloutés ou recouverts d'un enduit*.
34. Sous le titre "peintures et couleurs," dans l'item "blanc et rouge de plomb," après le mot "plomb," et avant le mot "secs," insérer les mots *et le minium orange*.
35. Sous le titre "Médicaments particuliers," après le mot "particuliers," retrancher tous les mots avant les mots "sous forme liquide" et leur substituer les suivants, savoir :—*Toutes teintures, pilules, poudres, trochisques ou tablettes, sirop, cordiaux, amers, anodins toniques, emplâtres, liniments, pommades, onguents, pâtes, pastilles, eaux, essences, huiles ou préparations pharmaceutiques, ou compositions recommandées au public sous un nom ou titre général quelconque comme remède spécifique contre toutes maladies ou affections quelconques affectant les hommes ou les animaux, non autrement spécifiés; tous liquides*.
- Après le titre "sel" et avant les mots entre parenthèse, commençant par le mot "excepté," insérer le mot "commun," et après le mot "droits" et avant les mots "en grenier," insérer les mots *et tout sel fin*.
- Après le titre "Acier et acier ouvré," retrancher les mots "le ou après le premier jour de janvier 1883" et les remplacer par les suivants : *après la clôture de la session du parlement qui suivra immédiatement la passation de cet acte, à moins qu'il ne soit plus tôt abrogé*.
36. Sous le titre "verniss non autrement dénommé," après le mot "verniss" et avant "non," insérer les mots *gommess laques, laques du Japon et collodion*.
3. Résolu,—Qu'il est opportun de modifier l'annexe B, qui contient la liste des articles admis en franchise lorsqu'importés en *Canada*, en ajoutant à la liste les articles ci-dessous mentionnés, savoir :—
1. Pièces anatomiques.
 2. Abeilles.
 3. Livres, cartes géographiques et cartes marines, importés par toute société légalement constituée ou établie pour fins littéraires ou philosophiques, ou pour l'encouragement des beaux-arts, et pour son usage, ou pour l'usage et sur, la commande de tout collège, académie ou séminaire enseignant, pourvu que pas plus de deux copies de tout tel livre, carte géographique ou carte marine ne soient ainsi importées par toute telle société ou pour son usage.
 4. Cuivre jaune, vieux, de rebut et en feuilles.
 5. Métal anglais, en saumons et en barres.
 6. Cellulose ou xylodine en feuilles.
 7. Kaolin, naturel ou moulu.
 8. Chloralum ou chlorure d'aluminium.
 9. Café, vert, sauf tel que pourvu par l'acte 42 *Vic.*, chap. 15, clause 7.
 10. Sable ou globules ferrugineux, et potée sèche pour polir le granit.
 11. Sulphate de quinine.
 12. Mercure.
 13. Alliage de zinc (spelter), en masses et en saumons.
 14. Thé, sauf tel que pourvu par l'acte 42 *Vic.*, chap. 15, clause 7.
 15. Etain en masses, saumons, barres et feuilles, et étain battu et ferblanc.
 16. Vaccin et pointes de vaccin sur ivoire.
 17. Zinc en masses, saumons et feuilles.
 18. Bois de service, non autrement ouvrés que sciés ou fendus, bois de teck, ébène noire, gaïac, cèdre rouge et bois satiné.
 19. Volailles, de pure race, pour l'amélioration de l'espèce.
 20. Bois à brûler, lorsqu'importé dans le *Manitoba* et le territoire du *Nord-Ouest*.
 21. Bandelettes en coton et caoutchouc n'excédant pas 7 pouces de largeur, lorsqu'importés par des fabricants de garnitures de machines à carder et pour leur usage.
 22. Caoutchouc cru, durci, en feuilles unies ou moulées.
 23. En ajoutant à l'item concernant le "sel," après le mot "golfe," les mots *non autrement spécifié*.

24. En abrogeant tout l'item concernant l'acier dans la dite annexe B, et en lui substituant le suivant :

25. ACIER en lingots, barres, feuilles et rouleaux, barres ou lisses et éclisses de chemins de fer seront libres de droits jusqu'à la clôture de la session du parlement qui suivra immédiatement la passation de cet acte à moins qu'il ne soit plus tôt abrogé.

4. *Résolu.*—Qu'il est expédient de prescrire que les précédentes résolutions et les modifications apportées aux droits y mentionnés seront applicables à dater du 24 février dernier.

La première résolution étant lue la seconde fois est modifiée en retranchant les mots en "poudre."

Et la dite résolution ainsi modifiée est rapportée comme suit :

1. *Résolu*, qu'il est opportun de modifier le tarif douanier et la liste des articles admis en franchise, tels que contenus dans les actes 42 *Vic.*, chap. 15, 43 *Vic.*, chap. 18, et 44 *Vic.*, chap. 18, et 44 *Vic.*, chap. 10,

En abrogeant la partie de l'annexe A qui impose un droit de douane sur les articles suivants, savoir :

Cuivre jaune, vieux de rebut et en feuilles.

Métal anglais, en gueuses et en barres.

Café vert.

Sulphate de quinine.

Mercuré.

Zinc, alliage de, (spelter) en blocs ou gueuses.

Thé noir, vert et du *Japon*.

Etain, en lingots, en gueuses, en barres, en plaques et en feuilles.

Zinc, en lingots, en gueuses et en feuilles ;

La seconde résolution étant lue la seconde fois ;

L'article 1 est adopté.

Les articles 2, 3 et 4 étant lus, et la motion étant mise aux voix : que cette Chambre concoure avec le comité dans les dits articles ; la Chambre se divise et la question est résolue affirmativement.

Les articles 5 jusqu'au 10ème étant lus de nouveau, sont adoptés.

L'article 10, étant lu de nouveau, et la motion étant mise aux voix : que cette Chambre concoure avec le comité dans le dit article ; la Chambre se divise : et la question est résolue affirmativement.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Samedi, 13 mai 1882.

Les articles 11 jusqu'au 35e sont adoptés.

L'article 35, étant lu de nouveau, et la motion étant mise aux voix : que cette Chambre concoure avec le comité dans le dit article ; la Chambre se divise, et la question est résolue affirmativement.

Alors l'article subséquent est adopté, et la dite résolution est adoptée.

La troisième résolution étant lue la seconde fois ;

Les articles 1 et 2 sont adoptés.

L'article 3, étant lu de nouveau ;

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,

Résolu, que cette Chambre concoure avec le comité dans le dit article.

Les articles 4 jusqu'à 11, sont adoptés.

L'article 11, étant lu de nouveau, est modifié, en ajoutant les mots "en poudre" à la fin de l'article.

Les articles subséquents sont adoptés, et la dite résolution ainsi modifiée, est adoptée comme suit :

3. *Résolu*,—Qu'il est opportun de modifier l'annexe B, qui contient la liste des articles admis en franchise lorsqu'importés en *Canada*, en ajoutant à la liste les articles ci-dessous mentionnés, savoir :—

Pièces anatomiques.

Abîlles.

Cuivre jaune, vieux de rebut et en feuilles.

Métail anglais, en gueuses et en barres.

Cellulose ou xyloïdine en feuilles.

Kaolin, naturel ou moulu.

Chroralum ou chlorure d'aluminium.

Café, vert, sauf tel que pourvu par l'acte 42 Vic., chap. 15, clause 7.

Sable ou globules ferrugineux, et potée sèche pour polir le granit.

Sulphate de quinine, en poudre.

Mercure.

Zinc, alliage de, (spelter) en blocs ou gueuses.

Thé, sauf tel que pourvu par l'acte 42 Vic., chap. 15, clause 7.

Étain en masses, saumons, barres et feuilles, et étain battu et ferblanc.

Vaccin et pointes de vaccin sur ivoire.

Zinc en masses, saumons et feuilles.

Bois de service, non autrement ouvrés que sciés ou fendus, bois de teck, ébène noire, gaïac, cèdre rouge et bois satiné.

Volailles de pure race, pour l'amélioration de l'espèce.

Bois à brûler, lorsqu'importé dans le *Manitoba* et le territoire du *Nord-Ouest*.

Rubans en coton et caoutchouc n'excédant pas 7 pouces de largeur, lorsqu'importés par des fabricants de garnitures de machines à carder et pour leur usage.

Caoutchouc cru, durci, en feuilles unies ou moulées.

En ajoutant à l'item concernant le "sel," après le mot "golfe," les mots *non autrement spécifié*.

En abrogeant tout l'item concernant l'acier dans la dite annexe A, et en lui substituant le suivant :

Acier en lingots, barres, feuilles et rouleaux, barres ou lisses et éclisses de chemins de fer seront libres de droits jusqu'à la clôture de la session du parlement qui suivra immédiatement la passation de cet acte à moins qu'il ne soit plus tôt abrogé.

La quatrième résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier de nouveau les différents actes imposant des droits de douane actuellement en vigueur.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération des troisième, dixième et douzième résolutions lesquelles ont rapportées du comité des subsides, jeudi le 4 mai courant, et alors ajournées, et elles sont de nouveau lues comme suit :

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille deux cent quarante-cinq piastres et trente centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Dorchester*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la publication des débats, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour le crédit de la bibliothèque du Parlement, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Et les dites résolutions sont adoptées.

La Chambre procède à la prise en considération de la dixième résolution laquelle a été rapportée du comité des subsides, jeudi le 4 de mai courant, et alors ajournée, et elle est lue de nouveau comme suit :

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour la somme requise pour faire face aux dépenses contingentes du haut commissaire du *Canada* à *Londres*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Et la dite résolution est adoptée.

La Chambre procède à la prise en considération des deuxième, dix-septième et vingt-unième résolutions rapportées du comité des subsides, jeudi le 4 mai courant, et alors ajournées, et elles sont lues de nouveau comme suit :

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer la solde des majors de brigade, frais de transport, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention pour une année, à \$50,000 par année, et être payée à une ligne de steamers faisant le service entre le *Canada*, les *Antilles* à le *Bésil*, à condition que le gouvernement du *Bésil* paie une égale somme pour l'année finissant le 30 juin 1883.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la communication à la vapeur, de *Port-Mulgrave*, terminus du prolongement est, à la *Baie Est*, *Cap-Breton*, pour l'année expirant le 30 juin 1883.

Et les dites résolutions sont adoptées.

La Chambre procède à la prise en considération des dix-septième et vingtième résolutions, lesquelles ont été rapportées du comité des subsides, jeudi, le 4 mai courant, et alors ajournée, et elles sont lues de nouveau comme suit :

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des études et améliorations de la rivière *Saskatchewan*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du dragage, pour être distribuée comme suit : Nouveaux instruments de dragage, \$4,500 ; Dragueurs—réparations, \$19,000 ; *Nouveau-Brunswick*, *Nouvelle-Ecosse*, *Ile du Prince-Edouard*, \$52,000 ; *Ontario*, \$20,000 ; *Québec*, \$20,000 ; *Colombie-britannique*, \$7,500 ; Service général, \$5,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Et les dites résolutions sont adoptées.

La Chambre procède à la prise en considération de la douzième résolution, laquelle a été rapportée du comité des subsides, jeudi le 4 mai courant, et alors ajournée, et elle est lue de nouveau comme suit :

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'inspection et mesurage de bois, bureau de *Québec*, et être distribuée comme suit : 1 surintendant, \$2,000 ; 1 sous-surintendant et teneur de livres, \$1,600 ; 1 caissier, \$1,200 ; 3 commis de la spécification, \$1,800 ; 1 messenger, \$100 ; commis de la spécification, etc., 1 à \$1,000 ; 2 à \$700 ; 3 à \$600 ; 2 à \$550, (8 mois), \$5,300 ; 1 aide du teneur de livres, \$1,000 ; émoluments des inspecteurs de mesures, \$45,000 ; dépenses contingentes, \$4,000 ; bureau de *Montréal*, 1 sous-surintendant, \$900 ; 2 teneurs de livres et commis de la spécification, \$1,000 ; émoluments des inspecteurs de mesures, \$2,500 ; dépenses contingentes, \$300, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Et la dite résolution est adoptée.

La Chambre procède à la prise en considération des première, deuxième, trentième, trente-cinquième et soixante-sixième résolutions, lesquelles ont été rapportées du

comité des subsides, jeudi, le 4 mai courant, et alors ajournées, et elles sont lues de nouveau comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terrains d'*Ottawa* pour payer le montant de sentence arbitrale et du jugement en faveur de *Marshall Wood*. pour l'année finissant le 30 juin 1882.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille trois cent cinquante neuf piastres et quarante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour payer le montant de l'évaluation finale sur l'entreprise de *M. Goodwin* entrepreneur des murs de clôture, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1882.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux dépenses occasionnées par la frégate *Charybdis*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents quarante et une piastres et soixante et cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à *S. A. Mc Vicar*, garde-pêche, des arrérages de salaire et des déboursés, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

66. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au paiement des dépenses nécessitées par le transfert temporaire de *M. Pedson* à *St. Vincent-de-Paul*, et de *M. McKay* au pénitencier de *Manitoba* et au paiement des appointements de *M. McKay* comme préfet intermédiaire de cette dernière institution, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

Et les dites résolutions sont adoptées.

La Chambre procède à la prise en considération de la septième résolution laquelle a été rapportée du comité des subsides, jeudi, le 4 mai courant, et alors ajournée, et elle est lue de nouveau comme suit :

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cent trente mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des Sauvages, *Manitoba* et le *Nord-Ouest*, et être distribuée comme suit : annuités, \$19,745.00 ; instruments aratoires, \$23,616.23 ; outils, \$7,151.77 ; bestiaux, \$11,200 ; grains de semence, \$3,560.00 ; munitions et ficelle, \$7,250.00 ; provisions fournies aux Sauvages assemblés pour recevoir les annuités, \$43,440.07 ; approvisionnements d'une nature générale pour les Sauvages sans ressources, \$294,525.20 ; vêtements, \$5,500.00 ; écoles, 23,668 ; arpentages, \$18,000.00 ; fermes, gages, \$18,540.00 ; fermes, entretien, \$39,903.12 ; Sioux, \$7,000.00 ; dépenses générales, \$32,700.00 ; maison et bureau du commissaire, (à voter de nouveau), \$12,000.00, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Et la dite résolution est adoptée.

M. Kirkpatrick du comité des subsides fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille trois cent quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des affaires des sauvages, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant à la refonte des lois fédérales, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent soixante et six piastres et vingt centins soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au remboursement à *M. John Cooper*, ancien gardien en chef du pénitencier de *St. Vincent de Paul* de la somme payée par lui au gouvernement pour le loyer de sa résidence, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille six cent soixante et huit piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir le montant accordé par les arbitres

nommés d'après l'arrêté du conseil du 24 mai 1881, pour régler la réclamation de *S. T. Drennan* pour pertes encourues par lui, à raison de la non-exécution d'un contrat passé avec le préfet du pénitencier de *Kingston* ainsi que les frais de la dépense et les honoraires des arbitres, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer trois mois de salaire à *John Cooper* comme surveillant des carrières et des bâtiments en voie de construction à *St. Vincent de Paul*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille trois cent quatre-vingt-six piastres et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *St. Vincent de Paul*, savoir : pour différence d'appointements payable à *H. B. Mackay*, préfet intérimaire du pénitencier de *St. Vincent de Paul* du 21 juin 1880 au 24 janvier 1881 à raison de 98 piastres, et pour appointements de novembre et décembre 1881 comme préfet intérimaire à raison de \$212.33 par mois, \$1,121.20 ; pour balance à lui due pour frais d'un voyage au pénitencier du *Manitoba*, aller et retour, \$264.95, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt-sept mille cent trente-neuf piastres et quarante-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses faites dans le but de fournir des provisions aux sauvages nécessiteux du *Manitoba* et des territoires du *Nord-Ouest*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses occasionnées en portant l'effectif de la police à cheval du *Nord-Ouest* à 500 hommes, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille six cent soixante et six piastres et soixante et six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau des terres à *Winnipeg*—commissaire, inspecteur des agences, secrétaire du commissaire ; leurs appointements, frais de voyages et autres dépenses contingentes pendant cinq mois, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'agences des terres et forêts, dépenses contingentes, inspections, saisies et autres déboursés, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille six cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des guides—onze guides pendant quatre mois, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau principal des terres à *Ottawa*, impression de cartes géographiques, annonces, commis surnuméraires, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent quatre-vingt-douze mille trois cent cinquante-huit piastres et soixante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de 1880-81 auxquelles il n'a pas été pourvu—voir le rapport de l'auditeur général, page 446, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour solde, entretien et équipement des batteries d'artillerie de place "A et B," et des écoles d'artillerie à *Kingston* et *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Haggart, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'édifice fédéral de *Charlottetown, I.P.E.*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa

Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de poste de *St Jean, Nouveau-Brunswick*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Québec*, savoir : entrepôt de vérification de *Montréal*, \$2,500 ; douane de *Montréal*, réparations et mobilier, \$5,600, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ontario*, savoir : station de quarantaine pour les bestiaux, nouvelle somme requise, \$3,000 édifices militaires, *London*, \$1,200 ; *Chatham*, bureau de poste, douane, etc., \$150, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, territoires du *Nord-Ouest*, savoir : hangar d'immigrants à *Brandon*, (à l'ouest de *Winnipeg*), \$3,600 ; hangar d'émigrants à *Winnipeg*, \$3,600 ; pour l'année finissant le 30 juin 1882.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de réparations, mobilier, chauffage, pour couvrir les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens des édifices fédéraux, (jusqu'ici payés par les divers départements qui les employaient), pour l'année finissant le 30 juin 1882.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soient accordées à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour le service général des télégraphes et signaux, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'explorations et inspections, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Nouvelle-Ecosse*, savoir : *Windsor*,—bureau de poste, maison de douane, \$5,000 ; *Sydney-Nord*,—maison de douane, \$8,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ile du Prince-Edouard*,—*Charlottetown*,—édifices fédéraux—réparations, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Nouveau-Brunswick*, savoir : bureau de poste, *Saint-Jean*,—somme additionnelle pour l'horlage de la tour et pour meubles, \$2,300 ; quarantaine des bestiaux—*Saint-Jean*, \$3,000 ; *Newcastle*,—bureau de poste, (emplacement et édifice), \$4,000 ; pénitencier de *Dorchester*, \$500 ; bureau de poste de *Carleton, Saint-Jean*, \$6,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Québec*, savoir : Station de la quarantaine, *Grosse-Ile*, \$3,000 ; pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul*, \$750 ; salle d'exercices, *Montréal*,—nouvelle toiture, etc., \$20,000 ; bureau de poste, *Montréal*, \$5,500 ; salle d'exercices de *Bury*,—réparations, \$600 ; fabriques de cartouches, *Québec*, \$2,700 ; bureau de poste de *Hull*, et bureau du revenu intérieur—somme additionnelle, pour niveler l'emplacement, etc., \$1,200, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *White (Cardwell)*, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent trente-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'embranchement *Saint-Charles* et passage d'eau entre *Lévis* et *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à *Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du matériel roulant du chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-neuf mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Cap de la Traverse*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la construction d'un coursier entre le canal d'alimentation et la rivière *Chippawa*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour construction de nouveaux déversoirs au canal *Williamsburgh*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour approfondir le chenal,—(canal et écluse *Sainte-Anne*) en amont de l'écluse, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour construction d'écluses et améliorations de la rivière *Trent*, entre *Lakefield* et le lac *Balsam*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal de la rivière *Tay*—constructions, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des canaux, savoir : étude de la navigation—par la vallée de la *Trent*, \$8,000; canal *Cornwall*, \$10,000; canal *Rideau*, \$6,500; canal *Rideau*, pour hausser le quai, sur le côté ouest du bassin, *Ottawa*, \$1,500; pont entre la *Grande Ile* et la terre ferme, comté de *Beauharnois*, \$300; canal *Welland*, nettoyage des fossés latéraux, \$6,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent quarante deux piastres et trois centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à madame *C. S. Beaton*, de *Souris*, *I.-P.-E.*, l'intérêt et les frais d'une poursuite, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial,—construction, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante-six piastres et vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à *Pierre Pineau* le terrain pris pour l'embranchement de *Rimouski*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

14. *Réolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, pour l'achèvement et installation de la gare des voyageurs à *Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à la veuve de *H. T. Fosbery*, ci-devant teneur de livres de *MM. Tutton et Rogers*, entrepreneurs de la section no. 7 du chemin de fer Intercolonial, le montant des arrérages d'appointements qui lui étaient dus, à l'époque où le gouvernement s'est chargé des travaux, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante-seize piastres et quatre-vingt-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour payer la somme de \$176.87 de frais supportés par *M. Thomas B. Smith*, sous-entrepreneur, de la section 12 du chemin de fer Intercolonial, à l'occasion de l'examen par les arbitres officiels de sa réclamation pour clôtures faites jusqu'à et après l'époque où le gouvernement s'est chargé des travaux de cette section, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cent soixante et deux piastres et soixante et un centins soit accordée à Sa Majesté pour payer le jugement de la cour d'Échiquier et les frais dans la cause de *Patrick Kenny*, entrepreneurs du transport des lisses d'acier pour le chemin de fer du *Pacifique*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa

Majesté pour payer les dommages faits au vapeur *M. C. Upper*, dans le canal *Welland*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-cinq mille neuf cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, *Ontario*, savoir : station de la quarantaine des bestiaux, *Ontario*, somme additionnelle, \$6,000; *Amhurstburg*, bureau de poste, douane etc., \$8,000; *Galt*, bureau de poste, douane, etc., \$8,000; *Berlin*, bureau de poste, douane, etc., \$8,000; *Cobourg*, bureau de poste, douane, etc., \$14,000; édifices publics, *Ottawa*, panneaux de verre dans les portes des bureaux, comme protection contre l'incendie, \$800; édifices du parlement, amélioration de l'aérage, \$4,000; fortifications de *Kingston*, \$600; bureau de poste de *Clifton*, \$4,000; *St Thomas*, démolition et reconstruction de la salle d'exercice, \$2,500, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Manitoba*, savoir : bureau de poste de *Winnipeg*, \$50,000; asiles des immigrants à l'ouest de *Brandon*, \$10,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, territoires du *Nord-Ouest*, savoir : nouvelles prisons et maisons d'arrêt, \$10,000; nouveaux édifices publics dans la capitale des territoires du *Nord-Ouest*, \$20,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Colombie Britannique*, *Nanaimo*, bureau de poste, douane, etc., somme additionnelle, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux salaires des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., des édifices publics fédéraux (jusqu'ici payés par les départements qui les employaient, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-six mille cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Nouvelle-Ecosse*, et être distribuée comme suit : jetée de *Pickett*, \$500; *New Harbor*, \$3,000; *Main-a-Dieu*, pour compléter les travaux, \$1,000; rivière *Ste Marie*, \$2,000; rivière *Meteghan*, pour compléter les travaux, \$3,000; *Yarmouth*, \$3,300; *Petite Rivière*, \$5,000; anse *Parker*, la localité fournissant un montant égal, \$1,000; *Ile Pictou*, montant périmé revoté, \$1,250; *Port Hood*, \$4,000; *Ile Coffin*, \$2,100; *Sydney-Nord*, pour continuer le quai, \$3,000; *Eagle Head*, \$2,500; *White Point*, montant additionnel requis pour réparations, \$1,500; *Port Lorne*, \$5,000; *Liverpool*, brise-lames à l'ouest du port, \$5,000; Havre des Sauvages, \$1,000; jetée de *Westport*, \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *I.P.E.*, et être distribuée comme suit : rivière du sud-ouest, *New-London*, \$5,000; baie *Saint-Pierre*, \$6,000; *Miminigash*, pour compléter les travaux, \$1,500; *Iles Wood*, \$3,000; *Cascumpec*, \$5,000, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières *N.B.*, et être distribuée comme suit : *Shippegan*, \$4,000; rivière *Madawaska*, \$1,000; rivière *Miramichi*, quais de délestage, \$3,000; *Wilson's Beach*, \$500; brise-lames de la baie du *Rocher*, \$2,000; *Courtney Bay*, baliser le chenal, \$500; *Tynemouth* ou *Ten-mile Creek Harbor*, \$1,500; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-neuf mille cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Québec*, et être distribuée comme suit : *Carleton*, pour compléter les travaux,

\$2,500; *Ile aux Grues*, montant additionnel requis pour payer le coût des travaux entrepris, \$4,000; Etang du Nord, pour compléter les travaux, \$5,000; *Saint-François, Ile d'Orléans*, \$4,000; *Québec*, quai de l'hôpital de marine, \$3,000; *Lac Mégantic*, jetée, bouées et enlèvement des cailloux, \$4,000; *Chenal du Moine*, \$2,000; *Matane*, \$3,500; *Saint-Thomas*, \$500; rivière *Ottawa*,—amélioration du chenal vis-à-vis *Calumet*, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent trente-huit mille quatre cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Ontario*, et être distribuée comme suit: *Portsmouth, L.-O.*—pour compléter les travaux, \$2,000; *Wellington et Consecon, L.-O.*, (revoté, \$2,000) \$4,000; *Whitby, L.-O.*, \$4,000; havre de *Toronto, L.-O.*, montant additionnel requis, \$87,500; *Kingsville, Lac Erié*, \$1,500; *Owen Sound*, \$8,000; *Collingwood, L. H.* \$20,000; *Port-Albert, L. H.* \$2,200; rivière *Sydenham*, \$2,000; rivière *Ottawa*,—amélioration du chenal vis-à-vis *Hawkesbury*, \$1,500; rivière de la *Petite Nation*,—examen et enlèvement des obstructions, \$1,750; *Peterborough*—dragage, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Manitoba*, savoir: rivière *Assiniboine*, \$6,000, rivière de la *Poule d'Eau*,—examen et enlèvement des cailloux, \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins, sentiers et ponts etc. *Territoires du Nord-Ouest*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour arbitrages et indemnités, *Ontario, S. Platt* etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'exploration hydrographique, fleuve *Saint-Laurent*—de *Québec* au cap à la *Roche*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour la construction des casernes de la gendarmerie à cheval, *T.N.O.*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour assujétir les estacades et jetées, et pourvoir à leur construction et réparation, *Grande Ile*, rivière *Saint-Maurice*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux à la rivière *Trent* et au district de *New-Castle*—montant additionnel requis pour réparations, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Les dix-sept premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La dix-huitième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Et la séance ayant continué jusqu'à trois heures et cinq minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Samedi, 13 mai 1882.

3 heures p.m.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :

Par M. Wallace (Norfolk),—la pétition du rév. T. Bailey et autres, de Lansdowne.

L'ordre du jour pour la seconde lecture de la résolution adoptée en comité général, vendredi, le 24 mars dernier, concernant les réclamations concernant contre la banque du *Haut-Canada*, étant lu ;

La résolution est, en conséquence, lue la seconde fois et est comme suit :

Résolu, qu'il est opportun que la somme de deux cent cinquante mille piastres mise par l'acte 34 Vic., chap. 8, à la disposition du Gouverneur en conseil en vue de solder toutes réclamations contre la banque du *Haut-Canada*, déterminées en réglées en vertu de la clause 4 de l'acte 33 Vic., chap. 40, sujet aux conditions mentionnées dans l'acte en premier lieu mentionné, soit porté au chiffre de deux cent cinquante-cinq mille piastres, sujet aux mêmes conditions, et que l'acte en premier lieu mentionné soit modifié en conséquence.

Et la dite résolution est adoptée.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des subsides.

(En comité).

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'administration pour pourvoir à l'augmentation des dépenses se rattachant aux bureaux des sous-receveurs-généraux, à *Charlottetown* et à *Winnipeg*, causée par l'augmentation des affaires, pour l'année finissant le 30 juin 1882.
2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département du Secrétaire d'Etat, pour l'année finissant le 30 juin 1882.
3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille trois cent soixante et quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Postes et être distribuée comme suit : pour permettre de donner au sous-secrétaire l'augmentation de \$50 par année autorisée par la loi, \$50,00 ; pour permettre de porter le appointements du surintendant des divisions des mandats-postes et de la caisse d'épargnes de \$2,400 à \$2,800, par année du 1er octobre 1881 au 30 juin 1882, \$300 ; pour pourvoir aux appointements du surintendant-adjoint de la division des mandats-poste du 1er octobre 1881 au 30 juin 1882 ; transféré du service extérieur, \$1,500 ; pour permettre de porter les appointements du surintendant-adjoint de la division des mandats-poste de \$1,700 à \$1,800 par année du 1er octobre 1881 au 30 juin 1882, \$75 ; pour pourvoir aux appointements d'un commis de 1ère classe, du 1er avril au 30 juin, \$450 ; pour l'année finissant le 30 juin 1882.
4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent cinquante-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la justice et être distribuée comme suit : pour pourvoir aux appointements d'un commis de 2me classe ancienne, du 13 février au 30 juin 1882, à \$1,100, \$420 ; pour pourvoir à l'augmentation d'appointements d'un premier commis, du 10 février au 30 juin 1882, \$135 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.
5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir des dépenses additionnelles faites par le haut-commissaire y compris des déboursés faits à Paris, relativement aux négociations commerciales, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent quarante-huit piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la cour suprême du Canada pour compléter des séries de rapports incomplètes, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des cours de comté, *Colombie-Britannique*,—pour payer des arrérages d'appointements au juge *Sanders*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *S. L. Bedson* la balance de ses frais de voyage, aller et retour du pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul* au *Manitoba*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour indemniser le gardien en chef du pénitencier à *Kingston* des services qu'il a rendus en remplissant les devoirs de sous-préfet, pendant l'absence de ce dernier et pour pourvoir aux frais de démenagement du gardien en chef de *Kingston* à *Saint-Vincent-de-Paul*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille huit cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pénitenciers, savoir, pénitencier de *Manitoba* pour acheter divers approvisionnements, \$1,840 ; pénitencier du *Manitoba*, échange de terrain, différence à payer, \$1,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1882.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille six cents-dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la bibliothèque,—appointements du personnel—somme précédemment inscrite sous l'entête, (autorisé par la loi)—voir rapport de l'auditeur-général sur les comptes de 1880-81, page 143, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à la famille de feu *J. S. Thompson*, écrivain, M.P., l'équivalent d'une indemnité sessionnelle, entière, (à voter de nouveau), pour l'année finissant le 30 juin 1882.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'immigration, savoir : pour faire face aux frais probables des immigrants à partir du 1er janvier jusqu'au 30 juin 1882, à cause du refus du gouvernement d'*Ontario* de mettre à exécution l'arrangement qui existait lorsque le budget de 1881-82 a été préparé et aussi pour pourvoir aux autres dépenses probables que nécessitera l'augmentation de l'immigration à partir du 31 mars jusqu'au 30 juin 1882, \$25,000 ; pour pourvoir à la construction de bâtiments temporaires à *Winnipeg* pour recevoir les immigrants, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des Sauvages d'*Oka*, pour pourvoir au paiement des réclamations faites par des squatters sur la réserve des Sauvages dans le township de *Gibson*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent dix piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les frais de médecins, de funérailles, etc., de feu *James Meharg* qui a été blessé dans l'exercice de ses devoirs comme mécanicien à la douane de *Montréal* et qui est mort des suites de ses blessures, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent quatre-vingt-dix piastres et vingt-deux centins soit accordée à Sa Majesté pour rembourser à Madame *Diana Fox* la somme de \$390.22, frauduleusement obtenue du bureau de poste, *Ottawa*, en octobre 1881, par une personne qui avait prétendu être Madame *Fox*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les remises des retenues du fonds des pensions s'il en ait fait, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses se rattachant à l'exposition internationale des pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent trente-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour gratification de trois mois de salaire à *Thomas Shea*, gardien de nuit de l'édifice fédéral à *Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour ouvrir un sentier de bêtes de somme entre *Cootenay* et le fort *McLeod*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses probables à faire pour la mise à exécution de la loi relative à la vente des spiritueux, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des postes imputables sur le revenu, savoir : service des malles, \$4,000; divers (timbres de poste, cartes postales, etc.), \$6,000 pour l'année finissant le 30 juin 1882.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terres fédérales,—arpentage; pour l'année finissant le 30 juin 1882.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les frais de déménagement et autres, y compris le loyer du bureau du sous-roi-ceveur général à *Halifax*; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept cent soixante-deux piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du secrétariat d'Etat, savoir : pour payer les appointements d'un commis de 3^{me} classe, jusqu'au 30 juin 1883, \$612.50; pour les augmentations d'appointements de trois employés à compter du 1^{er} juillet 1882, \$150; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des douanes pour la réorganisation partielle de ce ministère, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des sauvages pour payer les appointements d'un inspecteur des agences des sauvages dans *Ontario*, *Québec* et les provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille huit cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des postes, savoir : pour l'augmentation d'appointements accordés par la loi à un employé depuis le 1^{er} juillet 1882, \$50; pour subvenir aux appointements d'un premier commis, jusqu'au 30 juin 1883, \$1,800; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer et canaux—pour augmenter les appointements d'un commis de 1^{re} classe, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des postes et finances—pour payer les officiers de la division des caisses d'épargnes des postes et du ministère des finances, qui ont été employés à balancer les comptes d'intérêts des déposants, jusqu'au 30 juin 1882, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul*—pour l'augmentation du salaire de trois maîtres de métiers du 1^{er} juillet 1882 au 30 juin, 1883, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier, *Manitoba*—pour l'augmentation du salaire du mécanicien, à \$900 par année, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille six cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la bibliothèque—somme précédemment inscrite sous l'entête "autorisé par la loi," voir le rapport de l'auditeur général pour 1880-81, page 143, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer le travail surnuméraire exigé pour la confection de nouveaux catalogues des sections de l'histoire et autres, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Chambre des communes pour papeterie,—montant additionnel, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour recueillir et compiler la statistique agricole, industrielle, etc ; au *Manitoba* et dans les territoires du *Nord-Ouest* et pour le même service ailleurs, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

37. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'immigration, savoir : appointements d'interprètes, *Winnipeg*, \$800 ; appointements d'interprètes, *Brandon*, \$300 ; augmentation du traitement de l'agent, territoires du *Nord-Ouest*, \$200 ; aide à la société protectrice des immigrants, de *Montréal*, \$1,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

38. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour acheter du gouvernement britannique quatre canons et quatre gargousses, etc ; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

39. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour subventions postales, communication par navires à vapeur, d'*Halifax* à *Murry Harbor* et *Charlottetown*, alternativement, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

40. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication par navires à vapeur entre le cap *Canseau* et *Port Hood*, touchant chaque jour au terminus du chemin de fer, *Port Mu grave* et à tels autres endroits qui pourront être indiqués entre les limites ci-dessus, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

41. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication par navires à vapeur entre *Campbelltown* et *Gaspé* et les ports intermédiaires, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

42. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour la construction d'un phare à *Colchester Reef*, *Lac Erié*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

43. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses se rattachant aux observations au passage de *Vénus*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

44. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses se rattachant à l'Exposition Internationale des pêcheries à *Londres*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

45. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour aider à l'œuvre internationale des observations circumpolaires en contribuant aux frais de transport de l'expédition anglaise à partir d'*Halifax*, jusqu'au poste de la *Baie d'Hudson*, sur le *Grand Lac des Esclaves*, aller et retour, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

46. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terres fédérales, commis temporaires, cartes, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

47. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatorze mille quatre cent neuf piastres et quarante-six centimes soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des explorations géologiques, savoir : pour couvrir les dépenses faites pour ce service jusqu'au 30 juin 1882, \$13,520.71 ; appointements du professeur *Macoun*, botaniste, du 1er janvier au 30 juin 1882 à \$1,500 par année, \$750 ; gages des gardiens du 11 mars au 30 juin, \$133.70, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

48. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer une indemnité à *Jean Louis Légaré* pour ses services au sujet de la reddition des Sauvages Sioux aux Etats-Unis, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. *Kirkpatrick* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : "Acte ayant pour objet d'amender la législation concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêt et d'épargne qui opèrent dans la province d'*Ontario*," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme en conséquence en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Vallée* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements, auxquels elle demande leur concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant les matelots (1873)," étant lu ;

Le bill est, en conséquence lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Domville* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération ;

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution à l'effet de pourvoir à un octroi annuel de \$150,000, pour aider aux développements des pêcheries maritimes.

(*En comité*).

Résolu, qu'il est expédient qu'une subvention annuelle de \$150,000 soit donnée pour aider aux pêcheries et à la construction et à l'équipement de navires de pêche, et à l'amélioration de la condition des pêcheurs.

Resolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Daly* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. *Kirkpatrick* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte de la présente session, intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque d'*Ontario*, de changer la valeur nominale de ses actions, et pour d'autres fins."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. *Wallace* (*Norfolk*), du comité des deux Chambres au sujet des impressions du parlement, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a soigneusement examiné le document suivant et recommande qu'il soit imprimé, savoir :

Etat indiquant le nombre et la situation des établissements de pisciculture dans tout le *Canada*. (No 168.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Correspondance entre les gouvernements impérial et canadien, concernant le bill des délinquants fugitifs (Sénat) (No 40).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître toutes les réclamations présentées pour drawbacks sur des articles fabriqués pour l'exportation, depuis le 22 janvier 1881, indiquant les noms des réclamants, etc., (No 148).

Votre comité a aussi l'honneur de présenter la résolution suivante à titre de recommandation :—

Résolu, que, vu l'importance du rapport du comité spécial de la Chambre des Communes sur les effets du tarif sur les intérêts agricoles du *Canada*, il est à désirer que 10,000 copies supplémentaires du dit rapport soient imprimées en anglais, et 5,000 copies en français, et qu'elles soient distribuées suivant le mode adopté pour la distribution des documents publics, et que le greffier soit, et il est par la présente, autorisé à le faire imprimer.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 15 mai 1882.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *John Marshall* et autres ; de *Jonathan Sparrow* et autres, de *Elderslie*, comté de *Bruce* ; et du rév. *T. Bailey* et autres, de *Lansdowne* ; demandant séparément l'adoption de mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

Ordonné, que Sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'augmenter la somme placée à la disposition du Gouverneur en conseil par l'acte 34 *Victoria*, chapitre 8, pour payer les créanciers de la banque du *Haut-Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Caron, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 13 mars 1882, demandant copie de toutes accusations portées contre le lieutenant-colonel *Walter Ross*, du 16^{ème} bataillon de la milice volontaire, lorsqu'il commandait le camp de *Picton*; aussi, copie de l'ordre nommant une cour d'enquête, et de l'exposé des accusations communiquées au colonel *Ross* par le département de la Milice et sur lesquels il devait être mis en jugement; aussi, copie de toutes lettres et télégrammes du ministre ou du département de la Milice concernant l'établissement d'une cantine dans l'enceinte du camp, et de tout ordre donné au colonel *Ross* lui enjoignant de permettre l'érection d'une cantine; aussi, copie de toutes lettres adressées au département par toutes personnes quelconques recommandant qu'il fut permis d'établir une cantine dans l'enceinte du camp; aussi, copie de la preuve faite devant la cour d'enquête pour ou contre les accusations portées; aussi, copie de tous ordres généraux promulgués au sujet de telles accusations; aussi, copie de toute autre correspondance, ordres en conseil, ordres administratifs ou autres documents se rapportant à telles accusations et enquête. (*Documents de la session, No 177.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 2 mars 1882, pour copie de toute correspondance échangée entre le commandant du collège militaire Royal de *Kingston*, le major-général commandant la milice et le ministre de la Milice, au sujet de la destitution du major *Ridout* qui faisait partie de l'état-major du dit collège. (*Documents de la session, No 109g.*)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 février 1882, pour un état faisant connaître : combien de machines-locomotives, voitures à voyageurs, wagons à marchandises et à charbon et autre matériel roulant ont été achetés ou donnés à l'entreprise ou construits dans les ateliers du gouvernement pendant l'année expirée le 31 décembre 1881, faisant la différence entre ceux qui ont été achetés, ceux obtenus en vertu de contrats et ceux qui ont été construits dans les ateliers du gouvernement.

Aussi, indiquant dans chaque cas, de quelle manière ont été achetés les voitures, wagons et autre matériel dont on a fait l'acquisition; si c'est au moyen de soumissions ou d'arrangements particuliers avec le département des Chemins de fer et canaux ou par l'entremise d'un agent; dans le cas où ils ont été achetés au moyen de soumissions, si les soumissions ont été demandées par voie d'annonces ou de circulaires; si c'est par circulaires, à quelles personnes ou maisons industrielles elles ont été adressées, et le domicile ou le siège d'affaires des personnes auxquelles les circulaires ont été adressées; si c'est par l'entremise d'un agent ou d'agents, le nom ou les noms de tel agent ou de tels agents, et le montant de la commission qui leur a été payée dans chaque cas; si des locomotives ou autre matériel roulant achetés ailleurs qu'en *Canada* ont payé des droits de douane; la classe, le genre, la dimension et la force de chaque locomotive achetée et le prix payé pour chacune d'elles, le montant de droits de douane payés pour chacune, et tous les autres frais en sus du prix d'achat.

De quelle manière les soumissions pour toutes locomotives, wagons ou autre matériel roulant donné à l'entreprise, ont été demandées dans chaque cas; si c'est au moyen de circulaires, les noms et la classe des personnes ou des maisons industrielles auxquelles elles ont été adressées, et une copie de la circulaire; les prix payés pour toutes locomotives, wagons ou autre matériel roulant obtenus en vertu de tels contrats, ou à payer pour telles locomotives ou autre matériel roulant dont livraison n'avait pas été donnée le 31 décembre 1881; dans le cas où telles locomotives ou autre matériel roulant ont été ou doivent être construits en dehors du *Canada*, si les entrepreneurs ont payé ou devront payer des droits de douane sur tel matériel roulant et tous les autres frais jusqu'à l'époque de sa livraison sur aucune voie ferrée du *Canada*, appartenant au gouvernement; la dimension, la force et le genre de chaque locomotive livrée ou à livrer en vertu d'aucun contrat.

Les noms, la classe et le siège d'affaires de toutes personnes ou maisons industrielles dont on a acheté des locomotives ou autre matériel roulant ou avec lesquelles des traités ont été passés pour la construction de locomotives ou autre matériel roulant, et les noms des localités ou des établissements dans lesquels le matériel roulant acheté ou donné à l'entreprise a été ou doit être construit. (*Documents de la session, No 81p.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 24 avril 1882, pour copie de pétitions, correspondance et tous autres documents relatifs à la construction d'un embranchement de chemin de fer entre *Harmony Station*, sur le chemin de fer de l'*Île du Prince-Edouard et East Point*. (*Documents de la session, No 146b.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 24 avril 1882, pour la production de tous les documents se rapportant à la réclamation de *Félix Caron et Henriette Chouinard*, tous deux de *Saint-Jean-Port-Joli*, contre l'Intercolonial. (*Documents de la session, No 81o.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 24 avril 1882, pour le rapport des hommes de section et toutes correspondances échangées avec les officiers de l'Intercolonial, au sujet des dommages causés par le feu des locomotives à la propriété de *M. Ferdinand Bellavance*. (*Documents de la session, No 81g.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 février 1882, pour copie de toutes annonces ou circulaires demandant des soumissions pour la fourniture du fer et du cuivre ouvré, quincaillerie, huile, houille, bois, traverses, bois de construction et tous autres articles et matériaux requis pour le chemin de fer Intercolonial pendant la période comprise entre le 30 juin 1880 et le 31 décembre 1881; aussi, un état faisant connaître les noms des soumissionnaires et les prix demandés dans chaque soumission pour chaque classe d'articles, les noms des personnes, s'il en est, dont les soumissions ont été acceptées, et les endroits où les articles devaient être livrés; aussi un état semblable pour l'année expirée le 30 juin 1878. (*Documents de la session, No 81r.*)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 24 avril 1882, pour un état détaillé du nombre de pieds carrés de bois marchand de toute espèce expédié des ports de *Kingston, Brockville et Prescott*, pendant les années 1879, 1880 et 1881, et de la valeur totale de chaque espèce. Aussi, un état faisant connaître combien de milliers de bardeaux et de lattes ont été expédiés des mêmes ports pendant les mêmes années, et la valeur totale de ces articles, respectivement. (*Documents de la session, No. 178.*)

Sir Charles Tupper propose, secondé par *sir Hector L. Langevin*, que demain cette Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution accordant des subventions à titre d'aide pour la construction de certains chemins de fer d'*Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse*.

Sir Charles Tupper, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera en comité général.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte quarante-deux *Victoria*, chapitre quarante, intitulé : "Acte pour amender l'acte de Jurisdiction Maritime, 1877," et d'établir de nouvelles dispositions pour le recouvrement des gages des matelots employés sur les navires naviguant sur les eaux intérieures du *Canada*."

Bill intitulé : "Acte pour constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer *Grand Oriental*."

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte d'inspection du pétrole, 1880," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de *M. Bowell*, secondé par *sir Hector L. Langevin*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte d'inspection du pétrole, 1880," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonné pour demain.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par sir *Charles Tupper*,

Ordonné, que l'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : "Acte pour déclarer le sens du mot "télégraphe" en certains cas," soit transféré des bills publics et ordres aux ordres du gouvernement.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 février 1882, pour copie de toutes lettres, rapports et documents concernant la nomination d'un juge dans le comté de *Gaspé* et le système de décentralisation judiciaire dans le *Canada*. (*Documents de la session*, No. 179.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 15 mars 1882, pour copie de toute correspondance échangée entre *Thomas Potts*, de *St-Jean, N.B.*, et l'honorable ministre des Finances, l'honorable ministre des Postes et l'honorable ministre de l'Agriculture, ou aucuns des employés de leur département, au sujet de la construction ou de la soustraction de lettres qui lui ont été expédiées du département de l'Agriculture. (*Documents de la session*, No. 180.)

M. *O'Connor*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 février 1882, pour copie de toutes pétitions, correspondances, etc., adressées au gouvernement ou à quelqu'un des départements, concernant le changement du nom du bureau de poste de "*Hopewell Corner*" en celui de "*Albert*," dans le comté d'*Albert, N.-B.* (*Documents de la session* No. 181.)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur, (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit :

Lorne.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du *Canada* pour l'année expirant le 30 juin, 1883; et conformément aux dispositions de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 15 mai, 1882.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *Charles Tupper*,
Ordonné, que les dits message et budget supplémentaire soient renvoyés au comité des subsides.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill du Sénat intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'Acte concernant les matelots (1873)," étant lu ;

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Leonard Tilley*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Blake* propose comme amendement, secondé par M. *Mills*, que tous les mots après "soit" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de l'amender en pourvoyant au jugement par le jury de toute personne sujette à être condamnée, en vertu du dit bill, à l'emprisonnement dans le pénitencier pour une période variant de deux à cinq ans."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Blake,</i>	<i>Crouter,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Olivier,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Guthrie,</i>	<i>Scriven,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>Hclton,</i>	<i>Skinner,</i>
<i>Burpe (Sunbury),</i>	<i>Fleming,</i>	<i>King,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Thompson, et</i>
<i>Cupal,</i>	<i>Gilvies,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Trow.—28.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison,</i>	<i>DeCosmos,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Poupore,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Richey,</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Tellier,</i>
<i>Bunting,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Tilly,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Waie,</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Currier,</i>	<i>Houde,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Williams, et</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Wright.—87.</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Plumb,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix,

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement, auquel elle demande leur concours.

La Chambre procède à la prise en considération de la dix-huitième résolution laquelle a été rapportée du comité des subsides, vendredi dernier, et alors ajournée, et elle est lue de nouveau comme suit :

18. *Résolu*, qu'une somme n'excedant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer les dommages faits au vapeur *M. C. Upper*, dans le canal *Welland*, pour l'année expirant le 30 juin 1882.

Sir *Charles Tupper* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que cette Chambre concoure avec le comité dans la dite résolution ;

M. Mills propose comme amendement, secondé par *M. Rymal*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés

par les suivants : “ le ministre de la Justice s’est prononcé comme suit sur la question de la responsabilité de la couronne pour dommages causés au steamer *M. C. Upper*.”

“ *Ottawa*, 10 octobre, 1881.

“ *ré Réclamation L. McCallum.*

“ **MONSIEUR,**—Suivant la demande que nous m’en avez faite dans votre communication du 29 septembre, j’ai étudié cette question en ce qui concerne la responsabilité de la couronne, au sujet de cette réclamation. A mon avis, la couronne ne doit pas être tenue responsable. Si l’on considère le cas comme étant débattu entre sujet et sujet, et si l’on donne au réclamant les mêmes droits contre la couronne qu’il aurait si sa réclamation était contre un co-sujet, il est évident qu’à moins que l’accident n’ait été causé par le mauvais état des portes d’écluse ou par la négligence des employés du canal, il n’y aurait aucune obligation d’indemniser *M. McCallum* pour les pertes subies. Les arbitres officiels dans leur décision, paraissent déclarer unanimement que l’accident a été causé par la négligence des personnes ayant la garde du steamer *Louise* et non à l’état défectueux des portes. La couronne ne peut être tenue responsable de la négligence de ces personnes. Je vous renvoie les pièces.

“ (Signé)

Z. A. LASH,

D. du M. de la J.

“ Je concours dans cette opinion.

“ (Signé)

A. CAMPBELL.

“ *M. de la J.*

“ A. F. BRAUN,

“ *Sec. du Dépt. des C. de F. et C.;*”

“ Et que la proposition, dans ces conditions, de payer la somme de \$8,000 à *L. McCallum*, le propriétaire du dit steamer *M. C. Upper*, n’est pas judicieuse, et créerait un précédent dangereux.”

Et l’amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs :

<i>Blake,</i>	<i>Dumont,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Rymal,</i>
<i>Borden,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>King,</i>	<i>Slrver,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Thompson. et</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Trow.—18.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Gillmor,</i>		

CONTRE :

Messieurs :

<i>Allison,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Domville,</i>	<i>Lantier,</i>	<i>Pope (Compton),</i>
<i>Baker,</i>	<i>Elliott,</i>	<i>Longley,</i>	<i>Poupore,</i>
<i>Bannerman,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Richey,</i>
<i>Beauchesne,</i>	<i>Fitzsimmons,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Rochester,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan,</i>	<i>Ross (Dundas),</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Fulton,</i>	<i>McCuaig,</i>	<i>Rouleau,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Routhier,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Girouard (J. Cartier),</i>	<i>MacDougall,</i>	<i>Ryan (Montréal),</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Girouard (Kent),</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLeod,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Bunster,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McRory,</i>	<i>Stephenson,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Manson,</i>	<i>Tellier,</i>

<i>Caron,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Cimon (Chicoutimi),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Merner,</i>	<i>Vallée,</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Coupal,</i>	<i>Hooper,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wallace (Norfolk),</i>
<i>Coursoi,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Mousseau,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Currier,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>O'Connor,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogden,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Daly,</i>	<i>Kirkpatrick,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Williams et</i>
<i>Daoust,</i>	<i>Landry,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wright.—91.</i>
<i>Dawson,</i>	<i>Lane,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix,

Résolu, que cette Chambre concoure avec le comité dans la dite résolution.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre les documents relatifs au steamer "*M. C. Upper*," pour dommages subis dans le canal *Welland* par suite de la rupture des portes d'écluse. (*Documents de la session, No 182.*)

M. Daly, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution à l'effet de pourvoir à un octroi annuel de \$150,000, pour aider au développement des pêcheries maritimes, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit:

Résolu, qu'il est expédient qu'une subvention annuelle de \$150,000 soit donnée pour aider aux pêcheries et à la construction et à l'équipement de navires de pêche, et à l'amélioration de la condition des pêcheurs.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender de nouveau et de refondre tels qu'amendés les différents actes concernant les terres publiques fédérales y mentionnées, étant lu;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier de nouveau l'acte refondu des chemins de fer, 1879, étant lu;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

Sur motion de Sir *John A. Macdonald*, secondé par Sir *Leonard Tilley*,

Résolu, que cette Chambre concoure à l'adresse du Sénat à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, au sujet de l'établissement d'une cour maritime pour le *Canada*, en remplissant le blanc avec les mots "et les Communes."

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté la dite adresse.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant qu'il lui plaise de transmettre l'adresse conjointe des deux chambres à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, en la manière que Son Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté la dite adresse à Son Excellence, à laquelle elle demande le concours de Leurs Honneurs.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : "Acte ayant pour objet de lever certains doutes touchant l'effet de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest (1880), et d'amender cette loi, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ouimet* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement, auquel elle demande leur concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender de nouveau "l'Acte des brevets de 1872," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Fiset* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant l'embranchement de Windsor du chemin de fer *Intercolonial*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mardi, 16 mai 1882.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Colby* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant le havre de *St Jean*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Richey* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : "Acte pour corriger certaines erreurs dans la version française de l'Acte des terres de la Puissance et de l'acte des terres fédérales (1879)," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Landry* fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignecto*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Domville* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender de nouveau les divers actes imposant les droits de douane actuellement en vigueur, étant lu ;

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par M. *Caron*, que le bill soit maintenant lu la seconde fois ; la Chambre se divise ; et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Cardwell)*, fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du Sénat intitulé : " Acte portant de nouvelles dispositions concernant les phares, bouées et balises, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, ce M. *Brecken* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le pont de *Sydney-Nord* dans la *Nouvelle-Ecosse*," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre ;

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Williams* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la construction d'une cale sèche par des compagnies légalement constituées ou autres.

(*En comité*)

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter,—Que si une compagnie légalement constituée ou toute autre compagnie approuvée par le Gouverneur en conseil comme possédant les qualités requises pour exécuter les travaux, passe un traité avec Sa Majesté pour construire une cale sèche dans le but de recevoir et réparer les navires, à un endroit et en conformité de plans et devis approuvés par le Gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des Travaux publics, comme étant suffisante pour les besoins du public à tel endroit et devant être complétée dans un délai convenable à être limité par tel traité ;—Alors, pourvu que la compagnie exécute les travaux conformément à tel traité, et à la satisfaction du ministre des Travaux publics sous le contrôle duquel les travaux devront être faits, le Gouverneur en conseil pourra autoriser le paiement, à même tous deniers sans application déterminée faisant partie du fonds consolidé du revenu, d'une subvention n'excédant pas deux pour cent par année, sur le coût des travaux, pendant vingt ans à partir de l'achèvement des travaux et de leur prise de possession par le dit ministre ; pourvu que telle subvention ne dépasse pas le chiffre de \$10,000 par année, et que le coût servant de base au calcul ne soit pas plus élevé que la valeur des travaux telle qu'estimée par le dit ministre, et que la

subvention ne soit payable pour aucune partie des dits vingt ans pendant laquelle la cale sèche ne sera pas en parfait état de service.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Amyot* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Amyot* fait en conséquence rapport de la résolution, et laquelle est lue comme suit :

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter,—Que si une compagnie légalement constituée ou toute autre compagnie approuvée par le gouverneur en conseil comme possédant les qualités requises pour exécuter les travaux, passe un traité avec Sa Majesté pour construire une cale sèche dans le but de recevoir et réparer les navires, à un endroit et en conformité de plans et devis approuvés par le Gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des Travaux publics, comme étant suffisantes pour les besoins du public à tel endroit et devant être complétée dans un délai convenable à être limité par tel traité ;—Alors, pourvu que la compagnie exécute les travaux conformément à tel traité, et à la satisfaction du ministre des Travaux publics sous le contrôle duquel les travaux devront être faits, le Gouverneur en conseil pourra autoriser le paiement à même tous deniers sans application déterminée faisant partie du fonds consolidé du revenu, d'une subvention n'excédant pas deux pour cent par année, sur le coût des travaux, pendant vingt ans à partir de l'achèvement des travaux et de leur prise de possession par le dit ministre ; pourvu que telle subvention ne dépasse pas le chiffre de \$10,000 par année, et que le coût servant de base au calcul ne soit pas plus élevé que la valeur des travaux telle qu'estimée par le dit ministre, et que la subvention ne soit payable pour aucune partie des dits vingt ans pendant laquelle la cale sèche ne sera pas en parfait état de service.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'encourager la construction de cales sèches en donnant de l'aide, à certaines conditions, aux compagnies qui les construiront.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Domville* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour pourvoir à la transmission gratuite des journaux canadiens, par la malle dans les limites du *Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir

ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Amyot fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. *Kirkpatrick*, secondé par M. *Richey*,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le second rapport du comité permanent des comptes publics.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures et trente minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mardi, 16 mai 1882.

PRÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :

Par M. *Hay*,—la pétition de *James Bain* et autres, de la cité de *Toronto*.

M. l'Orateur met devant la Chambre les états généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts d'*Arthabaska*, *Beauce*, *Chicoutimi*, *Kamouraska* et *St. François*, et dans le comté de *Gaspé*, pendant l'année 1881. (*Documents de la session*, No 21.)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, un état des sommes dues par la banque du *Haut-Canada* au gouvernement et s'élevant à \$1,500,000 jusqu'à date. (*Documents de la session*, No. 108a.)

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 24 avril 1882, pour copie de toute correspondance qui a été échangée entre le département de la marine et des pêcheries et des personnes de *Montréal* relativement à la taxation et aux dépenses en vertu des actes concernant les maîtres de port, et pour copie de tous documents expédiés par les dites personnes au département relativement au même sujet. (*Documents de la session*, No 182.)

Un bill concernant l'embranchement de *Windsor* du chemin de fer Intercolonial, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill à l'effet de modifier de nouveau les différents actes imposant des droits de douane actuellement en vigueur est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender l'Acte du revenu de l'intérieur, 1880, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Vallée* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de ce bill.

M. *Mousseau* propose, secondé par M. *Caron*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Bourassa* propose comme amendement, secondé par M. *Olivier*, que tous les mots après "soit" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de le modifier en pourvoyant que les paragraphes 1 et 6 de la troisième clause soient retranchés et remplacés par le suivant :

"Le cultivateur de tabac canadien pourra porter sur le marché et vendre en toute liberté, là ou ailleurs, à toute personne et sans taxe, le tabac en feuille, en torquette ou roulé et mis en rôle, qu'il aura cultivé sur la ferme ou les terrains "occupés par lui."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Vanasse* propose comme amendement, secondé par M. *Bourbeau*, que tous les mots après "soit" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de le modifier en ajoutant après les mots "toute autre personne," les mots suivants :—"et toute personne qui achètera ainsi du tabac en feuille du cultivateur pourra le revendre en détail sans payer aucun droit au revenu de l'intérieur."

Et l'amendement étant mis aux voix la Chambre se divise; et la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à l'établissement de certaines voies ferrées s'embranchant sur le chemin de fer Intercolonial et sur le chemin de fer de l'*Île du Prince-Edouard* respectivement," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'Acte "relatif aux Sauvages, 1880," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte de la "présente session, intitulé : "Acte à l'effet de réduire le capital social de la Banque "d'*Ontario*, de changer la valeur nominale de ses actions, et pour d'autres fins," sans amendements.

Et aussi, le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre au bill intitulé : "Acte ayant pour objet d'amender la législation concernant les sociétés de

“ construction et les compagnies de prêt et d'épargne qui opèrent dans la province “ d'Ontario,” sans amendements.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender et refondre “ les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur, et l'examen et la commission “ des mécaniciens qui y sont employés,” avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de sir *Charles Tupper*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,
Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : “ Acte à l'effet de pourvoir à l'établis-
“ ment de certaines voies ferrées s'embranchant sur le chemin de fer Intercolonial et
“ sur le chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, respectivement,” soit maintenant lu
la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de
la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi
siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Landry* fait rapport que
le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que
cette Chambre l'a passé sans amendements.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : “ Acte pour amender de nouveau “ l'Acte
relatif aux Sauvages, 1880,” soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est
ordonnée pour aujourd'hui.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le
Sénat au bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant
“ l'inspection des bateaux à vapeur, et l'examen et la commission des mécaniciens
“ qui y sont employés,” lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont
adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que
cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considé-
rer une certaine résolution pourvoyant à l'octroi de subventions pour la construction
de certaines lignes de chemins de fer dans les provinces d'Ontario, Québec, Nouveau-
Brunswick et Nouvelle-Ecosse.

(En comité).

Résolu, qu'il est à propos d'autoriser le Gouverneur en conseil à accorder les
subventions ci-dessous mentionnées à titre d'aide pour la construction des chemins de
fer suivants, savoir :—

Au chemin de fer entre <i>Gravenhurst</i> et <i>Callander</i> , tous deux dans la province d'Ontario, une subvention n'excédant pas \$6,000 par mille, ni excédant en tout	\$660,000
Au chemin de fer entre <i>Saint-Raymond</i> et le lac <i>Saint- Jean</i> , tous deux dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, ni excédant en tout.....	384,000
Au chemin de fer entre la <i>Rivière-du-Loup</i> , dans la pro- vince de Québec, et <i>Edmundston</i> , dans la province du	

<i>Nouveau-Brunswick</i> , une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, ni excédant en tout.....	240,000
Au chemin de fer entre <i>Oxford</i> et <i>New Glasgow</i> , tous deux dans la province de la <i>Nouvelle-Ecosse</i> , une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, ni excédant en tout.....	224,000
Total.....	\$1,508,000

Les dites subventions devant être accordées à telles compagnies qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil comme ayant établi à sa satisfaction qu'elles sont en mesure de construire et terminer les dits chemins de fer, respectivement, dans un délai raisonnable qui sera fixé par arrêté du conseil, et en conformité de plans et devis qui seront approuvés par le Gouverneur en conseil sur le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux, et spécifiés dans une convention qui sera conclue entre la compagnie et le gouvernement, et que le gouvernement aura la faculté de conclure — et seront payables à même le fonds consolidé du revenu du *Canada* par versements lors de l'achèvement de chaque section de dix milles de chemin de fer, en proportion de la valeur de la section ainsi achevée relativement à l'ensemble de l'entreprise, cette proportion devant être établie par un rapport du dit ministre.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Landry* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Landry* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est à propos d'autoriser le Gouverneur en conseil à accorder les subventions ci-dessous mentionnées à titre d'aide pour la construction des chemins de fer suivants, savoir :—

Au chemin de fer entre <i>Gravenhurst</i> et <i>Callander</i> , tous deux dans la province d' <i>Ontario</i> , une subvention n'excédant pas \$6,000 par mille, ni excédant en tout	\$600,000
Au chemin de fer entre <i>Saint-Raymond</i> et le lac <i>Saint-Jean</i> , tous deux dans la province de <i>Québec</i> , une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, ni excédant en tout.....	384,000
Au chemin de fer entre la <i>Rivière-du-Loup</i> , dans la province de <i>Québec</i> , et <i>Edmundston</i> , dans la province du <i>Nouveau-Brunswick</i> , une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, ni excédant en tout.....	240,000
Au chemin de fer entre <i>Oxford</i> et <i>New Glasgow</i> , tous deux dans la province de la <i>Nouvelle-Ecosse</i> , une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, ni excédant en tout.....	224,000
Total.....	\$1,508,000

Les dites subventions devant être accordées à telles compagnies qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil comme ayant établi à sa satisfaction qu'elles sont en mesure de construire et terminer les dits chemins de fer, respectivement, dans un délai raisonnable qui sera fixé par arrêté du conseil, et en conformité de plans et devis qui seront approuvés par le Gouverneur en conseil sur le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux, et spécifiés dans une convention qui sera conclue entre la compagnie et le gouvernement, et que le gouvernement aura la faculté de conclure — et seront payables à même le fonds consolidé du revenu du *Canada* par versements lors de l'achèvement de chaque section de dix milles de chemin de fer, en proportion de la valeur de la section ainsi achevée relativement à l'ensemble de l'entreprise, cette proportion devant être établie par un rapport du dit ministre.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que sir *Charles Tupper* ait la permission de présenter un bill autorisant le paiement de subventions pour la construction de certaines lignes de chemins de fer y mentionnées.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, — lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour aujourd'hui.

Ordonné, que sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter un bill autorisant un octroi annuel pour le développement des pêches maritimes et l'encouragement de la construction des navires de pêche.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, — lequel est reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général pour aujourd'hui.

M. Stephenson, du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité recommande que les services de *M. Marceau*, qui a été employé comme sténographe français des débats (pendant la session dernière et la session actuelle), soient continués aux mêmes termes et conditions que les autres membres du personnel sténographique.

Il recommande aussi que les sténographes ne puissent nommer leurs copistes sans obtenir au préalable l'approbation du chef des sténographes.

Sur motion du *M. Stephenson*, secondé par *M. Vallée*,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le dit rapport.

M. Caron, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre du 1er mai 1882, pour copie de toutes pétitions, correspondances et recommandations relatives au paiement d'une indemnité aux amis de *Buchanan* qui a été tué à Sussex l'été dernier par l'explosion d'une bombe. (*Documents de la session*, No. 16.)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill autorisant un octroi annuel pour le développement des pêches maritimes et l'encouragement de la construction des navires de pêche ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil, et *M. Kaulbach* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant le paiement de subventions pour la construction de certaines lignes de chemins de fer y mentionnées, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme en conséquence en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil, et *M. Vallée* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède à la prise en considération de ce bill.

Sir Charles Tupper propose, secondé par *sir Hector L. Langevin*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Blake propose comme amendement, secondé par sir *Richard J. Cartwright*, que tous les mots après "soit" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir d'insérer après le mot "*Callandar*" les mots: "ou quelqu'autre point sur la ligne du chemin de fer du *Pacifique canadien*."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix,
Ordonné, que le bill soit maintenu à la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité des subsides.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept cent soixante et une piastres et quatre-vingts centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Chambre des Communes. balance des frais de route et de l'indemnité de feu *L. A. McConville*, écuier, M.P. à être payée à Madame *McConville*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Québec*,—salle d'exercices de *Sherbrooke*—allonge à l'édifice actuel, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas seize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ontario*, savoir: *Barrie*, bureau de poste, etc., \$8,000; *Port Hope*, bureau de poste, etc., \$8,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Nouvelle-Ecosse*, baie *Jordan*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Ontario*,—*Newcastle*—amélioration au port—la localité fournissant \$2,500, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ponts et chaussées, *Manitoba*, pour aider la municipalité d'*Emerson* à construire un pont sur la rivière *Rouge*, les plans, etc., devant être approuvés par Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pêcheries, *Colombie Britannique*, pisciculture, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à diverses dépenses, pour l'achat d'une collection de monnaies et médailles commémoratives des événements remarquables de l'histoire du *Canada* depuis sa découverte par les Français avec catalogue descriptif, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent quatre-vingt-dix-neuf piastres et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la balance non dépensée du crédit de 1880-81 pour frais de routes et autres des commissaires aux chutes de *Niagara* (à voter de nouveau), pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour régler la réclamation de *Reuben Lunt*, pour avaries au vapeur *St-John*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Drew* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu aujourd'hui.

M. *Drew* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

M. *Kirkpatrick*, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, les quelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'administration pour pourvoir à l'augmentation des dépenses se rattachant aux bureaux des sous-receveurs-généraux, à *Charlottetown* et à *Winnipeg*, causée par l'augmentation des affaires, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département du Secrétaire d'Etat, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille trois cent soixante et quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Postes et être distribuée comme suit : pour permettre de donner au sous-secrétaire l'augmentation de \$50 par année autorisée par la loi, \$50,00; pour permettre de porter le appointements du surintendant des divisions des mandats-postes et de la caisse d'épargnes de \$2,400 à \$2,800, par année du 1er octobre 1881 au 30 juin 1882, \$300; pour pourvoir aux appointements du surintendant-adjoint de la division des mandats-poste du 1er octobre 1881 au 30 juin 1882, transféré du service extérieur, \$1,500; pour permettre de porter les appointements du surintendant-adjoint de la division des mandats-poste de \$1,700 à \$1,800 par année du 1er octobre 1881 au 30 juin 1882, \$75; pour pourvoir aux appointements d'un commis de 1ère classe, du 1er avril au 30 juin, \$450; pour l'année finissant le 30 juin 1882.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent cinquante-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la justice et être distribuée comme suit : pour pourvoir aux appointements d'un commis de 2me classe ancienne, du 13 février au 30 juin 1882, à \$1,100, \$420; pour pourvoir à l'augmentation d'appointements d'un premier commis, du 10 février au 30 juin 1882, \$135; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir des dépenses additionnelles faites par le haut commissaire y compris des déboursés faits à Paris, relativement aux négociations commerciales, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent quarante-huit piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la cour suprême du *Canada* pour compléter des séries de rapports incomplètes, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des cours de comté, *Colombie-Britannique*, — pour payer des arrérages d'appointements au juge *Sanders*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *S. L. Bedson* la balance de ses frais de voyage, aller et retour du pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul* au *Manitoba*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour indemniser le gardien en chef du pénitencier à *Kingston* des services qu'il a rendus en remplissant les devoirs de sous-préfet, pendant l'absence de ce dernier et pour pourvoir aux frais de déménagement du gardien en chef de *Kingston* à *Saint-Vincent-de-Paul*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille huit cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pénitenciers, savoir : pénitencier de *Manitoba* pour acheter divers approvisionnements, \$1,840; pénitencier du *Manitoba*, échange de terrain, différence à payer, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1882.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille six cents-dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la bibliothèque,—appointements du personnel—somme précédemment inscrite sous l'entête, (autorisé par la loi)—voir rapport de l'auditeur-général sur les comptes de 1880-81, page 143, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à la famille de feu *J. S. Thompson*, écrl., M.P., l'équivalent d'une indemnité sessionnelle, entière, (à voter de nouveau), pour l'année finissant le 30 juin 1882.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'immigration, savoir : pour faire face aux frais probables des immigrants à partir du 1er janvier jusqu'au 30 juin 1882, à cause du refus du gouvernement d'*Ontario* de mettre à exécution l'arrangement qui existait lorsque le budget de 1881-82 a été préparé et aussi pour pourvoir aux autres dépenses probables que nécessitera l'augmentation de l'immigration à partir du 31 mars jusqu'au 30 juin 1882, \$25,000 ; pour pourvoir à la construction de bâtiments temporaires à *Winnipeg* pour recevoir les immigrants, \$3,000, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des Sauvages d'*Oka*, pour pourvoir au paiement des réclamations faites par des squatters sur la réserve des Sauvages dans le township de *Gibson*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent dix piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les frais de médecins, de funérailles, etc., de feu *James Meharg* qui a été blessé dans l'exercice de ses devoirs comme mécanicien à la douane de *Montréal* et qui est mort des suites de ses blessures, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent quatre-vingt-dix piastres et vingt-deux centins soit accordée à Sa Majesté pour rembourser à Madame *Diana Fox* la somme de \$390.22, frauduleusement obtenue du bureau de poste, *Ottawa*, en octobre 1881, par une personne qui avait prétendu être Madame *Fox*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les remises des retenues du fonds des pensions s'il en ait fait, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses se rattachant à l'exposition internationale des pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent trente-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour gratification de trois mois de salaire à *Thomas Shea*, gardien de nuit de l'édifice fédéral à *Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour ouvrir un sentier de bêtes de somme entre *Cootenay* et le fort *McLeod*, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses probables à faire pour la mise à exécution de la loi relative à la vente des spiritueux, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des postes imputables sur le revenu, savoir : service des malles, \$4,000 ; divers (timbres de poste, cartes postales, etc.), \$6,000 pour l'année finissant le 30 juin 1882.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terres fédérales,—arpentage ; pour l'année finissant le 30 juin 1882.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les frais de déménagement et autres, y compris le loyer du bureau du sous-receveur général à *Halifax* ; pour l'année finissant le 30 juin 1882.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept cent soixante-deux piastres et

cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du secrétariat d'Etat, savoir : pour payer les appointements d'un commis de 3^{me} classe, jusqu'au 30 juin 1883, \$612.50; pour les augmentations d'appointements de trois employés à compter du 1^{er} juillet 1882, \$150; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des douanes pour la réorganisation partielle de ce ministère, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des sauvages pour payer les appointements d'un inspecteur des agences des sauvages dans *Ontario*, *Québec* et les provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille huit cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des postes, savoir : pour l'augmentation d'appointements accordés par la loi à un employé depuis le 1^{er} juillet 1882, \$50; pour subvenir aux appointements d'un premier commis, jusqu'au 30 juin 1883, \$1,800; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer et canaux—pour augmenter les appointements d'un commis de 1^{ère} classe, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des postes et finances—pour payer les officiers de la division des caisses d'épargnes des postes et du ministère des finances, qui ont été employés à balancer les comptes d'intérêts des déposants, jusqu'au 30 juin 1882, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul*—pour l'augmentation du salaire de trois maîtres de métiers du 1^{er} juillet 1882 au 30 juin, 1883, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier, *Manitoba*—pour l'augmentation du salaire du mécanicien, à \$900 par année, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille six cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la bibliothèque—somme précédemment inscrite sous l'entête "autorisé par la loi," voir le rapport de l'auditeur général pour 1880-81, page 143, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer le travail surnuméraire exigé pour la confection de nouveaux catalogues des sections de l'histoire et autres, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Chambre des communes pour papeterie,—montant additionnel, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour recueillir et compiler la statistique agricole, industrielle, etc; au *Manitoba* et dans les territoires du *Nord-Ouest* et pour le même service ailleurs, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

37. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'immigration, savoir : appointements d'interprètes, *Winnipeg*, \$500; appointements d'interprètes, *Brandon*, \$800; augmentation du traitement de l'agent, territoires du *Nord-Ouest*, \$200; aide à la société protectrice des immigrants, de *Montréal*, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour acheter du gouvernement britannique quatre canons et quatre gargousses, etc; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

39. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour subventions postales, communication par navires à vapeur, d'*Halifax* à *Murry Harbor* et *Charlottetown*, alternativement, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

40. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication par navires à vapeur entre le cap *Canseau* et *Port Hood*, touchant chaque jour au terminus du chemin de fer, *Port Mulgrave* et à tels autres endroits qui pourront être indiqués entre les limites ci-dessus, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

41. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication par navires à vapeur entre *Campbelltown* et *Gaspé* et les ports intermédiaires, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

42. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour la construction d'un phare à *Colchester Reef, Lac Erié*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

43. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses se rattachant aux observations au passage de *Vénus*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

44. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les dépenses se rattachant à l'Exposition Internationale des pêcheries à *Londres*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

45. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour aider à l'œuvre internationale des observations circumpolaires en contribuant aux frais de transport de l'expédition anglaise à partir d'*Halifax*, jusqu'au poste de la *Baie d'Hudson*, sur le *Grand Lac des Esclaves*, aller et retour, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

46. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terres fédérales, commis temporaires, cartes, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

47. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatorze mille quatre cent neuf piastres et quarante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des explorations géologiques, savoir; pour couvrir les dépenses faites pour ce service jusqu'au 30 juin 1882, \$13,520.71; appointements du professeur *Macoun*, botaniste, du 1er janvier au 30 juin 1882 à \$1,500 par année, \$750; gages des gardiens du 11 mars au 30 juin, \$138.70, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

48. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer une indemnité à *Jean Louis Légaré* pour ses services au sujet de la reddition des Sauvages Sioux aux États-Unis, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois sont adoptées.

M. *Drew*, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept cent soixante et une piastres et 80 centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Chambre des Communes et balance de frais de route, et de l'indemnité de feu écuier, *L. A. McConville*, M.P., à être payée à *Madame McConville*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Québec*,—salle d'exercices de *Sherbrooke*—allonge à l'édifice actuel, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1883.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas seize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ontario*, savoir : *Barrie*, bureau de poste; \$8,000; *Port Hope*, bureau de poste, \$8,000; pour l'année finissant le 30 juin 1883.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Nouvelle-Ecosse*,—*Baie Jardan*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Ontario*,—*Newcastle*—amélioration au port—la localité fournissant \$2,500, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ponts et chaussées *Manitoba*, pour aider la municipalité d'*Emerson* à construire un pont sur la rivière *Rouge*, les plans, etc., devant être approuvés par Son Excellence le Gouverneur-Général en conseil, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pêcheries, *Colombie-Britannique*, *Pisciculture*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à diverses dépenses, pour l'achat d'une collection de monnaies et médailles commémoratives des événements remarquables de l'histoire du *Canada*, depuis sa découverte par les Français, avec catalogue descriptif, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent quatre-vingt-dix-neuf piastres et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la balance non dépensée du crédit de 1880-81 pour frais de route et autres des commissaires aux chutes de *Niagara* (à voter de nouveau), pour l'année finissant le 30 juin 1883.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour régler la réclamation de *Ruben Lunt* pour avaries au vapeur *St-John*, pour l'année finissant le 30 juin 1883.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(En comité.)

1. *Résolu*, que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1882, la somme de \$2,185,799.78 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du *Canada*.

Résolu, que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année expirant le 30 juin 1883, la somme de \$33,365,754.69 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du *Canada*.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Kirkpatrick* fait en conséquence rapport des résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1882, la somme de \$2,185,799.78 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du *Canada*.

2. *Résolu*, que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1883, la somme de \$33,365,754.69 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du *Canada*.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *Kirkpatrick* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des voies et moyens.

Ordonné, que Sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1882, et le 30 juin 1883, et pour d'autres objets liés au service public.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte amendant l'acte d'extraction (1877), étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant le paiement des traitements des juges de la cour de Justice Suprême de l'Ontario, et de certains juges et juges de cours de comtés dans le *Manitoba* et le *Nouveau-Brunswick*.

(En comité.)

1. *Résolu*, qu'il est expédient de pourvoir au paiement des traitements des juges de la cour de Justice Suprême de l'Ontario, constituée par l'Acte concernant l'administration de la justice, 1881, passé dans la 44^{ème} année du règne de Sa Majesté, par la législature de cette province, et que les dits traitements seront comme suit :

Le juge en chef de l'Ontario.....	\$6,000 par année.
Trois juges de la cour d'Appel, chacun.....	5,000 "
Le juge en chef du Banc de la Reine.....	6,000 "
Deux juges de la Haute Cour de Justice, division du Banc de la Reine, chacun.....	5,000 "
Le chancelier de l'Ontario.....	6,000 "
Deux juges de la Haute Cour de Justice, division de la Chancellerie, chacun.....	5,000 "
Le juge en chef des Plaids Communs.....	6,000 "
Deux juges de la Haute Cour de Justice, division des Plaids Communs, chacun.....	5,000 "

2. *Résolu*, qu'il est expédient de pourvoir au paiement des traitements et des indemnités de voyages de deux juges de cours de comté dans la province du *Manitoba*, le traitement de chaque juge étant de \$2,000 par année, pour les trois premières années de service, et de \$2,400 par année après ces trois années ; et les dites indemnités de voyage étant telles que le Gouverneur en conseil pourra en décider de temps à autre.

3. *Résolu*, qu'il est expédient de disposer que le traitement du juge de la cour de comté de la cité et du comté de *Saint-Jean, N.B.*, sera élevé à \$3,000 par année.

4. *Résolu*, qu'il est expédient de pourvoir au paiement du traitement du juge de la cour de comté pour les comtés de *King* et *Albert*, récemment créée par la législation du *Nouveau-Brunswick*, et que tel traitement sera de \$2,000 par année, pour les trois premières années de service, et de \$2,400 par année, après ces trois années.

5. *Résolu*, qu'il est expédient que les dits traitements et indemnités de voyage soient payés à même tous deniers sans application déterminée faisant partie du fonds consolidé du revenu du *Canada*.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Plumb* fait rapport des résolutions, en conséquence, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'il est expédient de pourvoir au paiement des traitements des juges de la cour de Justice Suprême de l'*Ontario*, constituée par l'Acte concernant l'administration de la justice, 1881, passé dans la 44^{me} année du règne de Sa Majesté, par la législature de cette province, et que les dits traitements seront comme suit :

Le juge-en-chef de l' <i>Ontario</i>	\$6,000	par année.
Trois juges de la cour d'Appel, chacun.....	5,000	"
Le juge-en-chef du Banc de la Reine.....	6,000	"
Deux juges de la Haute Cour de Justice, division du Banc de la Reine, chacun.....	5,000	"
Le chancelier de l' <i>Ontario</i>	6,000	"
Deux juges de la Haute Cour de Justice, division de la chancellerie, chacun.....	5,000	"
Le juge-en-chef des Plaids Communs.....	6,000	"
Deux juges de la Haute Cour de Justice, division des Plaids Communs, chacun.....	5,000	"

2. *Résolu*, qu'il est expédient de pourvoir au paiement des traitements et des indemnités de voyage de deux juges de cours de comté dans la province du *Manitoba*, le traitement de chaque juge étant de \$2,000 par année, pour les trois premières années de service, et de \$2,400 par années, après ces trois années; et les dites indemnités de voyage étant telles que le Gouverneur en conseil pourra en décider de temps à autre.

3. *Résolu*, qu'il est expédient de disposer que le traitement du juge de la cour de comté de la cité et du comté de *Saint-Jean, N.B.*, sera élevé à \$3,000 par année.

4. *Résolu*, qu'il est expédient de pourvoir au paiement du traitement du juge de la cour de comté pour les comtés de *King* et *Albert*, récemment créée par la législation du *Nouveau-Brunswick* et que tel traitement sera de \$2,000 par année, pour les trois premières années de service, et de \$2,400 par année après ces trois années.

5. *Résolu*, qu'il est expédient que les dits traitements et indemnités de voyage soient payés à même tous deniers sans application déterminée faisant partie du fonds consolidé du revenu du *Canada*.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois sont adoptées.

Ordonné, que sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill à l'effet de fixer les traitements des juges de la cour Suprême de Judicature d'*Ontario* et de certains juges et juges de comtés dans le *Manitoba* et le *Nouveau-Brunswick* et de pourvoir à leur paiement.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme en conséquence en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Plumb* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par Sir *Hector L. Langevin*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Blake* propose comme amendement, secondé par sir *Richard J. Cartwright*, que tous les mots après "soit" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils

soient remplacés par les suivants : “ renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de retrancher la disposition relative au traitement de \$2,000 par année s'élevant jusqu'à \$2,400 par année, pour un nouveau juge de comté pour les comtés de *King* et *Albert*, puisque le service public ne requiert pas tel juge.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix,
Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe,

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : “ Acte à l'effet de répartir de nouveau la “ représentation dans la Chambre des communes, et pour d'autres fins,” avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : “ Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins.”

Le premier amendement étant lu la seconde fois, est adopté.

Le second amendement étant lu la seconde fois comme suit :

Page 3, ligne 25, après le mot “ *Medora*,” insérez le mot “ *Ridout*.”

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,

Résolu, que cette Chambre désapprouve le dit amendement du Sénat pour le motif que “ *Ridout* ” est improprement inséré dans *Muskoka* au lieu d'*Ontario-Nord* ; et que comme amendement au paragraphe 11, le mot “ et ”, à la page 3, ligne 3, soit retranché,—et les mots “ et *Ridout* ” soient insérés après le mot “ *Maclean* ”, dans la ligne 4 du dit paragraphe.

Le troisième amendement est lu la seconde fois comme suit :

3. Page 4, ligne 39. Après le mot “ *Paris*,” insérer ce qui suit : “ La dite partie nord du canton de *Brantford* comprendra toute cette partie du dit canton qui est située sur le côté nord de la grande rivière ; et la dite partie sud du dit canton comprendra toute le reste du dit canton de *Brantford*.”

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,

Résolu, que cette Chambre désapprouve le dit amendement du Sénat pour le motif qu'il n'est pas applicable aux paragraphes 27 et 28 de la clause 2.

Le quatrième amendement étant lu la seconde fois, est adopté.

Le cinquième amendement étant lu la seconde fois, comme suit :

5. Page 7, ligne 36, après les mots “ *Saint-Boniface* ”, insérer “ et de tout le territoire situé à l'est des dites municipalités de *Sainte-Anne*, *La Broquerie* et *Emerson* jusqu'à la limite est de la province.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*, le dit amendement est modifié, en retranchant les mots “ jusqu'à la limite est de la province ” et en les remplaçant par les mots “ et à l'ouest du lac des Bois.”

Et le dit amendement ainsi modifié est adopté.

Le sixième amendement étant lu la seconde fois, comme suit :

6. Page 7, ligne 41. Après le mot “ *Varennes*,” insérer : “ et tout le territoire situé à l'est des dites municipalités de *Saint-André* et *Springfield*, jusqu'à la limite est de la province.”

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*, le dit amendement est modifié, en retranchant les mots "jusqu'à la limite est de la province" et en les remplaçant par les mots "et à l'ouest du lac des Bois et de la rivière *Winnipeg*."

Et le dit amendement ainsi modifié est adopté.

Alors les amendements subséquents étant lus la seconde fois, sont adoptés.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat communiquant à Leurs Honneurs les raisons pour lesquelles cette Chambre a désapprouvé les second et troisième amendements au dit bill.

Ordonné, que le greffier porte les dits message, le bill et ses amendements au Sénat.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mercredi, 17 mai, 1882.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le mémoire contenu dans la minute du Conseil Privé, transmise par Son Excellence le Gouverneur-Général dans son gracieux message en date du 8 mai courant, savoir : que pour l'avantage des colons et pour des fins postales, une partie des territoires du *Nord-Ouest* devrait être divisée en quatre districts provisoires à être nommés respectivement *Assinibota*, *Saskatchewan*, *Alberta* et *Athabaska* ; et que cette Chambre approuve en outre les limites des dits districts tels que décrits dans la dite minute du conseil.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'augmenter, pendant un certain temps, la subvention annuelle de la province du *Manitoba*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme en conséquence en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Royal* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin* que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Blake* propose comme amendement, secondé par Sir *Richard J. Cartwright*, que tous les mots après "soit" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir de le modifier, en retranchant les mots "pendant les dix années suivant immédiatement l'année 1881," et en les remplaçant par les suivants : "pendant les cinq années suivant immédiatement l'année 1881."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue négativement.

Alors la question principale étant mise aux voix.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : "Acte à l'effet de proroger de nouveau pour un certain temps l'Acte pour mieux prévenir les crimes (1878)," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du Sénat intitulé : " Acte portant déclaration du sens du mot ' télégraphe ' en certains cas," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence en comité général, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Cameron (Victoria)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Sir *Hector L. Langevin* propose, secondé par sir *Leonard Tilley*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Mills* propose comme amendement, secondé par M. *Blake*, que tous les mots après " soit " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité général, avec mandat et pouvoir de le modifier, en ajoutant à la clause 2 les mots " ou tout droit maintenant existant."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue négativement.

La motion principale étant mise aux voix,

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'augmenter la somme placée à la disposition du Gouverneur en conseil par l'acte 34 *Victoria*, chapitre 8, pour payer les créanciers de la Banque du *Haut-Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Houde* fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte d'inspection du pétrole (1880)," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bergeron* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte relative aux sauvages, 1880, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme en conséquence en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bergeron* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec l'amendement.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement auquel elle demande leurs concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'augmenter la somme placée à la disposition du Gouverneur en conseil par l'acte 34 *Victoria*, chapitre 8, pour payer les créanciers de la Banque du *Haut-Canada*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Houde* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. *Cameron* (*Victoria*), secondé par M. *Domville*,

Ordonné, que la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie américaine de télégraphe et de câble; "soit renvoyée à trois mois, et que l'honoraire et les frais payés pour ce bill soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Sur motion de M. *Wallace* (*Norfolk*), secondé par M. *Cameron* (*Victoria*),

Résolu, que cette Chambre concoure dans le septième rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures et vingt-cinq minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 17 Mai 1882.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du Secrétaire du Gouverneur-Général la lettre suivante :—

Ottawa, 16 mai, 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur-Général se rendra à la salle des séances du Sénat pour proroger la session du parlement fédéral, mercredi, le 17 courant, à 5 heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur

F. DE WINTON, Lt.-Col. A.R.
Secrétaire du Gouverneur-Général.

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : "Acte abrogeant certaines dispositions de l'Acte d'Inspection générale, 1874."

Bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873, et les autres actes y mentionnés."

Bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la transmission gratuite des journaux canadiens, par la malle, dans les limites du Canada."

Aussi, le Sénat a adopté l'amendement fait par cette Chambre au bill intitulé : "Acte ayant pour objet de lever certains doutes touchant l'effet de l'acte des Terrires du Nord-Ouest (1880), et d'amender cette loi," sans amendements.

Aussi, le Sénat a adopté l'amendement fait par cette Chambre au bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant les matelots (1873)," sans amendements.

Aussi, le Sénat a adopté l'amendement fait par cette Chambre au bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux sauvages, 1880," sans amendements.

Aussi, le Sénat n'insiste pas sur ses amendements au bill intitulé : "Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins," auxquels cette Chambre n'a pas donné son concours; et il a adopté les modifications faites par cette Chambre à ses amendements.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte du Revenu de l'Intérieur, 1880," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte des brevets de 1872," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou (à responsabilité limitée)," avec un amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a adopté l'adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa

Gracieuse Majesté la Reine au sujet de l'établissement d'une cour maritime pour le Canada, en remplissant le blanc avec les mots "le Sénat et."

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte du Revenu de l'Intérieur, 1880," lesquels sont lus comme suit:

Page 3, ligne 24, après "c" insérez "d"

Page 3, ligne 24, retranchez "d" et insérez "e."

Page 4, ligne 7, après "personne" insérez, "en se conformant aux prescriptions du présent acte."

Page 4, ligne 41, retranchez depuis "6 jusqu'à "4" dans la 4e ligne de la page 5 et insérez: "pourvu toujours que pendant la période des deux années qui suivront la passation du présent acte, le cultivateur de tabac canadien puisse aussi vendre du tabac en feuille cultivé sur la ferme ou les terrains occupés par lui, à toute personne qui en demandera pour son propre usage, la quantité ainsi vendue en une même année ne devant pas excéder trente livres par adulte masculin de la famille de l'acheteur; que le cultivateur puisse aussi, pendant la dite période de deux années, fabriquer en torchettes ordinaires ce qui lui restera du tabac cultivé par lui en sus de la quantité dont il aura besoin pour l'usage de sa famille, et qu'il puisse, pendant la dite période, vendre le tabac ainsi manufacturé, après avoir payé à l'officier du revenu de l'intérieur le plus à proximité, le droit de quatre cents par livre, et après avoir fait dûment estampiller chaque paquet ou colis, de la manière qui pourra être prescrite par un règlement administratif passé à cet égard."

Page 5, ligne 23, après "tabac" insérez: "licenciés."

Page 6, ligne première, après "terminer" insérez: "pendant deux ans à compter de la passation du présent acte."

Page 6, ligne 14, retranchez depuis "fabrication" jusqu'à "8" dans la 35e ligne.

Page 6, ligne 40, après "licencié" insérez: "et tout tabac brut ou en feuille récolté en Canada, qui n'aura pas été entreposé ou estampillé conformément au présent acte, lorsqu'il sera trouvé en la possession de quelque personne autre que l'occupant de la ferme ou des terrains où il aura été cultivé, ou en la possession de quelque personne qui l'aura acheté du cultivateur pour son propre usage ou pour l'usage de membres de sa famille, ou en la possession d'un commerçant ou d'un fabricant de tabac licencié, si ce n'est pour être transporté directement du lieu de culture au magasin licencié d'un commerçant de tabac licencié, ou à une manufacture de tabac licenciée, (et la preuve de cette destination incombera à la personne en la possession de laquelle le tabac sera trouvé)"

Page 7, ligne 9, après "tabac" insérez: "brut ou en feuille."

Page 7, ligne 11, après "prescrit" insérez: "eu qui sera exposé ou offert en vente en contravention au présent acte, sera réputé avoir été illégalement mis sur le marché, et"

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par *M. Mousseau*,

Résolu, que cette Chambre désapprouve les dits amendements pour la raison suivante: parce que les dits amendements sont contraires au but général du bill.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat communiquant à Leurs Honneurs les raisons pour lesquelles cette Chambre désapprouve les dits amendements.

Ordonné, que le greffier porte le dit message (avec le bill et les amendements), au Sénat.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte des brevets de 1872,"—lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements sans aucun amendement.

La Chambre procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : "Acte à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou* (à responsabilité limitée),"—lequel est lu pour la première et la seconde fois comme suit :

Page 1, ligne 34, après "exécutées" insérez : "pourvu qu'aucune convention passée entre le gouvernement et le compagnie n'ait d'effet qu'après avoir été soumise à l'approbation des deux Chambres du Parlement et approuvée par elles."

Sir *Charles Tupper* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que cette Chambre désapprouve le dit amendement du Sénat pour la raison qu'il occasionnerait un délai d'une année et qu'il créerait des difficultés dans l'organisation des capitalistes pour mettre à exécution le but qu'ils se proposent dans le bill ; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue affirmativement.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat communiquant à Leurs Honneurs les raisons pour lesquelles cette Chambre désapprouve le dit amendement.

Ordonné, que le greffier porte le dit message et le bill au Sénat.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 4 avril 1882, demandant copie de tous ordres en conseil et instructions adressées aux officiers du ministère de l'Intérieur, ou autres, concernant les terres réclamées par la Compagnie de la Baie d'Hudson dans zone réservée pour la colonisation le long de la rivière *Rouge*.

Aussi, 1o Etat des lots ou parcelles (s'il en est) dans la dite zone qui ont été concédés à la compagnie ou qui lui ont été réservés, et leur superficie respective.

2o. Exposé des motifs pour lesquels les dites concessions ou réserves ont été faites.

3o. Liste donnant les noms des personnes (s'il en est) qui ont réclamé les lots ainsi concédés ou réservés comme en possédant le titre en vertu de l'acte du *Manitoba* ou à titre de colons ou squatters sur les dits lots postérieurement au 15 juillet 1870.

4o. Liste donnant les noms des personnes qui ont été dépossédées ou forcées de devenir tenanciers ou acquéreurs des dits lots, par la compagnie, ou qui ont été autrement empêchées d'en acquérir le titre du gouvernement.

Aussi, une carte ou des cartes indiquant les lots concédés ou réservés à la compagnie dans la dite zone, et les lots ainsi réclamés par des colons ou squatters, mais qui ont été concédés ou réservés à la compagnie. (*Documents de la session, No 30p.*)

M, l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre au bill intitulé : "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat aux amendements faits par cette Chambre au bill intitulé : "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité,"—lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Un bill du Sénat intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau "l'Acte d'inspection du pétrole (1880)" est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'augmenter pendant un certain temps la subvention annuelle de la province du *Manitoba*."

Bill intitulé : " Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1882 et le 30 juin 1883, et pour d'autres objets se rattachant au service public."

Bill intitulé : " Acte concernant le havre de *Saint-Jean*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*."

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'encourager la construction de cales sèches en donnant de l'aide à certaines conditions, aux compagnies qui les construiront."

Bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau les différents actes imposant des droits de douane actuellement en vigueur."

Bill intitulé : " Acte à l'effet de fixer les traitements des juges de la Cour Suprême de Judicature d'*Ontario* et de certains juges et juges de comtés dans le *Manitoba* et le *Nouveau-Brunswick*, et de pourvoir à leur paiement."

Bill intitulé : " Acte autorisant le paiement de subventions pour la construction de certaines lignes de chemins de fer y mentionnées."

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'augmenter la somme placée à la disposition du Gouverneur en conseil par l'acte 34 *Vic.*, chap. 8, pour payer les créanciers de la banque du *Haut-Canada*."

Bill intitulé : Acte concernant l'embranchement de *Windsor* du chemin de fer " *Intercolonial*."

Bill intitulé : " Acte autorisant un octroi annuel pour le développement des " pêches maritimes et l'encouragement de la construction des navires de pêche."

Et aussi, le Sénat n'insiste pas sur son amendement au bill à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou* (à responsabilité limitée) que cette Chambre a désapprouvé.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er mai 1882, pour copie des derniers règlements de la commission du havre de *Montréal*, et des requêtes des bateliers de *St-François*, *St-Thomas*, et *St-Michel d'Yamaska*, se plaignant des dispositions de ces règlements. (*Documents de la session*, No. 184.)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant ;

Le Sénat n'insiste pas sur ses amendements au bill intitulé : " Acte à l'effet " d'amender l'acte du Revenu de l'Intérieur, 1880," que cette Chambre a désapprouvée, à l'exception du septième sur lequel il insiste.

Sur motion de M. *Mousseau*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,

Résolu, que cette Chambre n'insiste pas sur sa désapprobation du septième amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte du " Revenu de l'Intérieur, 1880," mais qu'elle lui donne son adhésion.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté le septième amendement susdit.

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur-Général, par *R. E. Kimber*, écuyer, gentilhomme huissier de la verge noire :

M. L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur Général d'informer cette Chambre que c'est le bon plaisir de Son Excellence que les membres de cette Chambre se rendent dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se rendent auprès de Son Excellence, qui a donné alors au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bill publics et privés suivants :

Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada* et la compagnie du chemin de fer d'*Erié* et *Niagara*.

Acte pour incorporer la Banque du *Manitoba*.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie d'Assurance Maritime *Saint-Laurent* du *Canada*.

Acte à l'effet d'incorporer la Banque du *Nord-Ouest*.

Acte concernant la Compagnie du Pont de la *Grande Ile de Niagara*.

Acte à l'effet d'incorporer la "Compagnie du chemin de fer du *Lac Supérieur* à la Baie de *James*."

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de Jonction d'*Ottawa* et *Arnprior*.

Acte concernant la Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie, de *Montréal*, dite du Soleil.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont du *Sault Ste-Marie*.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer des rivières *Saskatchewan* et de la *Paix*.

Acte à l'effet d'autoriser et prescrire la liquidation des affaires de la Compagnie d'assurance de la Puissance contre l'incendie et les dangers de la navigation.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de l'Association d'assurance mutuelle sur la vie du *Canada*, et de changer son nom en celui d'Association sur la Vie, du *Canada*.

Acte pour remettre en vigueur et amender l'acte de la Banque Chartée de *Londres* et de l'*Amérique du Nord* et changer son nom en celui de "La Banque Chartée de *Londres* et de *Winnipeg*."

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de Steamers de la *Nouvelle-Ecosse*, (à responsabilité limitée.)

Acte à l'effet d'amender et refondre tels qu'amendés les différents actes concernant la Compagnie d'Assurance de l'*Amérique Britannique*.

Acte à l'effet d'incorporer la Banque des Planteurs du *Canada*.

Acte pour incorporer le Synode du diocèse de la Saskatchewan et pour d'autres fins s'y rattachant.

Acte concernant la Compagnie des Hauts Fourneaux de *New-York* et *Ontario*.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du *Portage*, de *Westbourne* et du *Nord-Ouest*.

Acte concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte.

Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer Grand-Occidental.

Acte à l'effet d'autoriser la Compagnie d'Assurance Agricole d'*Ottawa* à liquider ses affaires, à renoncer à sa charte et à pourvoir à sa dissolution.

Acte pour amender et amplifier "l'Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance de *Stadacona* contre le feu et sur la vie à renoncer à sa charte et établir un mode de liquider ses affaires."

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie d'Assurance *Tecumseh* du *Canada*.

Acte concernant la Banque d'Echange de *Yarmouth, Nouvelle-Ecosse*.

Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la Compagnie d'Assurance Mutuelle l'*Amérique du Nord*, sur la vie, et de changer son nom en celui de "Compagnie d'Assurance de l'*Amérique du Nord*, sur la Vie."

Acte à l'effet d'amender l'acte qui incorpore "l'Association d'assurance canadienne des personnes qui font usage de la vapeur," et de changer le nom de la dite compagnie en celui de "Compagnie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur."

Acte à l'effet de réduire le capital social de la Banque d'Ontario, de changer la valeur nominale de ses actions, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la Banque de l'Ouest du Canada.

Acte concernant la Compagnie du Pont du Sud du Canada.

Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Saskatchewan Sud.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de la Souris aux Montagnes-Rocheuses.

Acte pour constituer en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'Océan.

Acte à l'effet d'incorporer la "Compagnie Edison d'Eclairage Electrique du Canada."

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie des Bois de Québec (à responsabilité limitée).

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer du Lac Athabaskaw à la baie d'Hudson.

Acte à l'effet d'incorporer la "Compagnie Mutuelle de Télégraphe du Canada."

Acte concernant la Compagnie Thomson et Houston d'Eclairage Electrique du Canada.

Acte à l'effet de pourvoir davantage à l'amélioration du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Québec.

Acte à l'effet d'autoriser l'Association Coopérative du Canada (à responsabilité limitée) à émettre des actions-priorité.

Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la "Compagnie Manufacturière C. W. Williams," et de changer son nom en celui de "Compagnie Manufacturière Williams."

Acte à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest.

Acte à l'effet d'amender la charte de la compagnie dite "The Fellows' Medical Manufacturing Company."

Acte à l'effet d'amender de nouveau les actes concernant l'amélioration et l'administration du havre de Québec.

Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, et d'autoriser la dite compagnie à construire un pont sur la rivière Ottawa.

Acte concernant l'Association des Commis Voyageurs du Canada.

Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de Montréal au Canada central.

Acte à l'effet d'exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Pont de Saint-Jean.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Pont de Winnipeg à Springfield.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont du Richelieu.

Acte à l'effet de pourvoir à l'amélioration et à l'administration du havre de Trois-Rivières.

Acte pour modifier l'Acte trente-cinq Victoria, chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître de havre pour le port d'Halifax.

Acte autorisant, à certaines conditions, la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique par une passe autre que celle de la Tête-Jaune.

Acte à l'effet d'amender les actes concernant la "Compagnie de Dépôt et de Prêt du Canada," et d'accroître les pouvoirs de la dite compagnie.

Acte à l'effet de constituer en corporation l'Académie royale-canadienne des Arts.

Acte concernant une certaine convention entre la Compagnie de Sûretés Canadiennes et les liquidateurs de la Banque Consolidée du Canada.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont de la Péninsule de Niagara.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de chemin de fer et de ponts d'Ottawa, Waddington et New-York.

Acte à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé "Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'Eglise Presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse," et les actes qui l'amendent.

Acte pour amender l'acte de la ci-devant province du *Canada*, intitulé : "Acte pour incorporer les administrateurs du fonds des veuves et orphelins des ministres du synode de l'Eglise presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'Eglise d'Ecosse," et ses amendements.

Acte à l'effet d'étendre et amender les actes relatifs à la Compagnie de Crédit Foncier du *Canada*.

Acte à l'effet d'amender l' "Acte général des gardiens de port, 1874."

Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions au sujet de l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin entre la côte canadienne du *Pacifique* et l'Asie.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du Havre de *Montréal*.

Acte à l'effet d'amender l'acte quarante *Victoria*, chapitre trente, intitulé : "Acte pour établir des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu."

Acte à l'effet d'amender les actes concernant la milice et la défense du *Canada*.

Acte concernant les criminels ou délinquants d'une autre possession de Sa Majesté qui se réfugient en *Canada*.

Acte à l'effet d'amender et de proroger de nouveau pour un certain temps l'acte quarante-trois *Victoria*, chapitre trente-six.

Acte concernant la Compagnie du Pont et Tunnel de chemin de fer de la rivière *Sainte-Claire*.

Acte concernant les ponts établis en vertu d'actes provinciaux sur des eaux navigables.

Acte pour amender "l'Acte à l'effet d'amender et refondre telles qu'amendées les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du *Nord-Ouest*,"

Acte concernant les juges des cours de comté.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont de chemin de fer de *Calais à St.-Stephens*.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer Central de *Rapid-City*.

Acte concernant le Collège de la Reine à *Kingston*.

Acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la Compagnie du Télégraphe de *Montréal*.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie Internationale de Construction (à responsabilité limitée).

Acte pour constituer en corporation la Compagnie de chemin de fer Grand Oriental.

Acte à l'effet d'autoriser un drawback sur certains articles fabriqués en *Canada* pour être employés à la construction du chemin de fer Canadien du *Pacifique*.

Acte concernant le chemin de fer de *Québec, Montréal, Ottawa* et Occidental.

Acte concernant la vente des billets de chemins de fer.

Acte concernant la police de port et de rivière de la province de *Québec*.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou* (à responsabilité limitée.)

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne directe entre l'*Amérique* et l'*Europe*.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de terres de la *Qu'Appelle* (à responsabilité limitée.)

Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la Compagnie Canadienne de Téléphone *Bell*.

Acte à l'effet de modifier l'acte quarante-deux *Victoria*, chapitre quarante, intitulé "Acte pour amender l'acte de Jurisdiction Maritime, 1877," et d'établir de nouvelles dispositions pour le recouvrement des gages des matelots employés sur les navires naviguant sur les eaux intérieures du *Canada*.

Acte à l'effet d'incorporer l'Association de Secours Mutuels du *Canada*.

Acte pour amender et refondre les actes relatifs à la charge de gardien de port du havre de *Montréal*.

Acte à l'effet d'amender l'acte de la présente session intitulé : "Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque d'*Ontario* et de changer la valeur nominale de ses actions et pour d'autres fins."

Acte concernant le service civil du *Canada*.

Acte pour incorporer la compagnie manufacturière *McClary*.

Acte ayant pour objet d'amender la législation concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêt et d'épargne qui opèrent dans la province d'*Ontario*.

Acte abrogeant certaines dispositions de l'acte d'inspection général, 1874.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873, et les autres actes y mentionnés.

Acte pour pourvoir à la transmission gratuite des journaux canadiens par la malle dans les limites du *Canada*.

Acte ayant pour objet de lever certains doutes touchant l'effet de "l'Acte des *Territoires du Nord-Ouest* (1880)," et d'amender cette loi.

Acte pour amender de nouveau l'acte concernant les matelots (1873).

Acte portant de nouvelles dispositions concernant les phares, bouées et balises.

Acte pour corriger certaines erreurs dans la version française de "l'Acte des *Terres de la Puissance*," et de "l'Acte des *Terres Fédérales* (1879)."

Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le port de *Sydney-Nord* dans la *Nouvelle-Ecosse*.

Acte à l'effet de pourvoir à l'établissement de certaines voies ferrées s'embranchant sur le chemin de fer Intercolonial et sur le chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, respectivement.

Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur et l'examen et la commission des mécaniciens qui y sont employés.

Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins.

Acte à l'effet d'augmenter, pendant un certain temps, la subvention annuelle de a province du *Manitoba*.

Acte concernant le havre de *St Jean*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*.

Acte pour encourager la construction de bassins de radoub en accordant des subventions sous certaines conditions aux compagnies qui construiront de ces bassins.

Acte amendant "l'Acte d'extradition, 1877."

Acte à l'effet de proroger de nouveau pour un certain temps "l'Acte pour mieux prévenir les crimes, 1878."

Acte portant déclaration du sens du mot "télégraphe," en certains cas.

Acte pour amender de nouveau l'Acte relatif aux *Sauvages* (1880).

Acte à l'effet de modifier de nouveau les différents actes imposant des droits de douane actuellement en vigueur.

Acte portant fixation et pourvoyant au paiement des traitements des juges de la Cour suprême de judicature d'*Ontario* et de certains juges et juges de cours de comté du *Manitoba* et du *Nouveau-Brunswick*.

Acte autorisant le paiement de subventions pour la construction de certaines lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte à l'effet d'augmenter la somme placée à la disposition du Gouverneur en conseil par l'Acte 34 *Victoria*, chapitre 8, pour payer les créanciers de la Banque du *Haut-Canada*

Acte concernant l'embranchement de *Windsor* du chemin de fer Intercolonial.

Acte autorisant un octroi annuel pour le développement des pêches maritimes et l'encouragement de la construction des navires de pêche.

Acte pour amender de nouveau "l'Acte des brevets, 1872."

Acte relatif aux banques, compagnies d'assurance et corporations de commerce en état d'insolvabilité.

Acte à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou* (à responsabilité limitée).

Acte pour amender de nouveau " l'Acte d'inspection du Pétrole, 1880."

Acte pour amender l'acte du Revenu de l'Intérieur, 1880.

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général comme suit :

" QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

" Les Communes du *Canada* ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

" Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé :

' Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1882, et le 30 juin 1883, et pour d'autres objets se rattachant au service public,'

que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Alors, il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je désire vous remercier sincèrement du zèle et de l'assiduité que vous avez mis à remplir vos devoirs parlementaires, et je suis heureux de croire qu'à votre retour dans vos foyers, vous trouverez, partout, le pays jouissant d'une grande prospérité.

L'Acte du service civil produira, j'en ai l'espoir, les meilleurs résultats, en améliorant l'organisation et le fonctionnement de ce service qui fonctionne déjà d'une manière si satisfaisante.

Les Actes relatifs à l'extradition des criminels ou délinquants qui se réfugient en *Canada*, à la liquidation des affaires des banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité, et l'acte amendement l'acte concernant l'administration de la justice criminelle, sont autant de mesures d'une nature importante.

Le crédit voté pour subventionner des entreprises de chemins de fer, contribuera grandement à ouvrir de vastes régions fertiles, jusqu'à présent inaccessibles aux colons.

Le crédit annuel affecté à l'encouragement des pêcheries maritimes et à l'amélioration de la position des pêcheurs sera de grande valeur pour cette branche importante des industries nationales.

L'abolition des droits sur le thé et le café réduira, pour la population, le prix de ces importantes denrées alimentaires ; l'abolition du droit de timbre sur les lettres de change et les billets promissoires sera appréciée par le commerce qu'elle soulagera d'un fardeau pénible, et la transmission des journaux et revues, francs de port, sera accueillie comme un bienfait par tout le pays.

Nos manufactures, déjà prospères, bénéficieront encore de l'abolition des droits sur les métaux et autres matières premières employées dans certaines fabrications.

Il est satisfaisant de constater que l'heureux état du revenu permettra d'opérer, sans inconvénient, ces réductions qui représentent annuellement un million et un quart de piastres.

Durant les vacances du parlement, mes ministres continueront leurs efforts pour arriver à des conventions commerciales avantageuses avec la France et l'Espagne. Dans ces démarches, le Haut Commissaire aura encore l'appui cordial du gouverne-

ment de Sa Majesté et de la diplomatie impériale, appui que déjà on lui a prêté si volontiers.

Cet appui devra grandement fortifier le *Canada* dans toutes les négociations qui pourront être entamées en vue d'améliorer ses relations commerciales avec les pays étrangers.

Cet appui a été accordé d'autant plus volontiers que le gouvernement de Sa Majesté a confiance que le *Canada* n'établira point de distinction préjudiciable au commerce et aux produits de la mère-patrie.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez accordés et qui seront dépensés en ayant pleinement égard à l'économie.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous félicite cordialement de l'heureux et rapide développement de nos industries manufacturières, agricoles et autres.

On m'avise, néanmoins, que leur développement eût été encore plus considérable, si les capitalistes n'eussent pas hésité à engager leurs ressources dans des entreprises auxquelles un changement dans la politique commerciale et fiscale par vous adoptée en 1870, serait nuisible, s'il ne les ruinait pas.

En conséquence, afin de donner sans délai au peuple une occasion d'exprimer son opinion formelle sur cette politique et, en même temps, de mettre en opération la mesure à l'effet de répartir de nouveau la représentation, dans la Chambre des Communes, c'est mon intention de dissoudre ce parlement à une date prochaine.

Alors l'honorable Président du Sénat a dit :

Honorables Messieurs du Sénat et

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général, de proroger ce parlement à lundi, le vingt-sixième jour de juin prochain, pour être tenu ici, et ce parlement est, en conséquence, prorogé à lundi, le vingt-sixième jour de juin prochain.

RAPPORT

DU

COMITÉ PERMANENT

DES

COMPTES PUBLICS

SUR LA

RÉVISION DU BILAN ANNUEL.

Imprimé par ordre du Parlement.



OTTAWA

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON

1882

RAPPORT.

Le comité des comptes publics a l'honneur de présenter ce qui suit comme son

PREMIER RAPPORT.

Votre comité a pris en considération les items “ *Holland, frères, \$438.00 pour copies de discours se rattachant au chemin de fer du Pacifique,*”—et “ *la Cie d'imprimerie de la 'Gazette,' \$428.88 pour frais de messageries pour transport de journaux contenant le discours des ministres sur le chemin de fer,*” tels qu'inscrits à la page 237, seconde partie des comptes publics pour l'exercice expiré le 30 juin 1881,—et il est convenu d'en rapporter les détails ainsi que ses procédures à ce sujet.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE A. KIRKPATRICK,
Président.

SALLE DE COMITÉ, 29 mars 1882.

EXTRAIT du procès-verbal d'une séance du comité des comptes publics tenue le mercredi, 29 mars 1882.

Le comité a pris en considération les comptes et pièces justificatives qui suivent, se rapportant aux paiements de \$438.00 à Messieurs Holland, Frères, pour copies de discours relatifs au chemin de fer du Pacifique, et de \$428.88 pour frais de transport de documents contenant le discours des ministres sur le chemin de fer; lesquels paiements sont inscrits à la page 237, part. II des comptes publics pour l'exercice expiré le 30 juin 1881 :

OTTAWA, 19 février 1881.

Le département des chemins de fer et canaux

À A. & G. C. Holland :—

Pour 10,000 copies du discours de l'honorable A. W. McLelan.....	\$215 00
“ 1,000 de do do do	21 50
“ Couverture extra pour 200 copies.....	2 00
	<hr/>
	\$238 50

OTTAWA, 19 février 1881.

Le département des chemins de fer et canaux

À A. et G. C. Holland :—

Pour 10,500 copies du discours de l'hon. A. Campbell.....	\$170 00
“ pliage et mise sous bande, 14 filles, 3 jours et 2 nuits.	25 00
“ pour 3 rames de papier d'enveloppe.....	3 75
“ ficelle	75
	<hr/>
	\$199 50

COMPAGNIE d'imprimerie de la GAZETTE.—Compte des frais de transport.

Date.	Journal.	Destination.	Lbs.	Montant.
				\$ cts.
1880.				
20 déc.	Herald.....	Stratford.....	2	1 75
20 do	Planet.....	Chatham.....	2	3 80
20 do	Standard.....	Napanee.....	1	1 35
22 do	Free Press.....	London.....	8	10 75
22 do	Reporter.....	Cornwall.....	1	0 40
22 do	Times.....	Saint-Thomas.....	3	5 65
22 do	Herald.....	London.....	5	5 90
22 do	Compositor.....	Brampton.....	1	1 00
23 do	Review.....	Peterboro'.....	2	2 00
23 do	Truth.....	Toronto.....	5	3 90
27 do	Intelligencer.....	Belleville.....	2	1 60
27 do	Chronicle.....	Arnprior.....	1	0 80
27 do	Enterprise.....	Arthur.....	1	1 40
27 do	Herald.....	Alliston.....	1	0 85
27 do	Farmer.....	Welland.....	4	8 00
27 do	Courier.....	Brantford.....	2	3 40
27 do	Telegraph.....	Brant.....	2	2 75
28 do	Borealis.....	Aurora.....	1	1 00
28 do	Advertiser.....	Barrie.....	1	1 25
28 do	Star.....	Chatham, N.B.....	1	2 50
28 do	Spectator.....	Hamilton.....	6	2 95
28 do	Muskoka Herald.....	Tracebridge.....	1	1 15
29 do	Observer.....	Coaticooke.....	3	1 90
29 do	Observer.....	Cowansville.....	1	0 40
29 do	Star.....	Chatham, N.B.....	1	1 10
29 do	Quotidien.....	Lévis.....	1	0 75
29 do	Witness.....	Bradford.....	1	0 75
29 do	News.....	Berlin.....	2	1 50
29 do	Times.....	Bothwell.....	1	1 50
29 do	Huron Record.....	Blyth.....	1	0 75
29 do	Chronicle.....	Cookstown.....	1	0 60
29 do	Advocate.....	do.....	1	0 75
29 do	Messenger.....	Collingwood.....	1	1 90
29 do	G. R. Sachem.....	Caledonia.....	1	1 35
29 do	Spectator.....	Hamilton.....	5	2 70
29 do	Central Canadian.....	Carleton Place.....	1	1 20
29 do	Messenger.....	Prescott.....	1	0 75
29 do	Canadian.....	Sarnia.....	2	1 50
29 do	Sentinel.....	Cobourg.....	1	1 00
29 do	News.....	Kingston.....	2	1 30
30 do	Gazette.....	Sherbrooke.....	1	0 90
30 do	News.....	Sorel.....	1	0 45
30 do	Watchman.....	Lachute.....	1	0 30
30 do	Times.....	Aylmer.....	2	1 10
30 do	News.....	Saint-Jean, Qué.....	1	0 25
30 do	Star.....	Chatham, N.B.....	1	2 00
30 do	News.....	Saint-Jean.....	3	4 50
30 do	Sun.....	do.....	4	7 80
30 do	Express.....	Colborne, Ont.....	1	0 50
30 do	Standard.....	Dundas.....	1	1 15
30 do	Enterprise.....	Collingwood.....	1	1 40
31 do	News.....	Saint-Jean, Qué.....	2	0 45
31 do	Guardian.....	Richmond.....	1	0 65
31 do	Journal.....	Stanstead.....	1	0 50
31 do	Pontiac Advance.....	Bryson.....	1	0 85
31 do	Post.....	Sackville, N.B.....	1	1 70
31 do	Times.....	Moncton.....	2	2 60
31 do	Courier.....	Saint-Stephen.....	1	1 90
31 do	Pilot.....	Saint-André.....	1	1 75
31 do	Citizen.....	Ottawa.....	3	2 30
31 do	Chronicle.....	Durham, Ont.....	1	1 05
31 do	Herald.....	Campbellford.....	1	0 60
31 do	Enterprise.....	Egansville.....	1	0 90
31 do	Gazette.....	Dunnville.....	1	1 25
31 do	Times.....	Exeter.....	1	1 95

Compagnie d'imprimerie de la Gazette—Compte des frais de transport—Suite.

Date.	Journal.	Destination.	Lbs.	Montant.
1880.				\$ cts.
31 déc. ...	Sentinel.....	Keenansville.....	1	1 50
31 do ...	Anzeiger.....	Elmira	1	1 20
1881.				
3 janv. ...	Standard.....	Kincardine	1	1 15
3 do ...	Free Press.....	Forest.....	1	0 65
3 do ...	Star.....	Goderich	1	1 00
3 do ...	Times.....	Iroquois	1	0 35
3 do ...	Argus.....	Charlottetown, I.P.E.....	1	2 00
3 do ...	Star.....	Hastings.....	1	0 50
3 do ...	Standard.....	Listowel.....	1	1 10
3 do ...	Progress.....	Summerside, I.P.E.....	1	3 25
3 do ...	Reporter.....	Galt.....	1	1 15
4 do ...	News.....	Kingston	2	1 05
4 do ...	Courier.....	Morrisburgh	1	0 50
4 do ...	Victoria Warder	Lindsay	1	1 05
4 do ...	Messenger.....	Millbrook	1	0 50
4 do ...	Halton News.....	Milton.....	1	1 25
4 do ...	Oxford Tribune.....	Ingersoll.....	1	1 80
4 do ...	Canada Volksblatt.....	New Hamburg	1	1 00
4 do ...	Advocate.....	Mitchell	1	2 00
4 do ...	Telegraph.....	Québec.....	4	3 45
4 do ...	Reporter.....	Frédéricton, N.B.....	1	2 25
4 do ...	Herald.....	Charlottetown, I.P.E.....	2	4 75
4 do ...	Examiner.....	do	2	5 50
4 do ...	Argus.....	do	1	2 00
5 do ...	Advertiser.....	L'Original.....	1	0 40
5 do ...	Times.....	Winnipeg, Man.....	3	30 79
5 do ...	Register.....	Norwood.....	1	0 45
5 do ...	Herald.....	Omeme.....	1	0 55
5 do ...	Era.....	Newmarket	1	1 80
5 do ...	Sun.....	Orangeville.....	1	1 50
5 do ...	Standard.....	Oakville.....	1	1 40
5 do ...	Can. N. Zeitung.....	Neustadt.....	1	1 40
5 do ...	Telegraph.....	Palmerston	1	0 90
5 do ...	Independent.....	Port Dover	1	1 00
5 do ...	Budget.....	Québec.....	2	1 55
5 do ...	Chronicle.....	do	2	2 00
5 do ...	Maple Leaf.....	Hopewell, N.B.....	1	0 80
5 do ...	Presbyterian.....	Charlottetown, I.P.E.....	3	7 65
5 do ...	Intelligencer.....	Saint-Jean, N.B.....	1	2 00
6 do ...	Gazette.....	Orangeville.....	1	1 75
7 do ...	Christian Visitor.....	Saint-Jean, N.B.....	2	2 80
7 do ...	Telegraph.....	Orms town.....	1	0 50
7 do ...	Chronicle.....	Québec.....	4	2 95
7 do ...	Vindicator.....	Oshawa	1	0 80
7 do ...	Gazette.....	Parkhill.....	2	1 60
7 do ...	Times.....	Owen Sound.....	1	1 40
7 do ...	Star.....	Paris.....	1	2 55
7 do ...	Packet.....	Orillia.....	1	1 00
8 do ...	Standard.....	Pembroke.....	1	1 15
8 do ...	Chronicle.....	Québec.....	1	1 60
8 do ...	Times.....	Port Hope	2	1 55
8 do ...	Expositor.....	Perth.....	1	1 10
8 do ...	Gazette.....	Pictou.....	1	1 10
8 do ...	Advertiser.....	Petrolia.....	1	1 30
8 do ...	Farmer.....	Frédéricton, N.B.....	2	3 00
10 do ...	Gazette.....	Amherst, N.E.....	1	1 90
10 do ...	Advocate.....	Newcastle, N.E.....	1	2 20
10 do ...	Sun.....	Truro, N.E.....	1	2 40
10 do ...	Herald.....	Sydney, C.B.....	4	11 25
10 do ...	Standard.....	Port Perry Ont.....	1	1 20
10 do ...	Independent.....	New Hamburg.....	1	0 45
10 do ...	Advocate.....	Toronto.....	1	0 75
10 do ...	Lumberman.....	do	1	1 05

Compagnie d'imprimerie de la Gazette—Compte des frais de transport—Fin.

Date.	Journal.	Destination.	Lbs.	Montant.
1881.				\$ cts.
10 janv.	Churchman.....	Toronto.....	2	2 00
10 do	York Times.....	do.....	1	0 60
10 do	Parkdale Journal.....	do.....	1	0 50
10 do	Advertiser.....	do.....	1	0 90
10 do	Agriculturist.....	do.....	1	0 80
10 do	Sentinel.....	do.....	2	1 50
10 do	Spirit of the Age.....	Port Rowan, Ont.....	1	0 80
11 do	Journal.....	Annapolis, N.E.....	1	2 20
11 do	Herald.....	Halifax.....	6	12 10
11 do	International.....	Emerson, Man.....	1	9 28
11 do	Manitoba Review.....	Portage la Prairie.....	1	8 43
11 do	Standard.....	Victoria, C.B.....	1	26 08
11 do	Colonist.....	do.....	2	41 61
11 do	Sentinel.....	Yale, C.B.....	1	11 58
11 do	Dom. P. Herald.....	New Westminster, C.B.....	1	14 33
11 do	Free Press.....	Shelburne, Ont.....	1	0 75
11 do	British Canadian.....	Simcoe, Ont.....	1	1 15
11 do	Bruce Herald.....	Walkerton, Ont.....	1	1 60
11 do	Antigonish Casket.....	Antigonish, N.E.....	1	1 50
12 do	For cost of returning, paid for Tele- graph.....	Ormsdown, Qué.....		0 75
12 do	Church Guardian.....	Halifax, N.E.....	3	5 65
12 do	Courier.....	Digby, N.E.....	1	1 50
12 do	Christian Messenger.....	Halifax, N.E.....	2	3 60
12 do	New Era.....	2	4 30
12 do	Chronicle.....	Kentville, N.E.....	1	1 90
12 do	Standard.....	Thornbury, Ont.....	1	1 00
12 do	Sun.....	Seaforth, Ont.....	1	1 60
12 do	Journal.....	Sainte-Marie, Ont.....	1	0 50
12 do	Times.....	Sutton, Ont.....	1	0 50
12 do	Echo.....	Tamworth, Ont.....	1	0 50
12 do	Instructor.....	do.....	1	0 60
13 do	Glocke.....	Walkerton, Ont.....	1	1 00
13 do	Chronicle.....	Beeton.....	1	1 25
13 do	Can. B. of F.....	Waterloo, Ont.....	1	1 30
13 do	Herald.....	Theford.....	1	0 50
13 do	Advocate.....	Trenton.....	1	0 40
14 do	Times.....	Liverpool, N.E.....	1	1 90
14 do	Express.....	Sydney, C.B.....	1	1 15
14 do	Progress.....	Lunenburg, N.E.....	1	1 30
14 do	Trade Journal.....	Spring Hill, N.E.....	1	1 20
14 do	Standard.....	Pictou, N.E.....	1	2 25
14 do	Mail.....	Windsor, N.S.....	1	1 30
14 do	Advocate.....	Sydney, C.B.....	1	1 80
15 do	Despatch.....	Strathroy, Ont.....	1	1 60
15 do	Herald.....	Ottawa, Ont.....	2	1 50
15 do	Visitor.....	Sainte-Catherine.....	2	1 55
15 do	Guide.....	Watford.....	1	1 20
17 do	New Dominion.....	Ormsdown, Qué.....	1	0 50
17 do	Defender.....	Whitby.....	1	0 60
17 do	North Star.....	Rat Portage, Man.....	1	14 58
17 do	Herald.....	Richmond Hill.....	1	1 20
17 do	Journal.....	Sainte-Catherine.....	3	3 15
17 do	Advance.....	Wingham.....	1	0 75
18 do	Times.....	Woodstock, Ont.....	2	2 05
18 do	Bruce Register.....	Knowlton, Qué.....	1	0 30
18 do	Essex Review.....	Windsor, Ont.....	2	2 20
18 do	Industrial World.....	Ottawa.....	1	0 60
1880.				
27 déc.	Spectator.....	Hamilton.....	6	2 50
18 do	Times.....	Stratford.....	1	1 15
	Déduction de 10 pour cent...			476 53
				47 65
				\$428 88

Le compte ci-haut représente les frais de distribution des copies de la *Gazette*, de Montréal, contenant le discours du ministre des chemins de fer au sujet du chemin de fer du Pacifique, 11 mai, 1881.

C. C. RAY, Agent.

et un débat s'ensuivant, M. Mackenzie propose : " Qu'il ressort d'un rapport déposé sur le bureau de la Chambre, qu'une somme de \$238,50 a été soldée pour copies d'un discours politique prononcé par A. W. McLelan, sénateur ; qu'une somme de \$199,50 a été soldée pour un discours politique prononcé par l'honorable Alexander Campbell, sénateur, et qu'une autre somme de \$128,30 a été soldée à la compagnie d'Express pour la distribution de discours politiques dans le pays ; que cette dépense a été faite sans autorisation, qu'elle est sans précédent, et qu'elle constitue un abus scandaleux que l'on ne devrait pas permettre de se renouveler à l'avenir."

M. White (Cardwell) propose, comme amendement : " Qu'à l'avenir aucun discours prononcé en parlement, autre que le discours sur le budget, ne sera publié, si ce n'est dans les *Débats*, ou distribué aux frais du public, à moins que le parlement n'ait donné une autorisation à cet effet."

M. McCuaig propose, comme sous-amendement : " Que les frais d'impression de discours et de leur distribution par l'entremise de la compagnie d'Express,—sauf et à l'exception des discours des ministres de la couronne—ne devront pas à l'avenir, être mis à la charge du public."

Le sous-amendement étant mis aux voix, est repoussé.

L'amendement White (Cardwell) étant alors mis aux voix, est adopté.

M. Mackenzie propose alors : " Que les derniers payés à même les fonds publics pour discours politiques, soient remboursés au Trésor, en tant que tels paiements ont été faits sans autorisation et pour des fins de coterie politique."

Rejeté sur la division suivante :—

POUR.—Messieurs Anglin, Béchard, Bourrassa, Brown, Burpee (St. Jean), Burpee (Sunbury), Cartwright, Gillmor, Gunn, Holton, Huntington, Mackenzie, Pickard, Robertson (Shelburne), Ross (Middlesex), Rymal, Scriver, Smith, Snowball, Thompson et Welton.—21.

CONTRE.—Messieurs Bergin, Bill, Bolduc, Bowell, Cimon (Charlevoix), Coursoi, Domville, Farrow, Fortin, Gault, Hilliard, Hooper, Houde, McDonald (Cap Breton), McCuaig, McGreevy, Manson, Ouimet, McLelan, Reid, Robertson (Hamilton), Ryan (Montréal), Tilley, Tyrwhitt, Wallace (Norfolk), Wallace (York), White (Cardwell), White (Hastings), White (Renfrew) et Williams.—30.

M. Mackenzie propose alors : " Que le relevé des sommes d'argent payés pour discours politiques, et les procédures de ce comité à ce sujet, soient soumis à la Chambre ".—Adopté, et

Ordonné, en conséquence.

Attesté,

EDWARD P. HARTNEY.

Greffier du comité.

RAPPORT.

Le comité permanent des Comptes Publics a l'honneur de présenter ce qui suit comme son

SECOND RAPPORT.

Votre comité a pris en considération le rapport du sous-comité chargé de s'enquérir de l'opportunité de réviser le bilan du Canada tel qu'inséré dans les comptes publics pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Ce sous-comité fait rapport qu'il a soigneusement examiné les divers articles composant le dit bilan, et qu'il est arrivé à certaines conclusions qui sont énoncées dans son rapport ci-joint.

Votre comité engage votre honorable Chambre à donner son concours aux recommandations contenues dans le dit rapport.

Ce rapport ainsi que les actes de procédure du sous-comité, la preuve faite devant lui et les exhibits produits, sont respectueusement soumis à la considération de votre honorable Chambre.

GEORGE A. KIRKPATRICK,
Président.

SALLE DU COMITÉ, vendredi, 28 avril 1882.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

Le sous-comité du comité permanent des Comptes Publics chargé de considérer s'il est à propos de réviser le bilan du Canada, a l'honneur de faire rapport qu'il a soigneusement examiné le dit bilan, article par article, tel qu'il est porté dans les comptes publics pour l'exercice expiré le 30 juin, 1881, qu'il a pris des dépositions et reçu des explications à ce sujet de—

M. Courtney, sous-chef au ministère des Finances,

M. Langton, ci-devant auditeur général,

M. Schreiber, ingénieur-en-chef des chemins de fer du gouvernement.

M. Huggin, aide-comptable du chemin de fer Intercolonial.

M. Sinclair, comptable, division des Sauvages,

M. Tims, inspecteur au ministère des Finances,

M. Wise, surintendant du canal Rideau,

L'honorable M. MacKenzie, M.P., - et

M. Innes, gérant-général du chemin de fer de Windsor et Annapolis, et qu'il a décidé de faire les recommandations suivantes :

1° Que tous les articles qui, après examen, représentent des sommes dépensées pour des propriétés qui n'ont pas cessé d'appartenir au Canada, soient retranchés du bilan et forment le tableau supplémentaire mentionné dans les résolutions qui suivent :

1. *Résolu.*—Que les articles suivants soient groupés ensemble pour former une somme unique venant à la suite du fonds consolidé dont elle formera partie, et qu'ils paraissent en détail dans un relevé supplémentaire des comptes publics :

Havres et phares.....	\$2,663,536 78
Chemins et ponts, Haut-Canada.....	483,001 20
do do Bas-Canada.....	1,163 829 34
Pénitencier provincial.....	136,831 01

Douanes, Haut et Bas-Canada.....	133,787 03
Bureaux de poste.....	88,744 41
Vapeurs fédéraux.....	111,760 00
Divers travaux publics.....	1,570,504 70
excepté le canal de Carillon et Grenville.....	212,469 35
et le canal Rideau.....	21,086 50
qui doivent être transférés aux travaux d'Ottawa.	
Divers édifices, Canada.....	151,795 15
Rideau Hall.....	93,178 85
Edifices publics, Nouvelle-Ecosse.....	84,000 00

2. *Résolu.*—Qu'à chacun de tels articles portés dans le supplément, seront ajoutées les dépenses de semblable nature dans chaque département, qui devront être vérifiées en détail et formeront partie du relevé annuel.

2° Que les articles suivants soient retranchés du bilan—la preuve et les exhibits ci-joints démontrant que ce sont des créances sans valeur ou qu'il est impossible de recouvrer :

Canal Desjardins.....	\$120,263 93
Cie de Navigation de la Grande-Rivière.....	3,302-23
Académie de Grantham.....	1,752 53
Cie du hâvre de d'Oakville.....	8,071 78
Cie de Navigation de la rivière Tay.....	7,764 05
Canal de la Baie-Verte.....	9,472 78
Fonds des municipalités, Haut-Canada, compte spécial.....	128 52
Cie d'assurance de Dublin.....	248 21
Hâvre de Montréal.....	12,950 00
Travaux publics, compte indéterminé.....	3,625 39
Revenu de l'Intérieur, compte spécial.....	2,000 00
Compte de vieille monnaie, en caisse.....	12,599 96
Monnaie d'argent, en caisse, compte spécial.....	205 61
Glynn, Mills, Currie et Cie, compte indéterminé.....	121 66
Compte de caisse indéterminé, caisse d'épargne de la Nouvelle-Ecosse.....	8,367 77
Chemin de fer Intercolonial, compte ouvert,— Punchard, Clark et Cie.....	7,652 34
Chemin de fer du Pacifique canadien, ancien compte. do do compte ouvert,— Agent, station de St. Boniface.....	5,000 00 24 07
Chemin de fer de Windsor et Annapolis, compte ouvert.....	105,254 55
Circulation, compte indéterminé.....	396 06
Déficit dans le poids de l'or, compte indéterminé....	9 82
Caisse d'épargne, Toronto, do	5,310 16
do Nouvelle-Ecosse, compte spécial... ..	85 24
do Nouveau-Brunswick, do	299 59
Asile de Rockwood.....	333 25
Revenu des douanes.....	1,105 00

3° Que l'article Terres fédérales, 334,681 41, soit réuni aux articles :

Organisation des Territoires du Nord-Ouest.....	1,460,000 00
Achat des Territoires du Nord-Ouest.....	1,460,000 00

4° Que l'article Province de la Nouvelle-Ecosse, compte de chemin de fer indéterminé, \$31,295.20, soit transféré au fonds consolidé, conformément à la recommandation exprimée dans le rapport du sous-chef du ministère des Finances, et à un ordre en conseil du 24 mars 1881, approuvant ce rapport (Exhibit W.)

5° Votre sous-comité s'est aussi enquis des balances dues par des percepteurs et sous-percepteurs de douane, tel que mentionné aux pages 7 et 9, première partie des comptes publics; et M. Parmalee, comptable du département des douanes, ayant déclaré dans un mémoire, ci-joint (Exhibit D), que les balances dues sont échues depuis plusieurs années et ne peuvent être réalisées, votre sous-comité recommande que les sommes suivantes soient biffées :

Bathurst.....	\$	304 60
Dalhousie.....		17 76
Baie-Verte.....		1,726 19
Annapolis.....		16 09
Arichat.....		490 17
Port Hawkesbury.....		914 21
Shelburne.....		10 16
Ex-port Mulgrave.....		1,612 14
Baddeck (vieux compte).....		1,301 59

6° Il s'est aussi enquis de l'article Balances dues par les maîtres de postes, 30 juin 1881, \$52,741.99, tel que mentionné à la page 16, première partie des comptes publics; et il a interrogé à ce sujet M. Griffin, sous-chef au ministère des postes, qui a soumis un mémoire et un relevé des balances (Exhibit N) dues par des ci-devant maîtres de postes, se montant à la somme de \$34,291.34, que votre sous-comité recommande de biffer, conformément au dit mémoire.

7° Votre sous-comité a aussi interrogé M. Brunel, commissaire du Revenu de l'Intérieur, au sujet des balances dues le 30 juin 1881, pour accise et revenus des Travaux publics, y compris les loyers de pouvoirs d'eau et autres, tel que mentionné aux pages 13, 21, 25 et 27, première partie des comptes publics; et le rapport de l'inspecteur Witton, démontrant que ces balances sont sans valeur, ayant été confirmé par le bureau de la Trésorerie (Exhibit P), votre sous-comité recommande que les articles suivants soient biffés :—

Diverses balances.....	\$4,867 34
Montréal.....	5,490 76
Port Robinson.....	255 67
T. M. Porteous.....	417 57
Oakville.....	30 00
Sandwich.....	500 00
Canal et rivière Rideau.....	2,626 00
Canal de Williamsburg.....	220 00
“ Cornwall.....	60 00
“ Beauharnois.....	630 00
“ Lachine.....	5,094 00
“ Chambly.....	100 00
“ Welland.....	31,806 00
Divers comptes.....	120 00

Et aussi, qu'une avance de \$200 faite à un ci-devant inspecteur de district du Revenu de l'Intérieur dans la Nouvelle-Ecosse, soit biffée des livres du département du Revenu de l'Intérieur (voir la déposition de M. Brunel).

8° Votre comité a aussi pris en considération l'article Billets du Canada, \$14,538,965.05, tel que mentionné à la page xxxi des comptes publics, et il recommande que le compte des billets du Canada, du Receveur-général, qui forme partie de cet article, soit réduit de \$8,000, représentant les billets disparus antérieurement au mois de juin 1871 et sur lesquels \$2,400 n'ont pas été présentés pour être rachetés. La perte de ces billets ne peut être expliquée, bien que l'on ait pris tout le soin possible pour en découvrir la raison, ainsi que le constate le mémoire adressé par M. Courtney au bureau de la trésorerie annexé aux présentes (Exhibit R).

9° Votre comité a aussi examiné l'article En caisse, \$7,208,311.95, tel que mentionné à la page xxxii des comptes publics. et recommande qu'il subisse une réduction

de \$11,054.35, représentant des chèques payés deux fois, et des items pour lesquels aucuns chèques ne paraissent avoir été émis, antérieurement à la promulgation de l'acte d'audition, 1878, à partir de 1868, et sur lesquels des détails sont donnés dans le mémoire adressé par M. Courtney au bureau de la trésorerie, annexé aux présentés (Exhibit S.)

10. Votre comité recommande que l'article Fonds Consolidé, compte de placements, \$1,137,685.28, subisse une réduction de \$1,068.00, montant de la perte subie par la vente des biens hypothéqués de Henry J. Boulton; et que la somme de \$347.82 soit ajoutée à l'article comme étant l'intérêt sur l'hypothèque créditée au compte, par erreur (voir déposition de M. Courtney.)

Le présent rapport, ainsi que les actes de procédure du sous-comité, la preuve faite et les exhibits produits, sont respectueusement soumis à la considération du comité permanent des comptes publics.

GEORGE A. KIRKPATRICK,
Président du sous-comité.

JOHN CHARLTON,
GEO. W. ROSS,
J. B. PLUMB,
M. BOWELL.

SALLE DU COMITÉ,
mercredi, 26 avril, 1882.

PROCÉDURES DU SOUS-COMITÉ.

EXTRAIT du procès-verbal d'une séance du comité des comptes publics tenue le jeudi, 2 mars, 1882.

Ordonné, Que MM. Kirkpatrick, Charlton, Plumb, Bowell et Ross (Middlesex), constituent un sous-comité chargé de considérer l'opportunité de reviser le bilan du Canada; et que le président du comité permanent soit autorisé à citer tels témoins et à faire produire tels documents que le sous-comité jugera à propos.

Attesté, EDWARD P. HARTNEY,
Greffier du comité.

SALLE DU COMITÉ, lundi, 6 mars 1882.

Le sous-comité chargé de considérer l'opportunité de reviser le bilan du Canada, se réunit.

PRÉSENTS :

M. Kirkpatrick,	M. Bowell et
M. Plumb,	M. Ross (Middlesex).
M. Charlton,	

Sur motion de M. Plumb, M. Kirkpatrick est nommé président.

M. Courtney, sous-ministre des Finances, est présent.

Le sous-comité procède à la prise en considération du bilan tel qu'inscrit dans les comptes publics pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Les articles suivants, inscrits sous le titre "Travaux Publics," sont pris en considération; et après des explications données par M. Courtney, il est ordonné de les biffer :—

Canal Desjardins.....	\$120,263 93
Compagnie de navigation de la Grande Rivière.....	3,302 23
Académie de Grantham.....	1,752 53
Compagnie du havre de Oakville.....	8,071 78

Au sujet de l'article "Compagnie de navigation de la rivière Tay," il est *Ordonné*, Que M. Wise, surintendant du canal Rideau, soit assigné à comparaître mercredi prochain à onze heures, pour fournir des informations au sujet de cet article.

Ordonné, Que M. Langton, ci-devant auditeur général, soit assigné à comparaître en même temps.

Chemins et ponts, Haut-Canada	\$ 483,001 20
" Bas-Canada	1,163,129 34

Il est donné lecture de relevés donnant les noms des chemins et ponts, et les montants débités à chacun et formant les montants ci-dessus.

Ordonné,—Que l'examen de ces articles soient ajourné en attendant la comparution de M. Langton.

Pénitencier provincial, \$136,831.02. Examen ajourné.

Douanes, Haut et Bas-Canada, \$133,784.08, et bureau de Poste, \$88,744.41.

L'examen de ces articles est aussi ajourné.

Vapeurs fédéraux, \$111,760. Il devra être préparé un relevé de leur valeur.

Divers travaux, Canada.....	\$1,570,504 70
do édifices "	151,795 15

Il est donné lecture de relevés concernant ces articles, dont la prise en considération est différée jusqu'à la comparution de M. Langton.

Rideau Hall, \$93,178.85. Examen ajourné.

Canal de la Baie Verte.....	9,472 78
-----------------------------	----------

Ordonné,—Que cet article soit retranché.

Terres fédérales.....	334,681 41
-----------------------	------------

Ordonné,—Que cet article soit groupé avec—

Organisation des territoires du Nord-Ouest.....	\$1,460,000 00
Achat " " "	1,460,000 00

Edifices publics, N.-Ecosse, \$84,000. Examen ajourné. Compte spécial du chemin de Grand-Tronc, \$7,302.18. L'examen de cet article est différé jusqu'à la comparution de M. Langton.

L'examen ultérieur du bilan est alors ajourné jusqu'à mercredi, à onze heures.

SALLE DU COMITÉ,

MERCREDI, 8 mars, 1882.

Le sous-comité s'assemble.

PRÉSENTS :

M. Kirkpatrick, au fauteuil.	
MM. Plumb,	Bowell,
Charlton,	Ross (Middlesex).

Messieurs Langton et Wise sont présents, conformément à l'ordre du sous-comité.

M. Courtney est présent et donne des explications sur chaque article qui se présente.

Au sujet de l'article, "Cie. de navigation de la rivière Tay, \$7,764.05," M. Courtney donne lecture de la note suivante placée au bas du document de la session, No. 74 (1869) : "Le comité des comptes publics de 1866 passa une résolution à l'effet suivant : Que la réclamation en question soit annulée et biffée de la liste de l'actif de la province, afin de permettre aux personnes intéressées dans le commerce du canal Rideau et autres, de rétablir la navigation sur la rivière Tay, entre cette rivière et le canal Rideau, sous une condition à cet effet."

M. Wise est interrogé au sujet de l'article "Cie de navigation de la rivière Tay"

(sa déposition étant prise par un sténographe), et il est requis de s'assurer du nom du secrétaire de la compagnie; il est ensuite congédié.

Divers.

Fonds des municipalités, Haut-Canada, compte spécial.... \$128 52
Compagnie d'assurance de Dublin..... 248 21

Ordonné, Que ces articles soient biffés.

Banque du Haut-Canada, compte spécial, des avances et des syndics. Examen ajourné.

Havre de Montréal, \$12,950. Examen ajourné jusqu'à ce que M. Courtney ait pris de nouveaux renseignements à ce sujet.

Revenu de l'intérieur, compte spécial..... \$2,000 00

Ordonné, Que cet article soit biffé.

Rails, compte d'emprunt \$184,623 13

Ordonné, Que le département des chemins de fer soit requis de fournir un état détaillé de ce compte.

Comptes de banque.

Compte de vieille monnaie en caisse..... \$12,599 96
Monnaie d'argent en caisse, (compte spécial)..... 205 61

Ordonné, Que ces articles soient biffés.

Compte de caisse, indéterminé, caisse d'épargne de la Nouvelle-Ecosse \$194 67

Ordonné, Que cet article soit réservé pour considération ultérieure.

Glyn, Mills, Currie et Cie, compte indéterminé..... \$121 66

Ordonné, Que cet article soit biffé.

Banque de Montréal, compte indéterminé des billets provinciaux \$46,000 00

Ordonné, Que M. Courtney prépare un état concernant ce compte, et qu'il l'adresse au greffier du comité qui le transmettra au ministre de la justice en vue d'obtenir son opinion à ce sujet.

Bureau des mandats sur la poste, compte indéterminé, Nouvelle-Ecosse \$8,367 77

Ordonné, Que cet article soit biffé.

Chemin de fer Intercolonial, compte ouvert..... \$188,059 28
do Pacifique canadien, do 107,615 50
do Windsor et Annapolis, do 105,254 55

Ordonné, Que le département des chemins de fer soit requis de dresser un rapport sur les divers articles qui constituent ces montants; faisant reconnaître s'ils sont recouvrables, et dans ce cas, pourquoi ils ne sont pas soldés.

Payeur de la milice..... \$605 49

Ordonné, Que cet article soit réservé pour considération ultérieure.

Circulation, compte indéterminé..... \$396 06
Déficit dans le poids de l'or, compte indéterminé..... 9 82

Ordonné, que ces articles soient biffés.

Caisse d'épargne, Toronto, compte indéterminé..... \$ 5,310 16
do Nouvelle-Ecosse, compte spécial..... 27,865 29
do Nouveau-Brunswick, do do 299 59

Ordonné, que l'examen de ces articles soit différé jusqu'à ce que M. Courtney puisse fournir de plus amples informations.

Asile de Rockwood..... \$333 25

Ordonné, que cet article soit biffé.

Revenu des douanes..... \$1,105 00

Ordonné, que l'examen de cet article soit ajourné jusqu'à plus ample informé. Le sous-comité s'ajourne alors à demain.

SALLE DU COMITÉ, Jeudi, 9 mars, 1882.

Le sous-comité s'assemble.

PRÉSENTS :

M. Kirkpatrick, au fauteuil.
 MM. Plumb, Bowell, et
 Charlton, Ross (Middlesex).

MM. Langton et Courtney se tiennent de nouveau à la disposition du sous-comité.

M. Bowell soumet le memorandum suivant du comptable du département des douanes, au sujet de l'article "Revenu des douanes," \$1,105, dont l'examen a été différé lors de la dernière réunion :

"Cet article a été suscité par une affaire survenue à Kingston en 1877, dans laquelle le percepteur, en vertu de la clause 49 de l'acte des douanes, prit possession d'une consignation considérable d'articles plaqués rapportés par les évaluateurs comme ayant été déclarés en douane bien au-dessous de leur valeur. D'après les dispositions de la dite clause de l'acte ci-dessus cité, les dépenses s'élevaient à \$4,659.44, et lorsque la vente des articles eut lieu, les produits de cette vente ne rapportèrent comme droits douaniers que \$3,554.44, soit un déficit net de \$1,105 qui a été reporté à un compte spécial dans le grand-livre du Canada et depuis lors inscrit au débit du bilan, nulle autorisation n'ayant été donnée de le biffer. C'est une perte sèche et qui devrait être traitée comme telle."

Ordonné, que cet article soit biffé.

M. Courtney déclare que le bureau du Conseil Privé possède un index classifié des chemins et ponts, havres, phares, etc., datant d'avant la Confédération, et que si le sous-comité le désire, ce bureau chargerait un de ses employés d'indiquer les rapports soumis au conseil dans chaque cas.

Ordonné, Qu'il soit enjoint au greffier du Conseil Privé d'être prêt, lorsqu'il en sera requis, à envoyer l'un de ses employés pour communiquer les renseignements ci-dessus.

M. Langton est alors appelé et interrogé (sa déposition étant prise par un sténographe) au sujet de l'article "havres et phares," \$2,663,536.78, dont un relevé a été soumis.

Ordonné, que M. Perley, ingénieur en chef des travaux publics, soit tenu de préparer et soumettre un état faisant connaître tous les havres et jetées pour lesquels des deniers publics ont été dépensés depuis la Confédération, indiquant la somme dépensée pour chacun, et faisant la différence entre ceux qui sont sous le contrôle du Canada, ou sous celui des gouvernements locaux.

Ordonné, que M. Smith, sous-ministre de la marine et des pêcheries soit requis de préparer et soumettre un relevé complet de tous les phares du Canada, et de leur coût jusqu'à date; aussi, un relevé de tous les vapeurs fédéraux, indiquant leur nom, leur coût jusqu'à date et ce qu'ils sont devenus.

M. Langton donne lecture d'extraits du rapport qu'il a fait en 1869 relativement aux articles : Vapeurs Fédéraux, Chemins de fer et Ponts, etc.; après quoi, son interrogatoire étant terminé, il est congédié.

Le sous-comité s'ajourne alors jusqu'à vendredi, à dix heures.

SALLE DU COMITÉ, vendredi, 10 mars, 1882.

Le sous-comité s'assemble.

PRÉSENTS :

M. Kirkpatrick, au fauteuil,
MM. Plumb, Ross (Middlesex),
M. Bowell.

L'auditeur général et M. Courtney sont présents.

Le sous-comité reprend l'examen du bilan.

Sur motion de M. Plumb, il est

1. *Résolu*, que toutes les sommes qui, après examen, représentent des dépenses encourues pour des propriétés qui n'ont pas cessé d'appartenir au Canada, soit retranchées du bilan et forment le tableau supplémentaire mentionné dans les résolutions qui suivent :

2. *Résolu*, que les articles suivants soient groupés pour former une somme unique devant être inscrite à la suite de l'article " Fonds consolidé " et faire corps avec lui, et qu'ils soient donnés en détail dans un état supplémentaire dans les comptes publics :

Havres et phares	2,663, 36 78
Chemins et ponts, Haut-Canada.....	483,001 20
do Bas-Canada.....	1,163,829 34
Pénitencier provincial.....	136,831 02
Douanes, Haut et Bas-Canada.....	133,787 08
Bureaux de poste	88,744 41
Vapeurs fédéraux.....	111,760 00
Divers travaux, Canada.....	1,570,504 70

A l'exception du canal de Carillon et Grenville, \$212,469.35, et du canal Rideau, \$21,036.50, qui doivent être transférés aux travaux d'Ottawa.

Divers édifices, Canada.....	\$151,795 15
Rideau Hall.....	93,178 85
Edifices publics, Nouvelle-Ecosse.....	84,000 00

3. *Résolu*, Qu'à chacun de ces articles seront ajoutées dans le supplément les dépenses de même nature dans chaque département, lesquelles seront données en détail et formeront partie du relevé annuel.

Ordonné, Que M. C. Schreiber comparaisse mercredi prochain pour donner des renseignements sur les comptes non soldés de l'Intercolonial, du Pacifique canadien et du chemin de fer de Windsor et Annapolis.

Le sous-comité s'ajourne alors jusqu'à mercredi, onze heures.

SALLE DE COMITÉ, mercredi, 15 mars, 1882.

Le sous-comité convoqué pour aujourd'hui s'est ajourné faute de quorum, le président et M. Ross (Middlesex) étant les seuls membres présents.

SALLE DE COMITÉ, jeudi, 16 mars 1882.

Le sous-comité s'assemble.

PRÉSENTS :

M. Kirkpatrick, au fauteuil.

MM. Ross (Middlesex), Bowell, et
Plumb, Charlton.

M. Courtney se tient à la disposition du sous-comité.

M. Schreiber se présente, conformément à l'ordre du sous-comité, et amène avec lui M. Huggin, aide-comptable du chemin de fer Intercolonial, Moncton.

Le sous-comité procède alors à la prise en considération ultérieure de l'article "Rails, compte d'emprunt, \$184,623.13," dont l'examen a été ajourné lors d'une séance précédente. M. Schreiber dépose deux relevés de ce compte (exhibits A et B) sur lesquels il est interrogé (sa déposition étant prise par un sténographe); il dépose aussi un relevé (exhibit C) du compte non soldé du chemin de fer de Windsor et Annapolis, \$105,254.55, et donne des explications à ce sujet. Il donne aussi des explications sur le compte non soldé du chemin de fer du Pacifique canadien, \$107,615.50, dont les détails sont donnés à la page 146, partie III des comptes publics.

Ordonné, que l'article "agent de la jonction St.-Boniface, \$24.07," soit biffé.

Les comptes non soldés du chemin de fer Intercolonial, \$188,059.28 sont alors examinés article par article, tel qu'inscrits à la page 140, Part. III des comptes publics, et M. W. T. Huggin, aide-comptable est interrogé à ce sujet (sa déposition étant prise par un sténographe.)

Ordonné, Qu'à l'article "Stations," soit ajouté dans la même ligne "En cuisse, fret en magasin et demi-billets."

Punchard, Clark & Cie..... \$7,652 34.

Ordonné, Que M. Schreiber soumette un relevé de cet article.

Chemin de fer du Pacifique (ancien compte)..... 5,219 66

Ordonné. Qu'il soit biffé \$5,000 sur cet article.

Chemin de fer du Pacifique canadien (nouveau compte). 271 42

Laminoirs de Coldbrook..... 1,967 41

J. N. Pouliot..... 352 20

Ordonné, que M. Schreiber soumette un relevé de ces articles.

Norris Best..... 302 95

Ordonné, que cet article soit réservé pour examen.

L'honorable M. Bowell soumet alors un relevé (Exhibit D) des balances dues par des percepteurs et sous-percepteurs de douane dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

Ordonné, que les balances dues aux ports suivants soient biffées : —

Bathurst..... \$ 304 60

Dalhousie 17 76

Baie Verte 1,726 19

Annapolis..... 16 09

Arichat..... 490 17

Port Hawkesbury..... 914 21

Shelburne..... 10 63

Ex-Port Mulgrave..... 1,612 14

Baddeck (ancien compte)..... 1,801 59

La totalité de cet article doit être biffée à l'exception de \$500—un billet ayant été donné pour cette somme.

Hillsborough \$404 74

Ordonné, que l'examen de cet article soit ajourné.

Le sous-comité s'ajourne alors jusqu'à prochaine convocation par le président.

SALLE DU COMITÉ,

Vendredi, 24 mars 1882.

Le sous-comité s'assemble :

PRÉSENTS :

M. Kirkpatrick, au fauteuil.
 MM. Plumb, Bowell.
 Charlton Ross (Middlesex).

M. Courtney est présent.

Les relevés suivants, demandés lors des séances antérieures du sous-comité, sont déposés :—

Chemin de fer du Pacifique Canadien, compte ouvert, \$107,615 50 (Exhibit E.)	
Punchard, Clark et Cie.....	7,652 34 (" F.)
Chemin de fer du Pacifique Canadien (nouveau compte).....	271 42 (" G.)
J. N. Pouliot.....	352 20 (" H.)
Norris Best.....	302 95 (" I.)

Le relevé concernant les havres et jetées demandé à l'ingénieur en chef du département des travaux publics est déposé et remis à M. Courtney.

Le sous-comité procède alors à l'examen ultérieur du bilan.

Chemins et ponts, Haut et Bas-Canada.

Ordonné, que M. Courtney envoie une lettre-circulaire demandant qui est en possession du chemin, en vertu de quelle autorité les péages sont perçus, le chiffre des recettes et les frais d'entretien.

Caisse d'épargne, Nouveau-Brunswick, compte spécial. \$ 229 59
Ordonné, que cet article soit biffé.

Caisse d'épargne, Nouvelle-Ecosse, compte spécial..... 27,865 29
Ordonné, que \$85.24 soient biffées de cet article.

Caisse d'épargne, Toronto, compte indéterminé..... 5,310 16
Ordonné, que cet article soit biffé.

Banque de Montréal, compte indéterminé des billets provinciaux 46,000 90

Un mémoire en date du 7 mars 1871, déférant la question au juge-en-chef Draper pour arbitrage amical, la sentence du dit juge-en-chef Draper, en date du 29 avril 1871, et une lettre de la Banque de Montréal, datée du 16 mars 1882, sont déposés et annexés au dossier. (Exhibit J.)

Ordonné, que l'examen de cet article soit différé.

Province de la Nouvelle-Ecosse, compte de chemin de fer, indéterminé..... \$31,295 20

M. Courtney donne lecture d'un extrait de son rapport au ministre des Finances, recommandant que l'article soit transféré au fonds consolidé, et de l'ordre en conseil en date du 24 mars 1881, approuvant cette recommandation. (Exhibit W.)

Ordonné, que ce sous-comité recommande dans son rapport que l'article soit transféré en conséquence.

Travaux publics, compte indéterminé.....\$ 3,625 39

Lecture d'un relevé et d'une lettre à ce sujet, (Exhibit K).

Ordonné, Que cet article soit biffé.

Havre de Montréal.....\$12,950 00

Lecture d'une lettre du secrétaire des commissaires du havre (Exhibit L.)

Ordonné, Que cet article soit biffé.

Fonds consolidé, compte de placements..... \$1,137,685 28

Lecture d'un relevé de cet article (Exhibit M).

M. Courtney donne aussi lecture d'extraits du rapport de M. Langton sur ce compte.

Ordonné, Que M. Sinclair, comptable de la division des Sauvages, comparaisse devant le sous-comité à sa prochaine séance pour donner des explications sur les articles suivants :—

Hypothèque Markland	\$ 5,882 25
“ Comte de Selkirk	13,900 00
“ H. J. Boulton	7,117 08

qui forment partie du dit compte.

L'article " Hillsborough, \$407.74," dont l'examen a été ajourné lors de la dernière séance, est pris de nouveau en considération ; et après explications données par M. Bowell, il est

Ordonné, Que l'examen en soit ajourné.

Ordonné, Que M. Griffin, sous-ministre des postes, comparaisse devant le sous-comité, à sa prochaine séance, au sujet des balances dues par des maîtres de poste.

Ordonné, Que M. Brunel, commissaire du revenu de l'Intérieur, comparaisse devant le sous-comité, à sa prochaine séance, pour donner des informations au sujet des balances dues par des percepteurs du revenu de l'Intérieur et des péages de canaux.

Le sous-comité s'ajourne alors jusqu'à mardi, à dix heures.

SALLE DE COMITÉ,

Mardi, 28 mars, 1882.

Le sous-comité s'assemble.

PRÉSENTS :

M. Kirkpatrick, au fauteuil.
 MM. Plumb, Bowell,
 Ross (Middlesex).

M. Courtney est présent.

M. Griffin, sous-ministre des postes, M. Brunel, commissaire du Revenu de l'Intérieur, et M. Sinclair, comptable de la division des Sauvages, sont présents conformément à l'ordre du sous-comité.

M. Griffin est appelé et interrogé sur la balance due par des maîtres de poste, \$52,741.99, telle qu'inscrite à la page 16, Part I des comptes publics (sa déposition étant prise par un sténographe), et il dépose un mémoire et un relevé détaillé au sujet de ce compte (Exhibit N.)

M. Plumb propose que les articles mentionnés dans le relevé de M. Griffin soient retranchés.

Le sous-comité délibère, et

Ordonne, que cette motion soit prise en considération à la prochaine séance.

M. Griffin est alors congédié.

Le relevé du compte des laminoirs de Coldbrook demandé par le sous-comité le 16 courant, est déposé et annexé au dossier (Exhibit O.)

M. Brunel, Commissaire du Revenu de l'Accise, balances dûes le 30 juin, 1881, tel qu'inscrit à la page 13, Part. I des comptes publics (Sa déposition étant prise par un sténographe.)

Diverses balances \$4,867.34

Ordonné, que cet article soit biffé.

Ordonné, que MM. Brunel et Sinclair soient présents à la prochaine séance.

Le comité s'ajourne alors jusqu'à convocation par le président.

EXTRAIT du procès-verbal d'une séance du comité des comptes publics tenue le mercredi, 29 mars, 1882.

Ordonné, que les documents actuellement soumis à ce comité relativement aux différences constatées dans le compte de circulation des billets et à celles qui se trouvent dans le compte du Receveur général avec la Banque de Montréal, soient déferés au sous-comité qui est actuellement à faire l'examen du Bilan.

Attesté,

EDWARD P. HARTNEY,
Greffier du comité.

SALLE DU COMITE.

VENREDI, 14 avril, 1882.

Le sous-comité s'assemble.

PRESENT :

M. Kirkpatrick, au fauteuil,
MM. Plumb, Ross (Middlesex),

Le sous-comité reprend en considération la proposition de M. Plumb tendant à faire biffer tous les articles mentionnés dans le relevé soumis par M. Griffin relativement aux balances due par des ci-devant maîtres de poste, s'élevant au chiffre de \$34,291.34.

Ordonné,—Que ces articles soient biffés, et qu'il soit soumis en même temps que le rapport un relevé de toutes les balances (consignées dans le relevé de M. Griffin) de \$300 et au-dessus, indiquant en regard de chacune d'elles quelles mesures ont été prises pour en recouvrer le montant.

M.M. Brunel et Courtney sont présents :

L'interrogatoire de M. Brunel est repris au sujet du Revenu de l'Accise, balances dues (sa déposition étant prise par un sténographe).

Page 13, Montréal..... \$8,313 74

Ordonné,—Que \$5,490.76 soient biffées de ce montant.

Page 21, Revenu des Travaux publics, loyers de pouvoirs d'eau, Port Robinson..... \$ 488 55

Ordonné,—Que \$255.67 soient biffées de ce montant.

T. M. Porteous..... \$ 417 57

Ordonné,—Que cet article soit biffé.

Page 25, Travaux publics secondaires, Oakville; \$50 et Sandwich..... \$ 500 00

Ordonné,—Que ces articles soient biffés et que de nouvelles explications soient données au sujet de ce dernier article.

Page 27. Loyers et pouvoirs d'eau et autres :

Canal et rivière Rideau.....	\$ 6,874 80
do Williamsburgh.....	2,418 00
do Cornwall.....	1,230 00
do Beauharnois.....	4,148 50
do Lachine.....	51,580 17
do Chambly.....	157 50
do Welland.....	61,626 85
Divers comptes.....	536 00

M. Brunel donne lecture d'extraits d'un rapport de M. Witton, inspecteur des canaux sur ces articles, recommandant que certaines parties soient biffées; aussi d'une minute du bureau de la trésorerie approuvant la recommandation contenue dans le rapport de M. Witton. (Exhibit P.)

Ordonné,—Que les montants suivants soient biffés conformément à la recommandation contenue dans le rapport de M. Witton :

Canal et rivière Rideau.....	\$ 2,626 00
do Williamsburgh.....	320 00
do Cornwall.....	60 00
do Beauharnois.....	630 00
do Lachine.....	5,094 67
do Chambly.....	100 00
do Welland.....	31,806 15
Divers comptes.....	120 00

M. Brunel informe aussi le sous-comité qu'une somme de \$200 est due depuis 1875-76 par un ci-devant inspecteur de district du Revenu de l'Intérieur, Nouvelle-Ecosse, qui n'a donné aucun cautionnement et qui est disparu.

Ordonné, que cet article soit biffé.

M. Brunel est alors congédié.

La lettre suivante est alors lue :—

OTTAWA, 29 mars 1882.

CHER MONSIEUR,—Je vois par les journaux que le sous-comité des comptes publics a pris en considération une somme de \$105,254.55, comme étant due par la Cie du chemin de fer de Windsor et Annapolis.

De la part de cette Cie, j'ai l'honneur de déclarer qu'elle ne doit aucune somme semblable, et je désirerais que cette affaire fût examinée de nouveau, afin qu'elle soit biffée des comptes publics.

Bien à vous,

P. INNES,

Gérant général, Cie du chemin de fer de Windsor et Annapolis.

E. P. HARTNEY, écrivain,

Comité des comptes publics.

M. Ross (Middlesex) propose que ce sous-comité procède à l'examen de l'article "Banque du Haut-Canada, \$1,150,000.01, p. xxxii, comptes publics.

Le sous-comité délibère et s'ajourne jusqu'à mardi prochain, dix heures.

SALLE DU COMITÉ, mardi, 18 avril 1882.

Le sous-comité s'assemble.

PRESENTS :

M. Kirkpatrick, au fauteuil.

MM. Plumb,

Bowell,

Ross (Middlesex).

MM. Courtney et Sinclair sont présents.

L'interrogatoire de M. Sinclair est remis à la prochaine séance.

Le mémoire demandé lors de la dernière séance, au sujet de la traverse de Sandwich, est déposé (Exhibit Q).

M. Innes, gérant général du chemin de fer de Windsor et Annapolis, comparait et donne sa déposition au sujet de l'article \$105,254.55, porté dans le bilan au débit de cette compagnie (ses observations étant prises par un sténographe).

Ordonné, Que l'examen de cet article soit ajourné jusqu'à la prochaine séance, et que MM. Innes, Tims et Schreiber se tiennent alors à la disposition du sous-comité.

Les documents déferés au sous-comité relativement aux différences qui existent dans le compte de circulation des billets, sont alors lus et pris en considération.

M. Courtney donne des explications à ce sujet, ainsi que M. Toller, contrôleur de la circulation des billets du Canada, qui a été appelé et qui a apporté les livres et documents s'y rapportant.

Ordonné, que le compte des billets du Canada, du receveur général, qui forme partie de l'article "Billets du Canada, \$11,538,965.05," inscrit à la page xxxi du bilan, soit réduit de \$8,000 représentant les billets disparus antérieurement au mois de juin 1871, et sur lesquels \$2,400 n'ont pas été présentés pour rachat. La perte de ces billets n'a pu être constatée en dépit de recherches assidues, tel qu'expliqué dans le mémoire de M. Courtney au bureau de la trésorerie qui est annexé aux présentes. (Exhibit R.)

Les documents déferés au sous-comité au sujet des écarts dans le compte du receveur général avec la banque de Montréal, sont alors lus et pris en considération. M. Dickinson, du ministère des finances, est appelé et donne des explications à ce sujet, ainsi que M. Courtney.

Ordonné, Que l'article "En caisse, \$7,208,311.95," inscrit à la page xxxii du bilan, soit réduit de \$11,054.35, représentant des chèques payés deux fois, et des articles pour lesquels nuls chèques n'ont été émis antérieurement à la proclamation de l'acte d'audition, 1878, à partir de 1868, et sur lesquels des détails sont donnés dans le mémoire adressé par M. Courtney au bureau de la trésorerie annexé aux présentes. (Exhibit S.)

Le sous-comité s'ajourne alors jusqu'à convocation par le président.

SALLE DU COMITÉ, mardi, 25 avril 1882.

Le sous-comité s'assemble.

PRÉSENTS :

M. Kirkpatrick, au fauteuil.
 MM. Plumb, Charlton, et
 Bowell, Ross (Middlesex).

MM. Courtney, Schreiber, Tims, Sinclair et Innes sont présents.

M. Sinclair est appelé et interrogé au sujet des hypothèques Markland, comte de Selkirk et Henry J. Boulton, qui forment partie du fonds consolidé, compte de placements, \$1,137,685.28, inscrit à la page xxviii des comptes publics (sa déposition étant prise par un sténographe).

Ordonné, Que M. Sinclair s'assure du chiffre exact de l'hypothèque Boulton qu'il serait opportun de biffer, et de le soumettre au sous-comité.

Ordonné, Que M. Courtney se joigne à la division des sauvages pour en arriver, par l'entremise du ministère de la justice, à un règlement des hypothèques Markland et comte de Selkirk.

M. Sinclair est alors congédié.

M. Innes est ensuite appelé et interrogé de nouveau sur le compte non soldé du chemin de fer Windsor et Annapolis; M. Tims est aussi interrogé et soumet un relevé (Exhibit T) concernant ce compte (sa déposition étant prise par un sténographe).

L'honorable M. Mackenzie comparait aussi devant le sous-comité à ce sujet et est interrogé (sa déposition étant prise par un sténographe); il est requis d'examiner les documents concernant ce compte et de comparaître à la prochaine séance.

Le sous-comité s'ajourne alors jusqu'à mercredi, dix heures et demie.

SALLE DU COMITÉ, mercredi, 26 avril 1882.

Le sous-comité s'assemble.

PRÉSENTS :

M. Kirkpatrick, au fauteuil.
 MM. Plumb, Ross (Middlesex).
 Bowell.

MM. Courtney, Tims, Schreiber et Innes sont présents.

L'honorable M. Mackenzie est aussi présent, sur la demande du sous-comité.

Il a été déposé un relevé, demandé dans une séance précédente, de toutes sommes

de \$300 et au-dessus, dues par des ci-devant maîtres de poste, et que le sous-comité a recommandé de biffer (Exhibit U).

L'article Punchard, Clark et Cie, \$7,652.34, qui forme partie des comptes non soldés du chemin de fer Intercolonial, est de nouveau examiné;

Ordonné, qu'il soit biffé sur la production d'un mémoire du département de la justice, confirmant celui de M. Schreiber sur cet article.

L'article Compagnie de navigation de la rivière Tay, \$7,764.05, est de nouveau examiné;

Ordonné, qu'il soit biffé.

Au sujet de l'hypothèque Boulton, l'un des articles du fonds consolidé, compte de placements, M. Courtney déclare que le montant primitif était de \$9,828; la propriété a été vendue \$5,760, soit une perte de \$4,068, qui ne peut être recouvrée. En tenant compte de ce qui a été payé, il resterait \$3,196.90 comme bonne créance. Le montant inscrit dans nos comptes est de \$,849.08, mais il a été crédité de \$347.82 d'intérêts qui auraient dû être portées à l'intérêt sur placements. Les \$4,068 devraient être biffées du compte de placements, fonds consolidé.

Ordonné, Que \$4,068 soient biffées de l'hypothèque Boulton qui forme partie de l'article Fonds consolidé, compte de placements, \$1,137,685.28, et que la somme de \$347.82 soit ajoutée au Fonds consolidé, compte de placements, et débitée au Fonds consolidé.

L'hon. M. Mackenzie est alors interrogé de nouveau au sujet du compte non soldé du chemin de fer de Windsor et Annapolis, \$105,254.55. (Sa déposition étant prise par un sténographe.)

M. Schreiber soumet un ordre en conseil (Exhibit O.) concernant le changement de la largeur de la voie du chemin de fer de Windsor et Annapolis.

Ordonné, Que cet article soit biffé.

M. Ross (Middlesex) propose que le sous-comité procède maintenant à l'examen de l'article Banque du Haut Canada, \$1,150,000.01, ajourné lors d'une séance précédente. — Rejeté.

Un projet de rapport est alors soumis, lu et révisé.

Ordonné, Que ce rapport soit adressé au comité permanent, ainsi que les procédures du sous-comité, la preuve faite et les exhibits annexés au dossier.

Le sous-comité s'ajourne alors *sine die*.

Attesté,

EDWARD P. HARTNEY,
Greffier du comité.

EXTRAIT du procès verbal d'une séance du comité permanent des comptes publics, tenue le vendredi, 28 avril 1882.

Le comité a pris en considération le rapport du sous-comité qu'il a chargé de considérer s'il est opportun de réviser le bilan du Canada, et il a adopté le dit rapport.

Ordonné, Que ce rapport soit soumis à la Chambre, ainsi que les procédures du sous-comité, la preuve faite devant lui et les exhibits annexés au dossier, et que la Chambre soit priée de donner son concours aux recommandations contenues dans le dit rapport.

Attesté,

EDWARD P. HARTNEY,
Greffier du comité.

INTERROGATOIRE.

SALLE No 33, MINISTÈRE DES FINANCES,

8 mars 1882.

Le sous-comité s'assemble—M. Kirpatrick au fauteuil.

J. M. COURTNEY, sous-ministre des Finances, est interrogé comme suit :

Le témoin :— Le premier article dans le chapitre Divers, est Fonds des municipalités, compte spécial, \$128.52. En mars, 1870, ce montant a été soldé à la ville de Milton. Le montant a été débité à la municipalité pour remplacer un chèque pour la même somme dont une personne s'est emparé vers cette époque, et nous avons dû le payer.

Par M. Plumb :

1. Avez-vous présenté une réclamation à la ville de Milton ?—Non.

2. En quelle année était-ce ?—1870.

Par M. Ross :—

3. Pour quelle raison la ville de Milton a-t-elle eu ce montant ?—Elle y avait droit, mais l'argent est allé ailleurs.

L'article est biffé.

Le témoin :—L'article suivant est : Compagnie d'assurance de Dublin (Etna), \$248.21. La compagnie a liquidé ses affaires, et nous a transporté ses actions 5 pour cent ; et le montant en question a été crédité à l'intérêt sur placements au lieu de l'être à la compagnie. Le gouvernement a crédité le montant à ce compte, par erreur. La compagnie ne le doit pas. Nous avons eu l'argent.

L'article est biffé.

Le témoin :—L'article suivant est : Hâvre de Montréal, \$12,950. La clause 22, chapitre 102, des Statuts Refondus du Bas-Canada pourvoit au paiement par les commissaires du hâvre de membres additionnels du corps de police du hâvre de Montréal ; telle rémunération devant être déterminée par le gouverneur en conseil. Le montant annuel pour ce service, en vertu de l'acte susdit, avait été fixé à \$3,700, et il en a été tenu un compte régulier jusqu'en 1864. La somme de \$12,950 est pour les trois ans et demi qui se sont écoulés entre cette date et le 30 juin 1867. Aucun compte n'a été fait depuis, et je crois que les commissaires du hâvre répudient cette dette. Aucune réclamation n'a été présentée pour les forcer de s'en acquitter.

Par M. Plumb :—

4. Je serais porté à croire que cette réclamation est aussi valable que l'autre, n'est-ce pas ?—Je pense que les commissaires y sont hostiles. Je m'en informerai auprès de M. Langton.

Par le président :—

5. Le corps de police était-il plus nombreux que pendant ces années ?—Je l'ignore.

Par M. Ross :—

6. Les commissaires du hâvre de Montréal devraient être tenus responsables n'est-ce pas ?—Je présume qu'ils devraient l'être, aux termes de l'acte. Cet article a toujours été considéré comme une créance sans valeur.

7. Les commissaires ont un compte avec le gouvernement ?—Ils ont un compte pour d'autres avances qui leur ont été faites.

8. N'est-ce pas votre département qui devrait présenter la réclamation ?—Ils sont placés actuellement sous le contrôle du département de la marine et des pêcheries. Je ne sais de qui ils relevaient avant la Confédération des provinces. Il n'y avait pas de département de la marine alors. Je m'en informerai auprès de M. Langton avant la prochaine séance.

L'examen de l'article est remis.

Banque du Haut-Canada, compte spécial..... \$1,150,000.01

Le témoin :—C'était la balance due par la banque au gouvernement lorsqu'elle a suspendu ses opérations, à l'époque où le gouvernement en a pris possession. J'espère pouvoir régler ces montants pendant la vacance, ou en venir à une entente. \$150,000 ont été avancées aux syndics depuis la suspension des opérations, et le gouvernement a avancé \$102,000. En regard du passif, vous verrez que nous avons réalisé \$332,000. Nous obtiendrons probablement un dividende de 10 ou 15 pour cent pour le reste de la dette.

Par le président :—

9. Nous avons reçu toutes les avances?—Nous avons reçu les \$250,000, et nous avons maintenant \$80,000 sur les \$1,150,000. J'ai recommandé, dans le rapport, que l'affaire soit réglée pendant la vacance.

L'examen de l'article est remis.

Revenu de l'intérieur, compte spécial..... \$2,000.00

Le témoin :—Voici l'explication de ce compte: le département du Revenu de l'intérieur avait tant de branches d'administration—canaux, falsification des substances alimentaires, poids et mesures, accise, etc.,—qu'à une certaine époque, la division de la papeterie et des impressions a formé un compte spécial qui était réglé et débité à chaque service respectif à la fin de l'année. En 1875, par suite d'une erreur, \$2,000 n'ont pas été débitées à ces services. Cette somme a été dépensée pour impressions et devrait être biffée. Elle a été dépensée par l'imprimeur de la Reine et n'a pas été chargée aux différents services.

Par le président :

10. Quand cela est-il arrivé?—En 1875.

L'article est biffé.

Rails, compte d'emprunt \$184,623.13

Le témoin :—C'est la valeur présumée des rails prêtés aux différentes compagnies. Vous devrez vous en faire donner une liste par le département des Chemins de fer et canaux.

Ordre est donné de demander un relevé détaillé.

Banque d'Angleterre, compte indéterminé..... \$26,058. 3

Le témoin :—Voici ce qui a donné naissance à cet article. Le gouvernement impérial a retenu le profit du change sur les \$4,500,000 provenant de l'arbitrage des pêcheries pour payer les dépenses faites en Angleterre pour impressions et autres frais encourus par le ministère des affaires étrangères. Rendre un compte lui prend du temps, mais cela se réglera en temps et lieu. Le gouvernement impérial a retenu cette somme pour couvrir les frais qu'il avait à supporter, et il remettra la balance. C'est un compte courant.

Par M. Ross :—

11. Il a retenu cette somme?—Oui. Il a payé les \$4,500,000, mais il a retenu le profit sur le change.

Compte des terrains des écoles au Manitoba \$20,000 00

Le témoin :—C'est une avance faite, aux termes du statut.

Par M. Ross :—

12. Cette somme doit-elle être remboursée?—Je ne pourrais le préciser. C'était un acte spécial, je crois.

Le président :—Nous avons tous les terrains que nous détenons pour les provinces.

Bassin de radoub d'Esquimalt..... \$9,891 00

Le témoin :—C'est un article à peu près semblable.

En caisse \$7,211,574 30

Le témoin :—C'est le numéraire.

Par M. Plumb :—

13. Qu'entendez-vous par compte de caisse?—Les dépôts dans les banques que l'on retire au moyen de chèques.

Par le président :—

14. Quels sont les autres comptes de banque. Je pensais que c'était des dépôts ?
—Ces dépôts portent intérêt.

15. Et il n'en est pas de même pour le compte de caisse?—C'est la balance courante ordinaire que l'on retire au moyen de chèques.

Par M. Plumb :—

16. Quel montant est-il nécessaire de garder ainsi?—C'est au ministre des Finances à en décider.

17. Nous supposons que vous comprenez aussi cette question?—Il nous faut environ 700,000 ou 800,000 louis entre le temps présent et le milieu d'avril pour faire face à des paiements en Angleterre; et par suite nous conservons un certain montant en disponibilité pour cette fin.

18. Il vous faut environ £1,000,000?—Oui; entre \$4,000,000 et \$5,000,000.

Compte de la réserve en espèces..... \$3,018,683 39

*Le témoin :—*C'est la réserve pour faire face à la circulation des billets.

Compte de dépôt des postes..... \$1,805,916 70

*Le témoin :—*C'est ce qui rentre après le 30 juin et est applicable à l'année qui précède, et d'un autre côté sont les mandats impayés qui en sont déduits. Ces derniers ont aussi été émis depuis le 30 juin et sont applicables à l'année précédente.

Par le président :—

19. Où tenez-vous la réserve en espèces?—Aux bureaux des divers sous-receveurs généraux du Canada.

20. N'est-elle pas tenue dans les banques?—Aux bureaux du receveur général à Toronto, Montréal, Halifax, St. Jean, Victoria et Winnipeg.

Par M. Plumb :

21. Vous remettent-ils un compte?—Oui, chaque semaine, et à l'auditeur-général pareillement, et ce compte est publié mensuellement dans la *Gazette*.

22. Pouvez-vous exercer un contrôle?—Oui, nous avons un inspecteur qui les visitent successivement.

Glyn, Mills, Currie et Cie..... \$385,874 21

Baring, frères et Cie..... 430,405 67

*Le témoin :—*Ce sont des balances restant chez ces banquiers.

Banque de Montréal..... \$169,066 24

*Le témoin :—*Ce devrait être "Banque de Montréal, Londres."

Par M. Ross :

23. Ces balances varient-elles beaucoup?—Oui, suivant les sommes à payer à Londres.

Morton, Rose et Cie..... \$259,137.92

*Le témoin :—*C'était une somme assez considérable, mais nous avions à payer des débentures de l'Île du Prince-Edouard, qui se trouvaient entre leurs mains.

Agents de la couronne pour les colonies..... \$8,895.17

*Le témoin :—*Ces agents ont négocié les emprunts de la Colombie Anglaise, et nous sommes obligés de leur laisser un certain montant pour faciliter le règlement des comptes.

Sous-receveur général, Halifax, compte de monnaie de cuivre, \$500 00.

*Le témoin :—*Ce compte n'existe plus.

Compte de vieille monnaie en caisse..... \$12,599 96.

*Le témoin :—*Nous avons acheté de la Banque du Haut-Canada, en 1866, ses vieilles monnaies représentant une valeur nominale de \$32,871, pour la somme de \$27,000. Les monnaies ont été vendues par l'entremise de M. Ross, sous-receveur général à Toronto; et en dernier lieu, quand elles ont toutes été fondues et vendues, cette balance est restée. Elle devrait être portée au compte des profits et pertes.

L'article est biffé.

Par M. Ross :—

24. Ce montant n'a pas été débité au compte de la banque du Haut-Canada ?— Non ; nous avons acheté les monnaies qu'elle possédait ; nous les avons prises à forfait.

Compte de caisse indéterminé..... \$39,593 66.

*Le témoin :—*Ce compte est actuellement sous considération, et sera réglé une autre année.

Compte de monnaie d'argent, pièces de 20 centins... \$71,414 60.

*Le témoin :—*Nous avons réuni toutes les pièces de 20 centins et nous les avons expédiées en Angleterre pour les convertir en pièces de 25 centins, c'est ce que nous avons payé pour ces pièces. C'est un compte courant.

Compte de monnaie d'argent, en caisse, compte spécial... \$205 61.

*Le témoin :—*C'est ce que la Monnaie a chargé pour les espèces en argent émises en 1876, et cette réclamation n'a été pré-entée qu'après la clôture du compte. On devrait le charger au compte des profits et pertes.

L'article est biffé.

Compte de caisse, indéterminé, caisse d'épargne de la N. E., \$194 67.

*Le témoin :—*J'ai fait établir ce compte que j'ai ici. Mais je crois qu'il serait préférable d'attendre à la prochaine séance.

Glyn, Mills, Currie et Cie, compte indéterminé..... \$121 66.

*Le témoin :—*C'est la valeur au pair d'une somme de £25. Je l'ai retracée jusqu'en 1861. Nous avons reçu depuis leurs comptes mensuels, et j'ignore ce qu'elle représente. Elle n'est pas portée en compte comme balance courante, et lorsque je suis allé en Angleterre, en 1880, j'ai examiné leurs comptes et j'ai recouvré £1000 de la maison ; mais cet article ne représente absolument rien et devrait être biffé. J'ai recouvré £1000 qui n'avaient pas été demandés, et je les ai fait entrer dans le revenu casuel de l'an dernier.

L'article est retranché.

F. W. Wise est appelé et interrogé :

Par le président :—

25. Nous désirons vous poser une question touchant la Cie. de navigation de la rivière Tay. N'êtes-vous pas le surintendant du canal Rideau ?—Oui.

26. Dans les comptes publics nous avons un compte contre la Cie de Navigation de la rivière Tay. Ces travaux sont-ils actuellement sous votre direction ?—J'en ai fait une étude l'année dernière.

27. Connaissez-vous quelque chose de la Cie de Navigation de la rivière Tay ?—Je ne connais rien personnellement de cette compagnie.

28. Autant que vous sachiez, existe-t-il une telle compagnie ?—Je pense qu'elle subsiste encore dans une certaine mesure. J'ignore entièrement ce qui a trait à la compagnie. Je crois qu'il y a un secrétaire, et elle charge certains péages sur les billots qui passent par la rivière.

29. A-t-elle abandonné ses travaux ?—Je le crois.

30. Comment peut-elle exiger un péage ?—Les barrages n'existent plus ; mais l'on me dit qu'elle continue à percevoir des péages.

31. Ces travaux ne sont pas sous votre contrôle ?—Non ; je n'ai rien du tout à y voir.

32. Et l'on vous dit qu'elle perçoit des péages ?—Que la compagnie perçoit encore des péages, mais que les barrages sont défaits ; et les personnes qui se livrent à l'exploitation du bois, font des barrages elles-mêmes pour flotter leurs billots.

*M. Courtney :—*Cet article devrait être biffé.

*Le témoin :—*Je ne mentionne que ce qui m'a été rapporté lorsque je faisais mon relevé hydrographique. Je pense que vous pouvez affirmer que les barrages sont détruits à l'exception des endroits où les particuliers les entretiennent.

Par M. Bowell :

33. Le secrétaire garde-t-il les sommes qu'il perçoit ?—Je l'ignore,

34. Où le secrétaire est-il domicilié?—A Perth.

M. Courtney :—Cette compagnie de navigation de la rivière Tay est restée ce qu'elle est actuellement depuis 1841. Cette balance est exactement la même qu'il y a 33 ans.

Par M. Bowell :

35. Quel en est le secrétaire ?

Le témoin :—Je n'en sais rien.

Par le président :

36. Ne pourriez vous pas le savoir de votre éclusier?—Je pense que l'on peut connaître le nom de la personne à qui les péages sont remis ?

Par M. Bowell :

37. Pourriez-vous vous en assurer et en informer M. Courtney?—Oui.

J. M. Courtney continue sa déposition :

Banque de Montréal, compte indéterminé des billets

provinciaux..... \$46,000 00

Le témoin :—Il y a quelques années, un vol a été commis à Sainte-Catherine. La succursale de la banque à Sainte-Catherine a été volée de billets provinciaux pour un montant de \$46,000.00, et cet article représente la somme. Ce vol a été commis avant mon arrivé dans ce pays ; en 1869, je crois.

Par le président :

38. Cette somme a été déposée à cette banque, n'est-ce pas?—Non ; nous n'avions pas de sous-receveur général alors, et la banque de Montréal s'est chargée de la circulation.

39. Elle se constituait dépositaire et était payée pour cela, je suppose?—Oui. Elle se chargeait de la circulation. C'est le 30 avril, 1869, que l'entrée a été inscrite dans le compte.

Les détails de cette affaire seront soumis plus tard par M. Courtney.

Fonds d'amortissements—divers.

Le témoin :—Tous ces fonds d'amortissement sont les sommes rondes au-dessus des centaines et des mille louis placés dans les fonds d'amortissements. Ce sont des comptes courants.

Gouvernement impérial..... \$554 49

Le témoin :—Cela représente le petit montant payé pour pension à des vieux soldats dans ce pays. C'est un compte courant qui a été soldé depuis.

Bureau des mandats sur la poste, compte indéterm., N.-E. \$8,367 77

Le témoin :—Ceci représente une défalcation commise dans le bureau de poste de Halifax, depuis 1867, et qui n'est pas recouvrable. Tout a été payé par les cautions et c'est la balance qui reste.

Par M. Bowell :—

40. Est-ce l'affaire Campbell?—Non ; c'est une autre.

L'article est biffé.

Emprunt mennonite, compte ouvert..... \$94,318 06.

Le témoin :—C'est un compte courant. Ils paient un léger a compte maintenant, et ils pourront payer plus cette année. Nous sommes en communication avec M. Shantz à ce sujet.

Par le président :—

41. Ont-ils payé l'intérêt?—Oui ; ils paient tant de principal et d'intérêt chaque année.

42. Quel était le montant de l'emprunt—\$100,000?—Oui.

Par M. Charlton :—

43. Ils continuent ces paiements, n'est-ce pas?—Oui. Nous retirons d'eux tout ce que nous pouvons.

Emprunt d'immigration islandaise, compte ouvert..... \$47,700 00.

Le témoin :—Nous n'avons rien recouvré encore, mais nous sommes en correspondance avec le département de l'Agriculture à ce sujet.

Chemin de fer Intercolonial, compte ouvert..... \$188,059 28.

Le témoin :—C'est la balance. Vous trouverez les détails à la page 141, Part. III. Ce sont des comptes courants, je crois.

Par M. Ross :—

44. "Ministère des postes, \$24,214,41,"—Je suppose que c'est une balance due?—Balance due pour transport des malles.

Par le président.

45. C'est sa balance, mais il a une multitude de choses qui ne vaudront jamais rien?—M. Schreiber seraient plus en état de vous renseigner là-dessus que moi.

Par M. Bowell :—

46. Que signifie l'article "James Harris et Cie, \$9.30?"—C'est probablement une balance de compte.

Par M. Plumb :—

47. Il s'y trouve des comptes très anciens?—Oui.

Il est décidé d'attirer l'attention du ministre des Chemins de fer sur ce compte.

Par M. Ross :—

48. Ne serait-il pas mieux d'en examiner quelqu'un?—Il vous faudrait faire venir son gérant de Moncton.

Par M. Bowell :—

49. "Raffinerie de sucre, Moncton, \$3,456.04." Quel est cet article?—C'est un compte de fret probablement.

Chemin de fer du Pacifique canadien, compte ouvert.. \$107,615 50.

Par le Président :—

50. Quel est ce compte?—C'était pendant que nous l'exploitions jusqu'à Pembina. Nous en exploitions une partie nous-mêmes avant d'en faire le transfert au syndicat.

Chemin de fer de Windsor et Annapolis, compte ouvert.. \$105,254 55.

Le témoin :—C'est une affaire tout à fait différente et qui a originé comme ceci : lors du changement de largeur de la voie, nous avons dû changer les locomotives et le matériel roulant pour les adapter à la ligne à voie étroite, je crois; et au lieu de biffer ce compte dans les dépenses de l'année, la compagnie a ouvert un compte, que je crois n'être pas recouvrable. Je pense qu'on devrait demander des éclaircissements au département des Chemins de fer.

Par M. Bowell ;—

51. Ce chemin est encore en difficulté avec le gouvernement?—Oui.

52. Le Conseil privé n'a-t-il pas décidé que le transfert était illégal?—Oui.

Par M. Ross :—

53. Ce compte du chemin de fer du Pacifique canadien devrait être clos?—Il l'a été, mais il reste certains comptes qui devront être réglés.

Payeur de la milice..... \$605 49.

Le témoin ;—C'est une défalcation commise par le payeur Hyndman de Montréal. Nous avons recouvré un certain montant de ses cautions, ceci constitue la balance. J'ai écrit au département de la Justice dernièrement pour savoir s'il ne serait pas possible de retirer plus. Je pense que l'examen de cet article devrait être renvoyé à une autre séance.

Services..... \$183,630 00

Le témoin :—C'est pour régler définitivement et clore les entrées à la clôture de l'année. Nous avons reçu et payé quelque chose l'an dernier qui est applicable à l'exercice actuel. C'est un compte courant qui se clôt au mois de juillet.

Par M. Ross :—

54. C'est un compte de Banque?—Non, bien qu'il soit donné comme tel. C'est un compte courant qui se règle au mois de juillet chaque année.

Par le président :

55. Les choses peuvent être autrement une autre année?—Oui; mais au mois de juillet il est réglé.

Circulation, compte indéterminé..... \$39; 06.

Le témoin :—Lorsque le bureau de Winnipeg fut établi, un paquet de billets y fut expédié et confié à un particulier, et la personne qui s'en chargea, au lieu de le conserver intact, l'ouvrit pour pouvoir plus facilement le loger dans son sac de voyage, et à Chicago \$400 disparurent. La conversion de quelques billets de la Nouvelle-Ecosse a donné quelques profits qui en réduisent le montant.

Par M. Ross :

56. Où est cette personne?—Elle est partie.

Par M. Bowell :—

57. Quand cela est-il arrivé?—Lorsque M. McMicken est allé pour la première fois à Winnipeg en 1870 ou 1871.

58. A-t-on tenté d'en recouvrer le montant?—Oui, pour le retracer.

59. McMicken a-t-il perdu l'argent?—Non. On devrait biffer ce montant qui ne peut être recouvré en aucune manière.

Par M. Ross :—

60. Pourquoi n'aurait-on pas le nom de cet homme pour savoir qui il est?—Il a quitté le service depuis longtemps.

61. A-t-il quitté le pays?—Oui; je pense que l'argent a été perdu honnêtement.

Par le président :—

62. Cet argent lui a-t-il été confié comme employé du département?—Non. Il se rendait à Winnipeg. Il a été envoyé là comme l'un des officiers d'un département public, et le receveur général lui a demandé de se charger d'un paquet de billets, ce à quoi il a consenti.

L'article est biffé.

Déficit dans le poids de l'or, compte indéterminé \$9 82

Le témoin :—Un différend est survenu entre la banque de l'Amérique Britannique du Nord et le ci-devant sous-receveur général. La banque prétendait avoir reçu de l'or qui n'avait pas le poids voulu et le sous-receveur prétendait le contraire. Vous feriez mieux de biffer ce compte. Le fait s'est passé à Toronto. La succursale de la banque de l'Amérique Britannique du Nord, dans cette ville, avait demandé de l'or en échange de quelques billets, et elle prétendit que l'or, après avoir été pesé, n'avait pas le poids légal; d'un autre côté Ross soutenait qu'il avait donné le plein montant. Nous avons payé la banque dans l'intervalle plutôt que de susciter un conflit, et aucun arrangement n'a été fait depuis.

Par M. Ross :—

63. Depuis combien de temps cela a-t-il eu lieu?—Avant la mort de Ross dont le décès remonte à trois ans.

L'article est biffé.

Caisse d'épargne, Toronto, compte indéterminé..... \$ 5,310 16

do do Nouvelle-Ecosse, compte spécial..... 25,865 29

do do Nouveau-Brunswick do 229 59

Le témoin :—Ce sont des défalcatiions commises dans les caisses d'épargne depuis leur création, et je m'assurerai quel est le montant dont on poursuit le recouvrement en cour de justice, et quel est le montant irrévocablement perdu. Il y a eu, malheureusement, dans la Nouvelle-Ecosse, huit ou dix cas de défalcatiions.

Asile de Rockwood \$333 25

Le témoin :—C'est une somme payée par le gouvernement fédéral pour les services d'un évaluateur lorsque l'asile fut transféré au gouvernement d'Ontario. Cette réclamation ne pouvait être présentée au gouvernement de l'Ontario, mais il n'y avait pas de crédit ouvert par le parlement; il en a été fait un compte spécial.

Par M. Ross :—

64. L'évaluateur a été payé?—Oui.

Par M. Plumb :—

65. Quel est le nom de cet habile homme?—Je l'ai oublié.

L'article est biffé.

Revenu des douanes \$1,105 00

Le témoin :—J'ignore ce que peut être ce compte.

M. Bowell promet une explication de son département.

Par M. Ross :—

66. Quelle est la pratique suivie en Angleterre au sujet des dépenses faites pour édifices publics?—Il n'y a plus rien de la sorte. Le département des bois et forêts les publie, je crois, dans un annexe à son rapport. La Trésorerie impériale ne publie pas de bilan. Ces dépenses ne sont pas incluses dans les balances du trésor.

Le sous-comité s'ajourne alors.

SALLE 33, MINISTÈRE DES FINANCES, 9 mars 1882.

Le sous-comité s'assemble—M. Kirkpatrick au fauteuil.

Revenu des douanes..... \$1,105 00

M. Bowell dépose un relevé du département des Douanes relatif à cet article, qui est annexé au dossier (Exhibit D).

L'article est biffé.

JOHN LANGTON est appelé et interrogé.

Par le président :—

67. Vous avez été autrefois auditeur général?—Oui.

68. Pendant combien d'années avez-vous été dans le département des Finances?—Environ 25 ans, je crois.

69. Quand y êtes-vous entré?—En 1855.

70. Et vous avez conservé cet emploi jusqu'à quelle époque?—Jusqu'en 1878.

71. Pouvez-vous nous donner des renseignements sur les détails de l'article concernant les havres et phares qui est porté à l'actif du bilan pour la somme de \$2,663,536.78?—M. Courtney en avait fait un relevé détaillé que j'ai comparé avec le montant mentionné dans mon rapport de 1869. Depuis cette date, la somme a été augmentée de \$4,788, représentant quelques nouveaux items sous les deux chefs. Mais, dans mon rapport, j'ai mentionné le fait que quelques-uns de ces havres avaient été cédés aux autorités locales, et que les havres et phares dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick n'ont pas été considérés comme dépenses imputables sur le fonds consolidé. Par conséquent, il serait à propos de reviser cet article des havres et phares.

Par M. Ross :—

72. Ce relevé n'a trait alors qu'aux havres et phares dans les provinces de Québec et Ontario?—Il comprend les havres et phares. Ceux qui se trouvent dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick n'ont pas été chargés au fonds consolidé.

Par le président :—

73. Ceux-ci datent de 1869 jusqu'aujourd'hui?

M. Courtney :—La différence était de \$4000 en 1869.

Par M. Bowell :—

74. Alors vous n'avez pas ajouté les nouveaux phares qui ont été construits?—Oh! non.

Par M. Ross :—

75. La dépense depuis la confédération devrait être ajoutée à ce montant?

M. Courtney : Je ne puis ajouter au bilan une somme votée comme dépense imputable sur le fonds consolidé.

Par le président :—

76. "Havre de Port Hope, \$40,000." Cette somme a-t-elle été dépensée sur promesse de remboursement, ou devons-nous en tirer un revenu?

Le témoin :—Je ne crois pas qu'il y ait eu promesse de remboursement. De fait, je suis à peu près sûr qu'il n'y en a pas eu de faite. Ces havres sont cédés aux autorités locales, et l'on ne s'en occupe plus.

77. Vous ne savez pas dans quelles circonstances cette somme a été votée pour le

havre de Port Hope?—Non. Vous pourriez aisément vous en assurer en consultant les anciens comptes. Cet article date de très loin.

Par M. Bowell :

78. Ce relevé ne porte pas de date?—C'est le relevé actuel—le relevé publié dans les comptes publics de l'époque actuelle. Il diffère de celui qui est cité dans mon rapport de 1869, par environ \$4,000 qui représentent de légères additions faites dans l'intervalle

M. Courtney :—A propos de Port Hope, je vois dans le budget actuellement soumis au parlement, une somme de \$10,000 pour ce havre, imputable sur le revenu. Je présume d'après cela que le havre appartient au Canada.

Par M. Bowell :—

79. L'an dernier \$6,000 ont été votées?—Oui.

Le témoin :—C'est un octroi sans promesse de remboursement par la municipalité.

Par le président :—

80. Port Stanley figure à l'actif pour \$129,236.44. Pouvez-vous donner des éclaircissements à ce sujet?—On pourrait aisément trouver en quelle année s'est fait la plus forte partie des dépenses, mais je ne m'en suis pas enquis. Il serait très aisé de trouver cela dans les comptes publics de date plus ancienne. Il doit s'être produit peu de changements depuis que j'ai fait mon rapport, en 1869.

81. Vous ne pouvez donner de renseignements sur aucuns de ces articles, soit que ces sommes aient été dépensées pour des travaux fédéraux, ou simplement comme aide aux autorités locales?—Ces travaux ont été entrepris par le gouvernement et chargés au compte du capital, mais je ne pourrais dire maintenant d'une manière exacte en quelle année ces dépenses ont été faites. Je pourrais aisément m'en assurer en consultant les comptes publics d'ancienne date, mais ces dépenses ont dû être faites il y a bien longtemps.

82. Pouvez-vous nous dire si ces travaux ont été faits par le Canada ou si les sommes mentionnées ont été données simplement à titre d'aide aux autorités locales?—Ces travaux ont été faits par le gouvernement fédéral, il ne peut y avoir de doutes là-dessus.

83. Alors nous pourrions avoir des données à ce sujet du département des travaux publics?—Oui.

Par M. Bowell :—

84. N'existe-t-il pas dans le département des travaux publics des livres indiquant le compte de *Dr.* et *Av.* de ces travaux, aux moyens desquels nous pourrions nous rendre compte en peu de temps des dépenses qui ont été faites à Québec, ou à Port-Hope ou à Toronto?—Je n'ai aucun doute que des livres de cette nature sont tenus par le département des travaux publics. En consultant les comptes publics, il serait aisé de s'assurer en quelle année les dépenses ont été faites; et alors nous pourrions trouver les détails de ces dépenses, mais elles doivent remonter bien loin, je pense—bien avant la confédération.

Par le président :—

85. Depuis 1869, le seul ajouté à ce montant a été environ \$4,000?—\$4,700.

86. Tous les travaux—les havres, jetées, phares et autres du même genre, ont été payés à même le revenu?—Oui.

M. Courtney :—Je me permettrai de dire qu'en 1862, lorsque nous nous sommes occupés de cette question, le montant porté au compte des havres et phares était de \$2,956,394.13. En pratique, toute cette somme a été dépensée avant 1861. On l'a réduite depuis. La balance, en 1862, était plus considérable qu'à présent. En pratique, les dépenses ont été effectuées avant 1862.

Par M. Bowell :—

87. De quelle manière ce montant a-t-il été réduit?—En le biffant.

88. Et aussi au moyen de la vente des propriétés, je suppose?—Je le pense. Ce montant est basé sur le relevé de 1862.

M. Langton :—A mon avis, tous ces travaux sont entre les mains des autorités locales.

Par le président :—

89. Avez-vous fait un rapport sur ces différents actifs à quelque époque antérieure?—Oui, en 1869, j'en ai fait un rapport.

90. Où se trouve ce rapport?—J'en ai une copie ici.

*M. Courtney :—*C'était un rapport officiel pour le département.

Par le président :—

91. A-t-il trait aux articles mentionnés dans le bilan?—Il ne donne pas la totalité de ces articles comme ils sont inscrits dans ces relevés, mais il en explique la nature. Par exemple, en ce qui concerne l'article chemins et ponts, Haut-Canada, que nous examinons maintenant, je comprends—

92. Donnez lecture de votre rapport?—Les travaux importants, les canaux du St-Laurent, le canal Welland, etc., restent naturellement sur la feuille de l'actif, bien que j'attire votre attention sur le fait qu'autrefois un grand nombre de choses ont été chargées au compte du capital qui sont actuellement portées au fonds consolidé, mais il serait presque impossible de parcourir ces anciens comptes pour en élaguer ces articles. Je pense qu'il vaut mieux les laisser en l'état.

Le témoin donne alors lecture de son rapport, comme suit:—

MÉMOIRE SUR LA RÉVISION DE L'ÉTAT DES AFFAIRES.

Il serait fort à désirer que l'on fît un examen complet et minutieux de l'état des affaires, afin d'en retrancher beaucoup de comptes surannés et inutiles. J'ai fréquemment fait des rapports à ce sujet aux différents ministres des Finances ainsi qu'au comité des comptes publics, mais je n'ai jamais pu obtenir l'autorisation d'y faire aucun changement, excepté en bifant quelques vieux comptes s'élevant à environ \$24,000 à la veille de la confédération. En conséquence de la confédération, nous nous sommes débarrassés d'un bon nombre de comptes qui figuraient dans l'état des affaires, mais il y aurait encore beaucoup à faire dans ce sens.

Les principaux articles sont les comptes d'intérêt des chemins de fer du Grand-Tronc et du Nord (*Northern*). Ces comptes devraient, je pense, être retranchés immédiatement, mais le capital des avances devrait continuer à figurer dans l'état des affaires.

Les autres articles qui devraient être révisés tombent presque tous sous le chef des travaux publics. Par un arrangement conclu avec Ontario et Québec, la valeur des effets de chemins et autres donnés pour travaux vendus par la province doit être portée en déduction de leur dette, et ces articles devraient rester sur nos livres jusqu'à concurrence de cette valeur, si nous conservons ces effets et prenons la responsabilité de leur perception; mais je crois qu'Ontario serait prêt à les prendre à l'évaluation qui en a été faite pour les déduire de la dette, et dans ce cas ils pourraient être passés au débit d'Ontario et disparaître complètement de nos livres. Il ne peut y avoir aucune utilité d'y conserver quoi que ce soit comme actif nominal que l'on reconnaît n'avoir aucune valeur. Dans mon mémoire sur la dette de la province, j'ai porté ces articles à leur valeur présumée, et il me suffira de mentionner dans leur ordre ceux qui ont besoin d'être révisés.

Les travaux publics peuvent être classés sous différents chefs, et je donne les articles sous chacun de ces chefs, tel qu'ils figuraient dans nos livres au 30 juin 1868.

(1.) Travaux importants, la plupart productifs, qui peuvent rester tels qu'ils sont.—Il faut remarquer que l'on a toujours eu l'habitude de passer au débit du compte du capital ce qu'il eût été plus convenable de porter au débit du revenu, comme étant non pas de nouveaux travaux, mais des renouvellements, et ces comptes sont en conséquence plus élevés qu'ils ne devraient l'être réellement, mais il serait peut-être inutile de les réviser maintenant.

Canaux du Saint-Laurent.....	\$7,431,208	04
Canal Welland.....	7,428,117	67
Lac Saint-Pierre.....	1,164,235	08
Canal Chambly et rivière Richelieu (?)	433,807	83
Canal de la baie de Burlington (?)	308,328	32
Canal Saint-Pierre	21,519	72
Chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse.. ..	6,520,990	32
Chemin de fer Européen et N.A., Nouveau-Brunswick	4,550,903	35
Edifices publics à Ottawa.....	2,765,683	56
Chemin de fer Intercolonial.....	50,081	64
	<hr/>	
	\$30,774,875	53

(2.) Articles qui ont besoin d'être révisés :

Travaux de l'Outaouais.....	\$1,236,318	91
Havres et phares.....	2,658,748	59
Travaux divers.....	1,405,247	42
	<hr/>	
	\$5,300,314	92

Les *travaux de l'Outaouais* se composent de glissoires qui, se trouvant sur la frontière qui divise Ontario et Québec, doivent rester la propriété de la Puissance et pourraient être compris dans la première catégorie, et des travaux du canal des Chats. Je ne sais jusqu'à quel point les dépenses faites sur un ouvrage abandonné pour le moment, et qui, si on le reprenait, ne vaudrait pas aujourd'hui ce qu'il a coûté, peut convenablement être maintenu au compte du capital.

Havres et phares.—Ceux-ci pourraient aussi être compris dans la première catégorie, si ce n'est pour deux raisons : la première est que quelques-uns des havres ont été abandonnés aux autorités locales, et la seconde est que les havres et phares de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick n'ont pas été portés au compte du capital. Cet article représente donc très imparfaitement le coût ou la valeur actuelle des havres et phares de la Puissance, et je serais porté à le biffer entièrement et à considérer à l'avenir toute dépense de cette nature comme retombant sur le fonds consolidé.

Travaux divers.—Ce compte contient certaines choses qui pourraient être comprises dans la première catégorie, comme le canal de Grenville à Carillon et l'écluse de Sainte-Anne, mais une grande partie de ce compte se compose de dépenses diverses qui n'ont jamais eu le droit d'être regardées comme capital, et qui ne le seraient pas maintenant. De plus, il renferme les dépenses faites sur les glissoires du Saint-Maurice et du Saguenay. Les glissoires de l'Outaouais doivent nécessairement rester propriétés de la Puissance mais nous n'avons aucun intérêt direct dans les glissoires de l'intérieur du Bas-Canada. En 1867-8, le revenu brut n'était que de \$1,007.22, tandis que leur entretien nous coûtait \$17,208.42. Je pense que ces glissoires devraient être abandonnées à Québec, et que leur coût, si rien autre chose, devrait être retranché de ce compte. Les quais du bas de Québec devraient aussi être déduits, mais je ne suis pas sûr, sans examen, s'ils sont compris dans ce compte ou dans celui des havres.

(3.) Articles qui ont besoin d'être révisés et qui ne devraient rester dans notre *état des affaires* qu'à la valeur à laquelle ils sont acceptés par Ontario et Québec comme déduction de la dette,—ou qui devraient être abandonnés aux provinces et portés à leur débit à la valeur à laquelle ils sont portés dans le règlement de cette dette :—

Havre d'Oakville.....	\$	9,071	78
Chemins et ponts, Haut-Canada.....		532,001	20
“ “ Bas-Canada.....		1,163,829	34
Pont de Norton à Opahagui, Nouveau-Brunswick.....		15,595	25
	<hr/>		
	\$1,720,497	57	

J'ai examiné en détail les deux premiers de ces articles dans mon mémoire sur la dette de la province.

Chemins et ponts, Bas-Canada.—Ce compte contient beaucoup de dépenses faites pour des chemins locaux dans les premiers temps, lorsque c'était l'habitude, et il est identique au compte des chemins et ponts du Haut-Canada. Quelques-uns d'entre eux furent ensuite formellement abandonnés, et la plupart des autres l'ont aussi été de fait. Il reste le coût des chemins militaires qui relient le Canada aux provinces maritimes, qui était réellement une dépense générale et non pas locale; mais il n'est pas certain que l'on doive regarder les dépenses faites sur les chemins comme une dépense de capital, et de fait, elles n'ont pas été portées comme telles dans les comptes depuis deux ou trois ans.

Le dernier article est celui d'une dépense faite sur un pont du Nouveau-Brunswick qui se rattache d'une manière ou d'une autre au chemin de fer. Si c'est réellement une dépense de chemin de fer, l'on devrait la porter à ce compte; sinon, on devrait le retrancher en même temps que les chemins et ponts d'Ontario et Québec. Une autre raison qui doit faire retrancher tous les chemins et ponts, sauf ceux qui sont déduits de la dette comme garantie de valeurs monétaires, est que les dépenses analogues dans la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick n'ont pas été traitées comme capital.

(4.) Comptes qui devraient être retranchés :—

Canal Des-jardins.....	\$120,263 93	} (Sans valeur).
Cie de navigation de la Grande-Rivière.....	3,302 23	
Académie de Grantham	1,752 53	
Cie de navigation de la Tay.....	7,764 05	} Rapport du comité des Comptes Publics, 1866-7.
Amélioration de la Trent	558,506 20	
Pénitencier provincial	136,831 02	(Voir remarques) (b)
Maisons de douane, H.-C. et B.-C.....	133,787 08	} (Voir remarques) (c)
Bureaux de poste " "	88,744 41	
Édifices divers, " "	151,795 15	
Vapeurs de la Puissance.....	111,760 00	
	<u>\$1,314,506 60</u>	

(a) Les travaux de la Trent n'ont qu'un intérêt purement local. La partie inférieure de la rivière, c'est-à-dire la Trent même, a depuis nombre d'années été abandonnée à un comité de fabricants de bois qui entretiennent les glissoires; mais les digues, etc., commencent à se détériorer, et l'on pressera constamment le gouvernement d'y faire de nouveaux travaux. La partie supérieure est encore gardée par le gouvernement. En 1867-8, le revenu brut a été de \$91, et les frais d'entretien de \$4,542.18. Le tout devrait être abandonné, et Ontario devrait se charger des travaux.

(b) Le montant passé au compte du pénitencier est celui du coût des travaux lors de l'union, en 1841. Toutes les dépenses subséquentes ont été portées au débit du fonds consolidé.

(c) Je doute beaucoup que l'on doive porter le coût des édifices ordinaires au compte du capital. Une grande partie de ce qui compose ces comptes se compose de réparations. Nous avons été beaucoup plus particuliers depuis quelques années, mais l'on devrait retrancher ces comptes entièrement, d'autant plus qu'il n'y a rien de semblable pour les provinces maritimes.

(d) Ce compte a d'abord été porté dans nos livres, comme avance faite à M. Baby sur ses vapeurs. Les vapeurs nous furent ensuite abandonnés pour le remboursement de l'avance, et l'un d'eux a été perdu depuis, et l'assurance a été portée au crédit du compte. Je doute beaucoup que l'on doive considérer comme capital des choses aussi périssables que des steamers.

(5.) Les deux autres articles de compte sont des matériaux de chemins de fer, dans la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Quelques-uns de ces matériaux

sont employés aux réparations et passés au débit du compte d'entretien, et d'autres sont employés à la construction. Comme l'on ne peut dire à quoi seront employés ces matériaux lorsqu'ils sont achetés, nous en avons fait un compte de capital, et si l'on a le soin de porter au débit du compte d'entretien tout ce qui lui revient, je pense que ce système ne souffre pas d'objections.

JOHN LANGTON, *auditeur.*

Le témoin continue :—

L'amélioration de la Trent a été laissée à un comité de fabricants de bois; pourtant si ces travaux se continuent, comme on se propose parfois de le faire, il serait avantageux d'en garder le contrôle—actuellement le gouvernement n'y a aucun intérêt.

*M. Courtney :—*Le coût du pénitencier provincial, mentionné dans le rapport, représentait l'évaluation qui en avait été faite à l'époque de l'union, en 1841, et l'article a été mentionné par le comité à sa première séance.

*M. Langton :—*C'est ce qu'il a coûté jusqu'en 1842. Ce qui a été dépensé depuis ne s'y trouve pas inclus.

Par le président :—

93. Si cet article est porté à l'actif pour le montant, ne devrait-on pas lui adjoindre les dépenses faites sub-équemment?—Comme il n'a rien été porté au débit de cet article depuis 1842, l'idée de considérer ces dépenses comme devant être imputées sur le capital a été abandonnée. Ce qu'il y aurait de mieux à faire serait de biffer le tout.

94. Cet article ne forme-t-il pas partie de l'actif de la Puissance. Ainsi la ferme que vous avez achetée l'autre jour et que vous avez améliorée?—

*M. Courtney :—*On l'a payée à même le revenu.

*M. Langton :—*Je suis d'avis qu'il serait mieux de biffer le tout.

Par le Président :—

95. Voulez-vous donner à entendre que ce n'est pas un actif?—Je veux dire que c'est une représentation très inexacte de ce qu'est effectivement l'actif du pénitencier, parce que beaucoup de dépenses faites depuis, ne sont pas mentionnées, et, par conséquent, si vous n'ajoutez pas toutes les dépenses faites depuis—ce qu'il ne serait pas sage de faire, je crois—vous feriez mieux de biffer le tout.

96. Parce que le montant n'est pas exactement représenté, vous pensez qu'il devrait être biffé?—C'est mon opinion.

97. Vous ne prétendez donc pas que ce soit une créance?—C'est la propriété du Canada, mais ce n'est pas une créance à opposer aux dépenses imputables sur le capital.

98. Alors vous voulez simplement porter en compte les créances considérables, telles que le chemin de fer Intercolonial?—Les items que l'on a continué de considérer comme dépenses imputables sur le capital, je les laisserais dans les comptes publics comme actif, mais quant à ceux que l'on a cessé depuis des années de considérer comme dépense imputable sur le capital, je cesserais de considérer le tout à ce point de vue.

99. Alors vous retrancheriez tous les petits articles, quelle que soit l'élévation du chiffre qu'ils atteignent en étant réunis?—L'importance des sommes n'y fait rien; ce qu'il faut considérer, c'est la manière dont elles ont été traitées. Si on les a considérées comme dépenses imputables sur le capital, alors continuez à les considérer de même; sinon, je suis d'avis que les dépenses anciennes devraient être considérées de la même manière que les dépenses faites depuis les trente ou quarante dernières années l'ont été. Par exemple, parmi ces travaux divers, une partie des dépenses a été faite depuis la date de mon rapport. \$165,000 environ ont été ajoutées à ces dépenses pour le canal de Carillon, qui était considéré, et avec beaucoup de raison, comme dépense imputable sur le capital, mais une grande partie des dépenses qui se trouvent comprises dans les travaux divers, devrait être biffée.

100. Est-ce que cela n'affecterait pas d'une manière sérieuse le montant de l'actif dans votre bilan?—Certainement; le montant serait diminué d'autant, mais je ne

crois pas qu'ils doivent être traités comme actif. Par exemple, à une certaine époque, nous avons dépensé un certain montant pour le canal des Chats, mais il est sans valeur aucune, je crois.

101. Pourquoi les bureaux de poste dans le pays, qui ont coûté beaucoup d'argent, malgré que le coût en ait été chargé au fonds consolidé et ne paraisse pas dans l'actif, ne seraient-ils pas considérés comme faisant partie de l'actif? Ils rapportent un revenu parce qu'ils nous économisent les loyers que nous aurions à payer sans cela?—Je traite cette question dans mon rapport. Autrefois, beaucoup de choses étaient chargées à ces comptes de capital qui n'étaient réellement que des réparations ordinaires, et il n'existe rien de semblable dans les provinces maritimes.

Par M. Bowell :—

102. Lors de l'union des provinces, n'existait-il pas d'actif représenté par des bureaux de poste et des édifices publics?—Ils n'étaient compris en aucune manière dans l'actif, et nous n'en avons pas créditée les provinces.

103. Saint-Jean et Halifax avaient des bureaux de douane?—Oui, et nous en avons. Mais comme vous avez cessé de les considérer comme compte de capital, je crois que les dépenses anciennes devraient être traitées de la même manière.

*M. Courtney :—*Il en a été construit d'autres depuis.

Par le président :

104. Vous dites de les biffer parce que depuis vingt ans ça été la pratique de les charger au fonds consolidé, et non parce que vous pensez que la pratique était bonne—simplement parce qu'on en a toujours agi ainsi?

*M. Langton :—*Je pense que cette manière de faire était bonne, et, en conséquence, je pense que les dépenses anciennes devraient être traitées de même.

105. Êtes-vous d'avis que tous les bureaux de poste, douanes, le pénitencier, etc., devraient être considérés comme actif ou non—non pas en vous guidant d'après ce qui a été fait par le passé, mais en prenant les choses au point de vue d'une méthode de gestion nouvelle? Je désire savoir si vous considéreriez les édifices de la banque, supposant que vous seriez gérant d'une banque, comme faisant ou non partie de l'actif?—Si le pénitencier, les douanes et les bureaux de poste doivent être considérés comme faisant partie de l'actif, on devrait leur assigner leur valeur actuelle, mais ce qui paraît dans les comptes publics n'en représente aucunement la valeur. C'est tout simplement le coût primitif. On n'y a rien ajouté récemment, et une grande partie des dépenses qui ont été faites autrefois pour ces édifices ne se rapporte réellement pas aux travaux, mais à de simples restaurations; et, par conséquent, ces édifices ne devraient pas figurer dans les comptes publics tels qu'ils y sont inscrits.

106. Je désire simplement savoir de vous s'ils devraient être considérés comme faisant partie de l'actif ou non. Ne vous occupez en aucune manière de leur valeur ou de toute autre chose, ou de la manière dont ils sont portés dans les comptes publics mais dites-nous s'ils devraient former partie de l'actif?—Si vous faites tant que de les considérer comme actif, tous les bureaux de douanes de la Nouvelle-Ecosse et des autres provinces maritimes devraient y être compris. S'ils doivent figurer à l'actif, la valeur courante de la totalité des bureaux de poste et de douane et des autres édifices publics en Canada devrait être constatée et mise en compte; mais le fait d'inscrire un simple montant partiel ne donne pas une idée exacte des choses.

Par M. Bowell :

107. Si nous dépensons, l'an prochain, \$100,000 pour un nouveau bureau de douane à Toronto, devrait-on faire figurer cette dépense à l'actif?—Je ne sais si j'ai bien le droit d'émettre un avis à ce sujet. Pour ce qui a trait aux comptes, ayant été auditeur-général pendant des années, j'ai le droit de dire si c'est une somme réelle ou non, mais quant à dire si elle devrait figurer à l'actif ou non, je n'aimerais pas à émettre d'avis là-dessus.

*M. Courtney :—*M. Langton n'a rien à dire à ce sujet; c'est au Parlement à donner son vote.

Par M. Charlton :—

108. L'idée que l'on a est de faire un relevé sous forme d'annexe, faisant connaître le montant dépensé sur ces immeubles appartenant au gouvernement.

*M Langton :—*Dans ce cas, il est absolument nécessaire d'y inclure la totalité des dépenses; mais je doute qu'il soit régulier de les faire entrer dans un relevé d'affaires, à titre de simple article.

Par M. Blumb :—

109. Je crois qu'ils ne devraient pas figurer dans le bilan; mais nous devrions en faire dresser un état, vû qu'ils indiquent en partie la condition des fonds fédéraux et leur application, dont il est désirable de garder trace?—Je pense qu'il serait très opportun de faire dresser un état du coût de nos édifices publics; mais il ne devrait pas faire partie du bilan. Nommez un architecte compétent pour déterminer leur valeur.

Par le président :—

110. Ce comité a pour objet de reviser le bilan, et l'article qui a donné naissance à la discussion est celui qui a trait au pénitencier provincial. Nous avons plusieurs de ces pénitenciers pour lesquels des sommes considérables ont été dépensées. Devons-nous biffer l'article ou y mettre "pénitenciers provinciaux," et augmenter le montant?—Mon avis est que, si vous faites un état, sous forme d'appendice, comme cela a été proposé, indiquant le montant total dépensé pour édifices, bureaux de poste et de douane, pénitenciers, etc., ces divers édifices devraient être rayés du bilan.

Par M. Ross :—

111. Avez-vous fait quelque rapport sur les chemins et ponts du Haut-Canada?—Les chemins dans le Haut-Canada ont été vendus—la plupart d'entre eux. Je ne suis pas assez sûr de ma mémoire pour donner une opinion décisive à ce sujet. La somme chargée au compte des chemins et ponts du Haut-Canada, lorsque j'ai fait ce rapport en 1869, a été réduite de \$59,000 qui ont été soldées; et je crois qu'il aurait été fait d'autres paiements, mais les chemins sont au pouvoir des gouvernements locaux et administrés par eux.

112. D'ici à demain ou après-demain, pourriez-vous nous dresser une liste des chemins actuellement sous le contrôle du gouvernement fédéral, s'il en est, et de ceux contrôlés par les autorités municipales, ainsi que la méthode suivie par les autorités municipales pour percevoir le revenu de ces chemins, s'il en est. Nous désirons connaître ceux qui donnent un revenu et ceux qui sont improductifs?—Je ne crois pas que le gouvernement fédéral se soit occupé, depuis la Confédération, de la gestion de ces chemins.

113. Pouvez-vous retrouver quelque part la liste de ces chemins, nous en faire l'historique et nous faire connaître quels en sont les possesseurs actuels?—Je pourrai peut-être le faire; j'en ai. Je sais que la question des chemins et ponts du Bas Canada est très compliquée. Plusieurs ont été vendus et n'ont jamais été payés, et ne le seront jamais.

114. Combien de vapeurs fédérales ont été achetées?—Deux, je crois, je n'en suis pas sûr.

115. Vous ne vous rappelez pas les noms et vous ne savez pas ce que sont devenus ceux qui restent?—J'en ai perdu la trace. Je pense qu'ils ne devraient pas être portés au compte du capital.

*M. Courtney :—*Les nouveaux vapeurs ont été chargés au fonds consolidé et payés à même ce fonds.

Par le président :—

116. Pensez-vous que Rideau Hall devrait être inclus dans le compte capital?

*M. Langton :—*Si vous décidez d'inscrire dans le compte-capital ou tout autre compte auxiliaire la valeur actuelle de tous nos édifices, vous devriez les faire évaluer tous; mais je ne crois pas que des édifices qui ne produisent aucun revenu devraient paraître dans le bilan.

117. Si vous étiez le gérant d'une banque, inscririez-vous à l'actif les édifices de la banque?—Je ne suis pas gérant de banque.

118. Mais si vous l'étiez?—Je suppose qu'ils en agissent ainsi.

119. Pensez-vous qu'ils font bien d'en agir ainsi?—La position n'est pas la même, mais je ne vois pas que la manière de faire d'une banque doive être imitée par le gouvernement fédéral quant il dresse son bilan qui indique quel est son actif disponible et quelles sont ses dettes.

Par M. Bowell :—

120. Supposons qu'un marchand devienne en faillite à Toronto, et qu'il soit de propriétaire d'un immeuble sur le rue King, est-ce que cet immeuble ne devrait pas être légitimement considéré comme faisant partie des biens du failli?—L'immeuble appartiendrait aux créanciers, bien certainement.

Par le président :—

121. Entendez-vous dire qu'un bien meuble ou immobile ne doit pas figurer à l'actif s'il ne donne pas de revenu?—Je pense qu'il serait fort à propos de conserver un état de toutes les dépenses de cette nature, comme cela a été suggéré, mais je crois qu'on ne devrait faire entrer dans le bilan que les biens ayant un caractère différent et donnant un revenu quelconque.

122. Alors toute propriété quelconque entraînant une dépense de deniers publics ne devrait pas figurer à l'actif. Le canal Rideau doit-il être considéré comme partie de l'actif?—Je le crois.

123. Nous y perdons pourtant \$40,000 par année?—Cela n'y fait rien. On m'a demandé mon avis sur des questions qui ne sont pas de ma compétence et sur lesquelles je ne puis me prononcer avec certitude. C'est au comité à en décider. Ces sur quoi je me sens en mesure de me prononcer, c'est qu'on ne devrait porter à l'actif que le coût ou la valeur réelle des biens qui y figurent, et non une simple somme partielle comme celles qui y sont inscrites maintenant.

Par M. Bowell :—

124. Avez-vous des renseignements sur la Cie de navigation de la rivière Tay?—J'ai déjà dit que cet article devrait être biffé.

125. Pouvez-vous donner d'autres informations sur aucuns de ces articles?—Non. Le sous-comité s'ajourne alors.

SALLE DE COMITÉ, No. 46, 16 mars 1882.

Le sous-comité s'assemble.

M. Kirkpatrick, au fauteuil.

COLLIGWOOD SCHREIBER est appelé et interrogé :

Rails, compte d'emprunt..... \$182,623 13

Le témoin remet un sommaire de ce compte, (Exhibit A).

Par le président :—

126. Qui est chargé d'enlever les rails?—La compagnie. Si la compagnie fait défaut, le gouvernement les enlève et lui fait payer les frais.

127. Quand ces rails ont-ils été livrés?—La plus grande partie en 1875 et 1876; d'autres ont été livrés depuis.

128. Que signifie Low, Reed et Cie?—Une carrière de pierre—une voie conduisant à une carrière.

129. Compagnie d'acier du Canada—quand ces rails ont-ils été donnés?—C'était en 1875 ou 1876, je ne me rappelle pas l'année.

130. Et Low, Reid & Cie?—En 1879, je crois.

Par M. Charlton :—

131. Comment sont ces rails; des rails en fer en partie usés, je suppose?—Oui; qui ne peuvent plus servir sur la ligne principale.

132. Pourraient-ils servir pour les voies de garage?—Oui.

Par le président :

133. Ce sont des rails de fer, n'est-ce pas?—Oui, de fer, pas en acier.

Le témoin soumet un état détaillé des prêts. (Exhibit B.)

134. Ces chemins de fer s'en servent-ils sur leur voie principale?—Oui.

135. Avons-nous encore de ces rails?—Non; nous avons donné ce qui en restait.

136. A-t-il été fait d'autres demandes?—Oui; un grand nombre.

Par M. Ross :—

137. En avons nous encore à prêter?—Non.

Par le président :

138. Avez-vous quel qu'espoir de les ravoir?—Vous comprenez de quelle manière le prêt a été fait; c'est par résolution de la Chambre :

Par M. Charlton :

139. Pendant l'administration de M. Mackenzie?—En 1875, la Chambre a passé une résolution.

Par le président :

140. N'en avez-vous plus à prêter?—Pas actuellement; il a été passé des ordres en conseil pour un prêt à la ligne de Springhill à Pugwash. Il y en a un autre pour donner une nouvelle quantité à la ligne de Kent-Nord, mais nous n'en avons pas à prêter.

141. Vous espérez exécuter ces ordres en conseil à mesure que les rails vous seront rendus?—Quand nous en aurons en disponibilité.

142. Enlevez-vous les rails de fer pour les remplacer par d'autres en acier?—Pas dans le moment.

143. En avez-vous à enlever?—Oui, nous avons 11 milles sur l'embranchement de Shédiac et 160 environ sur le chemin de l'Île du Prince-Edouard.

144. Se propose-t-on de les remplacer par des rails d'acier?—Oui, à mesure qu'ils s'useront.

Par M. Charlton :

145. Quel est le poids du fer sur le chemin de l'Île du Prince-Edouard?—Quarante livres.

146. Sont-ce de bons rails?—Oui, bien bons.

147. La voie est-elle de largeur réglementaire?—Non; elle est de 3 pieds et demi.

148. Alors ils dureront longtemps?—Oui; encore quelques années. Nous les avons déjà remplacés par des rails d'acier sur un parcours de 32 milles environ.

149. Le matériel roulant est léger, n'est-ce pas, des locomotives de 15 tonneaux?—Plus que cela; 25 tonneaux environ. Les locomotives sont un peu trop lourdes pour les rails. On est à poser des rails d'acier de cinquante livres.

Par le président ;

150. Quelle est la valeur de ces rails, si on les considère comme vieux fer; quel prix les vendrait-on?—Aujourd'hui, je crois qu'on en obtiendrait \$24. Dans le compte de prêt, le transfert est coté à \$20.

Par M. Ross :

151. Sont-ils tous évalués à \$20?—Oui.

Par M. Charlton :—

152. Quel est le prix actuel des rails d'acier?—Vous pouvez acheter des rails d'acier pour environ \$30, livrés à Halifax.

153. Devons-nous comprendre que la différence entre le coût du fer de rebut et les rails d'acier n'est que de \$8 la tonne?—\$6 ou \$8 seulement.

Par M. Bowell :—

154. Que deviennent ces rails après que les particuliers à qui vous les avez prêtés, s'en sont servi?—Ils doivent être remis après un avis de six mois donné par le gouvernement.

Chemin de fer de Windsor et Anapolis, compte ouvert. \$105,254 55

Par le président :—

155. Pouvez-vous nous donner des éclaircissements à ce sujet?—Ce compte a originé par suite du changement de la largeur de la voie du chemin de Windsor et Anapolis qui a été fait d'après une convention; nous avons pris une certaine partie

du matériel roulant de la compagnie et nous l'avons remplacé par d'autre. La différence de valeur était de \$105,000.

Le témoin soumet un compte de l'échange. (Exhibit C.)

156. C'est le chemin que vous n'aviez pas le droit de prendre, suivant la déclaration du Conseil privé?—Oui.

157. Ce n'est pas un article à biffer?—

M. Courtney:—Je ne le crois pas, mais c'est un article dont vous devez vous enquerir.

Par M. Bowell:—

158. Quel est le gérant de ce chemin?—

M. Schreiber:—Peter Innes. Aux termes de la convention, les locomotives devaient rester la propriété du gouvernement.

Par le président:—

159. Sont-elles encore employées sur la ligne?—Oui.

160. Nous avons à rendre compte, n'est-ce pas, de recettes considérables au chemin de fer de Windsor et Annapolis, suivant la poursuite intentée devant les tribunaux?—Je le crois.

Chemin de fer du Pacifique canadien, compte ouvert.. \$107,615.50.

M. Courtney:—Tout ce montant est perdu à l'exception de \$24.07, agent de la jonction de Saint-Boniface. Ce compte a été arrangé et réglé. C'est perdu irrévocablement.

M. Schreiber:—Oui.

Par M. Ross:—

161. Pourquoi ne peut-on le recouvrer?—

M. Schreiber:—L'un des agents des stations était défalcataire pour ce montant, et il s'est enfui aux Etats-Unis.

163. Et l'on ne peut rattraper ni lui ni son compte?—A peu près.

M. J. Huggin est appelé et interrogé:—

Chemin de fer Intercolonial, compte ouvert.... \$188,059 28.

Par le président:—

163. Est-ce que M. Tims part d'ici pour auditer vos comptes?—Oui.

164. Quel est votre emploi?—Aide de M. Foot.

165. Un inspecteur part d'ici pour examiner et vérifier vos comptes?—Oui.

Par M. Ross:—

166. Pourquoi l'article "stations" paraît-il ici comme compte ouvert?—Ce sont les petites baiances en espèces aux stations, le fret en magasin, les billets demi-place, etc.

Par M. Plumb:—

167. S'y trouve-t-il des items qui sont perdus ou qui devraient être réalisés de quelque manière?—Non.

Par le président:—

168. C'est une créance valable?—Oui.

169. Balances aux mains des agents, etc.?—C'est cela. Espèces, fret en magasin et billets demi-place.

170. Cela existe à toutes les stations?—Oui.

171. "Compagnie des houillères de Spring Hill, \$18.39"?—C'est un compte courant.

172. "Compagnie des houillères de l'Acadie"?—C'est un compte semblable.

173. Vous ne permettez pas que ces comptes deviennent trop élevés?—Non. A la fin du mois il peut y avoir un montant porté au débit de l'une de ces compagnies, et la facture du charbon livré est présenté le 5 ou le 6 du mois suivant; alors notre compte est clos, et le leur est reporté.

Par M. Bowell:—

174. Ce montant est soldé depuis longtemps?—Oui; et il s'en est présenté d'autres.

Par le président :—

175. " Compagnie de messageries—Intercolonial " ?—C'est la même chose, la part qui lui revient dans son trafic.

176. Paie-t-elle une certaine somme par année ?—Oui.

177. Et tant pour le fret transporté ?—Dans une certaine mesure, je crois.

178. En addition à une somme fixe ?

M. Schreiber :—33 pour cent. Il n'y a pas de somme fixe.

179. " Compte de loyers " ?

M. Huggin :—Ce sont les loyers des particuliers occupant des immeubles du gouvernement sur le parcours du chemin. C'est un compte courant.

180. Est-il valable ?—Oui.

Par M. Ross :—

181. Il serait intéressant de connaître les détails de ce compte ?

M. Schreiber :—Il y a je crois 16 maisons à Moncton pour les ouvriers, une pour le surintendant, une pour l'agent général des voyageurs ; il s'en trouve d'autres pour les hommes employés sur les sections. Ces loyers sont payés tous les mois.

Le témoin donne lecture d'un télégramme donnant les détails du compte indéterminé, \$2,791.92.

Par M. Plumb :—

182. Pourquoi est-il appelé compte indéterminé ? Cela donne l'impression d'un compte douteux ?

M. Schreiber :—Il est tenu en suspens jusqu'à ce qu'on puisse inscrire les montants sous leurs chefs respectifs

183. Ce compte indéterminé est impliqué dans l'exploitation courante de la voie ferrée ?—Cette dépense de \$2,000 est occasionnée de la manière suivante : les paiements peuvent être faits seulement par *M. Foot*, et un officier du ministère des Finances signe les chèques et l'on dépose \$2,000 à son crédit pour les menues dépenses.

M. Huggin :—Ce compte est complètement clos à présent.

Par M. Ross :—

184. Que signifie ceci ?—" Poursuite, \$5.80 " ?

M. Huggin :—Cela se rapporte à des ressorts fournis par *Fraser, Reynolds et Cie.*

185. Est-ce une ancienne affaire ?—Oui. Nous avons retiré \$131 il y a quelque temps.

186. " *T. Cross*, \$18.60 " ?—Il a été envoyé dans les provinces maritimes et ce sont ses dépenses. Il les a remboursées depuis.

187. Département des mécaniciens, crédit ?—Voici comment cela se fait. Les ouvriers qui quittent le service le 3 ou le 4 du mois reçoivent un certificat pour le travail qu'ils ont fait. Nous le portons sur le bordereau de paie des ouvriers congédiés, mais il n'est pas émis de chèque avant le mois suivant.

Par le président :—

188. " *James Harris et Cie*, \$9.30 " ?—C'est un compte courant.

189. " *Steel Co of Canada*, \$12,882.18 " ?

M. Schreiber :—C'est un compte courant pour fret.

190. Quel est le montant de leur compte courant mensuel ?—\$30,000.

191. " *James Coleman*, \$100 " ?—Ce sont des dépenses courantes.

192. " Chemin de fer *Sprinhill et Parrsboro*, \$3,171.99 " ?—Nous poursuivons la compagnie devant les tribunaux. Une partie est pour fret. Elle ne nie pas le compte.

193. " Chemin de fer des Comtés de l'Ouest " ?—Cette compagnie a exploité pendant quelque temps l'embranchement de *Windsor*. La ligne de *Windsor et Annapolis* en avait la propriété. Il lui a été enlevé et transféré au chemin de fer des Comtés de l'Ouest, et tant que ce dernier l'a exploité, il a refusé de payer le tiers des recettes. Ce montant représente le tiers des recettes.

Par M. Ross :—

194. A-t-on pris quelque moyen légal de recouvrer cette créance ?—Non ; seulement on lui envoie son compte fréquemment.

Par le président :—

195. La décision du Conseil privé affecte-t-elle cette question?—Ce montant sera inclus dans le règlement général.

196. "Embranchement de Windsor, \$225.59"?—Nous entretenons l'embranchement de Windsor et nous percevons un tiers des recettes; mais cela n'a pas de rapport avec l'Intercolonial. Ces \$225 ont été soldées depuis. C'est une simple affaire de comptabilité. Le cas ne se représentera plus.

197. "Chemin de fer de Windsor et Annapolis, ancien compte, \$6,746.58"?—Nous avons de la difficulté à nous faire payer ce compte, et le seul moyen à notre disposition pour opérer la rentrée de ces fonds, est de débiter ce compte des créances que nous devons à ce chemin. Il refuse de payer l'ancien compte, et chaque fois qu'il se présente une créance contre nous, nous la chargeons à l'ancien compte, et nous lui faisons payer comptant pour son nouveau compte.

198. Jusqu'à quelle date ce compte remonte-t-il?—1877. Le tout sera compris dans le règlement final.

199. "Punchard, Clark et Cie, \$7,652.34"?—Vous pouvez biffer cet article, que vous ne pourrez jamais recouvrer.

200. Pourquoi est-ce?—Ce compte se rattache à la construction du chemin de fer de prolongement vers l'est—chemin qui s'étend de la frontière de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick à Painsec, près Moncton.

201. En quelle année était-ce?—En 1871.

202. Ils en étaient les entrepreneurs?—Oui.

203. Pendant combien de temps cette balance est-elle restée ainsi?—Sept ou huit ans, peut être dix ans.

Par M. Ross :—

204. Qui sont Punchard, Clark et Cie,?—Ce sont des entrepreneurs anglais. Ils répudient ce compte, qu'ils prétendent ne pas devoir. Ils disent qu'on a réglé avec eux et qu'une somme a été payée en règlement.

205. Voulez-vous donner un exposé des raisons pour lesquelles ce compte devrait être biffé?—Oui.

Par le président :—

206. "Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, \$317.86"? Cette créance n'a-t-elle aucune valeur?—Je crois qu'elle est bonne.

207. "Chemin de fer de St-Martin et Upham, \$4,122.38"?—Cela date de l'époque de la construction du chemin. On lui a vendu une locomotive provenant de l'Intercolonial, et le gouvernement possède une lettre de vente pour cette somme.

Par M. Bowell :—

208. Quand cela a-t-il eu lieu?—En 1875 ou 1876. Nous avons encore la lettre de vente, mais la locomotive n'augmente pas en valeur.

Par le président :—

209. Pourquoi n'en presse-t-on pas le recouvrement?—Le chemin n'a pas un sou vaillant. Nous pourrions saisir la locomotive, mais cela arrêterait l'exploitation du chemin.

Par M. Bowell :—

210. Vous avez prêté les rails?—Oui.

Par le président :—

211. Quelle est la longueur du chemin?—32 milles.

212. Combien de chars y a-t-il?—Une voiture à voyageurs, et un wagon à bagages—pas de wagons à marchandises.

213. "Embranchement du chemin de fer Elgin, \$726.10"?—C'est un compte d'approvisionnement. Il a été remis au département de la Justice pour recouvrement. C'était aussi en 1876. Autrefois, ces chemins avaient l'habitude de se faire fournir des approvisionnements qu'ils refusaient toujours de payer. Maintenant nous ne leur avançons plus rien.

214. "Chemin de fer de Kent-Nord, \$57"?—C'est un compte courant.

215. "Chemin de fer du Pacifique canadien (ancien compte), \$3,219.66"?—Ce compte devra être réglé d'une manière ou d'une autre. Un certain prix a été fixé

pour d'anciennes locomotives vendues à la compagnie, et ce prix est plus élevé que l'évaluation des locomotives. Cette somme représente le prix chargé en sus de l'évaluation. \$5,000 sur le montant du compte représente la surcharge. Les \$219.66 ont été soldés depuis.

Par M. Bowell :—

216. C'est une non-valeur ?—Oui.

217. Vous n'avez pas de compte avec la Cie actuellement ?—Non.—\$5,000 sur le montant sont bifffées.

Par le président :—

218. "Chemin de fer de Windsor et Annapolis (nouveau compte), \$1,587.78" ?—Ceci est un compte mensuel se rattachant à l'exploitation du chemin et qui est payé régulièrement.

219. "Chemin de fer Sud du Canada, 17 centins" ?—C'est une balance, un compte courant. C'est le parcours des chars, par mille. Il en est de même des comptes des voies ferrées qui suivent : Albert, Grand Occidental, Credit Valley, Pacifique canadien (nouveau compte), St. Paul, Minneapolis et Manitoba.

220. "John Sutton, \$100" ?—C'est un compte en suspens.

221. "Coldbrook Mills, \$1,967.41" ?—Je ne pense pas que vous puissiez recouvrer cette somme. Cet argent nous est dû, mais la compagnie prétend que nous lui devons pour un terrain de gare à Colbrook Mills.

222. Ne prétend-elle pas aussi que vous lui devez pour des travaux exécutés ?—C'est une erreur.

Par M. Ross :—

223. Donnez-nous les détails de cette affaire ?—Je vous en ferai un exposé.

Par le président :—

224. M. Domville allègue que vous lui avez fait un compte pour du fret mais que vous ne lui avez jamais donné crédit pour leur contre créance ?—C'est une erreur. Ce compte est pour un terrain.

225. Le compte se trouve-t-il balancé par le terrain cédé ?—Ce terrain devait nous être donné gratuitement, mais aucun acte n'en a été dressé et maintenant on nous en réclame le paiement.

Par M. Ross :—

226. Avez-vous eu le terrain ?—Oui, et nous y avons construit une gare.

Par le président :

227. "Laminoirs d'Halifax, \$36.83." ?—C'est un compte courant. Nous avons besoin des actes de cession du terrain à Coldbrook Mills, mais il se présente des difficultés pour le titre. Aussitôt que l'acte sera dressé, nous réglerons la chose.

228. "J. N. Pouliot, \$352.20" ?—C'est un compte de billets de passage se rattachant à la station de Rimouski.

229. Quand ce compte a-t-il originé ?—En 1874, je crois.

Par M. Bowell ?

230. Pourquoi n'en avez-vous pas recouvré le montant ?—Il a été remis au département de la Justice à cette fin.

231. "Vapeur 'City of St. John,' \$1,744.41" ?—Le tout est bifffé.

232. "Norris Best, \$302.95" ?—Il a fait faillite. Ce compte est pour achat de vieux fer

M. BOWELL, au fauteuil.

Le témoin déclare que les comptes de S. McKean et J. R. Bruce sont des comptes courants.

Par le président :—

233. "W. B. Vatterlein, \$98" ?—Ce compte est clos.

234. "Compagnie du télégraphe Union de l'Ouest, \$2,442.52." Quelle est cette créance ?—C'est pour du fret. Elle allègue qu'aux termes de son contrat, ce fret devrait être transporté gratuitement. Je ne pense pas que nous puissions recouvrer quelque chose. La compagnie avait certains privilèges sur la ligne de l'Intercolonial.

235. Est-ce elle qui a le chemin de fer de l'Île ?—Non.

Par M. Charlton :—

236. Quelle compensation donne-t-elle en retour ?—Les messages relatifs aux affaires du chemin sont expédiés gratuitement.

237. Elle a la propriété de la ligne ?—Oui. Nous pourrions probablement recouvrer une partie du montant. Il y a un contrat écrit qui a été remis au ministre de la Justice. Je pense que nous ferons un compromis et que nous pourrions recouvrer la moitié de la créance.

Par le président :—

238. " Compagnie du télégraphe de Montréal, \$6 ?"—C'est un compte courant.

239. " R. De Veber, \$76." Est-ce l'honorable ?—Non ; celui qui a été député. La créance est bonne.

240. " Raffinerie de sucre, de Moncton, \$3,456.04 " ?—C'est un compte courant.

241. " Ricard & Boyer, \$21.18 " ; qu'est-ce cela ?

*M. Huggin :—*Je doute fort que vous puissiez recouvrer cette somme. Nous pourrions peut-être être payés par Ricard.

*M. Schreiber :—*Ils sont aussi en faillite.

Par M Charlton :—

242. Comment se fait-il que tant de vos débiteurs soient en faillite ?

*M. Schreiber :—*Nous ne pouvons faire mieux lorsque nous sommes en affaires avec d'autres chemins de fer.

Par le président :—

243. Bifferez-vous ce montant ?—Nous avons un compte courant avec eux.

244. " G. Skeffington, \$100 ?—

*M. Huggin :—*Il règle ses comptes tous les mois.

245. " J. Patterson, \$10.30 " ?—Cela se rapporte à l'achat de sa propriété à Halifax.

246. " Gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, \$280.45 ?—

*M. Schreiber :—*Il a acheté des rails pour ponts, et il doit ce montant qu'il ne paraît pas se soucier de payer. Cette créance est bonne.

247. " Compagnie des forges de la Nouvelle-Ecosse, \$1,546.64 ?—C'est un compte courant.

248. " Compagnie du canal de Delaware et Hudson, \$16.75 " ?—C'est pour parcours des chars, par mille. C'est un compte courant.

249. " A. J. Babang et Cie, \$16 ?"—

*M. Huggin :—*Ils achètent les barils à huile vides. C'est un compte courant.

250. J. et F. Burpee, \$3.93 ?"—C'est un compte courant.

251. " J. Peters, \$493 ?"—Cela se rapporte à l'entreprise pour le clôturage—ce compte est réglé. Les comptes de J. Greenfield, J. Wetmore et John Shaw sont des comptes courants ; et celui de F. A. Jones a été réglé.

252. " P. Mitchell, \$6,500 ?"—

*M. Schreiber :—*C'est pour achat de locomotives. Ce compte est réglé en entier.

253. Ministère des Postes, \$24,214.41." Que signifie ce compte ?—C'est pour le transport des malles.

254. Ministère de la Milice et de la Défense, \$4,333.72 ?"—C'est pour transport de troupes.

255. Ministère de l'Agriculture, \$641.72 ?"—C'est une balance se rapportant à l'immigration.

256. " Ministère de la Marine et des Pêcheries, \$43.80 ?"—C'est pour transport d'approvisionnements à quelques-uns de ses phares.

Par M. Ross :—

257. Tous ces comptes sont de ceux qui seront réglés par la suite ?—Oui, ce sont des comptes qui se renouvellent tout le temps

258. " Pénitencier de Dorchester, \$12,52 ?"—C'est un compte mensuel et courant.

259. " Ministère de la Justice, \$810.45 ?"—Ce compte se rapporte aux pénitenciers.

260. " Sous-ingénieur, ministère des Travaux publics, \$30.77 ?"—

M. Huggin :—Je ne saurais dire quel est ce compte.

Par le président :—

261. Serait-ce pour frais de route ou autres dépenses du même genre ?

M. Schreiber :—Ce compte se rapporte à quelques-uns des brise-lames. C'est le département qui est débiteur en réalité, mais les paiements sont faits par l'entremise du sous-ingénieur.

262. " J. O. Fish, \$86.31 ?"—

M. Huggin :—C'est un compte courant, réglé depuis.

263. " A. Forbes, \$82.18 ?"—Biffé depuis.

264. " Capital, compte indéterminé, \$28,501.35 ?"

M. Schreiber :—Ce sont des dépenses pour le quai de Richmond transféré au nouveau terminus à Halifax. C'était pour une certaine quantité de pieux, etc., achetés pour construire le nouveau quai au terminus à Halifax, \$7,631.56. Il a été tenu en suspens. Il doit être porté ailleurs maintenant.

M. Huggin :—Il est porté au compte du capital, cette année.

M. Schreiber :—L'autre partie est pour un terrain au nouveau terminus. Il est porté au compte du capital.

Par M. Ross :—

265. " Compagnie d'assurance contre les accidents, \$11,505.21 ?"—Ce sont les sommes payées par nos propres employés. La balance en main.

266. Vous vous arrangez avec la compagnie même. Vous assurez vos employés ?—La compagnie les assure et le gouvernement est supposé contribuer un certain montant pour cela, lequel est crédité au fonds d'assurance.

M. Huggin :—Le gouvernement n'y a jamais contribué. C'est le fonds des employés.

Par le président :—Vous déduisez cela du salaire des employés ?

M. Huggin :—Oui, sur le bordereau de paie.

268. Y a-t-il quelque chose à retrancher du compte du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard ?—Rien ; il est parfaitement bon.

Le sous-comité s'ajourne alors.

SALLE DE COMITÉ, No. 46.
28 mars, 1882.

Le sous comité s'assemble.—M. Kirkpatrick au fauteuil.

Balances dues par les maîtres de poste, 30 juin, 1881.. \$52,741.99

W. H. GRIFFIN est appelé et interrogé :—

Par le président :—

269. C'est une augmentation ?—Oui. C'est une des complications. Par erreur, une partie du revenu de cette année a été incluse dans les comptes de l'année dernière comme étant due par les maîtres de poste. L'entrée ne pouvait se faire autrement, et le montant porté au compte paraît plus considérable qu'il n'aurait dû être. Nous avons porté au compte annuel, le revenu payé par les maîtres de poste qui appartenait à l'année suivante. Le compte des deux années règle la question. Cette entrée a eu pour effet de faire paraître les balances dues par les maîtres de poste plus considérables qu'elles ne l'étaient auparavant.

270. Le 30 juin, 1880, vous avez déduit ce qui devenait dû en juillet ?—Cela a eu pour effet de réduire la balance.

271. Le montant dû, du 30 juin 1880, était-il à peu près le même que l'an dernier ?—Oui, avec une légère variante.

272. Ce montant de \$52,000 est-il recouvrable en entier ?—Non ; \$38,000 environ sont dues par des maîtres de poste qui ne font plus partie du service, et ne sont pas recouvrables pour plusieurs autres raisons. Ce chiffre s'est accru pendant

les onze ans et demi qui ont suivi la confédération. J'ai préparé un mémoire des causes qui l'ont produit.

Le témoin remet un mémoire et un relevé détaillé. (Exhibit N.)

273. A quelle époque la plus forte partie de ces pertes a-t-elle eu lieu?—En 1873-74.

274. Les additions n'ont pas été considérables depuis?—Non.

Par M. Ross :

275. Avez-vous une liste des débiteurs?—Oui ; nous ne pouvons distraire un seul centin des sommes qui sont mises en compte.

276. Que voulez-vous dire en déclarant que les commis ne sont pas choisis et nommés par les maîtres de poste?—Ils sont nommés par le ministre des postes ; le maître de poste n'a rien à y voir. Il est obligé de les employer pour percevoir des deniers dont il est nominalement responsable, mais le choix de ces employés ne lui est pas laissé.

277. N'exigez-vous pas un cautionnement de ces commis?—Maintenant ils sont tenus de fournir un cautionnement, mais ils n'y étaient pas tenus alors, et lorsqu'une rentrée considérable était faite, il était difficile de retrouver par qui elle avait été faite, dans une salle occupée par 50 ou 60 commis. Il est à peu près impossible de faire la preuve. Tout ce que le maître de poste pouvait constater, c'était que l'encaisse, à la fin du mois, ne correspondait pas aux sommes reçues.

278. En le destituant, ne lui faisiez-vous pas la partie trop belle?—Il perdait ses moyens d'existence.

279. Lorsqu'un maître de poste constatait un déficit dans ses comptes, ne l'en teniez-vous pas responsable?—Oui, mais le ministre des postes pensait qu'il était difficile de recouvrer le montant du déficit des personnes qui s'étaient portées cautions du maître de poste à cette époque.

280. Quels étaient les maîtres de poste les plus directement impliqués?—Ceux de Montréal et de Québec.

281. A quel chiffre se sont élevés les pertes dans ces cas?—\$8,000 à Montréal et \$4,000 à Québec.

Par le président :—

282. Ces déficits à Montréal et à Québec sont-ils complètement perdus?—Oui, presque.

283. Et les maîtres de poste ont été destitués?—Oui.

284. Ces faits sont arrivés il y a quelques années?—Oui ; le ministre des postes était d'avis que des poursuites judiciaires ne donneraient aucun résultat.

Par M. Ross :—

285. Des poursuites contre les cautions?—Oui.

Par le président :—

286. Pensez-vous que ces créances soient irrévocablement perdues?—On pourrait peut-être en recouvrer une légère partie.

Par M. Ross :—

287. Quelques-uns peuvent invoquer la loi sur la prescription?—Les maîtres de postes ont été destitués, et le délai fixé pour les poursuites est écoulé.

Par M. Bowell :—

288. Je suis surpris que vos pertes ne soient pas plus considérables?—Ces pertes doivent être réparties sur à peu près 220,000 comptes.

Par M. Plumb :—

289. Vous n'avez rien tenté contre les défalcataires?—Non, et je n'en sais pas le motif.

Par le président :—

290. Qu'est devenu George Wheeler?—Il s'est enfui et il a quitté le pays.

291. Quelques-uns d'entre eux sont-ils encore dans le service?—Non ; ils en sont tous sortis. C'est pour cette raison qu'il est inutile de tenter un recouvrement. Nous avons des non-valeurs dont nous ne pouvons nous débarrasser avec notre système de comptabilité ; ces comptes restent à l'état de balance.

Par M. Plumb :—

292. Quelle est la règle adoptée pour les remises ; ces défalcatons proviennent en grande partie, je suppose, de la vente des timbres et des recettes de bureau ?—Oui ; de la vente des timbres. Les dépôts sont faits à la banque au crédit du receveur-général.

293. Les maîtres de poste ont une certaine quantité de timbres en mains ?—Oui.

Par M. Ross :—

294. Les paient-ils au comptant ?—Oh, non.

Par M. Plumb :—

295. Leur allouez-vous une commission ?—Oui.

296. Combien ?—Trois pour cent.

297. Alors, dans toutes les localités où l'on vend des timbres, vous les vendez d'après cette méthode, même dans les petites villes ?—Oui.

298. Les achète-t-on du maître de poste ?—Non.

299. De qui ?—Du vendeur. La plus forte partie des timbres, dans toutes des petites villes comme Belleville, Ste-Catherine, etc., est obtenue du vendeur. Nous avons deux ou trois vendeurs patentés dans chacune d'elles.

300. Qui fournit ces timbres aux vendeurs ?—Le maître de poste en a la garde et les remet au vendeur.

301. Il reçoit l'argent de la vente ?—Non ; le vendeur fait un dépôt à la banque, et transmet l'accusé de réception à titre de pièce justificative. Il prend un reçu pour la somme de \$97, et le maître de poste lui remet des timbres pour une valeur de \$100. Alors ce dernier dit : nous avons émis ce montant, voici le reçu pour \$97, et voici le chiffre de ma commission, \$3.00.

302. Dans ma localité, l'on devrait aller à Ste-Catherine pour se procurer des timbres ?—Non ; les particuliers pourraient en avoir à Niagara s'il s'y trouve un bureau de poste. Bien entendu, il peut se faire que le maître de poste n'ait pas en sa possession la quantité de timbres qu'il dit avoir.

303. Vous limitez la quantité aux besoins de la localité ?—Suivant ce que l'on suppose être nécessaire à la consommation. L'on donne toujours un certain excédant.

304. Le maître de poste donne-t-il des garanties ?—Oui ; il y a peu de risques à présent, mais parfois les garanties son sans valeur.

305. Alors, il existe une autre manière de commettre une défalcation, au moyen de mandats sur la poste ?—Dans les temps prospères, il n'y a pas beaucoup de risque, mais pendant trois ou quatre ans, le maître de poste et ses cautions ont été ruinés.

Par M. Bowell :—

306. Vos inspecteurs balancent vos comptes, n'est ce pas ?—Ils n'ont rien à voir aux comptes si ce n'est dans des cas particuliers. Nous nous faisons toujours donner un certificat par un magistrat, que les cautions sont bonnes.

307. Combien de temps s'est écoulé depuis que vous avez accepté des cautions pour des bureaux de poste peu importants ?—Nous l'avons toujours fait.

308. Est-ce que toutes ces cautions ne sont plus solvables ?—Oui. Il est très difficile d'obtenir un recouvrement.

309. Dans un bureau de poste sans importance, dont le titulaire reçoit un salaire de \$16 par an, vous ne pouvez pas vous attendre à obtenir un cautionnement bien élevé ?—Nous avons un grand nombre de garanties. Cela donne lieu à beaucoup d'inconvénients, sans doute, mais vous voyez que c'est notre régime habituel. Cela nous donne un mal énorme. Nous avons 6000 employés toujours sur le qui-vive.

310. Combien y a-t-il de maîtres de poste ?—6000. Ils demandent sans cesse une augmentation de traitement et espèrent réussir. En même temps, ils sont toujours à comploter pour s'évincer les uns les autres et se faire remplacer par d'autres. Il ne se passe pas de semaine que nous ne soyons tracassés pour quelque enquête, déposition, etc. Des accusations sont portées contre des maîtres de poste. L'on veut évincer quelqu'un et son rival formule des plaintes. Nous avons parfois tenté de payer aux maîtres de poste une commission pour les timbres qu'ils vendaient, et alors ils faisaient tout leur possible pour se piller les uns les autres.

Par M. Ross :

311. Ne serait-il pas utile de demander un rapport spécial sur toutes ces créances

qui dépassent la somme de \$50 ou \$100 ?—Cela prendrait jusqu'à l'été. Dans la plupart de ces cas, des personnes influentes, avisent le ministre des postes de suspendre la procédure. Ce compte représente une faible partie de tous les arrérages que nous avons eu à régler.

312. " Saint Jean, \$3,981." Est-ce dans le Nouveau-Brunswick ou dans la province de Québec ?—Dans le Nouveau-Brunswick. Le maître de poste prétendait ou faisait rapport qu'il avait droit d'augmenter les salaires et les commissions dans la division des mandats d'argent, etc. ; le ministre des postes n'a pas voulu ratifier ces demandes, et n'a pas voulu non plus le poursuivre.

313. N'y avait-il pas de la faiblesse dans cette manière de faire ?—Le maître de poste a été destitué. Le cas a été traité sévèrement.

Revenu de l'Intérieur, balances dues le 30 juin 1881.... \$51,346.63

A. BRUNEL est appelé et interrogé :

Par le président :

314. Depuis combien de temps ces balances s'accumulent-elles ?—Une partie de ces balances sont pour l'exercice courant—la plus grande partie d'entre elles,

315. Quelques-unes sont-elles des non-valeurs ?—Bien peu. Il y en a beaucoup de très bonnes.

316. " Balances diverses, \$4,867.24 " ?—Ce sont les balances que les percepteurs n'ont pu transmettre à temps avant la clôture du compte de l'exercice. Nous avons pour règle de clore les comptes le 20 juin. A l'ouverture du compte, il y a toujours une balance due, et à la fin de l'exercice, il y a une balance à devoir.

Par M. Bowell :

317. Quelques-uns des articles formant cette somme de \$4,867, sont-ils des non-valeurs ?—Oui, ce sont ceux dont j'ai le relevé sous les yeux dans le moment. Mais les autres articles au débit des branches séparées, sont tous, en général, des balances valables. Ces " Balances diverses " n'appartiennent pas au compte courant. Ce sont généralement des balances anciennes qui nous ont été transférées par le département du receveur-général, lorsque nous avons été chargés de tenir ce compte. Notre département n'a été chargé de la comptabilité qu'en 1870 ou 1871. Avant cette époque, elle était tenue par le département du receveur-général. Je vois ici une entrée de \$2,000 qui nous a été transférée et dont je n'avais aucune connaissance. Elle forme partie des \$4,867.24.

318. Où se trouve-t-elle ?—Elle contient trois noms : Benjamin, Belleville, \$68.57 ; Jordan, Charles, \$2,038.—je n'en savais rien ; Abraham Shack, \$2,669—j'en connaissais quelque chose ; et D. W. Hart, \$90.

Par M. Plumb :

319. Ces divers montants forment-ils la totalité de la somme ?—Oui.

Par M. Bowell :

320. Est-ce la seule balance au débit de Benjamin ?—Non ; il y en a une autre de \$13,000 environ.

Par M. Plumb :—

321. Où se trouve-t-elle ?—Au débit du compte de Belleville, je présume.

Par le président :

322. Elle a été biffée, je suppose ?—Non ; Cette réclamation est de \$12,405. Elle a été déférée au ministre de la Justice pour en opérer le recouvrement. Je ne me rappelle pas exactement en quelle année, mais je crois que c'est dans l'année où la défalcation a été découverte.

Par M. Bowell :—

323. Y est-elle restée depuis cette époque ?—Deux ans après, le dossier a été retiré du ministère de la Justice. Je n'en connais pas exactement la raison.

324. En quelle année la défalcation a-t-elle été commise ?—En 1870 ou 1871.

325. C'est la première défalcation ?—Non, en 1875. La première défalcation était de \$68.57. Je n'en puis fournir l'explication, parce que ce cas nous a été transféré par le receveur-général.

326. Je me souviens de quelques cas qui ont été réglés ?—Quelques uns l'ont été.

Par M. Plumb :—

327. Ce montant, à l'exception des \$4,867, paraît être un compte courant ?—Oui. Je ne sais pourquoi les \$12,000 ne sont pas ici. Cette somme figure dans nos livres. Je vais expliquer pourquoi. Le compte de la division de Belleville figure dans nos livres de statistiques. Il s'y trouvait en entrepôt, 8,612 gallons de spiritueux, 19,478 livres de tabac et 9,213 gallons de pétrole. Ce montant représente les droits sur ces marchandises ; et M. Benjamin, bien qu'il soit présumable qu'il a perçu les droits, n'a jamais fait rapport qu'ils aient été acquittés, et le montant figure dans nos livres à titre de réclamation.

Par le président :—

328. Que qu'un des quatre articles dont vous avez donné lecture, est-il une créance valable ?—Non, je ne le crois pas.

329. Depuis combien de temps sont-ils en suspens ?—Ils nous ont été transférés vers 1871. Je ne sais combien de temps avant cette date. M. Shack était fabricant de tabac. Il s'est enfui et nous avons saisi tout ce qu'il possédait.

L'article \$4,867.24 est biffé.

330. " Belleville, \$174.92 ; Cobourg, \$488.48 " ?—Ce sont des comptes courants.

Par M. Ross :—

331. " Windsor, \$14,341.17 " ?—Ce sont les droits pour la dernière moitié du mois.

Par le président :—

332. " Montréal, \$8,313.74 "—est ce une créance valable ?—Nous avons un compte de \$5,940 avec Dunbar Browne. Il était défalcaire pour \$10,531, et nous en avons retiré \$5,040, laissant une balance de \$5,490.

Par M. Plumb :—

333. Ce montant est-il compris dans les \$8,313 ?—Peut-être, mais je ne saurais l'affirmer maintenant.

Le sous-comité s'ajourne alors.

SALLE DE COMITÉ, N° 46.

14 avril, 1882.

Le sous-comité s'assemble. M. Kirkpatrick, au fauteuil.

MM. COURTNEY et BRUNEL, sont examinés de nouveau :—

Revenu de l'accise et frais de perception, Montréal..... \$8,313.74.

M. Courtney :—\$5,490.76 sur cette somme, sont la balance des défalcactions commises par Dunbar Browne, qui subit actuellement sa peine dans le pénitencier de St. Vincent de Paul.

Par le président :—

334. Sera-t-il recouvré quelqu'autre chose sur cette balance ?— Non.

Ordonné, Que \$5,490.76 soient biffées.

M. Courtney :—Tous les articles du compte d'accise sont bons.

Revenu des Travaux Publics, Canal Welland, Port Robinson \$488.55.

M. Courtney :—De cette somme, \$255.77 étaient dues par l'ancien percepteur, M. McCoppin. C'est une perte sèche.

Par M. Plumb :—

335. Il se plaint qu'il ne peut obtenir une enquête, ni faire examiner ses papiers.

M. Brunel :—Ils ont été dûment examinés.

336. Il serait probablement juste de lui donner l'occasion d'exposer sa cause ?—

M. Brunel :—On lui a intenté une poursuite et tous les documents lui ont été adressés. Cette somme de \$255.77 est donnée virtuellement à M. McCoppin sur l'assurance qu'il donne de l'avoir payée à titre de dépenses contingentes. Il était tout à la fois percepteur des revenus du canal, des douanes et maître de poste, et il

prétend avoir dépensé ce montant à titre de contingents, mais il ne peut dire pour quelle branche de service, comme nous lui avons demandé de l'expliquer. Finalement, il a payé une certaine somme que nous avons cru devoir accepter, et nous avons bifé ce montant bien que nous ne fussions pas autorisés à en agir ainsi.

Revenu des Travaux Publics, divers, T. M. Porteous..... \$417.57.

M. Courtney :—C'est un montant perçu par Porteous, percepteur du revenu de l'Intérieur à Pictou, pour vente des terres de l'Intercolonial. Il a commis des défalca-tions, et le département de la Justice a décidé que ses cautions n'étaient pas respon-sables parce que ces défalcactions se rattachaient à un service autre que celui du Revenu de l'Intérieur.

Ordonné, que \$417.57 soient bifées.

Travaux publics secondaires, havre de Oakville..... \$30.

M. Courtney :—Cela date de l'époque où nous avions le contrôle. Cette somme a été déduite par le percepteur, M. Young, du montant de ses perceptions en 1874-75, pour le motif qu'elle lui était due comme salaire.

M. Brunel :—Il n'était pas percepteur pour ce port, mais il en remplissait les fonctions temporairement. Il prétendait avoir droit à ce montant pour la dernière partie de son service : Il avait été payé pour la première partie.

Par le président :—

337. Pourquoi ne le payiez-vous pas ?—Parce que nous lui contestions le droit de faire une déduction quelconque.

338. Alors nous n'avons pas le droit de biffer ce montant ?—Je ne sais où cet homme est actuellement. Il n'y a pas le moindre doute que c'est une non-valeur.

Par M. Plumb :—

339. Il aurait dû verser la totalité des perceptions et alors vous l'auriez payé ?—Oui, nous lui aurions payé ce que nous aurions considéré une somme raisonnable. Le montant est bifé.

Passages d'eau, Sandwich..... \$500 00

M. Brunel :—Le conseil municipal de la ville de Sandwich a obtenu l'affermage d'un passage d'eau dans le but d'y placer un bateau traversier devant relier Sandwich à des sources minérales qui se trouvent sur le côté opposé de la rivière. Il devait, en retour, payer une certaine redevance. Il n'a jamais donné de cautionnement et n'a jamais payé de redevances à l'exception d'un premier versement opéré lorsqu'il a obtenu l'affermage. De fait, il a abandonné son droit d'exploitation qui lui coûtait plus cher qu'il ne lui rapportait.

Par le président :—

340. Ne s'y trouve-t-il pas un bateau-traversier actuellement ?—Non ; pas à Sandwich.

Par M. Ross :—

341. A-t-on fait quelque tentative pour recouvrer ces deniers ?—Je ne sais. Je ne pourrais dire si nous pourrions recouvrer cette somme de la corporation, ou non.

342. Avec qui le contrat a-t-il été passé ?—Avec le maire et la corporation. Ils n'ont pas donné de cautionnement.

Par M. Plumb :—

343. Quand était-ce ?—En 1871.

Par le président :—

344. A-t-il été affirmé au maire et à la corporation ?—Oui.

345. Cette somme est mise en compte dans l'espoir d'en effectuer la rentrée ?—C'est précisément cela.

346. Un particulier ne créditerait cette somme que lorsqu'elle aurait été payée ?—Elle a été portée au débit à l'époque de son échéance. Nous débitons toujours un compte d'un montant échu.

Par M. Ross :—

347. Cette somme de \$500 couvre-t-elle le loyer d'une ou de plusieurs années ?—De plusieurs années. La redevance était de \$100 par an. Ils l'ont pris pour six ans, ont payé une année, et ont ensuite abandonné l'exploitation.

348. Alors ils n'ont donné suite à leur entreprise que pendant une année?—
Oui.

L'article est biffé.

Loyers de pouvoirs d'eau, canal et rivière Rideau..... \$6,874 80

M. Brunel.—L'on se propose de biffer \$2,626 de cet article. Le rapport sur lequel est basée cette recommandation a été fait par M. Witton, inspecteur des canaux, qui a reçu instruction d'éclaircir cette question. (Le rapport et les détails sont déposés. Exhibit P.) Les items qui composent cet article ont été examinés par le bureau de la trésorerie qui a rédigé un rapport recommandant de rayer ce montant de notre bilan. Mais il paraît entretenir des doutes quant au droit qu'il a d'en agir ainsi, et par conséquent, c'est une simple recommandation de sa part.

Le montant est biffé, conformément au rapport et à la recommandation de M. Witton, confirmés par le bureau de la Trésorerie.

Les montants suivants sont aussi biffés pour la même considération : Canal de Williamsburgh, \$220, et canal de Cornwall, \$60.

Canal de Beauharnois.

Compagnie charbonnière de Valleyfield, \$240; et Owen Lynch, \$90.

M. Courtney.—Witton fait rapport que le loyer a été payé dans ce cas, jusqu'au mois de mai 1874, époque à laquelle la compagnie a cessé ses opérations. A l'égard d'Owen Lynch, il dit: " Bail annulé par ordre en conseil, 1876. Locataire en faillite et ruiné."

Les montants sont biffés.

M. Courtney.—Quant au montant de \$800, J. M. Currier, le grand-livre indique que le loyer a été payé en entier jusqu'au 30 juin 1876. Le gouvernement a repris possession de la propriété au printemps de 1876, et il n'y a rien de dû.

M. Brunel.—Ces comptes ont été transférés par le département des Travaux publics à celui du Revenu de l'intérieur, et nous avons dû prendre les balances telles qu'elles étaient. Il s'est écoulé un temps considérable avant que nous pussions obtenir des renseignements nécessaires, et des entrées ont été faites de cette manière qui n'auraient pas été faites sans cela.

Les sommes sont biffées conformément au rapport de M. Witton.

Divers comptes..... \$536.00.

Travaux du district de Newcastle..... 120.00.

M. Brunel.—L'inspecteur Bell a fait rapport, le 30 juin, 1871, que l'engin avait été enlevé plusieurs années auparavant et que la dette pouvait être considérée comme une non-valeur. Bell était alors inspecteur des canaux, et cette machine avait été louée pour servir à quelque établissement manufacturier; le tout avait été enlevé depuis très longtemps et la créance ne valait rien.

Par M. Ross.—

349. Ce rapport n'est pas récent?—Non, il a été fait en 187..

Les sommes sont biffées.

M. Courtney.—Il y a quelques années, nous avons payé \$200 à un ci-devant inspecteur du district d'Halifax. C'était un défalcataire. La somme a été payée régulièrement et portée aux compte publics. Il n'en a jamais rendu compte, et il en est débité.

M. Brunel.—Il n'a pas fourni de cautionnement. A l'époque, nous n'en exigeons pas des inspecteurs de districts, parce qu'ils ne leur passait par les mains que de faibles sommes pour payer des dépenses contingentes. Nous exigeons des garanties maintenant. Il s'est enui.

Par M. Ross.—

350. Il a peut-être dépensé cette somme en frais de voyage?—Je ne saurais dire; peut-être pour payer les dépenses de sa fuite. On s'en est débarrassé à peu de frais.

L'article est biffé.

Le sous-comité s'ajourne.

SALLE DE COMITÉ No 46, 18 avril, 1882.

Le sous-comité s'assemble.—M. Kirkpatrick, au fauteuil.

Chemin de fer de Windsor et Annapolis, compte ouvert... \$105,254.55.

PETER INNES, gérant général du chemin de fer de Windsor et Annapolis, est interrogé:—

Le témoin :—Ce montant ne devrait pas être porté à notre débit; on a réglé les comptes de part et d'autre, en 1875.

Par le président :—

351. Quel est ce montant de \$105,000 ?—Il représente les frais encourus pour changer la largeur de la voie de notre chemin. Nous n'avons pas demandé ce changement, mais M. Mackenzie nous a dit que si nous voulions l'opérer, il prendrait notre matériel pour voie large et qu'il nous en donnerait d'autre pour voie étroite; mais nous sommes débités de la totalité des frais, sans être crédités du matériel que nous avons livré.

352. Il y a deux comptes distincts—celui-ci et celui de l'embranchement de Windsor, chemin de fer Intercolonial—et nous avons cru qu'il serait préférable de ne pas toucher à ces items, parce que toutes les questions relatives aux transactions du gouvernement avec ce chemin—changement de largeur de la voie, recettes perdues pendant l'exploitation—pourraient être présentées ensemble et former partie d'un arrangement général?—Le changement de largeur de la voie ne peut avoir trait à ces transactions; c'est une chose tout à fait distincte. J'admets l'exactitude des autres items, mais il est préjudiciable à notre crédit de voir cette entrée figurer dans les comptes publics lorsque nous ne devons pas cette somme. C'est une simple affaire de comptabilité pour le département. Notre chemin a été construit sur le type des chemins à voie large, et comme partie du réseau du gouvernement dans la Nouvelle-Ecosse. (La convention intervenue en 1875 est produite.)

353. Le gouvernement a changé la largeur de la voie?—Non; mais l'avons changée nous-mêmes.

354. Comment cela se trouve-t-il dans des comptes publics?—C'est dû à son système de comptabilité. Cela n'a aucun rapport avec nous.

355. Vous avez opéré le changement et vous en avez payé les frais?—Certainement; nous avons changé la largeur de notre voie, et leur avons donné notre matériel pour voie large en échange pour du matériel pour voie étroite. Le gouvernement ne pouvait pas changer la largeur de la voie sur la ligne de l'Intercolonial, parce que nous avions droit de parcours sur une partie de la ligne. Il nous a dit que pour éviter les transbordements ou la pose d'une troisième rail, il nous aiderait à faire le changement.

356. Il a porté à votre débit les frais de changement sans vous donner crédit pour ce que vous lui avez donné?—Il ne nous a pas donné crédit du tout.

357. Cette somme de \$105,000 représente le matériel qu'il a fourni à la compagnie?—Il a acheté de nouvelles locomotives et en a fait transformer un certain nombre d'autres; il nous a donné du matériel pour voie étroite, et le coût total s'est élevé à \$105,000. Mais il ne nous alloue rien pour les locomotives et les trucks également bons qu'il a reçus en échange.

Le président donne lecture du compte.

Le témoin : Cela démontre l'absurdité du compte. Nous avons donné neuf locomotives, 14 wagons et 145 trucks, et il ne met à notre crédit que quatre locomotives.

Le sous-comité s'ajourne.

SALLE DE COMITÉ, No. 46.

25 avril, 1882.

Le sous-comité s'assemble—M. Kirkpatrick au fauteuil.

Fonds consolidé, compte de placement..... \$1,137,685 28

ROBERT SINCLAIR, comptable du département des Sauvages, est appelé et interrogé :—

Par le président :—

358. Quelles sont vos fonctions ?—Comptable du département des sauvages.

359. Avez-vous des renseignements sur quelques-unes des balances en suspens ?—
Oui, sur l'une d'entre elles que l'on suppose être due au département des sauvages.

360. Laquelle ?—L'hypothèque Etobicoke.

361. Que savez-vous à ce sujet ?—Je pense que l'hypothèque a été donnée par M. Boulton pour compte d'arrérages d'intérêts échus sur une hypothèque appelée l'hypothèque Selkirk. C'est une des trois hypothèques mentionnées dans le bilan des comptes publics.

362. Il y a une hypothèque donnée par le comte de Selkirk et un autre par Henry J. Boulton ?—Oui ; et une par Markland.

363. Avez-vous des données sur celle de Henry J. Boulton ?—Oui.

364. Quelle est la balance due sur cette dernière ?—\$3,196 et quelques centins.

M. Courtney :—Il a été payé quelque chose, cette année, n'est-ce pas ?—Non ; le dernier paiement inscrit a été fait en 1881.

Par M. Ross :—

365. Reçoit-on annuellement une somme fixe ?—C'est un paiement annuel, mais la somme n'est pas fixe. Le terrain a été vendu par le département des sauvages pour le compte du receveur-général, en 1878, et depuis cette époque, des paiements ont été faits annuellement, par montants variés. L'acheteur se nommait Calhoun, et je pense qu'il paie assez régulièrement depuis lors.

Par le président :—

366. C'est un compte courant ?—Oui, et \$3,196 de cette créance sont valables. Le terrain a été vendu moyennant \$5,000, sur lesquelles \$1,573 ont été payées.

367. De sorte que la balance de l'hypothèque Boulton représente ce qui a été perdu ?—Je ne crois pas qu'il y ait eu perte.

368. Quel était le montant du compte lorsque vous avez vendu le terrain pour \$5,000 ?—Le terrain a été vendu \$4,769.

Par M. Ross :—

369. Vous parlez d'une créance valable et d'une autre qui ne l'est pas ; de laquelle s'agit-il maintenant ?—De l'hypothèque Etobicoke.

Par le président :—

370. Quel était le montant dû sur l'hypothèque, à l'époque de la vente ?—L'on présumait qu'il était d'environ \$9,000. Toutefois, une forte partie était constituée par les intérêts accumulés.

371. Quel était le montant inscrit dans vos livres, sans tenir compte de l'intérêt ? En y ajoutant les intérêts accumulés, quelle était la balance au débit de l'hypothèque, lors de la vente ?—Je ne puis le dire. Nous n'avons rien de cela dans le département des Sauvages.

M. Courtney :—Le montant comprend les intérêts jusqu'à l'époque de la Confédération.

Par le président :

372. Quel a été le résultat de la vente ?—\$4,769.

Par M. Ross :

373. Il y a eu perte de \$3,000, sur la vente ?—Oui. Le terrain avait été évalué au-dessus de ce qu'il valait.

374. De sorte que les \$4,000, ou environ, constituait une créance valable et productive ?—Toute la créance est valable, mais une partie en a été acquittée. \$1,500 ont déjà été versées.

375. Alors la différence entre \$4,769 et \$7,117, est perdue ?

M. Courtney :—Cette différence est perdue parce que les \$1,500 sont créditées et déduites. Nous désirons obtenir un ordre pour faire examiner les hypothèques Selkirk et Markland par les agents du département des sauvages.

Le témoin :—Nos agents n'en connaissent rien. En 1861, le contrôle de ces biens a été pris par le Canada, et depuis lors, le département des sauvages n'a rien eu à y voir. De fait je ne sache pas que nous nous en soyons jamais occupés. On n'en trouve aucune trace dans notre département. L'affaire Selkirk est une hypothèque sur 13,000 acres de terre dans Brant, mais d'une manière ou d'une autre, le Canada a pris possession des garanties, et le département des sauvages a cessé de s'en occuper.

Par le président :

376. Où se trouve l'hypothèque ?—Le dossier n'est pas dans le département des sauvages. D'après un ancien rapport de M. Langton, j'ai lieu de croire que les papiers sont dans le département de la justice.

377. Et l'hypothèque Markland ?—L'affaire est de même nature. Le terrain est situé à Kingston.

Ordonné, Que M. Courtney s'entende avec le département des sauvages et s'efforce d'obtenir le règlement de ces deux réclamations par l'entremise du ministère de la Justice ou autrement.

Chemin de fer de Windsor et Annapolis (compte ouvert) \$105,254.55

PETER INNES, THOMAS D. TINS et COLLINGWOOD SCHREIBER sont appelés et interrogés :

Le président :—Formulez votre plainte, M. Innes.

M. Innes :—Nous opposons une exception péremptoire à cette balance de \$105,000 inscrite comme étant due par le chemin de fer de Windsor et Annapolis. (Relevé de compte déposé.)

Par le président :

378. Vous avez consenti de changer la largeur de votre voie ferrée à condition que l'on vous donnât ce nouveau matériel roulant ?—Oui.

379. Vous dites que le gouvernement vous l'a donné, mais qu'il l'a porté à votre débit ?—Oui.

380. Et c'est ce qui constitue l'item de \$105,000 ?—Oui. Vous verrez qu'il y avait beaucoup d'autres affaires en contestation entre le gouvernement et la compagnie, et le tout devait être réglé finalement jusqu'à date, et ne devait en aucune manière entrer dans la comptabilité.

Par M. Ross :—

381. En quelle année était-ce ?—En 1875.

382. Pourquoi n'en êtes-vous pas arrivé à un règlement final ?—Le règlement est contenu dans cette convention.

383. Cette convention a été faite avant les travaux de changement ?—Oui, et le compte actuel n'est que le simple résultat de votre système de comptabilité. Le gouvernement a proposé de fournir le matériel roulant sur la demande à lui faite par plusieurs députés qui avaient des intérêts dans les comtés environnants.

Par le président :—

384. Le gouvernement a-t-il pris possession de votre chemin ?—Non. Nous avons donné livraison de notre matériel roulant et il nous a donné celui-ci ; mais quand il a pris possession de l'embranchement de Windsor, il s'est élevé une autre difficulté, qui n'a aucun rapport avec l'affaire qui nous occupe. Cette difficulté s'est présentée deux ans après.

Par M. Ross :—

385. Alors il n'y a pas litige dans l'affaire actuelle ?—Non.

Par le président :—

386. Ce paiement pour le nouveau matériel roulant, en attendant l'époque du règlement, a été porté au compte ouvert du chemin de fer d'embranchement de Windsor et Annapolis et est resté dans le même état depuis cette époque sans avoir jamais été réglé ?—

M. Tims :—C'est cela. J'ai mis mes explications par écrit. J'ai obtenu une copie du compte détaillé tel que rendu, et je l'ai annexée à mon mémoire. (Exhibit T.)

Par M. Ross :

387. C'était un échange de matériel roulant?—Parfaitement.

Par le président :—

388. La décharge mentionnée dans la convention a-t-elle été exécutée?—

M. Tims :—Oui.

389. Ces locomotives sont-elles restées la propriété du gouvernement?—Oui.

M. Tims :—J'ai fait l'entrée d'abord au débit du gouvernement, suivant l'idée que je me faisais alors de la transaction. J'y ai annexé une entrée qui est rédigée d'une manière toute particulière : " L'un des items de l'entrée est prétendu avoir été inscrit par ordre du ministre des Finances et du ministre des Travaux publics."

M. Innes :—La convention a été exécutée en détail par le gouvernement et par la compagnie de Windsor et Annapolis. La Cie. n'a rien gagné par la transaction.

M. Courtney :—Cette entrée est-elle de ma main?—

M. Tims :—Oui.

Par M. Bowell :—

390. Vous avez fait la dépense de changer la largeur de votre voie?—

M. Innes :—Oui.

Par le président :—

391. Ce matériel roulant devait rester en possession de la Puissance du Canada?—Les locomotives seulement. La raison en était celle-ci : Notre compagnie avait des embarras financiers et le gouvernement craignait que les locomotives ne fussent saisies et enlevées de sur la ligne ; ainsi, il se réserva cette garantie afin que les locomotives pussent toujours servir au trafic du chemin.

M. Tims :—Je sais que M. Brydges a déclaré que l'on se proposait d'y afficher des placards constatant qu'elles appartenaient au gouvernement.

M. Innes :—Oui, ils y sont encore.

Par M. Charlton :—

392. Un tiers des recettes brutes a été versé?—

M. Innes :—Oui ; subséquemment à la convention, les choses ont été tenues en règle. Pour faire voir le ridicule de ce compte, nous ne sommes crédités que de \$800 pour tout le matériel dont nous avons donné livraison. Ces locomotives coûtent à la compagnie \$15,000 payés en Angleterre, et l'on ne nous crédite que de \$5,000. Il y aurait plusieurs autres réclamations s'élevant au chiffre d'environ \$30,000, que nous avons laissées de côté à l'époque.

Par le président :—

393. Vous vous êtes dégagés mutuellement de toutes réclamations?—Oui.

394. Vous avez diminué la largeur de votre voie?—Oui, à nos propres dépens.

Par M. Charlton :—

395. Le gouvernement a changé le matériel roulant?—Oui ; c'était un simple échange. Pour une locomotive à voie étroite, qui nous était donnée, nous devons donner en retour une locomotive à voie large. Nous l'avons fait pour l'avantage de cette partie du pays ; ce n'était en aucune manière une affaire de comptabilité.

M. Schreiber produit des articles de convention signés par E. A. DePas, en qualité de commissaire pour le chemin de fer de Windsor et Annapolis.

M. Innes :—Nous avons un duplicata signé par M. Mackenzie.

Par M. Bowell :—

396. Le tiers des recettes brutes a-t-il été versé?—

M. Innes :—Oui, très régulièrement depuis cette date.

M. Schreiber :—Pas depuis cette date.

Par le président :—

397. Il y a une différence entre l'embranchement de Windsor et Annapolis et le chemin de fer de ce nom?—Oui.

398. Et c'est de l'embranchement dont le gouvernement s'est emparé?—Oui.

399. Avez-vous quelque chose à faire avec cet embranchement?—

M. Innes :—Oui, il nous appartient actuellement. Nous en avons déjà la possession alors que la cause était devant les cours, et les cours se sont prononcées en notre faveur. Nous venons au gouvernement un tiers des recettes brutes, et il entretient le chemin. Nous admettons les autres comptes. Ces montants datent de l'époque à laquelle le chemin nous a été enlevé, en août, 1877.

L'honorable ALEXANDER MACKENZIE est appelé et interrogé :—

Le président :—Le bilan contient un article,—“Chemin de fer de Windsor et Annapolis (compte ouvert) \$105,254.55,”—qui est pour du matériel roulant que l'on a porté au débit de ce chemin. *M. Innes* nous demande de biffer cet article, parce que, dit-il, nous ne le devons pas et notre crédit souffre à cause de cet item qui est inscrit apparemment au débit de la compagnie ; et il nous soumet une convention intervenue en 1875, aux termes de laquelle il affirme que lorsque vous étiez à changer la largeur de la voie de l'Intercolonial, il vous fallait, ou avoir un troisième rail sur l'Intercolonial pour faciliter la circulation des trains du chemin de Windsor et Annapolis, ou prendre avec ce dernier des arrangements pour changer la largeur de sa voie ; et qu'il s'engagea à faire ce changement moyennant que le gouvernement lui fournit son matériel roulant ?—

M. Mackenzie :—Je pense que nous devons prendre ses locomotives. Nous devons nous faire remettre ses nouvelles locomotives et six des autres.

Le président :—*M. Innes* dit que cela a été fait.

M. Bowell :—La compagnie s'est engagée de changer à ses frais la largeur de sa voie ; le gouvernement devait prendre possession de son matériel roulant pour voie large et lui en donner d'autre en échange, pour voie étroite, et la compagnie lui livra toutes les locomotives et matériel qu'elle avait ; mais le gouvernement ne lui en a pas donné crédit, mais a porté à son débit tout ce qu'il lui a donné en échange.

M. Innes :—La transaction ne devait pas donner lieu à des affaires de comptabilité.

Le président :—La compagnie avaient conclu un arrangement avec le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, lui conférant le droit de parcours sur une partie de l'Intercolonial.

M. Mackenzie :—Oui, à partir de la station de Windsor.

M. Innes :—Lorsque vous avez dû changer la largeur de la voie, vous auriez été obligé de poser un troisième rail ou de briser l'arrangement.

M. Mackenzie :—Il se trouve dans le département des Travaux publics un rapport de *M. Brydges* renfermant sa recommandation. Je ne me rappelle pas la date, mais il y en a un. Cela éluciderait, je crois, toute la question. Je n'aimerais pas à rien affirmer sans avoir pris connaissance des documents.

M. Innes :—Cet arrangement est le résultat de toutes les négociations.

Par M. Bowell :

400. Vous rappelez-vous si l'arrangement était bien tel que relaté par *M. Innes*, savoir : qu'en considération du changement de largeur de la voie, le gouvernement s'engageait envers la compagnie à prendre tout son matériel d'alors, et à lui donner en retour du matériel pour voie étroite ; que ce devait être une sorte d'échange.

M. Mackenzie :—Je crois me rappeler que la compagnie devait livrer neuf locomotives et 144 wagons. Quelques-unes de ses locomotives n'étaient pas seulement pour voie large, mais elles étaient aussi très vieilles et hors de service.

401. A-t-il été convenu que le matériel que vous lui donniez devait être ainsi donné en considération de celui qu'elle vous livrait ; ou bien, le gouvernement devait-il mettre à son débit toutes locomotives et le matériel roulant sans lui donner crédit de ce qu'il recevait ?—Mon impression au sujet de cette transaction, est que nous devons garder possession du matériel que nous recevions et de celui que nous donnions, afin d'assurer la continuation du trafic, mais je crois me rappeler aussi que l'on devait tenir compte d'une balance en quelque manière.

402. La compagnie ?—Oui. Mon impression est un peu vague.

M. Innes :—L'arrangement explique toute l'affaire. Toutes les dettes de part et d'autre devaient être biffées jusqu'à une certaine date.

M. Mackenzie :—C'est très possible.

Par le président :

M. Innes dit que le matériel était tout marqué comme appartenant au gouvernement ?— Oh, oui ; il était tout marqué. Il est très possible que M. Innes soit dans le vrai, parce que nous n'attachions pas beaucoup de valeur aux dettes contractées par cette compagnie.

M. Innes :— Nous avons donné à l'époque tout ce que nous possédions de valeur. Le sous-comité s'ajourne alors.

SALLE DU COMITÉ DES CHEMINS DE FER,

26 avril, 1882.

Le sous-comité s'assemble.—M. Kirkpatrick, au fauteuil.

Chemin de fer Intercolonial, compte ouvert, Punchard, Clark et Cie... \$7,652 34

Par le président :—

403. Une partie de cette somme peut-elle être recouvrée ?—

M. Tims :— L'on a fait des tentatives dans ce sens, mais ils n'ont jamais pu payer la somme parce qu'ils n'avaient pas de fonds.

404. Avaient-ils des relations avec le chemin de fer de Windsor et Annapolis ?—

M. Innes :— Ils en étaient les entrepreneurs.

405. Saurez-vous ce montant ?— Je ne le pense pas, Ils ont une contre-réclamation contre le gouvernement. Leurs bons auraient dû être pris au pair, et ils ont été escomptés ; et ils ont opposé cet escompte à la somme qui leur était débitée.

M. Tims :— Ils réclament un premium sur des bons qui ne valaient rien à l'époque où le gouvernement les a pris

Par M. Bowell :—

406. Sont-ils dans la Nouvelle-Ecosse actuellement ?

M. Innes :— Non, ils sont en faillite.

Ordonné, que le montant soit biffé, sujet à un mémoire du département de la Justice confirmant le mémoire de M. Schreiber.

M. Courtney :— A l'égard de l'hypothèque Boulton, le montant original était de £2,457, ou \$9,828, tel qu'il a été transféré du département des sauvages. La propriété a été vendue \$5,760, soit une perte de \$4,065. On ne peut rien recouvrer de plus. En tenant compte de ce qui a été payé, cela laisserait \$3,196.90, comme créance valable à recouvrer. Le montant inscrit dans nos livres est de \$2,849.08, mais le compte a été crédité de \$347.82 d'intérêt qui aurait dû être porté à l'intérêt sur placements. Je désire être autorisé à biffer \$4,068 du Fonds consolidé, et à ajouter l'intérêt, \$347.82, à l'actif.

Ordonné, En conséquence.

Chemin de fer de Windsor et Annapolis (compte ouvert). \$105,254 55.

M. Mackenzie :— J'ai examiné toute la correspondance qu'il a été possible à M. Schreiber de se procurer. Comme je le disais hier, le rapport qui m'a été adressé par M. Brydges jette de la lumière sur la question. La province de la Nouvelle-Ecosse était obligée, et nous étions supposés hériter de cette obligation, de donner un droit de circulation à cette compagnie sur la ligne de l'Intercolonial jusqu'à Halifax ; et quand le changement de largeur de la voie s'est fait, il était parfaitement évident que la compagnie était dans l'impossibilité d'opérer ce changement ; alors s'éleva la question de savoir si nous étions obligés de changer la voie, ou non, pour lui faciliter le parcours. Le cas était très douteux, et M. Brydges fit rapport que ce changement coûterait de \$70,000 à \$80,000, et suggéra cet arrangement, par lequel toutes les réclamations devaient être réglées et le gouvernement s'engageait de changer le matériel ; la compagnie devant changer la largeur de sa voie, sans fournir les rails, bien entendu. En fin de compte, je crois, autant que je puis me fier à ma mémoire, et aidé de ces documents, qu'il était entendu que cet arrangement terminerait la transaction, et que l'item ne doit pas faire partie de l'actif dans le sens exact du mot. Le seul point qui me paraisse présenter quelque doute, c'est de savoir à qui appar-

tenaient les locomotives données à la compagnie. Sans aucun doute, le gouvernement en a gardé la propriété, mais que ce droit lui soit encore acquis, c'est une autre question. Nous avons eu neuf locomotives de la compagnie—des locomotives anciennes—et nous les avons remplacées par six locomotives transformées et trois nouvelles. Les locomotives neuves coûtent \$24,000 et la transformation des autres a coûté considérablement, je ne pourrais préciser le chiffre. M. DePas évaluait celles qui nous ont été données à \$1,200, ou tout au plus \$1,400. Le comité peut voir la valeur relative du matériel reçu et donné. M. Brydges comptait que la conclusion de cet arrangement coûtait \$89,000. Le coût s'élève actuellement à \$105,000, montant porté à l'actif.

Par M. Bowell :—

407. Comme question de comptabilité, la Cie a-t-elle droit à un crédit?—Elle pourrait y avoir droit si c'était une affaire de comptabilité, mais si c'est une question de convention entre la Cie et le gouvernement, il en serait autrement.

408. Si ses assertions sont vraies, il n'y a pas de nécessiter de faire une entrée?—Non.

Par M. Plumb :

409. Comme question de fait, le gouvernement a-t-il gardé les locomotives?—Oui.

*M. Tims :—*M. Brydges m'a dit à l'époque, que les placards avaient été mis dans le but de protéger le chemin.

*M. Innes :—*L'arrangement, dans son ensemble, dénote que ce ne devait pas être une question de comptabilité.

Par M. Plumb :—

410. L'article devrait-il être biffé?

*M. Mackenzie :—*C'est mon impression. Je ne puis arriver à aucune autre conclusion. Je crois que MM. Schreiber et Tims sont tous deux de mon avis.

Par le président :—

411. Un ordre en conseil a-t-il été passé au sujet de cet article?

*M. Schreiber :—*Oui.

L'ordre du conseil est soumis (Exhibit V.)

L'article est biffé.

EXHIBIT A. à W. SOUMIS AU SOUS-COMITÉ.

Exhibit A.

EMPRUNT DE RAILS JUSQU'AU 30 JUIN, 1881.

Chemin de fer de St. Martin et Upham.....	\$83,597 54
Chemin de fer d'embranchement de Hillsboro'.....	6,688 19
Steel Company of Canada.....	11,964 66
Chemin de fer d'embranchement de Chatham.....	24,439 84
Chemin de fer d'embranchement de Elgin.....	44,252 82
Chemin de fer de Kent Nord.....	4,646 21
Low, Reid et Cie.....	1,056 61
Chemin de fer d'embranchement de Albert.....	7,977 26
Total	\$186,623 13

Les rails restent la propriété du gouvernement, et doivent lui être remis sous six mois d'avis.

EXHIBIT B.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

RELEVÉ des rails, compte d'emprunt, jusqu'au 30 juin 1881.

<i>Chemin de fer Saint-Martin et Upham.</i>		\$	cts.
1876.			
Juillet.....	6,731 pieds de vieux rails, 60 ton'x. 1 quint. 3 qrs. 24 lbs., à \$20.	1,201	96
	73,980 lbs. coussinets en fonte, à \$20 par ton. de 2,000 lbs.	739	80
	11,900 lbs. vieilles carvelles à 1½c.	178	50
Août	5,966 pieds de vieux rails en fer, 53 ton'x. 5 qtx. 5 qrs. 12 lbs., à \$20	1,065	36
	840 pieds de vieux rails, 7 ton'x. 10 qtx. à \$20.	150	00
	2,840 coussinets en fonte, 71,000 lbs., à \$20 par 2,000 lbs.	710	00
	1 rail de croisement, en fer.	30	00
Septembre...	5,880 pieds de vieux rails en fer, 52 ton'x. 10 qtx. à \$20.	1,050	00
	41,900 lbs. carvelles, à 1½c.	628	50
Octobre	28,696 pds. de vieux rails en fer, 256 ton'x. 4 qtx. 2 qrs. 6 lbs., à \$20	5,124	55
Novembre ...	12,300 coins latéraux, à 10c.	123	00
	41,300 coussinets en fonte, à \$20.	413	00
	161,850 do	1,618	50
	21,200 coins latéraux, à 10c.	212	00
	100,100 coussinets en fonte, à \$20.	1,001	00
	142,200 do à \$20.	1,422	20
	97,900 do à \$20.	979	00
	6,230 pieds de vieux rails en fer, 55 ton'x. 12 qtx. 2 qrs. à \$20.	1,112	50
	29,930 do 267 ton'x. 4 qtx. 2 qrs. 12 lbs., à \$20.	5,344	62
Décembre....	76,050 coussinets en fonte, à \$20.	760	50
	167,100 do à \$20.	1,671	00
	242 ton'x. 12 qtx. 2 qrs. 12 lbs. vieux rails, à \$20.	4,852	61
1877.			
Janvier.....	91 ton'x 5 qtx. 10 qrs. 10 lbs. do à \$20.	1,825	09
	33,500 coins latéraux.....	351	75
Avril	185 ton'x. 15 cwt. 2 qrs. 4 lbs. rails en fer, à \$20.	3,715	63
	502,050 coussinets en fonte, à \$20.	5,020	50
	18,000 coins latéraux, à \$10.50.	189	00
Juillet.. ..	76 ton'x. 3 qrs. 16 lbs. rails en fer, à \$20.	1,532	68
	94 ton'x. 5 qtx. 20 lbs. do à \$20.	1,885	18
Octobre	36 ton'x. 3 qrs. vieilles carvelles.	360	30
Novembre ...	485 ton'x. 4 qtx. 2 lbs. vieux rails, à \$20.	9,701	02
	219 ton'x 2 qtx. 16 lbs. do à \$20.	4,381	14
	99 ton'x 6 qtx. 2 qrs. 12 lbs. vieux rails, à \$20.	1,986	61
	34,300 éclisses.....	1,029	00
	4,377 boulons et écrous.....	175	08
	22,480 éclisses.....	674	40
	365 éclisses de joints.....	182	50
	1,560 éclisses.....	46	80
	397 boulons et écrous.....	15	88
	107 coussinets en fonte, 2,675 lbs., à 1c.	26	75
1878.			
Novembre ...	48,281 pds de vieux rails en fer, 431 ton'x. 1 qtx. 2 qrs. 12 lbs à \$20	8,621	61
	12,190 pds coussinets en fonte, 136 ton'x. 3 qrs. 26 lbs., ou 304,750 lbs., à \$20.	3,047	50
Décembre....	5,400 éclisses.....	108	00
	1,080 boulons, à 3c.	32	40
	54 ton'x. 19 qtx. 12 lbs. vieux rails en fer, à \$20.	1,099	11
	2,825 éclisses de joints, à 25c.	706	25
1879.			
Juillet.....	26,798 pds. de vieux rails en fer, 239 ton'x. 5 qtx. 1 qr. 2 lbs., à \$20	4,785	27
	6,062 pds. de vieux rails en fer, 54 ton'x. 2 qtx. 2 qrs. 10 lbs., à \$20	1,082	59
	2,484 feet vieux coussinets en fonte, 62,290 lbs., à \$20.	622	90
		\$83,597 54	
<i>Embranchement de Hillsboro'.</i>			
1876.			
Août.....	114 coussinets en fonte, 2,850 lbs., à \$20 par 2,000 lbs.	28	50
	313 éclisses de joint, à 60c.	205	80
	11,155 pieds de vieux rails, 97 ton'x. 2 qtx. 18 lbs., à \$20.	1,942	16
Décembre....	23,587 pieds de vieux rails, 285 ton'x. 6 qtx. 2 qrs. 18 lbs., à \$20.	4,106	66
A reporter.....		\$6,283 12	

EXHIBIT B.—Chemin de fer Intercolonial.—Relevé des rails, compte d'emprunt, jusqu'au 30 juin 1881.—*Suite.*

	Report	\$ cts.	\$ cts.
		6,283 12	
1877.	<i>Embranchement de Hillsboro'—Suite.</i>		
Février.....	778 éclisses de joint.....	311 20	
	1,872 coussinets en fonte.....	18 72	
	4 sabots de frein.....	2 40	
	3 disques.....	9 00	
	3 tringles de connection.....	3 75	
	2 rails de croisement, en fer.....	60 00	
			\$6,688 19
	<i>Steel Company of Canada.</i>		
1876.			
Janvier.....	11,945 pieds de vieux rails, 106 ton'x 13 qtx., à \$20.....	2,133 00	
Mai.....	21,308 do 190 ton'x 5 qtx. 10 lbs., à \$20.....	3,805 08	
Juin.....	15,928 do 142 ton'x 13 qtx. 1 qr. 6 lbs., à \$20....	2,853 30	
Juillet.....	4,610 do 41 ton'x 3 qtx. 24 lbs., à \$20.....	823 21	
	195 paires d'éclisses, 3,042 lbs., à 1½c.....	45 63	
	7,806 vieux boulons et écrous 1,072 lbs., à 2c.....	21 44	
	4 coussinets en fer forgé, à \$2.....	8 00	
1877.			
Octobre.....	113 ton'x 15 qtx. vieux rails, à \$20.....	2,275 00	
			\$11,964 66
	<i>Embranchement de Chatham.</i>		
1875.			
Novembre ...	9,272 pieds de vieux rails, 82 ton'x 15 qtx. 2 qrs. 24 lbs., à \$20....	1,655 71	
	2 coussinets d'aiguilles en fer forgé, \$3.....	6 00	
	150 carvelles pour rails en fer forgé, à 3c.....	4 50	
	1 rail mobile.....	135 00	
Décembre....	3,595 pds. de v. rails en f. en (T), 32 ton'x 1 qtl. 3 qrs. 24 lbs., à \$20	641 96	
	38,267 pds. de vieux rails, 341 ton'x 13 qtx 1 qr. 16 lbs., à \$20..	6,833 39	
	5 tringles de connection.....	10 00	
1876.			
Janvier.....	1,500 éclisses de joint.....	1,020 00	
Février.....	Starr Manufacturing Co., transformer 411 éclisses de joint, à \$35	131 52	
	6,342 pieds de rails, 66 ton'x 12 qtx. 2 qrs., à \$20.....	1,132 50	
Mars.....	Starr Manufacturing Co., transformer 411 éclisses de joint pour rail en H, à 35c.....	143 85	
	James Fisher, voiturage de carvelles.....	5 00	
Avril.....	Starr Manufacturing Co., transformer 447 éclisses de joint pour rails en H, à 35c.....	156 45	
	9 lbs. de boulons et carvelles.....	0 70	
	1 paire de rondelles, 12c. ; 1 disque, \$6.....	6 12	
	1 paire de vis.....	0 10	
	11,989 pds. de vieux rails, 101 ton'x 13 qtx. 3 qrs. 20 lbs., à \$20..	2,033 93	
	Jas. Fisher, voiturage de carvelles à Newcastle (9 ton'x).....	8 00	
Mai.....	Starr Manufacturing Co., transformer 1,822 éclisses de joint pour rails en H, à 35c.....	637 74	
	Starr Manufacturing Co., transformer 500 éclisses de joint pour rails en H.....	175 00	
	Starr Manufacturing Co., transformer 2,322 éclisses de joint, à \$32	743 04	
	19,871 pieds de vieux rails, 177 ton'x 8 qtx. 1 qr. 26 lbs., à \$20..	3,548 48	
Juin.....	6,000 éclisses de joint, à \$67.....	402 00	
	11,999 pieds de vieux rails, 107 ton'x 2 qtx. 2 qrs. 20 lbs., à \$20..	2,142 68	
Juillet.....	73,260 coussinets en fonte.....	732 60	
	6,464 pieds de vieux rails, 57 ton'x 14 qtx. 1 qr. 4 lbs., à \$20.....	1,154 29	
Novembre ...	3,150 pieds de vieux rails, 28 ton'x 2 qtx. 2 qrs., à \$20.....	562 00	
1877.			
Septembre ..	37 éclisses de joint.....	18 50	
	2 jeux d'appareils d'aiguillage.....	30 00	
	2 rails mobiles.....	50 00	
Octobre.....	5 ton'x 4 qtx. 1 qr. 24 lbs., vieux rails, à \$20.....	104 47	
	9 ton'x 2 qtx. 3 qrs. 7 lbs. do.....	182 81	
	25 éclisses de joint.....	12 50	
	2 cages de croisements.....	6 00	
	2 tringles de connection.....	3 00	
	2 coussinets de croisement.....	5 00	
	500 coussinets en fonte.....	5 00	
			\$24,439 84

EXHIBIT B.—Chemin de fer Intercolonial, compte d'emprunt, jusqu'au 30 juin 1881.—Fin.

		\$	cts.	
<i>Chemin de fer d'embranchement d'Elgin.</i>				
1875.				
Septembre...	A bordereau de paie, W.D., travail supplémentaire	12	60	
	do do travail.....	65	70	
	12 marteaux à carvelles, à \$1.55.....	18	60	
	12 barres à patte, à \$3.40.....	40	80	
	6 jauges à mesurer la largeur de la voie, à 70c.....	4	20	
	1 rail mobile en fer.....	30	00	
	64,124 pieds de vieux rails en fer (H), 572 ton. 10 quint. 2 qrs. 24 lbs., à \$20 par 2,240 lbs.....	11,450	71	
	25,550 coussinets en fonte, 664,310 lbs., à \$20.....	6,643	10	
	63,680 lbs. vieilles carvelles pour rails en H.....	955	20	
	36,420 vieux coins latéraux, à \$5.....	182	10	
Novembre ...	51,995 pds de vieux rails en H 464 ton. 4 quint. 3 qrs. 18 lbs., à \$20	9,284	91	
	485,600 lbs. vieux coussinets en fonte, à \$20.....	4,856	00	
Décembre....	40,210 pieds de vieux rails en H, 359 ton. 1 qr. 12 lbs., à \$20...	7,180	36	
	322,860 lbs. coussinets en fonte, à \$20.....	3,228	60	
1876.	17,989 coins latéraux, à \$5.....	89	94	
Février.....	20,000 coins de joint, à \$10.50.....	210	00	
				\$44,252 82
<i>Chemin de fer de Kent-Nord.</i>				
1879.				
Octobre.....	A 182 ton. 6 quint. 24 lbs. vieux rails, à \$20.....	3,646	21	
	12,000 paires éclisses jumellées, à 40c.....	480	00	
	6½ ton. boulons, 13,000, à 4c.....	520	00	
				\$4,646 21
<i>Low, Reid et Cie.</i>				
1880.				
Mai.....	A 5,000 pds de vieux rails en T 52, ton. 16 quint. 2 qrs. 12 lbs., à \$20.....			\$1,056 61
<i>Chemin de fer d'embranchement d'Albert.</i>				
1881.				
Juin.....	Raccordement aux moulins Steeves, 70 ton. de rails, à \$19.....	1,330	00	
	Cushing et Clark, 88 ton. de rails, à \$19.....	1,672	00	
	Plaster Quarry, 160 do à 19.....	3,040	00	
	Anderson's Mill, 88 do à 19.....	1,672	00	
	Steeves Quarry, 13 ton. 17 quint. 3 qrs. 20 lbs., à \$19.....	263	28	
				\$7,977 26

RÉCAPITULATION.

		\$	cts.	
Chemin de fer d'embranchement de Saint-Martin et Upham.....		83,597	54	
do do de Hillsboro.....		6,888	19	
Steel Co. of Canada.....		11,964	66	
Chemin de fer d'embranchement de Chatham.....		24,439	84	
do do d'Elgin.....		44,252	82	
do de Kent-Nord.....		4,646	21	
Low, Reid et Cie.....		1,056	61	
Chemin de fer d'embranchement d'Albert.....		7,977	26	
Total.....				\$184,623 13

E. & O. E.

THOS. FOOT,
Trésorier.

MONCTON, N.B.

EXHIBIT C.

Chemin de fer de Windsor et Annapolis, compte ouvert. \$105,254 55

(Pour cet exhibit voir Exhibit T, dont la récapitulation donne tous les détails du compte ci-dessus.)

EXHIBIT D.

Mémoire des balances dues par des percepteurs et sous-percepteurs de douane dans les comptes des recettes et dépenses, qui sont en suspens depuis plusieurs années et qui ne peuvent être recouvrées, et qui devraient être bifflées.

Port.	Nom.	Percepteur ou ex-percepteur.	Détails.	Montant.
Bathurst, N.B....	T. Meahan.....	Percepteur....	Balance accumulée en 1875-76, et le percepteur a été destitué par ordre en conseil, en date du 6 juin, 1876. Des tentatives ont été faites pour recouvrer cette balance en tout ou en partie, mais sans succès. M. Mehan étant insolvable ainsi que ses cautions.....	\$ cts. 304 60
Dalhousie, N.B..	D. Stuart.....	do	Balance primitive à l'avoir, \$522.19. Une balance de dépense au <i>crédit</i> a été inscrite en regard de ce montant, le réduisant à..... (Cette balance s'est accumulée en 1870-71. M. Stuart est décédé le 31 décembre, 1874.)	17 76
Baie Verte, N.B.	W. W. Wood	do	(De cette balance, \$292.20 se sont accumulés en 1871-72, le reste, en 1872-73. Le percepteur est disparu : on a écrit aux cautions, mais il est impossible de recouvrer le montant dû	1,726 19
Annapolis, N.E.	T. C. Tobias.....	do	Ce montant s'est accumulé en 1870-71. Le percepteur a été mis à sa retraite le 1er mai, 1873 et est décédé le 30 novembre, 1874	16 57
Arichat, N.E....	S. Donovan	do	Ce montant s'est accumulé en 1868-69. Le percepteur est décédé le 20 mai 1876. Beaucoup de communications ont été échangées au sujet de ce compte, mais la balance n'a pu être recouvrée. Une balance de 14 cts est due au percepteur actuel, ce qui diminue la balance à \$490.17	490 31
Port Hawkesbury, N.E.....	M. McDonald....	Ex-percepteur.	Douanes, balance au débit \$914 21 Marins malades, do 68 27 Saisies, revenu, balance..... 1 59	984 47
			(Pour explications de cet item voir relevés <i>LD</i> , pages 55, 56.)	
Shelburne, N.E..	W. Muir.....	do	Accumulée en 1874-75. Ce montant a été chargé au percepteur d'après un rapport de l'inspecteur sur les transactions de 1874-75, mais n'a pu être recouvré. M. Muir est décédé le 31 décembre 1875	10 63
Ex-Port Mulgrave, N.E.....	V. J. Wallace....	do	Accumulé en 1872-73. Impossible de recouvrer ce montant, bien que l'inspecteur ait tenté d'y réussir.....	1,612 14
			A reporter.....	

EXHIBIT D.—Mémoire des balances dues par des percepteurs, etc.—*Fin.*

Port.	Nom.	Percepteur ou Ex-percepteur.	Détails.	Montant.
				\$ cts.
Baddeck, N.-E. (ancien compte).	W. Kidston.....	Ex-percepteur.	Report..... Ce cas a été soumis au Conseil privé le 19 août 1873. La balance s'est accumulée en 1867-68 et 1868-69, et était de \$2,401.59. Des tentatives ont été faites pour recouvrer ce montant, mais finalement, le meilleur arrangement à prendre a été d'accepter la somme de \$1,100 des cautions, seul montant qu'ils pouvaient payer. Il fut convenu qu'on en accepterait deux billets, le premier, de \$600 qui a été acquitté et déposé au crédit du receveur général en octobre 1877; le second pour \$500 qui est encore dû, les intéressés retardant le paiement jusqu'à ce qu'ils obtiennent une quittance légale régulière qui a été retardée par le département de la justice, mais qui sera donnée, et les \$500 en question seront alors mises en compte. Alors il y aura au débit du compte une somme de \$1,301.59 qui ne peut être recouvrée, et qui devrait être biflée. Le percepteur a été destitué le 27 septembre 1870..... Balances nettes dues par des sous-ports (voir le relevé, page 63)....	1,301 59 1,146 56
			Total	\$7,610 82

Les balances de dépenses suivantes, qui sont les montants retirés en excès des banques, sous l'ancien système de bordereau de paie, forment partie du compte des services, tel que porté dans le grand-livre du Canada, savoir :—

Port.	Nom.	Percepteur ou ex-percepteur.	Détails.	Montant.
				\$ cts.
London, Ont.....	J. B. Strathy.....	Ex-percepteur.	Accumulé en 1874-75. Mr. Strathy a donné sa démission le 1er janvier 1878.	6 00
Arichat, N.E.....	S. Donovan.....	do	Accumulé en 1869-70. Mr. Donovan est décédé le 29 mai 1876.....	58 40
Sous-port Tuskett, N.E.....	Abraham Lent...	Percepteur.....	Accumulé en juin 1868-69 1869-70. Mr. Lent est décédé en juin 1873.....	33 29
Sydney-Nord, N.E.....	T. S. Bown.....	do	Accumulé en 1867-68. Mr. Bown est décédé le 31 août 1876.....	0 32
Yarmouth, N.E..	T. E. Moberly....	Ex-percepteur.	Accumulé en 1870-71. Collector Moberly est décédé le 31 juillet 1876.	4 87
Chatham, N.E..	Accumulé en 1869-70.....	8 34
			Total	111 22

DÉPARTEMENT DES DOUANES,
OTTAWA, 9 mars 1882.

W. S. PARMELEE,
Comptable.

MÉMOIRE des balances sur le compte du revenu dues par des sous-percepteurs de sous-ports dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, ou qui leur sont dus.

Sous-port.	Nom du sous-percepteur.	Date de l'accumulation.	Balances.	
			Au débit pour le compte des droits de douane.	Au crédit pour le compte des droits de douane.
			\$ cts.	\$ cts.
<i>Nouveau-Brunswick.</i>				
New Brandon.....	John Kerr (décédé en 1872).....	1869	15 09	
Tobique.....	F. Tibbitts.....	1869		12 84
Balance nette au débit d'ap. les comptes publics.....				\$2 25
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>				
Advocate Harbor.....	Charles Ward.....	1869		19 47
Barrington.....	J. Coffin (décédé en septembre 1867).....	1867	9 38	
Rivière de l'Ours.....	J. Barr (décédé en juin 1868).....	1868	28 95	
Clementsport.....	J. F. Ditmars.....	1869		0 46
Baie des Vaches.....	W. W. Bowen.....	1868	17 38	
Freeport.....	Isaiah Thurber.....	1869		9 23
Grand Bras d'Or.....	John McNeil.....	1869		2 50
Guysboro'.....	J. Marshall.....	1868	4 96	
Hantsport.....	U. T. Harris (quitté le pays).....	1868	330 39	
Bayfield.....	E. G. Rosedall.....	1869	94 41	
Margaree.....	J. McCrae (a été percepteur pendant un trimestre seulement).....	1867	31 26	
Port-Gilbert.....	R. Sanderson.....	1868	483 20	
Pugwash.....	J. McNab (décédé en décembre 1872).....	1868	69 32	
Chemin de Ratchford.....	F. F. Hatfield.....	1868	40 03	
Saint-Pierre.....	M. J. Kavanagh (a donné sa démission en oct. 1872).....	1868	5 59	
Tusket.....	A. Lent (décédé en juin 1873).....	1869	0 26	
Anse de Thorne.....	A. B. Thorne.....	1869		10 27
Wallace.....	U. Nicholson.....	1868	28 07	
Wilmot.....	R. Shore (a quitté le Canada).....	1869	45 29	
Blance nette au débit, d'ap. les comptes publi.....			1,188 49	41 93
				\$1,146 56

DD

MEMOIRE détaillé des concessions faites par l'inspecteur et s'élevant au chiffre de \$984. 47.

Date.		Montant.
		\$ cts.
1874.....	Par compte du percepteur Berton.....	353 86
1877.....	Service de nuit.....	43 50
1878.....	do	45 00
1879.....	do	15 00
Oct. 1878..	Frais de l'enquête de Port Hastings.....	10 00
1876-1879.	Compte de E. McDonald.....	108 50
	Compte total du combustible.....	247 00
1868-1869.	10 p. c. sur perceptions des licences de pêche.....	121 00
	Balance réclamée pour frais de port.....	25 59
1875.....	(Omis) Par réparation à l'estampe du bureau.....	2 52
1873.....	do Frais d'examen à Richmond.....	10 00
	do Bateau—service spécial.....	2 50
		\$984 47

Tous les items concédés par l'inspecteur en règlement de compte ont été de temps à autres désavoués par le département, et ont été dépensés, soit sans instruction, soit en opposition directe aux instructions à ce sujet.

La décision prise par l'inspecteur n'a pas encore été sanctionnée et la balance paraît encore à son débit dans les livres du département et dans les comptes publics.

La ligne de conduite adoptée par l'inspecteur en faisant les concessions se trouve justifiée par le fait que c'était le seul moyen d'en arriver à un règlement et de recouvrer la balance due par le percepteur, vu que ce dernier, pas plus que ses cautions, n'était en mesure de payer un montant plus élevé.

W. S. PARMELEE,
Comptable.

9 mars, 1882.

D D
 M. McDONALD, ex-percepteur des douanes, port de Hawkesbury, N.-E., en compte avec le gouvernement du Canada, Av.

Date.	Douanes.	Fonds des marins.	Saisies.	Date.	Douanes.	Fonds des marins.	Saisies.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1879.							
1er juil.	Balances d'après les comptes publics.....			14 août.	Par argent déposé ce jour.....		
31 do.	Droits perçus durant ce mois	1,699 14	1 99	do	do	100 78	2 22
31 août.	do	104 57		do	do	104 40	
30 sept.	do	130 83		do	do	553 90	
31 oct.	do	206 93		do	do	179 74	
30 nov.	do	181 85		do	do	75 00	
31 déc.	do	171 75		do	do	95 75	
	Fonds de retraite — déduction sur se-	14 50		do	do		
	naire, pendant les 9 mois expirés le			do	do	17 54	2 46
	30 septembre 1879.....	3 75		Erreur constatée par l'inspecteur.....		18 44	17 24
				Chèque pour saisies, déposé.....		50 00	
				Retenue sur le salaire pour 9 mois expirés			
				le 30 sept. 1879.....		300 00	
				Balance due par le percepteur.....		918 77	1 99
						2,413 32	90 71
1879.				Concessions au percepteur, rapportées			
31 déc.	Balance due par le percepteur, savoir			par l'inspecteur.....		984 47	
				Chèque, pour dépense, déposé, étant la			
				déduction sur le salaire retenue par			
				le département.....		4 56	989 03

Il est à présent demandé une autorisation par ordre en conseil des dépenses imprévues la somme ci-dessus, \$984.47, et pour créditer les autres comptes comme suit:—Revenu des douanes, \$914.21; fonds des marins, \$68.27; revenu des saisies, \$1.99.

W. S. FARMELEE,
Comptable.

DÉPARTEMENT DES DOUANES,
OTTAWA, 18 juin 1880.

MÉMOIRE du compte des services douaniers à la date du 1er juillet, 1881.

Items au débit :—Pour les sommes suivantes retirées par le percepteur en excès du compte de salaire, d'après l'ancien système de bordereau de paie, non encore réglées et reportées, savoir :—

London, Ontario.....	\$ 6 00
Penetanguishene, Ontario.....	1 53
Arichat, Nouvelle-Ecosse.....	58 40
Tusket, " ".....	33 29
Sydney-Nord, Nouvelle-Ecosse.....	0 32
Yarmouth, " ".....	4 87
Chatham, Nouveau-Brunswick.....	8 34
Campobello, " ".....	94 66
Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.....	167 27
	<hr/>
	\$374 68

Items au crédit :—Pour les sommes suivantes retirées en moins, de la même manière :—

Dalhousie, Nouveau-Brunswick.....	\$ 7 15
Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.....	298 16
	<hr/>
	\$305 31

OTTAWA, 10 mars, 1882.

EXHIBIT E.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN.

Détails des comptes ouverts jusqu'au 30 juin 1881.

<i>Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien :</i>	
Combustible et approvisionnement, transfert.....	\$64,578 80
Outillage et garniture, locomotives, etc.....	2,774 74
Roues de wagons, garnitures, etc.....	4,249 44
Billets de voyageurs et de bagages, papeterie, etc.....	913 01
Fret en magasin le 1er mai, 1881.....	22,360 64
Arrérages pour fret.....	15,539 31
	<hr/>
	\$110,415 94
Parcours par mille, et coupons de billets, Compagnie des chemins de fer de Chicago, Milwaukee et St Paul.....	196 11
Parcours par mille, et coupons de billets, Compagnie des chemins de fer du Vermont Central.....	83 15
Jonction de St Boniface, défalcation de l'agent.....	24 07
Parcours par mille, Compagnie du canal et du chemin de fer Delaware et Hudson.....	4 32
Parcours par mille, Compagnie du chemin de fer de St Paul et Duluth.....	4 34
Jonction de St Boniface, défalcation de l'agent.....	241 67
	<hr/>
	\$110,969 60
<i>Moins crédits</i> :—	
Contrat No 15, bois de corde.....	\$3,331 20
Cie du chemin de fer Michigan Central, billets.....	22 90
	<hr/>
	\$ 3,354 10
	<hr/>
	\$107,615 50

OTTAWA, 10 mars, 1882.

EXHIBIT F.

EXPLICATION de l'item dans les comptes ouverts de l'Intercolonial pour 1880-81.

Punchard, Clark et Cie..... \$7,652 34

Cette somme est pour l'achat, en 1868, de deux vieilles locomotives du chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse (faisant maintenant partie du réseau de l'Intercolonial) et pour réparations à des locomotives dont ils se servaient. M.M. Punchard, Clark et Cie étaient les constructeurs du chemin de fer de Windsor et Annapolis.

En décembre 1874, ils furent poursuivis à Halifax en recouvrement de cette somme, et le 11 de ce mois, jugement fut rendu contre eux.

En 1875, ils en appelèrent du jugement et demandèrent qu'il leur fût permis de se défendre. Subséquentement l'affaire fut déferée à des arbitres, et en 1877, l'agent du ministre de la Justice reçut instruction de les forcer à procéder à l'arbitrage, et depuis lors, rien ne paraît avoir été fait. Les défenseurs résident en Angleterre et n'ont pas de biens en ce pays.

Le ministère de la Justice poursuit l'affaire actuellement, mais je pense que les espérances de recouvrement sont peu encourageantes.

COLLINGWOOD SCHREIBER.

OTTAWA, 16 mars 1882.

Le 9 mai, j'ai demandé à M. Shannon, qui est chargé de la poursuite à Halifax, de me faire rapport sur la probabilité de retirer quelque chose de Clark, Punchard et Cie, dans le cas où un jugement serait obtenu. Je vous adresserai ce rapport quand je le recevrai. En attendant, je ne crois pas me tromper en disant que nous n'aurons rien de cette réclamation

GEO W. BURBIDGE.

pour le sous-ministre de la Justice.

11 mai 1882.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

RELEVÉ du compte de Punchard, Clark et Cie.

1868.	Dr.	\$ cts.	\$ cts.
30 nov.....	A Articles à eux livrés pour fabriquer 8 jeux de langues et de croisements		252 97
30 do	Frais de réparations des locomotives n ^{os} 2 et 3.....		2,100 22
30 do	Valeur des locomotives n ^{os} 2 et 3 à eux vendues.....		4,900 00
1869.			
31 mai.....	2 roues de tender, à \$16.50	33 00	
31 do	1 essieu, 370 lbs., à 5 cts.....	18 50	
			51 50
	Materiaux pour forger 8 jeux de langues :—		
31 do	30 boisseaux de charbon, à 12 cts.....	3 60	
31 do	50 lbs. d'acier à ressort, à 7 cts	3 50	
31 do	10 morceaux de pin, 30 pieds de long., 10 × 5=1250 pieds, à 6 cts.....	75 00	
31 do	16 coussinets en fonte, 268 lbs., à 3½ cts	9 39	
31 do	1 levier de manœuvre et boulons, 160 lbs., à 4 cts.....	6 40	
31 do	7 cadres d'aiguilles en fer forgé, 321 lbs., à 6 cts.....	19 26	
			117 15
30 juin	Ce montant crédité et clos dans les livres de trafic est chargé à ce compte à titre de fret.....		91 00
31 juillet	3,321 lbs. de fonte.....		116 25
31 do	5 petits coussinets.....		0 50
31 do	1,745 lbs. fer en barre		56 71
31 do	35 lbs. d'acier		2 45
31 do	Usage des outils et machines		15 00
31 do	100 boisseaux de charbon.....		12 00
30 sept	Stations—Transport de fret.....		143 31
	Total.....		7,858 06

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.—Relevé du compte de Punchard, Clark et Cie.—*Fin.*

		Av.		\$ cts.
1870.				
30 juin.....	Par stations (ce montant transféré de la station de Windsor) J. Fielding, compte de fret.....			143 31
	Cours de la Nouvelle-Ecosse.....			7,714 75
	Cours du Canada.....			7,509 03
1877.		Dr.		
30 juin.....	A chemin de fer Windsor et Annapolis (vieux compte de trafic):— Transport de fret en 1870, présumé être pour Punchard, Clark et Cie.....			143 31
	Balance, 30 juin 1881.....			\$7,652 34

E. et O. E.

MEMO.—D'après une lettre de M. Tims, en date du 10 novembre, 1881, un crédit de \$300 a été transféré des livres à Ottawa et chargé à ce compte, et la même entrée a été faite dans les livres de l'Intercolonial suivant les instructions reçues à la date ci-dessus.

THOS. FOOT,
Trésorier.

MONCTON, N.B.

EXHIBIT G.

EXPLICATION de l'item dans les comptes ouverts de l'Intercolonial, pour 1880-81.

Chemin de fer du Pacifique Canadien (nouveau compte).. \$271 42

Cette somme a été chargée au compte du chemin de fer du Pacifique Canadien pour transport du matériel roulant, et a été payée dans le mois de juillet, 1881.

COLLINGWOOD SCHREIBER.

OTTAWA, 16 mars, 1882.

EXHIBIT H.

EXPLICATION de l'item dans les comptes ouverts de l'Intercolonial, pour 1880-81.

	J. N. Pouliot, Rimouski.....				\$352 20
Sept. 1878.	Pour transport de				
	61 voyageurs de Saint-Octave à Rimouski et retour, à 54c.....				\$32 94
	208 do Sainte-Flavie do do 36c.....				74 88
	100 do Métis do do 46c.....				46 00
	100 do Sainte-Luce do do 20c.....				20 00
	34 do Bic do do 20c.....				6 80
	160 do Saint-Fabien do do 38c.....				60 80
	191 do Saint-Simon do do 58c.....				110 78
	<hr/>				
	854				\$352 20

Ce compte est entre les mains des agents du département de la Justice pour recouvrement, et ils rapportent qu'il sera facile d'en recouvrer le montant.

COLLINGWOOD SCHREIBER.

OTTAWA, 16 mars, 1882.

EXHIBIT I.

EXPLICATION de l'item dans les comptes ouverts de l'Intercolonial pour 1880-81.

Norris Best..... \$302.95.

Des mesures ont été prises pour recouvrer ce montant, avec toute chance de réussite.

COLLINGWOOD SCHREIBER.

Ottawa, 16 mars, 1882.

EXHIBIT J.

Memorandum.—Le gouvernement du Canada et la banque de Montréal conviennent, par les présentes, que la question de savoir si le gouvernement ou la banque doivent être tenus responsables pour les paquets scellés de billets provinciaux, s'élevant à la somme de quarante-six mille piastres, qui ont été enlevés par des voleurs de la voûte de sûreté de la succursale de cette banque, à Ste. Catherine, dans la nuit du lundi, 11 mars, 1869, devrait être soumise à Son Honneur le juge-en-chef Draper pour arbitrage amical, avec l'entente que si la décision est défavorable au gouvernement, le montant sera chargé au compte d'émission de l'honorable Receveur-Général; et, que si elle est défavorable à la banque, la dite banque, en tant qu'elle n'a jamais reçu la valeur de ces billets, ne sera tenue de payer cette somme qu'à mesure que les billets formant les derniers \$46,000 de la présente émission des billets provinciaux ou du Canada, seront présentés pour rachat.

7 mars, 1871.

Dans l'affaire entre le gouvernement et la banque de Montréal qui m'a été déférée pour arbitrage amical;

Après avoir examiné, du mieux qu'il m'a été possible, tous les documents qui m'ont été soumis, ainsi que l'exposé rédigé et signé, de la part de la banque, par son gérant général, et de la part du gouvernement, par l'honorable ministre des Finances, je trouve :—

1. Que la banque de Montréal s'est chargée de l'émission et du rachat des billets provinciaux, par et en vertu d'un contrat passé avec le gouvernement, que ce marché était avantageux à la banque et était fondé sur des considérations qui s'étendaient à tous et à chacun des engagements de la banque, y compris la garde en lieu sûr des billets provinciaux.

2. Qu'aucune limite ou restriction n'a été imposée à la banque dans l'usage ou l'émission des billets provinciaux dont la remise lui a été faite. Elle pouvait émettre la totalité des billets, si le besoin s'en faisait sentir.

3. Que le vol des billets a été facilité par le manque de précaution à garder les clés de la voûte de sûreté après la fermeture de la banque.

4. Que la banque a virtuellement reconnu ses engagements en portant au crédit du revenu-général, le montant des billets volés.

5. Que la garde des billets n'a pas été confiée aux officiers de la banque qui étaient de fait des officiers sous la direction du receveur-général, et qu'ils ne pouvaient exercer aucun contrôle sur leur émission.

Et j'adjuge, ordonne et décrète que la banque de Montréal est tenue et obligée de rendre compte au gouvernement du Canada, et de lui remettre le montant de quarante-six mille piastres, chiffre auquel s'élevaient les billets provinciaux possédés par la dite banque en vertu de l'engagement qu'elle avait pris d'agir comme agent du gouvernement pour l'émission et le rachat des dits billets, qui a été volé dans la voûte de la dite banque, à Ste. Catherine, le, ou vers le onzième jour de janvier, 1869.

Et, en outre, je décrète, ordonne, adjuge et décide que la dite banque rende compte et remette au gouvernement le dit montant de billets provinciaux de la même manière que s'ils avaient été dûment émis, conformément au sens véritable et à l'intention du dit arrangement conclu pour l'émission et le rachat des billets provinciaux.

WM. H. DRAPER.

Daté, ce 29 avril, 1871.

BANQUE DE MONTRÉAL,
MONTREAL, 16 mars 1882.

MON CHER MONSIEUR,—J'avais remarqué dans les journaux que le sous-comité des comptes publics avait pris en considération l'item de \$46,000, concernant le vol de billets provinciaux dans la succursale de la banque, à Sainte-Catherine, en l'année 1869, et, par conséquent, je n'ai pas été pris par surprise en recevant votre lettre d'hier.

Bien que les parties principales de l'arrangement, tel que relaté dans votre lettre, soient d'accord avec nos propres documents et avec la connaissance que nous avons de la chose, il se trouve néanmoins un point important qui peut être, je crois, apprécié d'une manière différente. La dernière clause de l'arrangement se lit comme suit :

“ Et que si elle est défavorable à la banque (c'est-à-dire la décision de l'arbitre), la dite banque, en tant qu'elle n'a jamais reçu la valeur de ces billets, ne sera tenue de payer cette somme qu'à mesure que les billets formant les derniers \$46,000 de la présente émission de billets provinciaux ou du Canada, seront présentés pour rachat.” D'après ce qui précède, il me paraît évident qu'il n'est pas du tout fait mention de la question des billets particuliers qui ont été volés, que, par conséquent, leurs dénominations ne sont d'aucune conséquence, et que la banque ne peut être tenue de payer qu'à mesure que les derniers \$46,000 de cette émission seront rachetés par le gouvernement, et comme votre lettre fait mention que \$91,623 sont encore en suspens, il s'ensuit qu'il n'existe encore actuellement aucune réclamation contre la banque.

Toutefois, en considération du montant considérable de billets de \$500 qui paraissent être encore en suspens, j'ai fait examiné soigneusement aujourd'hui notre trésor, et j'ai constaté que parmi les billets du gouvernement que nous avons en mains, nous n'avons pas moins que \$54,500 en billets provinciaux, dont \$3,000 proviennent de l'émission de Toronto, et la balance de celle de Montréal. Nous proposons maintenant de les remettre au sous-receveur-général en échange pour des billets du Canada, et si l'arrangement est fondé sur l'émission de Montréal seulement,

la banque devrait alors au gouvernement.....	\$ 5,877
ainsi montant en surplus, suivant votre relevé	91,623
à être expédié pour rachat par la banque de Montréal.....	51,500
	\$40,123
Montant des billets volés.....	46,000

Montant dont la banque doit rendre compte maintenant.... \$ 5,877

Vous remarquerez, dans ce calcul, que j'ai supposé que l'arrangement était fondé sur la seule émission de Montréal, mais je ne me rends pas compte des motifs de cette restriction de votre part. Au meilleur de notre connaissance, le paquet de billets volés renfermait plus que cette émission, et l'arrangement désigne “ l'étendue,” comme étant “ l'émission actuelle de billets provinciaux ou du Canada.”

En conséquence, je vous prierais de voir comment serait le compte à ce point de vue, en considérant le montant de nos billets à expédier maintenant, comme étant le montant total de \$54,500 que nous avons en mains.

En attendant votre réponse,

Je demeure, mon cher monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. BUCHANAN,

Gérant général.

A J. M. COURTNEY, écrivain,
Sous-ministre des Finances, Ottawa.

EXHIBIT K.

In re Rivière Gatineau, compte indéterminé.

En examinant la correspondance de ce département, je constate que dès l'année 1872, plusieurs expéditeurs se sont plaint d'obstruction à la navigation causée par la grande quantité de billots qui s'étaient accumulés dans les estacades de la Gatineau.

Une correspondance assez volumineuse a été échangée à ce sujet entre le département et les expéditeurs susdits, et le 16 juin 1873, les estacades s'étant brisées durant le mois de mai précédent, M. Merrill reçut ordre de prendre immédiatement des mesures pour rétablir la navigation qui avait été arrêtée par un amoncellement de billots dans le chenal.

Conformément à ces instructions, M. Merrill employa des hommes pour dégager les billots, et dépensa une somme de \$3,625.39 qui est inscrite dans les livres de ce département sous le titre de "Rivière Gatineau, compte indéterminé." Cette somme devait être remboursée par les personnes faisant le commerce de bois, suivant la mention qui en est faite sur chacun des trois certificats faits par M. B aine, alors comptable du département, bien que la correspondance n'en dise rien.

Je ne vois pas que la somme ait jamais été remboursée au gouvernement. Il est bien vrai que le 26 juin, 1873, il a été passé un ordre en Conseil imposant un droit supplémentaire d'un demi-centin sur chaque billot franchissant les estacades, mais les sommes de cette provenance devaient être "appliquées au règlement des réclamations de surstarie."

Le 13 mai, 1880, le département ayant d'abord constaté que les montants perçus jusqu'à date de ce droit supplémentaire étaient égaux au montant des réclamations, un ordre en Conseil fut passé pour annuler celui du 26 juin, 1873.

Ainsi, il paraîtrait qu'aucune partie des \$3,625.39, dépensées pour dé-ôbstruer le chenal de la rivière n'a jamais été remboursée au gouvernement, et que la correspondance n'indique pas que les fabricants de bois aient jamais été requis de rembourser la somme mentionnée ci-haut.

O. DIONNE,
Comptable.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 18 mars, 1882.

OTTAWA, 21 mars, 1882.

CHER MONSIEUR ENNIS,—Sir Hector Langevin a remis à sir Leonard Tilley, qui me l'a transmis, le mémoire de M. Dionne au sujet du compte indéterminé de la rivière Gatineau.

Le mémoire n'est accompagné d'aucune recommandation ; il me faudra démontrer au comité, ou que le montant devrait être biffé, ou que des mesures devraient être prises pour en opérer le recouvrement. Veuillez, s'il vous plaît, demander à sir Hector ce qu'il en pense, et me faire savoir sa réponse aussitôt que possible.

Bien à vous,

F. H. ENNIS, écr.,

J. M. COURTNEY.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

Sir Hector est d'avis que cette affaire est restée si longtemps en suspens, qu'il serait mieux de biffer le compte.

G. BAILLAIRGÉ,

Sous-ministre des Travaux Publics.

22 mars, 1882.

EXHIBIT L.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DES COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL,
MONTRÉAL, 20 mars 1882.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 17 courant, relative à un item de \$12,950 porté au débit des commissaires du havre en compte avec le gouvernement. En examinant le dossier, je constate en effet, que la réclamation est pour la quote-part à payer par les commissaires pour l'entretien de la police

fluviale pour une durée de trois ans et demi expirée le 30 juin 1867, réclamation que les membres du bureau d'alors ont refusé de reconnaître.

Il est bien vrai que certaines sommes avaient été antérieurement payées au gouvernement, à cette fin, mais cette question a toujours donné matière à contestation pour le motif que les revenus du havre ne pouvaient pas être appliqués de cette manière.

Je dois aussi mentionner qu'aucune taxe spéciale n'a jamais été imposée pour rembourser les commissaires de cette dépense.

Peu après avoir présenté la réclamation ci-dessus, le gouvernement a fait d'autres arrangements concernant la police fluviale, et le bureau n'a pas reçu de nouvelle demande pour contributions subséquentes.

Je suis, en conséquence, chargé de vous informer que les commissaires pensent qu'ils ne seraient pas justifiables maintenant de se reconnaître responsables du montant précité.

Bien à vous,

H. D. WHITNEY,
Secrétaire.

J. M. COURTNEY, écr.,
Sous-ministre des Finances, Ottawa.

EXHIBIT M.

RELEVÉ du fonds consolidé, compte de placements.

	£	s.	d.	\$	cts.
Débitures du havre de Montréal.....				309,000	00
do de la ville de Cobourg.....				44,798	24
Syndics du chemin à barrières de Montréal.....				67,200	00
do do Québec.....				20,000	00
Collège McGill.....				7,990	00
Stock de la Banque du Haut-Canada.....				750	00
Hypothèque Markland.....				5,882	25
do comte de Selkirk.....				13,900	00
do Henry J. Boulton.....				7,117	08
Compagnie du chemin de fer du Nord.....	50,000	0	0	243,333	34
Coupons de la ville de Hamilton.....				16,781	35
Bons privilégiés de 4e cl. du Grand-Tronc.....	25,015	0	0	121,739	67
Caisses d'épargne, N.B., bons 6 p. c. aux mains de Baring frères.....	17,200	0	0	83,706	67
Province de la Nouvelle-Ecosse, bons 6 p. c. aux mains de Baring frères.....	10,000	0	0	48,666	67
do de l'Île du P-Edouard, do do do.....	11,400	0	0	55,480	00
do do do do de Glyn et Cie.....	4,600	0	0	22,386	67
do du Canada bons 5 p. c. do do.....	3,000	0	0	14,600	00
do do do do de Baring et Cie.....	5,200	0	0	25,306	67
Débitures du chemin de York.....				7,000	00
do de la cité de Saint-Jean.....				21,560	00
Ecart entre les montants inscrits comme étant aux mains de Baring et Glyn, et ceux reconnus par eux.....	100	0	0	1,137,198	61
				486	67
				\$1,137,685	28

EXHIBIT N.

(Voir aussi exhibit U.)

Mémoire concernant certains arrrages de balances portées par ce département au compte des bureaux de poste du Canada, de 1867 à 1878.

Les balances mentionnées se sont accumulées dans les bureaux de poste des diverses provinces du Canada pendant les 11½ ans qui se sont écoulés depuis la date de la Confédération en 1867, jusqu'au 31 décembre 1878, et s'élevaient au chiffre total de \$ 4,291.34.

Cette somme est considérée comme ne pouvant être recouvrée, mais malgré cela on continue à l'inscrire dans les comptes généraux du département, et elle constitue une balance générale due par des maîtres de poste qui est reportée d'année en année. Comme ce n'est pas en réalité une créance valable, il serait préférable de biffer l'item et de le rayer des comptes des Postes.

Si, contrairement à toute probabilité, quelques-unes de ces balances étaient recouvrées plus tard, elles seraient versées, bien entendu, dans le Trésor public.

Ces balances ont été produites dans les cas suivants :

1. Lorsque les maîtres de poste et leurs cautions sont devenus insolubles ;
2. Lorsque les sommes étaient trop peu considérables pour encourir les frais d'une poursuite en recouvrement ;

3. Lorsque, par suite de causes diverses, la réclamation n'était pas de nature à être raisonnablement présentée devant un tribunal pour recouvrement ou règlement, comme dans les cas où des contre-réclamations ont été présentées par le maître de poste pour augmentation de salaire ou dépenses soldées et sont restées en suspens comme ne pouvant être ni reconnues ni rejetées.

4. Lorsqu'il y avait prescription ;

5. Lorsque, dans les bureaux de postes des villes, des déficits ont été reconnus être le fait de commis ou autres employés non choisis ou nommés par les maîtres de poste, et ont été déclarés par les maîtres de poste, avec toute apparence de raison, comme ayant été causés, non par suite de mauvaise administration de leur part, mais par des malversations pratiquées par quelques-uns des commis auxquels les maîtres de postes devaient nécessairement se fier, mais de l'honnêteté desquels ils ne pouvaient être raisonnablement rendus responsables, dans les circonstances. C'est spécialement le cas pour les déficits dans les bureaux de poste de Montréal et Québec qui figurent sur la liste.

A l'époque où les déficits mentionnés dans la liste détaillée annexée au présent mémoire ont été constatés dans les bureaux de poste des villes, les recettes postales y passaient par les mains des maîtres de poste et des commis, et pour diminuer autant que possible le retour de ces pertes, la vente des timbres-poste au public des villes a été retirée de ces bureaux de poste, et confiés à des vendeurs patentés qui étaient tenus de déposer, à l'avance, dans une banque, au crédit du revenu public, la valeur des timbres-poste à eux remis.

En outre, le système d'affranchissement préalable des matières postales a eu pour résultat de diminuer davantage les recettes en espèces dans les bureaux de poste des villes—et tandis qu'à Montréal, par exemple, les recettes en espèces, s'élevaient, en 1873, à \$120,000 ou \$130,000, elle ne s'élevaient pas actuellement, en moyenne, à plus d'un cinquième ou un sixième de cette somme—et comme les comptes sont rendus et réglés mensuellement, aucun déficit important ne peut se produire.

Respectueusement soumis,

W. H. GREFIN,
Sous-ministre des postes.

DÉPARTEMENT DES POSTES,
OTTAWA, 27 mars 1882.

RELEVÉ des balances dues par des ci devant maîtres de postes, Puissance du Canada, du
1er juillet 1867 au 31 décembre 1878.

Ontario	\$10,556 65
Québec	16,574 58
Nouvelle-Ecosse.....	1,981 22
Nouveau-Brunswick	5,011 28
Manitoba, etc.....	39 64
Colombie Britannique.....	67 39
Ile du Prince-Edouard.....	60 58
Total.....	\$34 291 34

W. H. GRIFFIN,

Sous ministre des postes.

DÉPARTEMENT DES POSTES,
OTTAWA, 27 mars 1882.

Bureaux de poste.	Noms.	Dates.	Montant.
			\$ cts.
Rouge Hill.....	J. Moan.....	30 sept., 1867...	17 49
Strathroy.....	Mde. H. Cook.....	do 1867.....	326 50
Alderville (I.D.P. : pas de recov. possible.)	R. Mulholland.....	31 déc., 1867.....	1 13
Audley (I.D.P. : a quitté le pays; p. de caut.)	J. Stokes.....	Déc. 1867.....	20 00
Clifton.....	W. Patrick.....	do 1867.....	61 43
Crieff.....	H. Stewart.....	do 1867.....	13 87
Dereham.....	L. McLaren.....	do 1867.....	78 42
Douglass.....	A. W. Bell.....	do 1867.....	0 02
Pomona.....	W. Martin.....	do 1867.....	7 10
Woburn.....	J. Irving.....	do 1867.....	0 05
Avon Bank.....	J. McMillan.....	Mars 1868.....	0 05
Burnstown.....	J. Douglass.....	do 1868.....	0 01
Langside.....	P. Reid.....	do 1868.....	0 02
Clachan.....	J. Marchbanks.....	do 1868.....	1 35
Greenock.....	J. B. Ritchie.....	Juin 1868.....	0 80
Sheldon.....	J. Alexander.....	do 1868.....	0 02
Lothair.....	T. Gowan.....	do 1868.....	0 02
Priceville (Certifié 23 nov. '69; payé \$101).	S. Landon.....	do 1868.....	Bal. 60 02
Conroy.....	W. Fitzgerald.....	do 1868.....	0 03
Durham.....	A. B. McNab.....	Sept. 1868.....	332 66
Vittoria.....	S. McCall.....	do 1868.....	45 73
Warwick.....	J. Menery.....	do 1868.....	40 00
Pimlico.....	J. Cobb.....	do 1868.....	0 01
Atherley.....	W. C. McMullen.....	Déc. 1868.....	0 70
Cookstown (Certifié nov. 23, 1869).....	H. Harper.....	do 1868.....	135 97
Linwood do do.....	R. C. Cotte.....	do 1868.....	18 31
North Ridge.....	J. Comerford.....	do 1868.....	0 87
St-George, Brant.....	S. Stanton.....	do 1868.....	0 19
Williams.....	C. McKenzie.....	do 1868.....	0 05
Wolverton.....	J. Laring.....	do 1868.....	3 32
Newbliss.....	W. Moran.....	Mars 1869.....	11 55
Alberton.....	G. W. Smith.....	Juin 1869.....	3 45
Katesville.....	W. McClatchey.....	do 1869.....	1 98
Port Albert.....	D. McRae.....	do 1869.....	7 05
Edgar.....	L. Morningstar.....	Sept. 1869.....	2 08
Woodstock.....	Chas. D. Blagmen.....	do 1869.....	0 25
Harrow.....	Mrs. A. Munger.....	Déc. 1869.....	0 05
Hespeler.....	Mde. E. Nahrgang.....	do 1869.....	279 32
Manhein.....	D. L. Knatchtel.....	do 1869.....	0 01
Mohawk.....	W. L. Jones.....	Mars 1870.....	2 26
North Adjala.....	W. Donnelly.....	do 1880.....	3 52
Prospect.....	J. Burrows.....	do 1870.....	29 37

Relevé des balances dues par des ci-devant maîtres de poste, etc. — Suite.

Bureaux de poste.	Noms.	Dates.	Montant.
			\$ cts.
Kintail.....	W. Grant.....	Juin 1870.....	0 02
Millington (certifié 14 déc. 1871).....	J. Harrington.....	do 1870.....	31 45
Rosseau.....	J. Milne.....	do 1870.....	9 64
St. Ignace.....	E. Perry.....	do 1870.....	26 51
Sault Ste-Marie (au sec., 18 avril 1871).....	D. Pim.....	do 1870.....	92 60
Ventnor.....	J. Gamble.....	do 1870.....	5 52
Vigo.....	J. Gallagher.....	do 1870.....	1 57
Putnam.....	R. Crairt.....	Sept 1870.....	0 03
Teeterville.....	Thos. Edgeworth.....	do 1870.....	4 97
Cornwall (Certifié 29 août, 1871).....	G. C Wood.....	Déc. 1870.....	2,279 60
Hillier.....	T. Hagler.....	Mars 1871.....	0 01
Pomona (I.D.P. : ne peut être recouvré).....	J. Ross.....	do 1871.....	4 62
Strathroy.....	T. McIntosh.....	do 1871.....	142 55
Wallace.....	E. Williams.....	do 1871.....	4 59
Clachan.....	J. Eastman.....	do 1871.....	0 05
Kilbride (I.D.P. : mauvaise dette).....	T. L. White.....	Juin 1871.....	2 94
Griffith.....	W. H. Adams.....	Sept. 1871.....	1 79
Stowe.....	L. Hayward.....	do 1871.....	0 72
Waverley (I.D.P. : a quitté le pays; cautionnement forgé).....	A. Kettle.....	do 1871.....	114 86
York River.....	J. Clark.....	do 1871.....	0 04
Low Bank.....	H. Overholt.....	Mars 1872.....	1 71
Prescott.....	J. H. Brouse.....	do 1872.....	0 01
Bogart.....	A. Rutter.....	Juin 1872.....	2 00
Devon.....	T. Greenway.....	do 1872.....	9 50
Elginfield.....	W. H. Ryan.....	do 1872.....	7 94
Frome.....	J. Morse.....	do 1872.....	5 87
Langton.....	J. Skinhoff.....	do 1872.....	3 26
Richwood.....	J. H. Laycock.....	do 1872.....	10 00
Russell.....	P. Campbell.....	do 1872.....	9 55
Thurlow.....	W. T. Corsey.....	do 1872.....	0 62
Windham Centre.....	R. Green.....	do 1872.....	15 32
Pakenham.....	A. Fowler.....	Sept. 1872.....	17 05
Vanatter.....	W. H. Vanatter.....	do 1872.....	0 24
Wanstead.....	J. Wanless.....	do 1872.....	6 86
Amberley.....	A. Fraser.....	Déc 1872.....	0 01
Iona.....	J. Philpots.....	do 1872.....	69 50
Ayton (certifié; pas de date).....	J. McPhillips.....	Mars 1872.....	122 74
Bensfort.....	J. W. McBain.....	do 1873.....	0 07
Glenceo.....	D. McRae.....	do 1873.....	0 75
Hamilton.....	F. Ritchie *.....	do 1873.....	3,577 69
Iona.....	G. E. Philpot.....	do 1873.....	42 28
Putnam.....	J. Mennhennick.....	do 1873.....	6 71
Riverstown.....	J. Hunter.....	do 1873.....	38 35
Tweed.....	R. Marshall.....	do 1873.....	0 41
Brownsville.....	G. Lish.....	Juin 1873.....	0 02
Cumberland.....	G. Dunning.....	do 1873.....	41 79
Fisherville.....	J. Ellsworth.....	Juin 1873.....	0 58
Aberarder.....	D. McBean.....	Sept. 1873.....	0 04
Cayuga.....	G. A Messenger.....	do 1873.....	2 24
Chrysler.....	H. Johnson.....	do 1873.....	3 54
Drummondville, W.....	L. Brokenshaw.....	do 1873.....	0 15
Washago (certifié déc 7, 1875).....	R. H. Cozzens.....	do 1873.....	13 42
Boyne.....	C. Waugh.....	Déc. 1873.....	15 08
Hampstead.....	D. Brown.....	do 1873.....	0 01
Massie.....	J. Small.....	do 1873.....	0 80
Merriton (certifié 26 oct. 1874; certifié 30 avril, sans valeur).....	S. Stephens.....	do 1873.....	307 51
South March.....	F. S. Trisson.....	do 1873.....	2 93
West Osgoode.....	J. C. Bower.....	do 1873.....	2 26
Bark Lake.....	R. Skuce.....	Mars 1874.....	12 83

* M. Ritchie était défalcaire pour une somme bien plus considérable; il a été destitué, et un arrangement a été fait pour le paiement de la dette. La crise commerciale est survenue, et l'arrangement n'a pu être exécuté complètement; cette balance reste due.

RELEVÉS des balances dues par des ci-devant maîtres de poste, etc.—*Suite.*

Bureaux de poste.	Noms.	Dates.	Montant.
			\$ cts.
Blythe.....	P. Rooney.....	Mars 1874.....	21 31
De Cewsville.....	J. Hudson.....	do 1874.....	0 33
Elmwood.....	J. Derstein.....	do 1874.....	0 96
Greenock.....	H. Lockbura.....	do 1874.....	4 56
Grey.....	J. Lorchie.....	do 1874.....	22 00
Hockley.....	T. Martin.....	do 1874.....	5 03
Kars.....	W. J. Wood.....	do 1874.....	8 94
Marlbank (certifié le 8 février 1876).....	W. G. Allan.....	do 1874.....	Bal., 2 00
Nanticoke.....	C. E. Brown.....	do 1874.....	0 15
Osgoode.....	A. J. Baker.....	do 1874.....	19 35
Ripley.....	D. McDonald.....	do 1874.....	0 95
Wilmur.....	W. Northey.....	do 1874.....	8 43
Ashton.....	J. Summer.....	Juin 1874.....	4 73
Braughton.....	J. McLeish.....	do 1874.....	75 40
Buckhorn.....	M. Ransome.....	do 1874.....	21 63
Burleigh (certifié le 8 février 1876).....	J. Goulborne.....	do 1874.....	29 01
Eagle.....	L. Gillis.....	do 1874.....	9 01
Fallowfield.....	P. O'Meara.....	do 1874.....	4 32
Garden River.....	E. J. Penny.....	do 1874.....	0 20
Loretto.....	P. D. Kelly.....	do 1874.....	1 06
Poole.....	C. Buk.....	do 1874.....	3 46
Rosebank.....	A. Almas.....	do 1874.....	3 57
Sleswick.....	R. Evins.....	do 1874.....	3 31
Villa Nova.....	J. McLarin.....	do 1874.....	0 01
Charing Cross.....	M. M. Payne.....	Sept. 1874.....	0 07
Norway.....	J. Smith.....	do 1874.....	15 34
Sebringville.....	J. Bennett.....	do 1874.....	0 01
Stowe.....	R. Ferguson.....	do 1874.....	0 12
Bealton.....	F. Turner (intérimaire).....	Déc. 1874.....	0 72
Farlem.....	W. Kincade.....	do 1874.....	2 02
Henry.....	W. Dickson.....	do 1874.....	0 99
Myrehall.....	E. Harris.....	do 1874.....	1 90
Port Royal.....	R. Abbott.....	do 1874.....	2 34
Gloucester-sud.....	R. Stanley.....	do 1874.....	4 48
Thorold.....	E. Keefer.....	do 1874.....	0 06
Belgrave.....	S. Armstrong.....	Mars 1875.....	2 33
Bloomington.....	M. Martila.....	do 1875.....	0 50
Copetown.....	T. Milne.....	do 1875.....	100 00
Fairfield Plain.....	C. Forsyth.....	do 1875.....	2 04
Kennyon.....	J. B. Braemar.....	do 1875.....	3 58
Kenwood.....	J. Irving.....	do 1875.....	18 94
Killerby.....	J. Hicks.....	do 1875.....	3 88
Newburgh.....	R. C. Hope.....	do 1875.....	61 72
Panmare.....	J. King.....	do 1875.....	0 60
Playfair.....	J. Grant.....	do 1875.....	0 01
Ryckman's Corners.....	R. Kerr.....	do 1875.....	8 35
Zetland.....	L. J. Bruce.....	do 1875.....	0 04
Grenfel.....	D. C. McIntosh.....	Juin 1875.....	2 79
Watford.....	M. M. Leahy.....	do 1875.....	21 13
Don Mount.....	J. Treman.....	Sept. 1875.....	12 48
Killerby.....	T. L. Fowler.....	do 1875.....	1 63
Lotus.....	D. Bingham.....	do 1875.....	11 31
Corinth.....	F. A. Best.....	Déc. 1875.....	9 91
Downeyville.....	M. O'Neil.....	do 1875.....	14 76
Fairfield.....	J. Craig.....	do 1875.....	0 12
McIntyre.....	E. Potts.....	do 1875.....	15 32
Millford.....	J. Cook.....	do 1875.....	20 53
Mount Wolfe.....	J. Wolfe.....	do 1875.....	8 40
Norland.....	A. A. McLaughlin.....	do 1875.....	56 98
Prince Albert.....	H. H. McCaw.....	do 1875.....	3 34
Burns.....	O. Phillips.....	31 mars 1876.....	0 58
*Claude.....	D. McFarlane.....	31 do 1876.....	12 13
Dundas.....	J. M. Thornton.....	30 avril 1876.....	412 15
Kent Bridge.....	J. B. Shaw.....	31 déc. 1873.....	0 11
Lennox.....	T. Lennox.....	31 mars 1876.....	3 30

RELEVÉS des balances dues par des ci-devant maîtres de poste, etc.—*Suite.*

Bureaux de poste.	Noms.	Dates.	Montant.
			\$ cts.
Alsfelt.....	F. Weigel.....	30 juin 1876.....	0 92
Alvanley.....	C. Tuppling.....	30 do 1876.....	0 38
Cairngorm.....	B. Merrick.....	31 mars 1876.....	0 06
Douglas.....	D. Ferguson.....	31 do 1876.....	29 10
Glen Gordon.....	A. B. McLennan.....	31 do 1876.....	3 69
Livingston.....	A. M. Brown.....	31 do 1876.....	5 52
Meysersburg.....	C. O. Sullivan.....	7 juin 1876.....	10 29
Oil City.....	J. A. Thompsona.....	30 avril 1876.....	16 27
Putnam.....	S. Barr.....	31 mars 1876.....	29 66
South March.....	S. Mooney.....	30 juin 1876.....	11 32
Bexley.....	G. Broadway.....	30 sept 1876.....	1 94
Caledonia Springs.....	C. E. Merrill.....	30 juin 1876.....	15 25
Fetherston.....	W. A. Scott.....	30 sept. 1876.....	0 66
Kintail.....	W. F. Pellew.....	30 juin 1876.....	34 87
Treadwell.....	T. McGauvran.....	30 sept. 1876.....	7 38
Birr.....	J. M. Young.....	31 déc. 1876.....	0 05
Hunsdon.....	W. Wood.....	31 mai 1876.....	9 99
Monteagle Valley.....	R. J. Bartlett.....	31 juill. 1876.....	15 30
Vasey.....	B. Mackie.....	31 déc. 1876.....	0 75
Armadale.....	G. Stonehouse.....	31 mars 1877.....	0 59
Carlingford.....	W. D. Davidson.....	31 do 1877.....	0 08
Coleraine.....	Mrs. M. Kelly.....	31 déc. 1876.....	4 90
Dover South.....	P. Bourassa.....	28 fév. 1877.....	16 05
Hartington.....	W. Dool.....	28 do 1877.....	0 54
Kinloss.....	D. McDonnell.....	30 sept. 1872.....	8 80
Kintail.....	W. Pellew.....	31 mars 1875.....	8 39
Norway (certifié le 4 février 1879).....	H. D. Saunders.....	29 fév. 1876.....	17 41
Huntley-ouest.....	E. Horan.....	10 avril 1877.....	2 65
Candasville.....	J. M. Culp.....	31 juill. 1877.....	33 17
Denfield.....	B. H. Rosser.....	31 do 1877.....	0 01
Nanticoke.....	W. M. Alderson.....	30 sept. 1877.....	0 10
Monteagle Valley.....	F. Ailward.....	30 do 1877.....	0 02
Woburn.....	G. Burton.....	31 déc. 1877.....	0 50
Wroxeter.....	G. A. Powell.....	31 mars 1875.....	129 51
Batchewana.....	J. A. Cameron.....	30 sept. 1877.....	2 55
Comet.....	C. E. Weldon.....	31 mars 1878.....	0 50
Fallowfield.....	J. Leamy.....	31 déc. 1877.....	12 44
Sunnidale.....	A. Gillespie.....	31 janv. 1878.....	18 64
Castile.....	N. P. Nelan.....	30 avril 1878.....	3 04
*Newbridge.....	P. Hardinge.....	30 do 1878.....	68 95
Port Vernon.....	E. Hartwell.....	5 mai 1878.....	5 69
Trafalgar (certifié le 1er mars 1880).....	James Appleby.....	30 juin 1878.....	19 23
Uxbridge (certifié le 7 février 1879).....	Geo. Wheeler.....	30 sept. 1878.....	312 68
Calder.....	W. Campbell.....	30 do 1878.....	36 45
Doran.....	W. Knight.....	31 déc. 1877.....	3 09
Indian River.....	J. Fox.....	19 juill. 1878.....	6 92
Langton.....	J. Fulton.....	30 sept. 1878.....	12 40
†Lowville.....	S. M. Low.....	31 mars 1878.....	22 18
McGregor.....	A. Stewart.....	30 juin 1878.....	3 57
Victoria Harbour.....	J. Kean.....	31 mars 1876.....	59 84
Moins payé en excès.....			10,673 77
			117 12
Total, Ontario.....			\$10,556 65

* Le maître de poste a quitté le pays.

† Maître de poste et cautions en faillite.

Relevé des balances dues par des ci-devant maîtres de poste, etc.—*Suite.*

Bureaux de poste.	Noms.	Dates.	Montant.
			\$ cts.
Brompton Falls.....	James Hogan.....	30 sept. 1867.....	20 57
Larochelle.....	J. Poulin.....	do 1867.....	2 05
Ste-Hélène.....	V. N. Pelletier.....	do 1867.....	1 48
Montcalm.....	F. Dugas.....	Déc. 1867.....	3 71
Ste-Brigitte des Saunts.....	G. Ouellette.....	do 1867.....	0 58
St-Denis la Boutellerie.....	J. B. Lavois.....	do 1867.....	121 45
St-Gervais.....	J. F. LaBeique.....	do 1867.....	31 85
St-Marc.....	J. Fraser.....	do 1867.....	11 54
Farnboro'.....	P. Wood.....	do 1867.....	2 61
Murray Bay.....	E. Tremblay.....	Mars 1868.....	0 21
Richmond, station de.....	A. Donnelly.....	do 1868.....	9 38
Roxton Pond.....	M. Auger.....	do 1868.....	9 84
Village Richelieu.....	G. Franchère.....	do 1868.....	4 44
Chateauguay, bassin de.....	J. Jack.....	Sept. 1868.....	0 47
Kilkenny.....	J. H. Mathe.....	do 1868.....	5 38
St-Barnabé (Yamaska).....	E. Mathieu.....	do 1868.....	0 69
South Ely.....	A. W. Leys.....	do 1868.....	1 97
Stukely.....	L. H. Brooks.....	do 1868.....	0 59
Valcourt.....	J. Roussien.....	do 1868.....	1 26
Cap Magdeleine.....	S. Rocheleau.....	Déc. 1868.....	2 12
Cap Rouge.....	C. Drolet.....	do 1868.....	37 86
St-Guillaume d'Upton.....	O. Belivue.....	do 1868.....	0 01
St-Luzare.....	P. Côté.....	do 1868.....	9 72
St-Alphonse.....	J. A. Renaud.....	Mars 1869.....	0 26
Ste-Sophie (Lacorne).....	N. Levesque.....	do 1869.....	0 01
Ste-Martine (certifié, 13 janvier 1870).....	F. Gagnier.....	do 1869.....	16 36
St-Phillipe.....	F. Roy.....	do 1869.....	2 23
St-Jude.....	J. D. M. Lamoreux.....	do 1869.....	5 45
St-Valérien.....	A. Vironneau.....	Juin 1869.....	1 97
East Hereford.....	T. B. Heath.....	Sept. 1869.....	0 72
Halifax.....	T. S. Barwis.....	do 1869.....	41 36
Lac l'émiscouata.....	E. Tétu.....	do 1869.....	1 18
St-Thomas.....	G. Gagnon.....	do 1869.....	0 07
Grand Bay.....	J. O. Tremblay.....	Mars 1870.....	23 72
Grass Pond.....	F. X. Baron.....	do 1870.....	0 22
Canrobert (I.D.P: pas recouvrable).....	J. Mularkey.....	Juin 1870.....	44 86
Grande Baie.....	Z. Simard.....	do 1870.....	1 40
Little Rapids.....	D. McMullan.....	do 1870.....	4 79
Ste-Angélique.....	J. P. Papineau.....	do 1870.....	3 54
Ste-Hénédine (poursuite ; I.D.P. ; jugement, mais mauvaise dette).....	J. Bouquet.....	do 1870.....	71 39
St-Wincelas.....	L. H. Richards.....	Sept. 1870.....	0 55
St-Oésaire (certifié, 29 août, 1871).....	C. Donat.....	Déc., 1870.....	18 16
St-Ferdinand.....	R. C. Pentland.....	Juin 1871.....	13 44
Causapsal.....	E. C. Shaw.....	Sept. 1871.....	26 73
Hull.....	G. J. Marston.....	do 1871.....	156 39
Kazabazua.....	D. McPherson.....	do 1871.....	8 80
Mount Oscar.....	D. McDonnell.....	do 1871.....	0 82
Chambly Basin.....	J. Ostingy.....	Déc. 1871.....	0 66
Iron Hill.....	C. W. Fyilis.....	do 1871.....	0 18
Ste-Camille.....	Mme L. Millette.....	do 1871.....	2 01
St-Pierre Bapt.....	M. Drolet.....	do 1871.....	0 11
Beauport.....	P. O'Brien.....	Mars 1872.....	24 49
Mont Louis.....	L. Saintange.....	do 1872.....	31 25
Settrington.....	C. Chouinard.....	Juin 1872.....	0 89
Béancour.....	B. Rivard.....	Sept. 1872.....	0 50
Pierreville.....	T. Plamondon.....	do 1872.....	7 17
Capleton.....	C. Brooks.....	Déc. 1872.....	2 98
Cap Rouge.....	L. Routhier.....	do 1872.....	3 50
Chicoutimi.....	J. Guay.....	do 1872.....	84 51
St-François de Salles.....	A. Jasmin.....	do 1872.....	0 31
Chantelle.....	C. Gronger.....	Mars 1873.....	2 63
Les Eboulements.....	E. Slavin.....	do 1873.....	82 20
*Montréal.....	E. S. Freer.....	do 1873.....	6,328 88
*Québec.....	P. G. Hnot.....	do 1873.....	508 71

Relevé des balances dues par des ci-devant maîtres de poste, etc.—*Suite.*

Bureaux de poste.	Noms.	Dates.	Montant.
			\$ cts.
Ste-Angèle.....	F. H. J. Ponton.....	Mars, 1873.....	6 57
Ste-Flavie.....	C. F. Lapointe.....	do 1873.....	0 24
St-Raphael, Est.....	N. Fortin.....	do 1873.....	1 05
South Stukely.....	D. Blackwood.....	do 1873.....	0 15
Tessierville.....	J. C. Genereux.....	do 1873.....	1 82
Ange Gardien.....	M. D. Goulet.....	Juin, 1873.....	3 87
East Broughton.....	do 1873.....	3 81
Ironside.....	J. Thorp.....	do 1873.....	34 99
Rivière Bois Clair.....	A. Lemay.....	do 1873.....	0 50
Yamaska (certifié, 7 janvier 1875).....	L. H. Laffleur.....	do 1873.....	21 26
Brittannia Mills.....	W. Twohey.....	Sept, 1873.....	1 07
Chatillon.....	L. Beauchemin.....	do 1873.....	0 69
Rimouski (certifié, 18 juillet 1874).....	J. G. St. Pierre.....	do 1873.....	618 11
St-André Avelin.....	J. A. Lewis.....	do 1873.....	10 15
St-Placide.....	P. G. Bertrand.....	do 1873.....	0 64
Sheenboro'.....	J. W. McDonald.....	do 1873.....	22 94
Katevale.....	H. De L'Agorgendière.....	Déc., 1873.....	3 88
La Baie (certifié, 7 juin 1875).....	M. Rousseau.....	do 1873.....	23 76
St-Cyriac.....	J. McLeod.....	do 1873.....	0 79
St-George de Windsor.....	E. Milette.....	do 1873.....	2 89
West Farnham.....	W. Donaghue.....	do 1873.....	7 03
* Québec.....	P. G. Huot.....	do 1873.....	4 205 69
Dixville.....	M. Childs.....	Mars, 1874.....	2 80
Ironside.....	J. G. Reed.....	do 1874.....	1 00
Port au Persil.....	C. Goulin.....	do 1874.....	0 49
Rivière Desert.....	J. Backus.....	do 1874.....	17 12
St-Alphonse (certifié, 21 déc. 1875).....	J. E. Martineau.....	do 1874.....	16 82
Ste-Evariste de Forsyth.....	M. Beaudoin.....	do 1874.....	9 19
Aston Station (I.D.P.; inutile de poursuivre).....	A. Vachon.....	Juin, 1874.....	2 74
Charrington (certifié, 21 déc. 1875).....	L. Ricard.....	do 1874.....	8 36
Danby (I.D.P.; pas recouvrable).....	J. R. Reece.....	do 1874.....	1 82
Hunterstown.....	M. Newall.....	do 1874.....	10 12
Indian Cove (certifié, 5 mai 1875).....	P. Wallace.....	do 1874.....	Bal. 7 29
* Montréal.....	E. S. Freer.....	do 1874.....	2,119 30
Rowanton.....	D. West.....	do 1874.....	2 68
Sydenham Place.....	J. Millington.....	do 1874.....	0 50
Warwick, Est.....	A. Tessier.....	do 1874.....	66 11
Ancienne Lorette (certifié, 19 août 1876).....	L. Robitaille.....	Sept., 1874.....	10 62
Gaspé Basin.....	J. J. Kavanagh.....	do 1874.....	3 00
Rimouski.....	A. Dionne.....	do 1874.....	563 88
Roxton Pond.....	R. A. Kempton.....	do 1874.....	9 49
Radstock.....	Thos. Lerby.....	Déc., 1874.....	0 90
Lachine.....	L. Lefevre.....	Mars, 1875.....	4 00
Ripon.....	R. G. Aubrey.....	do 1875.....	36 00
Landreville.....	T. Rochon.....	Juin, 1875.....	0 71
St-Alexandre, Kamouraska.....	E. Levêque.....	do 1875.....	1 02
St-François, Beauce.....	H. Poulin.....	do 1875.....	7 38
West Broughton.....	C. Vallé.....	do 1875.....	8 60
Rapides des Joachims.....	W. Spence.....	Sept., 1875.....	9 80
Aston Station.....	J. N. Royer.....	Déc., 1875.....	7 11
Buckland.....	T. Rouleau.....	do 1875.....	16 44
Cacouna.....	J. B. Beaulieu.....	do 1875.....	30 45
Isle aux Grues.....	P. G. Lachand.....	0 52
Low.....	C. Brooke.....	33 92
Powerscourt.....	A. Montgomery.....	5 53
Ste-Anne Bout de l'Isle.....	A. Dugal (ou Duquet).....	4 98
Ste-Luce.....	J. Miller.....	32 50
Chateauguay.....	N. Mallett.....	31 mars, 1876.....	72 73
Labarre.....	C. Hebert.....	30 sept., 1875.....	71 30
Parkhurst.....	T. Walker.....	28 fév., 1876.....	58 23
Bassin du Lièvre.....	A. A. Cook.....	31 mars, 1876.....	2 25
Beaurivage.....	O. Loughrey.....	30 avril 1876.....	25 10
Becancour Station.....	A. St. Pierre.....	30 juin 1876.....	10 85
Laterrière.....	G. McKenzie.....	30 do 1876.....	9 92
Ste-Anne de la Pocatière.....	A. E. Talbot.....	30 do 1876.....	82 42

Relevé des balances dues par des ci-devant maîtres de poste, etc.—*Suite.*

Bureaux de poste.	Noms.	Dates.	Montant.
			¢ \$
Ste-Luce.....	S. Côté (agissant).....	30 juin 1876.....	25 81
Kamouraska	L. C. Bégin.....	31 juillet 1876.....	250 42
St-Félicité.....	J. B. Label.....	31 déc. 1876.....	48 35
Cap des Rosiers.....	A. Whelan.....	28 fév. 1877.....	2 68
Châteauguay.....	E. Bergerin.....	31 mars 1877.....	0 41
Roberval (certifié le 5 d'out 1877).....	J. Bolduc.....	31 do 1877.....	50 15
Craig's Road Station.....	N. Fréchette.....	10 mai 1877.....	0 45
Lower Ireland.....	E. Pedman.....	30 avril 1877.....	0 02
Maria.....	F. S. Cyr.....	31 mai 1877.....	0 07
Ste-Flavie.....	J. Fournier.....	30 juin 1877.....	8 04
Grande Baie.....	D. Nugent.....	30 sept. 1877.....	31 22
Metabetchouan.....	J. Bergeron.....	30 do 1877.....	43 92
Station de Ste-Flavie (remis au M. de la J.).....	A. Bérubé.....	31 juillet 1871.....	200 48
St-Jean Baptiste de Montréal do.....	G. Filiatrault.....	30 sept. 1877.....	158 77
St-Pacôme.....	A. Hudon.....	30 juin 1877.....	35 00
Bassin du Lièvre.....	F. J. Wilson.....	31 déc. 1877.....	5 67
Paspébiac.....	P. D. Loisel.....	31 mars 1878.....	8 54
Ste-Emélie de l'Energie.....	L. Martineau.....	31 do 1877.....	7 97
†Bassin de Gaspé (certifié le 18 juillet 1879).....	W. T. Laws.....	31 mai 1878.....	89 74
Lambton.....	L. Labrecque.....	30 juin 1878.....	197 98
Ste-Flavie.....	J. Fournier.....	30 do 1877.....	16 47
Wotton.....	C. Ducharme.....	31 déc. 1870.....	21 34
			16,856 32
	Moins paiements en excès, etc.		281 74
	Total, Québec.....		\$16,574 58

* Ces déficits de \$8,448.18 à Montréal, et de \$4,205.63 à Québec, sont mentionnés d'une manière spéciale, qui accompagne cette liste détaillée. MM. Freer et Huot ont été destitués.

† Actuellement devant les tribunaux.

Port Hawkesbury.....	M. L. Blanchard.....	31 déc. 1872.....	4 85
Amherst.....	R. W. Chipman.....	30 sept. 1873.....	103 93
Cross Roads, City Harbour.....	D. Gunn.....	do 1874.....	0 54
Christmas Island.....	M. McDougall.....	30 nov. 1874.....	1 35
Halifax.....	*R. W. Cochran.....	do.....	647 16
East Bay.....	†W. Chisholm.....	31 mai 1875.....	131 68
Tracadie (certifié le 18 juillet 1875).....	H. H. Harrington.....	30 avril 1875.....	17 74
Lower Horton do do.....	E. McLatchey.....	Avril, 1875.....	29 20
East Bay.....	W. Chisholm.....	1er déc. 1874.....	17 13
Shinimecas Bridge.....	J. Moore.....	Sept., 1875.....	30 05
Amherst.....	A. Chipman.....	31 mars 1876.....	359 73
do do.....	do do.....	do do.....	40 15
Amherst Hill.....	D. Pugsley.....	do do.....	7 68
East Bay.....	W. Chisholm.....	31 déc. 1874.....	2 50
Annapolis.....	W. A. Gavaza.....	30 sept. 1876.....	380 06
Weymouth Bridge.....	J. Journeau.....	31 déc. 1876.....	10 10
South East Passage.....	L. Williams.....	1er janv. 1877.....	0 10
North Sydney (certifié le 20 oct. 1880).....	J. Forbes.....	31 mai 1877.....	40 00
Pubnico Beach.....	J. McComiskey.....	do do.....	0 91
Glen (fermé).....	D. McMillan.....	30 sept. 1877.....	1 50
South Gut, St. Anns.....	D. G. Morrison.....	30 nov. 1877.....	1 82
Dean.....	C. Dean.....	31 déc. 1877.....	13 75
Greenfield, St. Marys.....	N. W. Sutherland.....	do do.....	9 99
Victoria Mines.....	J. W. Wilson.....	31 mars 1878.....	2 23
Watervale (certifié le 20 oct 1880).....	S. Archibald.....	do do.....	10 47
Windsor Junction.....	W. Rennells.....	do 1877.....	13 14
New Larig.....	H. Sutherland.....	do do.....	0 18
Cambridge.....	J. W. Morris.....	31 mai 1878.....	0 94
Great Village.....	A. W. McLennan.....	30 avril 1878.....	12 00
North Shore "C.".....	C. McKinnon.....	30 juin 1878.....	1 98

Relevé des balances dues par des ci-devant maîtres de poste.—Fin.

Bureaux de poste.	Noms.	Dates.	Montant.
Embranchement Ouest, rivière John.....	J. MacKay.....	31 juillet 1878.....	\$ cts. 15 77
Jonction de Windsor.....	W. Rennells.....	31 mai 1878.....	16 88
Wine Harbour.....	J. Gillies.....	30 juin 1878.....	55 76
Total, Nouvelle-Ecosse.....			\$1,981 22

* M. Cochran a été destitué.

† Le maître de poste a quitté le pays et ses cautions sont insol-
vables.

Apahaqui.....	F. A. Leonard.....	5 déc. 1871.....	95 39
Woodstock (a).....	Jas. Grover.....	3 nov. 1872.....	348 75
Station d'Harvey (b).....	J. D. Campbell.....	30 juin 1873.....	112 13
Blissville.....	J. G. Smith.....	31 mars 1874.....	2 85
Station Harvey (b).....	G. Lyster.....	31 août 1874.....	116 15
Jonction de Frédéricton.....	A. H. Kelly.....	Nov. 1875.....	67 03
Station Harvey.....	J. F. Pettey.....	Mars 1875.....	0 05
Penobsquis.....	M. A. Morton.....	Fév. 1875.....	23 49
Salt Springs.....	G. McEwan.....	Mars 1875.....	0 38
Apahaqui.....	O. O. Barbarie.....	31 déc. 1875.....	5 00
Bloomfield Ridge.....	W. Wilson.....	31 do 1875.....	0 06
New Mills.....	D. McAlister.....	31 mai 1876.....	6 80
Saint-Jean (c).....	J. Howe.....	30 juin 1876.....	3,981 33
Bocabec.....	W. Erskine.....	22 août 1876.....	14 32
Black Brook.....	R. N. Blake.....	31 déc. 1877.....	2 05
Three Mile House (d).....	D. McEvoy.....	30 sept. 1878.....	231 93
Weldford.....	S. P. Powell.....	30 do 1878.....	3 57
Total, Nouveau-Brunswick.....			\$5,011 28
<i>Manitoba.</i>			
Battleford.....	W. W. Marshall.....	31 déc. 1877.....	39 64
Total.....			\$39 64
<i>Colombie-Anglaise.</i>			
Kamloops.....	J. McKenzie.....	17 oct. 1872.....	6 73
Comox.....	J. Rodello.....	31 déc. 1876.....	30 49
Dog Creek.....	J. Gallagher.....	30 sept. 1877.....	0 20
Comox.....	G. F. Drabble.....	31 déc. 1877.....	29 97
Total.....			\$67 39
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>			
Tignish.....	K. M. Carroll.....	Mars 1875.....	12 58
Little Tignish.....	W. W. McLeod.....	31 mai 1876.....	11 22
Tyne Valley.....	A. McLean.....	30 sept. 1876.....	36 78
Total.....			\$60 58

(a) Le maître de poste de Woodstock s'est enfi, laissant un déficit considérable. Le montant de son cautionnement a été payé par ses cautions, et cette somme est une balance en dehors du montant du cautionnement.

(b) Ces balances dues à la Station Harvey proviennent de réclamations en litige pour augmentation de salaire et frais de transport des malles.

(c) Il était allégué que le maître de poste avait droit à une commission sur les mandats d'argent suffisante pour couvrir cette balance.

(d) Cette balance provient d'une réclamation pour une commission sur des timbres-poste vendus au bureau de Three Mile House, mais qui représentaient un montant trop considérable pour les besoins de la correspondance passant par ce bureau.

(Voir Exhibit U.)

EXHIBIT O.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

RELEVÉ du compte de la Cie des Laminoirs de Coldbrook.

1877.	Dr.	\$	cts.	\$	cts.
31 mars.....	A compte de fret dû à la Station de Coldbrook				9 71
30 juin.....	do do do do		2 60		
30 do	do do do do		1 52		
30 do	do do do do		445 12		
30 do	do do do do		1,533 73		
31 juillet....	do do do Saint-Jean.....				1,982 97
31 août.....	do do do Coldbrook.....		198 65		286 06
31 do	do do do do		93 00		
31 do	do do do do		1,061 51		
31 do	do do do do		900 20		
31 do	do do do Saint-Jean.....		1 06		
30 septembre	do do do Coldbrook... ..				2,254 42
31 octobre...	do do do do		57 00		24 00
31 do	do do do Saint-Jean.....		109 94		166 94
3 novembre.	do do do Coldbrook.....		376 33		
30 do ...	do do do Saint-Jean.....		15 56		
30 do ...	do do do Coldbrook		294 02		
31 décembre.	do do do do				685 91
					3 25
1878.					
31 janvier....	do do do do				0 63
30 novembre.	3,812 pds de vieux rails de fer en T—28 ton. 13 qtx 2 qrs. 18 lbs. à \$18				516 29
31 décembre.	do de rails de fer—38 ton. 12 qtx. 1 qr. 8 lbs. à \$18.....				695 09
1879.					
28 février....	do do —18 ton. 5 qtx. 20 lbs. à \$18.....				328 66
31 mars.....	Compte de fret dû à la Station de Coldbrook.....				464 90
30 avril.....	204 ton. 7 qtx. 27 lbs. vieux rails à \$15.....		3,065 43		
30 do	Compte du fret dû à la Station de Coldbrook.....		316 75		
31 mai.....	do do do				3,382 18
30 juin	Fret, 204 ton. 7 qtx 27 lbs. vieux rails à \$18.....		3,678 52		163 32
30 do	Moins chargé en avril.....		3,065 43		
31 juillet....	Compte de fret dû à la Station de Coldbrook.....				613 09
					54 00
	Total.....				11,621 42
	Av.				
1877.					
8 mars.....	Par surcharge dans la facture du fer, à cette date.....		8 14		
11 mai.....	Fer affiné, 2 au 11 mai		155 03		
26 do	do 19 au 26 mai.....		1,684 24		
8 juin.....	do do livré.....		94 53		
12 do	do do		582 16		
26 do	do 14 au 26 juin		739 58		
28 juillet....	do 17 au 28 juillet.....		839 96		
1er août.....	do 27 juin au 1er août.....		67 91		
28 do	Réclamation pour courbe de fer brisée.....		4 52		
5 octobre...	Fer affiné, 8 août au 5 octobre.....		121 23		
8 do ...	do 15 do 8 do		65 05		
1878.					
Janvier.....	Compte pour fer livré en décembre 1877.....		58 80		
do	Différence du wagon à charbon employé par le chemin de fer....		23 40		
do	Surcharge sur les frais chargés pour transport de charbon de Pictou à la Pointe du Chêne.....		71 41		
30 juin.....	Fer affiné, livré.....		64 50		
	A reporter.....		4,580 46		11,621 42

EXHIBIT O.—Fin.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

RELEVÉ du compte de la compagnie des Laminaires de Coldbrook.—Fin.

		\$ cts.	\$ cts.
1879.	Report.....	4,580 46	11,621 42
	Av.		
31 janvier....	Par clous livrés en juin 1878.....	26 50	
31 do	Fer affiné et clous livrés de mars à octobre 1878.....	720 23	
30 avril.....	En caisse.....	1,414 30	
30 juin.....	Jas. Harris et Cie., vieux rails livrés à Harris et Cie., transférés du compte des Laminaires de Coldbrook—61 ton'x. 5 qtx 22 lbs. à \$18.....	1,102 67	
30 do	Norris Best— Vieux rails livrés à Norris Best transférés du compte des Laminaires de Coldbrook—16 ton'x. 16 qtx. 2 qrs. 12 lbs. à \$18.....	302 95	
	Fer affiné livré de mars à juin inclusivement, 46,109 lbs. à \$1.80.....	829 97	
	J. A. Chesley— Vieux rails livrés à Chesley, transférés du compte des Laminaires de Coldbrook—22 t'x. 3 qtx. 2 qrs. 3 lbs. à \$18.....	399 17	
30 nov.....	Fer affiné, livré.....	173 66	
1880.			
31 janvier....	Vieux rails de fer entrés comme suit: 104 ton'x. 1 qtx. 3 qrs. 18 lbs. à \$18 (\$1,873.73) devraient être entrés à (\$1,769.63)	104 10	
	Total		9,654 01
	Balance, 30 juin 1881.....		\$1,967 41

E. et O. E.

THOS. FOOT,
Trésorier.

MONCTON, N.B.

Cette balance a été en suspens depuis un certain temps, et plusieurs tentatives ont été faites pour la recouvrer, mais inutilement.

COLLINGWOOD SCHREIBER,
Ingénieur-en-chef des chemins de fer du gouvernement.

OTTAWA, 24 mars, 1882.

EXHIBIT P.

Extrait du procès-verbal d'une séance du Bureau de la Trésorerie, tenue à Ottawa, le onzième jour de mars 1882.

REVENU DE L'INTERIEUR.

Le Bureau ratifie sa minute du 16 décembre dernier, et recommande l'adoption du mémoire de M. Miall, basé sur le rapport de M. l'inspecteur Witton.

J. M. COURTNEY,
Secrétaire.

Le Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

Extrait du procès-verbal d'une séance du Bureau de la Trésorerie, tenue à Ottawa, le sixième jour de décembre 1881.

REVENU DE L'INTERIEUR.

Le Bureau a pris en considération un mémoire du commissaire (intérimaire) du Revenu de l'Intérieur, soumettant le rapport de M. l'inspecteur Witton sur certaines réclamations pour loyers de pouvoirs d'eau, etc., dont le paiement est arriéré depuis longtemps, dans certains cas par suite de prétendues contre-réclamations pour compensation et dans d'autres, par suite de l'insolvabilité complète des locataires.

M. Witton, suivant les instructions du département, s'est soigneusement enquis des circonstances de chaque cas, et comme il rapporte que certaine proportion de ces comptes est sans valeur aucune et impossible à réaliser, M. Miall demande que le département soit autorisé à les biffer dans ses livres, afin de ne pas avoir à reporter davantage une masse de balances fictives.

Sans entrer dans les mérites de chacune de ces réclamations que l'on peut appeler douteuses par suite de prétendues contre-réclamations, le commissaire intérimaire propose, dans le cas actuel, de ne disposer que de celles que le département considère comme n'étant d'aucune valeur, d'après la correspondance déposée dans le département et confirmée pour l'opinion de M. Witton.

* * * * *

Le Bureau recommande que les conclusions du mémoire du commissaire intérimaire soient mises à exécution.

J. M. COURTNEY,
Secrétaire.

Prise en considération ajournée par le conseil, décembre, 1881.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 15 décembre, 1881.

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli du rapport de M. l'inspecteur Witton sur certains réclamations pour loyers de pouvoirs d'eau, etc., dont le paiement est arriéré depuis longtemps, dans certains cas par suite de prétendues contre réclamations pour indemnité, et dans d'autres, à cause de l'impossibilité dans laquelle se trouvaient les locataires de payer les arrérages accumulés.

M. Witton, suivant les instructions du département, s'est soigneusement enquis des circonstances de chaque cas, et comme il rapporte qu'une certaine proportion de ces comptes est sans valeur aucune et impossible à réaliser, j'ai l'honneur de suggérer que le département soit autorisé à les transférer au compte des créances sans valeur

et à discontinuer à l'avenir les entrées périodiques de ces loyers, afin de ne pas avoir à reporter davantage une masse de balances fictives.

Sans entrer dans les mérites de chacune de ces réclamations que l'on peut appeler douteuses à cause de prétendues contre réclamations, je propose, dans le cas actuel, de ne disposer que de celles que le département considère, d'après sa correspondance corroborée par l'opinion de M. Witton, comme n'étant d'aucune valeur.

* * * * *

J'ajouterai que les conclusions auxquelles on en est arrivé au sujet de ces quatre affirmages après une investigation attentive, sont approuvées par M. l'inspecteur Witton.

Le tout respectueusement soumis.

E. MIALL,
Commissaire intérimaire.

Déféré à l'honorable Bureau de la Trésorerie.

J. C. AIKINS,
Ministre du Revenu de l'Intérieur.

COMPTES sans valeur de loyers de pouvoirs d'eau, soumis au sous-comité des comptes publics.

N° du bail.	Locataire.	Travaux.	Montant.	Extraits du rapport de l'inspecteur Witton, en date du 11 juillet 1881, sur chaque balance en souffrance.
			\$ cts.	
3377	C. Vanlusen	Canal Rideau	510 00	Le locataire a quitté le pays, dit-on. Pas de bâtisses y érigées; pas d'exploitation. Créance sans valeur.
2608	E. H. Whitmarsh..	do	340 00	Le locataire déclare que le terrain a été rendu en 1868—déclaration corroborée par Johnson, éclusier. Le locataire n'a aucune propriété. Créance sans valeur.
2637	Rufus Andrews, maintenant B. et T. Cook.	do	15 00	Il paraîtrait qu'il a été convenu de payer \$1 pour le droit de construire un pont tournant sur le canal. Ce pont a été bientôt transféré de Andrews à Cook et de Cook au gouvernement. Créance sans valeur.
4535	M. K. Dickinson ...	do	100 00	Locataire insolvable; la banque Union du Bas-Canada a le contrôle sur les biens du failli. Elle refuse de reconnaître la dette. Créance sans valeur.
5435	John Burgess.....	do	12 00	Le locataire ne possède rien. Créances sans valeur.
5846	George Harris.....	do	180 00	La propriété n'a pas été occupé. Le bail devrait être annulé.
5881	Samuel Mulligan...	do	180 00	do do do
2324	James Shaw	do	1,127 00	Locataire insolvable; a quitté Smith's Falls; demeurait à Montréal aux dernières nouvelles. Le locataire a construit un moulin sur le terrain du gouvernement, mais aucunes machines n'y ont été placées, et le pouvoir d'eau n'a pas été employé. Toutefois, le loyer ci-dessus a été débité pendant à peu près 19 ans. L'on ne s'est jamais servi du pouvoir d'eau. Bail annulé en 1878. Créance sans valeur.
Pas de bail.	Hiram Easton.....	do	162 00	Easton et l'éclusier à Merrickville disent que le terrain a été remis en 1868, et que le loyer a été payé tant que ce terrain a été occupé.
			\$2,626 00	

Comptes sans valeur de loyers de pouvoirs d'eau, etc.—*Suite.*

N° du bail.	Locataire.	Travaux.	Montant.	Extrait du rapport de l'inspecteur Witton, en date du 11 juillet 1881, sur chaque balance en souffrance.
			\$ cts.	
1598	Patrick Walsh	Can. de Williamsburgh	220 00	La dette provient du loyer d'un ancien quai qui n'a pas servi pendant des années. Locataire insolvable. Créance sans val.
3164	L. Derousie.....	Canal de Cornwall.....	\$66 00	Le compte dans le grand-livre des pouvoirs d'eau de Cornwall a été clos le 26 oct. 1877, et le loyer payé jusqu'au 1er mai 1878, date à laquelle le quai a été démoli. Il ne paraît pas y avoir de balance due, et le compte peut être clos au complet.
3270	Valleyfield Peat Coal Co.	Canal Beauharnois.....	240 00	Le loyer a été payé pour cette propriété jusqu'en mai 1874, alors que la Cie s'est dissoute, et la propriété a été reprise par le gouvernement. Autant que j'ai pu savoir, le compte aurait dû être clos à cette date. Il n'y a rien de dû.
2614	Owen Lynch.....	do	90 00	Locataire en faillite et sans le sou. Créance sans valeur.
Auc. bail.	William Rodden....	do	260 00	On dit que Rodden a quitté le pays. Créance sans valeur.
2621	Owen Lynch.....	do	40 00	Bail annulé par ordre en conseil de juillet 1876. Locataire en faillite. Créance sans valeur.
			\$630 00	
1916	William Tate.....	Canal Lachine	2,896 67	La dette résulte de trois anciennes écluses au terminus du canal Lachine. Le locataire est mort depuis 20 ans, intestat et pauvre. Son frère, George Tate, faisait des affaires avec lui, mais n'avait aucun intérêt dans la propriété, et il n'a pas retiré, dit-il, d'avantage de l'occupation de cette propriété par son frère. Elle a été reprise par le gouvernement deux ou trois ans avant le décès du locataire. Créance sans valeur.
1987	F. Dore.....	do	288 00	Vieille balance qui n'a jamais été entrée dans le grand-livre de Montréal. Locataire défunt. Créance sans valeur.
1596	P. Evers.....	do	380 00	Le département des Travaux publics a repris possession de la propriété au printemps de 1876. Le locataire est un vieillard de 81 ans et pauvre. Il a une contre réclamation contre le gouvernement pour blessures reçues en 1848, alors que des malades atteints de fièvre ont été logés dans sa maison par des fonctionnaires du gouvernement. Créance sans valeur.
2468	J. M. Currier.....	do	800 00	Une entrée du grand-livre donne crédit du paiement de tout le loyer jusqu'au 30 juin 1876. J'apprends que le gouvernement a repris possession de la propriété au printemps de 1876, et que rien ne reste dû, vu qu'aucune partie de la propriété n'a été depuis louée au locataire.
Auc. bail.	E. O. Lesperance..	do	30 00	Les locataires sont absents du district depuis des années. On ignore ce qu'ils sont devenus. Créance sans valeur.
.....	John Ostell.....	do	700 00	Un ancien compte pour usage d'une file est reporté dans le grand-livre depuis 1860. Il est douteux qu'on puisse recouvrer quelque chose. Créance sans grande val.
			\$5,094 67	

Comptes sans valeurs de loyers de pouvoirs d'eau, etc.—*Suite.*

No du bail.	Locataire.	Travaux.	Montant.	Extrait du rapport de l'inspecteur Witton, en date du 11 juillet 1881, sur chaque balance en souffrance.
			\$ cts.	
4430	St. John's Stone China Ware Co.	Canal Chambly.....	\$100 00	A tout perdu ce qu'elle possédait lors de l'incendie qui a eu lieu à St-Jean, il y a quelques années. Créance sans valeur. Locataires insolvable; la propriété louée était une simple lièzière de terrain pour empiler du bois. L'on ne peut rien retirer du locataire. La propriété a été occupée pendant quelque temps par W. Hutchinson, locataire du lot 4,712. Il a aussi donné une petite somme à Clark pour l'usage de son lot. Hutchinson a promis de payer \$350 pour le lot qu'il a loué, et de prendre aussi le lot de Clark à \$100 par année. Hutchinson est solvable pour tout montant de cette nature. Je ne sais si l'on n'aura pas besoin de ce lot lorsque le nouveau canal sera ouvert et quand l'autre côté de la jetée sera revêtu en bois. Hutchinson décline toute responsabilité p. les arrérages à compte de ce bail.
2487	G. A. Clark	Canal Welland.....	760 00	
2602	do	do	190 00	Le gouvernement a repris possession de la propriété en 1876, durant l'agrandiss. du canal. Locat. insolv. Créances sans val.
2491	do	do	160 00	Le lot a été abandonné il y a quelques années, les constructions y érigées ayant été détruites par le feu. Servant actuell. de voie pub. Clark est insolv. Cr. sans v.
2500	W. B. Hendershot.	do	2,534 00	Pouvoir d'eau employé depuis 1869; est maintenant inclus dans le bail de John Riordan. Le locataire paraît avoir payé son loyer tant qu'il s'est servi du pouvoir d'eau. Est mort depuis plusieurs années. Sa succession, assez importante, a été répartie entre ses héritiers. Son fils réside à Thorold, mais lors de ma visite, a refusé de se rendre responsable pour la dette, pour le motif très plausible, comme je m'en suis assuré ensuite, que son père avait soldé son loyer tant qu'il s'était servi du pouvoir d'eau.
2509	Success. Woodward	do	3,200 00	Le moulin a été incendié il y a eu sept ans l'automne dernier, et nul pouvoir d'eau n'a servi, en vertu de ce bail, pendant 18 ou 19 ans. Le rapport du surintendant Woodruff, en date du 5 juillet 1867, établit que la prise d'eau avait été fermée, et je crois qu'elle l'avait été depuis un certain temps. Créance sans valeur.
2542	J. et J. Abbey.....	do	1,746 60	La propriété n'a pas servi depuis plus de 20 ans. Le surintendant Woodruff fait rapport, le 5 juillet 1867, que la prise d'eau avait été fermée, et je crois qu'elle l'était depuis quelques années avant cette date. Une route solide a été établie en 1878, je crois, en avant de cette propriété par le département des Travaux publics. Les MM. Abbey sont morts depuis longtemps. Créance sans valeur.
2517	P. McMahon	do	924 00	Moulin incendié depuis 10 ou 12 ans. M. McMahon a quitté le district depuis des années. Impossible de recouvrer les arrérages des locataires ou de la propriété. Créance sans valeur.

Comptes sans valeur de loyers de pouvoirs d'eau, etc.— *Suite.*

No du bail.	Locataire.	Travaux.	Montant.	Extrait du rapport de l'inspecteur Witton, en date du 11 juillet 1881, sur chaque balance en souffrance.
			\$ cts.	
2514	D. Williams	Canal Welland.....	984 00	Propriété abandonnée depuis plus de 20 ans; marquée "prise d'eau fermée" dans le rapport de Woodruff, 1867. Locataires insolubles. Créance sans valeur.
2522	Moses Betts.	do	220 00	Loyer d'un magasin sur l'ancien aqueduc en bois à Welland. La propriété est détruite depuis 1864, dit-on. Seely et Betts sont morts. Succession nulle. Créance sans valeur.
2533	Irvin et Duval.....	do	350 60	L'un des locataires est mort, l'autre est aux États-Unis. Irvin et Duval sont disparus il y a 7 ou 8 ans, laissant quelques machines dans la bâtisse. Machines et bâtisse sont en ruines. La propriété pourrait être louée de nouveau. Créance sans valeur.
537	John Oldfield et Cie	do	4,166 95	Le moulin a été incendié il y a 20 ans. Locataire mort depuis 12 ans. Avait obtenu une diminution de loyer jusqu'à l'époque de l'incendie. Ses exécuteurs testamentaires ont des actes à cet effet. Succession nulle. Créance sans valeur.
2508	Success. D. Thompson.	do	3,120 00	Le moulin a été incendié en 1859 et les locataires ne se sont pas servi du pouvoir d'eau depuis. Il est difficile de trouver trace de cette propriété. Le moulin paraît avoir été détruit peu de temps après sa mise en exploitation, et l'on ne s'est pas occupé de la propriété depuis. Les curateurs de la succession refusent de reconnaître les réclamations au sujet du loyer. Créance sans valeur.
.....	*J. Fanning	do	200 00	Ce compte, qui figure dans le grand-livre de Port-Dalhousie, est pour un petit lot près des usines à gaz de Ste-Catherine sur lequel a été construite une petite bâtisse sans importance servant comme tannerie. L'exploitation ne paraît pas avoir réussi et le bail ne fut pas passé. Locataire et bâtisse ont disparu.
.....	*Nutt et Woodward.	do	1,200 00	D'après les informations que j'ai prises, l'exploitation projetée n'a pas été mise à exécution. Je présume que le bail n'a pas été passé. Le surintendant Woodruff fait rapport, le 5 juillet 1867: "arrérages remis; le pouvoir d'eau n'a pas servi." Créance sans valeur.
2483	Tucker et Rannie .	do	2,700 00	Les locataires sont solvables, mais ils prétendent n'avoir loué que d'une année à l'autre et avoir formellement averti le surintendant du canal qu'ils ne se serviraient plus de leur privilège après 1872, époque à laquelle leur moulin a été vendu et enlevé; le pouvoir d'eau n'a pas été mis en usage par eux depuis. Le nouveau canal passe à présent à travers l'endroit où se trouvait leur exploitation. Le compte devrait être bifé.

* Pas de bail.

Comptes sans valeur de loyers de pouvoirs d'eau, etc.—*Fin.*

No du bail.	Locataire.	Travaux.	Montant.	Extrait du rapport de l'inspecteur Witton, en date du 19 avril 1881, sur chaque balance en souffrance.
			\$ cts.	
3257	Cie de la cale sèche de Welland.	Canal Welland.....	1,330 00	Le bassin n'a jamais été construit; le pouvoir d'eau n'a pas servi. La seule pièce que j'aie trouvée est une lettre du secrétaire de la compagnie invitant les notabilités du district à un dîner donné le 23 août 1870, à l'occasion de l'inauguration des travaux. L'entreprise n'a pas dépassé ce dîner. Créance sans valeur. Le gouvernement a repris possession du lot pour les fins du nouveau canal.
2529	Imlach et Hicks....	do	628 00	Incendie du moulin en août 1862. La propriété est restée inoccupée depuis. Créance sans valeur.
2535	Succession T. C. Street.	do	1,200 00	Incendie du moulin au printemps de 1858; le pouvoir d'eau n'a pas servi depuis. T. C. Street avait une hypothèque sur la propriété, mais il n'a retiré aucun profit du loyer, au dire des curateurs de la succession; ils déclinent toute responsabilité de la dette. Le département des Travaux publics s'est servi des fondations en maçonnerie du moulin pour les fins du canal. Créance sans valeur.
2526	John Hellems.....	do	125 00	Le locataire ne s'est jamais servi de la propriété louée, qui a été reprise par le gouvernement pour améliorer le canal. Le locataire est mort depuis 15 ans. Pas de recours contre la succession. Créance sans valeur.
2513	J. et A. Bowman...	do	1,166 00	Le locataire s'est servi de la propriété louée pour une fabrique de seaux qui a cessé d'exister depuis 25 ans. Le locataire a quitté le pays sans laisser de trace. Créance sans valeur.
2521	Dunlop et Seeley...	do	4,601 00	Les locataires ont quitté le pays en 1863 et la propriété est tombée en ruines. Locataires insolubles. Créance sans valeur.
5002	A. Quakenbush....	do	100 00	Le pouvoir d'eau n'a jamais été utilisé; locataire mort. Pas de recours contre la succession. Bail remis le 3 avril 1881. Créance sans valeur.
			\$31,806 15	

EXHIBIT Q.

Mémoire sur la traverse d'eau de Sandwich.

Le premier bail a été passé en 1871. Il a été remis en juillet 1873, et un nouveau bail a été consenti en 1874, aux termes duquel la municipalité a été autorisée à se servir d'un bateau traversier de moindre capacité que celui stipulé dans la première licence. Le bateau traversier dont on s'est servi en vertu de ce bail a été détruit par le feu en septembre, 1875, et des négociations ont été entamées pour obtenir la permission d'employer un bateau plus petit encore. Cette permission n'a jamais été accordée.

Cent piastres ont été payées lors de la passation du premier bail, et nuls autres paiements n'ont été faits.

A. BRUNEL,
Commissaire.

Département du Revenu de l'Intérieur.

EXHIBIT R.

Extrait du procès-verbal d'une séance du Bureau de la Trésorerie, tenue à Ottawa le premier jour de décembre, 1881.

Le comité a pris en considération un mémoire (copie ci-jointe) du sous-ministre des Finances sur une différence de \$8,000 constatée dans le relevé de la circulation monétaire et due à la perte d'une liasse de billets.

Comme la garde des billets était commise au ci-devant sous-receveur-général, le bureau est d'avis que des mesures devraient être adoptées pour suspendre à l'avenir le paiement de la pension de retraite qui lui est actuellement servie, à moins qu'il ne puisse expliquer cette perte d'une manière satisfaisante.

Le bureau est aussi d'avis que la recommandation ci-dessus soit communiquée à M. Harington.

J. M. COURTNEY,
Secrétaire.

Mémoire sur la différence dans la circulation monétaire.

Avant de donner en détail les diverses mesures qui ont amené la découverte d'un écart de \$8,000 dans les comptes de circulation, il serait peut-être à propos d'expliquer le système adopté au sujet de la circulation monétaire avant l'abolition du département du receveur-général.

Je remarque que les charges des divers sous-receveurs-généraux ont été instituées le 1er juillet 1871, et qu'avant cette date la circulation était presque entièrement sous le contrôle de la banque de Montréal; mais dès le commencement de 1871, alors que le système des billets de la Puissance a été mis en opération, des liasses de billets étaient expédiées du département du receveur-général suivant les besoins des diverses banques et de leurs succursales établies dans le pays. Et c'est pendant cette période, avant le fonctionnement régulier du système, que cette différence s'est présentée.

Je remarque aussi que les relevés de la *Gazette* indiquant le chiffre de la circulation et des espèces jusqu'au 30 juin, 1871, étaient signés par le ci-devant député du receveur-général qui avait eu tout ce temps la garde des billets, et que le premier relevé de circulation émané du département des Finances était pour le mois expiré le 30 septembre 1871; les livres tenus par M. Langton et qui sont entièrement de son écriture, datent du 1er juillet, 1871.

J'ai mentionné que le député du receveur-général avait toujours eu la garde des billets; je pense que cette pratique est conforme aux dispositions de l'acte 34 Vic., chap. 6, clause 19. Ces billets ne paraissent pas avoir jamais été comptés ou contrôlés tant que le département a été un département séparé; et bien que cela paraisse être une omission, je ne vois pas que c'était contraire à la loi, vu que par l'acte des comptes publics, 31 Vic., chap. 5, clause 21, le sous-inspecteur général était simplement obligé de tenir un registre des billets provinciaux ou de la Puissance émis ou annulés, et non d'en avoir la garde; et aux termes de ce même acte, bien qu'il fût du devoir du bureau d'audition d'examiner et annuler les débetures rachetées, nulle disposition ne paraît avoir été prise relativement à la destruction des billets.

*Jusqu'à présent j'ai expliqué l'état des choses avant l'inauguration du système.

Il s'agit maintenant de faire connaître le mode d'enregistrement suivi dans le département du receveur-général. Lors de la livraison des billets par la Compagnie des Billets de Banque, M. Harington en inscrivait le numéro et la dénomination dans un carnet, et M. Toller qui aidait le ci-devant auditeur-général dans l'administration des affaires du ministère des Finances dressait les relevés pour la *Gazette* d'après ces carnets. Malheureusement le premier carnet qui se trouve dans le département ne commence qu'au 1er janvier 1872.

A part ce carnet, M. Harington tenait un registre indiquant le numéro de la liasse, la date de sa réception, où les billets étaient payables, leurs numéros, par qui ils étaient contresignés, la valeur de la liasse, la date de l'expédition, et aussi à qui elle était adressée. Ce registre correspond en quelque sorte aux livres du "Trésor," en usage dans les banques, et par bonheur il contient l'émission entière des billets de la Puissance depuis l'origine.

Les relevés préparés par le département des Finances pour publication dans la *Gazette* étaient compilés, à part des informations obtenues de M. Harington, de l'état hebdomadaire soumis au département par le sous-receveur-général et dont les entrées étaient portées dans des livres tenus par M. Langton lui-même, comme je l'ai mentionné plus haut.

Je vais maintenant expliquer comment l'écart des \$8,000 a été découvert.

Lorsque le département du receveur-général a cessé d'exister, lors de la mise en force de l'acte d'audition, les cautionnements furent transférés au département. Tous les cautionnements déposés dans la voûte de sûreté pour l'entière exécution de travaux publics furent examinés, trouvés exacts et inscrits dans un registre; et tous ceux déposés par des compagnies d'assurance, en conformité de l'acte d'assurance, furent aussi examinés, trouvés exacts et inscrits. Les billets trouvés dans la voûte concordaient avec le registre ci-haut mentionné, mais, aussitôt qu'il fut possible de le faire, le compte des billets de la Puissance dans le grand-livre fut examiné, et l'on y trouva un écart de \$8,000.

Malheureusement je tombai malade à l'époque de cette découverte, mais je chargeai M. Toller de poursuivre l'affaire, et son premier soin fut d'examiner et de vérifier les billets d'un montant élevé; ils furent tous trouvés exacts et l'on m'en informa avant mon départ pour l'Angleterre. Je priai alors M. Toller d'examiner les comptes des années passées, mois par mois, jusqu'à ce qu'il pût découvrir l'écart en question. Ce travail prit un temps considérable, vu que la différence des \$8,000 remontait à l'origine de l'adoption du système, avant le mois de juin 1871. La liasse de billets reçue mais non mise en compte est la troisième qui a été expédiée par la Compagnie des Billets de Banque, et était composée de billets de \$2 numérotés de 2001 à 3000, payables à Montréal.

En consultant le registre des billets, je constate que la liasse en question, contresignée par M. L. F. Dufresne, alors employé dans le département du receveur-général, est marquée comme ayant été livrée, le 13 juin 1871 à la banque de l'Amérique Britannique du Nord; je me suis assuré que tel n'était pas le cas, et le registre porte la trace de ratures * dans les deux colonnes indiquant la date de livraison et à qui la liasse a été livrée. La liasse suivante, 3001 à 4000 fut expédiée avec d'autres au bureau du sous-receveur-général à Montréal, le 30 juin 1871; et dans la pensée qu'il aurait pu y avoir erreur à l'époque, le livre de copie de lettres du département à cette date fut examiné, et l'on y constate que \$80,000 en billets de \$1.00 et \$40,000 en billets de \$2.00 furent expédiés, et ces montants sont reconnus avoir été reçus et sont crédités. Dans le livre de copie de lettres, le *fac simile* de la lettre porte le chiffre 2 inscrit au crayon au-dessus du chiffre 3, dans la liste détaillée indiquant les numéros depuis 3001 à 4000.

Nonobstant le fait que la liasse ainsi marquée comme ayant été livrée à la banque de l'Amérique Britannique du Nord, n'a pas été ainsi remise, je crus qu'il était possible qu'elle eût été remise à la banque de Montréal et que le compte des billets n'en

* 8 décembre 1881.—En examinant de nouveau le livre et en exposant les pages à la lumière, je remarque que des ratures se rencontrent fréquemment, et l'on serait porté à croire que les erreurs étaient entièrement corrigées au moyen de ratures.—J. M. C.

eût pas été crédité. Cette pensée m'est venue parce que le compte du receveur-général avec la banque de Montréal n'avait jamais, en tant que j'ai pu m'en assurer, été parfaitement révisé depuis l'origine, et je pensai, en conséquence, que l'erreur avait pu se produire en remettant la liasse à la succursale de cette banque, ici, sans en faire l'entrée; mais toutefois, la chose ne s'est pas produite ainsi, car le compte a été vérifié depuis.

Je me suis adressé personnellement tant à M. Harington qu'à M. Langton à ce sujet. J'ai aussi correspondu avec M. Harington. Je regrette de dire que je partage son opinion, que la liasse a été ou volée ou égarée, et ce qui me confirme davantage dans cette opinion, c'est que dans le cas de billets de nature différente émis en la manière ordinaire, je constate en examinant les livres, que \$2,400 sont encore en cours et que \$5,600 seulement ont été rachetées,—circonstance peu ordinaire, car si la liasse avait été remise à une banque en la manière ordinaire, les billets en circulation seraient rentrés, suivant toute probabilité, dans le cours de trois ou quatre ans.

Je suis porté à croire que la liasse est disparue par suite d'un manque de contrôle convenable; rien ne démontre ce qu'elle est devenue et sa disparition ne peut être attribué à aucun officier en particulier; et j'ose respectueusement espérer que les longs services de l'officier plus particulièrement impliqué, seront pris en considération lorsqu'une décision sera prise à ce sujet.

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des Finances.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
29 novembre, 1881.

EXHIBITS S.

EXTRAIT du procès-verbal d'une séance du Bureau de la Trésorerie, tenue à Ottawa, le deuxième jour de décembre, 1881.

FINANCES.

Le Bureau a pris en considération un mémoire du sous-ministre des Finances sur les différences dans le compte du receveur-général avec la banque de Montréal. Le Bureau recommande que des éclaircissements soient demandés aux officiers chargés de la dépense des deniers publics, que copie du mémoire leur soit adressée ainsi qu'une série de questions, et que les réponses qu'ils transmettront soient immédiatement soumi es au Bureau pour être examinées, et qu'alors toutes les circonstances qui se rattachent à cette question soient déférées au comité des comptes publics à la session prochaine du Parlement.

J. M. COURTNEY, *secrétaire.*

MÉMOIRE sur les différences constatées dans le compte du receveur-général avec la Banque de Montréal.

Lorsque le département du receveur général fut réuni à celui des Finances, l'officier en charge du compte de banque était M. F. Lewis, qui est à présent à la retraite.

Ce monsieur était aussi chargé des affaires seigneuriales et tenait le livre de la dette publique.

Le mode suivi pour l'obtention de deniers, avant la promulgation de l'acte d'audition était comme suit :—

Le département qui avait une dépense à solder, adressait une demande à cette fin à l'auditeur général qui émettait lui-même, ou par l'entremise de l'aide-auditeur, si

la demande était en forme, un ordre pour l'expédition d'un mandat d'argent; l'ordre était remis au commis des mandats, dans le département des Finances, qui préparait un mandat en double; ce mandat en double était ensuite transmis au bureau du conseil privé, et le greffier du conseil, en qualité du député du gouverneur général, le signait. Le mandat en double passait alors au commis des mandats, dans le département du receveur-général, qui était aussi chargé d'enregistrer les pouvoirs de procuration; il était alors acquitté et un autre commis (M. Lewis ou son aide) préparait le chèque qui était ensuite transmis au département des Finances pour être contresigné et renvoyé au complet au receveur général qui le remettait à la personne autorisée à le recevoir.

J'ai cru qu'il était nécessaire de donner cette explication, pour deux raisons: la première, pour montrer par combien de mains passent les affaires d'argent; et la seconde, pour démontrer qu'une routine aussi compliquée contribue pour beaucoup à augmenter les chances d'erreur; et, comme conséquence de ce système, je vois que pour corriger des erreurs l'on avait recours assez fréquemment à l'expédition des chèques en double. Je dois ajouter de plus que les chèques du département ne portaient pas de numéros imprimés, et qu'en détachant des blancs de chèque à la fin du livre, il était aisé de se procurer des duplicata.

Jusqu'à présent, j'ai essayé d'expliquer la situation des choses avant la promulgation de l'acte d'audition. Je vais à présent indiquer comment les erreurs dans le compte de banque ont été découvertes. Dès mon entrée en fonction, je fis préparer de nouveaux livres de chèques portant un numéro d'ordre, pour diminuer les chances de duplications, et M. Lewis, qui avait été transféré au département des Finances, continua à tenir les comptes de banque.

Nous n'avions encore fait qu'établir nos balances provisoires avec les banques, quand la commission seigneuriale (dont les comptes étaient tenus par M. Lewis) fut abolie, et je dus détacher M. Lewis du service pour opérer la clôture des comptes tant à Montréal qu'à Québec. Il avait à peine fini ce travail, quand sa santé commença à décliner. Vers la fin de 1879, la paralysie se déclara, et après un congé d'absence de quelques mois, comme il était incapable de reprendre ses fonctions, il fut mis à la retraite. Son médecin affirme qu'il est actuellement hors d'état de s'occuper d'affaires.

Je puis dire qu'au meilleur de ma connaissance, M. Lewis n'avait aucun motif de mal faire, et qu'il a pu commettre des erreurs, comme il le dit, en voulant exécuter un travail au-dessus de ses forces.

Quoi qu'il en soit, longtemps avant la mise à la retraite de M. Lewis, je chargeai M. Dickinson des comptes de banque avec ordre de les régler. Son premier soin fut d'ouvrir un nouveau compte avec la banque de Montréal, et de laisser l'ancien compte s'éteindre. Il essaya ensuite d'examiner les comptes en remontant vers les années précédentes, mais après quelques tentatives, il dut abandonner ce procédé, et la seule chose qu'il fut possible de faire, fût d'examiner les comptes, en remontant vers les années précédentes, et mois par mois à partir de leur dernier règlement. Ce travail ne paraît pas avoir été fait à partir de janvier 1864; comme presque toutes les transactions financières du gouvernement se faisaient avec la banque de Montréal, cela a coûté beaucoup de travail, et la vérification n'a été complétée que quinze mois après avoir été commencée, et comme les erreurs faites au cours des comptes n'ont pu être corrigées, dans certains cas, que plusieurs mois après avoir été commises, le résultat définitif n'a pu être connu que lors du règlement final du compte du mois dernier.

J'ai le regret de dire que ce résultat définitif fait voir que la banque a payé des chèques deux fois, et aussi des chèques qui ne paraissent pas avoir été tirés par le gouvernement. Le montant total se solde par \$11,054.35, et ces paiements sont comme suit:—

Chèque débité deux fois, le 31 juillet et le 21 août 1868.....\$ 530 49

Le chèque primitif est en faveur de James Robertson, de Wakefield, P. Q., pour indemnité seigneuriale due à ce canton.

Chèque débité deux fois, le 24 octobre et le 7 novembre 1868 473 42

Le chèque primitif est en faveur du gérant de la banque de Montréal, pour solder trois petits mandats.	
Chèque débité deux fois, le 15 et le 29 septembre 1868.....	330 73
Le chèque primitif est en faveur de Thomas Birkett, Ottawa, pour ferronneries livrées pour les édifices publics.	
Chèque débité le 24 novembre 1868.....	65 46
Aucun chèque ne paraît avoir été donné.	
L'on m'informe que M. Reiffenstein tenait les comptes de banque à l'époque où ces chèques ont été entrés.	
Chèque débité le 24 juin 1875.....	980 00
Aucun chèque ne paraît avoir été donné.	
Chèque débité deux fois, le 29 septembre et le 14 octobre 1875.....	940 00
Le chèque primitif était en faveur de la banque d'Ontario, pour Patrick Kenney, pour avoir transporté et empilé des rails d'acier, au canal de Lachine.	
Chèque débité deux fois, le 11 et le 24 février 1876.....	5,350 00
Le chèque primitif était en faveur de la banque Union, pour Sifton, Glass et Cie, entrepreneurs, chemin de fer du Pacifique.	
Chèque débité deux fois, le 24 août et le 26 septembre 1877.	838 25
Le chèque primitif était en faveur de la banque de Montréal, pour solder trois mandats.	
Chèque débité deux fois, le 28 novembre et le 29 décembre 1877.....	596 00
Le chèque primitif était en faveur de la Banque Nationale, pour solder les frais de route de deux juges.	
Chèque inscrit comme chèque officiel, 1878; ne paraît pas avoir été donné.....	950 00
	\$11,054 35

Je dois déclarer que dans les cas de chèques en double, le chèque véritable a seul été présenté, et non le duplicata, excepté en ce qui concerne le chèque de \$5,350 en faveur de Sifton, Glass et Cie, où ni l'original ni le duplicata n'ont été présentés; quant aux chèques sur lesquels nous n'avons aucune donnée, nous ne pouvons les trouver; mais je ne puis dire si ces chèques ont été payés ne portant qu'une signature ou bien deux; mais si une seconde signature avait été obtenue pour les chèques postérieurs à l'année 1875, ces chèques auraient été contresignés dans le département des Finances, par M. Cruse, — M. Dickinson, le sous-inspecteur général, qui les contresignait avant cette époque, ayant été mis à la retraite.

Quand le résultat final fut obtenu, j'écrivis à la banque de Montréal que je répudiais ces entrées; la banque toutefois, produisit des reçus du département du receveur général pour la totalité des chèques tirés chaque mois. La banque m'informe, en outre, que les chèques ont été soldés en espèces dans tous les cas, autant qu'on a pu s'en assurer.

Je dois ajouter aussi que la banque envoya son inspecteur pour élucider les faits, et qu'il ratifia les déclarations des employés.

La question qui se présente naturellement à l'esprit, est de savoir comment de semblables différences ont pu se produire pendant si longtemps sans être découvertes, et qu'elle était la nature du contrôle exercé par le département du receveur général sur le compte de banque. La seule réponse à cette question, c'est que le système était défectueux. Autant que je sache, M. Lewis était un travailleur actif et consciencieux s'occupant sans cesse de ses comptes, mais son système d'audition était absolument incomplet. Il paraît avoir pris les souches des livres de chèques et s'être assuré que tous les chèques tirés avaient été payés. Il dressait parfois des listes des chèques non soldés, mais cela n'affecte pas la question des chèques payés deux fois ou des entrées

de paiements pour lesquels nuls chèques n'ont été émis; d'un autre côté, il voyait à ce que tous les dépôts reçus au département fussent crédités par la banque, il ne paraît pas avoir toujours remarqué les crédits entrés par la banque sans être certifiés au département. Il attachait et serrait avec soin les chèques soldés. Les a-t-il comptés c'est une autre question. Il endossait soigneusement tous les comptes expédiés par la banque, et tous ont été trouvés à l'exception de celui de février, 1876, lorsque le plus fort paiement a été fait. Bref il s'assurait que tout ce qui arrivait par l'intermédiaire du receveur général avait passé par la banque de Montréal, mais il ne paraît pas avoir jamais balancé ou examiné les comptes de banques pour voir si des entrées superflues ou irrégulières avaient été faites. Je dois dire, en toute justice pour M. Lewis, que le mode de vérification tel qu'il était, existait avant lui.

En résumé, je regrette de dire que je suis porté à croire que les paiements ont été faits tels qu'ils ont été débités par la banque. Il me paraît peu probable que les commis de la banque puissent être impliqués dans cette affaire pour la raison qu'ils étaient constamment changés. La question se résume à ceci: que quelqu'un, au fait de la déféction du système, a pu trouver un complice à l'extérieur pour négocier les chèques. Avec le nombreux personnel concerné dans le paiement des deniers publics, il est impossible de remonter à la source, et je n'ai pas de données qui puissent me guider.

J'ai consulté M. Harington qui paraît s'être fié complètement à M. Lewis, M. Langton qui n'avait en réalité rien à voir aux comptes de banque, et M. Lewis lui-même qui dit avoir trop présumé de toutes ses forces pour s'acquitter de toute la besogne et qui avoue en toute sincérité avoir négligé cette partie du travail. Je n'ai pu obtenir de renseignements sûrs de personne ni de la banque, et la seule chose qui me reste à faire, c'est de soumettre les faits tels qu'ils sont à l'honorable bureau de la trésorerie.

Respectueusement soumis.

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des Finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,
30 novembre, 1881.

BANQUE DE MONTRÉAL, OTTAWA.

Date.	Comptable.	Payeur.	Teneur du livre de caisse.	Teneur du grand livre du gouvernement.
1875.				
2 juin.....	Robertson, C. S.....	Griffin, G. H.	Maitland, J.....	McLean, C. B.
29 septembre....	do	do	do	do
14 octobre.....	do	do	Smith, W. S.....	do
1876.				
11 février.....	do	do	Maitland, J.....	Greata, J. W.
24 do	do	do	do	do
1877.				
24 août.....	do	Cotton, F. M.....	Gilmour.....	O'Grady, J. W.
26 septembre....	Cotton, F. M.....	Matthews, W. H.....	do	do
28 novembre....	do	do	do	do
29 décembre.....	O'Grady, J. W.....	do	do	Morkill, J. W.
1878.				
1er avril	Campbell, A. J.....	Maitland, J.....	do

EXHIBIT T.

CHEMIN DE FER DE WINDSOR ET ANNAPOLIS.—*Compte ouvert.*

OTTAWA, 25 avril, 1882.

Le relevé A, ci-annexé, renferme les dépenses complètement détaillées portées, dans les livres du chemin de fer Intercolonial, à Moncton, au compte du chemin de fer de Windsor et Annapolis pour changement de la voie, comme suit :—

En 1874-75.....	\$ 15,997 55
1875-76.....	89,257 00
	\$105,254 55

Cette somme correspond à la balance mise au débit du "Chemin de fer de Windsor et Annapolis, compte ouvert," dans le bilan du Canada à la date du 30 juin dernier, et classifié comme compte de banque.

En consultant les entrées primitives faites par le soussigné, il trouve que les déboursés de \$15,997.55 ont été portés originairement dans le grand-livre du Canada au compte des frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pour l'exercice 1874-75, comme partie du coût du changement de la ligne effectué à l'époque ; mais que la somme en question a été subséquemment transférée au débit du compte ouvert du chemin de fer de Windsor et Annapolis, et que depuis ce temps (pour quels motifs, le soussigné n'a jamais pu le comprendre), elle a été classifiée comme compte de banque, en vertu d'une entrée à laquelle il (le soussigné) n'a contribué en rien, et dont une copie, B, est annexée aux présentes.

Le soussigné prend la liberté d'ajouter qu'il n'a jamais vu l'acte en vertu duquel les transactions en question ont été faites, mais qu'autant qu'il se rappelle, il a été informé à l'époque où il vérifiait les comptes et préparait les entrées y relatives, pour les livres à Ottawa, le coût de la transformation des locomotives, etc., pour la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, devait être défrayé par le gouvernement.

Cette manière de voir semble être parfaitement corroborée par un paragraphe dans le rapport annuel de M. Brydges, alors surintendant-général des chemins de fer du gouvernement, en date du 26 août, 1875, et publié comme annexe au rapport annuel du ministre des Travaux publics pour l'exercice 1874-75 dans lequel, sous le titre de "Changement de la voie," la transaction en question est relatée dans les termes suivants, à la page 194 :

"La compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis, avec lequel cette ligne (l'Intercolonial) est en correspondance à Windsor a aussi changé la largeur de sa voie. Nous avons fait avec elle un arrangement pour lui fournir neuf locomotives pour voie étroite (3 neuves et 6 modifiées) et 159 chariots pour les wagons,—en retour elle nous a livré 9 locomotives pour voie large et 159 anciens chariots.

"Le coût du changement à faire est porté à \$80,000, dont \$15,997.55 avaient été dépensées au 30 juin 1875."

S'il existe quelqu'acte à ce sujet, on le retrouvera sans doute dans les archives du département des Travaux publics.

Respectueusement soumis,

THOMAS D. TIMS,
Inspécteur, département des Finances.

(N° A, 399—Comptes 1874—75).

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA, 20 décembre 1875.

Attesté qu'un mandat peut être émis au débit de Divers et au crédit des chemins de fer, N. E. et N. B. (C. F.)

Chemins de fer du gouvernement, N. E. et N. B.—Capital.

Pour les $\frac{2}{3}$ du coût du changement de voie autorisé à être porté au débit du capital, par ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et l'honorable ministre des Finances..... \$496,696 22

Chemin de fer de Windsor et Annapolis (compte ouvert) pour coût du changement de voie de cette ligne..... 15,997 55

8512,693 77

JOHN LANGTON,

Auditeur.

Pour copie conforme de l'entrée originale.

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur, département des Finances.

25 avril 1882.

EXHIBIT U.

BALANCES de \$300 et au-dessus, dues par des ci-devant maîtres de poste, et que le sous-comité a recommandé de biffer.

Nom.	Place.	Montant.	Observations.
		\$ cts.	
Wm. H. Cook.....	Strathroy.....	326 50	Non recouvrable.
A. B. McNab.....	Durham.....	332 66	do
J. C. Wood.....	Cornwall.....	2,279 60	Poursuite en recouvrement.
F. Ritchie.....	Hamilton.....	3,577 69	Non recouvrable—décédé.
S. Stevens.....	Merritton.....	307 51	S'est enfui.
J. M. Thornton.....	Dundas.....	412 15	do
Geo. Wheler.....	Uxbridge.....	312 68	Non recouvrable.
E. J. Freer.....	Montréal.....	6,328 88	do do
P. G. Huot.....	Québec.....	508 71	do
do.....	do.....	4,205 69	do
J. J. St Pierre.....	Rimouski.....	618 11	do
E. J. Freer.....	Montréal.....	2,119 30	do do
A. Dionne.....	Rimouski.....	563 88	do
R. W. Cochran.....	Halifax.....	647 16	do en faillite.
A. Chipman.....	Amherst.....	359 73	} do
		40 15	
W. A. Gavaza.....	Annapolis.....	380 06	do s'est enfui.
J. Grover.....	Woodstock.....	348 75	do do
J. Howe.....	Saint-Jean.....	3,981 33	do

NOTE.—Dans les cas de Freer et Huot, il a été allégué que les déficits provenaient des vols commis par les employés servant dans leurs bureaux respectifs.

M. Howe réclamaient une balance pour commission à lui due pour transactions de mandats d'argent.

M. Wood a été poursuivi, mais on n'a rien recouvré.

H. A. W.

EXHIBIT V.

COPIE du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, en date du 22 avril 1875.

* * * * *

Que vu la nécessité qu'il y a de changer la largeur de la voie du chemin de fer de Windsor et Annapolis pour faciliter les besoins du trafic, et les doutes qui s'élèvent sur le bon vouloir et les moyens de la compagnie à entreprendre, sans aide du dehors, de défrayer les dépenses considérables qu'un tel changement entraînerait pour elle, — le ministre recommande, en outre, qu'à titre d'encouragement pour elle, autorisation soit donnée de conclure avec la compagnie un arrangement par lequel elle s'engagera à changer la largeur de sa voie aux conditions suivantes, savoir :—

Le gouvernement s'engage à lui donner 3 locomotives à voyageurs nouvelles et six locomotives transformées actuellement employées sur la ligne de l'Intercolonial, en échange de neuf des locomotives appartenant à la compagnie d'Annapolis. Le coût pourrait se chiffrer comme suit :

Trois nouvelles locomotives pour trains de voyageurs, soit.	\$25,000
Six locomotives transformées, moins la valeur de neuf locomotives anciennes, soit.....	20,000
14 trucks pour voitures à voyageurs, à \$800, chacun.....	\$11,200
140 trucks pour wagons à marchandises, à \$350, chacun.....	49,000
	<u>\$60,200</u>
Moins 155 trucks anciens à \$100.....	15,500
	<u>44,700</u>
Total.....	\$89,700

La compagnie devant changer la largeur de la voie elle-même à ses propres frais, et donner une quittance légale de toutes réclamations contre le gouvernement; et ce dernier devant aussi abandonner toutes réclamations contre la compagnie.

Le comité soumet les recommandations qui précèdent à l'approbation de Votre Excellence.

Attesté,

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du conseil privé.

EXHIBIT W.

COPIE du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général, en date du 24 mars 1881.

Vu le rapport, en date du 29 octobre 1880, de l'honorable ministre des Finances' soumettant un mémoire de son député, daté le 29 octobre 1880, relatif à la demande de la province de la Nouvelle-Ecosse pour une augmentation de sa subvention annuelle;

Le ministre déclare qu'il approuve les conclusions de ce mémoire, et recommande que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse soit notifié en conséquence.

Il recommande, de plus, que le compte indéterminé de la dette du chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse soit clos en portant \$31,295.20 au compte du Fonds consolidé.

Le comité approuve les recommandations qui précèdent, et les soumet à l'approbation de Votre Excellence, avec l'entente que l'entrée de \$31,259.20 portée au compte du Fonds consolidé sera soumise à la ratification du parlement.

Attesté,

J. O. COTÉ,
Greffier du conseil privé.

AUTRE MEMOIRE sur la situation financière de la province de la Nouvelle-Ecosse.

* * * * *

Jusqu'à présent je n'ai parlé que de la demande faite par le gouvernement local pour un nouvel arrangement au sujet de la subvention, mais il ne serait peut-être pas hors de propos d'attirer ici l'attention sur une prétendue réclamation en suspens (la dernière) du Canada contre la Nouvelle-Ecosse.

Si l'on réfère au bilan du Canada dans les comptes publics, l'on y trouvera un compte inscrit sous le titre de "Province de la Nouvelle-Ecosse, compte de chemin de fer, indéterminé," avec une prétendue balance due à la Puissance de \$31,295.20.

Ce compte a été inscrit dans les livres de la Puissance en juin 1870, par suite d'un transfert d'entrées opéré par M. Tims dans le but de régler les comptes de chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse, et est en entier le résultat de réclamations extraordinaires payées à M. Sandford Fleming, en septembre 1869, pour la construction du chemin de fer de Truro à Pictou.

D'après les notes de M. Tims, je constate que ces réclamations s'élevaient en totalité au chiffre de \$95,245.52, sur lequel montant la Nouvelle-Ecosse avait à payer \$47,747.49, et le gouvernement du Canada \$47,498.03, ou près de la moitié chacun; mais lors du règlement du compte courant de M. Fleming, le montant qui se trouva lui être dû s'élevait à \$64,032.92. Ce montant, malheureusement, fut pris par erreur pour le montant à payer par les deux gouvernements, et tandis que le gouvernement du Canada prenait à sa charge la totalité de la part à lui afférente, la Nouvelle-Ecosse n'était débitée que de la différence, \$15,594.89; l'écart entre le montant porté au compte et le montant réel à solder, est celui qui fait le sujet du compte indéterminé ci-dessus mentionné.

Je ne vois pas que le gouvernement du Canada ait pris des mesures pour obtenir le règlement de ce compte, si ce n'est vers 1875, alors que M. Tims informa M. Vail de la chose; les pièces furent soumises à M. Hill, et les choses paraissent en être restées là.

Le gouvernement local actuel s'oppose à ce que le montant soit mis au débit du compte de la dette, en alléguant que les paiements ont été faits par des fonctionnaires du gouvernement fédéral après la confédération, qu'il n'avait aucun moyen de vérifier le montant et qu'il a toute raison de croire que la somme portée au compte couvre toutes les réclamations.

Je ne puis faire autrement que de dire que son objection n'est pas dénuée de raison, et comme le gouvernement fédéral a fait erreur en ne le débitant que du plus faible montant, il serait peut-être mieux de se charger de la balance, et de clore définitivement, par ce moyen, les comptes avec la province.

Respectueusement soumis,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des Finances.

Ottawa, 29 octobre 1880.

RAPPORT.

Le comité permanent des comptes publics a l'honneur de présenter ce qui suit comme son

TROISIÈME RAPPORT.

Votre comité a examiné,—en rapport avec l'article \$1,000.37, paiement à compte de la pension de retraite de Alexander McNab, I.C., ci-devant ingénieur en chef du chemin de fer de l'île du Prince-Edouard, inséré à la page 118 de la 2^{me} partie des comptes publics,—la correspondance, les rapports et autres documents concernant la mise à la retraite de ce monsieur, lesquels sont annexés aux présentes pour l'information de votre honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis,

GEORGE A. KIRKPATRICK,

Président.

Salle du comité, vendredi, 28 avril, 1882.

Réclamation d'Alex. McNab pour arrrages de salaire.

En mai, 1865, M. McNab fut nommé ingénieur de tous les travaux de la Nouvelle-Ecosse, autres que ceux des chemins de fer. En janvier, 1866, il fut nommé ingénieur des chemins de fer de la Nouvelle-Ecosse, avec un salaire de \$2,400 par année,—avec l'entente que les travaux ci-devant placés sous son contrôle, seraient sous la direction d'un autre officier. Cet arrangement ne fut pas observé et il continua à remplir les deux charges.

1867. Les ouvrages furent transférés au gouvernement fédéral. M. McNab continua à recevoir son salaire de \$2,400.

Septembre 5, 1868. L'honorable M. McDougall, ministre des Travaux publics, donna ordre de charger la moitié du traitement de M. McNab au canal St. Pierre, et l'autre moitié aux chemins de fer; et le 10 septembre, 1868, cette décision fut communiquée à M. McNab.

Le 30 mai, 1870, M. McNab fut notifié que par suite de l'achèvement du canal, son salaire serait réduit de \$1,200 à dater du 1er juillet, 1870.

Le 5 mai, 1871, il fut passé un ordre en conseil nommant A. McNab, ingénieur ordinaire des chemins de fer du gouvernement dans la Nouvelle-Ecosse, au poste d'aide-ingénieur dans le département des Travaux publics; son salaire devant être de \$1,200 jusqu'au 1er juillet, 1871, et de \$1,400, après cette date.

Le 30 octobre, 1871, M. McNab soumit un mémoire et demanda que son ancien salaire de \$2,400 lui fut payé.

Le 1er novembre, 1872, il reçut le plein montant de son ancien traitement.

La présente réclamation est pour arrrages depuis le 1er juillet, 1870, jusqu'au 1er novembre, 1872, lesquels arrrages, si l'on met de côté l'ordre en conseil du 5 mai, 1871, portant son salaire à \$1,400, s'élèveraient à \$2,800 comme suit : arrrages pour deux années et un tiers, à \$1,200 par année—\$2,800.

Mémoire sur le salaire de M. McNab :—

Août, 1865, à juillet, 1866, chemin de fer de la N. Ecosse..	\$2,400
Juillet, 1867, do 1870, do et,	
Canal St. Pierre, \$1,200.....	2,400
Juillet, 1870, à juillet, 1871, chemin de fer de la N. Ecosse.	1,200
do 1871, à novembre 1872, Dépt. des Travaux publics...	1,400

Novembre, 1872, à février, 1873, chemin de fer Intercolonial.	2,000
Février, 1873, chemin de fer Intercolonial	2,400
do 1874, à mai, 1879, chemin de fer Intercolonial.....	4,000
Août, 1879, à Novembre, 1880, chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard	3,000

Avant 1874, M. McNab était employé par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse en même temps que par celui du Canada.

De 1874 à 1879, il était ingénieur ordinaire et était chargé de l'entretien de l'Intercolonial depuis la Rivière du Loup jusqu'à Halifax.

M. Courtney dit que les sommes versées par M. McNab à la caisse de retraite, depuis 1873, représentent 2 pour cent sur son salaire.

Relevé des retenues sur le salaire de M. McNab pour le compte de la caisse de retraite :—

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Du 1er janvier, 1873, au 30 juin, 1873.....	\$43 98
Du 30 juin, 1873, au 30 juin 1874	48 00
Do 1874, do 1875	51 63
Do 1875, do 1876	54 29
Do 1876, de 1877	79 92
Do 1877, do 1878	79 92
Do 1878, au 30 août, 1879	66 61

CHEMIN DE FER DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

30 avril, 1879, au 30 juin, 1879.....	10 00
30 juin, 1879, do 1880.....	60 00
Do 1880, au 31 octobre, 1880	20 00
Total.....	\$514 35

C. S.

3 mars, 1881.

EXTRAIT du procès-verbal d'une séance du Bureau de la Trésorerie, tenue à Ottawa le 11 novembre, 1870.

FONDS DE RETRAITE.

Le Bureau de la Trésorerie a pris en considération un mémoire de la commission du service civil sur l'acte du fonds de retraite, et autres mémoires de l'Auditeur sur le même sujet, et il recommande l'adoption des règles suivantes relativement à la classification des personnes qui sont soumises aux prescriptions du dit acte, et concernant la manière de le mettre en vigueur.

* * * * *

Les surintendants et le personnel permanent aux principales gares de chemins de fer, qui sont les quartiers-généraux des lignes respectives.

* * * * *

St. JEAN, N.-B., 14 octobre 1880.

MON CHER SIR CHARLES,—Depuis l'entrevue que j'ai eue avec vous à Ottawa, je me suis senti si malade que j'ai cru devoir consulter aujourd'hui le Dr. Bayard qui me conseille le repos absolu pour la raison que mes facultés intellectuelles ont été surmenées et que les symptômes de la maladie exigent impérieusement mon abstention de toute occupation pendant plusieurs mois.

Il y a à présent une année environ que ces symptômes se sont déclarés, mais j'ai toujours continué à travailler, pensant qu'ils se dissiperaient avec le temps.

Le Dr. Bayard me charge de vous dire qu'il vous donnera les détails de ma maladie, si vous le désirez, et il m'a remis un certificat que je vous transmets sous ce pli.

Je regrette beaucoup de voir ma santé si compromise. Accordez-moi, le plus tôt possible je vous prie, un congé d'un an, et veuillez me faire savoir si mon salaire sera chargé au compte du chemin de fer de l'Île, afin que je puisse prendre des arrangements pour le retirer pendant mon absence, suivant que les circonstances l'exigeront.

Le résultat de ma gestion pendant l'année expirée le 30 dernier, a été des plus satisfaisants, car j'ai pu faire une économie de \$58,000 dans les dépenses comparées avec celles de l'année précédente; mais ce résultat a été obtenu au dépens de ma santé, et j'espère que vous voudrez bien agir généreusement à mon égard et me donner les moyens de récupérer mes forces et de recouvrer ma santé.

Bien à vous,

ALEX. McNAB.

A l'hon. sir CHARLES TUPPER,

Ministre des chemins de fer et canaux, Ottawa.

Alex. McNab, écr., de Charlottetown, I.P.E., est venu me consulter aujourd'hui au sujet de sa santé, et je constate que les symptômes qu'il présente, exigent impérieusement qu'il prenne un repos absolu, tant mental que physique, pendant plusieurs mois, et je lui ai recommandé fortement de ne pas différer plus longtemps d'en agir ainsi.

C. BAYARD, M.D. etc., Edin.

CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT EN ACTIVITÉ,

BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF, OTTAWA, 21 octobre 1880.

MONSIEUR,—Au sujet de la lettre d'Alexander McNab, surintendant et ingénieur du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, en date du 14 courant, adressée à l'honorable ministre des Chemins de fer et canaux, et qui m'a été transférée, j'ai l'honneur de faire rapport comme suit:—

M. McNab est entré dans le département du chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse en 1865, et est demeuré, je crois, au service du gouvernement depuis cette époque. Lorsque le réseau ferré de la Nouvelle-Ecosse a été relié à celui du Nouveau-Brunswick, après l'achèvement de l'Intercolonial entre Amherst et Truro, en 1872, date à laquelle ces diverses voies ont été comprises dans le réseau de l'Intercolonial, M. McNab prit la charge d'ingénieur ordinaire du réseau en activité. En mai, 1879, il quitta cette position pour celle de surintendant et ingénieur du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard; à l'époque où ce changement a eu lieu, son salaire était de \$4,000 par année.

La manière dont il a géré ce chemin a été des plus satisfaisantes; l'intelligence avec laquelle il s'est acquitté de ses fonctions, lui a permis d'opérer une réduction de \$58,000 sur l'année précédente, dans les frais d'exploitation, tout en maintenant le chemin et son matériel en parfait état. Chez lui, toutefois, les facultés physiques et mentales paraissent avoir été surmenées, il y a prostration du système nerveux et affaissement de sa santé, en général, et le docteur Bayard le représente comme absolument impropre au service et déclare qu'il lui faut un repos absolu pendant plusieurs mois.

Pour ces motifs, le cas de M. McNab me paraît devoir mériter une considération toute particulière, et je suggérerais, si la chose est compatible avec les règlements

du service civil, que les bénéfiques de l'acte des pensions de retraite lui soient appliquées, vû qu'il a régulièrement versé sa part de contribution à la caisse de retraite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

COLLINGWOOD SCHRIEBER,
Ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement.

OTTAWA, 27 octobre, 1880.

(*Mémoire.*)

Vu le rapport de l'ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement en activité, le soussigné a l'honneur d'exposer qu'Alexander McNab, surintendant et ingénieur du chemin de l'Île du Prince-Edouard, est entré dans le département du chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse en 1863, et qu'après avoir rempli la charge d'ingénieur ordinaire du réseau Intercolonial, il a, en 1879, accepté la position qu'il occupe actuellement.

Qu'il a rempli les devoirs de sa présente position de la manière la plus satisfaisante, en ce que les frais d'exploitation du chemin ont été, l'an dernier, de \$58,000 moindres que l'année précédente, tout en le tenant en parfait état d'entretien.

Que M. McNab paraît toutefois avoir surmené ses facultés physiques et mentales au point qu'il y a chez lui prostration complète du système nerveux et un affaïssement de sa santé générale si prononcé que son médecin le déclare absolument impropre au service, et recommande le repos le plus absolu pendant un temps prolongé.

Vû ce que ci-dessus, le soussigné recommande que M. McNab soit mis à la retraite, et que sa pension annuelle, fondée sur une durée de service de plus de 15 ans, avec un salaire moyen, pendant les trois dernières années, de \$3,500, soit fixée à \$1,050.

Respectueusement soumis,

CHARLES TUPPER,
Ministre des Chemins de fer et Canaux.

OTTAWA, 9 novembre, 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 2 courant, j'ai l'honneur de vous informer que M. Alexander McNab a payé ses contributions à la caisse de retraite depuis le mois de janvier 1873.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN,
Secrétaire.

J. M. COURTNEY, Ecr.,
Sous-ministre des Finances.

OTTAWA, 25 novembre 1880.

CHER MONSIEUR,—Conformément à la demande que vous m'en avez faite, j'ai l'honneur de vous informer que j'avais 30 ans lorsque je suis entré au service du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, en mai 1865, comme cela vous a été mentionné le 16 courant, ainsi qu'à l'honorable M. Pope.

Bien à vous,

ALEX. McNAB.

A l'honorable Sir CHARLES TUPPER,
Ministre des Chemins de fer et canaux, Ot

OTTAWA, 2 décembre 1880.

(Mémoire.)

Vu la recommandation du soussigné, et conformément aux prescriptions de l'Acte 33 Vic., chap. 4, clause 7, le comité suggère qu'autorisation soit donnée d'ajouter dix (10) ans au service de M. Alexander McNab, surintendant du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, dont la mise à la retraite a été recommandée dans un rapport adressé à l'honorable Conseil Privé, le 27 écoulé; cette addition est basée sur la nécessité de mettre M. McNab à la retraite, plus assurer davantage l'efficacité et l'économie du service public.

Respectueusement soumis,

CHARLES TUPPER,
Ministre des Chemins de fer et Canaux.

EXTRAIT du procès-verbal d'une séance du Bureau de la Trésorerie, tenue à Ottawa le deuxième jour de décembre 1880.

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

Le bureau a pris en considération un rapport de l'honorable ministre des Chemins de fer et canaux, recommandant la mise à la retraite de M. Alexander McNab, surintendant et ingénieur du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.

L'honorable ministre déclare que la gestion de M. McNab a été des plus satisfaisante en ce que les frais d'exploitation du chemin ont été, l'an dernier, de \$58,000 moindres que l'année précédente, tout en le tenant en parfait état d'entretien; mais que M. McNab paraît avoir surmené ses facultés physiques et mentales au point qu'il y a chez lui prostration complète du système nerveux et un affaïssement de sa santé générale si prononcé que son médecin le déclare absolument impropre au service; prenant ces faits en considération, et jugeant qu'il est devenu nécessaire, pour assurer davantage l'efficacité et l'économie du service public, de mettre M. McNab à la retraite, l'honorable ministre propose qu'en vertu de l'Acte 33 Vic., chap. 4, clause 7, il soit ajouté dix ans à la durée de son service réel.

M. McNab, qui est âgé de 45 ans, a été au service pendant 15 ans, et la moyenne de son salaire pendant les trois dernières années a été de \$3,500; le bureau, toutefois, recommande qu'il soit ajouté dix ans à la durée de son service réel, conformément au rapport de l'honorable ministre, et qu'il lui soit permis de se retirer du service à partir du 1er décembre, 1880, avec une pension annuelle de \$1,715.

W. R. BAKER,
Secrétaire intérimaire.

Approuvé par le conseil, le 3 décembre 1880.

RAPPORT

DU

COMITÉ SPÉCIAL NOMMÉ PAR LA CHAMBRE DES
COMMUNES POUR S'ENQUÉRIR DES

EFFETS DU TARIF

SUR

L'INDUSTRIE AGRICOLE DU CANADA.



Imprimé par ordre du Parlement.



OTTAWA

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}, RUE WELLINGTON

1882

RAPPORT

(2)

Du comité spécial nommé par la Chambre des communes pour s'enquérir des effets du tarif sur l'industrie agricole du Canada.

CHAMBRE DES COMMUNES.

SALLE DE COMITÉ, 4 mai 1882.

Le comité nommé par la Chambre des communes pour s'enquérir des effets du tarif de douane actuel sur l'industrie agricole du Canada, a l'honneur de faire le rapport suivant :—

Dans le but de recueillir des renseignements aussi complets et exacts que possible, ce comité a envoyé une liste de questions qu'on trouvera ci-annexée, à des cultivateurs de renom dans toutes les parties du pays; et, afin d'obtenir de cette source des informations impartiales en même temps que correctes, le greffier du comité a reçu instruction d'adresser un exemplaire de cette liste aux reeves des diverses municipalités, ainsi qu'aux présidents des sociétés d'agriculture. On n'a pu avoir seulement que les adresses des reeves d'Ontario, à chacun desquels le greffier a envoyé un exemplaire de la liste en question; mais chaque membre de la Chambre des communes en a reçu sept, avec prière de les transmettre aux présidents de sociétés d'agriculture et autres cultivateurs importants et intelligents de leurs comtés respectifs. Dans les autres provinces, ces listes de questions ont toutes été également envoyées à des cultivateurs importants par l'entremise de membres de la Chambre des communes. Votre comité s'est de plus procuré le témoignage personnel ou *in vivo* d'un grand nombre de personnes s'occupant beaucoup d'agriculture, ainsi que de ceux qui font profession de fournir aux cultivateurs des instruments aratoires et autres objets manufacturés communément en usage parmi eux.

Afin de constater par comparaison l'étendue relative du marché canadien sous le tarif protecteur actuel et le tarif en existence avant 1879, des tableaux soigneusement préparés ont été compilés d'après les Tableaux du commerce et de la navigation pour les années 1876-77 et 1877-78, et les années 1879-80 et 1880-81; et, dans le but de constater l'effet du tarif sur la valeur des produits agricoles pendant les mêmes années, une comparaison a été soigneusement établie entre nos marchés locaux et les marchés étrangers où l'on envoie d'ordinaire tout excédant des produits de la ferme. Nous avons obtenu des Halles aux blés et des Chambres de commerce de Liverpool, Chicago, New-York, Toronto et Montréal, les prix du marché pour deux jours dans chaque mois—savoir, le 10 et le 25—des années 1877, 1878, 1880 et 1881; aussi les prix de transport par eau et par chemin de fer entre Chicago et Montréal, et Chicago et New-York, ainsi que ceux du transport par mer entre New-York et Liverpool.

On remarquera, en consultant le relevé ci-joint tiré des Tableaux du commerce et de la navigation pour les années 1876-77, 1877-78, 1879-80 et 1880-81, 1^o, que l'exclusion des produits agricoles américains du marché du Canada a eu pour effet d'assurer au cultivateur canadien un marché local additionnel très considérable; 2^o, que le commerce du transport en Europe des produits agricoles étrangers en transit a augmenté très considérablement en 1880 et 1881, comparé à celui de 1877 et 1878; et, 3^o, que bien que la consommation en Canada des produits agricoles américains ait diminué d'une valeur de plus de \$12,000,000, les droits perçus sur ces produits importés ont été, pour les années 1880 et 1881, de \$1,347,967, contre \$514,679 perçues en 1877 et 1878,—ce qui donne une augmentation de \$833,288.

Les états comparatifs qui suivent prouvent d'une façon évidente que les prix canadiens pour les produits agricoles, soutiennent en somme aussi bien la comparaison avec ceux de Chicago et de New-York sous le tarif actuel qu'avec le tarif des douanes en vigueur avant 1879. Ils prouvent également le fait qu'à Chicago les prix sont de l'aveu général plus fréquemment de spéculation qu'en aucun autre marché du monde. Les hauts prix actuels du grain à Chicago sont sans doute dus en partie au fait que les taux de fret sont aujourd'hui excessivement bas, la Ligne Nationale de steamers donnant réellement un demi-centin par boisseau pour le privilège de transporter du blé de New-York à Liverpool en guise de lest. La vive concurrence entre les différentes lignes de chemin de fer et de communication par eau entre Chicago et New-York, ainsi qu'entre Chicago et Montréal, a aussi amené des taux de transport extraordinairement bas.

PRODUITS AGRICOLES.

RELEVÉ indiquant le résultat de cotes prises sur la valeur du blé de printemps le même jour, par deux fois chaque mois, pour les marchés de Chicago, New-York, Toronto et Montréal, dans les années 1877, 1878, 1880 et 1881, comparaison gardée entre Chicago et Toronto pour chaque année.

	1877	1878	1880	1881
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Chicago.....	1 27 $\frac{3}{4}$	0 97	1 09 $\frac{1}{2}$	1 15
New-York.....	1 48 $\frac{1}{2}$	1 15 $\frac{1}{4}$	1 19 $\frac{1}{4}$	1 26 $\frac{3}{4}$
Toronto.....	1 34	1 00	1 18	1 23 $\frac{1}{4}$
Montréal.....	1 37 $\frac{3}{4}$	1 29	1 29	1 32

Plus élevées.				Plus élevées.				Plus élevées.				Plus élevées.			
Chicago.		Toronto		Chicago.		Toronto.		Chicago.		Toronto.		Chicago.		Toronto.	
1877.		1877.		1878.		1878.		1880.		1880.		1881.		1881.	
Nombre de fois.	Prix moyen.	Nombre de fois.	Prix moyen.	Nombre de fois.	Prix moyen.	Nombre de fois.	Prix moyen.	Nombre de fois.	Prix moyen.	Nombre de fois.	Prix moyen.	Nombre de fois.	Prix moyen.	Nombre de fois.	Prix moyen.
	cts.		cts.		cts.		cts.		cts.		cts.		cts.		cts.
3	28 $\frac{1}{2}$	17	9 $\frac{3}{4}$	14	31 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{4}$	4 $\frac{1}{2}$	1	1 $\frac{3}{4}$	23	13 $\frac{1}{2}$	3	3 $\frac{1}{2}$	21	10 $\frac{1}{2}$

Prix annuels moyens pour les années 1877-78 et 1881-82.

	Chicago.	Toronto.
	\$ cts.	\$ cts.
1877-78.....	1 12 $\frac{5}{8}$	1 17 $\frac{1}{2}$
1880-81.....	1 12 $\frac{1}{4}$	1 27 $\frac{1}{2}$
Entre 1877-78 et 1880-81, différence en prix à Toronto, 1877-78.....		1 17 $\frac{1}{2}$
do do do do 1880-81.....		1 27 $\frac{1}{2}$
Différence.....		0 10 $\frac{1}{2}$

Différence en faveur des deux dernières années pour le prix du blé du printemps depuis l'opération du tarif, 10 $\frac{1}{2}$ centins de plus par boisseau.

A l'égard de l'admission en franchise du maïs, mais qu'un grand nombre d'éleveurs et d'engraisateurs de bétail recommandent, nous sommes en mesure de dire que les témoignages reçus par votre comité démontraient qu'une portion très étendue de l'Ontario est éminemment propre à la culture de ce grain ; et, de plus, que c'est là une culture de rotation très précieuse. La plupart des témoignages sont en faveur du droit sur le maïs américain et les grosses céréales généralement, et expriment l'opinion que l'on obtient de meilleurs prix en Canada en conséquence des droits actuellement imposés, et que cela a eu pour effet d'encourager la culture de ces grains. Finalement, ce serait une injustice pour la grande majorité des cultivateurs canadiens qui cultivent des grosses céréales pour les vendre, que d'admettre en franchise le maïs à bon marché de l'ouest.

Que la valeur relative des produits agricoles ait augmenté en 1880 et 1881, comparaison faite avec Liverpool, c'est ce que l'on peut constater en comparant les prix du marché de cette dernière ville avec les listes de prix fournies par les Halles aux blés de Toronto et de Montréal, ainsi qu'en établissant la différence des prix de transport par chemin de fer et par eau à différentes époques. Ceci est particulièrement le cas pour le blé de printemps. On remarquera aussi que les prix semblent être plutôt gouvernés par Liverpool pendant les quatre mois de septembre, octobre, novembre et décembre, et que les prix dominant pendant les autres huit mois ne paraissent pas être beaucoup affectés par le marché de Liverpool.

PRIX DE LIVERPOOL.
TABLEAU indiquant la moyenne des prix de marché trimestriels et annuels d'après des cotes bi-mensuelles.
TRIMESTRIELS.

	Fleur de farine, par baril.	Blé rouge d'au- tonne, par bois.	Rouge d'hiver, par bois.	Blanc d'hiver, par bois.	Club, par bois.	Mais, par bois.	Orge, par bois.	Avoine, par bois.	Pois, par bois.	Lard, par lb.	Saindoux, par lb.	Beauf, par tier- son de 304 lbs.	Lard écché, par lb.	Suif, par lb.	Fromage, par lb.
1877.															
1er trimestre.....	6 14 ¹ / ₂	1 57	1 59 ¹ / ₂	1 58 ¹ / ₂	1 64	72 ¹ / ₂	68	52	1 03	16 02	11	18 25	8 ¹ / ₂	8 ¹ / ₂	15 ¹ / ₂
2me do	7 63 ¹ / ₂	1 71	1 81 ¹ / ₂	1 83 ¹ / ₂	1 89	73 ¹ / ₂	68	52	1 12 ¹ / ₂	14 68	10	20 75 ¹ / ₂	8 ¹ / ₂	9 ¹ / ₂	14 ¹ / ₂
3me do	6 50 ¹ / ₂	1 84 ¹ / ₂	1 84 ¹ / ₂	1 83 ¹ / ₂	1 91	74 ¹ / ₂	68	52	1 13 ¹ / ₂	12 39	9 ¹ / ₂	21 72	8 ¹ / ₂	9	12
4me do	6 50 ¹ / ₂	1 32 ¹ / ₂	1 68	1 88	1 92 ¹ / ₂	83	68	52	1 09 ¹ / ₂	13 20	9 ¹ / ₂	22 06 ¹ / ₂	8 ¹ / ₂	8 ¹ / ₂	14
1878.															
1er trimestre.....	6 61	1 55 ¹ / ₂	1 69	1 80	1 86 ¹ / ₂	84	75	52	1 08 ¹ / ₂	13 10	9 ¹ / ₂	20 65	9 ¹ / ₂	9 ¹ / ₂	14 ¹ / ₂
2me do	6 25 ¹ / ₂	1 48 ¹ / ₂	1 63	1 62 ¹ / ₂	1 70	71	67	52	1 03 ¹ / ₂	10 97	8	18 86	8 ¹ / ₂	8 ¹ / ₂	12
3me do	5 76	1 38	1 37	1 49	1 54 ¹ / ₂	65 ¹ / ₂	58 ¹ / ₂	45 ¹ / ₂	99	11 80	8	17 31 ¹ / ₂	7 ¹ / ₂	8	9 ¹ / ₂
4me do	5 43 ¹ / ₂	1 34	1 31	1 41	1 46 ¹ / ₂	66 ¹ / ₂	61 ¹ / ₂	43	94	10 36	7 ¹ / ₂	17 43 ¹ / ₂	6 ¹ / ₂	8	10
1880.															
1er trimestre.....	6 35	1 60 ¹ / ₂	1 68 ¹ / ₂	1 63 ¹ / ₂	1 70	76 ¹ / ₂	61 ¹ / ₂	49	99 ¹ / ₂	14 33 ¹ / ₂	10 ¹ / ₂	19 26 ¹ / ₂	8 ¹ / ₂	8	15 ¹ / ₂
2me do	5 08	1 46	1 52 ¹ / ₂	1 48	1 53	70	61 ¹ / ₂	49 ¹ / ₂	1 19 ¹ / ₂	15 10 ¹ / ₂	8	17 09 ¹ / ₂	8	7 ¹ / ₂	14 ¹ / ₂
3me do	5 52 ¹ / ₂	1 33 ¹ / ₂	1 30	1 41	1 46	68	61 ¹ / ₂	48	1 03 ¹ / ₂	15 83 ¹ / ₂	9	14 62	9	7 ¹ / ₂	13
4me do	5 64 ¹ / ₂	1 39 ¹ / ₂	1 41	1 43	1 51	75	61 ¹ / ₂	48	1 02	17 33	10	15 29	9 ¹ / ₂	8	14 ¹ / ₂
1881.															
1er trimestre.....	5 57 ¹ / ₂	1 42	1 41	1 40	1 45 ¹ / ₂	74	61 ¹ / ₂	48	99 ¹ / ₂	16 30 ¹ / ₂	11	18 12	9	7	15
2me do	5 29	1 33 ¹ / ₂	1 41	1 39 ¹ / ₂	1 43 ¹ / ₂	70	61 ¹ / ₂	48	97 ¹ / ₂	17 25 ¹ / ₂	12	20 38	9 ¹ / ₂	7 ¹ / ₂	13
3me do	5 88	1 44 ¹ / ₂	1 53	1 51 ¹ / ₂	1 56 ¹ / ₂	72 ¹ / ₂	61 ¹ / ₂	49	1 02	18 21	13	22 51	10 ¹ / ₂	8	12
4me do	6 22	1 63	1 53 ¹ / ₂	1 30	1 57	78 ¹ / ₂	60	49 ¹ / ₂	1 02	18 65 ¹ / ₂	12 ¹ / ₂	22 51	10 ¹ / ₂	9	12 ¹ / ₂
ANNEUELS.															
1877.....	6 71	1 61 ¹ / ₂	1 74 ¹ / ₂	1 78 ¹ / ₂	1 84	75 ¹ / ₂	68	52	1 09	14 07 ¹ / ₂	10 ¹ / ₂	20 70 ¹ / ₂	8 ¹ / ₂	9	14
1878.....	6 02 ¹ / ₂	1 44	1 47 ¹ / ₂	1 63	1 64 ¹ / ₂	71 ¹ / ₂	65 ¹ / ₂	48	1 00 ¹ / ₂	11 55 ¹ / ₂	8	18 56 ¹ / ₂	7 ¹ / ₂	8 ¹ / ₂	11 ¹ / ₂
1880.....	5 65	1 45	1 49 ¹ / ₂	1 49	1 55	72 ¹ / ₂	61 ¹ / ₂	48 ¹ / ₂	1 06	15 65 ¹ / ₂	9 ¹ / ₂	16 56 ¹ / ₂	8 ¹ / ₂	7 ¹ / ₂	14 ¹ / ₂
1881.....	5 76 ¹ / ₂	1 43 ¹ / ₂	1 47	1 40 ¹ / ₂	1 50 ¹ / ₂	74	61 ¹ / ₂	48 ¹ / ₂	1 00 ¹ / ₂	17 60 ¹ / ₂	12	20 86	10	8	13

PRIX DE MONTREAL.
 TABLEAU indiquant la moyenne des prix de marché trimestriels et annuels d'après des cotes bi-mensuelles.
 TRIMESTRIELS.

	Blanc d'hiver	Rouge d'hiver	Ble du printemps	Mais, par boisseau	Seigle, par boisseau	Orge, par boisseau	Avoine, par boisseau	Pois, par boisseau	Flour, sup. ext., par bbl.	Flour, sup. de boulangers, par bbl.	Saindoux, par lb.	Beurre, par lb.	Fromage, par lb.	Jambon, par lb.	Lard séché, par lb.	Lard, par bbl. (200 lbs.)	Porc abattu, par 100 lbs.
1877.																	
1er trimestre	1 37½	1 33	1 24½	62	62½	62½	43	81	7 15	6 71	12½	24	14½	13½	19 40	6 71½	
2me do	1 35	1 32	1 11½	57	65	71	45½	96½	8 54	7 91	13	21	12½	13	17 91½	6 71½	
3me do	1 37½	1 33	1 24½	60½	63	65	39	85½	7 22½	6 48	11½	21	10½	13	16 66½	5 75	
4me do	1 36	1 32	1 22	65	63	65	30½	74	6 07½	5 73½	11½	21	12½	13	17 21	5 75	
1878.																	
1er trimestre	1 36	1 32	1 22	65	65	65	29½	73	5 91	5 35	10	20	14½	10½	14 37½	5 21	
2me do	1 35	1 32	1 11½	51	58½	58½	31½	77½	5 58½	5 20	9½	17	11	10	12 92½	5 21	
3me do	1 12½	1 01½	1 06½	49	66½	66½	29½	75	4 88½	5 18½	10	16	8½	12½	13 46	5 21	
4me do	1 12½	0 97	0 83	46	84	84	28	68	4 43	4 45	9	17	9	12	12 21	3 87½	
1880.																	
1er trimestre	1 18	1 27½	1 32	62	65	65	32½	72½	6 18	6 52½	11	25	15	12½	17 29	5 88½	
2me do	1 13½	1 11	1 22	51	62	61½	33½	79	5 80	6 55	11	22	13	11½	15 37½	5 88½	
3me do	1 15½	1 18½	1 23	57	65½	65½	33	74	5 43½	6 74	11½	24½	14½	13½	17 92½	5 88½	
4me do	1 15½	1 18½	1 23	57	65½	72	33	76	5 38½	6 42½	12½	27	13	11	16 58½	6 50	
1881.																	
1er trimestre	1 24½	1 26½	1 25½	56½	83	83	36	74½	5 33½	6 21	13	26	14	13	18 58½	7 51½	
2me do	1 35	1 36	1 35	67½	83	83	39	80½	5 51½	6 19½	16½	21	11½	13½	20 50	7 51½	
3me do	1 39½	1 43½	1 43	74½	83	83	40	82	6 21½	6 84	16½	24	11	14	21 91½	8 00	
4me do	1 39½	1 43½	1 43	74½	83	83	40	82	6 29	7 58½	15½	25½	12½	14	21 83½	8 00	

ANNUELS.

1877.....	1 37½	1 33	1 37½	60	63	63	39½	84	7 25	6 70½	12	21	12½	13	17 80	6 23	
1878.....	1 29	1 11½	1 29	52½	68½	68½	29½	73½	5 20½	5 04½	9½	17½	10½	11½	15 74½	4 87½	
1880.....	1 15½	1 19	1 29	57½	67	67	33	77½	5 70	6 56	11½	24½	13	12½	16 79½	6 19	
1881.....	1 35	1 35½	1 32	66	83	83	39	80½	5 84	6 70½	15	24	12½	13½	20 73½	7 75½	

PRIX DE TORONTO.
TABLEAU indiquant la moyenne des prix de marché trimestriels et annuels d'après des cotes bi-mensuelles.
TRIMESTRIELS.

	Blé d'automne,	Blé d'printemps,	Pois, par boiss.	Orge, par boiss.	Seigle, par boiss.	Avoine, par boiss.	Flour, sup. ext., par bl.	Flour, sup. de boulanger, par bl.	Beurre, par lb.	Fromage, par lb.	Lard, par bbl.	Saindoux, par lb.	Lard séché, par lb.	Jambon, par lb.	Porc, par 100 lbs.	Mais, par boiss.	Blé rouge d'hibern, par boiss.	
1877.																		
1er trimestre.....	1 45½	1 35	75	75½	65	46½	6 91½	6 08	18	14	18 40	12½	9	11½	6 56½	52½	
2me do.....	1 77	1 65	86	77½	85	49	8 43½	7 36	18½	14½	17 41½	11½	9	12	6 79	57	
3me do.....	1 43½	1 34	78½	77	65	42	6 47½	6 55	16½	11½	16 83½	10½	8	11½	6 58½	56½	
4me do.....	1 28½	1 13½	69	65	65	33½	5 70	5 30	15	13½	16 58½	10	8	10½	5 79	55	
1878.																		
1er trimestre.....	1 26	1 07	66½	63½	62	33½	5 71½	5 20	13½	13½	14 71	9	7½	10	5 08½	
2me do.....	1 17½	1 06	70½	57	60	33	5 05	4 83	14	12	13 25	8½	7	9½	5 95	
3me do.....	1 05	1 01½	68	83	60	30½	4 71	4 37½	11½	9	13 75	8½	6½	12	5 17	
4me do.....	0 92½	0 84½	70	1 00½	55	28	4 71	3 88½	11	9	11 29	7½	6	10½	4 40	0 86	
1880.																		
1er trimestre.....	1 32	1 29	69½	75	78½	37	5 80	5 79	17½	14	15 83½	9½	7½	11	5 96	
2me do.....	1 21	1 25	72½	71	80½	37	6 06	5 70	18½	13½	14 35	9½	8	10½	7 00	
3me do.....	1 09½	1 13	70	68½	71	36½	5 08	5 36½	15	11½	16 66½	10½	8½	11½	7 00	0 89½	
4me do.....	1 14½	1 11½	67	86½	85	33½	4 95	5 30	20	14	17 50	11½	9½	11	6 83½	1 06	
1881.																		
1er trimestre.....	1 12½	1 18	70	89	84	36	5 95	5 26	19	14	17 37½	12½	9	11	7 34	
2me do.....	1 17½	1 20	76	86	89	39	5 15	5 26½	15½	13	20 12½	14	10	12	8 33½	
3me do.....	1 29	1 28½	73	87	90½	41	6 15	5 61½	18½	12½	21 50	15	11	14	8 50	
4me do.....	1 30½	1 34½	79	92	92½	43	5 83½	19	13	22 50	14½	11	13½	7 91½	
ANNUELS.																		
1877.....	1 48	1 36½	77	73½	70	43	6 88	6 57½	12	13½	17 31	11	8½	11½	6 43½	55½
1878.....	1 10½	0 89½	68½	51	59½	31½	5 04½	4 57½	12½	11	13 25	8½	7	10½	5 15	0 86
1880.....	1 19½	1 19½	69½	75½	79	36	5 47½	5 28½	17	13	16 08½	10	8½	11	6 69½	1 02½
1881.....	1 22½	1 25½	74½	91	89	39½	5 77	4 03½	18	13	20 37½	14	10½	12½	8 02½	56

PRODUITS AGRICOLES.

TABLEAU des prix en moyenne pour les années 1877 et 1878 réunies, et les années 1880 et 1881 réunies, avec état comparatif entre ces deux périodes.

MARCHÉS DE LIVERPOOL.

	Blé blanc d'automne		Blé rouge d'automne		Blé de printemps.		Pois.		Orge.		Fleur, sup. ex.		Fleur, super. de boulanger.		Fromage. Saindoux.		Lard séché.		Maïs.		Porc, par baril.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	Gents.	Gents.	Gents.	Gents.	Gents.	Gents.	cts.	cts.
1877 et 1878.....	1 70½	1 61	1 52½	1 04½	1 52½	1 04½	0 66½	0 50	6 36½	12½	9½	12½	9½	8	73½	12 81½						
1880 et 1881.....	1 44½	1 48½	1 44½	1 03½	1 44½	1 03½	0 61½	0 48½	5 70½	13½	10½	13½	10½	9½	73½	16 69½						

MARCHÉS DE TORONTO.

	1880 seul.	0 86	1 18	0 72½	0 62	0 37	5 96½	5 51½	12	9½	55	15 28
	1 21	1 02½	1 22½	0 72	0 78	0 38	5 62	4 66½	13	12	12	18 23
1877 et 1878.....	1 29	0 86	1 18	0 72½	0 62	0 37	5 96½	5 51½	12	9½	55	15 28
1880 et 1881.....	1 21	1 02½	1 22½	0 72	0 78	0 38	5 62	4 66½	13	12	12	18 23

MARCHÉS DE MONTRÉAL.

	1 32½ <th>1 22½ <th>1 33½ <th>0 78½ <th>0 65½ <th>0 34½ <th>6 22½ <th>5 87½ <th>11½ <th>10½ <th>56½ <th>16 77</th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	1 22½ <th>1 33½ <th>0 78½ <th>0 65½ <th>0 34½ <th>6 22½ <th>5 87½ <th>11½ <th>10½ <th>56½ <th>16 77</th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	1 33½ <th>0 78½ <th>0 65½ <th>0 34½ <th>6 22½ <th>5 87½ <th>11½ <th>10½ <th>56½ <th>16 77</th> </th></th></th></th></th></th></th></th>	0 78½ <th>0 65½ <th>0 34½ <th>6 22½ <th>5 87½ <th>11½ <th>10½ <th>56½ <th>16 77</th> </th></th></th></th></th></th></th>	0 65½ <th>0 34½ <th>6 22½ <th>5 87½ <th>11½ <th>10½ <th>56½ <th>16 77</th> </th></th></th></th></th></th>	0 34½ <th>6 22½ <th>5 87½ <th>11½ <th>10½ <th>56½ <th>16 77</th> </th></th></th></th></th>	6 22½ <th>5 87½ <th>11½ <th>10½ <th>56½ <th>16 77</th> </th></th></th></th>	5 87½ <th>11½ <th>10½ <th>56½ <th>16 77</th> </th></th></th>	11½ <th>10½ <th>56½ <th>16 77</th> </th></th>	10½ <th>56½ <th>16 77</th> </th>	56½ <th>16 77</th>	16 77
	1 24½ <th>1 27½ <th>1 30½ <th>..... <th>0 75 <th>0 36 <th>5 77 <th>6 63½ <th>12½ <th>13½ <th>61½ <th>18 76½</th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	1 27½ <th>1 30½ <th>..... <th>0 75 <th>0 36 <th>5 77 <th>6 63½ <th>12½ <th>13½ <th>61½ <th>18 76½</th> </th></th></th></th></th></th></th></th></th>	1 30½ <th>..... <th>0 75 <th>0 36 <th>5 77 <th>6 63½ <th>12½ <th>13½ <th>61½ <th>18 76½</th> </th></th></th></th></th></th></th></th> <th>0 75 <th>0 36 <th>5 77 <th>6 63½ <th>12½ <th>13½ <th>61½ <th>18 76½</th> </th></th></th></th></th></th></th>	0 75 <th>0 36 <th>5 77 <th>6 63½ <th>12½ <th>13½ <th>61½ <th>18 76½</th> </th></th></th></th></th></th>	0 36 <th>5 77 <th>6 63½ <th>12½ <th>13½ <th>61½ <th>18 76½</th> </th></th></th></th></th>	5 77 <th>6 63½ <th>12½ <th>13½ <th>61½ <th>18 76½</th> </th></th></th></th>	6 63½ <th>12½ <th>13½ <th>61½ <th>18 76½</th> </th></th></th>	12½ <th>13½ <th>61½ <th>18 76½</th> </th></th>	13½ <th>61½ <th>18 76½</th> </th>	61½ <th>18 76½</th>	18 76½
1877 et 1878.....	1 32½	1 22½	1 33½	0 78½	0 65½	0 34½	6 22½	5 87½	11½	10½	56½	16 77
1880 et 1881.....	1 24½	1 27½	1 30½	0 75	0 36	5 77	6 63½	12½	13½	61½	18 76½

VARIATIONS moyennes des prix entre Toronto et Liverpool pour 1877-78 et 1880-81.

	Blé blanc d'automne		Blé rouge d'automne, 1878 seulement.		Blé de printemps.		Pois.		Orge.		Avoine.		Farine.		Fleur.		Fromage Saindoux.		Lard séché.		Maïs.		Porc.	
	Liverpool.	Toronto.	Liverpool.	Toronto.	Liverpool.	Toronto.	Liverpool.	Toronto.	Liverpool.	Toronto.	Liverpool.	Toronto.	Liverpool.	Toronto.	Liverpool.	Toronto.	Liverpool.	Toronto.	Liverpool.	Toronto.	Liverpool.	Toronto.	Liverpool.	Toronto.
1877 et 1878..	41 1/2	41 1/2	61 1/2	44 1/2	43	32 1/2	17 1/2	13	27 1/2	18 1/2	3	1 1/2	1 1/2	3 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	2 46 1/2
1880 et 1881..	23 1/2	41 1/2	41 1/2	21 1/2	17 1/2	31 1/2	17 1/2	10 1/2	8	8	10 1/2	10 1/2	8	8	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 60 1/2

VARIATIONS moyennes des prix entre Montréal et Liverpool pour 1877-78 et 1880-81.

	Blé blanc d'automne		Blé rouge d'automne		Blé de printemps.		Pois.		Orge.		Avoine.		Farine.		Fleur.		Fromage Saindoux.		Lard séché.		Maïs.		Porc.	
	Liverpool.	Montréal.	Liverpool.	Montréal.	Liverpool.	Montréal.	Liverpool.	Montréal.	Liverpool.	Montréal.	Liverpool.	Montréal.	Liverpool.	Montréal.	Liverpool.	Montréal.	Liverpool.	Montréal.	Liverpool.	Montréal.	Liverpool.	Montréal.	Liverpool.	Montréal.
1877 et 1878..	48 1/2	38 1/2	19 1/2	13 1/2	1	26 1/2	14 1/2	16 1/2	14 1/2	14 1/2	16 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	3 96
1880 et 1881..	20 1/2	21 1/2	13 1/2	13 1/2	1	26 1/2	14 1/2	12 1/2	6 1/2	6 1/2	12 1/2	12 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	2 14

Quant à l'effet des exportations considérables de produits agricoles sur la prospérité générale des cultivateurs et de la population en général, nous soumettons le tableau comparatif suivant des exportations de produits agricoles du Canada, y compris les animaux et leurs produits :

1871.....	\$22,436,071
1872.....	25,795,175
1873.....	29,238,457
1874.....	34,269,312
1875.....	29,958,865
1876.....	34,657,319
1877.....	28,909,993
1878.....	32,028,611
1879.....	33,729,068
1880.....	39,901,905
1881.....	42,628,545

On voit par ce tableau, qu'en 1871, 1872 et 1873 les exportations furent beaucoup moindres que pendant les années subséquentes, de 1874 à 1878 inclusivement, et cependant les affaires prospéraient dans la première de ces périodes, et languissaient dans la seconde. Depuis que le tarif est en opération, notre population a non-seulement approvisionné le nouveau marché local, représentant une valeur de \$12,029,131, et fourni par l'exclusion des produits agricoles américains, mais elle a fait en outre de très fortes exportations, ce qui mène à conclure que le tarif protecteur a stimulé et encouragé la production des céréales.

La demande locale de viandes, beurre, volailles et œufs, ainsi que de fruits et liqueurs, et les prix obtenus pour ces articles ont considérablement augmenté, comme le prouvent les dépositions, autre résultat du tarif qui stimule les industries manufacturières et améliore la position de l'artisan et du manœuvre, et exclut pour plusieurs de ces articles, la concurrence américaine. Le tarif a été particulièrement avantageux au développement de la culture des fruits en excluant les fruits étrangers qui étaient l'objet d'une forte concurrence. Chaque année, on consacre une plus grande étendue de terres à la culture des fruits, et les pépiniéristes canadiens reçoivent des demandes beaucoup plus considérables—à des prix avantageux—d'arbres fruitiers de toutes les espèces qui arrivent à complet développement en Canada. De fait, la demande rapidement croissante de fruits au Manitoba et au Nord-Ouest, et le fait que les arbres fruitiers ne se développent pas dans ce territoire, prouvent que la culture des fruits deviendra, chaque jour, une branche de plus en plus importante et profitable de l'économie agricole dans les provinces les plus anciennes.

Les dépositions prises par votre comité prouvent aussi que l'intérêt de l'argent fréquemment requis dans les exploitations agricoles, est beaucoup plus faible depuis 1878 que jamais peut-être il ne l'a été en Canada.

Le tarif a allégé le fardeau des impôts pour le cultivateur : cela est prouvé par le chiffre des droits que paient les Américains en retour du privilège d'utiliser nos marchés pour leurs produits agricoles, et par le fait—qu'établissent les dépositions—que le fabricant étranger accorde un escompte plus élevé à l'importateur canadien, escompte qui égale fréquemment l'augmentation des droits sur les articles manufacturés. La prospérité générale des autres classes industrielles et cet autre fait que les artisans et manœuvres sont plus permanemment employés, à des gages plus élevés, fait que ces classes contribuent davantage à notre revenu et soulage d'autant la population agricole.

D'après le plus grand nombre des dépositions, la hausse des prix des articles manufacturés, d'usage général chez les cultivateurs, est presque imperceptible ; et, dans plusieurs catégories d'articles, ces prix ont baissé, parce que la concurrence est plus animée et que la fabrication est plus avantageuse, en raison du marché plus considérable que le fabricant trouve dans le pays.

Le comité a en outre examiné des témoins et obtenu des renseignements sur le marché du Manitoba, et il est clair pour votre comité qu'antérieurement à la mise en opération du tarif, les produits agricoles de tous genres étaient importés des États-Unis, ce qui portait préjudice aux cultivateurs de cette province, ainsi qu'à ceux des

provinces plus anciennes ; on importait aussi des Etats-Unis presque tous les instruments aratoires et une grande quantité d'autres articles manufacturés et de marchandises générales ; en somme, le principal commerce de cette région était entre les mains de la population de Saint-Paul et d'autres villes américaines. Immédiatement après la mise en opération du tarif actuel, de grandes quantités d'instruments aratoires et d'autres marchandises des Etats-Unis furent arrêtées à Emerson, la barrière du Nord-Ouest canadien, et les fabricants et les maisons de gros des provinces plus anciennes commencèrent, avec vigueur et esprit d'entreprise, à fournir aux besoins pressants de cette partie de notre pays, et ils sont aujourd'hui en possession de presque tout le commerce. Les dépositions prouvent aussi qu'Ontario et les plus anciennes provinces sont appelées à devenir les ateliers actifs des millions de colons qui trouveront une patrie prospère dans les vastes et fertiles régions du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, et à fournir un marché de plus en plus considérable aux cultivateurs des provinces les plus anciennes, à leur porte, sans avoir à payer de commission, ni d'intérêt sur l'argent, ni de frais de transport, ce qui aurait lieu s'ils dépendaient de marchés étrangers et éloignés.

Surtout comme résultat du tarif, les cultivateurs d'Ontario fournissent actuellement les chevaux à cette partie de notre pays, ainsi qu'un certain nombre de bêtes à cornes et de moutons. Dans l'hiver, on se procure dans Ontario presque toute la provision de bœuf, mouton, jambon, porc séché, volailles, etc., et une grande partie de la provision de beurre. Dans l'été on y fait venir des Etats-Unis des animaux de boucherie sur lesquels on paie un droit de 20 pour cent. On y amène aussi, francs de droits, de grands troupeaux de bestiaux destinés à l'élevage dans les ranches du Nord-Ouest canadien, principalement des vaches et veaux que l'on améliore en les croisant avec des animaux des meilleures races des provinces anciennes et de la Grande-Bretagne. Votre comité est d'avis que la demande de viande de première qualité, pendant l'été, peut être fournie par le cultivateur d'Ontario, qui enverra des bêtes à cornes, des moutons et des agneaux gras, l'exemption de droit compensant les prix élevés du transport.

Nous avons l'honneur de soumettre le résumé suivant des opinions des cultivateurs dont le témoignage a été demandé, dans tout le Canada, relativement à l'effet du tarif sur leur industrie, et des préfets d'Ontario—séparément; ces opinions sont, en très grande majorité, favorables au tarif.

QUESTIONS.	Réponses générales— Total 720.		Reeves d'Ontario— Total 228.	
	Pour.	Contre.	Pour	Contre.
Admission en franchise du maïs américain.....	195	339	67	135
do des produits agricoles, en général.....	116	490	45	158
Le tarif a eu un effet avantag. sur les prix du maïs et des gross. céréales	280	115	104	43
do do do de l'avoine.....	304	59	96	13
do do do du maïs.....	244	12	81	5
do do do du seigle ..	131	34	47	12
do do do du blé et de la farine.	295	176	99	63
Le tarif a eu un effet avantageux sur les prix du porc sur pied, des jambons, porc séché et saindoux	480	79	161	28
L'augmentation des droits sur les chevaux et bestiaux a amélioré les prix du marché, en donnant aux Canadiens un marché local surtout au Manitoba et au Nord-Ouest	427	164	142	62
L'élève des chevaux réussit aussi bien que celle des bestiaux.....	457	83	171	18
Le cultivateur cultive son propre grain pour engraisser les bestiaux (pour) ou importe du maïs américain (contre).....	468	193	149	72
Le tarif a amélioré le marché aux légumes, volailles, œufs et le beurre.	378	204	119	76
Réciprocité avec les États-Unis.....	419	156	145	48
Le Canada est mieux en position que sous l'ancien tarif de négocier un traité de réciprocité.....	383	100	128	40
Le tarif a amélioré le prix de la laine.....	129	270	31	103
Le tarif a développé la culture du chanvre, du tabac et de la betterave à sucre.....	87	60	27	15
Le tarif n'a pas augmenté le prix, ni il n'a nui à la qualité des instruments aratoires.....	438	160	156	41
Le tarif n'a pas augmenté le prix des lainages dont les cultivateurs font un usage général.....	389	172	148	53
Il n'a pas augmenté le prix des cotonnades.....	348	225	131	70
Il n'a pas augmenté le prix de la quincaillerie.....	351	192	133	58
Le tarif a augmenté et amélioré le marché aux produits agricoles...	496	169	155	60
Le tarif a créé divers emplois et donné d'autres avantages aux classes industrielles, et ralenti ainsi l'émigration aux États-Unis, tout en encourageant les Canadiens à revenir au pays.....	467	175	148	69
Sous le tarif actuel il y a une tendance croissante à placer les capitaux sur biens-fonds	353	216	100	81
Depuis 1878, la position générale des cultivateurs et des classes ouvrières s'est améliorée	612	46	198	11

NOTE.—Les "Réponses générales" comprennent des réponses de toutes les parties des provinces les plus anciennes; 634 sont en anglais et 86 en français.

Les témoins interrogés devant votre comité, affirment que l'abolition des droits sur le thé et le café est un bienfait pour les cultivateurs. Somme toute, nous sommes d'opinion que les dépositions reçues par votre comité, il appert que le présent tarif est éminemment favorable aux intérêts de l'agriculteur canadien.

Le tout, avec les dépositions ci-annexées, respectueusement soumis.

GEO. T. ORTON,

Président.

[Conformément à la recommandation du comité mixte des impressions, la preuve annexée au Rapport ci-dessus, n'est pas imprimée.]

INDEX

AU

SEIZIÈME VOLUME.

45 VICTORIA, 1882.

ACADÉMIE CANADIENNE ROYALE DES ARTS :—Pétition demandant que les pétitionnaires soient dispensés de l'avis ordinaire exigé par le règlement de la Chambre, et qu'il soit passé un acte constituant légalement la dite compagnie, 74. Rapport du comité des O. P., (il n'est pas de nature à nécessiter la publication de l'avis de la pétition), 83. Bill du Sénat, 330. Lu la première et seconde fois et renvoyé au comité, 331. Rapporté, 338. En comité général; rapporté; passé, 350. S. R., 517. (45 Vic., c. 122.)

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES :—Voir *Elections*, 2.

ACTE D'INSPECTION GÉNÉRALE :—Voir *Inspection*, 1, 4, 5.

ACTE GÉNÉRAL DES GARDIENS DE PORT :—Voir *Gardiens de port*.

ACTE DE TEMPÉRANCE DU CANADA :—Voir *Tempérance*.

ACTE POUR PRÉVENIR LES CRIMES :—Voir *Crimes*.

ACTES PROVINCIAUX DÉSAVOUÉS :— Voir 235-237. *Subsides*, 8.

ADMINISTRATEUR :—

Motion pour copie de documents et correspondances concernant la nomination d'un administrateur du gouvernement pour remplacer Son Excellence le Gouverneur général, pendant son absence, en novembre 1881, 77. Rejetée, 78.

ADMINISTRATEURS POUR ADMINISTRATRICES :—Voir 2 *des documents de la session*.

Adresses :

A SA MAJESTÉ LA REINE :

1. Message du Sénat demandant le concours de la Chambre à une adresse à Sa Majesté la Reine, la félicitant d'avoir échappé providentiellement et sans blessures à l'attentat commis contre sa vie; la Chambre concourt *nemine contradicente*; message au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté la dite adresse; adresse à Son Excellence transmettant la dite adresse, 105. Dépêche télégraphique du secrétaire d'Etat pour les colonies, accusant réception de l'adresse, 117. Copie d'une dépêche du secrétaire d'Etat pour les colonies accusant réception de l'adresse, 321.

ADRESSES—*Suite.*

2. Motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides, M. Costigan propose comme amendement, qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté, exprimant que nous avons remarqué avec un sentiment de profond chagrin la détresse et le mécontentement qui ont régné depuis un certain temps parmi les sujets de Votre Majesté en Irlande, nous désirons représenter respectueusement à Votre Majesté que le Canada et ses habitants ont prospéré extraordinairement sous un régime fédéral qui laisse à chaque province de la Puissance des pouvoirs étendus pour se gouverner elle-même, et nous osons exprimer l'espoir que, si cela est compatible avec l'intégrité et le bien-être de l'empire et si les droits et la position de la minorité sont pleinement protégés et garantis, un moyen sûr de satisfaire les désirs exprimés par un si grand nombre de vos sujets irlandais peut être trouvé à cet égard, en sorte que l'Irlande puisse devenir un élément de force pour Votre Empire, et que les sujets irlandais de Votre Majesté, chez eux et à l'étranger, puissent ressentir le même orgueil pour la grandeur de l'empire de Votre Majesté, le même respect pour la justice de Votre gouvernement, et pour notre drapeau commun, le même dévouement et la même affection que ressentent toutes les classes de Vos loyaux sujets dans ce pays. Nous désirons de plus exprimer l'espoir que le temps est arrivé où la clémence de Votre Majesté peut sans nuire aux intérêts du Royaume-Uni, s'étendre à ces personnes qui sont maintenant emprisonnées en Irlande sous la seule prévention d'offenses politiques, et l'inestimable bienfait de la liberté personnelle leur être rendu, 307. Adoptée; motion principale ainsi modifiée adoptée, 308. Adresse grossoyée, message au Sénat, priant Leurs Honneurs de donner leur concours à cette adresse, 334. Concours du Sénat, 402. Message du Sénat demandant le concours de la Chambre à l'adresse à Son Excellence, le priant de transmettre cette adresse à Sa Majesté; la Chambre donne son concours, 402.
3. Message du Sénat demandant le concours de la Chambre à une adresse à Sa Majesté, pour établir une cour de juridiction maritime pour le Canada, à la place de la cour maritime d'Ontario et des cours de vice-amirauté britannique qui existent actuellement en Canada, 330. Concours de la Chambre; message au Sénat à ce sujet; adresse à Son Excellence le priant de transmettre cette adresse à Sa Majesté, 490.

A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :

4. Résolution au sujet d'une adresse pour remercier Son Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la session, 13. Renvoyée à un comité spécial; rapportée, 16. Adoptée; grossoyée; devant être présentée par les membres du Conseil privé, 18. Message de S. E., en réponse, 102.
5. Adresse à Son Excellence le priant de vouloir bien transmettre par dépêche du câble ou de toute autre manière, l'adresse des deux Chambres à Sa Majesté la Reine, la félicitant d'avoir échappé providentiellement et sans blessures à l'attentat commis contre sa vie; grossoyée, 105. Message au Sénat demandant le concours de Leurs Honneurs, 105. Message du Sénat annonçant qu'il concourt à la dite adresse, 115.
6. Adresse à Son Excellence le priant de vouloir bien transmettre à Sa Majesté l'adresse des deux Chambres, au sujet de l'établissement d'une cour maritime pour le Canada; grossoyée; message au Sénat demandant le concours de Leurs Honneurs, 490. Message du Sénat annonçant qu'il concourt à la dite adresse, 512.

Voir documents de la session, adresses sur les sujets généraux. *Iles Hawaii.*

ADULTÈRE :—Voir *Loi criminelle*, 2.

AGENCES DES TERRES DU GOUVERNEMENT :—Voir 379, 398 *des documents de la session*.

AGRICULTURE :—Voir 3-4 *des documents de la session*.

ALGOMA, VOLONTAIRES d' :—Voir 265 *des documents de la session*.

ALLAN, CAPITAINE :—Voir 5 *des documents de la session*.

AMÉRIQUE ET L'EUROPE, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA GRANDE LIGNE DIRECTE ENTRE L' :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 65. Avis, 143. Bill, 144. Renvoyé au comité, 151. Rapporté avec amendements (Préambule amendé), 310. En comité général; rapporté, passé, 322. Par le Sénat, avec amendements, 409. Examiné; adopté, 426. S. R. 518. (45 Vic., c. 73.)

ANCHOR, COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME :—

1. Pétition demandant la passation d'un acte pour étendre ses pouvoirs de corporation, 65. Avis, 82. Bill présenté, 86; renvoyé au comité, 106. Comité recommande que le bill soit retiré et que l'honoraire soit remboursé; Bill retiré et honoraire remboursé, 251.

2. Pétitions contre le Bill ci-dessus, 141.

ANDERDON, RÉSERVE DES SAUVAGES d' :—Voir 343 *des documents de la session*.

ANDERSON, JAMES :—Voir 33 *des documents de la session*.

ANGLO-CANADIENNE, COMPAGNIE DE PRET ET PLACEMENT :—Voir 315, *des documents de la session*.

"ANNIE STEWART," REMORQUEUR :—Voir 6, *des documents de la session*.

ANNONCES :—Voir 7, *des documents de la session*.

ANTICOSTI, ILE d' :—Voir *Elections*, 3.

APPROVISIONNEURS DE NAVIRES :—Voir *Navires*.

ARBITRAGE DES LIMITES :—Voir 238, 240 *des documents de la session*.

ARBITRES OFFICIELS :—Voir 8, *des documents de la session*.

ARDOISE, BRISE-LAMES DE L' :—Voir 37, *des documents de la session*.

ARISAIG, BRISE-LAMES d' :—Voir 35, *des documents de la session*.

ARMES A FEU :—Bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte quarante Victoria, chapitre trente, intitulé : 'Acte pour établir des dispositions contre l'usage abusif des armes à feu,'" du Sénat, 167. Lu, 168. Lu la seconde fois, en comité général; rapporté; passé, 362. S. R., 518. (45 Vic., c. 39.)

ARPEUTEURS FÉDÉRAUX :—Voir *Collège Royal Militaire*.

ARRÉRAGES DUS AUX SAUVAGES :—Voir 344, *des documents de la session*.

ARTS, ACADEMIE DES :—Voir *Académie canadienne royale des arts*.

ASSOCIATION SUR LA VIE DU CANADA :—Voir *Assurance Mutuelle sur la vie du Canada*.

ASSURANCES, COMPAGNIES D' :—Voir 9, 11 *des documents de la session*. *Insolvables*, 3.

ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA, COMPAGNIE D' :—

1. Pétition demandant la passation d'un acte pour enlever les doutes quant à la signification et l'interprétation de l'acte 41 Vic., chap. 38, qui définit ses pouvoirs et qualité, et pour hâter la liquidation des affaires de la dite compagnie, par l'entremise de leurs procureurs, 86. Avis, 143. Bill, 144. Renvoyé au comité, 154. Rapporté avec modification, 349. Ordre pour que la Chambre se forme en comité général rescindé. Bill retiré et honoraires remboursés, 425.

2. Pétition demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 225.

ASSURANCE ANGLAISE ET COLONIALE LU CANADA, COMPAGNIE D' :—Pétition demandant certaines modifications à sa charte, 75. Avis, 143.

ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE, COMPAGNIE D' :—Pétition demandant un acte à l'effet de refondre les divers actes relatifs à la dite compagnie, 48. Avis, 59. Bill, 60. Renvoyé au comité, 71. Rapporté avec des amendements, 170. En comité général; amendé; examiné; passé (le titre comme suit: "Acte à l'effet d'amender et refondre tels qu'amendés les différents actes concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique,") 183. Par le Sénat, avec amendements; adoptés, 252. S. R., 516. (45 Vic., c. 9J.)

ASSURANCE DES PERSONNES QUI SE SERVENT DE LA VAPEUR, ASSOCIATION CANADIENNE D' :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer le nom de la dite association en celui de "Cie canadienne d'inspection des chaudières à vapeur," 20. Avis, 31. Bill du Sénat, 167. Lu, 168. Renvoyé au comité, 195. Rapporté, 285. En comité général; rapporté; passé, 295. S. R., 516. (45 Vic., c. 102.)

ASSURANCE DU CANADA dite "La Souveraine," COMPAGNIE D' :—Voir *la Souveraine*.

ASSURANCE MARITIME DU ST-LAURENT, COMPAGNIE CANADIENNE D' :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 20. Avis, 31. Bill, 32. Renvoyé au comité, 52. Rapporté avec amendements, 134. En comité général; rapporté, 145. Passé, 153. Par le Sénat, 210. S. R., 516. (45 Vic., c. 104.)

ASSURANCE MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE DE LA PUISSANCE, CIE D' :—Pétition demandant la passation d'un acte lui donnant le pouvoir de liquider les affaires de la dite compagnie, 31. Avis, 44. Bill 45. Renvoyé au comité, 52. Rapporté avec amendements, 201. En comité général; rapporté; passé, 212. Par le Sénat, 280. S. R., 516. (45 Vic., c. 109.)

ASSURANCE MUTUELLE SUR LA VIE DU CANADA:—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer le nom de la dite association en celui de " Association sur la vie, du Canada," 44. Avis, 51. Bill, 59. Renvoyé au comité, 70. Rapporté avec des amendements, 134. En comité général; rapporté, 146. Passé, 153. Par le Sénat, avec un amendement; adopté, 252. S. R., 516. (45 Vic., c. 106.)

ASSURANCE MUTUELLE SUR LA VIE, DE L'AMÉRIQUE DU NORD:—

1. Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer le nom de la dite compagnie en celui de " Compagnie d'assurance sur la vie, de la Puissance du Canada," 73. Avis, 82. Bill 83, renvoyé au comité, 91. Rapporté avec des amendements, 201. En comité général; rapporté; passé, 212. Par le Sénat, 301. S. R., 516. (45 Vic., chap. 98).

2. Pétition demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 151.

ASSURANCE MUTUELLE SUR LA VIE, DE MONTRÉAL, DITE DU SOLEIL, CIE D':—Voir *Soleil*.

ATTENTAT COMMIS CONTRE SA MAJESTÉ:—Voir 1, 5, *des Adresses*.

AUDITEUR-GÉNÉRAL:—Voir 12 *des documents de la session*.

B**AIÉ GEORGIENNE, CANAL DE LA**:—Pétition demandant que la Chambre fasse un octroi de terres publiques pour aider à la construction du canal de la Baie Georgienne; Non reçue, (vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la disposition de biens appartenant au public.), 112.

B**AIÉ GEORGIENNE, FONDS DE PÊCHE DE LA**:—Voir 288 *des documents de la session*.

B**AIÉ D'HUDSON, COMPAGNIE DE LA**:—Voir 130, 404, *des documents de la session*.

B**AIÉ-DU-TONNERRE AU MINNESOTA, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA**:—Pétition demandant un acte constitutif, 39. Avis, 45. Bill, 51. Renvoyé au comité, 62. Préambule rapporté n'est pas prouvé, (l'intervention de la législature n'est ni désirable ni nécessaire), 174. Honoraires remboursés, 180.

B**AIÉ ST-PAUL, QUAIÉ À LA**:

1. Pétition demandant que le quai de la Baie St-Paul ne soit pas construit à la Pointe Rouge mais à la Batture aux Bois. Rejetée, (parce qu'elle contient qu'une signature), 231.
2. Pétition demandant que le crédit que l'on se propose de voter pour un quai à la Baie Saint-Paul, ne soit pas applicable à l'érection du dit quai à la Pointe Rouge, 317.

BANQUES:—Voir 13, 20, *des documents de la session*. *Insolvabilité, état d'*, 3,

- BANQUE CHARTÉE DE LONDRES ET DE L'AMÉRIQUE DU NORD** :—Pétition demandant un acte portant prorogation de la durée de l'acte pour incorporer la Banque Chartée de Londres et de l'Amérique du Nord, pour changer le nom de la dite banque en celui de Banque Chartée de Londres et de Winnipeg, 43. Avis, 50. Bill, 59. Renvoyé au comité, 70. Rapporté avec des amendements (Préambule modifié), 134. En comité général; rapporté, 146. Passé, 153. Par le Sénat, avec amendements, 252. Adopté, 253. S. R., 516. (45 Vic., c. 59).
- BANQUE CONSOLIDÉE DU CANADA** :—Pétition de la Cie de Sûretés canadiennes (limitée), demandant la passation d'un acte dégageant de toute responsabilité ultérieure les liquidateurs de la Banque Consolidée du Canada, 111. Avis, 143. Bill, 144. Renvoyé au comité, 154. Rapporté avec des amendements, 250. En comité général; rapporté; passé, 259. Par le Sénat, avec amendements, 335. Adopté, 350. S. R., 517. (45 Vic., c. 65.)
- BANQUE DES CULTIVATEURS DE RUSTICO, I. P. E.** :—Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet de proroger sa charte pour une période de vingt-cinq ans, à dater du 1er juin 1883, 189. Comité des O. P. fait rapport qu'aucun avis n'a été donné, 236.
- BANQUE D'ÉCHANGE DE YARMOUTH** :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à réduire son capital-actions, 44. Avis, (recommandation de suspendre la 5^{ie} règle), 51. Règle suspendue et bill présenté, 52. Renvoyé au comité, 62. Rapporté, 232. En comité général; rapporté; passé, 239. Par le Sénat, 301. S. R., 516. (45 Vic., c. 60.)
- BANQUE D'HALIFAX** :—Voir 410, *des documents de la session.*
- BANQUE DU HAUT-CANADA** :—Voir *Haut-Canada, Banque du.*
- BANQUES ET COMMERCE** :—Nomination du comité permanent, 28. Bills qui lui sont renvoyés, 146, 154, etc. Rapports sur différents bills, 134, 152, 170, 201, 232, 250, 285, 306, 349. Rapport qu'il a modifié le préambule d'un bill, 134. Recommandant que certains bills soient retirés et les honoraires remboursés 232, 251, 285, 306. Rapport que le préambule d'un bill n'est pas prouvé, 285. Rapport recommandant une extension de temps pour recevoir les rapports sur bills privés, 306.
- BANQUE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD** :—Bill pour venir en aide à la Banque de l'Île du Prince-Édouard; ordonné; présenté; toutes règles et ordres concernant les bills privés sont suspendus quant à icelui; Bill lu la seconde et troisième fois, et passé, 66. Par le Sénat, 90. S. R., 103. (45 vic., c. 56.)
- BANQUE NATIONALE DU CANADA, PREMIÈRE** :—Voir *Occidentale du Canada.*
- BANQUE ONTARIO** :—Voir *Ontario.*
- BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES** :—Voir 21, *des documents de la session.*
- BARDEAUX ET LATTES** :—Voir 29, 31, 32, *des documents de la session.*
- BARILS** :—Voir 189, *des documents de la session.*
- BATAILLON, 27^{ME}** :—Voir 261, *des documents de la session.*

BATEAUX À VAPEUR :—Voir 22, *des documents de la session*. Inspection, 2, 3.

BEAUHARNOIS, CANAL DE :—Voir 49, 51, *des documents de la session*.

BEAUHARNOIS, COMTÉ DE :—Voir 326, *des documents de la session*.

BEIQUE, M. :—Voir 51, *des documents de la session*.

BELLAVANOE, F. :—Voir 118, *des documents de la session*.

BELL, COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE :—Pétition demandant certaines modifications à sa charte, 39. Avis, 143. Bill présenté, 145. Renvoyé, 155. Rapporté avec modifications, 300. En comité général; rapporté; passé, 312. Par le Sénat avec des modifications, 422. Considéré; adopté, 426. S. R., 518. (45 Vic., c. 95.)

BELLE CREEK, HAVRE DE :—Voir 199, *des documents de la session*.

BEEVER, H. J. :—Voir 44, *des documents de la session*. Canal Welland.

BÉTAIL, POUR FINS DE REPRODUCTION :—Voir 25, *des documents de la session*.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—

1. Rapport du bibliothécaire déposé sur le bureau, 13. Voir 26, *des documents de la session*.
2. Comité conjoint de la bibliothèque, membres de la Chambre des Communes, 39. Membres du Sénat, 29. Premier rapport renfermant le rapport du sous-comité d'audition, 416-4.

BILLETS DE CHEMINS DE FER :—Voir C *mins de fer*, 4, 5, 6, 8.

BILLETS FIDUCIAIRES :—Motion par M. Wallace (Norfolk), que tous les paiements que le gouvernement du Canada aura à faire à l'avenir pour la construction et l'entretien de travaux publics en Canada seront faits en billets fiduciaires émis sous l'autorité du parlement,—ces billets devant constituer une offre légale pour le paiement de toutes dettes publiques et privées, etc., débat sur icelle ajourné, 328.

BILLETS PROMISSEURS ET LETTRES DE CHANGE :—

1. Pétitions demandant l'abolition des droits imposés sur les billets promissoires et les lettres de change, 31, 44, 48, 64, 74.
2. Bill à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de change (Sir J. A. Macdonald); ordonné; présenté; lu la seconde et troisième fois et passé, 87. Par le Sénat, avec un amendement; considéré; adopté, 96. S. R., 103. (45 Vic., c. 1.)
3. Bill concernant les billets à ordre et autres effets négociables (M. Macdonell Lanark); ordonné; présenté, 113. Renvoyé au comité des banques, 230.

BILLS :

1. Bills affectant les dépenses des deniers publics et basés sur des résolutions rapportées de comités généraux (règle 88), 209, 210, 425, 434, 494. Bills affectant le commerce et originant en comité général (règle 41), 214, 270, 272, etc. Bills relatifs à l'imposition d'impôts et originant en comité général, 271. Exemptant le paiement des honoraires, 270, 424. Bills se rapportant incidemment à la dépense de deniers publics, etc., présentés, et une résolution adoptée subséquemment et renvoyée au comité sur iceux, 274, 319, 345, 371.
2. Bill présenté et lu une première fois *pro formâ* avant de prendre en considération le discours du trône, 10.
3. Bill à l'effet d'amender un acte de la présente session, 484.
4. Bill lu une première et une seconde fois le même jour, 497, 499.
5. Objection étant faite à la seconde lecture du bill, pour la raison qu'il n'est pas le même que celui qui a été soumis à la Chambre; objection maintenue et bill retiré, 406. Voir *questions* (11).
6. Motion pour seconde lecture d'un bill rescindée et le bill retiré, 129. Ordre pour la seconde lecture rescindé et bill retiré, 406, 435, 490. Un autre bill est présenté à la place d'icelui, 406, 435. La Chambre en comité général, 300, 425, 490.
7. Ordre pour la seconde lecture d'un bill transféré des bills publics et ordres aux ordres du gouvernement, 359, 439, 487. La Chambre en comité général, 334.
8. Bills lus la seconde fois et renvoyés à un comité spécial, 96, 135, 159.
9. Seconde lecture remise à six mois, 184, 195. Dans un mois à dater d'aujourd'hui, 97.
10. Le président du comité général rapporte progrès sur un bill, 182, 274, etc.
11. Bill modifié en comité général et ordre de le prendre en considération à un jour ultérieur, 182, 183, etc. Examiné immédiatement, 181, 183, 287, etc.
12. Le comité général sur un bill se lève sans faire rapport, 229.
13. Procédés sur un bill interrompus par l'appel des bills privés pendant l'heure fixée par la 19^e règle et repris ensuite, 193, 371, 425.
14. Ordre pour la troisième lecture rescindé et le bill renvoyé de nouveau à un comité général, 374, 377, 435; avec mandat, 181.
15. Bill renvoyé de nouveau à un comité général à sa troisième lecture, 194, 248, 293, 314, 375.
16. Passés à plusieurs phases à la même séance, 298, 331. Sans être renvoyés au comité général, 66, 87, 298, 484, 506. Passés à toutes leurs phases à la même séance, 66, 87, 484, 494, 506.
17. Titres de bills modifiés, 183, 239, 291, 298. Préambule, 181.
18. Bills modifiés par le Sénat, pris en considération plus tard, 211, 217, 291. Pris en considération immédiatement, 402, 508.

BILLS—*Suite*.

19. Amendement du Sénat à un bill amendé, 508. Désapprouvé pour certaine raison; message au Sénat, 509, 513, 514. Le Sénat n'insiste pas, 512, 515. Il insiste; la Chambre n'insiste pas dans son refus, 515.
20. Considération des amendements faits par le Sénat à un bill renvoyé à trois mois, 511.
21. Amendements de la Chambre à un bill du Sénat adoptés par le Sénat avec modifications; considérés; adoptés, 514.
22. Bills réimprimés, 158, 182.
23. Dispositions de deux bills combinés en un seul, 285.
24. Bills sanctionnés pendant la session, 103. A la clôture de la session, 516, 519.

BILLS PRIVÉS :—

1. Nomination du comité permanent, 27. Bills renvoyés à ce comité, 107, etc. Rapports sur divers bills, 126, 143, 161, 165, 200, 220, 238, 256, 275, 280, 297, 329, 338. Fait rapport qu'il a modifié le préambule d'un bill, 161, 165, 257. Que le préambule d'un bill n'est pas prouvé, 220. Prolongation du temps pour recevoir des rapports sur bills privés, 200, 257, 339. Qu'un certain bill soit retiré, 297.
2. Règles et règlements concernant les bills privés soient suspendus au sujet d'un certain bill, 66.
3. 51^{me} règle suspendue sur la recommandation du comité des ordres permanents, 52, 5, 104, 236.
4. Pétitions rapportées et qui ne sont pas de nature à exiger la publication de l'avis, 83, 122.
5. Avis dans la *Gazette officielle du Canada* seulement, considéré suffisant, ayant rapport à un chemin de fer projeté passant à travers un territoire inhabité, 45.
6. Avis n'ayant pas été publié pendant le temps voulu par l'article 5 du règlement, le comité recommande que l'avis soit déclaré suffisant, la nécessité de cette demande s'étant fait sentir par suite d'une décision judiciaire rendue si récemment, qu'il a été impossible de présenter la demande auparavant, 103. La mesure projetée a été discutée dans des réunions publiques et que de nombreuses pétitions ont été signées en sa faveur, 143.
7. Bill lu la première et seconde fois et renvoyé au comité, à la même séance, 331.
8. Ordre renvoyant un bill à un comité rescindé, et renvoyé à un autre comité, 290.
9. Bills retirés sur la recommandation du comité des bills privés, 232, 251, 285, 291, 297, 306, 307, 310.
10. Le comité fait rapport que les considérants d'un bill ne sont pas prouvés, 65^e règle, 174, 185, 220, 285, 310. Fait rapport qu'il a modifié les considérants d'un bill pour certaines fins, 134, 161, 165, 257, 280, 297, 310.

BILLS PRIVÉS—*Suisse*.

11. Honoraires remboursés sur bills privés sur la recommandation du comité, 161, 180, 187, 232, 251, 285, 291, 297, 306, 307, 310. Par ordre de la Chambre (sans la recommandation du dit comité), 409, 425, 511. Sur un bill rescindé pendant la session précédente, 207.
12. Prolongation du temps pour recevoir les pétitions et les bills privés sur rapport du comité des ordres permanents, 45, 60, 83, 144, 165.
13. Le temps pour recevoir les rapports des comités sur bills privés est prolongé sur la recommandation du comité des bills privés (69^e règle), 200, 256, 306, 339.
14. Les ordres du jour pour bills privés appelés à une heure fixe en vertu de la 19^e règle, suspendent les affaires devant la Chambre, 70, 106, 145, 258, 425.
15. Ordres du gouvernement ont la priorité les mercredis, les bills privés restent à leur place ordinaire sur les ordres du jour, 231.

BLÉ, FARINE ET MAIS :—Voir 27, *des documents de la session*. Farine.

BOIS :—Voir 28, *des documents de la session*.

BOIS, CANTONS DE, (TIMBER LIMITS) :—Motion par M. Blake, que le système actuellement suivi pour l'octroi de cantons de bois est de nature à produire de graves abus, etc., qu'il est opportun d'appliquer aux concessions des cantons de bois le système équitable des adjudications publiques, 217. Rejetée, 218.

BOIS, COUPE DU :—Voir 30, 33, 376, 377, *des documents de la session*.

BOIS DE CORDE :—Voir *Rivière Saint François*.

BOIS MARCHAND DE TOUTE ESPÈCE :—Voir 29, 31, 32, *des documents de la session*.

BOISSONS ENIVRANTES :—Pétition demandant à la Chambre de ne pas adopter de mesures législatives de nature à diminuer l'efficacité des actes actuellement en vigueur pour la suppression du trafic des boissons enivrantes, 349. Voir *Tempérance*.

BOTTERELL, E. :—Voir *Impression*.

BOUÉES ET BALISES :—Voir *Phares*.

BOULET, N. :—Voir *Impression*.

BRANT, COMPAGNIE DE PRÊT ET D'ÉXARGNE, DE :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 44. Avis, 82. Bill, 87. Renvoyé au comité, 106. Bill retiré et les honoraires remboursés sur la recommandation du comité des banques, (le moteur ne désire pas procéder sur icelui), 306.

BRÉSIL—Voir 34, *des documents de la session*.

BREVETS D'INVENTIONS:—

1. Bill à l'effet d'amender de nouveau l'“ Acte des brevets d'inventions, 1872 ” (M. Cameron, Victoria); ordonné; présenté, 166.
2. Bill à l'effet d'amender de nouveau, l'“ Acte des brevets de 1872 ” (M. Pope, Compton); ordonné; présenté, 358. Lu la seconde fois; renvoyé au comité; rapporté; passé, 491. Par le Sénat avec amendements, 512. Examiné; adopté, 513. S. R., 519. (45 Vic., chap. 22.)

BREWER, ROBERT:—Voir *impression*.

BRISES-LAMES:—Voir 3¹, 37, *des documents de la session*.

BROWN POINT, PHARE DE:—Voir 38, *des documents de la session*.

BRUNTON, J. D.:—Pétition demandant la passation d'un acte autorisant le commissaire des brevets d'invention à lui accorder une extension de son brevet pour une invention appelée Amélioration de Brunton sur certaines machines, pour un terme de cinq ans à dater du 3 mars 1881, 149. Avis; Bill, 165; motion pour la seconde lecture; amendement proposé par M. Blake pour remettre la seconde lecture à six mois; adopté, 195.

BUCHANAN, FRANK:—Pétition exposant que le nommé Frank Buchanan a été tué par l'explosion accidentelle d'une bombe après la revue militaire qui a eu lieu à Sussex, N.-B., et demandant de vouloir bien prendre ce cas en favorable considération, 216. Voir 267, *des documents de la session*.

BUDGETS:—Voir 39 et 43, *des documents de la session*. *Subsides*, 1.

BURLAND, B.:—Voir 210, 211, *des documents de la session*.

BURLINGTON, BAIE DE:—Pétition demandant qu'il soit pris des mesures immédiates pour faire de la baie Burlington un port de refuge sûr, 74.

CABLE EUROPÉEN, CANADIEN, AMÉRICAIN ET ASIATIQUE, COMPAGNIE DU:—Voir 370, *des documents de la session*. *Télégraphes*.

CAISSES D'ÉPARGNES:—Voir 14, 15, 17, 18, *des documents de la session*.

CAISSE DU REVENU TEMPOREL:—Voir *Presbytérienne, congrégation*, 3, 7, 11.

CALAIS À SAINT STEPHENS, PONT DE CHEMIN DE FER DE:—

1. Pétition demandant qu'une charte soit accordée pour la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière à Saint Stephen, 132. Avis, 143. Bill, 145. Renvoyé au comité, 155. rapporté avec des amendements, 300. En comité général; rapporté; passé, 312. Par le Sénat avec amendement, 377. Examiné; adopté, 403. S. R., 518. (45 Vic., chap. 751.)
2. Pétition en faveur du bill ci-dessus, 170.

CALAIS A SAINT-STEPHENS, PONT DE CHEMIN DE FER DE—Suite.

3. Pétition demandant que certains noms soient ajoutés à ceux mentionnés dans le bill à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de Calais à St. Stephen, et que l'emplacement du pont soit fixé par le gouverneur en conseil, 230.
4. Pétitions demandant qu'il ne soit accordé aucune charte pour l'érection d'un pont de chemin de fer ou autre sur la rivière Ste Croix à St Stephen, à moins qu'il ne soit construit près de l'endroit où se trouve le pont actuel, 231.
5. Pétition demandant qu'il ne soit accordé aucune charte pour l'érection d'un pont de chemin de fer ou autre sur la rivière Ste Croix, à St Stephen, à moins que des dispositions n'y soient prises pour sauvegarder les droits qu'ils ont acquis par la concession d'un droit de traverse sur la dite rivière, 215.

CALES SÈCHES :

1. La Chambre se forme en comité général pour examiner une certaine résolution, concernant le paiement d'une subvention à certaines conditions aux compagnies légalement constituées ou autres qui construiront des cales sèches; sur la recommandation de Son Excellence, 359. En comité général, 493. Résolution rapportée; bill, 494. Voir ci-dessous, 2.
2. Bill à l'effet d'encourager la construction de cales sèches, en accordant une aide, à certaines conditions, aux compagnies qui les construiront (sir Leonard Tilley); ordonné; présenté; lu la seconde fois; en comité général; amendé; examiné; adopté; passé, 494. Par le Sénat, 515. S. R., 519. (45 Vic., c. 17.)

Voir 295, *des documents de la session.*

CANAUX :—Voir 44 à 52, *des documents de la session.*

CANTONS DE BOIS (TIMBER LIMITS) :—Voir *Bois, Cantons de.*

CAP CHAT, RIVIÈRE DE :—Pétition demandant qu'il soit pris des mesures pour la construction d'un môle afin d'abriter les navires à l'embouchure de la rivière Cap Chat, 74.

CAP GEORGE, BRISE-LAMES ET JETÉES AU :—Voir 35, *des documents de la session.*

CAP TOURMENTE, CHEMIN DE FER DE :—Voir 139, *des documents de la session.*

CARON, FÉLIX :—Voir 117, *des documents de la session.*

CARTES :—Voir 53, 54, *des documents de la session.*

CASCUMPEC, HAVRE DE :—Voir 200, *des documents de la session.*

CAUTIONNEMENTS ET SÉCURITÉS :—Voir 55, *des documents de la session.*

CÉRÉALES :—Pétition de l'association de la halle aux blés de Montréal, demandant l'abolition de la taxe imposée sur les céréales, 31.

CÉRÉALES ET ANIMAUX, IMPORTATION DES :— Voir 220, *des documents de la session.*

CHAMBRE DES COMMUNES :—

1. Bill à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, et pour d'autres fins (sir John A. Macdonald); ordonné; présenté, 349. Motion pour la seconde lecture; objection étant faite sur le fait que des changements importants ont été apportés à la mesure depuis sa présentation, et que, par suite de ces changements, le bill n'est pas le même que celui qui a été soumis à la Chambre par l'honorable ministre de l'intérieur, 405. M. l'Orateur décide que l'objection est valable; (voir *Questions*, 11). Ordre pour la seconde lecture rescindé, et bill retiré; permission donnée de présenter un autre bill; bill présenté, 406. Motion pour la seconde lecture; amendement proposé par M. Blake, que les dispositions du dit bill sont en violation directe du principe de conserver autant que faire se peut les limites des comtés en répartissant la représentation dans le parlement, puisque le bill morcèle les comtés pour des fins électorales, et qu'il réunit, pour ces mêmes fins, des parties de comté n'ayant aucunes relations ensemble, dans un très-grand nombre de circonscriptions électorales de l'Ontario; et, qu'en même temps il n'atteint pas le but autrement déclaré, qui est de répartir d'une manière égale la population des districts électoraux; 410. Motion pour ajourner le débat, rejetée, 411. Amendement rejeté, 412. Amendement proposé par M. Mills, que le dit bill renferme des changements nombreux et inutiles, et est fait en vue de concentrer des masses considérables de voteurs libéraux dans quelques districts électoraux, et d'ajouter des voteurs conservateurs ou d'enlever des voteurs libéraux à plusieurs districts électoraux et d'affaiblir par ce moyen la force du parti libéral et de donner aux conservateurs la majorité dans les divisions électorales de l'Ontario, 412. Rejeté, 413. Bill lu la seconde fois, 414. En comité général; rapporte progrès, 423. La Chambre se forme de nouveau en comité général; bill amendé, 432. Examiné; adopté, 433. Motion pour la troisième lecture; amendements pour renvoyer de nouveau le bill en comité; 1. Par M. Paterson (Brant), prescrivant que le village de Port Elgin formera partie du district électoral de la division nord du comté de Bruce, 439. Adopté; motion principale ainsi amendée, adoptée; bill renvoyé de nouveau au comité et amendé en conséquence; examiné; adopté, 440. 2. Par M. Paterson (Brant), prescrivant que le canton de Saugeen formera partie du district électoral de la division nord du comté de Bruce, 440. Rejeté; 3. Par M. Sutherland, prescrivant que le comté municipal d'Oxford sera partagé en deux divisions, chacune élisant un député au parlement, 441. Rejeté; 4. Par M. Mackenzie, décrétant que les trois divisions qui seront formées du comté d'York éliront chacune un député, 442. Rejeté; 5. Par M. Guthrie, de modifier le dit bill en retranchant Wallace de Wellington-Nord et en transférant de nouveau Maryborough de Wellington-Centre à Wellington-Nord, 444. Rejeté; 6. Par M. Fleming, de modifier les changements proposés dans le district électoral de Monck, 445. Rejeté; 7. Par M. Wheeler, de modifier le bill en décrétant que le comté d'Ontario soit divisé en deux districts électoraux dont chacun élira un député, 446. Rejeté; 8. Par M. Mills, de modifier le bill en disposant que les établissements situés à l'est de la limite fixée par la sentence arbitrale, comme limite occidentale de l'Ontario, et auxquels le bill ne pourvoit pas, soient inclus, pour fins électorales dans le district électoral d'Algoma, 447. Rejeté; 9. Par M. Trow, de modifier le bill en attachant Easthope-Nord au district électoral de Perth-Sud, 448. Rejeté; 10. Par M. Mills, de modifier les dispositions du bill pour la représentation de Kent, Lambton et Bothwell en parlement, 449. Rejeté, 450. 11. Par M. Casey, de modifier le bill en décrétant que le comté municipal d'Elgin soit partagé en deux divisions,

CHAMBRE DES COMMUNES—*Suite.*

dont chacune élira un député, 451. Rejeté; 12. Par M. Paterson (Brant), de modifier le bill en partageant le comté municipal de Brant en deux divisions qui éliront chacune un député, 452. Rejeté; 13. Par M. Macdonell (Lanark), de modifier le bill en formant à même le comté municipal de Lanark deux divisions pour fins électorales, 453. Rejeté; 14. Par M. Thompson, de modifier le bill en décrétant que le comté de Haldimand tel qu'actuellement constitué pour les fins électorales, élira un député, 454. Rejeté; 15. Par sir R. Cartwright, de modifier le bill en décrétant que le comté d'Oxford soit partagé en deux divisions dont chacune élira un député au parlement, 455. Rejeté; 16. Par M. Trow, de modifier les dispositions du dit bill relatives à la représentation du comté de Middlesex en parlement, 456. Rejeté, 457. 17. Par M. Bain, de modifier le bill en décrétant que le comté municipal de Dufferin élira un député, et en partageant le resto de la division sud de Simcoe et la division nord de Simcoe en trois divisions, chacune desquelles élira un député, 458. Rejeté; 18. Par M. Paterson (Brant), de modifier le bill en disposant que le canton d'Oakland formera partie du district électoral de la division sud du comté de Brant, 459. Rejeté; 19. Par M. Blake, de modifier le bill en retranchant la sixième section, qui donne au gouvernement le droit de nommer les officiers-rapporteurs, etc., 460. Rejeté; 20. Par M. Blake, de modifier le bill en réduisant le \$200 à \$50 le dépôt en argent que doit faire un candidat lors de sa mise en candidature; rejeté, 461. 21. Par M. Trow, de modifier les dispositions du bill à l'égard de la représentation du comté de Perth en parlement; rejeté, 462. 22. Par M. Rymal, de modifier le bill en décrétant que le comté municipal de Wentworth soit partagé en deux divisions, chacune desquelles élira un député, 463. Rejeté; 23. Par M. Bunster, pour répartir de nouveau la représentation de l'île de Vancouver; amendement retiré; 24. Par M. Guthrie, de modifier les dispositions du bill à l'égard de la représentation du comté de Huron en parlement; rejeté; 25. Par M. Gillies, de modifier les limites des trois divisions de Bruce proposées, 464. Rejeté; bill lu la troisième fois et passé, 465. Par le Sénat, avec amendements; premier amendement adopté; second et troisième amendements désapprouvés; quatrième amendement adopté; cinquième et sixième amendements modifiés, et adoptés tels qu'amendés, 508. Les amendements subséquents adoptés; message au Sénat communiquant les raisons pour lesquelles la Chambre a refusé son assentiment à certains amendements du dit Sénat, 509. Sénat n'insiste pas sur ses amendements, et adopte les amendements faits par la Chambre à ses amendements, 512. S. R., 519. (45 Vic., c. 3.)

2. La Chambre se rend auprès de Son Excellence à la barre du Sénat, à l'ouverture de la session, 1. Pendant la session, 103. A la clôture de la session, 516.
3. Comptes courants du comptable (tels qu'apurés), 21.
4. Entrée dans les journaux d'un jour précédent lue, 355, 409.

RÉUNIONS ET AJOURNEMENTS DE LA CHAMBRE :

5. Siégeant après minuit, 71, 84, etc.
6. S'ajourne à cause du mercredi des Cendres, 59. A cause des fêtes de Pâques, 254.

 CHAMBRE DES COMMUNES—*Suite.*

7. Motions d'ajournement retirées, 83, 359.

8. Devant siéger les samedis, 359;

TRAVAUX DE LA CHAMBRE :

9. Les mesures du gouvernement ont la priorité pendant certains jour. Voir *Ordre du jour.*

CHARBON :—Pétition demandant l'abolition des droits imposés sur le charbon anglais
48. Voir 206, 209, *des documents de la session.* *Subsides, 8.*

CHARTES PROVINCIALES :—Voir 57, *des documents de la session.*

CHARYBDIS :—Voir 58, *des documents de la session.*

CHATEAU, JARDIN DU, (*Castle Garden*) :—Voir 59, *des documents de la session.*

CHAUDIÈRES A VAPEUR, COMPAGNIE CANADIENNE D'INSPECTION DES :—Voir *Association canadienne d'assurance des personnes qui se servent de la vapeur.*

CHEMINS DE FER :—

1. Nomination du comité permanent sur les chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 27. Bills renvoyés à ce comité, 106, 107, etc. Rapports sur différents bills, 107, 121, 142, 174, 185, 206, 220, 236, 241, 279, 296, 300, 310. Rapport que le préambule d'un bill n'est pas prouvé, 174, 185, 310. Le comité fait rapport qu'il a modifié le préambule d'un bill, 280, 297, 310. Il recommande le remboursement d'honoraires, 185. Que le délai pour la réception des rapports sur bills privés soit prolongé, 256. Qu'un bill rapporté soit placé parmi les ordres du gouvernement au nom du ministre des Chemins de fer, 280. Qu'un certain bill soit retiré, 310. Honoraires remboursés, 297, 310.
2. Bill à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer, pour le Canada et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879, (M. McCarthy); ordonné; présenté, 23. Motion pour la seconde lecture; amendement pour la renvoyer à six mois; amendement retiré; bill lu la seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 96. Comité autorisé à envoyer quérir personnes et papiers; Quorum réduit, 122. Bill rapporté avec amendements, 220.
3. Pétitions demandant que le bill susdit ne devienne pas loi; Des compagnies de chemins de fer Toronto, Grey et Bruce; de Midland; du Nord du Canada; du Grand-Tronc, 125; de la vallée de Missisquoi; de Waterloo et Magog, 133; de Carillon et Grenville, 141; de Cobourg, Peterborough et Marmora; de Kingston et Pembroke; de Jonction du lac Champlain et du St-Laurent; du Sud-Est; de Montréal, Portland et Boston; de Frédéricton; de St-Jean et du Maine, 149; de la vallée Massawippi, 170; de l'Atlantique du Canada; de Québec Central; des Comtés de l'Ouest, 177.

CHEMINS DE FER—*Suite.*

4. Bill concernant la vente des billets de chemins de fer, (M. Kirkpatrick) ; ordonné ; présenté, 32. Lu la seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 135. Rapporté avec amendements, 280. Transféré des bills et ordres publics aux ordres du gouvernement, 334. En comité général ; rapporté ; passé, 350. Par le Sénat avec un amendement, 422. Examiné ; adopté, 423. S. R., 518. (45 Vict., ch. 41.)
5. Pétitions demandant que le susdit bill (concernant la vente des billets de chemins de fer) ne devienne pas loi, 112.
6. Pétitions en faveur du bill ; des chemins de fer de Midland, 170 ; de Québec Central, 177 ; de Toronto, Grey et Bruce ; du Nouveau-Brunswick et du Canada ; du Sud-Est, 188 ; de Kingston et Pembroke ; de St-Jean et du Maine, 199 ; de l'Intercolonial ; de Cobourg, Peterborough et Marmora, 205 ; du Nord du Canada ; de Hamilton et du Nord-Ouest ; du Grand-Tronc du Canada, 215 ; de Frédéricton ; de la vallée de Massawippi, 230.
7. Pétition demandant que la Chambre n'autorise pas l'érection de barrières aux points où le chemin de fer traverse la rue Queen, cité de Toronto, 74.
8. Bill prescrivant que les billets de passage par chemin de fer seront valables pour leurs porteurs jusqu'à ce qu'ils soient utilisés (M. Thompson) ; ordonné ; présenté, 87. Lu la seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, 135. Le comité recommande que le bill soit retiré, 310.
9. Bill à l'effet de régler la fusion des immunités, droits, privilèges, biens et propriétés des compagnies de chemin de fer (M. McCuaig) ; ordonné ; présenté, 174.
10. Pétitions demandant qu'il soit pris des mesures de nature à empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche, 188, 206, 215, 230, 235, 241, 255, 267, 279, 284, 290, 299, 317, 334, 338, 370, 405, 432, 484.
11. Bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte refondu des chemins de fer, 1879, (sir Charles Tupper) ; ordonné ; présenté, 280. Ordre pour rescinder la seconde lecture, 490.
12. La Chambre en comité pour considérer la résolution pourvoyant à l'octroi de subvention pour la construction de certaines lignes de chemins de fer dans Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et la Nouvelle Ecosse ; sur recommandation de Son Excellence, 486. La Chambre en comité, 497. Résolution rapportée accordant des subventions aux chemins de fer entre Gravenhurst et Callander, Ontario, \$600,000 ; de St. Raymond au Lac St. Jean, Québec, \$384,000 ; de la Rivière-du-Loup, Québec, à Edmundston, Nouveau-Brunswick, \$240,000 ; et de Oxford à New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse, \$224,000 ; adoptée, 498. Bill, 499, voir ci-dessous, 13.
13. Bill autorisant le paiement de subventions pour la construction de certaines lignes de chemins de fer y mentionnées, (Sir Charles Tupper) ; ordonné ; présenté, 499. Lu la seconde fois ; renvoyé au comité ; amendé ; examiné ; adopté, 499. Motion pour la troisième lecture ; amendement proposé par M. Blake, que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général, avec pouvoir d'insérer après le mot "Callander," les mots : "ou quelqu'autre point sur la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien ; " rejeté ; Bill lu la troisième fois et passé, 500. Par le Sénat, 515. S. R., 519. (45 Vict., ch. 14.)

Voir 60—139 des documents de la session.

- CHEMIN DE FER DE COLONISATION DU NORD DE MONTRÉAL :—Voir *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*, 2.
- CHEMIN DE FER DU NORD, COMPAGNIE DU :—Voir *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*, 1.
- CHEMIN DE FER ERIE ET NIAGARA, COMPAGNIE DE :—Voir *Chemin de fer du Sud du Canada, Erie et Niagara, Compagnie de*.
- CHEMIN DE FER DE LA GRANDE LIGNE DIRECTE ENTRE L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE COMPAGNIE DU :—Voir *Amérique et l'Europe*.
- CHEMIN DE FER GRAND OCCIDENTAL :—Voir *Grand Occidental*.
- CHEMIN DE FER GRAND ORIENTAL, COMPAGNIE DU :—Voir *Grand Oriental*.
- CHEMIN DE FER DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD :—Voir *Prince-Edouard, chemin de fer de l'Île du*.
- CHEMIN DE FER DE KINGSTON ET PEMBROKE :—Voir *Kingston et Pembroke*.
- CHEMIN DE FER DU LAC ATHABASKA À LA BAIE D'HUDSON, COMPAGNIE :—Voir *Lac Athabaska, etc.*
- CHEMIN DE FER ET DE PONT D'OTTAWA, WADDINGTON ET NEW-YORK :—Voir *Ottawa, Waddington et New-York, Cie de chemin de fer et de Pont*.
- CHEMIN DE FER DE QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA ET OCCIDENTAL :—Voir *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*.
- CHEMIN DE FER DU SUD DU CANADA ET DU CHEMIN DE FER ERIE ET NIAGARA, COMPAGNIES DE :—Pétition demandant la passation d'un acte leur conférant de nouveau le pouvoir de construire et compléter leurs lignes originales et embranchements, etc., 31. Avis; Bill, 45. Renvoyé au comité, 52. Rapporté avec amendements, 107. En comité général; amendé; examiné, 113. Passé, 127. Par le Sénat, 211. S. R., 516. (45 Vic., chap. 68.)
- CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Voir *Intercolonial*.
- CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN, COMMISSION DU :—Voir 75, 94, 95, 99, *des documents de la session*.
- CHEVAL DE NAVIGATION ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC :—Voir *Montréal, havre de*.
- CHEYNE, COMMANDANT :—Pétition demandant d'accorder une somme d'argent pour aider l'expédition projetée du commandant Cheyne, non reçue (vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics, 177.
- CHICOUTIMI ET SAGUENAY :—Voir 28, 283, 305, *des documents de la session*.

CHIGNECTOU, COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE TRANSPORT MARITIME (à responsabilité limitée) :

1. Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet d'incorporer la compagnie des chemins de fer de transport maritime de Chignectou et du Cap, 65. Avis, 69. Bill, 86. Renvoyé au comité, 106. Rapporté avec des amendements, 300. En comité général; amendé; examiné; adopté; passé comme suit, (compagnie des chemins de fer de transport maritime de Chignectou et du Cap, limitée), 321. Par le Sénat, avec des amendements, 410. Examiné; adopté, 425. S.R., 518. (45 Vic., c. 76.)
2. La chambre en comité général concernant une subvention à la compagnie des chemins de fer de transport maritime de Chignectou; sur recommandation de Son Excellence, 422. Chambre en comité général, 433. Résolution accordant une subvention de \$150,000 par année pendant 25 ans, conformément à certaines conditions, est rapportée; adoptée; bill, 434. Voir ci-dessous, 3.
3. Bill à l'effet d'accorder une subvention à la compagnie des chemins de fer de transport maritime de Chignectou (Sir C. Tupper); ordonné; présenté, 434. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté; passé, 492. Par le Sénat, avec un amendement, 512. Considéré; désapprouvé pour la raison qu'il occasionnerait un délai d'une année et qu'il créerait des difficultés dans l'organisation des capitalistes pour mettre à exécution le but qu'ils se proposent dans le bill; message au Sénat, 514. Sénat n'insiste pas, 515. S.R., 520. (45 Vic., c. 55).

CLARKE, H. J. :—Voir *Impression. Wood, Juge en chef.*

CLEMENTS, COMPAGNIE DE STEAMERS :—Voir *Nouvelle-Ecosse. Compagnie de steamers, Limitée.*

CLEVELAND, N. :—Voir 312, *des documents de la session.*

COLCHESTER, RÉCIF DE :—Pétition demandant qu'un fanal soit placé sur le récif de Colchester, à la tête du lac Erié, 39, 44.

COLLÈGE ROYAL MILITAIRE :—

1. Bill à l'effet de pourvoir à l'admission des gradués du collège royal militaire à la profession d'arpenteur fédéral (M. Casgrain); Ordonné; présenté, 20.
2. Pétitions demandant que dans toute législation relative à l'admission des gradués du collège militaire Royal à la profession d'arpenteur fédéral, l'école de sciences pratiques, de l'Ontario et autres écoles et collèges scientifiques obtiennent les mêmes privilèges que ceux qui seront concédés au dit collège militaire Royal, 317, 409.
3. Pétition demandant que dans toute législation relative à l'admission à la profession d'arpenteur des terres de la Puissance ou d'arpenteur provincial, des gradués du collège militaire Royal, il soit stipulé que les dits gradués devront faire le service comme arpenteurs pendant au moins un an; aussi, qu'ils seront obligés de subir des examens et de payer des honoraires comme les élèves arpenteurs sont tenus de le faire avant d'être admis à pratiquer, 409. Voir 140, 148, *des documents de la session.*

COLOMBIE ANGLAISE, EXPORTATIONS A LA :—Voir 219, *des documents de la session.*

COMITÉS :

1. Résolution pour la nomination de neuf comités permanents, 13. Comité spécial pour nommer les comités permanents, 26. Rapport, 27. Adopté, 29. Voir *Banques* ; *Bills privés* ; *Lois expirantes* ; *Immigration* ; *Ordres permanents* ; *Impressions du parlement* ; *Privilèges* ; *Comptes publics* ; *Chemins de fer*.
2. Comités généraux, 228, 259, etc.
3. Procédés des comités généraux entrés dans les journaux, 209, 210, 370, etc.
4. Rapports de progrès et permission de siéger de nouveau, 153, 205.
5. Le comité se lève sans faire rapport, 229.
6. Nomination de comités spéciaux. Voir : *Intérêts agricoles* ; *Loi criminelle* ; *Débats* ; *chemins de fer*, 2 ; *Témoins*.
7. Motion pour la nomination d'un comité spécial, décidée irrégulière, avis des noms n'ayant été donné, 80.
8. Comités conjoints.—Voir : *Bibliothèque* ; *Impressions*.
9. Pouvoir d'employer des sténographes, 113.
10. Réduction du *quorum* des comités permanents, 28, 45. Des comités spéciaux, 122.
11. Membres ajoutés, 102.
12. Rapportant de temps à autre, 23.

COMMERCE :—Motion par M. Ross (Middlesex), qu'il est désirable que des statistiques trimestrielles sur le commerce du Canada, la situation de ses finances, le trafic maritime, le mouvement commercial par voies ferrées et canaux et telles autres informations concernant le négoce et le commerce qui pourraient être jugées utiles au point de vue industriel ou économique,—devraient être publiées, si on peut le faire à un coût modéré, 356. Adoptée, 357. Voir 149 *des documents de la session*.

COMMERCE, EFFETS DE :—Pétition demandant l'abrogation de la loi sur les timbres, en tant qu'elle s'applique aux effets de commerce, 65.

COMMIS-VOYAGEURS DU CANADA, ASSOCIATION DES :—Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet de légaliser certains règlements de la dite association, 20. Avis, 31. Bill, 40. Renvoyé au comité, 52. Rapporté avec amendements, 143. En comité général ; Rapporte progrès ; Bill ré-imprimé, 182. Rapporté ; passé, 212. Par le Sénat, avec amendements, 312. Adopté, 323. S.R., 517. (45 Vic., ch. 120.)

CONDAMNÉS :—Voir 151, *des documents de la session*.

COMPTES PUBLICS :—Nomination du comité permanent des comptes publics, 28. Membres ajoutés, 102. Documents renvoyés à ce comité ; comptes de W. R. Brown, A. McArthur, W. Murdoch, pour services professionnels, 191. Autorisé d'employer un sténographe, 113. Premier rapport, 225 (App. No. 1). Second rapport, 349 (App. No. 1). Concours, 495. Troisième rapport, 354 (App. No. 1.) Voir 150, *des documents de la session*.

COMPTES-RENDUS OFFICIELS :—Voir *Débats*.

CONNAISSEMENTS :—Bill à l'effet d'annuler les conditions injustes dans les connaissances (M. Guthrie) ; ordonné ; présenté, 311.

CONQUERALL BANK, BUREAU DE POSTE :—Voir 313, *des documents de la session*.

CONTRATS :—Bill à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement de deniers publics (M. Casgrain) ; Ordonné ; présenté, 32. Motion pour la seconde lecture ; amendement proposé pour l'ajournement de la seconde lecture à un mois, 96. Adopté, 97. Voir *Subsides*, 8.

CORNWALL, CANAL DE :—Voir 48, *des documents de la session*.

CORPORATIONS DE COMMERCE :—Voir *Insolvables*, 3.

COTON : Voir 152, *des documents de la session*. *Subsides*, 8.

COUR DE COMMISSAIRES DES CHEMINS DE FER :—Voir *Chemins de fer*, 2, 3.

COURS DE JUSTICE, PREUVE DANS LES :—Voir *Preuve*.

COUR DE JUSTICE SUPRÊME :—Voir *Juges*, 3, 4.

COUR MARITIME :—Voir 225, 227, *des documents de la session*. *Adresses*, 3, 6.

COURS DE COMITÉ, JUGES DE :—Voir 224, 227, 230, *des documents de la session*. *Juges*, 1, 2, 3, 4.

COUR SUPRÊME :—

1. Résolution, que dans les appels portés devant la Cour Suprême du Canada, il est expédient que les dossiers imprimés venant des cours inférieures soient acceptés pour les fins de l'appel, sans qu'il soit nécessaire de faire une réimpression de ces dossiers, 87.
2. Bill pour abroger l'acte de la Cour Suprême et de l'Échiquier et les actes qui l'amendent (M. Landry) ; ordonné ; présenté, 297. (Voir 153, *des documents de la session*.)

COURTNEY, RIVIÈRE :—Voir 154, *des documents de la session*.

COWICHAN, RIVIÈRE :—Voir 155, *des documents de la session*.

CRÉDIT FONCIER DU CANADA, COMPAGNIE DE :—Pétition demandant la passation d'un acte pour étendre ses pouvoirs de corporation, 65. Avis, 69. Bill, 76. Renvoyé au comité, 90. Rapporté avec amendements, 306. En comité général ; amendé ; examiné ; adopté ; passé, 321. Par le Sénat, 363. S. R., 517. (45 Vic., c. 110.)

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, LE :—Pétition demandant la passation d'un acte pour modifier les clauses 8 et 13 de l'acte 44 Vic., chap. 58, pour augmenter et étendre les pouvoirs de la dite compagnie, 85. Avis, 143. Bill, 162. Motion pour seconde lecture ; amendement pour remettre la seconde lecture à six mois, 183. Adopté, 184.

CREDIT-VALLEY, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :—

1. Pétition demandant qu'aucun acte ne soit passé pour autoriser la compagnie du chemin de fer Grand Occidental à louer le chemin de fer de Crédit-Valley, 48.
2. Pétition demandant que la compagnie du chemin de fer de Crédit-Valley ne soit pas fusionnée avec aucune ligne concurrente, 126.

CRIMES :—Bill intitulé : “ Acte pour maintenir en vigueur, pendant un temps limité l'acte pour mieux prévenir les crimes, 1878; ” du Sénat; Lu, 433. Lu la seconde et troisième fois; passé, 509. S. R., 519. (45 Vic., c. 38.)

CRIMINELLE, ADMINISTRATION DE LA JUSTICE :—Voir *Territoires en contestation*.

CRIMINEL, LOI DE LA PREUVE DANS LES POURSUITES AU :—Voir *Preuve*, 3.

DANIS, A. D. :—Voir 49, *des documents de la session*.

DÉBATS :—

1. Nomination d'un comité spécial chargé de contrôler la publication des débats officiels, 23. Premier rapport, recommandant que M. Boyce soit requis de préparer la table pour les débats officiels, et que son salaire soit augmenté de \$300.00. Aussi que le traducteur français soit payé à l'achèvement de la traduction, et sur livraison du manuscrit, etc., 231. Concours, 242. Second rapport, concernant la résignation de M. Watson, l'un des sténographes officiels, et la nomination de M. Lumsden à la place du démissionnaire, aussi recommandant que les salaires des sténographes soient payés \$1.000 par année, avec augmentation de \$100, jusqu'au maximum de 1,500, 358. Troisième rapport, recommandant que les soumissions de MacLean, Roger & Cie., pour impression, de A. S. Woodburn pour reliure, et A. Gélinas pour traduction, soient acceptées, 432. Deuxième et troisième rapports adoptés, 439. Quatrième rapport concernant les services de M. Marceau, et de la nomination des copistes; concours, 499.

DÉFENSE DU CANADA :—Voir 156, *des documents de la session*. *Milice*.

DÉLÉGATION EN ANGLETERRE :—Voir 157, 158, *des documents de la session*.

DÉLÉGUÉS DE MANITOBA :—Voir 259, *des documents de la session*.

DÉLINQUANTS FUGITIFS :—Bill intitulé : “ Acte concernant les criminels ou délinquants d'une autre possession de Sa Majesté qui se réfugient en Canada; ” du Sénat, 167. Lu, 168. En comité général, 361. Rapporté; passé, 362. S. R., 518. (45 Vic., c. 21.)

Voir 159—*des documents de la session*.

DÉLITS :—Voir *Témoins*.

DÉPENSES DES PERSONNES ENVOYÉES EN ANGLETERRE :—Voir 157, 158, *des documents de la session*.

DÉPENSES IMPRÉVUES:—Voir 160 *des documents de la session.*

DÉPÔTS:—Voir 11, 161, 162, *des documents de la session.*

DÉPÔT ET DE PRÊT DU CANADA, CIE DE:—Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre ses pouvoirs, 39. Avis, 59. Bill, 60. Renvoyé au comité 71. Rapporté avec des amendements, 306. En comité général; rapporté; motion pour la troisième lecture; amendement proposé par M. Wallace (Norfolk), que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat et pouvoir de l'amender en insérant les mots "n'excédant pas huit pour cent par année" après le mot "quelconque", dans la troisième section du dit bill, 313. Adopté; motion principale telle qu'amendée adoptée. Bill renvoyé de nouveau à un comité général et amendé en conséquence; examiné; adopté; passé, 314. Par le Sénat, 363. S.R., 517. (45 Vic., c. 111.)

DÉPÔT ET FONDS D'AMÉLIORATION DES TERRES:—Voir 191, *des documents de la session.*

DÉPUTÉS:

1. Députés ayant prêté serment conformément à la loi, etc., prennent leur siège dans la Chambre, 10, 13, 90, 241.
2. Députés donnant avis de vacances dans la représentation, 3-5.
3. Députés admis à prendre leur siège (après avoir prêté serment) sur la production du certificat seul de l'officier-rapporteur; résolution: "Qu'en permettant de prendre le siège sur le certificat seul de l'officier-rapporteur la Chambre recommande une stricte adhésion à la coutume d'exiger la production du certificat ordinaire, 90, 242.
4. Motion que les députés de ce parlement devraient être élus en vertu d'un droit électoral créé par une loi du Canada, etc. Débat sur icelle ajourné, 126.
5. Résolution, que vû que certains députés ont été retardés en route par des tempêtes de neige lorsqu'ils se rendaient au siège du gouvernement pour prendre part aux travaux de la présente session du parlement, tels députés ne soient pas privés de leur indemnité pour le temps qu'ils ont été ainsi retardés, et qu'ils précisent le temps qu'ils ont perdu, dans leur déclaration de présence, 402.

DETTE PUBLIQUE:—Voir 163, *des documents de la session.*

DEWDNEY, M.—Voir 343, *des documents de la session.*

DIMANCHE:—Voir *Chemins de fer*, 10.

DISCOURS DU TRÔNE:—Voir *Gouverneur-Général*, 1, 5.

DIXON, J. D.:—Voir 172, *des documents de la session.*

DOCUMENTS DEPOSÉS SUR LE BUREAU DE LA CHAMBRE :	ORDONNÉS.	PRÉSENTÉS.
1. <i>Acadie, Compagnie de steamers de l'—</i> Correspondance relative à la construction de la jetée de la compagnie de steamers de l'Acadie à Annapolis. (<i>Non imprimé, 180.</i>) (<i>Document No. 78.</i>)	Par ordre 56	143
2. <i>Administrateurs :—</i> Etat faisant connaître le nombre de personnes qui ont été convaincues d'avoir disposé frauduleusement des biens qu'elles détenaient en qualité d'administratrices.	Par ordre 157	—
3. <i>Agriculture :—</i> Rapport du ministre de l'Agriculture pour 1881. (<i>Document No. 11.</i>)	Par ordre de S.E.	268
4. <i>Appendice :—</i> Supplément au rapport précédent des statistiques criminelles pour l'année 1880. (<i>Document No. 11.</i>)	Par ordre de S.E.	268
5. <i>Allan, Capitaine :—</i> Copie de toutes correspondances concernant la destitution ou la démission du capitaine Allan. (<i>Non imprimé, 264.</i>) (<i>Document No. 123.</i>)	Adresse 158	227
6. " <i>Annie Stewart,</i> " <i>Remorqueur :—</i> Etat faisant connaître les travaux exécutés pour le gouvernement par le bateau remorqueur <i>Annie Stewart</i> . (<i>Non imprimé, 262.</i>) (<i>Document No. 90.</i>)	Par ordre 114	186
7. <i>Annonces—</i> Etat des montants payés pour annonces dans les divers journaux du Canada, avec une liste des journaux contenant telles annonces. (<i>Non imprimé, 319.</i>) (<i>Document No. 129.</i>)	Par ordre 26	246
8. <i>Arbitres officiels :—</i> Etat faisant connaître le nombre de réclamations déférées aux arbitres officiels, depuis le 30 juin 1880, au 1er février 1882.	Par ordre 53	—
<i>Assurance :—</i>		
9. Relevé des états des compagnies d'assurance contre l'incendie et maritime en Canada, pour 1881. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No. 14a.</i>)	Par acte	239
10. Relevé des assurances sur la vie en Canada, pour l'année 1881. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No. 14a.</i>)	—	334
11. Liste des noms des compagnies étrangères d'assurance sur la vie qui ont fait des dépôts entre les mains du gouvernement, pour le seul avantage des porteurs de police canadiens. (<i>Non imprimé, 263.</i>) (<i>Document No. 96.</i>)	Par ordre 98	186

DOCUMENTS—*Suite.**Assurances—Suite.*

12. *Auditeur-général* :—Rapport sur les comptes de crédits pour 1880-81. (Renvoyé au comité, 83.)

Document No. 10.)

Banques :

13. Liste des actionnaires des différentes banques, c.-à-d. (Imprimée, 436.)

(Documents No. 22.)

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
Banque Commerciale de Windsor.....	—	72
Banque des Cantons de l'Est.....	—	72
Banque d'Echange de Yarmouth.....	—	72
Banque Fédérale du Canada.....	—	72
Banque Impériale du Canada.....	—	72
Banque de Saint-Hyacinthe.....	—	72
Banque du Peuple.....	—	72
Banque des Marchands du Canada.....	—	72
Banque des Marchands d'Halifax.....	—	72
Banque du Peuple de Halifax.....	—	72
Banque de Yarmouth.....	—	72
Banque d'Ontario.....	—	107
Banque Union du Bas-Canada.....	—	107
La Banque Nationale.....	—	214
Banque de l'Amérique Britannique du Nord.....	—	401

14. Etat faisant connaître le coût des caisses d'épargnes du département des finances et de celui des postes, respectivement. (Imprimé, 177.)

(Document No. 43a.)

15. Etat ultérieur sur le même sujet. (Imprimé, 177.)

(Document No. 43a.)

16. Copie de trois circulaires adressées récemment à diverses banques, d'après l'ordre du ministre des finances. (Imprimé, 178.)

(Document No. 55.)

17. Etat donnant le nombre de personnes qui ont déposé à la caisse d'épargne du gouvernement des sommes au-dessous de 10 piastres, pendant les années 1879-80. (Imprimé, 177.)

(Document No. 43.)

18. Copie du rapport du Conseil Privé du 24 mars, 1881, touchant les instructions adressées à des agents pour la gestion des caisses d'épargne du gouvernement du Canada. (Imprimé, 177.)

(Document No. 43b.)

19. Mémoire concernant les biens de la ci-devant Banque du Haut-Canada. (Imprimé, 261.)

(Document No. 108.)

20. Etat des sommes dues par la Banque du Haut-Canada au gouvernement, s'élevant au chiffre de \$1,150,000.

(Imprimé.) (Document No. 108a.)

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
12. <i>Auditeur-général</i> :—Rapport sur les comptes de crédits pour 1880-81. (Renvoyé au comité, 83.) <i>Document No. 10.)</i>	Par acte	19
13. Liste des actionnaires des différentes banques, c.-à-d. (Imprimée, 436.) <i>(Documents No. 22.)</i>	Par acte 34 Vict., ch. 5, sec. 12.	
Banque Commerciale de Windsor.....	—	72
Banque des Cantons de l'Est.....	—	72
Banque d'Echange de Yarmouth.....	—	72
Banque Fédérale du Canada.....	—	72
Banque Impériale du Canada.....	—	72
Banque de Saint-Hyacinthe.....	—	72
Banque du Peuple.....	—	72
Banque des Marchands du Canada.....	—	72
Banque des Marchands d'Halifax.....	—	72
Banque du Peuple de Halifax.....	—	72
Banque de Yarmouth.....	—	72
Banque d'Ontario.....	—	107
Banque Union du Bas-Canada.....	—	107
La Banque Nationale.....	—	214
Banque de l'Amérique Britannique du Nord.....	—	401
14. Etat faisant connaître le coût des caisses d'épargnes du département des finances et de celui des postes, respectivement. (Imprimé, 177.) <i>(Document No. 43a.)</i>	Par ordre 25	66
15. Etat ultérieur sur le même sujet. (Imprimé, 177.) <i>(Document No. 43a.)</i>	—	82
16. Copie de trois circulaires adressées récemment à diverses banques, d'après l'ordre du ministre des finances. (Imprimé, 178.) <i>(Document No. 55.)</i>	Par ordre 36	83
17. Etat donnant le nombre de personnes qui ont déposé à la caisse d'épargne du gouvernement des sommes au-dessous de 10 piastres, pendant les années 1879-80. (Imprimé, 177.) <i>(Document No. 43.)</i>	Par ordre 7 février 1881.	60
18. Copie du rapport du Conseil Privé du 24 mars, 1881, touchant les instructions adressées à des agents pour la gestion des caisses d'épargne du gouvernement du Canada. (Imprimé, 177.) <i>(Document No. 43b.)</i>	—	66
19. Mémoire concernant les biens de la ci-devant Banque du Haut-Canada. (Imprimé, 261.) <i>(Document No. 108.)</i>	—	220
20. Etat des sommes dues par la Banque du Haut-Canada au gouvernement, s'élevant au chiffre de \$1,150,000. <i>(Imprimé.) (Document No. 108a.)</i>	—	495

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
21 <i>Baptêmes, mariages et sepultures</i> :—États généraux et rapports sur ce sujet dans les districts de la province de Québec, pour l'année 1881. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 21.</i>)	Par acte	108, 214, 495
22. <i>Bateaux-à-vapeur</i> :—Copie de toutes règles et règlements concernant l'inspection des bateaux-à-vapeur en vigueur pendant les années 1879-80, aussi, copie de tout certificat d'inspection donné au steamer <i>Waubano</i> , en 1879, et du certificat donné au steamer <i>Simcoe</i> , pendant l'année 1880. (<i>Non imprimé</i> , 179.) (<i>Document</i> , No. 62.)	Par ordre 7 mars 1881.	104
23. <i>Bateaux-traversiers</i> :—Correspondance au sujet de l'établissement entre Québec et Lévis, d'un système de bateaux-traversiers devant relier l'Intercolonial au chemin de fer Q. M. O. et O. (<i>Non imprimé</i> , 50.) (<i>Document No. 23.</i>)	Adresse 7 mars 1881.	26
24. <i>Bateaux-traversiers</i> :—Ordres en conseil concernant les bateaux-traversiers entre certains points du Canada et des États-Unis. (<i>Non imprimé</i> , 319.) (<i>Document No. 135.</i>)	Adresse 77	251
<i>Bétail :</i>		
25. Correspondance relative à l'admission du bétail en Canada, pour fins de reproduction ou autrement.	Adresse 43	—
26. <i>Bibliothèque du Parlement</i> :—Rapport du bibliothécaire. (<i>Imprimé</i> , 49.) (<i>Document No. 13.</i>)	Par acte	13
27. <i>Blé</i> :—Ordres en conseil et règlements concernant la mouture en entrepôt, etc. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 91.</i>)	Adresse 54	186
28. <i>Bois</i> :—Etat donnant la valeur du bois exporté des comtés-unis de Chicoutimi et Saguenay, en 1879-80. (<i>Non imprimé</i> , 179.) (<i>Document No. 51.</i>)	Par ordre, 7 mars 1881	75
29. <i>Bois de construction</i> :—Nombre de milliers de bardeaux et de lattes et de pieds carrés de bois expédiés des ports de Kingston, Brockville et Prescott, pendant les années 1879, 1880 et 1881. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 178.</i>)	Par ordre 325	486
30. Nombre de pièces de bois (y compris les billots) passés par les glissoires de la Chaudière et de la Gatineau, pendant les années 1879 à 1881.	Par ordre 325	—
31. Nombre de mille bardeaux et lattes, et de pieds carrés de bois marchand expédiés par voie ferrée seulement, du port d'Ottawa, pendant les années 1879 à 1881.	Par ordre 325	—

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Bois de construction—Suite.</i>		
32. Nombre de mille bardeaux et lattes, et de pieds de bois de toute espèce expédiés par la voie du canal Grenville, pendant les années 1879 à 1881. (<i>Non imprimé, 438.</i>) (<i>Document No. 175.</i>)	Par ordre 326	416
33. Copie des instructions adressées à James Anderson, agent des terres de la Couronne à Winnipeg, relatives à la disposition des coupes de bois, depuis le 1er mars 1881. (<i>Non imprimé, 263.</i>) (<i>Document No. 102.</i>)	Par ordre 115	206
34. <i>Brésil</i> :—Correspondance échangée entre le ministre des postes et toutes personnes quelconques offrant d'établir une ligne de steamers entre le Canada et le Brésil, et aussi entre le Canada et la France.	Adresse 158	—
35. <i>Brise-lames et jetées</i> :—Rapports et pétitions concernant les jetées d'Arisaig et du Cap George, et le brise-lames de Bayfield, N.E. (<i>Non imprimé, 320.</i>) (<i>Document No. 140.</i>)	Par ordre 127	256
36. Etat de dépenses encourues pour le brise-lames de la rivière Mataghan pendant l'année 1881.	Par ordre 156	—
37. Correspondance concernant le brise-lames de l'Ardoise, N.E.	Par ordre 327	—
38. <i>Brown Point, phare de</i> :—Documents concernant les plaintes portées contre le gardien du phare de Brown Point, île Wolfe, Ontario.	Par ordre 328	—
<i>Budgets, service public :</i>		
39. Budget pour le service de 1882-83. Voir <i>Subsides</i> . (<i>Document No. 2.</i>)	Message	61
40. Budget supplémentaire pour le service de 1881-82. (Voir <i>Subsides, 1.</i>) (<i>Document No. 2.</i>)	Message	66
41. Budget supplémentaire additionnel pour le service de 1881-82. (Voir <i>Subsides, 1.</i>) (<i>Document No. 2.</i>)	Message	400
42. Budget supplémentaire pour 1882-83. (Voir <i>Subsides, 1.</i>) (<i>Document No. 2.</i>)	Message	401
43. Budget supplémentaire pour 1882-83. (Voir <i>Subsides, 1.</i>) (<i>Document No. 2.</i>)	Message	487
<i>Canaux :</i>		
44. Articles de conventions entre H. J. Beemer pour l'achèvement de la section 27, du canal Welland. (<i>Imprimé, 317.</i>) (<i>Document No. 20.</i>)	—	23

DOCUMENTS—*Suite.**Canaux—Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
45. Copie des annonces demandant des soumissions pour l'exécution des travaux sur la section 27 du canal Welland; aussi correspondance relative à la remise faite par messieurs Hunter, Murray et Cie de leur contrat pour travaux à exécuter sur ce canal. (<i>Imprimé</i> , 317.) (<i>Document No. 20a.</i>)	Adresse 57	151
46. Copie de toutes soumissions pour l'éclairage des écluses du canal Welland, et de l'ordre en Conseil en vertu duquel l'entreprise a été accordée. (<i>Non imprimé</i> , 318.) (<i>Document No. 20b.</i>)	Adresse 158	236
47. Copie de tous rapports faits par James Cowan, écrivain, arbitre du gouvernement, sur les demandes d'indemnités faites par les propriétaires riverains de la Grande-Rivière, en amont de la retenue supérieure du canal Welland. (<i>Non imprimé</i> , 318.) (<i>Document No. 20c.</i>)	Par ordre 167	268
48. Copie de toutes annonces et soumissions, etc., se rapportant à l'entreprise concédée pendant l'été 1881, pour de nouvelles portes d'écluse pour le canal Cornwall. (<i>Non imprimé</i> , 438.) (<i>Document No. 174.</i>)	Par ordre 323	415
49. Etat détaillé des dépenses imprévues de A. D. Danis, percepteur et comptable-payeur du canal de Beauharnois, depuis le 1 ^{er} juillet, 1881.	Par ordre 324	—
50. Etat détaillé des sommes d'argent payées à Octave Laurin, employé sur le canal de Beauharnois, depuis le 1 ^{er} octobre, 1879, au 1 ^{er} janvier, 1882.	Par ordre 325	—
51. Etat détaillé des frais de la commission chargée de s'enquérir de la conduite de M. Beïque, comme surintendant du canal de Beauharnois.	Par ordre 325	—
52. Correspondance par la compagnie du canal de navigation Huron et Ontario, au sujet de la construction de ce canal. (<i>Non imprimée</i> , 438.) (<i>Document No. 173.</i>)	Par ordre 324	415
<i>Cartes :</i>		
53. Copie de cartes de toutes parties du Canada, publiées par le gouvernement depuis le 1 ^{er} janvier 1881, et d'une partie du Manitoba et des territoires du N.-O., quelques copies ont été distribuées et retirées.	Par ordre 34	—
54. Copie de toutes cartes du Manitoba, des territoires du N.-O. et de la Colombie anglaise publiées par ordre du ministre de l'Intérieur, pendant l'année 1881 jusqu'au mois de mars 1882.	Par ordre 116	—

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
55. <i>Cautionnements</i> :—Etat des cautionnements et sécurités enregistrés dans le département du secrétaire d'Etat du Canada, (31 Vic., chap. 37, clause 15.) (<i>Non imprimé</i> , 179.) (<i>Document No. 58.</i>)	Par acte.	84
56. <i>Chambre des Communes</i> :—Compte courant du comptable pour 1880-81, accompagné d'une lettre de l'auditeur-général à ce sujet.	Par acte	21
57. <i>Chartes, octroyées aux provinces</i> :—Copie des chartes ou constitutions octroyées par la couronne aux provinces du Cap-Breton, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie anglaise et de l'Île Vancouver.	Adresse 88	—
58. <i>Charybdis</i> :—Correspondance et rapports concernant la corvette "Charybdis" et un état détaillé des dépenses encourues pour la dite corvette.	Par ordre 79	—
59. <i>Château, jardin du</i> :—Etats supplémentaires qui ont été fournis au gouvernement, au soutien de prétentions de Henry A. P. Holland, à la propriété du jardin du Château, Québec. (<i>Non imprimé</i> , 320.) (<i>Document No. 155.</i>)	—	286
<i>Chemins de fer</i> :—		
60. Rapport du ministre des chemins de fer pour 1880-81. (<i>Document No. 8.</i>)	Par ordre de S E.	23
61. Rapports, statistiques des chemins de fer du Canada, etc., pour 1881. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No. 8a.</i>)	Par acte	246
62. Contrat passé entre Ham McMicken et T. J. Lynskey, surintendant de la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien, concernant le voiturage et la livraison, à Winnipeg, des marchandises transportées par le chemin de fer. (<i>Non imprimé</i> , 50.) (<i>Document No. 48k.</i>)	Par ordre 21 fév. 1881.	27
63. Documents se rapportant aux difficultés qui ont eu lieu entre Ham McMicken, employé sur la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien, et le surintendant de ce chemin. (<i>Non imprimé</i> , 50.) (<i>Document No. 48l.</i>)	Par ordre 21 fév. 1881.	27
64. Etat faisant connaître le coût des explorations et du tracé des seconds 100 milles du chemin de fer du Pacifique Canadien à l'ouest de la rivière Rouge. (<i>Non imprimé</i> , 50.) (<i>Document No. 48m.</i>)	Par ordre 11 fév. 1881.	27

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Chemins de fer—Suite.</i>		
65. Etat faisant connaître le coût de chacune des expéditions faites dans le but d'explorer la contrée avoisinant la rivière de la Paix et la Skeena, pour un chemin de fer allant à l'Océan Pacifique. (<i>Non imprimé, 50.</i>) (<i>Document No. 31.</i>)	Par ordre 9 février 1881.	27
66. Correspondance avec Smith, Ripley et Cie, au sujet du contrat de l'embranchement de la baie Georgienne du chemin de fer du Pacifique. (<i>Non imprimé, 179.</i>) (<i>Document No. 48f.</i>)	Adresse 33	120
67. Correspondance concernant toutes réclamations faites contre le gouvernement par la compagnie du chemin de fer du Pacifique, pour de la pierre, du bois de construction, du gravier ou autres matériaux employés pour la construction du dit chemin. (<i>Non imprimé, 262.</i>) (<i>Document No. 48r.</i>)	Par ordre 33	207
68. Correspondance au sujet de la direction suivie par aucune partie du chemin de fer du Pacifique Canadien; état de la ligne en tant qu'établie, et de la dépense faite par le gouvernement sur la ligne construite à l'ouest de Winnipeg. (<i>Imprimé, 260.</i>) (<i>Document No. 48n.</i>)	Adresse 34	189
69. Correspondance concernant le tarif du transport des voyageurs et des marchandises sur toute voie ferrées exploitée par la compagnie du chemin de fer du Pacifique. (<i>Imprimé, 178.</i>) (<i>Document No. 48g.</i>)	Adresse 34	120
70. Correspondance se rapportant à tous les paiements de deniers faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, et un état détaillé de tous tels paiements. (<i>Non-imprimé, 318.</i>) (<i>Document No. 48o.</i>)	Adresse 35	189
71. Correspondance se rapportant à l'acceptation des obligations hypothécaires de la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, par le gouvernement, pour toute fin publique. (<i>Imprimé, 261.</i>) (<i>Document No. 48p.</i>)	Adresse 35	206
72. Correspondance, etc., relative aux remises proposées de payer aux fabricants canadiens de certains articles requis par la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien. (<i>Non imprimé, 437.</i>) (<i>Document No. 48x.</i>)	Adresse 35	290
73. Correspondance au sujet de tout chemin de fer que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique prétend devoir porter atteinte aux droits que lui donne son contrat. (<i>Imprimé, 178.</i>) (<i>Document No. 48h.</i>)	Par ordre 35	133

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Chemins de fer—Suite.</i>		
74. Correspondances, etc., entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et le gouvernement, au sujet de la compagnie ou de ses affaires, qui n'ont pas encore été ordonnées ou demandées. (<i>Non imprimé, 437.</i>) (<i>Document No. 48a a.</i>)	Adresse 55	415
75. Etat des sommes dépensées pour la commission du chemin de fer du Pacifique canadien; aussi copie de toute correspondance, etc., relative à l'impression de la preuve ou du rapport. (<i>Non imprimé, 437.</i>) (<i>Document No. 48u.</i>)	Par ordre 56	269
76. Copie de toutes cartes ou plans d'embranchements de voies ferrées déposées par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, dans le département des chemins de fer; copie de tout prospectus, émis par la compagnie concernant la vente de ses obligations hypothécaires, et de tous documents concernant l'acquisition de toute autre voie ferrée.	Par ordre 56	—
77. Copie de la correspondance, soumissions, etc., concernant l'adjudication des travaux du chemin de fer entre <i>Emory's Bar et Port Moody, C.B.</i> (<i>Imprimé, 178.</i>) (<i>Document No. 48.</i>)	Adresse 56	75
78. Réponse supplémentaire à l'adresse précédente (<i>Emory's Bar à Port-Moody.</i>) (<i>Imprimé, 178.</i>) (<i>Document No. 48a.</i>)	—	96
79. Réponse supplémentaire ultérieure à l'adresse concernant les travaux du chemin de fer entre <i>Emory's Bar et Port-Moody, Colombie anglaise.</i> (<i>Non imprimé, 317.</i>) (<i>Document No. 48v.</i>)	—	288
80. Etat de tous les dépôts en espèces faits par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien entre les mains du gouvernement; aussi, un état de toutes les acquisitions faites par la compagnie du gouvernement. (<i>Non imprimé, 318.</i>) (<i>Document No. 48s.</i>)	Par ordre 87	239
81. Copie de toutes pétitions et mémoires relatives aux mesures à prendre pour assurer aux provinces maritimes le terminus d'hiver du chemin de fer du Pacifique canadien. (<i>Non imprimé, 437.</i>) (<i>Document No. 48y.</i>)	Par ordre 88	299
82. Copie de tous relevés indiquant les quantités approximatives des diverses classes de travaux pour la construction du chemin de fer entre <i>Port Moody et Yale.</i> (<i>Non imprimé, 262.</i>) (<i>Document No. 48z.</i>)	Par ordre 89	142

DOCUMENTS—*Suite.**Chemins de fer—Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
83. Copie de l'arrêté du Conseil concernant la charte pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien ; de la charte elle-même ; et de la correspondance relative à l'organisation de la compagnie. (<i>Imprimé, 178.</i>) (<i>Document No. 48e.</i>)	Par ordre, 7 mars 1881	113
84. Copie de la correspondance concernant les droits de péage à imposer sur le chemin de fer du Pacifique canadien. (<i>Imprimé, 178.</i>) (<i>Document No. 48d.</i>)	Par ordre 11 fév. 1881.	113
85. Convention avec John Paterson, pour la construction de gares de section, etc., sur la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien, entre Yale et le lac Kamloops, C. A. (<i>Non imprimé, 179.</i>) (<i>Document No. 48b.</i>)	Par acte	112
86. Convention avec Andrew Onderdonk, pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien entre <i>Emory's Bar</i> et <i>Port Moody</i> , C. A. (<i>Non imprimé, 179.</i>) (<i>Document No. 48b.</i>)	Par acte	112
87. Convention avec Andrew Onderdonk pour la construction d'un pont en acier sur la rivière Fraser, à Lytton, C. A. (<i>Non imprimé, 179.</i>) (<i>Document No. 48b.</i>)	Par acte	112
88. Convention avec Walter Oliver, pour la construction d'une gare à voyageurs et à marchandises au <i>Portage-du-Rat</i> , sur le chemin de fer du Pacifique Canadien. (<i>Non imprimé, 179.</i>) (<i>Document No. 48b.</i>)	Par acte	112
89. Contrat pour le transport des approvisionnements des ingénieurs sur la ligne du Pacifique Canadien, depuis l'extrémité de la section 15 jusqu'à la section 42. (<i>Non imprimé, 179.</i>) (<i>Document No. 48b.</i>)	Par acte	112
90. Copie de toutes lettres et rapports au sujet de l'augmentation des quantités, etc., dans le contrat No. 15 du chemin de fer du Pacifique ; instructions données à M. Haney, et à l'ingénieur chargé du contrôle de ce contrat ; et aussi les modifications qui ont été faites dans les rampes et les courbes depuis l'hiver 1879-80. (<i>Non imprimé, 179.</i>) (<i>Document No. 48c.</i>)	Par ordre, 7 mars 1881.	112
91. Copie du chèque par Andrew Onderdoonk avec la soumission qu'il a présentée pour la construction du chemin de fer de <i>Port Moody</i> à <i>Emory's Bar</i> . (<i>Non imprimé, 262.</i>) (<i>Document No. 48j.</i>)	Par ordze 117	166

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Chemins de fer— Suite.</i>		
92. Copie de tous contrats pour la construction d'une partie quelconque du chemin de fer du Pacifique Canadien, conclus par la compagnie avec aucune personne ou association. (<i>Imprimé, 317.</i>) (<i>Document No. 48w.</i>)	Par ordre 190	290
93. Etat des recettes perçues sur le chemin de fer du Pacifique construit par le gouvernement et transféré à la compagnie, depuis le 9 avril 1881, jusqu'au 1er mars 1882.	Par ordre 190	—
94. Rapport de la commission royale sur le chemin de fer du Pacifique Canadien, volumes 1 et 2 des témoignages donnés devant la commission. (<i>Non réimprimé pour Documents de la session.</i>) (<i>Document No. 48t.</i>)	Par ordre de S.E.	257
95. Vol. 3 (complément) du rapport de la commission royale au sujet du chemin de fer du Pacifique canadien. (<i>Document No. 48t.</i>)	Par ordre, de S. E.	272
96. Copie d'une communication de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, demandant que le tracé de la ligne entre le terminus occidental du Canada Central, (Callander Station) et des moulins d'Algoma, mentionné sous le nom d'embranchement du <i>Sault Ste. Marie</i> , soit approuvé comme faisant partie de la ligne-mère du chemin de fer; et de la réponse de l'ingénieur-en-chef à cette communication. (<i>Non imprimé, 437.</i>) (<i>Document No. 48z.</i>)	—	320
97. Etat détaillé comprenant les prix demandés à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, pour travaux exécutés sur les premiers 100 milles à l'ouest de la Rivière Rouge, \$760,604.71. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 48bb.</i>)	Par ordre 323	415
98. Copie du mémoire du sénateur MacPherson, au sujet du chemin de fer du Pacifique, et de la pétition de M. Sandford Fleming.	Par ordre 307	—
99. Communication adressée au Secrétaire d'Etat par M. Sandford Fleming, au sujet du rapport de la commission récente du chemin de fer. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No. 48cc.</i>)	—	Sénat.
100. Copie de tous tarifs de transport des marchandises ou des voyageurs sur le chemin de fer Intercolonial et le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, et un état de tous les tarifs spéciaux accordés sur toute partie de l'un ou de l'autre de ces chemins de fer. (<i>Non imprimé, 262.</i>) (<i>Document No. 81.</i>)	Par ordre 34	151

DOCUMENTS—*Suite.**Chemins de fer—Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
101. Etat indiquant le nombre de machines-locomotives et wagons appartenant au chemin de fer Intercolonial qui subissent des réparations dans les différents ateliers du dit chemin de fer ou ailleurs. (<i>Imprimé, 319.</i>) (<i>Document No. 81d.</i>)	Par ordre 79	250
102. Etat faisant connaître les prix payés pour matériaux et articles achetés pour l'usage du chemin de fer Intercolonial, pendant les années 1877-78 et 1880-81.	Par ordre 79	—
103. Etat semblable pour les six mois expirés le 31 décembre 1881, et pour les années 1877-78.	Par ordre 79	—
104. Copie de toutes annonces demandant des soumissions, et des soumissions reçues pour la fourniture d'articles et matériaux requis pour le chemin de fer Intercolonial, pour l'année 1877-78, et du 30 juin 1880 au 31 décembre 1881. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No. 81r.</i>)	Par ordre 79	486
105. Etat faisant connaître le nombre de tonnes ou de chargements de chars de fret d'entier parcours expédié sur l'Intercolonial, par les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick à destination des provinces de Québec et d'Ontario, et <i>vice-versa</i>	Par ordre 78	—
106. Copie de tous rapports faits par Frank Shanly, sur des demandes d'indemnité présentées par des entrepreneurs ou autres, sur le chemin de fer Intercolonial, aussi un état faisant connaître la nature de la demande et le montant réclamé dans chaque cas. (<i>Imprimé, 318.</i>) (<i>Document No. 81q.</i>)	Par ordre 55	290
107. Etat faisant connaître le coût total de la partie de l'Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et le terminus de ce chemin à Hadlow, ou jonction de la Chaudière. (<i>Imprimé, 436.</i>) (<i>Document No. 81j.</i>)	Par ordre 98	305
108. Etat détaillé des diverses sommes formant le montant de \$24,372 54, Annexe No. 3, cité dans le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, comme ayant été dépensé, "pour l'achèvement de l'Intercolonial." (<i>Non imprimé, 319.</i>) (<i>Document No. 81i.</i>)	Par ordre 98	291
109. Etat faisant connaître les noms de toutes personnes employées sur le chemin de fer Intercolonial, dont les salaires ont été réduits ou augmentés, pendant les années 1878 à 1881.	Par ordre 98	—

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Chemins de fer—Suite.</i>		
110. Etat indiquant les frais d'exploitation et les recettes du chemin de fer Intercolonial pendant chacune des années 1877 à 1881, le nombre des employés, les salaires payés, et le nombre de milles parcourus chaque année. (<i>Imprimé, 318.</i>) (<i>Document No 81c.</i>)	Par ordre 136	250
111. Etat faisant connaître quels embranchements et voies d'évitement du chemin de fer Intercolonial ont été construits ou commencés, pendant l'année 1881. (<i>Imprimé, 318.</i>) (<i>Document No. 81h.</i>)	Par ordre 136	291
112. Relevé des accidents survenus sur l'Intercolonial par suite de collisions, depuis le 1er janvier 1881 au 1er mars 1882.	Par ordre 137	—
113. Etat indiquant la moyenne du nombre de milles du chemin de fer Intercolonial mis en opération chaque année depuis qu'aucune partie de ce chemin a été ouverte au trafic. (<i>Imprimé, 261.</i>) (<i>Document No. 81b.</i>)	Par ordre 158	226
114. Etat donnant les comptes des approvisionnements tirés des magasins du chemin de fer Intercolonial, à Moncton, pendant les années 1879-80. (<i>Non imprimé, 262.</i>) (<i>Document No. 81a.</i>)	Par ordre, 16 fév. 1881.	166
115. Copie de la plainte de Joseph St. Laurent, au sujet d'un cheval tué par les chars sur l'embranchement de l'Intercolonial à Rimouski. (<i>Non imprimé, 319.</i>) (<i>Document No. 81f.</i>)	Par ordre 191	268
116. Etat comparatif des opérations du chemin de fer Intercolonial, depuis le 1er juillet 1876, jusqu'en 1880-81. (<i>Imprimé, 436.</i>) (<i>Document No. 81k.</i>)	—	320
117. Documents se rapportant à la réclamation de Félix Caron et Henriette Chouinard, contre le chemin de fer Intercolonial. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 81o.</i>)	Par ordre 325	486
118. Correspondance au sujet des dommages causés par le feu des locomotives du chemin de fer Intercolonial, à la propriété de Ferdinand Bellevance. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 81q.</i>)	Par ordre 327	486
119. Etat faisant connaître combien de machines-locomotives, voitures à voyageurs, wagons à marchandises et à charbon, ont été achetés ou donnés à l'entreprise ou construits dans les ateliers du gouvernement, pendant l'année 1881. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No. 81p.</i>)	Par ordre 57	485

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Chemins de fer—Suite.</i>		
120. Mémoire sur le renouvellement des rails d'acier—chemin de fer Intercolonial—pendant les années 1874-75 à 1878-79. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No. 81m.</i>)	—	402
121. Compte capital—chemin de fer Intercolonial—de la quantité du matériel roulant et de la dépense faite et à faire à ce sujet du 1er juillet 1874, au 1er juillet 1883. (<i>Imprimé, 436</i>) (<i>Document No. 81l.</i>)	—	402
122. Liste des articles pour lesquels on a réduit les tarifs de transport, et le montant de la réduction sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, depuis l'année 1878. (<i>Non imprimé, 320.</i>) (<i>Document No. 146.</i>)	Par ordre 77	268
123. Etat comparatif des opérations du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, du 30 juin 1875 au 30 juin 1881. (<i>Imprimé, 437</i>) (<i>Document No. 146a.</i>)	Par ordre	402
124. Documents se rapportant à la construction d'un embranchement de chemin de fer entre Harmony station sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard et East-Point. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No. 146b.</i>)	Par ordre 328	486
125. Correspondance relative à un "Acte pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer du Sud-Est de Winnipeg," désavoué par le gouverneur-général.	Adresse 33	—
126. Correspondance relative à un acte de la législature du Manitoba, concernant la compagnie du chemin de fer du sud-est, de Winnipeg, désavoué par Son Excellence en Conseil. (<i>Non imprimé, 437.</i>) (<i>Document No. 166.</i>)	—	Sénat.
127. Correspondance relative à la construction d'un chemin de fer sur l'île Vancouver. (<i>Non imprimé, 319.</i>) (<i>Document No. 132.</i>)	Adresse 35	250
128. Correspondance de tous ordres en Conseil concernant toutes compagnies de chemins de fer légalement constituées par la législature du Manitoba ou par le parlement du Canada, dans le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest. (<i>Non imprimé, 438.</i>) (<i>Document No. 164.</i>)	Adresse 80	358
129. Correspondance concernant le chemin de fer projeté entre le Manitoba et la Baie d'Hudson. (<i>Non imprimé, 437.</i>) (<i>Document No. 51.</i>)	Adresse 46	120

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Chemins de fer—Suite.</i>		
130. Copie de tous documents concernant l'octroi d'une charte à la compagnie de la Baie d'Hudson, pour construire un tramway contournant la rive nord des grands rapides de la Saskatchewan. (<i>Imprimé</i> , 318.) (<i>Document No.</i> 139.)	Par ordre 88	256
131. État donnant les recettes brutes perçues pour le trafic et d'entier parcours sur les voies ferrées exploitées par la compagnie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, entre Annapolis et Windsor et entre Windsor et Halifax, respectivement. (<i>Non imprimé</i> , 319.) (<i>Document No.</i> 131.)	Par ordre 89	250
132. Copie de tous rapports du capital, trafic et frais d'exploitation fournis par des compagnies de chemins de fer dans la Nouvelle-Ecosse, en vertu de l'acte 38 Vic., c. 25. (<i>Non imprimé</i> , 180.) (<i>Document No.</i> 69.)	Par ordre, 9 fév. 1881.	112
133. Correspondance relative à divers passages à niveau sur la rue Queen et la rue Dufferin, Toronto. (<i>Non imprimé</i> , 263.) (<i>Document No.</i> 107.)	Par ordre 116	219
134. Documents se rapportant aux accidents arrivés sur les chemins de fer, aux accidents où il y a eu perte de vies, au nombre de vies perdues, etc., depuis le 1er juillet 1881, jusqu'au 1er janvier 1882.	Par ordre 136	—
135. Correspondance au sujet de la construction d'une station dans la paroisse de St. Anaclet. (<i>Non imprimé</i> , 320.) (<i>Document No.</i> 156.)	Par ordre 156	291
136. Copie de toute résolution d'aucun corps législatif provincial au sujet de l'exercice, par le parlement du Canada, du pouvoir de déclarer d'utilité générale les chemins de fer provinciaux. (<i>Non imprimé</i> , 263.) (<i>Document No.</i> 103.)	Adresse 166	207
137. Correspondance concernant les plaintes formulées contre le tracé et le fonctionnement du chemin de fer de Kingston et Pembroke, dans la cité de Kingston. (<i>Non imprimé</i> , 437.) (<i>Document No.</i> 157.)	Par ordre 190	299
138. Copie d'une pétition de la ville de Pembroke à Son Excellence, demandant de dégager la dite ville du paiement d'un bonus de \$75,000 accordé à la compagnie du chemin de fer du Canada Central, le 4 octobre 1875; et de toute correspondance relative à l'objet de la dite pétition. (<i>Non imprimé</i> , 438.) (<i>Document No.</i> 158.)	Adresse 191	306
139. Correspondance relative au chemin de fer du Cap Tourmente, depuis le 1er mai 1881.	Par ordre 326	—

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Collège militaire Royal :</i>		
140. Correspondance au sujet de la destitution du major Ridout qui faisait partie de l'état-major du dit collège. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 109g.</i>)	Par ordre 98	485
141. Copie des plaintes formulées contre le major Ridout, des instructions adressées à la cour d'enquête et de la preuve faite devant cette cour.	Par ordre 99	—
142. Correspondance touchant la nomination d'un capitaine des cadets du collège en remplacement du major Ridout. (<i>Non imprimé, 319.</i>) (<i>Document No. 109f.</i>)	Par ordre 99	268
143. Etat faisant connaître les divers changements dans l'organisation du collège, depuis sa création jusqu'au 1er février 1882. (<i>Non imprimé, 263.</i>) (<i>Document No. 109.</i>)	Par ordre 99	220
144. Etat faisant connaître le salaire payé au professeur Ferguson, le nombre de cadets qui fréquentent ses cours, etc., depuis le 1er novembre 1881 au 1er février 1882. (<i>Non imprimé, 263.</i>) (<i>Document No. 109d.</i>)	Par ordre 99	221
145. Etat faisant connaître les noms des personnes qui composent l'état-major, et des employés du collège militaire Royal, avec leurs attributions et salaires. (<i>Non imprimé, 319.</i>) (<i>Document No. 103e.</i>)	Par ordre 99	268
146. Etat des gradués ayant des commissions dans la milice, qui ont assisté aux exercices des bataillons auxquels ils sont attachés, depuis le mois de juillet 1880. (<i>Non imprimé, 263.</i>) (<i>Document No. 109c.</i>)	Par ordre 99	221
147. Liste des cadets nés aux Etats-Unis et qui suivent les cours du collège. (<i>Non imprimé, 263.</i>) (<i>Document No. 109a.</i>)	Par ordre 99	220
148. Etat faisant connaître le nombre des cadets qui ont été admis au collège, depuis son ouverture, le nombre de ceux qui ont été gradués et de ceux qui suivent actuellement les cours du collège, etc. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 109b.</i>)	Par ordre 99	220
149. <i>Commerce et navigation</i> :—Tableau pour 1880-81. (<i>Document No. 1.</i>)	Par ordre de S. E.	19
150. <i>Comptes publics</i> : — Comptes publics pour 1880-81. (<i>Renvoyés au comité, 83.</i>) (<i>Document No. 2.</i>)	Par ordre de S. E.	19
151. <i>Condamnés</i> : — Etat mentionnant les personnes condamnées dans les cours de circuit et de comté de la province du Nouveau-Brunswick, pendant les trois dernières années, et la sentence prononcée, etc. (<i>Non imprimé, 320.</i>) (<i>Document No. 151.</i>)	Par ordre, 21 janv. 1881.	276

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
152. <i>Cotons</i> :—Etat indiquant en détail le coût de certaines marques déterminées de cotons gris et blanc de fabrique canadienne ou étrangère de qualités semblables. (<i>Non imprimé</i> , 262.) (<i>Document No. 84.</i>)	Par ordre 156	165
153. <i>Cour Suprême du Canada</i> :—Ordre général No. 80, de la Cour Suprême du Canada. (<i>Non imprimé</i> , 264.) (<i>Document No. 112.</i>)	Par acte	221
154. <i>Courtney, rivière</i> :—Copie des rapports des agents fédéraux sur la rivière Courtney, dans le district de Comox. (<i>Non imprimé</i> , 264.) (<i>Document No. 116.</i>)	Par ordre 167	226
155. <i>Cowichan, rivière</i> :—Etat indiquant en détail l'argent dépensé pour la rivière Cowichan, etc. (<i>Nom imprimé.</i>) (<i>Document No. 145.</i>)	Par ordre 167	268
156. <i>Défense du Canada</i> :—Correspondance entre les autorités impériales et le gouvernement du Canada, concernant la défense du Canada.	Adresse 35	—
157. <i>Délégation en Angleterre</i> :—Etat indiquant les dépenses encourues par les divers membres du gouvernement et toute autre personne ou personnes envoyées en Angleterre, au service du gouvernement, depuis le 10 février 1880. (<i>Imprimé</i> , 49.) (<i>Document No. 35.</i>)	Par ordre, 16 déc. 1880.	32
158. Etat indiquant en détail les dépenses encourues par les divers membres du gouvernement ou toutes autres personnes envoyées en Angleterre dans l'intérêt du gouvernement, depuis le 10 février 1880 jusqu'au 15 février 1882. (<i>Imprimé</i> , 261.) (<i>Document No. 113.</i>)	Par ordre 3	226
159. <i>Délinquants fugitifs</i> :—Correspondance entre le gouvernement impérial et canadien, concernant le bill des délinquants fugitifs. (<i>Non imprimé</i> , 484.) (<i>Document No. 40.</i>)	—	Sénat.
160. <i>Dépenses imprévues</i> :—Etat des paiements portés aux dépenses imprévues, en vertu d'ordres en conseil, depuis le 1er juillet 1881. (<i>Imprimé</i> , 49.) (<i>Document No. 15.</i>)	Par acte	19
161. <i>Dépôts</i> :—Etat faisant connaître le montant d'argent déposé en date du 1er février 1882 et le montant déposé dans chaque banque respectivement, aussi le montant portant intérêt et le taux d'intérêt. (<i>Imprimé</i> , 177.) (<i>Document No. 46.</i>)	Par ordre 24	60
162. Etat faisant connaître le montant total déposé dans les banques du Canada, dans les derniers jours de chaque mois de l'exercice 1880-81. (<i>Non imprimé</i> , 178.) (<i>Document No. 46a.</i>)	Par ordre 37	61

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
163. <i>Dette publique</i> :—Correspondance avec MM. Glyn et Baring pour le solde de l'intérêt sur la dette publique, ou sur une partie quelconque du principal d'icelle. (<i>Imprimé</i> , 177.) (<i>Document No. 44.</i>)	Adresse 25	60
<i>Douane</i> :—		
164. Etat des diverses saisies opérées dans les différents ports d'entrée du Canada, depuis le 30 juin 1881 jusqu'au 1er janvier 1882. (<i>Non imprimé</i> , 179.) (<i>Document No. 61a.</i>)	Par ordre 55	121
165. Etat indiquant les recettes des douanes pendant les six derniers mois de 1879, 1880 et 1881 respectivement.	Par ordre 55	—
166. Copie de toutes circulaires adressées par le département des douanes, concernant la définition des différentes classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur les dits articles, depuis le 14 mars 1879. (<i>Non imprimé</i> , 319.) (<i>Document No. 136a.</i>)	Par ordre 78	252
167. Etat de toutes les saisies opérées par les autorités douanières aux ports de l'Original, York et Churchill, pendant les sept dernières années. (<i>Non imprimé</i> , 438.) (<i>Document No. 162.</i>)	Par ordre 45	334
168. Etat indiquant le nombre de saisies faites à chaque port d'entrée, pendant les années 1880-81, le montant des amendes imposées dans chaque port pendant les dites années, et la manière dont il a été disposé des dites amendes. (<i>Non imprimé</i> , 179.) (<i>Document No. 61.</i>)	Par ordre 40	104
169. Etat indiquant le montant des droits perçus aux ports de l'Original, York et Churchill depuis 1876 à 1881 inclusivement. (<i>Non imprimé</i> , 179.) (<i>Document No. 53.</i>)	Par ordre 41	75
170. Pétition des citoyens de Hamilton pour l'achat d'un emplacement en vue d'y construire une nouvelle maison de douane. (<i>Non imprimé</i> , 319.) (<i>Document No. 127.</i>)	Par ordre 89	246
171. Copies de toutes circulaires et instructions adressées par le département des douanes concernant la définition des diverses classes d'articles importés, et des droits à percevoir sur les dits articles, depuis le 1er janvier 1874, jusqu'au 14 mars 1879. (<i>Non imprimé</i> , 319.) (<i>Document No. 136.</i>)	Par ordre 115	251
172. Correspondance relative à la mise à la retraite de James D. Dixon, percepteur des douanes à Sackville. (<i>Non imprimé</i> , 263.) (<i>Document No. 95.</i>)	Par ordre 135	187

DOCUMENTS - Suite.

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Douane—Suite.</i>		
173. Pétition des chaloupiers de douane de la cité de Québec, demandant qu'un costume officiel leur soit fourni. (<i>Non imprimé</i> , 264.) (<i>Document No.</i> 119.)	Par ordre 156	226
174. Correspondance, etc., au sujet de la nomination de M. Thomas Ryan comme ingénieur à la douane de Montréal. (<i>Non imprimé</i> , 263.) (<i>Document No.</i> 104.)	Par ordre 157	207
175. Correspondance relative à la destitution de D. F. Morse, sous-percepteur des douanes de la rivière à l'Ours. (<i>Non imprimé</i> , 319.) (<i>Document No.</i> 137.)	Par ordre 9 fév. 1881.	252
176. Etat pour un relevé de tous droits perçus à ou près la frontière entre la province du Manitoba et les Montagnes Rocheuses. (<i>Non imprimé</i> , 433.) (<i>Document No.</i> 171.)	Par ordre 423	405
177. Correspondance relative aux droits non payés par la compagnie des wagons Pullman, et à toute saisie faite à ce sujet.	Par ordre 324	—
178. Correspondance, etc., concernant les accusations portées contre le percepteur des douanes à Margaretsville, N.-E.	Par ordre 325	—
179. Correspondance se rapportant à la saisie récente d'un bateau et de certains articles qu'il contenait, appartenant au nommé Moir, sur la rivière Niagara.	Par ordre 325	—
180. Etat des paiements faits à compte de l'entreprise de Williams Anderson et Williams pour l'érection du bureau des douanes à Saint-Jean, N.-B., etc.	Par ordre 328	—
181. <i>Druide, steamer</i> :—Copies de toutes les soumissions, expédiées pour la construction de nouvelles roues à palettes mobiles, et réparations à la machine du steamer du gouvernement, le "Druide." (<i>Non imprimé</i> , 180.) (<i>Document No.</i> 66.)	Par ordre, 14 mars 1881.	104
182. <i>Emigrants</i> :—Etat donnant le nombre d'émigrants enregistrés et dirigés sur le Canada, par chacune des compagnies de paquebots transatlantiques et par les agents des gouvernements provinciaux, pendant la dernière année fiscale.	Par ordre, 45	—
183. <i>Extradition</i> :—Correspondance au sujet de l'extradition, et du dernier acte du Canada concernant l'extradition. (<i>Non imprimé</i> , 438.) (<i>Document No.</i> 160.)	Adresse 35	320
184. <i>Fabre, Sénateur</i> :—Correspondance entre le gouvernement et le sénateur Fabre, concernant le montant qui lui a été payé pour frais de route et autres dépenses. (<i>Non imprimé</i> , 180.) (<i>Document No.</i> 85.)	—	Sénat

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
185. <i>Fabriques et moulins</i> :— Rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur le fonctionnement des moulins et fabriques en Canada. (<i>Imprimé</i> , 177.) (<i>Document No.</i> 42.)	Par ordre de S.E.	60
186. Copie des instructions et correspondance aux commissaires chargés de faire une enquête sur les fabriques ; aussi les relevés détaillés indiquant en ce qui concerne les 460 fabriques sur lesquelles des renseignements ont été pris l'automne dernier. (<i>Imprimé</i> , 318.) (<i>Document No.</i> 83.)	Par ordre 135	161
187. <i>Falsification</i> :—Rapport sur la falsification des substances alimentaires, supplément No. III du rapport du département du revenu de l'intérieur. (<i>Document No.</i> 3.)	Par ordre de S.E.	19
188. <i>Farine</i> :—Etat de la farine de blé, d'avoine et du maïs, importée pour la consommation dans les différents ports de la Nouvelle-Ecosse, du 15 mars 1879, au 30 septembre 1881. (<i>Imprimé</i> , 261.) (<i>Document No.</i> 92.)	Par ordre 114	186
189. Correspondance relative à l'emploi de barils dans lesquels la fleur a été importée des Etats-Unis, dans le but d'exporter la fleur du Canada pour éluder les règlements concernant le drawback. (<i>Non imprimé</i> , 262.) (<i>Document No.</i> 94.)	Par ordre 155	186
190. <i>Fletcher, Thomas</i> :—Copie de toute requête, correspondance, etc. pouvant se rattacher à la mise en liberté de Thomas Fletcher, sentencié par la cour de session de la paix pour le district de Montréal. (<i>Non imprimé</i> , 320.) (<i>Document</i> , No. 150)	Adresse 157	276
191. <i>Fonds et dépôt d'améliorations des terres</i> :—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et ceux d'Ontario et de Québec, au sujet du compte non liquidé de dépôt et de fonds d'amélioration des terres. (<i>Imprimé</i> , 260.) (<i>Document No.</i> 30d.)	Adresse 38	161
192. <i>Galt, sir A. T.</i> :—Etat indiquant toutes les sommes payées à sir A. T. Galt, à titre de haut commissaire, depuis le 1er juillet 1878. (<i>Imprimé</i> , 261.) (<i>Document No.</i> 114.)	Par ordre 78	226
193. <i>Gouverneur-Général</i> :—Copie des instructions aux gouverneurs-généraux de Québec, du Haut et du Bas-Canada, de 1773 à 1847, etc.	Adresse 326	—
<i>Hâvres</i> :—		
194. Copie du rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration du hâvre de Port-Daniel en 1881. (<i>Non imprimé</i> 179.) (<i>Document No.</i> 49.)	Par ordre 34	75

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Hâvre—Suite.</i>		
195. Copie du rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration du havre de Paspébiac en 1874 et 1875. (<i>Non imprimé</i> , 179.) (Document No. 56)	Par ordre 34	83
196. Recettes et dépenses de la compagnie du chemin de fer Grand Occidental, au sujet du havre de Port Stanley, pour 1880; aussi correspondance relative à la perte du bateau-remorqueur, "le Hall," dans le dit havre. (<i>Non imprimé</i> , 49.) (Document No. 19.)	Par ordre, 14 mars 1881.	23
197. Nombre de navires (vapeurs ou voiliers) qui sont entrés dans le port de refuge de Rondeau.	Par ordre 42	—
198. Rapport de H. P. Perley, écrivain, concernant le port de Kings. île. (<i>Non imprimé</i> , 179.) (Document No. 60.)	Par ordre 43	95
199. Correspondance concernant les améliorations du havre de Belle-Creek, Ile du Prince-Edouard. (<i>Non imprimé</i> , 261.) (Document No. 29.)	Par ordre 114	186
200. Correspondance au sujet de l'amélioration du port de Cascumpec, Ile du Prince-Edouard. (<i>Non imprimé</i> , 319.) (Document No. 133.)	Par ordre 156	251
201. Correspondance au sujet de la pose d'un sifflet de brume à l'entrée du port de Shelburne, N.-E.	Par ordre 157	—
202. Correspondance depuis le 17 février 1881, concernant les améliorations du port de Souris-Ouest, I.P.E. (<i>Non imprimé</i> , 319.) (Document No. 126.)	Par ordre 190	246
203. Memorandum accompagné de plans et de documents concernant l'état passé et présent du port de Toronto; rapport sur ce port préparé par James B. Eads, I.C., 1882. (<i>Imprimé</i> , 318.) (Document No. 144.)	Par ordre —	275
204. Pièces et documents se rapportant à l'amélioration de la rivière et du port de Owen-Sound, etc.	Par ordre 324	—
205. Copie des derniers règlements de la commission du havre de Montréal, des requêtes des bateliers, se plaignant des dispositions de ces règlements. (<i>Non imprimé</i>) (Document No. 184.)	Par ordre 355	515
<i>Houille :</i>		
206. Etat indiquant la quantité et la valeur des différentes espèces de houilles entrées à chaque port de douane et mises en entrepôt ou autrement, depuis le 14 mars 1879.	Par ordre 78	—

DOCUMENTS—*Suite.**Houille*—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
207. Etat indiquant la quantité de houille exportée des ports de la Nouvelle-Ecosse pendant les années 1877 78 et jusqu'à 1880-81 inclusivement; et la quantité de houille transportée par la voie des canaux du St-Laurent et par la voie de la rivière Ottawa. (<i>Imprimé</i> , 261.) (<i>Document No. 118.</i>)	Par ordre 116	226
208. Etat indiquant le coût d'une certaine quantité de houille livrée au cap Tourmente, pour les besoins supposés du navire <i>Northern Light</i> , et la manière dont il a été disposé de cette houille.	Par ordre 327	—
209. Etat indiquant la quantité de houille de Springhill livrée à St-Jean et aux stations intermédiaires, par l'Intercolonial, pendant l'année 1881. (<i>Non imprimé</i> , 437.) (<i>Document No. 81n.</i>)	Par ordre 89	416
210. <i>Houille, wagons à</i> :—Annonces, soumissions, etc., concernant l'achat des wagons à houille de seconde main de B. Burland. (<i>Imprimé</i> , 318.) (<i>Document No. 81e.</i>)	Par ordre 190	256
211. Etat supplémentaire de l'ordre précédent. (<i>Non imprimé</i> , 437.) (<i>Document No. 81e.</i>)	Par ordre	404

Immigrants :

212. Etat par province, faisant connaître le nombre d'immigrants fixés en Canada, depuis 1878 à 1881.	Par ordre 78	—
213. Correspondance concernant les arrangements pour encourager l'immigration, y compris le règlement en vertu duquel une prime a été accordée aux agents des compagnies de steamers; relevé du nombre de personnes, dont les noms ont été enregistrés, par suite des dits arrangements, pendant la saison de 1881.	Adresse 127	—

Importations et Exportations :

214. Etat des importations et exportations du 1er juillet jusqu'au 1er janvier des années 1877 à 1882 respectivement. (<i>Non imprimé</i> , 179.) (<i>Document No. 50.</i>)	Par ordre 24	75
215. Etat des exportations et importations du 1er juillet au 1er janvier des années 1878 à 1882, respectivement, indiquant les pays avec lesquels s'est fait ce commerce d'exportation et d'importation.	Par ordre 24	—

DOCUMENTS—Suite.

Importations et exportations—Suite.

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
216. Etat des articles importés, pour la consommation sujets à des droits et admis en franchise, et prélevés sur les dits articles, pendant les six mois expirés le 31 décembre 1881, aussi un relevé semblable des articles exportés pendant la même période.	Par ordre 45	75
217. Etat de la quantité et de la valeur des exportations de chaque province, pour les six mois expirés le 31 décembre 1881, spécifiant les produits du Canada et ceux qui ne sont pas de provenance canadienne, aussi un relevé semblable des importations. (<i>Imprimé; certaines parties seulement, 318.</i>) (<i>Document No. 147.</i>)	Par ordre 55	268
218. Etat des importations et exportations, au port de Saint-Hyacinthe, du 1er juillet 1881, au 1er février 1882. (<i>Non imprimé, 263.</i>) (<i>Document No. 93.</i>)	Par ordre 127	186
219. Etat des marchandises manufacturées dans la province de Québec et exportées à la Colombie-Britannique, du 1er janvier 1880 au 1er janvier 1882. (<i>Non imprimé, 264.</i>) (<i>Document No. 120.</i>)	Par ordre 135	226
220. Etat indiquant la quantité et la valeur des importations des céréales, d'animaux, et de fruits et provisions, pour les années 1877 à 1881; aussi, indiquant la quantité et la valeur des exportations d'animaux et de produits agricoles. (<i>Imprimé, 261.</i>) (<i>Document No. 117.</i>)	Par ordre 156	226
221. Impressions :—Etat indiquant le montant payé pour impressions à quelques personnes autres que l'entrepreneur des impressions du parlement, etc. (<i>Imprimé, 318.</i>) (<i>Document No. 128.</i>)	Adresse 25	246
222. Ingénieurs mécaniciens et chauffeurs :—Liste des noms, etc., des ingénieurs mécaniciens et chauffeurs employés dans les édifices publics. (<i>Non imprimé, 438.</i>) (<i>Document No. 176.</i>)	Par ordre	416
223. Intérieur, département de l' :—Rapport du Ministre pour 1880-81. (<i>Document No. 18.</i>)	Par ordre de S.E.	152
<i>Juges :</i>		
224. Correspondance concernant la tenure d'office des juges des cours de comté dans chacune des provinces. (<i>Non imprimé, 438.</i>) (<i>Document, No. 159.</i>)	Adresse 54	306
225. Etat faisant connaître le nombre de causes décidées par les juges de la Cour maritime depuis sa création jusqu'au 1er février 1882.	Par ordre 53	—

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Juges—Suite.</i>		
226. Copie de toutes représentations faites durant les derniers douze mois, par quelqu'une des sections du barreau de la province de Québec, au sujet des nominations judiciaires dans cette province. (<i>Non imprimé, 438.</i>) (<i>Document No. 167.</i>)	Adresse 53	370
227. Correspondance concernant la nomination des juges subrogés de la Cour maritime de la province d'Ontario.	Adresse 42	—
228. Documents concernant la nomination d'un juge dans le comté de Gaspé. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 179.</i>)	Par ordre 77	487
229. Correspondance entre le gouvernement et les juges des cours de comté concernant la résolution présentée à la Chambre lors de la dernière session, au sujet de l'élévation projetée du traitement de tels juges.	Par ordre 89	—
230. Correspondance entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral, au sujet de la création d'une nouvelle cour de comté dans cette province, et de la nomination d'un juge pour la dite cour.	Adresse 357	—
231. <i>Lac Ontario</i> :—Correspondance et rapports au sujet de l'effet possible sur le niveau du lac Ontario, des travaux pour l'amélioration du St-Laurent.	Par ordre 323	—
232. <i>Laine</i> :—Etat faisant connaître le nombre de livres de laine importée en Canada, depuis le 30 juin 1881, et le montant des droits perçus. (<i>Non imprimé, 263.</i>) (<i>Document No. 99.</i>)	Par ordre 136	189
233. <i>La Pluie, rivière</i> :—Copie du rapport et des relevés hydrographiques de M. McLatchie, sur les pouvoirs d'eau de la rivière La Pluie, au Portage du Rat. (<i>Non imprimé, 438.</i>) (<i>Document No. 161.</i>)	Par ordre 116	334
234. <i>Laval, Université</i> :—Copie de l'acte passé par la législature de Québec, en 1881, concernant l'université Laval, de toutes requêtes demandant le désaveu de cet acte, etc. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 72.</i>)	Adresse 32	120
235. <i>Législation provinciale</i> :—Etat de tous les actes provinciaux désavoués et modifiés par le gouvernement du Canada ou déclarés <i>ultra vires</i> , depuis le 1er juillet 1867, avec les raisons dans chaque cas. (<i>Imprimé, 436.</i>) (<i>Document No. 141.</i>)	Adresse 23	256

DOCUMENTS—*Suite.*

ORDONNÉS.

PRÉ-
SENTÉS.*Législation provinciale—Suite.*

236. Correspondance concernant des actes des législatures provinciales ou des bills qui ont été réservés, et qui n'ont pas encore été demandés. (<i>Imprimé, 436.</i>) (<i>Document No. 141a.</i>)	Adresse 37	256
237. Correspondance relative à des actes des législatures provinciales passés depuis le 1er janvier 1880 ou réservés. (<i>Imprimé, 436.</i>) (<i>Document No. 141b.</i>)	—	Sénat.
238. <i>Limites, Ontario</i> :—Correspondance échangée entre le gouvernement d'Ontario et les autorités fédérales au sujet de l'arbitrage des limites. (<i>Imprimé, 49.</i>) (<i>Document No. 37.</i>)	Adresse 28 janv. 1881.	43
239. Copie de tous documents et de toute correspondance qui n'ont pas encore été soumis à cette Chambre, au sujet des limites nord et ouest d'Ontario. (<i>Imprimé, 49.</i>) (<i>Document No. 37a.</i>)	Adresse 23	43
240. Correspondance échangée avec le lieutenant-gouverneur d'Ontario, depuis le 27 janvier, 1882, concernant l'arbitrage des limites. (<i>Imprimé, 260.</i>) (<i>Document No. 37b.</i>)	Adresse 116	227
241. <i>Louise, Pont</i> :—Correspondance au sujet du pont Louise, à Winnipeg. (<i>Non imprimé, 180.</i>) (<i>Document No. 70.</i>)	Par ordre, 14 mars 1881.	113
242. <i>Loup, Rivière du</i> :—Rapport du coût du creusement de l'embouchure de la rivière du Loup (en haut), pour permettre aux vaisseaux d'y entrer pendant la saison des eaux basses. (<i>Non imprimé, 261.</i>) (<i>Document No. 25.</i>)	Par ordre 116	185
243. <i>Maladies contagieuses</i> :—Instructions adressées aux officiers de santé dans les ports de Halifax et Saint-Jean, N.-B., au sujet des navires qui ont à leur bord des passagers atteints de maladies contagieuses. (<i>Non imprimé, 320.</i>) (<i>Document No. 143.</i>)	Par ordre 136	260
244. <i>Malt</i> :—Etat des divers modes adoptés pour recevoir les droits imposés sur le malt et les liqueurs de malt. (<i>Non imprimé, 319.</i>) (<i>Document No. 138.</i>)	Par ordre 80	255
245. <i>Mandats spéciaux</i> :—Etat des mandats spéciaux émis par le Gouverneur-général, conformément à l'Acte 41 Vict., ch. 8, clause 32. (<i>Imprimé, 49.</i>) (<i>Document No. 34.</i>)	Par acte	32

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
246. <i>Manitoba</i> :—Etat faisant connaître le nombre des personnes qui ont émigré dans le Manitoba et les territoires du N. O., de chaque province ou autres pays, pendant l'année 1881.	Par ordre 53	—
247. Correspondance relative à toute commission émanée par le gouvernement de Manitoba sur le mode d'administrer la justice dans cette province. (<i>Non imprimé</i> , 320.) (<i>Document No.</i> 154.)	Adresse 54	285
248. Copie de la proclamation qui met en vigueur l'acte à l'effet d'étendre les limites de la province du Manitoba. (<i>Non imprimé</i> , 262.) (<i>Document No.</i> 82.)	Adresse 115	152
249. Correspondance, etc., entre les gouvernements du Canada et du Manitoba, concernant l'extension des limites de cette province, et aussi, concernant les nouveaux octrois en argents ou autres subventions à cette dite province. (<i>Imprimé</i> , 261.) (<i>Document No.</i> 82a.)	Adresse 166	228
250. Copie du rapport du Conseil Privé concernant un mémoire en date du 20 mars, 1880, des délégués de la province du Manitoba chargés de conférer avec le Conseil Privé du Canada, touchant la construction d'édifices publics, le retrait du capital, l'extension des limites provinciales, etc. (<i>Non imprimé</i> , 437.) (<i>Document No.</i> 142.)	—	257
251. Correspondance entre aucune des municipalités du Manitoba, au sujet d'une aide pour la construction de routes et de ponts.	Par ordre 324	—
252. Réclamations faites en conformité de l'acte du Manitoba, par des mineurs métis ou autres, qui étaient absents temporairement, à la date du 15 juillet 1880. (<i>Non imprimé</i> , 264.) (<i>Document No.</i> 124.)	Par ordre 157	227
253. <i>Manitoba, lac</i> :—Rapports et correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac Manitoba. (<i>Non imprimé</i> , 263.) (<i>Document No.</i> 98.)	Par ordre 57	189
254. Réponse supplémentaire concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac Manitoba. (<i>Non imprimé</i> , 319.) (<i>Document No.</i> 98a.)	—	235
<i>Mariage</i> :		
255. Copie du jugement de M. le juge Jetté dans une cause récente affectant la validité du mariage dans la province de Québec. (<i>Non imprimé</i> , 264.) (<i>Document No.</i> 122.)	Par ordre 56	227

DOCUMENTS—*Suite.*

Mariage—Suite.

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
256. Copie de la correspondance concernant certains actes passés par la législature du Nouveau-Brunswick, en 1869, et de l'émission des licences de mariage, etc. (<i>Non imprimé</i> , 438.) (<i>Document No.</i> 170.)	—	Sénat.
257. <i>Marins malades et infirmes</i> :—Etat donnant les montants annuels perçus sur les navires qui ont fréquenté la rivière Saguenay, depuis le 1er juillet 1867, pour le fonds des marins malades et infirmes. (<i>Non imprimé</i> , 180.) (<i>Document No.</i> 65.)	Par ordre 7 mars 1881	104
258. <i>Matane, quai de</i> :—Copie du rapport touchant les réparations faites au quai de Matane. (<i>Non imprimé</i> , 264.) (<i>Document No.</i> 115.)	Par ordre 136	226
259. <i>Météorologique, service</i> :—Etat indiquant les sommes payées pour le service météorologique du Canada, pendant les années 1877 à 1881. (<i>Non imprimé</i> , 262.) (<i>Document No.</i> 86.)	Par ordre 89	170
<i>Milice</i> :		
260. Rapport du ministre de la milice pour 1881. (<i>Document No.</i> 9.)	Par ordre de S.E.	18
261. Copie de tous rapports du général Luard, ou autres, concernant des affaires relatives au commandement du 27 ^{me} bataillon de la milice. (<i>Non imprimé</i> , 319.) (<i>Document No.</i> 121a.)	Par ordre 57	231
262. Correspondance au sujet de la mise à la retraite du lieutenant-colonel Fletcher, ex-aide-adjutant-général du district militaire N ^o 5. (<i>Non imprimé</i> , 264.) (<i>Document No.</i> 111.)	Par ordre 89	221
263. Etat des dépenses encourues pour le service de la milice du 1er juillet 1874. (<i>Non imprimé</i> , 264.) (<i>Document No.</i> 121.)	Par ordre 155	227
264. Copie de toutes accusations portées contre le lieutenant-colonel Ross, du 16 ^{me} bataillon, lorsqu'il commandait le camp de Picton. (<i>Non imprimé</i> .) (<i>Document No.</i> 177.)	Adresse 155	485
265. Documents concernant des demandes faites de la part des jeunes gens du district d'Algoma, pour qu'il leur soit permis de former des compagnies de milice volontaire dans ce district. (<i>Non imprimé</i> , 320.) (<i>Document No.</i> 153.)	Par ordre 158	280
266. Copie de la correspondance dans l'affaire du capitaine Glenn, du 37 ^{me} bataillon, pendant les années 1879-80.	190	—

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Milice—Suite.</i>		
267. <i>Correspondances et recommandations relatives au paiement d'une indemnité aux amis de Buchanan qui a été tué à Sussex, l'été dernier, par l'explosion d'une bombe. (Non imprimé) (Document No. 16.)</i>	Par ordre 356	499
268. <i>Mille Iles:—Correspondance concernant les baux demandés et ceux consentis par le gouvernement pour les îles situées dans le Saint-Laurent à ou près Brockville, depuis le 1er janvier 1878.</i>	Par ordre 328	—
269. <i>Mines:—Copie de l'acte passé par la législature de Québec en 1880, de toutes requêtes demandant le désaveu du dit acte et du rapport au ministre de la justice sur cette demande. (Non imprimé, 318.) (Document No. 75)</i>	Adresse 32	142
270. <i>Droits miniers:—Ordres en conseil et règlements concernant les droits miniers. (Non imprimé, 318.) (Document No. 30m.)</i>	Adresse 190	256
271. <i>Miramichi, Rivière de:—Correspondance relative aux quais ou piliers emportés par le courant sur la rivière Miramichi, depuis 1878, etc.</i>	Par ordre 327	—
272. <i>Monnaies:—Correspondance relative au monnayage d'un approvisionnement de monnaies d'argent pour les besoins du Canada. (Non imprimé, 50.) (Document No. 36.)</i>	Par ordre, 28 janv. 1881	32
273. <i>Etat indiquant la quantité de monnaies d'argent canadiennes émises par le gouvernement, du 1er juillet 1867 au 1er mars 1881. (Non imprimé, 50.) (Document No. 36a)</i>	—	Sénat.
274. <i>Napoléon III, steamer:—Rapports au sujet de la condition de la machine et des chaudières du steamer du gouvernement "Napoléon III," depuis le 1er janvier 1878, etc. (Non imprimé, 180.) (Document No. 63.)</i>	Par ordre, 14 mars 1881.	104
275. <i>Navires:—Etat faisant connaître le nom et le nombre de tous bâtimens ou navires à voiles qui ont péri dans les eaux de l'intérieur du Canada, depuis 1870. (Non imprimé, 262.) (Document No 64a.)</i>	Par ordre 78	152
276. <i>Etat faisant connaître le nombre de navires dans lesquels le sucre a été importé, du 1er juillet 1880 au 1er janvier 1882.</i>	Par ordre 79	—

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Navires—Suite.</i>		
277. Copie de toute correspondance se rapportant à la perte des navires dans les eaux de l'intérieur par suite de surcharge de la cargaison. (<i>Non imprimé, 262.</i>) (<i>Document No. 64b.</i>)	Adresse 46	219
278. Etat relatif au nombre de navires enregistrés dans la province de Québec, et le nombre de navires vendus et perdus depuis le 1er janvier 1873, jusqu'au 1er janvier 1882.	Par ordre 136	—
279. Etat indiquant le nombre des navires à voiles ou à vapeur qui ont été construits aux États-Unis et enregistrés en Canada en 1878 et 1879. (<i>Non imprimé, 180.</i>) (<i>Document No. 64.</i>)	Par ordre 17 fév. 1881.	104
280. Réponse concernant la vente des navires en France, etc. (<i>Non imprimé, 262.</i>) (<i>Document No. 73.</i>)	—	Sénat.
281. <i>Newfield, steamer</i> :—Correspondance concernant l'emploi du steamer du gouvernement le "Newfield," lors du naufrage du "Moravian."	Par ordre 191	—
<i>Pêcheries :</i>		
282. Rapport du ministre de la marine et des pêcheries pour 1880-81. (<i>Document No. 5.</i>)	Par ordre de S.E.	50
283. Etat donnant la valeur totale des poissons, huiles de poisson, fourrures, etc., exportés des comtés-unis de Chicoutimi et Saguenay en 1879-80. (<i>Non imprimé, 179.</i>) (<i>Document No. 52.</i>)	Par ordre, 7 mars 1881.	75
284. Rapport de l'inspecteur des pêcheries dans la Colombie anglaise, pour 1881.	Par ordre 78	—
285. Etat des baux et des permis de pêche dans les rivières ou parties des rivières dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick, émis en vertu des dispositions de l'acte des pêcheries, 1868.	Par ordre 90	—
286. Copie de tous ordres en conseil au sujet du règlement concernant les pêcheries, depuis le 1er janvier 1879; aussi de tous les permis pour la pêche du saumon dans les rivières du Nouveau-Brunswick, en vertu de l'ordre en conseil en date du 11 juin, 1879.	Adresse 90	—
287. Rapports et documents concernant les pêches et les permis de pêche accordés à François Ruelland, de St Valier et autres. (<i>Non imprimé, 437.</i>) (<i>Document No. 152.</i>)	Par ordre 116	323

DOCUMENTS—*Suite.**Pêcheries—Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
288. Correspondance relative au système adopté pour les permis accordés aux bateaux de pêche, et à son fonctionnement pour ce qui concerne la baie Georgienne, Ont.; aussi concernant la formation d'une compagnie dans le but de devenir seule permissionnaire de ces fonds de pêche. (<i>Non imprimé, 264.</i>) (<i>Document No. 125.</i>)	Par ordre 135	228
289. Rapports ou autres documents concernant l'importation en Canada du hareng salé ou d'autres espèces de poisson venant de Terre-Neuve ou de la côte du Labrador, et l'inspection de tel poisson à Terre-Neuve. (<i>Non imprimé, 319.</i>) (<i>Document No. 134a.</i>)	Par ordre 166	251
290. Etat indiquant le nombre et la situation des établissements de pisciculture dans tout le Canada. (<i>Imprimé, 484.</i>) (<i>Document No. 168.</i>)	Par ordre 191	370
291. Etat faisant connaître la quantité de chaque espèce de poisson inspecté dans chaque district d'inspection du Canada, le nom de l'inspecteur dans chaque district, et le montant brut des honoraires perçus, pendant l'année, 1881. (<i>Non imprimé, 319.</i>) (<i>Document No. 134.</i>)	Par ordre 191	251
292. Etat indiquant quelles rivières du Canada sont louées pour fins de pêche.	Par ordre 324	—
293. Ordres en conseil passés depuis le 1er mai 1879, au sujet de la pêche du saumon en Canada; aussi copie de toutes instructions adressées aux officiers des pêcheries dans la Nouvelle-Ecosse, aussi l'état faisant connaître l'échelle des honoraires à percevoir des permissionnaires.	Adresse 355	—
294. <i>Pénitenciers</i> :—Rapport du ministre de la Justice pour 1880-81. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No. 12.</i>)	Par ordre de S. E.	Sénat
295. <i>Pictou, cale sèche à</i> :—Correspondance concernant la construction d'une cale sèche à Pictou. (<i>Non imprimé, 263.</i>) (<i>Document No. 105.</i>)	Par ordre 156	207
296. <i>Poids et mesures</i> :—Huitième rapport sur les poids et mesures. Supplément No. 2 du département du Revenu de l'Intérieur. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No. 3.</i>)	Par ordre de S. E.	19
297. <i>Pointe-aux-Trembles</i> :—Copie du rapport de l'ingénieur nommé sur la possibilité et l'utilité de la construction d'un quai à la Pointe-aux-Trembles. (<i>Non imprimé, 180.</i>) (<i>Documents No. 68.</i>)	Par ordre 40	112

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRE- SENTÉS.
298. <i>Police à cheval du Nord-Ouest</i> :—Contrat avec J. G. Baker et Cie., du fort Benton, pour la fourniture d'approvisionnements pour la police à cheval du Nord-Ouest. (<i>Imprimé</i> , 178.) (<i>Document No. 80.</i>)	Par ordre, 21 fév. 1881.	142
299. <i>Port, actes des maîtres de</i> :—Correspondance avec des personnes de Montréal relativement à la taxation et aux dépenses en vertu des actes concernant les maîtres de port. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 183.</i>)	Par ordre 327	495
<i>Postes, bureau de :</i>		
300. Rapport du maître général des postes pour 1880-81. (<i>Document No. 4.</i>)	Par ordre de S.E.	39
301. Rapport fait par l'inspecteur des postes Dewe, vers 1880, sur les défauts et irrégularités du bureau de poste de London, etc. (<i>Non imprimé</i> , 262.) (<i>Document No. 88.</i>)	Adresse 36	173
302. Réponse supplémentaire au sujet des défauts et irrégularités du bureau de poste de London. (<i>Non imprimé</i> , 319.) (<i>Document No. 88a.</i>)	—	235
303. Rapports, etc., concernant J. J. Ross et G. Gordon-ci-devant commis dans le bureau de poste de London. (<i>Non imprimé</i> , 319.) (<i>Document No. 88b.</i>)	Adresse 88	246
304. Correspondance se rapportant à la nécessité d'accorder aux localités situées entre Belleville et Toronto des facilités postales, tous les lundis par le train rapide du matin sur le chemin de fer Grand-Tronc.	Par ordre 37	—
305. Requêtes et correspondances concernant les communications postales sur la partie de la côte nord du fleuve Saint-Laurent, comté de Saguenay, (<i>Non imprimé</i> , 263.) (<i>Document No. 97.</i>)	Par ordre 80	187
306. Correspondance concernant le changement de nom du bureau de poste d'Hopewell Corner "et celui de "Albert." (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 181.</i>)	Par ordre 79	487
307. Documents relatifs à la destitution de A. S. McEdward, ci-devant maître de poste, Newstadt. (<i>Non imprimé.</i> 180.) (<i>Document No. 67.</i>)	Par ordre 40	120
308. Etat faisant connaître le montant d'argent expédié par mandats-poste du Canada, au Royaume-Uni et dans tout autre pays, pendant l'année 1881. (<i>Non imprimé</i> , 178.) (<i>Document No 43c.</i>)	Par ordre 41	82

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Poste, bureau de—Suite.</i>		
309. Etat faisant connaître le nombre de lettres chargées qui ont été perdues en 1881.	Par ordre 56	82
310. Correspondance concernant la destitution de William Magee, ci-devant maître de poste à Greenwood, N.-E. (<i>Non imprimé</i> , 438.) (<i>Document No. 165</i>)	Par ordre 191	358
311. Copie du rapport de la commission chargée de s'enquérir du fonctionnement du bureau de poste de Montréal.	Par ordre 327	—
312. Correspondance, etc., concernant le vol commis au bureau de poste tenu par Nathan Cleveland, à Alma, N.-B. (<i>Non imprimé</i> , 438.) (<i>Document No. 169.</i>)	Par ordre 355	374
313. Copie d'une pétition demandant la ré-ouverture du bureau de poste de Conquerall Bank, N.-E.	Par ordre 357	—
314. <i>Potts Thomas</i> :—Correspondance avec Thomas Potts, de Saint-Jean, N.-B., au sujet de la destruction ou de la soustraction de lettres qui lui ont été expédiées du département de l'agriculture. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 180.</i>)	Par ordre 167	487
315. <i>Prêt et placement, compagnie Anglo-Canadienne de</i> :— A la date du 31 décembre 1881. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 87.</i>)	Par acte	214
316. <i>Prince-Edouard, île du</i> :—Correspondance concernant l'amélioration des moyens de communication pendant l'hiver, entre la province de l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme. (<i>Imprimé</i> , 317.) (<i>Document No. 79.</i>)	Par ordre 115	219
317. Réponse supplémentaire concernant l'amélioration des moyens de communication, pendant l'hiver, entre la province de l'Île du Prince-Edouard, et la terre ferme. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No. 79a.</i>)	—	349
<i>Quarantaine :</i>		
318. Liste des stations de quarantaine autorisées pour l'importation du bétail pour fins de reproduction. (<i>Non imprimé</i> , 263.) (<i>Document No. 101.</i>)	Par ordre 127	201
319. Etat faisant connaître le nom de l'agent employé pour choisir des terrains près des rivières Détroit et Ste-Claire pour y établir des stations de quarantaine, la quantité et le coût des terrains choisis.	Par ordre 156	—

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Recensement :</i>		
320. Copie du recensement numérique du Canada, fait en vertu de l'acte 42 Vic., chap. 21. (<i>Non imprimé</i> , 50.) (<i>Document No. 33.</i>)	Message	40
321. Rapport du ministre de l'agriculture en ce qui concerne le recensement. (<i>Non imprimé</i> , 178.) (<i>Document No. 32a.</i>)	Par ordre de S.E.	61
322. Description complète de la localité comprise dans chaque sous-district de recensement de a à f, du district de recensement No. 192—"les territoires." (<i>Non imprimé</i> , 178.) (<i>Document No. 38b.</i>)	Par ordre 61	102
323. Relevé du nombre de personnes dans chaque district électoral, bien qu'elles fussent absentes de la localité où elles ont été inscrites.	Par ordre 87	—
324. Noms des officiers, avec les sommes payées à chacun d'eux pour honoraires, émoluments et frais de route, employés au recensement de 1881 dans le comté de St-Jean, P.Q. (<i>Non imprimé</i> , 262.) (<i>Document No. 38c.</i>)	Par ordre 115	201
325. Etat faisant connaître le nom des personnes qui ont fait le recensement de 1881 dans le comté de Rimouski. (<i>Non imprimé</i> , 262) (<i>Document No. 38d.</i>)	Par ordre 117	201
326. Etat faisant connaître, par le dernier recensement de 1881, le nombre de manufactures dans le comté de Beauharnois.	Par ordre 156	—
327. Volume I du recensement du Canada, 1880-81. (<i>Document, vol. A.</i>)	Par ordre de S.E.	280
<i>Recettes et dépenses :—</i>		
328. Etat des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet au 1er février, des années fiscales expirées, le 30 juin 1874 à 1882, respectivement. (<i>Non imprimé</i> , 178.) (<i>Document No. 45a.</i>)	Par ordre, 24	60
329. Etat des recettes et dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1881, au 20 février 1882. (<i>Non imprimé</i> , 178.) (<i>Document No. 45.</i>)	Par ordre, 53	60
330. <i>Relations commerciales du Canada</i> :—Correspondance concernant l'amélioration des relations commerciales entre le Canada et tout autre pays.	Adresse 36	—
<i>Remise de droits :—</i>		
331. Correspondance au sujet de drawbacks sur le droit payé sur le fer en lames pour la fabrication des clous.	Par ordre 41	—

DOCUMENTS *Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Remise de droits—Suite.</i>		
332. Etat faisant connaître toutes les réclamations présentées pour remises de droit sur des articles fabriqués pour l'exportation, depuis le 22 janvier, 1881. (<i>Non imprimé, 184.</i>) (<i>Document No. 148.</i>)	Par ordre 97	268
333. <i>Restigouche, rivière</i> :—Copies des rapports de H. F. Perley, et C. F. Roy, écuiera, au sujet du chenal de la traverse de la rivière Restigouche. (<i>Non imprimé, 178.</i>) (<i>Document No. 47.</i>)	Par ordre 34	75
334. <i>Revenu intérieur</i> :—Rapports, états et statistiques pour 1880-81. (<i>Document No. 3.</i>)	Par ordre de S.E.	19
335. <i>Richelieu, rivière</i> :—Correspondance au sujet des droits de Joseph Goyette et autres, de faire la pêche de l'anguille dans la rivière Richelieu. (<i>Non imprimé, 180.</i>) (<i>Document No. 71.</i>)	—	Sénat.
336. <i>Rivière Rouge, expédition de la</i> :—Etat indiquant le nom des officiers qui ont pris part à l'expédition de la Rivière Rouge, en 1870-71. (<i>Non imprimé, 263.</i>) (<i>Document No. 110.</i>)	Adresse 156	220
<i>Rivières et ruisseaux, Acte des :—</i>		
337. Correspondance, etc., se rapportant à l'acte de la législation de la province d'Ontario intitulé : "Acte pour protéger les intérêts publics sur les rivières, cours d'eau et ruisseaux," désavoués par le gouverneur en conseil. (<i>Imprimé, 318.</i>) (<i>Document No. 149a.</i>)	Adresse 33	269
338. Correspondance au sujet du désaveu du bill relatif aux cours d'eau, et copie du jugement de la cour de chancellerie et de la cour d'appel, dans la cause de McLaren vs. Caldwell. (<i>Non imprimé, 437.</i>) (<i>Document No. 149.</i>)	Adresse 80	269
339. <i>St-Jean, pont de</i> :—Correspondance avec les personnes intéressées dans la construction d'un pont sur la chute de la rivière Saint-Jean, N.B. (<i>Imprimé, 318.</i>) (<i>Document No. 130.</i>)	—	Sénat.
340. <i>Saint-Michel, quai de</i> :—Rapports concernant les améliorations, etc., à faire au quai de Saint-Michel, comté de Bellechasse. (<i>Non imprimé, 180.</i>) (<i>Document No. 77.</i>)	Par ordre 77	143
341. <i>Sauvages</i> :—Rapport annuel de la division des affaires des sauvages pour 1881. (<i>Document No. 6</i>)	Par ordre de S.E.	134

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Sauvages—Suite.</i>		
342. Rapport fait par la commission d'enquête instituée par le gouvernement sur la condition de l'agence des sauvages du Manitoba, sous J. A. N. Provancher.	Adresse 25	—
343. Correspondance relative à la remise d'intérêt faite aux acquéreurs de terre sur la réserve des sauvages dans le canton d'Anderdon, Essex. (<i>Non imprimé</i> , 50.) (<i>Document No. 28.</i>)	Par ordre 21 fév. 1881.	27
344. Correspondance au sujet des arrérages dus aux sauvages des lacs Huron et Supérieur, en vertu du traité de Robinson. (<i>Imprimé</i> , 178.) (<i>Document No. 76.</i>)	Adresse 37	142
345. Copie de toutes plaintes formulées contre Thomas Gordon, agent des sauvages de la rivière Thames, copie de la commission émanée en vue de faire une enquête sur les dites plaintes, etc.	Adresse 46	—
346. Etat indiquant les sommes payées à M. Dewdney, à titre de commissaire des sauvages et à son secrétaire, au 1er juillet, 1881.	Par ordre 78	—
347. Copie des plaintes formulées contre G. Watson, surintendant des sauvages dans le comté de Lambton, et de la commission émanée dans le but de faire une enquête concernant les dites plaintes.	Adresse 88	—
<i>Secrétaire d'Etat :—</i>		
348. Rapport du secrétaire d'Etat du Canada pour 1881. (<i>Document No. 17.</i>)	Par ordre de S.E.	84
349. <i>Service civil</i> :—Etat de toutes les indemnités et gratifications en vertu de l'Acte 33 Vict., chap. 4, pourvoyant à la retraite des personnes qui y sont employées. (<i>Imprimé</i> , 49.) (<i>Document No. 33.</i>)	Par acte	31
350. Memorandum de la minorité de la commission du service civil. (<i>Imprimé</i> , 49.) (<i>Document No. 32a.</i>)	Par ordre de S.E.	31
351. Second rapport de la commission sur le service civil, en date du 28 juillet, 1881. (<i>Imprimé</i> , 49.) (<i>Document No. 32.</i>)	Par ordre de S.E.	31
352. Etat faisant connaître le nom de toutes personnes nommées à des emplois dans le service intérieur ou extérieur, depuis le 23 février 1880.	Par ordre 53	—
353. Correspondance, etc., au sujet de tout membre du service civil exerçant une charge municipale.	Par ordre 325	—

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Service civil—Suite.</i>		
354. Etat indiquant la somme payée, chaque année, à titre de pensions de retraite, aux personnes appartenant aux différentes branches de l'administration, depuis le 30 juin 1873, jusqu'au 30 juin 1881. (<i>Non imprimé, 261.</i>) (<i>Document No. 33a.</i>)	Par ordre 167	186
355. <i>Sorel</i> :—Etat indiquant les terrains que possède le gouvernement dans la ville de Sorel, et le revenu desdits terrains, depuis le 1er juillet 1867. (<i>Non imprimé, 50.</i>) (<i>Document No. 26.</i>)	Par ordre, 7 mars 1881.	27
356. Etat indiquant les propriétés vendues par le gouvernement dans la ville de Sorel depuis septembre 1878. (<i>Non imprimé, 261.</i>) (<i>Document No. 24.</i>)	Par ordre 115	180
357. <i>Statistiques criminelles</i> :—Statistiques criminelles du Canada pour l'année 1880, mentionnées dans l'appendice au rapport du ministre de l'agriculture pour 1881. (<i>Document No. 11.</i>)	Par ordre de S.E.	268
<i>Statuts du Canada</i> :—		
358. Rapport officiel sur la distribution des statuts du Canada. (<i>Non imprimé, 179.</i>) (<i>Document No. 57.</i>)	Par acte	84
359. Correspondance et documents concernant la nomination d'une commission pour réviser les statuts du Canada.	Adresse 190	—
360. <i>Tabac</i> :—Etat du montant des revenus produits par la taxe sur le tabac canadien, pour l'année 1881, et le coût de la perception des droits sur ce tabac. (<i>Imprimé, 178.</i>) (<i>Document No. 59.</i>)	Par ordre 29	95
361. Etat indiquant le montant des droits perçus sur le tabac canadien, et le montant des timbres émis pour l'impôt de ce tabac, depuis 1879, etc. (<i>Non imprimé, 179.</i>) (<i>Document No. 59a.</i>)	Par ordre 46	103
362. Etat de tout le tabac de provenance canadienne saisi par les officiers du département du Revenu de l'Intérieur dans la province de Québec, pendant les années 1875 à 1878. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 59b.</i>)	Par ordre 46	103
363. Liste de toutes les personnes nommées comme inspecteurs du tabac en vertu de l'Acte 43 Vic., chap. 19. (<i>Non imprimé, 437.</i>) (<i>Document No. 59c.</i>)	324	374
364. Etat faisant connaître les noms des personnes qui, dans le 2e district d'enregistrement du comté de Rimouski, ont payé la taxe pour le tabac récolté, qu'elles ont vendu. (<i>Non imprimé, 437.</i>) (<i>Document No. 59d.</i>)	357	416

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Télégraphes :—</i>		
365. Copie de toute correspondance ou des pétitions demandant au gouvernement de pourvoir à l'établissement d'une communication télégraphique entre l'île du Cap-Sable et la terre ferme. (<i>Non imprimé, 180.</i>) (<i>Document No. 74.</i>)	Par ordre 53	121
366. Documents demandant de prolonger le réseau télégraphique sur la côte est de l'île de Vancouver, de Nanaïmo à Comox. (<i>Non imprimé, 262.</i>) (<i>Document No. 89.</i>)	Par ordre 116	186
367. Etat des recettes et des dépenses se rattachant au fonctionnement de la ligne télégraphique entre Selkirk et Edmonton, et de celle qui relie Selkirk à Winnipeg. (<i>Non imprimé, 263.</i>) (<i>Document No. 100.</i>)	Par ordre 88	189
368. Copie de toute circulaire adressée aux compagnies de télégraphes concernant la transmission, sans paiement préalable de toutes dépêches se rapportant aux affaires publiques.	Par ordre 324	—
369. Documents et pièces au sujet de tout projet ou de toute compagnie ayant pour objet de poser un câble pour traverser l'océan Pacifique.	Par ordre 325	—
370. Documents concernant le projet de câble télégraphique de M. Fleming, et la compagnie de câble européen, canadien, américain et asiatique.	Par ordre 357	—
371. Correspondance relative au projet de M. Fleming, d'établir une communication télégraphique avec l'Asie au moyen du câble sous-marin. (<i>Imprimé, 177.</i>) (<i>Document No. 41.</i>)	Par ordre —	Sénat.
372. <i>Témiscamingue, lac :—</i> Copie de tous relevés hydrographiques, rapports, etc., concernant la construction d'un barrage au pied du lac Témiscamingue.	Par ordre 357	—
373. <i>Tempérance du Canada, acte de :—</i> Copie des rapports annuels dressés par les pharmaciens patentés ou par les marchands de liqueurs, conformément à l'acte de tempérance du Canada, de 1878. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No. 163.</i>)	Par ordre 136	349
<i>Terres :</i>		
374. Règlements, etc., concernant les arrérages dus au gouvernement pour les terres vendues dans le Manitoba, le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest.	Par ordre 23	—
375. Correspondance concernant les terrains de pâture dans les territoires du Nord-Ouest, réclamations des squatters à ce sujet, etc.	Par ordre 23	—

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Terres—Suite.</i>		
376. Nombre de permis pour la coupe du bois sur les terrains du gouvernement dans le Manitoba, le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest, le nom de la personne qui a obtenu ce permis, l'étendue ou la quantité de terrain concédée, etc. (<i>Imprimé, 177.</i>) (<i>Document No. 30a.</i>)	Adresse 24	134
377. Etat faisant connaître la situation des houillères, terrains miniers et à bois dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, disposés jusqu'au 1er février 1882. (<i>La cédule seule devant être imprimée, 260.</i>) (<i>Document No. 30g.</i>)	Adresse 24	142
378. Ordres en conseil passés depuis le 1er janvier 1878, relatifs aux squatters fixés sur des terres dans les territoires du Nord-Ouest. (<i>Non imprimé, 178.</i>) (<i>Document No. 30b.</i>)	Adresse 26	134
379. Etat faisant connaître le nombre et la situation des agences des terres dans le Manitoba, le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest, le nombre des fonctionnaires employés, et le montant payé à titre d'appointements. (<i>Imprimé, 436.</i>) (<i>Document No. 30c.</i>)	Par ordre 26	334
380. Documents se rapportant à la mission de M. Lang, du département de l'Intérieur, au Manitoba, en 1880, au sujet des terres non patentées de cette province. (<i>Non imprimé, 50.</i>) (<i>Document No. 27.</i>)	Par ordre, 2 fév. 1881.	27
381. Correspondance relative à des demandes de patentes pour des terres dans la paroisse de Saint-Pierre. (<i>Non imprimé, 50.</i>) (<i>Document No. 30.</i>)	Par ordre, 2 fév. 1881.	27
382. Etat indiquant la quantité de terres vendues par le gouvernement dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, chaque année, depuis l'acquisition du Nord-Ouest, jusqu'au 1er février, 1882.	Par ordre 33	—
383. Rapport de la commission sur certaines réclamations pour des terres jalonnées, en vertu de l'acte du Manitoba. (<i>Non imprimé, 261.</i>) (<i>Document No. 30e.</i>)	Adresse 77	180
384. Correspondance se rapportant à tous octrois de terres faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique, et un état détaillé des terres octroyées. (<i>Non imprimé, 262.</i>) (<i>Document No. 48q.</i>)	Adresse 34	207
385. Etat faisant connaître le nombre d'acres de terre pris par des colons dans le Manitoba, le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest, en vertu de l'acte des homestead, pendant l'année 1881, et chaque année avant 1881. (<i>Imprimé, 260.</i>) (<i>Document No. 30j.</i>)	Par ordre 37	227

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Terres—Suite.</i>		
386. Etat indiquant le nombre d'arpents inscrits comme préemptions au Manitoba, dans le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest, pendant l'année 1881, et chaque année antérieure à 1881. (<i>Imprimé, 260.</i>) (<i>Document No. 30l.</i>)	Par ordre 37	227
387. Etat faisant connaître le montant total des sommes d'argent reçues pour le compte des terres fédérales, pendant l'année 1881. (<i>Non imprimé, 261.</i>) (<i>Document No. 30k.</i>)	Par ordre 37	227
388. Etat faisant connaître le nombre d'acres de terres publiques arpentées dans le Manitoba, le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest, et le coût de tel arpentage.	Par ordre 38	—
389. Règlements promulgués, de temps à autre, concernant la vente et l'administration des terres publiques dans le Manitoba, le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest, et de tous règlements concernant les terrains miniers, houillers et à bois. (<i>Imprimé, 317.</i>) (<i>Document No. 30h.</i>)	Par ordre 38	227
390. Etat indiquant le nombre d'arpents de terres publiques vendues dans le Manitoba, le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest, pendant l'année 1881, le montant réalisé en espèces, la balance à payer à compte des dites ventes.	Par ordre 38	—
391. Etat indiquant le nombre de demandes de concessions de terres pour fins de colonisation en vertu du projet n ^o 1 des règlements promulgués par le ministère de l'Intérieur, le 23 décembre 1881, le nombre de demandes accordées ou consenties, aussi le même état des demandes conformément au projet numéro deux des dits règlements.	Par ordre 41	—
392. Etat faisant connaître le nombre de demandes de concessions de terres pour fins de colonisation faites antérieurement au 25 mai, 1881, le nom des personnes auxquelles des concessions de terres ont été accordées, etc. ; aussi le même état des demandes faites en vertu des règlements émis le 25 mai, 1881.	Par ordre 41	—
393. Etat indiquant le nombre de demandes pour loyer de terrains de pâture ; le nombre des demandes en vertu de chacun des règlements émis de temps à autre par le ministère de l'Intérieur, et le nombre des baux accordés dans chaque cas. (<i>Non imprimé, 261.</i>) (<i>Document No. 30c.</i>)	Par ordre 42	152

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Terres—Suite.</i>		
394. Copie des règlements concernant les terrains houillers, en vertu de l'acte 43 Vic., chap. 26. (<i>Imprimé, 177.</i>) (<i>Document No. 39.</i>)	Par acte	51
395. Copie des règlements concernant les terres en vigueur le 16 octobre 1878, et de ceux qui ont été promulgués depuis cette date. (<i>Imprimé, 260.</i>) (<i>Document No. 30i.</i>)	Adresse 90	227
396. Correspondance échangée entre le gouvernement et les squatters fixés sur les terres des écoles dans la province du Manitoba.	Par ordre 127	—
397. Correspondance échangée entre les personnes fixées sur les terres des écoles dans la province du Manitoba, et le ministère de l'Intérieur.	Par ordre 157	—
398. Rapports faits par les agents des terres du gouvernement concernant le fonctionnement de l'acte des terres fédérales ou des règlements relatifs aux terres dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, depuis le 1er janvier, 1880. (<i>Non imprimé, 437.</i>) (<i>Document No. 30n.</i>)	Par ordre 157	269
399. Relevé de la quantité totale de terre qui doit être vendue par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et du prix total à être payé, chaque mois, jusqu'au 1er mars, 1882.	Par ordre 166	—
400. Correspondance au sujet de l'étendue des terres comprise par les mots "contigues au chemin de fer ou près le dit chemin," dans la charte de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien.	Par ordre 324	—
401. Pièces et documents se rapportant à tous arrangements pour l'acquisition de terres dans le Nord-Ouest par la compagnie du chemin de fer de la Souris aux Montagnes Rocheuses, la compagnie du chemin de fer de la Saskatchewan-Sud, ou toutes autres compagnies de chemins de fer.	Adresse 326	—
402. Correspondance entre Samuel Merner, M.P., concernant la location à bail, l'achat ou l'établissement des terres fédérales dans le Manitoba ou les Territoires du Nord-Ouest.	Par ordre 327	—
403. Ordres, instructions, etc., concernant la vente par encan des terres publiques à Winnipeg, le 15 avril, 1882.	Adresse 328	—
404. Ordres en conseil, etc., concernant les terres réclamées par la compagnie de la Baie d'Hudson dans la zone réservée pour la colonisation le long de la rivière Rouge, etc. (<i>Imprimé</i>) (<i>Document No. 20p.</i>)	Adresse 329	514

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
405. <i>Territoires du Nord-Ouest</i> :—Copie d'une minute du Conseil Privé du Canada, du 8 mai, se rapportant à l'établissement des districts provisoires dans les territoires du N.-O. (<i>Non imprimé</i> , 438.) (<i>Document No. 172.</i>)	Message.	414
406. <i>Territoire en contestation</i> :—Copie de tous permis octroyés pour la coupe du bois ou l'exploitation des mines, de tous baux ou concessions d'emplacements de moulins, etc., dans les limites du territoire en contestation, à l'ouest du méridien de l'extrémité orientale de l'île Hunter. (<i>Imprimé</i> , 260.) (<i>Document, No. 30f.</i>)	Adresse 89	180
407. <i>Thé et café</i> :—Correspondance relative à la remise des droits sur le thé et le café.	Adresse 37	—
408. <i>Travaux publics</i> :—Rapport du ministre pour 1880-81. (<i>Document No. 7.</i>)	Par ordre de S.E.	18
409. <i>Upper, M. C., steamer</i> :—Documents concernant les dommages causés au steamer <i>M. C. Upper</i> dans le canal Welland. (<i>Imprimé</i>) (<i>Document No. 182</i>)	—	490
410. <i>Voûtes, portes pour</i> :—Correspondance relative à l'évaluation pour fixer les droits sur des portes pour voûtes de sûreté achetées de Herring et Cie, New-York, pour l'usage de la banque d'Halifax.	Par ordre 324	—
411. <i>Wood, juge en chef</i> :—Copie de la réponse du juge en chef Wood à la pétition de H. J. Clarke, C.R., de Winnipeg, présentée à la Chambre des Communes le 4 mars 1881. (<i>Imprimé</i> , 261.) (<i>Document No. 106.</i>)	Adresse 25	207

DON, COMPAGNIE DES AMÉLIORATIONS DE LA RIVIÈRE :—Honoraires remboursés sur un bill à l'effet d'incorporer la compagnie des améliorations de la rivière Don, de la dernière session, retiré au Sénat sur la demande de ses promoteurs, 207.

DORCHESTER, PÉNITENCIER DE :—Motion qu'il est expédient de discontinuer les mesures prises pour l'emprisonnement des femmes dans le pénitencier de Dorchester, et de pourvoir à leur transfert à Kingston, rejetée, 54.

DOUANES :—Voir 164, 180. *Subsides*, 12, 13.

DRAWBACKS :—

1. Motion pour un état faisant connaître toutes les réclamations présentées pour drawbacks sur des articles fabriqués pour l'exportation, depuis le 22 janvier, 1881, etc., 61. Débat ajourné, 62. Repris et ajourné de nouveau, 68. Repris, 97. Motion adoptée, 98.

DRAWBACKS—Suite.

2. Chambre en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le drawback sur certains articles fabriqués en Canada pour le chemin de fer du Pacifique canadien, 272. Résolution rapportée; adoptée; bill, 273. Voir ci-dessous, 3.
3. Bill à l'effet d'autoriser un drawback sur certains articles fabriqués en Canada pour servir à la construction du chemin de fer du Pacifique canadien (M. Bowell). Ordonné. Présenté, 273. Lu la seconde fois, 299. En comité général; Rapporté; passé, 360. Par le Sénat, 425. S. R., 518. (45 Vic., ch. 7). Voir 73, 331, 332, *des documents de la session.*

DROITS DE TONNAGE :—Voir *Police*, 3, 4.

DROIT ÉLECTORAL :—Voir *Députés*, 4.

DROITS MINIERS :—Voir 270 *des documents de la session.*

DRUIDE, STEAMER :—Voir 181 *des documents de la session.*

DUNDEE LAND INVESTMENT CO., COMPAGNIE DITE :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à acheter des terres dans les limites des territoires du Nord-Ouest et du district de Kéwatin, 65. Avis; Bill, 69. Renvoyé au comité, 76. Bill retiré et les honoraires remboursés sur la recommandation du comité, les promoteurs n'ayant pas l'intention de procéder sur ce bill: Honoraires remboursés, 232.

E**AUX INTÉRIEURES** :—Voir 275, 277, *des documents de la session.* Navires, 1.

Eaux Navigables :—Voir *Ponts*.

ECLAIRAGE ÉLECTRIQUE, COMPAGNIE AMÉRICAINNE D' :—Voir *Thomson et Houston Compagnie d'éclairage électrique.*

ECLAIRAGE ÉLECTRIQUE, COMPAGNIE CANADIENNE D' :—Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre ses pouvoirs à tout le Canada, 93. Avis, 121. Bill, 122. Renvoyé au comité, 128. Rapporté avec amendements, 280. En comité général; rapport de progrès, 295. Ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité, rescindé, et bill retiré, 300.

ÉCOLE DE SCIENCES PRATIQUES :—Voir *Collège Royal militaire*, 2.

EDISON, THOMAS A. :—Pétition demandant la passation d'un acte pour remettre en vigueur les trois premiers brevets qui lui ont été accordés pour des inventions et améliorations se rapportant à la production de l'électricité pour fins d'éclairage, etc., 61. Avis, 121.

EDISON, COMPAGNIE D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE D' :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 64. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé au comité, 77. Rapporté avec amendements (préambule amendé), 161. En comité général; amendé, 182. Examiné; motion pour troisième lecture; amendement proposé par M. Blake, pour renvoyer le bill de nouveau à un comité général, avec mandat de modifier la troisième clause du bill en retranchant le proviso portant que nuls fils pour l'éclairage électrique fixés sur des poteaux, ne longeront le même côté de la rue que des fils de télégraphe ou de téléphone actuellement fixés sur des poteaux, sans le consentement des compagnies de télégraphes ou de téléphones respectivement; adopté, 193. Renvoyé de nouveau au comité général; amendement considéré; passé, 194. Par le Sénat, avec amendements, 291. Examiné; adopté, 301. S. R., 517. (45 Vic., c. 96.)

EDMONTON, TÉLÉGRAPHE À :—Voir 367 *des documents de la session*.

EFFETS NÉGOCIABLES :—Voir *Billets promissaires*, 3.

ÉLECTIONS :—1. Jugements concernant l'élection du district électoral d'Argenteuil, 1. Bellechasse, 8. Inscrits dans les journaux de la Chambre, 1, 8.

2. Bill à l'effet d'amender de nouveau l' " Acte des élections fédérales, 1874, (M. Ives); ordonné; présenté, 40. Motion pour la seconde lecture; débat ajourné, 129. Repris; lu la seconde fois, 229.

3. Bill concernant la votation aux élections des membres de la Chambre des Communes du Canada, dans les îles de la Madeleine, dans le district électoral de Gaspé, ou dans l'île d'Anticosti, dans le district électoral du Saguenay, dans certaines circonstances, (M. Fortin); ordonné; présenté, 113.

ÉMIGRANTS :—Voir 182 *des documents de la session*.

EMORY BAR ET PORT MOODY :—Voir 77, 79, 86, *des documents de la session*.

EXPLORATION GÉOLOGIQUE — Pétition demandant que la Chambre augmente les crédits annuels votés pour l'exploration géologique, et le service météorologique du Canada, 74.

EXPORTATIONS :—Voir 214, 220, *des documents de la session*.

EXTRADITION :—Bill intitulé : " Acte amendant l'acte d'extradition (1877); " du Sénat, 349. Lu, 350. Lu la seconde et troisième fois; passé 506. S. R., 519 (45 Vic., c. 20). Voir 183 *des documents de la session*.

FABRE, SÉNATEUR .—Voir 184 *des documents de la session*.

FABRIQUES, COMMISSAIRES SUR LES :—Voir 185, 186, *des documents de la session*.

FAILLITE, PERSONNES QUI ONT FAIT FAILLITE PAR LE PASSÉ :—Voir *Inscrits*, 2.

FARINE :—Motion pour un état de la fleur, du blé, de la farine et du maïs entières pour la consommation au port de Montréal, depuis le 15 mars 1879; motion retirée, 155. Voir 188, 189, *des documents de la session*.

FELLOWS MEDICAL MANUFACTURING CO. OF MONTREAL :—Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre ses pouvoirs de corporation, 112. Avis, 143. Bill, 165. Renvoyé au comité, 195. Rapporté, 275. En comité général ; rapporté ; passé, 292. Par le Sénat, 335. S. R., 517. (45 Vic., c. 117.)

FEMMES, CONDAMNÉES :—Voir *Dorchester, pénitencier de*.

FER EN SAUMONS, EN BARRES ET EN FEUILLES :—Voir *Subsides*, 8.

FERGUSON, professeur :—Voir 144 *des documents de la session*.

FITZROY, CANTON DE :—Pétition demandant que le canton de Fitzroy, comté de Carleton,—ne soit pas annexé à la division nord du comté de Lanark pour fins électorales, 491.

FLANNELLE, DE CANTON :—Motion pour un état donnant le nombre de verges de flanelle de Canton blanche ou non, le prix par verge et le montant de droits perçus sur la dite flanelle importée en Canada, pour la consommation, du 30 juin 1880 au 1er février 1882 ; motion retirée, 98.

FLEMING, SANDFORD :—Voir 98, 99, 370, 371 *des documents de la session*.

FLETCHER, LT.-COL. :—Voir 262 *des documents de la session*.

FLETCHER, THOMAS :—Voir 190 *des documents de la session*.

FRAIS DE PORT :—Voir *Journaux*.

FRANCE :—Voir 280 *des documents de la session*. Voir *Navires*, 12.

FRASER, JOHN :—Pétition demandant que la Chambre prenne des mesures propres à lui rendre justice dans le partage de la succession de feu Hugh Fraser, 48.

FRAUDE À L'ÉGARD DES CONTRATS :—Voir *Contrats*. *Subsides*.

FUNDY, BAIE DE :—Voir *Moulins et barrages de moulins*.

GALT, Sir A. T. :—Voir 192 *des documents de la session*.

GARDIENS DE PORT :

1. La chambre en comité pour examiner la résolution concernant l' "acte général des gardiens de port de 1874" ; rapportée ; adoptée ; bill présenté, 270. Voir ci-dessous, 2.
2. Bill à l'effet d'amender "l'acte général des gardiens de port, 1874," (M. McLelan) ; ordonné ; présenté, 270. Lu la seconde fois ; en comité général ; amendé ; examiné ; adopté ; passé, 346. Par le Sénat, 372. S.R., 517. (45 Vic., c. 46). Voir 299 *des documents de la session*. *Montréal, havre de*, 5, 6.

GARDINER, MATTHEW :—Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec Elizabeth Anne Robertson et de lui permettre de divorcer, 48. Avis, 59.

GARE CENTRALE, COMPAGNIE DE LA GRANDE :—

1. Pétition pour un acte constitutif, 125. Avis, 143. Bill, 144. Renvoyé au comité, 154. Comité fait rapport que le préambule n'est pas prouvé (pour la raison que l'intervention législative n'est ni désirable ni nécessaire), 310. Honoraires remboursés, idem.
2. Pétitions en faveur du bill précédent, 125.
3. Pétitions demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 173.

GASPÉ, COMTÉ DE :— Voir 228 *des documents de la session. Elections*, 3.

GLENN, CAPITAINE :— Voir 266 *des documents de la session.*

GORDON, THOMAS :— Voir 345 *des documents de la session.*

GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—

1. Son discours du trône à l'ouverture de la session, 10. Jour fixé pour le prendre en considération, 13.
2. Adresse ordonnée. Voir *Adresses*, 4.
3. Il donne la sanction royale aux bills, 103, 516, 519.
4. Il donne avis du jour qu'il prorogera le parlement, 512.
5. Son discours à la clôture de la session, 520.
6. Il proroge le parlement, 521.
7. Recommandations de Son Excellence (voir 54, acte de l'A. B. N., 1867), 251, 286, 339, 358, 359, 422, 486.

MESSAGES DE SON EXCELLENCE :—

8. Invitant la Chambre à se rendre au Sénat à l'ouverture de la session, 1. Pendant la session, 103. À la clôture de la session, 516.
9. Accusant réception de l'adresse en réponse au discours du trône, 102.
10. Transmettant le budget. Voir *Subsides*, 1.
11. Messages relatifs au recensement 40. (Voir 320 *des documents de la session.*) A l'établissement des districts provisoires dans les territoires du Nord-Ouest, 414. (Voir 405 *des documents de la session.*)
12. Transmettant copie d'une dépêche venant du secrétaire d'Etat pour les colonies, accusant réception d'une adresse félicitant Sa Majesté d'avoir échappé au récent attentat commis contre sa vie, 321. (Voir 193, 245, *des documents de la session.*) *Administrateur. Pétitions.*

GRANDS JURÉS :—Motion demandant la correspondance entre le gouvernement d'Ontario et celui du Canada au sujet de l'acte des grands jurés, 114. Motion retirée, 115.

GRAND-OCCIDENTAL, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER :—Pétition demandant un acte l'autorisant à émettre des débetures, actions perpétuelles et des bons à terme, 65. Avis, 82. Bill du Sénat, lu, 211. Renvoyé au comité, 217. Rapporté avec des amendements, 241. En comité général; amendé; examiné; adopté; passé, 259. Le Sénat concourt, 291. S. R., 516. (45 Vic., c. 66.) Voir 196 *des documents de la session. Chemin de fer de Credit Valley*, 1.

GRAND ORIENTAL, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER :—

1. Pétition demandant un acte d'incorporation, 39. Avis, (recommande que l'avis soit déclaré suffisant), 143. Bill, 144. Renvoyé au comité, 154. Rapporté avec amendements (Préambule amendé), 297. En comité général; rapporté; passé, 300. Par le Sénat avec amendements; examiné; adopté, 402. S. R., 518.—(45 Vic., c. 71.)
2. Pétitions en faveur du bill précédent, 65, 74, 86, 94, 102, 111, 126, 132, 141, 149, 164, 176, 255, 267.
3. Pétition de la compagnie du chemin de fer de jonction et des carrières de Napierville; demandant qu'il ne soit pas passé aucun bill pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer Grand Oriental, à moins qu'il n'y soit fait des changements de nature à empêcher que les droits des pétitionnaires ne soient lésés, 189.

GRANDE RIVIÈRE :—Voir 47 *des documents de la session*.

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE :—

Certificats des membres élus pour les divisions électorales suivantes :—

Page du journal.	Divisions électorales.	Membres.
5	Cariboo.....	James Reid, écr.
6	Northumberland O. (Division Est).....	Darius Crouter, écr.
6	Carleton, N. B.....	David Irvine, écr.
6	Charlevoix.....	Simon Xavier Cimon, écr.
7	Bellechasse.....	Guillaume Amyot, écr.
7	Colchester.....	Hon. A. W. McLelan.
7	Pictou.....	John McDougald, écr.
8	Argenteuil.....	Hon. J. J. C. Abbott.
8	Northumberland O. (Division Ouest).	George Guillet, écr.
100	Simcoe, (Division Sud).....	Richard Tyrwhitt, écr.
267	New Westminster.....	J. A. R. Homer, écr.

HALIFAX :—

1. Chambre en comité pour considérer une résolution concernant la nomination d'un maître de havre pour le port d'Halifax; rapportée; adoptée. Bill, 271. Voir ci-dessous, 2.
2. Bill pour modifier l'acte trente-cinq Victoria, chapitre quarante-deux, concernant la nomination d'un maître de havre pour le port d'Halifax (M. McLelan); ordonné; présenté, 271. Lu la seconde fois, 298. En comité général; rapporté; passé, 299. Par le Sénat, avec des amendements, 335. Examiné; adopté, 346. S. R., 517. (45 Vict., c. 46).

HAMILTON, DOUANE DE :—Voir 170 *des documents de la session.*

HANSARD :—Voir *Débats.*

HARENGS :—Voir 289 *des documents de la session.* *Inspection*, 4, 5.

HAUT CANADA, BANQUE DU :—

1. La Chambre en comité pour considérer la résolution concernant la somme mise par l'acte 34 Vic., c. 8, à la disposition du gouverneur en conseil en vue de solder toutes réclamations contre la banque du Haut-Canada, etc., rapportée, 208. Adoptée, 479. Bill, 485. Voir ci-dessous, 2.
2. Bill à l'effet d'augmenter la somme placée à la disposition du gouverneur en conseil par l'acte 34 V., c. 8, pour payer les créanciers de la banque du Haut-Canada (Sir L. Tilley); ordonné; présenté, 465. Lu la seconde fois; en comité général; rapporte progrès, 510. La Chambre de nouveau en comité général; bill rapporté; passé, 511. Par le Sénat, 515. S. R., 519. (45 Vict., c. 13). Voir 19, 20, *des documents de la session.*

HAUTS-FOURNEAUX DE NEW-YORK ET ONTARIO, COMPAGNIE DES :—Pétition demandant un acte constitutif, 86. Avis; bill, 95. Renvoyé au comité, 107. Rapporté avec des amendements, 143. En comité général; Rapporté, 154. Passé, 181. Par le Sénat, avec un amendement; adopté, 257. S. R., 516. (45 Vic, c. 113.)

HAVRES :—Voir 194—205, *des documents de la session.*

HAWAII, ILES :—Motion par M. Bunster, qu'il soit nommé un comité spécial pour rédiger une adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, priant Sa Majesté d'obtenir un traité de réciprocité avec les îles Hawaii renfermant des avantages analogues à ceux stipulés dans le traité existant entre les Etats-Unis d'Amérique et Sa Majesté le roi des îles Hawaii, conclu en l'année 1875. Motion retirée, 357.

HOLLAND, HENRY, A.P. :—Voir 59 *des documents de la session.*

HOMESTEAD :—Voir 385, *des documents de la session.*

HOPEWELL CORNER, BUREAU DE POSTE :—Voir 306 *des documents de la session.*

HOUILLE, WAGONS A :—Voir 210, 211, *des documents de la session.*

HUNTER, ILE :—Voir 406 *des documents de la session.*

HUNTER, MURRAY ET CIE :—Voir 45 *des documents de la session.*

HURON ET ONTARIO, CANAL À NAVIRES :—Pétition demandant un octroi de terres publiques pour aider à la construction du canal à navires Huron et Ontario : Non reçue, (vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la disposition de biens publics), 75, 133. Voir 52 *des documents de la session.*

HYPOTHÈQUE SUR PROPRIÉTÉS FONCIÈRES :—Voir *Intérêt.*

IMMIGRATION :—Comité permanent sur l'immigration et la colonisation, 29. Membres ajoutés, 102. Voir 212, 213, *des documents de la session.*

IMPORTATION, DROITS D' :—Voir 164, 180, *des documents de la session.*

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS :—Voir 214, 220, *des documents de la session.*

IMPRESSIONS DU PARLEMENT :—Nomination du comité conjoint sur les impressions, 28. Membres de la Chambre des Communes, 29. Membres du Sénat, 30. Réduction du quorum, 45. Documents renvoyés à ce comité. Pétitions de H. J. Clark et E. Elliot concernant l'honorable juge Wood, 192. Rapports recommandant l'impression de certains documents, 49, 177, 260, 317, 436, 484. Concours, 76, 216, 280, 354. Quatrième rapport relatif à l'audition de comptes d'impressions, 242, 245. Cinquième rapport recommandant qu'un salaire annuel de \$300 soit payé à M. Brower pour mesurage des quantités de travaux exécutés par l'entrepreneur, 264. Concours, 280. Septième rapport, recommandant que 600 copies de l'index des statuts, etc., préparé par le greffier en loi, soient imprimées; et que les salaires de MM. Botteroll et Boulet, distributeur et aide-distributeur, soient augmentés de \$100 par année, 438. Concours, 511. Huitième rapport, recommandant que 10,000 copies supplémentaires du rapport du comité spécial sur les intérêts agricoles, soient imprimées en anglais et 5,000 en français, 484. Voir 221, *des documents de la session.*

INDEMNITÉ :—Voir *Députés*, 6.

INGÉNIEURS :—Voir 89, 222, *des documents de la session.* *Inspection*, 3.

INSOLVABLES :—

1. Bill pour pourvoir à la juste répartition des biens des insolvables (M. Beaty); ordonné; présenté, 228.
2. Bill pour pourvoir à la décharge des personnes qui ont fait faillite par le passé (M. Beaty); ordonné; présenté, 228.
3. Bill intitulé: "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances et corporations de commerce en état d'insolvabilité"; du Sénat; lu, 281. Lu la seconde fois; en comité général; Rapporte progrès, 401, 405. Chambre de nouveau en comité; Bill amendé, (titre modifié en y ajoutant "et de prêt, Société de construction"); examiné; adopté, 435. Motion pour la troisième lecture; amendement proposé par M. Girouard (Jacques-Cartier), que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général en prescrivant que les

INSOLVABLES—*Suite.*

pouvoirs qui y sont conférés à la cour seront exercés seulement après tel avis aux créanciers, etc., suivant que l'ordonnera la cour; adopté; motion principale tel qu'amendée adoptée; Bill renvoyé de nouveau au comité et amendé en conséquence; examiné; adopté; passé, 466. Le Sénat concourt avec plusieurs amendements; examiné; adopté, 514. S. R., 519.—(45 V., ch. 23.)

4. Pétition demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 188.

INSPECTIONS:—

1. Bill pour amender " l'Acte d'inspection générale, 1874 " (M. Vallée); ordonné; présenté, 134.
2. Motion pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer une résolution concernant l'inspection des bateaux à vapeur; objection étant faite pour le motif qu'elle ne renferme pas une proposition déterminée, tel que requis par l'article 41 du règlement; objection repoussée (Voir *questions* 10). Chambre en comité; résolution rapportée, 213. Adoptée; bill, 214. Voir ci-dessous, 3.
3. Bill à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur, et l'examen et la commission des mécaniciens qui y sont employés (M. McLellan); ordonné; présenté, 214. Lu la seconde fois; en comité général; examiné; adopté, 351. Ordre pour la troisième lecture rescindé et bill renvoyé de nouveau au comité; amendé; examiné, 374. Motion pour la troisième lecture; amendements proposés de renvoyer de nouveau le bill au comité. 1. Par M. Girouard (Jacques-Cartier): " Le patron ou officier alors en charge qui permettra en aucun temps de transporter à bord du dit vapeur un nombre de voyageurs plus considérable qu'il n'est permis par son certificat;" adopté; motion principale telle qu'amendée adoptée; bill renvoyé de nouveau au comité et amendé en conséquence; examiné; adopté, 375. 2. Par M. Girouard (Jacques-Cartier), " Le patron ou officier alors en charge de tout bateau à vapeur transportant des voyageurs, qui permettra que son bateau lutte de vitesse avec tout autre steamer de manière à mettre en péril la vie d'aucun des voyageurs ou la sûreté de son bateau, sera coupable de délit, et en étant trouvé coupable, sera puni tel que prescrit dans et par la clause qui précède;" rejeté, 375. 3. Par M. McCallum, de modifier le bill en retranchant le paragraphe 6 de la clause 19; adopté; motion principale telle qu'amendée adoptée, 375. Bill renvoyé de nouveau au comité et amendé en conséquence; examiné; adopté. 4. Par M. McCuaig, à l'effet d'amender la clause 7; rejeté; bill lu la troisième fois et passé, 376. Par le Sénat avec amendements; adopté, 497. S. R., 519. (45 Vic., c. 35.)
4. La chambre en comité général pour abroger certaines dispositions de l'Acte d'Inspection générale, et de faire d'autres règlements au sujet du hareng encaqué et inspecté à Terre-neuve, 359. Résolution rapportée; adoptée; Bill, 360. Voir ci-dessous, 5.
5. Bill abrogeant certaines dispositions de " l'Acte d'inspection générale, 1874." (Sir Leonard Tilley); ordonné; présenté, 360. Lu la seconde fois; en comité général; amendé; examiné, 435. Motion pour la troisième lecture;

INSPECTION—*Suite.*

amendement proposé par M. Killam, de modifier le bill en ajoutant une clause prescrivant que le maquereau du printemps exporté, ou destiné à l'exportation, avant le 1er août de l'année dans laquelle tel maquereau aura été pris, ne sera pas sujet à l'inspection compulsive, 455; rejeté; bill lu la troisième fois et passé, 466; par le Sénat, 512. S.R., 518. (45 Vic., c. 25.)

6. Bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau "l'Acte d'inspection du pétrole, 1880;" du Sénat; lu, 486. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté, 510. Passé, 514. S.R., 519. (45 Vic., c. 26.)

INTERCOLONIAL, CHEMIN DE FER:—1. Bill concernant l'embranchement de Windsor du chemin de fer Intercolonial (Sir John A. Macdonald); ordonné; présenté, 358. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté, 491. Passé, 495. Par le Sénat, 515. S.R., 519. (45 Vic., c. 16).

2. Pétition demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 432.

3. Bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à l'établissement de certaines voies ferrées s'embranchant sur le chemin de fer Intercolonial et sur le chemin de fer de l'Île du Prince Édouard respectivement; du Sénat, 496. Lu; Lu la seconde fois; en comité général; rapporté; passé, 497. S. R., 519. (45 Vic., c. 15.)

Voir 23, 100 à 121, 209 à 211, *des documents de la session.*

INTÉRÊT:—Bill à l'effet de modifier l'acte intitulé: "Acte concernant l'intérêt sur les deniers garantis par hypothèque sur propriétés foncières," (M. Orton); ordonné; présenté, 76. Lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et commerce, 129. Fait rapport que le préambule n'est pas prouvé, 285.

INTÉRÊTS AGRICOLES:—Motion pour la nomination d'un comité spécial chargé de s'enquérir des effets du présent tarif sur les intérêts agricoles du Canada; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et documents; Objection étant faite à la dite motion, pour la raison qu'aucun avis n'a été donné des noms des députés devant composer le comité; objection maintenue, 80. (Voir *Questions*, 9.) Nomination du comité, 127. Permission d'employer un sténographe, 200. Message au Sénat demandant à Leurs Honneurs qu'il soit permis à trois de leurs membres, de comparaître et de témoigner devant le comité, 227. Permission accordée, 232. Rapport présenté, 374 (app. No. 2.) Comité des impressions recommande que 10,000 copies supplémentaires du dit rapport soient imprimées en anglais, et 5,000 en français, 484.

INTÉRIEUR, DÉPARTEMENT DE L':—Voir 223 *des documents de la session.*

INTERNATIONALE, COMPAGNIE DE CONSTRUCTION:—Pétition demandant un acte constitutif sous le nom de "Compagnie Internationale de Construction," 94. Avis, 121. Présenté, 122. Renvoyé au comité, 128. Rapporté avec amendements, 275. En comité général; rapporte progrès, 287. Bill rapporté avec amendements; examiné; adopté; passé, 292. Par le Sénat, avec des amendements (titre amendé en ajoutant le mot "limitée"), 376. Examiné; adopté, 403. S. R., 518. (45 Vic., ch. 114).

IRLANDE, ETAT DES AFFAIRES EN:—Voir *Adresses*, 2. *Subsides*, 8.

JETTÉ, M. LE JUGE :—Voir 285 *des documents de la session*.

JOURNAUX :—

1. Pétitions demandant l'abolition des frais de port sur les journaux, 126, 133, 140, 150, 164, 170, 172, 177, 189, 214, 225.
2. La Chambre en comité général sur une résolution concernant l'expédition des journaux francs de port, 405. La Chambre en comité, 423. Résolution rapportée; adoptée; Bill, 424. Voir ci-dessous, 3.
3. Bill pour pourvoir à la transmission gratuite des journaux canadiens par la malle dans les limites du Canada (Sir Leonard Tilley); ordonné; présenté, 424. Lu la seconde fois; en comité général, 494. Amendé; considéré; adopté; passé, 495. Par le Sénat, 512. S. R., 518. (45 Vic., ch. 9.) Voir 7 *des documents de la session*.

JUGES :

1. Bill intitulé : "Acte concernant les juges des cours de comté," du Sénat, 167. Lu, 168. Lu une seconde fois, 362. En comité général. Résolutions concernant les pensions aux juges des cours de comté, renvoyées au comité. Bill amendé; examiné; adopté; passé, 371. Le Sénat concourt, 422, S. R., 518. (45 Vict. chap. 12.)
2. Chambre en comité général concernant les pensions des juges des cours de comté; sur recommandation de Son Excellence, 359. Chambre en comité; résolutions rapportées, 370. Adoptées; renvoyées au comité général sur le bill concernant les juges des cours de comté, 371. Voir ci-dessus, 1.
3. Chambre en comité général concernant le paiement des traitements des juges de la cour de Justice Supérieure de l'Ontario et de certains juges et juges de cours de comtés dans les provinces de Manitoba et du Nouveau-Brunswick. Sur la recommandation de Son Excellence, 358. Chambre en comité, 506. Résolutions rapportées; adoptées; Bill présenté, 507. Voir ci-dessous, 4.
4. Bill à l'effet de fixer le paiement des traitements des juges de la cour de justice suprême de l'Ontario, et de certains juges et juges de cours de comté dans le Manitoba et le Nouveau-Brunswick (Sir L. Tilley); ordonné; présenté; lu la seconde fois; en comité général; rapporté; motion pour la troisième lecture; amendement proposé par M. Blake, de renvoyer de nouveau le bill au comité avec pouvoir de retrancher le traitement d'un nouveau juge de cour de comté pour les comtés de King et Albert, etc., 507. Rejeté; Bill lu la troisième fois et passé, 508. Par le Sénat, 515. S.R., 519. (45 Vict., c. 11.) Voir 224, 230, *des documents de la session*.

JURIDICTION MARITIME, ACTE DE :—Voir *Navires*, 1.

JURIDICTION MARITIME, COUR DE :—Bill à l'effet d'amender l'acte pour établir une cour de juridiction maritime dans la province d'Ontario : (M. Cameron, Huron); ordonné; présenté, 66. Voir *Navires*, 1.

JUSTICE SUPRÊME DE L'ONTARIO, COURS DE :—Voir *Juges*, 2, 4.

KAMINISTIQUIA, RIVIÈRE :—Pétition demandant le curage de la rivière Kaministiquia, 49.

KÉWATIN :—Pétition de E. M. Ridout, président, au nom d'une assemblée publique, des habitants du territoire de Kéwatin, rapportant une résolution adoptée à cette assemblée au sujet des affaires publiques dans le dit territoire, et priant la Chambre de prendre telles mesures qui lui paraîtront justes et nécessaires à ce sujet, 279. Voir 376, 379, 385, 386, 388 à 390 *des documents de la session*.

KINGSTON ET PEMBROKE, COMPAGNIE DE CHEMIN DE :—Voir 137 *des documents de la session*.

KINGSVILLE, HAVRE DE :—Voir 198 *des documents de la session*.

LAC ATHABASKA À LA BAIE D'HUDSON, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant un acte constitutif, 65. Avis, 83. Bill, 87. Renvoyé au comité, 106. Rapporté avec des amendements, 220. En comité général; amendé; examiné; passé, 229. Par le Sénat avec des amendements, 291. Examiné; adopté, 301, S. R., 517. (45 Vic., chap. 83.)

LAC SUPÉRIEUR ET DE LA BAIE JAMES, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 39. Avis, (recommandant que l'avis donné dans la *Gazette* soit considéré suffisant), 45. Bill, 52. Renvoyé au comité, 62. Rapporté avec des amendements, 121. En comité général, 127. Rapporté, 128. Passé, 145. Par le Sénat avec amendements, 217. Examiné; adopté, 229. S. R., 516. (45 Vic., chap. 84.)

LAINÉ :—Voir 232 *des documents de la session*.

LANG, ROBT. :—Voir 380 *des documents de la session*.

LA PLUIE, RIVIÈRE :—Voir 233 *des documents de la session*.

LA PLUIE, RIVIÈRE, COMPAGNIE D'AMÉLIORATION :—Pétition demandant un acte constitutif, 49. Avis; Bill, 69. Renvoyé au comité, 76. Bill retiré et honoraires remboursés, sur la recommandation du comité des Bills Privés (les promoteurs ayant l'intention de ne pas procéder avec ce bill), 297.

LA PLUIE, RIVIÈRE, CIE D'AMÉLIORATION DES ESTACADES, DE COLONISATION ET DE FABRICATION DU BOIS DE SERVICE :—Pétition demandant un acte constitutif, 73.

LAURIN, OCTAVE :—Voir 50 *des documents de la session*.

LA SOUVERAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE :—

1. Pétition demandant la passation d'un acte pour étendre ses attributions de corporation, 63. Avis, 121. Bill, 122. Renvoyé au comité, 128. Bill retiré et honoraires remboursés sur la recommandation du comité des Banques (les promoteurs ayant signifié leur intention de ne pas procéder avec ce bill), 307.
2. Pétition demandant qu'il ne soit passé aucun acte pour étendre les pouvoirs de la Cie d'assurance la Souveraine, à moins qu'il ne soit approuvé par les deux tiers des actionnaires et que la section de Québec de la dite compagnie ne soit autorisée à liquider les affaires de la compagnie en ce qui regarde cette section, 200, 241.

LAVAL, UNIVERSITÉ :—Voir 234 *des documents de la session.*

LETTRES DE CHANGE :—Voir *Billets promissoires.*

LIMITES DE MANITOBA :—Voir 248, 249, 250, *des documents de la session.*

LIMITES D'ONTARIO :—Voir 238 à 240, *des documents de la session.* *Subsides, 8.*

LIQUEURS ENIVRANTES.—Voir *Boissons enivrantes.*

LOI CRIMINELLE :—1. Bill à l'effet d'amender la loi criminelle, et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne (M. Cameron. Huron); ordonné; présenté, 40. Lu la seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 135. Rapporté, avec amendements, 152. En comité général, le comité se lève sans faire rapport, 229.

2. Bill à l'effet d'amender la loi criminelle, et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne, en décrétant contre la punition de l'adultère, de la séduction et des crimes, de même nature (M. Charlton); ordonné; présenté, 52. Seconde lecture, 158. Adopté; renvoyé au comité spécial, 159. Membre ajouté, 174. Rapporté avec des amendements, 190.

LOIS EXPIRANTES.—Voir *comité permanent sur les lois expirantes, 27. Membre ajouté, 102.*

LONDON, BUREAU DE POSTE DE :—Voir 301, 303, *des documents de la session.*

LONDRES ET DE L'AMÉRIQUE DU NORD, BANQUE CHARTÉE DE :—Voir *Banque chartée de Londres et de l'Amérique du Nord.*

LONDRES ET WINNIPEG, BANQUE CHARTÉE DE :—Voir *Banque chartée de Londres et de l'Amérique du Nord.*

LOUISE, PONT :—Voir 241 *des documents de la session.*

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE :—Voir 46 *des documents de la session.*

MACDONALD ET CHARLEBOIS :—Voir *documents de la session.* *Subsides, 8.*

MACPHERSON, SÉNATEUR :—Voir 98 *des documents de la session.*

MADEDEINE, ÎLES DE LA :—Voir *Elections, 3.*

MAGASINS, ASSOCIATION COOPÉRATIVE DES :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à émettre du stock préférentiel, 231. Rapport du comité des O. P. recommandant de suspendre la 5^e règle; règle suspendue et bill présenté, 236. Renvoyé au comité, 260. Rapporté, 285. En comité général; rapporté; passé, 296. Par le Sénat, 335. S. R., 517. (45^e Vic., chap. 112)

MAGEE, WM :—Voir 310 *des documents de la session.*

MAISON DE LA TRINITÉ :—Voir *Montréal, havre de, 4.*

MALADES ET DANS LA DETRESSE, MARINS:—Voir *Marins*.

MALADIES CONTAGIEUSES:—Voir 243, *des documents de la session*.

MALAGAWATCH:—Voir *Sauvages*, 1.

MALT:—Pétition demandant que le droit imposé sur le malt soit aboli et qu'il soit remplacé par un droit de timbre sur les liqueurs de malt, 75.
Voir 244 *des documents de la session*.

MANDATS SPECIAUX:—Voir 245, *des documents de la session*.

MANITOBA :

1. La Chambre se forme en comité pour considérer une résolution concernant la subvention accordée à la province de Manitoba ; sur recommandation de Son Excellence, 251. Chambre en comité ; résolution rapportée ; adoptée, 424. Bill, 425. Voir ci-dessous, 2.
2. Bill à l'effet d'augmenter pendant un certain temps la subvention annuelle de la province du Manitoba (Sir L. Tilley) ; ordonné ; présenté, 425. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté ; motion pour la troisième lecture ; amendement proposé par M. Blake, que le bill soit renvoyé de nouveau au comité avec pouvoir de le modifier en retranchant les mots " pendant les dix années," et en les remplaçant par les mots " pendant les cinq années," rejeté ; bill lu la troisième fois et passé, 509. Par le Sénat, 515. S.R., 519. (45 Vic., c. 5.)

Voir 246-252, 376, 379, 382, 385, 386, 387, 388-390, 398, etc., *des documents de la session*. Juges, 3, 4.

MANITOBA, AGENCE DES SAUVAGES DU:—Voir *Sauvages*.

MANITOBA ET BAIE D'HUDSON, CHEMIN DE FER DE:—Voir 129, *des documents de la session*.

MANITOBA, BANQUE DE:—Pétition demandant un acte constitutif, 39. Avis, 45. Bill, 51. Renvoyé au comité, 62. Rapporté avec des amendements, 134. En comité général ; rapporté, 146. Passé, 153. Par le Sénat, 211. S.R., 516. (45 Vic., c. 61.)

MANITOBA, LAC DE:—Voir 253, 254 *des documents de la session*.

MARIAGE:—

1. Bill concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte (M. Girouard, Jacques-Cartier) ; ordonné ; présenté, 40. Lu la seconde fois, 67. En comité général, 68. Amendé ; rapporté ; réimprimé, 158. Motion pour examiner le bill tel qu'amendé en comité général. Amendement proposé par M. Mills, que le bill soit renvoyé de nouveau au comité avec pouvoir de le modifier de manière que la loi sur le mariage avec la sœur d'une épouse défunte soit uniforme dans tout le Canada, 192. Rejeté ; amendement proposé par M. Amyot, que le bill soit renvoyé de nouveau au comité avec pouvoir de le modifier en prescrivant que tout mariage célébré par une autorité religieuse compétente est par le présent déclaré valide et légal ; débat sur icelui interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la 19^e règle, 193. Débat

MARIAGE—*Suite.*

repris; amendement rejeté; amendement proposé par sir A. Smith, que le bill soit renvoyé d'aujourd'hui en six mois, 185. Rejeté; amendement proposé par M. Strange, que le bill soit renvoyé de nouveau au comité, pour pourvoir au mariage d'une femme et le frère de l'époux défunt; rejeté; amendement proposé par M. McCuaig, que le bill soit renvoyé de nouveau au comité général pour y ajouter le proviso suivant: "Pourvu que nul membre du clergé ou ministre de l'évangile autorisé par la loi à accomplir la cérémonie du mariage, ne soit obligé d'accomplir telle cérémonie si la femme est la sœur de l'épouse précédente de l'homme auquel elle désire être mariée;" rejeté, 196. Bill examiné; motion pour la troisième lecture; Amendement proposé par M. Amyot, que le parlement fédéral n'a pas juri; diction pour législater sur les qualités requises pour contracter mariage-rejeté; amendement proposé par M. Strange, concernant le mariage d'une femme et le frère de son époux défunt, 197. Rejeté; bill lu la troisième fois et passé, 198. Par le Sénat, 291. S.R., 516. (45 Vic., c. 42.)

2. Pétitions demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 64, 73, 85, 94, 102, 151, 170.
3. Pétitions demandant séparément l'abolition de toutes prohibitions du mariage entre beaux-frères et belles sœurs, 4, 63, 73, 85, 86, 102, 111, 151, 164.
4. Pétition demandant qu'un acte soit passé au sujet du mariage avec la sœur de l'épouse défunte, 64.
5. Pétitions demandant séparément qu'il ne soit passé aucun bill abolissant une ou plusieurs des restrictions sur le mariage contenue dans la table des degrés de prohibition reconnue par la loi d'Angleterre, 64, 65, 126, 131, 141, 151.

Voir 255, 256 *des documents de la session.*

MARINS MALADES ET DÉNUÉS DE RESSOURCES :—

1. La Chambre en comité pour considérer une résolution exemptant les navires de pêche du paiement des droits pour venir en aide aux marins malades et dénués de ressources; résolution rapportée; adoptée; bill présenté, 270. Voir ci-dessous, 2.
2. Bill à l'effet d'exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse (M. McLelan); ordonné; présenté, 270. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté; passé, 332. Par le Sénat, 356. S.R., 517. (15 Vict., chap. 19). Voir 257 *des documents de la session.*

MARITIME, ACTE DE JURIDICTION :—Voir *Jurisdiction.*MARITIMES, PÊCHERIES :—Voir *Pêcheries.*MATAGHAN, BRISE-LAMES DE :—Voir 36 *des documents de la session.*MATANE, QUAI À :—Voir 258 *des documents de la session.*

- MATELOTS** :—Bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau l'acte concernant les matelots 1873,” du Sénat, 167. Lu, 168. Lu la seconde fois ; en comité général ; amendé ; adopté, 483. Motion pour la troisième lecture ; amendement proposé par M. Blake, que le bill soit déferé de nouveau au comité avec mandat de l'amender en pourvoyant au jugement par le jury de toute personne sujette à être condamnée, en vertu du dit bill, à l'emprisonnement dans le pénitencier pour une période variant de deux à cinq ans, 487. Rejeté ; bill lu la troisième fois et passé, 488. Le Sénat concourt, 512. S. R., 518. (45 Vict., c. 33.) Voir *Navires*, 1.
- McCLARY, COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE** :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 66. Avis, 143. Bill, 153 ; renvoyé au comité, 212. Rapporté avec des amendements, 329. En comité général ; rapporté ; passé, 336. Par le Sénat, avec un amendement, 409. Examiné ; adopté, 446. S. R., 518. (45 Vict. c. 116.)
- McEDWARDS, A. S.** :—Voir 307 *des documents de la session*.
- McMICKEN, H.** :—Voir 62, 63, *des documents de la session*.
- MERNER, S.** :—Voir 402 *des documents de la session*.
- MÉTÉOROLOGIQUE, SERVICE** :—Voir 259 *des documents de la session*.
- METIS, MINEURS** :—Voir 252, *des documents de la session*.
- MILLE ILES** :—Voir 268 *des documents de la session*.
- MILICE** :—Bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender les actes concernant la milice et la défense du Canada ” ; du Sénat, 330. Lu, 331. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté ; passé, 363. S. R., 518. (45 Vic., ch. 10.) Voir 258 à 267, *des documents de la session*.
- MINES, ACTE CONCERNANT LES** :—Voir 269 *des documents de la session*.
- MINISTRES COMMUNÉS** :—Voir *Eglise presbytérienne*, 7.
- MIRAMICHI, RIVIÈRE** :—Voir 271 *des documents de la session*.
- MITCHELL, WM** :—Pétition de William Mitchell, de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, demandant qu'il soit fait une enquête sur la cause de sa destitution de l'emploi d'agent du département de la marine et des pêcheries, et que justice lui soit rendue. Elle ne peut être reçue, vu qu'elle est accompagnée d'annexes, 285.
- MONNAIE** :—Voir 272, 273 *des documents de la session*.
- MONTREAL, BUREAU DE POSTE DE** :—Voir 311 *des documents de la session*.
- MONTREAL, CHEMIN DE FER DE COLONISATION DU NORD DE** :—Voir *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*, 2.

MONTREAL, COMPAGNIE DE TÉLÉGRAPHE DE :

1. Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet de refondre les divers actes concernant la dite compagnie, etc., 44. Avis, 143. Bill, 145. Renvoyé au comité, 155. Rapporté avec des amendements, (preamble modifié), 280. En comité général; amendé; examiné; motion pour la troisième lecture; amendements proposés pour renvoyer de nouveau le bill au comité; 1. Par M. Blake, "Pourvu que nul acte du parlement passé dans cette éventualité et réduisant en conséquence le taux maximum ci-dessus établi, ne sera censé être une infraction des privilèges conférés par le présent acte," rejeté; 2. Par M. White (Cardwell), pour amender le bill en limitant les clauses concernant les pouvoirs de fermage et de fusion aux compagnies ou lignes de télégraphe déjà établies, 292. Adopté; question principale telle qu'amendée adoptée, 293. Bill renvoyé de nouveau au comité et amendé en conséquence; examiné; adopté. 3. Par M. White (Cardwell), "Pourvu toujours que tous les prix exigés par la compagnie qui achètera la ligne de la compagnie du télégraphe Montréal, seront en tout temps également exigés de toutes corporations et personnes, sans distinctions, etc., rejeté. 4. Par M. White (Cardwell), pour amender le bill en substituant le mot "vingt" au mot "vingt-cinq", dans la section 13a, 294. Rejeté; bill lu la troisième fois et passé, 295. Par le Sénat, avec des amendements; examiné; adopté, 402. S.R., 518. (41 Vic., c. 93.)
2. Pétition en faveur du bill, 206.
3. Pétition demandant qu'il ne soit passé aucun acte donnant à la compagnie du télégraphe de Montréal le pouvoir de louer à aucune autre compagnie de télégraphe ou de se fusionner avec elle, 176.

MONTREAL ET DU CANADA CENTRAL, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 85. Avis, 121. Bill du Sénat; lu, 211. Renvoyé au comité, 217. Rapporté avec des amendements, 310. En comité général; amendé, 322. Examiné; adopté; passé, 323. Le Sénat concourt, 349. S.R., 517. (45 Vic., c. 72.)

MONTREAL, HAVRE DE :—

1. La Chambre en comité sur une résolution qu'il est opportun d'autoriser le gouverneur en conseil à prélever la somme de \$280,000 pour compléter le curage et le creusement du chenal de navigation entre Montréal et Québec, 208. Résolution rapportée; adoptée; bill présenté, 209. Voir ci-dessous, 2.
2. Bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte 36 Vic, chap. 60, concernant les commissaires du havre de Montréal (Sir S. L. Tilley); ordonné; présenté; 209. Lu la seconde fois; en comité général; amendé; examiné; adopté; passé; le titre est comme suit: "Acte à l'effet de pourvoir davantage à l'amélioration du fleuve Saint-Laurent, entre Montréal et Québec", 298. Par le Sénat, 335. S.R., 517. (45 Vic., c. 41.)
3. La Chambre en comité sur une résolution concernant les commissaires du havre de Montréal, pour permettre aux dits commissaires, de commuer les droits sur les steamers, dans certains cas;— de réserver certains chenaux du Saint Laurent pour l'usage des trains de bois et des embarcations légères; résolution rapportée; adoptée; bill présenté, 237. Voir ci-dessous, 4.
4. Bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du havre de Montréal (M. McLellan); ordonné; présenté, 237. Lu la seconde fois; en comité général; amendé; examiné; adopté, 331. Passé, 332. Par le Sénat, 376. S.R., 517. (48 Vict., c. 43.)

MONTRÉAL, HAVRE DE—*Suite.*

5. La Chambre en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le gardien de port de Montréal; résolution rapportée; adoptée; bill présenté, 269. Voir ci-dessous, 6.
6. Bill à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'emploi de gardien de port pour le havre de Montréal (M. McLellan); ordonné, 269. Présenté, 270. Lu la seconde fois; en comité général; amendé; examiné; adopté; passé, 364. Par le Sénat avec un amendement; considéré; adopté, 433. S. R., 518. (45 Vict., c. 45.) Voir 205 des documents de la session. *Pilotes*, 1, 2. *Police*, 3, 4.

MORSE, D. J.:— Voir 175 des documents de la session.

MOULINS, BARRAGES DE MOULINS:—Bill à l'effet de rendre légale la construction et l'entretien de certains moulins, barrages de moulins, quais, chemins, écluses, passes-migratoires et ouvrages, entre le niveau des hautes eaux et l'étiage, sur et près certains cours d'eau qui se jettent dans la baie de Fundy, dans la province du Nouveau-Brunswick (M. Domville); ordonné; présenté, 131.

N

APIERVILLE, CHEMIN DE FER DE JONCTION ET DES CARRIÈRES DE:—

1. Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre ses pouvoirs, etc., 64. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé au comité. 77. Le comité fait rapport que le préambule n'est pas prouvé (et considère que l'intervention de la législature n'est ni désirable ni nécessaire), 185. Honoraires remboursés, 187.
2. Pétitions en faveur du bill précédent, 30, 64.
Voir *Grand Oriental, Compagnis de chemin de fer*, 3.

"NAPOLÉON III," STEAMER:— Voir 274 des documents de la session.

NAVIGATION:—Bill à l'effet d'amender l'acte quarante-trois Victoria, chapitre vingt-neuf, concernant la navigation dans les eaux canadiennes (M. McCallum); ordonné; présenté, 126.

NAVIRES:—

1. Bill pour amender "l'acte 38 Vic., c. 29, pour étendre certaines dispositions de l'acte concernant les matelots, 1873, aux navires fréquentant les eaux intérieures du Canada" (M. Guillet), devrait être à la place de l'acte 42 Vic., c. 40; ordonné; présenté, 216. Ordre pour la seconde lecture, transféré des bills et ordres publics aux ordres du gouvernement, 359. Lu la seconde fois; en comité général; rapporte progrès, 377. Chambre de nouveau en comité général; bill amendé; examiné; adopté; passé, 425. Titre comme suit: "Acte pour modifier l'acte 42 Vic., chap. 40, intitulé: "Acte pour amender l'acte de Juridiction maritime, 1877," et d'établir de nouvelles dispositions pour le recouvrement des gages des matelots employés sur les navires naviguant sur les eaux intérieures du Canada." Par le Sénat, 486. S. R., 518. (45 Vic., c. 34.)
2. Motion pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et la France, relativement à l'entrée des navires construits en Canada; motion retirée, 136.
Voir 243, 275, 279, des documents de la session. *Marins*, 1, 2.

NAVIRES, APPROVISIONNEURS DE :—Pétition demandant qu'il soit pris des mesures de nature à donner aux approvisionneurs de navires un droit privilégié pour les fournitures livrées ou les travaux exécutés, 73.

NAVIRES DE PÊCHE :—Voir *Pêcheries* 3. *Marins* 1, 2.

"NEWFIELD," STEAMER :—Voir 281 *des documents de la session*.

NEW-YORK ET ONTARIO, COMPAGNIE DES HAUTS FOURNEAUX DE :—Voir *Hauts fourneaux*.

NIAGARA, COMPAGNIE DU PONT DE LA GRANDE ILE DE :—Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet de proroger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux, 44. Avis, 51. Bill, 76. Renvoyé au comité, 90. Rapporté, 142. En comité général; rapporté, 153. Passé, 181. Par le Sénat, 228. S.R., 516. (45 Vic., c. 86.)

NIAGARA, COMPAGNIE DU PONT DE LA PÉNINSULE DE :—Pétition demandant une charte 48. Avis, 59. Bill 96. Renvoyé au comité, 107. Rapporté, avec des amendements, 236. En comité général; amendé; examiné; adopté; passé, 258. Par le Sénat avec des amendements, 335. Adopté, 330. S.R., 517 (45 Vic., c. 88.)

NIAGARA, SAISIE D'UN BATEAU SUR LA RIVIÈRE :—Voir 179 *des documents de la session*.

NOMINATIONS :—Voir 352, *des documents de la session*.

NORD-OUEST, BANQUE DU :—Pétition demandant à être constituée en corporation, 44. Avis, 51. Bill, 59. Renvoyé au comité, 70. Rapporté avec des amendements, 134. En comité général; rapporté, 146. Passé, 153. Par le Sénat, 210. S. R., 516. (45 Vic., c. 62.)

NORD-OUEST, TERRITOIRES DU :—

1. Bill intitulé : "Acte ayant pour objet de lever certains doutes touchant l'effet de l'acte des territoires du Nord-Ouest (1880), et d'amender cette loi;" du Sénat, 330. Lu, 331. Lu la seconde fois; en comité général; amendé; examiné; adopté; passé, 491. Le Sénat concourt, 512. S. R., 518. (45 Vic., c. 28.)

2. Message de Son Excellence, se rapportant à l'établissement des districts provisoires dans les territoires du Nord-Ouest, 414. (Documents de la session No. 172.) Voir 371, 495, 404, *des documents de la session*. *Sœurs de charité*.

"NORTHERN LIGHT" :—Voir 208 *des documents de la session*.

NOUVELLE-ÉCOSSE, COMPAGNIE DES STEAMERS DE LA, (LIMITÉE) :—Pétition demandant un acte constitutif sous le nom de "Compagnie de steamers Clements;" 44. Avis, 50. Bill, 59. Renvoyé au comité, 71. Rapporté avec des amendements, 152. En comité général; rapporté; passé, 182. Par le Sénat avec amendements (titre modifié en retranchant "Clements" et en insérant "Nouvelle-Écosse"), 252. Adopté, 253. S. R., 516. (45 Vic., c. 115.)

OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES :—Voir 71 *des documents de la session.*

Océan, CIE D'ASSURANCE MUTUELLE MARITIME L' :—Pétition demandant un acte constitutif, 74. Avis, 143. Bill, 141. Renvoyé au comité, 154. Rapporté avec amendements, 232. En comité général; rapporté; passé, 239. Par le Sénat, avec un amendement, 301. Examiné; adopté, 302. S. R., 517. (45 Vic., c. 103.)

OCCIDENTALE DU CANADA, BANQUE :—Pétition demandant un acte constitutif sous le nom de "La première banque Nationale du Canada," 31. Avis, 44. Bill du Sénat intitulé: "Acte pour incorporer la banque Occidentale du Canada"; Lu, 211. Renvoyé au comité, 217. Rapporté avec des amendements, 285. En comité général; amendé; examiné; adopté; passé, 296. Le Sénat concourt, 391. S. R., 515. (45 Vic., c. 64.)

OFFENSES CONTRE LA PERSONNE :—Voir *Loi criminelle.*

OFFENSE POURSUIVABLE, PERSONNE PRÉVENUE D'UNE :—Voir *Preuve, 2.*

OLIVER, WALTER :—Voir 88 *des documents de la session.*

ONDERDONK, ANDREW :—Voir 86, 87, 91, *des documents de la session. Subsidés, 8.*

ONTARIO, ASSOCIATION DE PLACEMENT D' :—Pétition demandant un acte constitutif, 74. Avis, 72. Bill, 83. Renvoyé au comité, 91. Le comité recommande que le bill soit retiré et les honoraires remboursés, les promoteurs n'ayant pas l'intention de procéder avec ce bill, 232. Retiré en conséquence, 291.

ONTARIO, BANQUE :—

1. Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à réduire son capital-actions, et pour autres fins, 44. Avis, 69. Bill, 70, renvoyé au comité, 77. Rapporté avec amendements, 201. En comité général; rapporté; passé, 212. Par le Sénat, avec un amendement, 281. Adopté, 296. S. R., 516. (45 Vic., chap. 57.)
2. Pétition contre le bill précédent, 111.
3. Bill à l'effet d'amender l'acte de la présente session, intitulé: "Acte à l'effet de réduire le capital social de la Banque d'Ontario, de changer la valeur nominale de ses actions" (M. Kirkpatrick); (voir ci-dessus, 1); ordonné; présenté; lu la seconde et troisième fois et passé, 484. Par le Sénat, 496. S. R., 518. (45 Vic., chap. 58.)

ONTARIO, CIE DU CHEMIN DE FER PACIFIQUE D' :—Pétition demandant un acte constitutif, 74. Avis, 83. Bill, 87. Renvoyé au comité, 106. Rapporté avec amendements, 296. En comité général; rapporté; passé, 300. Par le Sénat avec amendements, 376. Examiné; adopté, 403. S. R., 518. (45 Vic. chap. 78.)

ONTARIO ET QUÉBEC, CIE DU CHEMIN DE FER D' :—

1. Pétition demandant un acte constitutif, 39. Avis, 82. Bill, 113. Renvoyé au comité, 128. Bill retiré et honoraires remboursés sur la recommandation du comité des chemins de fer (les promoteurs n'ont pas l'intention de procéder avec le bill), 297.
2. Pétitions demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 172, 176.

ONTARIO, LAC :—Voir 231 *des documents de la session.*

ORANGES :—Pétitions demandant l'abolition des droits imposés sur les oranges, citrons, etc., 354.

ORATEUR :—

1. Il se rend avec la Chambre auprès de Son Excellence dans la salle du Sénat : A l'ouverture de la session, 1. Pendant la session, 103. A la clôture de la session, 516.
2. Il fait rapport du discours du trône à l'ouverture de la session, 10.
3. Il soumet à la Chambre le rapport du bibliothécaire, 13. Les comptes courants du comptable, 20. D'autres documents et états, 72, 108.
4. Ses décisions sur des questions d'ordre et de formes. Voir *Pétitions. Questions*, 9, 10, 11.
5. Il informe la Chambre qu'il a reçu avis de vacances dans la représentation, 3. Qu'il a émané son mandat pour de nouveaux brefs d'élection, 3. Voir *Greffier de la couronne en chancellerie.*
6. Il informe la Chambre que le gouverneur-général a donné la sanction royale à certains bills (pendant la session), 103.
7. Il informe la Chambre qu'il a reçu des officiers-rapporteurs les certificats pour l'élection des députés pour les districts électoraux de Simcoe-Sud, 90. New-Westminster, 241.
8. Il informe la Chambre qu'il a reçu les jugements concernant l'élection pour les districts électoraux d'Argenteuil, 1. Bellechasse, 8.
9. Son discours en présentant à Son Excellence le bill des subsides, 519.

ORDRES DU JOUR :—Ordres du gouvernement ayant la priorité pour le reste de la session, les jeudis, 166. Les mercredis (Bills privés étant maintenus à leur rang sur les ordres du jour), 231. Les samedis et lundis, 359. Bills transférés des bills et ordres publics aux ordres du gouvernement, 334, 359, 439, 487.

ORDRES PERMANENTS :—Nomination du comité des ordres permanents, 27. Rapports sur pétitions, 31, 44, 50, 59, 69, 82, 95, 103, 121, 142, 165, 236. Recommandant une prolongation du temps pour la réception des pétitions et des bills privés, 45, 59, 83, 143, 165. Recommandant de suspendre la 51^e règle, 51, 95, 103, 236.

ORIGINAL, YORK ET CHURCHILL, PORTS DE L' :—Voir 167, 179 *des documents de la session.*

OTTAWA, COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D' :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à liquider les affaires de la compagnie, 49. Avis ; Bill, 59. Renvoyé au comité, 71. Rapporté avec amendements, 251. En comité général ; rapporté ; passé, 260. Par le Sénat, 301. S. R., 516. (45. Vic., c. 108.)

OTTAWA ET ARNPRIOR, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DE JONCTION D' :—Pétition demandant un acte constitutif, 44. Avis, 50. Bill, 51. Renvoyé au comité, 62. Rapporté avec amendements, 107. En comité général ; rapporté, 113. Passé, 127. Par le Sénat, avec amendements, 211. Examiné ; adopté, 216. S. R., 516. (45, Vic., c. 74.)

OTTAWA, WADDINGTON ET NEW-YORK, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE PONT D' :—

1. Pétition demandant un acte constitutif, 74. Avis, 82. Bill, 87. Renvoyé au comité, 106. Rapporté avec amendements, 220. En comité général ; rapporté ; passé, 228. Par le Sénat, avec amendements, 330. Adopté, 350. S. R. 517. (45 Vic., c. 77.)
2. Pétitions en faveur du bill précédent, 74.

OWEN SOUND :—Voir 204 *des documents de la session*.

PACIFIQUE CANADIEN, CHEMIN DE FER :—

1. Bill, autorisant à certaines conditions, la construction du chemin de fer du Pacifique canadien par une passe autre que celle de la Tête-Jaune (Sir C. Tupper), ordonné ; présenté, 280. Motion pour la seconde lecture ; débat ajourné, 297. Repris ; ses procédés interrompus par l'appel des bills privés en vertu de la 19^e règle, 300. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté, 302. Passé, 307. Par le Sénat, 356. S. R., 517, (45 Vic., c. 53).
2. Résolution, qu'il serait à désirer qu'un rapport fût soumis à cette Chambre, dans les quinze jours suivant l'ouverture de chaque session, donnant des renseignements complets sur toutes les matières relatives au chemin de fer du Pacifique canadien jusqu'à la date la plus rapprochée, etc., 55. Voir 60, 99, 384, 399, 400, *des documents de la session*. Remise de droits, 2, 3.

PACIFIQUE, CHEMIN DE FER DU :—Voir *Chemin de fer du Pacifique canadien*.

PACIFIQUE, CÔTE DU :—Voir *Télégraphe*, 4.

PAIX ET SKEENA, RIVIÈRE DE LA :—Voir 65 *des documents de la session*.

PARLEMENT, INDÉPENDANCE DU :—Bill à l'effet d'assurer davantage l'indépendance du Parlement (M. Houde) ; ordonné, 200. Présenté, 201.

PASSAGERS SUR LES BATEAUX À VAPEUR :—Voir *Inspection*, 3.

PASPÉBIAO, HAVRE DE :—Voir 195 *des documents de la session*.

PATERSON, JOHN :—Voir 85 *des documents de la session*.

PÊCHERIES :—

1. Pétitions demandant que des mesures soient prises pour protéger et encourager l'industrie de la pêche, 131, 132, 150, 164, 170, 176, 189, 215, 231, 235.
2. La Chambre se forme en comité général pour considérer une résolution autorisant une subvention annuelle de \$150,000 pour aider aux pêcheries maritimes ; sur recommandation de Son Excellence, 286. Chambre en comité, 483. Résolution rapportée ; adoptée, 490. Bill, 499. Voir ci-dessous, 3.
3. Bill autorisant un octroi annuel pour le développement des pêches maritimes et l'encouragement de la construction des navires de pêche, (Sir J. A. Macdonald) ; ordonné ; présenté ; lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté ; passé, 499. Par le Sénat, 515. S. R., 519. (45 Viet., c. 18). Voir 282, 293, *des documents de la session*.

PFMBROKE, VILLE DE :—Voir 138 *des documents de la session*.

PÉNITENCIERS :—Voir 294 *des documents de la session*.

PENSIONS DE RETRAITE :—Voir 349, 354, *des documents de la session*.

PENSIONS :—Pétitions de certains volontaires pendant la rébellion de 1837-38, demandant qu'il leur soit donné une pension en reconnaissance de leurs services ; elles ne peuvent être reçues (vu que l'octroi entraînerait la dépense de deniers publics), 206. Voir *Juges*, 2.

PÉTITIONS :—Lues et reçues de suite, 174, 216. Déposées hier sur le bureau, 231. Rejetées parce qu'elles demandent l'appropriation de deniers publics non recommandée par Son Excellence, 177, 206. Parce que les pétitions ne portent aucune signature, 126, 299. Qu'une seule signature, 231, 241. Parce qu'elles entraînent la disposition de biens publics, 75, 112, 133. Parce qu'elles ont des annexes, 285.

PÉTROLE :—Voir *Inspection*, 6.

PHARES :—Bill intitulé : " Acte à l'effet de faire de nouvelles dispositions concernant les phares, bouées et balises," du Sénat, 410. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté ; passé, 493. S. R., 518. (45 Vic., c. 36.)

PHARMACIENS :—Voir 373, *des documents de la session*.

PICTOU, CALE SÈCHE À :—Voir 295 *des documents de la session*.

PISCICULTURE, ÉTABLISSEMENT DE :—Voir 290, *des documents de la session*.

PILOTAGE :

1. La chambre en comité sur une résolution pour modifier de nouveau l'Acte concernant le pilotage, 1873, et les actes concernant les commissaires du Havre de Montréal et la Maison de la Trinité de Québec, comme administrations de pilotage sous l'autorité du dit acte ; résolution rapportée ; adoptée ; bill, 237. Voir ci-dessous, 2.

PILOTAGE—*Suite.*

2. Bill à l'effet d'amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873, et les autres actes y mentionnés (M. McLellan); ordonné; présenté, 237. Lu la seconde fois, 362. Renvoyé au comité; rapporte progrès, 363. La Chambre de nouveau en comité général; bill amendé; examiné; adopté, 405. Ordre pour la troisième lecture rescindé et bill renvoyé de nouveau au comité; amendé; examiné; adopté; passé, 435. Par le Sénat, 512. S. R., 518. (45 Vic., c. 32.)
3. Pétition demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 317.
4. La chambre en comité sur l'acte concernant le pilotage, 1873; résolution prescrivant que l'administration du pilotage du district de Québec n'accordera de nouvelles commissions à aucune personne comme pilote, tant que le nombre de pilotes dans le dit district ne sera pas moindre que cent vingt-cinq, etc.; rapportée; adoptée; bill, 272. Voir ci-dessous, 5.
5. Bill modifiant de nouveau "l'acte du pilotage, 1873" (M. McLellan); ordonné; présenté, 272. Ordre pour la seconde lecture rescindé, 435.

PLANTEURS DU CANADA, BANQUE DES:—Pétition demandant un acte constitutif, 74. Avis, 82. Bill, 83. Renvoyé au comité, 91. Rapporté avec amendements, 152. En comité général: rapporté; passé, 182. Par le Sénat avec un amendement; adopté, 252. S.R., 516. (45 Vic., c. 63.)

POIDS ET MESURES:—Voir 296 *des documents de la session.*

POINTE-AMOUR:—Voir *Télégraphes*, 3.

POINTE AUX TREMBLES:— Voir 297 *des documents de la session.*

POLICE:—

1. Bill pour amender l'acte à l'effet d'amender et refondre, telles qu'amendées, les dispositions concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest (Sir J. A. Macdonald); ordonné, 161. Présenté, 162. Lu la seconde fois et renvoyé au comité; résolution concernant la police à cheval; Voir ci-dessous, 2; renvoyée au comité; rapporte progrès, 274. La Chambre de nouveau en comité; bill amendé; examiné; adopté; passé, 231. Par le Sénat, 409. S.R., 518. (45 Vic., c. 29.)
2. La Chambre en comité pour considérer s'il est opportun d'augmenter le nombre des constables dans le corps de police à cheval du Nord-Ouest; résolution rapportée; adoptée, 213. Renvoyée au comité général sur le bill concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest, 274. Voir ci-dessus, 1.
3. La chambre en comité pour examiner la résolution pour prélever un droit de tonnage sur les navires entrant dans les ports de Québec et de Montréal, pour les objets de l'acte concernant la police de port et de rivière du Canada; rapportée; adoptée, 210. Renvoyée au comité général sur le bill concernant la police des ports et des rivières du Canada, 425. Voir ci-dessous, 4.
4. Bill intitulé: "Acte concernant la police de port et de rivière du Canada;" Du Sénat, 167. Lu, 168. Lu la seconde fois; renvoyé au comité; résolution renvoyée au comité; (voir ci-dessus, 3); procédés interrompus par l'appel des bills privés, 425. Le comité procède; bill amendé (titre modifié en retranchant le mot "du Canada" et en insérant "de la Province de Québec"); examiné; adopté; passé, 426. Sénat concourt, 439. S.R., 518. (45 Vic., c. 48.)

POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST :—Voir 208 *des documents de la session*. *Police*, 1, 2.

PONTIAC AU PACIFIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DE.—Pétition demandant la passation d'un acte pour étendre ses pouvoirs de corporation, 94. Avis, 121. Bill, 144. Renvoyé au comité, 154. Rapporté, 241. En comité général; rapporté; passé, 259. Par le Sénat avec amendements, 312. Adopté, 323. S. R., 517. (45 Vic., ch. 69.)

PONTS :—“ Bill concernant les ponts établis en vertu d'actes provinciaux sur les eaux navigables,” du Sénat; lu, 345. Lu la seconde fois; en comité général; modifié, 363. Examiné; adopté, 364. Ordre pour la troisième lecture rescindé et bill renvoyé de nouveau au comité; modifié; examiné; adopté passé, 377. Par le Sénat, 409. S. R., 518. (45 Vic., ch. 37.)

PONT DU SUD DU CANADA, CIE DU :—Pétition demandant la passation d'un acte progeant de nouveau le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux, 31. Avis, 121. Bill, 122. Renvoyé au comité, 128. Rapporté, 236. En comité général; rapporté, 258. Passé, 258. Par le Sénat, 312. S. R., 516. (45 Vic., ch. 87.)

PORTAGE, WESTBOURNE ET NORD-OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant qu'un acte soit passé lui donnant le pouvoir de continuer sa ligne de chemin de fer, 31. Avis, 44. Bill, 51. Renvoyé au comité, 62. Rapporté avec amendements, 206. En comité général; Rapporté, 216. Passé, 228. Par le Sénat, 291. S. R., 516. (45 Vic., ch. 80.)

PORT DANIEL, HAVRE DE :—Voir 194 *des documents de la session*.

PORTS ET RIVIÈRES, POLICE DES :—Voir *Police*, 3, 4.

PORT-STANLEY, HAVRE DE :—Voir 196, *des documents de la session*.

POSTES, BUREAU DE :—Voir 300-315, *des documents de la session*.

PETTS, THOMAS :—Voir 314, *des documents de la session*.

PRÉEMPTIONS :—Voir 386, *des documents de la session*.

PRESBYTÉRIENNE, CONGRÉGATION :—1. Pétitions demandant que le parlement du Canada donne suite aux vœux du dernier synode de l'église presbytérienne du Canada, tels qu'exprimés dans l'acte récemment invalidé, en en faisant une loi, 65, 85, 94, 101, 110, 125, 130, 131, 140, 148, 163, 169, 172, 175, 176, 188, 199, 206, 215, 225, 241, 255, 267, 405.

2. Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet que la caisse du synode de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse pour le soutien des ministres, des veuves et des orphelins, ainsi que le contrôle et l'administration de cette caisse, soient assignés à l'église presbytérienne en Canada, 74. Avis (recommandant la suspension de la 51e règle), 95. Règle suspendue et bill présenté, 104. Renvoyé au comité, 114. Rapporté avec amendements, 238. En comité général; rapporté; passé, 259. Par le Sénat, 364. S. R., 517.—(45 Vic., c. 125)

3. Pétitions demandant certaines modifications à l'Acte 22 Vic., chap. 66, intitulé : “ Acte à l'effet de constituer légalement le bureau de direction de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec

PRESBYTÉRIENNE, CONGRÉGATION—*Suite.*

l'église d'Ecosse." 75, 85, 93, 101, 109, 125, 131, 141, 150, 164, 169, 173, 189, 199, 205, 215, 255. Avis (recommandant la suspension de la 51e règle); Règle suspendue, 95. Bill, 96. Renvoyé au comité, 107. Rapporté avec amendements, 200. Motion pour que la Chambre se forme en comité; amendement proposé par M. Cameron (Victoria), pour remettre la considération de ce bill en comité dans une semaine, rejeté; bill renvoyé de nouveau au comité général; rapporté, 216. Motion pour la troisième lecture; amendements proposés, que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général. 1. Par M. Amyot, 1^o de manière à donner aux requérants une constitution ou existence légale et tout ce qui est nécessaire à cette fin ou qui en résulte; 2^o de manière à n'adjudger ni sur la propriété ni sur l'administration des biens temporels réclamés par les requérants, et à laisser aux tribunaux dûment constitués et compétents la charge de décider à qui appartiennent la propriété et l'administration de ces biens; rejeté, 246. 2. Par M. McLennan, qu'avant que cette Chambre dispose de ce fonds, le droit de la dite minorité devrait être maintenu quant à la division du capital du dit fonds de telle manière que la dite minorité puisse contrôler la proportion du dit fonds qui lui reviendra, 246. Rejeté, 248. 3. Par M. Cameron (Victoria), de modifier le préambule de manière à lire: "Considérant que la majorité du synode" au lieu "considérant que le synode", etc., rejeté. 4. Par M. Cameron (Victoria), de modifier le bill en prescrivant que le montant du fonds des biens temporels sera divisé en proportion du nombre des fondateurs survivants du fonds adhérant à l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, et à l'église presbytérienne en Canada, et de donner les pouvoirs nécessaires aux dites églises respectives pour permettre à chacune d'elles d'administrer la somme afférente à chacune des dites églises; rejeté, 248. 5. Par M. MacDougall, de modifier la clause 4, en y ajoutant les mots suivants: "à l'assemblée à être convoquée et tenue comme susdit, les bénéficiers ou une majorité d'entre eux pourront prendre des mesures pour la disposition du résidu du "fonds" après que les trois classes de paiements spécifiées dans la clause 1 auront été faits et exécutés, et ils auront le pouvoir de déterminer que les congrégations qui ont refusé de faire partie de l'union, et qui n'en feront pas partie subséquemment, auront droit à une part du dit résidu, telle part devant être proportionnée au nombre entier des congrégations inscrites sur le rôle du synode, le 14 juin, 1875," etc.; adopté; question principale telle qu'amendée adoptée, 248. Bill renvoyé de nouveau au comité général et modifié en conséquence; considéré; motion pour la troisième lecture; amendement proposé par M. MacMillan, de modifier le préambule, en prescrivant que le dit bureau ci-devant connu sous le nom de bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, soit modifié en changeant le titre du dit bureau en celui de bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada; rejeté, 249. Bill lu la troisième fois et passé, 249. Par le Sénat, 363. S. R., 517. (45 Vic., c. 124)

4. Pétition demandant la même chose que les précédentes (voir n^o 3) ne peut être reçue vu qu'elle ne porte aucune signature, 126, 142.
5. Pétitions en faveur du bill précédent, 199, 230, 241.
6. Pétition du Synode de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, demandant un acte constitutif, 94. Avis (recommandant la suspension de la 51e règle). 103. Règle suspendue et Bill présenté, 104. Renvoyé au comité, 114. Préambule rapporté n'est pas prouvé, en tant qu'il a été déclaré par le bill à l'effet d'amender l'acte de la ci-devant province du Canada, intitulé "Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens

PRESBYTÉRIENNE, CONGRÉGATION—*Suite.*

- temporels de l'église presbytérienne du Canada, en rapport avec l'église d'Ecosse," et les actes qui l'amendent (Voir ci-dessus, 3.) que le Synode de l'église presbytérienne du Canada, en rapport avec l'église d'Ecosse a été incorporé dans l'union ; il ne peut en conséquence, recommander un acte constitutif séparé, 220. Honoraires remboursés, 409.
7. Pétitions demandant que quel que soit la décision prise au sujet de la disposition de la caisse du revenu temporel de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'Eglise d'Ecosse, le capital de la caisse soit conservé, et les droits des ministres commués, sauvegardés, 102, 111, 132, 164, 225.
 8. Pétition priant que les mesures de législation demandées dans l'intérêt de l'église presbytérienne en Canada, soient suspendues jusqu'à ce que jugement soit rendu dans les causes intentées par le dit synode de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, et actuellement pendantes dans les cours de justice, 102.
 9. Pétitions demandant que les mesures législatives proposées par l'église presbytérienne en Canada, ne soient pas accordées, 111, 126, 133, 141, 151, 164, 170.
 10. Pétition demandant la même chose que les précédentes (Voir No. 9) ne peut être reçue vû qu'elle ne porte aucune signature, 133.
 11. Pétition demandant que la Chambre refuse toute législation de nature à détourner de leur destination primitive les biens temporels de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, 164.
 12. Pétitions demandant que la Chambre donne son concours à un acte confirmant les actes passés par les législatures des provinces d'Ontario et de Québec au sujet des biens temporels et de la caisse de l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse pour le soutien des veuves et des orphelins, et aussi au sujet de l'université du collège de la Reine de Kingston, 170, 177, 215. Voir *Queen's College Kingston*.

PRÊT ET ÉPARGNE, COMPAGNIES DE:—Voir *Sociétés de construction*.

PRÊTEURS SUR GAGES:—Bill portant modification de l'acte concernant les prêteurs sur gages (M. Orton) ; ordonné ; présenté, 52. Motion pour la seconde lecture ; débat ajourné, 97. Repris ; motion et bill retirés, 129.

PREUVE :

1. Pétitions demandant séparément la passation d'un acte pourvoyant à la réception, dans toutes les cours de justice, du témoignage de toutes personnes quelconques, sans tenir compte des opinions religieuses de telles personnes, 20, 30, 48, 64, 75, 86, 94, 164, 176.
2. Bill autorisant toute personne prévenue d'une offense poursuivable par voie d'accusation de déposer en sa propre faveur (M. McCarthy) ; ordonné ; présenté, 76. Renvoyé au comité spécial sur le bill "à l'effet que les personnes accusées de délits seront témoins compétents," 229. Rapport du comité sur les bills, combinés en un seul, avec amendements, 235.
3. Bill à l'effet d'amender la loi de la preuve dans les poursuites au criminel (M. Robertson, Hamilton) ; ordonné ; présenté, 171.

PRINCE-ÉDOUARD, BANQUE DE L'ÎLE DU :—Voir *Banque de l'Île du Prince-Édouard*.

PRINCE-ÉDOUARD, CHEMIN DE FER DE L'ÎLE DU :—Voir 100, 122, 124, *des documents de la session ; chemin de fer Intercolonial, 3.*

PRINCE-ÉDOUARD, ÎLE DU :—Voir 316, 317, *des documents de la session.*

PRISONNIERS :—Bill intitulé : “ Acte qui détérmine le droit d'assailir, blesser ou tuer certains prisonniers,” (du Sénat). Lu, 345.

PRIVILÈGES :—Comité permanent des privilèges et élections, 27.

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE GARANTIE PAR HYPOTHÈQUE :—Voir *Intérêt*.

PULLMAN, CIE DES WAGONS :—Voir 177, *des documents de la session.*

QU'APPELLE, CIE DES TERRES DE LA :—Pétition demandant un acte constitutif, 71. Avis; bill, 165. Renvoyé au comité, 194. Rapporté avec amendements, 306. En comité général; amendé; examiné; adopté; passé, 322. Par le Sénat, avec amendements. (Titre modifié en ajoutant le mot “limitée,”) 422. Examiné; adopté, 426. S. R., 518. (45 Vic., c. 121.)

QUARANTAINE :—Voir 318, 319, *des documents de la session.*

QUÉBEC, CIE DES BOIS DE :—Pétition demandant un acte constitutif, 44. Avis, 51. Bill, 60. Renvoyé au comité, 71. Rapporté avec amendements, 126. En comité général; rapporté, 145. Passé, 153. Par le Sénat avec amendements, 301. Examiné; adopté, 302. S. R., 517. (45 Vic., c. 119.)

QUÉBEC, HAVRE DE :—

1. La Chambre en comité pour examiner la résolution autorisant le gouverneur à prélever une somme de \$375,000 pour construire le mur en travers et l'écluse nécessaires pour transformer en bassin à flot, le bassin à l'embouchure de la rivière St-Charles, et de payer la balance du coût de ce bassin; Rapportée, 209. Adoptée; bill, 210. Voir ci-dessous, 2.
2. Bill à l'effet d'amender de nouveau les actes concernant l'amélioration et l'administration du havre de Québec, (sir L. Tilley); ordonné; présenté, 210. Lu la seconde et troisième fois et passé, 298. Par le Sénat, 335. S. R., 517. (45 Vic., c. 47.)

QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA ET OCCIDENTAL, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition demandant la passation d'un acte pour lever les doutes quant au pouvoir de la Cie du chemin de fer de la rive nord d'adopter certaines résolutions, et du pouvoir de la Cie du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental d'exécuter un certain transfert, transportant respectivement les droits et les biens des dites compagnies à Sa Majesté pour l'usage de la province de Québec, 133. Avis, 165. Bill, 171. Renvoyé au comité, 195. Rapporté avec amendements, 300. En comité général; rapporté; passé, 313. Par le Sénat, 433. S. R., 518. (45 Vic., c. 67.)
2. Pétition de certains actionnaires de la Cie du chemin de fer de colonisation du Nord de Montréal, demandant que leurs droits soient sauegardés dans le bill précédent, 170, 200.
3. Pétition demandant que le bill précédent soit rejeté, 173.

QUEEN'S COLLEGE, KINGSTON :—Pétition demandant la passation d'un acte qui permet au dit collège d'être, vis-à-vis de l'église presbytérienne en Canada, sur le même pied qu'il l'était précédemment vis-à-vis l'église presbytérienne du Canada en rapport avec l'église d'Ecosse, 74. Avis (recommandant la suspension de la 5^e règle) ; ordre de suspendre la règle et bill présenté, 95. Renvoyé au comité, 106. Rapporté avec amendements, 238. En comité général ; rapporté, 258. Passé, 259. Par le Sénat avec amendements, 376. Examiné ; adopté, 403. S. R., 518. (45 Vic., c. 123.)

QUESTIONS :

1. Débats ajournés, 62, 240.
2. Motions amendées, 248, 253, 293.
3. Motions retirées, 354, 357, etc.
4. Amendements retirés, 96, 464.
5. Motion pour ajourner le débat, rejetée, 411.
6. Question posée séparément sur chacun des paragraphes d'une motion, 16.
7. Résolution adoptée *nemine contradicente*, 104.
8. Divisions sur des questions, 192, 195, etc.

QUESTIONS DE FORMES ET D'ORDRE :

9. Sur motion pour la nomination d'un comité spécial, et objection étant faite à la dite motion pour la raison qu'aucun avis n'a été donné des noms des députés devant composer le comité ; M. l'Orateur décide,—Que l'avis de motion devrait renfermer les noms, et qu'en conséquence la motion est irrégulière, 80.
10. Objection étant faite à la motion que la Chambre se forme en comité pour considérer une résolution concernant l'inspection des bateaux à vapeur, pour le motif qu'elle ne renferme pas une proposition déterminée, tel que requis par l'article 41 du règlement ; M. l'Orateur décide,—“ Que l'article du règlement, comme on le comprend généralement et comme il est interprété par la pratique anglaise la plus récente, exige simplement que la Chambre se forme en comité pour considérer une proposition générale énonçant l'urgence de présenter une mesure sur une question particulière, et qu'en conséquence, la motion proposée est, à son avis, suffisamment conforme au sens de l'article du règlement,” 213.
11. Objection étant faite à la seconde lecture du bill à l'effet de répartir de nouveau la représentation dans la Chambre des Communes, sur le fait que des changements importants ont été apportés à la mesure depuis sa présentation, et que, par suite de ces changements, le bill n'est pas le même que celui qui a été soumis à la Chambre. M. l'Orateur donne sa décision comme suit :—“ Il n'y a aucun doute que la question d'ordre est très importante et doit être décidée avec soin en vue de régler ces questions à l'avenir. Il est vrai que cette Chambre a observé le règlement d'une manière peu exacte, et que des bills ont pu être présentés en blanc, sans soulever d'objection. Mais la règle est formelle et une telle pratique ne devrait pas être tolérée. Il est également établi que lorsque la Chambre est une fois saisie d'un bill, ce bill devient sa propriété et ne peut subir de modifications importantes, à moins qu'elles ne soient faites par la Chambre elle-même. Je

 QUESTIONS—*Suite.*

pense, puisque cette question a été soulevée, qu'il est préférable de suivre la pratique suivie par la Chambre des Communes, en Angleterre, et de ne pas permettre dorénavant qu'il soit fait de changements autres que de simples changements de rédaction, dans un bill qui a été présenté d'une manière régulière. Je déclare, en conséquence, que la question d'ordre est bien fondée, et la meilleure manière d'agir, dans les circonstances, est de rescinder l'ordre et de présenter le bill de nouveau, sur la demande qui en a été précédemment faite," 406.

QUESTIONS RÉSOLUES DANS L’AFFIRMATIVE :

12. Que des statistiques trimestrielles sur le commerce du Canada, la situation de ses finances, etc., devraient être publiées, 356.

QUESTIONS RÉSOLUES DANS LA NÉGATIVE :

13. Motion concernant l'emprisonnement des femmes qui ont subi une condamnation dans le pénitencier de Dorchester, 51. Motion pour remettre à six mois la considération du bill concernant le mariage avec la sœur de la femme défunte, 193.

RAPID CITY, CIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL :—Pétition demandant un acte constitutif, 48. Avis; Bill, 236. Renvoyé au comité, 260. Rapporté avec amendements, 310. En comité général; rapporté; passé, 322. Par le Sénat, avec amendements, 376. Examiné; adopté, 402. S.R., 518. (45 Vic, c. 85.)

RECENSEMENT :—Voir 320, 327, *des documents de la session.*

RECETTES ET DÉPENSES :—Voir 328, 329 *des documents de la session.*

RÉCLAMATIONS POUR TERRES JALONNÉS :—Voir 383 *des documents de la session.*

RECOMMANDATION DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—Voir *Gouverneur-général*, 7.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LES TERRAINS HOUILLERS :—Voir *Terrains houillers.*

RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA :—Voir 320, *des documents de la session.* *Subsides*, 8.

REPRÉSENTATION DANS LA CHAMBRE DES COMMUNES :—Voir *Chambre des Communes*, 1.

RESTIGOUCHE, RIVIÈRE :—Voir 333 *des documents de la session.*

REVENU INTÉRIEUR :—

1. Motion pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill concernant l' "Acte du revenu de l'Intérieur (droit sur le tabac); débat interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la 19^e règle, 211. Repris et ajourné, 213. Repris et interrompu de nouveau par l'appel des bills privés; la Chambre en comité général, 371. Résolution rapportée; adoptée; bill présenté, 372. Voir ci-dessous, 2.

REVENU INTÉRIEUR—*Suite.*

2. Bill à l'effet d'amender l'acte concernant l'Acte du Revenu de l'Intérieur, 1880, (M. Mousseau); ordonné; présenté, 372. Ordre pour la seconde lecture rescindé et bill retiré; permission donnée de présenter un autre bill; bill présenté, 435. Lu la seconde fois; en comité général; amendé; examiné; adopté; motion pour troisième lecture; amendement par M. Bourassa, de renvoyer de nouveau le bill à un comité général, en pourvoyant que le cultivateur du tabac canadien pourra porter sur le marché et vendre en toute liberté, là ou ailleurs, sans taxe, le tabac qu'il aura cultivé sur sa ferme; rejeté; amendement proposé par M. Vanasse, que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général, en pourvoyant que toute personne qui achètera du tabac du cultivateur, pourra le vendre sans payer aucun droit; rejeté; bill lu la troisième fois et passé, 496. Par le Sénat, avec amendements, 512. Examiné; la Chambre refuse son assentiment pour la raison qu'ils sont contraires au but général de ce bill; message au Sénat, 513. Sénat l'insiste pas sur ses amendements, excepté le septième auquel il insiste; la Chambre n'insiste pas sur le refus de son assentiment, 515. S. R., 519. (45 Vict., chap. 8.) Voir 334 *des documents de la session.*

RICHELIEU, CIE DU PONT DU:—

1. Pétition demandant la passation d'un acte les autorisant à construire un pont sur la rivière Richelieu, à l'île appelée "Ash Island," 20. Avis; bill, 69. Renvoyé au comité, 76. Rapporté avec amendements, 275. En comité général; amendé, 287. Examiné; adopté; passé, 298. Par le Sénat, 356. S. R., 517. (45 Vict., c. 91.)
2. Pétitions demandant que le bill ci-dessus ne devienne pas loi; lues et reçues de suite, 174, 216.
3. Pétitions en faveur du bill, 241. Pétition demandant la même chose, elle n'est pas reçue parce qu'elle porte qu'une signature, 241. Une autre ne porte aucune signature, 299. Voir 335 *des documents de la session.*

RIDOUT, MAJOR:—Voir 140, 142 *des documents de la session.*

RIMOUSKI:—Voir 325 *des documents de la session.*

RIVIÈRE DU LOUP:—Voir 242, *des documents de la session.*

RIVIÈRES ET RUISSEAUX, BILL:—Voir 337, 338; *des documents de la session. Subsidés, 8.*

RIVIÈRE NOIRE, ONTARIO:—Pétition demandant qu'il soit pris des mesures pour enlever les obstructions dans la dite rivière, 44, 49.

RIVIÈRE ROUGE, EXPÉDITION DE LA:—Voir 336, *des documents de la session.*

RONDEAU, HAVRE DE:—Voir 197, *des documents de la session.*

ROSS, LT.-COL.:—Voir 264, *des documents de la session.*

RUELLAND, FRANÇOIS:—Voir 287, *des documents de la session.*

RYAN, THOMAS:—Voir 174, *des documents de la session.*

SABLE, ILE DU CAP :—Voir 365, *des documents de la session.*

ST-ANACLET, PAROISSE DE :—Voir 135, *des documents de la session.*

ST-CHARLES, RIVIÈRE :—Voir *Québec, havre de*, 1, 2.

STE-CLAIRE, COMPAGNIE DU PONT ET TUNNEL DE CHEMIN DE LA RIVIÈRE :—Pétition demandant la passation d'un acte pour faire revivre l'acte incorporant la dite compagnie, 74. Avis, 121. Bill, 122. Renvoyé au comité, 123. Rapporté avec amendements, 300. En comité général; rapporté; passé, 312. Par le Sénat, avec un amendement, 363. Examiné; adopté, 371. S.R., 518. (45 Vic., c. 70.)

STE-CROIX, PONT SUR LA RIVIÈRE DE :—Voir *Calais à St-Stephen, pont de chemin de.*

ST-FRANÇOIS, RIVIÈRE :—Bill pour régler le flottage du bois de corde sur la partie navigable de la rivière St-François (M. Vauasse); ordonné; présenté, 181.

ST-HYACINTHE, PORT DE :—Voir 387, *des documents de la session.*

SAINT JEAN, BUREAU DES DOUANES À :—Voir 180, *des documents de la session.*

ST. JEAN, CIE DU PONT DE.—Pétition demandant un acte constitutif, 39. Avis, 44. Bill, 51. Renvoyé au comité, 62. Rapporté avec des amendements, 275. En comité général; rapporté; passé, 287. Par le Sénat, 356. S. R., 517 (45, Vic., c. 90.

ST.-JEAN COMTÉ DE, P. Q. :—Voir 324 *des documents de la session.*

ST. JEAN, HAVRE DE :—1. La Chambre en comité pour considérer les résolutions concernant la nomination de certains commissaires pour l'amélioration et l'administration du havre de St. Jean, N.-B.; surrecommandation de Son Excellence, 422. En comité, 426. Rapportées; adoptées; bill présenté, 427. Voir ci-dessous, 2.

2. Bill concernant le havre de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick (Sir H. L. Langevin); ordonné; présenté, 427. Lu la seconde fois; en comité général; amendé, 491. Examiné; adopté; passé, 492. Par le Sénat, 515. S. R., 519. (45 Vic., c. 51.)

3. Pétition,—demandant que tout bill qui sera préparé pour transférer le havre de St. Jean à une commission, soit soumis aux contribuables de cette cité, pour leur information, 423.

4. Pétition,—demandant qu'aucun bill ne soit passé en vue de placer le havre de St. Jean sous le contrôle d'une commission, jusqu'à ce qu'ils aient une occasion de se faire entendre, 423.

ST. LAURENT, COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME :—Voir *Assurance maritime du St. Laurent.*

- ST LAURENT ET DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE, COMPAGNIE DE TRAVERSE DU :— Pétition demandant un acte à l'effet de proroger de nouveau le temps fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux qu'elle doit faire, 31. Avis, 142. Bill, 144. Renvoyé au comité, 154. Retiré, et honoraires remboursés, sur la recommandation du comité des chemins de fer (les promoteurs ayant signifié leur intention de ne pas procéder avec ce bill), 310.
- ST-LAURENT, JOSEPH :—Voir 115 *des documents de la session*.
- ST-LAURENT, RIVIÈRE :—Voir *Montréal, havre de*, 1, 2.
- ST-MICHEL, QUAI A :—Voir 340 *des documents de la session*.
- ST-PIERRE, PAROISSE DE :—Voir 381 *des documents de la session*.
- SAISIES :—Voir 164, 167, 168, 179 *des documents de la session*.
- SALAIRES DES JUGES :—Voir *Juges*, 3, 4.
- SANCTION ROYALE :—Voir *Gouverneur Général*, 3.
- SASKATCHEWAN ET RIVIÈRE À LA PAIX, COMPAGNIE DE CHEMIN FER DE LA :—Pétition demandant un acte constitutif, 48. Avis; bill, 59. Renvoyé au comité, 70. Rapporté avec amendements, 142. En comité général; rapporte progrès, 153. Bill rapporté; passé, 182. Par le Sénat, avec des amendements, 232. Examiné; adopté, 239. S. R., 516. (45 Vic., chap. 81.)
- SASKATCHEWAN, QU'APPELLE ET L'ASSINIBOINE, COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA :—Pétition demandant un acte constitutif, 112. Avis, 121. Bill, 134. Renvoyé au comité des banques et commerce, 146. Ordre rescindé et bill renvoyé au comité des chemins de fer, 290. Bill retiré et honoraires remboursés sur la recommandation du comité des chemins de fer (les promoteurs ayant signifié leur intention de ne pas procéder avec ce bill), 310.
- SASKATCHEWAN-SUD, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DE LA :—Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet de proroger le délai fixé pour le commencement de sa voie ferrée, etc., 56. Avis, 121. Bill, 122. Renvoyé au comité 128. Rapporté avec amendements, 236. En comité général; rapporté; passé, 258. Par le Sénat, 312. S. R., 516. (45 Vic., chap. 82.) Voir 401 *des documents de la session*.
- SASKATCHEWAN, SYNODE DU DIOCÈSE DE :—Pétition demandant un acte constitutif, 64. Avis, 69. Bill, 76. Renvoyé au comité, 91. Rapporté; honoraires remboursés, 161. Bill en comité général; rapporté, 182. Passé, 193. Par le Sénat, 280. S. R., 516. (45 Vic., chap. 126.)
- SAULT SAINTE-MARIE, COMPAGNIE DU PONT DU :—Pétition demandant un acte constitutif, 64. Avis, 69. Bill, 70. Renvoyé au comité, 76. Rapporté avec des amendements, 121. En comité général; rapporté, 128. Passé, 145. Par le Sénat, avec des amendements, 228. Examiné; adopté, 259. S. R., 516. (45 Vic., c. 89.)
- SAUVAGES, AGENCE DES :—Voir 342 *des documents de la session*.

SAUVAGES :—

1. Pétition demandant que la Chambre prenne en considération l'opportunité d'avoir un chemin à travers la réserve des sauvages, à partir de Malagawatch en suivant le côté est de Big Harbor, 94.
2. Bill intitulé: " Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux sauvages, 1880." Du Sénat, 496. Lu, 497. Lu la seconde fois; en comité général; amendé; examiné; adopté; passé, 511. Le Sénat concourt, 512. S. R., 519. (45 Vic., c. 30). Voir 341, 347, *des documents de la session*.

SECOURS MUTUELS, DU CANADA, ASSOCIATION DE :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 133. Avis, 143. Bill, 145. Renvoyé au comité, 155. Rapporté avec amendements, 306. En comité général; rapporté; passé, 322. Par le Sénat, 436. S. R., 518. (45 Vic., c. 107.)

SECRETÉIRE D'ÉTAT :—Voir 348 *des documents de la session*.

SÉDUCTION :—Voir *loi criminelle*, 2.

SÉNAT :

MESSAGES AU SÉNAT :—

1. Désignant ceux des députés de la Chambre des Communes qui font partie des comités conjoints, 29.
2. Demandant qu'il soit permis à trois de leurs collègues, de comparaître et de témoigner devant un comité spécial, 227.
3. Faisant connaître les motifs du rejet des amendements faits par le Sénat à certains bills, 509, 514.

MESSAGES DU SÉNAT :—

4. Désignant ceux des membres du Sénat qui font partie des comités conjoints, 29, 30.
5. Transmettant les bills et demandant le concours de la Chambre, 211, 231, etc.
6. Annonçant qu'il accepte les bills des Communes (ou les amendements aux bills) avec ou sans amendements, 90, 210.
7. Permettant à des Sénateurs de témoigner devant les comités de la Chambre, 232.
8. Demandant le concours de la Chambre à une adresse de félicitations à Sa Majesté, au sujet de l'attentat commis contre sa vie, 105. Au sujet de l'établissement d'une cour maritime pour le Canada, 330. Adresse à Son Excellence, lui demandant de vouloir transmettre à Sa Majesté l'adresse concernant l'état des affaires en Irlande, 402.

SERMENT D'OFFICE :—Bill concernant l'administration des serments d'office; ordonné, présenté, 10. Première lecture, pro forma, 10.

SERVICE CIVIL :—

1. Bill concernant le service civil du Canada, (Sir H. L. Langevin); Ordonné; présenté, 66. Lu la seconde fois, 273; en comité général; rapporte progressivement, 330, 334. La Chambre de nouveau en comité; résolutions concernant la rémunération des examinateurs et le salaire des employés, etc., renvoyé au comité; bill amendé; examiné, 345. Motion pour la troisième lecture, 360. Amendement, proposé par M. Casey pour renvoyer de nouveau le bill en comité avec mandat et pouvoir de le modifier en pourvoyant à la création d'une classe d'employés pour exécuter le travail de routine avec des salaires proportionnés à la nature de leurs fonctions, etc., 360. Rejeté; bill lu la troisième fois et passé, 361. Par le Sénat avec amendements; examiné; adopté, 439. S. R., 518. (45 Vic., c. 4.)
2. La Chambre en comité général au sujet du service civil; sur la recommandation de Son Excellence, 339. Résolutions fixant la rémunération des membres du bureau des examinateurs, et les salaires des employés, etc., etc.; rapportées; adoptées; renvoyées au comité général sur le bill concernant le service civil, 345. Voir ci-dessus, 1. Voir 349, 354, *des documents de la session*.

SERVICE CIVIL, COMMISSION DU :—Voir 350, 351 *des documents de la session*.

SHANLY, FRANK :—Voir 106 *des documents de la session*.

SHELburne, PORT DE :—Voir 201 *des documents de la session*.

SHERBROOKE, ASSOCIATION DE BIENFAISANCE MUTUELLE DE :—Pétition demandant un acte constitutif, 44 avis, 51; bill, 60. Renvoyé au comité, 71. Comité recommande que le bill soit retiré (les promoteurs n'ayant pas l'intention de procéder avec ce bill) et les honoraires remboursés; retiré en conséquence, 285.

SMITH, RIPLEY ET CIE :—Voir 66 *des documents de la session*.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION :—"Acte ayant pour objet d'amender la législation concernant les sociétés de construction et les compagnies de prêt et d'épargne qui opèrent dans la province d'Ontario;" du Sénat; lu, 211; ordre pour la seconde lecture transféré des bills et ordres publics aux ordres du gouvernement, 439; lu la seconde fois; en comité général; amendé; examiné; adopté; passé, 483; par le Sénat, 490. S. R., 518. (45 Vict., c. 24.) Voir *Insolvabilités*, 3.

SŒUR DE LA FEMME DÉFUNTE :—Voir *Mariage*.

SŒURS DE CHARITÉ DES TERRITOIRES DU N. O. :—Pétition demandant un acte constitutif, 102. Rapport du comité des O. P. (Avis non requis), 122. Bill, 144. Renvoyé au comité, 154. Rapporté avec amendements, 280. En comité général; rapporté; passé, 295. Honoraires remboursés sur la recommandation du comité des bills privés, 297. Passé par le Sénat, 335. S. R., 517. (45 Vict., c. 127.)

SOLEIL, CIE D'ASSURANCE MUTUELLE SUR LA VIE, DE MONTRÉAL DITE DU :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer son nom en celui de "Cie canadienne d'assurance sur la vie, dite du Soleil," 20. Avis, 31. Bill, 32. Renvoyé au comité, 52. Rapporté avec des amendements, 134. En comité général; rapporté, 146. Ordre pour la troisième lecture rescindé; Bill renvoyé de nouveau au comité avec instructions; amendé; rapporté; examiné; passé, 181. Par le Sénat, 252. S. R., 516. (45 Vic., c. 100.)

SOREL :—Voir 355, 356, *des documents de la session.*

SOURIS AUX MONTAGNES ROCHEUSES, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA :—Pétition demandant certains amendements à la charte, 94. Avis, 103. Bill, 104. Renvoyé au comité, 114. Rapporté avec amendements, 236. En comité général; rapporté; passé, 258. Par le Sénat, 312. S. R., 517. (45 Vic., c. 79.) Voir 401 *des documents de la session.*

SOURIS-OUEST :—Voir 202 *des documents de la session.*

SPRINGHILL, HOUILLE DE :—Voir 209 *des documents de la session.*

SQUATTERS :—Voir 378, 396, *des documents de la session.*

STADACONA, COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE :—Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet de modifier et d'étendre l'acte qui autorise la dite compagnie à renoncer à sa charte, etc., 20. Avis, 31. Bill, 32. Renvoyé au comité, 52. Rapporté avec des amendements, 232. En comité général; rapporté; passé, 238. Par le Sénat, 301. S. R., 516. (44 Vic., chap. 101.)

STATISTIQUE CRIMINELLE :—Voir 357, *des documents de la session.*

STATUTS :—Le comité des impressions reçoit instruction de faire imprimer 600 copies de l'index des statuts, etc., préparé par le greffier en loi, 409. Voir 358, 359, *des documents de la session.*

SUBSIDES :—

1. Prise en considération du discours de Son Excellence, 13. La Chambre décide de se former en comité des subsides, 18, 254. En comité des voies et moyens, 18. Budgets renvoyés au comité des subsides, 61, 66, 401, 487.
2. La Chambre en comité sur les subsides, 61, 223, 233, 265, 277, 281, 289, 302, 309, 315, 332, 337, 346, 352, 364, 372, 407, 428, 479, 500.
3. Le comité fait rapport de progrès et obtient permission de siéger de nouveau, 61, 224, etc.
4. Procédés du comité des voies et moyens interrompus par l'appel des bills privés en vertu de la 19e règle, et ensuite continués, 70, 106, 314, etc. Débat sur une motion, ou un amendement sur une motion, pour que la Chambre se forme en comité des subsides, interrompu pour la même cause, 238, 257, 276, 311, etc.
5. Résolutions rapportées et adoptées. 378, 379, 380, 381, 382, 383, 385, 386, 388, 389, 390, 391, 392, 394, 395, 473, 474, 475, 501, 504.

SUBSIDES—*Suite.*

6. Résolutions remises après leur seconde lecture, 380, 381, 385, 388, 390, 391, 392, 394, 395, 400, 478. Adoptées ensuite, 403, 404, 471, 472, 473, 490.
7. Débat sur une motion pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens, 70. Pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, 238.
8. Amendements à la motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides : Par M. Mackenzie "que cette Chambre ne peut approuver le contrat de Andrew Onderdonk, pour la construction d'une portion du chemin de fer du Pacifique canadien, entre Port-Moody et Emory's Bar, mais que la soumission de Macdonald et Charlebois, au montant de \$209,255 étant la plus basse aurait dû être acceptée, 221. Rejeté, 223. Par M. Laurier, "que les intérêts publics seraient grandement favorisés par l'abrogation des droits imposés sur la houille, le coke et les céréales (blé et farine), 232. Rejeté, 233. Par M. Plumb, "qu'il est expédient que les limites ouest et nord de la province d'Ontario soient fixées définitivement en déférant la question, pour obtenir un jugement décisif, soit à la cour suprême du Canada ou au comité judiciaire du conseil privé en Angleterre," etc.; Débat sur icelui interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la 19^e règle, 238. Repris, 239. Ajourné, 240. Repris, 253. Amendement adopté, 254. Motion principale telle qu'amendée est adoptée, 254. Par M. Paterson (Brant), "que les droits sur le sucre sont exagérés et devraient être modifiés de manière à réduire le lourd fardeau qu'ils font peser sur le peuple." Débat sur icelui interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la 19^e règle, 258. Repris, 264. Rejeté, 265. Par M. Charlton, "que les règlements actuels relatifs aux territoires du Nord-Ouest sont destinés à faire un grand tort à l'avenir de ce pays en facilitant à quelques personnes l'accaparement de grandes étendues de terrains, et que nous devons nous efforcer de peupler les régions agricoles du Nord-Ouest avec des francs tenanciers, cultivant chacun leur propre terre, et ne payant en conséquence pas plus que le trésor public ne reçoit; et que, à l'exception des emplacements de villes ou autres cas exceptionnels, la vente des terres fertiles du Nord-Ouest, devrait, en règle générale, n'être faite qu'à des colons de bonne foi, à des conditions d'établissement raisonnables, et dans des quantités limitées à la superficie qu'un colon peut raisonnablement occuper, 275. Débat sur icelui interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la 19^e règle; repris, 276. Rejeté, 277. Par M. Cameron (Huron), "que dans l'opinion de cette Chambre le pouvoir de désavouer un acte passé par la législature d'Ontario le 4 mars, 1881, et intitulé: "Acte ayant pour objet de protéger les intérêts publics dans les rivières, cours d'eau et ruisseaux," n'est pas conforme au principe de la constitution et que le dit acte aurait dû être laissé en opération, 286. Débat sur icelui interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la 19^e règle, 287. Repris, 288. Rejeté, 289. Par M. Costigan, "qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté, priant Sa Majesté d'établir un gouvernement, responsable en Irlande, 307. Adopté; Motion principale telle qu'amendée, adoptée, 308. (Voir adresses, 2.) Par M. Blake." "Qu'il est expédient "d'obtenir tous les pouvoirs nécessaires pour permettre à Sa Majesté "par Son représentant le Gouverneur-Général du Canada agissant "par et de l'avis du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, d'entrer en "communication directe, par un agent ou un représentant du Canada, avec "les possessions anglaises ou les puissances étrangères dans le but de "négocier des arrangements commerciaux, tendant à l'avantage du Canada, "sujets au consentement préalable ou à l'approbation subséquente du parlement du Canada constatée par une loi," 311. Débat sur icelui interrompu

SUBSIDES—*Suite.*

- par l'appel des bills privés en vertu de la 19^e règle, 312. Repris, 314. Rejeté, 315. Par M. Anglin, "que le système et l'échelle des droits sur le coton et les lainages devraient être modifiés de manière à abaisser le taux de taxation supporté par la masse de la population et de la proportionner autant que possible à celui prélevé sur la classe riche," 336. Rejeté, 337. Par M. Burpee (St-Jean), "que les droits imposés sur le fer en saumons, en barres et en feuilles, la tôle à chaudière et les tubes, devraient être abaissés de manière à permettre aux fabricants de subvenir aux besoins des consommateurs à un prix moins élevé," 351. Rejeté, 352. Par sir R. J. Cartwright, "Que cette Chambre voit avec regret la proposition du gouvernement de dépenser pour l'exercice 1883, \$2,906,927 de plus que les dépenses de 1881, et \$4,906,325 de plus que les dépenses générales en 1878," 406. Rejeté, 407. Par M. Casgrain, "que des mesures législatives suffisantes ne sont pas adoptées en vue de prévenir et de punir la fraude dans les entreprises entraînant la dépense de deniers publics, 427. Rejeté, 428.
9. Amendement proposé à la motion pour le concours des résolutions rapportées du comité des subsides: Par M. Mills, "que la proposition de payer la somme de \$8,000 à L. McCallum, le propriétaire du steamer "M. C. Upper," n'est pas judicieuse et créerait un précédent dangereux," 481. Rejeté, 490.
 10. Résolution amendée; en retranchant les mots "pour pertes éprouvées par sa destitution du bureau de poste de Saint-Jean," de la résolution pour rembourser D. H. Waterbury, 594.
 11. Résolutions rapportées du comité des voies et moyens, amendées, 470.

VOIES ET MOYENS:

12. La Chambre en comité général des voies et moyens, 18. Motion pour que la Chambre se forme en comité, débat sur icelle interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la 19^e règle, 70. Débat repris et ajourné, 71. Repris; motion pour que la Chambre s'ajourne maintenant, rescindée, 83. Débat ajourné de nouveau, 84. Repris; interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la 19^e règle, 106. Repris et ajourné de nouveau, 107, 122. Repris; interrompu par l'appel des bills privés, 145. Repris et ajourné de nouveau 146, 162, 171, 174, 187. Repris; la Chambre se forme en comité, 201. Résolutions modifiant le tarif douanier et la liste des articles admis en franchise tels que contenus dans les actes 42 Vict., chap. 15, 43 Vict., chap. 18, et 44 Vict., chap. 10, examinées, 201, 205. Résolutions à rapporter; le comité se lève et obtient permission de siéger de nouveau, 205. Résolutions rapportées, 466. Devant être mises en force qu'à une certaine date; première résolution modifiée et adoptée; seconde résolution adoptée; article 3 de la troisième résolution n'est pas adopté; la troisième résolution telle qu'amendée est adoptée, 470. La quatrième résolution est adoptée; bill présenté, 471. (Voir ci-dessous, 13.) La Chambre se forme de nouveau en comité général; résolutions accordant certaines sommes pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté; rapportées; adoptées; bill présenté, 505. (Voir ci-dessous, 14.)
13. Bill à l'effet de modifier de nouveau les différents actes imposant des droits de douane actuellement en vigueur (Sir L. Tilley); ordonné; présenté, 471. Lu la seconde fois; en comité général; amendé, 492. Examiné; adopté, 492. Passé, 495. Par le Sénat, 515. S. R., 519. (45 Vict., c. 6.)
14. Bill pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le trentième jour de juin 1882, et le trentième jour de juin 1883, et pour d'autres objets liés au service public, etc. (Sir L. Tilley); ordonné, 505. présenté; lu une seconde et troisième fois et passé, 506. Par le Sénat, 515. S. R., 519. (45 Vict., c. 2.)

SUBVENTIONS :—Voir *Pêcheries*, 2, 3. *Manitoba*, 1, 2. *Chemin de fer*, 12, 13.

SUBSTANCES ALIMENTAIRES, FALSIFICATION DES :—Voir 187, *des documents de la session*.

SUCRE :—Voir 276, *des documents de la session*. *Subsides*, 8.

SURETÉS CANADIENNES, COMPAGNIE DE, (limitée) :—Voir *Banque Consolidée du Canada*.

SYDNEY-NORD, HAVRE DE :—Bill intitulé : “ Acte à l’effet d’amender l’acte concernant le havre de Sydney-Nord dans la Nouvelle-Écosse ; ” du Sénat, 423. Lu, 423. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté ; passé, 493. S. R., 519. (45 Vic., chap. 50.)

SYNODE DU DIOCÈSE DE SASKATCHEWAN :—Voir *Saskatchewan, Synode du diocèse de*.

SYNODE DE L’ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE DU CANADA EN RAPPORT AVEC L’ÉGLISE D’ÉCOSSE :
—Voir *Presbytérienne, congrégation*, 6.

TABAC :—Pétition demandant certaines modifications aux règlements concernant le tabac canadien, et une réduction des droits sur le dit tabac, 49, 64, 73, 141. Voir 360, 364, *des documents de la session*. *Revenu Intérieur* 2.

“ TECUMSETH,” CIE CANADIENNE D’ASSURANCE MARITIME CONTRE L’INCENDIE DITE — Pétition demandant un acte constitutif, 31. Avis ; Bill, 69. Renvoyé au comité, 76. Rapporté avec des amendements, 232. En comité général ; amendé ; examiné, 238. Passé, (titre modifié en celui de compagnie d’assurance Tecumseth du Canada), 239. Par le Sénat, 301. S. R., 516. (45 Vic., chap. 105.)

THÉ ET CAFÉ :—Voir 407, *des documents de la session*.

TÉLÉGRAPHES :

1. Pétitions demandant qu’il soit pris des mesures pour la construction prochaine de la ligne télégraphique entre Pointe des Monts et Forteau, 48, 65.
2. Pétitions demandant qu’il soit pris de promptes mesures pour la continuation de la ligne télégraphique jusqu’au détroit de Belle-Isle, 49, 65, 86.
3. Pétition demandant d’établir une station de télégraphe électrique à la Pointe Amour, à l’est de la baie Forteau, 49.
4. Bill à l’effet d’établir de nouvelles dispositions au sujet de l’incorporation d’une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin entre la côte canadienne du Pacifique et l’Asie, etc. (Sir H. L. Langevin) ; ordonné ; présenté, 207. Lu la seconde fois ; en comité général ; amendé ; examiné ; adopté ; passé, 346. Par le Sénat, 372. S. R., 517. (45 Vic., c. 54.)
5. Bill intitulé : “ Acte pour déclarer la signification du mot ‘ télégraphes ’ en certains cas. ” Du Sénat ; lu, 433. Ordre pour la seconde lecture transféré des bills publics et ordres aux ordres du gouvernement, 487. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté ; motion pour la troisième lecture ; amendement proposé par M. Mills, de renvoyer de nouveau le bill à un comité général à l’effet d’amender la seconde clause ; rejeté ; bill lu la seconde fois et passé, 510. S. R., 519. (45 Vic., c. 40.) Voir 365, 371, *des documents de la session*.

TÉLÉGRAPHE DU CANADA, COMPAGNIE MUTUELLE DE, (à responsabilité limitée):—Pétition demandant un acte d'incorporation, 73. Avis, 82. Bill, 86. Renvoyé au comité, 106. Rapporté avec amendements, 220. En comité général; rapporté; passé, 229. Par le Sénat, avec amendements, 291. Examiné; adopté, 301. S. R., 517. (45 Vic., c. 94.)

TÉLÉGRAPHE ET DE CABLE, COMPAGNIE AMÉRICAINE DE:—Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet d'étendre à la Puissance du Canada ses pouvoirs, 39. Avis, 44. Bill présenté, 51. Renvoyé au comité, 62. Rapporté, 107. En comité général; rapporté, 114. Ordre pour la troisième lecture rescindé, et le bill renvoyé de nouveau au comité général, avec mandat et pouvoir de modifier le préambule en retranchant les mots à l'Océan Pacifique; amendé; considéré; passé, 181. Par le Sénat, avec amendements, 281. Considération des amendements renvoyés à 3 mois; honoraire remboursé, 511.

TÉMISCOMINGUE, LAC:—Voir 372 *des documents de la session*.

TÉMOINS:—Bill à l'effet que les personnes accusées de délit seront témoins compétents (M. Cameron, Huron); ordonné; présenté, 40. Renvoyé à un comité spécial, 229. Le comité fait rapport qu'il a réuni ce bill au bill autorisant toute personne prévenue d'une offense poursuivable par voie d'accusation de déposer en sa propre faveur, 285. Voir *Preuve*, 2.

TEMPÉRANCE:—Pétitions demandant à la Chambre de ne sanctionner aucunes modifications de nature à nuire à l'opération de l'Acte de Tempérance du Canada; mais que le dit acte soit maintenu dans toute son intégrité, etc., 20, 65, 75, 86, 94, 102, 111, 126, 132, 141, 150, 163, 170, 173, 188, 200, 206, 215, 284, 290, 369. Voir 373, *des documents de la session*. *Boissons enivrant*es.

TERRAINS DE PATURE:—Voir 375, 393, *des documents de la session*.

TERRAINS HOUILLERS:—Motion par M. Blake, que cette Chambre désapprouve les règlements concernant les terrains houillers dans les territoires du Nord-Ouest, en ce qu'ils ne pourvoient pas à l'application, en règle générale, du système équitable des adjudications publiques, à l'acquisition de ces terrains de valeur, etc., etc.; rejeté, 217. Voir 377, 394, *des documents de la session*.

TERRES DES ÉCOLES:—Voir 396, 397, *des documents de la session*.

TERRES FÉDÉRALES:—Voir *Terres publiques*.

TERRES PUBLIQUES:—

1. Bill à l'effet d'amender de nouveau et de refondre tels qu'amendés les différents actes concernant les terres publiques fédérales y mentionnées (sir John A. Macdonald); ordonné; présenté, 161. Lu la seconde fois; en comité général; rapporte progressés, 274. Ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité rescindé et bill retiré, 490.
2. Motion par M. Blake, que le système adopté pour administrer les terres fédérales situées le long des voies ferrées aura probablement pour résultat pratique de faire bénéficier les compagnies de chemins de fer non-seulement de la presque totalité de la plus-value de leurs propres terres, mais aussi de celles des terres fédérales situées dans le voisinage immédiat des stations de tels chemins de fer; et que des mesures devraient être adoptées pour assurer au public, autant que possible, cette plus-value, dans le cas où des stations seraient établies à l'avenir; retirée, 354.

TERRES PUBLIQUES — Suite.

3. Bill intitulé : " Acte pour corriger certaines erreurs dans la version française de " l'Acte des terres de la Puissance " et de " l'Acte des terres fédérales (1879) ; " du Sénat ; lu, 433. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté ; passé, 492. S. R., 519. (45 Vic., c. 27.) Voir 374-404 *des documents de la session.*

TERRES, RÈGLEMENTS DES :— Voir 389, 391, 392, 395, 398, *des documents de la session. Subsides, 8.*

TERRITOIRE EN CONTESTATION : Bill intitulé ; " Acte à l'effet d'amender et de proroger de nouveau pour un certain temps l'acte concernant l'administration de la justice criminelle dans le territoire en contestation entre les provinces de l'Ontario et du Manitoba, " du Sénat, 167. Lu, 168. En comité général ; titre modifié comme suit : " Acte à l'effet d'amender et de proroger de nouveau pour un certain temps l'acte quarante-trois Vic., chapitre trente-six ; examiné ; adopté ; passé, 362. Concours du Sénat, 376. S. R., 518. (45 Vict., c. 31.) Voir 406, *des documents de la session.*

TÊTE-JAUNE, PASSE DE LA .— Voir *Chemins de fer du Pacifique canadien, 1.*

THOMPSON ET HOUSTON, COMPAGNIE D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE DU CANADA :—Pétition demandant un acte constitutif, 94. Avis, 121. Bill, 122. Renvoyé au comité, 123. Rapporté avec amendements, (Préambule modifié), 165. En comité général ; amendé, 183. Examiné ; motion pour la troisième lecture ; amendement proposé par M. Blake, " que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général avec mandat de modifier la troisième clause en retranchant le proviso portant que nuls fils pour l'éclairage électrique fixés sur des poteaux ne longeront le même côté de la rue que des fils de télégraphes ou de téléphones actuellement fixés sur des poteaux, sans le consentement des compagnies de télégraphe ou de téléphone, respectivement ; adopté ; bill renvoyé de nouveau en comité général ; amendé ; examiné ; passé, 194. Par le Sénat avec des amendements, (Titre modifié en retranchant le mot " américaine " et en insérant les mots " Thompson et Houston "), 291. Examiné ; adopté, 301. S. R., 517. (45 Vict., c. 97.)

TIMBRES, LOI SUR LES :— Voir *Commerce, effets de.*

TORONTO, CITÉ DE :—Pétition demandant qu'aucune compagnie de chemin de fer n'obtienne de mesures législatives contraires aux intérêts de la dite cité, 189.

TORONTO, GREY ET BRUCE, CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant que la compagnie du chemin de Toronto, Grey et Bruce ne soit pas fusionnée avec aucune ligne concurrente, ni qu'elle soit louée à aucune telle ligne, 86, 111, 133, 151, 164, 188, 189, 200, 241.

TORONTO, PORT DE :— Voir 203 *des documents de la session.*

TORONTO, RUE QUEEN :— Voir 133 *des documents de la session. Chemins de fer, 7.*

TRAVAIL DE ROUTINE :— Voir *Service civil, 1.*

TRAVAUX PUBLICS :— Voir 408 *des documents de la session.*

TRAVERSES:—Voir 23, 24, *des documents de la session.*

TROIS-RIVIÈRES, PORT DES:—

1. La Chambre en comité général pour pourvoir à la nomination de certains commissaires pour l'amélioration et l'administration du port des Trois-Rivières, 207. Résolution rapportée et adoptée; Bill présenté, 208. Voir ci-dessous, 2.
2. Bill à l'effet de pourvoir à l'amélioration et l'administration du port des Trois-Rivières (sir H. L. Langevin); Ordonné; présenté, 208. Lu une seconde fois; en comité général; amendé; examiné; adopté; passé, 298. Par le Sénat, avec un amendement, 335. Examiné; adopté, 345. S. R., 517. (45 Vic., chap. 52.)

U PPER, M. C., STEAMER:—Voir 409 *des documents de la session.* Subsidés, 9.

V ANCOUVER, ILE DE:—Voir 127, 366, *des documents de la session.*

V APEUR, ASSOCIATION CANADIENNE DES PERSONNES QUI SE SERVENT DE LA VAPEUR:—
Voir *assurance.*

V EUVES ET ORPHELINS, CAISSE DES:—Voir *Presbytérienne, congrégation, 2.*

V ICE-AMIRAUTÉ BRITANNIQUE, COURS DE:—Voir 3, 6, *adresses.*

V OIES ET MOYENS:—Voir *Subsidés, 11, 12, 13.*

V OLONTAIRES DE 1837-38:—Voir *Pensions.*

W ATERBURY, W. H.:—Voir *Subsidés, 10.*

W ATSON, E.:—Voir 347 *des documents de la session.*

“ WAUBUNO,” STEAMER:—Voir 22 *des documents de la session.*

W EEB, W. H.:—Voir *Pensions.*

W ELLAND, CANAL:—Motion par M. Mackenzie, que le traité avec H. J. Beemer pour la construction des travaux sur la section 27 du canal Welland, au prix de \$759,170, a été conclu sans demander de soumissions pour ces travaux par annonce publique. Que la dite entreprise ainsi concédée sans demander de soumissions par annonce publique, mais simplement par circulaires adressées seulement à dix personnes, a été une violation de la loi et du système adopté par le parlement et a privé le pays des garanties et avantages résultant de la stricte observation de la loi et du système qui prescrit la concurrence libre et entière pour l'adjudication de tels travaux. Que cette Chambre ne peut approuver une telle entreprise. Rejetée, 356. Voir 44, 47, *des documents de la session.*

- WILLIAMS, COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE :—Pétition demandant la passation d'un acte pour la constituer légalement en vertu des lois du Canada, 94. Avis, 103. Bill 104. Renvoyé au comité, 114. Rapporté avec des amendements (Préambule modifié), 257. En comité général; rapporté; passé, 276. Par le Sénat, 335. S.R., 517.—(45 Vic., c. 118.)
- WINDSOR ET ANNAPOLIS, CHEMIN DE FER DE :—Voir 131 *des documents de la session.*
- WINDSOR, EMBRANCHEMENT DE :—Voir *Intercolonial, chemin de fer*, 1, 2.
- WINNIPEG, CHEMIN DE FER DU SUD-EST DE :—Voir 125, 126, *des documents de la session.*
- WINNIPEG ET DE SPRINGFIELD, COMPAGNIE DU PONT DE :—Pétition demandant un acte constitutif, 39. Avis, 45. Bill, 51. Renvoyé au comité, 62. Rapporté avec des amendements, 275. En comité général; rapporté; passé, 287. Par le Sénat, 356. S. R., 517. (45 Vic., c. 92.)
- WOOD, E. B. (juge-en-chef) :—Pétition demandant qu'il soit fait une enquête sur certains actes de mauvaise administration de la justice que l'on prétend avoir été commis par l'honorable Edmund Burk Wood, juge-en-chef de la province de Manitoba, 176. Renvoyée au comité des impressions, 192. Lue; motion pour nommer un comité spécial chargé de faire une enquête sur l'administration de la justice dans la province du Manitoba, et que la dite pétition soit renvoyée au comité; amendement proposé que le gouvernement devrait instituer une commission pour s'enquérir des accusations contenues dans la dite pétition et en faire rapport à cette Chambre. Débat sur icelui ajourné, 355. Voir 411 *des documents de la session.*